Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XXIV. — 1er NOVEMBRE 1859.

1 Décembre

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME VINGT-QUATRIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1859

THE GETTY CENTER
LIBRARY

JEAN DE LA ROCHE

SECONDE PARTIE.[1]

VI.

Je sortis de Brioude au pas, en homme que la conversation officielle d'un notaire a nécessairement calmé, et qui ne veut pas montrer d'impatience aux curieux d'une petite ville; mais à peine eus-je gagné la traverse, qu'une rage d'arriver s'empara de moi. Je mis les éperons au ventre de mon cheval, et, malgré une chaleur écrasante, je ne ralentis son allure qu'aux approches du château de M. Butler. Là je me rappelai l'air tranquille et le regard ferme de miss Love, ainsi que toutes mes gaucheries de la première entrevue. Peut-être son père l'avait-il déjà avertie de mes prétentions, peut-être avait-elle déjà prononcé que je lui déplaisais autant que mes devanciers. J'arrivais bouillant et sauvage, j'allais être congédié poliment. La sueur se glaça sur mon front. Je m'aperçus alors de l'état où j'avais mis mon pauvre cheval. Couvert de sang et d'écume, il allait trahir ma folle précipitation, si par malheur je venais à rencontrer, comme la première fois, la famille Butler partant pour la promenade. C'était à peu près la même heure, et ces Anglais devaient avoir des habitudes réglées. Je me hâtai de faire un détour, et très lentement alors je suivis extérieurement la clôture du parc, afin d'entrer par la grille située à l'extrémité. J'avais ainsi tout le temps de rafraîchir ma monture et de rasseoir mes esprits.

(1) Voyez la livraison du 15 octobre.

La clôture de ce parc était plutôt fictive que réelle. En beaucoup d'endroits, ce n'était qu'un petit fossé avec une haie naissante, obstacle facile à franchir, marquant une limite, mais ne gênant guère ni la promenade ni la vue. Je m'étais arrêté à l'ombre d'un gros chêne pour essuyer avec une poignée de fougères les flancs trop émus de mon cheval, lorsque j'entendis un éclat de rire, frais comme la chute d'un ruisseau, et, levant les yeux vers le parc, je vis miss Love assise à quinze pas de moi sur le gazon.

De quoi riait-elle? Elle était seule, elle ne me voyait pas, elle me tournait le dos. Le chemin, plus bas que le parc, me permettait de l'examiner. Le chêne trapu masquait mon cheval, qui se mit à brouter. Je m'assis sur le rebord du fossé, et je regardai à travers le buisson encore grêle, que ma tête ne dépassait point.

Love Butler avait une robe lilas rosé, très simple, mais d'un goût charmant. Je voyais son buste, un vrai chef-d'œuvre de délicatesse et d'élégance, se dessiner au soleil sur un fond de verdure sombre. Elle avait la tête nue, exposée sans crainte à ce soleil ardent. Son ombrelle blanche était auprès d'elle avec un livre ouvert et un gros bouquet de fleurs sauvages. Elle riait en parlant à un interlocuteur invisible que je devinai au mouvement des branches d'un arbre voisin, et qui bientôt sauta légèrement auprès d'elle. C'était le petit Butler. Il avait été chercher sur le sapin une de ces longues chevelures de mousse vert pâle dont ces arbres se couvrent durant l'hiver comme d'un vêtement contre le froid, et qui, devenues sèches et blanchâtres, tombent peu à peu durant l'été. Je ne sais ce qu'ils voulaient faire de cette plante. Ils parlaient anglais, et j'étais très mortifié de ne comprendre que peu de mots. Eux aussi s'occupaient-ils de botanique? J'en eus bien peur: une femme savante!... Mais ils se mirent à effilocher cette mousse, tout en babillant comme deux fauvettes, parfois avec cette exubérance d'intonation qui est propre aux oiseaux et aux enfans en qui la vie déborde, et cette occupation, si c'en était une, dégénéra bientôt en jeu. Hope fit de son paquet une sorte de perruque qu'il jeta sur la tête de sa sœur. Celle-ci se leva aussitôt et se mit à marcher avec une mimique de Tisiphone, des hurlemens de louve entrecoupés de bruyans éclats de rire, les bras ouverts, et courant sur son frère, qui se sauva en jouant la frayeur et en riant aussi fort qu'elle.

Quand ils eurent fait ainsi tous deux cinq ou six fois le tour du sapin, ils se laissèrent tomber sur le gazon, et s'y roulèrent en simulant un combat. Si miss Love eût été une coquette raffinée, elle n'eût pas trouvé un meilleur moyen de m'enflammer le sang, car elle était d'une beauté inouie dans cette manifestation innocente de juvénilité. Elle avait des grâces de jeune chat, des souplesses et

des forces de panthère; ses yeux animés brillaient comme des lucioles à travers les herbes.

Mais elle se croyait bien seule avec son frère, car, au bruit que fit le pied de mon cheval en rencontrant une pierre, elle se releva vivement, regarda autour d'elle, et échangea quelques mots avec Hope, qui vint droit sur moi, tandis qu'elle, folâtre et sans soupçon, remit le paquet de mousse sur sa tête et en rabattit les longues mèches sur sa figure, comme un enfant qui se déguise pour n'être pas reconnu, ou qui s'apprête à faire peur aux curieux.

En me jetant un peu de côté, je pouvais échapper au premier regard de sir Hope; mais à coup sûr il eût vu mon cheval, s'il eût fait deux pas de plus. Heureusement, sa sœur riant tout haut de l'expédient qu'elle avait imaginé, il se retourna, trouva l'idée admirable, courut chercher le reste de la mousse pour se masquer aussi, et j'eus le temps de remonter à cheval et de filer jusqu'à un massif du chemin qui me dérobait complétement à la vue. De là je les entendis crier *hou hou* sur le bord du fossé, regrettant beaucoup sans doute de ne pas trouver un paysan à qui faire peur. Puis les éclats de rire recommencèrent en s'éloignant, et je crus pouvoir continuer ma route sans être observé; mais, comme j'arrivai à la porte au fond du parc, je me rencontrai face à face avec le pâle et flegmatique Junius Black. J'étais apparemment mieux disposé, car je ne lui trouvai pas une mauvaise figure. Il m'aborda très poliment, et comme il paraissait désireux de lier conversation, je mis pied à terre. Mon cheval, qui m'était très attaché, me suivit comme un chien, et je descendis avec le savant à gages la longue allée sinueuse qui ramenait au château.

M. Black ne montra aucun étonnement de me voir arriver par là. Il savait pourtant bien que ce n'était pas du tout mon chemin, mais je n'eus pas la peine de chercher un mensonge; il paraissait ou très indifférent à la circonstance, ou très au courant de mes prétentions mal déguisées. Ce qui me confirma dans cette dernière supposition, c'est qu'il me parla le premier de la famille Butler en homme qui n'est pas fâché de sonder pour son compte ou pour celui des autres les dispositions du futur. Ceci me parut le fait d'un cuistre; cependant, comme je ne demandais qu'à voir clair dans ma situation, je ne le lui fis pas sentir et me tins sans affectation sur la réserve, tout en cherchant à le faire parler.

Il était fort lourd, pensait à bâtons rompus et se permettait d'être encore plus distrait que son patron. De plus, il était asthmatique et crachait souvent. Il disait sur les sujets qui m'intéressaient le plus vivement les choses les plus insignifiantes. M. Butler était le plus doux et le meilleur des hommes; miss Love était parfaitement

bien élevée: Hope avait un *heureux naturel* et beaucoup de dispositions *pour tout*. La maison était bien tenue, les collections aussi, (grâce sans doute à M. Black). On était heureux dans cette famille; on n'y manquait de rien; on n'y recevait que des personnes honorables, et j'en *grossissais le nombre*. — Chacune de ces importantes révélations était accompagnée d'un *est-ce que vous ne trouvez pas?* qui semblait dire : êtes-vous digne de toutes ces félicités dont je vous fais la peinture éloquente? Et moi j'épuisais ne à une toutes les formules d'adhésion banale que pouvait me suggérer ma diplomatie.

Tout à coup, en coupant un sentier qui devait nous abréger le chemin, je me retrouvai à la place où j'avais vu folâtrer les jeunes gens. L'herbe était encore foulée, les flocons de mousse épars sur le bord du fossé. J'en ramassai une poignée, que je mis dans ma poche, à la satisfaction de M. Black, qui me crut botaniste. — Lichen filamenteux! s'écria-t-il d'un ton protecteur; mais il se baissa aussi, et je le vis ramasser au pied de l'arbre le livre oublié par miss Love. Comme il le tenait tout ouvert, j'y jetai les yeux, et je vis rapidement que c'était un ouvrage en latin. Il me revint un soupçon que je ne pus contenir. — Est-ce que miss Butler lit cet ouvrage? demandai-je étourdiment à mon compagnon.

— Ce livre est à moi, répondit-il brièvement. Je l'avais prêté à sir Hope. — Et il le mit avec peine dans la poche de son habit noir, qu'il déchira plutôt que de me laisser voir la couverture du bouquin; du moins je m'imaginai qu'il en était ainsi. Puis, comme s'il eût été pris d'un remords de conscience, il ajouta : — Ce n'est pas que miss Butler manque d'instruction au moins! elle en a beaucoup pour une femme... Elle dessine très bien... C'est elle qui a dessiné toutes les planches du dernier ouvrage de son père sur l'archéologie,... car M. Butler est, je vous le jure, un homme surprenant, universel! Il m'étonne tous les jours par l'étendue et la variété de ses connaissances. Moi, j'avoue franchement qu'il y a des choses auxquelles je n'entends rien.

— Vous m'étonnez beaucoup! répondis-je sans qu'il s'aperçût de l'ironie.

M. Butler était enfermé dans son cabinet quand je me présentai au salon, mais j'y trouvai miss Love, qui le fit avertir, et s'assit comme pour me tenir compagnie en attendant. Hope suivit M. Black, qui avait une leçon à lui donner. Je me trouvai seul avec elle.

— Je vois, lui dis-je, que je suis très indiscret et très importun de me présenter dans une maison où l'on s'occupe sérieusement, sans m'être informé de l'heure où je ne dérangerais personne.

— Vous ne dérangez personne, répondit-elle, puisqu'on vous reçoit avec plaisir.

Elle fit cette réponse avec une bonhomie candide, en se regardant à la glace et en rabattant sur son front, sans aucune coquetterie, ses cheveux ébouriffés, où pendillaient encore quelques brins de mousse.

— C'est un véritable enfant! pensai-je en la regardant s'éplucher tranquillement, comme si elle ne pouvait pas supposer que je fisse attention à elle. Pourquoi ne la traiterais-je pas comme il convient à son âge et à l'innocence de ses pensées? — J'eus envie de lui montrer le lichen que j'avais ramassé, et de lui demander en riant si elle voulait bien encore essayer de me faire peur; mais je n'osai pas. Il y avait en elle je ne sais quoi de grave quand même, bien au-dessus de son âge, et aussi je ne sais quel charme émouvant qui m'empêchait de voir en elle autre chose qu'une femme adorable avec laquelle on ne peut pas jouer sans perdre la tête.

— Madame votre mère se porte bien? dit-elle en prenant un métier à dentelle dont, en un instant, ses petits doigts firent claquer et sautiller les bobines avec une rapidité que l'œil ne pouvait suivre.

— Ma mère se porte bien pour une personne qui se porte toujours mal.

— Ah! mon Dieu! c'est vrai qu'elle paraît bien délicate; mais vous l'aimez beaucoup, à ce que l'on dit, et vous la soignez bien? Je ne l'ai vue qu'une fois. Elle a été très bonne pour mon frère et pour moi. Elle nous a montré tout le château, qui est bien curieux et bien intéressant. Si j'avais osé, je lui aurais demandé la permission de dessiner des détails qui intéressent mon père; mais j'ai craint qu'elle ne nous prît pour des marchands de bric-à-brac.

— Si vous daigniez revenir, ma mère serait bien heureuse de vous voir prendre quelques momens de plaisir chez elle.

— Eh bien! nous y retournerons sans doute quelque jour, et j'emporterai mes crayons.

— Il paraît que vous avez un grand talent?

— Moi? Oh! pas du tout, par exemple! Je n'ai été élevée qu'à faire des choses utiles, c'est-à-dire fort peu agréables.

— Pourtant vous faites de la dentelle, et vous paraissez très habile.

— Oui, comme une vraie paysanne. J'ai appris cela d'une de nos servantes : par là, je suis devenue la cent trente mille et unième ouvrière du département; mais ce que je fais, c'est encore pour mon père, qui est curieux de toutes les antiquailles. J'exécute un ancien point du temps de Charles VII, dont nous avons retrouvé le dessin dans de vieilles paperasses. Voyez, c'est très curieux, n'est-ce pas?

— C'est très beau; mais voyez comme je suis ignorant! Je ne me doutais pas que la fabrication du point fût si ancienne dans ma province.

— Eh bien! si vous eussiez vécu dans ce temps-là, vous auriez commandé des garnitures de dentelles pour orner la housse et le gorgerin de votre cheval. C'était la mode, et ce pouvait être joli. Je trouve que rien n'est trop beau pour ces animaux-là, moi; j'adore les chevaux. Vous en avez un très gentil. Sa figure me plaît beaucoup.

— Peut-être plus que celle de son maître, pensai-je en remarquant l'aisance et la liberté d'esprit avec laquelle cette belle enfant me parlait.

VII.

Cependant M. Butler ne venait pas, et sa fille n'en témoignait ni surprise ni impatience. Le fait est que, plongé dans quelque problème, ou voulant terminer quelque partie d'un travail commencé, il avait complétement oublié que je l'attendais; mais, ne sachant point encore combien cet excellent homme était capable de négliger pour la science ses intérêts les plus chers et ses préoccupations les plus sacrées, je m'imaginai qu'il me laissait à dessein en tête à tête avec sa fille, afin que nous pussions nous connaître et nous juger l'un l'autre.

Enhardi par cette supposition, je m'efforçai de réparer mes bizarreries de la première entrevue et de redevenir un peu moi-même, c'est-à-dire un garçon aussi facile à vivre et aussi expansif que tout autre. La glace ne fut pas difficile à rompre, car je trouvai chez miss Love une bienveillance égale à celle que son père m'avait témoignée. Soit que ce fût une disposition naturelle de son caractère, soit qu'elle devinât l'intérêt particulier que je lui portais, au bout d'un quart d'heure nous causions comme si nous nous connaissions depuis longtemps. Elle avait ou elle montrait plus de gaieté que d'esprit, aucune amertume dans son enjouement, et le mépris de tout paradoxe, chose assez rare chez une jeune fille instruite.

Je n'eus pas le mauvais goût de lui laisser deviner mes sentimens pour elle; mais, en me livrant, sur tout le reste, à un certain épanchement de cœur, je l'amenai à la faire parler d'elle-même.

— Moi, dit-elle, sauf un grand chagrin qui m'a frappée quand je n'avais encore que dix ans, je veux parler de la mort de ma pauvre mère, j'ai toujours été heureuse. Vous ne vous figurez pas comme mon père est bon et comme on vit tranquille et libre avec lui. Hope est un amour d'enfant, et quand je dis un enfant, c'est parce qu'il

est plus jeune que moi, car je vous assure qu'il a autant de raison et de bon sens qu'un homme fait. Il ne me chagrine que par un côté de son humeur : c'est qu'il aime trop le travail et que si on le laissait faire, il se tuerait. Aussi je le fais jouer et courir tant que je peux, et je dois dire que quand il y est, il en prend autant qu'un autre; mais il faut que je pense toujours à cela et que je ne m'endorme pas là-dessus, car les médecins disent que s'il était abandonné à lui-même, il n'en aurait pas pour longtemps.

— Et si vous le perdiez,... vous seriez inconsolable?

— Je ne sais pas bien ce que veut dire ce mot-là : inconsolable; j'ai perdu ma mère, et j'ai pourtant pris le dessus... Mais au fait votre mot est juste, je vis, je m'occupe, et je suis gaie comme tout le monde; pourtant, quand je pense à elle,... non, je ne suis pas consolée pour cela, et vous avez raison : ce serait la même chose si je perdais mon frère.

Et elle essuya du revers de la main deux grosses larmes qui roulèrent sur ses joues sans qu'elle songeât ni à les cacher ni à les montrer.

— Mais, comme votre père et votre frère vous restent, vous avez du courage?

— Et du bonheur, c'est vrai. Si je perdais mon cher Hope, j'aurais encore mon père... Après celui-là,... je crois bien que je n'aurais plus aucun plaisir à vivre.

— D'après l'ordre de la nature, vous devez pourtant prévoir ce dernier malheur; mais dans ce temps-là vous aurez d'autres affections...

— Oh! les affections à venir, je ne les connais pas, je ne m'en fais aucune idée, et je ne peux m'appuyer d'avance sur quelque chose qui n'existe pas.

Cela fut dit très naturellement et sans aucune intention apparente de m'avertir. Je n'en fus donc pas frappé et découragé comme je l'eusse été trois jours auparavant. Je n'y vis pas non plus l'aveu d'un cœur trop rempli pour accepter un avenir quelconque en dehors du présent. J'étais gagné et porté à la confiance par la simplicité et la bonhomie des paroles, de l'attitude et de la physionomie. Je sentais là une personne vraie jusqu'au fond de l'âme, raisonnable et sensible, modeste et dévouée. Je ne me trompais pas, telle était en effet miss Love; aussi mon exaltation se calmait auprès d'elle, et j'éprouvais, en l'écoutant parler, le charme de l'amitié plutôt que le trouble de l'amour.

Son père vint au bout d'une heure, me fit bon accueil, et me retint à dîner. Je ne surpris, quelque attention que je fisse, aucun regard d'intelligence échangé entre Love et lui, et je reconnus à

leur tranquillité que miss Love n'avait été réellement avertie de rien, tandis que M. Butler attendait avec un grand calme qu'elle lui parlât de moi la première.

Personne n'était plus aimable et plus sociable que mon futur beau-père. Rien d'un pédant; une naïveté exquise avec une véritable intelligence, un adorable caractère, un grand respect des autres, un charme rare dans les relations, les sentimens les plus purs et les plus nobles, tel était M. Butler. On peut dire que jusque-là sa fille, qui lui ressemblait beaucoup par le visage, était un véritable et fidèle reflet de ses inappréciables qualités; mais M. Butler avait pour défauts l'extension de ses qualités mêmes. Sa longanimité ou son optimisme allait jusqu'à la nonchalance dans les questions positives du bonheur domestique et social. Aucun événement ne l'inquiétait jamais. Il ne voulait ou ne savait rien prévoir. Du moins il ne le voulait pas à temps, et, ne sachant pas suspendre ses chers travaux scientifiques, ou s'abandonnant aux douces contemplations de la nature, il laissait aller la vie autour de lui sans en prendre le gouvernail.

En rapprochant mes observations des informations fournies par mon notaire, je vis dès ce jour-là que M. Butler n'aurait aucune initiative dans les résolutions que sa fille pourrait prendre à mon égard, qu'il jugeait le bonheur en ménage chose simple et facile, qu'il professait une foi absolue dans le jugement et la pénétration de miss Love, enfin qu'il s'en remettrait aveuglément à elle pour le choix d'un époux, et que c'était d'elle-même et d'elle seule que je pouvais espérer de l'obtenir.

Dès lors je me sentis plus tranquille. Cet homme, sans volonté pour tout ce qui n'était pas la science, ne pouvait pas songer à enchaîner ma vie à la sienne, et je n'aurais probablement point à discuter le plus ou moins de liberté que je conserverais en vivant sous son toit. Je ne prévis pas un instant que Love pût avoir un autre sentiment que moi-même, si j'arrivais à me faire aimer d'elle.

C'est à quoi dès lors tendirent tous mes vœux et toutes mes pensées. Je l'aimais, moi, et je puisais dans la sincérité de mes sentimens la confiance de me faire comprendre. Malheureusement les conditions du mariage dans les classes aristocratiques sont détestables en France, surtout en province. Les demoiselles y sont gardées comme des amorces mystérieuses qu'il n'est permis de connaître que lorsqu'il est trop tard pour se raviser. On craint de les compromettre en leur laissant la liberté d'examen. Le commérage bas et méchant, que l'on ne craint pas d'appeler l'opinion (calomniant ainsi l'opinion des honnêtes gens), s'empare avidement des commentaires que peut faire naître un mariage manqué, et c'est

toujours en cherchant à avilir les intentions et à rabaisser les caractères que l'on explique une rupture, quelle qu'en soit la cause.

Il ne me fut donc pas permis de voir miss Love plus de trois fois avant de me déclarer à son père. Dès lors mon honneur était engagé, et je ne pouvais plus rompre que pour des raisons majeures. Or on n'appelle pas raisons majeures les découvertes ou les réflexions que l'on peut faire sur l'incompatibilité des caractères et des goûts. Il est bien vrai que si je n'eusse pas décliné mes intentions, M. Butler n'eût peut-être pas eu l'énergie de me fermer sa porte; miss Love, ne sachant rien, n'eût pas songé à l'avertir. D'ailleurs ni l'un ni l'autre ne paraissaient se soucier des usages de la province; mais moi, je ne pouvais pas m'y soustraire, je ne pouvais pas compromettre la femme à laquelle je devais donner mon nom.

« J'agrée votre demande, me répondit M. Butler, mais je ne puis encore vous dire si ma fille l'agréera. Si je lui demande comment elle vous trouve, elle me répondra qu'elle vous connaît trop peu pour vous juger. Revenez donc plusieurs fois encore, je vous le permets, et parlez-lui vous-même, j'y consens. Ne la pressez pas trop de dire oui ou non; elle réfléchira, je la connais. Tout ce que je peux vous dire dès aujourd'hui, c'est que vous ne lui êtes pas antipathique, car elle ne vous fuit pas et cause volontiers avec vous, tandis qu'à première vue elle s'est prononcée contre d'autres aspirans. »

J'allai chercher miss Love dans le salon, dans le jardin, dans le parc; elle n'était nulle part, et cependant personne ne l'avait vue sortir. Je la trouvai enfin dans la bibliothèque, lisant avec son frère. Comme c'était ma quatrième visite en huit jours, elle parut très surprise et même un peu inquiète. Elle se leva assez vivement, repoussa les livres et les cahiers qui l'entouraient, et m'offrit de me conduire auprès de son père. En apprenant que je venais de le voir, et que c'était lui qui m'envoyait vers elle, elle devint pâle, et je remarquai qu'elle avait pleuré.

— Je vois à votre air, lui dis-je, que je vous dérange, et que je suis le malvenu. Chassez-moi franchement, je ne reviendrai jamais. Je ne suis pas né importun.

Elle me regarda en face un instant, sans rien dire; puis, comprenant tout et prenant résolûment son parti, elle fit un signe à Hope, qui se retira, mais non pas sans me jeter un regard froid et méfiant qui me mit la mort dans l'âme. Ce visage d'enfant précoce avait l'énergie de mon âge et la naïveté du sien.

Il n'était plus question de me consulter moi-même. Je venais pour parler à miss Love; je parlai.

— Je ne vous demande rien, lui dis-je, que de me souffrir auprès de vous assez longtemps pour être à même d'apprécier mes sentimens et de m'accorder votre estime.

— J'ai donc votre estime, moi, reprit-elle avec beaucoup de hauteur, et je vous inspire donc des sentimens quelconques? Je ne le croyais pas, puisque vous ne me connaissez pas plus que je ne vous connais.

— Il faut croire, repris-je avec une hauteur analogue à la sienne, que ce peu de temps avait suffi pour faire naître mes sentimens et ma confiance, puisque je vous rendais un hommage aussi sérieux que celui d'aspirer à votre main. Si vous ne le croyez pas, c'est que vous me supposez je ne sais quelles vues intéressées qui m'offensent, et dès lors...

Je me levais pour m'en aller. Elle me retint avec une sorte d'autorité. — Pas si vite, dit-elle avec un sang-froid où il entrait de la bienveillance; je ne veux pas que vous puissiez croire que je vous méprise. Si vous me faites l'honneur de vouloir m'épouser, c'est évidemment que vous m'estimez. J'ai donc eu tort de vous parler comme je l'ai fait. Pardonnez-le-moi. Je ne suis pas moi-même aujourd'hui. Voyez, monsieur, et gardez-moi le secret. J'ai un grand chagrin! — Là-dessus, perdant tout empire sur elle-même, elle fondit en larmes, et, me tendant sa main qu'elle laissa dans la mienne tout en pleurant : — Mon père, dit-elle, est un peu souffrant depuis quelque temps, et souffrant tout à fait depuis quelques jours. Il s'est décidé ce matin à appeler le médecin, et le médecin, après l'avoir examiné, m'a dit : « Exigez qu'il se soigne. Il y va de la vie! C'est une maladie du foie qui se déclare. » Eh bien! je sais, moi, que si j'obtiens que mon père se soigne, ce sera un miracle, et je sais que sa mère est morte de cette maladie. Je suis sous le coup de cette chose affreuse, et vous me parlez d'une chose qu'on appelle le bonheur!... Je ne sais pas, moi, si le mariage me rendrait heureuse dans ces conditions-là. Vous êtes heureux, vous! pourquoi épouseriez-vous mes chagrins?... Et puis!... Attendez, ajouta-t-elle en suspendant la réponse sur mes lèvres, il y a une condition à mon mariage, une condition que vous n'accepteriez pas. Je ne dois jamais quitter mon père ni mon frère. Je l'ai juré à ma mère mourante, et plus que jamais je tiens à mon serment. Voilà, mon cher monsieur, ce que vous comprenez de reste, vous qui aimez votre mère; voilà ce que je devais, ce que j'ai voulu vous dire avant de vous laisser parler.

Mon cher monsieur fut dit avec une si franche cordialité que j'en fus particulièrement touché. La sensibilité, la bonté de cœur de cette jeune fille étaient réelles et persuasives. Je serrai ses mains

dans les miennes, en prenant part à sa douleur, en m'efforçant de la tranquilliser sur le compte de son père, en lui disant que l'amour filial faisait des miracles, et qu'elle ne devait pas douter de la Providence; enfin je lui jurai de souscrire, si elle daignait m'agréer, à la condition qu'elle m'imposait.

VIII.

Dès lors j'avais fait un grand pas. — Tout ce que vous me dites là est bon, et me paraît sincère, répondit-elle, et je vous dirai franchement que depuis ce matin je suis résolue à me marier. C'est la première fois que j'en comprends la nécessité. Jusqu'à présent, je croyais qu'il valait mieux rester heureuse comme je l'étais que de courir des risques; mais l'idée de perdre mon père et de me trouver, à l'âge où je suis, l'unique soutien de mon frère m'a fait peur. J'ai réfléchi tout en pleurant; je crois que mon devoir est de chercher un appui pour nous deux, et même j'en ai senti le besoin. Ne me demandez rien de plus aujourd'hui. Je ne peux pas savoir si vous serez pour moi ce soutien-là. Vous vous offrez, c'est généreux, et je vous en remercie; mais, comme vous avez aussi le devoir de soigner votre mère souffrante, j'ignore si je dois accepter. Permettez-moi d'y réfléchir et de vous connaître davantage. Revenez souvent, puisque mon père vous y autorise.

— C'est mon vœu le plus cher que de vous voir tous les jours; mais, dans l'incertitude où vous êtes, ne craignez-vous pas ce que l'on pourra dire et penser de mes visites?

— Pour moi,... cela m'est égal. Je n'y songe pas. Que voulez-vous qu'on dise?

— Que vous m'avez donné des encouragemens.

— Eh bien! Après? Vous voyez, je vous en donne; pas beaucoup, il est vrai, mais un peu, et quel mal y a-t-il, puisque tous deux nous sommes sincères? Ah! j'y songe: si je vous dis non après que vos visites auront fait connaître vos intentions aux personnes de votre monde et dans notre voisinage, votre amour-propre souffrira. Que voulez-vous que je vous dise? Alors ne pensez plus à moi et ne revenez pas.

— Vous en parlez à votre aise, vous à qui cela serait parfaitement égal?

— Je ne dis pas cela. Je penserai peut-être que j'ai passé à côté de mon bonheur; cependant, comme je n'en serai pas absolument sûre, j'aimerai mieux cela que de vous avoir trompé en vous donnant des espérances à la légère.

Le bon sens de miss Love en toutes choses était sans réplique,

et si sa tranquillité était un peu choquante, du moins sa droiture inspirait une confiance très précieuse. Résolu à ne point renoncer à elle, j'acceptai telles épreuves qu'il lui plairait de m'imposer.

Je la quittai ce jour-là en me disant qu'après tout je n'étais pas assez amoureux d'elle pour que son refus dût me mettre au désespoir. Il en fut de même à nos entrevues de la semaine suivante. Chaque fois que je la quittais, je me sentais plein d'amitié et de sympathie pour elle; sa raison et sa droiture éteignaient le feu qui me consumait dans l'intervalle de mes visites.

C'était là un phénomène des plus étranges. A mesure que je m'éloignais de Bellevue, et que, perdant le souvenir trop distinct de ses paroles et de son attitude vis-à-vis de moi, je me retraçais son image, sa beauté, sa grâce, sa jeunesse, et jusqu'à sa toilette et au parfum de ses cheveux et de ses rubans, j'étais repris d'une sorte de fièvre qui m'ôtait le sommeil, et qui arrivait à son paroxysme au moment où je partais pour retourner chez elle. J'arrivais ému jusqu'à la passion, et peu à peu, en causant avec elle, je me calmais jusqu'à l'amitié. Il n'en était pas ainsi lorsque je pouvais l'apercevoir et l'observer sans qu'elle fît attention à moi. Alors je la dévorais des yeux, et mon imagination la dévorait de caresses; mais il suffisait de son regard honnête et ferme, arrivant tout droit sur le mien, pour ramener mon âme à un respect voisin de la crainte.

Je n'étais guère capable d'analyser de tels contrastes et de résoudre un tel problème. Si je m'en étonnais souvent, du moins je ne m'en alarmais pas. Chacune des deux faces si distinctes de mon sentiment faisait d'ailleurs des progrès rapides. Mes agitations loin d'elle arrivaient à me consumer. Mon apaisement à ses côtés devenait de jour en jour plus profond et plus suave. L'amour et l'amitié grandissaient sans hésitation et sans défaillance, mais, chose bizarre, sans se confondre jamais dans une perception nette de mon propre cœur.

Notre intimité faisait des progrès analogues. Chaque jour, aussitôt que je pouvais lui parler sans témoins : — Eh bien! lui disais-je en lui prenant la main, commencez-vous à m'aimer un peu?

— Oui, un peu, répondait-elle avec un mélancolique sourire.

— Aujourd'hui un peu plus qu'hier?

— Peut-être; il me semble...

Et elle me parlait de nos parens. La santé de son père la préoccupait sans relâche. Dix fois par jour elle me quittait pour aller le trouver. Elle revenait triste, en me disant : — Je le dérange, je l'ennuie. Il est si bon qu'il ne me rebute jamais : il fait tout ce que le médecin a ordonné; mais je vois bien qu'il ne peut pas me faire un plus grand sacrifice.

Malgré de si tendres soins, M. Butler fut tout à coup très malade, et cette circonstance, qui devait m'empêcher de voir Love, au moins pendant quelques jours, nous rapprocha intimement. Je m'installai avec résolution au chevet du malade. Je ne le quittai ni jour ni nuit. Je le soignai comme si j'eusse été son fils. Peu m'importait de brûler mes vaisseaux en pure perte. Je l'aimais pour lui-même, cet homme excellent, plein de résignation dans la souffrance et de gratitude pour le dévouement que je lui montrais. D'ailleurs je ne pouvais pas, je ne voulais pas abandonner Love dans cette douleur, dans cet effroi mortel. Elle ne pensa point non plus que ma présence pût la compromettre. Elle n'y songea seulement pas; elle me laissa veiller auprès d'elle.

Une nuit que M. Butler avait reposé avec calme, je m'endormis dans la chambre voisine de la sienne. J'étais accablé de fatigue, et j'avais recouvré un peu d'espoir. Quand j'ouvris les yeux, je vis devant moi Love qui me tendait ses deux mains. — J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, me dit-elle à voix basse.

Elle passa son bras sous le mien, et continua en m'emmenant vers le salon : — Vous me disiez hier soir que vous *lui* trouviez le teint plus clair et les yeux moins cernés. Vous aviez bien raison; j'avais tort de ne pas vous croire. Il est sauvé, voyez-vous, cela est bien certain. Le médecin est très, très content! vous allez le voir, il vous dira ce qu'il m'a dit : mon père, s'il continue son traitement, sera remis, dans quelques semaines tout au plus, pour longtemps à coup sûr, et peut-être pour toujours.

Nous entrions dans le salon, le médecin n'y était pas. Nous nous trouvions seuls, Love et moi. Je vis dans la glace sa figure tout illuminée par l'espérance, et son corsage souple et charmant penché vers moi comme si, respirant enfin après tant d'angoisses, elle eût éprouvé le besoin de s'appuyer sur mon épaule. Pour la première fois les deux sentimens qui se partageaient mon âme se confondirent. Je la serrai dans mes bras avec transport, et je couvris de baisers sa tête brune que j'avais attirée sur mon cœur. Je me rendis compte seulement alors de la délicatesse de son être, de sa véritable taille, qui paraissait élevée, et qui était petite, enfin de la ténuité ravissante de cette adorable créature, dont j'avais eu si souvent peur comme s'il y avait eu en elle quelque chose de mâle et de puissant. Je sentis naître en moi une émotion qui réunissait la passion à la sympathie, une ivresse secrète comme l'instinct de la possession de l'âme, un doux orgueil protecteur de la faiblesse confiante, une sensation délicieuse qui me prenait au cœur en même temps qu'à l'imagination; c'était enfin la tendresse.

Mon effusion avait été si involontaire et si spontanée que je crai-

gris tout aussitôt d'avoir effrayé ou offensé miss Love. Elle ne parut qu'étonnée; mais, comme si son amour filial eût parlé plus haut que sa pudeur, elle ne repoussa pas mon élan. Elle se laissa glisser de mes bras dans un fauteuil, et, attachant sur moi ses yeux humides d'une émotion sereine et profonde : — Ah! je vois bien, dit-elle, que vous m'aimez, puisque vous êtes si heureux de voir que Dieu me rend mon père!

— Et moi, m'écriai-je en tombant à ses pieds, m'aimerez-vous enfin?

— Je vous aime comme un frère, répondit-elle en me jetant ses deux bras au cou avec une chasteté angélique; c'est vous dire que je vous aime de toute mon âme!

J'étais si transporté du baiser que je ne scrutai pas la parole. Nous pleurâmes ensemble, et je me crus heureux. Je me crus aimé. Je ne fis point de réflexions. Je ne comparai point cette affection avec celle que je ressentais; je ne me dis pas qu'il n'y avait point de comparaison possible, et que l'amitié n'est pas la passion.

Hope entrait en ce moment. Sa sœur courut à lui. — Viens, lui dit-elle; apprends que notre père est hors de danger, et embrasse celui qui nous a aidés à le sauver.

L'enfant, au lieu de m'embrasser, me secoua la main d'une manière tout anglaise; sa figure exprimait la joie la plus cordiale, mais cet éclair fut de peu de durée. Avant la fin du jour, il reprit avec moi sa réserve et sa froideur accoutumées. Je me persuadais que c'était là sa manière d'être avec tout le monde, qu'il ne faisait d'exception que pour son père et sa sœur, et qu'il avait dans le caractère une certaine raideur conciliable avec des sympathies particulières, enfin que je gagnerais bientôt sa confiance et son attachement.

Je voulus passer encore cette nuit auprès de M. Butler, après quoi, m'étant bien assuré qu'il entrait en convalescence, je dus, en raison des convenances, retourner auprès de ma mère pour deux ou trois jours. Les convenances sont toujours funestes au sentiment. Si je fusse resté à Bellevue, j'aurais peut-être conquis le cœur que je n'avais fait que surprendre.

Je trouvai à La Roche une espèce de réunion de famille. On s'étonnait de mon absence, et ma mère avait beau dire que, M. Butler étant gravement malade, j'avais le droit d'aller tous les jours chez lui; on savait déjà que j'y avais passé plusieurs nuits, et on s'inquiétait de cette assiduité. — C'est donc un mariage arrêté, décidé, à la veille d'être conclu? D'où vient que nous l'apprenons par la clameur publique? Mais comme vous ne nous en avez pas prévenus, comme vous ne nous en faites point part, nous craignons que

ce ne soit une folie du jeune homme, une sottise de la demoiselle. Est-elle d'assez bonne maison pour épouser un de La Roche? Le père a-t-il réellement la fortune qu'on lui prête?

Ma pauvre mère, obsédée de ces questions indiscrètes et un peu impérieuses de la part de certaines tantes collet-monté, m'attendait avec impatience et me vit arriver avec joie. — Le voilà! dit-elle; il va résoudre tous les doutes.

Je me croyais déjà marié, puisque je me voyais aimé d'une fille de cœur et de parole. Après avoir annoncé l'amélioration de la santé de M. Butler, je répondis aux questions relatives à sa fille : que j'aimais la fille et le père de toute mon âme, et que, ma mère m'ayant poussé aux premières démarches, je n'avais pas à m'expliquer sur d'autres convenances que sur celles du cœur et de l'honneur. Je tins seulement à ne pas laisser croire qu'une grande fortune m'eût alléché. Je rendis compte en deux mots de la situation de la famille, et ma mère se chargea d'affirmer qu'elle avait consacré six mois à prendre des informations sur l'honorabilité de M. Butler avant de me confier son projet. Les renseignemens étaient parfaits. M. Butler appartenait à la classe moyenne, il n'y avait pas l'ombre d'une tache sur son nom; au contraire il était estimé comme le plus généreux et le plus désintéressé des savans.

Il n'y avait rien à répliquer, bien que la satisfaction ne fût pas générale. Mes tantes trouvaient qu'il n'y avait point assez de naissance pour tant de fortune. Un grand-oncle, chanoine sécularisé, encore plus avare que pauvre, me dit à l'oreille qu'il n'y avait pas assez de fortune pour si peu de naissance.

Cette journée m'attrista. Il me tardait de me retrouver seul avec ma mère. Quand je lui eus raconté tous les incidens de la maladie de M. Butler et ceux de mon rapide tête-à-tête avec Love, elle m'attrista encore plus en ne partageant pas ma confiance.

— Je suis fâchée, me dit-elle, que vous ayez annoncé officiellement ce mariage. Il n'est pas fait. Je ne me tourmentais pas de voir un père désireux de ne pas quitter sa fille; je crains les exigences bien naturelles, mais peut-être excessives un jour, de cette fille, qui ne veut pas et qui ne pourra peut-être pas quitter son père. Quand vous vous êtes engagé, avez-vous fait au moins la réserve de rester en France, si bon vous semblait?

Je n'y avais pas songé, et j'en fis l'aveu. Ma mère baissa les yeux. Elle était blessée et affligée de mon imprudence, mais elle ne dit pas un mot, et, comme de coutume, je me sentis livré à moi-même. Je n'osai pas lui parler de la froideur du jeune Butler; mais l'effroi me revint au cœur, et avec l'effroi toutes les angoisses, toutes les ardeurs d'une passion contrariée.

IX.

Je sentais aussi une sorte de remords d'avoir compromis Love par trop de dévouement. J'avais eu beau prendre, pour aller chez elle, tous les chemins détournés à moi connus, être libéral sans affectation avec les valets de sa maison, rentrer chez moi à la nuit et ne plus jamais passer par la ville : on m'avait rencontré dans des endroits impossibles, les domestiques avaient parlé, et au moment où ma famille s'était émue, quelques officieux se préparaient de leur côté à avertir M. Butler de l'imprudence de ma conduite et de la sienne propre.

En attendant que le malade fût assez hors de danger pour entendre des choses désagréables, on s'agitait autour de M. Louandre. Mes concurrens éconduits, mes rivaux en expectative et surtout les oisifs de province, qui glosent pour le plaisir de gloser, assassinaient de questions le pauvre notaire, et lui donnaient à entendre les choses les plus infâmes. Les plus charitables voulaient bien admettre que je n'avais pas cherché à séduire une enfant auprès du lit où son père se débattait entre la vie et la mort; mais ils disaient en souriant que je n'avais été ni timide ni malavisé de m'emparer du rôle de garde-malade pour me rendre maître de la situation, c'est-à-dire de l'honneur et de la dot. M. Louandre, confident des affaires de M. Butler, ne pouvait crier sur les toits ce qu'il m'avait confié de l'avenir de ses enfans. Love passait pour une riche héritière, et moi pour un âpre et adroit ambitieux.

Ainsi tout ce qui m'avait averti et effrayé dès le premier jour se levait déjà pour m'accabler. Il est vrai que j'avais maintenant dans l'âme toutes les forces de l'amour pour me préserver de la mauvaise honte et mépriser la malveillance; mais, si cet amour n'était pas partagé, il me faudrait donc rester avec ma douleur sous le coup d'une humiliation sans dédommagement!

Telles furent les clartés importunes qui se montrèrent, lorsque, deux jours après mon départ de Bellevue, j'y retournai avec une amère impatience. Je trouvai M. Louandre seul au salon, attendant qu'on eût attelé son cheval.

— Vous avez été un peu vite, me dit l'excellent notaire. Le malade est sauvé, vos soins y ont contribué certainement; sa fille et lui-même le disent et vous bénissent. Tous trois cependant vous êtes blâmés par les sots qui vous envient. Peu importe, si vous réussissez; mais il faut réussir promptement et officiellement. Vos parens vont déjà disant partout que c'est une affaire faite, et que vous l'annoncez. Je venais donc ici avec la certitude que M. Butler me l'an-

noncerait, à moi : eh bien! il m'a parlé de vous avec affection, sans pourtant me dire un mot de mariage, et voilà ce qui m'étonne. Il est encore si faible que je n'ai pas voulu le questionner; mais j'imagine bien que vous aviez sa parole avant de passer trois nuits à son chevet?

— J'avais son assentiment, je vous l'ai dit.

— Oui, mais vous ne m'avez pas dit que sa fille eût donné le sien? Vous l'a-t-elle donné?

J'éprouvai encore une fois combien les préliminaires et les négociations du mariage sont choses indélicates et cruelles. Il me fallait donc, pour justifier mon amour, trahir celui de Love, raconter les circonstances de son premier baiser, les livrer aux commentaires d'un tiers, enfin effeuiller brutalement la première fleur de mon espérance!...

Et d'ailleurs une terreur soudaine s'emparait de moi... Était-ce bien un baiser d'amour que j'avais reçu? Et si ce n'était qu'une effusion de reconnaissance naïve, un enthousiasme fraternel né de l'adoration filiale?... Au fait, elle ne m'avait pas dit, elle ne m'avait pas prouvé autre chose! J'allais donc trahir la sainte confiance d'une âme pure et me vanter, comme un sot et comme un lâche, au risque de compromettre l'honneur de celle que, comme frère ou comme fiancé, j'avais le devoir de défendre?

Je baissai la tête et ne répondis rien.

— Diable, diable! reprit M. Louandre, vous n'êtes pas si avancé que je croyais, et je crains, mon cher comte, que vous n'ayez fait un coup de tête en vous livrant à votre cœur.

— Avez-vous quelque raison de croire ce que vous dites? Expliquez-vous.

— Je me suis expliqué en vous disant que le père ne s'expliquait point. Et puis il y a une autre circonstance,... une misère, si vous voulez... Tenez, ajouta-t-il en dirigeant mes regards vers le parterre où le petit Hope se promenait, les mains derrière le dos et la tête penchée en avant; voyez l'attitude mélancolique ou méditative de cet enfant! Tout à l'heure il était là, parlant et souriant avec moi comme tout autre individu de son âge. Tout à coup il a regardé là-bas, du côté de la grille, et il vous a vu arriver. Alors, prenant sa casquette de l'air d'un homme fier et dépité, il m'a dit : « Pardon! voilà une visite qui n'est pas pour moi. » Et il est sorti pour ne pas vous voir, sans s'expliquer autrement; mais plus je médite en moi-même sur ces étranges paroles, moins je les interprète en votre faveur, et je les livre à vos propres commentaires.

— Cet enfant ne m'aime pas, m'écriai-je, je le vois, je le sens! Peut-être quelque valet lui aura-t-il fait entendre que ma présence

compromettait sa sœur, ou que je ne voyais en elle que la grande fortune à laquelle ces enfans croient sans doute. Ah! mon cher monsieur Louandre, j'avais prévu tout cela, souvenez-vous! Que ne donnerais-je pas aujourd'hui pour ne pas aimer comme j'ai le malheur d'aimer!

— Vous voilà donc pris à ce point-là? Diable! moi, je crains que le valet qui a indisposé le petit bonhomme contre vous ne soit ce grand cuistre de Black. Avez-vous remarqué qu'il vous vît de mauvais œil?

— Le premier jour, oui! Quand je vous dis que je n'ai vu clair que ce jour-là!

— Allons, allons, reprit M. Louandre, puisque c'est moi qui vous ai lancé sur la mer orageuse, bien que je ne sois pas responsable des étourderies que vous avez commises de votre chef et sans me consulter, je vais essayer de vous mener au port sans naufrage. Je reste. Je parlerai à M. Butler, à miss Love, au petit, au pédant, s'il le faut. Je saurai où vous en êtes dans leur esprit, et j'amènerai peut-être une décision favorable. Allez-vous-en saluer votre malade, et tâchez que sa fille le quitte un peu pour que je me trouve seul avec elle. Je l'attendrai dans la bibliothèque.

Je montai à l'appartement de M. Butler sans rencontrer personne. La maison était un peu à l'abandon depuis que l'active et douce châtelaine était absorbée par des soins plus pressans. Dans l'antichambre de M. Butler, deux domestiques dormaient profondément. Malgré l'été, on avait jeté partout des tapis sur les parquets, pour que le bruit des pas autour de lui ne troublât pas le léger sommeil du convalescent. La porte de sa chambre était grande ouverte. A travers les rideaux fermés, un jour bleuâtre tombait sur les cheveux noirs de Love et sur le pâle visage de son père. Elle était assise tout près de lui, et lisait à demi-voix, essayant plutôt de l'endormir par la monotonie de son intonation que de le distraire ou de l'occuper. J'étais dans la chambre, ils ne me voyaient pas, ils ne m'avaient entendu entrer ni l'un ni l'autre.

J'avoue que j'éprouvais une sorte de curiosité inquiète de savoir ce que Love lisait si couramment. Cette inquiétude répondait sourdement à de vagues appréhensions déjà conçues ou plutôt effleurées. J'écoutai, et il me fallut quelques instans pour me rendre compte de la langue qu'elle lisait, car elle la prononçait à la manière anglaise, et tout en voyant bien que ce n'était pas de l'anglais, j'hésitais à m'y retrouver; mais, au bout de deux phrases, le doute n'était plus possible : elle lisait du grec avec autant de facilité et d'habitude que sa propre langue.

Du grec! une fille de seize ans! Je me sentis devenir Chrysale de la tête aux pieds. Puis tout aussitôt je plaignis Love. — Ah!

mon Dieu! pensai-je, ce père, ingénument personnel, l'a élevée pour ses besoins, à lui, bien plus que pour son bonheur, à elle! La pauvre enfant est si modeste que personne ne se doute de son savoir. Elle n'a pas eu le choix de ce qu'on lui a fait apprendre; elle est docile, intelligente, humble, voilà tout. Ce grec l'ennuie, elle ne le comprend peut-être pas; elle sait les caractères et la prononciation, ce qu'il faut seulement pour faire une lecture à demi-voix. — Mais M. Butler s'agita un peu, et dit en grec à sa fille : — C'est assez, repose-toi. — A quoi elle répondit en grec : — Je ne suis pas fatiguée, mais je lirai encore plus bas. N'écoutez pas; tâchez de vous endormir.

Ce n'était pas le moment de réveiller les esprits du malade en me présentant. Je sortis aussi doucement que j'étais entré, convaincu enfin que Love savait le grec. — Qu'importe après tout? me disais-je; mais pourquoi me l'a-t-elle caché?

Je passai sans bruit dans la bibliothèque où attendait M. Louandre, et qui était située au même étage que la chambre à coucher. Le bon notaire, qui s'ennuyait, s'était assis devant une grande table et feuilletait des cahiers épars, laissés en désordre depuis le jour où M. Butler avait été pris d'un évanouissement au milieu de son travail. M. Louandre sourit en me voyant. — Je ne commets pas d'indiscrétion, dit-il en me montrant les cahiers et les notes. Je me souviens fort mal de mon latin, et j'ai tout à fait oublié mon grec. Quant aux autres sciences, sauf celle des lois, je m'en suis toujours privé. Mais savez-vous ce que j'admire? c'est de trouver l'écriture de Mlle Butler dans tout cela.

— Vous la connaissez donc, son écriture?

— Sans doute, elle est le secrétaire de son père, qui est illisible, et c'est elle qui m'écrit toujours pour lui. Eh bien! je découvre,... au reste je m'en étais toujours douté, qu'elle sait le latin, le grec, les mathématiques, et je ne sais combien d'autres choses encore, ni plus ni moins, que dis-je? beaucoup mieux peut-être que l'illustre Junius Black. Ma foi, mon cher comte, vous aurez là, si Dieu nous exauce, une femme dont Molière ne se serait pas moqué, car elle cache ses talens avec autant de soin que ses péronnelles savantes en mettaient à exhiber les leurs. Je vous en ferai mon compliment, moi, en toute humilité; mais savez-vous ce que je me dis? car il faut toujours redescendre de l'abstrait au concret : je me dis qu'une telle fille est trop nécessaire, trop indispensable à un tel père pour qu'il soit jamais possible de les séparer. Donc vous n'y devez jamais songer, et vous êtes bien résolu, n'est-ce pas, à ne pas mettre votre volonté entre ces deux attractions invincibles?

— Oui, répondis-je, je le savais, je le sais encore mieux mainte-

nant. La santé, le travail, la passion, le bonheur de ce pauvre père, seront anéantis le jour où sa fille lui manquera. Eh bien, soit! s'il faut quelque jour quitter la France, je la quitterai, je suivrai Love au bout du monde, si M. Butler veut aller vivre au bout du monde. Ma mère en souffrira beaucoup, je le sais aussi maintenant; mais elle souffrirait davantage de me voir à toute heure seul et désespéré devant elle. Le sort en est jeté, que voulez-vous? Je ne pouvais pas me flatter de trouver pour moi tout seul en ce monde le bonheur sans nuage et le soleil sans ombre. Faites que j'obtienne le cœur et la main de cette généreuse fille. Si elle m'aime, je serai encore à envier, car je l'aime, moi, entendez-vous? Ignorante ou docte, faible ou forte, ouvrière en dentelle ou en géométrie, elle est le type qui me plaît et me domine; elle est la femme qui me fait rêver à toute heure, sans laquelle ma tête s'égare et mon âme me quitte. Plus d'objections, mon cher ami! agissez... ou plutôt non, n'agissez pas! donnez-lui le temps de voir combien je l'aime et à quel point elle peut compter sur moi. Laissez dire les envieux, laissez-moi conduire ma barque moi-même. Tenez, allez-vous-en! j'ai peur que mon empressement ne lui paraisse brutal. Est-ce qu'elle peut penser à autre chose qu'à son père d'ici à huit ou dix jours?

— Permettez, permettez! reprit M. Louandre; je ne tiens pas tant à conclure ce mariage qu'à mériter la confiance de M. Butler et celle de votre mère, qui tous deux m'ont chargé de ce qu'ils ont de plus cher au monde après leurs enfans, à savoir leur honneur, leur dignité respective. Je veux bien m'en aller, mais à la condition que vous vous en irez avec moi, car votre présence, trop fréquente et trop prolongée ici, compromet Mlle Butler et vous-même, vos parens et les siens par conséquent, et moi-même par-dessus le marché.

— Vous avez raison, répondis-je, partons! J'ai fait mon devoir en venant m'informer de la santé du malade. J'écrirai à miss Love pour lui dire que j'attends ses ordres, et je ne reviendrai que quand elle m'y aura autorisé.

— Enfin vous parlez d'or, dit le bon Louandre en se levant; partons!

X.

Mais il était écrit que les choses se passeraient autrement. M. Butler s'était endormi; on avait prévenu miss Love de mon arrivée: elle s'était fait remplacer par son frère auprès du convalescent; elle venait à nous, elle saluait M. Louandre, qui avait déjà pris congé d'elle une demi-heure auparavant; elle me tendait la main avec un affectueux et radieux sourire.

— Il va de mieux en mieux, me dit-elle, parlant toujours de l'objet de son unique préoccupation, et, s'asseyant entre nous deux, elle causa avec ce charmant naturel et cette généreuse expansion qui ne l'abandonnaient plus quand j'étais auprès d'elle. M. Louandre fut frappé de cette confiance animée qu'il ne lui avait jamais vu manifester si ouvertement, et, prenant tout à coup confiance lui-même dans ma cause, jugeant comme moi que j'étais aimé, il plaida pour mon bonheur.

M. Louandre était un homme positif, d'un esprit ordinaire, mais d'une si grande honnêteté de cœur que rien n'était blessant dans sa bouche. Il parla, cette fois surtout, avec une rare élévation, un remarquable bon sens, et je vis que Love l'écoutait avec une déférence presque respectueuse. Je l'aurais souhaitée plus attendrie par l'amour que convaincue par le raisonnement; mais elle écoutait sans interrompre, elle donnait des signes d'adhésion, et j'attendais une réponse favorable et décisive.

Elle se recueillit un moment avant de répondre; enfin elle répondit : — Je suis une enfant, et pourtant mon père a en moi une confiance entière. Il m'a remis le soin de choisir moi-même mon mari. D'abord cette idée-là m'a effrayée. A présent j'en ai pris mon parti, surtout depuis que je connais M. de La Roche et que je me suis assurée que son cœur est bon et que ses idées sont nobles. C'est donc lui que je choisis dès à présent, à l'exclusion de tout autre, puisqu'il aime mon père et que mon père l'aime aussi; mais je fais une réserve, c'est qu'il m'attendra six mois. Ce n'est pas avant six mois que je peux consentir à me marier.

— Six mois, c'est trop long! s'écria M. Louandre. Il passe trop d'eau sous le pont pendant six mois : j'entends par là les intrigues, les indiscrétions, les mensonges, les jalousies du dehors. Vous ne savez pas, chère enfant, toutes les mouches avides et venimeuses qui bourdonnent autour des fruits mûrs. Or un mariage arrêté est un fruit mûr qu'il faut cueillir avant qu'il ne tombe. Disons trois mois, et même moins, s'il est possible.

— Eh bien! reprit-elle, ne disons rien que ceci : mon père a besoin de moi pour finir un ouvrage qui le passionne; je suis son secrétaire, et personne ne peut me remplacer...

— Parce que vous êtes aussi savante que lui! Nous savons cela, s'écria M. Louandre un peu à l'étourdie.

— Où prenez-vous cela? répondit Love en jetant un regard inquiet sur les papiers du bureau et en rougissant beaucoup, avec une physionomie contrariée. Je ne sais qu'écrire sous sa dictée; mais il a une telle habitude de s'adresser à moi que d'ici à longtemps il ne pourra rien faire avec un autre.

— Bah! bah! n'a-t-il pas l'illustre Junius, qui en sait long aussi, à ce qu'il paraît?

— L'illustre Junius, répondit Love en souriant, sait beaucoup trop de choses; il veut discuter avec mon père et lui imposer ses vues transcendantes. Mon père est modeste et doux, il cède; mais il s'en repent ensuite, car M. Black a des idées étroites, et le travail est à recommencer. Et puis cela jette mon père dans des incertitudes qui lui font mal. C'est un libre esprit, un génie hardi et ingénieux à qui l'on doit laisser ses défauts et ses qualités. Mon attention passive est tout ce qu'il lui faut. Hope serait tout aussi attentif et dévoué que moi; mais il travaille assez pour son compte, et sa santé délicate ne résisterait pas à un surcroît d'application. Souffrez donc que j'appartienne à mon père exclusivement jusqu'à ce que l'ouvrage soit fini. Il y a fort peu de chose à faire, et si mon père était bien portant, je serais libre dans peu de semaines; mais pouvons-nous fixer le jour où il sera capable de reprendre ses occupations? Ne devons-nous pas souhaiter, pour notre tranquillité future, qu'il les reprenne le plus tard possible? Je vous avertis, moi, que je ferai tous mes efforts pour qu'il ait une convalescence tranquille et paresseuse, et je suis sûre, ajouta-t-elle en se tournant vers moi avec candeur, que vous m'y aiderez de tout votre pouvoir.

Je ne pouvais résister à l'aimable ascendant de Love, et rien ne me semblait difficile quand elle invoquait la délicatesse de mon affection. Je lui rendis grâces de sa confiance en moi, et j'acceptai l'arrangement qu'elle proposait, à savoir que nous nous marierions aussitôt que l'ouvrage serait sous presse.

— Diable! Est-ce un *in-folio?* demanda M. Louandre.

— Non, non, répondit Love, ce n'est qu'une mince brochure.

J'allai saluer M. Butler à son réveil. Il me tendit ses bras affaiblis et me serra sur son cœur. — Vous avez été un ange pour moi, me dit-il. Vous avez consolé et soutenu mes pauvres enfans, effrayés et navrés de ma souffrance. Je vous bénis comme un père bénit son fils.

J'étais profondément attendri et heureux, mais j'eus tout à coup un sentiment d'épouvante en voyant Hope, dont je cherchais les regards, me tourner le dos avec affectation et sortir de la chambre. Love en parut frappée, et elle le suivit en me disant : « Restez là jusqu'à ce que je revienne. » Elle revint bientôt, mais très pâle, et quand elle put me parler sans témoins : — Je ne sais ce qu'il a, cet enfant, me dit-elle; il me boude et refuse de s'expliquer. Je ne l'ai jamais vu ainsi : je crains qu'il ne soit malade, bien qu'il dise ne souffrir de rien.

— Il ne vous a pas parlé de moi?

— Non! Que s'est-il donc passé entre vous?

— Rien, sinon qu'il me témoigne de la froideur, et que je crois deviner en lui de l'aversion. C'est à vous de tâcher de savoir ce en quoi j'ai pu lui déplaire, afin que je m'en corrige ou m'en abstienne. Je sens bien que vous l'aimez ardemment, et qu'il faut que je sois aimé de lui! N'est-ce pas, il le faut?

— Oui, certes, il le faut absolument! Revenez bientôt, je l'aurai confessé, et je vous dirai tout.

Je partis avec M. Louandre.

— Je ne suis pas si tranquille que vous, me dit le notaire à plusieurs reprises, en cheminant à mes côtés.

Hélas! je n'étais pas tranquille du tout.

Le lendemain, je reçus la lettre suivante :

« Ne revenez ni demain ni après-demain. Il faut auparavant que j'aie raison des idées de ce cher et cruel enfant. Imaginez-vous qu'il n'a rien contre vous; il vous estime et vous aimerait peut-être, si vous ne songiez pas à m'épouser. Voilà ce qu'il dit, et il n'écoute rien de ce que je lui réponds. Il est absorbé, pâle, sans appétit, et, je le crains, sans sommeil. Enfin il est jaloux de moi, voilà ce que je suis obligée de constater. Il ne veut pas que je me marie. Ne vous inquiétez pas trop de cela; il est si jeune, et d'ailleurs si bon et si raisonnable! Laissez passer quelques jours. Quand il sera bien portant, je le persuaderai, j'en réponds : il m'a toujours cédé après un peu de résistance, et ce n'est pas à dix ou onze ans que l'on a une volonté inébranlable. Mon père s'est levé aujourd'hui. Déjà il pense à travailler. Je l'en empêche. Présentez mes tendres respects à madame votre mère, et plaignez-moi un peu du chagrin que je vous cause. « LOVE BUTLER. »

Je passai une journée terrible. Les plus sinistres pressentimens m'assiégeaient : il me semblait que je ne devais plus revoir Love, que tout était fini entre nous.

Peu à peu je me calmai, sa lettre était si bonne, si confiante! Je la montrai à ma mère, qui me rassura. — Une personne si juste et si loyale, me dit-elle, ne cédera pas à l'injustice d'un enfant, et l'injustice d'un enfant est un caprice qui passe. Faites ce qu'elle vous dit : n'allez chez elle ni demain ni après-demain; le jour suivant, nous irons ensemble. M. Butler n'ayant pu me rendre votre visite, sa maladie m'autorise à lui faire la mienne.

— Non, lui répondis-je, c'est bien assez que vous soyez compromise en ma personne. Je crains cet enfant, qui n'est pas un enfant comme les autres.

— C'est possible, mais sa sœur vous aime; elle ne craint pas de se compromettre en vous écrivant. Je vois dans cette infraction aux convenances l'élan d'une belle âme. C'est à nous de lutter avec elle contre les obstacles de son intérieur, et de lui bien dire que nous ne doutons pas d'elle. Nous irons la voir, vous dis-je, nous irons dans deux ou trois jours.

Ma mère pensait engager encore plus la parole de Love par cette démarche; mais les événemens la lui interdirent. Le médecin de M. Butler arriva au moment où nous nous disposions à partir pour Bellevue. Il venait de la part de M. Butler et de sa fille nous dire que Hope avait une fièvre nerveuse assez inquiétante, et il était chargé de nous en apprendre confidentiellement la cause. L'enfant, voyant que sa sœur allait se marier, était tombé dans une sorte de désespoir. Cela était fort injuste, fort blâmable à coup sûr, le père comptait l'en reprendre, la sœur espérait pouvoir passer outre; mais avant tout il fallait guérir le petit malade, lui éviter tout sujet de chagrin, paraître céder à sa fantaisie. Donc je ne devais point songer à retourner à Bellevue avant huit jours. Jusque-là, le médecin promettait de m'envoyer fréquemment un bulletin de sa santé.

— Vous voyez! dis-je à ma mère quand il fut parti. Tout est perdu! Cet enfant mourra si elle lui résiste, et comme elle l'adore, elle lui sacrifiera tout.

Ma mère, avec ses habitudes d'esprit, son caractère morne et son âme désolée pour son propre compte, avait fait jusque-là de grands efforts pour me paraître tranquille et pour me soutenir. Elle était au bout de son initiative. Elle baissa la tête, et je vis rouler des larmes dans ses yeux fixes.

Je sentis alors pour la première fois sa peine passer dans mon cœur et se fondre avec la mienne. N'ayant pas assez connu mon père pour le pleurer, je n'avais jamais bien compris les larmes intarissables de ma mère. L'amour m'était toujours apparu comme une passion que l'âge doit éteindre; mais depuis que j'avais senti la tendresse s'éveiller en moi, depuis que j'avais savouré auprès de Love la douceur des relations intimes, le charme de la confiance mutuelle, et caressé le rêve de l'amitié sainte unie aux ardeurs de la jeunesse, je pouvais comprendre la jeunesse brisée de ma mère, le vide de son cœur et l'horreur de la froide solitude où elle se consumait.

— Pardonnez-moi d'aggraver et de raviver vos peines, lui dis-je en me mettant à ses genoux. Vous vouliez me donner du courage, et je refusais d'en avoir. Eh bien! c'était lâche. J'en aurai, je vous le promets. J'aurai même de l'espérance. Rien n'est perdu, et les craintes dont je vous afflige ne méritaient peut-être pas que je vous en aie entretenu. Attendons!

J'affectai dès lors une confiance et une patience que je n'avais pas. J'ignore si ma mère s'y trompa. Elle joua peut-être le même rôle que moi en me cachant ses anxiétés et ses désespérances.

XI.

Je comptais les heures du jour et de la nuit avec une impatience découragée. J'allais à la chasse et je ne voyais pas seulement lever le gibier. J'inventais des buts de promenade où je ne me rendais pas, des affaires dont je n'avais nul souci. Je ne pouvais rester en place. Je fuyais mes amis et mes connaissances. Leurs questions me mettaient au supplice. Pourtant tout le monde savait déjà la vérité. Love n'en avait pas fait mystère. Loyale et brave, elle avait dit aux personnes qui venaient s'informer de l'état de son père et de son frère, et qui lui laissaient voir leur curiosité sur mon compte, qu'elle m'avait donné sa parole, mais qu'elle ne savait plus quand elle pourrait la tenir. Et elle racontait ingénument l'opposition bizarre et maladive de Hope à tout projet de ce genre. Elle parlait de moi avec une vive reconnaissance, une grande sympathie, une franchise qui paralysait la raillerie et confondait la malveillance. Elle avait mille fois raison, et rien ne lui semblait plus facile que de dire ce qu'elle pensait, puisque la vérité était la chose la plus honnête et la plus droite qu'elle eût pu inventer.

Tout cela m'était rapporté par M. Louandre et par M. Rogers, le médecin anglais que la famille Butler avait mandé de Paris, et qui m'avait pris en amitié. Il m'écrivait de temps en temps, mais il me rassurait sur les sentimens de ma fiancée sans me rassurer sur la santé de son frère, et M. Louandre me disait au contraire que la maladie de l'enfant était légère, tandis que la faiblesse de sa sœur pour lui était une chose grave.

Je ne savais donc plus que penser. Love ne m'écrivait plus. Deux semaines s'étaient écoulées sans que l'on pût couper les accès de fièvre de Hope, et sans qu'il eût été possible de rien tenter pour le faire revenir de sa fantaisie. M. Louandre résumait ainsi la situation : — Certes *elle* vous aime, même beaucoup. Elle est charmante quand elle parle de vous; mais elle dit trop tranquillement tout le bien qu'elle en pense. Votre nom ne la fait pas rougir. Elle a une manière de vous aimer qui fera votre bonheur, si vous l'épousez, mais qui ne vaincra pas les obstacles à votre mariage, s'il s'en présente de sérieux. Ne l'aimez donc pas si follement; apaisez-vous!

— Ah! taisez-vous, lui répondais-je avec amertume; je ne pense que trop comme vous! Elle aime trop sa famille pour aimer un nouveau-venu. Elle est adorable, mais elle n'a pas d'amour pour moi.

Et moi je le vois de reste, mais je l'adore! Ne me dites plus rien d'elle. Laissez-moi attendre et souffrir!

Devant ma mère, j'affectais la confiance et la gaieté. Seul, j'étais en proie aux furies. J'accusais Love, j'essayais de me détacher d'elle, et, chose horrible à penser, il y avait des momens où je me surprenais à désirer la mort de son frère; mais ce monstrueux souhait ne me soulageait pas. Je sentais bien que, si je devenais la cause de cette mort, Love ne pourrait jamais se décider à me revoir.

Au bout de cette mortelle quinzaine, j'appris par un indifférent que le jeune Butler était mieux, et qu'on l'avait vu se promener en voiture du côté de la Chaise-Dieu. N'y tenant plus et me sentant devenir fou, je partis à tout hasard pour Bellevue.

—Peut-être s'est-on trompé, me disais-je. Si Hope était guéri, ne me l'eût-on pas fait savoir? S'il ne l'est pas, s'il garde encore le lit, je pourrai au moins dire à Love quelques mots dans une autre pièce. D'ailleurs je verrai M. Butler; il est réellement guéri, lui, il s'expliquera. Si je ne peux parler ni à l'un ni à l'autre, j'apercevrai peut-être ma fiancée. Je connais maintenant la maison; je saurai me glisser dans tous les coins. Et quand même je resterais dehors, quand même je ne verrais que la lumière des croisées, il me semble que cela me rendrait un peu de calme pour attendre, ou de force pour accepter mon destin.

Au point où nous en étions, ma visite ne pouvait plus compromettre personne. J'avais bu résolûment la petite honte de mon amour contrarié et de mon avenir remis en question. Je ne sacrifiais plus rien à la vanité. Quant à Love, elle avait conquis par sa franchise l'estime et le respect de tous les honnêtes gens. Je n'avais donc à ménager que la fantaisie et la maladie d'un enfant : cela ne me semblait pas bien difficile.

Comme j'étais à moitié chemin déjà, M. Black me revint en mémoire. Le pauvre garçon m'avait toujours déplu; je me mis à le prendre en horreur, je ne sais trop pourquoi, si ce n'est parce que j'avais l'esprit malade. Je m'imaginai qu'il excitait Hope contre moi, que j'avais surpris des regards malveillans à la dérobée, des sourires de dédain en ma présence, enfin que je devais me méfier de lui et m'introduire à Bellevue sans qu'il me vît.

Il n'était que trois heures de l'après-midi. Je me trouvais à une lieue d'Allègre, où j'avais l'habitude de faire reposer mon cheval, quand je suivais cette route pour gagner la Chaise-Dieu. Je résolus de m'arrêter trois ou quatre heures là où j'étais pour attendre la nuit, et, prenant à droite un petit chemin de traverse, j'atteignis le hameau de Bouffaleure, où je mis mon cheval chez un paysan. De là, pour tuer le temps, je me rendis à pied au cratère de Bar, situé

à peu de distance, et que je n'avais jamais eu la curiosité de gravir.

L'antique volcan s'élève isolé sur un vaste plateau très nu et assez triste. Il est là comme une borne plantée à la limite de l'ancien Vélay et de l'ancienne Auvergne. Du sommet de ce cône tronqué, la vue est admirable et s'étend jusqu'aux Cévennes. Une vaste forêt de hêtres couronne la montagne et descend sur ses flancs, qui se déchirent vers la base. Le cratère est une vaste coupe de verdure, parfaitement ronde et couverte d'un gazon tourbeux où croissent de pâles bouleaux clair-semés. Il y avait là jadis un lac qui, selon quelques antiquaires, était déjà tari au temps de l'occupation romaine, et qui, selon d'autres, a pu servir de théâtre à leurs naumachies. La tradition du pays est plus étrange. Les habitans du Forez se seraient plaints des orages que le lac de Bar attirait et déversait sur leurs terres. Ils seraient venus à main armée le dessécher avec du vif-argent.

Je me laissai tomber sur l'herbe vers le milieu du lac tari. Les bouleaux interceptaient fort peu la vue, et mon regard embrassait l'épaisse et magnifique ceinture de hêtres qui entoure le rebord du cirque avec une régularité que ne surpasseraient guère les soins de l'homme. De là, on pourrait se croire dans le bassin d'une plaine, si l'on ne consultait l'aspect du ciel, qui, au lieu de fuir à l'horizon par une dégradation de tons et de formes, révèle, par l'intensité uniforme du bleu et par le dessin inachevé des nuages, le peu d'espace que la plate-forme boisée occupe.

Le lieu est d'une tristesse mortelle, et je m'y sentis tout à coup saisi par le dégoût de la vie qu'inspirent certains aspects solennels et sauvages de la nature, peut-être aussi l'oppression de ce ciel étroit qui écrase les cimes enfermées par des rebords, et qui semble mesuré à l'espace d'une tombe. Je mis ma tête dans mes mains, et je donnai cours aux sanglots que j'étouffais depuis si longtemps.

Je m'éveillai comme en sursaut en m'entendant appeler par mon nom... La voix de Love dans cette morne solitude, d'un accès sinon difficile, du moins pénible, et où je m'étais dit avec une sorte de sécurité douloureuse : Là du moins les oiseaux du ciel verront seuls ma faiblesse et mes pleurs!... Cela était si invraisemblable que je n'y crus pas d'abord. C'était Love pourtant. Elle accourait vers moi, marchant comme un sylphe sur le gazon mou et ployant du cratère. Elle était animée par la marche et par l'inquiétude; mais quand elle se fut arrêtée un instant pour respirer en me serrant les mains, elle redevint pâle, et je vis qu'elle aussi avait beaucoup veillé et beaucoup souffert.

— Ne me dites rien ici, répondit-elle à mes questions inquiètes; venez dans le bois. Je veux vous parler sans qu'on le sache. Mon

père et mon frère sont en voiture au bas de la montagne, du côté d'Allègre. Ni l'un ni l'autre n'auraient la force de monter jusqu'ici. Moi, je vous ai aperçu, traversant une petite clairière. Comment je vous ai reconnu de si loin, quand personne autre ne pouvait seulement vous apercevoir, c'est ce que je ne peux pas vous expliquer; cependant j'étais sûre de vous avoir reconnu. Je n'en ai rien dit; mais, comme mon père m'engageait à grimper au cratère avec M. Black, j'ai accepté. Je me suis arrangée pour perdre mon compagnon dès l'entrée du bois. Ce n'a pas été difficile. J'ai coupé en droite ligne, à pic, sous les arbres; M. Black est trop asthmatique pour en faire autant. Je lui ai crié de suivre le sentier, et le sentier aboutit là-bas, à droite. Je le sais, je suis déjà venue ici deux fois. C'est pourquoi je vous emmène à l'opposé. Mon père m'a donné deux heures, pendant qu'il reste assis avec Hope sur le bord du ruisseau. J'ai gagné une demi-heure en montant tout droit; je gagnerai un quart d'heure en descendant de même, et M. Black deviendra ce qu'il pourra.

En parlant ainsi, elle m'entraînait vers le fourré, où nous arrivâmes en peu d'instans. Le lac n'a guère qu'un demi-quart de lieue de diamètre. Aussitôt qu'on a franchi la couronne boisée du cratère, le terrain se précipite, et l'immense horizon se découvre à travers les arbres.

Love s'assit auprès de moi sur la mousse, au milieu des genêts en fleurs. De là nous apercevions, comme deux points noirs, M. Butler et son fils au bord du ruisseau. La voiture et les domestiques étaient à l'ombre un peu plus loin. Love, s'étant assurée que nous étions bien cachés, même dans le cas où Junius Black aurait l'esprit de venir de notre côté, me regarda enfin, et, voyant ma figure altérée, elle perdit la résolution qui l'avait soutenue jusque-là.

— Mon Dieu! s'écria-t-elle, comme vous avez du chagrin! Ah! si vous m'aimez tant que cela, et si vous manquez de courage, que vais-je donc devenir, moi?

— Si je vous aime tant que cela!... Vous avez donc pensé que je vous aimais peu et tranquillement?

— Peu, non! Je ne vous aimerais pas si je ne me croyais pas beaucoup aimée; mais, tant que le devoir ne nous enchaîne pas l'un à l'autre, nous ne pouvons pas sacrifier celui qui nous enchaîne à notre famille. Pourriez-vous hésiter entre votre mère et moi?

— Il me semble que je n'ai pas hésité quand je vous ai donné ma parole de me séparer d'elle pour vous suivre, s'il le fallait, à mille lieues de ce pays.

— C'est vrai, répondit miss Love en pâlissant, vous m'avez pro-

mis et juré plus que je ne demandais, car je comptais bien et je compte toujours que nous resterons en France. J'ai pensé que vous étiez très enthousiaste, très vif en paroles, et qu'au besoin vous reculeriez devant un pareil sacrifice.

— Vous vous êtes trompée, je ne reculerais pas.

— Eh bien! c'est peut-être mal de m'aimer à ce point-là; mais vous n'êtes pas dans la même situation que moi. Votre mère, vous me l'avez dit, désirait notre mariage, et l'idée de votre bonheur lui eût fait tout accepter. C'est la consolation des cœurs généreux que de savoir s'oublier pour ceux qu'on aime. Chez nous, ce n'est pas la même chose. J'ai affaire à un père qui ne saurait pas vivre sans moi, à un frère...

— C'est de lui qu'il faut me parler; voyons! Votre père n'exigera rien de moi qui ne soit accepté d'avance; mais l'enfant, le terrible enfant! C'en est donc fait! il est guéri, il est heureux... Je le vois là-bas qui joue avec son chien, et j'entends, je crois entendre son rire, qui monte jusqu'ici. C'est vous, Love, qui avez fait encore ce miracle, et cette fois le remède que vous avez mis sur la plaie, ce n'est pas ma soumission, c'est votre abandon et ma mort.

Love ne répondit rien. Elle regardait fixement du côté de son frère, et de grosses larmes coulaient sur ses joues.

— Vous m'effrayez! lui dis-je. Est-ce que cette apparence de santé est trompeuse? Est-ce qu'il est condamné?

— Non, non! répondit-elle; il est sauvé, parce que je lui ai fait un mensonge. Je lui ai dit que je renonçais à vous, que je ne voulais jamais me marier... Il l'a bien fallu! M. Rogers ne vous a-t-il pas dit que le pauvre enfant n'avait pas d'autre mal que sa jalousie, mais que ce mal était effrayant, que sa raison en était menacée, et qu'il était impossible à cet âge-là de persévérer avec tant de force et d'obstination dans un chagrin quelconque, sans faire craindre que le désordre ne soit déjà dans les facultés de l'âme? Tenez, j'étais, il y a un mois, la plus heureuse créature de la terre, et maintenant je suis la plus inquiète, la plus désolée. Ne viendrez-vous point à mon secours?

— Comment, m'écriai-je, c'est vous qui m'invoquez quand je succombe, et qui me demandez mon aide pour m'anéantir? Que voulez-vous donc que je fasse pour vous rendre ce bonheur que mon funeste amour vous a enlevé? S'il faut me tuer, me voilà prêt; mais s'il faut vivre sans vous revoir, n'y comptez pas.

— Je ne veux pas, répondit-elle, que vous consentiez à vivre toujours sans me voir : je ne vous parle que d'une séparation de quelques mois, de quelques semaines peut-être; donnez-moi le temps de guérir et de convaincre mon frère. Quant à vous tuer,

songez à votre mère et à moi, et ne dites jamais de pareilles choses; ce sont là de mauvaises paroles et de mauvaises idées. Voudriez-vous me laisser la honte et le repentir d'avoir aimé un lâche?

— Le suicide n'est pas une chose si lâche que vous croyez; ce qui est lâche, c'est de le présenter comme une menace. Je ne vous en parlerai plus, soyez tranquille; mais vous, que parlez-vous de m'aimer? Si vous m'aimiez, ne trouveriez-vous pas des forces suprêmes, des moyens de persuasion exceptionnels, prodigieux au besoin, pour détruire l'antipathie et la résistance d'un enfant? Une mère est plus qu'un frère, mille fois plus sous tous les rapports : eh bien! moi, je vous affirme, je vous jure que si la mienne s'opposait à notre mariage, je viendrais à bout de l'y faire consentir et de la rendre heureuse quand même, après qu'elle aurait cédé; je sais que vous auriez la volonté et le pouvoir de vous faire aimer d'elle. Pensez-vous donc que je n'aurais pas le même pouvoir et la même volonté vis-à-vis de Hope? Doutez-vous de mon cœur et des forces de mon dévouement? Oui, vous en doutez, puisqu'au lieu de m'appeler auprès de lui pour le soigner, le servir, le fléchir et le convaincre, vous m'éloignez, vous me défendez de paraître devant ses yeux, et vous entretenez ainsi cette tyrannie de malade qui pèsera, si vous n'y prenez garde, sur tout le reste de votre vie, et probablement sur le bonheur de votre père!

Ce dernier mot frappa Love plus que tout le reste. — Ce que vous dites est vrai, répondit-elle, pleurant toujours avec une douceur navrante. Mon père souffre déjà de cette tyrannie, car il vous aime : il voyait notre mariage avec confiance, et je prévois le temps où la lutte pourra s'établir entre son fils et lui; mais, hélas! ajouta-t-elle plus bas en retombant dans ce découragement qui m'effrayait, ne sera-ce pas bien assez pour moi d'avoir à les mettre d'accord, sans qu'une autre lutte s'établisse au sein de la famille? Ah! tenez, cette position est horrible, et quand je pense que la raison ou la vie de ce malheureux enfant doit peut-être y succomber!... Vous parliez de votre mère, et cela m'a rappelé la mienne. Savez-vous que c'est elle que j'aime encore et que je ménage dans son fils? Si vous saviez comme il lui ressemble, et comme elle l'aimait! Elle l'aimait plus que moi. Je voyais bien sa préférence, et, loin d'en être jalouse, je donnais tous mes instans et toute ma vie à ce cher enfant. Que voulez-vous? C'est une habitude prise dès un âge que je ne saurais vous dire, car je ne me rappelle pas le moment où j'ai commencé à m'oublier pour Hope. J'ai été bercée avec ces mots : « Il est né après toi, c'est pour que tu le serves. Tu sais marcher et parler, c'est pour que tu le devines et que tu le portes. » Et quand ma mère s'est sentie mourir, elle m'a parlé, à moi enfant de dix ans, comme

si j'eusse été une mère de famille. Elle m'a dit : « Tu vois que ton père aime la science, c'est beau et respectable. Vénère la science par amour pour lui, et apprends tout ce qu'il voudra que tu saches, quand même cela ne devrait jamais servir qu'à lui être agréable. Tu es forte et tu as de la mémoire. Hope est encore mieux doué que toi; mais il est délicat et pas assez gai pour son âge. Prends garde que ton père n'oublie cela, et qu'il ne se fie trop à des facultés précoces. Sois toujours là, et fais en sorte que mon fils travaille assez pour contenter le cœur de son père et développer ses propres aptitudes, mais pas assez pour que sa santé en souffre. Ne le perds jamais de vue, et quand tu le verras trop lire ou trop rêver, prends-le dans tes bras, emporte-le au grand air, secoue-le, force-le à jouer. Il faudra trouver moyen de faire tout cela sans négliger tes propres études. Ainsi tu n'auras pas un instant de reste dans ta vie pour songer à d'autres plaisirs que ceux du devoir accompli. Je sais que je te demande ce qu'on appelle l'impossible, ma pauvre Love; mais il n'y a rien d'impossible quand on aime, et je sais que s'il faut faire des prodiges, tu en feras. » Que vouliez-vous que je répondisse à ma mère quand elle était là, sur son lit d'agonie, pâle et comme diaphane, serrant mes petites mains d'enfant dans ses pauvres mains convulsives, et couvrant mon front de larmes déjà froides comme la mort? Ah! je n'oublierai jamais cela, c'est impossible! Mon ami, ayez pitié de moi. Montrez-moi du courage, afin que j'en aie aussi. Soyez pour moi ce que j'ai été pour ma mère, et je crois, oui, je sens que je vous aimerai comme je l'aimais, ou plutôt, non! parlez-moi comme elle me parlait, commandez-moi de me sacrifier à mon devoir; c'est encore comme cela que je vous comprendrai et vous aimerai le mieux.

En parlant ainsi, Love se jetait dans mes bras avec l'innocence d'un être que les passions terrestres ne peuvent pas atteindre, et moi qui l'aimais en imagination d'un amour sauvage et terrible, quand je la sentais ainsi, abandonnée et chaste, sur ma poitrine, je ne songeais seulement plus à ce que mes désirs avaient mis de rage dans mon sang. Je la regardais avec tendresse, mais avec autant de respect que si elle eût été ma sœur. Je baisais doucement ses cheveux, je n'aurais pas osé les soulever pour baiser son front nu, et son pauvre cœur qui palpitait comme celui d'un oiseau blessé, je le sentais près du mien sans me souvenir d'une autre union que celle de nos âmes.

La douceur de Love devait me vaincre, et elle me vainquit. Encore une fois je cédai. Je promis d'attendre sans me désespérer la guérison de Hope, dût-elle tarder à être radicale. Tarder combien de temps? Hélas! je n'osai fixer un terme, dans la crainte de le voir

dépassé et de ne pouvoir m'y soumettre. Love cherchait à me donner de l'espérance, mais elle n'en avait pas assez elle-même pour régler quoi que ce soit dans notre avenir. Elle promettait sans effort et sans hésitation de m'aimer, et même de m'écrire, de me *tenir au courant*, et, quoique tout cela me parût bien calme auprès de ce que j'allais souffrir et subir pour l'amour d'elle, je me sentais encore si heureux de cette affection suave et sainte, que je n'eusse pas changé mon sort contre celui d'aucun autre homme sur la terre.

Je la tenais encore embrassée, quand j'entendis un bruit de feuilles et de branches froissées à deux pas de nous. Je me levai brusquement, et Love me suivit. Junius Black passa tout près de moi sans me voir, et il acheva le tour du cratère sans paraître songer à miss Love.

— Soyez tranquille, me dit-elle; il n'a qu'une idée, c'est de ramasser des cristaux d'amphibole pour la collection.

Elle regarda sa montre; elle n'avait plus qu'un quart d'heure pour redescendre la montagne sans causer d'inquiétude à ceux qui l'attendaient. Elle s'arracha de mes bras, en me défendant de la suivre pour l'aider. Il y avait plusieurs endroits découverts à franchir. Elle s'élança comme un chevreuil à travers les genêts, et je suivis des yeux, pendant quelques minutes, sa course rapide, que trahissait le mouvement des flexibles rameaux chargés de fleurs d'or; puis elle s'enfonça de nouveau sous les hêtres, et je restai seul avec mon amour et ma tristesse.

Je ne la vis pas atteindre le lieu où l'attendait M. Butler. J'avais cherché un endroit favorable pour la regarder d'un peu moins loin sans me montrer; mais je m'égarai dans des sentiers tracés au hasard par les troupeaux, et il se passa un temps assez long avant que j'en pusse sortir. Quand je me crus dans un bon endroit, je reconnus que j'avais fait presque le tour de la montagne, et que la voiture de M. Butler s'était éloignée en me tournant le dos, emportant avec rapidité ceux qui tenaient ma vie dans leurs mains bienfaisantes ou cruelles.

Je retournai chez moi un peu moins accablé, n'ayant plus qu'une idée fixe, celle de recevoir une lettre de Love. La lettre arriva le lendemain. C'était comme mon arrêt de mort.

« Mon Dieu! que nous sommes donc malheureux! disait-elle. Hier, au moment où M. Black a passé près de nous dans le bois, vous vous êtes levé, et moi aussi. J'ai oublié une minute, une seconde peut-être, que d'en bas on pouvait nous voir. Hope nous a vus; il vous a reconnu. Il est tombé sans connaissance, comme foudroyé, dans les bras de mon père, qui ne savait rien, qui n'a rien deviné; mais moi, en arrivant auprès d'eux, en faisant revenir le

pauvret à lui-même, en le caressant, en le questionnant, j'ai arraché ce mot terrible, prononcé à mon oreille : « Tu m'as trompé! » Nous l'avons conduit à Allègre, où il s'est reposé et calmé, et ensuite ici, où il a assez bien supporté un nouvel accès de fièvre, mais à quel prix! Mon ami, j'ai juré que vous ne reviendriez plus ici, qu'il ne vous reverrait jamais, que je ne le quitterais plus d'un pas. Hélas! hélas! que de chagrin pour vous, et comme j'en souffre! Soyez courageux, vous me l'avez promis, et moi, je conserve l'espérance. Hope guéri retrouvera son bon cœur, sa raison et sa docilité; il arrivera à comprendre que je vous aime, et il me dégagera de ma promesse. Ayons confiance en Dieu. Plaignez-moi, et ne m'accusez pas!

« LOVE BUTLER. »

XII.

Les jours et les semaines se traînèrent encore. Je ne vivais plus que des lettres de Love; j'en avais une soif qu'elles ne pouvaient assouvir, car c'était un peu toujours la même lettre, bonne, sincère et soumise au devoir. Je lui écrivais aussi à l'insu des siens, mais bien rarement, car M. Louandre était le seul qui pût lui remettre mes lettres, et encore n'était-ce pas sans peine, disait-il. Hope avait toujours les yeux sur lui, et il n'entendait rien au métier que je lui faisais faire. J'ai su plus tard que, par un scrupule bien légitime, il n'avait pas remis une seule de ces lettres, car il me les rendit un jour en disant : « Si je vous avais refusé de m'en charger, vous en eussiez chargé quelque autre qui eût fait la sottise de les remettre. Love était bien assez à plaindre, sans que je vinsse lui monter la tête avec l'exubérance de votre passion. »

Je m'étonnais donc de ne pas recevoir de réponse à mes lettres, celles que Love m'écrivait se bornant à résumer en termes toujours clairs et affectueux l'inamovible situation. Plus le temps marchait, plus ces lettres devenaient rares, courtes et dubitatives. Je savais que Hope était sur pied, qu'il montait à cheval avec sa sœur, que la fièvre ne revenait qu'à de longs intervalles, et qu'il avait repris ses études. Plusieurs fois, la nuit, je m'étais introduit dans le parc de Bellevue, et j'avais rôdé autour de la maison; mais je faisais vainement un appel désespéré à ces heureux hasards qui fourmillent dans les romans, et qui amènent si à propos une insomnie de l'héroïne ou un stratagème ingénieux de l'amant pour se faire entendre et deviner. Jamais je ne vis de lumière aux croisées. Les jalousies et les rideaux étaient strictement fermés, comme dans toute maison aux habitudes régulières et prudentes. Jamais je n'osai lancer un grain de sable ou imiter le cri d'un oiseau. Livrer ma bien-aimée

aux commentaires des laquais me soulevait le cœur de dégoût. Ce sont précisément ces êtres-là qui se trouvent toujours éveillés et prompts à se mettre aux aguets, quand l'amour se croit enveloppé dans les ténèbres.

Je racontais à Love, dans ces lettres qu'elle ne recevait pas, mes démarches et mes tourmens. Je la suppliais de me donner un rendez-vous en présence de son père. Il me semblait que si elle l'eût voulu, Hope eût pu l'ignorer. Elle répondait parfois, sans le savoir, à mes prières, car elle avait songé à cela d'elle-même; elle me le disait, et elle ajoutait que cela était impossible, que M. Butler s'affectait beaucoup de la voir triste, et la suppliait de m'oublier. Elle s'efforçait donc devant lui de ne pas paraître penser à moi, et elle ne voulait pas se démentir en lui demandant de protéger nos malheureuses amours.

Un matin, j'appris par ma mère que les médecins, mécontens de la langueur obstinée de Hope Butler, avaient conseillé l'air natal, que l'enfant avait saisi ce conseil avec passion, et n'avait pas donné de trève à son père et à sa sœur que l'on n'eût fait les paquets et chargé les voitures. Au moment où ma mère m'annonçait ce départ, la famille Butler devait être arrivée à Londres.

Je tombai sans connaissance et je demeurai quelques jours comme anéanti; mais, les forces de la jeunesse et de ma constitution ayant repris le dessus, je recommençai à mener la vie désolée que je menais depuis deux mois, allant et venant sans but comme une âme en peine, et me sentant consumer par une fièvre sans intermittence que j'aurais voulu enflammer davantage pour qu'elle m'emportât. Ma mère voyait bien que je me laissais dépérir, et, malgré son air résigné, elle s'alarmait sérieusement. Elle m'engageait à me distraire et à faire des visites dans nos environs; mais je ne voulais plus sortir du ravin de La Roche. A toute heure, à tout instant, j'attendais avec opiniâtreté, et pourtant sans espoir, une lettre de Love. C'en était fait, elle ne m'écrivait plus.

Un jour M. Louandre, qui, grâce aux dernières circonstances, était devenu notre ami le plus intime, me prit en particulier dans la *chambre d'honneur*. — Je ne suis pas content de vous, me dit-il : vous vous tuez; vous en avez le droit quant à vous, et c'est votre affaire, mais vous n'avez pas le droit de tuer votre mère; donc vous êtes forcé de ne pas user du droit que vous avez sur vous-même. Sortez si vous pouvez de ce dilemme. Voyons, que prétendez-vous devenir? La situation telle qu'elle est ne peut se prolonger, à moins que vous ne soyez un mauvais fils. Vous allez me dire pour la vingtième fois que vous attendez l'avenir, et que vous ne voulez pas perdre la dernière lueur d'espérance. Eh bien! comme cette lueur

d'espérance, au lieu de vous soutenir, vous paralyse, il faut que vous sachiez la vérité, et je prends sur moi de vous la dire. Tout est fini entre miss Butler et vous. Votre mère lui a écrit pour l'engager à se prononcer et à ne pas vous laisser dans une expectative funeste à votre santé, à votre caractère, à votre dignité. C'est M. Butler qui a répondu, et j'ai là sa lettre.

J'étais si malheureux que je reçus ce dernier coup sans paraître le sentir. Je pris la réponse de M. Butler et j'essayai de la lire; mais elle était en caractères tellement hiéroglyphiques que je ne saisissais que des commencemens de phrases ou des mots sans suite. Je n'ai jamais souffert comme je souffris en essayant de déchiffrer cette écriture impossible. J'étais comme dans un de ces rêves où l'on voit trouble au physique et au moral, où l'on se sent étouffé et emprisonné par un nuage qui vous suit et vous presse, en quelque endroit que l'on se mette pour s'en délivrer. Ma sentence était sous mes yeux, mais c'était comme un mystère impénétrable dont je ne pouvais saisir ni les causes ni les motifs. Je rendis la lettre à M. Louandre en lui disant : — Je ne peux pas lire; mais qu'importe? Je suis condamné sans appel, n'est-ce pas?

— Je ne m'étonne pas, reprit-il, que vous ne puissiez venir à bout de déchiffrer ce grimoire à première vue. J'y ai mis trois jours, et enfin je le sais par cœur. Le voici mot à mot : « Madame la comtesse, j'ai hâte de répondre à la lettre excellente et pleine de sagesse que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire. La santé de mon fils se rétablit de jour en jour; mais dès que je fais la moindre tentative pour le ramener aux sentimens que lui dicteraient la raison et l'amour fraternel, de nouvelles crises se déclarent. Le pauvre enfant accepte tout et jure de se soumettre; mais le mal physique est tellement lié chez lui à cette malheureuse jalousie, qu'il paie cruellement ses efforts pour la combattre. La situation où nous étions en quittant la France n'est donc que bien faiblement modifiée et menace de se prolonger indéfiniment. C'est pourquoi, navré comme vous, madame, de la douleur de votre cher et bien-aimé fils, mais jaloux de mériter par ma franchise la confiance dont vous daignez honorer ma fille et moi, je viens, en son nom et au mien, rendre à monsieur votre fils et à vous la parole qu'il nous avait donnée. »

Il y avait ensuite une page entière de regrets, de témoignages d'estime et de bons conseils pour moi; mais je n'entendais plus, je crois même que je n'avais rien entendu du commencement, et que la phrase qui consommait la rupture était la seule qui m'eût frappé. J'étais comme hébété. Je me souviens que je regardais les peintures du panneau boisé placé vis-à-vis de moi, suivant de l'œil avec une

attention puérile les sujets imités de Callot, comme si je les eusse vus pour la première fois. Il y avait surtout un signor Pantalon qui, vêtu d'une simarre noire sur des chausses rouges, le corps plié en avant et le bras étendu comme pour une démonstration péremptoire, s'empara de mon hallucination. Je crus voir, à la place de son profil barbu, la tête et le profil de Junius Black, et ce que me lisait M. Louandre, je m'imaginai l'entendre sortir de la bouche du personnage de la muraille. Ce fut au point que, la lecture finie, je me retournai vers le notaire avec étonnement, et lui fis une question qui l'étonna tout autant lui-même.

— Que me dites-vous là? s'écria-t-il en me secouant le bras. Est-ce que vous rêvez? M. Black n'a en effet aucun droit, aucune envie, je pense, de se mêler de vos affaires. Ce n'est pas une lettre de Black que je viens de vous lire, c'est une lettre de M. Butler en personne; voyez la signature.

Je ne fis pas la moindre objection, et je demandai seulement ce que ma mère exigeait de moi. Sauf à consentir à de nouveaux projets de mariage, j'étais résigné à tout ce qu'il lui plairait de m'ordonner.

— Votre mère, répondit M. Louandre, comprend fort bien que vous ne puissiez songer au mariage d'ici à un certain temps. Elle veut qu'à tout prix vous preniez de la distraction. Que voulez-vous faire? Si vous manquez d'argent, nous vous en trouverons. Voulez-vous retourner à Paris? Je sais bien, par mon fils qui s'y est trouvé en même temps que vous et qui est un garçon rangé, lui, qu'il y a là pour vous des remèdes dangereux; mais si vous en avez abusé une fois, ce n'est pas une raison pour recommencer, et votre mère, qui m'a paru tout savoir sur ce chapitre, aime encore mieux vous voir faire des folies que de vous laisser tomber en consomption. Partez donc, prenez trois maîtresses, s'il vous les faut, et revenez bientôt, comme vous êtes déjà revenu, raisonnable et disposé à prendre la vie comme tout le monde est forcé de la prendre.

— Non, répondis-je, je n'irai pas à Paris, et je ne prendrai pas une seule maîtresse. A l'heure qu'il est, le plaisir que l'on trouve avec les femmes sans cœur, et que l'on pourrait appeler la mimique de l'amour, me conduirait à l'exaspération. Paris est trop près de Londres; je ne pourrais pas m'empêcher d'aller à Londres. Je resterai ici, ou du moins j'essaierai d'y rester et de prendre mon parti. Rassurez ma mère : je soignerai ma santé; je prendrai tout le quinquina qu'il lui plaira de me doser, et pourvu que je me porte bien et que j'agisse comme un homme qui a son bon sens, qu'importe le reste?

J'espérais tenir ma parole, mais je ne la tins qu'à demi. Je soignai

ma santé, qui se rétablit à peu près. Je gardai un silence absolu sur moi-même, et je parus avoir l'esprit présent et la tête saine. Cependant je ne me consolais pas, et par momens je me sentais devenir fou. Je me cachais dans les grottes voisines du château, et là, dans l'ombre, assis sur une grosse roche brute qui occupait le centre de la crypte principale et qui avait peut-être servi de trépied à quelque pythonisse gauloise, j'évoquais le fantôme de Love, et je me mourais d'amour en cherchant à le fixer et à le saisir.

L'hiver fut horrible. Bien que l'abri du ravin nous adoucît la rigueur du climat environnant, on gelait dans les appartemens mal clos du manoir, et, quoique très habitué à tout supporter, je sentais le mal-être extérieur réagir sur mon âme. Je faisais de grandes courses sur la neige qui couvrait les plateaux. Un jour, je gravis avec des peines inouies le cratère de Bar pour revoir les buissons où j'avais embrassé Love pour la dernière fois. Coupé en deux par la bise, je sentais mes larmes geler dans mes yeux et ma pensée se glacer dans mon cerveau.

Enfin je reconnus que cette passion devenait une monomanie, et que je n'avais pas en moi les forces suffisantes pour m'y soustraire. Ma conscience me disait pourtant que j'avais fait mon possible, et ma mère, qui le voyait bien, me rendait justice. Nous nous trompions, elle et moi, en ce que nous ignorions le remède. Il eût fallu travailler, et je travaillais assez assidûment; mais mon éducation première ne m'avait pas appris à travailler avec fruit, et ma mère ne savait pas plus que moi quelle intime relation existe entre la lumière qui se fait dans l'esprit et le rassérénement qui peut s'opérer dans le cœur. Mes études me semblaient arides : je les poursuivais comme une tâche volontaire, comme un certain nombre d'heures arrachées de vive force, chaque jour, à l'obsession de mon chagrin; mais je ne les aimais pas, ces études sans lien et sans but. Elles me donnaient les accablemens de la fatigue sans me verser les douceurs du repos.

Et pourtant j'avais entendu Love vanter les bienfaits du travail et dire devant moi, en parlant de son père, que toutes les peines de l'âme cédaient devant une conquête de la science. Je lui en voulais d'être si croyante à cette sorte de religion où on l'avait élevée. J'enviais le sort de M. Butler, qui était capable de tout supporter et de tout oublier pour une heure de recueillement ou de contemplation. Mes résumés intérieurs ne m'apportaient pas cette joie tranquille et profonde que je lui avais vu savourer en disséquant un insecte ou en interrogeant les veines d'une roche. J'apprenais cependant beaucoup de choses techniques, et, guidé par une sorte d'instinct dont je ne voulais pas me faire l'aveu à moi-même, je me rendais

capable de ne plus mériter les sourires de pitié de Junius Black et de devenir utile à M. Butler. Malheureusement je ne voyais pas Dieu comme il le voyait, lui, à travers les merveilles et les suprêmes révélations de la nature. J'en étais à ce degré d'instruction où l'on n'est encore occupé qu'à battre en brèche les croyances du passé, et où la constatation des faits naturels vous conduit à des conclusions matérialistes d'une froideur désespérante.

Il faut croire que, malgré mon abattement, je conservais un reste d'espoir, car un jour, en apprenant de M. Louandre qu'il était question de mettre Bellevue en vente et de faire transporter en Angleterre les riches collections de M. Butler, je reçus un grand choc dans tout mon être, et m'imaginai que je le recevais pour la première fois. Je pris alors mon parti de changer radicalement les conditions d'une existence que je ne pouvais plus supporter. Ma mère elle-même m'en suppliait, et on me trouva les fonds nécessaires pour un voyage de quelques mois; mais au moment où l'animation des préparatifs m'avait rendu une sorte d'énergie, ma pauvre mère tomba dangereusement malade. Dès lors tout projet fut abandonné, car le mieux qui pût arriver à ma mère, c'était de rester infirme. Je la soignai avec un dévouement et une assiduité qui ne me coûtèrent aucun effort. Je ne me sentais plus jeune, et il me semblait que l'inquiétude et la douleur étaient fatalement mon état normal. En voyant souffrir cette pauvre mère, je compris combien je l'aimais, et l'amertume qui m'était restée contre miss Love se dissipa devant la révélation de mon propre cœur.

Ma mère ne m'avait pas toujours compris, et jamais elle n'avait voulu se faire connaître à moi; mais elle m'avait toujours chéri sans partage en ce monde. Je n'avais dans son cœur pour rival que le souvenir de mon père. Ses derniers momens furent comme partagés entre la joie de l'aller retrouver et le chagrin de me quitter. Après avoir langui trois mois dans cette *chambre d'honneur* d'où elle n'avait plus la force de sortir, elle s'éteignit dans mes bras, et je restai seul au monde. Alors je sentis une sorte de joie amère et farouche de n'avoir plus rien à aimer et à ménager. Je partis brusquement sans faire d'adieux à personne, et j'écrivis de Marseille à M. Louandre pour le prier d'affermer ma terre à quelque prix que ce fût. Je croyais fermement ne vouloir plus remettre les pieds dans un pays où j'avais tant souffert.

GEORGE SAND.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

L'ASTRONOMIE

AUX ÉTATS-UNIS

L'OBSERVATOIRE DE CAMBRIDGE ET WILLIAM BOND.[1]

L'astronomie tient la primauté parmi les sciences : tous les écrivains qui ont essayé de présenter une classification philosophique de nos diverses connaissances lui ont accordé sans réserve cette suprématie que le sentiment populaire a depuis longtemps consacrée. Tandis que les autres sciences ont pour théâtre étroit la terre et ne s'occupent que des corps inorganiques ou organisés qui s'y rencontrent, l'astronomie étudie la planète dans ses rapports avec le reste de l'univers, elle nous fait pénétrer à la fois dans l'infini de l'espace et dans l'infini du temps. Notre globe n'est pour l'astronomie qu'une chétive unité dans le nombre illimité des corps célestes; nous jetant hors des bornes de l'univers visible, elle nous permet de découvrir des mondes nouveaux par-delà ceux qui illuminent le firmament. Si la raison pure conçoit spontanément l'infini, l'astronomie est l'unique science qui puisse nous fournir des impressions capables de traduire cette grande et presque effrayante pensée. Aussi est-elle la science favorite des philosophes, qui ne se lassent point de lui emprunter des comparaisons, des argumens et des images. Par le côté pratique, elle se mêle à tous les détails de notre vie, puisqu'elle nous apprend à mesurer l'étoffe dont toutes nos actions sont faites, le temps. Qui nous fournit les

(1) *Annals of the Observatory of Harvard College*, Boston.

notions à l'aide desquelles nous nous orientons? Le soleil et le monde étoilé. Imaginez un instant que nous n'ayons ni nord, ni sud, ni orient, ni occident : comment la navigation sera-t-elle possible, partant le commerce, les voyages, tout ce que l'homme gagne en changeant simplement de place sur notre globe?

L'astronomie est de plus le centre et comme l'âme de tout mouvement scientifique; c'est elle qui a suscité les plus grands progrès de la physique, qui a présidé de tout temps au développement des mathématiques. Les observatoires sont ainsi les véritables temples de la science : dans ces retraites silencieuses et fermées au vulgaire se poursuit la nuit comme le jour l'éternelle étude de la nature sidérale; des générations d'observateurs patiens s'y transmettent d'âge en âge les nombres énigmatiques avec lesquels ils écrivent l'histoire du monde. Si grand est mon respect pour ces hautes recherches, que je n'ai jamais passé sans émotion le seuil écarté d'une de ces demeures. Les spectacles étranges qu'on y contemple, ces pâles lueurs qui se dissolvent en étoiles sous le grossissement des télescopes, le disque lunaire froid et désolé, Saturne et son mystérieux anneau, la solennelle précision des mouvemens célestes, le battement régulier des pendules qui comptent non plus l'heure de nos plaisirs et de nos peines, mais la marche des mondes, tout y excite fortement l'imagination et la transporte vers les plus hautes pensées. La place que tient l'astronomie parmi les objets de notre vénération est si élevée, que les astronomes nous paraissent d'habitude plus grands que les autres savans. Combien de noms, même parmi les plus illustres, ne fait point pâlir celui de Galilée ou de Newton? De telles gloires ont en partage quelque chose de l'immobilité et de l'éternité des phénomènes sur lesquels ces grands génies se sont exercés. Pendant la ferveur de la jeunesse, celui qui étudie les sciences se figure volontiers l'astronome comme un sage, vivant loin des hommes, absorbé dans la contemplation des phénomènes célestes, sans autre passion que la recherche des vérités éternelles, inaccessible à la haine, à la rancune, à l'envie, qui remplissent de leur venin les âmes vulgaires. Si de tristes exemples sont propres à détruire une semblable illusion et nous offrent le plus éclatant divorce « d'un grand talent et d'un beau caractère, » nous trouvons pourtant dans l'histoire scientifique quelques figures harmonieuses qui réalisent l'idéal que je viens de tracer.

L'une des plus pures est assurément celle de M. William Bond. Ce savant américain, dont le nom n'est en Europe connu que des astronomes, est l'objet parmi ses compatriotes d'une estime universelle et bien méritée. Raconter les principaux travaux de ce patient et

modeste observateur, ce sera retracer les débuts de la science astronomique aux États-Unis et assister à ses premiers triomphes. Du jour où s'est élevé l'observatoire de Cambridge, près de Boston, dans cette université de Harvard qui est le centre intellectuel de la Nouvelle-Angleterre, le mouvement scientifique a pris aux États-Unis une allure nouvelle et plus indépendante. Ces établissemens astronomiques sont aujourd'hui indispensables à toute nation qui se dit civilisée ou aspire à ce titre; la Russie, toujours jalouse d'imiter en tout point les nations occidentales, a élevé à Poulkova un véritable monument, dont la splendeur et la perfection dépassent tout ce que l'on connaissait en ce genre. Les États-Unis ne pouvaient rester longtemps en arrière, et la munificence des individus devait y tenir lieu de la munificence royale, qui en Europe a de tout temps doté les observatoires. Où la géodésie, cette sœur cadette de l'astronomie, pourrait-elle trouver un théâtre plus vaste que le nouveau continent, qui se découpe en états chaque année plus nombreux? De quelle importance les observations nautiques ne sont-elles pas pour une nation dont le commerce s'agrandit sans cesse, et qui porte le pavillon étoilé dans toutes les mers! Mais ces besoins ne furent pas toujours sentis aussi vivement qu'aujourd'hui, et pendant longtemps d'ailleurs les colonies anglaises de l'Amérique, même après qu'elles eurent conquis leur indépendance, continuèrent à rester sur ce point dépendantes de l'ancienne métropole. Dans le siècle dernier, nous n'avons à enregistrer que bien peu d'observations astronomiques faites sur le nouveau continent. En 1761, M. Winthrop, professeur à l'université de Cambridge, allait à Terre-Neuve pour observer le transit de Vénus sur le soleil. En 1780, le professeur Williams, appartenant à la même université, observait une éclipse de soleil à Penobscot. Pendant longtemps, la guerre et les agitations qui l'accompagnent interrompirent le cours des études scientifiques : il est des momens où un peuple doit tout oublier pour ne songer qu'à son indépendance, où il devient nécessaire qu'il sacrifie le présent à l'avenir, qu'il sache renoncer aux arts, aux lettres, à la science, aux satisfactions les plus élevées de l'esprit, pour ne point perdre des droits auxquels toute vie intellectuelle et morale ne saurait longtemps survivre.

Le calme revenu, les esprits purent se tourner vers de nouveaux objets : à cette période appartient le nom du docteur Bowditch, qui traduisit et commenta les ouvrages de notre célèbre Laplace, et contribua ainsi à répandre aux États-Unis le goût de l'astronomie; mais les premières découvertes astronomiques faites sur le continent américain furent dues à William Bond. Né en 1789 dans l'état du Maine, à Portland, il fut élevé dans les écoles publiques de Bos-

ton; la pauvreté de ses parens ne lui permit pas d'y rester longtemps, et il dut, fort jeune encore, entrer comme apprenti dans l'atelier de son père, qui exerçait l'état d'horloger et réglait habituellement les chronomètres des vaisseaux du port. La vocation du jeune Bond pour l'astronomie se marqua de très bonne heure, car à cette époque il imaginait déjà des appareils pour prendre des mesures dans le ciel, afin de contrôler la marche des chronomètres. Il notait le passage des astres au méridien, en les observant par une ouverture qu'il avait pratiquée dans le mur de sa maison. Il n'avait alors pas tout à fait dix-sept ans; une éclipse totale de soleil, qui eut lieu en 1806 aux États-Unis, attira plus vivement encore son attention vers les phénomènes célestes; en 1811, il découvrit le premier en Amérique la fameuse comète qui est restée si célèbre, et publia à ce sujet quelques observations qui furent consignées dans les mémoires de l'académie américaine avec des remarques de M. Farrar, alors professeur à Cambridge. Le docteur Bowditch donna des encouragemens au jeune astronome et lui fit confier en 1815, par *Harvard College*, une mission importante en Europe. Bond fut chargé d'inspecter les observatoires anglais de Greenwich, de Richmond et de Slough, et de faire un rapport sur la construction de ces établissemens, sur les instrumens, sur les perfectionnemens les plus récens de l'astronomie d'observation. Il s'acquitta consciencieusement de cette tâche, et à son retour construisit un modèle de dôme mobile pour une lunette équatoriale. Il établit ensuite, sur l'échelle la plus modeste, un petit observatoire où il commença d'étudier les occultations et les éclipses.

Quand le gouvernement des États-Unis envoya dans les mers du sud l'expédition du commodore Wilkes, il confia à M. Bond le soin de faire des observations pareilles à celles que les officiers de l'escadre étaient chargés de recueillir pendant leur voyage : ces observations devaient embrasser la météorologie, le magnétisme, les culminations lunaires, les éclipses des satellites de Jupiter. M. Bond n'avait alors que son petit observatoire à Dorchester; le vénérable Josiah Quincy, président de l'université de Cambridge, lui proposa d'y transporter ses instrumens, et mit à sa disposition ce que l'université possédait elle-même. M. Quincy songeait déjà à fonder un véritable observatoire et à doter sa patrie d'une institution qui lui faisait défaut. Il accompagna sa proposition des offres les plus généreuses, s'engageant à fournir à M. Bond une maison, et s'inscrivant en tête d'une souscription dont il destinait le produit à l'érection d'un observatoire véritable. La modestie de M. Bond recula devant la position officielle qui lui était offerte. Qu'avait-il été jusque-là? Un simple artisan, voué par goût à l'astronomie. Ses habitudes

étaient si simples, il redoutait si vivement la responsabilité et se défiait tellement de ses forces, qu'il refusa longtemps la proposition de M. Quincy. On parvint pourtant à vaincre ses scrupules, et il transporta ses instrumens à Cambridge; sur la maison qu'on lui donna fut élevé un dôme mobile. En 1837, l'observatoire était terminé; on y installa une lunette des transits, un télescope réflecteur de cinq pieds, deux télescopes à réfraction de 46 pouces, une aiguille d'inclinaison magnétique de notre constructeur français Gambey et trois magnétomètres de Lloyd, destinés à la mesure des élémens variables du magnétisme terrestre. Ces derniers instrumens sortaient des ateliers où l'on avait construit tous ceux qui servent aux observations faites dans le grand réseau magnétique anglais, qui comprend Greenwich en Angleterre, Toronto au Canada, l'île Sainte-Hélène, l'observatoire du Cap de Bonne-Espérance, ceux de Bombay, de Madras, de Singapour et de Hobart-Town dans l'île de Van-Diémen.

L'élan donné à la science astronomique et à la météorologie dès l'arrivée à Cambridge de M. Bond eut les plus heureux résultats. En 1825, M. John Quincy Adams, étant président de la république, avait demandé au congrès d'établir un observatoire national, et comparait avec regret la situation des États-Unis sous ce rapport à celle de l'Europe, où l'on ne comptait pas moins de cent trente observatoires, tandis que l'Amérique n'en avait aucun. La proposition du président ne trouva aucun écho; mais après l'installation de M. Bond à Cambridge, le congrès, convaincu, quoique un peu tard, de l'utilité de la science astronomique, décréta en 1842 l'établissement d'un observatoire national à Washington. Malgré l'importance de cet observatoire, Cambridge est demeuré et restera sans doute encore longtemps le véritable centre des études astronomiques aux États-Unis.

Le premier observatoire de M. Bond, établi dans une maison particulière, était tout à fait insuffisant; il ne possédait ni instrument parallactique ni micromètre de précision. En 1843, une magnifique comète excita vivement la curiosité des habitans de la Nouvelle-Angleterre, et les astronomes de Cambridge ne purent l'observer qu'avec des instrumens insuffisans. Le public intelligent de Boston reconnut la nécessité de faire quelques sacrifices pour donner à l'observatoire de l'université les grands instrumens désormais nécessaires aux études astronomiques. Une souscription destinée à l'achat d'un grand télescope eut bientôt couvert la somme de 100,000 fr. Il fut décidé qu'on achèterait un télescope à réflexion, monté comme ceux de Poulkova et de Dorpat, et l'exécution en fut confiée à MM. Merz et Malher, de Munich, les habiles successeurs de Fraünho-

fer. Un nouvel observatoire fut établi au sommet d'une légère colline qui domine tout le pays voisin, et on y transporta avec les anciens instrumens le nouveau télescope, dont la perfection fut bientôt mise à l'épreuve. M. Bond s'en servit en premier lieu pour étudier les nébuleuses d'Andromède et d'Orion, qui ont été en quelque sorte les derniers retranchemens de l'ancienne théorie des nébuleuses. On avait admis qu'il existe dans l'espace une matière diffuse, nébuleuse, qui se condense progressivement en soleils et en planètes; mais d'année en année on vit un plus grand nombre des nébuleuses célestes se diviser dans le champ des télescopes, ou, comme on dit dans la langue astronomique, se résoudre en étoiles distinctes et séparées. On ne put pendant longtemps reconnaître de points isolés dans les nébuleuses d'Orion et d'Andromède. Quand lord Rosse lui-même dirigea son télescope monstre, dont le miroir a jusqu'à six pieds de diamètre, sur Orion, il n'y aperçut d'abord rien : ce n'est que plus tard qu'il vit dans le trapèze et aussi dans le reste de la nébuleuse une masse d'étoiles, et constata tous les signes de la résolution. Ce que l'instrument sans pareil de lord Rosse avait permis d'apercevoir fut confirmé par M. Bond : non-seulement il distingua les étoiles de la partie qu'on nomme le trapèze, mais il vit toute la nébulosité voisine du trapèze se décomposer en un amas stellaire.

L'admirable télescope de Cambridge fut ensuite appliqué à l'étude détaillée de la planète Saturne : M. Bond recueillit sur ce singulier corps céleste des observations d'une importance capitale, qui sont réunies dans un volume des annales de l'observatoire astronomique de *Harvard College*. On sait que l'anneau de Saturne fut aperçu pour la première fois par Galilée : si les anciens en avaient connu l'existence, on peut présumer que ce phénomène sans pareil eût exercé vivement leur imagination et fourni de gracieux symboles à leur mythologie. Galilée n'aperçut pas l'anneau avec netteté, il ne vit que les extrémités de ce qu'on appelle les deux anses, et les prit pour deux petites étoiles voisines de la planète. « Ce sont, écrivait-il dans son langage coloré, deux serviteurs qui aident le vieux Saturne à faire son chemin et restent toujours à ses côtés. » Depuis ce moment, Saturne n'a pas cessé de mettre à la torture l'esprit des astronomes. Galilée lui-même, voyant disparaître les deux anses, sans doute à cause du mouvement de l'anneau qui se dérobait graduellement en présentant une section de plus en plus mince, cessa par dépit de s'en occuper. Le même phénomène révéla au contraire à Huyghens, en 1659, le secret de Saturne. Huyghens comprit qu'on ne pouvait s'expliquer la disparition des anses qu'en supposant Saturne enveloppé d'un anneau lumineux, sorte d'équateur extérieur qui se présente à l'observateur terrestre comme une ellipse très

aplatie, en lui offrant tantôt un côté de sa surface, tantôt l'autre côté. Peu à peu on pénétra dans les détails de ce qu'on pourrait appeler le monde saturnien, comme on a souvent dit, en parlant de Jupiter et de ses satellites, *mundus Jovialis*. Un prêtre d'Avignon, Gallet, découvrit en 1684 que Saturne n'est pas placé exactement au centre de l'anneau, mais que celui-ci est légèrement excentrique. L'anneau que Huyghens croyait simple se dédoubla devant Dominique Cassini en 1675, et plus tard William Herschel décrivit avec soin les deux anneaux, librement suspendus et séparés par un espace obscur. Nous en connaissons aujourd'hui parfaitement les dimensions : la distance de la planète à l'anneau lumineux intérieur est de 9,304 lieues; les deux anneaux forment une espèce de ceinture double lumineuse qui n'a que 100 lieues environ d'épaisseur, bien que la largeur totale atteigne jusqu'à 11,918 lieues. Le 11 novembre 1850, M. George Bond, le fils et le collaborateur de M. William Bond, découvrit entre l'anneau intérieur et le corps de la planète un troisième anneau beaucoup plus sombre que les deux autres et pareil à une espèce de voile lumineux. Une ligne noire sépare cette bande sombre du deuxième anneau. Plusieurs observateurs ont aperçu des lignes noires et des divisions sur les anses des anneaux lumineux : les nombreux dessins qui accompagnent le beau mémoire de M. G. Bond en montrent fréquemment; ainsi nous y voyons parfois jusqu'à trois lignes noires bien définies sur l'anneau lumineux extérieur, et souvent on voit un très grand nombre de subdivisions très rapprochées marquées sur la partie intérieure du deuxième anneau lumineux.

De quelle façon peut-on concevoir que cette grande ceinture isolée, suspendue autour de Saturne, puisse se tenir en équilibre? Pour faire comprendre les difficultés qui enveloppent cette question, je ne puis mieux faire que d'emprunter à l'un des maîtres de l'astronomie moderne le passage suivant : « Pourquoi une clé de voûte, dit M. Arago, n'obéit-elle point à l'action de la pesanteur terrestre qui la sollicite à tomber? C'est que, par sa forme, elle ne pourrait se détacher de la voûte qu'en écartant les deux voussoirs voisins avec lesquels elle est en contact. Sa tendance à tomber vers le centre de la terre se transforme donc en deux pressions exercées à droite et à gauche sur les deux voussoirs voisins; mais sur une voûte qui ferait, à une certaine hauteur, le tour entier de la terre, chaque voussoir pouvant être considéré comme clé de voûte, l'ensemble de l'édifice resterait donc intact, toutes les pressions dont nous avons parlé s'équilibrant entre elles réciproquement. Ainsi l'existence momentanée d'une voûte formant une couronne équatoriale autour de la terre, et sans appui ou pied-droit,

n'aurait rien qui ne fût conforme aux principes élémentaires de la mécanique. Il faut seulement remarquer que si l'on voulait que cette voûte restât en équilibre, il faudrait que toutes ses parties fussent également attirées par la terre, ce qui constituerait évidemment un état d'équilibre instable, lequel pourrait être dérangé par mille circonstances, par le passage accidentel d'une comète, ou même par l'action régulière de la lune. Ces causes perturbatrices précipiteraient ce pont sur la terre. Ces raisonnemens hypothétiques peuvent être appliqués, en point de fait, à l'anneau qui existe autour de Saturne. » Laplace, en examinant à quelles conditions cet anneau pouvait rester en équilibre stable, a montré qu'il fallait le douer d'un mouvement de rotation assez accéléré pour que la force centrifuge pût contre-balancer dans les diverses parties de l'anneau les effets de l'attraction exercée par le globe saturnien. Il a prouvé, en appliquant à ce difficile sujet la rare pénétration dont il était doué, qu'on peut très bien rendre compte ainsi des légères inégalités de forme de l'anneau saturnien, inégalités qui se révèlent par certains phénomènes lumineux qui deviennent surtout sensibles quand l'anneau est aperçu sur sa tranche. « Ces inégalités, écrivait-il à ce sujet, sont indiquées par les apparitions et les disparitions de l'anneau de Saturne, dans lesquelles les deux bras de l'anneau ont présenté des phénomènes différens. » Il considère les anneaux dont Saturne est environné comme des solides irrégulièrement circulaires qui peuvent être regardés comme autant de satellites annulaires se mouvant autour de la planète à des distances et avec des vitesses inégales. Cette ingénieuse hypothèse s'accorderait bien avec les observations qui nous montrent des lignes noires divisant les anses des deux anneaux lumineux, si ces lignes avaient un caractère de permanence semblable à celle de la bande noire que Herschel aperçut le premier dans la ceinture lumineuse de Saturne; mais il ne paraît pas en être ainsi, et l'on ne peut en réalité considérer l'anneau comme composé d'une succession de ceintures séparées les unes des autres. D'ailleurs une rangée d'anneaux concentriques se trouverait dans un équilibre bien précaire à cause des attractions mutuelles de ces anneaux.

On écarte une grande partie des difficultés que nous venons de signaler en admettant, contrairement à Laplace, comme l'a fait M. G. Bond, que l'anneau de Saturne est fluide, ou du moins n'a qu'une cohérence extrêmement faible. « En effet, écrit M. G. Bond, s'il n'y a pas une cohérence considérable entre les particules, les bords extérieurs et intérieurs de l'anneau n'ont plus nécessairement la même vitesse de rotation. On peut supposer qu'il y ait un flux continuel des particules intérieures vers l'extérieur, de telle façon

que la force centrifuge s'équilibre partout avec les autres forces. Si, à son état normal, l'anneau n'a qu'une division, comme on le voit communément, il peut arriver que, dans des circonstances particulières, la préservation de l'équilibre exige une séparation dans certaines régions soit de l'anneau intérieur, soit de l'anneau extérieur. Que ces séparations demeurent visibles pendant quelque temps et disparaissent ensuite, même quand on observe avec les meilleurs télescopes, c'est une circonstance qu'on peut expliquer en supposant que les causes perturbatrices ont cessé leur action, et que les parties un moment séparées se sont de nouveau rejointes. »

Le professeur Pierce, de l'université de Cambridge, a poussé plus loin encore l'analyse des conditions d'équilibre de l'anneau saturnien : il a montré que la conservation de l'anneau est intimement liée à l'existence des satellites qui circulent autour de Saturne, et que sans eux il se briserait et tomberait sur la planète. Le nombre de ces lunes ou satellites s'élève aujourd'hui jusqu'à huit. L'un de ces satellites, Hypérion, a été découvert en même temps, au mois de septembre 1848, par M. Bond à Cambridge, et par M. Lassell à Liverpool. Les huit lunes ne sont pas une des moindres merveilles du monde saturnien. Quelques-unes opèrent leur révolution autour de la planète avec une extrême vitesse : Mimas, la plus rapprochée, n'emploie que vingt-deux heures et demie pour faire un tour entier. Qu'on imagine notre lune passant par toutes ses phases dans l'espace d'un seul jour!

L'étude de notre système planétaire, qu'on pourrait croire complète, s'enrichit encore sans cesse. Les observations de MM. Bond sur Saturne tiennent une place très honorable parmi les travaux destinés à nous faire connaître en détail le système des corps célestes dans lequel notre terre a sa place; mais l'addition la plus importante faite, à notre époque, à ce système a été, comme on le sait, la découverte de la planète Neptune, due à M. Leverrier; si grande est la perfection des instrumens modernes, qu'on a déjà réussi à découvrir les satellites de cette planète lointaine, qui met plus de cent soixante quatre ans à tourner autour du soleil. M. Lassell, de Liverpool, reconnut le premier en 1847, au mois d'août, un satellite de Neptune, et cette découverte fut confirmée à la fois, au mois de septembre de la même année, et par M. Struve, le directeur de l'observatoire de Poulkova, et par M. Bond à Cambridge.

J'arrive maintenant à un nouvel ordre de travaux. Un des objets qui attira le plus vivement l'attention de l'astronome américain fut l'emploi de l'électricité pour enregistrer les observations astronomiques. On sait qu'un des élémens de la position respective des astres s'évalue en notant les heures exactes auxquelles ils viennent suc-

cessivement passer dans le plan méridien, c'est-à-dire dans le plan qui de l'observateur s'étend jusqu'à l'axe immobile autour duquel nous voyons les corps célestes accomplir leur révolution en vingt-quatre heures. Quand une étoile vient passer au centre de la lunette avec laquelle on l'observe, on note l'instant fugitif de son passage. Pour cela, on peut employer diverses méthodes. Voici en quoi consiste la plus ordinaire : pendant que l'astronome a l'œil à la lunette, un aide observe le chronomètre; au moment précis où le premier voit l'étoile devant le fil (1), il articule un son, et le second note aussitôt le temps. Il y a un léger intervalle inévitable entre les impressions des deux observateurs, et l'on peut d'autant moins en tenir compte qu'il est évidemment variable, non-seulement entre des personnes différentes, mais encore avec les mêmes personnes, à des momens divers. Les perceptions ne sont pas toujours également rapides; la voix et le regard ne suivent l'impulsion de la volonté qu'avec une complaisance incertaine et très changeante.

L'observateur peut aussi compter lui-même les battemens du pendule et estimer la fraction de seconde écoulée au moment précis du passage, ou bien la distance de l'astre au point de croisement des fils d'abord d'un côté, puis de l'autre, quand deux battemens successifs se font entendre; mais ces résultats varient de même toujours d'un observateur à l'autre. A Cambridge, on a employé longtemps un chronomètre à demi-seconde, mis préalablement d'accord avec le pendule astronomique. On n'avait ainsi à estimer qu'une fraction de demi-seconde; mais l'observation était entachée ordinairement d'une erreur qui tenait à la différence de marche du chronomètre portatif et du pendule.

La méthode électro-magnétique laisse bien loin derrière elle en précision toutes celles qu'on vient d'énumérer, et les perfectionnemens qui en ont rendu l'emploi très facile sont dus presque entièrement à William Bond. Au moment où il aperçoit l'étoile, l'astronome, dans cette méthode, n'a qu'à presser légèrement un petit bouton, et une marque est instantanément laissée sur un papier qui se déroule avec une vitesse constante, et sur lequel se trouvent tracées d'avance des divisions correspondantes aux heures, aux minutes et aux secondes; de cette façon, chaque astre au moment de son passage s'inscrit en quelque sorte mécaniquement à la place horaire qu'il occupe dans l'immense cadran des cieux, et l'on peut dresser

(1) On comprend que, les lunettes astronomiques ayant un certain diamètre, la ligne idéale qui joint l'œil de l'observateur aux étoiles doive occuper une position invariable dans le tube de la lunette : c'est ce qu'on obtient en plaçant au foyer de la lunette des fils croisés d'une extrême finesse; l'instant précis de l'observation est alors celui où l'étoile vient passer devant le point de croisement des fils.

des tableaux du ciel par zones, bien supérieurs à tous les anciens catalogues.

Très préoccupé de faire profiter l'astronomie des progrès récens de la physique, William Bond avait aussi organisé un système d'observations télégraphiques pour déterminer avec exactitude la longitude des divers points de l'Amérique. Il avait prêté beaucoup d'attention aux applications de la photographie à l'astronomie. M. George Bond, son fils, continue à s'en occuper activement, et il a pu appliquer avec succès les procédés photographiques à l'étude des phénomènes astronomiques les plus délicats, notamment à l'observation des mouvemens des étoiles doubles.

Après une carrière si dignement remplie, M. William Bond est mort au commencement de l'année 1859. Son fils, qui si longtemps fut son fidèle collaborateur, est son successeur naturel, et son nom est un sûr garant que l'activité des travaux astronomiques ne se ralentira pas à Cambridge. Le dernier mémoire publié par M. George Bond est des plus remarquables; il est relatif à la comète de Donati, qui à la fin de l'année dernière a fait son apparition dans le ciel au milieu de la curiosité universelle. Les observations recueillies par M. G. Bond en Amérique viennent à propos s'ajouter à celles qui ont été rassemblées en Europe sur cette magnifique comète, et peuvent fournir un nouvel aliment aux discussions pleines d'intérêt qu'ont soulevées dans nos académies les corps errans, qui diffèrent par tant de caractères des corps planétaires dont se compose le cortége du soleil.

Le 2 juin 1858, l'astronome italien Donati découvrit le premier la comète qui, suivant l'usage, a gardé son nom : elle se montra à lui comme une très petite nébulosité faiblement éclairée. Peu à peu la comète présenta une condensation de lumière sensible, et on vit par degrés se définir le noyau. Ce centre de condensation ou point brillant manque quelquefois dans les comètes; pourtant les télescopes puissans réussissent presque toujours à le découvrir. Dans la comète de Donati, le noyau atteignit rapidement un éclat extraordinaire, et sous ce rapport cette comète ne sera sans doute de longtemps surpassée par aucune autre. Autour du noyau d'une comète s'étend une nébulosité que les anciens nommaient la chevelure, et qui va se fondre dans la traînée lumineuse de la queue. La chevelure est en quelque sorte l'atmosphère cométaire du noyau : les dimensions en varient pendant le mouvement du corps errant, et surtout pendant la période où il se rapproche le plus du soleil; elle est le siége des phénomènes les plus étranges et les moins expliqués. Le plus remarquable est la formation d'enveloppes distinctes qui se montrent autour du noyau

central, et qui, prenant leur origine à la surface du noyau, s'en détachent, s'en éloignent de plus en plus, pour être suivies par de nouvelles enveloppes semblables. Qu'on imagine un œuf d'où sortiraient constamment des coques nouvelles, capables de se gonfler, de s'agrandir, et l'on aura quelque idée d'un semblable phénomène : on peut aussi le comparer, pour s'en rendre bien compte, aux ondes circulaires qui se forment dans une eau primitivement tranquille autour d'un point où on laisse tomber une pierre. Quelquefois l'on voit des effluves ou aigrettes de matière nébuleuse brillante partir du noyau, et venir se joindre aux enveloppes en divisant ainsi les espaces annulaires alternativement plus brillans et plus obscurs en compartimens réguliers. Il n'y a plus alors seulement un détachement général de la matière cométaire, qui quitte le noyau central, comme les brouillards, après avoir longtemps rampé dans nos vallées et sur le flanc de nos montagnes, s'élèvent graduellement pour former des nuages; mais il s'opère une sorte d'éruption locale, qui a peut-être une analogie très lointaine avec les éruptions de nos volcans et lance à une grande distance d'immenses volumes de la substance cométaire. Les effluves et les enveloppes lumineuses naissent toujours sur la face du noyau qui se présente au soleil, et du côté opposé à la queue. La matière des enveloppes nébuleuses ne s'éloigne pas d'ailleurs indéfiniment du noyau; mais, repoussée en quelque sorte par le soleil, elle va se perdre dans la queue, qui s'agrandit ainsi continuellement à mesure que le noyau diminue.

Comparons encore un instant, comme tout à l'heure, les enveloppes concentriques dont le noyau est entouré à une série d'ondes qui se propagent dans une eau dormante, à partir d'un point d'agitation central; dès que des ondes semblables viennent toucher au rivage, on sait qu'elles se réfléchissent, et que, revenant sur elles-mêmes, elles continuent à se mouvoir en de nouveaux sens, dans des directions et avec des formes qui dépendent de la configuration même de l'obstacle contre lequel elles sont venues se briser. Les enveloppes cométaires viennent aussi s'arrêter en quelque sorte contre un obstacle invisible; sous l'influence d'une force inconnue, qui sans doute a son origine dans le soleil, elles sont défléchies du côté opposé à l'astre central; à mesure qu'elles sont ainsi déformées, elles s'étendent de plus en plus, et vont se perdre dans la queue. Cet appendice singulier des comètes a été lui-même l'objet de nombreux commentaires : on s'est souvent demandé s'il était plein ou creux, s'il était formé d'une substance assez atténuée pour qu'à travers les immenses espaces qu'il embrasse nous puissions cependant apercevoir des étoiles de faible grandeur, ou si ce phé-

nomène de transparence devait trouver son explication la plus naturelle dans l'hypothèse que la matière cométaire ne formerait qu'une sorte d'immense cornet. Ce qui donne quelque valeur à cette dernière opinion, c'est que les queues, arrivées à un très grand développement, ne sont pas également lumineuses sur toute leur étendue; les deux bords y sont plus brillans que la partie médiane, qui quelquefois est tout à fait obscure. Ce phénomène peut s'expliquer si l'on ne voit dans la queue de l'astre qu'un cône d'une certaine épaisseur, car l'on conçoit bien que dans ce cas les rayons lumineux, en traversant la région qui à nos yeux forme les bords, rencontrent plus de particules cométaires que ceux qui percent la queue de part en part dans la région médiane, de la même façon que, dans notre atmosphère terrestre, un faisceau lumineux venant de l'horizon rencontre plus de molécules aériennes que celui qui descend du zénith.

Il a fallu rappeler toutes ces notions générales pour faciliter l'intelligence des observations curieuses présentées par M. Bond sur la comète de Donati; on va voir de quelle façon elles corroborent ou contrarient les idées théoriques qui généralement sont acceptées dans le monde savant relativement aux phénomènes cométaires. « La grande comète de Donati, écrit M. G. Bond, tient le premier rang parmi toutes les autres par les changemens multipliés et infiniment curieux qui s'y sont produits, et principalement par les exemples complets qu'elle a fournis relativement à l'origine, à la construction et à la dispersion finale d'une succession d'enveloppes. Ces phénomènes se lient intimement au mode de formation de la queue, alimentée par la substance qui est en contact immédiat avec le noyau. L'astronome voit de nuit en nuit l'œuvre d'évolution s'accomplir avec une étonnante rapidité, et il surprend des résultats qui contredisent en apparence les lois les mieux établies de la matière, les lois de la gravitation et de l'inertie. » « Il est bien établi, ajoute-t-il un peu plus loin, du moins en tant que nos moyens actuels d'observation nous permettent d'en juger, que les noyaux seuls des comètes se meuvent en obéissant à la force attractive du soleil et des planètes. Cette propriété, qui a été reconnue constamment et uniformément, n'est pas la moins singulière particularité de la constitution cométaire. D'immenses volumes de matière, provenant apparemment de la substance même du noyau, vont composer la nébulosité enveloppante et la queue; mais dès le moment où ils ont quitté le corps central, le mouvement en devient parfaitement inexplicable, à moins qu'on ne suppose qu'ils sont sous l'influence de lois et de forces qui modifient grandement les effets de la gravitation. »

L'observation des enveloppes lumineuses séparées qui environnent

le noyau des comètes a été faite dès 1811 par Olbers et Herschel le père. Dans la comète de Donati, ce phénomène s'est reproduit sur une remarquable échelle, bien que la nébulosité du noyau fût beaucoup moins étendue que celle de la comète de 1811, et que par conséquent la région où s'engendrent les enveloppes fût beaucoup plus restreinte. M. Chacornac, attaché à l'Observatoire de Paris, y observa la comète avec la grande lunette équatoriale de MM. Secrétan et Eichens, et décrivit ces enveloppes avec beaucoup de précision; il en vit se développer successivement jusqu'à huit. Les descriptions de M. Bond sur le même sujet présentent le plus vif intérêt. « Le soir du 20 septembre 1858, la queue se bifurqua nettement à partir de son origine, et montra deux faisceaux inégaux formant les deux côtés et divisés par un espace noir derrière le noyau... Entre le noyau et le soleil s'interposa une figure obscure en forme de croissant, où la lumière était inégalement distribuée et avait une apparence étrangement confuse et chaotique.» La formation du croissant obscur était comme le signal de la séparation d'une enveloppe qui, en se détachant du noyau lumineux, laissait entre elle et lui un espace plus foncé. Le 23 septembre, voici quels changemens s'étaient opérés : « Le noyau a diminué de grandeur et n'a plus que 1,300 milles de diamètre. La lumière en est extrêmement intense. Autour du noyau est une enveloppe brillante, à 6,400 milles de distance, limitée par une bande noire. La limite d'une seconde et moins brillante enveloppe s'éloigne à 12,800 milles du noyau, et se termine par une arche foncée semblable, au dehors de laquelle est une atmosphère de nébulosité faible et diffuse, qui va en se fondant rapidement. Les contours de toutes ces enveloppes peuvent être suivis sur un arc de 220 degrés ou davantage, mais s'étendent beaucoup plus loin du côté brillant de la queue... Le 25, le noyau se présenta sous un nouvel aspect, et dans la période qui précède le dégagement d'une nouvelle enveloppe. Ceci est peut-être le premier cas où l'on a vu une enveloppe en embryon à la surface du noyau, où l'on a pu en suivre les diverses phases de développement. L'histoire d'une telle enveloppe a une valeur particulière, parce qu'elle nous ouvre un jour sur les mystérieuses actions par lesquelles la queue émane du noyau, sous l'influence stimulante de la chaleur et de la lumière solaire, ou peut-être de quelque émanation inconnue provenant de la même source. Voici quelles étaient les gradations lumineuses reconnaissables aux environs du noyau : l'axe de la queue était formé par une ligne étroite, bien dessinée, noire, allant jusqu'au corps central lui-même. Puis dans l'ordre de rapprochement du soleil venait le noyau, à la veille, pourrions-nous dire, d'une éruption. Dans les conditions d'observation

les plus avantageuses, on voyait deux petits jets de matière lumineuse en sortir de chaque côté, sans doute pour fournir de la substance à la queue, en train de s'étendre très rapidement. En dehors du noyau et de la nébulosité qui en apparence y était attachée, était un espace comparativement obscur, auquel succédaient deux enveloppes brillantes avec des bandes noires intermédiaires, et enfin à l'extrémité s'étendait un voile fin de matière diffuse qui atteignait une distance de 70,000 milles. En comptant l'axe noir et le fond noir du ciel, nous apercevions neuf changemens de lumière et d'ombre d'intensité différente. » L'observateur nous fait assister ici en quelque sorte à la génération des enveloppes; nous les voyons s'éloigner les unes après les autres du noyau, comme feraient de grands nuages détachés de la surface de nos mers, qui s'élèveraient par couches étagées dans l'atmosphère terrestre : les jets latéraux de lumière ou aigrettes brillantes nous donnent des preuves d'émission ou d'éruption de matière cométaire plus locale. Ces descriptions ont un très grand mérite de précision, mais M. Bond les a pourtant, et avec grande raison, accompagnées d'excellens dessins. Ces images sont extrêmement précieuses et sont les meilleurs documens que l'astronomie puisse réunir pour l'histoire de ces astres errans, dont la connaissance est encore si imparfaite.

On s'est aussi occupé assidûment en Europe de recueillir des dessins de la comète de Donati; M. Bulard notamment en a présenté de très remarquables à l'Académie des Sciences. En offrant une série de ces dessins, il faisait l'observation suivante : « Un phénomène bien digne d'attention, c'est l'espèce de phase (1) que le noyau a présentée à l'époque même où la partie médiane de la queue commençait à s'obscurcir. On sait que le noyau d'une comète n'est pas un corps solide comme la lune ou les planètes, qui offrent des phases lorsqu'elles présentent obliquement à l'observateur leur face illuminée par le soleil. La phase que j'ai constatée sur la comète de Donati ne saurait donc s'expliquer par de simples relations de position. »

La question qui vient d'être abordée a une grande importance, car elle se rattache à l'état physique du noyau des comètes. Ces centres de condensation sont lumineux; mais le sont-ils par eux-mêmes ou ne le paraissent-ils, comme la lune et les planètes, que par la réflexion de la lumière solaire? Si les noyaux étaient opaques et empruntaient leur éclat éphémère à l'astre central, ils devraient

(1) Quand un corps sphérique opaque reçoit sur une de ses faces la lumière solaire, l'autre moitié de ce corps reste dans l'ombre. De la terre, la partie éclairée nous apparaît sous la forme d'un croissant qui s'enfle ou diminue graduellement pendant que le corps parcourt son orbite. La lune nous offre un exemple bien familier de ce phénomène dans ce qu'on nomme ses *phases*.

présenter du côté où ils n'en reçoivent pas les rayons une ombre qui, aperçue par un observateur terrestre, dessinerait un croissant obscur sur le côté opposé au soleil. L'épaisseur relative du croissant obscur devrait d'ailleurs se modifier légèrement à mesure que les positions relatives de la lune et de la comète changeraient par rapport au soleil, de même que nous voyons notre satellite entrer dans ses diverses phases pendant qu'il opère sa révolution mensuelle. Mercure, Vénus et Mars nous offrent aussi des phases : on a cru à plusieurs reprises en reconnaître sur des noyaux de comètes. M. Cacciatore à Palerme a donné les dessins de prétendues phases de la comète de 1819; mais Arago, en discutant ses observations, a montré que la forme des ombres indiquées par Cacciatore ne peut guère être mise en harmonie avec la marche même de la comète, et il était disposé à ne voir dans ces taches noires que des irrégularités accidentelles. Arago parvint plus tard à démontrer, par des observations plus décisives, mais d'une nature toute différente, que la lumière des comètes est, au moins en partie, empruntée : il montra en effet que cette lumière jouit des propriétés qui caractérisent la lumière réfléchie et polarisée, comme disent les physiciens, par l'acte de la réflexion; mais cette curieuse découverte n'a enlevé aucune importance aux observations faites en vue de reconnaître dans les comètes l'existence de phases véritables. M. Bond en mentionne quelques-unes; il écrivait dans son observation du 30 septembre 1858 : « Le noyau est tronqué et en forme de demi-lune. L'axe foncé, qui à l'origine est presque noir et a même largeur que le noyau, complète l'analogie avec une *phase* et une *ombre*. Il y a des objections à cette explication, quoiqu'au premier abord elle soit très plausible. Chaque nouvelle enveloppe, à mesure qu'elle émerge du noyau, a une forme de croissant qui rappelle le phénomène des phases, bien qu'elle soit certainement partout traversée par la lumière solaire; une très petite enveloppe, qui resterait encore adhérente au noyau, pourrait ainsi expliquer la forme particulière de ce dernier. L'axe noir tient une trop grande place dans la queue pour qu'on puisse admettre avec quelque probabilité qu'il est causé par l'interposition sur le trajet de la lumière d'un corps aussi petit que le noyau. Il est d'ailleurs courbé, ce qui ne pourrait se produire d'une manière sensible dans une ombre. Peut-être deux phénomènes sont ici superposés : une comparative diminution de nébulosité dans les parties centrales de la queue et une ombre véritable, perceptible seulement à une petite distance, près de la tête de la comète, où en tout cas il faut admettre une concentration de matière nébuleuse suffisante pour qu'une ombre puisse y marquer son contour, si réellement elle existe. » La question des phases cométaires est donc en-

tourée encore d'une grande obscurité, et il faut attendre de nouvelles observations pour décider de la nature physique des noyaux de condensation.

La comète de Donati a présenté un autre phénomène extrêmement curieux, et qui paraît avoir échappé tout à fait aux astronomes européens : c'est la formation de queues supplémentaires. Aux États-Unis au contraire, ce phénomène a été observé non-seulement à Cambridge, mais encore à Albany, dans l'état de New-York, où se trouve l'un des observatoires américains. Parmi les excellentes observations de M. Bond, voici celles qui se rapportent à ce curieux mode de subdivision des queues dans les comètes : « Le 27 septembre, on vit un appendice nouveau sous forme d'un long et étroit rayon partant du côté convexe de la queue; cet appendice ne suivait point la courbure de la queue proprement dite, mais se projetait presque en ligne droite du côté opposé au soleil. Cette apparence, coïncidant avec le détachement d'une nouvelle enveloppe, suggère l'idée que ces deux phénomènes sont de façon ou d'autre en connexion mutuelle... En supposant que la matière qui forme cet appendice se soit échappée dans sa nouvelle direction le 25 du mois, sa vitesse doit avoir atteint huit ou dix millions de milles par jour. D'autres comètes ont montré des rayons semblables. Celle de 1843 en a lancé à une distance beaucoup plus grande. Celle qui apparut en 1744 en avait, dit-on, jusqu'à six, disposés comme un éventail. » On aperçut encore le long rayon étroit et en ligne droite le 2 octobre; deux jours après, au lieu d'un, on en voyait deux, qui avaient chacun plus de cinquante millions de milles de longueur et n'étaient que très faiblement courbés. Le 6 du même mois, « l'un des rayons supplémentaires atteignait encore cette distance et dépassait un peu la queue principale, toujours dans la direction du soleil. D'autres rayons moins parfaitement développés pouvaient être discernés près d'un point où la courbure de la queue principale changeait assez sensiblement. Le 8 octobre, cinq ou six bandes transversales pouvaient être distinguées dans la queue; elles avaient un demi-degré de largeur, des contours nets et bien définis, et ressemblaient parfaitement aux rayons des aurores boréales, sauf l'immobilité, c'est-à-dire l'absence de mouvement sensible à l'œil; elles divergeaient d'un point placé entre le soleil et le noyau... La queue atteignit ses plus grandes dimensions apparentes le 10, et remplissait un arc de 60 degrés, correspondant à cinquante et un millions de milles, ou un peu plus de la moitié de la distance du globe terrestre au soleil. A la distance de 20 ou 30 degrés du noyau, la distribution de la lumière de la queue en bandes parallèles ou légèrement divergentes, alternant avec des espaces foncés, était très

fortement marquée. Ces bandes avaient 5 degrés de large, 20 ou 30 minutes d'épaisseur, et pouvaient avec vérité se comparer ou bien aux rayons qui interrompent souvent la continuité de l'arche d'une aurore boréale, ou à une collection de cinq ou six queues de petites comètes, débris d'une comète plus grande. Quelle qu'en ait été la vraie nature, l'impression faite sur les yeux suggérait cette comparaison. Ces bandes furent visibles pendant deux soirées, mais elles disparurent bientôt à cause de la lumière lunaire. » Il est peu d'observations plus curieuses à citer parmi celles dont les phénomènes célestes ont été récemment l'objet. Pour faire bien comprendre la dernière de ces observations à ceux qui n'ont point vu les dessins de M. Bond, je comparerais volontiers, comme on l'a fait quelquefois, la comète à un grand sabre turc; on verrait alors sur la partie la plus recourbée et la plus large de la lame une série de lignes pareilles à des damasquinures très régulières. Une des pensées que suggère l'aspect de ces bandes alternativement foncées et brillantes dans la queue, c'est qu'un tel phénomène n'est pas facilement compatible avec une hypothèse dont j'ai déjà dit un mot, et qui est généralement admise. Si cette hypothèse était fondée, les queues des comètes ne seraient que d'immenses cornets creux. L'examen de ces bandes, dont la direction n'est point la même que celle de la queue, autorise à croire que ces grandes traînées de matière cométaire ne participent qu'à demi au mouvement général de translation qui entraîne la comète, et peut-être finissent-elles par s'en détacher entièrement pour flotter au hasard dans les espaces interplanétaires. Si les queues laissaient ainsi derrière elles une partie de la matière qui les compose, la masse des comètes devrait sans cesse aller en diminuant. Je mentionne en passant ces conjectures, parce qu'on a quelquefois voulu voir dans les corps qui s'enflamment en tombant dans notre atmosphère des débris ou résidus de comète. Il faut toujours accueillir avec faveur les conceptions qui tendent à unir par des liens nouveaux les phénomènes variés dont l'univers est le théâtre; mais la critique, tout en les enregistrant avec soin, ne doit point en dissimuler la valeur précaire tant qu'elles ne s'appuient point sur des preuves positives.

M. Bond, en fournissant au monde savant ces belles observations sur la comète de Donati, n'a pas cherché à formuler une théorie nouvelle et à embrasser tant de singulières apparences dans une explication synthétique. On peut donc encore répéter aujourd'hui ce qu'écrivait sir John Herschel dans son *Astronomie :* « C'est surtout au point de vue physique que les comètes stimulent le plus vivement notre curiosité. Il y a, sans aucun doute, dans les phénomènes de la formation de leurs queues, quelque profond secret,

quelque mystère de la nature. Peut-être est-il permis d'espérer que l'observation future, aidée de toutes les ressources des spéculations rationnelles et des progrès des sciences physiques (de celles surtout qui traitent des impondérables), ne tardera pas à nous mettre en état de pénétrer ce mystère, et de décider si c'est réellement de la matière, dans le sens ordinaire du mot, qui est ainsi projetée des têtes des comètes avec une vélocité si extravagante, et qui, si elle n'est pas ainsi lancée, est au moins dirigée par le soleil comme d'un point de départ pour les forces qui sont mises en jeu. La question de la matérialité de ces queues se pose surtout fortement devant notre esprit, quand nous considérons le fait de l'aire énorme qu'elles décrivent autour du soleil, au périhélie (1), comme une barre rigide, en dépit des lois de la gravitation, et pour tout dire, en dépit des lois universellement reçues de la mécanique, s'étendant, comme en 1680 et 1843, depuis les régions les plus voisines du soleil jusqu'à l'orbite de la terre, et décrivant ainsi sans se rompre, en moins de deux heures, un angle de 180 degrés. Il semble impossible d'imaginer que ce soit un seul et même objet matériel qui puisse être ainsi brandi dans l'espace. S'il était permis de penser à quelque chose de semblable à une *ombre négative*, à quelque impression momentanée faite sur l'éther lumineux derrière la comète, une telle conception satisferait assez bien à l'impression que ces phénomènes produisent irrésistiblement sur notre esprit; mais cette modification de l'éther, si extraordinaire qu'on veuille l'imaginer, ne rendra jamais compte des innombrables détails de toute nature qui, dans la marche des comètes, viennent tous se heurter irrésistiblement aux notions fondamentales de la mécanique. »

Les difficultés dont la théorie des comètes est entourée apparurent bien clairement dans la discussion qui s'éleva sur ce point, l'an dernier, à l'Académie des Sciences de Paris, entre M. Leverrier et M. Faye. Ce dernier présenta d'ingénieuses considérations sur les phénomènes cométaires. Le point de départ de cet intéressant débat était une communication du célèbre astronome de Berlin, M. Encke, relativement à la comète, à très courte période, qui porte son nom, et qu'on appelle aussi souvent la comète des douze cents jours, parce qu'elle met ce temps à tourner autour du soleil. Dès 1819, le savant astronome avait constaté que la période diminue d'année en année, et avait expliqué cette accélération par l'hypothèse d'un fluide ou milieu résistant répandu dans les espaces interplanétaires. Le temps de la révolution depuis

(1) On nomme ainsi le point de l'orbite le plus rapproché du soleil.

la fin du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle a subi une diminution qui n'est pas de moins de deux jours. Cette découverte de l'accélération d'une comète a été par M. Faye appelée à bon droit une des plus belles de ce siècle. Essaierai-je d'expliquer pourquoi la révolution complète d'un astre autour du soleil devrait s'opérer de plus en plus vite, si l'astre, au lieu de flotter dans un vide absolu, avait, comme un vaisseau qui fend les ondes, à vaincre une résistance? Un obstacle permanent tendant sans cesse à diminuer la vitesse, l'attraction du soleil central aurait un effet de plus en plus prépondérant, puisqu'elle est la seule force qui, en se combinant avec la vitesse acquise, maintient les corps célestes dans les orbites qu'ils parcourent. Que ceux-ci rencontrent dans l'espace une continuelle résistance, et leur marche subira la même altération qu'elle éprouverait si, le vide interplanétaire étant parfait, la force attractive de l'astre central allait en grandissant de plus en plus. Mais qui ne sent instinctivement, sans qu'il soit besoin de le démontrer, que, dans ce cas, tous les corps qui forment le cortége du soleil se mettraient à opérer autour de lui des révolutions de plus en plus rapides? Sur notre terre, les années, au lieu d'être d'une longueur invariable, se raccourciraient graduellement, et les saisons s'y succéderaient à de moindres intervalles.

Pour bien comprendre l'hypothèse de M. Encke, il faut savoir qu'il suppose que le fluide résistant est d'autant plus condensé qu'il est plus rapproché de l'astre central du système ou du soleil; c'est pour cela que les effets d'accélération ne se constatent que sur les corps qui, comme la comète d'Encke, en sont bien rapprochés. M. Faye a contesté l'existence d'un tel milieu résistant, en employant, il est vrai, des argumens dont M. Leverrier, son contradicteur inattendu, n'a pas eu beaucoup de peine à démontrer l'insuffisance. En étudiant les phénomènes que présente la comète de Donati, en voyant la queue se développer avec une vitesse de huit lieues par seconde à contre-sens de la pesanteur, M. Faye a pensé que la radiation solaire pouvait elle-même exercer des effets de répulsion mécanique sur des matières d'une densité très atténuée; il a présenté cette hypothèse nouvelle à la place de celle que M. Encke avait formulée. Toutes les apparences compliquées des comètes, la division des queues, les rayons supplémentaires, etc., s'expliquent, si l'on admet certaines relations entre la radiation solaire et les matières qui en subissent l'influence. Quel que soit le mérite d'une semblable hypothèse, dont le germe se trouve déjà dans les travaux de Kepler, de Gregory et de Laplace, la plupart des savans imiteront sans doute la réserve avec laquelle M. Encke a cru devoir l'accueillir. « Dans l'état actuel de nos connaissances, la discussion sur ce point,

écrivait-il à l'Académie des Sciences, me paraît encore trop indéterminée, et, à ce que je crains, elle sera infructueuse. » Si sur ce point, comme sur tant d'autres, nous sommes encore réduits à confesser notre ignorance, ce n'est qu'un motif de plus pour accueillir avec empressement des travaux semblables à ceux de M. Bond, qui, par leur précision, leur netteté consciencieuse, sont si propres à fournir des bases sûres aux investigations de la science spéculative. Ce que nous pouvons pourtant, dès aujourd'hui, conclure avec certitude de l'ensemble des observations astronomiques, c'est que la gravitation universelle n'est qu'une des forces qui président dans l'univers aux mouvemens de ces corps, en nombre infini, qui le parcourent en tout sens. Des forces d'une autre nature s'y révèlent à nous. Nous savons déjà que le soleil est un immense aimant, qui règle les forces magnétiques des planètes et des satellites. Si la chaleur solaire n'exerce aucune action sensible sur les mouvemens de ces corps, en est-il de même pour les astres chevelus qui parcourent notre système sur des orbites très allongées, et viennent de temps à autre, en s'incendiant auprès du soleil, nous donner un spectacle qui de tout temps a fortement frappé l'imagination des peuples? Singulière destinée que celle de ces corps errans qui tantôt viennent se dissoudre auprès de l'ardent foyer solaire, à des températures dont rien autour de nous ne peut nous donner une idée même approximative, tantôt vont perdre tout reste de chaleur dans les profondeurs glacées du vide interplanétaire! La chaleur, le magnétisme, les mêmes forces que nous voyons agir sur la terre, règnent dans l'univers entier, et le domaine de l'astronomie, qui jadis ne semblait dépendre de celui de la physique ordinaire que par les phénomènes optiques, s'y rattache aujourd'hui par une foule d'autres points.

Dans l'énumération de tous les travaux que l'on doit déjà aux astronomes de Cambridge, j'ai nécessairement laissé de côté tout ce qui n'est qu'observation ordinaire : je ne me suis arrêté qu'aux découvertes, aux perfectionnemens dans les méthodes, aux observations d'une importance capitale. Si l'on met cet ensemble de résultats, dont les uns enrichissent l'astronomie théorique, les autres l'astronomie pratique, en regard de ceux que nos observatoires européens les plus éminens ont fournis pendant la même période, on sera forcé d'avouer que l'observatoire de Cambridge n'a rien à perdre à cette comparaison. J'en ai dit assez pour montrer quelle place éminente les travaux de MM. Bond ont value à l'observatoire de l'université de Harvard. Après eux, les astronomes les plus connus aux États-Unis sont M. Mitchell, le directeur de l'observatoire de Cincinnati, et une femme dont le nom est presque identique, miss Michell, qui descend du célèbre Benjamin Franklin, et qui tout ré-

cemment installait à son petit observatoire de Nantucket un télescope que ses amis lui ont acheté par souscription. L'astronomie mathématique a pour principal représentant M. Pierce, professeur à Harvard, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler à propos des observations de M. Bond sur l'anneau de Saturne. Ce professeur est aussi connu dans le monde savant par ses calculs relatifs à la planète découverte par M. Leverrier; il vient de publier la première partie d'un très grand ouvrage intitulé *Mécanique physique et céleste*, qui doit être une véritable encyclopédie astronomique, et où malheureusement des idées théologiques d'un caractère discutable se mêlent trop souvent aux calculs et aux raisonnemens les plus rigoureux : confusion trop commune aux États-Unis, où l'esprit de secte est si ardent qu'il envahit jusqu'au domaine de la science, que notre prudence a placé en dehors des contestations des partis religieux.

Si les études astronomiques aux États-Unis ont pour centre principal Cambridge, la météorologie est surtout cultivée à l'observatoire national de Washington, qui se trouve placé sous la direction du célèbre lieutenant Maury (1). Enfin les études géodésiques ont une connexion trop directe avec l'astronomie pour qu'il ne soit pas nécessaire de rappeler, en terminant cette étude, les grands travaux du corps hydrographique des États-Unis. Pour arriver à dresser une carte complète des côtes américaines, on a commencé par faire une triangulation primaire; ce premier travail a nécessité la mesure de plusieurs bases, et cette opération délicate a été accomplie avec des instrumens d'une extrême perfection. Il a fallu ensuite multiplier les observations astronomiques et magnétiques pour déterminer avec une grande exactitude la longitude et la latitude des sommets des triangles primaires et y observer les variations des élémens magnétiques. Le réseau fondamental une fois déterminé, on commence une triangulation secondaire à plus petits compartimens, et l'on fait exactement le lever topographique des côtes. Enfin les observations hydrographiques proprement dites faites à la mer, dans les ports, aux embouchures des rivières, complètent ce grand ensemble de travaux auxquels nous devons les premières cartes précises de la région littorale des États-Unis, et serviront de base à la géographie du continent entier.

Les côtes de l'Union, à cause de leur immense étendue, ont été divisées en sections (neuf sur l'Océan-Atlantique, deux sur l'Océan-Pacifique); les études se font simultanément et indépendamment dans chacune d'elles, et le raccordement fournit un contrôle définitif pour l'exactitude des opérations. Les lignes télégraphiques sont fréquemment employées pour déterminer les différences de longi-

(1) Voyez, sur les travaux du lieutenant Maury, la *Revue* du 1er et du 15 mars 1858.

tude, et ces observations sont devenues l'objet d'intéressantes études sur la vitesse des courans électriques. On s'est aussi occupé de déterminer avec une grande exactitude les différences de longitude par rapport à l'Angleterre, et c'est M. William Bond qui a été chargé pendant longtemps de présider à un système régulier d'observations chronométriques faites à l'aide des *steamers* qui traversent régulièrement l'Atlantique entre les États-Unis et l'Angleterre. On conçoit sans peine de quelle importance est la détermination des longitudes relatives des observatoires situés dans des contrées différentes : les observations faites dans l'un de ces établissemens ne peuvent servir aux autres, si cette détermination n'est pas obtenue avec une exactitude parfaite. Dès que cet élément est fixé au contraire, Greenwich, Cambridge, Paris, ne sont plus en quelque sorte qu'un seul et même observatoire.

L'initiative du pouvoir fédéral d'une part, de l'autre celle des corporations académiques et des individus ont donc donné une impulsion marquée aux études astronomiques dans l'Union américaine. Les États-Unis ont ce grand avantage de pouvoir profiter de tout ce que la longue expérience des astronomes européens leur a enseigné; on peut y créer de toutes pièces des observatoires parfaits, placés dans les meilleures conditions d'installation, en évitant des fautes qui ont créé beaucoup d'embarras dans quelques-uns des anciens observatoires de l'Europe. Dès le début, les astronomes y sont armés de ces merveilleux instrumens que fournit l'industrie moderne, et sans lesquels le progrès scientifique est devenu impossible. Que ne peut-on pas obtenir avec les lunettes équatoriales, les lunettes méridiennes, les cercles muraux, les chronomètres, sortis des ateliers des grands constructeurs français, anglais et allemands! Les instrumens météorologiques ne leur cèdent pas en précision; mais en Amérique comme en Europe, sans chercher à en déprécier l'importance, on ne peut s'empêcher de craindre par instans que les observations relatives à la météorologie ne prennent trop le pas sur les observations astronomiques mêmes. Cette tendance est d'autant plus à redouter aux États-Unis que les belles études du lieutenant Maury y ont mis la météorologie en très grand honneur, et que le public, qui dote les observatoires, est plus disposé à en attendre des travaux dont il peut apprécier le côté pratique que des observations dont la nature lui échappe, et qui doivent s'accumuler quelquefois pendant des siècles avant que l'analyse en fasse jaillir une découverte. Les astronomes de Cambridge n'ont jamais négligé l'astronomie pratique : ils ont rendu les plus grands services à l'expédition hydrographique des États-Unis, ils n'ont même pas dédaigné de régler les chronomètres des paquebots à vapeur; mais

l'astronomie théorique a toujours été leur étude principale, et quelques découvertes, quelques créations utiles, ont déjà signalé le mouvement scientifique dont ils ont été les initiateurs. C'est grâce à ces découvertes qu'on voit s'élever aujourd'hui l'un après l'autre des observatoires dans les différens états de l'Union.

Pour apprécier à leur juste valeur les travaux des astronomes de Cambridge, il faut d'ailleurs se rappeler que la science astronomique n'enregistre plus aussi souvent aujourd'hui de ces grandes découvertes dont le retentissement est général, et dont les auteurs sont portés, comme par un coup de fortune, au faîte de la gloire et de la popularité. Le temps est déjà bien loin où les savans, armés des premières lunettes d'approche, n'avaient en quelque sorte qu'à promener leurs regards dans le ciel inexploré pour y faire une riche moisson de découvertes, où le monde, agrandi pour l'homme, lui découvrait chaque jour quelque nouveau secret, où le génie de Kepler et de Newton s'élevait aux lois éternelles qui président aux mouvemens célestes et en assurent la perpétuité. Une heure vint pourtant où l'astronomie de précision constata des perturbations dans l'harmonie générale des cieux. En analysant avec une rigueur nouvelle la marche des corps emportés dans notre tourbillon solaire, on reconnut qu'ils s'écartent insensiblement des chemins que les lois de Kepler et de Newton leur avaient tracés. Les mondes semblaient menacés d'une ruine inévitable, quand, pénétrant le secret de ces perturbations par un effort de génie qui fera vivre son nom dans les siècles les plus reculés, Laplace montra que ces écarts, loin de compromettre la stabilité de l'univers, l'assurent à jamais, et ne sont en quelque sorte que les balancemens éternels des mondes autour de l'équilibre qu'ils poursuivent éternellement.

Ces grands principes une fois posés et confirmés par la découverte de la planète Neptune, on peut dire qu'il ne reste à faire dans notre système solaire que des découvertes de détail. Une petite planète appartenant au nombreux cortége de celles qui circulent entre Mars et Jupiter, un satellite attaché à l'une des grandes planètes, quelques particularités sur la constitution de ces corps, voilà tout ce que le travail le plus patient, la vigilance la plus attentive peuvent découvrir dans cette région du soleil, qui est en quelque sorte le domaine familier de l'astronomie, et nous avons vu que les découvertes faites dans le monde saturnien par MM. Bond tiennent une place éminente dans cet ordre de recherches. Les astres errans qui traversent notre système fournissent heureusement aux hommes de la science des sujets d'études nouvelles, et sur ce point les observations de M. G. Bond sont extrêmement précieuses. En étudiant ces

corps singuliers, l'astronome s'engage sur le théâtre le plus inexploré des phénomènes cosmiques : il ne pèse plus seulement des masses, il ne mesure plus seulement des distances; il assiste, si l'on me permet ce mot, à l'embryogénie de la matière, à ses métamorphoses les plus curieuses; il la voit se condenser sous la forme d'un noyau plus ou moins opaque, ou se dilater avec une vélocité inouie; il réunit ainsi les documens qui doivent servir un jour de base à la cosmogonie scientifique.

Les services que les premiers astronomes américains ont rendus à la science ne sont pas, comme on le voit, sans importance. Nous applaudissons pour notre part d'autant plus vivement à leurs efforts, que l'on a souvent représenté la démocratie, et particulièrement la démocratie américaine, comme ennemie de l'intelligence, des lettres, des sciences, des beaux-arts. La plupart des grands noms qui illustrent et honorent l'esprit humain se présentent à nous, il est vrai, sous quelque grand patronage et dans le cortége d'un prince; mais combien est-il de ces hommes privilégiés dont le génie indépendant n'a rien dû à personne? L'estime et l'admiration d'une société libre sont des encouragemens aussi puissans pour le talent et le génie que des complimens tombés d'une bouche souveraine, et on pourrait difficilement trouver un pays où les réputations scientifiques et littéraires soient tenues en aussi grand honneur que dans la république américaine. A défaut d'une aristocratie de naissance, il se constitue forcément une aristocratie de l'esprit, d'autant plus puissante qu'elle est toute personnelle, d'autant plus respectée qu'elle ne prétend à d'autre privilége que celui de contribuer pour la part la plus large à améliorer la condition des hommes. Ce respect de la pensée, ces sympathies qui entourent aux États-Unis les savans, les poètes, les historiens, doivent rassurer ceux qui redoutent que l'activité inouie de cette grande société démocratique et le déchaînement des intérêts matériels ne laissent place dans les âmes qu'à l'amour de la richesse, à la poursuite de plaisirs sans grâce et sans poésie, au goût de l'ostentation, au mépris du malheur et de la faiblesse. Si quelque chose peut prémunir les Américains contre ces ridicules et ces vices, c'est un salutaire respect pour les œuvres désintéressées de l'intelligence, c'est un continuel effort pour ennoblir et purifier par l'éducation les sentimens qui forment en quelque sorte l'atmosphère morale des nations.

AUGUSTE LAUGEL.

DE LA RENAISSANCE

DES

ÉTUDES RELIGIEUSES

EN FRANCE

Le Livre de Job, traduit de l'hébreu; étude sur l'âge et le caractère du poème, par M. E. Renan, de l'Institut; Paris 1859.

A mesure que le XIXe siècle descend la pente des années, les traits par lesquels il se distingue des siècles précédens semblent se préciser et prendre pour l'observateur attentif des contours plus faciles à déterminer. Il ne faut pas trop s'étonner de ce qu'ayant dépassé déjà le milieu de ce siècle, nous n'osions encore lui assigner un caractère propre qu'avec beaucoup d'hésitation. Ne devra-t-on pas d'ailleurs, selon toute vraisemblance, indiquer quelque jour l'hésitation même comme une de ses dispositions fondamentales : hésitation sous une foule de rapports, hésitation en religion, en philosophie, en politique, en morale, en littérature, partout, excepté en industrie? Sur ce dernier terrain, le siècle marche avec une décision vraiment imposante, bien que, même dans ce domaine, l'hésitation reparaisse dès qu'on veut passer aux théories générales. De cette peine que nous semblons éprouver à nous prononcer, à prendre un parti, à marcher en avant vers un but clairement défini, vient cette série de compromis et de demi-mesures qui constitue jusqu'à présent l'histoire de notre siècle dans ses progrès souvent avortés

et dans ses réactions à peine avouées. Le langage lui-même n'a-t-il pas subi l'empreinte de cette disposition générale? Est-ce uniquement le mauvais goût, l'oubli des grands modèles ou l'impuissance de les imiter qui ôte si souvent à nos productions littéraires cet admirable cachet de précision et de sécurité qui était, à un degré si remarquable, l'apanage de nos écrivains d'autrefois? L'absence de cette précieuse qualité ne tient-elle pas en grande partie à ce que, faute d'une conviction bien arrêtée, on s'étudie à multiplier sous sa plume ces nuances et ces clairs-obscurs qui permettent à l'écrivain moderne d'espérer que, s'il se trompe, il ne se trompe pas tout à fait? On dirait que toutes les fois que nous affirmons, nous nous y prenons de manière que la négation puisse rentrer par une porte de derrière dans notre affirmation même. Pour ne pas être injuste envers notre siècle, il faut ajouter que l'expérience de la vie rend naturellement les hommes prudens et circonspects, et qu'au XIXe siècle nous sommes vieux d'expériences de tout genre, qui sont loin d'avoir toujours été heureuses.

Mais il est une raison plus puissante encore qui explique cet état présent des esprits, et qui nous fait un devoir de ne parler qu'avec circonspection de ce que notre siècle est en réalité, de ce qu'il fait et de ce qu'il vaut : c'est qu'en 1859 nous sommes encore au commencement de la période morale qui s'appellera dans l'histoire le XIXe siècle. Nous oublions souvent, sous l'influence d'une illusion facile à comprendre, que l'histoire réelle n'est pas du tout soumise à notre calendrier. Il n'y a qu'un parallélisme inexact entre notre division abstraite de l'histoire par siècles et la division qui résulte des choses elles-mêmes en dehors de leur date. Le XVIe siècle, par exemple, ne finit pas le 31 décembre 1599; il se prolonge pendant toute la durée du règne de Henri IV. Le couteau de Ravaillac, en empêchant ce prince de prévenir la guerre de trente ans, fait même qu'en réalité le XVIIe siècle ne commence qu'avec le traité de Westphalie. Alors seulement on peut être certain que, des deux grandes puissances religieuses qui se sont disputé l'Europe au XVIe siècle, aucune n'est encore capable d'absorber l'autre, et que l'obligation de vivre côte à côte est devenue inévitable. Si l'on adopte ce point de vue, le XVIIe siècle français sera aussi court que brillant; il finit avant le roi qui lui doit sa gloire : il nous semble qu'il finit le 2 décembre 1688, le jour où Jacques II aborde en France, victime de la lutte qu'il a engagée contre les libertés de l'Angleterre, et venant chercher un refuge à l'ombre d'un trône qui fut pour lui un funeste idéal. A cette date, les grandes œuvres littéraires et philosophiques du siècle sont terminées pour la plupart. Il n'a plus grand'chose à apprendre au monde, et pour la première fois l'Eu-

rope assiste au spectacle nouveau d'une révolution victorieuse élevant sur le trône une dynastie qui n'a d'autre mandat que de maintenir les libertés nationales. Si l'on se rend compte de l'importance illimitée qu'a eue pour toute l'Europe la révolution anglaise de 1688, si l'on se rappelle que le XVIIIe siècle français, tout original et fécond qu'il ait été, plonge cependant par ses racines dans la société anglaise qui sortit de cette révolution, on ne trouvera rien d'arbitraire dans la date indiquée. Au fond, le XVIIIe siècle est révolutionnaire dès son aurore, et il conserve jusqu'à la fin son caractère originel. Nous le faisons commencer à bon droit avec le moment où l'esprit moderne, jusque-là confiné en Hollande, triomphe, à la face du monde, chez le peuple le mieux préparé par son passé à l'incarner dans ses institutions.

Par la même raison qui nous fait dire que le XVIIe siècle fut très court, nous dirons que le XVIIIe fut très long. La révolution française, qui est son point culminant, n'arrive qu'à la fin, et ce serait une grande erreur de croire qu'elle se termine avec l'empire. A part l'affermissement irrévocable de certaines réformes civiles et égalitaires qui lui doivent leur consécration définitive sur le sol national, on ne peut pas admettre que Napoléon ait clos la révolution. En 1815, on dirait au contraire qu'un doigt mystérieux a rayé de l'histoire tout ce qui s'est passé entre 92 et l'invasion. L'antagonisme des deux tendances qui se partagent le pays est identique de tous points à celui qui le divisait le jour de l'ouverture des états-généraux. Le tiers-état recommence contre la noblesse et le clergé une lutte acharnée, dans laquelle le trône n'est toléré par lui qu'à la condition d'être son allié. Il y a de part et d'autre quelques expériences de plus, il y a la peur de certains excès, et encore ne s'en douterait-on pas toujours; il y a enfin dans le monde quelques nouveau-venus encore isolés et certains pressentimens d'une autre philosophie, d'une autre littérature, d'une autre poésie. Surtout ce qui est nouveau, c'est que le spiritualisme ressuscite, au moins à l'état de tendance, marquant son réveil principalement dans la littérature par cet amour de l'infini que le XVIIIe siècle connut si peu. Ce sont néanmoins les germes à peine éclos de plantes futures cachées sous les grands végétaux qui couvrent encore le sol. En réalité, de 1815 à 1830, c'est le XVIIIe siècle qui combat le XVIIe; c'est l'esprit de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau, continuant de poursuivre l'esprit de Bossuet et de Louis XIV. 1830 est la victoire du XVIIIe siècle sur le XVIIe, victoire pleine de ménagemens de la part du vainqueur. En cela se montre le fruit d'une expérience douloureusement achetée. On songe moins à extirper le XVIIe siècle politique et religieux qu'à faciliter la transition qui lui permettra de passer insensiblement

dans les formes nouvelles. On compte, pour en arriver là, sur le jeu régulier d'institutions libérales modérées, et il est de fait que, pendant la carrière de dix-huit ans qu'a parcourue la monarchie de 1830, le XIXe siècle a commencé à se former et à vivre pour lui-même. Naturellement il résulte de la situation donnée que cette formation lente et graduelle ne présente pas à l'observateur de date précise qui puisse servir positivement de limite historique. Il est certain que si le régime inauguré en 1830 eût continué de prévaloir, le développement particulier du XIXe siècle se fût opéré de cette manière insensible qui ressemble à la croissance d'un corps vivant. Sans que nous ayons de jugement à émettre sur l'avantage ou le désavantage qui en est résulté, 1848 est venu, non pas donner son point de départ au XIXe siècle, qui était déjà en voie de formation, mais modifier profondément les conditions de son développement. En remettant en question beaucoup de choses que l'on croyait acquises, la révolution de février et ses conséquences, qu'il était facile de prévoir, nous ramènent en quelque sorte à un second commencement du XIXe siècle.

A mesure que nous nous sommes rapprochés du moment actuel, nous avons de plus en plus resserré nos observations dans les limites de la France : non pas que notre thèse soit fausse si nous sortons de ce pays; mais il faudrait, pour l'appliquer à l'Europe entière, l'élargir et la modifier, et chez nous elle s'appuie sur des faits plus frappans. Nous sommes donc en France au commencement du XIXe siècle, bien que le cadran de l'histoire marque 1859, et il serait désirable que cette manière de comprendre la situation fût celle aussi de la jeunesse actuelle, à qui les découragemens de la génération précédente finiraient peut-être par persuader que l'inaction passive est la sagesse, l'espérance joyeuse la folie. Nos pères nous avaient beaucoup promis, ils nous ont peu laissé. Ne les accusons pas : peut-être ne pouvaient-ils pas faire davantage, peut-être leurs tristesses viennent-elles de ce qu'ils avaient placé leur idéal trop haut pour leurs forces et les nôtres. Sachons-leur gré de ce qu'ils ont voulu faire, et pour nous, regardons en avant. Nous avons à poursuivre leur œuvre commencée en profitant de leurs expériences. Et puis il est des terres nouvelles à l'horizon lointain, il est des cordes inconnues sur la lyre de l'humanité qui n'ont pas encore été touchées parmi nous, si ce n'est peut-être par quelques virtuoses solitaires, et dont les premières vibrations produisent des sons d'une ampleur et d'une beauté ravissantes. Que ceux qui ont des oreilles pour entendre entendent!

I.

Parmi les phénomènes qui contribuent à donner au XIXe siècle français cette physionomie distincte qui en fait à beaucoup d'égards un siècle de renaissance, il faut citer en première ligne le réveil des études religieuses. J'emploie à dessein le mot d'études. Il ne s'agit pas ici en effet d'un de ces mouvemens si fréquens dans l'histoire des religions, produits passagers d'un retour aveugle vers le passé ou d'un accès fiévreux de réforme, qui n'ont souvent d'autre raison d'être que le mécontentement du présent. Ne reposant au fond que sur la négation, quelque dogmatiques qu'elles soient d'ordinaire, ces réactions ne sauraient prétendre à une durée bien longue. Elles disparaissent ou se transforment dès que l'humeur particulière ou le tour d'esprit qui leur avait donné naissance s'est évanoui lui-même ou modifié. Des études au contraire supposent que l'on prend au sérieux l'objet dont on s'occupe, et à tant de preuves douteuses de ce retour religieux dont le catholicisme est si fier, nous préférons ce simple fait que des livres tels que ceux de MM. Quinet, de Rémusat, Renan, aient pu trouver faveur en France. Un tel phénomène eût semblé d'une médiocre importance au XVIIIe siècle. Le vice de la philosophie dominante alors fut de méconnaître que la religion a droit de cité dans l'âme. « Dis-moi si tu adores et ce que tu adores, et je te dirai qui tu es, » voilà la vérité. Ce retour aux études religieuses marque donc un intérêt nouveau pour la religion, car on n'étudie vraiment que ce qui intéresse. Ce n'est pas cependant la résurrection pure et simple d'un passé religieux quelconque. La religion en soi est indépendante des formes historiques dont elle s'est tour à tour revêtue et dépouillée. Elle est essentiellement le lien par lequel l'homme se sent en rapport avec l'infini. Elle est le pont qui unit le monde du fini, du contingent, du relatif, sur lequel nos pieds reposent, à ce monde supérieur de l'éternel et de l'absolu au bord duquel nous sommes, dont nous respirons par momens certaines émanations mystérieuses, et dont l'existence s'impose à nous aussi irrésistiblement que sa consistance se dérobe à nos définitions, au point qu'il est possible d'adorer l'inconnu, qu'on ne sait pas encore comment nommer. Or le XVIIIe siècle a cru et passionnément cru au fini, au monde actuel, à l'humanité visible. Il a eu aussi son généreux idéal; il a rêvé le bonheur parfait de l'homme dans les conditions de l'existence terrestre; il n'a reculé devant rien, pas même devant le crime, pour le lui procurer. Malheureusement il n'a pas senti le souffle de l'invisible. De toutes les directions possibles de l'âme, le mysticisme est celle qu'il a le

moins comprise. Excepté chez Rousseau, qui à cet égard est en pleine réaction contre les tendances purement négatives de son temps, le XVIIIe siècle a enveloppé dans le même dédain religion, Évangile, judaïsme, catholicisme, protestantisme, mythologie, et mis le tout au rebut sous le nom de superstition. L'homme le plus religieux, s'il est éclairé, doit reconnaître la grandeur, la légitimité relative, les bienfaits réels du XVIIIe siècle; mais il ne peut s'empêcher de voir dans cette incapacité religieuse la cause première de ses erreurs et surtout de son impuissance.

Est-ce un caprice du goût, le simple désir de faire revenir une mode ancienne de l'esprit qui dirige de nouveau les recherches de la science indépendante vers les religions et les choses religieuses? Le caprice n'a jamais produit des études sérieuses. Il y a toute une philosophie en germe dans ce mouvement de la science contemporaine, ou, si l'on veut, il est le résultat d'une philosophie en voie de transformation. C'est ce que nous voudrions faire bien comprendre, en avertissant d'avance qu'ici surtout on expose, on constate bien plus qu'on ne cherche à démontrer.

Il est un fait placé aujourd'hui au-dessus de toute discussion : c'est que, depuis la révocation de l'édit de Nantes, l'esprit français a été dans les études religieuses d'une grande stérilité. La France a semblé s'en consoler fort gaiement; mais l'observateur attentif voit, dans cette espèce de sécheresse épicurienne et bourgeoise dont par momens nous sommes tentés d'être fiers, une des causes qui ont le plus contribué à faire perdre à la France dans le reste de l'Europe une partie de son influence et de sa considération. Cet amoindrissement du rôle religieux de la France est d'autant plus fâcheux qu'avant le fatal événement qui l'a amené, notre pays marchait dans cette branche de connaissances à la tête des nations chrétiennes. L'émulation, engendrée par la rivalité de deux églises sur le sol national, provoquait constamment les recherches et alimentait l'érudition religieuse de la classe instruite. Sans doute les études souffraient de leur origine, et, poursuivies surtout dans un intérêt de polémique, elles dégénéraient trop souvent en plaidoyers où l'amour pur de la vérité n'était pas toujours le fil directeur de la pensée. Pourtant l'esprit critique se formait peu à peu au sein des deux églises. Richard Simon chez les catholiques, les deux Cappelle et Blondel chez les protestans, ouvraient la lice; Bayle enfin professait à Sedan. Il est à croire que si les choses eussent suivi leur cours naturel, le sceptre de la critique à la fois religieuse et indépendante eût été au moins partagé entre la France et l'Allemagne. Malheureusement la France se désaccoutuma de penser sur les choses religieuses. Les hommes les plus pieux furent les premiers à s'en défendre, les autres en

conclurent que les choses religieuses n'étaient pas du domaine de la pensée scientifique. De là date dans les esprits et dans la pratique cette séparation tranchée entre le naturel et le surnaturel, le profane et le sacré, les vérités rationnelles et les vérités révélées, séparation qui était auparavant peu sensible dans l'application, et dont le rôle depuis lors a été si grand dans notre littérature et notre politique. De là cette manière encore aujourd'hui si répandue de considérer une religion quelconque comme un enseignement qui s'impose au nom de l'autorité surnaturelle, et se trouve par son principe l'adversaire-né de la libre recherche. Cet antagonisme, une fois accepté des deux côtés comme l'état normal et naturel des choses, eut pour résultat, d'abord une lutte passionnée entre les deux grandes puissances, puis, et conformément au système qui triompha en politique, une indifférence polie et souvent affectée qui cachait tout le contraire d'une réconciliation. Il n'y a pas encore longtemps que la philosophie dominante parmi nous se retranchait systématiquement dans cette position, si commode pour un moment, si insoutenable à la longue, pour refuser de répondre aux questions les plus importantes que l'esprit humain se puisse poser. En cela, l'éclectisme, pour lequel on est souvent bien ingrat aujourd'hui, est un véritable enfant de ce XVIIIe siècle qu'il a tant combattu.

Quelque désireux que nous soyons de penser que l'Europe nous écoute et nous admire toujours, il faut bien nous l'avouer : les peuples qui marchent avec nous vers l'avenir et dans les mains desquels se trouvent, comme dans les nôtres, la direction de l'histoire, l'Allemagne du nord, l'Angleterre, la jeune Amérique, sont avides de connaissances religieuses, et ce n'est pas chez nous qu'elles vont les chercher. Qu'on parcoure une liste récente de publications allemandes ou anglaises, et l'on verra que les œuvres religieuses ou théologiques l'emportent toujours en nombre et en importance sur les autres, sans que celles-ci se trouvent pour cela dans une condition désavantageuse, si nous les comparons aux livres analogues qui se publient chez nous. Si l'on continue de nous lire à l'étranger, nous devons ce privilége à de vieilles habitudes, à notre langue, toujours aimée malgré tout le mal qu'on en dit, à nos grands classiques et au mérite exceptionnel de quelques œuvres contemporaines. Puis nous sommes très amusans. Nous fournissons aux lecteurs du monde entier des récréations inépuisables. On serait même encore bien plus avide, dans les familles allemandes et anglaises, de nos romans et de nos pièces de théâtre, si le sens moral y était toujours à la hauteur de l'esprit. Mais, encore une fois, cette influence de notre littérature s'arrête à la surface. Les hommes graves, les hommes qui donnent autour d'eux le ton et la direction de la pensée, ne

nous lisent presque pas, et la littérature française d'aujourd'hui, recherchée à titre de délassement, est rarement prise au sérieux. Qu'il y ait de l'injustice et des préventions mal fondées dans cette indifférence à l'égard de nos travaux scientifiques, je suis loin de le contester; mais le fait est là, et il n'en faut pas chercher la cause ailleurs que dans le silence gardé par l'esprit français sur les questions les plus débattues et les plus étudiées du monde civilisé. Ce ne sont pas seulement les théologiens de profession qui ont pris l'habitude de se passer de nous, c'est aussi cette foule de penseurs et d'hommes éclairés qui éprouvent le besoin d'avoir des opinions religieuses, sans être théologiens, à peu près comme nous avons tous notre hygiène sans que nous regardions comme nécessaire d'avoir pour cela notre diplôme d'études médicales. On ne saurait croire combien de fois cette peur affectée de toucher du bout du doigt à une question religieuse, quand on parle d'histoire, de sciences naturelles, de physiologie, de philosophie même, on ne saurait croire, dis-je, combien cette réserve, qui paraissait à nos savans le comble de la sagesse pratique, qui leur semblait dictée par le bon goût, les convenances, la méthode scientifique, a provoqué le dédain ou l'impatience de nos lecteurs étrangers. Que de fois nos théories historiques en ont souffert! que de fois l'absence de ce génie critique provenant d'études prolongées sur les peuples et les sociétés disparues, et réclamant ce tact particulier qu'on a si justement appelé le sens de l'antiquité, a fait du tort à nos appréciations! Qu'on ne se récrie pas sur l'importance exagérée que j'attribuerais à une lacune qui, à première vue, doit paraître fort peu sensible dans les œuvres purement littéraires ou scientifiques telles que nous les entendons : il n'est pas du tout nécessaire d'aborder directement les questions religieuses pour qu'elle se fasse sentir. Il serait souvent très difficile de noter les livres, d'indiquer les études, les recherches, les théories physiques ou littéraires qui en souffrent. C'est un certain tour d'esprit, une tendance vers les choses infinies, vers l'absolu, qui fait défaut, et dont l'absence est ressentie souvent sans que l'on s'en rende compte. Il faut bien qu'il en soit ainsi, car il y a eu évidemment pendant une période assez longue un manque d'affinité entre notre esprit scientifique et celui des nations étrangères, et par suite une impuissance marquée de notre part à imprimer notre cachet, comme nous le faisions au siècle dernier, sur la pensée scientifique du monde contemporain. Qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, le fait est que dans le domaine des sciences c'est l'esprit allemand qui est l'envahisseur chez tous les peuples civilisés, et nous sommes parmi les envahis.

N'avons-nous donc que des regrets et des plaintes à faire enten-

dre? Non certes, et c'est en cela précisément que consiste l'importance du retour de l'esprit français vers les études religieuses. Il dépend de nous en effet de reconquérir par cette voie un ascendant que nous avons perdu. Il suffit pour cela qu'un certain nombre des écrivains français les plus distingués continuent de consacrer à l'étude des religions et des faits qui s'y rattachent leurs méditations et leurs recherches, et que, par leur intermédiaire, le public éclairé, mieux informé de ce que sont en elles-mêmes les choses religieuses, abjure enfin ce malheureux point de vue du XVIIIe siècle, dépassé ailleurs depuis longtemps. Que l'on se rassure : il ne s'agit nullement de revenir à celui du XVIIe, qui ne l'est pas moins. Il s'agit de revenir à la saine tradition de l'Europe moderne et chrétienne, également éloignée et de la sauvage intolérance du moyen âge et de l'indifférence peu raisonnée des temps qu'on appelle chez nous civilisés.

Déjà la littérature contemporaine de la France a été enrichie de travaux d'un mérite supérieur dans cet ordre de recherches. Les œuvres philosophiques et religieuses de M. Edgar Quinet ouvrirent une voie de recherches restée jusque-là inféconde. Ce ne sont ni les applaudissemens ni le succès littéraire qui leur ont manqué lorsqu'elles ont paru. Pourtant il est douteux qu'on les ait encore estimées généralement à leur vraie valeur. La poésie du style, l'élévation généreuse de la pensée, le libéralisme ardent de l'écrivain, ont plus fait pour lui concilier les chaudes sympathies de la jeunesse que les mérites plus cachés résultant d'une érudition puisée aux meilleures sources, élaborée par un esprit d'élite. Combien de points de vue et d'aperçus qui semblent tout nouveaux à notre public d'aujourd'hui sont déjà pressentis et même développés dans le *Génie des Religions* et les autres œuvres de l'éminent écrivain! Ceux qui suivent d'un œil attentif la marche des idées religieuses dans la France contemporaine doivent certainement décerner à M. Quinet l'honneur d'avoir plus contribué qu'aucun autre à imprimer une direction nouvelle à l'esprit français en matière d'études religieuses (1). Déjà les travaux de nos orientalistes ont conquis une réputation méritée et fa-

(1) Qu'on veuille bien se rappeler que nous parlons toujours d'*études*. Avant M. Quinet, il est certainement des œuvres remarquables à plus d'un titre, par exemple l'ouvrage de Benjamin Constant sur la *Religion*, livre peu lu aujourd'hui et dont l'influence n'a pas été très sensible. On prépare une réimpression des œuvres religieuses de Samuel Vincent, de Nîmes, l'ancien adversaire de Lamennais, et dont les vues profondes seront mieux appréciées aujourd'hui qu'il y a trente ans, où on ne le comprenait guère. Le *Génie du Christianisme* a été le signal de la réaction littéraire contre le XVIIIe siècle, en ce qu'il a réveillé le sens de l'infini et le goût des beautés religieuses; mais sans contredit cet immense succès n'était possible que dans une société où la connaissance des religions était peu répandue.

cilité les abords de la science. En ce moment, les œuvres de MM. Guigniaut, Maury, Michel Nicolas, Munk, Colani, Renan, continuent avec un grand bonheur l'édifice commencé. Évidemment, pour les questions religieuses, le temps du silence respectueux est passé. Les ouvrages philosophiques de ces dernières années se distinguent surtout des ouvrages antérieurs par la large part qui est faite à l'élément religieux de l'âme humaine. On a vu des recueils périodiques, des feuilles quotidiennes même, s'ouvrir de plus en plus à des travaux inspirés par le même intérêt. Qu'il me soit permis de citer quelques noms encore, MM. Montégut, E. Laboulaye, le regrettable M. Rigault. Le recueil où j'écris n'a pas été sans contribuer pour une grande part à ce renouvellement de la science religieuse nationale. Les travaux de M. de Rémusat, entre autres, sont une des meilleures preuves de ce mouvement fécond, et la sympathique attention qu'ils ont éveillée en dehors des frontières pourrait démontrer aux plus incrédules que les écrivains français savent se faire écouter de tous, et même mieux que d'autres, quand ils parlent des choses religieuses en connaissance de cause, avec l'indépendance et la largeur d'un esprit vraiment philosophique.

Tout en reconnaissant ce qui nous a manqué pendant longtemps, il semble donc opportun d'indiquer ce que nous sommes aujourd'hui en voie d'acquérir. J'ai bien des fois entendu dire de l'autre côté du Rhin : « Si la France savait et si l'Allemagne pouvait! » En fait, nous avons été trop longtemps détournés des études religieuses; nous ne pouvons reconquérir le terrain perdu qu'à force de labeurs et à la condition de subir une espèce de torture intellectuelle sous la discipline d'écrivains étrangers qui ne parlent pas notre langue et pensent encore bien moins nos idées. Néanmoins, lorsqu'une fois il a pu acquérir l'érudition, l'aptitude critique, l'esthétique religieuse, si l'on peut ainsi nommer le talent particulier d'apprécier les choses religieuses de la manière et selon la mesure qui leur conviennent, l'esprit français est le mieux préparé du monde pour en tirer des résultats solides et surtout pour leur donner cette forme attrayante qui est seule capable d'initier aux mystères de ce monde supérieur ceux qui n'en ont pas fait leur étude spéciale. Moins idéaliste que l'esprit allemand, moins positif que l'esprit anglais, amoureux de la mesure, mais aussi de la beauté, ne pouvant consentir à séparer la science de l'art, l'esprit français sera le conquérant du monde toutes les fois que le fond vaudra la forme, que le travail aura précédé l'art. Le moment actuel est d'autant plus favorable que l'Allemagne, encore très active, si nous la comparons à nous, passe par une période relative d'inaction, si nous la comparons à elle-même. Quant au monde anglais, il ne fait, à vrai dire,

que commencer l'étude indépendante des choses religieuses, et il le fait presque uniquement sous la direction de l'esprit allemand. Il y a donc opportunité sans nul doute à rechercher de plus près quelles causes ont retenu l'esprit français si longtemps éloigné du domaine des études religieuses, et quelles idées nouvelles il apporte en rentrant dans ce monde qui lui est trop longtemps resté presque étranger. Après s'être arrêtée sur ce tableau général, notre attention pourra se porter avec plus de fruit sur une des œuvres récentes qui nous paraissent le mieux caractériser la nouvelle critique religieuse.

II.

J'ai dit que notre stérilité en fait de science religieuse tenait à ce point de vue, datant de la fin du XVIIe siècle, qui établit une barrière infranchissable entre le sacré et le profane, le surnaturel et le naturel, le divin et l'humain, la foi et la science. De là résultait en effet, pour les amis de la libre pensée, ou l'inimitié, ou l'indifférence en face de tout ce qui se présentait avec les couleurs du surnaturel. Le déisme, qui fut la religion philosophique du XVIIIe siècle, s'en accommodait fort bien, et, soit que les adversaires de la religion traditionnelle niassent toute révélation en reléguant l'Être suprême fort loin par-delà les nuages, soit que les apologistes du christianisme s'imaginassent qu'ils avaient rempli leur tâche en démontrant qu'une révélation était nécessaire à l'homme, et que des miracles suffisamment attestés prouvaient que le christianisme seul était cette révélation nécessaire, tout le monde était d'accord sur un principe important : c'est que les choses divines sont le contraire des choses humaines, que le miracle, ou l'interruption brusque et irrationnelle de l'ordre universel, est le caractère essentiel de toute religion révélée, le signe auquel on doit reconnaître un acte vraiment divin. Des deux côtés en effet, Dieu et le monde étaient deux êtres séparés l'un de l'autre, opposés l'un à l'autre, et sans rapport intime en temps ordinaire. Toute manifestation de Dieu dans le monde était donc une rupture, une négation momentanée de l'ordre du monde. Ce n'était pas la règle, c'était l'exception qui révélait Dieu. Par un singulier mélange d'idées, on n'en parlait pas moins de l'infinité, de la toute-puissance, de l'immensité de Dieu, et chez les plus pieux la Providence, abstraction vaguement définie, tenait la place de ces légions d'anges et d'esprits bienheureux qui, dans les siècles de foi naïve, servaient à la communication incessante, et partant naturelle, entre le Créateur et la création. En réalité, le siècle de la philosophie avait accentué le surnaturel bien plus fortement que

les siècles antérieurs. Le surnaturel perd son cachet spécial pour ceux qui se croient toujours et partout sous son empire. Le miracle exige, pour être compris comme miracle, que l'on connaisse bien ce qui n'est pas miraculeux. Devant le flambeau des sciences naturelles, il semblait donc que Dieu se retirât dans un lointain toujours plus inaccessible. Toute loi nouvelle constatée, tout fait merveilleux expliqué paraissait une conquête de l'homme sur le domaine divin, et ainsi la contradiction posée d'avance entre la foi et la science s'aggravait tous les jours des progrès de celle-ci.

On aperçoit tout d'abord qu'une telle conception des rapports de Dieu et du monde excluait la possibilité de toute recherche sérieusement scientifique appliquée aux religions. En revanche, dès que le monde et Dieu ne sont plus, comme le déisme se les représentait, opposés l'un à l'autre et se limitant mutuellement, du moment qu'ils sont dans un état de pénétration mutuelle et en quelque sorte de parallélisme continu, le problème religieux change de face. Et voilà précisément le point de vue prédominant de la pensée moderne. La révolution opérée dans les esprits se manifeste clairement dans ce fait, qu'aujourd'hui l'écueil de la pensée religieuse est le panthéisme, et non plus le déisme comme autrefois. Le monde, tel qu'il nous apparaît dans ses deux grandes divisions de la matière et de l'esprit, se développe parallèlement à la pensée absolue, dont il est l'épanouissement dans l'espace et dans le temps. Il est cette pensée exprimée, rendue sensible; il est la parole, ou, pour parler plus précisément, la vibration de la parole infinie. Voilà la pensée philosophique dont on retrouve les traces dans toutes les sciences, et vers laquelle le XVIIIe siècle marchait sans le savoir. Quel est le but de toute science? Déterminer les lois qui régissent les phénomènes. Le XVIIIe siècle avait cru pouvoir se passer de Dieu, comme d'une hypothèse inutile, en substituant à son action immédiate, telle que la comprenaient les siècles de foi enfantine, celle de la loi abstraite. Croyans et incrédules étaient d'accord pour distinguer radicalement la loi naturelle de l'action de Dieu sur le monde. Ils ne voyaient pas qu'une loi quelconque, se révélant constamment et infailliblement dans un certain genre de phénomènes, pliant à son autorité tout ce qui rentre dans sa sphère d'action, cause intérieure, immédiate, positive, des choses qu'elle détermine, est tout autre chose qu'une abstraction. En réalité, c'est elle qui existe la première, puisque les choses déterminées n'existent que par elle. C'est elle qui est positive, puisque les choses que nous constatons dans le monde et en nous-mêmes lui doivent la forme sans laquelle nous ne pourrions ni les sentir, ni nous les représenter. Or, si la loi est quelque chose, et non pas seulement une abstraction de notre

intelligence, il faut ou revenir au polythéisme, et admettre autant de divinités que de lois naturelles, ou les considérer comme le déploiement de la pensée divine dans le temps et dans l'espace. Si donc nous laissons un moment de côté le monde moral, où la liberté humaine exigerait des limitations, il résulte de cette manière de concevoir les rapports du monde avec Dieu que tout ce qui est naturel est aussi divin. Tout n'est pas Dieu, mais Dieu est en tout, parce que tout est en Dieu. Il est, il parle dans la pierre qui tombe, obéissant aux lois de la gravitation, dans le nuage du soir qui s'élève au-dessus du lac, dans l'éclair qui brille et le tonnerre qui gronde, dans l'éclosion de la graine qui meurt pour revivre et dans le cristal qui se forme aux parois de la grotte inconnue, dans la marche des mondes se croisant dans les profondeurs des cieux et dans le coquillage fossile, débris d'une époque de la création. Il est, il se montre dans cette ascension continue des choses, qui tendent à s'élever de la matière brute et chaotique, à travers une série divisible à l'infini de progrès et d'efforts, jusqu'à l'organisme le plus compliqué, jusqu'au monde de l'esprit. Quelle indescriptible poésie résulte de cette conception des choses! Comme elle ennoblit les phénomènes les plus vulgaires! Que vient-on nous parler de science irréligieuse ou indifférente? Est-ce que la vraie science peut être autre chose que religieuse? Ce n'est pas seulement en dehors et au-dessus des choses qu'il faut chercher Dieu, c'est bien plutôt en dedans et au-dessous. Les naturalistes, les physiciens, les astronomes, les physiologistes, tous ceux en un mot qui cherchent les lois du monde visible interprètent la pensée divine; ils sont les théologiens de la nature.

Mais aussi, et par la même raison, l'historien, le moraliste, le théologien, le philosophe, le jurisconsulte, le politique, quiconque étudie les choses de l'esprit avec le désir d'en trouver les lois et d'en systématiser les phénomènes fait l'histoire naturelle de l'esprit humain. Il n'y a ainsi entre les sciences dites morales et politiques et les autres sciences que la différence de l'objet. La méthode, le but, la pensée qui préside au point de départ et celle qui plane sur le point d'arrivée sont ou doivent être les mêmes. Chercher la loi exprimée par une série quelconque de phénomènes physiques ou moraux, c'est chercher Dieu, car c'est chercher ce qui est vrai toujours et partout, c'est désirer l'éternel, c'est tendre vers l'absolu. C'est ainsi que l'on peut concevoir une encyclopédie des connaissances humaines, non pas à l'état de juxtaposition abrupte et sans lien nécessaire, mais comme un organisme logique, parallèle aux divers degrés de l'être et s'élevant avec la succession des phénomènes qui tombent sous nos moyens de perception physique et intellectuelle.

Un tel point de vue peut-il s'appliquer à l'étude des religions? Nous le croyons sincèrement, et c'est ce qui nous fait désirer plus vivement encore une intervention sérieuse de l'esprit français dans un si riche domaine. Il importe trop d'ailleurs de démontrer comment de telles idées s'appliquent aux études religieuses pour qu'on n'entre pas à ce sujet dans quelques développemens.

La religion est chose de l'esprit. Les religions, c'est-à-dire les formes variées qui ont tour à tour ou conjointement servi d'expression au sentiment religieux, doivent être rangées par conséquent dans la catégorie des phénomènes de l'esprit, et elles réclament une étude à part au même titre que les faits politiques, les législations, les littératures, les philosophies. Un coup d'œil même superficiel suffit pour montrer que l'arbitraire n'a pas plus de place dans ce genre de phénomènes que dans les autres. Le XVIIIe siècle, qui attribuait les religions à l'astuce des prêtres, ou du moins à l'habileté des gouvernans, oubliait de s'enquérir de l'origine des prêtres et de rechercher sur quelle religion préexistante les habiles politiques des temps primitifs avaient pu spéculer pour en venir à leurs fins. C'était une étrange pétition de principes, qui tenait, comme beaucoup d'autres erreurs du temps, à l'idée qu'une foi religieuse peut s'implanter du dehors sans être produite par un développement intérieur et antérieur. C'était l'erreur fondamentale du *Contrat social*, reportée du domaine civil dans le domaine moral. Jamais il n'a été possible de *faire* une religion; c'est la religion qui *se fait*. L'homme est religieux, comme il est intelligent, comme il est moral, comme il est sociable, non parce qu'on l'a fait religieux, mais parce qu'il l'est devenu, parce qu'il l'est en lui-même. Aussi loin que l'humanité remonte dans ses souvenirs, elle a conscience d'avoir toujours regardé vers l'absolu comme vers l'aimant mystérieux dont elle subit, dont elle recherche l'attraction, lors même qu'elle en a peur.

Oui, l'homme, en s'éveillant sur la terre, a senti naître en lui, du fond le plus caché de son être, une disposition merveilleuse, celle de s'émouvoir et de se prosterner devant ce qui lui révélait la vie infinie dont la sienne dépend. Aux jours de la première ignorance, il adorait la montagne, la mer, la forêt, tout ce qui lui représentait l'absolu. Plus tard, dominé par un pressentiment obscur de la présence de la Divinité dans tout l'univers, il choisissait le premier objet venu pour en faire son fétiche. Souvent il adorait une force, selon nous, brutale et stupide, mais qui pour lui était prodigieusement intelligente, la force animale dans ses manifestations les plus terribles. C'est dans les religions que l'homme est à la fois et au même instant ridicule et sublime, plus bas que la brute et plus

grand que le monde. Insensiblement son point de vue s'éleva. Le jour vint que, ne trouvant plus la montagne, la mer, l'animal, assez supérieurs à lui pour réveiller dans son âme le sens de l'infini, il détourna vers le ciel son encens et ses prières. Cent mythologies sont fondées sur le mariage du ciel et de la terre. Plus tard, l'homme a cherché, sans la trouver encore, l'unité de la nature, et pendant que le Chinois ne concevait rien au-delà du ciel bleu, premier producteur et moteur de l'univers, l'Aryen voyait dans la lumière l'essence incréée qu'il faut bénir de toute son âme et aimer de tout son cœur. Là où une race active et spirituelle s'est trouvée en présence d'une nature sereine, de proportions modérées, précisément adaptée à ses besoins et à ses goûts, l'homme s'est senti le maître, et, sans se séparer encore de cette nature bien-aimée, il est arrivé pourtant à des divinités complétement humaines. L'Hellène s'est adoré lui-même, tel qu'il se rêvait, puissant, beau, sans douleur, sans soucis. Cependant, au milieu de ces races qui rayonnent des hauts plateaux de l'Asie centrale, s'en trouve une qui, du plus loin qu'elle se connaît, a conscience d'avoir vaincu, dépassé la nature et adoré un Fort invisible qui la dominait elle-même dans sa toute-puissance. Le monothéisme surgit au milieu des paganismes comme une colonne granitique au sein d'une épaisse forêt. La distinction radicale de Dieu et du monde devient ainsi le dogme et la vie d'un peuple de plus en plus unique à mesure que l'histoire se déroule. Au bout de quelques siècles, le monothéisme aspire à la souveraineté; il prétend se substituer à tout le reste, et il ne pourrait faire autrement sans se renier lui-même, car le seul vrai Dieu doit régner partout. Et pourtant il n'y serait pas parvenu, réduit à sa seule force. De leur côté, les races polythéistes ne pouvaient pas se contenter d'un Dieu trop éloigné d'elles après avoir vécu si longtemps dans l'idée contraire. Le monothéisme ne put compter sur la victoire qu'à partir du jour où un homme unique, sorti de ce peuple unique dont nous parlions tout à l'heure, sentit dans son cœur pur que notre Père, qui est aux cieux, était aussi en lui, et devait être en nous tous. La Grèce, qui d'abord ne comprit rien à pareille chose, finit par abandonner ses Apollons et ses Jupiters pour se prosterner devant l'homme-Dieu, et toutes les divinités qui remplissaient le Panthéon durent tomber de leur piédestal, vaincues par le seul Dieu dont l'image manquât parmi elles. Son sanctuaire était le seul où les soldats romains n'eussent pas trouvé de statue à rapporter en triomphe. Voilà pourquoi leur victoire sur les Juifs n'empêcha pas Jehovah d'être plus fort que les césars. Le génie d'Israël était invincible, parce qu'il était insaisissable, et au fond les prophètes et les psalmistes avaient bien raison de proclamer la supério-

rité du Dieu de Jacob sur tous les autres. L'homme peut se croire plus grand et plus fort que le monde, mais non pas que l'Esprit infini qui le pénètre et le domine absolument.

Mais comment donner en quelques pages une esquisse de ce monde si curieux, si plein de vie, de variété, de pittoresque et de sérieux, de grandeurs et de bizarreries, de poésie et de subtilité raffinée, de boue et d'or, qui s'appelle les religions? Ce qu'il importe de constater, en s'appuyant de quelques travaux récens, c'est que nulle part l'esprit humain n'est plus intéressant à étudier que dans son développement religieux. Nulle part la pensée n'est plus fortement attirée par l'espoir de découvrir la symétrie interne qui commande et organise le chaos apparent. Et ici en effet, dans les détails comme dans l'ensemble, l'esprit est partout, l'arbitraire nulle part. Tout a un sens, tout a sa raison d'être, tout se rattache d'une manière ou d'une autre à un état déterminé de l'âme que nous devons nous efforcer de ressentir en nous-mêmes, si nous voulons faire de l'histoire. Les cérémonies les plus grotesques en apparence des anciens cultes acquièrent une signification inattendue quand on en sonde l'origine psychologique, et depuis la forme la plus élevée du sacrifice, ce centre de toute religion positive, depuis le sacrifice suprême, qui consiste à immoler son égoïsme et sa sensualité, à donner, quand il le faut, sa propre vie pour faire ce qu'ordonne la conscience, jusqu'à la grossière offrande que présente à son informe idole le sauvage de l'Amérique du Nord, il n'est pas une manifestation de la vie religieuse qui ne soit une révélation de l'esprit obéissant aux tendances supérieures qui le sollicitent.

Les religions sont par conséquent et au même titre que toutes les autres choses de l'esprit (c'est encore un fait établi par la critique nouvelle) l'objet d'une science qui, pour réaliser sa mission, n'a pas à prendre parti d'avance pour ou contre les phénomènes qu'elle étudie, mais simplement à les constater, à les classer, à en déterminer les lois. C'est ici que se révèle la haute importance du point de vue philosophique que nous avons signalé. Une science réelle des religions était impossible tant que l'on se plaçait d'avance sur le terrain d'une religion exclusive, en dehors de laquelle on ne voyait qu'absurdités et mensonges. Elle ne l'était pas moins quand on prétendait la créer avec une arrière-pensée d'hostilité contre les religions en général. Voilà pourquoi les pères de l'église et les historiens de l'école classique comprennent si mal l'antiquité païenne, et pourquoi la science contemporaine ne peut plus que sourire devant les systèmes où le XVIIIe siècle se complut trop longtemps, et dont l'*Origine de tous les Cultes* de Dupuis est un des spécimens les plus populaires. Désormais on peut parler de la science des religions aussi

bien que de la religion de la science; il y a quelque chose de religieux à chercher le vrai pour l'amour du vrai dans les religions comme dans tout le reste. L'historien et l'observateur ne partent pas de l'état de neutralité absolue qu'on a souvent exigé d'eux. L'homme ne peut ni ne doit être absolument neutre. Il doit toujours vouloir le vrai et le bien : ne pas les vouloir, c'est déjà se décider en sens contraire. Mais quand on sait d'avance qu'il s'agit de trouver par l'étude et l'observation la révélation de la pensée divine dans ce genre de phénomènes comme dans tous les autres, on se défend scrupuleusement de faire intervenir la moindre politique dans ses recherches. Les erreurs, toujours possibles, n'affligent plus du moment qu'elles sont consciencieuses. Lorsqu'on les découvre, on se relève par l'intention droite et religieuse qui leur préexistait. L'essentiel, aux yeux de la conscience, n'est pas tant de connaître Dieu que de le chercher, et chercher Dieu, c'est en un sens l'avoir déjà trouvé, car c'est obéir à la voix intérieure et sacrée qui nous pousse toujours en avant à la conquête de la vérité.

Ainsi, au dualisme superficiel qui mettait à part une seule religion et reléguait tout le reste dans le domaine des ténèbres, ou qui opposait l'un à l'autre, comme le jour à la nuit, le monde de la raison et celui des religions, se substitue l'idée du développement, et par suite d'une subordination mutuelle des religions l'une à l'autre plutôt que d'une opposition radicale. Sans doute chaque degré nouveau d'un développement spirituel nie le degré antérieur; mais il plonge en lui par ses racines, il le suppose, il n'existe que par lui. Le monothéisme n'acquiert sa valeur et la conscience de lui-même qu'en se dégageant du polythéisme environnant; les dieux humains de la Grèce sont à la fois la négation et la plus haute expression des divinités purement physiques des premiers Pélasges. Abolir en ce sens, c'est accomplir. L'humanité apparaît dans son histoire comme un homme qui a dû passer par toutes les phases de l'enfance, de l'adolescence, de la première jeunesse, qui touche à peine à sa maturité. L'homme fait aurait honte de lui-même, s'il reprenait les jouets de son enfance, s'il recommençait à balbutier, et cependant il sait bien que c'est en jouant, en balbutiant, que son esprit a développé ses forces naissantes. Quel charme ont pour nous les souvenirs d'enfance! Eh bien! qu'il s'agisse de l'espèce ou de l'individu, ce charme a sa raison d'être et sa légitimité. Chaque chose a son temps et son lieu, et le seul blâme que l'on soit en droit d'émettre dans l'histoire des religions tombe sur les amis obstinés du passé, qui ont voulu arrêter le vaisseau lorsque le souffle d'en haut gonflait ses voiles, et que l'ordre était déjà donné pour le grand départ.

L'opposition du surnaturel et du naturel, qui était à la base des

notions religieuses du siècle dernier, n'a en définitive pas de sens. Si l'ordre normal et régulier des choses est une révélation de Dieu, il est indifférent pour l'homme religieux que les phénomènes de la religion soient ou non rattachés à une action directe et immédiate de Dieu. Les deux conceptions se recouvrent et se supposent : l'une est plus scientifique, l'autre plus populaire; l'une a sa place dans le livre et dans l'intelligence, l'autre dans le cœur pieux et la prière; mais il serait tout simplement absurde de nier l'une par l'autre.

Par exemple, la philosophie incrédule du siècle dernier eût regardé comme une grande victoire, l'apologie croyante eût regardé comme une assertion dangereuse la thèse, aujourd'hui démontrée, que le monothéisme ne fut pas exclusivement l'apanage du peuple d'Israël dans l'antiquité, et que, sans qu'il puisse être question pour eux de révélations miraculeuses, plusieurs autres peuples sémitiques y sont arrivés en vertu du développement spontané d'une tendance particulière à cette race. L'histoire religieuse de nos jours constate le fait, l'exprime comme je viens de le dire et en conclut tranquillement que cette race, dont l'exemplaire le plus parfait est le peuple d'Israël, portait en elle-même la religion universelle de l'avenir. Il est donc vrai qu'Abraham est le père de la foi, que Jehovah est le vrai Dieu, l'esprit absolu que l'humanité doit un jour adorer.

Autrefois l'apologie forgeait des armes qu'elle croyait irrésistibles en opposant les rapides conquêtes du christianisme dans le monde grec et romain aux obstacles de tout genre qu'il avait à vaincre. C'était dans l'espoir de démontrer que le miracle seul pouvait être cause d'une religion dont la victoire était miraculeuse. La philosophie anti-chrétienne cherchait à ébranler l'argumentation, faisait de Julien un grand génie, et de Constantin le véritable fondateur de l'église. Une étude plus impartiale a montré que le christianisme répondait trop bien à l'état des esprits, tels que les avaient faits la conquête romaine, l'anéantissement des nationalités, la philosophie du passé, les tristesses du présent, pour qu'il ne les attirât pas par la seule force de sa morale et de ses doctrines, et il faut en conclure que, dans le développement de l'humanité, le Christ est venu à son heure. C'est précisément ce qui montre le mieux la légitimité de son entreprise dans l'histoire. Cela ne signifie pas sans doute qu'en religion tout soit également divin. Ce qui est divin, c'est le développement lui-même et sa loi intérieure. Le contraire du divin, ce que l'on pourrait appeler l'humain et le terrestre, ce sont les obstacles que l'homme, sous sa responsabilité, oppose au développement normal et libre de la pensée religieuse, ce sont les paresses intéressées qui le retardent, ce sont les défaillances de l'esprit qui perd le sens religieux, et n'éprouve plus pour les choses religieuses que de l'indifférence ou du mépris.

Il en faut dire autant, dans les études historiques, des nombreux récits qui rentrent dans la catégorie des récits miraculeux. Il est dorénavant impossible de se passionner pour ou contre eux. On ne peut plus dire que le contraire des lois de la nature soit la preuve de la présence et de l'action de Dieu. L'intérêt apologétique ou anti-religieux que l'on attachait auparavant à les maintenir ou à les nier a disparu. Un fait merveilleux est raconté. Est-il réel? est-il fictif? est-il légendaire? est-il un fait ordinaire transformé en fait exceptionnel par des yeux ou des mémoires enthousiastes? La réponse à toutes ces questions est du ressort de la critique historique. En tout cas, ce récit est un irrécusable témoin de la situation d'esprit dans laquelle se trouvaient ceux qui l'ont propagé et ceux qui l'ont admis. Quelque système d'explication qu'on adopte, ce qui est certain, c'est que Dieu se cherche et se trouve partout ailleurs que dans l'interruption brusque et arbitraire de sa volonté permanente. Les lois sont désormais d'autant plus divines qu'elles sont plus immuables. Il est permis d'espérer que les amis et les adversaires des religions traditionnelles finiront par le comprendre, et ne se combattront plus pour un fantôme sans réalité.

Ce serait s'écarter beaucoup trop du cadre de cette étude que d'indiquer les puissantes raisons que peuvent alléguer les amis du christianisme moderne pour démontrer combien cette manière de concevoir les choses religieuses est profondément chrétienne, combien elle est conforme à la pensée originale qui a présidé à l'apparition du christianisme dans l'histoire. Ce serait pourtant le seul moyen d'obvier à plus d'une objection qui ne manquera pas de s'élever contre une telle idée dans le camp religieux et dans le camp philosophique. Il est à présumer qu'aux uns tout ce qui vient d'être dit paraîtra confiner à l'incrédulité la plus radicale, que les autres y verront une tentative mal justifiée de repeindre les édifices gothiques avec des couleurs empruntées à une philosophie toute récente. Telle est d'ailleurs une des conditions les plus ordinaires du progrès de la pensée dans les choses spirituelles. Toujours le point de vue supérieur qui s'élève du sein de l'antagonisme précédent est accusé d'impiété par les uns, de superstition par les autres.

III.

S'il est parmi nos écrivains d'aujourd'hui un vaillant précurseur de la renaissance que nous appelons de tous nos vœux, un homme qui, par sa libre et pénétrante érudition, par ses facultés d'artiste, par l'indépendance ordinaire de ses jugemens, soit capable d'élever le niveau de nos connaissances religieuses, et de venger la science française des dédains injustes dont elle était depuis trop longtemps

l'objet à l'étranger, c'est certainement M. E. Renan. Mieux que personne, il a prouvé que l'esprit français, bien loin d'être inconciliable avec les études critiques et théologiques, dans le sens supérieur de ce dernier mot, est doué au contraire d'une merveilleuse aptitude pour les poursuivre et en populariser les résultats, pourvu qu'il veuille sérieusement s'en donner la peine. La condition indispensable de la réussite est, nous l'avons dit, le *labor improbus*, et sur les sujets religieux nous sommes devenus paresseux; mais comme on est récompensé de ses peines lorsqu'ayant franchi les préliminaires et les redoutables épreuves de l'initiation aux mystères de l'antiquité religieuse, on se trouve en présence du Dieu dont on cherchait la face, et cela, non plus dans les ténèbres d'une crypte souterraine, mais en pleine lumière et sous l'inspiration directe de sa parole révélatrice! M. E. Renan a légitimé parmi nous la renaissance de la critique religieuse, qui naquit au XVIIe siècle sur le sol français, et dont les fondemens à peine jetés furent si tôt abandonnés. La souplesse du toucher, la sûreté du coup d'œil, ces qualités qui font l'artiste en critique et qui sont si nécessaires à une science qui est aussi un art, ces qualités qui se développent par l'exercice, mais qu'à parler rigoureusement on n'acquiert pas, il les possède à un degré supérieur. J'ai vu chez nos voisins d'outre-Rhin de vieux critiques endurcis au métier, qui toute leur vie avaient cultivé la science pour la science, qui avaient consacré à l'érudition leurs jours et leurs nuits, avec cette persévérance de bénédictin que rien n'effraie, je les ai vus lire et relire avec un enthousiasme juvénile l'*Histoire comparée des langues sémitiques*, les *Études d'Histoire religieuse*, le traité sur l'*Origine du langage*, et surtout le *Livre de Job*, sur lequel nous désirons appeler particulièrement l'attention. Au milieu de la réaction piétiste qui naguère encore menaçait d'étouffer en Allemagne la précieuse indépendance que trois siècles de réformation semblaient avoir garantie pour jamais, c'était pour eux une joie sans pareille d'entendre cette voix jeune et ferme qui, dans ce beau langage français si admiré dans leur jeunesse, reprenait le chant interrompu des mélodies antiques, et mariait dans une suave harmonie les accens de la poésie à ceux de l'histoire.

Deux mots ont été employés pour exprimer la direction de M. Renan : critique et rationalisme. Sans les accepter d'une manière absolue, il est un côté par lequel l'homme vraiment religieux doit en saluer l'avénement avec joie. Et d'abord, en ce qui concerne la critique, c'est sans contredit l'absence de cette qualité qui s'est le plus opposée parmi nous aux progrès des sciences historiques, principalement en matière religieuse. La critique des monumens littéraires et religieux de l'antiquité est l'instrument nécessaire de la science

religieuse, et il n'y a pas très longtemps qu'on le manie avec une certaine habileté. Les démentis catégoriques infligés par la critique à une foule de traditions reçues de confiance jusqu'à ces derniers temps révoltent d'ordinaire les esprits qui n'y sont pas préparés. On n'aime pas à penser qu'on a été si longtemps sous l'empire d'une illusion. L'influence littéraire du XVIIe siècle, qui aima passionnément l'antiquité, mais ne connut guère que la Grèce et Rome, et encore ne les comprit qu'à la condition de s'y retrouver lui-même et de les transformer à son image, est tout ce qu'on peut imaginer de plus contraire à la juste appréciation qui assure les résultats critiques. Ceux-ci en effet supposent que les méthodes, la manière de sentir et d'agir de l'antiquité différaient profondément des nôtres. Les personnes placées à ce point de vue arriéré s'imaginent que la beauté, la valeur religieuse des livres antiques sont intéressées à ce qu'on ne relève dans le texte aucune incorrection, dans la cosmologie aucune contradiction avec l'astronomie et la géologie des modernes. Il est encore des esprits fort distingués par le savoir et le talent qui disent tout haut que si *l'Iliade* et *l'Odyssée* n'ont pas été intégralement composées par un homme dont on ne connaît guère que le nom, elles perdent à leurs yeux la plus grande partie de leur beauté poétique; que si le Pentateuque n'est pas sorti de la main de Moïse, dont il raconte la mort, il a perdu sa valeur religieuse. Est-ce donc que la valeur et la beauté des choses tiennent au titre qui les désigne? Quel que soit le travail de la critique moderne sur les deux poèmes immortels d'Homère, pourra-t-elle jamais faire qu'ils ne soient pas d'une beauté classique à l'abri de toute attaque (1)? Nous dirons la même chose du Pentateuque, des Évangiles, de tous les livres de la Bible. Rien de plus faux que d'attribuer à la critique le pouvoir de « déchirer, comme l'on dit, l'une après l'autre toutes les pages du recueil inspiré. » Les pages de la Bible ne se laissent pas déchirer comme cela. Le contenu divin persiste à travers toutes les hypothèses sur la rédaction et la formation du texte, car il en est indépendant, et quand même toute la Bible serait anonyme, elle serait toujours le livre religieux par excellence de l'humanité. Sans doute la critique, ainsi que toutes les sciences, si nous exceptons les mathématiques, a ses aberrations et ses extravagances. Les aberrations passent, servent d'exemple, quelquefois d'amusement, et la science marche. Il faut savoir regarder les choses de haut et de loin, puis laisser au temps et à l'opinion, — deux choses qui vont vite aujourd'hui, — le soin de concilier dans les esprits ce qui est

(1) Je ne puis me défendre de citer ici le judicieux et concluant travail publié sur les *poèmes homériques* par M. A. Pictet, dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, décembre 1855.

déjà concilié en soi-même. C'est encore une autre profonde parole, bien souvent oubliée par les admirateurs aussi bien que par les détracteurs de celui qui l'a prononcée, que « le vrai scribe est semblable au père de famille qui tire de son trésor les choses nouvelles et les choses vieilles. »

Cherchons maintenant à saisir la nouvelle critique religieuse dans l'application même de ses procédés; le *Livre de Job* nous offre une occasion favorable à cet examen. Il serait difficile de désigner dans l'Ancien Testament un livre mieux fait pour répandre dans le public éclairé le goût des connaissances religieuses que le *Livre de Job,* ce curieux poème, légué à l'humanité par un Sémite inconnu, séparé de nous par quelque chose comme deux mille six cents ans. C'est un livre canonique, ce qui lui assure d'avance l'intérêt particulier de tous ceux qui voient dans la Bible la source et la règle de leur foi. C'est un livre hébreu et des beaux temps de la littérature hébraïque : le philologue et l'historien doivent donc en tenir grand compte comme d'un témoin authentique de la langue et de la pensée d'Israël. En même temps il s'élève au-dessus du judaïsme proprement dit; il est l'organe de la race dite sémitique plutôt que celui d'une fraction déterminée de cette race : il faut par conséquent le ranger parmi les preuves irrécusables sur lesquelles s'appuie l'ethnologie comparée pour affirmer que la race sémitique fut, non tout entière, mais dans sa tendance originelle et dans ses rameaux les plus purs de tout alliage, une race virtuellement monothéiste, et qu'elle constitue par cela même l'arbre vivant sur lequel doit un jour mûrir le fruit de la religion universelle. C'est surtout un livre de transition, et ce caractère très marqué doit spécialement lui concilier l'intérêt de l'historien : il signale un moment de transformation profonde dans les idées religieuses et morales de la race d'où il est sorti. Il est en rupture ouverte avec des croyances auparavant générales dans cette race et consacrées dans mainte partie antérieure de la Bible, en même temps qu'il contient les germes d'où surgiront plus tard de nouveaux développemens de la conscience religieuse. A ce titre, il tient une place très importante dans l'histoire de la formation du dogme hébraïque; il milite par sa seule existence contre l'idée fausse que la Bible soit un tout homogène et systématisé, présentant d'un bout à l'autre une seule et même doctrine. Au lettré, il offre un des plus brillans spécimens de cette poésie sémitique, à la fois lyrique et sententieuse, riche en couleurs et puritaine de formes, qui exhale pour nous un parfum si prononcé et si bon à respirer de vigueur et de simplicité antiques. Enfin il traite de la douleur, ce problème de tous les jours, et pour que le *Livre de Job* cessât d'être un des monumens les plus recherchés de

la haute antiquité, il faudrait que la souffrance disparût de la terre. C'est assez dire qu'il compte parmi les livres éternels.

L'auteur est complétement inconnu, et ceux qui craignent que la valeur des livres antiques ne dépende de l'authenticité que la tradition leur assigne peuvent se convaincre que des livres tenus pour anonymes par tout le monde n'y perdent absolument rien de leur mérite intrinsèque. Quel malheur si, par exemple, la tradition avait consacré l'inacceptable hypothèse qui a désigné Moïse comme l'auteur possible de ce beau livre! On aurait cru le respect de la Bible intéressé au maintien de cette assertion. On eût accusé les critiques révoltés par l'absurdité d'une pareille thèse de « déchirer » sans vergogne les plus belles pages de l'Ancien Testament. Heureusement nous sommes d'avance émancipés de la servitude, nous pouvons prêter l'oreille à cette voix sonore, au timbre plein d'ampleur et de puissance qui vient nous trouver du fond du vieil Orient, sans qu'il soit nécessaire de savoir auparavant le nom du chantre inspiré. Nous pouvons surtout écouter le critique qui nous introduit sous cette tente hospitalière, et, sans nous arrêter au livre lui-même, parler des procédés nouveaux d'interprétation et de critique qui lui sont aujourd'hui appliqués. C'est l'introduction plutôt que la traduction même qui va nous occuper (1).

L'étude sur l'âge et le caractère du livre de Job, qui précède la traduction de M. Renan, réclame une attention toute particulière. Après avoir mûrement pesé les indices qui peuvent fixer le jugement de la critique sur la date approximative de ce beau poème, il s'est décidé pour l'opinion qui compte aujourd'hui dans la science le plus grand nombre de partisans, et qui fait dater ce livre du VIIIe siècle avant notre ère, lorsque durait encore l'école, philosophique presqu'autant que religieuse, dont la *sagesse* gnomique de Salomon paraît avoir été le point de départ. Ainsi s'expliqueraient certains passages d'Isaïe, lequel florissait vers 750, qui présentent une grande analogie avec quelques fragmens du *Livre de Job*, et surtout plusieurs versets de Jérémie (2), qui sont évidemment l'écho affaibli

(1) Quant à la traduction, un mot toutefois. Le traducteur s'était posé deux conditions : « être aussi littéral que possible, être français. » Pour remplir la seconde de ces conditions, il avait à lutter contre de grandes difficultés, qu'il a heureusement surmontées. La version de M. Renan est du français le plus pur, et pourtant c'est bien l'esprit du vieux sémitisme qui parle notre langue académique. La mélodie du désert a été transposée en vue de nos habitudes musicales, et ce n'en est pas moins le chant un peu monotone, mais grave et fort, toujours plus beau à mesure qu'on l'écoute, produisant des effets grandioses avec les moyens les plus simples, le chant de la douleur imméritée qui s'élève du sein de la nature silencieuse et vient apporter ses notes déchirantes aux pieds du Créateur.

(2) *Jérémie*, XX, 14 et suiv.

des plaintes du patriarche arabe. Le style et l'esprit du poème s'opposent, d'autre part, de la manière la plus absolue à ce qu'on recule la date de la composition au-delà de cette époque.

Parmi les idées qui font leur apparition dans *le Livre de Job*, il faut compter avant tout celle du génie du mal, *Satan*. C'est la première fois que ce mot apparaît dans la littérature biblique. Pendant des siècles, les tribus monothéistes ignorèrent l'existence et le nom de Satan, bien qu'elles semblent avoir toujours cru que parmi les esprits qui environnaient le trône du Très-Haut, il y en avait qu'on pouvait considérer comme des exécuteurs de la justice divine. C'est encore un germe que *le Livre de Job* sème pour l'avenir. Certes il faut laisser le temps de grandir à ce jeune Satan qui est encore ici à la fleur de l'âge. Il y a loin d'un être céleste, encore mêlé parmi les fils de Dieu, ayant ses entrées en cour divine, conversant familièrement avec Jehovah, il y a loin du Satan de Job au Satan des temps ultérieurs, résidant au fin fond des enfers, chef des anges déchus, révolté contre Dieu depuis la création, et passant son éternité à faire le mal. Il faut que le Satan de Job grandisse encore deux ou trois siècles. Alors il trouvera dans un certain Ahriman, son frère aîné, un allié et un modèle dont il ne profitera que trop. Avec le mauvais orgueil du mal, il reculera l'origine de sa méchanceté jusqu'aux premiers jours du monde, et il aura le talent de persuader que c'était lui qui, sous la peau du serpent du paradis, tentait notre mère commune. Lui aussi sera dieu, dieu d'enfer et du mal. Les déserts, les lieux souterrains, — les animaux équivoques qui semblent engendrés par les ténèbres, le hibou, la chauve-souris, la taupe, le crapaud; — ces maladies effrayantes et dont l'antiquité ne savait pas découvrir la cause, le mutisme, l'épilepsie, la folie; — les tentations qui viennent on ne sait d'où, qui paralysent les volontés les plus fermes, ternissent les âmes les plus pures, se jouent des résolutions les mieux prises, ces mauvaises pensées, ces impures convoitises qui montent au cerveau, qui donnent le vertige aux plus robustes, — voilà quelles seront ses demeures, voilà ses favoris et ses œuvres. Dans les premiers siècles de l'église et pendant presque tout le moyen-âge, on croit à Satan au moins autant qu'à Dieu. Les anciennes divinités locales détrônées par le christianisme se transforment presque partout en suppôts de la majesté infernale. Le baptême est avant tout considéré comme un exorcisme. La rédemption elle-même, ce dogme fondamental du christianisme, n'est guère comprise que comme un combat du Christ contre Satan, à qui l'homme appartenait de droit depuis la première faute, et encore n'est-on pas bien sûr que ce soit à force ouverte, et non par ruse, que le Christ a vaincu. Ce qui

prouve la place énorme que tenait Satan dans les imaginations du moyen-âge, c'est que les contes les plus populaires et les plus goûtés sont ceux qui le représentent bafoué ou berné par des hommes qui ont été plus malicieux encore que lui. On n'aime à traiter comme cela que les gens dont on a très peur, et vraiment Satanas, qui avait latinisé son nom sémitique, fut alors le roi de ce monde. Pourtant, au XIIe siècle, sa royauté absolue subit un premier échec. On substitua à cette idée de la rédemption que nous venons d'esquisser une théorie beaucoup plus savante qui enseignait que l'œuvre de notre salut s'était accomplie tout entière entre le Christ et Dieu le père, dont il fallait satisfaire la justice, et, grâce à la théologie d'Anselme, il fut interdit au diable de prétendre à nous posséder *de jure*. Puis on étudia un peu mieux la nature et l'histoire. On s'aperçut peu à peu qu'on avait considéré souvent comme diabolique ce qui n'était que la manifestation de lois constantes rentrant dans l'ordre divin des choses. Que dis-je? on dut se convaincre qu'on avait pris maintes fois pour les traces de Satan ce qu'on aurait dû bénir comme les marques de la Providence. Vinrent ensuite les grandes découvertes géographiques et astronomiques. Il fut désormais impossible de croire au ciel fermé, à l'enfer situé aux antipodes, à un Dieu localisé. Si Dieu pénètre l'univers entier de sa présence et de sa volonté, quelle place reste-t-il pour Satan?... Et c'est ainsi que s'en alla tout doucement l'édifice dont l'ombre sinistre épouvanta tour à tour Perses, Sémites et chrétiens. Ainsi perdit sa couronne ce roi redouté, qui n'apparut jamais qu'à ceux qui croyaient en lui. Une triste aventure marqua l'un de ses derniers voyages sur la terre. Passant un jour,— il y a de ceci un peu plus de trois siècles,— devant un vieux donjon d'Allemagne, il s'avisa d'entrer dans une chambre où un jeune moine travaillait diligemment à la traduction de la Bible. Avec sa sagacité éprouvée, le vieux Satan jugea sur-le-champ que cette entreprise était préjudiciable aux intérêts de sa politique, et il s'efforça d'en détourner le moine par ses grimaces; mais celui-ci, sans se déconcerter, lui lança son encrier à la figure. Satan poussa un grand cri et disparut. Depuis lors il ne s'est plus montré que rarement, à la dérobée, cachant sous son manteau la tache indélébile. Luther a donc trouvé le bon moyen, le véritable exorcisme. Contre Satan, l'encre a bien plus fait que l'eau bénite.

M. Renan a consacré quelques pages bien éloquentes de son introduction à reprendre pour le compte de la raison moderne le problème éternel agité dans le livre de Job : « Pourquoi la douleur? D'où vient le contraste entre ce qui doit être et ce qui est? Pourquoi ces contradictions de la destinée? » Il faut bien l'avouer avec le traducteur, sur tout cela nous ne sommes guère plus avancés que

le philosophe du désert. Ce n'est pas que le trésor de la pensée religieuse ne se soit enrichi depuis lors de plus d'une perle précieuse. Il est certain que de nos jours, sans sortir du domaine strictement religieux, un homme frappé comme Job envisagerait tout autrement ses malheurs. L'idée de l'épreuve et du résultat salutaire de la souffrance, celle de l'éducation de l'âme par la douleur, ont pris une extension et une clarté que Job et ses amis ne soupçonnent pas encore. Nous avons surtout cette espérance d'un monde meilleur où vont se réunir les lignes qui divergent ici-bas, soleil mystérieux dont nous n'entrevoyons que l'aurore, mais que rien ne peut plus voiler à l'âme depuis qu'elle a été élevée à cette hauteur morale où l'immortalité est l'évidence. Sur ce point encore, nous avons besoin d'ajouter quelques réflexions.

Certes ce n'est pas sans surprise que, dans un grand poème religieux consacré à la douleur, nous ne découvrons pas une seule trace de l'espérance d'une vie à venir, où toute larme doit être essuyée et toute noble aspiration satisfaite. Un moment, un seul, la pensée de Job, sous le fouet de la douleur et de l'indignation, atteint presque à cette hauteur. Il affirme, avec une énergie saisissante, « qu'enfin son vengeur apparaîtra sur la terre, » et que, « privé de sa chair, il verra Dieu. » Cependant ce passage, où l'on a vu plus tard bien autre chose que ce qui y est, n'est qu'un éclair dans la nuit. Évidemment l'auteur lui-même n'a pas eu conscience des contrées immenses sur lesquelles il projetait une lueur passagère, car la discussion retombe tout le long du poème dans les horizons bornés du sémitisme antique. A dire vrai, la foi en une vie future, consciente et personnelle, n'a pris naissance qu'assez tard au sein du peuple d'Israël, et nullement sous la forme philosophique que nous nous sommes habitués à lui donner. C'est à la famille et à la tribu que le Sémite des anciens temps attribuait l'immortalité. Plus tard ce fut à la nation. Aucun peuple n'a poussé aussi loin que le peuple d'Israël cette foi en sa survivance au-delà de tous les tombeaux. Ce peuple-là n'a jamais cru qu'il mourrait. Il se sentait en possession d'une idée qui ne permet pas de mourir à ceux qui la portent, et il a affirmé sa résurrection avec la plus indomptable opiniâtreté à la face de tous ses destructeurs. L'espérance d'un Messie, sur laquelle le livre de Job se tait encore de la manière la plus absolue, a été provoquée précisément par ce contraste entre l'idée et le fait, contraste créé par la singulière destinée d'un peuple qui rêvait l'empire du monde et devait être consécutivement le jouet de toutes les grandes puissances. Il fallait que le peuple survécût et réalisât la destinée à laquelle il se sentait appelé; voilà le sentiment qui anima toutes les prophéties consolatrices. Le royaume de Dieu

devait s'établir sur la terre entière, et les fils de Jacob en être les seigneurs spirituels et temporels. Depuis surtout que leur existence nationale leur parut liée à celle d'une royauté dont le règne glorieux de David, encore embelli par le prestige de l'éloignement, était devenu le type populaire, les Israélites conclurent du royaume de Dieu qui devait s'établir au roi divin qui devait venir et reprendre l'œuvre à peine ébauchée de David et de Salomon. Il est évident que l'énergie et le caractère absorbant de cette foi dans la destinée du peuple retardèrent plus qu'ils n'avancèrent la croyance en l'immortalité des individus. Ce fut seulement lorsque le sentiment de la vie et des droits de l'individu eut emprunté aux malheurs nationaux une consistance auparavant inconnue, après qu'une douloureuse expérience eut montré que l'individu devait encore vivre et bien vivre lors même que la nation n'était plus, ce fut seulement après la captivité babylonienne que la croyance en une autre vie prit corps dans la religion d'Israël. Naturellement une telle croyance ne fut pas le fruit de raisonnemens abstraits qui auraient été et ont toujours été incapables de la fonder. Née d'un sentiment vivace et parfaitement légitime, elle se greffa d'elle-même sur les autres croyances qui dès les plus anciens temps avaient cherché à définir l'état d'outre-tombe. Pendant que le corps retournait à la terre d'où il avait été tiré, l'âme se rendait dans un lieu souterrain où s'accumulait successivement l'humanité défunte, et y dormait d'un sommeil égal pour tous, méchans et bons, mais qui pourtant, il faut le remarquer, n'était pas l'anéantissement et laissait toujours subsister la possibilité du réveil.

Plus tard, le peuple juif, parvenu à la notion distincte de l'individualité, sentit que l'établissement du règne messianique ne pouvait pas favoriser uniquement une seule génération des descendans de Jacob, que la promesse antique avait été faite à Abraham et à toute sa postérité, et qu'il y aurait contradiction à combler de bénédictions les derniers arrivés, à l'exclusion de leurs aînés, qui avaient enduré les douleurs du long enfantement. La croyance devint donc générale que, lors des temps messianiques, les âmes quitteraient leurs demeures souterraines et reprendraient leurs corps d'autrefois pour participer aux triomphes de la race élue. La vie éternelle, la rémunération, le jugement divin qui devait récompenser les bons et frapper de peines terribles les ennemis anciens et nouveaux d'Israël et même les membres indignes du peuple, se rattachèrent sur-le-champ à la foi en la résurrection, et ce fut sous cette forme toute naïve, tout enfantine, que la vie future fut comprise à l'époque où le christianisme apparut.

Le christianisme n'opposa pas une théorie nouvelle à l'ancienne :

rien qui ressemble moins à ce que nous appelons une philosophie que la doctrine chrétienne primitive. Il déposa, pour employer une expression biblique, dans les vieilles outres un vin nouveau qui ne pouvait manquer de les faire éclater tôt ou tard. Ce fut le vin généreux du spiritualisme et de la pureté morale, qui tendait naturellement à expulser tout ce qui était charnel et égoïste dans l'ancienne conception. Le christianisme en soi ignore la mort; comme le Dieu qu'il prêche, il veut que l'homme agisse toujours. Plus d'un enseignement de son fondateur implique la continuité sans interruption de l'existence personnelle après la mort. Cependant, comme il ne fit jamais de cette question un texte de controverse directe, comme les formes de sa pensée ne dépassaient pas en général celles de la doctrine populaire, l'église commença par adopter la tradition de la synagogue. D'ailleurs l'attente, longtemps entretenue, du très prochain retour du Christ ressuscité et de la rénovation immédiate et radicale de toute chose empêcha même la pensée des premiers chrétiens de s'arrêter sur ce côté de la question. Ils se croyaient tous à la veille du jugement dernier. Qu'importaient quelques jours de sommeil? Ce fut seulement quand ces quelques jours furent devenus des années que l'on arriva généralement à penser qu'immédiatement après la mort chaque individu recueillait ce qu'il avait semé. Encore la dogmatique traditionnelle continua-t-elle de maintenir l'idée d'un jugement universel et d'une résurrection générale à la fin des temps, sans s'apercevoir qu'il y avait là un mélange de deux conceptions originairement différentes.

Quoi qu'il en soit, il ressort de l'histoire du dogme de la vie future que, sous toutes ses formes, depuis la plus grossière jusqu'à la plus spirituelle, il plonge par ses racines dans le sentiment que la destinée de l'homme n'est pas accomplie pendant la vie présente, et que les tendances fondamentales de son être supposent une prolongation indéfinie de son existence personnelle. L'homme se sent fait pour une autre vie, comme la graine qui germe sous terre, si elle avait conscience d'elle-même, se sentirait faite pour percer le sol qui la recouvre et s'épanouir en plein air. Ce n'est pas une démonstration que cette manière de se représenter la destinée, c'est une intuition à laquelle l'homme arrive dès qu'il atteint un certain point de son développement religieux et moral. Voilà pourquoi le raisonnement sert à très peu de chose pour la fonder et la maintenir. L'évidence de l'immortalité n'existe que pour l'homme capable de sentir que, par son âme, il tend à l'infini, de se dire qu'étant personnellement l'objet de l'amour éternel, sa vie personnelle est entée sur celle de Dieu. C'est donc une vérité de l'ordre moral qui ne peut être certaine que proportionnellement au degré de

développement moral de celui qui l'examine. Cette persuasion a, si j'ose m'exprimer ainsi, ses *hauts* et ses *bas* dans l'existence actuelle, et dépend le plus souvent de la disposition du cœur. L'entraînement fatal qui a souvent conduit de nobles âmes à la nier provient de ce qu'elles ont demandé au raisonnement des certitudes qu'il ne peut pas donner. Voilà pourquoi le véritable révélateur est le génie religieux et moral. Chacun de nous est doué dans sa conscience d'un organe que l'on pourrait comparer au télescope avec lequel nos regards plongent dans l'immensité des cieux. Combien peu savent mettre l'instrument au *point*, et ne voient que brouillards là où de plus forts contemplent le ciel étincelant! Il est un heureux mot dans la préface de M. Renan : il parle de vérités « qui n'ont leur prix que quand elles sont le fruit d'un cœur pur. » Mais aussi il en résulte que nous pouvons, que nous devons même emprunter les yeux de ceux dont la vue est plus perçante que la nôtre, parce que leur œil intérieur est plus sain, pour profiter de ce qu'ils voient dans ces régions mystérieuses où nous n'apercevons que des formes indécises. Rappelons-nous le beau tableau d'Ary Scheffer sur Dante et Béatrix. Il symbolise admirablement l'idée vraie de la révélation. Illuminé par les rayons émanant de l'idéal, Dante contemple Béatrix, qui voit Dieu.

On a élevé diverses objections contre la croyance à l'immortalité de l'âme. Ne nous embarrassons pas des présomptueuses négations du matérialisme. Incapable d'expliquer réellement la vie organique et même, si l'on y réfléchit, le moindre changement chimique, de quel droit dicterait-il des lois à la vie spirituelle? Il est un ordre d'objections plus respectables. Il est, par exemple, un point de vue stoïque, auquel on ne saurait refuser une grandeur réelle, qui prétend que l'homme doit faire son devoir, quoi qu'il arrive, sans se préoccuper de l'avenir, pour apporter son grain de sable à l'édifice du bien universel : ouvrier intelligent et moral, mais qui n'a pas plus de droit à durer, une fois sa tâche remplie, que le polype qui a contribué à former un continent. De quel droit l'homme va-t-il anticiper sur les desseins de la puissance créatrice, parce que, selon sa faible intelligence, les choses d'ici-bas ne lui conviennent pas et qu'il désirerait un monde meilleur? N'est-ce pas prendre pour une réalité l'objet incertain de vœux purement égoïstes? — Cela signifie seulement qu'il peut y avoir une manière grossière de saisir l'espérance de l'immortalité, comme il y a des manières grossières de comprendre la vie présente. Plus d'une fois, je l'avoue, les argumens mis en avant pour étayer cette espérance ont été entachés de défauts graves; mais la preuve que l'égoïsme n'est pas la racine dernière de cette espérance, c'est que chacun

de nous peut en faire abstraction pour lui-même sans qu'elle lui paraisse moins nécessaire pour les autres. Oui, je puis, moi, indigne et chétif membre de la famille humaine, je puis croire un instant ma personnalité trop indifférente à l'ordre général de l'univers pour stipuler que ma destinée doit dépasser mon existence actuelle, et pourtant affirmer encore qu'il n'en peut pas être de même pour beaucoup d'autres. Peut-être Job n'a-t-il plus rien à espérer depuis que sa fortune lui a été rendue au triple (1); mais que quatre clous suffisent pour anéantir le juste persécuté dont l'esprit vivait en Dieu, voilà ce qui est impossible à croire. Quand même je n'aurais rien à en espérer pour moi-même, je réclamerais encore à grands cris de la sagesse éternelle une autre manière de gouverner le monde. Et il m'importerait peu à ce point de vue que l'œuvre du crucifié se multipliât féconde et bienfaisante après lui. Plus j'en jouirais moi-même, plus je verrais avec indignation la pierre de son sépulcre. Non; la preuve que la vie personnelle se prolonge au-delà de la tombe, c'est que nous voyons commencer une foule de choses, inséparables de la personne, qui doivent se terminer ailleurs, à moins que la raison souveraine, qui nous apparaît si parfaite, si fidèle à elle-même dans toutes les choses visibles, ne devienne une fantaisie capricieuse dès qu'on arrive aux choses de l'esprit.

Je ne me dissimule pas que j'aborde ici un terrain sur lequel l'ouvrage que j'ai pris pour type d'une œuvre de critique religieuse renouvelée ne s'avance qu'avec une circonspection extrême. La fin de l'introduction souffre à mon avis du silence gardé sur l'immortalité individuelle et consciente. Pourtant je ne crois point que M. Renan ait dit ici son dernier mot. Il y a dans ses autres écrits et même dans l'introduction dont nous parlons plus d'un passage qui nous autoriserait, ce me semble, à lui reprocher d'être incomplet plutôt que d'être négatif. Au surplus, nous avons quitté comme lui le domaine proprement dit de la critique pour entrer dans celui de l'enseignement direct, et pour en revenir au problème qui fait l'intérêt proprement dit du *Livre de Job*, il faut reconnaître avec M. Renan que si la douleur est devenue plus facile à supporter dans beaucoup de cas, elle n'est pas encore expliquée. « Le peu qui se révèle à l'homme du plan de l'univers se réduit à quelques courbes et à quelques nervures, dont on ne voit pas bien la loi fondamentale et qui vont se réunir à la hauteur de l'infini. » Ceci est parfaitement

(1) Et ses chers enfans perdus, ont-ils été réellement remplacés par leurs successeurs? dirait le sentiment moderne. Dans la facilité même avec laquelle l'auteur du poème accepte cette compensation que Dieu accorde à son héros, nous trouvons une preuve nouvelle du peu d'importance que l'ancien Sémite attachait à l'individu dès que la famille ou la tribu n'était plus intéressée à sa conservation.

juste et admirablement dit, et nous pouvons l'opposer à ceux qui, sous prétexte que nous ignorons beaucoup, veulent que nous ne sachions rien, comme à ceux qui croient que nous savons tout, parce que nous connaissons un peu. Seulement n'oublions pas que c'est belle et grande chose que de pouvoir affirmer la réunion dans l'infini des lignes les plus divergentes. Constatons aussi les pas nouveaux que deux mille ans ont permis à l'humanité de faire dans son voyage le long de l'éternité. Nous avons depuis lors doublé plus d'un cap. Que sera la terre promise? Nous n'en savons rien encore, mais il y a des vigies qui ont déjà crié : « Terre à l'horizon! »

La solution proposée par l'auteur inconnu du *Livre de Job* est donc aussi vraie aujourd'hui que de son temps. Se soumettre à la puissance insondable et souverainement sage qui a disposé les choses dans l'ordre où nous les voyons, voilà le devoir. N'accuser que notre ignorance, quand il nous semble que le chaos et l'arbitraire prennent dans notre destinée la place de la raison suprême qui pénètre tout le reste, voilà la sagesse. Dans quelque position que l'on se trouve maintenir sa confiance et son énergie, se demander quelle est l'obligation morale correspondant à la situation donnée, et l'accomplir courageusement, sans s'abandonner aux craintes lâches et aux lamentations puériles, voilà la vertu.

Ce qui est certain pourtant, c'est que nous voyons l'adversité et la souffrance en général avec d'autres yeux que Job et ses amis. Si nous ne pouvons encore la soumettre à notre raison de manière à la comprendre et à l'approuver dans toutes ses manifestations, nous sommes tout près de sentir qu'elle fait partie de l'harmonie universelle comme élément nécessaire du perfectionnement des êtres moraux. Il suffit, pour comprendre ceci, de réfléchir quelques instans à ce que serait le monde sans la douleur. Le soleil du monde moral ne s'est-il pas levé sur la terre le jour où pour la première fois un être humain a senti que quelque chose le mordait au cœur, quoique ses sens fussent flattés? S'imagine-t-on la vertu toujours heureuse, toujours facile et douce? Quel renversement d'idées et de mots! Ou bien voudrait-on que du moins la souffrance ne fût le partage que des coupables, et que la vieille théorie sémitique fût la vérité? Autre déraison : il faudrait alors acquiescer à la morale professée par Satan dans le *Livre de Job*, et se condamner à ne plus distinguer la vertu de la spéculation. Ne découronnons pas l'humanité, n'estimons pas à vil prix les plus belles perles de son diadème. Assurément la nature est bien belle, et l'on se plonge avec ravissement dans ses abîmes de poésie, de grandeur et de grâce. Assurément l'art et la science, ces deux muses, ces deux divines sœurs, ont le droit d'exiger notre amour et de nous faire tomber à genoux devant

leur ineffable beauté. Et pourtant il est quelque chose de plus beau encore que la nature, de plus beau que l'art, de plus beau que la science, c'est l'homme plus fort que la douleur et affirmant sa supériorité sur le sort. Ce qui est beau de la beauté suprême, c'est la résignation courageuse et l'espérance indestructible, c'est le devoir accompli malgré les révoltes de la chair, au prix du bras qu'on se coupe et de l'œil qu'on s'arrache, c'est l'homme calomnié, méconnu, qui conserve sa joie en marchant vers le but que sa conscience lui montre. Sans la douleur, sans l'adversité imméritée, inique, irrationnelle, nous serions privés de l'élite de l'humanité; la terre aurait perdu son sel. Sans la douleur, nous n'aurions ni martyrs, ni vrais poètes. Sans la douleur, nous n'aurions pas le Christ. En vérité, nous pouvons désormais abandonner la question aux disputes de la métaphysique : tout ce que nous savons, c'est que sans la douleur le monde serait privé de ce qui fait sa beauté la plus haute.

Nous croyons avoir montré le vrai caractère de la renaissance religieuse qui se continue en France après avoir commencé en Allemagne et en Angleterre. On dirait que le XIXe siècle est appelé à reproduire les traits les plus caractéristiques de cette époque de préparation qui ouvrit la barrière de l'histoire moderne. Le XVe siècle, comme le nôtre, fut un siècle de transformation politique et sociale. Ce fut aussi un siècle d'inventions changeant la face du monde et préparant le règne de l'esprit par l'asservissement de la matière. Nous avons la vapeur, il eut l'imprimerie; nous avons la télégraphie électrique, il eut la boussole; nous avons les chemins de fer, il eut les postes. Nous avons découvert et colonisé l'Australie, nous démolissons les vieilles murailles en Chine et au Japon; il découvrit et colonisa les Indes et l'Amérique. Nous avons retrouvé le sanscrit et les vieilles langues de l'Asie; il retrouva le grec et l'hébreu. Et ce qui achève la ressemblance, c'est qu'alors comme aujourd'hui des voix nouvelles se faisaient entendre au septentrion et au midi, à l'orient et à l'occident, qui prophétisaient les temps nouveaux. Le souffle de l'Esprit agitait les âmes, et l'on se mettait à étudier avec une curiosité ardente les monumens des âges inspirés, on en savourait les beautés toujours jeunes dans leur vénérable vieillesse, on avait en quelque sorte un sens nouveau pour comprendre l'antiquité, et l'on y puisait de l'énergie pour le présent, de la confiance pour l'avenir. Au fond du cœur de tous était le sentiment qui faisait dire à Ulrich de Hutten, contemplant tout joyeux le beau printemps du XVIe siècle : « Les études fleurissent, les esprits se réveillent, c'est un plaisir de vivre! »

ALBERT RÉVILLE.

LA

GÉOGRAPHIE ZOOLOGIQUE

DES RECHERCHES FAITES SUR LA DISTRIBUTION ET LES MIGRATIONS DES ESPÈCES ANIMALES.

I. A. Wagner, *De la Distribution des Mammifères* (*Mémoires de l'Académie de Bavière*, 1844.) — II. Dana, *De la Distribution des Mollusques et des Crustacés*, dans l'*American Journal of Sciences and Arts*. — III. Ed. Forbes, *On the Connexion between the distribution of the existing Fauna and Flora of the British Isles with the geological changes*, London 1846. — IV. A. Gaudry, *Contemporanéité de l'espèce humaine et de diverses espèces animales aujourd'hui éteintes*, Paris 1859. — V. Boucher de Perthes, *Antiquités antédiluviennes*, Amiens 1859. — VI. *Communications de M. Lartet à la Société géologique de France et à l'Académie des Sciences*, 1858-1859. — VII. Ad. Pictet, *les Origines indo-européennes, Essai de Paléontologie linguistique*, Paris 1859.

L'étude des migrations des peuples est certainement l'une des branches les plus curieuses et les plus difficiles de l'ethnologie. La solution des problèmes qu'elle soulève réclame l'intervention des sciences les plus diverses et le rapprochement des données en apparence les plus hétérogènes. Si, pour se retrouver dans le vaste labyrinthe que tracent sur la carte du globe les routes suivies par les diverses races humaines, il est indispensable de réunir un pareil faisceau de lumières, quels efforts ne sont pas nécessaires pour recomposer l'ensemble des migrations des animaux! L'homme parle, écrit, se souvient, son histoire la plus lointaine a toujours pour base quelques traditions ou quelques monumens; mais les animaux sont muets, ils ne laissent de leur passage d'autres traces que leurs ossemens ou leur enveloppe : ils n'élèvent aucun monument durable qui puisse attester leur présence, et le naturaliste en est réduit à

scruter l'empreinte de leurs pas et à recueillir jusqu'à leurs excrémens. Cependant cette histoire des changemens qui se sont opérés dans l'habitat des espèces animales, des révolutions par lesquelles a passé la carte zoologique, des conquêtes de certaines espèces et du démembrement de l'empire de certaines autres, se rattache aux questions fondamentales de l'histoire du globe, aux phénomènes les plus intéressans de la géologie. Quoique l'on n'ait, pour découvrir les migrations anciennes des différentes classes d'êtres organisés, que des élémens incomplets et dispersés, il est toutefois possible, par l'étude des fossiles et une comparaison attentive entre l'ordre présent et les ordres passés, de tracer les linéamens généraux de ce qu'on appelle la géographie des animaux. En suivant les changemens qui se sont opérés à différentes époques dans la distribution des espèces animales, on arrive à saisir quelques-unes des lois qui président à la répartition des êtres. L'étude de l'état présent est naturellement la plus facile et la plus complète. Depuis trente ans environ, les faunes locales ont été décrites avec tant de soin, qu'il est aisé de tracer la carte des régions fréquentées par chacune des espèces connues. Quant à déterminer la distribution des espèces aux âges qui ont précédé la période actuelle, c'est une œuvre nécessairement subordonnée aux progrès de la paléontologie. On possède cependant certaines données importantes qui serviront de jalons dans la voie à parcourir, et d'où l'on peut dès aujourd'hui tirer des conséquences du plus grand intérêt. Nous allons donc essayer de faire connaître séparément les résultats principaux de la géographie zoologique et ceux de la paléontologie, envisagée au point de vue de la répartition des espèces détruites ou déplacées, et le rapprochement de ces résultats respectifs nous montrera ce que la science connaît jusqu'à présent de l'histoire des migrations.

I.

Les animaux ne sont pas répandus au hasard sur le globe; la présence de chaque espèce dans un endroit déterminé dépend d'un ensemble de conditions intimement liées à l'organisation et au genre de vie de l'animal. Tous les êtres sont dans une dépendance marquée de la nature au sein de laquelle ils prennent naissance et se développent, et cette dépendance est d'autant plus grande que l'animal a des besoins plus nombreux à satisfaire, que son organisme est plus susceptible d'être influencé par le milieu ambiant. De là une répartition très inégale des espèces; celles qui trouvent aisément les conditions suffisantes à leur conservation sont beaucoup plus répandues que les animaux dont l'habitat et l'alimentation exigent des con-

ditions spéciales. On ne doit donc pas s'étonner si, en traçant sur la carte les lignes qui servent de frontières au domaine de chaque espèce, on observe d'énormes inégalités et d'apparentes anomalies. Tandis que certains animaux sont répandus sur le tiers ou la moitié du globe, il en est d'autres qui demeurent confinés sur une superficie qui n'excède pas trois ou quatre mille lieues carrées. Toutefois ces empires assignés à chaque espèce ou à chaque genre n'ont pas une circonscription aussi nettement tracée que nos états européens. L'animal est de sa nature un être errant; il est d'autant plus nomade que la contrée où il cherche sa nourriture s'épuise plus vite. Il parcourt parfois de vastes espaces, et s'il est doué d'une grande puissance de locomotion, il pousse souvent des reconnaissances au-delà de ses frontières naturelles. Il vit comme les peuples nomades, cherchant sans cesse un nouvel abri, revenant à celui qui convient à ses habitudes, se déplaçant suivant les saisons et se laissant entraîner à la poursuite des êtres dont il fait sa nourriture. De là des migrations qui prennent chez certaines espèces le caractère de voyages périodiques et lointains, car les soins de la reproduction conduisent les animaux, et surtout les oiseaux et les poissons, dans les régions les plus favorables à la ponte et à l'éclosion de leurs œufs. Ce sont ces déplacemens à grande distance qui ont plus particulièrement reçu le nom de migrations, et que tout le monde a observés chez les hirondelles, les canards sauvages, les maquereaux et les harengs. En réalité, presque tous les animaux, et plus particulièrement les oiseaux et les poissons, émigrent suivant les saisons, soit en troupe, soit isolément. Tandis que le plus grand nombre va chercher à des distances variables une nourriture qui lui fait défaut dans le canton qu'il abandonne et un emplacement convenable pour l'éducation de sa progéniture, quelques individus demeurent sédentaires, et n'ont pas besoin de gagner des régions lointaines pour échapper à la disette et au froid. La domesticité ou la quasi-domesticité, en assurant à l'animal l'abri et la nourriture, lui enlève ses habitudes errantes et l'attache dans les pays où l'homme vient à son aide. Le voisinage des villes ou des lieux habités attire certaines espèces et les fixe ; la concentration des animaux domestiques leur procure des ressources qu'ils seraient obligés de quêter çà et là dans des contrées sauvages. Plusieurs, après avoir abandonné un pays, y reviennent tout à coup, parce que les causes qui les avaient fait émigrer ont disparu. Le célèbre naturaliste suédois Nilsson a signalé dans sa patrie l'apparition en 1825 de la chauve-souris, *vespertilio noctula*, que n'avaient rencontrée ni Linné ni aucun des explorateurs de la Suède, et la réparation de la cathédrale de Lund, en mettant plus tard au jour dans les murs de cette église les ossemens d'un grand nombre des mêmes vespertilions,

vint démontrer que sept cents ans auparavant, ces animaux étaient fort nombreux dans le sud de la péninsule scandinave. La *motacilla alba* disparut de même en Suède pendant trente ans environ.

Ainsi la carte zoologique est nécessairement variable, et l'on ne saurait indiquer que par des à-peu-près l'étendue relative assignée à chaque espèce. Toutefois les déplacemens de l'animal ne peuvent, sauf quelques exceptions, dépasser certaines limites extrêmes, au-delà desquelles il y a pour lui impossibilité de vivre et de se propager. On arrive à formuler pour chaque genre et pour chaque espèce de véritables lois de distribution qui fournissent à la géographie zoologique des principes certains. L'animal a été créé pour vivre et se reproduire; quelque vaste que soit la région qu'il habite, il se fixera dans les seuls endroits qui renferment la nourriture dont il a besoin et lui fournissent le genre d'abri ou de support pour lequel il a été organisé. Un naturaliste hollandais auquel on doit de précieuses observations de géographie zoologique, H. Schlegel, a remarqué qu'à Sumatra l'orang-outang et le semnopithèque nasique se retrouvent toujours dans des circonscriptions de même nature et ne hantent jamais, même à peu de distance, des cantons qui ne leur conviendraient qu'imparfaitement. Sur les montagnes, à des hauteurs différentes, on observe souvent des animaux différens, parce que les zones d'élévation constituent autant de régions physiques distinctes. Chaque espèce a donc un point du globe qui est comme son berceau et d'où elle rayonne en différens sens, jusqu'aux points où les conditions qui lui sont indispensables cessent de se manifester. Cependant elle n'atteint pas toujours ces limites : des obstacles dus au relief et à la disposition du sol peuvent en effet s'opposer à sa propagation, ou bien sa faculté de locomotion n'est pas assez énergique pour lui permettre de si lointaines migrations. C'est ainsi que les animaux de la pente occidentale des Cordillères ne se retrouvent généralement pas sur le versant oriental, les cimes des Andes formant une barrière que ces animaux ne sauraient franchir. On ne rencontre dans les nombreuses îles de l'Océan-Pacifique presque aucun serpent, quoique le grand archipel indien appartienne aux régions de la terre qui en sont le plus peuplées; ces reptiles n'ont pu traverser les bras de mer qui séparent la Polynésie de la Malaisie. Ce n'est que dans des cas exceptionnels, lorsqu'elles sont poussées par la faim, entraînées par un instinct commun à tous les individus, qu'on voit tout à coup des espèces envahir des contrées qui leur étaient étrangères. C'est ainsi que des nuées d'insectes ailés, et même non ailés, s'abattent quelquefois sur un pays séparé de la région qu'ils habitaient par de puissantes barrières. Les sauterelles ont de la sorte traversé par myriades le canal de Mozambique pour fondre sur Ma-

dagascar. D'autres bandes ont franchi la Méditerranée et pénétré de Barbarie en Italie. De véritables bancs de chenilles ont tenté de passer des rivières; des papillons se sont montrés par milliers sur certaines côtes, après avoir franchi la mer. Cependant ces cas sont rares et peuvent être considérés comme des perturbations dans les grandes lois de la distribution zoologique. D'ordinaire les animaux se déplacent moins soudainement; ils avancent ou reculent selon les changemens atmosphériques; ils règlent dans chaque contrée leur habitat sur la nature des lieux et le climat. Voilà pourquoi une espèce qui, dans les régions boréales, fréquente les plaines, se retrouve dans les montagnes des contrées plus méridionales. Ainsi le beau papillon appelé *Parnassius Apollo* vit en Suède dans les lieux plats et sur la pente des collines, et dans les Alpes, les Pyrénées, l'Himalaya, il se tient à de grandes hauteurs, car il y retrouve la température des plaines de la Suède. Un autre insecte, le *carabus auratus*, qui voltige dans nos plaines, ne se rencontre en Italie que sur les plus hautes montagnes.

L'aire qu'occupe chaque espèce dépendant surtout des conditions climatologiques auxquelles sont liés les moyens d'alimentation et de propagation, elle s'agrandira ou se rétrécira suivant les changemens de la température et ceux de la végétation, suivant l'aspect nouveau que prendront les lieux. De nouvelles cultures chasseront tel animal d'un pays et y appelleront tel autre. Le desséchement des étangs ou l'altération des eaux en troublera la population ichthyologique. L'arrivée ou le départ de certaines espèces déterminera l'apparition ou la disparition des espèces carnassières qui en font leur proie. Depuis qu'on a multiplié dans le bassin de Paris les plantations de pins, on y trouve la *lamia ædilis*, insecte du nord de l'Europe, qui était auparavant tout à fait étranger à nos pays. Audubon, le grand ornithologiste américain, a remarqué que l'extension des cultures et toutes les révolutions qu'elle entraîne dans le Nouveau-Monde avaient modifié les migrations de certains oiseaux, les avaient rendues plus fréquentes et plus lointaines; les oies, les canards, les pélicans, vont chercher aujourd'hui dans le nord des localités où ils puissent élever leurs petits, quand auparavant ils restaient dans des régions moins septentrionales que l'homme n'avait point encore rendues inhabitables pour eux. De tout cela résultent des migrations qui s'opèrent sans cesse sous nos yeux, des déplacemens progressifs qui tendent à une distribution sinon nouvelle, au moins notablement distincte de celle des siècles derniers.

L'aire d'un animal est d'autant plus étendue sur le globe, que son alimentation est moins exclusive, son organisation plus flexible et plus propre à se modifier selon les climats, ses habitudes moins

particulières et moins étroitement liées à telle nature de terrain, à telle disposition des lieux. De ces animaux dont l'organisation est souple et l'alimentation presque omnivore, il est difficile de déterminer la véritable patrie; le cosmopolitisme est tellement dans leur nature, qu'on ne saurait dire quelle est la contrée la plus propre à leur développement. La difficulté disparaît pour les espèces dont l'aire est très bornée, dont le rayonnement s'est arrêté à de faibles distances. Leurs régions originelles sont nettement tracées, et ils sont fort propres à caractériser les différentes zones zoologiques. Ainsi tandis que le faucon pèlerin promène son vol hardi au-dessus de toutes les terres, que les dauphins et les marsouins folâtrent à la surface de toutes les mers, que le papillon appelé *vanessa cardui* se retrouve à la fois dans l'Europe méridionale, la Barbarie, le Chili et l'Australie, le condor et le lama ne quittent pas les hauteurs des Andes, l'ornithorhynque, le plus bizarre peut-être de tous les animaux, reste confiné en Australie; un grand nombre d'espèces dans la classe des reptiles ont des aires extrêmement circonscrites, et ce sont peut-être ces animaux qui se prêtent le mieux à la détermination des provinces zoologiques.

Les espèces marines étant soumises à moins d'influences que les animaux terrestres, en raison du milieu qu'elles habitent, leur distribution est naturellement plus simple; elle ne présente guère ces anomalies qui dérangent si souvent sur la carte la régularité d'une faune. Séjournant presque toujours dans les eaux, les cétacés, les reptiles marins, les poissons, les mollusques, les zoophytes échappent à l'action hygrométrique de l'air, aux mille modifications du climat. Quoique encore variable, la température est cependant plus uniforme au sein des mers; les animaux marins ne sont pas obligés de se cantonner dans de petits espaces, au risque de mourir de froid, de chaud ou de faim. L'Océan est comme une grande plaine liquide, il a toute l'uniformité de la steppe ou du désert; aussi la température générale de la zone à laquelle une mer appartient, la nature du fond, voilà à peu près les seules causes qui règlent la distribution des animaux marins. Les coquilles et les poissons changent d'aspect suivant les latitudes et les profondeurs; les espèces qui fréquentent les côtes basses et les bancs sous-marins diffèrent des animaux qu'on pêche dans la haute mer, à la même profondeur; la froidure des eaux suffit à elle seule pour expliquer la diversité des faunes maritimes en apparence placées dans les mêmes conditions. La côte occidentale de l'Amérique n'a pas d'affinité zoologique avec les îles de la mer Pacifique, parce que la température des eaux y est tout à fait différente.

Les courans venus des tropiques réchauffent dans certaines di-

rections l'Océan, et tendent ainsi à déranger la relation naturelle qui existe entre les frontières de chaque espèce et les degrés de latitude. Depuis que M. le lieutenant Maury, par ses beaux travaux sur les courans (1), est parvenu à dresser une carte complète des fleuves et des rivières qui se forment au sein même des mers, on a saisi une liaison étroite entre le mode de répartition de ces courans et la distribution des mollusques et des crustacés. Un habile naturaliste américain, M. Dana, a mis ces faits en évidence dans un travail curieux. MM. Ed. Forbes et Löven ont démontré, par une étude attentive de la distribution des poissons et des mollusques, que plus facilement une espèce peut vivre à des profondeurs différentes sur le même littoral, plus aussi elle se propage sur de grandes étendues en surface. Ainsi certaines espèces de poissons dont l'aire est considérable peuvent, en s'élevant ou en s'abaissant au sein des eaux, choisir sous chaque latitude la localité qui leur convient; d'autres au contraire ne sortent pas d'une région assez limitée. Que la nature des eaux, après avoir changé dans l'étendue de toute une mer, redevienne ce qu'elle était à une distance de quelques milliers de lieues, les formes animales reparaîtront à peu près les mêmes; la similitude de conditions semble amener le retour des mêmes types. Le navigateur James Ross a observé dans les profondeurs des mers antarctiques plusieurs des espèces qui caractérisent la faune arctique. On trouve dans la mer de Chine et du Japon les mêmes espèces de requin qui fréquentent les côtes de l'Australie. Toutefois on doit reconnaître, avec le célèbre naturaliste J. Richardson, que les poissons doués d'une grande puissance de locomotion se transportent parfois assez loin de leur région propre; les espèces tropicales remontent aisément vers le nord, et la présence des archipels contribue beaucoup à leur propagation. Si les côtes opposées de l'Afrique et de l'Amérique offrent une population ichthyologique très différente, c'est qu'elles sont séparées par une mer profonde et étendue, sans chaîne d'îles transversales.

La vie animale est singulièrement développée au sein des eaux. A toutes les profondeurs, il y a des êtres animés; mais à mesure que l'on s'enfonce, le nombre des espèces et des individus diminue. Ed. Forbes, qu'une mort prématurée a enlevé à la géographie zoologique, distinguait dans les mers, jusqu'à une profondeur de deux cent trente brasses, huit régions, ayant chacune sa faune propre. Dans la Méditerranée, quand la ligne de sonde atteint trois cents brasses, toute vie animale a disparu. L'appareil de Brooke, qui est une sonde perfectionnée, a permis de ramener de plus grandes pro-

(1) Voyez, dans la livraison du 1er mars 1858, l'étude de M. E. du Hailly.

fondeurs une immense quantité de coquillages microscopiques; mais ces coquillages paraissent avoir été détachés par le mouvement des eaux du sol qui fait le fond de l'Océan, et dans les couches duquel ils étaient déposés. Au reste, les limites des zones zoologiques ne sont pas plus nettement tracées dans les mers que sur les continens, et une espèce subsiste encore à une certaine profondeur, que déjà l'on voit apparaître l'espèce de la région limitrophe.

Ce qui achève de rapprocher les lois de la distribution de la vie dans les eaux et sur les terres, c'est que la profondeur des mers, de même que la hauteur des montagnes, reproduit en quelque sorte l'échelle des latitudes. Une montagne offre à ses différentes stations des fleurs analogues à celles qui se présentent successivement aux regards si l'on voyage de l'équateur aux pôles; de même, plus on s'enfonce dans l'Océan, plus on trouve une faune semblable à celle des mers polaires. Ce qui démontre bien que, malgré l'espace libre ouvert par l'Océan aux espèces qu'il renferme, les conditions de température, de profondeur et la nature du fond créent pour celles-ci des frontières aussi infranchissables que nos montagnes, c'est qu'il est des familles entières d'animaux marins qui ne se sont jamais avancées hors des mers où elles sont cantonnées. Quoique les *hydrophis* ou serpens de mer, qu'il ne faut pas confondre avec le fabuleux animal de ce nom, infestent les mers des Indes, de la Chine et de la Polynésie, ils ne dépassent jamais la côte de Malabar.

On n'a point encore complétement établi la carte des lieux fréquentés par chaque espèce terrestre; mais les lignes principales ont été tirées. On a reconnu l'existence de grandes frontières qui peuvent servir pour les divisions générales. Les aras, perroquets aux joues dégarnies de plumes, s'éloignent peu de l'équateur et dépassent à peine au sud le 17e degré. En Asie, le chameau commence à se montrer là où l'éléphant disparaît, et ce dernier animal ne se rencontre pas à l'état sauvage dans l'Indo-Chine, au nord du 21e degré 21 minutes de latitude. En Asie, le singe a pour limite extrême le 35e degré latitude nord. Un magot (*inuus speciosus*) se rencontre encore aux îles Sikokf et Kiu-siu dans l'archipel du Japon. Ces quadrumanes suivent en général dans leur distribution celle de la famille des palmiers, et s'ils remontent à une latitude aussi boréale dans le Japon, c'est que ces grands monocotylédones y viennent toucher aux conifères. Dans l'Amérique australe, les singes ont disparu dès le 29e degré latitude sud.

En thèse générale, la chaleur est favorable au développement de la vie animale. Comme dans les contrées tropicales ou subtropicales la flore est en général plus riche, les animaux herbivores ou frugivores trouvent une nourriture plus facile et plus variée; l'accroisse-

ment de ces espèces fournit en retour aux animaux carnassiers une proie plus abondante. L'élévation de la température est d'ailleurs liée à une certaine force de création dont nous ne saurions définir la loi. Aussi est-ce dans les pays très chauds que nous rencontrons les crocodiles et les grandes tortues, les plus beaux représentans de l'espèce féline, les plus monstrueux des pachydermes, et les singes, ceux des animaux qui se rapprochent le plus de l'homme; les chauves-souris ou cheiroptères, inconnues aux régions polaires, sont représentées dans l'archipel indien par une famille particulière, les galéopithèques, que ses fortes dimensions et son organisation rapprochent des makis ou singes à museau de renard; l'autruche et le condor, oiseaux monstrueux, appartiennent aux régions voisines des tropiques; les plus gros des coléoptères, le scarabée *Goliath*, le *copris Midas*, le bucéphale géant, habitent également les régions chaudes, et un autre insecte gigantesque, l'*énoplocère épineux*, est propre aux Indes-Orientales. Une espèce dont les dimensions ne sont pas moins étonnantes, le *mormolyce phyllode*, appartient en propre à l'île de Java.

Plus on avance de l'équateur aux pôles, moins il y a de différences entre les faunes de chaque région de la même zone, en sorte qu'au voisinage du cercle arctique on ne trouve plus qu'une faune commune à toutes ces régions glacées, au-delà desquelles la vie s'arrête complétement. Cependant ces lois générales ont leurs exceptions; certains genres rencontrent dans les pays froids des conditions plus propres à leur développement, et c'est là qu'on les voit représentés par les espèces les plus fortes et les plus monstrueuses. Tout le monde connaît le gigantesque ours blanc; citons aussi l'ours de la Russie, dont le jardin zoologique de Londres possède un si énorme spécimen dans son *prince Menchikof*. La chouette laponne et la chouette harfang nous fournissent dans les contrées arctiques les plus beaux représentans de la tribu de ces oiseaux de nuit. Dans les contrées où le ciel est presque toujours brumeux, les chouettes épervières tiennent la place de nos grands oiseaux de proie. Il est à noter que ce sont généralement les animaux qui fréquentent les rivages ou vivent au milieu des mers qui présentent dans les climats froids les plus beaux types. Sur les continens et dans les îles, c'est entre les tropiques que la vie éclate avec le plus d'énergie; dans l'Océan, l'inverse a lieu, et nombre de genres présentent des espèces d'autant plus fortes et d'autant mieux organisées que la latitude est plus élevée, pourvu qu'on s'arrête au point au-delà duquel aucun animal ne peut plus vivre. Les phoques, les morses, les baleines, habitent surtout les mers polaires. M. Dana a remarqué que les crustacés marins des zones froides appartiennent généralement

à une organisation plus élevée que ceux des mers tropicales. Les espèces dont le type offre sous la zone arctique un organisme supérieur s'abâtardissent à mesure que l'on se rapproche des tropiques. Dans les mers glaciales, là où les eaux ont une transparence parfaite, on rencontre souvent des espaces de 20 à 30 milles marins carrés et d'une profondeur de plus de 500 mètres, où les animalcules fourmillent à ce point que Scoresby estime qu'il ne faudrait pas moins de 5,000 ans à 20,000 personnes pour compter ceux que renferment seulement 2$^{\text{kilom.}}$,50 d'eau. Ainsi donc vers les pôles tandis que la vie abandonne les continens, elle n'en devient que plus luxuriante au sein des mers. D'une température plus chaude et plus uniforme que les terres, les eaux marines présentent aux animaux des conditions plus favorables de développement.

Quand on considère l'ensemble des types dont se compose le règne animal, on reconnaît qu'ils peuvent se répartir à peu près en deux classes, les types tropicaux et les types subpolaires. La zone torride et la zone tempérée froide s'offrent donc comme les pôles de la faune du globe, et les caractères qu'elles entraînent prédominent tour à tour dans chaque pays, selon sa température spéciale. Il ne faut pas croire cependant que les genres et les espèces se conservent toujours avec une pureté de traits qui permette de reconnaître leur origine subpolaire ou tropicale. Les animaux des régions intermédiaires présentent aussi leurs caractères propres, et plusieurs espèces ne se rencontrent même que dans telle ou telle région moyenne. Cela tient à ce que les types s'abâtardissent et s'altèrent, quand ils s'éloignent des lieux pour lesquels ils paraissent avoir été créés. Les genres tropicaux dégénèrent lorsqu'ils s'avancent vers le nord ou vers le pôle austral; les genres propres aux contrées boréales ou australes dégénerent à leur tour quand ils se rapprochent des tropiques. Et ce fait, sur lequel nous voudrions appeler l'attention, permet souvent de reconnaître à laquelle des deux régions opposées on doit rapporter la naissance de certains animaux. Si, comme tout le fait supposer, l'espèce humaine est une dans son organisation, on doit conclure de son abâtardissement dans les régions équatoriales et polaires qu'elle a pris naissance dans une contrée tempérée, d'où elle s'est répandue suivant deux directions opposées. L'homme appartiendrait dans ce cas à la catégorie des types subpolaires, à la différence des singes, qu'il faut incontestablement classer parmi les types tropicaux.

Les variations que subissent les types zoologiques en s'éloignant du lieu de leur origine déterminent l'apparition d'espèces intermédiaires qui se modifient incessamment d'après les conditions spéciales où elles se développent. Aussi des contrées voisines n'offrent-elles ja-

mais des faunes radicalement tranchées, et l'on passe en réalité par degrés insensibles d'une faune à une autre. Des genres, des espèces identiques se retrouvent sur de vastes continens et n'offrent d'une région à l'autre que des différences qui ont tout le caractère de variétés locales dues à des influences particulières. Par exemple le chacal du Cap (*canis mesomelas*) est remplacé dans les parties septentrionales de l'Afrique par une variété à teinte claire n'ayant pas de noir sur le dos (*canis variegatus*); le daman et le zorille du Cap ne diffèrent de ceux du nord de l'Afrique que par des teintes plus prononcées; la genette du Cap, qui habite aussi l'Espagne, est remplacée au Sénégal et en Abyssinie par une variété à teinte plus pâle. Au lieu de l'ichneumon d'Égypte, on trouve à la pointe australe de l'Afrique une variété locale à pelage plus foncé. Chaque contrée a aussi en Afrique sa variété propre d'antilope. Notre corbeau est remplacé aux îles Féroë par une variété à teinte mêlée de blanc. On pourrait multiplier indéfiniment de tels exemples.

Les régions de la terre présentent des différences plus tranchées quand on se déplace par latitude que lorsqu'on marche en longitude; il en résulte un effet corrélatif dans la variation des espèces. Si l'on passe au-delà de l'équateur, on ne trouve pas toujours sous les zones australes les mêmes genres, et, à plus forte raison, les mêmes espèces que sous les zones boréales correspondantes, bien que l'ensemble des caractères zoologiques apparaisse le même. Les analogies des genres et des espèces sont beaucoup plus frappantes quand on procède par longitudes isothermales. Ce ne sont plus seulement des genres voisins ou identiques que l'on rencontre, mais des espèces souvent absolument semblables.

Les variations des caractères spécifiques sont à la fois si multiples et si diverses dans leur étendue, qu'il est parfois difficile de décider si l'on a devant les yeux des espèces nouvelles ou de simples variétés locales. Aussi les naturalistes sont-ils loin de s'entendre sur le nombre des espèces, et tandis que les uns n'en reconnaissent qu'un petit nombre, d'où ils font dériver une foule de variétés, les autres créent incessamment de nouvelles espèces, et subdivisent les races animales à l'infini. Cette incertitude ajoute aux difficultés de la géographie zoologique et entrave la solution de bien des questions d'origine indispensables à décider, si l'on veut avoir une idée exacte du mode de distribution des créatures. Plus on multiplie les espèces, plus on est entraîné à admettre de nouveaux centres de création, et moins on accorde à l'action modificatrice du climat et des lieux, dont l'influence est cependant incontestable.

II.

Rien ne s'opposerait à ce qu'on admît un grand nombre de centres de création, si la faune du globe avait toujours été ce qu'elle est aujourd'hui, et si l'on pouvait croire que tous les animaux ont apparu à la même époque; mais la paléontologie nous enseigne le contraire. Elle nous apprend non-seulement qu'il y a des espèces perdues et éteintes depuis des siècles, depuis des milliers d'années, mais que de plus la distribution des genres et des espèces qui se rencontrent actuellement a été différente aux âges antérieurs. Abandonnant l'idée que les animaux ont été détruits à la suite de cataclysmes immenses et de convulsions subites pour être remplacés par d'autres, les géologistes ont été amenés à reconnaître que, durant de longues périodes, des changemens se sont graduellement opérés dans la répartition des continens et des mers et la constitution des climats locaux. Les animaux d'une époque, qui avaient échappé aux causes lentes de destruction de l'époque précédente, ont continué d'exister comme par le passé, mais se sont différemment distribués. Sans doute, à mesure qu'on s'est approché de la période actuelle, les mouvemens du sol se sont adoucis et simplifiés; des changemens profonds n'en ont pas moins eu lieu. De là une succession non interrompue de migrations et de déplacemens qui ont abouti à l'ordre contemporain, lequel est loin d'être permanent.

Pour nous rendre compte de la distribution actuelle des espèces animales, il faut donc remonter aux âges antérieurs, et en particulier aux périodes quaternaire et tertiaire, qui ont immédiatement précédé la nôtre. Il est vrai que, dans le cours de chaque nouvelle période, de nouveaux types ont apparu, d'autres sont nés des modifications profondes éprouvées par des types déjà existans. Des animaux inconnus aux âges primitifs sont venus se joindre à ceux que les révolutions progressives du sol forçaient à se déplacer. La période quaternaire, appelée aussi, mais improprement, diluvienne, a laissé en divers points de la surface terrestre de nombreux dépôts qui attestent son existence et sa durée. Jadis ces dépôts étaient étudiés en bloc, et l'on ne savait pas y distinguer des âges différens. Aujourd'hui on divise généralement la période quaternaire en deux grandes phases, ou, comme disent les géologistes, deux étages. Un ingénieur des mines qui s'est plus particulièrement livré à l'étude de ces terrains, M. Scipion Gras, compte même en France trois étages. M. d'Archiac, auquel on doit une intéressante histoire des progrès de la géologie, reconnaît pendant l'époque quaternaire cinq

périodes, dont trois paraissent avoir été de longue durée. Quoi qu'il en soit de ces divisions, encore assez incertaines, on peut affirmer que la période quaternaire embrasse des changemens qui ont eu une grande généralité. Des exhaussemens se sont produits lentement dans le niveau des mers et ont été suivis de retrait. Les oscillations de niveau de l'Océan et des terres ont amené des révolutions atmosphériques. A l'ancienne température torride et assez uniforme du globe succédèrent des alternatives de froid et de chaud. D'immenses glaciers prirent naissance et poussèrent devant eux des blocs erratiques. La fusion des glaces détermina de vastes inondations; des glaçons monstrueux balancèrent au loin sur les eaux les rochers qui s'étaient détachés. De grandes rivières se creusèrent un lit et charrièrent des alluvions qui finirent par les combler. Comment, en présence de pareils phénomènes, l'état zoologique de la terre aurait-il été permanent? La configuration des continens ne présentait pas les apparences qu'on observe depuis l'époque historique. En Europe, par exemple, rien n'était semblable à ce qui existe aujourd'hui. L'Angleterre faisait corps avec l'Irlande, et était unie à l'Allemagne par de vastes plaines; le bras de mer de la Manche ne s'était point encore ouvert un passage. Le détroit s'est formé par des dépressions successives, à mesure que des mouvemens inverses faisaient diminuer la Mer du Nord, qui s'étendait dans le principe jusque vers les Alpes et l'Oural, et couvrait même une partie des îles britanniques. D'un autre côté, la Sicile fut sans doute jointe à l'Afrique pendant une partie de cette période. Une semblable configuration a naturellement déterminé une distribution des animaux fort différente de celle que nous avons sous les yeux. La paléontologie constate actuellement que, durant l'époque quaternaire, il s'est développé des milliers de générations successives de mammifères de diverses sortes; il existait une faune de mollusques terrestres et de mollusques d'eau douce, dont les espèces les plus fragiles se sont perpétuées jusqu'à nos jours à peu près dans les mêmes distributions géographiques. Sur cinquante-sept espèces qui apparaissent dans les plus anciens dépôts quaternaires, cinquante-quatre sont encore vivantes. Ainsi, durant la période qui a précédé la nôtre, l'Europe changea plusieurs fois de population animale, et tout donne à penser que ces changemens correspondent à ceux qui se sont opérés dans le relief et dans les rapports relatifs des continens et des mers.

On doit à M. Lartet de curieuses recherches sur les migrations qu'ont dû jadis accomplir les mammifères de l'Europe. Ce savant a constaté l'existence de deux faunes très distinctes durant l'époque quaternaire. Dans l'une viennent se ranger l'éléphant d'Afrique, le

rhinocéros bicorne du Cap, deux espèces d'hippopotame, le lion, la panthère, le serval, l'hyène rayée et l'hyène du Cap, la genette, le porc-épic, le sanglier, l'antilope. Ces animaux habitaient nos régions; mais les changemens qui s'y opérèrent graduellement les firent émigrer presque tous en Afrique, où on les retrouve aujourd'hui. Toutefois quelques-unes de ces espèces tropicales restèrent dans les parties méridionales de leur ancienne patrie : le magot, singe qui habite encore les environs de Gibraltar, la genette et la mangouste d'Espagne, ont été comme les traînards de cette grande armée qui envahit jusqu'au sud de l'Afrique. Il est probable que le porc-épic, le sanglier, le loir, le mouton et la chèvre sont aussi des débris de la vieille faune européenne. Cette migration s'est effectuée dans le sens du méridien, et la distance entre les points extrêmes de l'habitat ancien de certaines espèces et de leur habitat nouveau n'est pas moindre de 80 degrés en latitude.

La seconde division établie par M. Lartet nous représente la faune qui succéda à la population tropicale de l'Europe; c'est elle qui nous a fourni la plus grande partie de nos mammifères actuels. La température de nos régions s'était alors singulièrement abaissée; aussi les animaux qui, durant la période précédente, peuplaient la Sibérie s'avancèrent-ils jusqu'au centre de l'Europe, se déplaçant en longitude sur un espace de 70 degrés. Tandis que la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre commençaient à perdre les énormes proboscidiens, ou pachydermes à trompe, qui y habitaient depuis l'âge tertiaire, un éléphant propre aux climats septentrionaux, l'*elephas primigenius*, gagnait peu à peu notre pays, où l'on retrouve ses restes dans les dépôts diluviens. Depuis longtemps avaient disparu d'autres proboscidiens que l'on ne rencontre plus après la période dite miocène, ou celle plus récente qu'on nomme pliocène : je veux parler du dinothérium et des mastodontes, qui comptent plusieurs espèces. Avec l'éléphant de Sibérie vivaient un autre pachyderme des mêmes climats, le rhinocéros *tichorhinus*, et plusieurs espèces boréales, le bœuf musqué, le renne, le glouton, le lemming. Ces animaux, après avoir pénétré jusqu'au cœur de l'Europe, ont regagné les hautes latitudes, quand la température a commencé à s'adoucir; mais les grandes espèces semblent n'avoir pu échapper, par ce mouvement rétrograde, à la destruction dont les menaçait l'élévation graduelle de la température; ils périrent, et leurs seuls ossemens nous attestent leur antique existence. De ce nombre ont été l'*elephas primigenius*, le rhinocéros *tichorhinus*, le cerf géant (*cervus giganteus*), le bœuf de l'époque quaternaire (*bos primigenius*), l'ours des cavernes (*ursus spelæus*).

Toutefois, bien que séparées par des caractères tranchés, ces deux

populations de l'Europe, l'une tropicale, l'autre subarctique, ont dû se trouver pendant quelque temps dans des contrées limitrophes. La partie du monde que nous habitons était soumise à des températures extrêmes qui permettaient à des individus de faunes fort diverses de vivre les uns près des autres. On rencontre souvent dans les dépôts quaternaires les restes d'animaux des tropiques associés à ceux d'animaux propres aux pays du nord. Le dépôt fluviatile de Grays en Angleterre a fourni des débris d'un hippopotame et d'un singe macaque qui ont dû exister sur les bords de la Tamise, à une époque où un refroidissement intense de l'hémisphère boréal avait déjà contraint les coquilles marines arctiques de s'avancer jusque dans les mers de l'Europe centrale. Plus tard, après la première phase glaciaire, le bœuf musqué, le lemming, le renne, espèces redevenues exclusivement subarctiques, ont pu se trouver dans le centre de l'Europe avec l'éléphant et le rhinocéros d'Afrique. Peut-être aussi, à raison des conditions où ils étaient placés, ces animaux subissaient-ils dans leur pelage et leur appareil cutané des modifications qui les rendaient propres à supporter des variations considérables de température. Il existe une telle harmonie entre le climat et l'organisation des êtres animés, qu'en vertu d'une action inconnue l'individu acclimaté finit par acquérir des caractères et un instinct appropriés à sa nouvelle patrie. L'animal change de robe avec les saisons. Transporté dans des climats froids, le bœuf apprend à gratter la neige pour y découvrir l'herbe nécessaire à sa nourriture. Les chauves-souris venues des contrées chaudes échappent par l'hibernation à la rigueur des hivers sous la zone tempérée. Sans doute, il ne faut pas que ces changemens soient trop brusques, ou que les conditions nouvelles deviennent trop différentes de celles que l'animal rencontrait sous un autre ciel; mais entre certaines limites son organisation et ses habitudes sont susceptibles de se modeler sur le pays et le climat.

On voit donc que notre faune européenne actuelle est un mélange des faunes antérieures, et le contre-coup des déplacemens qui se sont opérés. De nouveaux déplacemens se préparent, car les choses se passent encore à peu près de nos jours comme elles se sont passées il y a des myriades d'années. Des espèces se sont éteintes ou ont abandonné leur ancien habitat presque sous nos yeux. Le *dodo*, cet oiseau bizarre des îles Mascareignes, n'existe plus depuis quelques siècles; l'*urus*, qui errait encore dans les forêts de la Germanie au temps de César, a disparu à mesure que ces forêts se sont éclaircies; l'élan, décrit par les anciens, n'habite plus l'Europe moyenne; on chercherait vainement le castor en France et en Angleterre, dont il fréquentait jadis les cours d'eau; le lynx est presque inconnu dans

les Alpes et a complétement quitté les Pyrénées, où on le chassait au xve siècle; la panthère, qui ravageait l'Asie-Mineure à l'époque des Romains, a fui bien loin; le lion, si redouté des anciens peuples de l'Assyrie, n'appartient plus au bassin de l'Euphrate. C'est l'homme qui a été la principale cause de la disparition de ces animaux; il a détruit les uns, il a contraint les autres à s'éloigner; il détruira encore bien des espèces sauvages, car l'homme civilisé anéantit ce qu'il ne peut s'assimiler; il en agit avec les bêtes fauves comme avec les races barbares, qu'il extermine quand il ne parvient pas à les soumettre à son genre de vie.

Puisqu'il en est ainsi, on peut supposer que diverses espèces éteintes ont jadis vécu avec la nôtre, et l'on ne doit pas s'étonner si l'on rencontre les ossemens de l'homme ou les ouvrages de ses mains associés à des fossiles de mammifères qui n'existent plus. Les mastodontes, dont une espèce, le mastodonte de l'Ohio, habitait l'Amérique à la période quaternaire, avec deux espèces d'éléphant, ont pu être contemporains des premières tribus qui peuplèrent le Nouveau-Monde. Ces animaux étaient singulièrement nombreux, car à Big-Bone-Lick, dans le Kentucky, on a découvert les restes d'une centaine de mastodontes et d'une vingtaine de mammouths (*elephas primigenius americanus*) unis à d'autres fossiles, ceux du mégalonyx, du cerf, du cheval et du bison. Si l'on en croit les traditions des Indiens Shawnis, ces gigantesques pachydermes fréquentaient jadis leurs forêts, et ils ont été anéantis par la colère céleste. De même en Sibérie, l'*elephas primigenius* et le rhinocéros *tichorhinus* ont pu vivre en même temps que l'homme. Le bubale de Sibérie, qui ne se trouve plus qu'à l'état fossile, rappelle beaucoup le bubale cafre, qui vit encore au Cap; il est presque le même que le *bubalus moschatus* ou bœuf musqué qu'on a rencontré vivant dans des contrées fort boréales, l'île Melville et l'île Baring. Telle est l'opinion de M. Owen, l'un des plus éminens représentans en Angleterre de la science fondée par Cuvier.

Des découvertes toutes récentes viennent apporter à ces conjectures un commencement de preuve. Aux environs d'Amiens et d'Abbeville, on a trouvé dans le terrain quaternaire des haches en silex, taillées évidemment par l'homme. M. Boucher de Perthes avait déjà plusieurs fois signalé l'existence de silex travaillés dans ce que l'on appelait le *diluvium;* ces vestiges de l'industrie humaine se trouvent associés à des débris d'*elephas primigenius*, de *rhinoceros tichorhinus*, de *bos priscus* et d'hippopotame. La réalité de ces gisemens de silex ne saurait plus être contestée. Plusieurs des géologistes de l'Angleterre, notamment M. Joseph Prestwich, M. Falconer, sir Charles Lyell, se sont rendus en Picardie pour vérifier le fait, et ils

ont donné une éclatante confirmation à ce que M. Boucher de Perthes soutient depuis plus de douze années. Auparavant l'Institut avait nommé une commission pour examiner les objets que le savant abbevillois a recueillis dans le diluvium et visiter les carrières d'Abbeville et du faubourg de Saint-Acheul à Amiens. Malheureusement cette commission se contenta de jeter les yeux sur les haches, elle ne fit pas creuser le sol. Ce que l'Institut avait négligé, un jeune naturaliste à qui l'on doit déjà d'excellens travaux, M. Albert Gaudry, l'a récemment exécuté. Pénétrant dans les carrières de Saint-Acheul, que surmonte une petite colline et qui sont à 33 mètres au-dessus du niveau de la Somme, il put facilement s'assurer, par la position normale des couches, que la main des hommes n'avait pas remanié le sol en ces lieux. Le terrain fut creusé par ses ordres sur 7 mètres de longueur. On abattit d'abord les bancs de limon et de conglomérat bruns, superposés au terrain dans lequel il s'agissait de fouiller. Ces bancs n'ont pas moins de 2 mètres de hauteur, et comme la terre à briques dont ces couches sont recouvertes présente une épaisseur de plus de 1 mètre, c'est de fait à une distance de plus de 3 mètres au-dessous du sol que M. Gaudry commença son exploration. On n'avait trouvé dans les couches supérieures ni haches, ni silex taillés : premier point à noter et qui est conforme aux observations antérieures; mais quand on attaqua l'assise de diluvium blanc, épaisse de 3 mètres, et qui repose sur la craie, les haches apparurent; M. Gaudry les recueillit lui-même dans un banc d'une nature caillouteuse, à un mètre au-dessous du niveau où commence la couche qui les renferme, et dans ce même banc se présentèrent sous la pioche des ouvriers les ossemens fossiles du *bos priscus*, espèce beaucoup plus grande que nos bœufs actuels. Dans un autre endroit du voisinage, à Saint-Roch, les haches furent trouvées associées aux ossemens de l'éléphant et du rhinocéros primitifs, dont il a été question tout à l'heure. En Angleterre, à Hoxne (Suffolk), on vient de sonder des terrains de même formation que ceux des environs d'Amiens et d'Abbeville : les mêmes ossemens fossiles, les mêmes silex taillés s'y sont trouvés renfermés.

Ainsi les doutes qu'élevaient la plupart des géologistes sur l'exactitude des observations du naturaliste abbevillois sont enfin levés. L'homme a laissé la preuve de son existence à une époque dont l'antiquité ne saurait encore être calculée, mais qui dépasse toutes les prévisions et contredit même les inductions historiques. Ces haches n'ont pu être transportées de loin, car leurs tranchans sont à peine émoussés; elles dénotent un état bien primitif de la société humaine, un âge où notre espèce ignorait l'emploi des métaux. L'homme a donc habité l'Europe en même temps que les énormes pachydermes

et les grands ruminans qui ont disparu à la suite des dernières révolutions du globe.

Ces découvertes doivent attirer une attention sérieuse sur les idées émises, il y a plusieurs années, par le savant M. Nilsson. Le naturaliste suédois a tiré de l'examen des dépôts quaternaires de la presqu'île scandinave des inductions curieuses sur la condition des indigènes qui l'ont jadis habitée. Les observations des géologistes ont démontré qu'il s'opère dans le nord de la presqu'île un mouvement graduel d'élévation, correspondant à un abaissement dans la partie méridionale. La mer a donc vraisemblablement gagné peu à peu sur la Gothie, et il faut en conclure qu'originairement le sud de la Suède était réuni au Danemark, et par conséquent à l'Allemagne, tandis que la partie septentrionale demeurait encore sous les eaux. C'est à l'époque où la Scanie tenait au continent, qu'elle a dû recevoir les grands animaux herbivores dont les tourbières de cette province renferment les ossemens; à leur suite vinrent sans doute les carnassiers qui les poursuivaient. L'homme a dû exister à cette époque, puisqu'on a déterré près de Lund le squelette d'un *bos priscus*, portant l'empreinte bien reconnaissable d'une flèche dont il avait été atteint. Dans une autre tourbière de la Scanie, sous un monceau de cailloux contenant des restes de très anciens et de très grossiers engins de pêche et de chasse, le squelette d'un ours des cavernes a été rencontré. Les flèches et les hameçons étaient faits d'os et de pierre, tout semblables, quant à l'apparence, à ceux qu'on a retirés des antiques tumulus de la Scandinavie, construits en pierres brutes non taillées et presque constamment orientés au sud. M. Nilsson en conclut que ces tumulus renferment les ossemens des premiers habitans de la Scandinavie, et en effet la forme des crânes déterrés sous ces amas de pierres brutes annonce une race fort différente de la race gothique. Ces crânes sont remarquablement courts; ils présentent beaucoup de largeur et d'aplatissement à l'occiput; les os pariétaux sont proéminens; en un mot, on y retrouve les caractères ostéologiques des Lapons et des Samoyèdes.

L'existence de l'homme peut remonter aux époques géologiques qui précédèrent la nôtre, comme l'a montré M. Littré dans une curieuse étude publiée ici même (1). En présence des faits observés par M. Nilsson, on peut se demander si la Suède ne comptait pas déjà des habitans, il y a bien des milliers d'années, si les ossemens humains découverts au Brésil par M. Lund, mêlés à des fossiles de diverses espèces perdues, ne datent pas d'une époque antérieure à tous les temps dont parle l'histoire. Quoi qu'il en soit, l'homme des

(1) Voyez la livraison du 1er mars 1858.

âges primitifs doit avoir suivi dans leurs migrations les animaux qui peuplaient l'Europe avant l'ordre actuel, et c'est peut-être lui qui en a hâté la destruction. Ses flèches de silex, ses casse-tête, ses haches faites de pierre dure, ont donné la mort aux bêtes fauves qui inquiétaient sa demeure, et dont la chair lui fournissait une abondante nourriture. Dans les tourbières de l'Irlande, où l'on découvre souvent les restes de l'élan primitif ou cerf gigantesque, espèce actuellement éteinte, la côte d'un de ces ruminans a offert la trace d'une perforation due certainement à quelque instrument pointu. L'animal avait été frappé pendant sa vie, car on a remarqué au point atteint une effusion de calus ou de substance osseuse nouvelle, ce qui n'a pu résulter que d'un séjour prolongé dans la blessure de l'arme meurtrière.

Dans les habitations sur pilotis dont les vestiges ont été signalés en un grand nombre de lacs de la Suisse, et qui remontent incontestablement à une très haute antiquité, puisqu'il ne s'y rencontre que des armes en silex et des fragmens de poterie grossière, des os d'animaux sont épars au milieu de charbons et d'objets calcinés; ce sont vraisemblablement les restes des repas faits par les sauvages fixés dans ces demeures lacustres. Or on y voit figurer les vertèbres du cerf gigantesque de l'époque quaternaire, qui a disparu de la Suisse comme de l'Irlande, et qui, dans l'un et l'autre pays, a dû se trouver ainsi contemporain de l'homme. — La nature du terrain et non l'espèce des animaux doit au reste nous faire juger de l'antiquité de ces vestiges, puisque nous avons vu plus haut que bien des espèces s'étaient éteintes depuis l'époque historique. A Colchester, en 1849, on a découvert, au milieu de ruines romaines, les cornes et le crâne du *bos longifrons*, qui, bien qu'aujourd'hui inconnu, a dû vivre en Angleterre au commencement de notre ère.

L'extinction d'une espèce animale n'est pas un fait qu'on doive nécessairement reporter aux premiers âges du monde, et nous sommes peut-être trop enclins à reculer dans les lointaines périodes des événemens que nous n'avons simplement pas vus. Si l'homme a pu être l'une des causes de l'extinction de grandes espèces dont les terrains quaternaires conservent les fossiles, il n'a d'ailleurs pas été la seule. Il existe pour les animaux tant d'agens de destruction! Les différentes espèces se font entre elles une guerre presque aussi acharnée que nous la leur faisons nous-mêmes; elles se dévorent les unes les autres, et toute une espèce a pu devenir la proie des carnassiers qui la poursuivaient. Le rat noir aborigène de l'Angleterre a presque totalement disparu sous la dent du rat gris du Hanovre, que portèrent au-delà de la Manche les vaisseaux de Guillaume III. Certains animaux sont d'une férocité telle qu'ils répan-

dent en peu de temps la désolation dans la région qu'ils habitent. Tel est le lynx, maintenant chassé de nos montagnes et que nous ne voyons plus qu'à travers les barreaux d'une cage contre laquelle il exécute des sauts furieux. M. F. de Castelnau estimait dernièrement que dans la seule petite île de Singapour, les tigres faisaient par an, en moyenne, sept cents victimes. Qu'on juge de ce que ces carnassiers ont dû détruire d'animaux herbivores, quand leur espèce était partout multipliée. Et les espèces herbivores se livrent elles-mêmes des luttes terribles qui font beaucoup de victimes; le rhinocéros est l'ennemi juré des éléphans, et les girafes, en apparence si douces, s'attaquent souvent à coups de corne avec tant de violence que l'un des adversaires succombe fréquemment.

Ces combats, où les animaux se disputaient peut-être aussi une proie ou un pâturage, ont pu graduellement réduire le nombre des individus, et il a suffi ensuite d'une disette ou d'un grand froid pour amener l'extinction définitive de la race. C'est ainsi qu'on voit les tamanoirs périr dès que les fourmis viennent à manquer, et des troupes entières d'oiseaux voyageurs tomber sans vie, épuisés par la fatigue et la faim. Vinrent aussi les courans impétueux qui se formaient pendant la période quaternaire : l'animal était asphyxié par l'immersion prolongée dans la vase que charriaient ces torrens. C'est de la sorte que paraissent avoir péri les éléphans et les autres grands mammifères dont les ossemens se rencontrent en abondance dans les îles, aujourd'hui presque inhabitables, de Lachow et de la Nouvelle-Sibérie. Quelques-uns des squelettes d'éléphans qu'on a déterrés sur le littoral de la Mer-Glaciale étaient encore debout. Un savant Allemand, M. Brandt, a cru reconnaître, d'après l'état des vaisseaux sanguins de la tête du rhinocéros *tichorhinus* de Vilui, que l'animal avait dû périr par une asphyxie due à l'immersion. Ainsi ces grands pachydermes, qui broutaient les branches des arbres dont était jadis couverte la Sibérie, comme l'indiquent les restes de nourriture incrustés dans les cavités de leurs dents, ont subsisté sous un climat boréal jusqu'à ce que l'invasion des eaux et du froid ait fini par les faire disparaître. Longtemps sans doute le long poil dont ils étaient couverts, et que l'on distingue encore sur leur peau, conservée par la glace, les défendit contre la rigueur croissante du climat; mais il vint une époque où les conditions d'existence leur manquèrent absolument, et c'est alors que leur extinction fut complète. Il en a été sans doute de même pour bien d'autres animaux. L'abaissement extrême de température tue les larves des coléoptères réfugiées dans le sein de la terre ou des végétaux; il engourdit graduellement les reptiles et peut amener leur mort.

Il n'est donc pas besoin d'avoir recours à de grands cataclysmes, à des déchiremens violens et inattendus pour expliquer la destruction des animaux qui ont précédé notre époque. Une première race d'hommes a-t-elle aussi disparu avec eux? Nous l'ignorons; mais si le fait a eu lieu, c'est qu'impuissant à lutter contre une nature encore marâtre, l'homme a fini par succomber dans la lutte qu'il lui fallait soutenir tous les jours pour subsister et se reproduire.

III.

Une fois une espèce détruite, une fois un certain type anéanti dans une contrée, il ne semble pas que cette espèce, que ce type y puisse renaître, quand bien même les conditions se prêteraient au plus haut degré à son existence et à son développement. Il faut que l'espèce qui a disparu y soit ramenée de quelque point du globe où elle a persisté. Les faits contemporains nous démontrent la réalité de cette loi, et, si l'on se reporte au début de la période actuelle, on reconnaît qu'il a dû en être de même dès l'origine. M. Lund a découvert dans les cavernes calcaires situées près du Rio-das-Velhas, au Brésil, des ossemens de cheval associés à ceux d'espèces éteintes ou qu'on rencontre encore en d'autres points de l'Amérique méridionale. Le cheval avait donc jadis habité le Nouveau-Monde, mais il en avait disparu. En vain les grandes plaines de la Plata semblaient faites pour produire ce solipède, le cheval n'y reparut pas tant que les Portugais ne l'y eurent point introduit; mais alors il se propagea avec une incroyable rapidité, tant la contrée lui offrait de conditions favorables. La même chose est arrivée pour le bœuf et pour la chèvre. Un phénomène d'un ordre identique s'observe tous les jours pour les plantes. Telle espèce végétale, une fois apportée dans une contrée, s'y répand avec tant de rapidité, qu'elle y prend tout à fait le caractère d'une plante indigène.

L'aire occupée par les animaux subit donc des variations dues au retour possible d'une espèce dans des contrées où elle avait été détruite; elle s'étend, mais elle peut aussi se rétrécir. Si les conditions nécessaires à l'existence d'une espèce, à la perpétuation d'un type, disparaissent peu à peu de la surface du globe, le domaine de cette espèce se circonscrit de plus en plus, et elle arrive bientôt à ne plus occuper qu'un point restreint sur le globe. Il s'ensuit que les types que nous ne rencontrons aujourd'hui que dans des régions particulières, au lieu de nous apparaître comme des créations toutes locales, doivent être pris pour les restes d'une faune en voie de disparition. On sait qu'aux anciennes périodes géologiques, et notamment à celle du *lias*, étage qui sert de base à la formation jurassique,

les sauriens marins étaient fort nombreux; actuellement il n'existe plus qu'un seul lézard marin, c'est l'*amblyrhinchus cristatus*, fort commun dans les îles de l'archipel des Galapagos, et qui atteint quelquefois la longueur de 1m 22.

L'*amblyrhinchus cristatus* est donc le reste dégénéré de la faune erpétologique des anciens âges. Trouvant encore dans la mer du sud près d'un archipel les conditions qui étaient, des milliers d'années auparavant, largement répandues sur le globe, il s'y est conservé. Le lama, cantonné aujourd'hui dans les Andes, a laissé ses ossemens fossiles dans les grottes du Brésil, où il a jadis habité. Le crocodile, le paresseux, l'hippopotame, le rhinocéros semblent être de même les derniers représentans de la faune des époques antérieures. Parmi les oiseaux, on en peut dire autant du condor et de l'étrange famille des casoars particulière à l'Océanie occidentale et appartenant à un ensemble de types qui se maintiennent encore dans cette partie du monde. L'*apteryx*, cet oiseau bizarre, sans ailes ni queue, qui ressemble à un hérisson et qui cherche sa nourriture la nuit, paraît à notre époque un animal isolé dans la création; mais l'étude des ossemens fossiles de la Nouvelle-Zélande, qu'habite l'apteryx, nous montre qu'il faisait partie d'une catégorie de gros oiseaux primitivement fort répandue dans la Polynésie. Le *dinornis*, ou *moa* des Kanaks, a laissé dans des marais quelques débris de sa dépouille, et rien ne s'oppose à ce qu'on admette avec les insulaires que cet oiseau monstrueux vivait encore dans l'île à une date peu éloignée (1).

L'autruche, oiseau non moins singulier que les struthions de la Nouvelle-Zélande, qui semble un intermédiaire entre les quadrupèdes et les volatiles, et ne se rencontre sous deux formes différentes que dans l'Afrique et l'Amérique méridionale, peut être regardée comme un des derniers descendans d'une famille de grands oiseaux marcheurs habitant nos régions à l'époque tertiaire, ainsi que l'a démontré la présence du tibia du *gastornis parisiensis* aux environs de Paris. Celui-ci était, d'après les observations de M. Owen, un oiseau plus lourd que l'autruche. L'espèce en a disparu depuis la période miocène; mais l'*outarde*, de plus en plus rare dans notre France, est le représentant abâtardi de cette bizarre création ornithologique.

Là où nous remarquons que les mêmes types ont persisté depuis des époques très éloignées, que les espèces n'ont subi que des modifications peu profondes, on doit admettre que les conditions biologiques ont à peine changé. M. Lund a trouvé dans les cavernes du Brésil, mêlés aux fossiles d'espèces éteintes, les

(1) Ses ossemens ont été découverts près d'ossemens humains.

restes de didelphes, d'édentés, de tapirs, de chauves-souris, fort analogues à ceux qui habitent aujourd'hui cette partie de l'Amérique. La prédominance des marsupiaux caractérise la faune paléozoïque de l'Australie comme sa faune actuelle; seulement cette classe d'animaux à poche, qui embrasse des genres correspondant aux différentes divisions des mammifères, comptait un plus grand nombre de types et des espèces beaucoup plus grandes. Là encore s'est manifestée une sorte de dégénérescence. Les faunes spéciales qui apparaissaient à quelques naturalistes comme des créations comparativement récentes sont au contraire les preuves d'une antique distribution des animaux, les derniers représentans de types qui tendent à s'effacer. De même on reconnaît par l'étude des coquilles fossiles que des mollusques actuellement assez rares étaient fort communs aux âges antérieurs.

L'origine de la distribution présente des animaux et des plantes (1) doit ainsi être cherchée dans les distributions antérieures. De même qu'une société se compose de familles plus ou moins anciennes et de patries diverses, la faune d'une contrée embrasse des espèces très différentes d'âge et de point de départ. Les unes, bien que fort répandues, n'ont apparu que récemment : ce sont les anoblis de fraîche date; les autres, confinées dans quelque coin du globe, remontent à une haute antiquité : elles rappellent ces nobles de vieille souche dont les ancêtres ont rempli le pays de leur nom, et qui vivent maintenant retirés dans leurs manoirs. Il faudrait donc, pour avoir une idée exacte des causes qui ont présidé à la répartition actuelle des espèces animales, être en état de tracer pour chaque époque la carte de notre terre, il faudrait que le bel atlas historique de Spruner pût remonter aux âges primordiaux; alors on s'expliquerait bien des anomalies, l'on aurait la raison des singuliers mélanges que nous offrent aujourd'hui certaines faunes locales. Mais que de recherches sont nécessaires! Il faudra compter pour ainsi dire toutes les espèces présentes et passées, déterminer nettement la distinction entre les unes et les autres. L'acclimatation, la propagation des animaux domestiques, qui remontent à des temps déjà fort anciens, apportent des perturbations de plus en plus grandes dans la faune naturelle. Les premières émigrations humaines qui passèrent d'Asie en Europe introduisirent dans cette dernière région certains mammifères, certains oiseaux qu'on avait déjà domestiqués, et jusqu'à des insectes comme l'abeille, des parasites comme la puce et le pou. C'est ce qui ressort de l'étude des mots par lesquels ces animaux de nature diverse sont désignés chez les

(1) Voyez à ce sujet l'excellent ouvrage de M. Alph. de Candolle, *Géographie botanique raisonnée* (Paris 1855), et l'article publié par M. Ch. Martins dans la *Revue* du 1er octobre 1856.

peuples indo-européens. M. Ad. Pictet, qui porte un nom cher à la paléontologie, a substitué à l'observation des fossiles celle des radicaux sanscrits. Dans son ouvrage sur *les Origines indo-européennes*, il a réussi à retrouver le berceau des espèces domestiques, en prenant pour guide l'étymologie; mais, comparées à celles qui avaient émigré plus anciennement et qui émigreront dans l'avenir, ces espèces venues de l'Asie ne s'offrent qu'en petit nombre, et la philologie comparée des autres familles de langues fournirait peut-être de nouvelles lumières sur le problème auquel M. Ad. Pictet a tenté d'appliquer un si ingénieux moyen de solution.

Jadis ce furent surtout des causes physiques qui déterminèrent les révolutions par lesquelles les espèces furent contraintes de chercher une nouvelle patrie. De nos jours, c'est l'homme qui est le principal agent de transport et de destruction des animaux. Il s'est substitué en cela à la nature, et il refait peu à peu la demeure au sein de laquelle il a pris naissance. Un ordre particulier de phénomènes sortira de cette action incessante de l'humanité sur le sol et la création; dans les âges futurs, au lieu du jeu fatal et irrésistible des forces cosmiques, on verra agir l'intelligence qui transforme, modifie et combine, qui fait servir les principes immuables des choses à la production d'effets nouveaux. Il semble que les premières époques géologiques n'aient été qu'un long prélude du drame qui est commencé seulement depuis quelques siècles, qu'une œuvre préparatoire dont l'objet était de permettre à l'humanité d'asseoir son empire. Maître de la terre, l'homme, ce roi des animaux, tend maintenant à effacer les vestiges de l'état primitif où était le globe à son apparition; il en change la faune et la flore; il fait naître artificiellement des variétés qu'il perpétue par la culture ou l'éducation; il détruit tout ce qui est spontané et primitif; il veut pour ainsi dire que rien ne pousse que par ses mains, que rien ne vive hors de sa dépendance. Fier de sa destinée et comme honteux de son origine, il anéantit cette nature sauvage et effrayante, mais grandiose et énergique, au milieu de laquelle il fut jeté, frêle et misérable créature; il lave les dernières taches qu'il garde encore du limon dont Dieu l'a pétri!

Ainsi rien n'est immuable dans l'univers. Il n'y a de permanent que les lois qui le régissent. Des effets toujours nouveaux résultent de leur action continue. Si la paléontologie nous montre que des créatures nouvelles ont graduellement remplacé celles qui avaient disparu, la géographie zoologique nous apprend que la distribution des espèces animales, qui a tant de fois changé, sera soumise encore à bien des vicissitudes.

ALFRED MAURY.

SCÈNES

DE

LA VIE JUIVE EN ALSACE

LES FÊTES ISRAÉLITES DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE

La vie juive en Alsace, qui perd chaque jour de son originalité dans les villes, a conservé dans un milieu plus humble, dans quelques communautés villageoises surtout, sa forte empreinte traditionnelle. Il est par exemple entre les Vosges et le Rhin tels villages israélites où la vieille Judée se maintient depuis des siècles avec toutes ses superstitions, toutes ses coutumes naïves, et aussi avec toute sa majesté patriarcale. C'est dans deux de ces villages, on s'en souvient peut-être (1), qu'un rapide séjour m'avait permis d'observer quelques traits de la vie simple et calme des familles juives de l'Alsace. Mon passage à Bolwiller et à Wintzenheim m'avait pourtant laissé un regret. J'y avais assisté sans doute à des fêtes domestiques pleines d'originalité; mais c'est dans les fêtes religieuses principalement que l'antique civilisation hébraïque reprend tout son ascendant et revit en quelque sorte avec sa poétique grandeur. Une occasion me fut offerte heureusement, il y a une année à peine, de retourner en Alsace à trois époques des plus solennelles pour tout bon Israélite. De cordiales invitations me ramenèrent dans le Haut-Rhin d'abord au temps des fêtes de *Paeçach* (Pâque), puis pendant la célébration du *rosch haschonnah* (nouvel an) et du *kip-*

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1857.

pour (jour des expiations), enfin au moment de la gracieuse solennité qu'on appelle les *cabanes*. J'allais donc vivre en plein Israël pendant les deux plus riantes fêtes de l'année, Pâque et les *cabanes*, aussi bien que pendant les jours sombres et redoutés du *rosch haschonnah* et du *kippour*. J'allais pour quelque temps rentrer dans ce monde inconnu à la majorité des lecteurs profanes, et vers lequel m'attiraient mes plus anciens souvenirs d'enfance. Les scènes auxquelles j'assistai ne trompèrent pas mon attente : j'y reconnus la civilisation austère et forte, fruit de l'exil et du moyen âge, qu'une première excursion dans l'Alsace juive m'avait déjà fait entrevoir, et qu'il faut se hâter de décrire, car les conditions mêmes des sociétés modernes la condamnent à disparaître.

I.

Ma première visite devait être pour le village de Bolwiller et pour l'excellente famille au sein de laquelle j'avais déjà trouvé un accueil hospitalier, celle du père Salomon, brave et digne vieillard qu'entourait avec une compagne fidèle toute une couvée jeune et florissante, deux jolies filles au beau type oriental et trois garçons au corps robuste, à la mine éveillée. C'était sous le paisible toit du père Salomon que j'allais passer les fêtes de la pâque juive en 1858.

Le 14 du mois de *nissan* (29 mars), je prenais donc le chemin de fer de Strasbourg à Bâle, qui devait me conduire à Bolwiller, où j'étais attendu vers deux heures de l'après-midi. L'œil fixé sur les riantes plaines à travers lesquelles m'entraînait la locomotive, je recueillais mes souvenirs sur ces mille coutumes invariables depuis les temps les plus reculés de l'histoire juive, et qui donnent un caractère d'originalité si profonde à la pâque des Hébreux : antique et curieuse fête, instituée pour rappeler la sortie d'Égypte et la miraculeuse délivrance d'Israël, quand, fuyant en toute hâte, les Hébreux emportèrent avec eux la pâte destinée au pain avant même qu'elle fût levée. De là le nom de *fête des azymes* et l'usage de manger pendant la pâque du pain sans levain. Je me rappelais en même temps avec quelle exactitude minutieuse les Israélites alsaciens, exagérant sans doute la pensée du législateur hébreu (1), se préoccupent d'enlever le levain de leurs maisons deux semaines avant Pâque. Pendant quinze jours, quel mouvement, quelle acti-

(1) Formulée ainsi dans l'*Exode* (c. XII, v. 15, 18) : « Vous mangerez pendant sept jours du pain sans levain, et les premiers jours vous ôterez le levain de vos maisons. Au premier mois, le quatorzième jour du mois au soir, vous mangerez des pains sans levain jusqu'au vingt et unième jour du mois au soir. Il ne se trouvera pas de levain dans vos maisons pendant sept jours. »

vité dans la population féminine de chaque logis! Depuis le matin jusqu'au soir, ce ne sont que lessives et nettoyages. Casseroles et marmites sont rougies au feu. L'eau bouillante purifie les vases en or et en argent qui serviront pendant la fête. Une fois la semaine commencée, les relations de famille sont si rigoureusement suspendues, que le Messie lui-même, arrivant dans un village juif de l'Alsace, courrait grand risque de trouver partout porte close. Mais le grand jour approche enfin! Dès la veille, quelle métamorphose dans l'intérieur! Admirez ces glorieux chapelets d'oignons et d'échalotes qui s'étalent sur les panses rebondies des fours, ces brillantes assiettes d'étain rangées par douzaines sur les planches, et qui ne serviront que pendant la pâque seulement. Voici la salle à manger, qui est aussi la salle de réception. Tout y respire un air de fête, et il y règne une élégance rustique irréprochable. Les cadres des gravures, et notamment celui du *mizrach* (1), sont resplendissans; des rideaux de calicot blanc parent toutes les fenêtres. Le plancher fraîchement lavé est recouvert de sable jaune et rouge. De tous côtés s'exhale la douce odeur des premières violettes de l'année. L'indispensable lampe à sept becs se balance tout près du fauteuil-trône nommé *lahne* dans le patois du pays, et où s'étagent les coussins à paillettes qui serviront de couchette au maître de la maison pendant les deux premières nuits de Pâque. Dans ce milieu, empreint de l'indéfinissable charme des traditions, comment ne pas évoquer de joyeuses scènes de famille? comment ne pas penser surtout à la plus caractéristique des cérémonies qui précèdent la pâque, à cette cuisson du *matsès* ou pain sans levain, qui est une si importante occupation des ménagères juives de nos campagnes (2)? Je revoyais l'immense table qu'on dresse dès six heures du matin près de la cuisine où flambe depuis la veille dans un four béant un immense feu de javelles. J'entendais les rires des robustes filles qui pétrissent la sainte pâte dans des bassins de cuivre bien reluisans, les lazzis des travailleurs qui la roulent, la piquent et la mettent au four. C'est bercé en quelque sorte par ces visions du passé que j'arrivai dans le village où elles allaient se transformer pour moi en réalités du présent.

(1) *Mizrach* signifie orient. On encadre le papier où est tracé ce mot. C'est du côté du *mizrach* qu'on se tourne pour faire la prière, Jérusalem étant du côté de l'orient.

(2) Dans les villes, la cuisson du *matsès* est devenue une entreprise comme une autre. A l'approche de Pâque, il se forme, sous la direction de quelques habiles, des boulangeries d'azymes. Des hommes payés par les chefs de l'entreprise se présentent de maison en maison quelques jours avant la fête. Ils prennent note du nombre de livres de *matsès* dont chaque ménage aura besoin pendant huit jours; les familles n'ont point à se préoccuper de la cuisson du *matsès*, et elles reçoivent à l'époque indiquée leur ration d'azymes dans des paniers blancs.

Dans la rue, que je traversai rapidement, je remarquai un premier signe de la fête. Des enfans parcouraient le village, un panier rempli de bouteilles au bras : c'étaient les enfans des riches *balbatim* (bourgeois) qui allaient porter, de la part de leurs parens, du vin du meilleur cru au rabbin, aux pauvres *talmudistes* (1), au ministre officiant, à l'instituteur, au *schamess* (bedeau), etc. Ne faut-il pas en effet que tout le monde célèbre dignement et gaiement la pâque? Cependant le père Salomon m'avait aperçu; il venait à ma rencontre. Nous échangeâmes le salut classique : *Salem alechem* (que la paix soit avec vous)! — *Alechem salem* (que la paix soit également avec vous)! Je fus bientôt entouré de toute la famille. La femme de mon hôte, la bonne Iédélé, ses filles et ses fils m'accueillirent avec leur cordialité habituelle. Quelques mots suffirent pour me mettre au fait des petits changemens qui s'étaient accomplis depuis mon premier séjour à Bolwiller dans ce tranquille intérieur. Le père Salomon s'était retiré des affaires. L'aîné de ses fils lui avait succédé et se trouvait maintenant à la tête du petit négoce paternel; c'était Schémelé qui faisait les achats et les ventes, traitait avec les chalands, et, à ce qu'il paraît, contentait tout le monde. Gentil et preste, il était, me dit sa mère, aimé et estimé de tous à Bolwiller comme dans les villages voisins. Aussi, quoique âgé de vingt-trois ans seulement, était-il devenu depuis quelque temps le point de mire de plus d'une famille, et déjà plus d'un *schadschen* (agent matrimonial) s'était adressé au père Salomon.

L'avouerai-je cependant? le principal objet de ma préoccupation, ce n'était point la destinée de ces braves gens : j'étais venu pour assister à la célébration de la pâque selon les vieux rites. Aussi ne fut-ce pas sans émotion que j'entendis retentir les trois coups du *schuleklopfer* (2), qui interrompaient notre conversation pour nous appeler à la prière. Nous nous rendîmes tous à la synagogue, splendidement illuminée, et l'office terminé, chaque famille regagna gaiement son foyer : le moment était venu de procéder au *séder*, c'est-à-dire à la cérémonie la plus caractéristique de la fête, et qui mérite à ce titre d'être fidèlement décrite.

La salle à manger de mon hôte était éclairée par la lampe à sept becs. La table était dressée comme si l'on allait dîner. Elle était couverte d'une nappe blanche. Il y avait des assiettes, mais pas de

(1) Les *talmudistes* sont de modestes érudits qui ont fait une étude particulière du Talmud, et conquis ainsi le droit d'exercer toute sorte de pieuses industries. Certaines familles aisées par exemple les chargent moyennant salaire de la récitation de certaines prières, de l'éducation religieuse des enfans, etc.

(2) *Frappeur à la synagogue.* C'est d'ordinaire le *schamess* (bedeau) qui convoque les fidèles à l'office en frappant aux portes avec un marteau de bois.

couverts; sur chaque assiette, un petit livre en texte hébreu et illustré de gravures tirées de l'histoire du séjour d'Israël en Égypte et de sa sortie d'Égypte : c'était la *Haggada*, ou recueil des chants et des prières relatifs au cérémonial de la soirée. Le père Salomon commença par s'installer carrément dans le fauteuil-trône qui lui était réservé. On me fit asseoir tout près de lui : c'était la place d'honneur; — d'un côté de la table carrée, la mère et ses filles; vis-à-vis, les fils de la maison, habillés de neuf comme tout le monde, et, comme tout le monde aussi, la tête couverte, conformément à l'usage, qui est inflexible à cet endroit. Au bout de la table, je remarquai un homme à la figure anguleuse, coiffé d'un chapeau quelque peu bossué, portant une redingote râpée, mais parfaitement propre, et un madras jaune autour du cou pour cravate: Salomon m'apprit que c'était l'hôte familier des jours de fête, le pauvre Lazare, moitié mendiant, moitié marchand, car, dans les foires, il vendait des livres de prières hébreux pour le compte des imprimeries hébraïques de Redelheim et de Soultzbach. A côté du pauvre se tenait la grosse servante Hana, haute en couleur, les cheveux largement enduits de pommade à la rose et un tartan de circonstance sur le dos.

Au milieu de la table se dressait une sorte de plat en argent où étaient placés trois grands azymes, séparés l'un de l'autre par une serviette. Au-dessus de ces trois azymes, sur des sortes de soucoupes en argent, s'étalait une véritable *exposition* des choses les plus bizarres en apparence et les plus opposées : ici de la laitue, là une marmelade fabriquée avec de la cannelle, des pommes et des amandes; plus loin, un gobelet plein de vinaigre; plus loin encore, du cerfeuil, un œuf dur, un morceau de raifort; enfin, tout à côté, un os recouvert d'un peu de chair. Tout cela pourtant avait sa signification et sa raison d'être. C'étaient autant de naïfs emblèmes. La marmelade figurait l'argile, la chaux et la brique que travaillaient les Israélites esclaves sous les pharaons. Ce vinaigre, cet œuf dur, ce raifort, ce cerfeuil, symbolisaient l'amertume et les misères de la servitude. Cet os enfin, recouvert d'un peu de chair, représentait l'agneau pascal. Chaque convive avait devant soi une coupe en argent; celle du maître de la maison était en or. Sur une étagère voisine de la table étaient groupées des carafes pleines de vin blanc des meilleurs crus du pays, presque exclusivement du *kitterlé* et du *rangué*, le kitterlé, le rangué, ces cécubes et ces falernes du Haut-Rhin! Selon la tradition, il y avait aussi plusieurs bouteilles de vin rouge. Ce soir-là, le vin rouge doit rappeler la cruauté des pharaons, qui se baignaient, dit-on, dans le sang des enfans hébreux.

Cependant le père Salomon avait entamé la prière de bénédiction qui ouvre la fête et la cérémonie. Les coupes avaient été remplies jusqu'au bord. La prière faite, le fils aîné de la maison, Schémelé, se leva, prit une aiguière sur une table voisine et versa de l'eau sur les mains du chef de la famille; puis, sur un signal donné par notre hôte, tous les convives se levèrent à demi. Nous avançâmes tous la main vers le plat qui contenait les azymes, et à haute voix, nous dîmes ces mots placés en tête de la *Haggada :* « Voici le pain de la misère que nos pères ont mangé en Égypte. Quiconque a faim, qu'il vienne manger avec nous! Quiconque est nécessiteux, qu'il vienne faire la pâque! » La présence du mendiant Lazare à table mettait d'une manière touchante l'application en regard du précepte. La récitation continua. Selon l'usage, un des fils de la maison, le plus jeune, prenant la parole, demanda à son père, toujours en hébreu, et en lisant le passage dans la *Haggada*, ouverte devant lui : « Pourquoi toute cette cérémonie? » Et le père répondit, les yeux fixés aussi sur le texte de la *Haggada :* « Nous avons été esclaves en Égypte, et l'Éternel notre Dieu nous en a fait sortir avec une main puissante et un bras étendu. » Chacun récita aussitôt d'après la Bible l'histoire détaillée de la merveilleuse sortie d'Égypte avec tous les miracles opérés par Dieu en faveur de son peuple et tous les bienfaits dont il le gratifia. Puis on goûta aux divers objets symboliques placés dans les soucoupes et exposés sur le plat. Devant le maître de la maison, et à côté de sa coupe, se dressait une autre coupe, d'une dimension beaucoup plus considérable. Salomon la remplit de son meilleur vin. A qui donc était destinée cette coupe? C'était la coupe d'Élie le prophète, Élie, ce bon génie d'Israël, hôte invisible il est vrai, mais toujours et partout présent aux grandes cérémonies.

Le premier acte du *séder* était alors terminé. Le second, c'est-à-dire le repas, commença. Ici mon rôle d'observateur se bornait à remarquer l'abandon cordial qui régnait dans cette réunion de famille et la familiarité toute patriarcale avec laquelle intervenait dans la causerie le mendiant Lazare, mis à l'aise par d'amicales questions du père Salomon. Il y avait bien longtemps déjà que Lazare venait chaque année, aux grandes fêtes, s'asseoir à cette table! Ces filles, ces jeunes gens, il les avait connus enfans, et si, en répondant à mon hôte ou en le questionnant à son tour, il plaçait devant son nom la formule de *herr* (monsieur), en revanche il n'appelait les filles et les fils de Salomon que par leur petit nom. Ce petit vieillard, personnification saisissante de la Judée nomade, cumulait, je l'ai dit, avec le métier de *schnorrer* (mendiant) celui de marchand de livres hébreux. En cette double qualité, il parcourait pendant l'année en-

tière toutes les villes, tous les bourgs et tous les hameaux de la Haute et Basse-Alsace. Aussi connaissait-il son monde juif à trente lieues à la ronde. C'était un gazetier ambulant, une chronique vivante que ce brave Lazare. Salomon, à chaque fête, se plaisait, pendant le repas, à le faire jaser, et Lazare, qui n'était pas fâché de payer à sa façon et avec sa monnaie l'hospitalité qu'on lui accordait, versait à pleines mains toutes les nouvelles qu'il avait pu recueillir dans les intervalles de sa vie tant soit peu vagabonde.

— Eh bien! Lazare, lui dit brusquement le père Salomon, voulant entrer en conversation avec le mendiant, comment vous traite ce *iontof* (jour de fête)?

— Sur mon âme, monsieur Salomon, on se trouve mieux ici que sur la grand'route. Toute l'année durant, je mène une rude vie; mais quand arrive le *iontof*, j'oublie mes misères et je les noie toutes dans ce bon vin, que je connais de longue date et qui me connaît.

Et il vida sa coupe, que Schémelé, à l'instant même, remplit de nouveau.

— Et les petites affaires? continua Salomon.

— Ne m'en parlez pas! Vous dirai-je que tout ce qui sort des imprimeries de Redelheim et de Soultzbach ne se vend quasiment plus? Autrefois, à l'approche de Pâque, je vendais des *haggadas* en masse. Aux environs du *rosch haschonnah* (nouvel an) et du *kippour* (jour des expiations), je ne pouvais suffire, dans les foires, à toutes les demandes pour les recueils des prières de ces grandes fêtes. La fabrique, dont j'avais la confiance, me les passait à un prix fixe modéré, et ce que je pouvais en tirer en plus était pour moi; mais depuis quelque temps il leur est venu en idée à Paris de traduire en français Bible, Rituel, *Haggada* et prières pour les grandes fêtes de l'année, tout enfin : c'est une abomination. Est-ce que Dieu peut et veut être prié dans une langue autre que la langue de nos ancêtres de la Palestine? C'est dans la grande *Bofel* (Babel) qu'on imprime ces belles choses. On envoie ces abominables traductions dans tous nos villages, où des *messieurs* comme le gros Getsch vont les colporter. Et dire, monsieur Salomon, que la plupart de ceux qui les achètent ne comprennent pas plus le français que vous et moi! Mais que voulez-vous? C'est la mode à présent, à ce qu'il paraît. Aussi vrai, voyez-vous, que nous avons un Dieu unique, créateur du monde, aussi vrai que c'est aujourd'hui le premier soir de *Paeçach* (Pâque) dans tout Israël, tout cela ne peut nous amener que des malheurs. Qui est-ce qui a perdu Iérouscholaïm (Jérusalem)? Les impies et les novateurs, n'est-ce pas? Laissez faire; les impies et les novateurs de Paris nous empêcheront d'y retourner et de la relever; c'est moi qui vous le dis...

Le vieux mendiant allait commencer une sorte de prédication ou plutôt de lamentation religieuse. Le père Salomon l'interrompit pour lui demander les nouvelles du pays, et Lazare s'exécuta de bonne grâce. Ces nouvelles étaient, comme on le pense, assez insignifiantes pour la plupart. Petites médisances sur les ministres officians des villages voisins, sur les administrateurs de telle ou telle communauté, sur des fiancés dont quelque inadvertance avait fait avorter le mariage, voilà ce que nous débita Lazare avec une verve joviale qui rachetait la pauvreté du fond. Je remarquai pourtant qu'à propos de je ne sais quelle balourdise qui avait valu à un garçon de Dornach d'être renvoyé par sa belle, il adressa une allusion assez directe au fils aîné du père Salomon. — Ce n'est pas vous, Schémelé, dit-il en lui lançant un regard significatif, qui *tireriez un pareil bouc* (commettriez une pareille bévue). Votre langue à vous est bien pendue, et sans vous flatter, vous avez ce qu'il faut pour plaire aux belles de nos villages. Aussi, sur mon âme, j'en connais plus d'une... Laissez faire Éphraïm Schwab. — Et regardant malicieusement tous les assistans : — J'ai un petit oiseau, ajouta-t-il, qui me dit bien des choses! Du reste, c'est un beau brin de fille que la petite Débora... Et le vieux Nadel est fort à son aise... Certainement de toutes les familles de Hegenheim...

— Assez bavardé comme cela! interrompit ici le maître de la maison d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant. Si on se laissait aller à toutes vos histoires, on pourrait oublier d'achever le *séd'er*.

Tout le monde avait repris son attitude première. On replaça sur la table le plat contenant les trois *matsès* enveloppés dans des serviettes ainsi que les différens objets symboliques. Fidèle à un antique usage, le père Salomon retira d'entre les coussins de son fauteuil, et recouvert d'une serviette, un demi-azyme qu'il y avait placé pendant la cérémonie. Cet azyme rompu en deux doit figurer le passage de la Mer-Rouge. Il en donna un morceau à chacun des convives. On récita ensuite la prière qu'on a l'habitude de dire à la fin de chaque repas, puis commença le troisième et dernier acte du *séder*.

— Schémelé, dit le père au fils aîné, tu peux maintenant ouvrir la porte.

Le jeune homme quitta sa place, ouvrit largement la porte de la salle à manger donnant sur le corridor, et aussitôt il s'écarta comme pour laisser passer un important personnage. Le silence pendant ce temps était profond. Quelques instans après, la porte fut refermée. Quelqu'un était certainement entré, mais invisible. C'était le prophète Élie. Il allait maintenant tremper ses lèvres dans la coupe qui lui était exclusivement destinée et sanctifier la maison par sa pré-

sence. Élie, se multipliant à l'infini, entrait à pareille heure dans toute maison israélite où se célébrait le *séder*. Il était là comme le délégué de Dieu. Les coupes vidées après la prière de la bénédiction se remplirent en même temps pour la quatrième fois. On chanta ensuite quelques-uns des plus beaux psaumes de David (1) avec des inflexions traditionnelles. On célébra encore la sortie miraculeuse de l'Égypte avec tous les événemens qui l'ont précédée, accompagnée et suivie. Dans ce pieux concert, chacun rivalisait de zèle, d'entrain et de voix. Lazare avec sa basse formidable dominait tout. Les femmes, qui chez les Israélites ne doivent jamais chanter en public, mêlent ce soir leurs voix aux saints cantiques. La grande Hana, libre de son service, ses grosses mains rouges sur les hanches, debout derrière sa maîtresse, était plongée dans une sainte admiration. Les chants se prolongèrent, les libations devinrent de plus en plus copieuses. Ainsi le veut l'usage. A neuf heures, les femmes se retirèrent, les hommes restèrent à leur poste. Ce soir-là, on ne fait point avant de se livrer au repos la prière habituelle; on est convaincu que cette nuit et la nuit suivante sont des nuits privilégiées pendant lesquelles Dieu veille, comme jadis en Égypte, sur toutes les maisons d'Israël. Peu à peu, sous l'influence toujours croissante du rangué et du kitterlé, et avec les dernières récitations d'usage, les yeux des convives restés à table s'allumèrent, les voix traînèrent, les têtes s'appesantirent. L'heure du sommeil, l'heure de la séparation était venue, et je me dis en regagnant ma chambre que la maison du père Salomon avait cette nuit-là grand besoin de la protection divine, car le digne homme et ses hôtes me semblaient des gardiens fort mal préparés à exercer quelque surveillance.

La cérémonie du *séder* se répéta absolument identique le lendemain soir, à la même heure, c'est-à-dire aussitôt qu'il fit nuit close. Ce jour-là et le lendemain (30 et 31 mars ou 15 et 16 du mois de nissan), il y a grande fête. On va au temple de bonne heure. Hommes et femmes étalent avec complaisance leurs habits et leurs robes, tout frais terminés. C'est plaisir de voir ces braves gens parcourir les rues du village, raides et empesés. On dîne à midi, et l'après-dînée est consacrée aux visites qu'on fait ou qu'on reçoit. Salomon, vu son rôle important dans la communauté, était de ceux qui attendaient les visites. Dans ce cas, en Alsace, on reçoit son monde à table, où le chef de la famille et tous les siens demeurent assis jusqu'à l'heure des vêpres. Le dessert reste sur la table et se renouvelle durant toute l'après-dînée, à mesure que les visiteurs le

(1) Psaumes 115, 116, 118, 156.

consomment. Dès qu'il entre quelqu'un, on l'accueille par ce salut hospitalier : *Baruch-haba* (béni soit celui qui vient là)! On lui fait prendre place à table, et immédiatement la servante pose devant lui un verre rempli du meilleur vin du pays. Vers les deux heures et demie, la salle où nous nous tenions était presque comble. Le bruit des conversations était assourdissant. Il y avait là Iékel, le frère de mon hôte, avec de nombreux parens, le voisin Samuel, le ministre officiant, l'instituteur communal et le *schamess* de Bolwiller. Quels étaient les objets de cette conversation bruyante et confuse? Il serait difficile de le préciser. Le fait est qu'autour de moi on parlait un peu de tout. Il était question à la fois de politique, de chemins de fer, de synagogues récemment construites ou à construire, d'élections consistoriales, de nominations de *parnassim* (administrateurs des communautés juives), de la foire à bestiaux de Lure et de Saint-Dié. Enfin le *coucou* placé dans un coin cria quatre heures, et l'assemblée se sépara pour aller à la prière de *minha* (après-midi).

La fête de Pâque, comme celle des *cabanes*, dure huit jours; mais sur ces huit jours, quatre seulement sont des jours de grande fête. Les jours intermédiaires, au nombre de quatre, sont des demi-fêtes seulement, appelées *halhamoed*. Ces demi-fêtes ont un caractère particulier. Pendant le *halhamoed*, les hommes laissent là les grosses affaires et n'expédient que le courant. Les femmes, en demi-toilette, ne travaillent pas, mais se font visite, ou se promènent soit aux abords du village, soit dans les villages voisins. C'est aussi pendant les jours de *halhamoed* que les galans vont voir leurs belles, et que se font d'ordinaire les fiançailles en Israël.

Le premier de ces jours de demi-fête, le père Salomon m'avait emmené sur un char-à-bancs, attelé de son petit cheval gris, dans un bourg des environs, à Dornach, chez un de ses parens. Vers le soir, nous revenions à Bolwiller. Le père Salomon faisait trotter le petit gris tout en fumant avec délices du tabac dit *violette* dans sa pipe des *iontof* (jour de fête). Le bonhomme avait grande envie de me faire ses confidences sur l'établissement qu'il rêvait pour son fils Schémelé. Comme je lui annonçais mon projet d'accepter une invitation pour la fête des *cabanes*, que je devais passer chez le petit Aron, un marchand de montres de Hegenheim : — Ah! s'écria-t-il, vous irez passer les *cabanes* chez mon ami Aron,... à Hegenheim! — Puis il reprit avec un sourire mystérieux, et en appuyant sur chaque mot : — Eh bien! il n'est pas impossible que nous nous retrouvions à Hegenheim, et cela... pendant le *halhamoed* des *cabanes*...

— Eh quoi! père Salomon, repris-je frappé d'une idée soudaine,

Lazare le mendiant aurait-il dit vrai avant-hier soir au *séder*, et son petit oiseau l'aurait-il bien informé?

— Est-ce que j'ai des secrets pour vous? répondit gravement le père Salomon, et ici le vieillard mit son cheval au pas, porta sa main dans la large poche de sa redingote, en tira un immense portefeuille, l'ouvrit, y prit une grosse lettre, la déplia lentement tout en continuant d'aspirer bruyamment de sa pipe des bouffées de tabac; puis me remettant la lettre : — Lisez, dit-il. — Cette importante missive, écrite en magnifiques caractères hébraïco-allemands, était adressée au père Salomon par le *schadschen* (négociateur en mariages) Éphraïm Schwab (1). Elle donnait les meilleurs renseignemens sur la famille Nadel de Hegenheim, avec laquelle mon hôte projetait de contracter alliance. Quel parti pouvait mieux convenir au jeune Schémelé que la fille unique du riche Nadel, la belle Debora, « aux grands yeux d'épervier, au teint de rose et de lis, » pour parler comme Éphraïm Schwab? « Votre Schémelé, disait en finissant le *schadschen*, pourra pendant le *halhamoed* des *cabanes* faire un tour à Hegenheim. Il descendra chez votre ami, le petit Aron, pour éviter ainsi qu'on ne jase. Je me rendrai de mon côté à Hegenheim à la même époque; vous me fixerez le jour. J'accompagnerai Schémelé chez les Nadel. Si vous le voulez, j'écrirai dans ce sens, et ce sera chose entendue. Quant au *schadschoness* (honoraires de l'agent matrimonial), nous tomberons d'accord. J'ai fait dans ma vie bien des mariages, et je ne me suis jamais brouillé avec personne; Dieu merci! on connaît Éphraïm Schwab. »

— Et qu'avez-vous décidé? demandai-je au père Salomon en lui remettant sa lettre.

— Je trouve le parti sortable. Je n'ai pris des informations qu'auprès de mon ami Aron, qui me dit d'aller de confiance. Donc mon Schémelé ira où vous savez le premier jour de *halhamoed* des *cabanes*. Vous serez là à la même époque, et si l'affaire se conclut, vous serez des nôtres.....

A sept heures, nous étions de retour au logis. Trois jours après, la semaine de Pâque était terminée, et le père Salomon, sa femme, Schémelé, me reconduisaient jusqu'à la gare de Bolwiller. En attendant le *rosch haschonnah* et le *kippour*, j'allais retourner pour quelque temps dans la grande Babel, comme disait le mendiant Lazare. En me serrant la main, le père Salomon me recommanda une grande prudence pendant le voyage, car nous étions en temps d'*omer*. Ce mot me remit encore en mémoire une de nos vieilles superstitions

(1) Les mariages entre Israélites ne se concluent guère sans l'intervention de cet agent spécial, qui prélève des honoraires sur chaque négociation menée à bien, et trouvait autrefois dans l'exercice de sa profession une mine de revenus assez abondans.

israélites. De même que j'avais fait le premier trajet en évoquant les souvenirs de la pâque, j'eus, pendant le retour, l'esprit constamment occupé des souvenirs de l'*omer*. Qu'est-ce donc que l'*omer?* demandera-t-on. C'est le temps qui s'écoule de Pâque à la Pentecôte; mais, pour faire comprendre l'espèce de terreur mystérieuse qui plane sur cette période, il faut entrer dans quelques explications. — La Pentecôte des Juifs est la fête de l'anniversaire de la promulgation du décalogue ou de la révélation, événement accompli, comme on sait, *sept semaines* après la sortie des Israélites de l'Égypte. Voilà pourquoi la Pentecôte est encore appelée *Schebouoth* du mot hébreu signifiant *semaines*. Jadis, à Jérusalem, dans l'intervalle de Pâque à la Pentecôte, c'est-à-dire pendant cinquante jours, on faisait au temple, tous les jours, l'offrande d'une mesure (*omer*) d'orge. Aujourd'hui on ne fait plus d'offrande; mais en revanche, et pendant tout le temps compris entre *Paeçach* et *Schebouoth*, tous les fidèles, au village, chaque soir, après la prière et à la nuit close, comptent les jours. On marque de la sorte l'impatience où l'on est d'arriver à la fête commémorative de la révélation. L'*omer*, pour les Israélites de la campagne, est une époque redoutable, où il se passe mille choses extraordinaires. Durant l'*omer*, tout enfant d'Israël est particulièrement exposé à la puissance et au caprice des esprits malfaisans. Pendant l'*omer*, l'influence des mauvais génies se fait sentir de tous les côtés; il y a dans l'air alors quelque chose de dangereux, de fatal. Il faut donc se tenir sur ses gardes et ne tenter en aucune sorte les *schédim* (démons); autrement ils vous joueraient maints mauvais tours. Pendant l'*omer*, il faut veiller à tout, aux choses en apparence les plus banales, les plus insignifiantes. Écoutez plutôt les minutieuses recommandations des ménagères juives à cette époque de l'année. — Enfans, ne sifflez pas le soir pendant l'*omer*, car votre bouche se déformerait; ne sortez pas en manches de chemise, autrement vous rentreriez avec des bras estropiés; ne lancez pas de pierres dans les airs, elles se retourneraient contre vous; gardez-vous de lâcher la détente d'une arme à feu, le coup vous blesserait vous-mêmes. Hommes de tous les âges, en *omer* ne montez ni à cheval, ni en voiture, ni sur une barque; le cheval s'emporterait, les roues de la voiture, fût-elle neuve, pourraient casser, et la barque ne manquerait pas de chavirer. Ayez surtout l'œil sur vos bêtes, car c'est à cette époque principalement que les *machschévess* (sorcières) s'introduisent dans vos écuries, montent en croupe sur vos vaches et sur vos chèvres, les frappent de maladies, les étendent à terre et corrompent leur lait. En pareil cas, pour vous le dire en passant, il faut tâcher de mettre la main sur celle que l'on suspecte, puis l'enfermer dans une

chambre où l'on aura eu la précaution de placer dans un baquet le lait qu'elle aura corrompu; fouettez ensuite ce lait avec une baguette de noisetier, en prononçant trois fois le nom de l'Éternel. Pendant que vous fouetterez ainsi le lait, vous entendrez des cris et des lamentations; ce sera la sorcière qui gémira de la sorte, car c'est sur elle que retombent tous les coups de la baguette avec laquelle on fouette le lait. Or vous ne vous arrêterez que lorsque des flammes bleues viendront danser à la surface du lait : en ce cas seulement, le charme sera rompu; mais il vaut mieux encore ne pas laisser le temps aux sorcières d'accomplir leurs maléfices. Donc, si pendant l'*omer*, à la tombée de la nuit, quelque mendiante vient demander à une famille un peu de braise pour allumer son maigre foyer, qu'on se garde bien de lui donner ce qu'elle demande, et qu'on ne la laisse jamais partir sans l'avoir tirée trois fois par un pan de sa jupe; puis aussitôt, sans perdre de temps, qu'on jette de larges poignées de sel dans la flamme de l'âtre. Cette mendiante est peut-être une sorcière, car les *machschévess* saisissent tous les prétextes pour entrer dans les maisons et prennent tous les déguisemens.

Tels sont les dangers de l'*omer*. On s'expliquera maintenant les sages recommandations de mon hôte de Bolwiller. Ai-je besoin de dire que je m'y conformai à la lettre? Aussi j'arrivai à Paris sans que la machine eût sauté, sans que les roues du wagon fussent sorties des rails, et, comme je m'étais gardé de mettre le nez ou le bras à la portière, je n'avais reçu ni blessure ni contusion. Voilà ce que l'on gagne à ne pas tenter les *schédim!*

II.

On a pu voir quel est le caractère particulier de la pâque juive. C'est une fête de famille autant qu'une fête religieuse. Une des principales cérémonies de la pâque, le *séder*, a le foyer pour théâtre. Les préparatifs mêmes de la solennité entraînent mille soins domestiques. Tout autre est la physionomie des journées de prière qui ouvrent en septembre ou octobre l'année juive sous le nom de *rosch haschonnah* (commencement de l'an) et de *kippour* (expiation). Veut-on voir Israël au temple, veut-on savoir ce qu'il y a de grandeur austère dans les exercices religieux que ramènent chaque année à cette époque d'invariables traditions : c'est encore dans un de ces curieux villages israélites de l'Alsace qu'il faut se placer. Qu'on nous suive par exemple au sein de l'honnête et pieuse population de Wintzenheim. C'est là que nous assistâmes à toutes les scènes caractéristiques de ce temps de pénitence, et que nous passâmes même la mys-

térieuse semaine de *selichoth* (1), qui précède le *rosch haschonnah*, et qui est marquée, assurent les vrais croyans, par une intervention toute particulière des puissances surnaturelles dans les choses humaines.

Quiconque arriverait à Wintzenheim à trois heures du matin pendant le *selichoth* trouverait déjà la population debout et se rendant à la synagogue, docile à l'appel du *schamess* (bedeau), qui vient de traverser le village silencieux en frappant trois coups secs avec son marteau de bois, tantôt sur un volet, tantôt sur une porte cochère. Les prières durent jusqu'à l'aube. Qui peut dire à quelles redoutables rencontres s'exposent dans leur ronde nocturne le *schamess* et le *hazan* (ministre officiant) forcé de se rendre chaque nuit à la maison de Dieu? Le *selichoth* est l'époque des apparitions, des revenans. Que de fois le *schamess* n'entend-il pas des voix sépulcrales se mêler au bruit du vent qui agite les saules pleureurs du cimetière! que de fois le *hazan* ne voit-il pas des langues de feu éclairer devant lui les ténèbres, ou des fantômes effrayans lui barrer le passage! Tout Wintzenheim s'entretient encore dans les veillées de l'apparition nocturne qui vint à pareille époque épouvanter, il y a quelque trente ans, le grand-rabbin Hirsch, de sainte et vénérable mémoire. Le rabbin demeurait tout près de la synagogue. Dans la maison du rabbin, et sous sa garde en quelque sorte, se trouvait le réservoir d'eau servant, selon le rit, aux ablutions des femmes. C'était la nuit. Le rabbin, sa *Guémara* (2) devant lui, était profondément absorbé dans le saint livre. Au dehors, tout était calme et silencieux. Soudain le rabbin entend du côté de la cour et sous sa fenêtre une voix lamentable. Il ouvre la fenêtre, et voit un fantôme blanc qui tend vers lui des mains suppliantes. « Que veux-tu? demanda le rabbin. — Je suis, répondit le fantôme, la femme de Faïssel Gaïsmar, et c'est hier qu'ils m'ont enterrée. Malade pendant six semaines, je n'ai pu le mois dernier me baigner dans le *mikva* (réservoir); je suis donc obligée de revenir. Rabbi, soyez assez bon pour me donner les clés du *mikva*. » Le rabbin, sans tarder davantage, jette à la suppliante le lourd trousseau de clés. Quelques instans après, il entendit le clapotement des eaux; il distinguait très clairement le moment où la suppliante s'y plongeait et en sortait, secouant chaque fois ses cheveux imprégnés de l'humide élément. Puis le silence se rétablit. Le rabbin continua d'étudier sa *Guémara*, et vers les deux heures il s'endormit sur le volume sacré. A trois

(1) Mot hébreu signifiant *indulgence*, à cause des prières que l'on fait chaque matin pour invoquer l'indulgence de Dieu.

(2) Commentaire du code des lois traditionnelles (*Mischna*), et formant avec ce code le Talmud proprement dit.

heures, il fut réveillé par le marteau de bois du *schamess*, qui l'appelait ainsi aux prières de *selichoth*. En sortant, il vit les clés du *mikva* suspendues comme d'habitude à sa porte.

Mais la dernière nuit du *selichoth* est passée. Alors commencent toute une série de fêtes d'un caractère profondément austère, et on me permettra de les décrire sans quitter la synagogue plutôt que d'insister sur les incidens assez ordinaires de mon séjour au sein d'une des familles les plus rigoristes de Wintzenheim. Le matin du *rosch haschonnah* est venu, et nous voilà dans le modeste temple du village. L'assistance est nombreuse et recueillie. Au milieu d'un profond silence, le ministre officiant ouvre les portes de l'arche sainte, et il en tire la *thora* (rouleau sacré de la loi). Après avoir fait entendre le chant accoutumé de glorification, il porte le rouleau sacré sur l'estrade placée au milieu de la synagogue, et déroule la *thora*. Le peuple écoute, et le chantre, sur une antique et mélancolique mélopée, se met à réciter, dans le texte hébreu, l'histoire de la vocation d'Abraham et du sacrifice d'Isaac, qui eut lieu à pareil jour. Israël rappelle à Dieu que par ce sacrifice il conclut avec lui une éternelle alliance, et c'est cet impérissable souvenir qui l'encourage à implorer de lui grâce et secours.

La lecture terminée, le talmudiste qui doit faire retentir le *schophar* (1), le pieux *rebb* (2) Koschel, qui remplit ces fonctions à Wintzenheim depuis quarante ans, s'avance gravement sur l'estrade où l'attend le rabbin. Tous les deux s'enveloppent la tête du voile de soie en usage dans les prières, et qu'on nomme *taleth*. Après une courte prière, rebb Koschel tire le *schophar* de son étui de toile blanche. « Sois loué, Seigneur notre Dieu! dit-il. Sois loué, roi de l'univers qui nous as sanctifiés par tes commandemens et qui nous as ordonné de sonner du *schophar!* » Ces mots annoncent que la trompette sacrée va retentir, et tous les regards se baissent aussitôt, car nul ne doit voir celui qui sonne du *schophar*. Rebb Koschel porte à sa bouche la corne de bélier, attendant les ordres du rabbin. — *Téquiô* (son de trompette)! crie celui-ci, et un son tout métallique répond à cet ordre. — *Schevorim* (brisemens), et il sort du *schophar* comme une plainte entrecoupée, — *teroua* (retentissement), et le son tremble et se précipite. Chacun de ces ordres est exécuté

(1) Trompette courbe, longue d'un pied et demi, faite expressément de la corne d'un bélier, en mémoire du bélier immolé à la place d'Isaac. Les Israélites se servaient du *schophar* dans toutes leurs cérémonies religieuses et militaires. C'est au son du *schophar* que s'écroulèrent les murailles de Jéricho, c'est encore au son du *schophar* que Dieu, après la consommation des siècles, doit rappeler les fidèles du fond de leurs tombeaux et les ramener à Jérusalem.

(2) Corruption de rabbi.

plusieurs fois jusqu'à ce que *vingt-neuf* sons soient sortis du *schophar*. Quand le dernier son a retenti, on reporte en chantant le rouleau sacré dans l'arche sainte. Un nouveau service commence. Le chantre, tantôt seul, tantôt accompagné de la voix de tous les assistans, rappelle l'origine et le but de « cette sainte journée de convocation. » Aujourd'hui donc l'univers entier comparaît devant Dieu; aujourd'hui il sera décidé « qui sera heureux, qui ne le sera point, qui aura la guerre, qui aura la paix. » Dieu sera bon et clément pour son peuple en souvenir des patriarches, en souvenir de lui-même et de tout ce qu'il a fait pour son peuple depuis sa sortie d'Égypte jusqu'à son arrivée dans la terre de Chanaan! Et à un moment donné on se prosterne la face contre terre pour implorer la clémence du Très-Haut. Viennent ensuite le triple *Sanctus* et l'*Hosannah* traditionnel dit la *Kedouscha* (sanctification), précédés d'un admirable et célèbre morceau composé, dit-on, et improvisé par le martyr rabbi Amnon de Mayence (1) :

« Je proclame la grande sainteté de ce jour, jour redoutable, terrible, solennel. Ton autorité, Seigneur, s'affermira en ce jour; c'est que tu es juge et en même temps accusateur et témoin. Tu prends acte de nos actions, tu les enregistres et tu y apposes ton sceau. Tu te souviens de toutes nos actions, et quand la grande trompette du jugement retentit, les anges eux-mêmes frémissent d'une indicible terreur, car devant ta pureté suprême eux-mêmes ne seront pas trouvés innocens. L'univers entier passe sous ton regard, comme les troupeaux sous les regards du berger. Au jour du *rosch haschonnah* tu décides et au jour du *kippour* tu arrêtes irrévocablement les destinées d'un chacun; mais la pénitence, la prière et la charité effacent l'arrêt fatal. Ta colère est lente à s'allumer et prompte à s'adoucir. Tu ne

(1) Le rabbi Amnon vivait dans le XIe siècle à Mayence. Il est le héros d'une des plus touchantes légendes du martyrologe juif, si riche en douloureuses histoires du même genre. Le savant Amnon était reçu à la cour du prince-électeur de Mayence, qui le tenait en grande estime. Cette faveur lui devint funeste, car le prince lui offrit un jour de le nommer son premier conseiller à la condition qu'il abjurerait sa religion. Après avoir résisté pendant plusieurs mois aux instances les plus pressantes, Amnon finit par demander trois jours pour réfléchir; mais aussitôt il se reprocha cette faiblesse, et, les trois jours passés, amené de force après de nouveaux refus devant le prince : « J'ai demandé, lui dit Amnon, un délai de trois jours; c'est comme si j'avais renié mon Dieu. Je demande qu'on m'arrache la langue qui a proféré ces imprudentes paroles. Ainsi j'aurai moi-même prononcé mon jugement. » Le prince n'accepta point ce jugement; la langue avait bien parlé, mais les pieds qui avaient refusé de marcher à son ordre devaient être coupés, et par un raffinement de cruauté le prince voulut qu'Amnon perdît aussi les bras. Cet affreux supplice laissa le rabbi presque mourant. Quelques jours après, à la fête du *rosch haschonnah,* il se fit porter à la synagogue dans sa bière, ayant à côté de lui ses membres mutilés. Il arrêta le ministre au moment où il allait réciter le *Sanctus,* improvisa l'éloquente prière qu'on répète encore aujourd'hui dans tous les temples israélites, puis disparut, enlevé au ciel, où Dieu le fit asseoir parmi les justes.

veux pas la mort de ta créature; tu connais la force de ses passions, et tu sais que l'homme est fait de chair et de sang. L'homme périssable, dont l'origine est poussière, ressemble à un vase fragile, à l'herbe desséchée, à une fleur flétrie, à l'ombre fugitive, au nuage qui disparaît, au vent qui souffle; il se dissipe comme la poussière et s'évanouit comme un songe. Mais toi, roi de l'univers, tu es tout-puissant et éternel. Tes années sont innombrables, la durée de tes jours est infinie; le mystère de ton nom est impénétrable. Ton nom est digne de toi, et toi tu es digne de ton nom. Agis donc en faveur de ton nom, et glorifie-le d'accord avec ceux qui le glorifient. »

Le *rosch haschonnah* dure deux jours. Pendant les deux jours, ce sont les mêmes prières, les mêmes cérémonies. Chaque après-midi aussi, sur les deux heures, les jeunes gens du village se réunissent de nouveau à la synagogue pour y réciter en commun et à haute voix les plus beaux psaumes de David. Il est des années où cet acte de piété s'exerce avec un redoublement de ferveur : c'est lorsque le matin même le *schophar*, malgré l'habileté du pieux sonneur, n'a pas rendu tous les sons avec la netteté et la clarté accoutumées, car c'est là un mauvais augure pour l'année qui va s'ouvrir, et alors, quelque ferventes que soient les prières qu'on adresse à Dieu dans l'après-midi du même jour, on ne parvient pas toujours à détourner le sinistre présage : c'était en 1807; le pieux rebb Auscher sonnait alors le *schophar* à Wintzenheim. Le rabbin en vain avait dit à haute et intelligible voix, comme à l'ordinaire : *Téquiô, schevorim, teroua!* Rebb Auscher, de toute la vigueur de ses poumons, soufflait dans la corne de bélier; il n'en sortait que des sons faux, tronqués, étranges. L'après-midi, la *kehila* (communauté) tout entière priait le ciel de détourner le présage. Le ciel souvent dans ses décrets est incompréhensible. Six mois après, en expiation sans doute de quelques péchés inconnus, les deux tiers de la communauté étaient emportés par une épidémie dont Wintzenheim conserve encore le lamentable souvenir.

Après avoir assisté à la célébration du *rosch haschonnah*, je ne pouvais songer à quitter Wintzenheim avant la solennité du *kippour*, que dix jours seulement séparent des cérémonies du nouvel an. Dans l'ancienne Judée, quand Israël était une nation, le *kippour* était célébré à Jérusalem avec une solennité sans égale. Le grand-prêtre, devant le peuple réuni sur le parvis du temple, immolait d'abord les victimes ordinaires, puis on lui amenait les deux boucs expiatoires. L'un était destiné à Jehovah, et avec son sang on arrosait les autels du temple; l'autre, dont le nom est resté proverbial, était le *bouc émissaire*. Le grand-prêtre lui imposait les mains; puis, confessant les péchés d'Israël, il le chargeait symboliquement

des iniquités de tous et l'envoyait au désert. Le grand-prêtre rentrait ensuite dans le saint des saints et implorait le pardon de Dieu pour le peuple agenouillé dans l'enceinte du temple. Tel était l'ancien *kippour*. La cérémonie qui garde ce nom dans l'Israël moderne n'a rien perdu de sa majesté primitive; ce jour est resté pour les populations juives austère, religieux, solennel entre tous (1). Dans cet humble village de Wintzenheim, il n'était pas de maison où l'on ne s'y préparât pieusement. Les villageois que leurs affaires retenaient d'ordinaire dans les montagnes ou dans la vallée voisine de Munster étaient revenus pour unir leurs prières à celles de leur famille. Étrange spectacle que celui de cette influence persistante des vieilles traditions sur une race que l'on croit vouée exclusivement au culte des intérêts matériels!

Dès la veille du *kippour* a lieu dans chaque ménage la cérémonie de la *kapora*. Une table sans nappe ni tapis est dressée au milieu de la pièce principale du logis. Sur cette table est un rituel, ouvert à un certain passage marqué d'avance. Des coqs et des poules gisent garrottés sur le plancher. Le chef de la famille s'avance, il délie les pattes d'un des coqs, le prend à la main, et lit dans le rituel la prière qui a trait à la cérémonie. Arrivé à un certain endroit de la prière, il soulève le coq, lui fait décrire trois cercles autour de sa tête et répète à haute voix : « Sois mon rachat pour ce qui doit venir sur moi. Ce coq pour racheter mes péchés va s'en aller à la mort. » Tous les assistans en font autant à tour de rôle. Les poules sont réservées aux femmes, les coqs représentent la rançon des hommes. Une fois la *kapora* terminée (et on a pu y reconnaître un souvenir manifeste du bouc émissaire de l'ancienne Jérusalem), on envoie coqs et poules chez le ministre officiant, qui seul a qualité pour les tuer selon le rit, c'est-à-dire en leur coupant la trachée-artère.

On lit dans le *Deutéronome :* « Si le méchant a mérité d'être battu, le juge le fera jeter par terre et battre devant soi par un certain nombre de coups, selon l'exigence de son crime. Il le fera donc battre de quarante coups. » La veille du *kippour*, cette prescription du *Deutéronome* reçoit une application symbolique. Les hommes seuls, sans habits de fête, se rendent à la synagogue vers une heure de l'après-midi. Après avoir récité une prière, les assistans se placent deux à deux; l'un se couche par terre, l'autre, debout et tenant à la main une lanière de cuir, l'en frappe légèrement. A chaque coup de lanière qu'il reçoit, l'homme couché se frappe la poi-

(1) Même à Paris, cette fête est célébrée avec un recueillement particulier. Une famille juive qui occupe une des plus hautes positions financières de l'Europe est connue par son zèle à pratiquer dans toute leur austérité les exercices du *kippour*.

trine (1). Après que chaque couple a exécuté ainsi la sentence biblique, on se retire pour revenir le soir. La synagogue est alors magnifiquement illuminée. Les hommes ont apporté la tunique de lin qui leur servira de linceul, et que tout bon Israélite prépare longtemps à l'avance. Ils revêtent à l'office cette tunique, leur futur habit de mort, et cachent leur tête sous les plis du saint *taleth* (2). Ainsi feront-ils le lendemain durant tout le jour. Pendant trois heures, les prières se succèdent, le chantre et les fidèles se répondent à haute voix. La nuit est complétement close quand on se sépare.

Un mot encore sur cette nuit, veille du *kippour*, nuit mystérieuse entre toutes, où souvent l'on a vu s'accomplir d'étranges événemens. C'est durant cette nuit, longtemps après que les fidèles sont rentrés dans leurs demeures, que les morts viennent à leur tour processionnellement à la synagogue. Revêtus de leurs linceuls, les défunts habitans de la communauté adressent leurs prières au dieu d'Israël. A un moment donné, vers minuit ordinairement, et sans qu'on les entende ni remuer ni marcher, ils s'avancent, à la lueur de la lampe perpétuelle, vers le tabernacle. Ils l'ouvrent, en retirent un rouleau de la *thora*, et le portent sur l'estrade sacrée. Alors l'un d'entre eux se met à lire dans la *thora* les différens paragraphes du chapitre que le lendemain même, jour de *kippour*, le *hazan* de la communauté lira aux fidèles. Avant la lecture de chaque paragraphe, le *hazan* des morts prononce le nom d'un des membres actuels de la communauté. Et malheur à celui des vivans dont le nom aura été prononcé cette nuit dans l'assemblée funèbre! Les habitans de Fegersheim racontent encore que la veille du *kippour* de l'année 1780, rebb Salmé Baumblatt, sonneur de *schophar* dans ce village, revenait de chez sa fille, récemment accouchée et malade; il s'était attardé. Or pour regagner sa maison il lui fallut passer devant la synagogue. Il était près de minuit au moment où il tourna l'angle de l'édifice sacré. Soudain il entendit très distinctement ces mots : *Salmé Baumblatt!* Il frissonna, puis il ajouta avec calme : « Déjà? » — « Sorlé, dit-il à sa femme quand il fut de retour chez lui, il est inutile que demain soir, après le *kippour*, tu serres mon *kittel* (linceul), car avant qu'il soit peu j'en aurai besoin. » L'incrédule Sorlé se mit à rire. « Ris tant que tu voudras, répliqua son mari, je sais ce que je dis. » Hélas! le rire de la pauvre femme se changea bien vite en pleurs, car trois jours après cet entretien on porta Salmé Baumblatt au cimetière de Fegersheim.

Mais le jour vient mettre un terme à cette fête des morts, et ra-

(1) On frappe ordinairement trente-neuf coups : c'est le chiffre fixé aujourd'hui par les rabbins.

(2) Sorte de voile dont on se couvre pendant la prière.

mène les vivans au temple, qu'ils ne quitteront guère qu'après le coucher du soleil. Ce jour est celui du *kippour* proprement dit. Tout le monde est déchaussé. Quelques fidèles poussent la dévotion jusqu'à ne pas s'asseoir pendant toute la durée de ce long office. Quatre fois le peuple se confesse et se prosterne. Chacune de ces confessions, que Dieu seul reçoit, est précédée de prières composées par des docteurs de la synagogue, et dont quelques-unes sont vraiment d'une rare éloquence, celle par exemple qui sert d'introduction à la grande confession du matin, et dont l'auteur est rabbi Samtob, fils d'Adontiat (1).

« Maître de l'univers! quand je vois que la vigueur et l'éclat de ma jeunesse sont évanouis, que tous mes membres ne sont plus qu'une ombre, et que je suis teint et infecté de crimes..., je désespère de trouver la guérison de mes rébellions et d'avoir la force de faire pénitence, car les jours sont courts, et l'ouvrage est immense... Combien le rachat de mes péchés est cher! Comment pourrais-je m'en laver, moi qui suis pauvre et misérable? Cette réflexion me fait courber la tête comme un jonc, me fait verser des larmes de sang et éparpille mes entrailles, comme lorsqu'on sème du cumin et de la nielle. Il est vrai que mes sentimens, en m'encourageant, me disent : Implore le pardon, car il y a du temps encore; et quoique le juge soit terrible et sévère, ne désespère point des miséricordes, puisque le soleil est encore dans les hauteurs et qu'il ne se presse point de finir sa carrière, jusqu'à ce que tu aies trouvé de la place pour tes cris et une porte ouverte pour tes prières... »

Non moins belle est la prière qui précède la grande confession de l'après-midi. Elle est l'œuvre du rabbin Isaac, fils d'Israël (2). Qu'elle répond bien au repentir et à la contrition de toute cette assemblée!

« Maître de l'univers! quand j'ai fait réflexion, à l'heure de la prière de l'après-midi, à l'énormité de mes crimes, j'ai tremblé de peur, j'ai été saisi d'étonnement en m'apercevant que le Tout-Puissant va se lever pour me juger. Que lui dirai-je quand il me demandera raison de mes actions? Que répondra cette chétive poussière de terre devant celui qui réside dans les lieux les plus élevés? J'ai désiré d'avoir un bon avocat pour me défendre, je l'ai cherché soigneusement dans moi-même, et je ne l'ai point trouvé. J'ai appelé ma tête, mon front et mon visage, afin qu'ils implorassent le Seigneur pour moi. La tête m'a répondu : Comment pourra lever la tête celui dont la vie n'a été que mépris et orgueil? Le visage m'a fait réponse : Comment attirera la bienveillance de son maître cet homme qui est si effronté? Et le front m'a dit : Comment, ô malheureux mortel, veux-tu te rendre innocent quand tes crimes sont encore gravés dans ton cœur, et que tu as un front d'airain? »

Entre la prière de *minha* (après-midi) et celle de la *nehila* (clô-

(1) Rabbin de l'école espagnole, qui florissait à Léon dans la première moitié du XIVe siècle.

(2) Il vivait à Tolède vers la fin du XIIIe siècle.

ture) se place une antique et touchante cérémonie. C'est la bénédiction donnée au peuple par les descendans de la famille d'Ahron. A peu de chose près, cette cérémonie se pratique comme elle se pratiquait autrefois, à pareil jour, dans le temple de Jérusalem. Dans chaque communauté juive, il est des familles qui ont conservé le nom de *Cohen* ou *Cohanim* (1) comme descendans d'Ahron, d'autres celui de *Lévi*, comme descendans de la tribu du même nom. Les lévites, on le sait, étaient les serviteurs de la famille sacerdotale. Donc en ce jour de *kippour*, vers trois heures et demie, les *Lévi* présens dans l'assemblée s'avancèrent du côté de l'arche sainte. L'un deux tenait d'une main une aiguière pleine d'eau, de l'autre un bassin. Ensuite, et du même côté, s'avancèrent les *Cohanim* de la communauté. Chacun des Lévi versa alternativement de l'eau sur les deux mains de chacun des *Cohanim*. Ainsi jadis les lévites servaient les prêtres et les aidaient dans leurs pieuses fonctions. Les Lévi retournèrent à leur place. Les *Cohanim*, ainsi purifiés, montèrent lentement les degrés qui conduisent à l'arche sainte. Tout à coup le ministre officiant appela les *Cohanim*. Alors ceux-ci, après s'être couvert la tête du *taleth*, se tournèrent du côté du peuple, qui baissa les yeux. Il n'est pas plus permis de regarder en ce moment les *Cohanim* qu'il n'est permis, le jour du *rosch haschonnah*, de regarder l'homme qui sonne du *schophar*, car alors l'esprit divin plane sur la tête du sonneur de *schophar*, comme maintenant il rayonne sur le front des Ahronides. Ceux-ci, écartant les doigts de chaque main de façon qu'il y en eût trois d'un côté et deux de l'autre, les étendirent vers les fidèles, et en chœur, sur un air traditionnel, prononcèrent la bénédiction, qui est celle-là même que Dieu dicta à Moïse (2) pour être enseignée aux Ahronides. C'était la même bénédiction que donnaient jadis les prêtres au peuple alors que le temple était debout : « Que l'Éternel te bénisse et te prenne sous sa garde! Que l'Éternel fasse luire sa face sur toi et te fasse grâce! Que l'Éternel tourne sa face sur toi et te donne la paix! »

Le *kippour* se termine par la récitation d'une touchante prière, celle de la *nchila*, prière finale, comme l'indique le mot hébreu. A ce moment, les premières ombres de la nuit envahissent déjà le temple. Alors, comme dernier acte de cette grande journée, le ministre officiant, au milieu du silence universel, proclame l'antique dogme de l'unité de Dieu, qui est comme la devise d'Israël : « Écoute, Israël, le Seigneur est notre Dieu, le Seigneur est un (3). » Et le peuple répète ce verset avec un accent d'enthousiaste conviction. Le *schophar* re-

(1) *Cohen* en hébreu signifie pontife.

(2) *Nombres*, ch. VI, v. 24, 25, 26.

(3) Ce sont ces paroles qu'on fait répéter aux agonisans. La grande tragédienne Rachel mourut en les récitant.

tentit aussitôt, annonçant la clôture de l'imposante cérémonie, et chacun s'éloigne en silence.

III.

L'automne est la saison où les fêtes religieuses se multiplient pour Israël. Septembre était revenu avec ses matinées fraîches et brumeuses, avec ses soirées déjà longues, et je n'avais pas quitté l'Alsace. C'est à Hegenheim, village situé sur la frontière suisse, à une lieue seulement de Bâle, que je voulais observer l'une des fêtes qui m'avaient laissé depuis l'enfance les plus gracieux souvenirs, la fête des *tabernacles* ou des *cabanes*. Hegenheim est habité de temps immémorial par une nombreuse population juive, composée de marchands de bétail, de colporteurs, d'horlogers, dont les affaires se font en Suisse et avec la Suisse. C'est un brave horloger, le petit Aron, ami du père Salomon, qui m'avait offert l'hospitalité, et la veille de la fête (22 septembre) j'arrivai chez lui, fidèle à ma promesse.

Pour les Israélites de la Palestine, la fête des *tabernacles* était une fête à la fois pastorale et historique : elle marquait la fin de toutes les récoltes, la rentrée de tous les fruits des arbres et de la vigne. Aussi, comme symbole sans doute de la récolte, la loi ordonnait-elle de porter au temple, le premier jour de la fête, un faisceau composé de plusieurs plantes. Comme fête historique, les *tabernacles* devaient rappeler la vie nomade des Israélites dans le désert, et en commémoration de cet événement on devait chaque année demeurer à cette époque, pendant sept jours, sous des tentes. De là le nom de fête des *tabernacles* ou des *cabanes*.

Tout cela dans nos campagnes est rigoureusement observé. Trois jours avant la fête, partout au village, quel mouvement et quelle activité! Hommes, jeunes gens, enfans, tous travaillent à la *soucca* ou cabane. Dans chaque cour, au coin de chaque rue, sur toutes les petites places, on dresse de rustiques abris pour soi et pour sa famille. Quatre poteaux solides, profondément plantés dans le sol, forment comme les fondemens de ces huttes en plein air. Entre chaque poteau s'échelonnent des perches formant comme les murs de la cabane. Ce mur, à l'extérieur, est recouvert de feuillage et de mousse; à l'intérieur, pour se garantir contre l'air, de larges tentures blanches sont suspendues de tous côtés et viennent flotter jusqu'à terre. Le plafond est formé d'un treillis de bois sur lequel on dispose dans tous les sens des branches de sapin coupées dans les forêts voisines, et dont les paysans d'alentour, qui connaissent à merveille leur calendrier juif, viennent, depuis plusieurs jours, chaque matin,

approvisionner les marchés des hameaux. L'ornementation du plafond de la hutte repose sur des traditions invariables. Des chaînes de papier bleu et jaune sont suspendues en guise de draperies à côté de branches d'églantiers avec leurs baies rouges, qui se détachent agréablement sur la verdure. On fixe au treillis tous les fruits de la saison, poires, pommes, raisins, noix. Enfin, non loin de la porte, se balance majestueusement, — indispensable, mais infaillible préservatif contre toute influence malfaisante, — un glorieux oignon rouge piqué, en guise d'ornement, de plumes de coq. Aucun esprit malin, quelque malin qu'il fût, de mémoire d'Israélite en Alsace, n'a pu, soit le jour, soit la nuit, pénétrer dans une *soucca* pourvue du précieux tubercule. Au centre du plafond, à la même distance du treillis que les autres ornemens, un triangle en baguettes dorées figure la forme classique du bouclier de David (*mogan Doved*), et dans ce triangle passe l'allonge dentelée qui soutient la lampe à sept becs. Quelquefois la pluie survient; mais on a pourvu à tout, et des battans de porte sont tout prêts pour servir de toit au frêle édifice. Alors même on se serre plus joyeusement dans la tente improvisée que le sapin parfume de son odeur pénétrante, et c'est un plaisir que d'écouter le soir la pluie tomber sur les verts feuillages, parure et abri de la *soucca*, tandis que la lampe répand sa clarté vacillante sur une table servie avec l'abondance alsacienne.

C'est chez mon hôte d'Hegenheim, on s'en souvient aussi, que le fils du père Salomon, le beau Schémelé, était attendu comme moi pour l'époque des *cabanes*, et on sait que la fête religieuse n'était pas le seul motif de ce voyage. Il s'agissait de donner suite à une négociation de mariage commencée par le *schadschen* Éphraïm Schwab. Schémelé et Débora, la fille du riche Nadel, allaient se voir pour la première fois, et, s'ils s'aimaient, je pouvais compter sur le curieux spectacle d'une cérémonie des fiançailles accomplie selon l'étiquette traditionnelle des Israélites de l'Alsace.

La solennité religieuse que ramènent chaque année les *tabernacles* a dans la synagogue le caractère rustique qu'on retrouve dans les joyeuses réunions de famille au milieu des *soucca*. On se rend à la synagogue dès le matin. Les fidèles portent dans la main gauche un petit panier ou une boîte dorée contenant un cédrat, dans la main droite une longue branche de palmier (*loulef*) à laquelle est attaché un bouquet de myrte. Tout cela doit rappeler le côté pastoral de la fête. Il y a dans la cérémonie un moment caractéristique, celui où, répondant par un *hosannah* solennel au chantre qui proclame la bonté divine, toute l'assistance fait le tour de la synagogue en agitant les branches de palmier qui s'entre-choquent

avec bruit, et répandent je ne sais quel sauvage parfum qui fait penser à l'Orient.

L'après-midi du premier jour de fête, nous fîmes, selon l'usage, nos visites. Aron me conduisit tout d'abord à la *soucca* du père Nadel, qui était vraiment une *soucca* modèle. Sur chaque paroi était inscrit en caractères hébraïques formés avec des fleurs blanches et roses ce verset de la Bible relatif à la fête : « Vous demeurerez sept jours sous des cabanes. » A l'intérieur de la tente, le père Nadel trônait majestueusement entre sa femme et sa fille. Dès que nous entrâmes : — Messieurs, asseyez-vous, s'écria-t-il. Nous avons ici de la place pour tout le monde. Débora, des verres, des biscuits, du vin pour ces messieurs! — Je regardai la jeune fille, qui nous servait avec une gracieuse et avenante prestesse. Éphraïm Schwab avait raison : c'était un beau brin de fille que Débora. Quels yeux, quel teint éblouissant, mais surtout quels cheveux! C'était la chevelure juive dans sa luxuriante beauté. Malgré les dents d'un peigne énorme qui la mordaient fortement, cette chevelure menaçait à chaque instant de s'en échapper et de se dérouler.

— Fradel, dit le père Salomon à sa femme en me désignant, c'est le monsieur dont je t'ai parlé, c'est un ami de la famille Salomon.

Débora rougit légèrement.

— A votre santé! messieurs. C'est aujourd'hui *iontof* (fête). Goûtez-moi de ce vin rouge. Ce n'est pas encore de mon meilleur. Pas vrai, Fradel? pas vrai, Débora? J'ai un certain vin de paille avec lequel vous ferez connaissance...

— Après-demain peut-être, acheva malicieusement Aron.

— Hé! hé! fit Nadel d'un air important.

— Tais-toi donc, interrompit la maîtresse de la maison; est-ce qu'on peut savoir? On a vu...

— Allons donc! reprit Aron; après-demain, c'est moi qui vous le dis, *nous casserons la tasse.*

Débora souriait maintenant.

La conversation fut soudain interrompue par l'arrivée d'un flot de visiteurs endimanchés. Nous cédâmes la place aux nouveau-venus pour continuer notre tournée selon la coutume du *iontof.*

Le premier jour de *halamoëd* (demi-fête) était arrrivé. C'est ce jour-là même que mon ami Schémelé était attendu chez Aron. La journée était belle. Un bon soleil d'automne brillait à l'horizon. Le village était animé. Des voitures arrivaient et partaient chargées de monde. C'étaient, comme on dit dans le pays, des *gens de halamoëd* allant les uns faire des parties dans des villages voisins, d'autres venant visiter Hegenheim. Des groupes désœuvrés se promenaient

ou s'asseyaient sur les poutres, dans la rue, pour deviser à leur aise. Il était une heure à peu près. Nous venions de prendre le repas de midi dans la cabane d'Aron. De loin, un bruit de voiture se fit entendre, et nous aperçûmes bientôt un char-à-bancs jaune attelé d'un petit cheval gris. La voiture s'arrêta devant la maison d'Aron, et le jeune homme qui la conduisait n'avait pas encore eu le temps d'en descendre, que les fils de mon hôte s'étaient élancés à sa rencontre. Le nouvel arrivant n'était autre que le fils de mon vieil ami Salomon, l'élégant Schémelé. Par une singulière coïncidence, à peine le jeune homme était-il entré dans la maison en fête et avait-il répondu aux cordiales félicitations de ses hôtes, qu'un autre personnage, également attendu à Hegenheim, se présenta. C'était un homme d'environ soixante-cinq ans. Il était coiffé d'une casquette de loutre, vêtu d'une redingote verte, portait culottes courtes et bottes à revers jaunes. Il était tout poudreux. — Eh bien! s'écria-t-il dès qu'il vit Schémelé, qui s'époussetait encore, vous ne m'avez pas devancé de beaucoup! — Le digne négociateur en mariages, Éphraïm Schwab, avait, lui aussi, été exact au rendez-vous.

Quelques heures après, une visite faite aux Nadel mettait en présence Débora et Schémelé. Le résultat de cette rencontre, on le devine. Une dépêche adressée au père Salomon le soir même lui annonça qu'on l'attendait pour la cérémonie des fiançailles, fixée au surlendemain. Je me gardai bien de quitter Hegenheim avant d'avoir assisté à cette cérémonie, qui fut célébrée avec cette scrupuleuse fidélité aux traditions qu'on retrouve dans tous les villages israélites de l'Alsace.

Dès le matin, la grande Dina, le premier cordon-bleu de Hegenheim, avait pris possession de la cuisine des Nadel. Les cris des oies et des poules dont on allait faire un vrai massacre se mêlaient au tintement du mortier de cuivre, où l'on pilait force sucre et cannelle pour la pâtisserie. Des fumets délicieux s'exhalaient aux alentours de la maison, et, en sortant de la synagogue, les passans disaient : — Ça sent le *knasmal* (repas des fiançailles).

Dès six heures, la plus belle salle de la maison recevait les principaux invités. Un tapis de perse recouvrait une table ronde placée au milieu de la pièce. Nadel, sa femme, le père Salomon et la bonne Iédelé, Aron et tous les siens étaient réunis. Schémelé et Débora, assis l'un près de l'autre, s'entretenaient presque à voix basse, se regardaient souvent avec une satisfaction réciproque sans rien dire, puis causaient encore. Éphraïm Schwab, allant et venant, présentait à tout le monde sa large tabatière. Bientôt arriva un flot de voisins et d'amis, suivi des personnages officiels dont la présence en pareil

moment est de rigueur; c'était le rabbin, le ministre officiant, le *schamess* (bedeau) et l'instituteur.

Il ne manquait plus qu'une seule personne. Elle ne se fit pas attendre. Un homme entra, non sans avoir baisé la *mezouza* (1) fixée à la porte. Cet homme, dont le chapeau était planté sur la nuque de manière à former avec le reste du corps un magnifique angle obtus, cet homme portait une longue redingote grise, un grand gilet à fleurs et un pantalon fort court, laissant voir des bas bleus rayés. Un très mince collier de barbe blanche lui encadrait la figure depuis les tempes, conformément à l'interprétation casuistique de cet article du code mosaïque : « Ne rasez pas autour les extrémités de vos cheveux, ne détruisez pas l'extrémité de la barbe (2). » Le nouveau-venu s'avança vers les maîtres de la maison d'abord, puis vers la famille Salomon. Il salua celui-ci du *salem alechem* d'usage, et d'un signe de tête seulement les personnes présentes, qui étaient toutes de la localité. Il s'assit ensuite devant la table ronde placée au milieu de la pièce, et où se trouvait à côté d'une écritoire une main de papier. Qu'était-ce que cet homme? C'était rebb Wolf; mais expliquons-nous mieux. Rebb Wolf, comme l'indique la particule *rebb* placée devant son nom, est un bachelier en talmud comme il y en a tant dans nos villages. Son industrie, j'en ai dit quelques mots déjà, la voici. Tous les matins, dès dix heures, il va dire sa *schier* (prière de bénédiction) dans un assez grand nombre de maisons aisées. Il a ses abonnés. Il dit aussi des prières dans les maisons mortuaires pour le repos des défunts. Il prépare les enfans à leur initiation religieuse. Il compose en hébreu les inscriptions qu'on place sur les monumens funéraires. C'est lui qui sait avec art, et conformément aux règles du *din* (usage), lier les branches de myrte et de saule au bas du *loulef* qu'on agite à la fête des *cabanes*. Y a-t-il au village quelque malade que les médecins ont condamné : rebb Wolf, aux frais de la famille, se rend, à pied, dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, à Michelstadt, où réside rabbi Saekel le cabaliste. Le vénérable rabbi lui donne alors des talismans de toute sorte. Rebb Wolf les apporte aux malades. Les talismans manquent rarement leur effet. Enfin l'universel rebb Wolf se charge aussi de rédiger, le jour des fiançaillles, l'acte de mariage dans la forme voulue. Dans cet acte sont énoncés le chiffre de la dot, les cadeaux que l'on compte se faire réciproquement, et le temps qui séparera les fiançailles du mariage, et qui en général est fixé à un an.

(1) Étui en fer-blanc fixé au poteau des portes. Il renferme, écrite sur parchemin, l'oraison la plus importante pour les Israélites et commençant par ces mots sacramentels : *Écoute, Israël, l'Éternel notre Dieu est un.*

(2) Lévit., XIX, v. 27.

Après avoir écrit longtemps au milieu d'un silence solennel, rebb Wolf se leva et lut à haute voix le contenu des *ténoïm* (acte de mariage). Le mariage devait avoir lieu dans six mois. Rebb Wolf, à qui on avait parlé d'un si court délai, avait résisté d'abord; mais Schémelé, par l'organe de son père, avait tant insisté sur cette clause que rebb Wolf dut passer condamnation.

On arriva ensuite à l'acte symbolique des fiançailles. Rebb Wolf tira de l'immense poche de son gilet un morceau de craie. Avec cette craie, il traça un rond au milieu de la salle. Sur ce rond, il fit placer toutes les personnes présentes. Schémelé était en face de Débora. Rebb Wolf, placé au centre du cercle, présenta à tous les témoins de cette scène un pan de sa redingote que chacun toucha à tour de rôle. Il se dirigea ensuite vers la commode, prit une tasse qui était posée là tout exprès, se replaça au milieu de l'assistance toujours rangée en cercle, éleva le bras sans doute pour augmenter la force d'impulsion, laissa tomber la tasse qui se brisa en mille morceaux et cria à haute voix : *Masel tof!* Tout le monde répéta en chœur : *Masel tof!* Et chacun ramassa pour l'emporter un débris de la tasse. Les fiançailles étaient consommées. Ce cercle tracé avec de la craie veut dire que le fiancé et la fiancée ne doivent plus désormais dévier de la ligne où ils sont entrés. Le pan d'habit touché par tous les assistans est, en vertu du droit talmudique, un signe d'assentiment dans toute espèce de transaction possible. La tasse brisée, comme la bouteille que l'on casse le jour du mariage, est une sorte de *memento mori* en action : il n'y a pas de joie sans deuil. Enfin le mot *masel tof* est une formule hébraïque de félicitation signifiant à peu près : « Que tout soit pour le mieux ! »

Peu d'instans après la cérémonie, le père Nadel et le père Salomon firent entrer Éphraïm dans une pièce voisine. A travers la porte, on entendit retentir un son métallique. Selon la coutume, on réglait immédiatement les honoraires du *schadschen* (agent matrimonial). Conformément au tarif en usage, Éphraïm Schwab reçut 4 pour 100 de la dot. Il rentra rayonnant.

Alors commença le repas des fiançailles, qui se prolongea gaiement au milieu d'éloges unanimes donnés au talent culinaire de la grande Dina. Le dessert m'offrit de nouveau l'occasion d'observer quelques-uns de ces vieux usages dont le culte ne périt pas en Israël. C'est à ce moment du repas que s'échangent les cadeaux de fiançailles. Salomon remit une boîte à son fils, qui l'offrit à sa fiancée : la boîte contenait une broche et une boucle à ceinture en or. Nadel à son tour tira de sa poche un étui en peau de chagrin et le remit à Schémelé : l'étui renfermait une magnifique pipe en écume de mer, avec garniture, couvercle et chaînette en argent. Puis on

introduisit le *hazan*, ou chantre de la synagogue, avec ses deux aides, ténor et basse, chargés de l'accompagner (1). Le chantre entonna un hymne de bénédictions en l'honneur du couple futur. Ce fut le signal d'un petit concert où l'instituteur, M. Baer, joua bientôt le principal rôle. On le pria de faire entendre quelques-unes des anciennes chansons populaires de l'Alsace juive. Sans trop se faire prier, M. Baer commença un de ces chants dont la mélodie plaintive et grave est si caractéristique. Ce fut d'abord l'histoire de la création, suivie de celle du péché de nos premiers pères. « Quand Dieu créa le monde, tout était nuit et ténèbres; pas de soleil, pas de lune, pas d'étoiles. » Et un peu plus loin : « Le rusé serpent se glissa auprès d'Ève, et, en termes mystérieux : Vous êtes tous deux, Adam et toi, bien à plaindre, puisque ce fruit (la pomme) vous est défendu! La pomme, je vous le dis, possède une vertu suprême : quiconque en goûte sera doué d'une force divine. Croyez-moi, mangez-en. » Vint ensuite la chanson dite *kalé-lied* (chant de la fiancée) et où l'on retrace ses devoirs à la future épouse. Sous les humbles dehors de cette poésie, qui, comme tout le reste, n'est que de la prose allemande rimée, se cache une morale profonde. Je n'ai jamais pu entendre sans émotion l'air tendre et triste qui accompagne ces paroles :

« Oyez, mes bonnes gens, comment doivent se pratiquer les choses en Israël. Jeune fille, toute sage que tu as été, tu peux avoir commis bien des erreurs. Aussi, en te rendant sous la *houpé* (dais nuptial), dois-tu te lamenter, pleurer et demander pardon à ton père et à ta mère. Fais l'aumône en tout temps, car Dieu est l'ami des nécessiteux. Un pauvre vient-il à frapper à ta porte, ouvre-lui et soulage sa misère. Dieu t'en récompensera : tu seras riche et heureuse, et tu enfanteras sans douleur. »

Le dernier de ces chants populaires de l'Alsace israélite que nous fit entendre l'instituteur était le célèbre chant de *Moïse le Prophète*.

« Qui donc, dans l'univers entier, peut être comparé à Moschè (Moïse)? L'Éternel s'est entretenu avec lui devant sa tente, et Moschè le vit dans toute sa gloire... Le moment de mourir était venu; mais Moschè demanda à accompagner son peuple dans la terre promise. Dieu n'y consentit pas. Et Moschè se mit à pleurer du fond de son cœur. Dieu, appelant alors le *malech hamoress* (ange de la mort) : « Va, lui dit-il, descends sur la terre et cherche-moi l'âme de Moschè, fils d'Amram. » Et le *malech hamoress* s'élança du haut

(1) Ces trois personnages forment l'orchestre vocal de la synagogue. Le *hazán* est un fonctionnaire assez important et bien rétribué. Les aides chanteurs n'ont que de maigres émolumens, mais ils peuvent exercer diverses industries, et on les voit souvent faire concurrence au barbier ou à l'instituteur de l'endroit.

des cieux; sur son glaive brillaient trois gouttes amères. Cependant il ne put entamer le corps du prophète. Alors Dieu lui-même lui ferma les yeux. Quatre anges, la face voilée, l'emportèrent ensuite dans son cercueil à travers les airs. Dieu seul l'ensevelit, après avoir purifié son corps dans la flamme. Et personne en Israël n'a su le lieu de la sépulture du prophète. »

Sous l'influence de cette poésie quelque peu austère, une sorte de recueillement qui tournait presque à la tristesse s'était emparé de l'assemblée. Heureusement il ne manque jamais en pareille occurrence et dans une réunion alsacienne de *loustics* habiles à dérider les fronts les plus sombres. Un joyeux compère se trouva qui excellait à imiter les cris de tous les animaux. On l'entendit tour à tour hennir comme un cheval, miauler comme un chat, aboyer comme un chien, chanter comme un coq. Il n'en fallut pas davantage pour égayer les convives, et le repas s'acheva, comme il avait commencé, au milieu de la plus franche hilarité.

J'avais donc pu observer dans ses traits caractéristiques un des épisodes en quelque sorte ordinaires de la solennité des *cabanes*. C'est en effet au milieu de ces jours de repos et de douce gaieté que se nouent le plus facilement entre Israélites ces premiers liens, préludes gracieux du mariage, qu'on nomme les fiançailles. La cérémonie traditionnelle que je viens de décrire s'encadre avec une singulière harmonie dans le spectacle animé que présentent alors nos villages, transformés en camps rustiques, où circule, avec l'odeur enivrante des pins, comme un souffle de jeunesse et de vie printanière. Ce que j'ai montré de l'intérieur des familles Salomon et Nadel fait assez présager ce qu'est aujourd'hui, ce que sera dans l'avenir l'existence de Schémelé et de Débora, partagée entre le travail et les paisibles joies domestiques, animée çà et là par les fêtes religieuses, qui sont en quelque sorte autant de périodiques événemens pour les villages israélites. C'est le souvenir de ces fêtes si imposantes dans leur originalité naïve que j'emportai surtout en quittant Hegenheim, et j'avoue que je ne m'en éloignai pas sans regret. Je pensais en regagnant Paris aux beaux vers qui ouvrent *le Divan* de Goethe, et je me disais qu'il est doux quelquefois, au milieu de notre vie inquiète et agitée, d'aller saluer la terre des patriarches et respirer en pleine Europe l'air pur du vieil Orient.

DANIEL STAUBEN.

DE

L'ALIMENTATION PUBLIQUE

LE CACAO ET LE CHOCOLAT.

I.

Chacun connaît l'aliment agréable et salubre dont le cacao forme la base. On se doute assez peu cependant des conditions difficiles qui entourent dans nos colonies la production du cacao. Comme le café (1), comme le thé, le chocolat figure parmi ces boissons salutaires dont l'usage ne peut se répandre qu'au grand profit d'une des industries les plus intéressantes de nos colonies, l'industrie des sucres. On remplit donc une tâche utile en essayant de répandre quelques lumières sur les procédés de culture applicables au cacaoyer, sur les causes qui gênent soit la production, soit la consommation du cacao. Il est peu de cultures qui aient traversé plus de vicissitudes et qui rencontrent encore plus d'obstacles. Aux colonies les influences atmosphériques, dans la métropole des concurrences, disons mieux, des falsifications audacieuses placent sous le coup d'une regrettable défaveur une industrie dont, au double point de vue de l'hygiène et de l'économie publiques, on ne peut que souhaiter les progrès. Comment une telle situation pourrait-elle cesser? Indiquer les causes qui l'ont amenée, les raisons qui la maintiennent, ce sera, nous l'espérons, faciliter la réponse à cette question.

L'origine de la culture du cacao se perd dans la nuit des temps, on peut le dire sans exagération, car à l'époque de la conquête du

(1) Voyez sur le café la livraison du 15 septembre 1859.

Nouveau-Monde les Espagnols trouvèrent l'usage du chocolat répandu parmi les populations qu'ils allaient combattre; ils reconnurent, non sans surprise, que le cacao formait la base principale de la nourriture des indigènes, dont l'embonpoint, le teint florissant, annonçaient une vigoureuse santé. Pendant longtemps, ils s'abstinrent de transmettre en Europe des notions dont ils voulaient tirer profit à l'exclusion des autres peuples (1). Ce fut seulement en 1649 que l'on put commencer des essais de culture de l'arbre précieux dans l'île de Sainte-Croix, aux Antilles, la plus méridionale des îles vierges, appartenant aujourd'hui aux Danois, qui l'avaient acquise des Français. Vers 1655, les Caraïbes découvrirent un pied de cacaoyer dans les forêts de la Martinique. On est donc fondé à placer le cacaoyer parmi les arbres indigènes des Antilles (2). Quelques années plus tard, en 1684, un israélite nommé Benjamin Dacosta fit, à la Martinique même, le premier essai d'une plantation régulière de cacaoyers. Dès lors l'usage du chocolat se propagea rapidement en France, et la production du cacao assura une précieuse ressource aux colons trop peu favorisés de la fortune pour entreprendre la culture des cannes et l'extraction dispendieuse du sucre. D'ailleurs les terres humides de certaines vallées où les transports sont difficiles conviennent peu à ces dernières exploitations, tandis qu'elles se prêtent aisément à la récolte du cacao.

La Martinique, devenue ainsi l'un des premiers centres de la production du cacao, fut bien tristement initiée aux désastres si fréquens contre lesquels les colons adonnés à cette culture ne sauraient trop soigneusement s'abriter. La période florissante commencée dans cette île en 1684 fut brusquement interrompue au bout de trente-trois ans, en 1727. Un violent orage, une déplorable inondation, ruinèrent les plantations d'arbres à cacao, ou, pour employer l'expression du pays, les *cacaoyères* martiniquaines. A cette époque, la culture du cafier venait d'être introduite dans la colonie; des plantations de l'arbrisseau africain remplacèrent les cacaoyères bouleversées. On s'appliqua cependant à relever l'industrie des produc-

(1) On considérait dans l'empire de Montezuma, la culture des cacaoyers comme la principale richesse du pays. Suivant Herrera, c'était au milieu de grandes solennités que les Mexicains se préparaient aux ensemencemens, aux plantations et aux premiers soins des arrosages. Les Espagnols ne tardèrent pas longtemps d'ailleurs à négliger cette admirable culture, comme toutes les autres, pour se livrer à la recherche des métaux précieux.

(2) C'est l'opinion du savant auteur de la *Flore des Antilles*, M. Tussac. Il y a néanmoins dans la Guyane des forêts entières de cacaoyers dont les fruits servent de nourriture aux singes. Cet arbre vient également sans culture à Cayenne; il croît spontanément aussi dans le Nicaragua et le Guatemala, dans les régions de l'Amérique méridionale, le long de la rivière des Amazones, sur la côte de Caracas, à Saint-Domingue, etc.

teurs de cacao, et on y réussit sans trop de peine. Une sage mesure, qui sans doute n'aurait pas moins d'opportunité aujourd'hui et qui aurait de plus larges conséquences, vint ranimer la culture des cacaoyers, encouragée par l'édit royal qui réduisait à 10 centimes par livre les droits d'entrée sur les produits de cette culture dans les colonies françaises. Dès l'année 1775, la Martinique exploitait 1,400,000 pieds de cacaoyers et pouvait suffire à la consommation de la France en réunissant ses produits à ceux de l'île de Saint-Domingue, dont les vallées chaudes et humides offraient un terrain des plus favorables à la production du cacao (1). Les plantations de Saint-Domingue furent malheureusement à leur tour dévastées par un terrible ouragan qui anéantit pour longtemps la production du cacao dans cette île.

Une culture soumise à de telles vicissitudes devait peu à peu lasser la patience des planteurs : c'est ce qui arriva, et les cacaoyers furent négligés pour les cannes à sucre, moins assujetties aux influences désastreuses des ouragans. Les cannes envahirent ainsi aux Antilles la plus grande partie des terres cultivables, de celles même où des abris naturels auraient favorisé le développement des cacaoyers. On peut dire que généralement dans ces îles les terrains encore consacrés à la culture de l'arbre à cacao sont ceux qui ne pourraient économiquement produire des cannes à sucre. Ajoutons que les soins insuffisans apportés à la récolte, à la préparation comme à la conservation et à l'expédition des produits, expliquent en grande partie la défaveur qui s'attache dans les transactions commerciales aux *cacaos des îles* (2).

Y a-t-il quelques moyens de rendre à la culture du cacao dans nos colonies son ancienne prospérité? Des exemples pris dans les possessions étrangères permettent d'aborder une telle recherche avec confiance. Il est à remarquer avant tout que le champ de cette culture peut facilement s'étendre. Deux de nos colonies, la Guadeloupe et la Guyane, sont appelées à prendre une part avantageuse aux progrès de la production du cacao. Autrefois désignée

(1) On sait que le traité de Ryswyk avait partagé entre les Français et les Espagnols cette grande île, découverte par Colomb le 6 décembre 1492. L'émulation féconde qui n'avait pas tardé à se développer entre les deux populations avait été l'une des causes de la prospérité, aujourd'hui si compromise, de Saint-Domingue.

(2) Les mêmes circonstances ont amené, partout ailleurs que dans nos colonies, de semblables résultats, c'est-à-dire des cultures alternativement prospères, puis abandonnées, reprises encore, négligées ensuite. Nous citerons seulement les colonies de la Jamaïque et de Sainte-Lucie. La Dominique, entrecoupée d'un grand nombre de cours d'eau, est une des Antilles où la production du cacao rencontre encore les plus favorables conditions de succès. A la Trinité aussi, les Anglais comptent des plantations florissantes établies après l'année désastreuse de 1727, où la rigoureuse persistance des vents du nord fit périr le plus grand nombre des cacaoyers.

sous le nom de France équinoxiale, puis nommée Eldorado par les Espagnols, qui avaient espéré y découvrir un riche lac aurifère, la Guyane est couverte de forêts dont le défrichement offrirait un terrain fertile, propice à la végétation des cacaoyers. Déjà quelques produits remarquables de cette provenance autorisent à croire au succès probable de cette culture. Des succès du même genre, réalisés sur le sol également fertile de la Guyane hollandaise, sont de nature à confirmer notre supposition.

En tout cas et de toutes parts, les planteurs qui voudront concourir à développer, à perfectionner cette utile production agricole, exclusivement réservée aux contrées intertropicales, doivent tourner leurs regards vers les florissantes cultures de Caracas et de Guatemala (1). Dans ces riches exploitations, l'abondance, la valeur commerciale et la qualité supérieure des produits doivent fixer l'attention sur les moyens d'imiter, autant que le permettraient les circonstances locales, les pratiques qui ont amené d'aussi remarquables résultats. Et s'il n'était permis d'atteindre à la qualité de ces crus privilégiés, ne pourrait-on du moins essayer de réunir des conditions semblables à celles que l'on rencontre dans la province brésilienne de Maragnan, couverte de plantations dont les produits, plus rapprochés de ceux de nos colonies, les dépassent cependant en qualité et sont justement appréciés sur tous les marchés de l'Europe?

Quelles sont donc les bonnes conditions que nos producteurs de cacao doivent s'attacher à réunir? Il importe d'abord de bien connaître la plante, puis de recueillir les données de l'expérience sur les soins qu'elle réclame. C'est ce que l'on néglige assez généralement, et l'ignorance, l'incurie, exercent sur cette branche de la production coloniale une influence trop fâcheuse pour qu'on n'essaie pas d'y porter remède par quelques indications indispensables.

Les botanistes ne reconnaissent qu'une seule espèce de cacaoyer qui soit bonne à cultiver (2). L'illustre fondateur des classifications actuelles, Linné, l'a désignée sous le nom de *theobroma cacao*, composé des mots Θεὸς (Dieu) et βρῶμα (nourriture), le produit que l'on

(1) En voyant la position exceptionnellement heureuse où se trouve cette production dans la république de Venezuela, qui suffit à peine aux débouchés extérieurs et livre ses cacaos à des cours deux et quatre fois plus élevés que toutes les autres exploitations, on comprend difficilement le but de la mesure qui dans cette contrée prohibe l'introduction des cacaos étrangers, de ceux-là mêmes qui, moins dispendieux, améliorent par leur arome spécial la qualité trop douce du produit isolé de Caracas.

(2) Parmi les autres espèces comprises dans une même tribu botanique, on distingue le *theobroma guyanense*, originaire de la Guyane; le *theobroma cariba*, des Indes-Occidentales; le *theobroma bicolor*, de l'Amérique du Sud. Un voyageur français, M. Goudot, a remarqué dans la Nouvelle-Grenade une espèce très productive désignée à Muro sous le nom de *montaraz*, dont les graines amères sont renommées dans le pays pour leur propriété fébrifuge.

en tire étant digne par sa délicieuse saveur d'être servi sur la table des dieux. Le *theobroma cacao* est un arbre de grandeur moyenne, pouvant atteindre, suivant la richesse du sol et la température des climats, une hauteur de 5 à 10 mètres. Sa tige droite (1) se termine en une cime formée de rameaux grêles allongés, recouverts d'une écorce jaunâtre, portant des feuilles alternes ovales, pointues, vertes et lisses à l'époque de leur entier développement, tandis que les feuilles naissantes à l'extrémité des ramifications offrent une jolie teinte rosée qui contraste agréablement avec le vert intense et luisant du feuillage plus ancien sur le même arbre. Ses fleurs offrent, à l'extrémité de grêles pédoncules disposés en petites touffes, un calice rose à cinq divisions et une corolle jaune à cinq pétales, marqués d'une tache purpurine vers la base. Elles se développent sur les grosses branches et la tige, qui parfois en est garnie jusqu'à terre (2). Entre ces fleurs si petites et le fruit volumineux qui leur succède durant toute l'année, il existe une disproportion singulière (3).

Le fruit dans cette espèce cultivée ressemble à un petit concombre ovoïde de couleur verte d'abord, puis jaune et tacheté de rouge écarlate ou violacé vers l'époque de sa maturité, terminé en pointe émoussée, long de 15 à 22 centimètres, à côtes épaisses, au nombre de dix d'abord, divisé dans l'intérieur en cinq loges contenant chacune huit ou dix ovules. Les cloisons membraneuses disparaissent par degrés, laissant enfin une seule loge ou grande cavité remplie de graines superposées, au nombre de vingt-cinq ou quarante, aplaties par leur mutuelle pression. La forme et la grosseur de ces graines rappellent les dimensions des fèves, bien qu'elles soient un peu plus arrondies. Les graines de l'arbre à cacao contiennent l'amande aromatique alimentaire; elles sont recouvertes d'un dur tégument ou enveloppe crustacée mince et ligneuse, facile à éliminer, entourées d'une pulpe légèrement sucrée, aigrelette, source de pertes, de difficultés et de mécomptes durant la récolte et la préparation. Souvent en effet les nègres cueillent ces fruits uniquement en vue de se rafraîchir avec le jus de la pulpe, et rejettent les graines non encore mûres à point. Toujours d'ailleurs les faciles altérations spontanées de cette pulpe exigent de grands soins pour en régler l'inévitable fermentation, fatale parfois, lorsqu'on lui laisse parcourir ses phases ou seulement trop s'avancer.

(1) Cette tige à écorce brune est formée d'un bois poreux, léger, blanchâtre, abondant en séve par toutes les saisons, à moins que l'arbre ne soit sur son déclin.

(2) Les fleurs naissantes sur le tronc se montrent aux points marquant les aisselles des feuilles spontanément détachées de l'arbre.

(3) Le diamètre d'un bouton au moment où la fleur s'épanouit n'excède guère 4 millimètres, tandis que le petit diamètre du fruit atteint 12 centimètres en moyenne.

Tel est l'arbre qu'on cultive uniquement sous le nom de cacaoyer, sans qu'on ait pu encore décider si le choix d'autres espèces ou variétés ne pourrait exercer une utile influence sur la qualité des produits. C'est encore là une question que la science peut aider à résoudre; mais avant tout il faut examiner les procédés de culture appliqués particulièrement au *theobroma cacao*.

On ne peut établir des plantations productives de cacaoyers que sous certains climats exactement définis par Humboldt et Bonpland dans leur *Physique générale et géographique des plantes*. M. Boussingault rappelle, comme eux, que cet arbre exige une terre riche, humide et profonde, de la chaleur et de l'ombrage; aussi toutes les plantations importantes qu'il a parcourues offrent-elles une physionomie commune : toujours on les trouve dans les régions les plus chaudes, soit à peu de distance de la mer, soit auprès des torrens, soit enfin longeant les bords des grands fleuves. La culture du cacao cesse d'être profitable dans les localités qui ne sont pas douées d'une température moyenne de 24 degrés. C'est en vain que l'on a tenté, parfois à grands frais, d'établir une cacaoyère sur un défrichement, même de terrain fertile, lorsque la température du climat ne pouvait en général dépasser 22 degrés 8 dixièmes. Les arbres cependant en quelques années y développaient une belle végétation, donnaient des fleurs et des fruits, mais ceux-ci ne mûrissaient pas. Tous les cultivateurs expérimentés dans les régions tropicales savent bien que l'on doit établir la culture du cacao sur des terrains vierges fertiles, enrichis par la chute des feuilles durant une longue suite d'années, tels que l'on en rencontre après le défrichement des forêts, surtout lorsque la superficie, en pente légère, est susceptible de recevoir des irrigations convenablement dirigées, qui entretiennent l'humidité ambiante dans l'air et dans le sol.

Lorsque l'on a reconnu dans la localité choisie les conditions de sol et de climat favorables, que l'on a effectué le défrichement, brûlé les racines, les branchages, parfois même les arbres abattus, et dispersé les cendres sur le sol, afin d'y ajouter les élémens minéraux de la nourriture végétale qu'elles contiennent, la plus importante préoccupation est de se pourvoir d'abris convenables contre les ardeurs du soleil et propres aussi à briser le souffle des vents impétueux. Quelquefois on peut à cet effet ménager, en défrichant, un certain nombre d'arbres feuillus; mais il est rare que l'on rencontre de tels abris naturels. A défaut d'arbres feuillus, on a recours à des essences forestières d'une rapide croissance. Aux environs de Caracas, on forme des ombrages avec le bucare (*erythrina umbrosa*); pour composer ou compléter l'abri, souvent on environne le lieu de la plantation d'un triple ou quadruple rang de bananiers, et

l'on en distribue d'autres rangées à des intervalles plus ou moins rapprochés dans la plantation même. C'est surtout trois mois avant la maturité des fruits du cacaoyer que l'on garnit le terrain de bananiers; deux mois plus tard, toujours dans les mêmes vues, on intercale entre les rangs de bananiers des rangées de manioc. Ces plantations auxiliaires ne constituent pas d'ailleurs des frais en pure perte, elles fournissent plusieurs sortes d'utiles ressources alimentaires (1).

Lorsque le terrain est aplani, labouré profondément, le planteur marque en quinconce les emplacemens où doivent être déposées les graines de cacao, à l'aide de cordeaux et de piquets, à des distances régulières de trois ou cinq mètres, un peu plus grandes dans les terres très fertiles. Cette symétrie de la plantation offre un aspect agréable et facilite la surveillance du maître. Au temps de la maturité, elle est très favorable à la cueillée complète des fruits. On doit semer les graines parfaitement mûres et immédiatement après la récolte ou l'extraction des capsules, car elles ne conservent que très peu de temps leur qualité germinative. Trois graines sont placées à huit centimètres de profondeur autour de chaque piquet. C'est ainsi que l'on procède en beaucoup de contrées, notamment dans la province de Guayaquil, l'une des plus productives, bien que le cacao n'y soit pas d'une excellente qualité.

Dans les cultures du Venezuela, et parfois aux Antilles, afin d'éviter, dans certaines terres où pullulent les insectes et les rats, les ravages qu'exercent ces animaux nuisibles, on élève le plant en pépinière dans un sol très fertile et bien ameubli : on amoncelle à cet effet de petites buttes en terre de vingt-cinq centimètres de hauteur, dans chacune desquelles on dépose deux ou trois graines vers l'époque où l'arrivée des pluies peut être prévue; sinon, il faudrait arroser tous les matins. On recouvre d'ailleurs les graines avec quel-

(1) Le bananier, dit Adanson, est la plante la plus utile de toutes celles que l'on cultive dans les Indes. A peine les bananes ont-elles été cueillies et la tige abattue, que le plus élevé des rejetons s'élance à son tour et ne tarde pas à fructifier. Les bananes vertes sont féculentes, et, soumises à la cuisson, remplacent le riz ou le pain; les fruits mûrs sont doux et plus ou moins sucrés. Certaines espèces fournissent de longues et larges feuilles qui servent de nappes et de serviettes; d'autres donnent des fibres textiles luisantes, employées à confectionner divers tissus solides ou légers. Quant à la plus utile des deux espèces de manioc, *juca amara,* par son abondante et savoureuse fécule, elle nourrit, sous les diverses formes de *cassave,* de *tapioka,* de *cabiou,* les populations des pays tropicaux, après toutefois que l'on a éliminé par les lavages ou une torréfaction légère le violent poison que recèlent les racines tuberculeuses. Ce poison volatil, dans lequel MM. Boutron et Henry ont reconnu l'acide prussique, donne au suc frais du manioc amer l'énergique propriété vénéneuse bien connue des nègres. Ceux-ci, au temps de l'esclavage, choisissaient ce poison pour se soustraire, en se donnant la mort, à des châtimens rigoureux.

ques feuilles de bananiers. Au bout de deux ans, dans ces conditions favorables, le plant s'élève à plus d'un mètre; c'est alors qu'on l'écime en coupant les deux branches supérieures pour le transplanter en place fixe.

Les semis en pépinière, dans la vallée supérieure du Rio-Magdalena, sont abrités par des espèces de toitures en feuilles de palmier, et il suffit d'arroser une fois par semaine cette toiture pour assurer aux semis l'humidité convenable dans cette localité. La transplantation s'effectue au bout de six mois. Dans son voyage aux Antilles, M. Tussac signale une méthode de culture en pépinière, déjà remarquée par Jussieu, qui assure mieux encore le succès de la transplantation : elle consiste à enfoncer dans le sol ameubli de petits paniers de liane pleins de terre, dans chacun desquels sont déposées deux ou trois graines. Lorsque les plantes ont acquis une hauteur de 25 ou 30 centimètres, on les met en place avec le petit panier, qui se détruit spontanément et ne peut nuire aux racines.

L'arbre commence à fleurir vers deux ans et demi ou trois ans. On doit supprimer alors les premières fleurs, afin d'obtenir des fruits plus gros, plus abondans et plus productifs vers la quatrième ou la cinquième année, lorsque la température moyenne s'élève à 27 degrés et que l'humidité est suffisante. Dans les contrées où les conditions sont moins favorables, la fructification abondante n'a lieu qu'au bout de six ou sept ans. Pendant la croissance des cacaoyers, les soins principaux consistent à biner le sol autour de chaque pied, afin de favoriser l'accès de l'air vers les racines, tout en retranchant les radicelles à la base de la tige; on élague vers les extrémités les branches trop développées, on soutient en faisceaux par des ligatures celles qui se recourbent vers le sol.

Quatre mois à peu près s'écoulent depuis l'apparition des fleurs jusqu'à la maturité des fruits; celle-ci s'annonce, soit par la faible résistance qu'ils opposent lorsqu'on essaie de les détacher de l'arbre, soit par la nuance fauve ou rouge violacé qui succède à la teinte verte de leur superficie. A l'intérieur, la chair est d'un blanc très légèrement jaunâtre, les graines sont blanches; elles prennent à l'air, et en se desséchant, une coloration rousse ou brune. Bien qu'il ne soit pas rare de voir, surtout dans les plantations en plein rapport, sur le même arbre, des fleurs et des fruits mûrs que l'on peut cueillir tous les jours, on ne fait généralement que deux grandes récoltes chaque année, aux mois de juin et de décembre. C'est à l'âge de dix ou douze ans que les cacaoyers produisent le plus, et ils peuvent donner durant trente ou quarante années d'abondantes récoltes, représentant, suivant les localités, les terrains et les expositions, de 700 grammes à 1 et même jusqu'à 2 kilog. de graines sèches par

pied, ce qui fait par hectare, suivant l'espacement des arbres, de 400 à 800 kilogrammes provenant de 800 à 1,800 kilog. de graines récoltées fraîches.

Pour les fruits à portée de la main, la cueillée se fait directement; pour les fruits hors de portée, on coupe le pédoncule à l'aide d'une serpette courte au bout d'une gaule; il faut se hâter d'ouvrir les capsules et d'en extraire les graines (au moyen d'un gros couteau de bois arrondi), afin d'en prévenir la germination. Une fois extraites de la capsule, les graines, enveloppées de leur arille pulpeuse, sont classées suivant la qualité. On met à part celles qui ont subi des altérations ou ne sont pas venues à maturité suffisante. On étend ces graines au soleil afin d'en commencer la dessiccation, et tous les soirs on les met en tas à l'abri. Dès lors commence une fermentation active dans les jus sucrés de la pulpe; la température s'élève et pourrait occasionner des altérations fort préjudiciables, si l'on ne se hâtait de les prévenir en étendant les tas en une couche de faible épaisseur. Parfois aussi les pluies surviennent, qui s'opposent à l'achèvement en temps utile de la dessiccation : dès lors plusieurs altérations spontanées sont à craindre : les fermentations acides et putrides, ou bien des végétations cryptogamiques, des moisissures qui se développent, remplaçant en partie les principes de l'arome agréable par des productions à odeur fétide.

Il y aurait sans aucun doute de grandes améliorations à introduire dans cette phase de la récolte et de la préparation des graines : on y parviendrait sans peine en appliquant dans ces contrées les systèmes efficaces de dessiccation par des ventilateurs ou étuves à courans d'air usités en Europe. Dans les exploitations des Antilles que M. Tussac a visitées, on met en pratique un procédé susceptible de mieux régulariser la fermentation et d'activer ensuite la dessiccation : les graines fraîches sont entassées dans de grands canots en bois, puis recouvertes avec des feuilles de bananier et de balisier, assujetties par des planches et comprimées sous le poids des pierres dont on les charge. L'air, n'ayant pas un libre accès dans la masse, ne peut aussi puissamment activer la fermentation ni favoriser le développement des moisissures. Au bout de quatre ou cinq jours, durant lesquels on les remue chaque matin, les graines ont acquis une teinte rousse; on les étend alors sur un glacis en couche mince au soleil, et deux ou trois fois par jour on les remue à la pelle pour renouveler les surfaces et faciliter l'évaporation; mais on est encore obligé d'abriter ces graines sous des hangars pendant la nuit et lorsque la pluie survient (1).

(1) On a d'ailleurs fort à redouter l'avidité des rats, très friands de ces amandes si

On devrait essayer en tout cas une méthode très simple employée avec succès dans les exploitations du Venezuela, d'où nous viennent, sous la dénomination de *cacao terré* de Caracas, les meilleurs produits connus. Dans les cacaoyères justement renommées de Caracas, voici comment on procède : dès que les fruits sont récoltés, on les ouvre afin d'en extraire les graines entourées de leur pulpe; celles-ci sont immédiatement enfouies sous terre durant plusieurs jours. L'absence de renouvellement de l'air atmosphérique concourt avec la régularité plus grande de la température, sous l'influence de la masse de terre environnante, à prévenir le développement des végétations cryptogamiques, et à modérer la fermentation au degré convenable, c'est-à-dire de façon à hâter la désagrégation et l'évaporation des sucs. Il faut toutefois saisir le moment opportun pour retirer les graines de la fosse et les étendre sur des nattes ou des claies à l'air libre ou sous des hangars. Ici encore il y aurait tout avantage à rendre la dessiccation plus rapide et plus complète à l'aide d'un étuvage méthodique et d'une ventilation suffisante. On reconnaît que le cacao est assez sec lorsque l'arille qui enveloppe ses graines est devenue friable entre les doigts, et que, mis en tas, il ne s'échauffe plus spontanément ou ne subit plus de fermentation sensible. Il est rare néanmoins (si l'on excepte Caracas) que dans ces exploitations on pousse au degré utile la dessiccation, soit que l'on manque de moyens efficaces et rapides, soit que l'on craigne de trop amoindrir le poids du produit, et cependant l'espérance à laquelle on s'abandonne dans ce dernier cas est presque toujours trompeuse. Ce qui reste d'humidité dans la masse occasionne ultérieurement plusieurs altérations, notamment les attaques des larves d'insectes qui rongent l'amande, une nouvelle fermentation, enfin les moisissures, si fréquemment observées, qui déprécient le cacao bien au-delà de la valeur fictive représentée par un poids plus grand de quelques centièmes.

Voilà cependant les travaux de culture terminés, et nous admettons qu'ils aient réussi. Le produit obtenu par le planteur entre dans le mouvement commercial, dans la consommation publique; il indique à l'observateur, sous cette nouvelle forme, un ordre de recherches également nouveau.

nutritives. De petits chiens griffons anglais, spécialement dressés, peuvent avec succès faire la chasse aux rats, avec succès non pas toujours pour eux, car les nègres leur disputent leur proie; souvent ils s'en emparent et mangent avec délices ces petits rongeurs, nouvel exemple de l'adage *sic vos non vobis*. Tel est même le goût des nègres pour cette alimentation, qu'un propriétaire des Antilles prétendit un jour vendre plus cher son habitation en raison des chasses de ce genre, très abondantes chez lui, et qui pouvaient, disait-il, nourrir presque tout son personnel.

II.

Le cacao, considéré comme objet de commerce, n'a pas été à l'abri des vicissitudes qui ont frappé tant de fois les planteurs livrés aux simples travaux de culture. On a dit déjà que les Espagnols avaient négligé ce produit pour se consacrer de préférence à l'exploitation des métaux précieux dans une contrée dont ils s'étaient rendus maîtres. Plus tard, lorsque d'autres nations, mieux avisées, s'emparèrent de cette nouvelle branche de commerce maritime, l'Espagne jalouse prohiba l'exportation pour tout autre point que la métropole : vaine mesure qui n'arrêta que momentanément l'essor de ce commerce. Bientôt la plus grande partie des cacaos caraques, détournés de leur destination légale, furent entreposés dans la capitale de la Hollande, et les Espagnols, dans les premières années du XVIIIe siècle, ne virent plus arriver un seul chargement direct de Caracas; ils furent contraints d'acheter à des prix exorbitans les produits de leurs propres colonies. Ce fut alors, en 1718, que Philippe V octroya le droit exclusif du commerce avec Caracas et Cumana à la compagnie dite de *Guipuscoa et des Caraques*, sous la condition d'anéantir les exportations frauduleuses. Cette compagnie, exploitant avec intelligence et beaucoup d'activité son privilége, ramena les choses vers leur état normal, et la culture du cacaoyer fit ainsi de nouveaux progrès dans le Venezuela.

On sait comment cette culture, introduite en 1780 dans les colonies françaises, y fut entravée par des droits exagérés, puis encouragée de nouveau grâce à des mesures plus libérales. Le commerce national et étranger traversa les mêmes fluctuations jusqu'au moment où les avantages mieux appréciés de l'introduction du chocolat dans le régime alimentaire amenèrent un développement remarquable de la consommation, en dépit des droits considérables que supporte encore la matière première de cette utile industrie, et malgré certaines falsifications qu'il serait aisé de faire disparaître. En jetant un coup d'œil sur les importations durant trois périodes décennales, nous pourrons aisément constater les progrès du commerce, de la fabrication et de la consommation générale. Pendant la première période, de 1827 à 1836, le commerce général de la France avec ses colonies et les nations étrangères avait importé chez nous 1,998,703 kilos de cacaos de diverses origines; les importations semblables se sont élevées, année moyenne, de 1837 à 1846, à 2,606,353 kilos; l'augmentation était de près de 50 pour 100. Pendant la période suivante, de 1847 à 1856, l'accroissement ne fut pas

moins considérable, car les importations, année moyenne, durant cet intervalle de temps, s'élevèrent à 3,587,425 kilos. La production dans nos colonies, bien que graduellement croissante, notamment à la Martinique, a fourni un peu moins que la dixième partie des quantités introduites en France durant la dernière période. Quant au commerce spécial, représentant la consommation chez nous durant les mêmes périodes, la progression a été plus rapide encore : elle s'est élevée, année moyenne, de 809,004 à 1,602,647, puis à 2,835,641 kilos. La fabrication du chocolat, représentant moitié au-delà de ces quantités, a suivi la même progression ascendante, équivalant, dans une année de la dernière période, à 4,253,441 kilos. En ce moment même, on peut dire que le commerce et la consommation du cacao, ainsi que la fabrication du chocolat, suivent leur marche ascendante, car la moyenne des quantités importées durant les deux années 1857 et 1858 se sont élevées à 5,555,210 kilos, dépassant de plus de moitié les importations de la précédente période décennale. Quant à la consommation, elle n'a pas été moins progressive, puisque, durant ces deux années, elle a en moyenne atteint 3,623,966 kilos, supérieure aussi de près de 50 pour 100 à la consommation de la période décennale précédente. Et cependant les droits à l'entrée dépassent la moitié de la valeur du produit imposé. Une réduction notable de ces droits aurait encore, sans aucun doute, des résultats utiles à plus d'un point de vue, en développant la production dans nos colonies, ainsi que le commerce international et intérieur, en accroissant la consommation (1), en améliorant la qualité d'un aliment agréable, doué de propriétés éminemment nutritives, mais que la population la plus nombreuse, forcée de consommer des chocolats à bas prix, ne connaît guère encore.

Mais avant de suivre le cacao transformé en chocolat dans la consommation publique, il faut indiquer les principales espèces commerciales, les qualités particulières, la composition naturelle qui les distinguent.

Les produits des provenances diverses peuvent être ainsi classés suivant l'ordre de la qualité : en première ligne, le cacao caraque,

(1) On peut juger de cette influence par les causes mêmes qui ont déjà produit de semblables effets : de 1816 à 1834, le tarif variait de 80 à 115 et 120 francs, suivant les lieux de provenance. La loi de 1836, en abaissant de 50 pour 100 ces droits, doubla en moyenne la consommation pendant les dix années suivantes. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'abaissement des tarifs sur ce point amènerait au profit du trésor une double compensation dans les progrès plus rapides de la consommation du cacao et dans l'accroissement simultané de la consommation du sucre, chaque quintal métrique de cacao brut nécessitant l'emploi de 75 kilogrammes de sucre au moins pour la fabrication du chocolat.

ou de Caracas, de Soconusco, Porto-Cabello, Maracaïbo et Magdalana; 2° celui de la Trinité et d'Occana; 3° de Maragnan et de Para, importé du Brésil en quantités plus grandes que tous les autres; 4° de Guayaquil, Surinam, Demerari, Berbice et Sinnamari; 5° de Saint-Domingue, de la Martinique et de la Guadeloupe, désigné généralement sous le nom de *cacao des îles;* 6° de Cayenne, de Bahia et de Bourbon.

Bien que les soins donnés à la culture, à la récolte, à la conservation et au transport du produit puissent exercer la plus grande influence sur les qualités obtenues de diverses provenances, certains caractères remarquables semblent dépendre de plusieurs autres causes, comprenant peut-être la variété de la plante, l'exposition, le sol, le climat, et qu'il serait très intéressant et profitable sans doute d'étudier. C'est ainsi qu'entre tous, le produit de la province de Caracas se distingue par sa belle apparence, par ses graines plus volumineuses et arrondies, la coloration moins brune ou plus rougeâtre de son enveloppe et de son amande après le broyage, enfin l'arome plus suave et l'amertume moindre des chocolats dans lesquels il entre en plus grande proportion. Un caractère chimique ressort en outre des expériences auxquelles on peut le soumettre. Mis en contact avec l'alcool (esprit-de-vin), il donne des solutions de couleur jaunâtre légère, tandis que, traités de la même manière, les cacaos de la Trinité, d'Haïti, de Maragnan et de la Guyane française produisent des liquides de couleur violette de plus en plus foncée, contenant des quantités graduellement plus grandes de substances dissoutes.

Malgré ses qualités supérieures, le cacao caraque n'est employé seul qu'exceptionnellement. La raison n'en est pas seulement dans le cours élevé de ce produit, mais dans la pratique adoptée de le mélanger avec des proportions plus ou moins fortes des autres espèces commerciales, pour satisfaire au goût des consommateurs, qui trouvent dans ces mélanges une saveur plus prononcée et un arome suivant eux plus agréable. En maintes occasions, on reconnaît d'ailleurs que le mélange des aromes est préféré par le plus grand nombre. A l'exposition universelle qui eut lieu à Paris en 1855, on a remarqué que les cacaos les plus estimés, ceux de Caracas et de Porto-Cabello, ne figuraient point parmi les productions étrangères. Les propriétaires des grandes exploitations de ce genre dans la république de Venezuela, satisfaits sans doute de la renommée de leurs produits et ne supposant pas qu'ils dussent rencontrer de rivaux, s'étaient spontanément mis hors de concours. En effet, les cacaos envoyés à l'exposition universelle par la République-Dominicaine et celle de Costa-Rica ont seuls fixé l'attention du jury

et témoigné des efforts heureux des propriétaires pour améliorer les produits de leurs cultures (1).

On ne saurait faire comprendre les propriétés alimentaires du chocolat, dissiper certains préjugés à l'égard de ce produit, sans indiquer, sommairement du moins, la composition naturelle des amandes du cacao. Ces amandes renferment les principales espèces de substances organiques, — azotées, grasses, féculentes, aromatiques, — et de matières minérales qui peuvent concourir utilement à la nourriture des hommes (2). Le rôle que chacune de ces différentes espèces de substances doit jouer dans notre alimentation ne saurait aujourd'hui laisser prise au moindre doute. On sait que les substances organiques azotées sont indispensables dans nos rations alimentaires, car elles seules peuvent servir directement à la réparation des pertes qu'éprouvent les tissus des adultes et au développement de ces tissus pendant la croissance. Les matières grasses subviennent soit aux sécrétions dans les tissus adipeux, soit, par leur combustion humide dans nos organes, à la production de la chaleur qui entretient la vie. — Les substances amylacées et sucrées concourent indirectement à former les sécrétions adipeuses, et directement, par leur combustion lente, à la production de la chaleur. — Les matières minérales, notamment les phosphates et carbonates calcaires, sont indispensables à l'entretien de la charpente osseuse, qui sans cesse se renouvelle lentement chez les adultes, et qui se développe plus ou moins vite chez les enfans jusqu'au terme de la croissance.

Ces notions positives de la science contemporaine ne se sont répandues qu'assez tard parmi nous : on peut s'en assurer, du moins

(1) Le jury de cette exposition fit remarquer que les droits d'entrée sur le cacao en graines étant de 44 fr. les 100 kilog., les amandes simplement broyées dans les colonies françaises supportaient un droit d'entrée en France égal à 165 fr., et qui dépassait la valeur de ce produit au point de départ. Il émettait le vœu que dans l'intérêt de l'industrie coloniale et de l'alimentation réparatrice et salubre des classes peu aisées, ces droits pussent être réduits à l'entrée dans la métropole.

(2) Voici la composition moyenne des amandes du cacao de bonne qualité, composition peu variable, si ce n'est dans la nature et les faibles proportions des substances aromatiques et amères.

100 parties en poids de ces amandes non torréfiées contiennent :

Substance grasse (beurre de cacao)	52
Albumine, fibrine et une autre matière azotée	20
Caféine	4
Fécule amylacée (amidon)	10
Matières colorantes, amères, aromatiques (non déterminées), substances minérales	4
Eau hygroscopique	10
	100

en ce qui concerne le chocolat, car on trouve le passage suivant dans un ouvrage dû au concours de quelques savans justement célèbres (1); il est bon de montrer quel était sur ce point l'état de la science à cette époque. « Nous ne craignons pas, disaient les auteurs de l'ouvrage en question, d'affirmer que le chocolat nourrit à la manière des fécules amylacées. » Or on sait parfaitement aujourd'hui que les fécules amylacées n'offrent jamais qu'une alimentation insuffisante, que jamais elles ne peuvent s'assimiler à nos tissus, que la confiance qu'on a pu leur accorder, en leur supposant quelque aptitude à remplir ce rôle, ne pouvait être que trompeuse, et souvent même a présenté de véritables dangers.

Quant aux propriétés nutritives du cacao et des préparations qui en dérivent, elles sont tout autres, plus complètes et bien réelles. En voyant l'amande du cacao offrir dans sa composition intime deux fois autant de substance azotée que la farine du froment, vingt-cinq fois plus de substance grasse, une quantité notable d'amidon, une saveur et un arome très agréables, qui provoquent l'appétit, on est tout disposé à croire que ce produit végétal est doué d'un éminent pouvoir nutritif; l'expérience directe dans une large mesure prouve chaque jour qu'il en est réellement ainsi (2). Qui ne sait en effet que le cacao dégagé de ses enveloppes à l'aide d'une torréfaction légère suffisante pour développer son arome, puis mélangé intimement avec un poids de sucre égal au sien, constitue la substance bien connue et de mieux en mieux appréciée sous le nom de chocolat? Qui ne sait encore que ce produit est un aliment substantiel en toutes circonstances, capable d'apaiser la faim et de soutenir les forces durant les voyages et les fatigans exercices de la chasse, aliment

(1) Le *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle,* volume publié en 1822.

(2) Dans la préparation du chocolat, certaines précautions ont assez d'importance et sont parfois assez négligées pour qu'il convienne de les indiquer ici. La torréfaction des graines, ménagée avec un grand soin, doit être assez brusque cependant pour dessécher et rendre friables les enveloppes sans trop fortement atteindre l'amande, qui n'en doit subir qu'une modification très légère. On les concasse, puis on les sépare des enveloppes; les amandes sont alors mélangées avec leur poids de sucre blanc exempt de saveur et d'odeur désagréable. Le broyage du mélange de sucre et de cacao mondé doit être complété très finement à l'aide d'appareils mécaniques dont on favorise l'action par une élévation de température qui fait fondre la matière grasse. Dans cette opération, un fait remarquable, longtemps mis en doute, a été constaté définitivement : c'est l'influence des surfaces en fonte en contact avec la pâte de chocolat, qui communique au produit alimentaire une teinte brune foncée et une saveur atramentaire désagréable. Dès lors les fabricans les plus habiles se sont décidés à remplacer toutes ces pièces en fonte par des pièces en granit ou en porphyre. Les autres opérations consistent dans un moulage mécanique à chaud dans de petites caisses en fer-blanc imprimant sur les tablettes les divisions en doses de 24 à 32 au kilog., la marque et le nom du fabricant. Un local assez vaste, ventilé sous le sol, est destiné à refroidir et consolider promptement le chocolat, maintenu jusque-là pâteux par la chaleur.

complet et même trop substantiel parfois pour certaines organisations débiles? Longtemps avant que la préparation du chocolat fût arrivée au degré de perfection que l'on connaît aujourd'hui, on avait en diverses occasions vanté, célébré même les qualités agréables et les propriétés nutritives si généralement appréciées aujourd'hui de cette substance alimentaire. Dans une cantate en vers harmonieux, *la Ciccolata* (1), Métastase invite à faire usage de ce breuvage délicieux; il en décrit avec enthousiasme la préparation et les merveilleuses qualités.

A PHILIS.

« Tu arrives de la campagne bien à point, dès le matin. Assieds-toi, jeune Philis, prends cette tasse remplie d'une écumante liqueur et bois. Quoi! tu la repousses et te refuses à mon invitation?

« Je comprends : tu ne connais d'autre boisson que l'onde du clair ruisseau et le doux jus de la grappe! Ah! que tu es simple!

« Ce que je t'offre est tout autre chose que l'eau de la fontaine ou le jus de la blonde vendange.

« Écoute-moi : je veux te révéler tout le mérite de cette substance, et puis, si tu ne la trouves pas de ton goût, tu la dédaigneras si tu veux.

« Ne me crois pas, jeune bergère; n'écoute que la vérité, ne cède qu'après en avoir goûté (2). »

III.

Ce ne sont pas seulement les orages, les vents impétueux dans les lieux de production, les soins minutieux, mais en général peu dispendieux et faciles, dans la culture, la récolte, la préparation, l'emmagasinage et les transports, qui s'opposent aux progrès de la production et de la consommation du cacao. En effet, ces difficultés ne sont pas insurmontables, et l'intérêt mieux compris des cultivateurs dans les régions favorables devra les décider à user de tous les moyens connus pour les vaincre. En dehors des causes déjà indiquées, trois obstacles principaux s'opposent aujourd'hui à l'extension de la consommation des produits du cacao; ces obstacles résident dans certaines habitudes commerciales qui exercent leur

(1) On trouve cette cantate de quatre-vingt-quatorze vers dans l'ouvrage de Vincenzo Corrado intitulé *la Manovra della Ciccolata.*

(2) A FILLE.

Fille, giungi oportuna
Della campagna, or sul mattin t'assiedi,
E prendi questa di liquor spumante,
Ricolma tazza, e bevi. E che! Ritrorsa
Sdegni l'invito, e la ricusi? Intendo : etc.

fâcheuse influence surtout parce qu'on les connaît peu. Il sera donc utile de les signaler ici, d'autant plus que d'heureux exemples de pratiques contraires ont déjà éclairé la population à ce sujet.

Jusqu'à ces derniers temps, le prix du chocolat destiné à la consommation la plus générale était trop élevé, ou sa qualité laissait tellement à désirer, que les produits livrés à bas prix étaient plus propres à repousser les consommateurs qu'à populariser l'usage de ce précieux aliment. Deux causes en dehors des cours de la matière première et des droits d'entrée qui en élèvent la valeur vénale contribuaient surtout à ces fâcheux résultats. En vue d'intéresser la foule des vendeurs détaillans à prôner le produit alimentaire et à persuader les acheteurs, les fabricans offrirent à ces nombreux intermédiaires des remises si considérables, qu'elles s'élevèrent souvent au quart et au tiers de la valeur du produit. En tenant compte du bénéfice légitime, parfois aussi un peu exagéré, que retire le fabricant, il était facile de reconnaître que le produit ne pouvait arriver dans les mains du consommateur qu'à un prix plus que double de sa valeur réelle, et dès lors la vente en était ralentie. Depuis plusieurs années, quelques fabricans habiles et consciencieux, éclairés d'ailleurs sur leurs véritables intérêts, ont réduit à de justes limites les remises aux intermédiaires; afin de s'affranchir des conséquences de leur mécontentement, ils ont livré directement eux-mêmes leurs produits, préparés dans les meilleures conditions économiques, aux consommateurs, qui par degrés ont enfin pu reconnaître une amélioration notable dans la qualité du produit coïncidant avec l'abaissement du prix. Dès lors les débouchés se sont étendus, de même que l'on a vu la consommation du sucre s'accroître lorsque plusieurs des principaux raffineurs de Paris, réduisant les remises aux marchands intermédiaires, ont fixé les cours en livrant eux-mêmes directement aux consommateurs des quantités peu considérables.

Une des nécessités de cette industrie, mais en même temps une des meilleures garanties de ses progrès durables, c'est aujourd'hui de réunir à la fabrication du chocolat le commerce de la vente au détail, de s'entourer ainsi d'une clientèle confiante à juste titre, et enfin de réaliser ces avantages importans sans anéantir le commerce des intermédiaires. Les fabricans dont nous parlons, en même temps qu'ils accordaient à ceux-ci une remise convenable, ont donné une utile garantie aux acheteurs en caractérisant leurs produits par une marque de fabrique; ils ont assumé ainsi la responsabilité de leurs œuvres, tout en profitant de la réputation graduellement acquise à leurs établissemens par ces pratiques loyales. Grâce à cette méthode nouvelle, ils ont commencé à s'affranchir des frais énormes que supportent, en les faisant supporter aussi aux consomma-

teurs (1), les industriels trop disposés à spéculer sur les résultats d'une grande publicité.

Il y a de meilleurs résultats encore à obtenir en ne cherchant le succès que dans un mode de fabrication plus économique. Toutes les opérations qui se faisaient manuellement autrefois s'accomplissent beaucoup mieux et plus régulièrement aujourd'hui à l'aide de machines construites presque toutes par des ingénieurs français. On remarque chez un habile fabricant de Paris (2) le système le plus complet en ce genre, comprenant des torréfacteurs, des mélangeurs et broyeurs mécaniques. Une machine de son invention pèse spontanément la pâte, élimine l'air et moule le chocolat; une autre machine, également destinée à éviter le contact de la main des hommes, accomplit le dernier travail en l'accélérant beaucoup : elle enveloppe à la minute de vingt à trente tablettes, représentant de deux à trois mille chaque jour (3).

Il faut en convenir cependant, le plus redoutable obstacle à la propagation rapide de la substance alimentaire dans son état normal existe encore avec les inconvéniens graves, avec les dangers même, qui l'accompagnent. Cet obstacle réside dans la déplorable pratique de préparer des chocolats dépourvus de tout cachet d'origine, livrés à si bas prix, qu'il serait impossible de les composer avec les matières premières pures et de bonne qualité sans que le prix coûtant fût plus élevé que le cours de la vente. Si d'ailleurs il est reconnu que l'on retire de ces produits des bénéfices irréguliers et considérables, il sera évident que toutes les falsifications dont on s'est si souvent ému à juste titre doivent se rencontrer dans ces produits d'origine toujours incertaine. On parviendrait facilement à faire ces-

(1) Il est triste d'avoir à mentionner un tel fait, de voir des frais d'annonces se combiner avec les prix d'une denrée éminemment utile. Si par exemple, ces frais d'annonces s'élevant dans une année à 100,000 fr., la somme doit être répartie sur des produits vendus en somme de 500,000 fr. à 1 million chaque année, on comprend que dans ces circonstances le prix de vente doit de toute nécessité être augmenté de 10 à 20 pour 100 au-delà de la valeur réelle.

(2) La plus haute récompense accordée dans l'exposition internationale à cette industrie en 1855 fut décernée à ce fabricant, M. Devinck.

(3) Cette nouvelle machine a été inventée par un ouvrier, bon observateur, M. Armand Daupley, contre-maître aujourd'hui chez M. Devinck. Tout récemment cet intelligent contre-maître cherchait un moyen à sa portée de prévenir les inconvéniens notables, parfois même les explosions dangereuses, que peuvent occasionner les sédimens des eaux plus ou moins séléniteuses et calcaires dans les chaudières destinées à produire la vapeur; il y parvint en mettant dans ces générateurs une quantité minime des résidus sans valeur, désignés sous le nom de *déchets*, que l'on rejetait naguère. Ces résidus broyés s'interposent entre les particules de sulfate et de carbonate de chaux à mesure que l'évaporation les précipite : dès lors, ne pouvant se réunir en dures incrustations, ils cessent d'offrir les dangers que l'on en redoutait.

ser ce fâcheux état de choses, soit en prohibant la vente des produits de ce genre dépourvus de la garantie que donnent les marques de fabrique, soit en éclairant l'opinion publique et lui montrant que l'intérêt bien entendu des consommateurs leur commande de s'abstenir d'acheter les produits offerts à bon marché lorsqu'ils ne portent pas cette garantie.

A côté de ces tristes tentatives, la fabrication des chocolats peut citer quelques essais utiles. On trouve dans le commerce deux variétés de chocolat destinées aux voyageurs, et dont la préparation était jusqu'ici demeurée un mystère, même pour les marchands qui les débitent. L'analyse de ces produits ne laisse aucun doute sur les moyens mis en usage pour les obtenir. — L'une de ces variétés se présente sous la forme d'une poudre fine *inaltérable*, au dire de l'inventeur, M. Aubenas, car la température parfois très élevée de l'atmosphère en certaines contrées ne peut agglomérer cette poudre, ni faire exsuder la substance grasse qu'elle contient. Or l'analyse signale directement la cause de ces propriétés, utiles en pareil cas, en prouvant que la proportion du beurre de cacao a été réduite d'un tiers environ (sans doute par une simple expression entre des plaques chaudes). C'est donc à cette élimination facile que sont dues les propriétés spéciales maintenant la forme pulvérulente, et qui permettent de préparer à la minute durant les voyages une tasse de chocolat en délayant la poudre alimentaire avec de l'eau bouillante graduellement ajoutée. — La seconde variété, désignée sous le nom de *chocolat malléable*, affecte une forme cylindrique. Le chocolat, enveloppé d'une feuille d'étain, conserve une ductilité ou consistance molle qui permet de l'entamer sans difficulté et d'en consommer immédiatement les quantités voulues. Lorsque l'on en coupe une tranche, on y remarque des marbrures brunes, blanches et verdâtres dues à la couleur naturelle du chocolat, des amandes mondées et des pistaches interposées dans la masse. Le chocolat doit, comme l'indique l'analyse, la prolongation de son état malléable à la présence de l'eau ajoutée dans la proportion de 6 centièmes, ce qui donne au total, et en tenant compte de la dose ordinaire de sucre dans ce produit, 18 centièmes environ d'un sirop hygroscopique retenant l'eau concurremment avec l'enveloppe en étain, qui de son côté s'oppose à l'évaporation. Ces deux modestes inventions ont leur utilité, leur importance même, dans les circonstances, devenues presque ordinaires de nos jours, où des voyages nombreux sont entrepris en toutes saisons et par toutes les voies de terre et de mer.

Il faut se demander encore jusqu'à quelle limite le prix du chocolat de bonne qualité peut descendre, en supposant une fabrication loyale exempte de frais abusifs. En nous fondant sur des données

certaines, il nous sera facile d'établir ce prix normal par un calcul bien simple, qui repose d'ailleurs sur le cours actuel des matières premières, et sur la dépense moyenne dans une fabrication journalière de 500 à 1,000 ou 1,500 kilos. Pour obtenir dans ces conditions 2 kilos de chocolat, on emploie :

Cacao de Para, Maragnan ou Trinité, 1 kilog. coûtant 2 fr. 20 c. brut, revenant après le mondage, qui enlève 25 pour 100, à.....	2 fr.	75 c.
Les frais de torréfaction, broyage, moulage, refroidissement, représentent, avec les frais généraux de loyers, intérêts, éclairage, personnel à la vente, etc.....	0	40
Sucre raffiné en pains, 1 kilog. coûtant.....	1	55
Enveloppes en étain et papier.....	0	10
Dépense totale pour 2 kilog.....	4 fr.	80 c.

Le prix coûtant d'un kilogramme est donc de.....	2 fr. 40 c.	
Le prix de vente aux marchands ou en gros étant fixé à	2 70	
Le bénéfice net du fabricant est de.....	0 fr. 30 c.	

Bénéfice égal à celui du marchand qui vend en détail 3 fr. le kilo ou 1 fr. 50 c. *la livre* de 500 grammes.

Il est donc de toute évidence que sans en acheter plus d'une *livre* à la fois, on peut se procurer du chocolat de très bonne qualité, très agréable et très salubre, au prix de 1 franc 50 centimes les 500 grammes, représentant 16 tasses, ce qui fait revenir la tasse à 10 cent., en y comprenant une minime dépense de préparation. Cet aliment de choix serait donc déjà à la portée de tous les consommateurs, et le goût s'en généraliserait bientôt, si partout on le livrait sans addition de faux frais et sans mélanges nuisibles. On pourrait même le livrer à un prix inférieur en y employant les cacaos sans triage; l'arome, il est vrai, serait alors un peu moins doux. Il serait possible même d'aller plus loin dans cette voie du bon marché, sans mélanges illicites, en faisant usage du *cacao des îles;* mais alors l'arome, moins délicat encore, ne serait plus du goût de tout le monde : les qualités nutritives et salubres n'en seraient pas moins complètes cependant. D'un autre côté, on peut désirer obtenir des produits doués d'aromes variés, plus agréables à certains consommateurs; on y parvient sans peine en associant aux cacaos du Brésil 10, 15 ou 20 pour 100 de cacao caraque soigneusement trié. Cette matière première coûtant 3 fr. 60 c. et revenant à 4 fr. 20 cent. après la torréfaction et le mondage, le prix du chocolat s'élèverait à 3 fr. 60 cent., 3 fr. 80 cent., 4 fr. le kilo, ou 1 fr. 80 cent., 1 fr. 90 cent. et 2 fr. la livre. Si enfin on tenait à y faire ajouter l'arome de la vanille, les prix s'élèveraient encore de 50 cent. à 1 fr.; mais ces chocolats de fantaisie comptent pour bien peu de chose dans la consommation générale.

La préparation du chocolat est loin d'être uniforme dans tous les pays. En Espagne, on a conservé l'habitude ancienne d'y mettre une faible dose de sucre, de torréfier peu, de broyer grossièrement le mélange, souvent d'aromatiser fortement la pâte; dans quelques variétés de choix, où les meilleurs produits de la vallée de Caracas dominent, le chocolat espagnol est vraiment digne de son antique renommée. En Italie, la torréfaction est poussée plus loin, parfois jusqu'à développer une saveur amère. On broie finement la pâte sans y ajouter beaucoup de sucre; on aromatise avec une telle dose de cannelle réduite en poudre, que l'odeur de cette écorce domine l'arome du cacao. En Allemagne, la torréfaction légère est précédée d'un décorticage à l'eau bouillante, le cacao mondé est réduit en une poudre fine que l'on mélange avec le sucre, de telle sorte qu'il suffit de délayer ce mélange avec de l'eau bouillante pour préparer le chocolat. En Angleterre, c'est aussi à l'état pulvérulent que les fabricans et marchands livrent le cacao, seul ou mélangé avec des doses variables de sucre; mais cette habitude, encore assez générale, cessera sans doute lorsque la population aura pu comparer les chocolats préparés à Londres suivant les méthodes françaises, garantis par les noms imprimés sur les tablettes, avec des produits irréguliers, difficiles à conserver, et sujets aux mélanges en dépit des assurances formelles des enseignes et prospectus portant tous : *pur genuine cacao*.

Nous venons d'indiquer les conditions, assez difficiles en général, que rencontre sur les lieux de production comme sur les marchés de la métropole une des plus utiles substances alimentaires que nous devions à la découverte du Nouveau-Monde. Ce produit, dont le public connaît trop peu encore l'origine et la fabrication, semble appelé heureusement à reprendre dans l'alimentation publique le rang qui lui appartient par ses propriétés éminemment nutritives et réparatrices, sa saveur et son arome agréable. Si de nombreux obstacles s'opposent encore à la propagation de ce précieux aliment parmi les classes les plus nombreuses de la population, on entrevoit des moyens efficaces de vaincre ces derniers obstacles. Lorsque le chocolat, dégagé de toute altération, pourra fournir un aliment économique aux familles peu favorisées de la fortune, il contribuera, pour une large part, à servir les intérêts de la santé publique aussi bien que ceux de l'industrie coloniale. La nature même des procédés auxquels il faudra recourir pour arriver à un tel but est très digne de l'attention des savans, car ces procédés manifesteront leur salutaire influence par deux résultats également désirables : la loyauté des méthodes industrielles et la sûreté des transactions commerciales.

PAYEN, de l'Institut.

UN ROMAN

D'AMOUR PURITAIN

The Minister's Wooing, by H. Beecher Stowe; 1 vol. in-8o, London, Sampson Low et Co.

Un début trop heureux a ses dangers en même temps que ses douceurs. La séduction du succès est si forte, qu'un auteur qui vient de réussir appréhende de tenter une voie nouvelle. Quand il a devant lui une route toute tracée où il est certain de marcher d'un pas ferme et bien assuré, pourquoi s'aventurerait-il sur un terrain inconnu? Il croit avoir devant lui une mine inépuisable, et il ne s'aperçoit point que son esprit est invinciblement ramené dans le cercle de ses conceptions premières. Comme un peintre qui recopierait sans cesse le même tableau, en changeant les ajustemens et les accessoires, il reprend un à un les mêmes personnages, il établit laborieusement des nuances dont il mesure l'importance à la peine qu'elles lui ont coûtée, et il s'imagine avoir tracé des caractères nouveaux, lorsqu'il nous a donné le décalque à demi effacé de figures déjà connues. C'est ainsi que nous avons vu des romanciers, d'ailleurs hommes d'esprit et d'imagination, nous raconter infatigablement, en vingt volumes différens et semblables tout à la fois, les exploits du même capitaine Fracasse, les ruses des mêmes sauvages, les fourberies des mêmes courtisanes.

On a pu craindre cet écueil pour Mme Beecher Stowe. *Dred* n'était à beaucoup d'égards qu'une contre-épreuve de *l'Oncle Tom* (1).

(1) Voyez sur *l'Oncle Tom* et sur *Dred* la *Revue* du 1er octobre 1852 et du 1er novembre 1856.

L'auteur disait sans doute qu'après avoir peint dans son premier ouvrage les souffrances des esclaves, il avait voulu, dans le second, montrer les dangers que l'esclavage crée aux maîtres; mais, pour être traitée à deux points de vue différens, la thèse n'en était pas moins identique dans les deux romans, et les personnages s'y ressemblaient aussi bien que les raisonnemens. Mme Stowe allait-elle persévérer dans cette voie et condamner ses lecteurs aux nègres à perpétuité? Le public eût protesté; il a beau épouser chaudement une noble et sainte cause, il ne se croit point tenu de s'ennuyer.

On pouvait d'un autre côté se demander si le talent de Mme Stowe était susceptible d'une transformation. Fallait-il considérer l'auteur de *l'Oncle Tom* et de *Dred* comme un écrivain d'imagination ou comme un polémiste énergique et passionné? A voir cette accumulation de personnages qui disparaissent après avoir rempli chacun quelques pages, cet entassement d'épisodes sans lien et presque sans rapport entre eux, ces interminables conversations où l'auteur se donne la réplique à lui-même, pouvait-on appeler ces deux ouvrages des romans? N'était-ce pas tout au plus des pamphlets en action? N'était-ce pas une conviction, ardente jusqu'au fanatisme, qui avait tracé les scènes navrantes de *l'Oncle Tom* et dicté les brûlantes invectives de *Dred?* Otez de ces deux livres la généreuse colère qui anime l'auteur et qui se trahit à chaque pas, et l'inspiration en disparaît. Mme Stowe pouvait-elle se passer d'une thèse à défendre, et lorsqu'elle aurait à esquisser de simples héros de roman, qui ne seraient plus pour elle des argumens personnifiés, trouverait-elle encore ces touches vigoureuses et ces couleurs passionnées qui ont ému et ravi le monde lettré?

Quelques-unes des figures tracées par Mme Stowe, et à peu près inutiles à son argumentation, la jeune Évangéline dans *l'Oncle Tom*, le nègre Tobie dans *Dred*, étaient des chefs-d'œuvre de fine observation. Moins ces créations charmantes concouraient à la démonstration que poursuivait l'auteur, et mieux elles témoignaient en faveur de la fécondité de son imagination, en faveur des ressources d'un talent délicat et souple, qui savait passer du pathétique le plus émouvant à la plus spirituelle et à la plus franche gaieté. Le doute restait pourtant légitime, et l'on attendait avec curiosité le prochain ouvrage de Mme Stowe. Cet ouvrage vient de paraître; c'est encore un roman, mais un roman d'amour.

Mme Stowe a rompu, sinon tout à fait avec les nègres, au moins avec les thèses abolitionistes et la polémique contemporaine. Elle assure qu'elle a voulu mettre en scène les mœurs et les croyances de la Nouvelle-Angleterre à la fin du XVIIIe siècle. On pourra se demander si elle est bien réellement remontée à soixante ans en arrière; mais le doute n'est pas permis sur le caractère de son œuvre.

Elle prend soin de nous avertir elle-même, car à peine a-t-elle mis en présence ses principaux personnages qu'elle s'écrie :

« Je vois d'ici des hommes graves commencer à secouer la tête, et de vénérables et sages esprits se prendre à soupçonner que cette histoire pourrait bien n'être, après tout, qu'une histoire d'amour.

« Je vous assure, très révérend ministre, et vous, très discrète dame, qu'en effet elle ne sera point autre chose. Si vous voulez bien me suivre, vous découvrirez que la flamme du roman brûle aussi vive sous les bancs de glace du froid rigorisme puritain, que si le docteur Hopkins avait été un habitué de l'Opéra au lieu de se consacrer à la prédication métaphysique, et que si Mary s'était nourrie de la poésie de Byron au lieu de repaître son esprit du traité d'Edwards sur les affections. »

C'est donc de propos délibéré que Mme Stowe s'est mise à écrire une histoire d'amour, malgré le dédain des gens graves pour ce genre d'ouvrage. Un parti-pris suppose toujours une arrière-pensée. Aussi ne croyez pas qu'après avoir exercé par ses deux premiers romans une action politique incontestable, Mme Stowe ait obéi à un pur caprice, au désir de se distraire et de délasser son esprit. Ce livre, d'apparence frivole, est le développement d'une thèse de morale, et malheureusement d'une thèse de théologie. Cette dernière fera probablement le succès du livre en Angleterre, mais elle lui nuira singulièrement près des lecteurs français. Tenons-nous-en, pour le moment, à la thèse de morale. Elle est assez explicitement indiquée dans un chapitre, ou plutôt dans une digression ingénieuse intitulée : *Quelques mots sur le roman*; mais elle ressort de tout l'ouvrage. On ne saurait mieux le résumer qu'en l'appelant la réhabilitation du romanesque dans la vie humaine. Nous apportons tous en ce monde un élément divin, presque impersonnel, qui est le côté le plus élevé et le moins durable de notre nature. C'est lui qui nous rend capables d'affection désintéressée, de dévouement, de sacrifice, d'amour; c'est lui qui peut maîtriser en nous les passions et les appétits grossiers. La sagesse humaine, uniquement préoccupée des choses de la terre, qualifie de romanesque cet élément divin et s'efforce de l'extirper de notre âme, sans se douter qu'elle tarit du même coup la source des sentimens généreux, des grandes inspirations, des jouissances dignes d'un noble cœur, et nous rend le vrai bonheur impossible. Il ne faut donc point être trop sévère pour les entraînemens d'un jeune esprit; il faut surtout craindre de ramener trop violemment et trop complétement les âmes vers les soins terrestres. Au fond, cette thèse que la moindre exagération rendrait singulièrement dangereuse, que l'auteur environne de mille précautions de langage, est une critique réservée, prudente, à mots couverts, mais assez vive pourtant, du rigorisme mêlé d'hypocrisie de la Nouvelle-Angleterre, et surtout des tendances matérialistes de la société américaine.

L'amour, tel que le conçoit Mme Stowe, est le développement le plus complet et le plus pur que puisse prendre l'élément romanesque de notre cœur : voilà pourquoi elle a écrit une histoire d'amour. Elle met en présence, comme rivaux, un ministre qui est un modèle de foi et de vertu, et ce que nos pères auraient appelé un *libertin*, c'est-à-dire un homme de foi médiocre et sans aucune dévotion, et c'est à celui-ci qu'elle donne l'avantage. Il est vrai qu'elle a soin de le convertir préalablement ; mais elle n'en laisse pas moins la vertu sans récompense, et c'est une grande audace en face d'un public de puritains. Que nous sommes loin des romans d'Élisabeth Wetherell et de toute l'école méthodiste !

Après avoir exposé la thèse de l'auteur, il est temps de faire connaître ses personnages, nous allions dire ses argumens. Commençons par la veuve Scudder, la mère de l'héroïne, la femme sérieuse et positive, type de la matrone américaine.

« La veuve Scudder était une de ces femmes qui sont reines dans leur petit cercle. Personne n'était plus souvent cité, personne n'était l'objet de plus de déférence, personne ne jouissait d'une autorité moins contestée. Elle n'était pas riche, une petite ferme et un modeste chalet à un étage composaient toute sa fortune ; mais elle était une de ces femmes enviées que les gens de la Nouvelle-Angleterre appellent *une femme de ressource,* don précieux qui, aux yeux de cette race avisée, est bien au-dessus de la beauté, de la richesse, de l'instruction, ou de toute autre qualité mondaine. Ressource est le mot *yankee* pour savoir-faire, et le défaut opposé, c'est ne pas savoir se retourner. Pour les *Yankees*, avoir du savoir-faire est la plus grande des vertus chez un homme ou une femme, comme ne pas savoir se retourner est le plus grand des défauts. Rien n'est impossible à la femme de ressource. Elle saura nettoyer les planchers, laver et tordre le linge, pétrir le pain, brasser la bière, et cependant ses mains demeureront petites et blanches : elle n'aura point de revenu appréciable, cependant elle sera toujours bien mise ; elle n'aura point de servante avec une laiterie à conduire, des gens de journée à nourrir, un pensionnaire ou deux à soigner, des quantités inouies de conserves et de confitures à faire, pourtant vous la verrez régulièrement, tous les après-midi, assise à la fenêtre de son salon, à demi cachée par les lilas, calme, paisible, occupée à monter un bonnet de mousseline ou lisant le dernier livre paru. La femme de ressource n'est jamais pressée, et elle n'est jamais en retard. Elle a toujours le temps d'aller au secours de la pauvre Mme Smith, dont les confitures ne veulent pas prendre, ou d'enseigner à Mme Jones comment elle donne à ses cornichons une si belle couleur verte, et il lui restera le loisir de veiller la pauvre vieille Mme Simpkins, prise d'une attaque de rhumatisme.

« C'est à cette classe de femmes qu'appartenait la veuve Scudder. Unique enfant d'un armateur de Newport, elle avait été une grande et belle jeune fille aux yeux noirs, avec des sourcils en arc, un pied cambré comme celui d'une Espagnole, une petite main à qui rien ne fut jamais impossible, une

parole prompte, un esprit vif et en même temps positif. Elle pouvait atteler une voiture ou conduire un bateau à la rame; elle aurait sellé et monté tous les chevaux du voisinage; elle taillait à merveille tous les ajustemens imaginables, elle savait faire la pâtisserie, les confitures et les liqueurs dès son plus jeune âge, avec le succès le plus précoce, et tout cela sans le moindre préjudice à un certain air de qualité qui était inséparable de sa gracieuse personne.

« Elle avait été une excellente femme : son industrie et son économie avaient seules rendu possible l'acquisition de la petite ferme et du *cottage*. Devenue veuve, elle s'absorba dans la religion, à la façon de la Nouvelle-Angleterre, où la dévotion se nourrit de doctrines et non de cérémonies. A mesure qu'elle vieillit, l'énergie de son caractère, sa vigueur et son jugement sain la firent regarder comme une mère dans Israël. Le ministre logeait chez elle, et elle était toujours la première consultée sur tout ce qui était relatif à la prospérité de l'église. Aucune femme n'affrontait plus courageusement un long sermon, et n'apportait une adhésion plus résolue à une doctrine difficile. »

Un jour cependant, le cœur de cette femme si énergique et si positive avait parlé, et, à la surprise générale, elle avait choisi pour époux le plus modeste, le plus timide et le plus pauvre de tous ses soupirans. Des fruits de cette union, il ne lui reste plus qu'une belle jeune fille de dix-sept ans, au teint pâle, aux cheveux châtains, et, dans le caractère comme dans les traits délicats de cette enfant, elle retrouve l'image de l'homme dont la mémoire lui est chère. Sérieuse et grave, attachée à tous ses devoirs, fermement croyante, élevée dans les doctrines les plus rigoureuses, la jeune Mary porte en elle un cœur prêt à parler, et dont les aspirations aimantes sont en secrète révolte contre la rigidité de ses principes.

« Notre pauvre petite héroïne n'était point une de ces demoiselles que forment nos pensionnats d'aujourd'hui, et que nous voyons, en négligé de soie chatoyante, au milieu d'une agréable profusion de bijoux, de rubans, de colifichets, de dentelles et d'adorateurs, discourir à perte de vue. Quoique sa mère valût un monde à elle seule pour l'énergie et *la ressource,* et qu'elle eût dépensé sur cet unique objet de ses affections, en vigueur, en soins et en bons enseignemens, de quoi suffire à seize enfans, le résultat n'était pas de nature à être fort apprécié de nos jours. Mary n'aurait su ni valser, ni polker, ni jargonner en français, ni chanter des romances italiennes. En revanche, elle savait filer sur le grand et le petit rouet, et les armoires étaient pleines de serviettes, de nappes, de draps et de taies d'oreiller qui attestaient l'habileté de ses petits doigts. Elle avait façonné plusieurs canevas d'une si rare beauté, qu'on les avait encadrés; ils étaient suspendus dans les différentes pièces de la maison, étalant aux yeux une infinie variété de dessins à l'aiguille admirablement exécutés. Mary excellait à coudre et à broder, à tailler et à ajuster les vêtemens avec une adresse calme et tranquille qui surprenait son énergique mère : celle-ci ne pouvait comprendre qu'on pût faire tant de choses avec si peu de bruit. Bref, pour tous les soins

du ménage, c'était une vraie fée, dont le savoir semblait infaillible et inné ; et soit qu'elle lavât ou repassât le linge, qu'elle fît un petit pain au beurre ou préparât une compote, sa douce beauté semblait revêtir de poésie toute la prose de la vie.

« Il y avait cependant chez Mary quelque chose qui la distinguait des autres jeunes filles de son âge. Elle tenait de son père un caractère méditatif et réfléchi, prédisposé à l'exaltation morale et religieuse. Née en Italie, sous l'influence dissolvante d'un ciel splendide et plein de visions, à l'ombre des cathédrales, où les saints et les anges vous sourient dans un nimbe de nuages du haut de chaque arceau, elle aurait pu, comme sainte Catherine de Sienne, voir des apparitions bienheureuses peupler les nuées et une colombe aux plumes argentées descendre sur elle pendant ses prières; mais elle s'était développée dans l'atmosphère claire, nette et froide de la Nouvelle-Angleterre, elle avait été nourrie de sa théologie abstraite et positive : ses dispositions religieuses prirent un autre tour. Au lieu de se prosterner dans des extases mystiques au pied des autels, elle avait lu et médité des traités sur la volonté, elle avait écouté avec une ardente attention son guide spirituel, le vénéré docteur Hopkins, lui développer les théories du grand Edwards sur la nature de la véritable vertu (1). En vraie femme, elle avait saisi la subtile poésie de ces sublimes abstractions qui traitaient de l'inconnu et de l'infini, qui lui parlaient de l'univers, de son grand architecte, de l'humanité et des anges comme d'objets d'une contemplation intime et quotidienne. Son maître, l'esprit le plus grand et le cœur le plus simple qui fut jamais, s'étonnait souvent de l'aisance avec laquelle cette belle jeune fille parcourait ces hautes régions de l'abstraction, devinant quelquefois par la netteté singulière d'un esprit privilégié les conclusions auxquelles il était arrivé par une longue et laborieuse suite de raisonnemens. Parfois, quand elle tournait vers lui sa figure enfantine et sérieuse pour lui faire une réponse ou lui adresser une question, le digne homme tressaillait, comme si un ange venait de lui apparaître. Sans s'en rendre compte, il semblait souvent la suivre, comme Dante suivait des yeux Béatrice remontant les cercles des sphères célestes.

« Il était aisé pour Mary de croire à la nécessité du renoncement à soi-même, car elle était née avec une vocation pour le martyre. Aussi, quand on lui parlait de souffrir des peines éternelles pour la gloire de Dieu et le bien de l'humanité en général, elle embrassait cette idée avec une sorte de joie sublime, telle que certaines natures la ressentent en face d'un grand sacrifice. Mais quand elle voyait autour d'elle les bonnes et vivantes figures de ses parens, de ses amis, de ses voisins, et qu'on lui montrait les gens qu'elle aimait comme placés entre des destinées effroyablement différentes, elle sentait les murs de sa foi se resserrer sur elle comme une cage de fer. Elle s'étonnait que le soleil pût briller d'une si vive clarté, les fleurs se revêtir de si splendides couleurs, tant de parfums embaumer l'air, les petits enfans jouer, la jeunesse aimer et espérer, et tant d'influences séductrices se réunir pour dérober aux victimes la pensée que leur premier pas pouvait les précipiter dans les horreurs d'un abîme sans fin. L'élan de la jeunesse et de l'espérance était glacé en elle par le grave chagrin qui pesait continuel-

(1) Jonathan Edwards, théologien célèbre de la Nouvelle-Angleterre, auteur de deux traités sur *la volonté* et sur *les affections*.

lement sur son cœur. C'était seulement au milieu de ses prières et dans l'accomplissement de quelque acte d'amour ou de charité, ou dans la contemplation de ce beau jour du millenium, dont son guide spirituel se plaisait à l'entretenir, qu'elle avait la force de se réjouir et de se sentir heureuse. »

Si Mary tient la première place dans les affections de la veuve Scudder, la seconde appartient incontestablement au ministre de la paroisse, au docteur Hopkins, que la matrone a l'honneur d'avoir pour pensionnaire. Le docteur est un grand homme sec et maigre, qui déjà touche à la maturité; il n'est pas beau, mais quand on lui a posé sa perruque bien droite et qu'on a défait les faux plis de sa robe noire, il a l'air imposant; par momens, le feu de la foi ou de la charité vient illuminer sa figure et transformer tous ses traits. C'est sous cet aspect que mistress Scudder le voit toujours. Disciple du grand Edwards, il est l'apôtre du renoncement absolu et de la prédestination, et avec une logique inexorable il pousse jusqu'à leurs conséquences les plus effrayantes les rigoureuses doctrines du calvinisme sur la grâce. C'est du reste un véritable homme de bien, qui ne transige pas plus avec ses devoirs qu'avec ses principes, et quelque désireux qu'il soit de publier son *Système de Théologie*, il n'hésite point à malmener les paroissiens dont la souscription lui est le plus nécessaire, s'ils viennent à broncher dans le chemin de la foi. Uniquement partagé entre l'étude et ses fonctions, il mène une vie d'anachorète, et il semble que toutes les choses de la terre lui soient étrangères. Erreur profonde : la théologie ne remplit pas seule son âme, et ce n'est point en vain qu'il a une élève aussi attentive, aussi intelligente et aussi jolie que Mary Scudder.

« A l'ombre du toit de mistress Scudder, et sous l'aile prévoyante de cette infaillible ménagère, le docteur se trouvait dans la situation la plus chère à tout homme studieux et méditatif; il n'avait plus à se préoccuper en rien de la vie extérieure : tout semblait venir se placer sous sa main, juste au moment où il en avait besoin, sans qu'il sût ni pourquoi ni comment. Aussi n'était-il nulle part plus heureux que dans son cabinet de travail. Là il allait et venait, il lisait et méditait à son gré, et menait la vie la plus intellectuelle et la plus idéale qu'homme puisse souhaiter.

« Était-il possible que l'amour entrât dans le cabinet d'un révérend docteur, et qu'il pénétrât dans un cœur vide et dépouillé de tous ces lambeaux de poésie et de roman qui lui fournissent d'ordinaire les matériaux de ses sortiléges? Oui vraiment; mais l'amour vint si discrètement et si pieusement, d'un pas si sage et si prudent, que le bon docteur ne leva jamais le nez pour voir qui entrait. La seule chose qu'il sût, le pauvre homme, c'est qu'il respirait un air d'une étrange et subtile douceur. De quel paradis cet air émanait-il? Le docteur n'interrompit jamais ses études pour se le demander. Il était comme un grand orme noueux, avec sa parure de rameaux et de brindilles, qui dresse sa tête nue et glacée jusqu'au bleu métallique d'un ciel d'hiver, oublieux de ses feuilles, patient dans son dépouillement,

calme et satisfait de sa force toute nue et de la précision rigoureuse de ses contours. Mais avril vient, un mouvement, une excitation se produisent à l'intérieur du géant; les bourgeons commencent à murmurer dans leur prison, la séve s'élance et promène de branche en branche la chaleur et la vie, et, sans que le vieil orme en sache rien, une nouvelle création se prépare. De même, depuis que l'excellent homme vivait sous le toit de mistress Scudder, et avait la charmante Mary pour disciple, une vie plus riche semblait avoir coloré ses pensées; son esprit semblait trouver dans le travail des jouissances qu'il n'avait jamais ressenties auparavant.

« L'amour chez un grand esprit a quelque chose d'effrayant à son début, parce qu'il a souvent pour effet de mettre en jeu une portion non encore développée d'un être puissant. Aux yeux des indifférens, la femme peut ne pas valoir l'impression qu'elle produit; mais l'homme ne saurait l'oublier, parce qu'avec son apparition il s'est opéré en lui un changement qui l'a transformé pour toujours. Ainsi arrivait-il à notre ami. C'était une femme qui devait faire naître en lui cette conscience de lui-même que la musique, la peinture, la poésie éveillent chez les esprits plus également développés : c'était la silencieuse aspiration de cette présence créatrice qui était en train de renouveler tout son être, sans qu'il s'en doutât seulement.

« Il ne s'était jamais demandé, ce cœur d'or, si Mary était belle ou non; il n'avait pas conscience de l'avoir jamais regardée; encore moins savait-il comment il se faisait que les vérités de sa théologie prenaient dans cette petite bouche une merveilleuse beauté qu'il ne leur avait point connue. Quand elle était assise à son côté, mettant silencieusement au net pour l'impression quelqu'un de ses manuscrits embrouillés, il ne devinait pas pourquoi tout son cabinet de travail était rempli d'un parfum divin, comme si, semblable à sainte Dorothée, Mary eût porté invisibles dans son sein toutes les roses du paradis. Il enregistrait honnêtement dans son journal quelle merveilleuse netteté d'esprit le Seigneur lui avait donnée ce jour-là, et combien il lui avait semblé s'élever au-dessus de la terre dans ses entretiens avec le ciel : il ne lui arrivait pas une seule fois de songer à l'ange qui avait apporté cette bénédiction à son travail.

« Le dimanche, quand il voyait la bonne mistress Jones s'endormir à son sermon, et la tête du diacre Twitchell osciller à gauche et à droite, et mistress Twitchell distribuer des gâteaux à ses enfans pour les tenir éveillés, il portait ses regards sur le premier banc, où un visage jeune et sérieux, animé par l'affection et brillant d'intelligence, suivait toutes ses paroles, et il se sentait transporté et encouragé. Le dimanche matin, quand Mary sortait de sa petite chambre, en robe blanche, son psautier et son livre d'hymnes à la main, ses grands yeux encore émus de la prière à peine terminée, il songeait à cette belle et mystique fiancée, l'épouse de l'Agneau, dont l'union avec le divin Rédempteur au jour du millenium était le sujet fréquent et favori de ses méditations; il ne s'apercevait pas que cette fiancée céleste, dans ses beaux ajustemens d'une éblouissante blancheur, et voilée d'humilité et de douceur, revêtait dans son esprit les traits terrestres qu'il avait sous les yeux. Non, il n'y avait jamais songé; seulement, quand Mary avait passé près de lui, cette mystique vision lui paraissait plus radieuse et plus facile à comprendre. »

Un charme inconnu et invincible s'emparait donc peu à peu de l'âme du bon docteur, et il devenait, sans s'en douter, la victime d'un mystérieux enchantement.

« Tout en préparant le beurre et la crème, et en pétrissant une galette pour le déjeuner du docteur, Mary chantait quelques fragmens de vieux psaumes. Le bon docteur, qui était absorbé par ses dévotions du matin, se prit à écouter cette voix qu'il entendait de temps en temps, et à rêver des anges et du millenium. La fenêtre de son cabinet était ouverte, et c'est avec la senteur des lilas, et mêlées au bêlement des moutons et à tous les bruits du jour qui s'éveille, que lui arrivaient, douces et solennelles, les notes argentines de ce chant un peu mélancolique, comme celui d'une âme qui aspire au repos. Le docteur était intérieurement charmé de l'entendre chanter, et quand elle s'arrêtait, il levait brusquement les yeux de dessus sa Bible, comme s'il lui manquait quelque chose. Qu'était-ce? Il n'en savait rien, car il se doutait à peine que cette petite voix fût agréable à entendre; il ne croyait pas l'avoir écoutée. Cependant il était sous le charme, il se sentait si plein d'aise et de gratitude, qu'il s'écriait avec ferveur : « Le livre s'est ouvert pour moi aux passages les plus agréables, et ma part d'héritage est bonne. »

« Ainsi allait le monde, plein de joie et de satisfaction pour lui, parce que la voix et la présence d'où dépendait cette vie intime qu'il ne se soupçonnait pas étaient invariablement près de lui, et formaient une part si régulière et si certaine de son existence journalière, qu'il n'avait pas même la peine d'exprimer un désir. »

Les progrès de cette innocente et naïve affection ne pouvaient échapper à l'œil pénétrant de mistress Scudder; mais la matrone n'y voyait aucun sujet d'alarme. Aucun homme ne lui paraissait digne de l'ange qu'elle avait dans sa maison; le docteur seul ne porterait point atteinte au nimbe de sainteté qui entourait Mary, seul il l'affermirait dans les sentiers de la vertu et la conduirait sûrement au bonheur éternel. N'était-il pas le plus grand esprit, le plus noble cœur qu'elle connût? Comme toutes les mères qui ont fait un mariage d'inclination, elle était fermement résolue à dicter le choix de sa fille. Le docteur était le gendre selon son cœur, et quand elle dérobait aux soins du ménage quelques minutes de rêverie, elle voyait déjà en esprit la maison où elle comptait installer le jeune couple, les rideaux dont elle garnirait leurs fenêtres, et le gigantesque gâteau de Savoie qu'elle ferait pour le repas de noce d'après une recette complétement inédite. Malheureusement pour les projets de l'excellente femme, elle avait compté sans cet être insupportable et malfaisant, la ressource des romanciers et le fléau de toutes les sages résolutions, un cousin. Mary a un cousin, le pire de tous les cousins. Quelle honte que ce James Marvyn pour une famille bien ordonnée et toute confite en dévotion!

« Tous les rejetons de la famille Marvyn avaient appartenu à cette classe de *babies* réguliers et d'humeur facile qui dorment jusqu'à ce qu'on juge convenable de les lever, qui, éveillés, tètent placidement leur pouce et fixent leurs grands yeux ronds sur le plafond, tant qu'il ne convient pas aux parens qu'ils fassent autre chose. Un peu plus grands, ils avaient été des enfans sages et bien appris, qu'on pouvait habiller dès le matin du dimanche et asseoir comme autant de poupées sur des chaises, où ils attendaient paisiblement que la cloche annonçât l'heure d'aller à l'église. Grâce à ces petits modèles de tranquillité, de régularité et de sagesse, mistress Marvyn avait été proclamée une femme supérieure dans l'art d'élever les enfans.

« James était destiné à mettre en déroute l'expérience et tous les talens de sa mère. Il pleurait la nuit, il voulait être levé dès le matin; il ne voulait sucer ni son pouce ni l'éponge imbibée de lait sucré avec laquelle les commères essayaient de l'apaiser. Il livrait des combats vigoureux avec ses jambes grassouillettes, renversait toutes les traditions en fait d'éducation, et régnait despotiquement sur la domesticité vaincue. Dès qu'il put marcher seul, on était certain d'apercevoir ses beaux yeux noirs et les grosses boucles de sa chevelure dans tous les endroits interdits, et de lui voir faire tout ce qui était défendu. Tantôt pendu à la robe de sa mère, il l'aidait à saler le beurre en ajoutant pour sa part un petit contingent de tabac ou de sucre; tantôt, après un de ces intervalles de silence si gros de menaces pour qui a l'expérience des enfans, il apparaissait avec les débris de la boîte à l'indigo, le visage sillonné de plaques bleues et plus semblable à un gnome qu'au fils d'une respectable mère de famille. Il n'y avait point de cruche à la portée de ses petits pieds et de ses mains infatigables dont l'étourdi ne se renversât tout le contenu sur la tête, sans en devenir plus raisonnable. Aussi sa mère disait-elle qu'elle remerciait le ciel tous les soirs quand elle le mettait au lit tout endormi : James avait encore passé une journée sans se tuer et sans tuer personne!

« Devenu grand, il n'en valait guère mieux. Il n'avait point de goût pour l'étude, il bâillait sur les livres; il sculptait des ancres quand il aurait dû apprendre ses conjugaisons. Personne ne pouvait deviner comment il avait appris à lire, car il semblait ne jamais rester en place assez longtemps pour apprendre quoi que ce soit. Cependant il savait lire, et il en profita pour dévorer toute sorte de récits de voyages par terre et par mer, et les vies des guerriers et des amiraux. En dépit de son père, de sa mère, de ses frères, il semblait avoir le talent le plus extraordinaire pour faire de mauvaises connaissances. Il était toujours le bienvenu près de tous les Tom, les Jack, les Jim, les Ben et les Dick, qui flânaient sur les quais de Newport. Il étonnait son père par sa connaissance minutieuse de tous les bricks, schooners et goëlettes qui étaient dans le port, et ses notions biographiques sur les Tom, les Dick et les Harry qui en formaient l'équipage. Un jour il ne rentra point, et une lettre apportée par un mousse apprit qu'il s'était embarqué à bord de l'*Ariel*.

« Au bout d'un an, il revint à la maison, plus calme et plus homme, et si beau avec son teint brûlé par le soleil, avec ses yeux noirs si vifs et ses cheveux bouclés, que la moitié des fillettes du pays en perdirent leur cœur le premier dimanche qu'on le vit à l'église. Il était tendre comme une femme

avec sa mère, et il la suivait des yeux comme un amant partout où elle allait. Il fit à son père les excuses convenables, tout en annonçant sa ferme résolution de s'en tenir à la profession qu'il avait choisie, et il distribua à tous les membres de la famille les présens qu'il avait rapportés pour eux des pays lointains. »

On devine de quel œil une mère pieuse, une femme régulière et méthodique comme mistress Scudder, voit cet étourdi, ce rebelle à l'autorité paternelle, ce caractère volontaire et indiscipliné. Aussi n'a-t-elle rien épargné pour prémunir sa fille contre les dangers d'une liaison inévitable, mais périlleuse. Hélas! le remède n'est-il pas pire que le mal? « Nous savons tous ce qui arrive quand on avertit constamment les jeunes filles de ne point penser à un homme. Mary, la plus consciencieuse et la plus obéissante petite personne qui fût au monde, résolut de bien veiller sur elle-même. Elle ne penserait jamais à James, excepté, bien entendu, dans ses prières; mais comme elle priait constamment, il lui était malaisé de l'oublier. Tout ce qu'on lui répétait de l'insouciance de James, de sa légèreté, de son dédain des opinions orthodoxes, de ses façons hardies et singulières de s'exprimer, ne faisait que graver son nom plus profondément dans son cœur, car James n'était-il pas en danger de son âme? Pouvait-elle voir cette loyale et joyeuse figure, entendre ce rire si franc, et penser qu'une chute du haut d'un mât ou une tempête pouvait... Ah! de quelles images affreuses la foi remplissait sa pensée! Pouvait-elle croire tout cela et oublier ce pauvre James? » Peu à peu l'amour grandit dans ce jeune cœur, l'amour tel que le comprend et le définit Mme Stowe, l'amour qui n'est que la poursuite de l'idéal dans autrui. « Ce que Mary aimait si passionnément, ce qui venait se placer entre elle et Dieu dans chacune de ses prières, ce n'était pas le marin jeune, gai, entreprenant, prompt à la colère, imprudent en paroles, généreux de cœur, mais mondain dans ses projets et ses désirs : c'était l'idéal qu'elle se créait d'un homme noble et grand, tel qu'il pouvait être un jour, à ce qu'elle pensait. Il lui apparaissait glorifié, devenu un modèle de la force qui dompte la matière, de l'autorité qui commande aux hommes et aux circonstances, du courage qui dédaigne la crainte, de l'honneur qui ne saurait mentir, de la constance qui ne connaît aucune défaillance, de la tendresse qui protége le faible, de la loyauté religieuse qui dépose aux pieds de son souverain Seigneur et Rédempteur le trésor d'une virilité parfaite. Tel était l'homme qu'elle aimait; c'est de ce royal manteau de toutes les perfections qu'elle revêtait l'individu nommé James Marvyn, et tout ce qu'elle voyait, tout ce qu'elle savait lui manquer, elle le demandait à Dieu pour lui avec la ferveur d'une femme croyante. »

Mistress Scudder n'a point encore lu dans le cœur de sa fille. Ce-

pendant l'instinct maternel l'avertit du danger. Elle élève chaque jour une barrière nouvelle entre Mary et le jeune étourdi. Écoutons James s'en plaindre. En vrai marin, il conquiert l'entrevue qu'on a voulu lui interdire : il pénètre dans la chambre de Mary par la fenêtre du jardin, prend un baiser comme à-compte, et exhale ensuite tout son ressentiment. La tante Katy l'a tenu à distance depuis qu'il est revenu, et qu'a-t-il fait pour cela? Depuis qu'il est entré au port, n'a-t-il pas été à tous les offices, à toutes les explications, à tous les sermons, aussi régulièrement qu'un livre de psaumes? Et pourtant jamais il n'a pu échanger un mot avec Mary; il n'a pas même eu la chance de lui donner le bras. C'en est trop! Quel est le motif de cette persécution? Que peut-on dire contre lui? N'est-il pas toujours venu voir sa cousine depuis l'époque où elle était haute comme la main? N'est-ce pas lui qui la conduisait à l'école dans son traîneau? N'allait-il pas la chercher à la classe de chant? N'avait-il pas toujours été libre d'aller et de venir dans la maison, comme s'il eût été le frère de Mary? Et maintenant la tante Katy est là, raide et guindée, et elle ne bouge pas de la chambre une minute, tant qu'elle l'y voit, comme si elle redoutait de sa part un mauvais coup. « En vérité, s'écrie encore une fois le pauvre James, c'est par trop fort! »

Mais James a tort de se plaindre : Mary le lui démontre pertinemment. Ne mérite-t-il pas toute la sévérité qu'on déploie à son égard? N'est-ce pas très mal à lui d'aller à l'office uniquement pour la voir, et non pour entendre le docteur Hopkins, qui fait de si excellens sermons? Encore si le méchant entêté voulait se convertir, et se convertir pour l'amour de Dieu, non pour l'amour d'elle, ce qui n'est qu'un péché de plus! Bref, Mary le gronde, Mary le prêche, Mary le prie, Mary lui donne sa Bible : la pauvre enfant lui donnerait son cœur, si la chose n'était déjà faite. Mistress Scudder apprend bientôt de la bouche même de sa fille la visite de James; quelques questions adroitement faites lui révèlent que le mal qu'elle a voulu prévenir est accompli, que cet amour qu'elle voulait empêcher de naître consume à son insu l'enfant qu'elle croyait en avoir préservée. Elle ouvre les yeux à Mary, elle fait ressortir l'indignité de cette affection si mal placée; elle recommande la prière et le travail, et elle croit avoir écarté le danger. La visite de James était une visite d'adieu; il part pour trois années, et que de choses peuvent se passer en trois ans! que de changemens s'accomplissent en moins de temps dans une tête de jeune fille! Les absens ont tort, Mary oubliera, et les projets que James a failli faire échouer pourront encore s'accomplir. Erreur commune à bien des gens sages! Quand un cœur bien épris a-t-il oublié, surtout dans un roman?

« L'excellente enfant s'était souvenue des paroles sur lesquelles sa mère

l'avait quittée : « Applique ton esprit à tes devoirs! » Elle avait commencé la journée par une fervente prière pour que cette grâce lui fût accordée; mais tout en parlant à Dieu, le fil doré de sa prière se mêlait et s'entrelaçait avec une autre suite d'idées, et sa vie passait dans une autre âme à mesure qu'elle demandait que la grâce divine s'étendît sur *lui,* le défendît de la tentation et le conduisît au ciel, et cette seconde prière prit tant d'avance sur l'autre qu'avant que Mary s'en doutât, la pauvre fille s'était complétement oubliée elle-même, et ne sentait, ne pensait, ne vivait plus que dans autrui.

« Quand elle jeta les yeux sur le verger, dont les suaves senteurs montaient vers sa fenêtre, et qu'elle prêta l'oreille aux premiers gazouillemens des oiseaux, elle fit une découverte qui a étonné bien des cœurs avant elle : c'est que tout ce qui faisait le charme de la vie pour elle s'était brusquement évanoui. Elle ne s'était pas aperçue que depuis un mois, c'est-à-dire depuis le retour de James, elle avait vécu dans un monde d'enchantemens, que Newport, ses rochers, sa plage, les plantes marines jetées par les flots sur le sable, les deux milles qui séparaient le chalet de la Maison-Blanche, les mûriers et les jujubiers de son jardin, — tout enfin avait eu un éclat et un charme soudainement disparus. Il n'y avait pas eu pendant les quatre dernières semaines une seule heure qui n'eût quelque intérêt mystérieux : *il* était à la Maison-Blanche; peut-être allait-il passer, peut-être allait-il entrer. Même à l'église, quand elle se levait pour chanter et qu'elle croyait ne songer qu'à Dieu, n'avait-elle pas toujours eu conscience de cette voix de ténor qui vibrait derrière elle, et, tout en n'osant pas tourner la tête de ce côté, ne sentait-elle pas qu'il était là, qu'il entendait chaque parole du sermon et de la prière? Le soin vigilant que sa mère avait pris d'empêcher tout entretien particulier n'avait servi qu'à augmenter sa préoccupation en jetant sur ses pensées le voile de la contrainte et du mystère. Des regards silencieux, des mouvemens involontaires, les choses qu'on indique et qu'on n'exprime pas, tel est l'aliment le plus séduisant et le plus dangereux de la pensée chez une nature délicate et prompte à l'émotion. Si les choses étaient dites tout haut, elles pourraient l'être inconsidérément, elles pourraient blesser par leur liberté ou troubler par leur imprudence; mais ce qui n'est dit que par les yeux arrive à l'âme par le secours de l'imagination, qui revêt tout d'une idéale beauté. »

James a du reste des alliés bien résolus à ne pas le laisser oublier. C'est d'abord sa mère, Ellen Marvyn, qui ne tarit pas en éloges sur son fils, devenu si bon, si tendre, si attentif, si instruit, si laborieux. C'est la couturière miss Prissy, gazette ambulante du village, toujours prête à raconter les traits de générosité de James et la façon libérale dont il règle ses comptes. C'est surtout la négresse qui l'a élevé, la bonne Candace, dont l'infatigable indulgence couvrait d'un voile protecteur ses peccadilles enfantines, qui le bourrait de confitures et de gâteaux les jours où il était condamné au pain sec, et qui maintenant le défend à outrance contre tous. Quoique disciple du docteur Hopkins, Candace croit médiocrement au péché originel, parce que, si elle avait mordu à la pomme, elle

s'en souviendrait comme de toutes ses autres fautes, et qu'elle n'a aucun souvenir de ce genre; mais elle croit à *massa Jîmes*, à sa beauté et à sa bonté, à ses vertus, à sa foi, à son mariage avec Mary et à sa rédemption, à son bonheur dans ce monde et dans l'autre. Pour lui, Candace sacrifierait tout, non-seulement le docteur qu'elle révère, mais même son mari Caton, ce petit être enrhumé dont elle ne peut se passer.

« Candace était une négresse, grande, vigoureuse, corpulente, lourde, qui s'avançait avec la majesté d'un navire entrant à pleines voiles dans le port. Le lustre brillant de sa peau noire et l'éclat de ses dents blanches indiquaient la plénitude d'une vigueur physique qui n'avait jamais connu un jour de maladie. Son turban de soie rouge et jaune rehaussait encore les nuances tropicales de son teint. Caton au contraire était un nègre petit et maigre, à la voix douce, affligé d'un petit rhume chronique, bon et fidèle serviteur, mais qui, aux côtés de sa moitié, ressemblait à un plant de pommes de terre ombragé par un pommier. Candace avait pour lui une tendresse véhémente et pleine de protection. Elle considérait un mari comme une chose dont il fallait prendre soin, un enfant gâté, privé de raison et quelquefois gênant, qu'il fallait tenir en belle humeur, soigner, nourrir, habiller et mettre dans son chemin; un être qui était toujours en train de perdre ses boutons, de gagner des rhumes, de mettre tous les jours son plus bel habit et d'arborer subrepticement dans la semaine son chapeau des dimanches. Cependant elle daignait parfois exprimer l'opinion qu'après tout un mari était une bénédiction, et qu'elle ne saurait que faire sans Caton. A vrai dire, il satisfaisait pour elle ce qui est le plus grand besoin de la femme, il était l'occupation de sa vie. Elle blâmait très énergiquement la conduite d'une de ses amies, nommée Jenny, qui, après avoir obtenu sa liberté, avait travaillé plusieurs années pour acheter celle de son mari, mais qui était devenue si dégoûtée de son acquisition, qu'elle déclarait ne plus vouloir acheter de nègre. — Jenny ne sait pas ce qu'elle dit. Supposons qu'il tousse et la réveille la nuit, et qu'il en prenne quelquefois un peu plus qu'il n'en peut porter: cela ne vaut-il pas mieux que de n'avoir pas de mari? On ne saurait pas pourquoi l'on est au monde, si l'on n'avait pas un vieil homme à soigner. Les hommes sont naturellement idiots sur bien des choses, mais ils valent encore mieux que rien.

« Et Candace, après cette remarque obligeante, prenait d'une main et portait comme une plume un immense cuvier dans lequel le pauvre Caton se serait noyé. »

Le meilleur avocat de James, c'est encore le cœur de Mary : ce cœur résiste à tout, aux belles et grandes qualités du docteur, à son dévouement, même aux persécutions dont le saint homme est devenu l'objet.

« Ah! si l'on pouvait supprimer cette influence mystérieuse et infatigable qui fait de ce marin étourdi, errant et peu dévot, une partie intime de son être; si le fil de sa vie n'était point enlacé à sa propre existence, et sans

cette vieille habitude de sentir pour lui, de penser pour lui, de prier pour lui, d'espérer et de craindre pour lui, qui est, hélas! le fléau de notre sexe, sans ce fatal quelque chose que ni le jugement, ni la volonté, ni la raison, ni le sens commun ne réussissent à étouffer, peut-être Mary aurait-elle fini par aimer le docteur. »

Le docteur ne gagne point de terrain, et mistress Scudder, cette mère clairvoyante, se fait à ce sujet d'étranges illusions.

« Quelquefois mistress Scudder songeait avec un serrement de cœur aux regards et à l'accent de Mary le soir où elles avaient parlé de James; elle avait un sinistre pressentiment qu'il y avait au fond de ce jeune cœur un sentiment que rien ne pourrait en arracher, et pourtant Mary paraissait d'une humeur si égale et si calme, son corps délicat se développait et s'arrondissait avec tant de charme, elle chantait si gaiement en travaillant, et par-dessus tout elle était si complétement muette sur le compte de James, que sa mère espérait.

« Ah! ce silence! N'écoutez pas les éloges que distribue une femme pour savoir où est son cœur, ne demandez pas de qui elle parle avec enthousiasme; mais s'il est un homme qu'elle ait bien connu et dont le nom ne sorte jamais de ses lèvres, si elle semble éviter instinctivement toute occasion de le prononcer, si, quand on en parle, elle arrête tout à coup et change la conversation, prenez garde, il y a quelque chose dans son cœur. De même, quand vous traversez un épais gazon, si un oiseau fuit avec ostentation devant vous, soyez sûr que son nid n'est pas là, qu'il l'a laissé bien loin, sous quelque touffe de fougère, et qu'il s'est glissé silencieusement à travers l'herbe pour jouer devant vous sa naïve comédie.

« Le petit nid de la pauvre Mary était le long de la plage, où la mer jetait ses plantes aux mille couleurs comme des lambeaux de la parure des néréides. L'Océan était devenu pour elle comme un ami avec son invariable monotonie. Elle allait souvent s'asseoir sur quelque roche contre laquelle se brisaient les flots; elle écoutait leurs mugissemens, elle suivait de l'œil les colonnes d'écume que rougissaient les derniers rayons du jour, et par-dessus la plaine azurée elle découvrait une voile à peine grande comme les ailes d'une mouette. Il lui semblait parfois qu'une porte s'ouvrait devant elle, par laquelle elle pénétrait dans l'éternité, dans quelque abîme si large et si profond que la pensée ne pouvait le sonder. Elle cessait alors d'être une jeune fille dans un corps mortel : c'était un esprit infini prosterné aux pieds de la beauté et de l'amour infinis. »

Tout concourt donc à alimenter cet amour qui tient trop de place dans le cœur de Mary pour pouvoir en être banni. Les moindres détails de la vie domestique viennent à chaque instant raviver ce souvenir que mistress Scudder voudrait écarter. Cette passion est si pure et si désintéressée, qu'elle se confond aisément avec les aspirations mystiques qui remplissent l'âme de la jeune fille, et quand Mary croit s'occuper de Dieu seul, elle est tout entière à son amour. Cependant les événemens se déclarent en faveur du docteur. Un

jour, miss Prissy vient chercher mistress Scudder et l'emmène en toute hâte à la Maison-Blanche, où Ellen Marvyn est en proie au désespoir. Mary devine la triste vérité : James est mort. En effet, un matelot vient d'arriver à Newport; il faisait partie de l'équipage de la *Mousson;* le navire a été brisé par la tempête, lui seul a été sauvé par un miracle qu'il ne s'explique pas. Cette nouvelle est un coup de foudre pour toute la famille; Ellen Marvyn en fait une longue maladie; Mary en est anéantie. La pauvre enfant cherche un refuge dans la prière, puis peu à peu un calme apparent se rétablit dans son cœur. Elle redouble d'attentions et de petits soins pour sa mère, pour le docteur, pour tous ceux qui l'entourent; elle multiplie les actes de charité; elle devient de plus en plus une sainte sur la terre. Pourtant cette égalité d'âme est quelquefois troublée. Tantôt, en ouvrant un livre, elle y trouve une marque mise par James ou quelques lignes de lui; tantôt un des petits présens qu'il lui a faits s'offre inopinément à sa vue au fond d'un tiroir. La blessure saigne immédiatement, et pour retrouver le repos il faut à la pauvre fille un acte de dévouement ou un sacrifice à accomplir. Ceux qui reçoivent ses bienfaits et qui la voient calme et souriante, avec une larme pourtant dans les yeux, ne se doutent guère des sanglots qu'elle vient d'étouffer.

Une année et demie s'écoule : une pâleur persistante et un lent amaigrissement sont les seules traces que la douleur ait laissées chez Mary. Mistress Scudder, qui a suivi attentivement toutes les luttes de ce cœur blessé, s'est reposée sur l'action du temps et de la foi chrétienne pour fermer la plaie. Quand elle croit sa fille complétement résignée, elle commence à lui parler de la nécessité de s'assurer un appui dans ce monde. Mary se révolte d'abord à l'idée d'un mariage, mais mistress Scudder insiste sur les avantages d'une union qui sera une sécurité pour sa vieillesse, qui ajoutera à son bonheur, et qui récompensera le dévouement du plus fidèle ami, du meilleur des hommes. Mary n'hésite plus : puisque ce mariage doit rendre heureux les deux êtres qu'elle affectionne et qu'elle vénère le plus au monde, qu'il s'accomplisse. Ce consentement obtenu, mistress Scudder presse les apprêts du mariage. Les voisins sont instruits de la grande nouvelle; le docteur est si bon, il jouit d'une telle estime, que tout le monde applaudit à son bonheur. Candace elle-même, en essuyant une larme, reconnaît que c'est maintenant le seul époux digne de Mary.

Les jeunes filles du pays sont venues, suivant l'usage, décorer le couvre-pied de la mariée; miss Prissy a terminé la robe de noce, et le mariage a lieu dans trois jours. Mais, si de toute éternité les astres décrivent incessamment le même cours, une loi plus immuable encore que celle qui régit les corps célestes veut qu'un amant aimé

soit incombustible, invulnérable et insubmersible. James reparaît donc tout à coup. Pourquoi n'a-t-il point donné de ses nouvelles? Pourquoi est-il allé en Chine au lieu de revenir en Amérique? Pourquoi du moins n'a-t-il pas écrit? Demandez-le à l'auteur. Enfin le voici de retour, et il revendique hautement ses droits. Une discussion en règle s'engage alors entre tous les personnages, les argumens pour et contre s'échangent de part et d'autre comme dans un débat théologique. Les argumens de pur sentiment sont les premiers mis hors de cause; le devoir seul doit décider. — Si vous épousez le docteur, dit-on à Mary, la présence de James serait un danger pour vous et pour lui. Il faut donc qu'il s'expatrie à jamais. Avez-vous le droit d'imposer au pauvre garçon et à sa famille un pareil sacrifice? — Mary est ébranlée, mais elle a une réponse victorieuse : — Si James était revenu huit jours plus tard, il aurait trouvé le mariage accompli. J'ai donné ma parole, je suis engagée irrévocablement, et je dois me considérer comme déjà mariée. — Elle fait donc le sacrifice complet; elle déclare à sa mère ravie qu'elle tiendra sa promesse. Elle ne veut même pas que la question soit soumise au docteur, de peur que celui-ci, par générosité, ne renonce à des droits dont elle-même reconnaît l'inviolabilité. Le pauvre James est-il irrévocablement condamné?

Un romancier n'aurait pas manqué de sceller son arrêt. Si Mary épouse le docteur, le triomphe du devoir sur l'amour, de l'élément religieux sur l'élément romanesque, est complet. Et quelle bonne fortune pour un écrivain que d'avoir à montrer Mary rassemblant ses forces pour aller, calme et tranquille, à l'autel, accomplissant jusqu'au bout la tâche qu'elle s'est imposée, puis, quand elle n'est plus soutenue par l'exaltation du sacrifice, s'affaissant peu à peu! Elle aurait renoncé à lutter contre une plaie inguérissable; le dépérissement l'aurait prise, et nous l'aurions vue s'acheminer lentement vers la tombe, martyre du devoir et de la piété filiale. Que de larmes un pareil dévouement aurait arrachées aux âmes sensibles! Une femme ne pouvait avoir le courage de sacrifier délibérément une si charmante héroïne. Avez-vous pu croire d'ailleurs que Candace laisserait consommer le malheur de James? Elle s'empare de la couturière, elle l'exalte par ses reproches et ses exhortations; miss Prissy prend son courage à deux mains, entre dans la chambre du docteur, et, à mots entrecoupés, le met au courant de ce qui arrive. Le docteur passe la nuit en prières, et le lendemain matin il convoque mistress Scudder, Mary et James dans son cabinet.

« Le docteur était assis à sa table, et sa grande Bible favorite était ouverte devant lui. Il se leva, et leur fit à tous un accueil à la fois affectueux et grave. Il y eut une pause de quelques minutes, pendant laquelle il tint sa tête entre ses mains. — Vous savez tous, dit-il en se tournant vers Mary, qui

était assise tout à côté de lui, le lien cher et étroit que j'ai songé à contracter avec cette amie. Je n'aurais pas été digne de serrer ces nœuds, si je n'avais senti dans mon cœur le véritable amour d'un époux tel que nous le montre le Nouveau-Testament, d'un époux « qui aime sa femme comme le Christ a aimé son église, lui qui a donné sa vie pour elle. » En cas de danger pour cette chère âme, je me savais prêt à me sacrifier pour elle; autrement je n'aurais jamais été digne de l'honneur qu'elle m'a fait. Je tiens que, quand il y a une croix ou un fardeau à porter par l'un des époux, l'homme, qui est fait à l'image de Dieu quant à la force et au pouvoir de souffrir, doit le placer sur ses épaules et non sur les épaules de celle qui est plus faible que lui, car s'il est fort, ce n'est pas pour tyranniser celle qui est faible, mais au contraire pour porter son fardeau comme le Christ a fait pour son église. J'ai découvert, ajouta-t-il en jetant un regard plein de bonté sur Mary, qu'il y a une croix et un fardeau pénible qui doivent peser sur cette chère enfant ou sur moi, sans qu'il y ait eu faute de notre part, mais par la sainte volonté de Dieu : que ce fardeau tombe sur moi! Mary, ma chère enfant, reprit-il, je serai pour toi comme un père; mais je ne contraindrai point ton cœur.

« A ce moment, Mary, par un mouvement soudain et irrésistible, lui jeta ses bras autour du cou, l'embrassa, et, s'appuyant en sanglotant sur son épaule : — Non, non, dit-elle, je vous épouserai comme je l'ai promis.

« — Le pourrez-vous, si je ne le veux pas, chère enfant? répondit-il avec un bon sourire. Approche, jeune homme, dit-il à James d'un ton d'autorité. Je te donne cette jeune fille pour femme. Et détachant de son épaule la main de Mary, il poussa doucement la jeune fille dans les bras de James, qui, accablé d'émotion, la serra silencieusement contre son sein.

« — Allons, mes enfans, reprit le docteur, voilà qui est fait. Que Dieu vous bénisse! Jeune homme, emmène-la, elle sera plus calme tout à l'heure.

« Avant de sortir, James saisit la main du docteur en lui disant : — Voilà qui parle plus haut à mon cœur que tous les sermons; je ne l'oublierai jamais. Que Dieu vous bénisse!

« Le docteur les regarda quitter lentement l'appartement, et les conduisit jusqu'à la porte qu'il referma, et ainsi finirent les fiançailles du docteur. »

Le docteur a le beau rôle, et cependant tout le monde est satisfait. Le roman aurait dû en rester là. Le docteur était sacrifié, mais il était trop juste qu'il eût sa part de souffrance, comme Mary avait eu la sienne : on se serait représenté l'homme de Dieu luttant longtemps contre son propre cœur avant de retrouver le calme et la sérénité du passé; s'il disparaissait de la scène, c'était avec la palme du martyre. Mme Stowe, avec un raffinement de cruauté féminine, a voulu dépouiller le bon docteur de son auréole : dans deux chapitres supplémentaires, qui sont un excès de barbarie et qui sont une faute de goût, puisqu'ils détruisent l'équilibre moral entre les personnages, elle nous montre le docteur officiant lui-même aux noces de son rival avec la plus parfaite tranquillité, puis bientôt marié à son tour, et enfin père d'une nombreuse lignée. Le moyen

de le plaindre maintenant, de s'intéresser à lui et de croire à la réalité de son sacrifice? Quelle femme aura désormais un mot à dire en sa faveur? Un homme qui perd ce qu'il aime, et qui se console, et qui se marie! Il n'y a qu'un théologien capable de cette inconvenance. Haro sur le docteur!

On retrouve à chaque page du nouveau livre de Mme Stowe ce talent d'observation fine et délicate qui avait frappé dans *l'Oncle Tom;* il y a des chapitres qui sont des chefs-d'œuvre d'analyse psychologique. Tout le roman découle du reste d'une théorie nouvelle sur l'amour. Suivant Mme Stowe, la source de l'amour, c'est le besoin d'idéal qui est en nous. C'est cet idéal que nous poursuivons dans autrui; il attire la partie romanesque, c'est-à-dire élevée, de notre âme, comme l'aimant attire le fer (la comparaison est de l'auteur), et si nous aimons, c'est parce que nous croyons le trouver dans l'objet de notre amour. C'est ainsi que mistress Scudder a aimé son mari, que sa fille aime James, que le docteur aime Mary, qu'enfin Virginie de Frontignac aime Aron Burr. Ce dernier personnage, que nous n'avons point encore eu l'occasion de nommer, est purement épisodique. Quand nous l'avons vu apparaître, nous avons cru que l'auteur voulait établir un contraste entre l'amour pur et l'amour profane, entre l'exaltation mystique qui élève si fort au-dessus de la terre ses principaux personnages et une passion toute charnelle. Il n'en était rien. Virginie, l'épouse sur le point de manquer à ses devoirs, aime exactement de la même façon que Mary. Écoutez plutôt ses confidences :

« Je ne sais comment cela s'est fait, mais il avait pris toute ma vie avant que je m'en doutasse. Il se disait mon ami, mon frère; il m'offrit de m'apprendre l'anglais, il lut avec moi, et peu à peu il régla toute mon existence. Moi si hautaine et si fière, moi qui m'enorgueillissais de mon indépendance, j'étais entièrement sous sa loi, tout en essayant de le cacher. Je ne savais plus où j'étais, car il n'était jamais question que de notre amitié; il parlait des natures sympathiques qui sont faites les unes pour les autres, et je trouvais cela très beau; il me semblait vivre dans un monde nouveau. Je m'imaginais voir en lui un Byron, un Sully, un Montmorency, tout ce qui est grand, et noble, et bon. Cet amour était une religion. Je serais morte pour lui; je songeais quelquefois combien je serais heureuse de donner ma vie pour la sienne. Je ne me reconnaissais plus; je m'étonnais de sentir et de penser ainsi, et je ne pouvais m'imaginer que cela pût être mal. Comment l'aurais-je cru, puisque cela me rendait plus religieuse, et que tout dans le monde me semblait devenir sacré?

« Tout cela s'est évanoui comme un grand et beau rêve. Mary, cet homme ne m'a jamais aimée, il ne peut aimer, il ne sait pas ce que c'est que l'amour, il ne peut même se l'imaginer, puisqu'il n'a jamais rien senti de pareil. Ces hommes-là ne peuvent nous comprendre, nous autres femmes; nous sommes aussi au-dessus d'eux que le ciel est au-dessus de la terre. Il est

vrai que mon cœur était complétement en son pouvoir; mais pourquoi? Parce que je l'adorais comme un être divin, incapable d'une action déshonorante, incapable d'égoïsme, incapable même d'une pensée qui n'eût pas été parfaitement noble et héroïque. S'il avait été réellement ce que je le croyais, j'eusse été fière d'être une pauvre petite fleur destinée à perdre tout son parfum pour lui donner une heure de plaisir. J'aurais offert toute ma vie à Dieu pour cette âme glorieuse... Et pendant ce temps qu'étais-je pour lui? Un jouet, un passe-temps, un instrument pour ses projets ambitieux. Oh! il ne me connaît pas; un noble sang coule dans mes veines, nous sommes d'une grande race, nous pouvons tout donner, mais il faut que ce soit pour un Dieu! »

Nous ne voulons pas juger la théorie de Mme Stowe : pour notre part, nous n'inclinons à raffiner sur rien, pas plus sur l'amour que sur la religion. Mme de Sévigné demandait aux mystiques de son temps de lui épaissir un peu la religion, de peur qu'elle ne s'envolât toute : nous demanderions volontiers à Mme Stowe de nous matérialiser un peu l'amour, au moins pour notre sexe. Il est sans doute très flatteur d'être le représentant de l'idéal, mais c'est un rôle que personne ne peut prétendre à jouer longtemps. Quelle torture pour un pauvre homme que la continuelle appréhension de voir son indignité éclater et les yeux de sa belle s'ouvrir sur ses imperfections! Qui sait d'ailleurs quelles formes l'idéal pourrait revêtir dans une imagination moins bien réglée que celle de Mary Scudder?

Les amours de Virginie de Frontignac et d'Aron Burr ont failli nous gâter le livre de Mme Stowe. On ne saurait imaginer d'épisode plus malencontreux ni d'échec plus complet. En mettant en scène le Lovelace américain, Mme Stowe s'est crue dispensée de tous frais d'invention. Il ne suffit pas de baptiser un personnage d'un nom historique pour le rendre séduisant et lui donner la vie. Ici le conquérant irrésistible n'est qu'un pédant et un niais, qui se laisse éconduire comme un sot par une fille de dix-huit ans. Quant à la marquise qu'il veut perdre, cet échantillon du faubourg Saint-Germain a les grâces, l'esprit et le langage d'une chambrière.

Nous donnerions une idée très incomplète de *la Fiancée du Ministre* si nous n'ajoutions quelques mots de la thèse de théologie que l'auteur a mêlée à toute la fable de son livre. Ceux qui ont lu attentivement les ouvrages précédens de Mme Stowe ont pu voir que les principes que l'écrivain invoque en faveur des nègres, et d'après lesquels il fait agir ses personnages de prédilection, peuvent se ramener à ceux-ci : l'égalité absolue de tous les hommes quant à leurs droits et à leur destinée future, le devoir de la bienveillance universelle, enfin la réconciliation future de tous les êtres créés. Ces principes sont ceux de la secte des *universalistes*, dont le dogme

fondamental est que Dieu pourra bien infliger une expiation aux pécheurs, mais que cette expiation ne saurait être éternelle et infinie, et que tous les hommes finiront par être sauvés. C'est cette doctrine que Mme Stowe a entrepris de développer, et qu'elle oppose à la croyance puritaine sur la prédestination et le petit nombre des élus. Elle s'élève contre les rigueurs de la théorie calviniste dans quelques pages d'une éloquence émue, qui semblent un écho de Channing, et elle a formulé ses objections dans une scène d'une singulière hardiesse, si l'on songe au public pour lequel l'auteur écrit.

La nouvelle de la mort de James est arrivée à la Maison-Blanche, et la conviction que James est un réprouvé ajoute à la douleur de la famille. Personne n'a de doute à ce sujet, ni le vieux Marvyn, ni mistress Scudder, ni Mary, ni le docteur. Seule, Ellen Marvyn reste muette : plusieurs jours se sont passés depuis la fatale nouvelle, et cette mère si tendre n'a pas prononcé une parole, n'a pas versé une larme. Mary vient enfin voir sa tante, et le cœur d'Ellen Marvyn déborde.

« Mistress Marvyn entraîna Mary dans sa chambre. Elle semblait prise de frénésie, elle ferma et verrouilla la porte, attira Mary aux pieds de son lit, et, lui jetant les bras autour du cou, elle appuya sur son épaule un front brûlant. Elle pressa sa petite main sur ses yeux, puis tout à coup, écartant sa nièce, elle la regarda en face comme quelqu'un résolu à dire un secret longtemps étouffé. Ses yeux si doux lançaient des éclairs de désespoir et d'égarement comme ceux d'un cerf aux abois qui, avant de mourir, se retourne contre la meute.

« — Mary, dit-elle, je ne puis me retenir; ne faites pas attention à ce que je dis; mais il faut que je parle ou que je meure! Mary, je ne peux pas, je ne veux pas me résigner, cela est trop dur, trop injuste, trop cruel, je le dirai jusqu'à mon dernier jour. Pour moi, il n'y a ni bonté, ni justice, ni merci en quoi que ce soit; la vie me semble la malédiction la plus affreuse qu'on puisse infliger à un être sans défense. Qu'avons-nous donc fait pour qu'on nous l'impose? Pourquoi nous a-t-on appris à aimer et à espérer? pourquoi nos cœurs sont-ils si pleins de tendresse, si toutes les lois de la nature concourent à nous écraser et ne suspendent jamais notre agonie? pourquoi souffrons-nous tant dans cette vie, qu'il vaudrait mieux pour nous n'être point nés?

« Songez donc, Mary, à la brièveté de la vie. Songez à l'effrayante durée de l'éternité; songez que toute la puissance et toute la science de Dieu s'emploient à faire souffrir ceux qui ne sont pas élus, que tout le genre humain, sauf une imperceptible fraction, a été soumis à cette loi et la subit encore. Le nombre des élus est si faible, que nous pouvons presque les compter pour rien. Que de nobles esprits, que de cœurs chauds et généreux, que de belles natures font naufrage et sont rejetées par milliers, par dizaines de milliers! Comme nous nous aimons les uns les autres, comme nos cœurs se confondent, comme nous serions plus qu'heureux de mourir les uns pour les autres! Et tout cela finit... Oh! Dieu, comment cela finit-il? Mary, ce n'est

pas ma douleur à moi seule. Quel droit ai-je de me plaindre? Mon fils vaut-il plus que celui d'une autre mère? Des milliers de milliers que leurs mères aimaient comme j'ai aimé le mien ont aussi été perdus. O funeste journée de mes noces, pourquoi se réjouissait-on autour de moi? Les fiancées devraient prendre des habits de deuil, et les cloches ne devraient sonner que des glas. Toute famille nouvelle repose sur cet abîme de douleur, et à peine une âme échappe-t-elle sur mille!

« Pâle, éperdue, glacée de terreur, Mary demeurait muette comme un voyageur qui au milieu des ténèbres et de la tempête voit à la soudaine lueur d'un éclair un abîme s'ouvrir sous ses pas. Elle était confondue d'étonnement et d'angoisse. Les paroles redoutables de sa tante glaçaient son âme: il lui semblait qu'un coin de fer s'introduisait entre sa vie et la vie de sa vie, entre elle et son Dieu; elle appuyait instinctivement les mains sur sa poitrine comme pour y retenir une image chérie, et elle s'écriait d'une voix suppliante : Mon Dieu! mon Dieu! où êtes-vous?

« Mistress Marvyn allait et venait dans la chambre les joues empourprées, les yeux pleins d'un feu étrange et se parlant à elle-même sans regarder sa nièce, absorbée dans ses pensées de flamme.

« Le docteur Hopkins dit que tout est pour le mieux et ne saurait être autrement, que Dieu l'a voulu en vue du plus grand bien final, que non-seulement il l'a voulu, mais qu'il a pris toutes les mesures pour que cela fût inévitable; qu'il crée les vases de colère et les prépare pour la destruction, et qu'il a une connaissance infinie qui lui permet de le faire sans porter atteinte à la liberté de ses créatures. Tant pis... Quel usage d'une science infinie! Que dirait-on si les hommes en agissaient ainsi, si un père prenait tous les moyens d'assurer la perte de son pauvre petit enfant sans violer sa liberté? Tant pis, je le répète. On dit : Dieu le fait pour montrer dans toute l'éternité par ces exemples terribles la nature mauvaise du péché et ses conséquences! C'est à cela qu'a servi jusqu'ici la plus grande partie du genre humain, et cela est bien, parce qu'il en peut sortir un surcroît de bonheur infini. Non, cela n'est pas juste. Il n'est pas de félicité pour la majorité des hommes qui justifie la dépravation calculée de quelques-uns. Le bonheur et la misère ne sauraient être répartis ainsi. Je ne croirai jamais que cela soit juste, non, jamais. On dit que la condition de notre salut, c'est d'aimer Dieu, de l'aimer plus que nous-mêmes, plus que nos plus chères affections. Cela est impossible, cela est contraire aux lois de mon être. Je ne puis aimer Dieu, je ne puis le louer; je suis perdue, perdue, perdue, et le comble de mon malheur, c'est de ne pouvoir racheter mes proches. Je souffrirais volontiers et pour toujours si du moins je pouvais le sauver, *lui*. Mais, ô éternité, malédiction inexorable, point de fin, point de rivage, point d'espérance! »

Cette scène a fait scandale aux États-Unis. Aussi Mme Stowe, dans sa préface, met-elle son livre sous la protection du public anglais, qui a été si bienveillant pour elle. Nous avons laissé aux dames le soin de juger la théorie de Mme Stowe sur l'amour; nous renverrons aux théologiens sa théorie sur la destinée future. Nous nous en tiendrons à l'avis de Candace, quand elle a pris sa maîtresse sur ses

genoux, et que, la berçant comme un enfant, elle lui dit qu'il ne faut pas se rompre la tête à creuser certaines questions, qu'il est des choses auxquelles nous n'entendons guère, et qu'il faut croire que Dieu, qui est bon, n'a point mis à notre existence des conditions qui en feraient un fléau au lieu d'un bienfait.

Ce personnage d'Ellen Marvyn est bien moderne, si moderne même, qu'il a éveillé dans notre esprit un invincible soupçon. Cette femme, sortie d'une famille lettrée et presque sacerdotale, dont le père, dont le mari, dont les enfans s'occupent de science ou de théologie; qui elle-même est possédée du désir insatiable de s'instruire, qui, du fond d'un village, aspire à contempler tous les chefs-d'œuvre de l'art européen qu'elle ne connaît que par les livres, et se demande sans cesse ce que peuvent être un *miserere* de Mozart, un tableau de Léonard de Vinci, une œuvre de Bramante ou de Michel-Ange, cette femme n'a-t-elle pas quelque ressemblance avec Mme Stowe elle-même, fille, femme et sœur de professeurs et de docteurs en théologie? Ce qui fait l'agrément des *Souvenirs* que Mme Stowe a publiés à son retour d'Europe, n'est-ce pas précisément le ravissement naïf, la joie presque enfantine, qu'elle a éprouvés à la vue des merveilles de l'art du vieux monde? Quoi qu'il en soit de ces conjectures, le voyage de l'auteur de *l'Oncle Tom* a été profitable à son talent; l'influence de l'Europe, qui apparaît visiblement à plus d'une page de son livre, a détendu la raideur dialectique de son style et adouci l'âpreté un peu tranchante de ses opinions. Faut-il rapporter à la même cause la bienveillance dont l'auteur fait preuve envers le catholicisme, et qui se trahit par quelques railleries à l'adresse du fanatisme et de l'intolérance des puritains?

Publiée par chapitres dans un recueil hebdomadaire des États-Unis, *la Fiancée du Ministre* a tous les défauts que ce mode de composition entraîne d'ordinaire. En face d'un chapitre isolé, un auteur perd aisément de vue l'ensemble de son œuvre; il se laisse entraîner à grossir démesurément des détails secondaires, à exagérer la part des personnages accessoires, et il détruit souvent lui-même les proportions de son livre. Si le roman de Mme Stowe doit être traduit en français, l'écrivain qui entreprendra cette tâche ne devra pas craindre d'émonder bien des épisodes inutiles, bien des discussions oiseuses, dussent les thèses de l'auteur en souffrir. Quelques vigoureux coups de serpe dégageraient de ces broussailles théologiques une des plus pures, une des plus charmantes histoires d'amour qu'on puisse lire.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LES

RÉFORMES SOCIALES

EN ANGLETERRE

II.

LE PAUPÉRISME ET L'ASSISTANCE. [1]

I. *A History of the English poor law*, etc., by sir George Nicholls; 2 vol. London 1854. — II. *The popular History of England*, etc., by Charles Knight; 4 vol. London 1858. — III. *Statistical Abstract for the united Kingdom from* 1843 *to* 1857.

Le paupérisme et les crimes ont diminué en Angleterre depuis un an. — Tel est le fait considérable que la reine Victoria constatait au mois de février 1859 en ouvrant la session du parlement. Certes partout ailleurs, à la veille d'une guerre qui n'allait à rien moins qu'à modifier les conditions de l'équilibre européen, le souverain, s'adressant aux représentans de la nation, eût commencé l'exposé de la situation par quelques détails sur le caractère des relations étrangères et le rôle éventuel du pays. En Angleterre, la diminution de la misère a été regardée comme le fait essentiel de la dernière année, et non sans raison. Qu'une révolution arme le souverain contre les communes et renverse la dynastie, l'ordre social n'en est point ébranlé, et tout au contraire cette terrible secousse profite aux institutions politiques et à tous les élémens

(1) Voyez la première de ces études dans la *Revue* du 1er septembre 1858.

de la richesse et de la puissance nationales. Que la Grande-Bretagne vienne à perdre ses colonies d'Amérique, l'épée d'un commis de comptoir, transformé subitement en un habile capitaine, soumet le Bengale à la domination d'une compagnie anglaise, et prélude à la conquête de tous les empires de l'Inde. Qu'un nouvel empire d'Occident ferme ses ports aux produits de la Grande-Bretagne, ses trésors stipendient les armées de tous les rois, et les efforts d'une coalition dont elle est l'âme finissent par renverser le géant qui menaçait son existence. L'Angleterre a de merveilleuses ressources pour réparer ses échecs militaires et politiques; elle n'en a pas trouvé jusqu'à présent, je ne dirai pas pour guérir une plaie sociale qui sera toujours plus ou moins celle de tous les peuples, mais pour sortir d'une situation qui multiplie le nombre des indigens dans une proportion sans exemple.

L'importance du résultat annoncé par la reine justifie donc la place qu'il tient dans son discours, et cette diminution du paupérisme, si elle était réelle et progressive, en démontrant l'efficacité des systèmes économiques particuliers à l'Angleterre, contribuerait puissamment à la solution d'un problème dont l'étude incessante sera peut-être l'honneur de notre siècle. Malheureusement une si belle espérance ne soutient guère un examen sérieux. On sait qu'en Angleterre, indépendamment des pauvres secourus par l'assistance officielle, il en existe un très grand nombre à la charge de la charité privée. On sait aussi que tous les efforts des administrations locales et du conseil central tendent à faire passer dans la seconde catégorie les indigens de la première. A peine la reine a-t-elle proclamé la diminution du paupérisme, que le comte de Shaftesbury, présidant le 2 mai 1859 la dix-septième assemblée annuelle de l'école et du refuge de *Field-Lane*, déclare l'urgente nécessité d'une nouvelle *ragged-school* pour deux cents enfans et de nouveaux asiles de nuit. N'est-ce point là un fâcheux commentaire du discours royal?

On est allé jusqu'à voir dans la situation intérieure de l'Angleterre le germe d'une révolution sociale plus radicale et plus subversive qu etoutes les révolutions politiques. L'abîme de misère au-dessus duquel s'élève l'échafaudage de l'industrie anglaise paraît effrayant à quiconque visite les grandes villes du royaume-uni; mais qu'on ne s'exagère pas ici les périls : le caractère national a plus d'une fois surmonté de pareilles épreuves, et avant de nous occuper des mesures qui pourront apporter un nouveau soulagement à tant de maux, il convient de faire connaître celles qui ont sauvé le pays au moment où il allait s'engloutir dans le gouffre du paupérisme. L'histoire de cette réforme et de la loi qu'elle a mo-

difiée dans son application plutôt que dans son principe a été écrite par un des hommes qui ont le plus contribué à ce grand résultat. En présentant une analyse de l'ouvrage de sir George Nicholls, nous essaierons de compléter cette étude par des appréciations générales et par des détails empruntés à l'*Histoire populaire* de M. Charles Knight, qui obtient aujourd'hui en Angleterre un légitime succès. Les amendemens successifs d'une mauvaise loi renferment tant d'enseignemens que, si la connaissance en eût été répandue en France quand les questions économiques s'y sont agitées en 1848, on eût immédiatement reconnu aux résultats d'une expérience séculaire les vices radicaux de doctrines prétendues nouvelles. Puisque l'égalité des salaires, le droit au travail et le droit à l'assistance ont encore des partisans en France et ailleurs, il serait bon que les esprits sincères qui conserveraient encore quelques illusions à l'endroit de ces théories consentissent à en méditer les conséquences, telles qu'elles ressortent à chaque page de l'histoire de la loi des pauvres en Angleterre.

I.

Il y avait sans doute des pauvres parmi les Anglo-Saxons, mais ils formaient la classe la moins nombreuse de la nation. Les deux tiers de la population se composaient d'esclaves descendant en partie des Kymris ou Bretons dépossédés par la conquête; le reste comprenait les grands et les petits propriétaires, les *eorls* et les *ceorls*, descendans des nobles et des roturiers qui se partageaient la possession des domaines. Les roturiers, désignés aussi sous le nom de *churls*, avaient dans l'assemblée nationale un représentant qu'on appelait le *roi des paysans*. On conçoit que, dans une société ainsi organisée, il y eût peu de place pour cet état de détresse qui, dans les sociétés modernes, porte tant de malheureux au vol, au vagabondage et à la mendicité. La loi, dans son terrible laconisme, n'épargnait personne au-dessus de *douze pence* volés et de *douze ans d'âge*. La conquête normande dépouilla une grande partie des propriétaires saxons et soumit l'Angleterre aux obligations les plus rigoureuses du système féodal. Elle supprima la classe des cliens, augmenta dans une grande proportion celle des esclaves, et donna naissance à une catégorie d'individus numériquement importante, bien qu'elle ne figure pas sur le fameux *Domesday book* conservé dans la salle du chapitre de Westminster : ce fut celle des *outlaws*, ou gens hors la loi, qui, réfugiés dans les forêts et les montagnes, protestèrent par le brigandage contre la domination étrangère. Les *outlaws* de l'Angleterre conquise furent pendant près de deux siècles

ce qu'étaient récemment encore les klephtes de la Grèce asservie.

L'histoire de l'Angleterre, à partir de cette époque, nous montre le brigandage et la mendicité faisant d'incessans progrès. De 1307 à 1327, sous le règne d'Édouard II, les guerres étrangères, les luttes intestines, et surtout la famine, qui obligea la noblesse à émanciper une grande partie des gens qu'elle ne pouvait plus nourrir, augmentèrent encore le nombre des mendians et des malfaiteurs. Aussi la législation du paupérisme eut-elle pendant longtemps un caractère exclusivement répressif. Le mal s'aggrava encore vers la fin du règne du vainqueur de Crécy, dont les mains affaiblies par l'âge ne tenaient plus avec la même fermeté les rênes du gouvernement, et c'est au milieu des plus affligeans désordres que monta sur le trône le jeune Richard II. Les révoltes des serfs, ces terribles convulsions de la féodalité chancelante, fournirent de nouvelles occasions aux crimes du brigandage, malgré la rigueur avec laquelle les insurgés eux-mêmes les punissaient. En 1378, le roi nomma dans chaque comté des commissions pour arrêter les malfaiteurs sans autre forme de procès et les tenir en prison jusqu'à l'arrivée des juges; mais les Anglais, mus par un sentiment qui a toujours prédominé chez eux, aimèrent mieux assurer l'impunité des assassins et des voleurs que de compromettre la liberté des honnêtes gens. A la prière des communes, cette loi fut rapportée, les individus arrêtés par les commissaires furent élargis, et le crime marcha tête haute à la faveur de l'*habeas corpus*. Pourtant, après l'insurrection dirigée par Wat Tyler, quand les barons et les chevaliers eurent massacré à Londres, sur la place de Smithfields, les cent mille *ribauds sans chausse* conduits par un couvreur en tuiles, comme les chevaliers gascons revenant de la bataille de Poitiers avaient taillé en pièces quarante mille jacques sur la place de Meaux, le roi se sentit plus fort et les communes se montrèrent moins jalouses des droits individuels garantis par la grande charte. Le statut de Winchester fut remis en vigueur, et plein pouvoir donné aux juges et aux shérifs pour arrêter les vagabonds.

Ces mesures se trouvant insuffisantes, en 1388 on en adopta une autre dont la disposition principale n'est pas encore abolie de nos jours, et qui, depuis quatre cent soixante-dix ans, au milieu de tous les progrès de la liberté, retient les prolétaires anglais attachés à la glèbe, non pas seigneuriale, mais paroissiale. Par cet acte, il fut interdit à tout serviteur ou journalier, homme ou femme, de quitter le lieu de sa résidence à l'expiration de son bail. Tout contrevenant dut être mis au *stock* (1) et retenu en prison jusqu'à ce qu'il eût

(1) Espèce de pilori où le patient est assis et pris par une jambe.

trouvé une caution pour retourner à son service ou dans son pays. Les mendians impotens furent internés dans les cités et villes où les trouva la promulgation de l'acte. Dans le cas où ces localités ne pouvaient les nourrir, ils eurent à se rendre sur d'autres points de la centurie, du canton ou du district, ou bien dans leur ville natale pour y passer toute leur vie. Toutefois aucune disposition ne pourvut à leur subsistance : l'Angleterre était alors couverte d'établissemens créés pour venir en aide aux nécessiteux; il existait partout des hôpitaux fondés *à l'honneur de Dieu et de sa glorieuse mère*, pour recevoir les malades, les lépreux, les aliénés, les femmes indigentes et leurs enfans, et pour assister tous les malheureux. La religion n'exigeait pas seulement du baron mourant l'émancipation de ses esclaves, elle en obtenait aussi le legs d'une partie de ses biens aux pauvres. Malheureusement l'esclave ne pouvait être immédiatement transformé en travailleur libre sans devenir une cause d'embarras et un élément de désordre, parce que le servage tendait à abaisser les salaires de l'ouvrier indépendant aussi bien qu'à rendre la demande de travail incertaine, à quelque prix que ce fût. Dans cette période de transition, l'ouvrier était nécessairement exposé aux privations de toute sorte par la maladie, le manque d'ouvrage et les conséquences morales de l'oisiveté. Le pouvoir civil eut donc à prendre des mesures pour restreindre l'encouragement qu'une charité sans discernement et sans bornes donnait à la paresse et au vagabondage : ce fut l'objet d'un nouveau statut promulgué dans la même année 1388. Pendant le xve siècle, dans un temps où la lutte des deux roses aurait dû multiplier le nombre des malfaiteurs, il y eut plus de sécurité pour les biens et pour les personnes qu'aux deux époques qui précédèrent et suivirent ces sanglans débats. Cette guerre détruisit la moitié de l'ancienne noblesse; elle fondit ce qu'il en restait avec la *gentry* et même avec la bourgeoisie d'origine anglo-saxonne, et elle amena les races diverses à l'état d'amalgame complet que présente aujourd'hui la société anglaise. En même temps elle appela la masse du peuple à la jouissance des avantages résultant de l'abolition de la servitude.

Cependant les immenses priviléges de l'église, joints à la possession de près d'un tiers des revenus du royaume, avaient peuplé les divers ordres du clergé d'une foule d'hommes étrangers à la vocation religieuse. Tantôt les prélats s'entendaient avec les lords pour détourner à leur profit les fonds des hôpitaux, tantôt les monastères se recrutaient de misérables qui dissipaient dans la débauche les ressources léguées à la prière, à la bienfaisance et au renoncement personnel. Ailleurs de prétendus clercs commettaient impunément des vols et des meurtres à la faveur du bénéfice qui exemp-

tait de la juridiction temporelle quiconque pouvait justifier de son titre clérical, c'est-à-dire était en état de lire un verset des saintes Écritures. On les remettait alors entre les mains de l'ordinaire, d'où ils sortaient presque toujours après un châtiment dérisoire. Un autre abus non moins énorme était celui du sanctuaire. Le droit d'asile, dont jouissaient les églises au moyen âge, était sans doute une compensation nécessaire aux violences et aux dangers de toute sorte qui menaçaient le faible et l'innocent, et nulle part il ne se trouvait plus justifié que dans un pays où toutes les calamités de la conquête s'ajoutaient aux rigueurs d'une législation draconienne; mais cette protection avait dégénéré en une impunité intolérable. Le malfaiteur réfugié dans un de ces édifices en sortait souvent pour aller rôder dans la ville, et quand il rentrait dans l'asile, il ne pouvait en être tiré, de quelque nouveau crime qu'il se fût rendu coupable. Toute église assurait à chacun ce refuge pendant quarante jours, et si le voleur ou le meurtrier n'en pouvait sortir sans danger pendant ce délai, il déclarait vouloir quitter l'Angleterre. Alors il était conduit au port voisin, un crucifix à la main, et s'il y trouvait un vaisseau, on le laissait partir avec un « Dieu vous assiste! » S'il n'y avait là aucun navire pour le recevoir, il entrait dans la mer jusqu'au cou et demandait trois fois le passage. Cette formalité se renouvelait jusqu'à ce qu'il se présentât un bâtiment, et alors le coupable s'y embarquait en sûreté.

On voit combien les vices et les crimes trouvaient d'encouragement dans toutes ces sauvegardes. Henri VII, dès qu'il eut étouffé les rébellions des premières années de son règne, rendit la répression du vagabondage plus rigoureuse, tout en prenant, dans l'intérêt de la misère inoffensive, des mesures qui témoignaient d'une préoccupation toute nouvelle de la part du pouvoir civil. Il abrogea pour les vagabonds la peine de l'emprisonnement, comme trop dispendieuse, mais il maintint, pendant trois jours et trois nuits, celle du *stock* au pain et à l'eau, en interdisant, sous peine d'amende, de donner aux patiens à boire ou à manger tant que se prolongeait ce châtiment, dont les malades et les mères de famille pouvaient seuls être dispensés. En même temps il exempta les pauvres de tous frais de justice, et il leur fit donner d'office des conseils et des avocats pour les défendre contre les applications arbitraires du septième statut de Richard II. Enfin il obtint du pape d'abord une bulle qui donnait à l'autorité civile le droit d'éloigner du sanctuaire les malfaiteurs récidivistes, et plus tard une admonition à certains établissemens monastiques.

La lutte de la civilisation anglaise contre le paupérisme prit avec Henri VIII un caractère plus marqué d'acharnement. La législation

du paupérisme n'avait jusqu'alors châtié l'indigence qu'à l'état de vagabondage, supposé toujours criminel; Henri VIII ne s'en tint pas à cette rigueur : il punit comme un crime la pauvreté, la sainte pauvreté, le lien qui unit les hommes par la charité et la reconnaissance, la source des plus douces jouissances et de la plus charmante vertu. Le statut prescrivit la recherche et l'immatriculation de tous les pauvres âgés ou infirmes, à qui dut être délivrée une autorisation de mendier dans une certaine circonscription, d'où ils ne pouvaient sortir sous peine de deux jours et deux nuits de *stock* au pain et à l'eau; le fouet jusqu'au sang fut réservé aux mendians valides et aux étudians des universités d'Oxford et de Cambridge mendiant sans autorisation. Enfin un dernier article punissait d'une amende, avec emprisonnement au bon plaisir du roi, l'aumône ou l'asile donné à un mendiant non autorisé. Cet acte était d'une iniquité d'autant plus cruelle, qu'à cette époque l'homme le plus laborieux se trouvait souvent dans l'impossibilité d'obtenir du travail. Il parut pourtant, cinq ans après, en 1536, un statut plus atroce encore, et l'on sait positivement par une lettre de Thomas Dorset, curé de Sainte-Marguerite, qu'il était l'œuvre de Henri VIII lui-même, qui vint en personne le présenter aux communes. Ce bill rendit les vagabonds passibles de la peine du fouet et de la section du cartilage de l'oreille droite. En cas de récidive, il les condamnait à la peine de mort.

Cependant le roi, qui se disposait à supprimer les établissemens monastiques, avait senti la nécessité de suppléer par des institutions civiles à la charité des maisons religieuses. Ce même acte de 1536 prescrivit donc aux autorités urbaines et paroissiales l'assistance des pauvres invalides au moyen d'aumônes volontaires, de manière qu'aucun d'eux ne fût forcé d'aller mendier hors de sa paroisse. Il décréta en outre l'emploi continuel des vagabonds et mendians valides, de manière à ce qu'ils pussent toujours gagner leur vie, sous peine pour chaque localité d'une amende de 20 shillings par mois tant que la loi n'aurait pas été mise à exécution. Tout en recommandant aux maires et aux marguilliers des quêtes hebdomadaires pour recueillir les aumônes, le statut déclarait expressément que cette contribution n'était pas obligatoire, et que personne n'y devait être contraint que par sa propre charité. Le roi, qui comprenait et voulait éviter, bien vainement, comme on le verra, les conséquences du droit à l'assistance, eut aussi le mérite d'une mesure qui n'a cessé, sous aucun de ses successeurs, de se pratiquer en faveur des enfans vagabonds. Ces jeunes vagabonds durent être arrêtés, habillés et mis en apprentissage chez des fermiers et d'autres chefs d'industrie aux frais de la caisse de charité de chaque

ville ou paroisse. Par un autre statut de 1536, toutes les maisons religieuses d'un revenu annuel de moins de 200 livres furent supprimées, leurs biens donnés au roi, et leurs membres envoyés dans les divers grands monastères du royaume, où grâce à Dieu, disait le rapport des commissaires chargés de la visite de ces établissemens, la religion est bien et dûment observée. Nonobstant ce témoignage, en 1539, un statut supprima tous les monastères, sous le prétexte mensonger que les supérieurs avaient sans contrainte, et de leur propre volonté, depuis le 4 février 1536, assigné leurs possessions au roi, et renoncé à tous les titres qu'ils y pouvaient avoir. Par la suppression des établissemens monastiques et du célibat religieux, 150,000 existences furent rendues à la vie mondaine. Ainsi d'un seul coup Henri VIII multipliait les sources de la population et tarissait celles de la charité. Ce statut ne put suppléer à la distribution quotidienne de ces revenus des couvens, de ces biens légués aux pauvres et confisqués au profit de la couronne et de ses favoris. Les indigens prirent de force ce que l'aumône ne leur donnait plus, et le fondateur de l'église anglicane fit périr par la potence 70,000 de ses sujets, ce qui ferait 2,000 par an, sur une population de 4,500,000 âmes, si les exécutions s'étaient également réparties dans toute la durée du règne; mais le plus grand nombre de ces supplices eut lieu dans les quatorze années qui suivirent la suppression des monastères. Le pauvre, il ne faut pas s'en étonner, rendit le mal pour le mal, et, s'attaquant également aux propriétés et aux personnes, fit à la civilisation une guerre acharnée. Les mieux inspirés allèrent demander à la France, à l'Allemagne, à l'Afrique et même aux Indes les moyens d'existence que leur patrie leur refusait. Ce fut le commencement d'un mouvement d'émigration toujours croissant sous l'influence de la même cause, l'indigence, et parvenu de nos jours à des proportions extraordinaires.

Les progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce devaient offrir aux travailleurs des ressources nouvelles; mais en même temps les circonstances s'opposaient à ce que les artisans nomades et vivant au jour le jour d'un travail incertain devinssent des ouvriers habiles et capables de soutenir la concurrence. Le système exclusif suivant lequel les artisans des villes s'étaient groupés en castes, les conditions rigoureuses de l'apprentissage et des *guildes* interdisaient au vagabond tout emploi dans ces corporations industrielles. Les travaux de la campagne ne lui étaient pas plus accessibles. Approchait-il du seuil d'une ferme, la porte était fermée à double barre, et on lâchait le chien de garde. Le fermier avait ses gens à lui de père en fils; son étang nourrissait des anguilles et

son jardin des abeilles; ses terres lui fournissaient son houblon, et il brassait lui-même sa bière. Alimens, vêtemens, constructions, éclairage, cordages, ferrures, tout ce dont il avait besoin se confectionnait chez lui, et nulle tâche n'y était réservée aux prolétaires errans. Il fallut bien cependant que les législateurs reconnussent la nécessité de pourvoir à la subsistance de cette multitude qui ne voulait ou ne pouvait pas vivre de travail, et qui, malgré tous les supplices, aimait toujours mieux mendier ou voler que de mourir de faim. Un statut de 1551-52 institua deux collecteurs dans chaque paroisse, au choix annuel des maires, des curés et des marguilliers, pour recueillir et distribuer des aumônes. Cet acte, sans rendre encore l'assistance légalement obligatoire, tendait cependant à l'assurer par une sorte de contrainte morale. Quand un habitant refusait obstinément l'aumône, le curé et les marguilliers devaient l'y exhorter avec douceur, et s'il persistait dans son refus, l'évêque l'envoyait chercher pour le ramener par la persuasion au devoir de la charité. Les exhortations pastorales se trouvèrent néanmoins impuissantes. Que faire? On ne pouvait forcer au travail les mendians valides qu'à la condition de secourir ceux qui étaient devenus incapables de travailler et ceux qui ne trouvaient pas d'ouvrage. L'abandon des malheureux pouvait susciter de nouvelles rébellions, et on n'avait plus de chevalerie à leur opposer. Fallait-il multiplier les *stocks* et les gibets? On avait reconnu l'inefficacité de ce régime de terreur, qui dépeuplait le royaume sans diminuer le nombre des malfaiteurs et des mendians. Sous la pression d'une urgente nécessité, on inscrivit enfin dans la loi le droit à l'assistance. Quand après les exhortations successives des marguilliers, du pasteur et de l'évêque, un contribuable opiniâtre refusait l'aumône hebdomadaire proportionnée à ses ressources personnelles, l'évêque dut le contraindre, sous peine d'une amende de 10 livres, à comparaître aux prochaines assises pour y être exhorté par les juges à l'accomplissement de la loi. Les voies de la persuasion se trouvaient-elles encore insuffisantes, les juges avaient à fixer la somme, et si le récalcitrant persistait dans son refus, il devait être écroué jusqu'à parfait paiement de la taxe et des arrérages. On n'en venait à la contrainte par corps qu'après de longues formalités; mais la législature sanctionnait pour la première fois un principe qui n'a depuis jamais été effacé du code anglais, le droit légal du pauvre sur une part de la fortune de quiconque jouit d'un certain revenu. On va voir ce qu'il en coûta à l'Angleterre pour mettre ce principe en pratique et avec quelles restrictions elle a dû l'appliquer pour ne pas en périr.

Un gouvernement qui imposait aux citoyens l'obligation d'entre-

tenir les indigens devait avoir le droit de forcer les pauvres valides à gagner leur vie par le travail. Du moment que l'oisiveté était toujours condamnée à un travail forcé, il ne fallait pas qu'elle pût jamais être involontaire, et on devait par conséquent assurer de l'ouvrage à tous les hommes de bonne volonté. La législation fut donc amenée forcément par la logique de l'erreur à consacrer le droit au travail, comme elle avait consacré le droit à l'assistance. Pour prévenir les chômages, une provision de laine, de chanvre, de lin, de fer ou autre matière dut être achetée au moyen d'une taxe sur chaque habitant. Les pauvres qui gâtaient ou refusaient de mettre en œuvre ces matériaux durent être enfermés dans des maisons de correction que chaque comté, dans un délai de deux ans, eut à construire et à pourvoir d'outils, de matières premières et de *stocks*. C'étaient ces établissemens qui, dans l'œuvre de l'assistance publique, étaient destinés à remplacer les couvens et les monastères. Toutes ces mesures supposaient un mécanisme administratif beaucoup mieux organisé que ne l'était celui de l'Angleterre à cette époque. Elles restèrent sans application, et le paupérisme suivit une progression croissante, malgré les mutilations infligées aux *rogues* et la peine de mort édictée en 1562 contre les individus qui allaient grossir les bandes de *gypsies*. Enfin en 1597 parut le célèbre statut de la quarante-troisième année du règne d'Élisabeth, qui coordonnait toutes les dispositions précédentes, et qui, malgré de continuels amendemens, forme encore aujourd'hui en Angleterre la base de la loi des pauvres. Tous ceux qu'on arrêtait en état de contravention, y compris les musiciens et comédiens ambulans, les colporteurs, les saltimbanques, etc., étaient, en vertu de ce statut, fouettés jusqu'au sang et renvoyés dans leurs paroisses. Les récidivistes étaient fouettés encore de la même manière, mis en prison, puis déportés aux lieux indiqués par le conseil privé. Ceux qui rentraient dans le royaume étaient mis à mort. Le même acte interdisait à tout capitaine de navire d'amener en Angleterre aucun pauvre irlandais, écossais ou habitant de l'île de Man, sous peine d'une amende de 20 shillings. Mise en apprentissage des enfans indigens, occupation lucrative de tout individu manquant d'ouvrage, achat d'une provision de matières premières pour faire travailler les pauvres, assistance aux vieillards, aux infirmes et à tous les nécessiteux incapables de travailler, telles étaient les principales prescriptions de cet acte, considéré encore aujourd'hui comme le palladium de l'état social, bien que les conséquences du statut de 1597 aient amené le pays à deux doigts de sa ruine.

Il fallut plus de trente ans pour que ce mode d'assistance fût pratiqué dans un certain nombre de localités, et plus de deux siè-

cles pour que l'application en devînt générale. On pensa qu'en affectant des établissemens à l'assistance aussi bien qu'à la répression de la mendicité, on centraliserait le service de manière à le rendre plus prompt et plus facile. On prescrivit en conséquence la construction dans chaque paroisse d'une maison de travail (*workhouse*) pour les pauvres, ou plutôt d'un établissement qui fût à la fois la maison de correction prescrite par le trente-neuvième statut d'Élisabeth, un hôpital pour les indigens et un refuge offrant de l'ouvrage aux bras inoccupés. Le nombre des mendians ne cessa pas de s'accroître, car en général ces lois nouvelles ne s'appliquaient pas, et on ne peut guère s'en étonner. Le personnel de cette administration gratuite, qui avait à recouvrer une taxe fort lourde, n'était pas seulement chargé de l'assiette de l'impôt et de la répartition des aumônes; il devenait encore tuteur des enfans indigens, patron des artisans sans ouvrage, marchand, fabricant, spéculateur; il devait tenir boutique ouverte pour la vente de toute sorte d'objets. La plupart des habitans ne pouvaient remplir de pareilles obligations sans des sacrifices auxquels peu d'entre eux se résignaient. Il fallut donc les y contraindre, et après avoir édicté des châtimens contre le vagabondage, décréter une autre pénalité contre les magistrats qui ne le punissaient pas. Cette tâche ne répugna point au caractère de Charles Ier. Le malheureux prince ne négligea rien pour apprendre à la nation l'art de se gouverner elle-même et pour la former despotiquement au régime de la liberté. En 1630, il choisit parmi les lords de son conseil privé des commissaires chargés de réprimer la négligence des juges de paix et des autres officiers, et d'assurer par tout le pays une application sérieuse de la loi des pauvres. Par suite des instructions émanées de cette commission, une moitié de la population devait administrer les affaires de l'autre, et depuis le mendiant jusqu'au chef de l'état, la société présentait une hiérarchie dont les divers degrés se reliaient, à défaut de la charité privée formellement interdite, par la surveillance, la délation et le châtiment. Ces dispositions ne furent point suffisantes pour assurer la bonne exécution de la loi des pauvres; mais elles familiarisèrent les Anglais avec l'assiette, le recouvrement et l'emploi des taxes. Quand les communes prirent la résolution de ne pas laisser verser à l'échiquier les subsides militaires accordés au roi, et de nommer des commissaires pour surveiller l'emploi de ces fonds, elles appliquèrent pour la première fois aux intérêts de l'état ce que les commissaires royaux leur avaient appris à exercer dans l'intérêt des paroisses.

En même temps que la pratique de ces détails d'administration locale favorisait dans le parlement l'esprit d'opposition, elle armait

aussi la société contre des désordres qui auraient pu suivre et fausser la révolution politique. Les pouvoirs donnés dans chaque comté et dans chaque paroisse au shérif, aux juges de paix et aux autres officiers chargés du service de l'assistance et de la répression du vagabondage, contribuèrent puissamment à paralyser le parti des niveleurs et à prévenir des soulèvemens tels que ceux de Wat Tyler et de Jack Cade. C'est un des traits les plus remarquables de la révolution anglaise qu'au milieu de la lutte sanglante engagée entre le roi et le parlement, sauf les confiscations, qui mirent beaucoup de domaines entre les mains de la classe moyenne, aucune atteinte personnelle ne fut portée au droit de propriété. Nul esprit de charité cependant n'animait cette classe, qui élevait sa condition sans songer à améliorer celle des pauvres, devenus ses auxiliaires, et désignés sous le nom de *têtes rondes*. La bourgeoisie fondait son indépendance sociale et sa puissance politique; mais le grand but du *covenant*, dit Hume, était de supprimer en Angleterre, comme on l'avait déjà supprimé en Écosse, l'usage du surplis, de l'étole et du bonnet carré.

Le protecteur n'eut guère le temps de s'occuper des mendians. La première mesure prise à leur égard par le parlement de Charles II fut le statut de 1662, connu sous le nom de *loi de domicile*, et qui pèse encore sur la condition des classes ouvrières de l'Angleterre. On attribuait l'inexécution de la loi des pauvres à leur accroissement continu et à la facilité qu'ils avaient de se transporter d'une paroisse à une autre, choisissant celles où ils trouvaient les meilleures provisions, les communs les plus vastes pour bâtir des cottages et le plus de bois à brûler et à détruire pour toute sorte d'usages. En outre, Londres était encombré de vagabonds et décimé par la peste, dont les gîtes de ces malheureux étaient les foyers permanens. Les représentans de la capitale au parlement résolurent de la délivrer de ce fléau par un acte législatif, et, pour obtenir le concours de leurs collègues en faveur du statut qu'ils leur proposaient, ils y insérèrent une clause dans l'intérêt des propriétaires des comtés. Par cette loi nouvelle, les paroisses furent autorisées à renvoyer tout individu étranger à leur population domiciliée, dès qu'il paraissait pouvoir leur devenir onéreux. C'était faire revivre le statut de 1348 au détriment de la pauvreté laborieuse, pour qui l'assistance légale était bien loin, comme on l'a vu, de remplacer la charité des monastères. Il faut remarquer du reste que cette loi de domicile était comme un corollaire obligé du droit au travail, et qu'ici comme toujours un abus en engendrait un autre. La nation anglaise (et certes ce n'est pas un des moindres exemples de sa patience à élaborer ses lois) lutta pendant deux siècles contre les conséquences d'une mesure détestable, née d'une loi pire encore,

et épuisa, sans les abolir ni l'une ni l'autre, tous les amendemens que purent lui suggérer de graves et continuelles souffrances. Dès 1691, il fallut réviser la loi de domicile. Pour que les secours destinés aux indigens infirmes ne pussent être donnés aux paresseux, en vertu d'un statut de 1696 tous les assistés durent être marqués sur la manche droite de la lettre P, sous peine de la flagellation et de vingt et un jours de travaux forcés. Une amende de 20 shillings, dont la moitié pour le dénonciateur et l'autre pour les pauvres, fut édictée contre tout officier paroissial qui donnerait un secours à un individu ne portant pas cette livrée de la misère. Ces mesures restèrent en vigueur jusqu'en 1810.

Enfin l'année 1697 vit s'accomplir un premier et réel progrès, bien que les résultats en aient été incomplets : les diverses paroisses de la cité de Bristol formèrent, en vertu d'un acte du parlement, un syndicat pour l'entretien d'un *workhouse* commun, dont la direction fut confiée à un corps spécial. L'idée de ces associations (*unions*), appliquée aujourd'hui dans toute l'Angleterre, avait été pour la première fois émise sous le règne de Charles II par un homme d'un grand sens, le juge Hale, qui avait en même temps recommandé l'éducation professionnelle des enfans indigens. Ce qu'il y avait de défectueux dans ce projet, c'est que, conformément aux préjugés de l'époque, le juge Hale voulait faire du *workhouse* un atelier d'industrie et une source de profit pour les paroisses. Ce fut le contraire qui arriva par la suite; mais dans les premières années l'expérience n'eut que de bons résultats : elle diminua le vagabondage, le chiffre de la taxe des pauvres et les frais de ces procès qui absorbaient une large part des fonds destinés à l'assistance. Aussi le succès de Bristol donna-t-il bientôt lieu à des bills semblables en faveur de Worcester, de Hull, d'Exeter, de Plymouth, de Warwick et d'autres cités. Pendant tout le règne de la reine Anne, on s'occupa de l'amélioration de ces établissemens, où le travail était toujours considéré comme une source de profit pour les paroisses associées, malgré les préjudices qui pouvaient atteindre l'industrie extérieure et les ouvriers libres. Daniel Defoë signala en 1704 l'injustice et les inconvéniens de cette concurrence, qui tendait évidemment à augmenter le paupérisme. Au lieu de tenir compte de ses sages avis, on promulgua une nouvelle loi qui condamnait les vagabonds à la flagellation pendant trois jours consécutifs, puis aux travaux forcés dans la maison de correction, et en cas d'évasion à la peine de mort. Ce fut un des derniers statuts de la bonne reine Anne, qui mourut le 1er août 1714, emportant des regrets universels, auxquels toutefois les vagabonds et les *rogues* prirent probablement peu de part.

II.

« Les peines édictées contre le vagabondage, dit le docteur Burn dans une *Histoire des Lois des Pauvres*, publiée en 1764, avaient été, jusqu'à la fin du règne de la reine Anne, dignes des sauvages de l'Amérique. » Le gouvernement de la maison de Hanovre se signala par un adoucissement de cette pénalité : elle fut remplacée par des châtimens moins inhumains, bien qu'empreints encore d'une certaine cruauté, car si l'on déportait les *rogues* incorrigibles au lieu de les mettre à mort, on fouettait encore sur la place publique les femmes vagabondes. L'Angleterre jouissait alors d'une prospérité qu'elle n'avait jamais connue. A la fin de la guerre de sept ans, en 1762, elle avait ajouté à ses possessions Minorque, les deux Canadas, le Cap-Breton, la Louisiane, la Nouvelle-Écosse et la Floride. Cinq ans auparavant, elle avait conquis le Bengale. A l'intérieur, la liberté industrielle succédait au régime des corporations, les salaires s'élevaient, la fortune publique se ressentait des progrès de l'agriculture et du commerce. Cependant le paupérisme prenait toujours un accroissement proportionnel à la population. Un statut de George III confia à cinq nobles et *gentlemen* de chaque paroisse la surveillance des enfans nés dans le *workhouse* et élevés à la campagne; la société de marine fut fondée en 1770, pour mettre au service de la flotte les orphelins arrachés aux vices et à la misère de la capitale. Enfin le baron Maseres, d'une famille française apparemment, et qui connaissait sans doute la société de secours mutuels de Sainte-Anne, existant à Paris depuis l'an 1694, présenta un projet de tontine paroissiale qui devait dédommager les travailleurs des avantages dont les privait l'abolition des *guildes* industrielles. C'est l'idée principale de ce plan (adopté par les communes, mais repoussé par la chambre des lords en 1772) qui fut réalisée en 1817 par la création des sociétés de secours mutuels, si nombreuses à présent, et par l'institution des caisses d'épargne. Les calculs du baron Maseres servent même encore aujourd'hui de base aux assurances sur la vie.

Cependant les huit années de la guerre d'Amérique, en augmentant encore la taxe des pauvres, la portèrent en 1784 à plus de 2 millions de livres, somme cinq ou six fois plus considérable que le total de toutes les autres taxes de paroisse et de comté. Indépendamment du produit de cet impôt, les indigens recevaient des dons volontaires dont les pasteurs et les marguilliers furent tenus de présenter des états, et dont le montant en rentes et en revenus fonciers s'élevait en 1790 à plus d'un million de livres sterling, sans compter

plus de 300,000 livres affectées à l'éducation des enfans, ce qui faisait 1 million et demi de livres, qui, ajoutées au chiffre de la taxe légale, complétaient une somme de plus de 92 millions de francs absorbée annuellement par les œuvres de l'assistance officielle et de la charité privée. Le mal exigeait des mesures radicales; on en adopta quelques-unes qui le portèrent à son comble. Un membre des communes, M. Gilbert, persuada à la chambre que si les syndicats ne produisaient pas tout le bien espéré, la faute en était aux vices de leurs règlemens et à la négligence des inspecteurs. En conséquence, il fit passer, dans le courant de l'année 1782, un bill qui enlevait la direction des syndicats aux autorités paroissiales pour en charger la magistrature, et qui donnait en tout temps le droit aux ouvriers sans travail d'en exiger en dehors du *workhouse*. Cet établissement ne devait être ouvert qu'aux infirmes et aux orphelins. Quant aux travailleurs valides qui ne pourraient pas trouver d'ouvrage, l'administrateur était tenu de leur procurer une occupation appropriée à leur sexe, à leur force et à leur capacité dans leur paroisse même ou dans un lieu voisin, de les loger, de les entretenir convenablement jusqu'à ce que cet emploi leur fût procuré, de recevoir pour eux leur salaire et de l'affecter à leur entretien, enfin de suppléer à l'insuffisance de leurs profits, ou bien de leur en remettre l'excédant au bout d'un mois. En cas de refus du travail ou du secours demandé, le juge de paix devait, après enquête, soit faire donner au plaignant une assistance hebdomadaire, soit enjoindre à l'administrateur, sous peine d'une amende de 5 livres sterling, de l'envoyer au *workhouse* ou de lui procurer de l'emploi.

Un revirement bien complet s'était donc opéré dans l'esprit public, et il y avait loin de ces dispositions à la pénalité sanguinaire de la première moitié du XVIIIe siècle; mais on a peine à s'expliquer, tout en faisant la part des entraînemens réactionnaires, l'adoption de pareilles mesures par les représentans d'une nation éclairée. Obliger les administrateurs à trouver toujours de l'ouvrage dans la paroisse ou aux environs, c'était supposer que ces localités n'en pussent jamais manquer. Dans ce cas, pourquoi ne pas laisser à l'ouvrier le soin d'en trouver lui-même? Et d'un autre côté pourquoi se serait-il donné la peine d'en chercher, quand un autre était forcé d'en trouver pour lui? En outre, l'ouvrier travaillait comme un serf, non comme un homme libre et responsable, qui sait que son salaire et sa réputation dépendent de la manière dont il emploie sa journée. Il était difficile d'imaginer un plus sûr moyen d'abaisser les caractères, de détruire dans les classes ouvrières le sentiment de la valeur personnelle, et d'y empêcher absolument tout progrès. En 1796, sous l'impression des craintes inspirées aux classes

riches par la révolution française, on imposa à toutes les paroisses de l'Angleterre et du pays de Galles des obligations non moins préjudiciables aux véritables intérêts des ouvriers et des maîtres. Un statut de George III assura le bénéfice de l'assistance à tous les artisans tombés malades dans leur domicile, ou qui, venant à manquer d'ouvrage, ne voudraient cependant point entrer au *workhouse*. Dès lors, l'entretien de quiconque se déclarait sans moyens d'existence devint une pratique générale et la source d'abus toujours croissans.

Dès 1788, un bill présenté par sir William Young dans l'intérêt des paysans sans ouvrage pendant l'hiver autorisait les *vestrys*, ou assemblées paroissiales, à lever des taxes exceptionnelles pour cette saison et à envoyer les journaliers chez les paroissiens, les deux tiers des salaires devant être payés par le maître et l'autre tiers par la caisse des pauvres. Les travailleurs allaient ainsi de ferme en ferme par groupes où l'on comptait jusqu'à quarante individus. S'ils n'étaient pas employés, ils recevaient de la paroisse un salaire pour ne rien faire. C'était ce qu'on appelait le système des *ouvriers rouleurs* (*roundsmen*). Si cet usage avait pu prévaloir avant la promulgation du statut de George III, il devait naturellement se généraliser après la sanction illimitée donnée par cet acte à l'assistance éventuelle des ouvriers indigens. Les *vestrys* des paroisses rurales se montraient bien disposées en faveur d'une pratique dont elles recueillaient les avantages immédiats et dont les conséquences les touchaient fort peu, car les fermiers, dont se composait la majorité de ces assemblées, avaient ainsi leur besogne faite à peu de frais, une partie étant payée par le boutiquier, le commerçant, l'artisan, le curé, en un mot par toute la communauté.

Comme si l'on avait craint qu'il manquât quelque chose à la démoralisation des artisans des villes, on voulut, en renouvelant des lois tombées en désuétude, charger la magistrature de fixer les salaires. Pitt s'y opposa, parce que sa sollicitude pour les classes pauvres y voyait plutôt un moyen d'armer les chefs d'industrie contre les coalitions d'ouvriers qu'un remède à la disproportion entre le prix de la main-d'œuvre et celui des denrées alimentaires. « Le commerce, l'industrie et l'échange, disait-il, prendront toujours leur niveau, et des règlemens ne pourraient que les entraver dans leur cours naturel. » D'un autre côté, le grand ministre le sentait bien, les bons effets qu'on pouvait attendre des conventions librement débattues entre la demande et l'offre du travail étaient en partie neutralisés par cette loi de domicile qui empêchait l'artisan d'aller chercher les localités les plus favorables à son aptitude. Pitt demanda, sans pouvoir l'obtenir, l'abolition de ce reste de servitude

et la libre circulation du travail. Il voulait aussi la centralisation du service de l'assistance publique et la présentation annuelle au parlement d'un budget des pauvres qui permît à la législature d'avoir toujours l'œil ouvert sur leurs intérêts. En ces diverses matières, l'éminent homme d'état devançait l'opinion générale et professait des principes dont il ne lui fut pas donné de voir l'application. Non content de demander l'abolition de la loi de domicile, Pitt voulait encore pour les ouvriers des allocations à titre de supplément de salaire, des avances de fonds pour les mettre à même d'acheter de la terre, du bétail, une part d'intérêt dans un commerce; il réclamait enfin des secours pour les petits propriétaires. On peut supposer qu'en faisant de pareilles motions Pitt en espérait bien le rejet, comptant que sa popularité en recueillerait tout le bénéfice. Quoi qu'il en soit, le bill de 130 articles contenant ces diverses propositions échoua sous les sarcasmes de Jérémie Bentham, qui, dans un pamphlet publié en 1797 contre les nouvelles taxes, les *extensions*, réclamées par le ministre, les appelait assez plaisamment l'article de l'incapacité, *le denier de la vache* et l'assistance de l'opulence.

Les abus déjà existans suffisaient d'ailleurs pour rendre plus lourd l'impôt du paupérisme, et durant l'exercice 1802-3 il ne s'élevait pas à moins de 106 millions de francs. Il avait plus que doublé en dix-sept ans. Les décrets de Berlin et de Milan, qui établirent le système continental, portèrent au commerce et par suite aux classes ouvrières un coup terrible dont le gouvernement s'efforça d'atténuer les effets en empêchant l'intercourse des pays maritimes avec la France et avec les territoires soumis à sa domination. Cette tentative fut plus funeste qu'avantageuse, car elle amena entre la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique une guerre également désastreuse pour les deux pays, et qui, commencée en juin 1812, ne fut terminée qu'en 1814 par le traité de Gand. En Europe, les événemens de 1803 à 1815 entraînaient en outre d'énormes dépenses, surtout pendant les dernières années de la lutte, où l'Angleterre eut à stipendier les armées du continent. Le montant annuel des impôts, qui avait été de 35 millions de livres sterling au temps de la paix d'Amiens, en 1802, était en 1815 de 72 millions de livres (1,805,000,000 de francs). Une autre ressource de 6 milliards de francs en capital provenait d'un emprunt et des bons de l'échiquier émis dans l'intervalle de 1802 à 1816. Dans ce même laps de temps, l'ensemble des dépenses annuelles excéda 2 milliards 1/2 de francs, et le 1er février 1817 la dette nationale s'élevait à près de 19 milliards.

Malgré cette absorption de capital, les forces productives du

pays ne se déployèrent pas moins avec une telle énergie, que, de 1805 à 1809, les exportations s'élevèrent de 31 millions de livres sterling à plus de 46 millions, et en dépit du système continental elles atteignirent en 1814 le chiffre de 53 millions 1/2 de livres (1,300,000,000 de francs). Néanmoins pendant cette période la guerre et les mauvaises récoltes avaient souvent porté les blés à plus du double de leur prix ordinaire, et les salaires n'avaient pas suivi la même progression. Il en était résulté pour les ouvriers, dont le nombre allait toujours croissant, les privations les plus pénibles, malgré l'augmentation de paie reçue à titre de secours proportionnels au nombre de leurs enfans. A ce sujet, lord Castlereagh déclara, en 1817, que des 20 ou 21 shillings par livre payés pour la taxe des pauvres, 15 étaient affectés aux salaires des travailleurs, selon l'habitude presque générale des *vestrys*. Après de longues discussions, M. Curwen demanda la formation d'un comité pour chercher, sinon un remède radical, au moins quelques palliatifs. Les moyens qu'il proposa furent un *income-tax* de 10 pour 100, un impôt sur les terres de 12 1/2 pour 100 et un impôt hebdomadaire de 2 1/2 pour 100 sur les salaires des ouvriers. En faisant contribuer les travailleurs à l'assistance, M. Curwen espérait relever leur moral, simplifier les questions de domicile et mettre un terme aux procès continuels qui, nés de ces questions, absorbaient une large part des fonds destinés aux pauvres. Lord Castlereagh, organe du gouvernement dans la chambre des communes, consentit à la formation d'un comité, tout en exprimant de grands doutes sur la possibilité de réaliser les vœux de M. Curwen. Sans rien changer à la loi existante, le ministre voulait que la condition de l'assistance fût le travail accompli par l'homme valide, et il poussait, disait-il, le principe si loin, qu'il emploierait l'ouvrier pauvre un jour à creuser des trous et le lendemain à les combler plutôt que de le laisser sans rien faire. Notre gouvernement de 1848 ne croyait sans doute pas avoir été précédé par un homme de la sainte-alliance dans le système des ateliers nationaux.

Après quatre mois de délibérations et d'enquêtes, le comité présenta son rapport à la chambre le 14 juillet 1817. Par une contradiction étrange et qui s'explique comme l'empirisme dans les situations désespérées, après avoir posé les vraies bases des rapports du capital et du travail, le comité n'en conseilla pas moins l'établissement de fermes paroissiales pour occuper les ouvriers sans emploi. Deux actes plus sages résultèrent immédiatement de son initiative. Le bill de la *vestry* paroissiale (*the parish vestry act*) et celui de la *vestry* élue (*the select vestry act*) furent présentés par le président du comité, afin de mettre les affaires de la paroisse entre

les mains des contribuables intelligens, et de proportionner les influences personnelles à la somme des taxes payées.

On atteignit ainsi l'année 1824, où l'on s'occupa de nouveau de réprimer la criminalité du paupérisme, en spécifiant trois classes d'individus : les personnes tombées à la charge du public par suite de leur paresse et de leurs désordres, les *rogues* et vagabonds, les *rogues* incorrigibles. La première catégorie fut punie d'un mois de prison avec travail forcé, la seconde de trois mois de la même peine, la troisième de douze mois et du fouet, à la discrétion des juges de paix.

Jusqu'au règne de George IV, les aliénés indigens étaient restés exposés aux traitemens les plus cruels. Peut-être la longue démence du dernier roi inspira-t-elle enfin à son fils quelque intérêt pour les êtres saisis de ce mal affreux au sein de la misère. Un statut de 1828 autorisa les juges de paix à faire construire un asile d'aliénés, soit pour un seul comté, soit pour plusieurs comtés voisins, au moyen de souscriptions volontaires, de taxes ou d'emprunts. Il fut en outre enjoint à ces magistrats d'assurer dans tous les cas aux malheureux atteints d'aliénation mentale l'entrée et le traitement d'un hôpital public ou de quelque maison autorisée à recevoir cette espèce de malades.

La législation n'avait pas encore tenu compte des recommandations du comité de 1817 relativement aux fermes paroissiales. Par un acte de 1831, l'étendue des terres que les paroisses pouvaient acheter ou louer pour occuper les ouvriers sans ouvrage fut portée de 20 acres à 50. Un autre statut de la même année autorisa les marguilliers et les inspecteurs à détacher, avec le consentement de la trésorerie, 50 acres des terres appartenant à la couronne pour les affecter au soulagement de la misère. On admettait encore que les individus qui ne pouvaient pas ou qui déclaraient ne pas pouvoir se procurer du travail devaient être employés d'une manière quelconque au compte de la communauté. Le principe qui imposait aux fonctionnaires paroissiaux le devoir de trouver de l'emploi pour tout le monde, principe qui résultait du statut de la cinquante-neuvième année du règne de George III, avait maintenu jusqu'alors ses pernicieux effets. On chercha un autre expédient dans le renvoi des pauvres nés à Guernesey, à Jersey, en Écosse et en Irlande; mais il y avait trop d'indigens bretons de naissance pour que cette violence allégeât suffisamment le fardeau des taxes. En 1834, la population était de 14,372,000 âmes, et les fonds de l'assistance, indépendamment des taxes de comtés et de paroisses, s'élevaient à plus de 6 millions de livres sterling, ce qui faisait par personne 8 shillings 9 pence 1/2. Ils avaient quintuplé depuis 1760, tandis que la

population n'avait que doublé. Le cercle du paupérisme s'était élargi au point de comprendre l'ensemble de la classe ouvrière, qui semblait avoir perdu toute prévoyance et tout scrupule de dignité. Deux jeunes gens se mariaient-ils, leur premier soin était de s'adresser aux inspecteurs pour être pourvus d'une maison, d'un lit et d'un petit mobilier. Un enfant naissait-il, nouvelle demande pour les frais de layette et de sage-femme. Venait-il à mourir, c'était à la paroisse de faire les frais de son inhumation. Au contraire vivait-il enfin, à la paroisse incombaient les dépenses de son éducation et de son entretien. Pour la jeunesse et pour la vieillesse, dans la maladie et la bonne santé, aux jours d'abondance et aux temps de disette, la paroisse était regardée comme une ressource inépuisable, et chacun s'attribuait le droit d'en tirer de quoi satisfaire à tous ses besoins, alors même qu'ils résultaient de la paresse et du vice. Dans beaucoup de localités, la taxe des pauvres ne permettait plus aux tenanciers de payer leur fermage; mais les journaliers ne la trouvaient pas encore suffisante, et, voyant dans tout contribuable un adversaire toujours prêt à leur contester leur dû, ils attendaient avec impatience l'occasion de se venger de cette classe ennemie. Une sourde haine partageait le pays en deux camps, et vers la fin de 1830, dans les comtés agricoles du sud, les hostilités avaient déjà commencé par des incendies. Dès lors plus de repos pour les fermiers, qui jour et nuit, l'œil ouvert sur les indigens et les vagabonds, faisaient d'inutiles patrouilles autour des granges et des meules, vouées à une inévitable destruction. Les troupes harassées marchaient toujours précédées d'une colonne de feu ou de fumée. Une dénonciation suivie de conviction était payée 12,500 francs, et cette récompense s'accordait souvent à l'instigateur du crime, tandis que ses aveugles instrumens en emportaient le secret dans la fosse des suppliciés.

Tels étaient les tristes effets qu'on avait obtenus en substituant à la charité le droit au travail et à l'assistance. Les prévisions un peu tardives du comité de 1817 s'accomplissaient. Dans tout autre pays, on aurait mis les comtés en état de siége, nommé des cours martiales et des commissions exécutives; en Angleterre, on procéda à une enquête, et cette enquête dura deux ans. Le 18 mars 1833, les commissaires de l'enquête présentèrent au gouvernement un volume contenant les détails de la situation dont nous venons d'exposer l'aspect général, et à laquelle faisaient exception deux communes seulement, celles de Bingham et de Southwell. On avait cru voir partout ailleurs la cause des progrès de la misère dans l'insuffisance des secours; là au contraire on la vit dans les exagérations de l'assistance. L'auteur de l'histoire qui nous fournit ces renseignemens,

sir George Nicholls, nommé en 1821 inspecteur des pauvres à Southwell, après avoir fait partager ses vues de réforme à son collègue et aux deux marguilliers, réduisit d'abord les secours à la somme réclamée par les besoins incontestables. Il s'occupa ensuite de la réorganisation du *workhouse*, où les sexes furent séparés, les individus classés par catégories, enfin le régime alimentaire ramené à des conditions telles que, meilleur encore que dans la plupart des familles ouvrières, il cessa pourtant d'être une compensation attrayante de la perte de la liberté, et qu'ainsi l'offre de l'admission dans l'établissement devint entre les mains des inspecteurs la pierre de touche de la détresse réelle. La somme affectée à l'emploi des ouvriers valides fut diminuée, et on les fit encore travailler pendant deux ans; mais, passé ce délai, la paroisse ne procura plus d'ouvrage, et le *workhouse* fut offert à tous ceux qui déclarèrent ne pouvoir en trouver. Jusqu'alors, la plupart des *cottages* avaient été dispensés de la taxe des pauvres, regardée comme une contribution obligatoire des riches en faveur de ceux qui ne l'étaient pas. On en fit une charge commune, et les assistés eux-mêmes eurent dorénavant à payer cet impôt, devenu celui, non pas d'une classe au profit d'une autre, mais de tous, pour subvenir aux besoins de chacun. De là pour les administrateurs l'obligation d'une sévère économie dans l'intérêt des pauvres eux-mêmes. Cette mesure, outre ses avantages financiers, eut encore pour effet de rendre aux ouvriers un sentiment de dignité depuis longtemps perdu; ils trouvèrent une satisfaction d'amour-propre à justifier, par les récépissés du collecteur, de leur part contributive au bienfait de la communauté. Enfin une école fut ouverte dans un bâtiment contigu au *workhouse*, et les enfans indigens y reçurent l'enseignement primaire ainsi que leur nourriture quotidienne. Les dépenses du paupérisme n'en furent pas moins réduites de 410 livres sterling à 133.

Cette réforme, accomplie par des moyens simples et directs, se recommandait trop évidemment aux commissaires de l'enquête, pour qu'ils n'en fissent pas la base de leurs motions, et ils proposèrent en conséquence de rendre obligatoire pour l'Angleterre l'application des mesures qui avaient amélioré la situation de la paroisse de Southwell. Tout en reconnaissant l'impossibilité d'un système uniforme et la convenance d'une organisation appropriée partout aux circonstances locales, les commissaires signalèrent, au milieu de nouvelles dispositions à établir, la nécessité urgente d'une direction unique et centralisée.

Le 17 avril 1834, un bill conforme aux vues du comité et revêtu de la sanction ministérielle fut lu dans la chambre des communes et voté le 1er juillet suivant. Le 21 juillet de la même année, un in-

fatigable champion des intérêts du peuple et de l'indépendance humaine, lord Brougham, remplissant alors les fonctions de lord-chancelier, prêta l'appui de son éloquence à la seconde lecture du bill. Après une longue discussion, le duc de Wellington en détermina le succès par l'ascendant de son caractère et de sa haute raison; mais, tout en maintenant au conseil directeur ses pouvoirs extraordinaires, il jugea nécessaire de le soumettre à la surveillance du ministère et du parlement. Le 8 août, le bill ainsi amendé fut lu pour la troisième fois, et le 14 du même mois, après une conférence entre les deux chambres, il fut revêtu de la sanction royale.

Peu de réformes avaient occupé si pleinement l'attention du pays que ce statut de la quatrième et de la cinquième année du règne de Guillaume IV *pour l'amendement et pour une meilleure administration des lois des pauvres en Angleterre et dans le pays de Galles*. Cet acte présente le double caractère d'une loi organique et d'un règlement d'administration publique; il est fondé sur ce principe que la société ne doit laisser aucun de ses membres périr faute des choses nécessaires à la vie, mais qu'en même temps quiconque vit aux dépens de la communauté doit se contenter du mode d'assistance jugé le plus compatible avec l'intérêt public. L'acte donna à la couronne le droit de nommer trois commissaires de la loi des pauvres; leurs fonctions devaient durer cinq années, et ils ne pouvaient être membres du parlement. Chargés de faire et de promulguer tous les règlemens des *workhouses* et toutes les règles concernant les diverses applications de la loi, les commissaires ont le droit de former tous les syndicats de paroisse qu'ils jugent nécessaires. Deux juges de paix peuvent prescrire des secours à domicile, pourvu que l'un d'eux certifie l'incapacité de travail. L'administration des syndicats et celle des *workhouses* séparés est confiée à des conseils électifs, dont les juges de paix domiciliés dans le comté sont membres de droit. Les commissaires règlent comme ils l'entendent, par mesure générale, l'assistance à donner aux pauvres valides; mais ils ne peuvent statuer sur aucun cas particulier. Enfin leurs règles et ordres peuvent être annulés par la cour du banc du roi.

Tel est en substance le statut, qui, combiné avec celui de la quarante-troisième année du règne d'Élisabeth, régit aujourd'hui, sauf quelques nouveaux amendemens, le service de l'assistance légale. Immédiatement après la promulgation de l'acte, le conseil central des commissaires fut nommé et se mit à l'œuvre. Quelques émeutes accueillirent d'abord l'application du nouveau système et surtout de la règle qui prescrit de donner la moitié des secours en nature; mais l'ordre fut promptement rétabli. Le mode d'admission

et la séparation des sexes dans le *workhouse* rencontrèrent une opposition plus sérieuse. De nombreux organes de l'opinion déclarèrent cruel et anti-chrétien de séparer ceux que le ciel avait unis; mais le conseil central se crut obligé de maintenir cette mesure pour rendre moins fréquente la résidence permanente dans la maison de refuge, et pour ne pas laisser le pays retomber sous les charges qui l'avaient accablé. En 1834, les frais de l'assistance montaient à plus de 6 millions de livres sterling; en 1839, ils étaient réduits à 4 millions 1/2. Partout les ouvriers qui prétendaient ne pas pouvoir trouver d'occupation parvinrent à s'en procurer, quand ils se virent placés dans l'alternative du travail indépendant ou de celui du *workhouse;* partout aussi le complément des salaires au moyen de prélèvemens sur la taxe des pauvres fut supprimé. Par son existence seule, la commission donnait la paix et la sécurité aux administrations locales, car la responsabilité de tout ce qu'il y avait d'impopulaire dans la gestion de ces dernières retombait sur le conseil supérieur, et toutes les rancunes se concentraient ainsi sur un pouvoir trop haut placé pour en être affecté. On peut dire que ce pouvoir conserva l'ordre public au milieu de circonstances qui menaçaient le pays d'une révolution sociale.

Quand, au bout de cinq ans, la couronne renouvela les membres de la commission, elle ne les nomma plus que pour un an; mais leur autorité ne fut pas seulement restreinte, elle se trouva entravée par la brièveté de leur mandat et par les complications d'événemens qui se succédèrent de 1838 à 1843, telles que les crises commerciales, le renchérissement des denrées et le rapide accroissement de la population, augmentée d'un million et demi d'âmes. Dans cet intervalle, les frais de l'assistance remontèrent de 4 millions de livres sterling à plus de 5 millions. Toutefois la situation des contribuables n'empirait pas réellement, parce que cette augmentation des charges publiques coïncidait avec un accroissement plus grand encore des valeurs imposées. On avait cru trouver une garantie contre les influences publiques ou locales dans la condition qui interdisait aux commissaires l'entrée du parlement; mais, comme cette exclusion éloignait la commission du seul terrain où elle pût se défendre avec succès, le gouvernement jugea nécessaire de l'assimiler sous ce rapport au conseil des Indes, au conseil du commerce, et à ceux des principaux départemens. Ce fut l'objet d'un bill de 1847. Le nombre des membres ne fut plus limité, et le lord président du conseil, le lord du sceau privé, le secrétaire d'état de l'intérieur durent en faire partie. De plus, la commission, nommée, comme la première fois, pour cinq ans, eut la faculté de s'adjoindre deux secrétaires, dont l'un put, comme le président, appartenir au

parlement; il lui fut aussi loisible de nommer des inspecteurs pour la seconder dans l'exécution de tous ses actes, visiter les *workhouses*, examiner les comptes et procéder à des enquêtes de toute nature.

Grâce à de nouvelles mesures, le vagabondage ne tarda pas à entrer dans une période de décroissance; le chiffre des taxes, qui en 1848 avait atteint le maximum de 6 millions de livres sterling, commença aussi à diminuer, et en 1850 il n'était plus que de 5,375,000 livres. Nul doute que les restrictions apportées à l'assistance n'aient opposé une digue salutaire à ce paupérisme menaçant pour l'existence de la société anglaise. Ce serait toutefois tomber dans une étrange erreur que d'attribuer cette amélioration soudaine à des réformes dans l'administration de la loi des pauvres. Le véritable résultat de l'acte d'amendement de 1834 et des mesures subséquentes a été l'interdiction des secours publics aux gens en état de s'en passer; mais un mode d'assistance plus ou moins intelligent n'impliquait les moyens ni de maintenir les salaires à un taux rémunérateur, ni de mettre le prix du pain à la portée de tout le monde. On a attribué ce temps d'arrêt dans la progression de la misère à une autre cause. On a écrit ici même, dans une étude d'une haute portée (1), que le régime intérieur de l'Angleterre avait été évidemment amélioré depuis l'adoption du libre-échange par l'accroissement de la production industrielle et par l'abaissement du prix des objets de première nécessité. Nos études personnelles nous conduisent à une appréciation un peu différente de la réforme de sir Robert Peel, ou plutôt de M. Richard Cobden, réforme nécessaire sans doute, mais bien plus recommandable, selon nous, par le mal qu'elle a prévenu que par le bien qu'elle a fait. Elle a écarté le péril imminent d'une disette et d'une révolution, favorisé la production agricole et l'industrie manufacturière, accumulé de nouvelles richesses entre les mains des propriétaires, des capitalistes et des spéculateurs; mais elle n'a ni diminué le prix du blé (les mercuriales officielles en font foi), ni augmenté le prix des salaires dans ces classes d'ouvriers à qui précisément l'on est redevable de la production de tant d'objets à bon marché. Pour obtenir ce bon marché, qui enrichit le fabricant par la quantité de la vente, il faut réduire autant que possible le prix de revient, et par conséquent le salaire. Voilà pourquoi il y a tant d'ouvriers en Angleterre qui ne gagnent pas leur vie. La réforme commerciale n'a point amélioré cet état de choses, et tous les jours elle tend peut-être à l'empirer par les exigences de la concurrence étrangère et intérieure, à moins que l'in-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er avril 1859, la *Philosophie de l'Économie politique*.

dustrie ne se décide à adopter un minimum de salaires, ce à quoi elle ne paraît nullement disposée. Il faudrait des grèves pour l'amener à cet acte de justice et d'humanité; mais les grèves ne sont faites que par les artisans convenablement rémunérés, les ouvriers du bâtiment, dont les moins rétribués reçoivent 4 francs par jour. Quant aux pauvres ouvrières qui gagnent 10 ou 12 sous par un travail de seize heures, et qui par conséquent ne peuvent trouver dans la mutualité des armes contre une exploitation inhumaine, elles meurent de faim ou dans la prostitution. La réforme commerciale ne pouvait pas précisément diminuer le paupérisme, et si, comme nous l'avons dit au début de cette étude, les charges de ce service semblent parfois s'alléger d'une année à l'autre, cette amélioration apparente ne peut s'obtenir qu'au prix d'une interprétation contraire au droit réel des pauvres, tel que l'a constitué le statut de la quarante-troisième année du règne d'Élisabeth, toujours maintenu comme loi fondamentale, mais violé toutes les fois que les circonstances l'exigent. Cette condescendance à la loi de la nécessité n'est pas un fait rare et latent dont n'auraient à souffrir que peu d'individus. Dans les années de disette ou de crise commerciale, c'est par milliers qu'on repousse des *workhouses* des ouvriers mourant de faim, et qui retombent à la charge de la charité privée. En ce qui concerne l'inexécution des lois, il y a comme un compromis tacite entre le gouvernement et le peuple, qui semblent s'accorder réciproquement toute la latitude commandée par la force des choses, et cette grande élasticité dans les rapports du pouvoir et des gouvernés n'est peut-être pas une des causes les moins notables de la stabilité des institutions politiques de l'Angleterre.

Ce qui a surtout préservé ce pays d'une révolution sociale, c'est le développement extraordinaire qu'a pris l'émigration depuis l'année 1846. L'esprit d'entreprise et d'aventure, excité par la découverte récente des mines aurifères dans les colonies australiennes, a entraîné au-delà de l'Océan les enfans de la métropole à qui leur travail ne procurait qu'une existence plus ou moins précaire. Ce mouvement, qui n'a point cessé jusqu'à présent, s'effectue en partie au moyen d'arrangemens pris par des commissaires spéciaux pour le transport gratuit d'une certaine classe d'ouvriers indigens, en partie indépendamment de toute assistance officielle, de sorte que dans l'intervalle de 1846 à 1859 près de trois millions d'individus ont quitté le royaume-uni. Toutefois ce prodigieux écoulement d'une partie de la population, sans autre équivalent dans l'histoire que les migrations des barbares, n'a pas diminué la misère en Angleterre, parce que le plus grand nombre des émigrans sont des Irlandais, et qu'en Angleterre l'excédant des naissances sur les décès dépasse tous les ans le chiffre de l'émigration. Ainsi en 1852,

l'année où les émigrans ont été le plus nombreux, la population de l'Angleterre et du pays de Galles augmentait de 216,233 âmes par l'excédant des naissances sur les décès, tandis que l'émigration ne lui enlevait que 143,767 habitans.

III.

Quels ont été les résultats définitifs de la réforme de la loi des pauvres? En 1857, 20 paroisses isolées et 585 syndicats, comprenant 13,964 paroisses, étaient soumis au régime institué par l'acte d'amendement du 14 août 1834; 15 paroisses isolées et 21 syndicats, comprenant 320 paroisses, avaient des *workhouses* régis par divers actes locaux; 2 paroisses isolées et 12 syndicats, comprenant 200 paroisses, s'étaient obstinément maintenus sous la règle de l'acte Gilbert; enfin 89 paroisses ne reconnaissaient encore d'autre loi que le statut d'Élisabeth. Ces 14,610 paroisses de l'Angleterre et du pays de Galles contenaient une population de 17,927,609 âmes, sur laquelle la taxe des pauvres levait 211,024,750 francs, soit 8 shillings 5 pence 1/4 par personne, ce qui est à peu près la cote personnelle de l'année 1803, mais ce qui dépasse de beaucoup celle de 1853, évaluée à 5 shillings 6 pence. Sur cette somme, il n'était affecté à l'assistance que 147,460,900 francs, et le reste couvrait les autres dépenses des comtés et des bourgs, car, par suite de cette promiscuité particulière à l'administration anglaise, des fonds destinés à des usages différens sont versés dans une même caisse, comme des attributions de nature diverse sont dévolues au même fonctionnaire. Un chanoine de Bristol est, par exemple, aujourd'hui chargé des examens pour l'admission à l'école d'artillerie, et l'on voit souvent le produit des taxes d'église (*church rates*) dépensé pour la destruction des moineaux et des renards (1). De ces 147 millions de francs, l'intérêt des emprunts en absorbait plus de 5, et les traitemens des employés plus de 21. Les pauvres n'en recevaient que 121, dont 27 dans l'intérieur des *workhouses* et 94 en secours à domicile. A ces sommes il faut ajouter 8 millions de francs pour la dépense des asiles d'aliénés et 5 millions pour l'assistance médicale, qui, joints à la somme donnée plus haut, portent à plus de 160 millions de francs les frais de l'assistance légale en 1857. Les assistés étaient au nombre de 843,806, dont 123,382 habitant les *workhouses* et 720,424 secourus à domicile. En 1858, ces chiffres se sont élevés à 908,186 : ce n'est guère que la dix-huitième partie de la population, et si tous les indigens y étaient compris, la situa-

(1) Voyez le compte-rendu de la séance des communes du 8 juin 1858. (*Church rates abolition bill.*)

tion de l'Angleterre, sous le rapport du paupérisme, pourrait être considérée comme une des meilleures de l'Europe. Malheureusement il reste à tenir compte des pauvres secourus par la charité privée, et dont le nombre est incalculable.

Avant de nous occuper de cette dernière catégorie, il faut examiner le régime intérieur des *workhouses* et l'influence actuelle du mode d'assistance accordé par chacun de ces établissemens à un nombre d'individus qui varie, suivant les saisons, de 400 à 1,000 dans les comtés et de 500 à 2,000 dans la capitale. A première vue, rien que de très convenable. De vastes bâtimens, ordinairement entourés de jardins, la séparation des âges et des sexes, de grands dortoirs surveillés pendant la nuit, des ateliers de professions diverses, des salles d'étude et des cours de récréation, le chauffage, l'aération, la propreté de tous les appartemens, enfin la qualité des vêtemens et de la nourriture, tout semble assurer aux habitans de ces demeures un bien-être dont la plupart n'ont jamais joui avant d'y entrer. L'entretien de chacun d'eux ne revient pourtant qu'à 4 shillings par semaine, non compris les émolumens des employés, les réparations et le prix des médicamens. Le personnel préposé au service se compose en général de huit individus, le directeur, la matrone sa femme, le maître et la maîtresse d'école, les maîtres cordonnier et tailleur, le jardinier et le portier. En outre, un *clergyman* et un médecin sont attachés à la maison sans y avoir leur domicile. Voilà ce qu'un touriste peut noter sur son carnet, après avoir inscrit sur le registre qu'on lui présente ordinairement le témoignage de sa satisfaction.

Cependant la bonne impression qui résulte d'une première visite ne laisse pas d'être modifiée par un examen plus minutieux, et c'est aux publicistes anglais eux-mêmes que nous emprunterons nos objections. D'abord il est constaté que les pauvres trouvent le régime des *workhouses* beaucoup moins comfortable que celui des prisons. A cet égard hommes et femmes avouent hautement leur préférence, sans tenir compte de la dégradation attachée à l'emprisonnement (1).

(1) On peut juger de la différence qui existe sous ce rapport entre les deux espèces d'établissemens par l'inégalité des traitemens de leurs employés.

Prison pour 900 *détenus.*

	liv. st.
Gouverneur	600
Matrone	125
Chapelain (avec logement)	250
Chapelain assistant (sans logement)	180
Médecin	220
Portier	70

45 employés payés.

Workhouse pour 5 *ou* 600 *pauvres.*

	liv. st.
Directeur	80
Matrone	50
Chapelain (sans logement)	100
Médecin	78
Chef d'atelier	25
Portier	25

Pas d'autres employés.

Non-seulement les pauvres se font incarcérer pour passer l'hiver chaudement et pour être bien nourris; mais, admis au *workhouse*, ils y commettent dans la même intention des infractions à la discipline, qu'on a le tort de punir par la détention dans une maison correctionnelle.

Il est une autre cause pour laquelle la population des prisons se recrute dans les *workhouses*, c'est la mauvaise éducation de l'enfance dans ces derniers établissemens. On y élève, dans de bons principes sans doute, les orphelins et les enfans trouvés jusqu'à l'âge de quatorze ans, et on les y garde même plus longtemps, jusqu'à ce qu'on leur procure de l'emploi chez un maître ouvrier; mais à ces pupilles viennent se mêler les enfans vicieux admis tous les jours dans la maison avec leurs familles vagabondes. La séparation absolue de ces deux classes d'élèves devrait être obligatoire, malgré le surcroît de dépenses qui en résulterait. La preuve des imperfections du système actuel, c'est que, sans compter le contingent qu'il fournit à la population criminelle, la plupart, et les pires des habitans adultes des *workhouses*, sont des gens qui, ayant passé leur enfance dans ces asiles, semblent n'avoir rien de commun avec les autres membres de la société. Étrangers aux sentimens de famille, ils ne connaissent que le *workhouse* et la prison, le gouverneur, le directeur et le geôlier. Ajoutons que leur instruction professionnelle, non moins imparfaite que leur éducation morale, jette sur la place une foule de mauvais ouvriers dont la concurrence abaisse à la fois le taux des salaires et la qualité des produits.

Il y a aussi une espèce de caverne qu'on ne montre guère aux étrangers, et dont l'aspect n'est pas un des moins affligeans de la maison : c'est le quartier éventuel (*casual ward*). Dans toutes les grandes villes anglaises, la nuit, surtout en hiver, surprend dans la rue une foule de gens mourant de froid et de faim, sans un farthing pour acheter un morceau de pain, sans une pierre où reposer leur tête. Il faut donc des refuges ouverts à toute heure au premier venu. La plupart sont des lieux où l'on ne songerait pas à mettre un chien de quelque prix; beaucoup n'ont pas de lumière, aucun n'a de feu, et quelques-uns exhalent une odeur intolérable même pour des hôtes dont les sens sont loin d'être délicats. Les pauvres créatures qui dorment là sur une planche sont réveillées à six heures pour aller dans la cour, où l'on casse des pierres, et, bien qu'épuisé de besoin, chacun doit travailler jusqu'à neuf heures. Alors on leur donne un pain de cinq livres et on les met dehors. Ceux qu'on sait ou qu'on soupçonne être déjà venus récemment ont à remplir leur tâche de travail comme les autres, mais toute nourriture leur est refusée. « Donner une pierre à qui demanderait du pain, dit à ce

sujet un publiciste anglais, c'est ce que notre divin médiateur citait comme une des plus incroyables cruautés, et c'est ce qui se fait de notre temps dans ce pays. » Et, le croirait-on? cet asile n'est même pas ouvert à tous ceux qui le réclament! Bien des infortunés, en arrivant au seuil du *workhouse*, apprennent, par un écriteau fixé à la porte, que le quartier ne peut plus recevoir personne (*the casual ward is full*). Il résulte d'un rapport présenté à la chambre des communes que, dans le cours de l'exercice finissant à l'Assomption de 1857, 66,009 admissions au logement nocturne ont été accordées par quinze des principaux *workhouses* de Londres, sur un nombre beaucoup plus grand de demandes.

On vient de voir ce que tant d'amendemens de la loi, tant d'efforts pour en améliorer la pratique, laissent encore subsister d'abus dans le régime des *workhouses*, et l'on ne doit pas s'étonner que les juges les plus compétens en Angleterre le déclarent indigne d'une nation chrétienne. Si, dans les villes, à défaut de maisons de charité (*alm'shouses*) telles qu'on en fondait autrefois, le *workhouse* est nécessaire pour recueillir les pauvres, parce qu'ils n'ont ni feu ni lieu, dans les campagnes du moins on pourrait aisément laisser les vieillards achever leur existence dans leurs foyers. Un shilling par semaine, ajouté par la charité privée aux 2 shillings 6 pence de la paroisse, suffirait pour les entretenir au sein de leur famille. Quant aux autres habitans du *workhouse*, tout le monde le sent bien, ce sont surtout les consolations et la douce influence des femmes qui manquent à ces malheureux. L'Angleterre voudrait avoir aussi ses sœurs de charité, sous un autre nom sans doute, et sans les vœux, qui rappelleraient trop une institution papiste. L'Allemagne lui offre un utile exemple. Il existe depuis quelque temps à Kaiserswerth, près de Dusseldorf, un établissement où Mlle Florence Nightingale a fait son éducation hospitalière, et sur lequel elle a donné tous les détails désirables. Il renferme à présent cent soixante diaconesses, toutes vouées aux soins des malades, des aliénés, des femmes repenties, ainsi qu'à l'éducation des enfans. Il faut souhaiter qu'un asile semblable s'établisse en Angleterre, où les élémens de pareilles institutions se trouvent en si grand nombre; car, par suite des émigrations, la population féminine dépasse de 500,000 le nombre des individus de l'autre sexe, et, dans la plupart des métiers qu'elle exerce, l'insuffisance des salaires la condamne aux privations les plus dures ou aux plus déplorables désordres. Le haut clergé paraît opposer une invincible répugnance à l'idée d'une institution qui relèverait une partie de l'édifice renversé par la réforme du XVIe siècle. Il s'alarme déjà de l'existence de deux ou trois pauvres couvens de la secte puseyiste. Qui peut calculer les conséquences de l'abjura-

tion de plusieurs milliers de femmes exerçant sur les classes les plus nombreuses l'irrésistible influence de la charité? On assure pourtant que l'évêque d'Exeter a donné son approbation au projet d'une communauté protestante de femmes vouées à des œuvres pieuses et charitables. On parle même d'un noviciat et de vœux prononcés pour cinq ans. Ce serait là une véritable réforme de la réforme; mais voici un résultat positivement acquis à la cause du progrès. Le 29 septembre 1859, les nouveaux bâtimens de la maison de miséricorde ouverte dans la paroisse de Ditchingham (comté de Suffolk) aux femmes repenties de toute l'Angleterre ont été inaugurés par une cérémonie religieuse. Le recteur, en exposant l'objet et la discipline de l'établissement, a fait connaître que le service intérieur en était confié à des sœurs qui désiraient vivre et mourir dans cet asile, bien qu'elles ne s'y fussent point engagées par des vœux perpétuels.

La philanthropie anglaise est inépuisable, quoique souvent mal dirigée, et les besoins du paupérisme en Angleterre paraissent incalculables, comme les chances de l'industrie et du commerce, sources de la richesse des uns et causes de la misère des autres. On essaierait en vain d'évaluer numériquement cette population, plus habituée à l'intempérance qu'à l'épargne, et jetée subitement par les crises industrielles d'un état d'aisance relative dans le plus absolu dénûment. Aux neuf cent mille indigens assistés par les paroisses, il faut ajouter ces innombrables habitans des *rookeries* visités par les missionnaires de Londres, les pauvres honteux, ceux qui aiment mieux mourir de faim avec leur femme et leurs enfans que de s'en séparer pour entrer au *workhouse*, ceux qui préfèrent une détresse momentanée à l'irréparable indigence où les plongerait la vente de leur mobilier et de leurs instrumens de travail, rendue nécessaire par leur admission dans cet établissement, les journaliers des campagnes dans les temps de neige, les ouvriers des villes trop peu rémunérés et ceux que les chômages laissent sans pain. Il existe à la vérité vingt-sept mille sociétés de secours mutuels officiellement reconnues, sans compter un grand nombre d'autres qui ne le sont pas; mais les artisans les moins payés et les habitués des palais du *gin* n'en font point partie.

Nul autre pays que je sache ne s'impose autant de sacrifices en faveur de l'indigence; malheureusement cette bienfaisance manque souvent son but, faute d'une direction éclairée, faute d'unité d'action. Des associations trop multiples peut-être, et qui seraient plus puissantes en se réunissant, se sont formées dans toutes les parties de l'Angleterre. Les unes fournissent du charbon pendant l'hiver, les autres établissent des banques pour les petites épargnes;

d'autres, et en grand nombre, ont pour but spécial l'éducation des orphelins; d'autres, l'assistance des mères, des veuves, des étrangers, etc.; quelques-unes, sous le nom de *reformatories*, se consacrent à la régénération des femmes déchues et des criminels sortis de prison. Beaucoup, il est vrai, tombent découragées par l'inutilité de leurs efforts; mais ces tentatives renouvelées sans cesse témoignent, malgré leur insuffisance, de la puissante vitalité d'une société affectée de plaies si profondes.

Les nouveaux asiles de nuit, dont la fondation vient d'être proposée aux syndicats métropolitains par le conseil de la loi des pauvres, seraient établis à l'instar du refuge de Playhouse-Yard, fondé à Londres depuis trente-huit ans au moyen de souscriptions volontaires. En 1857, l'année même où 69,009 admissions étaient accordées dans les *workhouses* de la capitale, l'asile de Playhouse-Yard en accordait 53,311, moyennant une dépense de 1,139 livres sterling. Il s'ouvre toute la nuit à tout venant et sans aucune condition; mais l'assistance, pour être limitée aux besoins réels, n'y consiste qu'en une demi-livre de pain le soir, une demi-livre le lendemain matin, et pour coucher un matelas dans une chambre chauffée. Cependant, dans tous les cas d'inanition et d'épuisement, le médecin prescrit les alimens et les soins convenables, et nombre de malheureux, dit le rapport officiel que je consulte, sont ainsi arrachés à une mort imminente. Un autre refuge semblable, mais qui n'offre qu'un coucher de bois au lieu d'un matelas, est celui de Field-Lane, également soutenu par des souscriptions volontaires. La charité se pratique plus libéralement dans l'asile du Nord-Ouest, récemment reconstruit en mémoire de son fondateur, lord Dudley Coutt's Stuart, et aussi dans celui de Leicester-Square, auquel donnent accès des billets accordés par les souscripteurs, et valables les uns pour un seul individu, les autres pour toute une famille. Tous les jours, à trois heures, dans ce dernier refuge, il se fait une distribution de vivres que les pauvres peuvent emporter chez eux ou bien manger dans la cuisine de l'établissement. Ce repas se compose de pain et de soupe dont chaque famille reçoit quatre pintes, et quand tous les individus pourvus de billets ont été servis, le reste se partage aux plus affamés de ceux qui, toujours en grand nombre, se présentent sans carte. Cet asile, le seul des établissemens privés de Londres qui distribue gratuitement des vivres toute l'année, a livré en 1856 180,441 repas; il a donc nourri 494 personnes par jour. Son assistance ne se borne pas d'ailleurs à l'aumône alimentaire; il héberge un grand nombre de gens sans place jusqu'à ce qu'ils en aient trouvé une, soit par leurs propres démarches, soit par celles des employés de la maison; souvent même

il les habille ou leur prête de l'argent pour racheter leurs effets en gage. Placée à bon droit sous le haut patronage du duc de Cambridge, cette œuvre excellente compte au nombre de ses principaux soutiens les membres les plus honorables de la noblesse, parmi lesquels je me plais à citer le comte de Shaftesbury, toujours à la tête des associations les plus bienfaisantes, quand il n'en est pas lui-même le fondateur. Ce dernier genre d'assistance, du nombre de ceux que Paris pourrait avec avantage emprunter à l'Angleterre, ou même à quelques hospices de France, et notamment à celui de Provins, se pratique depuis 1846, sous le patronage de l'évêque de Londres, dans la maison de charité de Rose-Street. Les personnes tombées dans la détresse et à la recherche d'un emploi y sont admises sur la recommandation des souscripteurs, ou bien du clergé paroissial. L'institution a rendu à une existence honorable 2,414 individus appartenant à toutes les classes de la société, car je trouve parmi ses protégés en 1856 des professeurs, des artistes, la femme d'un médecin, la fille d'un *clergyman* et celle d'un baronet écossais.

Il nous reste à signaler deux grandes lacunes dans le système de l'assistance anglaise. Nombre de localités importantes manquent de salles d'asile, et je ne crois pas qu'il existe plus d'une seule crèche dans toute l'Angleterre. Un monstrueux gaspillage de la vie humaine résulte de la nécessité où se trouvent les ouvrières de laisser seuls leurs enfans chez elles. Pour les tenir en repos, elles leur font prendre chaque matin une drogue soporifique, dont les effets plus ou moins lents sont une des causes principales de la mortalité parmi les classes pauvres. Il est un rapprochement qui, mieux que ces détails, ferait apercevoir l'importance numérique de la population indigente en Angleterre : c'est la comparaison de la statistique des hôpitaux et des dispensaires de Londres avec celle des établissemens de même nature existant à Paris. D'après le compte-rendu de l'assistance publique à Paris pour l'exercice 1858, les hôpitaux, ainsi que les services temporaires de la vieillesse, ont traité dans le courant de ladite année 91,007 malades. Les hospices et les maisons de retraite ont entretenu 12,194 vieillards, infirmes et aliénés. L'année précédente, le nombre des malades traités à domicile a été de 32,105. On peut évaluer à 4,000 le nombre des nécessiteux non inscrits aux bureaux de bienfaisance et traités à domicile par les six dispensaires de la Société philanthropique, ce qui porte le total des malades indigens au chiffre de 139,306.

Londres possède 12 hôpitaux pour les maladies et accidens ordinaires, contenant 3,380 lits; pendant l'année 1852, ces établissemens ont reçu 30,280 malades et en ont traité 335,676 à domicile;

— il compte 48 hôpitaux destinés chacun à une seule espèce de maladie. Indépendamment de deux asiles d'aliénés contenant 2,000 lits, les 46 autres maisons spéciales peuvent recevoir 2,065 malades à la fois, et en 1852 elles en ont traité 15,011 à l'intérieur et 78,952 à domicile. Il y a encore 34 dispensaires, dont les médecins, sans compter ceux de 5 institutions homœopathiques, ont traité dans la même année 164,621 indigens; — enfin 126 maisons de charité renferment 2,390 vieillards. Le nombre des malades assistés à cette époque était de 518,369, sans compter les 67,000 habitans des *workhouses*, et par conséquent le chiffre total des indigens et nécessiteux s'élevait à 585,369.

S'il existe une différence dans la salubrité des deux capitales, elle est en faveur de Londres malgré les émanations pestilentielles de la Tamise, et la population de cette ville n'étant guère que deux fois et demie aussi nombreuse que celle de Paris, la même proportion devrait se retrouver dans le nombre des malades indigens, s'il y avait parité dans l'état du paupérisme des deux pays ou du moins des deux métropoles. D'après les chiffres que nous venons de relever, le paupérisme de Paris serait à celui de Londres comme 1 est à 4,34; mais la différence est plus forte encore, attendu qu'à Paris le chiffre des indigens inscrits aux bureaux de bienfaisance n'étant que de 80,501, il en résulte que 58,805 personnes reçoivent l'assistance médicale sans être obligées de recourir habituellement à la charité publique ou privée, tandis qu'à Londres au contraire il s'en faut que tous les malades pauvres puissent être traités à domicile ou à l'hôpital, et en voici la raison : l'assistance de la pauvreté, laissée chez nous à la charge de la bienfaisance volontaire, est chez nos voisins l'objet d'un impôt obligatoire et d'un des rares services centralisés. Au rebours, l'assistance médicale, assurée en France par des legs de terres et de capitaux, et confiée à l'administration publique, ne se fonde en Angleterre, excepté dans cinq ou six établissemens, que sur des souscriptions volontaires annuelles, dont l'emploi échappe à peu près à tout contrôle sérieux. Il en résulte que ces nombreux hôpitaux, entretenus tous à grands frais au moyen de ressources incertaines et précaires, languissent dans les temps ordinaires, et dans les jours de crise financière ferment leur porte à la moitié de ceux qui s'y présentent. M. Léon Faucher a constaté par exemple qu'en huit ans 2,700 cas de maladies vénériennes, résultats de la prostitution, avaient ouvert les portes de trois hôpitaux de Londres à des jeunes filles âgées de onze à quatorze ans, et qu'aux mêmes asiles un plus grand nombre avaient été refusées faute de place. Autre difficulté : on n'est admis dans ces maisons que par l'intermédiaire d'un des souscripteurs. Combien d'étrangers, combien même de mal-

heureux Anglais, ne connaissant personne dans cette immense Babylone, meurent faute de soins! Je crois donc rester au-dessous de la vérité en supposant le nombre des indigens de Londres cinq fois plus considérable que celui des pauvres de Paris. Dans les campagnes, la différence est beaucoup moindre; mais dans les districts manufacturiers elle reprend à peu près la même proportion.

En France, le célibat religieux et le célibat militaire modèrent le mouvement de la population; nos ouvriers ont ainsi moins à souffrir de cette concurrence de la main-d'œuvre qui réduit les salaires à un taux insuffisant. En second lieu, nos institutions de bienfaisance religieuses et laïques, tout en ménageant chez les nécessiteux le sentiment de la dignité personnelle, nous dispensent de l'obligation de cette assistance légale qui fait des pauvres, parce qu'elle habitue le travailleur à compter sur d'autres ressources que celles de son énergie. Il faut aussi tenir compte de la division de la propriété territoriale, qui permet à un si grand nombre de paysans de posséder une habitation, un lopin de terre et une ou deux têtes de bétail, non pas grâce à cette aumône publique que conseillait Pitt, mais par droit d'héritage ou d'acquisition. Puis l'agriculture, dont vit la plus grande partie de nos populations, est exposée à moins de crises et de chômages que l'industrie, unique ressource de la plupart des prolétaires d'outre-Manche. Enfin, et pour ne pas tout énumérer ici, il y a dans nos classes ouvrières moins d'intempérance et moins de besoins. Nous avons donc, pour plusieurs raisons, beaucoup moins d'indigens que la Grande-Bretagne, et surtout moins de ces dénûmens absolus qui jettent la nuit dans les rues tant d'individus sans pain et sans gîte. Rien ne ressemble chez nous au *casual ward* ni à ses hôtes habituels, rien de comparable à ces affreux taudis des grandes villes anglaises, où tant de créatures humaines, sans distinction d'âge ni de sexe, s'entassent dans la même chambre et sur le même grabat. La statistique de la prostitution est également en France loin d'atteindre les chiffres qu'elle présente en Angleterre. Il s'en faut néanmoins que notre situation ne puisse être améliorée, et quand la France le voudra, elle réduira de plus de moitié le nombre de ses pauvres, sans recourir à de profondes combinaisons ni à de coûteux sacrifices; il lui suffira de mettre en pratique l'idée la plus simple. Cette idée, la voici : *rattacher l'action des sociétés de bienfaisance à celle des sociétés de secours mutuels*, en consacrant une partie des fonds des premières à l'introduction des indigens dans les secondes.

L'homme qui peut satisfaire à ses besoins par son travail n'est pas indigent. Quelles sont, dans notre état social, les principales causes de l'indigence? Ce sont la maladie, qui force l'ouvrier à con-

tracter des dettes dont il ne peut jamais se libérer, et la vieillesse, qui ne lui permet plus de gagner sa vie. Si tous les travailleurs appartenaient aux sociétés qui leur assurent des secours quand ils sont malades et une pension quand l'âge a brisé leurs forces, ils ne seraient exposés à la misère que par suite de circonstances exceptionnelles, car l'intérêt composé des dépôts élèverait les secours en temps de maladie et même pendant les chômages, comme on le voit aujourd'hui dans beaucoup de sociétés anglaises, à un chiffre équivalant au salaire, ou du moins suffisant pour faire vivre la famille. Le prolétariat, dernier vestige de la servitude, cesserait. La classe ouvrière existerait par elle-même; elle aurait une condition indépendante, plus indépendante que celle du fonctionnaire, dont l'existence, dépendant d'une protection précaire, est souvent à la merci d'une intrigue.

La loi du 20 juillet 1850 favorise la création des sociétés de secours mutuels, garanties d'ordre et de stabilité; mais par cela même que leurs progrès importent au gouvernement, l'initiative de celui-ci pourrait devenir suspecte et finir par jeter du discrédit sur ces institutions. Qui donc doit se charger du soin de les accroître et de les multiplier? Les institutions charitables. Il faut que les sociétés de bienfaisance et les sociétés de secours mutuels se concertent pour démontrer à l'ouvrier la nécessité de l'association et pour lui en faciliter l'accès. La propagande doit se faire surtout par les associés eux-mêmes, intéressés à augmenter le fonds social et les dividendes. Quand chacun sera en état de comparer les ressources et la sécurité des pères de famille, membres de la société de secours mutuels, avec les privations des opiniâtres, restés dans l'isolement, le nombre de ces derniers diminuera tous les jours, et l'association deviendra pour les adultes une pratique aussi générale que l'est aujourd'hui pour les enfans la fréquentation de l'école primaire. Dans les centres de population trop peu importans pour assurer à l'association des résultats satisfaisans, il faudra imiter le procédé anglais et former des syndicats de communes. Si cet humble avis paraît donner jour à quelque application utile, qu'on se mette à l'œuvre, et dans quelques années nous pourrons dire avec plus de certitude qu'on ne le disait il y a peu de mois chez nos voisins : « Le paupérisme a diminué. »

L. Davésiés de Pontès.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1859.

Difficilement alarmés, nous ne sommes point alarmistes. Nous prions donc qu'on ne veuille pas outrer, au-delà de notre pensée et de nos intentions, la gravité des réflexions que nous inspire l'état des affaires européennes. Il nous est impossible de nous défendre d'une anxiété sérieuse, quand nous considérons l'ensemble des questions extérieures qui préoccupent depuis quelque temps le public, et qui, dans ces derniers jours, ont semblé se multiplier et s'accumuler avec une intensité exceptionnelle. Chacune de ces questions entraîne sans doute après soi des difficultés particulières. Lorsque cependant on les examine isolément, on demeure convaincu qu'il n'en est point dont les difficultés ne puissent être, avec de la bonne volonté et d'intelligens efforts, pacifiquement surmontées. Dans la condition compliquée des sociétés modernes, rien de plus naturel que de voir s'élever successivement ou à la fois des questions embarrassantes; c'est le courant des affaires humaines qui les apporte, et c'est l'honneur des peuples sains et des gouvernemens policés d'en venir à bout, en éliminant le jeu brutal et stérile ou funeste de la force. Ainsi nous pourrions attendre sans une inquiétude extraordinaire l'arrangement des affaires italiennes, si embrouillées qu'elles demeurent, même après la signature du traité de Zurich; nous ne songerions pas à nous émouvoir de l'ennui que peut donner à quelques hommes d'état anglais l'expédition de l'Espagne contre le Maroc; nous accorderions notre sympathie aux tribulations de la compagnie du percement de l'isthme de Suez, sans nous effrayer des conséquences; nous aurions l'œil ouvert sur ce malade qu'on appelle l'empire ottoman, sans méconnaître qu'une si lente agonie peut durer longtemps encore; nous trouverions l'Angleterre moins disposée que nous à porter un grand coup contre le Céleste-Empire, que nous n'en prendrions pas d'ombrage; nous laisserions sans curiosité indiscrète l'empereur de Russie et le prince-régent de Prusse s'entretenir à Breslau, et nous assisterions aux agitations et aux disputes intestines de l'Allemagne autour de la réforme fédérale avec la patience qu'il convient d'appor-

ter au spectacle des débats intérieurs de la confédération germanique. Notre souci, et nous avons bien le droit de dire qu'il est celui de toutes les classes éclairées et industrieuses en France, en Angleterre et sur le continent, vient de plus haut : il vient du caractère précaire des diverses situations en Europe, qui peut à l'improviste communiquer une gravité extrême aux questions agitées, et changer soudainement en conflits violens des divergences d'opinions et des antagonismes d'intérêts; il vient de l'altération qu'a subie et qu'éprouve chaque jour encore l'ensemble de nos relations avec l'Angleterre; il vient surtout chez nous d'une tendance de l'opinion, qui, privée des discussions, des accidens, des distractions de la vie politique intérieure, prend un intérêt excessif et maladif aux questions étrangères, et, soit par des excitations aveugles, soit par des craintes irréfléchies, est portée à amplifier, à passionner, à envenimer les questions de cet ordre. Nous ne serons pas démentis par ceux qui ont étudié avec sympathie les qualités et les défauts de notre nation, si nous disons que pour un peuple qui est si prompt à s'émouvoir aux idées de grandeur et de gloire militaire, qui est si heureux du sentiment de sa puissance, qui porte dans la guerre si peu de calcul et tant de désintéressement, c'est une diète périlleuse que d'avoir pour pâture politique exclusive les questions extérieures. Nous sommes entrés depuis un an dans une phase dont l'élément dominant et absorbant est la politique étrangère, et l'esprit public, qui, pour conserver son équilibre, aurait besoin au contraire de se développer dans le cercle de la politique intérieure, semble, par ses entraînemens ou ses appréhensions, s'y engager chaque jour davantage. Voilà le péril général qui plane sur les affaires qui se déroulent aujourd'hui, et ajoute une gravité singulière aux difficultés qui leur sont propres; voilà l'influence vague et menaçante que nous ne pouvons perdre de vue en examinant ces difficultés l'une après l'autre.

Commençons par les affaires d'Italie. Le premier acte de la paix de Zurich, le traité particulier entre la France et l'Autriche, est signé. La maladie et la mort du comte Colloredo ont retardé la signature de l'acte final, mais nous possédons, dans l'analyse qui a été publiée de la première convention, les dispositions essentielles de la paix, celles qui déterminent les questions les plus importantes. Nous ne nous arrêterons qu'à celles-là, c'est-à-dire aux articles relatifs aux états du saint-père, aux duchés et à la confédération italienne. Comme nous l'avions pensé dès la paix de Villafranca, le concours de l'Autriche aux efforts que nous faisions pour obtenir l'amélioration du gouvernement pontifical devait être le principal prix des conditions favorables accordées à l'empereur François-Joseph. Cet article, où deux puissances stipulent en principe la nécessité des réformes dans un état qui n'est point partie au traité, ne plaira pas sans doute à ces défenseurs du saint-siége qui regardent comme une atteinte portée à sa souveraineté les conseils semblables qui lui ont été donnés à tant de reprises par les grands gouvernemens de l'Europe. Il est fâcheux, nous le voulons bien, que le saint-père n'ait point empêché l'insertion d'une clause semblable en la devançant et en prenant lui-même l'initiative des mesures qu'il a mieux aimé se laisser demander; il est également regrettable que les réformes pontificales, que l'on s'attend à voir bientôt promulguées, arrivent si tard, peut-être même trop tard, pour les populations qui se sont détachées des états

de l'église, pour les Romagnes. La clause relative aux duchés était la plus importante, car l'éventualité de la réunion d'un congrès et de l'arrangement des affaires d'Italie sous la sanction collective de l'Europe dépendait de la façon dont elle serait rédigée. La formule des préliminaires de Villafranca : « le grand-duc de Toscane et le duc de Modène rentrent dans leurs états en donnant une amnistie générale, » résolvait la question par une affirmation qui ne laissait plus place à la liberté d'appréciation et d'action des puissances qui auraient été appelées à régler en congrès les affaires d'Italie. Cette stipulation, il faut le reconnaître, a subi dans le traité de Zurich une modification importante. Le libre arbitre des puissances qui seront convoquées au congrès est sauvegardé. En effet, le traité reconnaît aux puissances qui ont pris part à la formation des états de l'Italie, et qui en ont garanti l'existence, le droit de changer les limites territoriales de ceux de ces états qui n'ont pas participé à la dernière guerre, puisqu'il déclare que de pareils changemens ne pourraient avoir lieu sans leur assentiment. Quant aux archiducs, le fait de leur restauration n'est plus affirmé; seulement une réserve en faveur des droits de ces princes et du duc de Parme est exprimée, réserve qui ne lie, et encore d'un simple lien moral, que les parties contractantes, et qui n'engage en aucune façon les autres puissances à la reconnaissance des droits des princes déchus. On peut faire la même observation au sujet de l'article qui concerne la confédération. Les deux empereurs s'engagent à favoriser de tout leur pouvoir la formation de cette confédération, dont l'objet sera de maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'Italie, d'assurer le développement de ses intérêts moraux et matériels, et de veiller à la défense intérieure et extérieure de la péninsule au moyen d'une armée fédérale; mais les autres puissances demeurent libres de prêter ou de refuser leur concours à cette combinaison. Les états de l'Italie surtout conservent leur pleine liberté d'action, soit vis-à-vis du principe, soit vis-à-vis des ressorts particuliers du système qu'il s'agit d'établir, puisque c'est à leurs représentans qu'est laissée la rédaction du pacte fédéral. Ainsi il y a un éloge que nous ne refuserons pas à ce que nous connaissons du traité de Zurich. Sauf à l'endroit du pape, dont on rappelle les promesses de réformes, réformes pour l'exécution desquelles on stipule le concert des influences française et autrichienne, ce traité n'empiète pas sur les droits des tiers, et laisse suffisamment ouvertes les questions qui doivent en effet rester ouvertes, pour que les autres états puissent participer avec dignité à une délibération générale sur les affaires d'Italie. La réunion d'un congrès peut dépendre de questions qui ne sont pas même indiquées dans le traité de Zurich; mais il n'y a rien dans ce traité qui rende la réunion d'un congrès impossible.

Un grand moyen de solution est donc ménagé pour les difficultés italiennes; mais ce moyen n'est pas la solution elle-même. Le plan de la solution qu'il s'agit d'adopter, les expédiens pratiques qui pourraient rendre ce plan réalisable, demeurent en question. Voilà maintenant le problème. Deux documens d'une inégale importance viennent à l'instant même d'éclairer l'une des solutions qui peuvent être mises en avant : nous voulons parler d'une brochure publiée par un écrivain autrichien, le chevalier Louis Debrauz, sous ce titre : *La Paix de Villafranca et les Conférences de Zurich,* et de

la lettre que l'empereur vient d'adresser au roi de Piémont. Nous ne mettons pas assurément ces deux documens sur la même ligne; mais malgré la gravité et la prééminence de la lettre impériale, il n'est pas inutile de jeter d'abord un coup d'œil sur la brochure autrichienne. Seulement, avant d'exprimer une opinion sur le plan qui paraît être convenu entre les gouvernemens de France et d'Autriche, nous croyons devoir rappeler, pour nos amis autant que pour ceux qui ne partagent point nos opinions, les sentimens que nous apportons dans les débats dont l'Italie est le théâtre.

Nous épousons décidément, dans la question italienne, la cause que représentent le Piémont et les gouvernemens provisoires que le vœu des populations a placés à la tête de l'Italie centrale, la cause de l'émancipation nationale et libérale de la péninsule. Il y a bientôt un an, lorsque la guerre se préparait, nous avons sans doute regretté que les libéraux italiens, sur la foi d'une alliance qui, pour être celle de la France, n'en était pas moins à leur égard une alliance étrangère, se laissassent aller aux tentations d'une guerre qui n'était provoquée par aucun événement européen, par aucun acte nouveau de la politique autrichienne. Nous déplorions l'enthousiasme belliqueux qui s'était emparé des libéraux italiens. Sans parler des périls dont ce parti-pris violent menaçait l'Europe entière, nous redoutions d'avance les mécomptes auxquels ils exposaient leur propre cause. Vainement nous disaient-ils avant et après le 1er janvier, avant et après l'allocution de l'empereur à l'ambassadeur d'Autriche : « Entre l'Autriche et nous, la lutte est de droit toujours ouverte, et au point de vue pratique nous est-il permis de dédaigner et de perdre l'occasion unique qui s'offre à nous? » Un tel argument, présenté au nom d'un peuple qui a son indépendance à reconquérir, était sans doute embarrassant; mais nous leur représentions avec tristesse que l'opinion publique en France n'était persuadée ni de la justice, ni de l'opportunité de cette guerre préméditée. Le cœur de la France serait certainement avec son drapeau et avec ses armées tant que ses soldats seraient engagés; mais les vicissitudes de la guerre pouvaient changer les calculs et les dispositions de son gouvernement, et des intérêts supérieurs, peut-être contraires aux intérêts italiens, pouvaient faire dévier les conséquences de la guerre des vues qui en auraient été l'objet primitif. Les chefs du libéralisme italien ne se méprirent point sur la sympathie sincère qui inspirait ces regrets et ces prévisions des libéraux français dont nous étions l'écho. La guerre, en éclatant, nous fournit à nous-mêmes l'occasion de prouver notre sincérité, car, une fois la carrière des événemens irrévocablement ouverte, nous ne fîmes point le sacrifice de nos opinions essentielles à un stérile dépit, nous ne subordonnâmes point les principes et les intérêts généraux de notre cause à la vanité des récriminations personnelles. La cause nationale et libérale de l'Italie étant livrée au sort des armes, nous souhaitâmes son triomphe par la guerre d'aussi bon cœur que nous avions encouragé son avancement par la paix. Malgré tous ses inconvéniens, la guerre avait du moins l'avantage de faire table rase des anciens contrats qui déterminaient les délimitations de l'Italie et des légalités tyranniques qui opprimaient ses populations : nous prîmes acte avec joie de cet avantage. La guerre rendait tout possible pour l'avenir; nous n'eûmes plus d'autre vœu que de voir assuré l'avenir indépendant et libéral

de l'Italie. La conduite des populations de l'Italie supérieure et de l'Italie centrale pendant la guerre et depuis la paix de Villafranca, l'attitude des hommes énergiques et modérés qui ont dirigé les états affranchis du joug autrichien ont confirmé d'une façon inespérée la sympathie et la confiance que nous inspirait le libéralisme italien. Devant le spectacle de ce qui se passe depuis quatre mois dans l'Italie centrale, il est devenu évident, non-seulement pour nous, mais pour tous, que la cause générale du libéralisme européen est engagée dans la question posée à Modène, à Florence et à Bologne. Les succès de l'Italie centrale seront nos succès, ses échecs seront nos échecs, ses revers seront nos revers. Nous ne pouvons perdre de vue, dans l'examen des solutions que l'on s'apprête à produire pour les affaires d'Italie, ni la solidarité de nos principes, ni la responsabilité que notre pays a encourue cette année en prenant, par l'organe de son gouvernement, dans la politique italienne, une initiative si résolue, qu'elle acceptait d'avance la chance de la guerre.

Animés de tels sentimens, c'est avec stupeur, nous l'avouons, que nous avons lu la brochure autrichienne. La publication de cet écrit est une singulière maladresse, car elle met à nu avec trop de sans-façon les avantages que la politique autrichienne espère tirer de la paix de Zurich. Il est impossible cependant de considérer l'auteur comme un enfant perdu qui compromet ses chefs sans leur aveu, car il est manifeste que ses informations lui viennent de bonne source. Il imprime les déclarations faites sans témoin par l'empereur François-Joseph à l'empereur Napoléon dans la salle à manger de la petite maison de Villafranca: il sait ce qui s'est passé dans les conférences de Zurich, non-seulement les questions qui ont été posées, mais dans quel ordre et par quelle pente d'argumens on est arrivé aux arrangemens conclus: il connait les ressorts pratiques par lesquels on compte réaliser la partie la plus difficile de ces arrangemens: il n'ignore point la besogne qui a été préparée à Biarritz pour le congrès futur. En vérité, un homme en apparence aussi bien renseigné que M. le chevalier Debrauz n'est pas pour faire rire. Nous passons sur la scène de Villafranca, sur la générosité dont a fait preuve l'empereur François-Joseph, qui avait encore en réserve deux cent cinquante mille hommes de ses troupes les mieux aguerries, en nous accordant la paix : c'est la première partie de la brochure: mais nous nous arrêterons à la seconde, qui raconte les travaux de la conférence de Zurich, et trace, au point de vue autrichien, l'esquisse de l'arrangement nouveau de l'Italie. Le point le plus important de l'arrangement suivant M. le chevalier Debrauz, et il n'a pas tort, est la restauration des princes dans l'Italie centrale. Si cette stipulation, dit-il, n'était pas exécutée, il n'y aurait pas à signer à Zurich d'autre traité que celui qui a été conclu entre la France et l'Autriche. « Supprimez-la par simple hypothèse, et vous êtes aussitôt forcé de biffer du programme le projet de confédération italienne, auquel sont intimement liées les stipulations relatives à l'amnistie générale et aux réformes que les empereurs auront à demander au saint-père. Il ne reste plus rien de la convention de Villafranca, sinon la délimitation à fixer entre l'Autriche et le Piémont, qui pourrait demeurer à l'état de *question ouverte*, sans provoquer de nouveau la guerre entre l'Autriche et la France. L'empereur François-Joseph pourrait dire : « J'ai

abandonné la Lombardie, je ne cherche pas à la reprendre les armes à la main; seulement, au lieu de faire de la possession de cette province par le Piémont une *question de droit*, je tiens à ce qu'elle reste une *question de fait*. »

La question de la restauration des princes, qui aurait dû être abordée la première, fut, suivant l'historien de la conférence, ajournée à cause des progrès de la révolution dans l'Italie centrale, et en attendant l'effet des démarches entreprises par le cabinet des Tuileries pour aplanir les obstacles qui s'opposaient à la rentrée des archiducs dans leurs états, on aborda les questions qui pouvaient être réglées immédiatement, telles que la délimitation des frontières, la restitution des captures, la fixation de la dette lombarde, la navigation du Pô. Ces points établis, on revint à l'affaire des restaurations. M. Debrauz ne voit naturellement, dans ce qui s'est accompli en Toscane depuis la paix de Villafranca, que la conséquence d'une pression exercée par la Sardaigne. Après avoir épuisé l'argumentation par laquelle les diplomates autrichiens s'efforcent de démontrer que la domination exercée directement ou indirectement par l'Autriche en Italie n'est pas une domination étrangère, après avoir énuméré tous les titres diplomatiques sur lesquels sont fondés les droits des princes cliens de l'Autriche, après avoir rappelé que l'éventualité d'une intervention armée a été écartée à Villafranca, l'empereur François-Joseph ayant dit qu'il ne s'agissait pas de combiner l'action des forces étrangères pour réaliser la rentrée des archiducs, mais de sauvegarder leurs droits et de poser un principe, M. Debrauz arrive à la réserve exprimée par le traité de Zurich et en détermine ainsi le sens : « Confirmer les droits des archiducs par un traité solennel, ce n'est pas seulement déclarer à la face de l'Europe que les hautes parties contractantes ne favoriseront pas l'annexion, mais aussi qu'elles se dépouillent de la faculté de lui jamais reconnaître la force du fait accompli. » Quant au pape, M. Debrauz annonce qu'il est prêt à exécuter immédiatement toutes les promesses du *motu proprio* de Gaëte, et même d'aller bien au-delà, si les deux grandes puissances catholiques lui donnent des garanties que les concessions nouvelles ne deviendront pas, comme en 1848, une arme aux mains de la révolution. Il assure que les deux cours de Vienne et des Tuileries exposeront au prochain congrès les mesures qu'elles auraient concertées pour garantir la tranquillité et l'intégrité des états de l'église, sans porter atteinte à la souveraine indépendance du pape. On proclamerait, suivant lui, la neutralité des états de l'église, et l'on en confierait la garde aux puissances qui sont en communion avec le saint-père. La nouvelle organisation de la Vénétie, telle qu'elle a été stipulée à Villafranca, détermine, selon l'auteur de la brochure, le caractère qu'aura la confédération projetée pour l'Italie. Il a été dit que les rapports de l'Autriche à l'égard de la confédération italienne seront conformes à ceux qui existent, en vertu de l'acte fédéral germanique, entre le royaume des Pays-Bas et le grand-duché de Luxembourg. L'acte final de Vienne porte que le Luxembourg est attribué au roi des Pays-Bas en *toute propriété et souveraineté*, qu'il formera *un des états de la confédération*, et que le roi des Pays-Bas entrera « dans le système de cette confédération, comme grand-duc de Luxembourg, avec toutes les prérogatives et priviléges dont jouiront les autres princes allemands. » Or la

confédération germanique est un système d'états souverains liés ensemble par un pacte que l'on peut considérer comme un traité d'alliance entre des états égaux. La Vénétie appartiendra donc à ce titre à l'empereur François-Joseph : il en sera souverain avec toutes les conséquences légales qu'entraîne la souveraineté. La confédération italienne, formée par conséquent de souverainetés distinctes, ne pourra être établie que par un traité fédéral conclu entre les représentans légaux de ces souverainetés. De là, outre la présence au futur congrès des divers états italiens dont le sort sera débattu, la nécessité d'une conférence spéciale dans laquelle les représentans (*légaux* sans doute) de ces états délibéreront et arrêteront en commun le pacte fédéral qui fera loi pour tous. Au congrès de sanctionner les principes généraux qui devront présider à la reconstitution de l'Italie, à la conférence de régler la loi commune à la confédération italienne. Le mandat du futur congrès serait, suivant M. Debrauz, d'après le programme qui aurait été concerté à Biarritz, sous les auspices de l'empereur, entre M. le comte Walewski, le prince de Metternich et lord Cowley : 1° de prendre acte du traité définitif de paix signé à Zurich, 2° d'adhérer aux changemens territoriaux qui y sont stipulés, 3° d'examiner les moyens les plus propres à assurer la pacification de l'Italie. Le congrès se réunirait à Bruxelles dans le mois de décembre. Il se composerait des huit puissances qui ont signé l'acte final de Vienne, et par conséquent l'Espagne, la Suède et le Portugal y seraient représentés. L'auteur de la brochure assure que la marche en sera accélérée grâce à l'entente déjà établie sur les principales questions entre la France et l'Autriche, et ne met pas en doute que les propositions de ces puissances ne soient appuyées par la Prusse, la Russie et l'Espagne. Parmi ces combinaisons, qui se présenteraient comme convenues entre la France et l'Autriche, il en est une qu'il nous fait connaître. Cette combinaison est à ses yeux d'une importance capitale. A ce titre, il a placé cette révélation à la fin de son exposé, comme une pièce de haut goût. La voici : le duc de Parme échangerait une partie de son duché contre le duché de Modène ; mais ce déplacement s'accomplirait dans les limites du droit strict. Le duc de Modène n'a pas d'enfans, il céderait ses droits, « sans aucune espèce d'indemnité, » à sa nièce, l'archiduchesse Marie-Thérèse, qui n'a que dix ans, et qui serait fiancée au jeune duc de Parme. Parme et Plaisance passeraient à la Sardaigne ainsi que les districts sur lesquels elle possède des droits éventuels de réversion. On trouverait aussi dans cette combinaison à donner quelque accroissement à la Toscane. « La part, dit en finissant le chevalier Debrauz, que l'Autriche et la France font au roi Victor-Emmanuel est trop belle encore pour que le Piémont ne renonce pas, et pour toujours, à des projets d'annexion inadmissibles. La combinaison que nous venons d'exposer est donc considérée à bon droit comme la clé de voûte de la prochaine pacification de l'Italie. »

Nous avons eu trop souvent occasion, depuis trois mois, d'opposer à la plupart des idées et des combinaisons que nous venons d'analyser nos objections raisonnées, pour avoir besoin de recommencer une discussion nouvelle. La satisfaction seule que de telles vues et de tels projets inspirent à une plume autrichienne serait un motif pour nous de persévérer dans nos convictions antérieures. Le roman que M. Debrauz appelle la pacification de

l'Italie ne sera point malheureusement la paix de l'Italie. Supposons en effet que ce roman se réalise. La Sardaigne borne ses annexions actuelles à la Lombardie, à Plaisance et à Parme; les princes sont miraculeusement restaurés; les Romagnols se sont contentés des réformes si tardivement octroyées par le souverain pontife; les volontaires des généraux Fanti et Garibaldi se sont docilement laissé licencier; la société puissante que M. La Farina vient de réorganiser est dissoute; une confédération, dont font partie l'empereur d'Autriche, le grand-duc de Toscane, prince de sa famille, le roi de Naples, son beau-frère, le duc de Parme, allié à lui par un mariage, le pape et la Sardaigne, est établie et entre en fonctions. Nous le demandons : qu'y a-t-il eu de fait? Un nouveau cadre, soit; mais aucun des élémens qui ont jusqu'à présent été en guerre en Italie a-t-il été éteint ou même écarté? Le principe de la nationalité a-t-il été satisfait? Non, puisque l'Autriche demeure, aux termes mêmes de l'assimilation que l'on a posée entre elle et le royaume des Pays-Bas par rapport au Luxembourg, pleinement propriétaire et souveraine de la Vénétie. Et l'initiative de la vie nationale, la direction de ce mouvement auquel aspire tout peuple qui veut vivre, où seront-elles, et qui se les disputera? Quoi! une confédération naturelle et fille du temps, l'Allemagne, s'agite sans cesse pour trouver ou repousser une hégémonie, et vous croyez qu'une confédération improvisée après une longue série d'oppressions et de souffrances, après une lutte passionnée et sanglante, s'endormira dans la contemplation d'un cadre artificiel que repoussent ses membres les plus éclairés et les plus énergiques! Dans ces luttes pour l'hégémonie qui passionnent les vieilles fédérations, vous croyez qu'un peuple méridional, que l'ardente Italie apportera le flegme et la patience des races allemandes! Et le principe libéral, le principe des institutions représentatives, qu'en ferez-vous? Si Naples, si le pape, si l'Autriche à Venise, si le grand-duc de Toscane octroient des institutions représentatives réelles et sincères, ne donnerez-vous pas en fait au Piémont cette hégémonie qui est le véritable sens du mouvement annexioniste qui vous offusque et vous offense? Si au contraire les états gouvernés par les princes de la maison d'Autriche ou dominés habituellement par l'influence autrichienne ne jouissent pas d'un sincère régime représentatif, alors le parlement de Turin demeurera ce qu'il était avant la guerre, le véritable parlement de l'Italie entière, et vous retombez dans la même difficulté. Pour que la paix, suivant l'Autriche, se puisse rétablir en Italie, nous ne voyons qu'une condition. Le dénoûment logique du roman du chevalier Debrauz, c'est que la Sardaigne rebrousse au-delà de 1848, aux temps antérieurs au statut, et que le premier ministre du roi Victor-Emmanuel soit M. della Margharita.

Nous ne rentrerons pas non plus dans la discussion des affaires italiennes à propos de la lettre écrite le 20 octobre par l'empereur au roi de Sardaigne. Cette lettre est assurément un acte très grave; mais la publicité qui a été donnée à ce document est, elle aussi, un fait dont la gravité n'échappe à personne. Au fond, on pourrait dire de cette lettre qu'elle est un ultimatum amical; mais comment se fait-il qu'elle ait été divulguée? Le Piémont aurait-il, sans bonnes raisons, décliné les conseils qui lui étaient adressés? L'empereur aurait-il été obligé de prendre le public à témoin de la sagesse d'exhortations qui n'auraient pas été écoutées? Serait-ce plutôt

le roi de Sardaigne qui aurait voulu montrer à ses amis d'Italie le poids des considérations qui l'empêchent d'accéder à leurs vœux? Nous aimerions mieux que cette supposition fût la vraie. Nous ne parlerons pas, quant à nous, des dissentimens théoriques qui nous séparent de certains points de la lettre impériale. Nous aimons mieux signaler d'abord le sentiment louable qui a porté l'empereur à l'écrire, et qui en inspire le début. Nous avons eu plusieurs fois à louer l'empereur du contraste qui distingue ce qu'il a dit ou écrit lui-même sur la paix de Villafranca des déclamations que cette paix a inspirées à de maladroits adulateurs. Le ton de l'empereur a toujours été franchement modeste; il l'est encore aujourd'hui : « Il ne s'agit pas maintenant, dit-il, de savoir si j'ai bien ou mal fait de conclure la paix à Villafranca; » puis, mettant de côté, avec une simplicité remarquable, toute apologie stérile du passé, l'empereur ne songe qu'à conjurer les difficultés du présent, en demandant au roi de Sardaigne de l'aider à tirer le meilleur parti possible du traité. Nous avons plaisir à insister sur l'application sincère à conjurer les périls de la situation de l'Italie qui anime la lettre impériale. Sans entrer dans l'examen du programme des solutions présentées par l'empereur, lesquelles devront donner lieu, au sein du congrès, à des délibérations approfondies, et que nous aurons nous-mêmes pendant longtemps encore le loisir de discuter, nous relèverons la bonne nouvelle que nous apprend l'empereur à propos du centre directeur de la confédération projetée. La diète qui siégerait à Rome serait formée « de représentans nommés par les souverains sur une liste proposée par les chambres, afin que l'influence des familles régnantes, suspectes de partialité pour l'Autriche, fût balancée par l'élément sorti de l'élection. » Ainsi il y aurait des chambres à Rome, à Naples, en Vénétie. C'est là ce que nous appelons une bonne nouvelle. Mais si nous n'abordons pas le fond même de la lettre impériale, nous ne craindrons pas de présenter un court plaidoyer en faveur du roi de Sardaigne : nous oserons réclamer pour lui la patience de l'empereur.

En admettant en effet que le roi de Sardaigne doive et puisse adopter dans toutes ses parties le programme impérial, nous ferons remarquer que de nombreuses difficultés attachées à sa position particulière l'empêchent sans doute de donner à ce programme une adhésion immédiate et absolue. L'empereur lui-même reconnaît avec raison que les complications de la paix sont souvent plus multipliées que celles de la guerre. Il est permis d'entrevoir même dans sa lettre que la conciliation d'intérêts qu'il pense avoir accomplie par son programme n'a point été l'œuvre d'un jour. L'acquiescement de l'Autriche à tous les détails de la solution impériale a dû coûter une longue négociation, et la longueur même de cette négociation n'a pas peu contribué à maintenir l'état d'incertitude où le roi de Sardaigne et les Italiens sont restés jusqu'à ce jour. Cependant les promptes et décisives résolutions sont bien plus faciles à l'empereur d'Autriche qu'au roi de Sardaigne. L'empereur François-Joseph est un souverain absolu; le roi de Sardaigne est un souverain constitutionnel. La dictature qu'il possède depuis la guerre n'est que temporaire, et ses plus grands ennemis ne lui ont jamais fait l'injure de supposer qu'il voulût la rendre perpétuelle. Ses ministres auront à répondre devant les chambres de l'usage qu'ils auront fait de cette dictature. Il a donc à compter avec des influences et un contrôle qui sont ignorés du

pouvoir absolu. Ce n'est pas tout : dans le mouvement italien à la tête duquel il s'est mis avec tant de résolution depuis 1856, le roi Victor-Emmanuel a eu, dans ses états et au dehors du Piémont, des auxiliaires avec lesquels il doit compter, et qui ne se laissent pas congédier d'un geste de la main. Certes, vis-à-vis de l'empereur, cette apologie du roi de Sardaigne est superflue. Dans son voyage à Plombières, M. de Cavour ne s'était pas sans doute proposé d'entretenir uniquement l'empereur de la flore des Alpes : l'homme d'état piémontais n'a point dû cacher à son hôte auguste les moyens d'action qu'il préparait, sur lesquels il s'appuyait, et l'empereur est mieux renseigné que personne à cet égard. Le public ignore peut-être que parmi ces moyens d'action figurait cette association dont on annonçait l'autre jour la réorganisation, et qui avait à sa tête M. La Farina et le général Garibaldi. Cette association, avant l'explosion de la guerre, correspondait avec quatre-vingt-quatorze comités établis dans les diverses parties de l'Italie... Bien qu'elle fût ce que l'on appelle un instrument révolutionnaire, cette association a rendu le service de supplanter le mazzinisme, et de discipliner autour d'un drapeau monarchique et derrière des hommes politiques énergiques, mais sensés, les passions du patriotisme italien, égarées jusque-là dans des conspirations désespérées. Cette association n'était point groupée autour de l'idée fédérative; elle était franchement unitaire. C'est elle qui enrôlait ces volontaires de l'indépendance qui venaient s'organiser en Piémont, tandis que la diplomatie européenne travaillait, comme aujourd'hui, à la réunion d'un congrès. Cet enrôlement de volontaires venus de toutes les parties de l'Italie était aussi un moyen révolutionnaire : ce fut sur le désarmement de ces corps francs, refusé par le Piémont avec notre assentiment, que l'Autriche posa son ultimatum de guerre. Or ces volontaires toscans, romagnols, modénais, n'étaient point des fédéralistes, et venaient ouvertement combattre pour l'unité de l'Italie. Est-il besoin de rappeler ce qui s'est passé depuis la paix? est-il nécessaire de parler de ces populations, de ces classes éclairées, de cette élite sociale, intellectuelle et industrielle de l'Italie centrale, qui, par des manifestations aussi résolues que régulières, s'est compromise vis-à-vis des familles souveraines qu'il s'agit aujourd'hui de restaurer? Si nous revenons sur des faits si connus, c'est simplement pour montrer que de même qu'il n'est point seul responsable de ce qui est arrivé, le roi Victor-Emmanuel n'a pas seul le pouvoir de refaire en Italie des situations si profondément troublées. Nous ne savons si sa conversion personnelle aux idées que l'on veut faire prévaloir demande du temps : en tout cas, il lui en faut beaucoup, et l'on doit certes lui en accorder pour obtenir la conversion des autres et concilier ce qu'il nous doit avec ses devoirs de roi constitutionnel et de chef de ces patriotes qui ont formé jusqu'à ce jour le parti de l'indépendance et de la liberté italienne. Le temps, l'autorité pacifique d'une délibération européenne, la valeur sérieuse des combinaisons qui sont recommandées aux Italiens, surtout si les décisions du congrès prouvent qu'elles sont vraiment praticables, voilà, suivant nous, des influences suffisantes sur lesquelles nous devons compter les uns et les autres pour obtenir la pacification de l'Italie et pour modérer notre découragement ou nos impatiences.

La lettre de l'empereur produira, nous nous y attendons, une sensation très vive en Italie, car le courant des esprits était fort éloigné des idées exprimées dans ce document. On croyait à Turin, il y a peu de jours, que le gouvernement sarde allait apporter dans la direction des affaires italiennes une certaine énergie. Un grand nombre de libéraux reprochait au ministre piémontais sa timidité. Une réunion de députés avait eu lieu à Turin pour prêter au cabinet ce qu'on appelait un appui moral. Cette réunion, composée de cinquante membres, avait voté à l'unanimité plusieurs résolutions. Elle avait invité le gouvernement à accepter le vœu d'annexion des duchés et des légations, en le priant d'agir sans délai et d'avoir confiance dans les manifestations des populations. Elle avait également pressé le gouvernement de soutenir de toutes ses forces devant le congrès le principe de non-intervention. L'on croyait qu'excité par ces démonstrations officieuses, le gouvernement allait prendre des mesures décisives dans le sens annexioniste. Peut-être la publication de la lettre de l'empereur a-t-elle eu pour objet de prévenir quelque témérité de ce genre : à tout événement, elle justifiera du moins auprès des impatiens la circonspection à laquelle est tenu le ministère piémontais. Le voyage du général Garibaldi à Turin montre bien la gravité de la situation dans laquelle est arrivée la lettre impériale. Dans son voyage de Bologne à Turin, le général a publiquement montré des dispositions singulièrement belliqueuses, qui auront dû se refroidir devant les conseils arrivés de Paris. Au surplus, le ministère piémontais venait tout récemment d'accomplir un acte qui avait été applaudi par tous les partisans des fusions italiennes comme traçant avec sagesse la vraie politique qui pourrait concilier les originalités diverses de l'Italie avec l'unité nationale largement organisée : nous voulons parler du décret qui a transféré à Milan la cour de cassation, et qui a provoqué la démission du ministre de la justice, M. Miglietti. On voyait là une pensée habile et prudente qui, tout en concentrant l'unité politique à Turin, voulait partager en quelque sorte entre les grandes cités italiennes les diverses prééminences auxquelles elles sont propres. C'est la bonne politique, disaient les annexionistes, car les diverses agrégations italiennes ne sont point ambitieuses d'autonomie politique, elles ne sont attachées qu'aux institutions municipales, et en évitant les excès de la centralisation administrative, en donnant satisfaction aux traditions municipales du pays, le Piémont pouvait à la fois faire fleurir les grandes villes et assurer l'unité italienne. Faut-il ne voir là pour le moment que l'interruption d'un beau rêve? Nous aurions voulu examiner à ce propos un écrit remarquable que M. Albert Blanc vient de publier à Chambéry contre les partisans de l'annexion à la France qui s'étaient révélés en Savoie. M. Albert Blanc plaide une cause gagnée. Les utiles conseils qu'il adresse aux Savoisiens et au gouvernement piémontais pour amener ceux-là à entrer plus résolûment dans la vie politique et libérale du Piémont, et pour exciter celui-ci à donner une attention plus appliquée aux intérêts de la province qui fut le berceau de la maison de Savoie, n'en subsistent pas moins, et pourront porter de bons fruits. Nous n'eussions pas été aussi accommodans que M. Blanc sur la question de la frontière des Alpes, si la Sardaigne eût dû former un grand royaume de 12 millions d'âmes; mais après la lettre de l'empereur, il serait superflu de discuter ce point avec M. Blanc.

L'expédition de l'Espagne contre le Maroc est un fait accompli, ou tout au moins décidé et en voie de s'accomplir. Les armemens poursuivis depuis quelque temps à Algésiras ne permettaient plus de douter que le gouvernement de la reine Isabelle n'eût le dessein arrêté d'aller relever le prestige du nom espagnol sur les côtes d'Afrique. Le cabinet de Madrid, la main déjà sur l'épée, a fait une dernière démarche en adressant à l'empereur du Maroc un ultimatum par lequel il réclamait de larges satisfactions pour le passé et d'efficaces garanties pour l'avenir. Les conditions dictées avant la guerre par le gouvernement de Madrid ont-elles paru trop rigoureuses au souverain barbaresque? La diplomatie espagnole, assez faiblement représentée à Tanger, a-t-elle manqué d'autorité et d'habileté, ou plutôt tenait-on essentiellement à faire accepter des conditions dont il aurait peut-être fallu plus tard réclamer l'exécution par les armes? Toujours est-il que l'empereur du Maroc a répondu d'une manière évasive. La rupture a éclaté par le rappel du consul espagnol à Tanger, et la guerre a été immédiatement déclarée. Le jour où cette déclaration a été portée aux cortès réunies depuis un mois, elle a été reçue avec un indicible enthousiasme. Tous les partis se sont confondus, — du moins en apparence, — et ont offert leur appui au gouvernement. La presse elle-même a fait ses offres de concours. La fibre espagnole s'est ébranlée à ce seul mot : « Le Dieu des batailles décidera! » C'est le président du conseil lui-même, le général O'Donnell, qui doit prendre le commandement de l'armée destinée à opérer en Afrique, et composée, dit-on, de quarante mille hommes. C'est donc une guerre sérieuse qui commence, qui a commencé, pouvons-nous dire, puisque le blocus vient d'être mis devant les ports du Maroc, et en outre c'est une guerre de défense, de sûreté, si l'on peut ainsi parler, puisque le général O'Donnell a décliné dans les chambres toute pensée de conquête.

Cette expédition du Maroc serait évidemment une moins grosse affaire, si elle n'était qu'une simple querelle entre l'Espagne et un souverain barbare, si elle ne mettait en jeu d'autres intérêts qui l'élèvent presque au rang d'une question européenne. De quelque façon qu'on envisage les choses, on ne peut assurément refuser à l'Angleterre le droit de se préoccuper de ce qui se passe à cette entrée de la Méditerranée qu'elle domine du haut d'un rocher. L'Angleterre possède Gibraltar. L'apparition en force d'une autre puissance sur la rive opposée du détroit peut jusqu'à un certain point diminuer l'importance de sa forteresse, troubler sa sécurité dominatrice, gêner ses mouvemens. Joignez à ceci la coïncidence fortuite ou non en ce moment de l'expédition espagnole avec les opérations poursuivies par notre armée dans l'ouest de nos possessions africaines. Voilà bien de quoi expliquer ces méfiances et ces inquiétudes de la presse anglaise, dont les commentaires grondeurs vont souvent fort au-delà du Maroc. Et cependant il n'est pas moins vrai que, sous peine d'une aliénation d'indépendance, les intérêts, la sécurité, l'honneur de l'Espagne ne peuvent être subordonnés aux calculs de la politique anglaise. Les possessions de la France en Afrique, celles qui restent encore à l'Espagne sur la côte, et on pourrait ajouter le commerce de tous les pays, ne peuvent rester exposés aux pirateries barbaresques parce que l'Angleterre possède Gibraltar. Même quand l'Espagne serait conduite à occuper temporairement quelques points de la côte du Maroc ou à

chercher sa sûreté dans quelque extension de territoire, que pourrait objecter l'Angleterre? Elle ne pourrait invoquer que son intérêt, et son intérêt serait ici opposé à la sécurité des mers. C'est ce qui explique l'attitude à la fois méfiante et expectante de l'Angleterre, qui, sans pouvoir mettre en interdit le droit de l'Espagne, ne peut cependant être absolument contente, et c'est ce qui donne aussi un certain caractère de hardiesse à la résolution du cabinet de Madrid, qui n'est point assurément sans avoir reçu de pressans conseils de modération. Il s'ensuit que cette affaire du Maroc, qui n'est rien, si elle reste une simple correction infligée à des barbares, peut aussi devenir une affaire européenne selon le degré de garanties que l'Espagne se croira en droit de réclamer comme prix de la guerre.

Tous les partis, disions-nous, se sont groupés à Madrid autour du gouvernement et se sont confondus dans un même élan d'enthousiasme. C'est du moins l'apparence, c'est le mouvement spontané de la première heure. Nous ne jurerions pas cependant qu'il n'y ait aucune dissonance dans ce merveilleux accord, et que cette unanimité soit aussi réelle et aussi profonde qu'elle le paraît. La vérité est que par plus d'un côté cette expédition du Maroc touche à la situation intérieure de l'Espagne, et il n'est point impossible que le général O'Donnell n'ait puisé dans cette situation même le conseil d'une résolution hardie. En d'autres termes, il aurait agi en vrai et habile soldat qui tente une diversion. L'état politique de l'Espagne est bien simple tout en paraissant fort compliqué. Le général O'Donnell est au pouvoir depuis plus d'un an, et on sait quelle est sa politique; il gouverne en faisant abstraction de tous les anciens partis, en s'appuyant sur une majorité qui est un composé de toutes les opinions d'autrefois. C'est sa force, et c'est aussi sa faiblesse, car s'il n'a point été victorieusement attaqué jusqu'ici, il n'a eu d'un autre côté qu'un appui précaire qui pourrait lui manquer subitement par une simple dislocation d'une majorité un peu factice. Il était obligé, comme on dit vulgairement, de faire quelque chose, surtout en présence d'une session nouvelle, et l'expédition du Maroc a été un heureux à-propos. Le général O'Donnell était sûr de réussir au premier moment. Le vieux sang espagnol s'est réchauffé pour la guerre contre les Maures. Puis la réflexion est venue : l'enthousiasme belliqueux n'a pas cessé; mais ceux qui ne sont pas tout à fait les amis du général O'Donnell ont commencé à se demander si la guerre n'était pas un expédient heureux pour affermir par une diversion patriotique une situation qui a ses embarras politiques et financiers. C'est ce qui est arrivé notamment lorsque le ministre des finances, M. Salaverria, a porté aux chambres, il y a peu de jours, des projets qui ne sont pas, il faut le dire, la plus belle partie du programme du gouvernement de Madrid.

Les projets financiers de M. Salaverria sont de deux sortes : les uns ont un caractère de permanence, et ont pour objet d'équilibrer le budget de 1860 par une création de ressources fixes, les autres ont un caractère purement transitoire, et sont destinés à subvenir aux frais de l'expédition du Maroc : ce sont les finances de la guerre. Les moyens imaginés par M. Salaverria pour combler le déficit du budget normal de 1860 sont un impôt sur la transmission de toute propriété mobilière au-dessus de 300 réaux (75 fr.), une modification des tarifs actuels de l'impôt de consommation, une réforme des droits de timbre, une augmentation de la dette flottante, dont le maxi-

mum, qui est aujourd'hui de 640 millions de réaux, pourra être élevé à 740 millions. Les mesures extraordinaires destinées à subvenir aux dépenses de la guerre sont une augmentation de la cote foncière jusqu'au taux de 12 pour 100, une augmentation de 10 pour 100 sur l'impôt industriel et commercial, sur les droits de consommation, sur les droits hypothécaires, le rétablissement de l'ancien décompte sur les appointemens des employés. Enfin le gouvernement serait autorisé à étendre, *selon les besoins publics,* les crédits affectés par le budget extraordinaire de 1860 au matériel de la guerre et de la marine. Ces projets ont donné quelque peu à réfléchir. On s'est demandé tout d'abord comment l'établissement définitif de l'équilibre dans le budget normal pouvait se lier à un fait transitoire tel que la guerre. Tout n'a pas semblé d'ailleurs également heureux dans les combinaisons de M. Salaverria. Le projet d'impôt sur la transmission de la propriété mobilière a paru un médiocre emprunt fait à l'ancienne *alcabala.* Le choix des matières imposables et la nature des réformes proposées inspirent plus d'un doute. De tout ceci il résulte, ce nous semble, que l'Espagne n'est pas encore assez riche pour payer sa gloire, puisque, dès le premier jour, elle est obligée de forcer tous les ressorts de son système économique. Elle serait donc conduite naturellement à chercher dans la guerre des compensations politiques; mais alors que deviennent les déclarations de désintéressement faites par le général O'Donnell? Si le gouvernement espagnol se borne à châtier les pirates, il prépare une déception au pays; s'il va plus loin, il élève peut-être une question européenne. Ainsi, vue à distance, cette expédition du Maroc est assurément une très juste et très légitime revendication devant laquelle le cabinet de Madrid ne pouvait reculer; vue de plus près, elle a ses embarras et ses difficultés intimes, et sous cette unanimité créée par l'esprit de patriotisme, elle laisse deviner des dissonances persistantes entre les partis. Le général O'Donnell est après tout homme de ressources, et rien ne dit qu'il ne saura pas exécuter avec une prudente habileté ce qu'il a conçu avec hardiesse et résolution.

Nous ne pensons pas qu'une nation comme l'Espagne, dont le 3 pour 100 vaut à peine 42, puisse fonder une Algérie dans le Maroc, car une Algérie, nous en savons quelque chose, coûte pendant longtemps 100 millions par an, et nous croyons que, retenue par ce frein financier, l'Espagne ne fournira pas à l'Angleterre le prétexte de lui chercher chicane. Nous ne voulons pas non plus considérer comme un péril politique les accidens qui sont survenus à la compagnie du percement de l'isthme de Suez. Parmi ses malheurs, il en est que cette compagnie a peut-être mérités. Certes son président, M. de Lesseps, a montré de rares qualités comme agitateur et comme promoteur d'entreprises. Il faudrait aller en Angleterre et observer les hommes qui s'y passionnent pour une idée et finissent par la faire réussir pour trouver le type de ces apôtres d'un nouveau genre que M. de Lesseps réalise au milieu de nous. Il n'a eu qu'un tort, c'est d'organiser sa compagnie financière avant d'être parfaitement en règle sur la concession même à Constantinople. Les conséquences de cette erreur ne doivent pas, suivant nous, aller jusqu'à provoquer une lutte d'influence entre la France et l'Angleterre. Ce serait un curieux début pour une entreprise qui s'élève aux proportions d'une œuvre humanitaire que de brouiller les deux grandes nations

occidentales, et, pour une affaire industrielle, que de déclarer la guerre au peuple qui doit être son principal client. Cette extrémité nous sera sans doute épargnée. La compagnie de Suez s'armera de patience, et demandera le firman qui lui est nécessaire à Constantinople; le gouvernement français la protégera de ses négociations. Lord John Russell, M. Gladstone et M. Milner Gibson, qui, en dignes libéraux, ont défendu autrefois le percement de l'isthme contre les préventions de lord Palmerston, fléchiront le premier ministre anglais. L'Angleterre elle-même entendra, il faut l'espérer, les avis éloquens de lord Brougham, qui, jouant le rôle du bon ange, vient de la mettre en garde contre les tentations du monopole. Nous le souhaitons du moins aussi vivement que nous voudrions voir la France mettre à profit les exhortations du noble vétéran parlementaire, lorsqu'il nous conseille de repousser le laurier de la guerre que nous présente l'éternel tentateur de notre race.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Le Pardon de Ploërmel de Meyerbeer a reparu au théâtre de l'Opéra-Comique le 15 octobre, après une suspension volontaire de plusieurs mois. Nous n'avons point à revenir sur une œuvre que nous avons longuement appréciée ici, et dont le succès est désormais un fait consacré. A Londres comme à Paris, on a rendu grandement justice à la nouvelle production d'un maître dont on peut ne pas approuver toutes les tendances, mais qui possède incontestablement la première qualité qu'on exige au théâtre, le don d'intéresser et d'émouvoir la foule assemblée. Nous faisons toujours nos réserves sur l'ouverture, que nous trouvons trop longue, trop compliquée d'incidens minutieux, manquant de clarté et d'unité d'effet; d'autres morceaux, tels que le trio qui termine le second acte, pourraient être l'objet de quelques observations semblables. Ce qui est certain et ce que nous nous plaisons à redire, c'est que *le Pardon de Ploërmel* est l'ouvrage le plus facile et le plus mélodique qu'ait produit l'auteur illustre de *Robert* et des *Huguenots*. L'exécution, à l'Opéra-Comique, est encore meilleure qu'elle ne l'était dans l'origine. M. Faure surtout chante et joue d'une manière remarquable le rôle difficile et fatigant d'Hoël, et, quant à Mme Cabel, sa voix n'a rien perdu de la trempe solide qui la caractérise. Tout va donc pour le mieux, et Meyerbeer fera bien de retourner maintenant sur le grand théâtre de ses succès.

Le Théâtre-Italien continue à dérouler les œuvres de son répertoire, et à produire le nouveau personnel qu'il tient en réserve. Un ténor inconnu jusqu'ici, M. Morini, dont le véritable nom est beaucoup moins euphonique, a débuté le 12 octobre dans *il Giuramento*, de Mercadante. La voix de M. Morini est agréable, quoique peu forte et dépourvue de flexibilité. L'émotion inséparable d'un début n'a pas empêché M. Morini d'être accueilli avec bienveillance par le public, qui lui a su gré de sa bonne volonté et de ses qualités naturelles. M. Morini, qui est très bon musicien, peut être fort utile à l'administration du Théâtre-Italien. Tout récemment on a repris aussi *Rigoletto* pour une nouvelle cantatrice, Mme Dottini, qui s'est essayée dans le

rôle de Gilda. Mme Dottini est Française, sa voix et sa jolie figure l'indiquent assez. Nous laisserons Mme Dottini se produire avec tous ses avantages avant de porter sur elle un jugement qui aujourd'hui ne pourrait être que sévère. M. Graziani, qui abordait pour la première fois le rôle important de Rigoletto, si bien rendu par M. Corsi l'année dernière, a eu de beaux élans comme toujours, et s'est fait vivement applaudir dans la *stretta* du beau duo du second acte :

Si vendetta,
Tremenda vendetta.

C'est M. Gardoni qui a chanté avec bien des hasards le rôle du prince, où M. Mario déployait une tournure si cavalière et parfois de si beaux accens.

Puisque nous venons de nommer M. Mario, il nous faut bien dire un mot de la scène pénible qui vient de se passer au théâtre italien de Madrid. Comme presque tous les virtuoses célèbres qui, pendant de longues années, ont joui de la faveur du public, Mme Grisi n'a pas eu le bon esprit de s'arrêter à temps dans une carrière où la jeunesse et la beauté font pardonner tant de défauts à une femme. Riche, entourée d'une célébrité européenne peut-être exagérée, Mme Grisi n'a pas voulu comprendre les avertissemens significatifs que nous lui avons donnés ici bien souvent. Elle a persisté à vouloir paraître sur un théâtre encore tout rempli de sa gloire et des souvenirs de sa splendide beauté, qui plaidaient en sa faveur, mais qui ne suffisaient pas cependant pour pallier les défaillances d'un organe aujourd'hui éteint. M. Mario, tout dévoué aux intérêts d'une cantatrice superbe dont les conseils n'ont pas été inutiles à sa propre renommée, a eu l'incroyable imprévoyance de conduire Mme Grisi dans une ville qui ne l'avait pas entendue à cette époque où elle n'avait qu'à se montrer pour exciter l'admiration de tous. Aux noms de Mme Grisi et de M. Mario, apposés sur l'affiche, le public de Madrid, qui est très passionné pour la musique et les chanteurs italiens, est accouru en foule. Mme Grisi a débuté dans la *Norma,* l'un des beaux rôles qu'elle a créés à Paris, et qui ont fait sa réputation. Le public de Madrid, en voyant et en entendant Mme Grisi pour la première fois, a été d'abord fort surpris, et il n'a pas tardé à manifester son profond mécontentement. La *prima donna,* étonnée à son tour de l'accueil qu'on lui faisait, n'aurait pu s'empêcher de révéler le dépit qu'elle en éprouvait, ce qui aurait redoublé la mauvaise disposition du public. Alors Mme Grisi éprouva une secousse si violente, qu'il fallut la transporter tout en larmes dans sa loge et suspendre la représentation, qui n'a pu s'achever. A la deuxième représentation, la scène fut encore plus accidentée, et Mme Grisi et M. Mario durent se retirer définitivement.

Cet incident, qui vient de se passer tout récemment au théâtre italien de Madrid, a été diversement apprécié. On s'est généralement fort apitoyé sur le sort de la célèbre cantatrice qui, pendant si longtemps, a fait les délices de Paris et de Londres. Nous sommes loin assurément d'approuver la rigueur avec laquelle le public espagnol a cru devoir manifester son désappointement en voyant devant lui une cantatrice qui n'est plus que l'ombre de la belle créature que nous avons tant admirée, et nous voudrions voir disparaître ces usages barbares qui existent encore dans les principales villes de France

et de la Belgique, où l'on ne rougit pas d'infliger aux artistes dramatiques les plus honorables des jugemens tumultueux indignes de nos mœurs douces et équitables. Il n'y a pas de plus grande punition pour un artiste, comme pour les rois, que le silence. Toutefois n'y a-t-il pas lieu de faire quelques réflexions sur la trop grande importance qu'on accorde de nos jours aux interprètes de l'art, aux virtuoses de toute nature, qu'on acclame et qu'on enivre de folles louanges? Gustave Planche, dont le vigoureux esprit, la haute et ferme critique allaient au-devant de la vérité sans s'inquiéter jamais des vanités et des intérêts qu'il pouvait froisser, a écrit ici, sur l'infatuation des comédiens, des pages remarquables, qui n'ont rien perdu de leur à-propos. Et pourquoi n'oserais-je pas dire toute ma pensée? Le convoi et les funérailles de Mlle Rachel, les ovations ridicules dont elle a été l'objet pendant sa vie, la vente de son mobilier, où l'on se disputait à prix d'or les moindres bagatelles qui lui avaient appartenu, sont une de ces scandaleuses apothéoses de notre temps qui blessent le plus le sens moral, le goût et la raison. Que ferez-vous donc pour le génie créateur, pour un Corneille ou un Molière, pour un Beethoven ou un Rossini, si vous prodiguez à des comédiennes, à des ballerines et à des cantatrices, aussi merveilleuses que vous le voudrez, de pareils témoignages d'admiration publique? D'où je conclus que la leçon que vient de recevoir Mme Grisi à Madrid est bonne à méditer.

Le Théâtre-Italien ne se repose pas, car il vient de reprendre le 29 octobre la *Semiramide* de Rossini, avec un nouvel artiste pour chanter le rôle si important d'Assur. M. Merly est un Français qui a passé plusieurs années à l'Opéra, et qui vient d'Italie, où il a appris à diriger une fort belle voix de basse, très souple et très mordante. D'un physique avantageux, comédien suffisant, M. Merly chante avec feu et semble ne redouter aucune difficulté de vocalisation. Il pousse l'audace jusqu'au *sol* des ténors, et ce n'est peut-être pas ce que le virtuose fait de mieux que d'abuser ainsi de la partie élevée de son organe, qui vibre plus qu'on ne le voudrait. Toutefois M. Merly a été remarquable dans l'introduction de cet opéra colossal, et il a chanté avec un vrai talent d'artiste et de comédien la scène et l'air des tombeaux au second acte. Mme Penco, qui manque un peu d'ampleur et de puissance pour le personnage de Sémiramis, a eu d'heureux momens, et elle aurait chanté le duo fameux du second acte avec Arsace, — *Eh ben? a te, ferisci,* — presque dans la perfection, si elle n'avait outre-passé la liberté que doit se permettre une artiste qui interprète la pensée d'un maître comme Rossini. L'Alboni lui donnait pourtant un exemple qui eût été bon à suivre, en chantant la partie d'Arsace avec autant de charme que d'exactitude. Le duo n'en a pas moins produit un grand effet, et la représentation a été l'une des plus intéressantes de la saison. Un seul homme a gâté, autant qu'il a dépendu de lui, le plaisir de cette belle exécution d'un admirable chef-d'œuvre, c'est le chef d'orchestre. Il n'était question dans le foyer, après la chute du rideau au premier acte, que de ce personnage bizarre qui se démène comme un possédé, qui précipite et altère tous les mouvemens, et qui s'imagine, à tort, qu'il porte toute l'exécution musicale du Théâtre-Italien sur ses épaules. Pas tant de zèle, monsieur Bonnetti, pas tant de zèle, car l'orchestre que vous dirigez si mal entendrait à demi-mot, si vous aviez de bonnes intentions à lui communiquer.

La mort vient d'enlever en Allemagne un compositeur célèbre, Louis Spohr, qui s'est éteint à Cassel le 22 octobre, âgé de soixante-seize ans. Né le 5 avril 1783 dans une petite ville du duché de Brunswick, Saesen, Spohr montra dès l'âge le plus tendre de grandes dispositions pour la musique. Il devint promptement un habile virtuose sur le violon, fit des voyages en Russie, dans l'Allemagne du sud, surtout à Vienne, où il s'acquit la réputation d'un violoniste de premier ordre et d'un compositeur distingué. Tour à tour maître de chapelle du duc de Brunswick, du duc de Saxe-Gotha, chef d'orchestre du théâtre *an der Wien* à Vienne, où il a composé son opéra de *Faust,* qui a longtemps occupé la scène allemande, Spohr fut nommé maître de chapelle à la cour électorale de Hesse-Cassel, où il est resté jusqu'à sa mort. Après avoir fait un voyage en Italie, Spohr vint à Paris en 1819 et se fit entendre en public et dans plusieurs séances de quatuors sans y produire, comme violoniste, une très vive sensation. Il fut plus heureux à Londres, où les journaux anglais lui firent un accueil très brillant. Spohr a composé beaucoup de musique instrumentale, de musique religieuse, et des opéras dont le plus célèbre, regardé comme son chef-d'œuvre, est *Jessonda.* Chef d'une école de violon qui a produit de nombreux artistes et dont il a exposé les principes dans un ouvrage spécial, *Violinschule,* qui a paru à Vienne en 1831, Spohr est un compositeur essentiellement allemand par le caractère de ses idées mélodiques, la complication de sa forme, le coloris de son instrumentation, et par son harmonie travaillée, toujours remplie de modulations ardues. Spohr, qui ne fut pas un homme de génie, se rattache au grand mouvement de l'école allemande qui a produit Beethoven, Weber, Mendelssohn, et en dernier lieu Robert Schumann. Si Weber n'était pas venu, Spohr aurait occupé le premier rang peut-être sur la scène lyrique de son pays.

P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

L'ANNIVERSAIRE SÉCULAIRE DE LA NAISSANCE DE SCHILLER.

L'Allemagne s'apprête à fêter dignement l'anniversaire séculaire de la naissance d'un de ses grands poètes. Le 10 novembre 1759, dans une petite ville de la vallée du Neckar, naissait, de parens pauvres et humbles, un enfant destiné à devenir l'un des rois de l'art germanique; le 10 novembre 1859, toutes les villes allemandes, célébrant ce souvenir, vont se disputer l'honneur de glorifier l'illustre enfant de Marbach, l'auteur des *Brigands* et de *Guillaume Tell.* Cette fête de Schiller n'est pas une fête improvisée; voilà longtemps que l'Allemagne s'y prépare. Le 28 août 1849, au milieu des émotions d'une année tumultueuse, et sous la menace d'une guerre civile, elle avait célébré avec enthousiasme l'anniversaire séculaire de la naissance de Goethe; on devait les mêmes honneurs à son glorieux émule, et l'enthousiasme est plus grand encore, s'il est possible, que celui qui passionna, il y

a dix ans, toutes les contrées allemandes. Du Rhin à la Vistule et de la Baltique aux Alpes, il n'est pas une ville, petite ou grande, qui n'ait déjà son programme de réjouissances publiques. Dans les villages même, où tant de strophes du poète sont encore populaires, bien des hommages l'attendent, qui ne seront pas les moins touchans. D'un bout de l'Allemagne à l'autre, on peut le dire, cette journée du 10 novembre appartiendra tout entière au généreux chantre de l'idéal et de la liberté.

Cette joie, cette ferveur, ce culte des grands poètes, ces millions d'hommes séparés par tant d'intérêts contraires, qui s'unissent dans un même sentiment d'amour et de vénération pour les héros de la vie morale, c'est là un symptôme précieux en toute époque, plus particulièrement précieux au temps où nous vivons, et que l'historien ne doit pas laisser dans l'ombre. L'histoire littéraire d'ailleurs, autant que l'histoire des idées morales, en conservera le souvenir. Parmi les apprêts de cette belle fête nationale, parmi les présens et les hommages qui arrivent de toutes mains, il faut citer une série d'ouvrages consacrés à Schiller. Le savant éditeur de Lessing, M. Wendelin de Maltzahn, publie avec un soin religieux l'édition séculaire (*Sæcularausgabe*) des œuvres complètes du noble poète. Sous ce titre : *la Vie et les Œuvres de Schiller,* un écrivain consciencieux, M. Émile Palleske, met au jour deux volumes remplis d'appréciations excellentes et de renseignemens de toute sorte. M. Julien Schmidt, l'énergique défenseur des grandes traditions de son pays, vient de faire paraître un sérieux travail intitulé *Schiller et ses Contemporains, offrande pour le* 10 *novembre* 1859. Citons encore l'ouvrage de M. Jean Scherr, *Schiller et son Temps, écrit de fête* (ainsi s'exprime l'auteur), *écrit de fête pour l'anniversaire séculaire de la naissance du poète* (*Eine Festschrift zur Sæcularfeier seiner Geburt*). « Après une longue et scrupuleuse préparation de mon travail, dit M. Scherr, voyant s'approcher l'anniversaire séculaire de la naissance de Schiller, je fis remarquer à mon éditeur que c'était le moment le plus convenable pour la publication de mon livre. Il accueillit cette pensée avec feu, et voulut que cette nouvelle biographie du poète devînt en même temps un écrit de réjouissance (*Jubelschrift*), un livre dont la forme extérieure fût aussi un hommage, et un hommage digne de l'immortel génie auquel l'Allemagne et l'humanité tout entière doivent une reconnaissance qu'elles n'acquitteront jamais. » La principale édition de *Schiller et son Temps* est en effet un ouvrage magnifique qui fait grand honneur à l'éditeur, M. Otto Wigand, et aux artistes qui lui ont prêté leur concours. Nous ne signalons ici que les publications les plus importantes; si nous voulions indiquer toutes les offrandes que la littérature et les arts ont consacrées au grand poète, nous aurions à dresser un catalogue. Ici, c'est une série de portraits qui nous font connaître la famille et les amis de Schiller, son père, sa mère, sa sœur Nanette, le confident de toutes ses pensées, Koerner, et sa protectrice, la duchesse Amélie; là, c'est une *Galerie de Schiller* où deux artistes d'un rare talent, M. Frédéric Pecht et M. Arthur de Ramberg, ont essayé de donner une physionomie réelle aux idéales créations de son théâtre. N'oublions pas une curiosité des plus précieuses, un portrait de Schiller âgé de vingt et un ans, portrait composé, selon toute vraisemblance, en 1780, par P.-K. Hetsch, camarade du poète à l'*académie de Charles* et plus tard directeur

du musée de Stuttgart. Ce portrait, caché dans une galerie particulière, est popularisé aujourd'hui grâce au burin de M. Dertiger, et les admirateurs du poète aimeront à retrouver dans cette physionomie énergique et rêveuse le Schiller de la vingtième année, le révolutionnaire idéal qui préparait ses *Brigands* dans le cloître militaire du duc de Wurtemberg.

Heureux les poètes qui savent se faire aimer ainsi de leur peuple! Heureux les peuples qui savent aimer ainsi leurs poètes! L'Allemagne donne ici un noble exemple, et déjà ce concert d'admiration et de reconnaissance a trouvé des échos par-delà ses frontières. A Londres, l'éclatant interprète de l'esprit germanique, le biographe de Goethe, de Schiller, de Novalis, M. Thomas Carlyle, s'est chargé d'organiser la solennité du 10 novembre. Les Allemands qui habitent Paris ont voulu s'associer aussi à leurs frères du pays natal, et ils convient les Français à cette fête de l'intelligence. Non loin de l'emplacement où eut lieu, il y a quatre ans, l'exposition universelle des beaux-arts, la poésie et la musique célébreront le mâle génie qui se glorifiait d'être citoyen du monde. M. Louis Pfau sera le poétique interprète des sentimens de ses compatriotes; un musicien qui appartient à la France autant qu'à l'Allemagne, l'illustre auteur des *Huguenots,* a considéré comme un devoir de prêter à cette fête ses splendides harmonies. Les lettres ont apporté aussi leur tribut : on sait combien certaines poésies de Schiller, par exemple *l'Idéal* et *les Artistes,* offrent de difficultés à un traducteur français; plus d'un écrivain a reculé devant ces mystérieux arcanes. Or, il y a quelques mois, M. Muller, professeur de langue allemande au lycée de Montpellier, donnait une traduction complète des œuvres lyriques du poète, et dans cette copie aussi élégante que fidèle, toutes les difficultés du texte étaient courageusement attaquées; M. Muller n'était-il pas soutenu dans son entreprise par le désir d'honorer l'anniversaire que va célébrer l'Allemagne? Cette traduction n'est-elle pas une *Festgabe,* une *Jubelschrift,* comme disent M. Jean Scherr et M. Julien Schmidt? Une véritable *offrande pour le* 10 *novembre* 1859, c'est le travail que va publier un membre éminent de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Le jour même de l'anniversaire tant fêté, le 10 novembre prochain, la librairie Hachette mettra en vente les premiers volumes des œuvres complètes de Schiller traduites par M. Adolphe Régnier. Nous avons sous les yeux la biographie que le savant traducteur a placée en tête de son édition, et nous pouvons affirmer que M. Julien Schmidt, M. Jean Scherr, M. Émile Palleske n'ont pas tracé avec plus de soin et d'amour la physionomie de leur grand poète national.

Voilà, ce me semble, un épisode littéraire qui méritait de ne point passer inaperçu. Ces voix qui se répondent des deux côtés du Rhin forment une harmonie agréable à nos oreilles. Puisse-t-elle, cette harmonie, être un heureux présage! Si nous en croyons les rares journaux allemands auxquels il est permis de pénétrer en France, nos voisins voudraient donner un caractère politique à cette manifestation toute littéraire et morale. Le parti qui poursuit avec ardeur la réforme de la diète essaierait, assure-t-on, d'utiliser au profit de ses désirs l'enthousiasme unanime qu'inspire le nom du poète. Nous souhaitons à l'Allemagne de ne pas amoindrir par des préoccupations intéressées la grandeur du mouvement que nous venons de décrire. Que la fête de Schiller soit une occasion toute naturelle de réveiller au fond

des âmes le sentiment de l'indépendance nationale et le culte de la liberté, ce n'est pas nous assurément qui blâmerons cette conduite; serait-il aussi sage d'en faire un instrument de guerre contre la France? Schiller a été à la fois le poète de la patrie et le poète du genre humain; en ne fêtant que le premier, prenez garde de dénaturer cette grande figure. Son inspiration, si profondément allemande, est aussi profondément cosmopolite. La meilleure façon d'honorer le peintre du marquis de Posa, c'est de maintenir au-dessus des hasards de la politique les principes éternels du juste, et de propager comme lui le sentiment de la vie individuelle, le respect de l'indépendance des nations, le culte de la diversité dans l'unité, c'est-à-dire, sous toutes ses formes, l'amour de la liberté véritable. Défiez-vous de ces vanités nationales, de ces prétentions exclusives qui compromettent les meilleures causes. Le poète de *Don Carlos* et de *Guillaume Tell,* abaissant les barrières des états, prêchait la virile union des cœurs de bonne volonté; c'est pour cela que l'Angleterre et la France répondent cordialement aujourd'hui à toutes les voix allemandes qui glorifient le nom de Schiller.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

UN HISTORIEN RELIGIEUX A CAMBRIDGE.[1]

Depuis les jours où la théologie effrayée recourait contre les premiers savans à l'argument du bûcher, depuis ceux même où, avec un reste de frayeur, elle se décidait à étudier, elle aussi, pour répondre et trouver un côté faible à ses adversaires, la position de la foi vis-à-vis de la science a beaucoup changé. Maintenant les croyans étudient sans peur, du moins dans l'église protestante, et ils ne s'en tiennent même plus à l'humble rôle de défendeur; ce seraient eux plutôt pour le moment qui prendraient l'offensive. La nouveauté des découvertes accomplies par l'érudition historique et l'imperfection inévitable de ces premières connaissances avaient, il faut l'avouer, étrangement exalté les savans: faute d'un examen suffisant, ils donnaient à leurs documens une certitude et une portée qu'ils étaient loin de pouvoir justifier, et la critique surtout, ce qu'on nomme ainsi depuis quelque temps, s'était prise, avec une bien naïve vanité, pour l'incarnation même de la raison et de la vérité. Cependant toutes les conclusions hâtives qui s'étaient bâties sur des données mal analysées, toutes les affirmations trop entières qui s'étaient présentées comme des jugemens tandis qu'en réalité elles n'étaient que des préjugés, n'ont pas eu besoin de se dresser longtemps au soleil pour que l'esprit de contradiction qui s'était exercé contre la foi s'exerçât aussi contre elles, et fit de larges brèches à leurs fondations : à son tour, c'est la critique qui a été convaincue de crédulité, et cela en grande partie par les travaux des théologiens. De bonne foi, on ne peut que s'applaudir de ce débat. L'histoire des peuples anciens n'est qu'un thème de belles spéculations, spéculations fécondes sans doute, spécula-

(1) *Christ and other Masters* (*Christ et d'autres Maîtres*), enquête historique sur quelques-uns des parallélismes et des contrastes principaux qui existent entre le christianisme et les systèmes religieux de l'ancien monde, par Charles Hardwick; Cambridge, Macmillan and C°, 1859.

tions admirables pour nous suggérer de nouveaux points de vue et pour nous fortifier dans notre tâche d'hommes, si nous savons comprendre que notre tâche est d'être des étudians et de concevoir humblement des présomptions à l'égard de la vérité. Si au contraire nous nous regardons comme des maîtres appelés à décider, et si c'est pour en tirer des oracles que nous fouillons le passé mystérieux, l'histoire est pire que le plus faux des romans; elle ne sert qu'à nous empêcher d'atteindre la seule connaissance un peu certaine qui soit à notre portée, la connaissance de notre propre être.

Depuis quelques années, les religions de l'antiquité ont tout particulièrement attiré l'attention des théologiens protestans, et c'est d'un théologien encore, de M. Hardwick, *avocat chrétien* à l'université de Cambridge, que nous vient une nouvelle étude sur cet important sujet. Autant que nous pouvons en juger, l'auteur n'a pas de théorie personnelle à émettre sur l'origine et la filiation des mythologies, et il ne se donne pas comme ayant ouvert lui-même des sources nouvelles. Le but qu'il s'est tracé est d'examiner tour à tour les principales religions païennes (y compris celles de l'Amérique et de l'Océanie), et de discuter isolément les derniers résultats où la science est arrivée sur chacune d'elles, afin de fixer exactement les rapports que chacune d'elles présente avec le christianisme. M. Hardwick est un esprit judicieux plutôt que spéculatif; comme sa race, il a l'amour de la précision, et il est moins porté à généraliser pour son propre compte qu'à contrôler de près chacune des petites assertions qui sont impliquées dans un grand système. Qu'il ait une prédisposition qui influe forcément sur ses jugemens, cela va sans dire; mais ceux même qui croient ne chercher que la vérité et ne conclure que d'après les faits ont aussi la leur : s'ils n'étaient pas mus à l'avance par un désir, ils ne pourraient pas même examiner, ni à plus forte raison se former une opinion.

A l'égard de l'Égypte, M. Hardwick rencontre naturellement sur sa route la théorie de M. Bunsen. C'est une théorie très enivrante certainement pour l'imagination, mais qui nous demande par trop d'oublier ce que l'expérience nous enseigne tous les jours. M. Bunsen ne se contente pas de prolonger le passé de l'Égypte jusque dans la nuit des premiers temps, il lui donne en quelque sorte des annales authentiques qui remontent bien au-delà des âges les plus lointains dont aucune légende ait prétendu garder un nébuleux souvenir. Ainsi que Babylone, remarque-t-il, l'empire des pharaons n'avait conservé aucune tradition d'un déluge, et son idiome, tel que la science nous l'a révélé en le débarrassant de ses bandelettes, est un mélange frappant de formes sémitiques quant à sa grammaire, et d'élémens iraniens (indo-germaniques) quant à son vocabulaire. En ajoutant à ces témoignages celui des monumens, M. Bunsen croit pouvoir établir que l'Égypte est restée en dehors du cataclysme qui a anéanti le gros de la race sémitique, et que la langue égyptienne est un dépôt antédiluvien du chamitisme.

A propos des livres sacrés de la Perse, M. Hardwick a encore occasion de rectifier plus d'une assertion excessive. Quoique le *Zend-Avesta* renferme sans contredit des fragmens ou des traditions d'une haute antiquité, on est bien moins certain maintenant d'y retrouver une expression pure de l'antique religion des Perses. Les dernières recherches ont conduit à penser que les traités dont il se compose ne pouvaient remonter, du moins dans leur

forme actuelle, au-delà de la restauration sassanienne, c'est-à-dire du IIIe siècle de l'ère chrétienne. Cela seul ne permet plus d'être aussi affirmatif à l'égard de l'influence que la doctrine de Zoroastre a pu exercer sur les Hébreux durant leur captivité. La théologie de l'*Avesta* a certainement des coïncidences frappantes avec le judaïsme des derniers temps, et surtout avec le christianisme; mais ces coïncidences, observe M. Hardwick, peuvent résulter, ou d'une tradition primitive commune aux deux peuples, ou d'un emprunt fait par les Juifs à la religion de la Perse, ou enfin d'une infiltration des idées juives dans la doctrine de Zoroastre. Or, si le *Zend-Avesta* n'a été rédigé qu'au IIIe siècle de notre ère, nous sommes au moins forcés d'être très prudens dans nos hypothèses, car au IIIe siècle toutes les anciennes religions semblaient avides de perdre leur individualité, et de se confondre les unes avec les autres. Comme l'a dit M. Muller, « c'était un temps d'incubation mystique où l'Inde et l'Égypte, Babylone et la Grèce étaient comme de vieilles femmes accroupies en cercle et commérant à l'envi, avec leur bouche sans dents et leur cervelle affaiblie, sur les rêves et les joies de leur jeunesse, sans pouvoir se rappeler une seule pensée ou un seul sentiment avec la vivacité qui autrefois lui donnait vie; c'était un moment de délire religieux et métaphysique où toute chose devenait toute chose, où Maya et Sophia, Mithra et le Christ, Virias et Isaïe, Bélus, Zarvan et Saturne, étaient comme pétris et confondus dans un système hétérogène de creuse spéculation. »

Il reste encore d'ailleurs plus d'une question fort embarrassante au point de vue de l'ancienne théologie, et la manière dont M. Hardwick aborde ces difficultés est tout à fait caractéristique. Il admet sans hésiter, par exemple, que sur le sort de l'homme après la mort l'Ancien-Testament était beaucoup moins explicite que la religion de l'Égypte, et même, ajouterait-il, que la croyance des tribus les plus sauvages. Ce qu'il s'applique plutôt à montrer, c'est que les notions naturelles d'immortalité, comme on les rencontre à peu près partout, sont loin de constituer une supériorité morale. Elles se sont alliées, on le sait, au fétichisme le plus grossier comme au culte dégradant des puissances malfaisantes, et la seconde vie qu'elles promettent à l'homme n'a rien de spirituel : ce n'est qu'un prolongement d'existence terrestre. Les esprits des ancêtres sont censés errer autour de leur tombeau; on croit qu'ils restent en communication avec leur corps, et qu'ils se nourrissent plus ou moins des offrandes apportées par leurs descendans. Même en Égypte, où existait la croyance plus morale en un jugement après la mort, l'âme qui était sortie acquittée de l'épreuve, qui avait ainsi échappé à la nécessité de passer dans des corps d'animaux, n'avait pas devant elle une destinée plus brillante que celle dont les naturels de l'Océanie et de l'Amérique font le partage des morts. Son ciel était le soleil resplendissant, auquel peut-être on attribuait une certaine personnalité, mais qui n'était pas moins identifié avec le foyer de la lumière physique. Que les Juifs aient été exempts de ces erreurs naturelles, c'est là déjà, aux yeux de M. Hardwick, un trait assez remarquable chez eux. La croyance en une vie future n'a de véritable valeur que lorsqu'elle s'appuie sur une haute conception de la Divinité, sur l'idée d'un Dieu infiniment saint, infiniment juste et fidèle à sa parole. Si les Juifs n'ont pas reçu les certitudes consolantes qui ont été

accordées à l'humanité depuis la rédemption, c'est que sans doute il entrait dans les desseins de Dieu de ne pas manifester sa miséricorde avant que sa souveraineté eût été pleinement reconnue. L'idée de la bonté paternelle, qui est prête à pardonner à l'homme malgré son indignité, ne saurait être salutaire que pour celui qui sent déjà qu'il est indigne et qu'il a besoin d'être pardonné, en d'autres termes qui a déjà conscience de tout ce qu'il devrait être et qu'il n'est pas. Tout au contraire, elle ne peut qu'avilir celui qui ne s'est pas encore fait un idéal assez haut du devoir, et qui ne se trouve pas bien misérable en regard des exigences de sa conscience; elle ne peut que l'exposer à rabaisser sa morale au niveau de ses propres faiblesses. Ainsi s'expliquent pour M. Hardwick les ombres que l'Ancien-Testament laissait planer sur la vie future. Le principal but de la loi donnée aux Hébreux était de développer chez eux le sentiment de l'imperfection humaine et de la perfection divine, de les amener à reconnaître comment la créature était incapable de se rendre irréprochable devant la sainteté suprême. D'ailleurs les Hébreux étaient encore trop dominés par leurs sens, et la perspective toute spirituelle de la rémunération au-delà de la tombe ne les aurait pas suffisamment touchés. Pour les convaincre que Dieu était le maître souverain et l'immuable justice, dont les commandemens ne pouvaient être violés impunément, il fallait une rémunération palpable et immédiate, il fallait que dès ce monde chaque transgression de leur part fît retomber sur eux son châtiment incontestable.

Toute cette apologétique de M. Hardwick se rattache évidemment à des vues sur le judaïsme qui sont de date récente, et que la théologie a dues en partie aux attaques de la critique. Nous faisons allusion aux mêmes idées que M. de Pressensé exposait dernièrement en France, et qui tendent à présenter la révélation, non plus comme un acte violent d'autorité imposant d'un seul coup toute la vérité, et la vérité absolue, mais plutôt comme une manifestation progressive et toujours proportionnée à l'état de l'homme, comme une assistance éducatrice qui veut le concours de la raison, qui lui enseigne seulement ce qu'il peut entendre, en l'aidant à devenir capable d'entendre davantage. — Comme je le disais, cela est tout à fait caractéristique : la théologie moderne est honnête; au lieu de chercher à contester les faits établis par la science, elle a trouvé moyen d'y répondre en se faisant une nouvelle conception de sa propre foi, en la comprenant d'une manière qui permet d'admettre ces faits et de les concilier avec l'idée essentielle de la déchéance, de la rédemption, de l'intervention surnaturelle. En définitive, la lutte engagée entre le christianisme et la science a convaincu une fois de plus la raison de ne pas avoir le don de prophétie, car, contrairement à toutes les prévisions des deux combattans, il se trouve qu'ils ne se sont pas fait grand mal l'un à l'autre. La critique croyait mettre la foi à bout de raisons, et il est très vrai qu'elle lui a enlevé plusieurs de ses anciennes raisons; mais la foi s'en est fait d'autres encore meilleures, et en réalité le combat n'a abouti qu'à la rendre plus intelligente et plus profonde dans sa doctrine. Il y a certes là un phénomène fort curieux, et il nous semble renfermer une vérité qui mérite d'être relevée. Comme on le sait, si quelque chose peut rappeler la fécondité infinie de la nature, c'est bien la merveil-

leuse imagination avec laquelle l'homme le plus lent d'esprit, quand on heurte une de ses volontés, est sur-le-champ en état d'inventer des multitudes d'argumens pour la justifier, et d'en inventer sans fin de nouveaux à mesure que l'on détruit ceux qu'il met en avant. Cela seul est la preuve que nos sentimens ne sont pas déterminés par les considérations que nous regardons nous-mêmes comme les motifs qui nous y déterminent. Les considérations sont trouvées après coup; le sentiment est un fait intérieur produit par des mobiles intérieurs, par des lois et des nécessités inhérentes à notre propre nature. Sans doute il faut en dire autant de la foi. En montrant qu'elle avait le même privilége d'être inépuisable en ressources pour se légitimer devant l'intelligence, elle a montré qu'elle aussi était un sentiment né des instincts mêmes de notre être, elle a fait voir que les argumens et les motifs de croire avec lesquels elle peut se défendre ne sont pas sa véritable cause, et qu'à l'avenir comme par le passé elle et la science n'ont pas beaucoup à craindre l'une de l'autre, parce que de fait elles habitent deux mondes entre lesquels les communications sont plus apparentes que réelles.

Une telle découverte, — et plus ou moins sciemment elle a été faite par nombre d'esprits, — est de nature à rendre et a déjà rendu de grands services aux deux adversaires. En réfutant leurs prétentions mal fondées, elle ne peut que les mettre à même de mieux sentir ce qu'ils sont vraiment. La foi, qui a peut-être le plus vite profité de la leçon, ne songe plus maintenant à écrire des traités de théologie naturelle et à démontrer le christianisme par l'astronomie ou la physique; elle comprend mieux que sa principale force ne réside pas dans les preuves historiques ou les autres preuves extérieures, qui sont tout au plus une raison de la juger admissible, mais bien dans la valeur intrinsèque que possèdent ses doctrines pour répondre à des besoins humains de tous les temps; elle sait qu'au lieu d'être une conclusion démontrable, elle est une croyance qui s'impose d'elle-même ou ne peut être imposée, une croyance qui est évidente sans raisonnement pour certaines dispositions morales, qui est irrésistiblement convaincante pour toutes les âmes où prédominent ces dispositions, et qui, en dépit de tout raisonnement, reste inadmissible et impossible pour ceux dont le cœur est autrement incliné. D'un autre côté, la science a pu s'apercevoir que ses documens et ses argumens n'ont aucune prise sur les mobiles qui ont seuls puissance d'engendrer des croyances, et que le monde moral n'est point son domaine à elle : elle raisonne d'après les données qu'elle a pu recueillir sur les faits extérieurs, elle ne saurait légitimement en tirer que des conclusions sur ce qui a dû se passer dans le monde visible. Autant la foi s'égare quand, au nom de ses convictions, elle veut régenter les opinions de la science, autant celle-ci se méprend lorsqu'elle se permet des prétentions métaphysiques, comme s'il lui était donné de créer ou de détruire des croyances, d'empêcher, en d'autres termes, que notre nature morale n'obéisse à ses propres lois.

J. MILSAND.

V. DE MARS.

JEAN DE LA ROCHE

TROISIÈME PARTIE.[1]

XIII.

Je voyageai pendant cinq ans, c'est-à-dire que je passai, suivant mes convenances ou mes sympathies, plusieurs mois ou plusieurs semaines dans chaque contrée que je voulais connaître. Je fis deux fois le tour du monde, et je peux dire que rien ne m'est tout à fait étranger sous le ciel.

J'errais plutôt que je ne voyageais, n'ayant pas tant pour but de m'instruire que de m'oublier; mais je m'instruisais pourtant malgré moi, et malgré moi aussi je me souvenais de moi-même. Il faut croire que j'ai une certaine force d'individualité, car bien souvent, au moment où je me croyais transformé en un autre homme, en un serviteur passif et indifférent d'une résolution prise par l'homme d'autrefois, je me retrouvai tout à coup tel que je m'étais quitté, c'est-à-dire âpre au bonheur, et irrité contre le sort qui m'avait trahi.

Chose étrange! ces retours vers le passé, ces impatiences contre le présent devinrent plus vifs à mesure que j'avançais dans la vie. Au commencement, la nouveauté des objets, la satisfaction des caprices, une sorte de parti-pris contre mon pauvre cœur froissé, me soutinrent à travers les fatigues et les dangers sans nombre de mes voyages. C'est au moment où je devais m'y croire habitué que je sentis ce qui me manquait pour épouser l'isolement de la vie no-

(1) Voyez les livraisons du 15 octobre et du 1er novembre.

made. L'émotion du péril cessa de me charmer le jour où je m'avouai que je n'aimais pas la gloire, et que mes velléités de science m'avaient été fatalement inspirées, à mon propre insu, et en dépit de moi-même, par le désir d'entrer la tête haute dans la famille Butler. En perdant cette espérance et en sentant mourir mon cœur, j'avais continué à cultiver mon intelligence pour ne pas périr tout entier; mais le cœur n'était qu'engourdi par la violence du coup qu'il avait supporté. Il se réveillait sans cesse, plus impérieux, plus indigné, quand j'avais assouvi les passions, je devrais plutôt dire les besoins de la jeunesse. Je courais comme un insensé après les femmes hardies, en me disant, en cherchant à me faire croire que celles-là seulement étaient des femmes, et que la chasteté des autres couvrait d'un voile poétique le néant glacé de leur âme; mais le dégoût s'emparait de mon ivresse en moins de temps qu'il ne m'en avait fallu pour m'y jeter. Je revoyais toujours alors le spectre de la fille pure et pieuse, de la jeune mère de famille pour qui l'amour n'est que le but de la maternité sainte, et qui place le bonheur au-dessus du plaisir. Le fantôme de l'*amie* se levait devant moi, passait en me jetant un regard de pitié, et s'envolait dès que j'étendais les bras vers lui, comme pour me faire comprendre qu'il était trop tard, et que je n'étais plus digne de le fixer à mes côtés.

J'en étais digne pourtant, puisque mon âme ne s'usait pas, même dans l'abus de sa liberté, puisque je me sentais toujours ému jusqu'aux larmes quand, assis sur une grève lointaine, à trois ou quatre mille lieues de ma patrie, sous un ciel de feu ou au pied des glaces éternelles, je me retraçais, avec une exactitude de mémoire implacable, les moindres paroles et les moindres gestes de l'enfant que j'avais tenue dans mes bras, elle confiante et moi sans trouble, sur la mousse de la petite montagne de Bar. Mon bonheur avait été si fragile et mon roman si court cependant! D'où vient donc qu'après ces années d'énergie terrible qui vous bronzent ou vous éteignent à la suite des grands voyages, je me sentais encore si accessible aux tendresses du passé et aux délices du souvenir?

J'étais toujours celui qui avait été aimé, qui pouvait l'être encore, puisqu'il retenait en lui la puissance d'aimer passionnément après avoir tout fait pour la perdre! J'avais vingt-sept ans, et je vivais avec cette blessure, qui saignait de temps en temps d'elle-même, et que de temps en temps aussi je rouvrais de mes propres mains, pour ne pas la laisser guérir. Par une bizarrerie que comprendront ceux qui ont aimé ainsi, plus ma souffrance s'éloignait dans le passé, plus elle me redevenait présente, et si j'étais fier de quelque chose au monde, c'était d'y avoir survécu sans l'avoir oubliée. C'est par là seulement que je me sentais vraiment fort, supérieur en quelque

chose à ces hommes d'une grande énergie physique et morale que je rencontrais sur mon chemin, disséminés par le monde : les uns, des Anglais surtout, gravissant les plus hautes cimes ou traversant les plus affreux déserts, rien que pour éprouver leur activité et constater la puissance de leur résolution; les autres, des savans ou des artistes, poursuivant une tâche intellectuelle et travaillant pour le progrès du genre humain. Moi je n'avais eu qu'un problème à résoudre, celui de vivre sans lâcheté après avoir reçu un coup mortel, et ce n'avait pas été peu de chose. Plus d'un à ma place eût donné son âme à Satan, c'est-à-dire à la haine des hommes, au mépris des plus saintes lois du cœur. Je n'étais devenu ni méchant, ni injuste, ni envieux, ni cruel. Affligé d'un caractère un peu méfiant et hautain, je m'étais adouci et contenu sans m'avachir et sans m'annuler. Enfin ma bonne conscience m'avait rendu le sommeil et l'appétit. Les grandes misères et les sérieuses aventures m'avaient même donné une sorte de gaieté extérieure et de sociabilité sympathique, comme il arrive toujours quand un instant de bien-être et de repos chèrement acheté vous fait sentir le prix de tout ce que l'opulence et la sécurité méconnaissent. Je n'étais pas heureux, mais je savais en quoi consiste le vrai bonheur, et je pouvais dire, la main sur ma poitrine, que si je ne l'avais pas trouvé, ce n'était pas ma faute.

Voilà pourquoi, silencieux sur mon propre compte, mais non satisfait, détestant toujours ma destinée, mais sans amertume contre celle des autres, je me lassai de la vie errante à l'époque où elle devient une passion pour ceux qui en ont traversé les premières épreuves. J'en vins à me dire que je pouvais, sans oublier Love, ce qui ne me paraissait pas admissible, apporter encore une intimité supportable et un loyal attachement dans le mariage. J'en vins à rêver une famille, des enfans à élever, des amis à retrouver, et mon rocher d'Auvergne, qui me semblait si petit à travers de si grands espaces à franchir; m'apparut comme un phare qui me rappelait obstinément. J'avais accompli ma tâche, j'avais subi mon martyre, et s'il m'était interdit de vivre sous l'étoile du bonheur, du moins j'avais le droit de revenir pleurer tout bas dans mon berceau.

J'arrivai en France au printemps, et ce n'est pas un rêve que de croire à l'air natal. Malgré la rigueur relative de la région où je rentrais en venant des tropiques, je respirai à pleins poumons, avec délices, le froid humide des plateaux qui servent de base à nos montagnes. Les grands tapis de renoncules jaunes et de narcisses blancs à cœur d'or qui jonchent les hauteurs étaient noyés dans la brume, et je ne pus saluer que par rares éclaircies les dentelures de mes horizons.

Je n'avais reçu aucune lettre de France, et je n'avais pas donné

de mes nouvelles depuis si longtemps que l'on devait me croire mort; je me faisais un plaisir triste d'apparaître comme un spectre à ceux qui m'avaient un peu aimé. Mais avant de songer à mes anciens amis et à mes parens, je voulais revoir seul le tombeau de ma mère, sa maison bizarre et sa chambre d'honneur, où elle avait passé les trois quarts de sa vie à recevoir les visiteurs d'un air grave, tout en faisant du tricot, sans lever les yeux sur personne, ou à rêver seule avec moi, les pieds fixés sur le carreau mal joint, les mains étendues sur les bras usés de son maigre fauteuil; je voulais revoir ce jardin sur le sommet du rocher qu'elle s'était décidée à rendre praticable pour que j'y pusse courir en liberté dans mon enfance sans être arrêté à chaque pas par un précipice, et ces grottes où j'avais caché tant de pleurs, et ces cascatelles dont le doux bruit avait bercé tant de rêves, enfin tout ce monde de mon passé qui avait tenu dans le creux d'une petite roche enfouie et perdue le long d'un ravin caché lui-même sous la verdure.

J'arrivai à pied, un matin des derniers jours de mai, sans avoir été reconnu de personne sur ma route à travers le Velay. Étais-je donc bien changé ou complétement oublié? Il y avait de l'un et de l'autre.

Après avoir marché une partie de la nuit, j'entrai, au jour naissant, dans le ravin de La Roche. La rivière était très grosse et très bruyante; mais du chemin on ne la voyait plus, tant les branches avaient poussé sur ses rives. Le chemin lui-même était devenu comme un rempart de défense, tant il était hérissé et couronné de ronces, dont j'eus à soulever les rameaux épineux pour pénétrer jusqu'à l'escalier. La porte était neuve et close, une lourde et laide porte de ferme, en bois neuf, à la place de la belle porte en vieux chêne à ferrures savamment historiées, dont les débris gisaient sur les marches brisées du perron. Cette merveille avait fait son temps. M. Butler n'est jamais revenu dans le pays, pensai-je, car il eût acheté ces fers travaillés de la renaissance qu'il convoitait jadis, et que personne aujourd'hui ne paraît s'être soucié de ramasser.

Au moment de sonner, je me rappelai qu'en quittant la France j'avais écrit à M. Louandre d'affermer la terre. J'avais fait la réserve du château, que je ne voulais pas savoir envahi par des indifférens; mais Dieu sait ce qui avait pu arriver depuis trois ans que je n'avais donné signe de vie. Un frisson me passa dans tout le corps. Je tremblai de trouver des inconnus installés dans le sanctuaire de mes souvenirs, et jusque dans le lit où ma mère était morte. Le faible bruit de mes pas n'avait éveillé personne. Seulement un petit chien qui me sentait là, derrière la porte, aboyait d'une voix perçante. Ce chien aussi était pour moi un étranger, et c'est en étranger

qu'il me traitait lui-même en appelant ses maîtres pour me chasser.

Je n'eus pas le courage de vouloir entrer avant de savoir par qui le château était habité. Je revins sur mes pas. Je me glissai dans l'écurie, espérant y trouver quelque domestique; mais il n'y avait là que deux bêtes : un mulet pour le service de la ferme ou du moulin, et un vieux cheval décharné que je ne reconnus pas; il me reconnut, lui, car il se mit à hennir et à s'agiter en tournant vers moi ses yeux éteints. C'était mon bon cheval d'autrefois, celui qui m'avait porté si rapidement à Bellevue, et qui depuis avait tant marché au hasard dans nos chemins étroits et dans nos vastes plaines pour promener mes ennuis et mes anxiétés.

Je le caressai en l'appelant par son nom. Il me reconnaissait par le sens mystérieux accordé aux animaux, car il était devenu aveugle. Il mangeait peu, car il était maigre à faire pitié; mais on ne l'avait pas mis au moulin. Son poil touffu et rude ne portait aucune trace de travail. On l'avait donc gardé et nourri tant bien que mal par respect ou par amour pour ma mémoire. Je pris confiance, et je retournai à la porte de la maison, que je trouvai grande ouverte. L'unique gardienne du vieux manoir était sortie pendant que j'étais dans l'écurie, sortie pour quelques instans avec son chien, et je pus pénétrer seul dans la cuisine, où tout annonçait l'existence d'une servante économe et solitaire. Je regardai un vieux métier à dentelle, monté en corne transparente, avec des images de saints en ornemens. Je le reconnus. C'était le métier de la vieille Catherine, la servante de ma mère. J'avais étudié mes lettres, en apprenant à lire, sur les devises de ces images. Catherine était donc toujours là, travaillant avec le même instrument. Il n'y avait de nouveau dans la maison que le petit chien.

Toutes les portes de l'intérieur étaient fermées; mais je savais dans quel tiroir du vieux bahut Catherine mettait ses clés quand nous sortions ensemble. Celles des appartemens déserts devaient s'y trouver aussi. Je les y trouvai en effet, et j'entrai dans la salle à manger, dans le salon, dans la chambre d'honneur. Tout était propre autant que possible, tout était rangé comme autrefois. Il y avait sur une pelote, au chevet du lit, des épingles à tête de verre que ma mère y avait mises. Son fauteuil n'avait pas quitté le coin de la cheminée. Une grande lettre bordée de noir était fichée dans le cadre de la glace. C'était une invitation à l'enterrement de la pauvre défunte; cette lettre qui s'était trouvée de reste, et qui ne portait aucune adresse, me remettait sous les yeux la date et l'heure de la mort. Je fis le tour des parois. Les peintures n'avaient rien perdu de leur éclat désagréable. Le Pantalon avait l'air de me saluer, et la sirène de me présenter son miroir.

XIV.

Mille émotions poignantes et douces hâtaient le cours de mes idées et les battemens de mon cœur. J'étais venu là pour être seul avec ma mère, et j'étais avec elle en effet; mais ce mystérieux tête-à-tête se passait, comme autrefois, à parler de moi seul, car jamais elle ne m'avait dit un mot sur elle-même, et quand elle sortait de ses préoccupations intérieures, c'était uniquement pour s'inquiéter de mon avenir.

Mon avenir! où était-il maintenant? Je n'avais qu'une consolation de le voir détruit à jamais, c'est qu'au moins personne ne s'en tourmentait plus : consolation affreuse, et qui ressemble à un suicide accompli avec la précaution de faire disparaître son propre cadavre dans quelque gouffre sans fond. Et pourtant je n'avais pas la tranquillité du désespoir. Il me semblait, à sentir si vivace et si chaud le souvenir de ma mère, qu'elle n'était pas morte, ou que ce que nous appelons la mort n'est qu'une apparence trompeuse, une disparition de la forme, et rien de plus. Son cœur, sa pensée, tout ce qui était l'essence d'elle-même et le mobile de sa vie, n'étaient-ils pas là près de moi, autour de moi et aussi en moi-même, comme l'air que l'on respire? Ne me parlait-elle pas encore de sa voix douce et sans inflexions? Ne me disait-elle pas, comme autrefois : — Mon fils, vous n'êtes pas heureux; il faut travailler à votre bonheur?

C'était là l'unique devoir qu'elle m'eût jamais tracé, le seul effort qu'elle m'eût demandé de faire pour elle, et je n'avais pu la satisfaire! Le mal que je m'étais fait, à moi, le ressentait-elle encore dans une autre vie? Cette idée m'affecta profondément. Elle ne m'était pas venue durant mes voyages, et dans cette maison, dans cette chambre, elle prenait une importance extraordinaire; elle me pressait comme un reproche, elle m'accablait comme un remords.

C'est alors seulement que les larmes me vinrent, et que, dans un de ces paroxysmes d'attendrissement où l'on s'exalte, je parlai intérieurement à ma mère, comme si elle eût pu désormais m'entendre sans le secours de la parole. J'étais là pour ainsi dire avec elle cœur à cœur, et elle pouvait lire dans le mien avec le sien propre. Je lui promis, je lui jurai de chercher le bonheur, dussé-je encore une fois souffrir tout ce que j'avais déjà souffert.

Mais quel serait-il, ce bonheur? Je ne pouvais le concevoir que dans l'amour. Je n'étais pas ambitieux : mon premier, mon unique amour avait tué en moi toute velléité de ce genre. Le moment venait pourtant où je pouvais me faire un nom quelconque en publiant

mes souvenirs de voyage. Je savais écrire aussi bien que cent autres, et l'homme qui a beaucoup vu peut prétendre à se faire lire. Eh bien! je ne trouvais aucune satisfaction dans l'idée de sortir de mon orgueilleuse obscurité. Je sentais que ma véritable vie, c'était mon amour, et non pas mes voyages. Je ne voulais pas raconter ma vie intérieure. L'autre ne m'intéressait pas assez moi-même pour que j'eusse le courage de la présenter avec le soin et le talent nécessaires.

Je n'ambitionnais pas non plus la fortune. Autant que je savais et daignais calculer, je pensais que les emprunts contractés pour voyager ne compromettaient pas très sérieusement mon capital, et la moitié de ce capital m'eût encore suffi pour vivre avec la frugalité dont j'avais l'habitude. Seulement je ne devais pas songer à élever une famille dans les conditions de la vie dite *honorable*, que ma mère avait soutenue pour moi avec d'incessans et d'impuissans efforts. Je songeai sérieusement à épouser quelque pauvre fille habituée à la misère, et qui pourrait regarder ma pauvreté comme un luxe relatif; quant à mes enfans, je pourrais les élever moi-même, couper en eux dans la racine toute fierté nobiliaire, et les pourvoir d'un état qui, brisant toute tradition d'oisiveté privilégiée, ferait d'eux les hommes de leur temps, c'est-à-dire les égaux et les pareils de tout le monde.

J'étais perdu dans mes pensées, quand la vieille Catherine, surprise de trouver les clés aux portes des appartemens, entra avec son maudit chien, qui s'étranglait de peur et de colère en me sentant là. La bonne femme fit comme lui, elle s'enfuit en criant et en menaçant. Elle me prenait pour un voleur.

Il me fallut courir après elle et me nommer cent fois, et lui jurer que j'étais le pauvre Jean de La Roche, pour qu'elle n'ameutât pas les gens de la ferme et pour qu'elle consentît à me croire. D'abord mon costume demi-marin, demi-touriste, et ma barbe épaisse et noire me rendaient affreux à ses yeux. Et puis je n'étais plus le frêle jeune homme aux mains fines, au cou blanc et aux cheveux bien coupés qu'elle avait dans la mémoire. J'étais un homme cuivré par le hâle et endurci à toutes les fatigues. Ma poitrine s'était élargie, et ma voix même avait pris un autre timbre et un autre volume.

Enfin, quand elle m'eut retrouvé à travers tout ce changement qui la désespérait, elle se calma, pleura de joie, et consentit à répondre à mes questions.

Je commençai par celles dont j'aurais pu faire d'avance la réponse. Les plus vieux ou les plus infirmes de mes parens étaient morts, et, comme je m'informais, par respect pour l'âge et le nom, d'un mien grand-oncle fort pauvre et fort égoïste que j'avais peu connu, la bonne femme me regarda avec stupeur.

— Comment! s'écria-t-elle, monsieur ne sait donc pas?...

— Je ne sais rien : que veux-tu que je sache? J'arrive, et je n'a encore vu personne.

— En ce cas, monsieur ne sait pas qu'il est riche?

— Riche, qui?... Mon oncle Gaston?...

— M. le chanoine Gaston de La Roche est mort dans la dernière misère, comme il avait toujours vécu; mais monsieur le comte est riche, vu que ce grand-oncle si malheureux avait mis ses revenus de côté. Il avait amassé, ramassé, tondu sur les œufs, que sais-je? placé les intérêts et les intérêts des intérêts, si bien qu'il a laissé en espèces enfouies plus de cinq cent mille francs, dont monsieur le comte hérite. Eh bien! ça ne vous fait pas plus de plaisir que ça? Si la pauvre madame vivait, ça lui en ferait tant pour vous!

— Ah! tu as raison, Catherine! l'âme de ma mère s'en réjouit peut-être; alors je suis content, très content. Mais parle-moi de mon meilleur ami au pays, parle-moi de M. Louandre. J'ai peur d'apprendre aussi sa mort, car tu ne me racontes jusqu'à présent que des enterremens.

— M. Louandre se porte bien, Dieu merci! Et tenez! c'est son jour, vous le verrez tantôt. Il vient ici régulièrement tous les 28 du mois pour arrêter les comptes du régisseur, aviser aux réparations des bâtimens, et voir enfin si tout est en ordre. Il a grand soin de vos affaires, allez! Seulement il a du chagrin parce qu'il commence à vous croire mort, comme je le croyais presque aussi, moi! Et tous vos cousins pensaient de même. Ils s'impatientent fort de ne rien savoir de vous, et il y en a bien quelques-uns qui ne seront pas trop contens de vous revoir, car il ne fait pas trop mauvais maintenant d'hériter de vous. Il y a surtout M. de Bressac...

— Ne me dis pas cela, Catherine, ne me nomme pas les gens qui comptaient voir arriver un de ces matins mon acte de décès. J'aime autant ne pas savoir! Tu dis que M. Louandre va venir?

— Oui certes, et je vais préparer son déjeuner et le vôtre. Si vous voulez que je continue à causer avec vous, il faut venir avec moi dans la cuisine, comme vous faisiez quand vous étiez un enfant, et que, tout en plumant mes volailles, je vous racontais la légende des jayans (1) cévenoles ou celle de la pucelle du Puy-en-Vélay.

Je suivis Catherine et je l'aidai même à faire le déjeuner. Elle était émerveillée de voir que je me rappelais la place de tous ses petits ustensiles, comme j'étais émerveillé moi-même de voir qu'elle n'eût pas varié d'une ligne dans ses habitudes d'ordre. Elle me mit au courant de tout ce qui concernait mon ancien entourage; mais

(1) Géans.

quand, faisant un grand effort sur moi-même, je lui demandai à qui appartenait maintenant la terre de Bellevue, elle me répondit qu'elle n'en savait rien, que c'était trop loin, qu'elle ne s'occupait pas des gens qui vivaient à huit ou dix lieues de La Roche, et qui d'ailleurs ne l'intéressaient pas.

Ces réponses évasives m'inquiétèrent. — Au moins, lui dis-je, tu sais si la famille Butler a reparu dans le pays,... si...

— Ils sont tous vivans, je sais cela, répondit-elle, mais je ne sais pas autre chose.

Catherine avait vu mon désespoir, et elle en avait connu la cause. Elle haïssait Love Butler et son frère, auteurs de tous mes maux, disait-elle. Je n'étais pas surpris de voir que, comme au temps passé, elle n'aimât pas à me parler d'eux; mais j'allai plus loin dans mes suppositions : Love devait être mariée. Je n'osai pas le demander. J'avais peur de l'apprendre, et pourtant je m'étais dit mille fois pour une que je devais la retrouver mariée, si je la retrouvais jamais.

M. Louandre arriva. Je défendis à Catherine d'avertir qui que ce fût de mon retour, et j'allai m'asseoir dans la salle à manger, dont je tins les jalousies presque fermées. Quelques instans après, j'entendis Catherine dire au notaire, conformément à mes ordres : — Oui, oui, entrez! vous déjeunerez ensemble. C'est un étranger, un voyageur qui vous apporte des nouvelles de M. le comte.

— Ah! enfin! De bonnes nouvelles? s'écria M. Louandre en venant à moi. Parlez vite, monsieur. Il n'est pas mort?

— Non, monsieur, il vit et il se porte bien.

Le son de ma voix fit tressaillir le notaire. Il le reconnaissait, et pourtant, comme ce n'était plus absolument le même, comme j'avais tout à fait perdu un certain accent du terroir qui ne se perd jamais tant qu'on y réside, il resta perplexe et me regarda avant de me faire une seconde question; mais ma figure lui causa les mêmes doutes, et quand j'eus répondu que Jean de La Roche songeait en effet à revenir, il alla ouvrir la persienne et me contempla avec attention. Il lui fallut bien une minute pour être sûr de son fait. Puis tout à coup il se jeta dans mes bras avec la confiance d'un cœur fidèle, et, comme Catherine, il pleura; mais il ne fut pas d'accord avec elle sur le changement que j'avais subi. J'étais, selon lui, beaucoup mieux qu'autrefois.

— Ah çà, me dit-il quand nous fûmes seuls, vous savez que vous êtes riche, et même plus riche qu'à l'époque où vous avez hérité, car depuis trois ans que vous avez reçu la nouvelle...

— Je ne l'ai pas reçue.

— Ah bien! je m'en doutais!... J'ai écrit partout où vous n'étiez pas! C'est toujours comme ça. Eh bien! depuis trois ans, j'ai

continué pour vous le métier d'usurier que faisait votre oncle. Quand je dis usurier, c'est une hyperbole, car je respecte la loi; seulement je place et replace les intérêts, si bien que vous voilà maître de jeter tout par les fenêtres, si bon vous semble; cela ne me regarde plus. Mais j'espère que vous nous ramenez une jolie créole, et que bientôt nous verrons apparaître ici un ou deux beaux poupons qui vous auront mis du plomb dans la tête.

— Vous vous trompez, monsieur Louandre! Je n'ai ni femme ni enfans : je n'ai pas seulement essayé de me marier!

— Comment? vrai? sur l'honneur?

— Sur l'honneur! Vous a-t-on dit le contraire?

— On l'a si bien dit que je le croyais. C'est votre cousin Louis de Bressac qui l'a annoncé partout, et même...

— Achevez, mon ami; Love elle-même l'a cru. Louis de Bressac l'aimait aussi, lui! Il l'a trompée pour l'épouser...

— Love? Qui vous parle de Love?

— Moi, je vous en parle.

— Diable! vous y pensez donc toujours?

— J'y pense quelquefois. Vous voyez que cela se peut faire sans que j'en meure. Ne me parlez donc pas comme vous parliez à l'enfant déraisonnable d'il y a cinq ans. Dites-moi tout de suite la vérité : Love est mariée!

— La vérité, c'est bien simple. Love n'est pas mariée et ne se mariera jamais. Ne pensez plus à elle.

— Et pourquoi ne se mariera-t-elle jamais? Que lui est-il donc arrivé? Son frère...

— Son frère se porte comme vous et moi, le père aussi, Black aussi, et il n'est rien arrivé du tout; mais pourquoi diable me questionnez-vous avec des yeux sortant de la tête? L'aimez-vous encore, voyons? Depuis le temps, n'avez-vous pas songé à quelque autre? Et à présent que vous voilà riche...

— Parlez-moi d'elle, mon ami; je vous dis que je veux tout savoir. Je vous parlerai de moi après.

— Eh bien! puisque vous le voulez, je vous dirai tout ce que je sais et tout ce que je pense. Écoutez-moi bien, s'il vous plaît, monsieur Jean de La Roche!

XV.

« Il y a cinq ans, Love était une charmante petite fille qui vous aimait tranquillement. C'est sa manière d'aimer, vous le savez. Eh bien! Love est une grande aimable fille, toujours tranquille quand il ne s'agit pas des siens, et qui, pour son bonheur et pour le vôtre,

vous a parfaitement oublié. Que cela ne vous étonne ni ne vous offense. Ce n'est point une personne passionnée comme vous, et ce n'est pas sa faute. Elle a été élevée comme ça, pour les autres, avec défense de jamais songer à elle-même. Vous le savez aussi... Eh bien! il y a des grâces d'état : où la chèvre est attachée, elle broute. Love Butler, après avoir peut-être un peu souffert de votre chagrin et s'en être convenablement préoccupée pendant deux ans, a appris avec une satisfaction évidente que vous étiez marié. Il y a même eu des détails là-dessus. Votre femme était une créole ravissante, pas du tout riche, un mariage d'amour enfin! Messire de Bressac votre cousin, qui faisait sa cour à Love, comme vous l'avez fort bien deviné, et qui avait recueilli ou inventé la nouvelle, s'est cru vainqueur sur toute la ligne, et il se hâtait, en attendant mieux, de raconter à qui voulait l'entendre que Mlle Butler remerciait Dieu de se voir enfin délivrée des extravagances dont vous pouviez la menacer encore, lorsqu'un beau matin il a rossé vilainement son cheval et tué son chien de chasse sous le prétexte que la pauvre bête avait eu l'intention de forcer l'arrêt. On s'est demandé la cause de cette injuste colère, et on se l'est expliquée par le menu, en voyant qu'il ne remettait plus les pieds à Bellevue. Il avait reçu son congé comme tous ceux qui s'y étaient exposés avant lui et tous ceux qui s'y sont exposés depuis.

« La vérité est que Love a versé une petite larme en apprenant votre mariage. J'étais présent, et je peux vous dire ce qui s'est passé. Le Bressac faisait la figure d'un homme fort dépité de cette larme, et moi je pris les mains de la brave fille en lui demandant si elle vous regrettait, et si elle avait compté que vous ne vous marieriez point. — Non, me répondit-elle avec la franchise que vous lui connaissez; je ne regrette pas un mariage qui ne pouvait se faire sans nous amener de grands malheurs, ou sans nous jeter dans des inquiétudes continuelles. Je n'ai jamais compté que M. de La Roche ne m'oublierait pas : c'eût été là, de ma part, un sentiment odieux et dont vous me savez incapable. Vous me voyez émue et non pas étonnée ou affligée de ce que j'apprends.

« — Alors, insinua spirituellement M. de Bressac, mademoiselle pleure de joie?

« — Eh bien! qui sait? peut-être! répondit Love avec beaucoup de simplicité et de noblesse d'intention. Vous me dites qu'il est heureux, qu'il a une femme charmante: j'en remercie Dieu, et j'ai assez d'amitié pour votre cousin pour pleurer de chagrin ou de joie selon qu'il lui arrivera du bien ou du mal.

« Voilà tout, elle n'a pas dit un mot de plus ou de moins, et votre cousin n'est qu'un menteur, comme le sont tous les fats; mais ce

qu'il n'a pas vu et ce que je n'invente pas, moi, c'est qu'à partir de ce moment-là miss Love, que j'avais surprise quelquefois rêveuse et presque mélancolique, est redevenue gaie comme elle l'était avant de vous connaître, plus gaie même, plus vivante, plus active, et d'une sérénité admirable. C'est qu'elle a pris son parti de rester fille, et qu'elle a vu là le seul genre de vie qui pût lui permettre de se consacrer exclusivement aux siens. Elle s'est expliquée avec moi là-dessus bien des fois depuis trois ans, et tout dernièrement encore elle me disait : — Ne me parlez plus de mariage. Je ne veux plus que vous me nommiez seulement les gens. Je suis très heureuse, et à présent je sais qu'il serait trop tard pour essayer de changer les conditions de mon bonheur. Je suis devenue de plus en plus nécessaire à mon père, et même je vous avouerai que je me suis prise d'amour aussi pour ces études qui autrefois n'étaient pour moi qu'un devoir. Je ne me sens donc plus propre à vivre dans le monde. La sécurité, la possession du temps sont une nécessité de notre intérieur et de nos travaux.

« Voilà ce qu'elle dit et ce qu'elle pense, car elle est devenue presque aussi savante que son père, et je la soupçonne fort d'écrire sous son nom. Elle est toujours aussi modeste et cache même son savoir; mais ce n'est point par coquetterie, par crainte d'effaroucher les amoureux, puisqu'elle n'en veut pas entendre parler : c'est tout bonnement pour ne pas donner trop d'émulation au jeune frère, lequel est porté à la jalousie en toutes choses, et qui ne permettrait pas à sa sœur d'aller plus vite que lui, s'il savait qu'en effet elle l'a beaucoup devancé. On ménage toujours la santé de ce garçon, qui ne sera jamais un Méléagre, encore moins un Hercule, mais qui vivotera dans les livres, et qui s'y ruinera comme son père, dès qu'il sera libre de le faire.

« A ce propos, je dois vous dire qu'il *va bien,* le papa Butler, et qu'il eût vendu Bellevue à grand'perte, si je n'eusse pris en main les intérêts des enfans. Heureusement Bellevue reste franc d'hypothèques, et le digne homme ne se décidera jamais à transporter et à déranger des collections aussi bien étiquetées que celles qui remplissent son manoir. Il m'a donc laissé libre de faire porter le budget de ses pertes sur d'autres valeurs. Celle-là, je la conserve pour Love, jusqu'au jour où M. Butler n'ayant plus rien à lui, elle se ruinera pour lui faire plaisir. A cela je ne peux rien, et je me résigne d'avance. Je sais que nous reculons peut-être pour mieux sauter; mais quelquefois en reculant on sauve tout. M. Butler peut mourir à temps : ce serait bien dommage, il est impossible de ne pas aimer cet homme-là; mais si sa fille doit le pleurer, je serais content qu'il lui restât au moins de quoi vivre.

« Voilà les faits dans toute leur netteté, et tout ce que je vous dis là doit vous prouver que Love ne veut plus et ne voudra jamais aliéner une liberté que, sous tous les rapports, dans le passé comme dans l'avenir, elle a consacrée et sacrifiée à sa famille. Telle qu'elle est, avec la froideur de son organisation, qui pour moi est évidente, avec sa faiblesse de caractère, qui ne l'est pas moins, son engouement pour la science, qui lui fait oublier de plaire et d'aimer et qui par conséquent lui retire son sexe, enfin avec ses imperfections et ses défauts (car, pour une femme, ce sont là des défauts essentiels peut-être), je ne vous cache pas que j'aime Love comme si elle était ma fille, car elle a toutes les qualités du plus brave garçon de la terre et toutes les vertus d'une sœur de charité. C'est pourquoi non-seulement je ne vous conseille pas de la voir et de redevenir amoureux d'elle, mais encore je m'y oppose, entendez-vous? persuadé que je suis du chagrin que vous lui feriez, en pure perte pour vous-même. »

Ayant ainsi parlé avec rondeur et fermeté, M. Louandre attendit ma réponse. Je n'en fis aucune. Il me fallait bien accepter les faits accomplis, et d'ailleurs ce que j'entendais me rendait si tranquille et si froid, que je ne sentais en moi aucun regret, aucune douleur à exprimer.

— Je vois, reprit M. Louandre, que tout cela vous donne à réfléchir.

— Comment pouvez-vous croire, lui dis-je, que j'aie besoin de réfléchir après cinq ans de victoires remportées sur moi-même?

— Aussi n'est-ce pas pour vous que je m'inquiète. Je n'en suis plus à croire que vous devez mourir de chagrin ou en devenir fou; je vois bien que vous êtes un homme solide, bien trempé au moral comme au physique.

— De quoi vous inquiétez-vous alors?

— Mais de rien! Seulement, s'il y avait à s'inquiéter pour quelqu'un, ce serait pour miss Love, que votre retour et vos visites pourraient replonger dans les inquiétudes d'autrefois. Dieu sait si son frère vous reverrait sans retomber dans sa monomanie, et si, croyant cette jeune fille libre de vous écouter, vous ne recommenceriez pas à l'affliger de vos peines! Vous auriez grand tort, voyez-vous, et c'est vous alors qu'il faudrait accuser de monomanie, car Love n'est plus jolie, ou du moins elle a perdu toutes ses grâces d'enfant. Elle n'a qu'un avenir précaire et des idées, aujourd'hui arrêtées, qui sont tout à fait celles d'une bonne vieille fille chérissant ses habitudes et redoutant toute intervention étrangère dans ses affaires domestiques.

— Enfin, repris-je en souriant, je vois que vous craignez de me

retrouver aussi jeune que quand je suis parti. Vous me faites bien de l'honneur, et je vous en remercie; mais je suis forcé, pour vous détromper, de vous dire que je suis revenu ici avec l'idée de me marier sans amour, et que je compte sur vous pour me trouver un établissement qui comportera toutes les conditions de la saine et positive amitié.

— A la bonne heure! s'écria M. Louandre. Vous voilà dans le vrai, et je vous réponds qu'avec l'héritage de votre grand-oncle, vous êtes à même de faire un excellent choix. J'y songerai, et nous parlerons de cela. Je n'ai qu'un regret au milieu de ma joie de vous revoir, c'est que vous ne soyez pas arrivé quinze jours plus tard.

— Pourquoi cela?

— Affaire d'intérêt pour vous. Il se présente une magnifique occasion de placer votre capital. La terre de...

Ici M. Louandre entra dans des détails que j'écoutai avec l'attention d'un homme positif, bien que la chose me fût très indifférente au fond; mais mon digne ami mettait tant de zèle à vouloir m'enrichir, que je lui eusse fait beaucoup de peine en ne le secondant pas de toute mon adhésion. — Ce serait une affaire faite dans quinze jours, ajouta-t-il, si vous n'étiez pas là; mais, dès qu'on vous verra au pays, les exigences, très modestes aujourd'hui, faute de concurrens, deviendront exorbitantes. On voudra vous faire payer la convenance, car on devinera parfaitement que je traite pour vous, tandis que, si on vous croyait en Chine, on n'y songerait pas. Voyons! si vous vous en alliez un peu? N'aviez-vous pas l'intention de revoir Paris, ou comptiez-vous vous arrêter et résider ici tout de suite?

— Je comptais aller à Paris pour me remettre au courant des choses de ce monde. J'irai dès demain, si vous voulez.

— Eh bien!... allez-y! vous m'obligerez, vrai! Je tiens essentiellement à ne vous rendre la gouverne de vos biens qu'après les avoir mis sur le meilleur pied possible. Croyez-vous pouvoir cacher votre retour? Qui avez-vous vu déjà?

— Catherine, et voilà tout.

— Oh! celle-là, on peut compter sur sa discrétion! Et personne ne vous a reconnu en route?

— Personne; je n'ai parlé à qui que ce soit.

— Et vous êtes venu du Puy?...

— A pied, sans un seul domestique. Le mien est encore à Marseille dans sa famille.

— Et vous vous en iriez bien de même jusqu'à une dizaine de lieues d'ici, sans vous faire connaître?

— Parfaitement, et d'autant plus que je n'ai ici ni domestique ni monture.

— Eh bien! vous ramènerez de Paris tout ce qu'il vous faudra. Partez demain, et ne sortez pas aujourd'hui de la maison. Il n'y a pas de danger que personne y entre, puisqu'elle est censée fermée et inhabitée. De cette manière-là, je réponds du succès de mon idée, et par ce temps de placement incertain et difficile, je vous assure un beau revenu et une complète sécurité, partant un mariage magnifique... Je ne sais pas encore avec qui, mais nous trouverons, *gardez-vous d'en douter*... Revenez vers le 15 juin, voilà tout ce que je vous demande.

Quand je me retrouvai seul dans cette maison déserte et sombre, je sentis l'horreur de la solitude peser sur moi beaucoup plus que dans les premiers momens d'émotion. J'avais perdu une dernière fois et sans appel le rêve de l'amour. Ma résolution de chercher le bonheur dans le repos semblait maintenant m'être prescrite par les circonstances. J'étais riche, j'avais des devoirs envers moi-même, et cela me faisait une peur véritable. Je devais compte de mon aisance et de mon crédit à une famille fondée par moi. Il ne m'était plus permis de rester garçon, sous peine de vieillir dans l'égoïsme et d'attirer sur moi la déconsidération qui s'attache aux misanthropes sans excuse. Ainsi mon bien-être me créait des obligations et me retirait ma liberté. Je me trouvai si triste de cela, que j'eus envie de repartir tout de suite pour l'Océanie.

Je m'interdis, et même sans trop d'efforts, de penser à miss Butler. J'éprouvais une sorte d'amère satisfaction à me dire que tout était brisé sans retour de ce côté-là, et que je ne m'étais pas trompé, lorsque, dans mes heures de désespoir, je l'avais accusée de froideur et d'ingratitude.

XVI.

J'étais si accablé d'ennui au bout de deux heures d'isolement et d'inaction dans un lieu rempli de souvenirs amers, que je résolus de n'y rentrer qu'avec une compagne de mon choix, et j'avais tellement hâte de me soustraire à la mélancolie noire qui semblait suinter sur moi des murs de mon château, que je pris le parti de dormir quelques heures et de me sauver vers minuit, aussitôt que la lune serait levée.

Je me jetai tout habillé sur le lit de la chambre d'honneur. C'est là que, dans mon enfance, ma mère me faisait faire la sieste auprès de son prie-Dieu quand nous étions seuls. Je me souvenais de l'avoir vue agenouillée à mon réveil comme je l'y avais laissée en m'endormant, affaissée plutôt que prosternée, pleurant ou rêvant dans l'attitude de la prière, et me donnant, à son insu, le navrant

et dangereux spectacle d'une douleur sans réaction et d'un inguérissable amour.

Je fis un rêve d'une effrayante réalité. Je vis ma mère debout auprès de mon lit, écartant les rideaux d'une main impérieuse et jetant Love dans mes bras, Love en pleurs qui me suppliait de l'épargner, et que j'étouffais de mes embrassemens sans m'apercevoir qu'elle était morte. Quand je m'imaginai n'avoir plus dans les bras qu'un cadavre, je poussai des cris qui me réveillèrent; mais je restai en proie à un tel sentiment d'horreur que je me levai pour fuir les visions de cette terrible chambre. Je courus à la fenêtre. La lune se levait. Il faisait froid, le torrent grondait, et le petit chien de Catherine hurlait d'une façon lamentable, comme s'il eût vu passer les spectres qui venaient de me visiter.

Je pris mon sac de voyage et je partis. Je marchai toute la nuit sans rencontrer une âme, et le soleil levant me trouva dans les bois qui entourent la Chaise-Dieu.

C'est une antique abbaye fortifiée, célèbre dans l'histoire locale par ses richesses, son importance et ses luttes contre les seigneurs pillards de la contrée. Les bâtimens imposans et vastes, flanqués de hautes tours carrées encore munies de herses, se relient, par plusieurs cours immenses, à l'église abbatiale, une merveille de l'art ogival, aujourd'hui consacrée au culte de la paroisse, mais encore garnie d'une partie de son riche et curieux mobilier, les stalles du chapitre adorablement sculptées, et les antiques tapisseries d'un prix et d'une rareté inestimables qui revêtent toute la partie supérieure du chœur.

Au pied de ce noble et puissant édifice, le village semble agenouiller ses humbles maisonnettes, et autour de ce village, autrefois habité par les ouvriers et les serviteurs de l'abbaye, s'étendent à perte de vue, sur les ondulations de la montagne immense, d'immenses bois de pins d'une tristesse solennelle et majestueuse.

Je revis avec un serrement de cœur étrange ces grands bois déserts que j'avais traversés tant de fois pour aller à Bellevue. Ils avaient grandi et épaissi durant mon absence, mais ils s'ouvraient toujours aux fraîches et gracieuses clairières tapissées d'herbes fines, aux jolis chemins de sable qui se précipitent vers de mystérieux ruisseaux, ou qui gravissent des élévations douces d'où l'on découvre au loin les vallées profondes de l'Auvergne et du Vélay, avec leurs horizons tourmentés, inondés de lumière.

Ne voulant pas me montrer aux habitans de la Chaise-Dieu, je m'éloignai de la vue du clocher et continuai ma route vers l'orient. Je comptais gagner une diligence du côté d'Issoire. La nuit avait été glaciale; le climat de cette région élevée est un des plus rigoureux

de la France. L'été n'y dure guère plus de deux mois, et le printemps est horrible. Le terrain sablonneux qui se resserre à la pluie rend cependant les communications faciles quand les neiges sont fondues. Aussi je marchais vite pour me réchauffer, et j'espérais être bientôt arrivé à une maison de paysans dont j'avais souvenance pour y avoir quelquefois mangé à la chasse. Je mourais de faim, et j'avais grand besoin de sommeil.

Mais une portion de forêt récemment coupée et absolument impraticable me força de chercher un détour. Je marchai encore une demi-heure et fus contraint de m'arrêter, épuisé de lassitude. Je m'étais complétement perdu. J'entendis la cloche d'un troupeau de vaches et me dirigeai de ce côté. L'enfant qui les gardait eut une telle peur de ma barbe qu'il s'enfuit en laissant son petit sac de toile où je trouvai du pain et une sébile de bois. Je m'emparai du pain en mettant une pièce de cinq francs à la place. Les vaches se laissèrent traire dans la sébile, et, après avoir satisfait ma faim et ma soif, je cherchai un coin découvert pour m'étendre au soleil, car j'étais beaucoup plus pressé de dormir que de savoir où j'étais.

Je dormis profondément et délicieusement. Quand je m'éveillai, le sac du vacher et le troupeau de vaches avaient disparu. L'enfant, en revenant les chercher, ne m'avait peut-être pas aperçu. Je comptais bien retrouver mon chemin sans le secours de personne, et je me remis en route tout en me disant que j'étais devenu un sauvage, puisque je reposais si bien à ciel ouvert sur la dure, tandis que les gros lits de plume et les épais rideaux de nos habitations auvergnates me donnaient le cauchemar.

Je m'engageai dans des sentiers que je jugeais devoir me ramener vers la Chaise-Dieu, mais où je m'égarai de plus en plus. Impossible de rencontrer une clairière, et, au bout d'une heure de marche sous l'ombrage des pins, je me trouvai sous celui des sapins de montagne, arbres très différens, aussi frais et aussi plantureux que les pins sont ternes, sombres et décharnés. Comme j'avais toujours monté pour chercher un point de vue quelconque, je ne m'étonnai pas de me trouver dans la région où croissent ces beaux arbres amis des nuages et des vents humides, et, comme le point de vue ne se faisait pas, je pensai être dans la direction de Saint-Germain-l'Hermite. Je me mis donc à redescendre, mais je rencontrai les bouleaux, et dès lors il n'y avait plus pour moi de doute possible. Je marchais droit sur la route d'Arlanc, c'est-à-dire sur Bellevue.

En effet, dix minutes plus tard, j'apercevais sous mes pieds la rampe tortueuse qui suit les ressauts de la montagne, et s'enfonce dans les chaudes vallées de l'Auvergne avec une rapidité audacieuse

et des bonds d'une grâce infinie. — Eh bien! non, ce ne sera pas ma destinée, pensai-je avec dépit. Je descendrai jusqu'à cette route, et je prendrai à gauche. A présent je sais où je suis. Il ne sera pas dit que j'irai où je ne veux pas aller.

Arrivé sur la route, je sentis la rapide transition de l'atmosphère, et je m'assis, baigné de sueur, au bord d'une petite source qui perçait le rocher taillé à pic. Je reconnaissais la source, et l'endroit, et le site, et jusqu'aux pierres du chemin. Pourtant, dans la crainte d'être trompé encore par quelque hallucination, je m'informai auprès d'un charretier qui passait. — Vous êtes bien sur la route d'Arlanc, me dit-il, et à un quart d'heure d'ici, en marchant devant vous, vous trouverez le château de Bellevue; mais si c'est là que vous allez, je vous avertis qu'il n'y a personne. Du moins les maîtres sont tous partis ce matin pour Issoire. — Je me dis aussitôt que si la famille Butler était du côté d'Issoire, je devais m'en aller par le côté d'Arlanc pour m'enlever toute chance et toute misérable velléité de la rencontrer. Je marchai donc sur Bellevue, résigné à passer le long du parc, et même devant la porte.

Le parc de Bellevue est un des plus beaux jardins naturels que j'aie jamais vus. C'est l'œuvre de la nature bien plus que celle de l'homme, et pourtant c'est M. Butler ou plutôt c'est Love qui l'avait créé, en ce sens qu'elle avait choisi, dans les propriétés qui avoisinent le château, le site le plus romantique, pour l'approprier aux besoins de la promenade. Ainsi que je l'ai dit déjà, la clôture était une limite bien plutôt qu'une défense, et nulle part l'œil n'était arrêté ou attristé par la vue d'un mur. Ce vaste enclos se composait du revers de deux collines boisées, qui venaient se toucher à leur base pour s'éloigner ensuite plus ou moins, de place en place, former d'étroits sanctuaires de verdure d'une adorable fraîcheur, et se souder au fond en un mur de rochers d'où tombait un mince ruisseau d'argent. Dans ce rocher, on avait pratiqué une voûte et une arcade fermée d'une grille tout à côté de la cascatelle; mais on avait si bien masqué cette sortie avec des plantes et des arbustes, qu'il fallait la connaître pour savoir qu'on pouvait s'échapper par là de cette espèce de *bout du monde*, c'est le nom qu'on donne en Auvergne, dans la Creuse, et, je crois, un peu partout, à ces impasses de montagnes. Tout le vallon du parc, véritable collier de salles de verdure, doucement incliné vers l'habitation, se terminait brusquement par une étroite brisure au pied du monticule, que dominaient les parterres et les bâtimens. Là encore le ruisseau faisait un saut gracieux et s'en allait dans le désert. Un sentier taillé dans la roche le suivait à travers les bois; mais le parc s'arrêtait réellement à la cascade, comme il avait commencé à la cascade située un quart de

lieue plus haut, et ces limites, tracées par la nature, en faisaient un paysage complet et enchanté que d'un coup d'œil on pouvait embrasser des fenêtres de la maison.

J'entrai dans ce paysage en enjambant le fossé et en écartant les branches de la haie. Je faisais là une chose qu'aucun des rares habitans de la montagne ne se fût permise, car il est à remarquer que nulle part la propriété n'est aussi scrupuleusement respectée que dans les localités ouvertes à tout venant. Dans la splendide Limagne, le terrain est trop précieux pour qu'on en perde un pouce; il n'y a donc là ni haies ni barrières, et la richesse immaculée des récoltes annonce la scrupuleuse probité des propriétaires mitoyens.

Situé à la limite de cette admirable et fatigante Limagne, trop ouverte au soleil en été et trop écrasée de corniches de neige en hiver, Bellevue était une oasis, une tente de verdure et de fleurs entre les grands espaces cultivés et les âpres rochers de micaschiste qui forment une barrière entre la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme. Le revenu des terres ou plutôt des roches adjacentes ne consistait qu'en bois, et ces bois magnifiques étant respectés comme l'ornement indispensable du site, le revenu était nul; mais en revanche M. Butler possédait une notable étendue de terres dans la plaine et de nombreux troupeaux sur les collines.

Je me sentais si détaché de mes anciens projets, que je contemplai le *Love's-Park* en amateur et en artiste pour la première fois. Je comparais cette charmante situation avec les grands sites que j'avais vus ailleurs, et je m'étonnais, après avoir fait le tour du monde, de retrouver dans ce petit coin de la France une poésie et même une sorte de majesté sauvage, dont aucun souvenir, aucune comparaison ne pouvait diminuer le charme. C'est ce qu'éprouveront tous ceux qui seront restés un peu naïfs, et qui n'auront pas perdu le goût du simple et du vrai après avoir assisté au spectacle enivrant des grandes scènes invraisemblables de la nature. Je m'étais attendu cependant à retrouver petite et mesquine cette montagne d'Auvergne que mon enfance avait sentie si vaste et si imposante, et je la retrouvais étroite et resserrée, mais profonde et mystérieuse comme une idée fixe, comme un rêve dont on ne voit jamais le bout, comme l'amour que j'avais porté si longtemps enfermé dans le secret de mon âme.

Et puis chaque site un peu remarquable a sa physionomie, qui défend la comparaison comme une exigence impie ou puérile. Les collines de Bellevue étaient petites, mais elles s'étageaient hardiment les unes au-dessus des autres, et, des grands sapins qui vivaient dans le froid, il fallait une heure pour descendre, par de bizarres sinuosités, jusqu'aux noyers, qui, exotiques délicats, s'épa-

nouissaient le long du ruisseau. Les croupes de ces collines, qui plongeaient dans le parc, étaient revêtues d'un manteau de feuillage varié, où le pâle bouleau frissonnait comme un nuage à côté du hêtre élégant et du sapin ferme et grandiose. C'était comme un tapis nuancé où l'œil ne s'arrêtait sur aucun contraste et nageait dans une suave harmonie de couleurs et de formes. Et je ne sais pourquoi cette grâce, cette harmonie, ce vague délicieux de la nature me représentaient Love dans sa première fleur de jeunesse, d'innocence et de touchante séduction; mais, en levant les yeux plus haut, je voyais la triple enceinte des monts se hérisser de roches orgueilleuses qui perçaient à travers les forêts, et je me disais: C'est ainsi qu'en elle la grâce et les parfums couvraient un cœur de pierre inaccessible.

XVII.

Il faut croire que ce fatal amour était en moi comme la source même de mon existence, car, en dépit de tous les avertissemens de M. Louandre et de toutes mes déceptions, je le sentis se raviver avec une énergie foudroyante. En vain j'amoncelais contre lui les raisonnemens et les preuves, en vain je me disais que Love avait dû perdre l'attrait de sa personne; je me retrouvais là aussi ému, aussi ardent que si toutes les choses du passé dataient de la veille. Je revoyais l'endroit où son père m'avait envoyé lui parler le jour de notre première entrevue, et le cœur me battait comme si j'allais la voir paraître au fond du vallon, montée sur son poney noir, et la plume de son chapeau au vent. Et puis je m'arrêtais sous un massif de sapins. C'est ici qu'elle était assise tandis que son frère cueillait de la mousse sur les arbres; c'est là qu'elle folâtrait avec lui comme un jeune chat, et qu'elle oubliait un livre latin qu'elle savait déjà lire, hélas! mélange bizarre d'enfance pétulante et de précoce maturité! C'est là-bas qu'un autre jour je la surpris lançant des barques de papier sur le courant du ruisseau pour amuser ce frère ingrat et despote qui lui a défendu d'aimer!

Tout à coup, en me reportant aux détails que M. Louandre m'avait donnés la veille, je fus pris d'une grande tristesse. Je me représentai l'avenir de cette pauvre Love, la fortune de son père et la sienne dissipées rapidement, Bellevue mis en vente en dépit des efforts du fidèle notaire, et la famille exilée de ce paradis terrestre où, depuis cinq ans, elle vivait heureuse au milieu des richesses intellectuelles péniblement amassées et conservées avec amour. Il y avait déjà dans le parc un certain air d'abandon qui sentait la gêne et qui n'était pas dans le caractère et dans les habitudes de Love.

Qui sait si quelque jour, bientôt peut-être, elle ne serait pas forcée de travailler pour vivre? Que ferait-elle alors? Où irait-elle? Il lui faudrait probablement se séparer de ces parens trop aimés et trop caressés dans leur capacité improductive, et aller remplir quelque obscure fonction d'institutrice pour gagner péniblement le pain de l'année.

Tout cela pouvait et devait arriver, et alors elle regretterait amèrement de n'avoir pas pris un soutien de famille, un ami aussi dévoué, mais plus ferme et plus clairvoyant qu'elle-même. Et moi qui avais autorisé et encouragé M. Louandre à me chercher et à me désigner une compagne, j'allais donc devenir pour jamais étranger à cette famille qui eût dû être la mienne! Elle marchait à sa perte, et moi j'étais riche, j'étais devenu instruit, je pouvais la sauver, et je m'occupais de mon mariage! Je n'avais plus qu'à dire : « Tant pis pour ceux qui n'ont pas voulu de moi! »

Cette idée me parut monstrueuse. « Non, m'écriai-je en moi-même, cela ne sera pas! Je ne me marierai pas. Je veux rester libre de sauver ma pauvre Love le jour où l'amitié fraternelle et l'amour filial qui me l'ont enlevée lui commanderont enfin de revenir à moi. Cela peut tarder trois ou quatre ans encore : eh bien! n'y en a-t-il pas cinq que j'attends, et les années de ma vie où Love n'est pas comptent-elles désormais devant moi? »

Je chassais de mon mieux ces résolutions romanesques et folles, mais mon cœur s'y obstinait, et jusqu'au soir j'errai dans le parc sans penser à chercher un gîte quelconque. Je ne me sentais plus vivre que par ma fièvre, et je ne voulais pas sortir de Bellevue sans avoir ressaisi ma volonté dans cette lutte de volontés contradictoires. L'amour l'emporta. J'allai droit à la ferme de Bellevue. On ne m'y reconnut pas, bien que je ne prisse aucun soin de me dissimuler. J'y passai la nuit, et le lendemain, après m'être informé de ce que je voulais savoir, je partis dans la direction d'Issoire.

La famille Butler s'était mise en route pour une tournée botanique ou géologique, comme elle en faisait tous les ans, soit au printemps, soit à l'automne. Je m'étais fait dire son itinéraire; j'étais résolu à le suivre. Je voulais revoir Love sans qu'elle me vît. Il me fallait absolument savoir si je l'aimais encore, et dans le cas contraire, c'est-à-dire si sa présence ne m'inspirait plus rien, j'avais tout à gagner à me débarrasser une fois pour toutes de l'obsession de son souvenir.

J'arrivai à Issoire, où les Butler avaient passé la nuit. Ils étaient repartis le matin même, mais sans qu'on sût où ils s'arrêteraient sur la route des monts Dore par Saint-Nectaire. Ils voyageaient à petites journées dans leur voiture, avec leurs chevaux, leur cocher

et un domestique. Ils allaient fort lentement, comme on peut aller dans un pays où l'on ne compte pas par lieues, mais par heures de marche. Ils s'arrêtaient dix fois par étape pour examiner, disait-on, les cailloux ou les mouches du pays. Je pris une nuit de repos à Issoire, et le lendemain je partis pour Saint-Nectaire.

J'étais toujours à pied, guignant tous les passans. J'avisai un colporteur qui se reposait sous un arbre, dans un endroit désert. Je me souvenais que ces gens vendaient quelquefois des vêtemens tout faits aux gens du peuple. Celui-ci n'en avait pas, mais il me désigna un hameau voisin où un de ses confrères était en train d'en proposer aux habitans. Je m'y rendis aussitôt. Je trouvai l'homme, et j'achetai un pantalon de velours de coton et une blouse de toile bleue. Un peu plus loin, je me procurai une grosse chemise. Mon chapeau de paille était convenablement usé et déformé. Je remis dans mon sac de voyage les vêtemens du touriste; je me chaussai, jambes nues, dans de gros souliers de paysan. Je coupai ma barbe avec des ciseaux, de manière à lui laisser l'aspect d'une barbe de huit jours. Je pris seulement sur moi les papiers nécessaires et l'argent dont M. Louandre m'avait muni. Je cachai le sac dans un mouchoir à carreaux noué aux quatre coins, et je sortis du bois où j'avais fait ma toilette et où je m'étais à dessein roulé sur la terre, frotté aux arbres et déchiré aux épines, dans un état de transformation très satisfaisant. Dès lors je m'avançai hardiment sur la route, et je pris mon repas dans un cabaret, à Champeix, après quoi je franchis d'un pied léger la sauvage gorge granitique qui serpente avec la Couze en se dirigeant vers Saint-Nectaire.

J'avais déjà fait cette route plusieurs fois, et je la savais peu praticable aux voitures; mais j'eus une inspiration qui me guida. Je me souvins qu'il y avait là, après les granites, une curiosité naturelle peu connue et qui n'étonne nullement les habitans de cette âpre région volcanique, mais qui avait pu tenter M. Butler, s'il ne l'avait pas encore vue : c'est une scorie de quelque cent pieds de haut, dressée au bord du torrent, et si mince, si poreuse, d'aspect si fragile, qu'elle semble prête à tomber en poussière. Elle est pourtant là depuis des siècles dont l'homme ne sait pas le chiffre, et quand on touche les fines aspérités de ce géant de charbon et de cendres, on s'aperçoit qu'il a une résistance et une dureté presque métalliques.

Ces sortes de scories gigantesques sont ce que les géologues appellent des *dykes*. Ils sont nombreux dans le Vélay et dans cette partie de l'Auvergne. Ce sont de véritables monumens de la puissance des matières volcaniques vomies à l'état liquide à l'époque des grandes déjections de la croûte terrestre. Le travail des eaux

courantes a entraîné les autres matières environnantes qui n'avaient pas la même compacité, et le dyke, soit cône, soit tour, soit masse carrée ou anguleuse, est resté debout, gagnant en profondeur de siècle en siècle, à mesure que l'érosion dépouillait sa base. C'est ce qui fait dire avec raison aux paysans de ces localités que les grosses pierres poussent toujours. On ne sait pas ce qu'il faudrait de siècles encore pour mettre à découvert les racines incommensurables de ces étranges édifices, déjà si imposans et encore si intacts, des convulsions de l'ancien monde.

Je me souvenais d'avoir remarqué celui-ci et d'en avoir parlé autrefois à M. Butler. Qui sait si, pour la première fois, il ne venait pas l'examiner? J'avais vanté à Love le site sauvage où il se trouve, la légère arche du pont rustique qui le touche, les flots impétueux et limpides du torrent qui le ronge, et sur les bords duquel se dressent d'autres dykes moins élevés, mais de la même forme et de la même apparence fragile, avec des cheminées volcaniques tordues en spirale, de gros bouillonnemens noirs et luisans comme du fer liquéfié et figé dans la fournaise, des bouches béantes s'ouvrant de tous côtés dans le roc, et une couleur tantôt noire comme la houille, tantôt rouge semée de points blancs, comme une braise encore ardente où l'on croirait voir voltiger la cendre, si le toucher ne vous prouvait pas qu'elle est adhérente et vitrifiée.

L'idée que je devais trouver Love au pied de ce dyke s'empara tellement de moi que je dévorai le chemin pour l'atteindre. Je regardais la trace des roues sur la pouzzolane, et au milieu des larges raies molles laissées par les petits chariots du pays, je voyais distinctement des coupures plus étroites et plus profondes qui ne pouvaient être que les empreintes d'une berline également chargée. Enfin, au-dessus des arbres épais qui laissent à peine apercevoir le beau torrent de la Couze, et au-dessus des maisonnettes du village de la Verdière semées sur les inégalités du sol, j'aperçus la tête rougeâtre du dyke semblable à un gigantesque tronc d'arbre que la foudre aurait frappé et déchiqueté; mais il n'y avait pas là de voiture arrêtée, et les traces se perdaient dans le sable noir battu par les piétons et les animaux.

Je n'osais plus faire de questions dans la crainte d'inspirer de la méfiance aux habitans et d'être signalé par eux à l'attention de la famille Butler, si elle venait à se trouver dans les environs. Je cheminais avec mon petit paquet passé dans un bâton, voulant avoir l'air d'un paysan en tournée d'affaires et non d'un voyageur quelconque en situation de flânerie suspecte. Je descendis au bord de l'eau comme pour me rafraîchir, et je regardai furtivement sous les mystérieux ombrages où la rivière se précipite tout entière d'un

seul bond puissant vers la base du dyke. Il n'y avait là que des laveuses à quelque distance du saut. Je fis sans affectation le tour du dyke; je vis enfin la trace encore fraîche d'un petit soulier de femme, et tout aussitôt, dans les herbes, un mouchoir brodé au coin du chiffre L. B.

Je m'emparai avec un trouble inconcevable de cette relique, et je repartis aussitôt. Love était venue là il n'y avait peut-être pas un quart d'heure. Je m'élançai sur la route, et au détour d'un angle de rochers je vis une voiture élégante et comfortable, traînée par deux beaux chevaux, avec deux domestiques sur le siége. L'équipage remontait au pas le cours du torrent. Je le suivis en me tenant à distance convenable. Puis la voiture s'arrêta. Love mit pied à terre avec Hope, et je les suivis d'un peu plus près, éperdu, le cœur en larmes et la tête en feu, mais veillant sur moi-même comme un Indien à la poursuite de sa proie.

Love avait grandi presque d'une demi-tête; mais, comme elle avait pris un peu d'embonpoint, l'ensemble de sa stature avait toujours la même élégance et la même harmonie de proportions. Elle portait toujours ses cheveux courts, frisés naturellement, soit qu'elle voulût par là mettre à profit le temps que les femmes sont forcées de sacrifier à l'entretien et à l'arrangement de leur longue chevelure, soit qu'elle sût que cette coiffure excentrique lui allait mieux que toute autre. On pouvait le penser, car, bien qu'elle fût tout à fait dépourvue de coquetterie, elle était toujours mise avec goût, et la plus austère simplicité ne l'empêchait pas de savoir d'instinct ce qui était à la convenance de sa taille, de son teint et du type de sa physionomie.

Sa démarche était toujours aussi résolue, ses mouvemens aussi souples et sa grâce naturelle aussi enivrante. Il me tardait de revoir sa figure. Elle se retourna enfin et se pencha à plusieurs reprises de mon côté pour ramasser des anémones blanches dont elle remplit son chapeau. Comme elle ne faisait aucune attention à moi, je la vis d'assez près pour tout observer. Ah! comme M. Louandre m'avait menti! Elle était dix fois plus belle que je ne me la rappelais.

XVIII.

Hélas! elle était gaie, elle était jeune, fraîche, radieuse, insouciante. Sa belle voix claire et son franc rire résonnaient toujours comme une fanfare de triomphe sur les ruines de mon âme et de ma vie. Forte et agile, elle traversait la route en un clin d'œil, allant dix fois d'une berge à l'autre pour faire son bouquet sans se laisser distancer par la voiture. Elle n'avait ni châle ni manteau, et rece-

vait bravement une fraîche ondée dont elle songea pourtant à préserver son frère, car elle envoya le domestique qui les accompagnait à pied chercher dans la voiture un vêtement pour lui. Je vis alors la tête de M. Butler se pencher à la portière. Jeune encore, M. Butler n'avait presque pas vieilli; seulement ses cheveux gris étaient devenus tout blancs, et rendaient plus vif encore l'éclat de sa figure rose et ronde, type de douceur et de sérénité.

Quant à Hope, il était loin de l'étiolement que m'avait fait pressentir M. Louandre, et qui eût pu le justifier de mes malheurs. Il était à peu près de la même taille que sa sœur, élégant et bien fait comme elle, d'une jolie figure distinguée, à l'expression plutôt polie que douce, car il y avait un éclair d'obstination et de fierté dans son œil bleu. Il était habillé à la mode anglaise, qui condamne aux petites vestes rondes et aux grands cols rabattus des garçons de dix-huit à vingt ans. Hope en avait quinze, et ce costume enfantin n'était pas encore ridicule chez lui, sa carnation étant très délicate et ses extrémités d'une finesse remarquable. J'observai aussi les valets. C'étaient deux figures nouvelles. Cette circonstance acheva de me rassurer.

Le frère et la sœur marchèrent environ dix minutes devant moi, et prirent bientôt de l'avance sur la voiture, qui montait une côte rapide. J'entendis Love dire au domestique à pied : « Restez près des chevaux; si le cocher s'endormait,... c'est si dangereux! » En effet, le chemin était fort peu plus large que la voiture, le roc montant à pic d'un côté, de l'autre tombant de même en précipice. Instinctivement je me plaçai entre les chevaux et l'abîme, et je vis Love se retourner plusieurs fois : il semblait que ma présence la rassurât; mais bientôt je m'élançai vers elle. Un taureau, à la tête d'un troupeau de vaches, venait à sa rencontre et s'arrêtait en travers du chemin, l'œil en feu, poussant ce mugissement rauque et comme étouffé qui indique d'une façon particulière la jalousie et la méfiance. Le troupeau était sans gardien, et Love avançait toujours, ne faisant aucune attention à la menace de son chef. Hope, armé d'une petite canne, semblait disposé à le provoquer plutôt qu'à reculer devant lui.

Je doublai le pas. Je savais que ces taureaux, élevés en liberté et très doux avec leurs pasteurs, sont quinteux et s'irritent contre certains vêtemens ou certaines figures nouvelles. Hope, courageux et déjà homme par l'instinct de la protection, se plaça entre sa sœur et l'ennemi, leva sa petite canne, et fit mine de frapper; mais, l'animal faisant tête, le jeune homme se jeta de côté et le toucha sur le flanc. Dès lors sa sœur était en grand danger. Le taureau bondit vers Love, qui se trouvait en face de lui. Elle eut peur, car elle fit un grand cri et recula jusqu'au précipice. Par bonheur j'avais eu

le temps d'arriver et d'arracher la petite canne des mains de Hope. J'en frappai le taureau sur le nez. Je savais que, dans notre pays, on se rend maître de ces animaux avec une chiquenaude sur les narines. Le taureau s'arrêta stupéfait, et, comme je le menaçais de recommencer, il tourna le dos et s'enfuit. Restait l'équipage à préserver de sa rancune. Le domestique à pied se réfugia bravement derrière la voiture, et le cocher, ne pouvant prendre du large, rassembla ses chevaux pour les empêcher de s'effrayer. Je suivis le taureau, et je le forçai encore, sans aucun danger pour moi-même, à passer sans attaquer personne. Je vis alors une sorte de débat s'élever entre le frère et la sœur. Hope, mécontent sans doute de ma brusquerie, ne voulait pas que l'on me remerciât, et Love insistait pour que le domestique m'amenât vers elle. Je craignis d'être reconnu, et, passant à ce dernier la canne de son jeune maître, je courus après le taureau, qui s'en allait très vite et qui pouvait être censé m'appartenir. Dès que je pus trouver un éboulement au précipice, j'y poussai l'animal en y descendant avec lui, puis je me cachai dans les détours de la montagne, laissant le domestique envoyé à ma recherche m'appeler à son aise.

Quand je vis que l'on renonçait à me trouver, je remontai sur la route, et je laissai la voiture me devancer beaucoup. J'arrivai à Saint-Nectaire une heure après la famille Butler, et, entendant dire aux habitans que *les Anglais* avaient été voir les grottes à source incrustante, je continuai mon chemin pour aller me reposer dans une maisonnette de paysan hors du village. Bientôt après, suivant le chemin doux et uni qui passe à travers une double rangée de boursouflures volcaniques, sorte de *via Appia* bordée de petits cratères qu'à leur revêtement de gazon et à leurs croûtes de laves, on prendrait pour d'antiques tumulus couronnés de constructions mystérieuses, je m'arrêtai à l'entrée du val de Diane, en face du château de Murol, ruine magnifique plantée sur un *dyke* formidable, au pied d'un pic qui, de temps immémorial, porte le nom significatif de *Tartaret*.

Puisque mes voyageurs avaient fait halte au dyke de la Verdière, ils ne pouvaient manquer de gravir celui de Murol. Je les vis arriver, et je les devançai encore pour aller me cacher dans les ruines. Je les trouvai envahies par un troupeau de chèvres qui broutaient les feuillages abondans dont elles sont revêtues. On les avait mises là depuis peu, car elles s'en donnaient à cœur joie, grimpant jusque sur les fenêtres et dans les grands âtres de cheminées béantes le long des murs aux étages effondrés. Il m'était bien facile de me dissimuler dans ce labyrinthe colossal, une des plus hautaines forteresses de la féodalité. Vue du dehors, c'est une masse prisma-

tique qui se soude au rocher par une base homogène, c'est-à-dire hérissée de blocs bruts que des mains de géans semblent avoir jetés au hasard dans la maçonnerie. Tout le reste est bâti en laves taillées, et ce qui reste des voûtes est en scories légères et solides. Ces belles ruines de l'Auvergne et du Vélay sont des plus imposantes qu'il y ait au monde. Sombres et rougeâtres comme le dyke dont leurs matériaux sont sortis, elles ne font qu'un avec ces redoutables supports, et cette unité de couleur, jointe quelquefois à une similitude de formes, leur donne l'aspect d'une dimension invraisemblable. Jetées dans des paysages grandioses que hérissent en mille endroits des accidens analogues, et que dominent des montagnes élevées, elles y tiennent une place qui étonne la vue et y dessinent des silhouettes terribles que rendent plus frappantes les teintes fraîches et vaporeuses des herbages et des bosquets environnans.

A l'intérieur, le château de Murol est d'une étendue et d'une complication fantastiques. Ce ne sont que passages hardis franchissant des brèches de rocher à donner le vertige, petites et grandes salles, les unes gisant en partie sur les herbes des préaux, les autres s'élevant dans les airs sans escaliers qui s'y rattachent; tourelles et poternes échelonnées en zigzag jusque sur la déclivité du monticule qui porte le dyke; portes richement fleuronnées d'armoiries et à moitié ensevelies dans les décombres; logis élégans de la renaissance cachés, avec leurs petites cours mystérieuses, dans les vastes flancs de l'édifice féodal, et tout cela brisé, disloqué, mais luxuriant de plantes sauvages aux aromes pénétrans, et dominant un pays qui trouve encore moyen d'être adorable de végétation, tout en restant bizarre de formes et âpre de caractère.

C'est là que je vis Love assise près d'une fenêtre vide de ses croisillons, et d'où l'on découvrait tout l'ensemble de la vallée. J'étais immobile, très près d'elle, dans un massif de sureaux qui remplissait la moitié de la salle. Love était seule. Son père était resté en dehors pour examiner la nature des laves. Hope courait de chambre en chambre, au rez-de-chaussée, avec le domestique. Elle avait grimpé comme une chèvre pour être seule apparemment, et elle était perdue dans la contemplation du ciel chargé de nuées sombres aux contours étincelans, dont les accidens durs et bizarres semblaient vouloir répéter ceux du pays étrange où nous nous trouvions. Je regardai ce qu'elle regardait. Il y avait comme une harmonie terrible entre ce ciel orageux et lourd, cette contrée de volcans éteints et mon âme anéantie, sur laquelle passaient encore des flammes menaçantes. Je regardais cette femme tranquille, enveloppée d'un reflet de pourpre, voilée au moral comme la statue d'Isis, ravie ou accablée par la solitude. Qui pouvait pénétrer dans sa pensée? Cinq ans

avaient passé sur cette petite tête frisée sans y dérouler un cheveu, sans y faire entrer probablement un regret ou une inquiétude à propos de moi. Et moi j'étais là, dévoré comme aux premiers jours de ma passion! J'avais couru sur toutes les mers et par tous les chemins du monde sans pouvoir rien oublier, tandis qu'elle s'était chaque soir endormie dans son lit virginal, autour duquel jamais elle n'avait vu errer mon spectre, ou entendu planer le sanglot de mon désespoir.

Je fus pris d'une sorte d'indignation qui tournait à la haine. Un moment je crus que je ne résisterais pas au désir brutal de la surprendre, d'étouffer ses cris... Mais tout à coup je vis sur cette figure de marbre un point brillant que du revers de la main elle fit disparaître à la hâte : c'était une larme. D'autres larmes suivirent la première, car elle chercha son mouchoir, qu'elle avait perdu, et elle ouvrit une petite sacoche de maroquin qu'elle portait à sa ceinture, y prit un autre mouchoir, essuya ses yeux, et les épongea même avec soin comme pour faire disparaître toute trace de chagrin sur son visage condamné au sourire de la sécurité. Puis elle se leva et disparut.

Mon Dieu! à quoi, à qui avait-elle donc songé? A son père ou à son frère menacés dans leur bonheur et dans leur fortune? A coup sûr ce n'était pas mon souvenir qui l'attendrissait. Elle me croyait heureux, guéri ou mort. Je pris, à la fenêtre brisée, la place qu'elle venait de quitter. Un éclair de jalousie me traversa le cœur. Peut-être aimait-elle quelqu'un, à qui, pas plus qu'à moi, elle ne croyait pouvoir appartenir, et cet infortuné, dont j'étais réduit à envier le sort, était peut-être là, caché comme moi quelque part, mais visible pour elle seule et appelé à quelque douloureux rendez-vous de muets et lointains adieux!

Il n'y avait personne. Le tonnerre commençait à gronder. Les bergers s'étaient mis partout à l'abri. Le pic de Diane, revêtu d'herbe fine et jeté au creux du vallon, dessinait sur le fond du tableau des contours veloutés qui semblaient frissonner au vent d'orage. Je ramassai une fleur d'ancolie que Love avait froissée machinalement dans ses mains en rêvant, et qui était restée là. J'y cherchai puérilement la trace de ses larmes. Oh! si j'avais pu en recueillir une, une seule de ces larmes mystérieuses! Il me semblait que je lui aurais arraché le secret de l'âme impénétrable où elle s'était formée, car les larmes viennent de l'âme, puisque la volonté ne peut les contenir sans que l'âme consente à changer de préoccupation.

Quand, après le départ de la famille, je me fus bien assuré, en épiant la physionomie enjouée du père et les allures tranquilles du fils, que ni l'un ni l'autre ne pouvait donner d'inquiétude immédiate à miss Love, quand j'eus exploré du regard tous les environs

et que toute jalousie se fut dissipée, je me pris à boire l'espérance dans cette larme que j'avais surprise. Et pourquoi cette âme tendre n'aurait-elle pas des aspirations vers l'amour, des regrets pour le passé? Elle n'était pas assez ardente pour se briser dans la douleur, mais elle avait ses momens de langueur et d'ennui, et si ma passion voulait se contenter d'un sentiment doux et un peu tiède, je pouvais encore émouvoir cette belle statue et recevoir le bienfait caressant et inféconds de sa pitié!

Je fus épouvanté de ce qui se passait en moi. Ravagé par cinq années de tortures, j'aspirais à recommencer ma vie en la reprenant à la page où je l'avais laissée.

XIX.

Cette larme décida de mon sort, et je m'attachai, sans autre réflexion, aux pas de la famille Butler. Je la suivis de loin au village du Mont-Dore, où l'on m'avait dit qu'elle comptait passer au moins huit jours. J'y arrivai à neuf heures du soir par une pluie diluvienne, et j'allai prendre gîte chez un tailleur de pierres qui avait sa petite maison couverte en grosses lames de basalte à quelque distance du bourg. Je me rappelais cet homme, qui m'avait autrefois servi de guide, et qui m'avait plu par son intelligence prompte et résolue. C'était une bonne nature, enjouée, confiante, brave, un de ces Auvergnats de la montagne qui aiment bien l'argent, mais qui, selon leur expression, *connaissent le monde*, et qui, comptant sur la générosité du voyageur, ne cherchent pas, comme ceux des villages, à l'exploiter et à le tromper. — François, lui dis-je en entrant chez lui, vous ne me connaissez plus, mais je suis un ancien ami; j'ai eu à me louer de vous dans d'autres temps, et vous-même, vous n'avez pas eu lieu d'être mécontent de moi. Je suis déguisé, et voici ma bourse que je vous confie, ne voulant pas en être embarrassé dans mes courses. Vous ne perdrez pas votre temps avec moi, si vous voulez me garder le secret, me traiter devant tout le monde comme un de vos anciens amis qui passe par chez vous et qui vous rend visite. Faites que cela soit possible, et que personne dans le pays ne prenne ombrage de moi. Je sais que ce n'est pas aisé, car les guides sont jaloux les uns des autres, et je veux être guide pendant une semaine, sans avoir de querelles qui me forceraient à me faire connaître. Autrefois vous aviez coutume de dire, quand nous montions ensemble dans les mauvais endroits : On peut tout ce qu'on veut.

— Pour le coup, répondit François, sans retrouver votre nom et sans bien me remettre votre figure, je vous reconnais : c'est avec

vous que j'ai descendu *par le plus court*, aux gorges d'Enfer, un jour qu'il pleuvait des pierres du haut des puys. Il y a bien de ça huit ou dix ans peut-être?

— Peut-être bien, lui dis-je, ne voulant pas l'aider à retrouver mon nom. Voyons, ce que je vous demande, l'acceptez-vous?

— Oui, parce que ce ne peut pas être pour faire quelque chose de mal. Ça ne peut être ni pour tuer un homme ni pour enlever une femme mariée, n'est-ce pas?

— Sur ce qu'il y a de plus sacré au monde, je vous jure que je ne veux rien faire qui soit bien ou mal. Je veux regarder à mon aise et entendre causer une demoiselle avec qui je me marierai peut-être un jour, et qui ne me connaît pas.

— Tiens! s'écria François, j'ai déjà vu ici une histoire comme ça! Eh bien! cela se peut! Avec de l'argent, tout s'arrange, et quant à la discrétion, vous pouvez compter sur celle de tous mes camarades comme sur la mienne. Laissez-moi faire, et reposez-vous. Séchez-vous, mangez, dormez; la maison est à votre service.

En un clin d'œil, la femme de François fut debout, le feu rallumé, la soupe faite et le fromage servi. Ces bonnes gens voulaient me donner leur lit et aller coucher sur le foin de leur grenier. Je trouvai le foin beaucoup plus à mon gré, et même, ayant découvert un tas de balles d'avoine dans un coin, j'y fis étendre un drap blanc, et je m'y enfonçai comme un sybarite dans des feuilles de roses. Dès le lendemain, on m'avait cousu une paillasse et acheté une couverture neuve. Mon logement était au-dessus de l'étable à vaches et n'avait jamais servi qu'à l'engrangement des petites récoltes de mon hôte. Le chat faisait si bonne garde que les souris ne m'incommodèrent pas, et que, dans une cabane d'Auvergne, je pus ne pas souffrir de la malpropreté, bien que, rompu à toute sorte de misères, et à de bien pires que celle-là, je me fusse d'avance résigné à tout.

Il s'agissait pour François de se faire agréer pour guide à la famille Butler, qui ne le connaissait pas. Bien qu'elle fût venue plusieurs fois au Mont-Dore, le hasard avait voulu qu'elle n'eût jamais eu affaire à lui, et elle ne manquerait pas de redemander ses anciens guides. Il fallait donc décider ceux-ci à nous laisser briguer la préférence, et empêcher tous les autres de faire un mauvais parti à ma nouvelle figure. Ce que François mit en œuvre de prévoyance, de diplomatie et d'imagination, je ne m'en occupai nullement, si ce n'est pour payer sans discussion la condescendance et la discrétion de nos compétiteurs.

Le surlendemain de mon arrivée, tout était arrangé avec d'autant plus de promptitude que le service des guides, porteurs de

chaises et loueurs de chevaux, n'était pas encore réorganisé. La saison des bains, qui est aussi celle des touristes, ne commence au plus tôt qu'au 15 juin, quand le temps est beau : nous n'étions qu'au 1er, et le temps était affreux. Durant les dix mois de l'année où les pauvres montagnards de cette région ne vivent pas de la dépense des étrangers, ils exercent une industrie ou une profession quelconque. Aussi chacun était-il encore à son travail, les uns à la scierie de planches de sapin, les autres aux réparations des chemins et sentiers emportés chaque hiver par la fonte des neiges, d'autres encore au commerce des fromages, à la cueillette du lichen sur le Puy-du-Capucin, ou à l'extraction des pierres d'alun de la carrière du Sancy. François eut donc peu de jaloux à écarter, bien que les Butler, étant absolument les seuls étrangers débarqués dans le village, devinssent nécessairement le point de mire des prétentions rivales.

Mon plan improvisé réussissait donc comme réussissent presque toujours les entreprises que l'on ne discute pas. François critiqua seulement mon costume, qui lui parut beaucoup trop neuf pour être porté dans la semaine. Il me prêta une casquette bordée de loutre et une camisole de laine rayée avec un gilet de velours sans manches. Il me fit ôter mes bretelles et les remplaça par une ceinture rouge roulée en corde. Il retailla lui-même ma barbe et mes cheveux à sa guise. J'étais bien pour le moins aussi hâlé que lui, et il fut obligé de me déclarer irréprochable. Cette nouvelle toilette me donnait l'avantage de n'être pas reconnu aisément pour l'homme qui avait repoussé le taureau sur la route de Saint-Nectaire. Aussi, quand je parus devant la famille Butler, ni elle ni ses gens ne songèrent à me remarquer.

Il avait plu toute la veille, les chemins bas étaient inondés, et l'on avait demandé des chevaux; mais quand on eut gagné le pied de la montagne, on les renvoya : M. Butler aimait mieux marcher, et ses enfans voulaient faire comme lui. On avait pris trois guides : le beau-père de François, qui escortait M. Butler; François, qui suivait Love, et moi, qui avais choisi Hope, n'osant encore me placer si près de sa sœur. Chacun de nous portait une sacoche destinée aux plantes et aux minéraux, un marteau pour les briser, une bêche de botaniste, des vivres pour la collation, plus les manteaux imperméables, les chaussures de rechange, et divers autres ustensiles ou vêtemens de promenade.

Je n'avais pas eu besoin des leçons de François pour comprendre en quoi consistait le devoir d'un guide modèle. Marcher toujours devant, en regardant tous les trois pas si l'on doit ralentir ou accélérer son *train*, choisir le meilleur du terrain, écarter les pierres

avec le bout du pied sans les faire rouler sur ceux qui vous suivent, se retourner et offrir la main dans les endroits difficiles, et, si le voyageur dédaigne votre aide, s'arc-bouter dans les passages dangereux, de manière à le recevoir ou à le retenir, s'il tombe ou chancelle : tout cela m'eût semblé fort doux et facile, s'il se fût agi de Love; mais j'eus besoin de veiller beaucoup sur moi pour ne pas oublier souvent son orgueilleux frère, lequel affectait de me réduire à l'état de cheval de bât, et me remerciait de la main avec une sorte d'impatience dédaigneuse, quand je lui présentais le bras ou l'épaule. Cependant ce garçon, agile et hardi, n'était pas robuste, et il manquait absolument de prévoyance et de coup d'œil. Deux ou trois fois je le préservai en dépit de lui-même, et, comme il prétendait vouloir toujours prendre les devans, Love s'approcha de moi, et me dit tout bas : « Mon ami, ne le quittez pas, je vous prie; il n'est pas prudent. Arrangez-vous seulement de manière à ce qu'il ne s'aperçoive pas trop que vous le surveillez bien. »

Ce n'était pas une tâche aisée, et de plus je la trouvais déplaisante. Il me semblait aussi que ma figure déplaisait au jeune homme, bien qu'il ne songeât en aucune façon à la reconnaître. Peut-être même se trouvait-elle entièrement effacée de son souvenir. Quant à Love, elle ne m'avait pas regardé du tout, et je savais que M. Butler avait fort peu la mémoire des physionomies humaines : il n'avait que celle des noms et des choses.

Love avait, en me parlant, la douceur polie que je me rappelais lui avoir toujours vue avec les inférieurs, mais aussi cette nuance d'autorité que l'on est en droit d'avoir avec un guide bien payé. Elle avait dit : « Mon ami, je vous prie, » comme elle eût dit : « Brave homme, faites ce que je vais vous ordonner. » J'affectais un air simple et des allures rustiques auxquelles il ne m'était pas difficile de donner le caractère indigène le plus fidèle. Je retrouvais aussi sans effort l'accent des montagnes de l'Auvergne, qui n'est pas le *charabia* de convention qu'on nous prête à Paris, mais une sorte de gasconnage orné parfois du grasseyement provençal. Quant au patois proprement dit, je n'en avais pas oublié une locution, et je le parlais avec les autres guides de façon à satisfaire l'oreille la plus méfiante.

Les monts Dore, bien que plus élevés et plus escarpés que les monts Dôme, ne sont pas d'un accès très difficile en été, même pour les femmes; mais la saison que M. Butler avait choisie pour son excursion les rendait assez périlleux à explorer. Presque partout les sentiers avaient disparu, et les tourbes épaisses des hautes prairies, détrempées par l'humidité, se détachaient par énormes lambeaux qui menaçaient de nous engloutir. Le pied ne trouvait pas toujours

sur le sol la résistance nécessaire pour se fixer, et par endroits il fallait escalader des éboulemens de roches et d'arbres dont notre poids hâtait la chute. Quand le terrain n'était pas trop rapide, c'était un jeu, même pour M. Butler, qui était resté excellent piéton, et qui se piquait à bon droit d'avoir le *pied géologue;* mais par momens, sur des revers presque verticaux, je ne voyais pas sans trembler l'adroite et courageuse Love se risquer sur ces masses croulantes.

C'est cependant la seule époque de l'année où l'on puisse jouir du caractère agreste et touchant de ce beau sanctuaire de montagnes. Aussitôt que les baigneurs arrivent, tous ces sentiers, raffermis et déblayés à la hâte, se couvrent de caravanes bruyantes; le village retentit du son des pianos et des violons, les prairies s'émaillent d'os de poulets et de bouteilles cassées; le bruit des tirs au pistolet effarouche les aigles, chaque pic un peu accessible devient une guinguette où la *fashion* daigne s'asseoir pour parler turf ou spectacle, et l'austère solitude perd irrévocablement, pour les amans de la nature, ses profondes harmonies et sa noblesse immaculée.

Nous n'avions rien de pareil à redouter au milieu des orages que nous traversions, et j'entendais dire à Love qu'elle aimait beaucoup mieux ces chemins impraticables et ces promenades pénibles, assaisonnées d'un peu de danger, que les sentiers fraîchement retaillés à la bêche ou battus par les oisifs. — J'aime aussi le printemps plus que l'automne ici, disait-elle à son père. Les profanations de l'été y laissent trop de traces que l'hiver seul peut laver et faire oublier. Dans ce moment-ci, le pays n'est pas à tout le monde; il est à ses maîtres naturels, aux pasteurs, aux troupeaux, aux bûcherons et à nous, qui avons le courage de le posséder à nos risques et périls. Aussi je me figure qu'il nous accueille en amis, et que rien de fâcheux ne nous y peut arriver. Ces herbes mouillées sentent bon; ces fleurs, toutes remplies des diamans de la pluie, sont quatre fois plus grandes et plus belles que celles de l'été. Ces grandes vaches, bien lavées, reluisent au soleil comme dans un beau tableau hollandais. Et le soleil? Ne trouvez-vous pas que, lui aussi, est plus ardent et plus souriant à travers ces gros nuages noirs qui ont l'air de jouer avec lui?

Love avait raison. Cette nature, toute baignée à chaque instant, était d'une suavité adorable. Les torrens, pauvres en été, avaient une voix puissante et des ondes fortes. Le jeu des nuages changeait à chaque instant l'aspect des tableaux fantastiques, et quand la pluie tombait, les noirs rideaux de sapins, aperçus à travers un voile, semblaient reculer du double, et le paysage prenait la vastitude des grandes scènes de montagnes.

XX.

Comme *mes voyageurs* (c'est ainsi que je pouvais les appeler, de ce ton de propriétaire qui est particulier aux guides) connaissaient le pays, ils n'étaient pas pressés de refaire les promenades classiques, et ils allaient en naturalistes, étudiant les détails, cherchant à explorer des parties qui ne leur étaient pas familières et qui n'étaient guère explorables. Cependant, quand nous fûmes arrivés sur les hauts plateaux, tout danger cessa, et je pus abandonner mon jeune maître à lui-même.

Ces plateaux, souvent soutenus par des colonnades de basalte comme celles de mon vallon natal de La Roche, sont beaucoup plus élevés et plus poétiques. Ce sont les véritables sanctuaires de la vie pastorale. Le gazon inculte qui revêt ces régions fraîches s'accumule en croûtes profondes, sur lesquelles chaque printemps fait fleurir un herbage nouveau. Les troupeaux vivent là quatre mois de l'année en plein air. Leurs gardiens s'installent dans des chalets qu'on appelle burons (et burots), parce qu'on y fait le beurre. On marche sans danger, mais non sans fatigue, dans ces pâturages gras et mous, sous lesquels chuchotent au printemps des ruisselets perdus dans la tourbe. Là où règne cette herbe luxuriante et semée de fleurs, mais dont le sous-sol n'est qu'un amas de détritus inféconds, il ne pousse pas un arbre, pas un arbuste. Ces énormes étendues sans abri, mais largement ondulées, quelquefois jetées en pente douce jusqu'au sommet des grandes montagnes, d'autres fois enfermées, comme des cirques irréguliers, dans une chaîne de cimes nues, ont un caractère particulier de mélancolie rêveuse. La présence des troupeaux n'ôte rien à leur grand air de solitude, et le bruit monotone de la lente mastication des ruminans semble faire partie du silence qui les enveloppe.

Love se jeta sur l'herbe auprès d'une troupe de vaches qui vinrent flairer ses vêtemens et lécher ses mains pour avoir du sel. Ces belles bêtes étaient fort douces; mais je vis Love de si près entourée par leurs cornes, qu'il me fut permis de m'approcher d'elle pour la débarrasser au besoin de trop de familiarité. Je me tins cependant de manière à éviter son attention, redoutant toujours le premier regard qu'elle attacherait sur moi, et voulant éprouver d'abord l'effet de ma voix. Me sentant là, elle m'adressa plusieurs questions sur les habitudes de la prairie, les mœurs des chalets, et même elle me demanda si j'avais été gardeur de troupeaux dans mon enfance. Je n'hésitai pas à répondre oui, et comme je pouvais parler *ex professo* de ces choses qui diffèrent pourtant de celles de ma localité, mais que j'avais eu le loisir d'étudier là en d'autres temps, mes réponses parurent naturelles. Ma voix ne disait plus rien au cœur de Love.

Elle causa avec moi comme avec un étranger, avec un paysan quelconque. En ce moment, le soleil frappait très fort sur elle, et je voyais la sueur perler sur son front; j'ouvris un grand parapluie dont j'étais muni, et je le tins sur sa tête. Elle ne prenait jamais aucune de ces précautions pour elle-même; mais elle pensa que je voulais gagner ma journée en conscience, et elle me laissa faire. Je lui demandai si elle avait soif, et, sans trop attendre la réponse, je courus traire une chèvre dans ma tasse de cuir. Elle prit en souriant ce que je lui offrais, et après avoir bu, elle m'envoya auprès de son père et de son frère pour leur proposer de goûter cet excellent lait. Me trouvait-elle importun, comme le sont certains guides trop attentionnés? Dans tous les cas, elle ne parut pas vouloir me le faire sentir, car lorsque je revins auprès d'elle, Love me parla encore pour me demander si j'avais femme et enfans. Je lui répondis à tout hasard que j'avais une belle grande femme presque aussi blanche qu'elle, trois filles et deux garçons. Je commençais à m'amuser de ma douloureuse situation, et j'étais préparé à tous les mensonges.

— En ce cas, me dit-elle, vous aimez beaucoup votre femme, une femme qui est belle et qui vous élève de beaux enfans?

— Sans doute je l'aime beaucoup, répondis-je; mais elle a un défaut, c'est qu'elle est indifférente.

— Comment, indifférente? Elle ne vous aime pas autant que vous l'aimez? Est-ce là ce que vous voulez dire?

— C'est bien là ce que je veux dire. J'ai une femme comme il y en a peu, voyez-vous! une femme qui ne pense qu'à son travail et à ses enfans. Elle aime aussi ses père et mère, ses frères et sœurs; mais quant au mari, c'est par-dessus le marché.

— Vous avez l'air d'être jaloux d'elle; peut-être que cela vous rend injuste?

— Je serais bien jaloux comme un diable, si elle m'en donnait sujet; mais je sais qu'elle est sage, et d'ailleurs, voyez-vous, aimer un autre homme que moi, ça lui donnerait trop de peine. Il y en a comme ça qui ne peuvent pas loger deux sortes d'amitié à la fois.

— Je ne vous comprends pas bien, reprit Love en cherchant à me regarder. — Mais je me méfiais, et, assis en pente à deux pas au-dessous d'elle, je ne relevais pas la tête pour lui parler. — Vous pensez donc, ajouta-t-elle, que l'amitié est peu de chose en ménage? — Et comme si je fusse devenu tout à coup pour elle un sujet d'étude, elle me demanda quelle si grande différence je pouvais faire entre l'*amitié* que m'accordait ma femme et celle que je semblais exiger. Elle s'exposait à d'étranges réponses de la part d'un rustre; mais ou sa candeur ne les lui laissait pas prévoir, ou mon ton sérieux la rassurait.

J'avais beaucoup à faire pour m'expliquer, sans sortir de mon

personnage naïf et sans trahir le besoin que j'avais de lui arracher quelque réflexion sur sa manière de sentir un sujet si délicat. — Il y a bien des sortes d'amitié, lui répondis-je. Il y en a une tranquille comme celle de ce petit ruisseau qui coule là tout endormi sous vos pieds, et il y en a une autre qui mène grand train, comme la cascade que vous entendez d'ici. Je ne suis pas assez savant pour vous dire d'où vient la différence; mais elle y est, n'est-ce pas? Je sais bien que je me tourmente de tout ce qui peut tourmenter ma femme, et que si je la perdais, ce ne seraient pas mes enfans qui me la remplaceraient, tandis qu'elle, rien de ce qui peut m'arriver à moi tout seul ne la tourmente, et si je mourais, pourvu que les petits se portent bien et ne manquent pas de pain, elle conserverait sa bonne mine, et ne penserait pas plus à moi que si elle ne m'avait jamais connu.

— Je crois, répondit Love attentive, que vous vous trompez, et qu'une femme ne peut pas être aussi indifférente pour un bon mari. Je pense que vous vous tourmentez vous-même dans la crainte d'être trop content de votre sort, et cela m'étonne. Est-ce que vous n'aimez pas le travail, qu'il vous reste du temps pour vous creuser ainsi la tête?

Nous fûmes interrompus par Hope, qui lui dit en anglais : — Eh bien! que faites-vous donc là en conversation sérieuse avec ce guide?

— Sérieuse? répondit Love en riant. Eh bien! c'est la vérité, je parle philosophie et sentiment avec lui. Il est très singulier, cet homme, trop intelligent peut-être pour un paysan, et pas assez pour savoir être heureux. Et elle ajouta en latin : *Heureux l'homme des champs, s'il connaissait son bonheur!* Puis elle lui demanda en anglais s'il n'avait pas les pieds mouillés, et, se levant, elle reprit avec lui sa promenade autour de la prairie.

Je les suivais et j'écoutais avidement tout ce qu'ils pouvaient se dire. J'entendais désormais parfaitement leur langue, et comme je ne leur inspirais aucune méfiance, je pouvais et je m'imaginais devoir surprendre entre eux, à un moment donné, le mot de mon passé et celui de mon avenir; mais je n'appris rien. Ils ne parlèrent que de botanique, et à ce propos ils mentionnèrent un certain classement, absurde selon Hope, ingénieux selon Love, que prétendait tenter M. Junius Black. J'avais oublié ce personnage, et son nom me frappa désagréablement, surtout parce que Love le défendait contre les dédains scientifiques de son frère. Ils en parlèrent comme de leur commensal accoutumé, mais sans que je pusse savoir où il était en ce moment et pourquoi il ne se trouvait pas avec eux. Je n'avais pas pensé à m'enquérir de lui à Bellevue. Peut-être y était-il resté, fixé aux précieuses collections comme un papillon à son épingle.

Pendant huit jours entiers, je suivis ainsi la famille Butler en pro-

menade, toujours chargé comme un mulet et toujours attaché aux pas du jeune homme. J'échangeais pourtant chaque jour quelques mots avec Love, qui me plaisantait sur ce qu'elle appelait mon humeur noire. Quand elle parlait de moi dans sa langue avec son frère, elle disait que mes raisonnemens et mon amour conjugal l'intéressaient; mais elle prétendait avoir une préférence pour François, dont l'humeur insouciante et les lazzis rustiques la tenaient en gaîté. Hope ne me parlait jamais que pour me donner des ordres, ou pour me prier d'un ton poli et bref de ne pas le toucher. M. Butler était toujours la douceur et la bonté même. Il ne paraissait pas me distinguer des autres guides, et il nous parlait à tous trois du même ton paternel et bienveillant.

Au bout de ces huit jours, durant lesquels, de neuf heures du matin à sept heures du soir, je ne perdais pas de vue un mouvement de Love, je fus bien convaincu qu'elle n'avait pas eu une pensée pour moi, puisqu'elle ne s'avisa pas une seule fois de remarquer ou de faire remarquer ma ressemblance avec le malheureux qu'elle avait connu. Je la vis toujours absorbée par l'étude de la nature, par le soin de montrer à son père tout ce qu'elle pouvait trouver d'intéressant, ou de le consulter pour le distraire de trop de rêverie. Quant à son frère, elle me sembla ne plus s'en occuper avec inquiétude. Elle avait pris toute confiance dans ma manière de l'escorter.

Un jour enfin, elle m'accorda tout à fait son attention, et elle dit en anglais à son père que si je n'étais pas le plus divertissant des trois guides auvergnats, j'étais à coup sûr le plus empressé, le plus solide et le plus consciencieux. — C'est bien, répondit M. Butler, il faudra lui donner à l'insu des autres un surcroît de récompense, à ce brave garçon-là!

— Oui certes, je m'en charge, reprit Love. Je veux lui acheter une belle robe pour sa femme, dont il est amoureux fou après cinq ans de mariage. Savez-vous que c'est beau d'être si fidèle, et qu'il y a dans ce paysan-là quelque chose de plus que dans les autres!

— Eh bien! répliqua M. Butler, dites-lui de nous conduire demain dans sa maison. Vous serez bien aise de la voir, sa femme, et peut-être saurez-vous leur dire à tous deux quelque bonne parole, vous qui avez toujours de si bonnes idées dans le cœur!

Love s'adressa alors à moi en français, et me demanda de quel côté je demeurais. J'étais un peu las de feindre. J'échangeai un regard avec François, et il répondit pour moi que je ne demeurais pas dans le pays même. Et puis, averti par un second coup d'œil, il rompit la glace, ainsi que nous étions convenus de le faire à la première occasion. — Mon cousin Jacques, dit-il en me désignant, demeure du côté du Vélay, dans un endroit que vous ne connaissez peut-être pas, et qui s'appelle La Roche.

— La Roche-sur-Bois? demanda Love avec une certaine vivacité.

— Oui, répondis-je. Est-ce que vous êtes de par là? Peut-être que vous avez entendu parler du propriétaire des bois où je travaille quelquefois, quand je ne viens pas chercher de l'ouvrage par ici, M. Jean de La Roche? Connaissez-vous ça?

— Oui, répondit brièvement Love en attachant sur moi le premier regard que j'eusse encore pu surprendre ou obtenir d'elle.

Et elle resta interdite, comme si pour la première fois elle s'avisait de la ressemblance.

— Eh bien! qu'est-ce que vous avez, ma chère? lui dit en anglais M. Butler en me regardant aussi.

— Vous ne trouvez pas, répondit Love, que cet homme a les mêmes yeux et le même front,... et aussi quelque chose du sourire triste de notre pauvre Jean?

Elle se détourna vite; mais je sentis sa voix émue, et ses paroles entrèrent dans mes entrailles comme une flèche.

— Je crois que vous avez raison, répondit M. Butler. J'y avais déjà pensé vaguement, et à présent je ne trouve rien là d'extraordinaire.

— Pourquoi? reprit Love avec animation.

— Parce que... mon Dieu, ma chère, vous n'êtes plus un enfant, et on peut vous dire cela. Le père de notre pauvre ami était jeune et un peu trop... comment vous dirai-je?... un peu trop jeune pour sa femme, qui était modeste en ses manières et contenue dans sa jalousie. Il courait un peu les environs, et l'on dit que beaucoup de villageois de ses domaines ont un air de famille... Voilà du moins ce qui se voit dans plusieurs localités seigneuriales, et ce que M. Louandre m'a raconté en me disant qu'avant et même depuis la mort de son mari, la pauvre comtesse de La Roche avait vécu dans les larmes d'une jalousie muette et inconsolée. Et c'est pourquoi, chère Love, autant vaut rester fille, comme vous l'avez résolu, que de se jeter dans le hasard des passions.

— Oui, reprit Love en s'asseyant au bord d'un beau réservoir d'eau de roche, où bondissaient des truites brillantes comme des diamans; je vois, par l'exemple de ce paysan jaloux de sa femme, que la passion peut troubler même le mariage, et par ce que vous m'apprenez des chagrins de la pauvre comtesse, je vois aussi que le veuvage et la solitude ne guérissent pas de ces déchiremens-là.

Elle prononça ces mots avec une tristesse qui me frappa. J'étais fort ému de la révélation que M. Butler venait de me faire des causes de l'étrange abattement où j'avais vu ma pauvre mère vivre et mourir, et en même temps je croyais voir percer un regret dans les réflexions de Love sur le veuvage du cœur. Nous étions auprès d'une scierie de planches, au penchant d'une verte montagne boisée. Ces usines rustiques sont très pittoresques dans les monts Dore. Celle-ci

était dans un site d'une rare poésie, et la famille y faisait halte pour prendre sur l'herbe sa collation portative de chaque jour. Nous étions chargés de trouver à cet effet de l'eau de source et une belle vue, ce qui n'était pas difficile, et nous servions nos voyageurs avec zèle; mais aussitôt que tout était à leur portée, ils nous faisaient asseoir tous trois assez près d'eux, et Love nous passait avec beaucoup de soin et de propreté la desserte, qui était copieuse.

Au moment où Love et son père s'entretenaient comme je viens de le rapporter, François lui improvisait un siége et une table avec des bouts de planches. Je feignis de trouver qu'il ne s'y prenait pas bien, et je m'approchai d'elle pour voir l'expression de son visage; mais elle se détourna vivement, et il me sembla que, comme au château de Murol, elle faisait un grand effort sur elle-même pour retenir une larme furtive. Quelques instans après, elle me regarda en prenant de mes mains la petite corbeille qui lui servait d'assiette pour déjeuner, et elle dit à son père en anglais : — Alors ce serait là un frère de Jean? — Et, sans attendre la réponse, elle me demanda si j'avais connu le jeune comte de La Roche.

— Comment donc ne le connaîtrais-je pas, répondis-je, puisque je demeure à une lieue de chez lui? Mais il y a longtemps qu'il est parti pour les pays étrangers.

— Où il s'est marié?... reprit-elle vivement.

— Quant à cela, répliquai-je résolûment, on l'a dit, comme on a dit aussi qu'il était mort; mais il paraît que l'un n'est pas plus vrai que l'autre.

— Comment? s'écria-t-elle; qu'en savez-vous? Vous n'en pouvez rien savoir. Est-ce qu'il a donné de ses nouvelles dernièrement?

— La vieille gouvernante du château, qui est ma tante, en a reçu il n'y a pas plus de huit jours, et elle m'a dit : On nous a fait des mensonges, notre maître n'a pas seulement pensé à se marier.

— Mon père, s'écria Love en anglais et en se levant, entendez-vous? On nous a trompés! Il vit, et peut-être pense-t-il toujours à nous!

— Eh bien! ma fille, dit M. Butler un peu troublé, s'il vit, grâces en soient rendues à Dieu; mais, s'il n'est pas marié,... qu'en voulez-vous conclure?

— Rien,... répondit Love froidement après une courte hésitation, et, s'adressant à moi, elle m'ordonna d'aller chercher son frère.

J'eus en ce moment un accès de rage et de haine contre elle. Je me dirigeai vers Hope, qui s'oubliait à causer avec les scieurs; je lui dis fort sèchement qu'on l'attendait, et je m'enfonçai dans la forêt, comme pour ne plus jamais revoir cette fille sans amour et sans pitié, qui n'avait rien à conclure de ce qu'elle venait d'apprendre.

Mais François courut après moi; le brave homme savait tout mon

roman, que par le menu il m'avait bien fallu lui confier. — Où allez-vous? me dit-il. Venez donc! elle parle de vous! elle veut vous demander si M. Jean doit revenir bientôt de ses voyages. Elle me l'a demandé, à moi; mais, ne sachant pas ce que vous voulez qu'on dise là-dessus, j'ai répondu que je n'en savais rien. J'ai dit pourtant que je le connaissais, ce pauvre M. de La Roche, que je m'étais souvent promené avec lui, et que j'avais entendu dire qu'il avait eu depuis des peines d'amour pour une demoiselle trop fière qui ne l'aimait pas. Enfin j'ai parlé, je crois, comme il fallait parler.

— Et qu'a-t-elle dit de cela, elle?

— Elle m'a demandé si je savais ou si vous saviez le nom de cette demoiselle; à quoi j'ai dit non, et elle a paru tranquille.

— Eh bien! puisqu'elle est tranquille, laissons-la dans sa tranquillité! Ne répondez plus à aucune question, ne songez plus à me servir. Je m'en vais, je retourne chez vous, et demain je pars.

— Non pas, non pas! s'écria François en me retenant; elle parle très vivement de vous avec son frère. Je ne comprends pas ce qu'ils se disent, mais j'entends votre nom à tout moment. Ils ont l'air de se disputer. Il faut au moins que vous sachiez ce qu'ils pensent de vous. Revenez, revenez vite, car, si vous partiez comme ça fâché, elle pourrait bien se douter que c'est vous qui étiez là, et le père pourrait bien à son tour se fâcher contre moi. Souvenez-vous que vous m'avez juré que dans toute affaire je ne serais pas compromis, et que ça me ferait grand tort dans mon état de guide, si on savait que je me suis mêlé d'histoires d'amour.

François avait raison, et d'ailleurs ma fierté se révoltait à l'idée que l'on pouvait me deviner après m'avoir dédaigné si ouvertement. Je revins après avoir cueilli des fruits de myrtile, que M. Butler aimait beaucoup, et il me remercia en disant : Cet excellent garçon pense à tout! Vraiment, on voudrait l'avoir à son service! Jacques, quand vous voudrez travailler chez moi, je ne demeure pas très loin de votre endroit, vous n'avez qu'à venir; vous serez bien reçu!

— Oui, oui! ajouta Love; qu'il vienne, et qu'il amène sa femme! J'ai grande envie de la connaître.

Je m'imaginai qu'en disant cela, elle avait une intention malicieuse et qu'elle m'avait reconnu, car il y avait sur ses lèvres je ne sais quel mystérieux sourire qui me fit trembler de la tête aux pieds. Je regardai Hope : il ne prenait pas garde à moi, et il avait l'air de bouder sa sœur, qui, peu d'instans après, lui fit des caresses, et réussit à l'égayer sans paraître songer à me questionner sur le retour prochain ou possible de Jean de La Roche.

GEORGE SAND.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE A MADAGASCAR

LA REINE RANAVALO ET LA SOCIÉTÉ MALGACHE.

I. *Three Visits to Madagascar during the years 1853, 1854, 1856,* etc., by William Ellis, London 1858. — II. *Madagascar possession française depuis 1642,* par M. Barbier du Bocage, 1858. — III. *Rapport sur la colonisation de Madagascar,* par M. Bonnavoy de Prémot, 1856.

La grande île de la mer des Indes, dépendance naturelle du continent africain, se montre, comme lui, opiniâtrément rebelle à l'invasion étrangère. Aux persévérans efforts de l'Europe, elle oppose la longue ligne de ses sombres forêts, les deltas marécageux de ses fleuves, l'inimitié ou la circonspection de ses habitans. L'Angleterre, partout ailleurs si heureuse, y a vu presque entièrement échouer jusqu'ici les plus habiles tentatives de sa politique. La France y a planté son drapeau au temps où, avec Richelieu et Colbert, elle était colonisatrice; aujourd'hui même, elle y conserve des droits que, tous les cinquante ans, elle renouvelle : c'est ainsi qu'en 1840 notre artillerie a tonné sur ses rivages pour saluer dans une nouvelle prise de possession le nom et les couleurs de la France. Vaine formalité! Madagascar s'appartient à elle-même. Les Antilles, les îles de l'Océanie, Java, Bornéo, les archipels situés sous l'équateur ont vu leurs rivages occupés, leurs chaînes intérieures pénétrées par la Hollande, l'Espagne, la France, l'Angleterre, tandis que Madagascar,

exclusive et fermée, défie la conquête européenne; ses habitans, et faut-il les en blâmer? ont réussi à écarter les envahisseurs. En cela même consiste l'originalité du spectacle que nous présente la grande île : ailleurs nous avons entendu les bruits de la civilisation débordant comme une marée montante, nous avons vu le malheureux sauvage se débattre entre le fusil du *squatter* et la Bible du missionnaire, presque autant épouvanté des austérités prêchées par celui-ci que des coups portés par celui-là. Ici au contraire nous sommes en présence d'une société grossière, peu cultivée, parfois cruelle, mais originale, personnelle, n'ayant presque rien emprunté à l'Europe, pleine de méfiance à son égard. Si le sang coule, c'est entre Hovas et Sakalaves, sans que les blancs aient été mis en tiers dans la querelle, et il est presque aussi difficile de pénétrer dans Atanarive, la capitale de la reine Ranavalo, que d'arriver jusqu'à Yédo ou à Pékin.

Visiter Atanarive était le but que se proposait le révérend William Ellis, et pour l'atteindre il a fallu, de 1853 à 1856, que le persévérant voyageur s'y reprît à trois fois. Ce missionnaire, qui a longtemps évangélisé la Polynésie, y a laissé, et particulièrement aux Sandwich, de vifs et bons souvenirs. Était-ce seulement le soin d'intérêts religieux et commerciaux qui cette fois le guidaient et lui faisaient rechercher avec tant d'insistance son admission à la cour hova? Il semble permis d'en douter; mais, alors même que le missionnaire voyageur n'aurait pas cru devoir mettre le public dans la confidence complète des négociations qui pouvaient lui être confiées, sa relation telle qu'il nous l'a donnée n'en est pas moins très intéressante : elle nous transporte au cœur de l'île, offrant à la fois un spectacle curieux et un nouveau sujet d'étude sur des races assez différentes de celles que nous avons vues jusqu'ici; elle nous permet de nous arrêter encore au grand problème de l'avenir et de la destinée des peuples sauvages; enfin elle nous fournit, au milieu des détails de la narration, d'utiles élémens pour rechercher quelle part d'influence peut être réservée sur cette terre hostile à la France et à l'Angleterre.

I.

M. William Ellis quitta l'Angleterre en avril 1853. Au cap de Bonne-Espérance, il s'adjoignit un compagnon de voyage, M. Caméron, missionnaire comme lui, auquel un long séjour dans l'île avait rendu la langue malgache familière, et tous deux débarquèrent, au mois de juin suivant, à Port-Louis, capitale de Maurice. Voici quel était à ce moment l'état de Madagascar. Vers 1816, le chef hova Radama avait réussi à dominer la plupart des tribus indépendantes

qui se partageaient l'île; puis il avait conclu avec l'Angleterre un traité par lequel il abolissait la traite, et admettait les missionnaires à la condition qu'on lui servirait une subvention annuelle en armes et en munitions. L'Angleterre exerçait ainsi un véritable protectorat et semblait près d'hériter de l'ancienne influence française; mais de grands changemens n'avaient pas tardé à survenir : Radama était mort en 1828, et c'était une de ses onze femmes, la reine Ranavalo, qui s'était saisie du pouvoir à la suite d'une révolution de palais. Cette espèce de Catherine II malgache avait déployé une énergie remarquable, comprimant les insurrections, étendant les conquêtes de son prédécesseur, fermant son île. En 1835, elle chassa les missionnaires anglicans et persécuta les chrétiens; en 1843, elle expulsa tous les étrangers qui ne voulurent pas se reconnaître sujets malgaches. La France et l'Angleterre crurent devoir intervenir : on sait quelle fut la triste issue de l'expédition de Tamatave. A partir de ce moment, la reine adopta un système d'isolement complet, au grand détriment du commerce de Bourbon et de Maurice, qui s'approvisionnait à Madagascar de riz et de bétail. Tel était l'état des choses en 1853, lorsque les deux missionnaires tentèrent de pénétrer jusqu'à la résidence royale. Ils se proposaient d'obtenir la remise en vigueur des traités de commerce, de demander l'ouverture d'un port et de régler quelques intérêts religieux. Ils étaient encore chargés, a-t-on dit, de prémunir la reine contre les craintes d'une agression française; mais la relation du révérend Ellis ne permet pas de juger de l'exactitude de cette assertion. Ils prirent passage sur un des petits bâtimens de 60 à 80 tonneaux qui font le service de l'archipel africain, et après une assez rude traversée, car la mer conserve jusqu'à la hauteur du canal de Mozambique les grosses lames du cap des Tempêtes, ils se trouvèrent en vue de Tamatave.

La ville, entourée de falaises et de montagnes, est bâtie dans une dépression du terrain. Ses maisons de bois et de chaume se détachent du fond sombre et triste des hauteurs voisines au milieu de bouquets verdoyans de cocotiers, de pandanus et d'autres arbres d'essence tropicale. Non loin d'une vaste bâtisse qui sert de douane et au pied du fort qui protége le mouillage étaient dressées treize longues perches, à l'extrémité desquelles se balançaient des crânes humains; c'était un souvenir du débarquement anglo-français de 1845.

A peine le petit bâtiment avait-il franchi la ligne de récifs qui protége la rade contre la haute mer et pris place au mouillage, qu'un canot se détacha de la côte; il était monté par quelques hommes vêtus de grandes tuniques blanches maintenues à la ceinture par une écharpe. Le *lamba*, sorte de manteau indigène, retombait en

plis amples sur leurs épaules; ils ne portaient ni bas ni souliers, et étaient coiffés de chapeaux en jonc tressé aux larges rebords. Un officier, suivi de son secrétaire, monta sur le pont; c'était le maître du port. Il s'enquit du nom du bâtiment, du chiffre de son équipage et de l'objet de sa visite. Ce Malgache s'exprimait en anglais; il avait fait partie d'une ambassade envoyée en Europe en 1837, et se trouvait avoir visité la France et l'Angleterre. Il se mit à causer familièrement, demandant des nouvelles de la politique et des théâtres; il prévint les visiteurs qu'il n'y avait pas grand espoir que la reine se départît de ses mesures rigoureuses tant qu'on ne lui paierait pas une indemnité pour l'attaque de 1845, et il insista sur l'injustice qu'il y avait de la part de nations étrangères à assaillir un peuple parce qu'il prétendait faire prévaloir ses lois sur son territoire. Quant à une adresse que les négocians de Maurice avaient rédigée pour la reine Ranavalo, il ne pouvait pas s'en charger, cela regardait un officier spécial. En effet, cet officier, prévenu de l'incident, se présenta à bord, donna de l'adresse un reçu en langue malgache, et avertit que, pour l'envoyer à Atanarive et recevoir la réponse, c'était une affaire de quinze à seize jours; le gouverneur de la ville pouvait seul décider s'il convenait, dans l'intervalle, d'autoriser les communications du schooner avec la côte. Le lendemain, un pavillon blanc hissé sur la douane fit connaître que cette autorisation était accordée, et nos missionnaires purent débarquer.

A terre, ils furent traités fort amicalement. Leur ami, le maître du port, les conduisit à sa demeure, grande et solide construction indigène longue de cinquante pieds, haute de vingt à trente, entourée d'un vaste enclos consacré à diverses cultures, au milieu desquelles se dressent des étables et des huttes d'esclaves. La façade, sur laquelle s'ouvrent une porte et une série de fenêtres symétriques, est entourée d'un banc et ombragée par un large verandah. Les parois, faites de planches bien jointes, sont tapissées intérieurement par une sorte de tissu tressé avec une plante; dans un coin se trouvait un bois de lit à pieds recouvert de nattes, dans les autres des ustensiles de cuisine, des sacs de riz, des armes indigènes et européennes; au centre une table assez bien façonnée, sur laquelle étaient disposés des rafraîchissemens; enfin çà et là des siéges faits de nattes en forme de divans carrés. Plusieurs femmes étaient occupées dans diverses parties de cette vaste pièce; elles disparurent à l'entrée des visiteurs. On s'assit, et la conversation venait de s'engager, lorsqu'entra un nouveau personnage suivi de son cortége. C'était un homme grand et fort de cinquante à soixante ans, dont la physionomie rappelait entièrement le type des insulaires de la mer du Sud. Il était vêtu d'une belle tunique en forme de chemise à collet et à

poignets rabattus, recouverte d'un large *lamba* de soie composé de bandes écarlate, rouge œillet et jaune, avec des franges également diversifiées. Il n'avait pas de chaussures, et portait une casquette bleue avec une visière à filet d'argent et à lacet d'or. Deux de ses gens étaient armés, l'un d'un grand sabre de cavalerie, l'autre d'une lame étroite et courte. Ce personnage était Rainibehevitra, ce qui veut dire le *père des grandes pensées*, chef-juge de Tamatave, *douzième honneur* et le second en dignité dans la ville. Il tendit amicalement la main aux étrangers, excusa le gouverneur de n'avoir pu venir en personne, s'assit et prit part à la conversation, tandis que ses gens se groupaient respectueusement à l'écart, à l'exception cependant de l'un d'entre eux que les devoirs de sa charge retenaient auprès du maître, et qui remplissait un assez singulier office. On s'était remis à parler chemins de fer, marine à vapeur, télégraphie électrique, car l'esprit de ces insulaires est fort curieux et beaucoup plus ouvert que nous ne sommes portés à le croire, quand, sur un signe presque imperceptible du *père des grandes pensées*, le serviteur allongea avec dextérité un petit bambou long d'un pied, large d'un pouce, bien poli et orné d'anneaux, après en avoir préalablement détaché un couvercle retenu à l'une des extrémités par des fils de soie. Le chef-juge prit le cylindre, versa dans la paume de sa main une petite quantité d'une poudre jaunâtre, et, par un geste rapide, la fit passer sur sa langue sans toucher ses lèvres. C'était un mélange de tabac, de sel et de cendres d'herbes, qui est en grande faveur auprès des gens de toutes conditions. On ne fume pas à Madagascar, mais il n'y a pas un dignitaire qui n'ait dans son cortége un serviteur chargé de lui présenter ce mélange, et les pauvres gens, les plus misérablement vêtus, portent suspendu sur leur poitrine le précieux bambou.

Nos missionnaires furent autorisés à descendre chaque jour à terre, à la condition de retourner le soir à bord, et ils profitèrent de la permission pour visiter en détail Tamatave, dont, outre leurs amis indigènes, deux Français fixés en cet endroit, MM. Provint et de Lastelle, se plurent à leur faire les honneurs. La ville, qui compte environ trois mille âmes, a un aspect assez chétif; les demeures, à l'exception de celles des dignitaires et de quelques résidens étrangers, sont généralement misérables. La plupart des habitans appartiennent, ainsi que ceux de ce littoral, à la tribu betsimasaraka, race robuste et laborieuse, qui fournit en grand nombre des artisans et des laboureurs. Ils sont dominés par les Hovas, qui, débordant des montagnes de l'intérieur vers le commencement de ce siècle, se sont répandus en conquérans sur les rivages. Ceux-ci déploient beaucoup d'activité, d'énergie, et exercent une autorité despotique. Ils ne répugnent pas

au commerce, et se plaignaient de ce que le riz et le bétail étaient tombés à vil prix par suite de l'interruption des relations extérieures. Les Américains avaient hérité du commerce anglais et français; mais le chiffre de leurs affaires était insuffisant, parce que les États-Unis fournissent en abondance les mêmes produits que l'île.

Toute la population de cette côte, vainqueurs et vaincus, semble intelligente et industrieuse; il n'est pas rare de voir des indigènes parlant l'anglais ou le français; la plupart aiment à s'entretenir de l'Europe et de l'Amérique; quelques-uns déplorent l'expulsion des missionnaires, la fermeture des écoles et la proscription du christianisme, que Ranavalo a essayé d'étouffer dans le sang, ce qui n'empêche cependant pas son fils, le prince royal, Rakotond-Radama, de témoigner un grand penchant pour cette religion. Les découvertes modernes, les notions scientifiques, ne sont pas sans attrait pour ces hommes encore primitifs, et un des amis indigènes de M. Ellis rendit à l'histoire naturelle un service signalé en aidant le voyageur à se procurer un échantillon de l'*ouvirandra fenestralis*, autrement appelée *plante à treillis* et *feuille à dentelle*.

Cette plante, qui est particulière à Madagascar, où elle ne croît qu'en certains lieux, n'était guère connue encore que par des dessins. M. Ellis, qui est un amateur passionné d'histoire naturelle, avait inscrit ce *desideratum* sur son programme, et comptait bien rapporter au moins comme bénéfice de son expédition quelque spécimen du rare végétal. A peine eut-il mis le pied sur le sol malgache qu'il s'enquit de la plante, présentant aux indigènes un dessin qu'il avait copié sur les planches jointes à la relation de l'amiral Dupetit-Thouars; mais les uns ne l'avaient jamais vue, les autres prétendaient qu'elle croît dans des lieux inaccessibles. Enfin un des hôtes du missionnaire mit à sa disposition un indigène qui, après quelques jours de recherches, vint annoncer qu'il avait trouvé l'*ouvirandra* sur un petit cours d'eau, mais que les crocodiles étaient en ce lieu si abondans qu'il y aurait grand danger à l'aller quérir. Ce ne pouvait pas être là un obstacle sérieux, et peu après M. Ellis avait en sa possession le plant tant désiré. C'est une racine aquatique large de deux doigts, enfermée dans un petit sac brunâtre, et dont la substance blanche et charnue peut donner, rôtie, un bon aliment. Elle projette dans toutes les directions, à fleur d'eau, ses feuilles gracieuses et légères, longues de neuf à dix pouces, découpées comme une dentelle et passant, selon le degré de leur croïssance, par toutes les nuances, depuis le jaune pâle jusqu'au vert foncé. Sur l'eau, l'*ouvirandra* forme un cercle de deux à trois pieds de diamètre, fermé par des feuilles d'un vert olive, tout rempli de feuilles diverses de grandeur et d'éclat, et d'où s'échappent des tiges flexibles termi-

nées par une fleur double. Le voyageur eut la joie de transporter sa plante saine et sauve à Maurice, de l'y conserver vivante, et c'est à la persévérance de ses soins que sont dus les beaux pieds d'*ouvirandra* que nous avons pu admirer dans *Regent's-Park* et *Crystal-Palace.*

Au bout de quinze jours, la réponse de la reine arriva : sa majesté demandait comme indemnité pour l'affaire de Tamatave 15,000 dollars. A ce prix, elle consentait au renouvellement des relations de commerce. Ce premier point fut seul obtenu; la reine n'avait répondu sur le reste que d'une façon évasive, sans ôter cependant aux Européens toute espérance de pouvoir par la suite pénétrer dans l'intérieur. En attendant le moment favorable à cette nouvelle expédition, le petit bâtiment remit à la voile, passa sous le cône massif de Bourbon, et ne tarda pas à voir se dessiner dans le lointain les riantes vallées, les montagnes verdoyantes, les blanches villas qui enveloppent Port-Louis. Notre ancienne colonie allait, durant plusieurs mois, retenir le missionnaire, et nous nous arrêterons avec lui dans cette île, qui, au milieu de l'activité que lui ont imprimée ses nouveaux maîtres, conserve bien des traits encore de sa physionomie française.

II.

La capitale de l'ancienne Ile-de-France s'élève sur les bords d'une baie enfermée de trois côtés par des montagnes que domine le Pouce, piton haut de 2,800 pieds. Son port vaste et sûr est protégé par une citadelle placée au sommet d'un cap escarpé. L'aspect des quais, des constructions, de l'hôtel du gouvernement, vus de la mer, est imposant. A droite et à gauche s'étendent comme deux villes distinctes le camp des *coolies* et celui des créoles; les premiers sont des Indiens amenés de la côte de Malabar, les autres des hommes de couleur de toute nuance venus d'Afrique et de Madagascar, esclaves affranchis et fils d'esclaves. Le quartier des *coolies* est signalé au loin par une espèce de coupole et de minaret, et les huttes des créoles s'échelonnent en amphithéâtre au milieu de la verdure. On ne compte pas moins de dix mille Indiens à Port-Louis, et ce n'est, à ce qu'il paraît, que la huitième partie de ce que l'île entière en contient. Ces hommes sont industrieux, durs au travail, mais ils vivent à part sans se laisser pénétrer par les habitudes étrangères; les ministres anglicans n'obtiennent au milieu d'eux aucun succès, et c'est en vain qu'on a voulu plier leurs enfans à l'éducation anglaise.

La population de Port-Louis, qui ne s'élève pas à moins de soixante

mille âmes, est une des plus bigarrées du monde entier. Les quais, les grands magasins, les quartiers populeux présentent dès l'aube un spectacle tout particulier de variété et d'animation. Là se mêlent et se pressent Arabes, Persans, Bengalis, Chinois, marchands de Mascate et de Bombay, de Tranquebar, de Pondichéry, de Madras, de Calcutta, de Canton, de Singapore, acheteurs et vendeurs anglais et français, miliciens anglais, *policemen* vêtus comme ceux de Londres, à l'exception d'une coiffe blanche qui protége leur tête contre les ardeurs du soleil, agens de la police indienne en turbans, en robes blanches serrées par des ceintures bleues. Des colporteurs arabes et indiens, des créoles noirs et jaunes portant sur leur tête de grandes corbeilles, des Chinois avec leurs marchandises, fruits, légumes et gibier, suspendues à une longue perche et se balançant en équilibre sur leurs épaules, sollicitent les acheteurs par des cris où toutes les intonations, tous les vocabulaires sont représentés, mais où cependant le français domine, car les créoles en ont retenu l'usage et l'ont transmis à beaucoup de nouveau-venus. C'est ainsi que sur les boutiques, où ils débitent toute sorte de menues marchandises, la plupart d'entre eux ont placé des enseignes françaises, qui à la vérité ne sont pas toujours d'un style irréprochable, et où le mot *petit*, affectionné des noirs, revient fréquemment : *Au Petit Fashionable, au Petit Cosmopolite.* Au-dessus de la porte d'un marchand de tabac, on lit *au Petit Élégance;* un ferblantier, dont la boutique n'a pas six pieds carrés, a écrit à la fois sur la porte et sur la fenêtre *au Petit Espoir;* un marchand de confections, *au Temple des Douces;* d'autres, *à Bon Diable, à Pauvre Diable;* un mercier, *à la Grâce de Dieu,* et un parfumeur *à la sainte Famille.* Les noms des domestiques de couleur ne sont pas non plus sans une certaine originalité : ils s'appellent Aristide, Amédée, Adonis, Polydore, et les femmes Cécile ou Uranie. Paul et Virginie sont aussi des noms très répandus, car la touchante fiction de Bernardin de Saint-Pierre est devenue à l'Ile-de-France une vivante réalité. Dans le nord de l'île, au-delà du piton de la Découverte et du quartier des Pamplemousses, où est aujourd'hui planté un jardin qui est peut-être le plus riche et le plus beau du monde entier, dans lequel les arbustes et les fleurs de l'Afrique, de la Chine, de l'Inde, de l'archipel asiatique, de l'Australie, de l'Amérique du Sud, viennent également bien et charment à la fois le regard, une longue allée de palmiers et de lataniers mène au rivage où la tradition veut que Virginie soit revenue mourir. Au large se montrent l'île d'Ambre et la passe du Saint-Géran. Une anse du rivage s'appelle la baie des Tombes, parce que c'est là, dit-on, que les deux amans furent ensevelis, et dans un petit jardin, sur le bord d'un ruisseau, sous un groupe de bambous

que le vent balance, deux larges pierres sépulcrales surmontées d'urnes funéraires sont appelées les tombes de Paul et de Virginie. Plus d'un étranger va faire ce pèlerinage; par malheur, ce qui dépoétise un peu ces souvenirs, c'est que quand le visiteur, l'esprit plein d'émotion et de recueillement, se présente pour rendre hommage à l'une des plus touchantes créations de l'imagination humaine, un gardien, allongeant la main, demande : *Sir, six pence if you please!*

Un des endroits les plus intéressans où le visiteur puisse s'arrêter à Port-Louis est le cimetière situé sur un terrain bas, en dehors de la ville, près de l'entrée méridionale du port; il se prolonge jusqu'au bord de la mer par une longue avenue de *filao*, sorte de cyprès élancé et maigre dont les feuilles produisent, au moindre souffle de vent, un bruit triste et monotone. Là, des hommes de tous les pays, de toutes les conditions, de toutes les couleurs sont venus prendre leur sépulture, et au milieu des monumens de tous genres, en général bien entretenus et surmontés de vases d'où débordent les fleurs, et surtout l'amarante, on peut çà et là, sur quelques pierres à demi usées par le temps, lire une épitaphe et un nom qui rappellent la France.

C'est aussi l'architecture française qui prévaut dans la ville pour les habitations de la classe aisée; les maisons, protégées par des verandahs ou des ouvrages en treillis, sont de pierre colorée en jaune et forment des rues bien alignées, arrosées par des courans d'eau fraîche et ombragées par des arbres des plus rares essences tropicales. De loin en loin s'ouvrent quelques jardins où la passion des habitans de l'Ile-de-France pour les fleurs se manifeste par d'admirables produits. Non loin du lieu de débarquement se tient le marché, véritable bazar où sont accumulés les produits du monde entier. Il occupe deux larges carrés recouverts et coupés chacun par une grande rue. Dans l'un sont accumulés les fruits, les végétaux, les oiseaux les plus variés et les plus riches de la création, tous les légumes, ceux de France, de l'Inde et du Chili. Les marchands sont généralement des *coolies;* on les voit accroupis à terre ou perchés sur des tabourets, les jambes croisées. Dans le même marché se vendent encore les ouvrages de cuivre, de vannerie, les meubles, la coutellerie, la mercerie, l'orfévrerie, la parfumerie. En face, dans l'autre marché, on trouve le pain, le poisson, les crustacés, la viande; les bouchers sont Indiens, à l'exception des marchands de chair de porc, qui sont Chinois. Ce bazar, surtout le matin, est encombré d'acheteurs. Un autre spectacle, également curieux par sa diversité, est celui que donne la *société d'agriculture des arts et sciences* de Maurice dans son exposition annuelle, qui se tient ordi-

nairement à la fin de l'hiver, en septembre. On y voit tous les produits, depuis les machines anglaises jusqu'aux ouvrages délicats en fibres et en feuilles de cocotier qui sortent des mains des Japonais, des Cochinchinois et des insulaires de l'Océanie; mais le principal objet du commerce de Maurice, celui qui en fait la richesse, c'est le sucre : cette petite île n'en exporte pas moins de 220 millions de livres par an; c'est la cargaison de trois cents bâtimens de 500 tonneaux.

Les quartiers malabar, chinois et créole ont une physionomie tout à fait différente de la ville principale. Les maisons et les boutiques y sont généralement de bois; les vastes magasins y sont remplacés par des échoppes où se vendent au détail toute sorte de marchandises. Les *coolies* sont en possession d'un grand nombre d'industries; cependant les Chinois commencent à leur faire concurrence, et ils ont pris déjà le monopole de l'ébénisterie. Le marchand chinois est bien plus actif, bien plus empressé que le marchand malabar : celui-ci se tient indolemment assis, les jambes croisées, au milieu de sa boutique; autour de lui, les marchandises s'amoncellent en pyramides, et pour servir ses chalands, la plupart du temps il n'a qu'à saisir, sans se lever, les objets à portée de sa main. Il n'est pas absolument rare de voir un de ces indolens vendeurs répondre à la demande d'un article : « Là-haut, dans cette pile; mais il fait trop chaud pour l'y aller prendre. » Les tailleurs et les cordonniers *coolies* travaillent accroupis et se servent de leurs orteils pour tenir l'étoffe ou le cuir avec une étonnante dextérité. Tous les hommes de cette race travaillent assis ou couchés; il n'y a pas jusqu'aux scieurs de pierre qui ne fassent leur besogne accroupis, et il semble que les membres longs et flexibles de ces Indiens, si différens des membres musculeux des créoles, aient sans cesse besoin d'être repliés. Toutes les fois que les marchandises d'une boutique ne craignent pas l'air, on est certain de voir le Malabar s'installer à sa porte au milieu de ses paquets. De même beaucoup d'autres s'ent vont par les rues exercer des industries nomades : le barbier, muni de son rasoir, de ses ciseaux et d'un petit miroir, s'établit à l'ombre d'un mur ou sous une natte, si le soleil est vertical, et rase ou coupe au milieu du cercle de ses cliens.

Sur les quais, dans les gares, aux portes des magasins, on retrouve encore les *coolies* et les Chinois en concurrence; ils débarquent et rangent les marchandises. Les premiers, qui ne vont guère que par bandes, font entendre en travaillant un chant bas et monotone; les autres, plus robustes, n'interrompent jamais leur travail, même sous le plus ardent soleil; ils vont et viennent sans bruit, n'échangeant que de loin en loin entre eux un cri rauque et guttural.

Les grandes entreprises, les sucreries, les plantations sont entre les mains des Anglais, de quelques Français et d'un petit nombre de créoles. Parmi ceux-ci, il en est de fort intelligens, qui, sur cette terre active et libre, sous la protection des lois et sans avoir beaucoup à souffrir des préjugés de race, ont déployé en toute sécurité leur intelligence, leur énergie, et amassé quelquefois de grandes fortunes. De ce nombre était l'un des hôtes de M. Ellis, qui n'employait pas moins de trois cent soixante cultivateurs, et cet homme de couleur déployait le plus grand zèle pour répandre au milieu de ses ouvriers et de ses nombreux serviteurs *coolies* et créoles la moralité et les sentimens religieux. Tous ces riches planteurs et négocians ont aux environs de Port-Louis, à Roche-Bois, à Nouvelle-Découverte, à Peter-Botte-Mountain, des villas et des cottages délicieux avec des cascades, des jardins, des points de vue de toute beauté, et semés sur le penchant des pitons volcaniques, au milieu de la plus luxuriante végétation.

C'est dans un tel séjour et avec les nombreux amis qu'il s'y était créés que le révérend Ellis attendait le moment de faire une nouvelle tentative pour pénétrer dans Madagascar. Les négocians de Maurice avaient promptement souscrit les 15,000 dollars réclamés par Ranavalo, et l'un d'entre eux était parti avec M. Caméron pour remettre cette indemnité à la reine. Les envoyés revinrent porteurs d'une lettre de Rainikietaka, *treizième honneur*, officier du palais, qui faisait savoir que la compensation offerte pour l'offense commise par William Kelly et Romain-Desfossés, avec trois vaisseaux, était acceptée, à la condition que l'administration de Maurice reconnaîtrait que son argent ne lui conférait aucun droit ni sur la terre, ni sur le royaume de Madagascar. Les Européens étaient prévenus qu'il leur était interdit de prendre possession d'aucune place, d'aucun port dans les limites de l'île, et d'acheter des produits dont l'exportation était défendue. Les droits sur les objets importés et exportés étaient fixés à 10 pour 100. A ces conditions, la réouverture du commerce était accordée, et la reine consentait à ne pas rétablir la traite et la vente extérieure des esclaves, supprimées par Radama. La lettre contenait en outre ce passage : « ... Un certain Européen français a pris possession d'un lieu à Ibaly, où il a élevé une maison, un magasin, et dont il a fait un port pour les vaisseaux. Nos officiers supérieurs ont été envoyés pour l'expulser et le renvoyer par mer. Nous ne le tuerons pas, mais sa propriété sera confisquée parce qu'il a pris possession d'un port, et nous ne promettons de l'épargner que si lui-même ne tue aucun soldat, car alors ceux-ci pourront le faire périr. Nous avons voulu vous prévenir de ce fait pour que vous n'ayez pas à dire : Pourquoi, quand le commerce

vient d'être rouvert, détruisent-ils encore des propriétés d'Européens? »

Peu de temps après, en signe d'une entière bonne intelligence, l'autorisation vint de faire enlever et d'enterrer les ossemens anglais et français qui blanchissaient devant Tamatave. Ce furent les Français de Sainte-Marie, prévenus les premiers, qui eurent le mérite d'enlever ce hideux trophée et de rendre à nos compatriotes les honneurs tardifs de la sépulture. Voyant les circonstances si favorables, M. Ellis fit les préparatifs de son second voyage, et envoya en mai 1854 une lettre aux autorités d'Atanarive pour les informer de l'intention dans laquelle il était de se rendre à Tamatave et demander l'autorisation de visiter la capitale. Sur ces entrefaites, une grande calamité s'était abattue sur Maurice : deux bâtimens transportant de l'Inde des *coolies* avaient apporté avec eux le choléra. Favorisé par de brusques changemens de température, il fit un nombre de victimes considérable; souvent le chiffre en dépassait cent par jour. Le tiers de la population avait quitté Port-Louis; tous les véhicules avaient été mis en réquisition par la municipalité pour le transport des cadavres; les magasins, les boutiques, à l'exception de celles des droguistes et des pharmaciens, étaient fermées; les journaux paraissaient imprimés seulement sur une page qui tout entière était consacrée à donner les noms des principales victimes et à indiquer des remèdes; les églises chrétiennes ne cessaient d'implorer la miséricorde divine, et l'on voyait en longues processions les Indiens et les Chinois porter de l'encens et des offrandes à leurs idoles. Un fait très remarquable, c'est que le fléau épargna presque complétement ces Asiatiques. Cependant ils étaient nombreux, entassés, dans de mauvaises conditions de propreté et d'hygiène. Les créoles comme les Européens tombèrent par centaines.

Ce fut au commencement de juin, dans un moment où le fléau semblait vouloir sévir avec moins de rigueur, que le missionnaire quitta de nouveau Maurice pour Madagascar.

III.

Quand le bâtiment qui portait le voyageur arriva en vue de Tamatave, un employé monta à bord, s'enquit de l'état sanitaire de l'équipage, et signifia que jusqu'à nouvel ordre il fallait rester en quarantaine. Au bout de huit jours, lorsqu'il fut bien constaté qu'aucun symptôme de choléra n'existait à bord, les communications avec la terre furent autorisées, et le missionnaire eut la permission, que la première fois il n'avait pas obtenue, de débarquer son bagage, après

cependant une visite préalable de la douane. Un Français, M. Provint, mit à la disposition de M. Ellis une jolie maison indigène, avec son grand toit triangulaire, son verandah soutenu par des colonnes de bois, ses fenêtres symétriques, et ses cloisons faites de planches bien ajustées. Cette habitation s'ouvrait sur une sorte de place qui présentait dès le matin un spectacle de grande animation. De jeunes filles esclaves, à la physionomie agréable et vive, les cheveux tressés en petites nattes ou relevés en épais bandeaux, vêtues de chemises blanches et de jupes de couleur, venaient, portant des bambous longs de sept à huit pieds, chercher de l'eau à un puits protégé par une margelle de bois. Elles puisaient le liquide avec de larges cornes de bœuf, et repartaient avec leurs singuliers vases en équilibre sur chaque épaule.

Le missionnaire fut traité avec une extrême bienveillance. Ses anciennes connaissances se rappelaient à son souvenir par des présens de gibier et de volaille; chacun témoignait du plaisir de le revoir, et, peu de jours après son débarquement, il fut convié avec les autres résidens étrangers à un grand repas donné à l'occasion de l'une des principales fêtes de Madagascar, le renouvellement de l'année, qui est fixé dans l'île au solstice de juin. Dès le 24, tous les travaux cessèrent; les chefs et les officiers de Tamatave, en grand costume, chacun accompagné de sa suite, se faisaient porter en palanquin chez le gouverneur pour lui rendre leurs devoirs. Le peuple avait revêtu ses habits de grande fête; les hommes en *lambas* blancs, les femmes en jupes de couleur, leurs cheveux noirs tressés en quantité de boucles et de nœuds, ce qui donne à leur physionomie quelque chose d'un peu raide, s'en allaient par groupes de famille visiter leur parens et leurs amis, comme on fait en Europe. Vers le soir, toute la population se mit à se baigner, puis des milliers de torches de sapin s'allumèrent dans toutes les directions, à un signal donné, disait-on, de la capitale. Le souverain allume le premier feu, de proche en proche chacun l'imite, et une illumination immense couvre l'île entière. Le lendemain, on échangeait des présens. M. Ellis ne fut pas oublié; il eut pour sa part quantité de volailles et un quartier de bœuf entier, avec la peau et les poils, qui lui était porté de la part des autorités. Enfin, quelques jours après, eut lieu le repas qui devait terminer les fêtes. Les résidens étrangers et les fonctionnaires les plus élevés, vingt convives en tout, hommes et femmes, car celles-ci ne sont pas séquestrées, avaient été invités à la table du gouverneur; mais comme celui-ci continuait d'être malade, le chef-juge, *père des grandes pensées*, avec lequel nous avons fait précédemment connaissance, fut appelé à remplir à sa place les fonctions de maréchal ou président du festin. A cinq

heures et demie, les convives commencèrent à se présenter dans leurs palanquins au lieu désigné; une double file de soldats, une pièce d'étoffe blanche suspendue aux reins, une écharpe de même couleur sur leurs épaules nues, armés les uns de fusils, les autres d'épées, rendaient les honneurs militaires; le chef-juge, à l'entrée de la salle, recevait les convives, et une musique de fifres et de tambours jouait les airs nationaux de Madagascar. Les dignitaires et les officiers étaient en costumes militaires, on ne saurait dire en uniformes, car la plus grande diversité régnait dans leurs vêtemens, dont certaines parties semblaient empruntées aux milices américaines, aux gardes nationales françaises, aux soldats anglais. L'écarlate prévalait, et les épaulettes d'or ainsi que les plumes au chapeau semblaient de rigueur. Tous, ils eussent été beaucoup mieux recouverts de larges pièces d'étoffe et de *lambas*. De même les femmes portaient avec une gêne visible quelques oripeaux, débris attardés des modes européennes. Le repas aussi était une imitation européenne; une seule trace d'originalité consistait dans le service du *jaka*. Une grande table était dressée avec nappe, assiettes, couverts, et le nom des convives inscrit sur un morceau de papier à la place de chacun d'eux. Le missionnaire eut l'honneur de s'asseoir auprès de la maîtresse de la maison, en face de deux officiers, dont l'un parlait l'anglais et l'autre le français assez intelligiblement. On servit un potage, des viandes, des volailles, comme on eût pu le faire à Bourbon ou à Maurice. Seulement le milieu de la table était occupé par un grand plat dans lequel était disposé le *jaka*. On appelle ainsi un morceau de bœuf conservé depuis la fête précédente, c'est-à-dire depuis un an, et coupé en petits morceaux. Manger ensemble le *jaka*, c'est faire alliance et amitié pour l'année entière. Ce bœuf, raccorni et desséché, avait un aspect noirâtre. Dès que chacun eut pris place, le président du festin se leva, prononça un *speech* en l'honneur de la souveraine, saisit délicatement avec deux doigts un morceau du mets national, et fit circuler le plat. Chacun l'imita, et on se mit à manger en silence et avec recueillement. Ensuite le repas suivit son cours avec beaucoup d'animation et de vivacité. Il touchait à sa fin, lorsqu'entrèrent deux esclaves qui s'assirent aux pieds de la maîtresse de la maison et se mirent à préparer le café. Puis on passa dans une pièce voisine, tapissée de papier français représentant les victoires de Napoléon; un nouveau *speech* fut prononcé au nom de la reine, après quoi on but des liqueurs à sa santé dans des verres à patte. Le concert de tambours et de clarinettes recommença. Enfin, vers les neuf heures, chacun remonta dans son palanquin.

En retour de tant de bons procédés, le missionnaire laissait sa

porte ouverte : aussi du matin au soir sa maison ne désemplissait pas de visiteurs. On y parlait l'anglais, le français, le malgache; beaucoup s'exerçaient à lire, à écrire; les volumes et les journaux illustrés avaient le plus grand succès : c'était à qui contemplerait, dans les numéros de l'*Illustrated London News*, la reine Victoria, lord Palmerston ou les funéraillés du duc de Wellington. On sollicitait aussi de l'Européen des consultations médicales, car la petite caisse de médicamens dont il était muni lui donnait un air de grand docteur, et il fallait qu'il soignât des fièvres, des maux de tête, et que de temps à autre il arrachât une dent. En échange, on lui enseignait la vertu des herbes médicinales contre les piqûres des mille-pieds, des scorpions et des autres bêtes venimeuses qui abondent à Madagascar. Ce qui mit le comble à la popularité du missionnaire, ce fut l'heureux emploi qu'il fit de son appareil photographique. Quand cette machine étrange avait passé par les mains de la douane, elle avait excité une extrême curiosité; ce fut bien autre chose lorsque, l'appareil installé par un beau jour, un des assistans fut invité à se placer en face. C'était un homme qui portait un signe sur la joue. L'expérience achevée, chacun se précipita pour contempler le résultat : l'image était venue à merveille. Quand on vit cette figure si ressemblante, avec son signe particulier, ce fut un cri unanime de joie et d'admiration. Tous voulaient avoir de même leur ressemblance prise par le soleil : les femmes couraient chercher leur peigne et de petits miroirs pour s'ajuster, les hommes tiraient des coffres leurs plus somptueux *lambas* écarlates ou jaunes; seulement ils se montrèrent quelque peu désappointés quand le missionnaire leur fit savoir qu'il n'avait pas le moyen de reproduire ces riches couleurs. Beaucoup demandaient qu'on les représentât avec leur maison; mais ce n'était pas une opération facile, parce qu'au moment où l'appareil était ajusté, il y avait toujours quelque indiscret qui se jetait au-devant pour figurer dans le tableau. D'ailleurs avait son portrait qui voulait, à la seule condition de permettre au missionnaire de s'en réserver une épreuve, et c'est ainsi que celui-ci a composé une collection ethnologique d'un grand prix, où figurent les types des familles diverses et mélangées qui peuplent Madagascar. On y retrouve le noir aux cheveux laineux, qui évidemment a abordé l'île par le canal de Mozambique; l'Indien, qui doit y être descendu par les Maldives et les groupes d'îlots et de rochers qui s'échelonnent jusqu'au cap d'Ambre, et le Polynésien, apporté de bien plus loin encore par le Pacifique et la mer des Indes. Le Hova s'y distingue par un angle facial ouvert, un front développé, ses cheveux lisses, ses traits assez bien proportionnés et son teint souvent clair. Ces hommes rappellent les Peulhs ou Fellatahs, que les

voyageurs Barth et Baïkie nous ont montrés subjuguant l'Afrique intérieure de Timbuktu, sur le Niger, à Yola, dans l'Adamawa. Le rapprochement des langues indique qu'il existe entre les Hovas et les Polynésiens des rapports de famille; les mêmes mots servent à désigner le cocotier, le pandanus, qui croissent également sur les rivages de Taïti et sur ceux de Madagascar, ainsi que nombre d'autres objets. Toutefois la structure des phrases et la composition des verbes sont bien plus savantes et plus compliquées dans la langue malgache. Les Sakalaves, habitans de la côte occidentale, semblent appartenir aux races noires de l'Afrique; cependant ils rappellent par certaines de leurs habitudes, empruntées peut-être à d'autres familles d'émigrés, les populations asiatiques de Ceylan et de l'Inde; les Betsimasarakas paraissent être le produit d'un mélange noir et malais; enfin toutes les nuances et toutes les dégradations entre ces divers types peuvent être observées chez les nombreuses tribus que la conquête hova a récemment groupées sous une même dénomination.

Le marché de Tamatave, où se trouvaient rassemblés des produits de l'île entière, présentait aussi un spectacle fort intéressant et propre à faire connaître l'état actuel de l'industrie dans la société malgache. Ce marché se tient journellement sur une grande place; il est abondamment fourni de céréales, surtout de riz et de manioc; les produits étrangers y sont représentés par des cotonnades blanches et imprimées, et ceux de l'industrie indigène par des instrumens aratoires, des armes, des *lambas*, des tissus faits de la feuille d'une espèce de palmier appelé *rofia*, qui constituent presque uniquement le costume des classes laborieuses, par des chapeaux de jonc tressé, des nattes, des corbeilles, et par ce mélange de tabac, de cendres et de sel si estimé de toute la population. Tous ces articles étaient répandus sur le sol ou disposés sur de petites plates-formes de terre et de sable soutenues par des omoplates de bœufs. Des huttes entières étaient remplies de barils d'un arak fait avec du jus de canne fermenté; plusieurs robinets coulaient sans discontinuer, et il était facile de voir, à la tenue de beaucoup d'indigènes, que les lois de tempérance imposées autrefois par Radama étaient tombées en désuétude. Des animaux vivans, dont plusieurs sont d'une grande rareté, ne formaient pas la partie la moins intéressante de cette exposition malgache; dans le nombre se trouvaient des lemurs, animal qui semble, ainsi que l'aye-aye, être particulier à Madagascar. La tête allongée du lemur rappelle celle du renard; il a les oreilles courtes et velues, le corps blanc et noir couvert d'un pelage laineux et abondant, une longue queue touffue, les membres de derrière plus forts que ceux de devant. Son agilité égale celle du singe.

On l'apprivoise assez facilement. Il n'en est pas de même de l'aye-aye : c'est un animal extrêmement rare, à la mine éveillée, avec une tête ronde et de larges oreilles, le corps couvert d'un poil raide, la queue touffue, et rappelant aussi le singe par plusieurs de ses habitudes. M. Ellis eut le regret de ne pouvoir joindre un de ces animaux à la riche collection qu'il a emportée de l'île.

Parmi les produits de l'industrie indigène, la vannerie, les nattes et les outils de fer méritent surtout l'attention. L'intérieur de l'île est tellement riche en minerai, qu'il y a une région appelée d'un nom qui signifie la montagne de fer, Ambohimiangavo. Les procédés employés pour travailler ce métal ont fait des progrès, grâce à quelques Européens; ils seraient encore susceptibles de beaucoup d'améliorations; cependant ils fournissent des ouvrages d'un travail assez délicat.

Le marché au bétail, qui venait d'être rouvert, présentait une physionomie particulière; on y voit figurer seulement des bœufs buffalos, avec une bosse entre les épaules. Les indigènes, qui estiment par-dessus tout cette espèce, n'ont jamais voulu permettre l'introduction de celles du Cap; entre eux, le commerce du bétail n'a aucune activité, et il doit tout son intérêt à l'exportation. Les bâtimens qui viennent prendre un chargement fixent le nombre de têtes qu'ils demandent, et dont le prix est tarifé à 15 dollars chacune par l'administration, ce qui semble un taux bien élevé pour Madagascar. Ordinairement c'est cent ou cent cinquante animaux; on en amène en plus une vingtaine, pour que les acheteurs puissent éliminer les sujets les moins avantageux; puis le troupeau est conduit sur le rivage. L'embarquement est la grande affaire; il s'effectue assez promptement, avec un système de câbles des plus compliqués. A bord, quand la traversée dépasse vingt jours, il est rare qu'on ne perde pas un certain nombre d'animaux; aussi y aurait-il grand profit pour les bâtimens qui font ce commerce à employer la vapeur, car Bourbon et Maurice dépendent entièrement de la grande île sous le rapport du bétail. Sur les divers marchés, les paiemens se font en dollars, moitié et quart de dollars. Des changeurs sont chargés de couper et de peser ces pièces de monnaie.

Cependant la lettre adressée par M. Ellis à la cour d'Atanarive avant son départ de Maurice était restée sans réponse; le voyageur renouvela sa demande : on lui fit savoir qu'il fallait qu'elle fût signée en même temps de M. Caméron. Vainement objecta-t-il que son compagnon avait été appelé au Cap et n'avait pu le suivre cette fois. Enfin, comme il insistait, on lui opposa la crainte du choléra. En effet, le fléau sévissait en ce moment à Maurice avec une nouvelle fureur, et les précautions les plus minutieuses étaient prises à Madagascar

contre son invasion. Tous les articles importés étaient exposés quarante jours durant à l'air et au soleil; les dollars acceptés en échange du bétail devaient être enterrés pendant un même espace de temps, et tous les bâtimens, de quelque provenance qu'ils fussent, étaient astreints à une quarantaine complète. M. Ellis dut donc cette fois encore renoncer à l'espérance de parvenir jusqu'à la capitale; du moins, pour ne pas borner sa visite à Tamatave, il résolut de faire le long du littoral une excursion à Foule-Pointe.

Ce voyage s'accomplit par le bord de la mer, à l'ombre de ces immenses forêts qui forment à l'île entière comme une ceinture de défense; la puissante végétation des tropiques s'y étale dans toute sa splendeur : des lianes inextricables, des parasites gigantesques, d'énormes fougères s'y enlacent et s'y mêlent aux épaisses et sombres chevelures des pandanus, aux légères couronnes des cocotiers, aux amples et vigoureuses palmes de l'arbre du voyageur. Celui-ci (*urania speciosa*) sert, comme le baobab, de réceptacle à l'eau des pluies et la conserve dans les lieux les plus arides; mais ce n'est pas son tronc lisse et compacte, ce sont les tiges flexibles de chacune de ses feuilles qui retiennent, comme autant de tuyaux, le précieux liquide; il suffit d'une incision légère pour en faire couler une eau claire et toujours fraîche. A ces puissans feuillages, aux lianes qui montent, retombent et serpentent, se suspendent les fleurs les plus éclatantes et les plus variées. C'est un spectacle d'une beauté sans égale, mais en présence duquel on respire la mort. Quand les nombreuses rivières qui descendent de la chaîne des montagnes intérieures, gonflées par les pluies et refoulées par les sables de leurs barres, se répandent en marécages le long de la côte, les détritus de cette luxuriante végétation exhalent des miasmes mortels, même pour les indigènes; ceux-ci ne connaissent aucun remède contre la terrible fièvre des bords de la mer, et c'est ce fléau, plus encore que le génie hostile de Ranavalo, qui protége l'indépendance de Madagascar. Ses pernicieuses influences ne se font plus sentir à environ huit lieues du rivage, l'air devient alors parfaitement sain et pur; mais, comme le littoral seul peut servir de point de départ aux établissemens des Européens, l'obstacle subsistera dans toute sa force jusqu'à ce qu'il soit possible d'assainir par des travaux de canalisation et de grands abatis d'arbres des portions de la côte.

Peu d'animaux fréquentent ces forêts : on y voit surtout des oiseaux aux brillans plumages, des lézards jaunes, bruns, rayés, vert émeraude, et des serpens pour lesquels les indigènes ressentent une terreur superstitieuse. Ils ne les tuent pas. M. Provint raconta à son hôte qu'un jour à son réveil, après avoir dormi en plein air, comme il relevait sa natte, il vit avec horreur qu'un serpent long de six

pieds et gros comme le bras s'était contourné dessous en spirale, faisant pendant la nuit office de matelas. Il appela ses serviteurs, mais ceux-ci, au lieu de tuer le reptile, se contentèrent de le frapper légèrement avec une baguette, en lui disant : « Va-t'en, serpent, va loin d'ici. » Ces grosses espèces ne sont pas venimeuses et ne s'attaquent guère qu'aux petits quadrupèdes. Les crocodiles, dont les rivières, les lacs et les moindres cours d'eau fourmillent, partagent les bénéfices de la crainte superstitieuse que les reptiles inspirent; souvent leur longueur dépasse quinze pieds; ils peuvent guetter leur proie en toute sécurité. Les indigènes les invoquent comme des êtres surnaturels, et les conjurent à l'aide de talismans; ils semblent même en avoir fait leur animal national, car une mâchoire de crocodile figurée en or est le principal ornement de la couronne hova.

M. Ellis, étendu dans un palanquin suspendu par deux longues perches que soutenaient quatre porteurs, suivi d'une demi-douzaine de serviteurs chargés de son appareil photographique, de sa boîte à thé, de son sac de voyage, des ustensiles de cuisine, cheminait lentement sous les gigantesques ombrages de la forêt, à travers des sentiers à peine tracés, s'arrêtant pour reproduire par un rayon de soleil l'inextricable fouillis des fougères, des grands arbres, des racines et des fleurs enlacés. De loin en loin, dans une éclaircie, on entrevoyait quelque village au bord de la mer, dont les flots venaient expirer au pied de la forêt. Après quelques jours de ce trajet, le voyageur déboucha sur un plateau d'où la vue s'étend au loin et domine de vastes espaces de la forêt et de la mer. Au bas du plateau, sur le rivage, s'étend Foule-Pointe; naguère c'était un des ports ouverts par Radama au commerce européen, et ce point, comme tant d'autres sur cette côte, depuis la baie d'Antongil jusqu'au Fort-Dauphin, a retenti du nom de la France. C'est là qu'à la fin du XVIIIe siècle l'aventurier Benyovsky, prisonnier des Russes, voyageur en Chine, chef d'une expédition française, vint se présenter aux populations comme le descendant d'un de leurs chefs indigènes, et réussit à régner douze ans sur les tribus de Mahavelona. Des guerres intestines, les misères de la traite ont depuis désolé ce rivage, et ce fut en vain que M. Ellis chercha à évoquer dans la mémoire de ses habitans actuels le souvenir de l'aventurier polonais.

A Foule-Pointe, comme à Tamatave, le missionnaire reçut le meilleur accueil. Il poursuivit quelque peu encore son excursion, complétant sa moisson de plantes et de fleurs; puis il reprit le chemin de Tamatave, d'où il gagna Maurice et le Cap. C'était seulement dans une troisième visite qu'il allait pouvoir pénétrer jusqu'à la capitale des Hovas, but de ses persévérans efforts.

IV.

Ce fut à Londres, où il s'était rendu après son séjour au Cap, que M. Ellis reçut la permission, tant de fois sollicitée, de visiter Atanarive. Pour mettre à profit sans retard la bonne volonté de la despotique souveraine, il s'embarqua en mars 1856 sur un *steamer* de la compagnie orientale. Cette fois, au lieu de doubler le Cap, il suivit ce qu'on appelle la route de terre (*overland*), c'est-à-dire la Méditerranée, l'isthme de Suez, et se rembarqua sur la Mer-Rouge. Vingt-deux jours après il était à Ceylan. De là, retraversant la mer des Indes, il gagna Maurice, et au mois de juillet il revit Tamatave.

La réouverture de ce port lui avait donné une physionomie plus animée que précédemment, et le commerce avait accru le bien-être des habitans, comme il était facile de s'en apercevoir au costume et à la tenue générale. Dans l'intervalle de deux années, des quantités énormes de riz et plus de quatre mille bœufs avaient été exportés dans les seuls ports de Maurice. Cependant cette prospérité venait de subir un fâcheux ralentissement à la suite du bruit qui s'était répandu d'une expédition concertée par la France et l'Angleterre contre Madagascar, et peut-être le désir de se rapprocher de l'Angleterre n'était-il pas étranger à la détermination, prise enfin par la défiante Ranavalo, d'entr'ouvrir les portes de sa capitale. On remit au missionnaire une lettre du prince royal dans laquelle celui-ci lui adressait ses complimens et se promettait un grand plaisir de sa visite; puis le secrétaire du gouvernement de la reine fit donner à M. Ellis un laisser-passer jusqu'à la capitale, accompagné d'un permis de séjour d'un mois. De son côté, le missionnaire était chargé d'un message d'amitié de son gouvernement et de divers présens, parmi lesquels figurait un télégraphe électrique, qu'il s'était exercé, pendant deux mois de son séjour à Londres, à manier, afin de faire connaître à ses amis de Madagascar, qui l'en avaient souvent sollicité, cette merveilleuse invention. En passant par les mains de la douane de Tamatave, l'appareil excita au plus haut point l'intérêt et la curiosité. Le gouverneur s'empressa de prier M. Ellis de vouloir bien faire fonctionner devant lui le télégraphe, et il se rendit, accompagné des principaux de la ville à la demeure de M. Provint, où l'appareil avait été transporté, parce que la foule ne cessait d'encombrer la maison du missionnaire. Le rapport du fil avec les batteries, les propriétés de la pile, le jeu des aiguilles, excitaient l'admiration; mais l'enthousiasme fut à son comble lorsque, l'instrument dressé, M. Ellis se mit à converser avec le gouverneur à la distance de

50 mètres, et en faisant comprendre qu'il ne faudrait pas plus de temps pour causer d'un bout de l'île à l'autre.

C'était sous l'influence de telles impressions que le voyageur faisait ses préparatifs de départ avec la certitude d'être partout le bienvenu. Il allait quitter Tamatave, lorsque des officiers arrivèrent de la capitale, chargés par Ranavalo de rendre les plus grands honneurs funèbres à M. de Lastelle, notre compatriote, qui venait de mourir. Il y avait vingt-sept ans que ce Français, alors capitaine de la marine marchande de Saint-Malo, s'était fixé à Madagascar, où il avait remplacé un autre de nos compatriotes, M. Arnoux, dans la direction d'une sucrerie établie sur la côte, à Mahéla. Au milieu des vicissitudes du règne de Ranavalo et des persécutions imposées aux étrangers, M. de Lastelle avait dû à son activité et à ses services de se concilier la faveur de la terrible souveraine; il avait entrepris, de concert avec elle, d'introduire en grand la culture de la canne, et les frais d'établissement, qui s'étaient élevés à plus de 10 millions, avaient été compensés par de sérieux profits. En 1838, on l'avait vu venir échanger à Marseille une cargaison des produits de l'île contre des articles de notre commerce, et il avait entrepris de faire cultiver dans ses plantations nos fruits et nos céréales. Ce Français, qui avait rendu de vrais services à Madagascar et à notre commerce, venait de mourir subitement à la suite d'une trop forte ingestion de chloroforme. La faveur de la reine prétendait le suivre au-delà du tombeau, et des ordres avaient été donnés pour qu'on lui rendît les honneurs dus aux premiers sujets malgaches. En conséquence, la veuve du défunt, fille de l'un des anciens chefs héréditaires des Betsimasarakas, accompagnée de tous ses parens en habits unis et grossiers, signe de leur deuil, — les fonctionnaires de Tamatave et les délégués de la reine, ceux-là revêtus de leurs *lambas*, ceux-ci en uniformes bleus, avec épaulettes et galons d'or, se rassemblèrent dans la maison du chef-juge, rendez-vous habituel pour les grandes cérémonies. Plusieurs éloges funèbres furent prononcés; dans celui de l'orateur envoyé par la reine, on remarquait cette apostrophe, suggérée par les mérites et la haute valeur du défunt : « La souveraine aurait donné 2,000 dollars; que dis-je? 3,000 dollars; que dis-je? 5,000 dollars, pour racheter la vie de ce bon serviteur! » Ensuite des coups de canon et de fusil furent tirés, puis on égorgea six bœufs, on défonça des tonneaux d'arak, et la cérémonie se termina par une orgie du bas peuple et des esclaves, tandis qu'un grand dîner réunissait les résidens anglais, français, allemands, au nombre d'une douzaine, aux fonctionnaires de Tamatave et aux officiers royaux.

La cérémonie funèbre achevée, M. Ellis se mit en route, escorté

de plusieurs grands personnages de Tamatave et des provinces voisines qui se rendaient, comme lui, à la capitale. Madagascar n'a pas encore d'autres routes que celles qu'y ont tracées les sabots des bœufs et les pieds nus des indigènes. Ceux-ci n'emploient ni chariots ni bêtes de somme; les bagages étaient donc portés à dos d'hommes, renfermés dans des caisses recouvertes de longues feuilles de pandanus liées avec les tiges flexibles d'une espèce de vigne vierge, ce qui leur constitue une enveloppe imperméable, même dans les fortes pluies. Parmi ces caisses, il y en avait une qui était l'objet d'égards particuliers, que l'on ne touchait qu'avec le plus grand respect, et sur laquelle s'asseoir eût été un sacrilége; c'était celle dans laquelle le voyageur avait déclaré que les présens destinés à la reine étaient contenus. Une longue file d'esclaves et de serviteurs à gages, les uns avec leurs fardeaux sur les épaules, les autres les portant suspendus à de longs bambous, cheminait lentement, et au milieu de cette caravane s'avançaient dans leurs palanquins les seigneurs hovas et le missionnaire. C'était l'administration qui avait fourni à celui-ci son palanquin, et à cette occasion il avait eu un exemple du système de réquisitions mis en usage par le gouvernement. La grande toile de *rofia* destinée à protéger son véhicule contre la pluie et le soleil avait été oubliée; aussitôt, sur un ordre du gouverneur, deux matrones, suivies de vingt trois jeunes filles, se présentèrent, et en un moment l'ouvrage fut confectionné.

A neuf milles au sud de Tamatave, le voyageur passa l'Hivondro, large rivière infestée de crocodiles, qui coule à travers des rives plates et boisées; il marchait parallèlement à la mer, et le paysage changeait souvent d'aspect, offrant le spectacle successif de forêts, de lagunes, de plaines de sable, de fougères et de hautes bruyères. La caravane franchit en toute hâte une région désolée : c'était une forêt morte tout entière, et cependant encore debout; les arbres sans feuilles et sans écorce, revêtus d'une teinte blanchâtre, entremêlaient leurs rameaux desséchés; seules des orchidées et quelques fougères, rampant sur les troncs et le long des branches, donnaient signe de vie, et des marais stagnans exhalaient leurs miasmes impurs dans cette atmosphère de fièvre et de mort. La côte entière est insalubre; cependant de distance en distance apparaissaient quelques villages dont les habitans, qui subsistent de pêche et d'un peu de culture, ne paraissent pas souffrir de ce climat, aussi pernicieux aux indigènes de l'intérieur qu'aux Européens. C'est là que croissent, au milieu des mangroves, des palmistes et des magnolias, le strychnos et le tangène, dont les principes vénéneux ont joué un grand rôle dans le système judiciaire de Madagascar : les accusés buvaient le suc du tangène, et les questions de culpabilité étaient

tranchées par cette espèce de jugement de Dieu. Cet usage tend à disparaître, et les applications en sont devenues beaucoup plus rares depuis Radama.

A l'embouchure de l'Iharoka, seize de ces canots taillés dans une souche d'arbre qui servent à la navigation des nombreuses rivières de Madagascar reçurent les bagages et les voyageurs. Ceux-ci, laissant le bord de la mer pour remonter le fleuve pendant quelques milles, se dirigèrent à l'ouest, droit sur Atanarive. A mesure qu'on s'éloigne de la côte, l'air s'assainit; les villages se pressent davantage, et leurs habitans, plus industrieux, semblent jouir de plus de bien-être. Le terrain s'élève graduellement, formant des lignes successives de hauteurs couronnées d'arbres et de vallées tapissées d'une luxuriante verdure. Çà et là, de larges blocs de quartz gisent sur le sol. Quelques rivières coupaient la route; on les passait en canot, et des troncs d'arbres jetés sur les ravins et sur les torrens servaient de ponts. Souvent près des villages, sur des hauteurs d'où l'œil embrasse d'immenses horizons, on voyait se dresser des monticules de terre enfermés entre quatre murs de pierre hauts de cinq ou six pieds, et surmontés d'une petite construction en pierre; ce sont des sépultures hovas. Les Malgaches en général professent un grand culte pour les morts et pour les ancêtres; d'ailleurs ils n'ont pas de système religieux bien arrêté : des superstitions, quelques idées incertaines de transmigration, voilà tout ce que leur ont apporté leurs ancêtres venus de la Polynésie et de l'Inde, ce qui paraît rejeter vers des temps très reculés les migrations qui, de ce côté, ont contribué à peupler Madagascar. Un même mot vague sert à désigner la Divinité, les phénomènes surnaturels et tout ce qui passe l'intelligence, le mot *zanahary;* plus d'un indigène le prononça en contemplant les merveilles de la photographie et du télégraphe électrique. En l'absence de divinités bien définies, les chefs ont revendiqué pour eux-mêmes les hommages de la piété publique, prétendant tenir de leurs aïeux un caractère sacré. Ce fait explique la violence des persécutions qui ont frappé le christianisme; on reprochait à la fois à ses adhérens de trahir l'autorité royale et de renier leurs ancêtres : « Que ces étrangers, disaient les Malgaches rebelles à la religion chrétienne, en parlant des missionnaires, gardent leur ancêtre le seigneur Jésus, et qu'ils nous laissent adorer les nôtres. » Aux Arabes, qui ont sillonné Madagascar aussi bien que l'Afrique entière, les indigènes ont emprunté quelques pratiques, par exemple la circoncision, sans s'arrêter à aucun des principes fondamentaux de l'islamisme.

A mesure qu'on approchait de la capitale, les indices de la conquête et de la puissance des Hovas étaient plus apparens. Les vil-

lages de cette population belliqueuse et dominatrice étaient perchés sur des hauteurs et entourés de fortifications comme nos manoirs féodaux du moyen âge. Dans les champs, la culture semblait plus généralement abandonnée aux esclaves. L'esclavage, très répandu dans l'île, n'a pas semblé à M. Ellis aussi oppressif qu'on pourrait le croire : c'est une espèce de domesticité qui n'a, dit le missionnaire, rien de comparable aux horreurs de l'esclavage dans les Indes occidentales; toutefois il n'est pas rare de voir un malheureux allant à sa besogne avec un collier de fer au cou ou une espèce de carcan, en punition de quelque faute. Le prix d'un esclave mâle est de 70 à 100 dollars, et celui d'une femme moitié moindre. On a parlé de cruautés excessives exercées à la côte ouest par les Hovas sur les Sakalaves; la relation du révérend Ellis ne nous met pas à même d'apprécier le degré d'exactitude de ces faits.

Après vingt jours de marche et un parcours de trois cents milles, les voyageurs parvinrent à un village assis sur le rebord d'une chaîne de granit et appelé de sa situation *Ambatomanga*, le *Rocher bleu*. Ils étaient aux portes d'Atanarive. Trois cavaliers vinrent les prendre pour les introduire dans la capitale, et bientôt la *cité des mille villages* se déroula sous leurs yeux. Atanarive s'étend sur un plateau ovale long d'une demi-lieue qui domine la contrée environnante et s'élève à sept mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Vers le centre, sur une éminence appelé *Tampombohitra*, ce qui signifie la *Couronne de la cité*, se dresse le palais, construction la plus importante et la plus vaste de la ville. Il a soixante pieds d'élévation, et son toit aigu, sur lequel s'ouvrent trois étages de fenêtres, est surmonté d'un emblème représentant en bois doré un oiseau de proie, espèce de vautour appelé *vozomahery*, littéralement l'oiseau du pouvoir. Un verandah coupé en deux par un balcon enveloppe ses murs. A côté de la résidence royale s'élève une construction analogue, mais de moindres proportions : c'est la demeure du prince royal, et des deux côtés, sur la crête de la hauteur, s'alignent les maisons des autres membres de la famille royale et des principaux officiers du gouvernement. Plus bas s'étendent, sans beaucoup de régularité, les habitations particulières avec leurs toits aigus de chaume et de gazon. L'aspect uniforme de toutes ces maisons, la couleur sombre de leurs murs de bois et la nudité du plateau sur lequel elles sont assises composent un ensemble sévère qui contraste tristement avec la riche végétation des vallées environnantes. Le feuillage de quelques figuiers épars dans les enclos et l'angle aigu qui termine la toiture du palais rompent seuls la monotonie de la masse de rochers de granit et de maisons de bois qui de loin signalent Atanarive.

Parvenu aux premières maisons éparses au bas du plateau, le voyageur escalada une espèce de rue large, mais inégale et raboteuse, taillée souvent dans le roc vif, et atteignit une porte de pierre qui donne sur une des places de la ville, et en dehors de laquelle étaient postés une douzaine de soldats qui présentèrent les armes aux officiers royaux. On lui fit l'honneur de le conduire jusqu'au Tampombohitra, cette acropole où se dressent, autour du palais, les habitations des grands personnages, et, après avoir traversé un dédale de rues et de ruelles dont les habitans se pressaient sur son passage avec une curiosité bienveillante, M. Ellis s'arrêta devant un enclos assez spacieux enfermant trois jolies maisons de deux étages; alors un des officiers le prit par la main, l'introduisit dans l'intérieur et lui fit savoir que c'était la résidence qui lui était assignée par le bon vouloir de la reine. L'étage inférieur, qui devait particulièrement servir à l'habitation du missionnaire anglais, se composait de deux pièces d'inégale grandeur, recouvertes l'une et l'autre de nattes épaisses. Le lit, dressé sur quatre pieds et chargé de nattes, était, comme les fenêtres, protégé par des rideaux de mousseline blanche; quatre chaises, un fauteuil, une table recouverte d'un tapis et munie de verres et d'un pot à eau, un miroir suspendu à la muraille, complétaient l'ameublement. Grâce à la sollicitude de l'hospitalité malgache, M. Ellis eût certainement pu se croire dans la chambre d'un petit hôtel garni européen. L'étage supérieur était réservé à ses gens, et des deux autres maisons enfermées dans l'enclos, l'une était destinée à ses bagages, l'autre était occupée par une famille hova indigène qui lui fit offrir l'entière disposition du local, ce qu'il ne fut pas nécessaire d'accepter.

Le lendemain, quatre officiers, couverts de riches *lambas*, vinrent, de la part de la reine, visiter le voyageur, lui apporter un présent de bœuf et de volailles, s'informer de la santé de la reine Victoria, du prince époux, de l'état de l'Europe et de la prospérité de l'Angleterre; puis, vers le soir, ce fut le prince royal lui-même, Rakotond-Radama, qui se fit annoncer. Ce personnage, auquel les circonstances paraissent réserver un rôle décisif dans les destinées de Madagascar, est né en 1830. C'est un homme de petite stature, aux manières ouvertes et franches, le front légèrement en arrière, les cheveux d'un noir de jais, frisant à leur extrémité, le nez aquilin, la lèvre supérieure surmontée d'une moustache, la lèvre inférieure un peu épaisse. Si la photographie rapportée par M. Ellis est bien exacte, nous ne saurions trouver à la physionomie du prince autant d'intelligence que le veut le missionnaire; il est vrai que son air de gêne et de gaucherie résulte peut-être du col droit et du costume ridicule de général européen dont il est affublé.

La conversation s'engagea en anglais et roula sur l'excellence des lois anglaises, l'alliance de la France et de l'Angleterre, la paix qui venait de terminer la guerre de Russie, le christianisme protestant et le catholicisme. Le prince se fit expliquer le sens du mot *protection* appliqué par de grandes nations de l'Europe à certains états; il s'enquit avec inquiétude des projets que l'on prêtait alors à la France contre Madagascar, témoigna au missionnaire beaucoup de bienveillance personnelle, et déploya dans l'entretien plus de vivacité qu'on ne pouvait s'y attendre d'après le calme de ses manières. Le lendemain, ce fut le prince Ramonja, cousin du prince royal et troisième personnage de Madagascar, qui se présenta chez l'Européen; l'entretien roula sur les mêmes sujets, et fut également amical. Les visites de bienvenue se succédèrent ainsi durant plusieurs jours, et amenèrent les uns après les autres des dignitaires de tous grades. A Madagascar, les fonctionnaires civils sont classés, de même qu'en Russie, à l'imitation des officiers militaires, et répondent à des catégories définies; c'est ce que l'on appelle premier, second, dixième, treizième honneur. Les présens abondaient aussi de la part de Rakotond, de sa femme, la princesse Rabodo, nièce de la reine et de Ramonja; puis le prince royal fit dire à son hôte qu'il voulait lui faire lui-même les honneurs de la contrée environnante, et qu'il mettait à sa disposition un cheval et un palanquin. Un matin donc M. Ellis se rendit au lieu assigné, dans un des faubourgs où se tenait un marché assez semblable à celui que nous avons vu à Tamatave. La population, très considérable, se pressait pour voir le prince et l'étranger. Des soldats, avec leurs canons montés sur des affûts de bois, formaient la haie, et des officiers portaient une épée d'argent à large poignée que chacun saluait en passant : c'est le *Tsitialinga*, ce qui veut dire *haine des mensonges*, un des emblèmes du pouvoir auquel on attribue la propriété de révéler les crimes et de faire connaître les coupables. Quand la terrible épée a accusé un homme et qu'on l'a plantée dans sa porte, le malheureux est mis hors la loi, et nul n'oserait lui donner asile.

Le cortége visita plusieurs résidences royales situées dans les environs de la ville, et notamment le palais d'Isoaierana, qui a été bâti pour Radama par un Français, M. Legros. C'est une belle construction, dans le style du pays, mais en bois d'ébène et d'érable, avec de magnifiques lambris, des attiques, un plancher en mosaïque, un double verandah et de riches ornemens à la toiture. Autour de la capitale, il y a des routes assez bien entretenues, et on traverse les rivières sur des ponts de construction grossière, mais solide, faits de roches massives, et dont les arches sont inégales. On rentra dans Atanarive par l'Ambohipotsi, qui en est la roche Tarpéienne : c'est

un plateau nu de granit, élevé de trois à quatre cents pieds au-dessus du sentier qui contourne la ville, et d'où les criminels sont précipités.

Quelques jours après, le prince proposa de renouveler cette excursion; sa femme, la princesse Rabodo, devait être de la partie, et il résolut cette fois de se montrer dans toute la magnificence de sa pompe royale. Vers midi, un officier vint prendre l'Européen pour le conduire au palais. En route, il le prévint que, comme c'était sa première entrevue officielle avec des membres de la famille royale, il convenait de leur présenter le *hasina :* c'est une offrande, habituellement d'un dollar, sans laquelle on n'approche pas les souverains. L'avenue conduisant à la porte du palais était encombrée de curieux; deux officiers de rang supérieur, puis le prince et la princesse en palanquin découvert, vinrent à la rencontre de M. Ellis, qui offrit à celle-ci le *hasina*, puis prit sa place dans la procession, et on se mit en marche. Le but de la promenade était une maison de plaisance de feu Radama, appelée Mahazoarivo.

Le cortége ne tenait pas moins d'un mille et demi. Il s'ouvrait par une douzaine d'officiers montés sur des chevaux assez mal entretenus, mais vifs et vigoureux; ensuite venaient quatorze palanquins, ornés de draperies de diverses couleurs, portant de hauts dignitaires et escortés des deux côtés par des cavaliers; puis une troupe de dix-neuf musiciens, cinq clarinettes, cinq fifres, un basson, quatre cornes de buffalos, un petit tambour, un triangle, précédaient les palanquins du prince et de la princesse, auprès desquels marchaient plusieurs officiers, l'épée nue. Le prince était vêtu d'une espèce de cotte blanche ornée d'une plaque d'argent, et un large ruban de soie rouge et verte, terminé par une frange d'or, s'étalait sur sa poitrine, La princesse portait un vêtement bleu, de mode européenne, garni de velours violet, avec deux rangées de boutons d'or, un bonnet de satin œillet, orné de fleurs artificielles, un voile et une écharpe de dentelle. Son palanquin était ombragé d'une draperie écarlate, bordé de galons et de franges d'or, et à ses côtés marchaient un officier muni d'une large ombrelle de soie œillet surmontée d'une boule d'or et une douzaine de femmes esclaves drapées dans des *lambas* de coton bleu et blanc. Dans le palanquin suivant s'avançait une fille du prince Ramonja, jeune personne de seize ans adoptée par la princesse Rabodo, qui est fort affligée de n'avoir pas jusqu'ici d'enfans. Trois derniers palanquins portaient des serviteurs et des femmes du palais; enfin venait la foule en habit de fête. Les officiers et leurs femmes étaient couverts de joyaux et de chaînes d'or auxquelles étaient suspendues ces petites boîtes à tabac dont il a été question à Tamatave. La plupart d'entre eux avaient eu le bon esprit de ne pas

revêtir leurs uniformes, et portaient le costume national : pantalons écarlates et *lamba* blanc, bordé de cinq larges bandes de couleur. Le cortége fit halte à quelque cent mètres du palais, au balcon duquel apparaissaient, sous un grand voile écarlate, quelques figures. C'était la reine, entourée des gens du palais, qui daignait se montrer : elle fut accueillie par l'air national de Madagascar, que M. Ellis ne trouva pas désagréable. Ensuite on franchit les portes de la ville, et la longue procession se dirigea à travers la campagne. A son approche, les habitans des villages sortaient de leurs demeures, apportant les uns du riz, les autres du manioc, des fruits, des légumes, qu'ils déposaient aux pieds du prince, et que ses officiers ramassaient. C'est une offrande en nature qu'il est d'usage de présenter aux souverains sur leur passage. Enfin on atteignit Mahazoarivo. En passant sous la porte, chacun se découvrit. Cette habitation est un joli cottage bâti au bord d'une pièce d'eau, et entouré de bananiers et d'allées de vignes qui produisent, dit-on, de bons raisins. Le prince donna la main à la princesse pour descendre de son palanquin, mit le pied sur le seuil, et, se tournant, invita la compagnie à entrer. Des rafraîchissemens, consistant en confitures, biscuits, fruits, avec des plats, des couteaux et des fourchettes d'argent, étaient disposés sur une table autour de laquelle on s'assit. La princesse Rabodo est une belle femme, à peu près de la taille de son mari, et de quelques années plus âgée que lui. Ses traits sont réguliers, un peu lourds; sa physionomie respire une grande bienveillance. Elle tenait son mouchoir à la main, comme une Parisienne dans son salon. Le missionnaire prit place à côté d'elle, et elle se plut à l'entretenir avec beaucoup d'affabilité de la reine Victoria, du prince Albert, de leurs enfans. Elle apprit avec intérêt le mariage projeté entre la princesse royale et l'héritier de Prusse. Elle demanda si la reine dansait dans son palais, et si M. Ellis lui-même avait l'habitude de danser. De son côté, le prince s'informa de la dernière guerre, de la quantité de troupes qui avaient été engagées, du nombre des morts; il s'enquit des chances de durée que pouvait avoir la paix; puis la musique entonna le *God save the Queen*, le *Rule Britannia* et le *Grenadier's March*. La collation achevée, on se leva pour faire un tour de promenade dans le jardin. Le prince accompagnait la princesse, le secrétaire de la reine donna le bras à la fille du prince Ramonja, et M. Ellis offrit le sien à une des *ladies* de la reine, belle femme richement vêtue. La fête se termina par des danses; on causa encore de la France, de l'Italie, de l'Allemagne; puis le prince reconduisit avec beaucoup de courtoisie la princesse à son palanquin, et remonta dans le sien.

Ces visites royales et ces fêtes n'étaient que le prélude de l'entrevue

dont le voyageur allait être honoré par la reine. Quand celle-ci jugea qu'elle était restée aussi longtemps invisible que le comportait sa dignité, elle fit prévenir officieusement M. Ellis, par un de ses amis hovas, de se préparer, dans la journée du 5 septembre, à paraître devant elle, de revêtir par conséquent son costume de cérémonie, et de se munir d'un souverain et d'un dollar. M. Ellis mit son habit noir; mais l'ami chargé de servir d'intermédiaire ne le trouva pas assez bien vêtu. Vainement le missionnaire objecta que c'était en Europe le costume de cérémonie, l'autre demanda à voir sa garde-robe, et y découvrant une belle robe de chambre vert et pourpre, il le força à s'en revêtir. Quelques instans après arriva le billet suivant : « *Sir*, veuillez suivre le porteur de ce mot; vous allez avoir une audience de sa majesté. » Le missionnaire, drapé dans sa robe somptueuse, monta en palanquin, mit pied à terre au premier poste des gardes de la reine, d'où un officier se détacha pour l'annoncer; puis il pénétra par une porte cintrée dans une large cour, bordée de trois côtés par une ligne de soldats, et dans laquelle la reine, environnée des membres de sa famille et de ses officiers, se tenait assise au premier étage de son palais, sous le balcon de son verandah. A la vue de la souveraine, le missionnaire et ses guides, s'arrêtant, fléchirent le genou et prononcèrent le salut d'usage : *Tsara, tsara, tompoko!* ce qui veut dire : c'est bien, c'est bien, souveraine! Se tournant vers l'orient, ils firent ensuite une génuflexion devant le tombeau de Radama, petit édifice carré, en pierre, construit dans un coin de la cour, puis ils se dirigèrent vers les places qui leur étaient assignées.

Il y avait alors à Atanarive trois résidens français : M. Laborde, qui y continue les traditions de M. de Lastelle; son fils, jeune homme de vingt ans, qui, après avoir été faire ses études en France, est venu retrouver son père à Madagascar, et un prêtre catholique, M. Fenez-Hervier, qui a obtenu de la reine l'autorisation de séjourner dans la capitale. M. Laborde et le prêtre avaient été invités à assister à la présentation, et ils se tenaient, le premier couvert d'un riche costume arabe, le second en vêtement de soie brodée, près de la place assignée au missionnaire anglais. Celui-ci était en outre entouré d'interprètes qui, après quelques avis préalables relatifs à l'étiquette, lui dirent qu'il avait la parole et l'engagèrent à parler haut. M. Ellis remercia la reine de lui avoir fait l'honneur de l'admettre en sa présence, et, après l'échange des premiers complimens, demanda la permission de lui transmettre son *hasina;* en même temps il remit le souverain dont il s'était muni à un officier. La reine daigna remercier par un léger signe de tête. Ensuite le missionnaire, reprenant son discours, rappela la vieille amitié de George IV et du roi Ra-

dama, et affirma que l'Angleterre n'avait jamais changé dans ses sentimens d'affection pour Madagascar, que le ministre de sa majesté Victoria, lord Clarendon, l'avait chargé de dire à la reine qu'il ne cessait d'entretenir à son égard des intentions amicales et de porter un vif intérêt à la prospérité de son règne.

Un murmure approbateur de l'assemblée accueillit ces paroles, traduites par un interprète. La reine, se tournant vers son fils Rakotond et son neveu, le prince Rambosoalama, les entretint avec beaucoup d'animation, puis elle adressa la parole à un homme de grande taille, à tête grise, qui remplissait auprès d'elle les fonctions d'orateur, car l'étiquette exige qu'elle n'adresse directement la parole qu'à certains personnages. Celui-ci fit savoir que la reine accueillait ces témoignages d'amitié avec bienveillance, ne regardait comme ennemie aucune des nations d'outre-mer, et désirait rester en paix avec la France et l'Angleterre. Après l'échange de ces protestations amicales, le ministre principal prévint le visiteur qu'il était temps de se retirer. M. Ellis s'inclina devant la reine, puis devant le tombeau de Radama, et repartit au bruit des airs nationaux, accompagné des officiers qui l'avaient amené.

Durant cette entrevue, placé dans la cour, vis-à-vis du palais, au premier étage duquel la reine se tenait sur son balcon, M. Ellis eut tout le loisir d'examiner la fameuse Ranavalo-Mangika. C'était alors une femme de soixante-huit ans, vigoureuse, au visage énergique, le front bien fait, les traits réguliers, rien de désagréable dans la physionomie, avec un grand air de commandement. Elle était placée sous un dais écarlate et portait une couronne faite de bandes d'or, ornée d'une dent de crocodile, et avait autour du cou une dentelle d'or. Son vêtement, d'une grande simplicité, consistait dans le *lamba* national en satin blanc. Quatre-vingts ou cent personnes l'environnaient; mais son fils, les princes et son orateur avaient seuls le privilége de lui adresser la parole.

Le lendemain, M. Ellis fut invité à un dîner donné au nom de la reine par un de ses ministres, mais auquel sa majesté n'assistait pas. Le service en argenterie et en porcelaines fabriquées dans le pays, à l'imitation de celles de France et d'Angleterre, était très complet; quantité de mets européens, de confitures, de pâtisseries, y figuraient, et l'on porta des toasts à la reine et à tous les souverains d'Europe. Un combat de taureaux devait avoir lieu ensuite dans une des cours du palais; le missionnaire refusa d'y assister. Quelques jours après eut lieu la remise des présens. M. Ellis fut prévenu de ne pas parler du télégraphe électrique, la reine ayant déjà déclaré à un de ses résidens français ne pas vouloir faire usage de cette invention. Le reste fut favorablement reçu; c'étaient des étoffes, des

bijoux, divers produits de l'industrie anglaise, et les portraits dans des cadres dorés de la reine Victoria et du prince Albert. En retour, le voyageur reçut des bœufs et plusieurs riches *lambas* de soie. Plusieurs fêtes lui furent encore données, et il eut l'honneur d'assister en présence de la reine à des danses sakalaves et européennes. Toutefois, malgré la faveur avec laquelle il était traité, ce fut en vain qu'il témoigna le désir de prolonger son séjour, pour ne pas regagner la contrée basse dans la saison des fièvres, après les pluies d'août et de septembre. La préoccupation constante de la cour d'Atanarive en ce moment était, malgré les assurances contraires données par le missionnaire, la crainte d'une attaque de la part de la France et de l'Angleterre. Il était question de cette éventualité dans tous les entretiens des membres de la famille royale, et la princesse Rabodo disait un jour à cette occasion : « Nous ne sommes pas des rebelles ou des usurpateurs, nous sommes les descendans des anciens possesseurs de cette terre; pourquoi ne nous laisserait-on pas en paix? »

Conformément aux ordres de la reine, le voyageur dut donc quitter Atanarive, et ce fut au grand regret des nombreux amis qu'il s'était faits par son empressement à soigner de son mieux les malades, à mettre à leur disposition sa petite pharmacie et à manœuvrer son appareil photographique. Plusieurs d'entre eux l'accompagnèrent à une assez grande distance, et le prince lui-même voulut le conduire jusqu'au bas du plateau d'Atanarive. Ce fut le 26 septembre que M. Ellis quitta cette ville, où il avait trouvé une population aisée, intelligente, beaucoup plus policée qu'on ne le croit en Europe et que lui-même ne l'avait pensé d'abord. Dans son chemin vers Tamatave, il rencontra plusieurs étrangers qui se rendaient à la capitale : un commerçant français, M. Soumagne; un autre de nos compatriotes, médecin à Bourbon, mandé pour la cour, et qu'accompagnaient comme aide et comme pharmacien M. l'abbé Jouan, supérieur du collége des jésuites de Bourbon, et M. l'abbé Weber. Notre voyageur s'empressa de franchir la région des marécages et des fièvres; un petit bâtiment qui se trouvait à Tamatave l'emmena à Maurice, et au mois de mars 1857 il revit l'Angleterre.

V.

M. Ellis vient de nous montrer sous un aspect nouveau ces Malgaches, que de précédens voyageurs dépeignaient uniquement comme des sauvages cruels et farouches; il ne s'est pas borné à jeter un regard furtif le long des côtes, jugeant, ainsi que tant d'au-

tres l'ont fait, tout un peuple d'après quelques individus dégradés par le contact extérieur et abrutis par l'ivresse : il nous a transportés au centre même de l'île, dans une société encore inculte et même quelquefois grossière, mais organisée, disciplinable, douée d'intelligence et de curiosité. Quel sort prochain est réservé aux hommes qui la composent? Dans le débordement des peuples de l'Europe, au milieu du vaste travail de colonisation et de conquêtes qui s'accomplit de nos jours depuis le centre de l'Afrique jusqu'aux plus lointains archipels de l'Océanie, réussiront-ils à préserver leur île de notre invasion, à échapper au contact mortel qui tue en ce moment les races de l'Australie, qui fait disparaître avec une si étonnante rapidité les beaux sauvages des Sandwich et de la Nouvelle-Zélande? Les généraux qu'invoquait Radama, *Hazo* et *Tazo*, forêt et fièvre, la politique sagement méfiante de Ranavalo, sauront-ils prévaloir contre les ardeurs de la convoitise européenne? Telles sont les questions qui se présentent naturellement à l'esprit au sortir d'Atanarive, et ce n'est pas un spectacle dépourvu d'émotions que ce dernier duel du sauvage qui demande à vivre contre l'homme civilisé revendiquant le sol et ses produits au nom de la supériorité de son industrie et de son intelligence. Madagascar semble menacée à la fois de deux côtés : par la France et par l'Angleterre. La France se prévaut de droits antérieurs à ceux de toutes les autres nations, et notre pavillon, installé tout autour de l'île, à Bourbon, à Sainte-Marie, à Mayotte, à Nossi-Bé, paraît attendre le moment de s'y planter de nouveau, car le nom de la grande île africaine a eu le privilége de survivre chez nous au naufrage de notre prospérité coloniale et d'y rester populaire. On demande donc que nous installions sur ce territoire, grand comme la France, une large colonisation pour faire concurrence à l'Inde anglaise : la latitude est la même des deux côtés de l'équateur. On trouve en abondance sur cette terre féconde la soie, le coton, le fer, et on peut y cultiver tous les riches produits des tropiques. Enfin on propose d'envoyer sur ces rivages, non plus le rebut de nos populations, mais des colons actifs, industrieux et bien préparés. Tout cela est fort judicieux, mais on semble oublier que pour coloniser il faut des bras, et il est probable que, parmi les plus chaleureux approbateurs d'un tel système, on n'en trouverait guère qui fussent disposés à réunir un capital de quelque valeur, comme le font aujourd'hui tous les émigrans sérieux de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et à transporter leur activité, leurs intérêts, leurs affections sur un sol lointain. La France a perdu depuis près d'un siècle ses habitudes colonisatrices, et ne semble aucunement disposée à les reprendre; c'est un fait que l'on peut envisager avec tristesse, mais il n'est que trop constaté par le

petit nombre d'émigrans français qui ont consenti à s'établir en Algérie, aux portes de la métropole. Aussi trouvera-t-on chez nous beaucoup d'écrivains empressés à signaler les avantages de la colonisation de Madagascar, à prêcher l'extermination des Hovas et l'affranchissement des Sakalaves, à discuter, même sans trop connaître le chemin, les étapes qui doivent, par une série de marches victorieuses, nous mener dans Atanarive, mais peu d'hommes disposés à suivre cette impulsion.

L'Angleterre est beaucoup moins bruyante, et cependant plus redoutable. Ce qu'elle veut à Madagascar, la relation du révérend Ellis nous l'indique suffisamment, c'est acquérir de l'influence sur l'esprit du souverain et s'en rendre maître, exercer une action analogue à celle des Américains aux îles Sandwich, en un mot établir l'ordre de choses que traduit ce mot protectorat, dont le prince royal cherchait à se faire expliquer le sens. Si les intérêts du commerce de l'Angleterre étaient le seul point à envisager dans cette question, on pourrait faire des vœux pour la réussite de cette politique; mais il faut aussi voir de quel profit elle serait à la race indigène. On lui portera le christianisme, des lois plus judicieuses, nos modernes inventions, et Atanarive, initiée, comme Honolulu, aux avantages d'un régime libéral, aura ses journaux et ses assemblées délibérantes. Par malheur, l'exemple des Sandwich démontre qu'au milieu de ces innovations le sauvage dépérit au lieu de s'élever à notre niveau, et la raison en est fort simple : il y a dans la vie des nations aussi bien que dans celle des hommes des périodes de transition qu'on ne peut supprimer, et, pas plus qu'un individu, un peuple ne saurait passer subitement de l'état d'enfance à celui de virilité; les institutions libérales sont donc prématurées pour le sauvage, qui n'en est encore qu'aux rudimens de la vie sociale. Les étrangers lui apporteront les complications de leurs querelles et de leurs intrigues. Sous prétexte de l'instruire et de le protéger, ils en feront l'instrument de leurs intérêts et de leurs passions. Ce n'est jamais à son profit que nos inventions, transportées chez lui, fonctionnent, et, quelles que soient son intelligence et sa bonne volonté, il est jeté sans armes, en face des nations de l'Europe et de l'Amérique, dans les bruyantes mêlées du commerce et de l'industrie.

Telles sont les circonstances qui ont fatalement frappé de mort les indigènes de l'Océanie. Là même, comme par dérision de la justice, des traités ont consacré la spoliation. Les *settlers* et les *squatters* sont venus, des actes de vente à la main, chasser, comme des bêtes malfaisantes, de la terre qu'ils tenaient en héritage de leurs ancêtres, ceux des sauvages qui avaient pu survivre aux maladies, à l'abus des liqueurs, au brusque changement d'existence et de mi-

lieu. Quel profond sentiment de haine et de révolte impuissante contre l'injustice doit s'emparer de ces pauvres hommes, traqués, détruits au nom de ce qu'ils entendent nommer la civilisation! C'est alors que le christianisme pourrait leur être utile pour leur enseigner la résignation, le pardon des injures, et pour leur apprendre à mourir. Quant à leur enseigner plus, nous avons déjà dit qu'il ne le peut pas, à cause même de l'élévation de son caractère : les ministres de l'Évangile ne sauraient donner à leurs disciples les moyens de lutter avec les trafiquans anglais ou américains. Cette éducation est de celles qui résultent du développement graduel et normal des besoins et des facultés, et il n'est au pouvoir d'aucune force humaine de la conférer brusquement. Le christianisme en peut devenir le complément moral, il n'en saurait être la base et le principal élément.

Au milieu de circonstances si défavorables à des races entières et quand des milliers d'êtres humains s'éteignent sans postérité chaque jour, ce n'est pas sans intérêt que l'on voit une de ces familles, plus prudente et mieux favorisée, opposer quelque résistance à nos terribles invasions. La société malgache a d'ailleurs plus d'un titre à notre compassion et même à nos sympathies : non-seulement elle est intelligente et curieuse, mais de plus elle a eu le bonheur d'échapper à l'islamisme; la polygamie, bien que tolérée en principe, n'y a pas prévalu; elle n'a pas de harems, et se montre sur tous les points bien supérieure au Ouâday, au Baghirmi, au Bornou, à toutes les sociétés que nous avons vues dans le Soudan. Les femmes y sont traitées avec des égards que l'on ne s'attendrait pas à trouver sur la terre malgache; les attentions du prince royal pour sa femme, son respect pour sa mère, la tolérance même avec laquelle la farouche Ranavalo laissait son fils témoigner ses prédilections pour le christianisme, sont autant de traits remarquables qui indiquent des instincts de dignité et d'élévation. L'imitation de l'Europe n'est pas tombée non plus dans une grossière parodie, et il y a là une société encore enfantine, mais non pervertie, chez laquelle le temps, si on le laisse faire, pourra accomplir son œuvre aussi bien qu'il l'a fait ailleurs. Un jour, dans un de ses entretiens avec le prince royal, M. Ellis lui disait que l'Angleterre fut jadis moins civilisée que ne l'est aujourd'hui Madagascar, et que c'était graduellement, dans une longue série de siècles et à travers de laborieuses vicissitudes qu'elle était montée au rang qu'elle occupe aujourd'hui. Le missionnaire avait raison : il y eut un temps, qui n'est pas bien éloigné, où cette Europe si fière de sa civilisation était inculte et grossière. Il suffit de se reporter à douze siècles en arrière dans notre propre histoire, au temps où les Germains se partageaient les lambeaux de l'empire, et abais-

saient la civilisation de Rome au niveau de leur barbarie. Ces hommes cependant sont nos ancêtres, et c'est le temps qui les a graduellement relevés. De tels exemples devraient nous rendre plus indulgens et plus patiens à l'égard des pauvres sauvages, surtout quand ils témoignent à la fois de l'intelligence et de la bonne volonté.

Ranavalo est la femme des circonstances; elle a eu, comme par intuition, le sentiment de la politique qui convient à Madagascar. Radama avait plus d'aménité, plus de penchant vers l'Europe; c'est lui qui a aboli la traite : il a imposé des lois de tempérance, et il accueillait avec une grande faveur les inspirations du dehors; mais là même était le danger : il allait se jeter sans défiance dans les bras de maîtres qui font payer chèrement leurs leçons. Le futur héritier, Rakotond-Radama, si, d'après M. Ellis, nous avons bien saisi les traits de son caractère, peut inspirer les mêmes craintes. Et que l'on ne pense pas qu'en excluant les étrangers, Ranavalo puisse fermer son île à de salutaires influences de développement intellectuel et d'amélioration sociale. La civilisation, ainsi comprise, se répand avec une force irrésistible, et va par un courant régulier, comme le *gulf stream*, chauffer les plus lointains rivages; mais il faudrait qu'elle y pût pénétrer graduellement, et en se mettant pour ainsi dire à la température de l'atmosphère environnante. Ranavalo ne le voulût-elle pas, ses procédés, ses avantages s'infiltrent lentement autour d'elle, et à ce travail la France prend une part utile et retrouve son rôle civilisateur mieux que si elle envoyait ses vaisseaux de guerre. Elle n'agit pas collectivement, mais quelques-uns de ses enfans travaillent pour elle : c'est ainsi que le jour où M. de Lastelle entrait dans Marseille avec une cargaison amenée de Tamatave et remportait nos produits jusque dans Atanarive, il faisait plus pour les relations de la France et de l'île africaine qu'une expédition militaire. Sans doute les marchands et les aventuriers, qui jettent des regards de convoitise partout où il y a une terre à conquérir et de l'argent à gagner, trouveront ce procédé lent et peu profitable; ils lui préféreraient la conquête expéditive, qui, après la Tasmanie, dépeuple la Nouvelle-Zélande; mais ils ont assez abusé, pour leurs satisfactions égoïstes, des mots progrès et civilisation, nous avons mieux en ce moment à envisager que les intérêts de leur trafic : il s'agit du salut de la race humaine qui possède Madagascar.

ALFRED JACOBS.

LA

SEINE MARITIME

I.

LE HAVRE.

RÉGIME HYDRAULIQUE DE L'EMBOUCHURE DE LA SEINE.

Omnia in mensurâ et numero et pondere disposuisti. (SAP., XI, 21.)

Lorsqu'après une longue persistance des vents d'est les vents d'aval (1) commencent à prendre le dessus dans la Manche, leurs premières bouffées sont saluées sur les eaux de cette mer par un long frémissement de joie, et comme les abeilles qui, chargées du butin de la journée, volent de tous les points de l'horizon vers la ruche où le repos les attend, les équipages qui luttent péniblement au large ou se morfondent dans les abris du canal tendent leurs voiles et cinglent vers l'embouchure de la Seine. D'abord épars sur la vaste étendue de la mer, les navires se groupent à mesure qu'ils se rapprochent du but commun. L'atterrage leur est au loin signalé par le brusque affaissement des falaises du pays de Caux. Les escarpes éclatantes de blancheur que les érosions de l'Océan ont taillées de la vallée de la Somme à celle de la Seine dans le plateau crayeux expirent au cap de La Hève, et le talus de leurs éboule-

(1) Ce sont, dans le langage des marins, ceux qui soufflent de la pleine mer vers la terre.

mens se couvre à Ingouville d'arbres touffus et de somptueuses habitations : la plaine humide de Leure s'étend au pied du revers méridional du plateau, et la mobilité de ses rivages reproduit sous nos yeux les phénomènes maritimes qui en ont déterminé la formation. En tête de cette alluvion récente, Le Havre appelle dans ses bassins hospitaliers toutes les marines du globe, et l'on sent dans l'élégance grandiose de ses aspects le faubourg et le port de Paris. La Seine ouvre sa large bouche entre les hautes falaises de Caux et les collines verdoyantes du pays d'Auge. Celles-ci se prolongent jusqu'à la pointe de Beuzeval, au pied de laquelle s'épanchent les eaux dormeuses de la Dives. Une ligne de 24 kilomètres de longueur, obliquement tirée de la pointe de Beuzeval au cap de La Hève, est aux yeux des marins la limite de la Seine maritime : quand ils l'ont franchie en venant du large, ils se croient en rivière, et tout avancée en mer qu'est cette démarcation, elle n'est point aussi arbitraire qu'on pourrait le supposer : elle est tracée sur le talus des sables que l'embouchure de la Seine reçoit de la mer et de l'intérieur des terres, et n'est franchissable aux grands navires que par les hautes mers de vive-eau. L'indication de cette circonstance suffit pour faire sentir que si cette accumulation de sables s'exhaussait sensiblement, Le Havre, n'admettant plus que des bâtimens d'un faible tirant d'eau, tomberait au rang des ports secondaires. Des travaux imprudens pourraient conduire à ce fatal résultat; mais avant de chercher dans l'étude du régime hydraulique de l'embouchure de la Seine quelques lumières sur l'étendue de ce danger et les moyens de le conjurer, il convient de voir ce qu'est devenue, par ses avantages propres et par les relations dont elle est le foyer, une plage qui n'était, à l'avénement de François Ier, qu'un marais infect et inhabité.

Ce prince, qui représentait si bien les défauts de sa nation, monta sur le trône à l'âge de vingt-un ans, le 1er janvier 1515. Vainqueur à Marignan le 13 septembre suivant, il prenait possession du Milanais avec l'aveugle fantaisie de le garder. Il est informé, au sein de son triomphe, que l'appui généreux qu'il a promis à l'enfance du roi d'Écosse, Jacques V, rallume les ressentimens de Henri VIII, qu'en Espagne l'alliance de Ferdinand le Catholique devient de plus en plus équivoque, qu'en un mot, tandis qu'il couve l'Italie, la France est menacée sur ses côtes septentrionales et sur les Pyrénées (1). Il repasse à la hâte les Alpes au travers des neiges de février, et reconnaît à son arrivée à Paris que, si le danger n'est pas tout à fait

(1) *Mémoires de messire Martin Du Bellay, contenant le discours de plusieurs choses advenues au royaulme de France depuis l'an 1513 jusqu'au trespas du roy François Ier.* In-folio, Paris 1582.

aussi pressant qu'il l'a cru, le temps est venu de se mettre en garde contre la vieille jalousie de Henri VIII et l'ambition naissante du successeur de Ferdinand. D'un autre côté, de vagues et séduisans horizons venaient de s'ouvrir au-delà des mers. Dix-huit ans s'étaient à peine écoulés depuis la découverte de l'Amérique et du cap de Bonne-Espérance; les Dieppois, dans leurs courses cachées, avaient devancé ce mouvement; les Honfleurois, comme on le verra plus tard, l'avaient suivi. Les regards émus de l'Europe étaient tous tendus vers les mystérieux lointains de l'Océan, et quand ses sujets ne rêvaient qu'expéditions et fortunes aventureuses, comment un souverain, plein lui-même de jeunesse et d'ardeur, aurait-il résisté à l'entraînement universel? N'avait-il pas d'ailleurs à mettre les côtes de Normandie à l'abri des entreprises de l'Espagne et de l'Angleterre? A ces besoins nouveaux il fallait de nouveaux organes; les menaces et les espérances de l'avenir commandaient également de remplacer l'établissement maritime d'Harfleur, dont la ruine était imminente. François Ier ne fut pas lent à se décider.

Le grand-amiral de France Bonnivet, dont cette dignité n'avait pas fait un marin, mais qui partageait les ardeurs et exécutait parfois avec bonheur les plus hasardeuses conceptions de son royal ami, fut chargé de chercher dans la baie de la Seine l'emplacement du port de guerre et de commerce qu'il s'agissait de créer. Guidé par son instinct militaire, il visita d'abord l'atterrage d'Étretat, plus immédiatement exposé que celui d'Harfleur à l'invasion du galet, puis, faute de mieux, l'embouchure de la Touque; mais pendant qu'il recueillait des données hydrographiques médiocrement satisfaisantes pour le roi, un phénomène que ne lui avait sans doute fait prévoir aucun calcul des effets du concours des attractions de la lune et du soleil vint le tirer d'embarras. Le banc de galets qui s'enracine au pied du cap de La Hève se recourbait à ce moment sans discontinuité jusqu'auprès d'Harfleur, et enveloppait dans un bourrelet élevé les vastes lagunes de la plaine de Leure. Une de ces marées formidables qui viennent assaillir de siècle en siècle les côtes de la Manche surmonta le bourrelet, et remplit la cuvette naturelle qu'il formait. Quand la mer eut baissé, l'énorme masse d'eau qu'elle avait laissée derrière elle, crevant la retenue de galets, se précipita furieuse, et creusa sur son passage une ravine gigantesque. Depuis ce jour, les marées n'ont pas cessé de monter et de descendre dans cette ouverture, qui est devenue le chenal du Havre. Ce bienfait du ciel mettait un terme à toutes les incertitudes sur le choix d'un emplacement, et pour doter la France du port qui lui manquait sur ces côtes, il ne restait qu'à mettre la main aux travaux d'art qui devaient compléter l'œuvre de la nature.

On a prétendu, sous prétexte de pêches faites dès le XIVe siècle dans ces eaux, contester à François Ier la gloire de la fondation du Havre. Personne ne s'est jamais enquis si les arsenaux et les palais par lesquels Pierre le Grand commença Pétersbourg n'auraient pas été devancés sur les bords de la Néva par quelques huttes sauvages. Il n'importe pas davantage d'éclaircir si, avant 1516, de pauvres pêcheurs traînaient ou non une existence ignorée sur la lisière des lagunes que le travail de trois siècles a ensevelies sous les docks florissans du Havre. Une ville maritime n'a de fondateur que celui qui, mettant à découvert les germes latens d'une grandeur à venir, les féconde par la puissance de ses conceptions et par le concours des populations qu'il attire. C'est ce que fit ici François Ier, et s'il était possible, en présence des actes de son règne et des termes précis des édits de huit de ses successeurs (1), de nommer un autre fondateur, il faudrait dire quel établissement pouvait subsister sur une plage qui n'avait pas une goutte d'eau douce pour abreuver ses habitans. Or, quand on voulut réunir des ouvriers pour les travaux du port, il fallut commencer par amener à leur portée l'eau des sources de Vitendal, près Sainte-Adresse. Cette opération fut commencée en 1517 et terminée en 1518, comme le constate une quittance de 3,000 livres donnée pour cet objet, le 31 décembre 1518, par le vice-amiral Duchillon (2), et cette preuve, qui ressort de l'état physique des lieux, peut balancer le dire quelquefois hasardé d'un chroniqueur.

Parmi ces actes souverains, il suffit de citer les édits du 8 octobre 1517 et du 6 septembre 1521. Dans le premier, le roi accorde à la nouvelle ville, qu'il nomme *la Françoise-de-Grâce*, de nombreux priviléges; il y appelle la population, et déclare ses habitans exempts de contributions pour dix ans. Par le second, signé sur les lieux mêmes, il déclare que le vice-amiral Duchillon a bien mérité dans l'exécution des projets de Bonnivet, et que, par l'effet de ses travaux, le port est en état de recevoir tous les navires, même les plus forts. Toujours amoureux du grand et du merveilleux, le roi voulut faire porter au loin la renommée de son port par un bâtiment magnifique. « Ce bon seigneur, dit Martin Du Bellay dans une autre occasion, ne pouvoit faire les choses petites. » Il imagina de faire construire dans la fosse de Leure, à laquelle on arrivait par le nouveau chenal, la *Grande-Françoise*, de vingt-cinq pieds de tirant d'eau.

(1) Henri II, Reims, juillet 1547; François II, Blois, novembre 1549; Charles IX, Paris, juillet 1566; Henri III, Paris, mai 1575; Henri IV, Paris, avril 1594; Louis XIII, Paris, 20 décembre 1612; Louis XIV, Paris, octobre 1643; Louis XV, Versailles, janvier 1718.

(2) La pièce originale est aux Archives de France, K, 81, n° 32.

L'histoire n'a pas dédaigné d'enregistrer l'apparition de ce *Leviathan* du XVIe siècle : le grand mât avait quatre hunes, et la coque contenait une forge, un moulin à vent, et, entre autres choses non moins indispensables, un jeu de paume. Quand la *nauf* dut prendre la mer, elle ne put pas dépasser le môle de la grande tour, fut à grand'peine ramenée au fond du port, y fut renversée sur le flanc par un coup de vent, et ne se releva plus. Les débris servirent à la construction de nombreuses maisons de bois dont s'enrichit le quartier de La Barre. La *Grande-Françoise* était destinée à marcher contre les Turcs avec les Anglais, auxquels nous liait pour cette entreprise le traité de Boulogne de 1532, et Henri VIII, jaloux des dimensions du navire de son voisin, prétendit en avoir un au moins égal; mais la copie ne fut pas plus heureuse que le modèle. Le Havre fut dès lors le port d'armement de la France sur l'Océan, et les constructions navales s'y multiplièrent : il fut en 1545 le point de ralliement de la grande flotte qui fit, sous le commandement de l'amiral d'Annebaut, une descente malheureuse en Angleterre. Le roi, venu pour assister au départ de l'expédition, donna une grande fête à bord du vaisseau-amiral, le *Philippe*, de cent canons, sorti des chantiers voisins; mais un incendie s'y déclara pendant la fête, et le vaisseau fut perdu. François Ier lui-même préparait un rival à son établissement militaire de la Seine, lorsqu'il consommait la réunion de la Bretagne à la France; l'arsenal du Havre n'était pas fait pour soutenir la concurrence de celui de Brest, et du jour où le cardinal de Richelieu eut apprécié tous les avantages de cette dernière position, les armemens du Havre allèrent en déclinant. Ce ne fut point un mal; l'émigration de la marine militaire facilitait le développement de la marine marchande, et le port devait plus gagner à l'un qu'il ne perdait à l'autre. Le déménagement fut toutefois lent à s'accomplir, et le dernier vaisseau de ligne lancé au Havre fut le *Fendant*, de soixante-dix canons, en 1701. Un souvenir douloureux est attaché au nom de ce bâtiment : il fut envoyé à Dunkerque pour être monté par Jean Bart, et ce grand marin prit, en complétant l'armement, la fluxion de poitrine dont il mourut. Des navires de guerre de moindre échantillon ont depuis été construits au Havre; mais les restes de l'établissement militaire furent transférés à Brest à l'issue de la guerre de sept ans.

La population du Havre eut, dès ses premiers jours, à compter avec un ennemi terrible, l'insalubrité. La plaine de Leure, dont la ville occupe l'extrémité occidentale, a environ 1,800 hectares, et si l'on s'en rapporte aux plans de l'époque, elle devait, au XVIe siècle, peu différer en étendue de celle d'aujourd'hui. Réceptacle des suintemens des falaises qui la dominent, enveloppée dans un bourrelet

de galets, souvent inondée par les marées de vive eau, toujours humide et spongieuse, elle infectait le voisinage des miasmes exhalés de son sein. Sous le règne de François Ier, le nombre des épidémies se comptait au Havre par celui des années. Henri II fit paver la ville en 1548, et le foyer d'infection fut de la sorte éloigné du seuil des habitations; mais un grand mal persistait : c'était l'insuffisance des eaux potables. Les sources amenées trente ans auparavant par François Ier n'avaient point augmenté avec le progrès de la population; loin de là, les conduites s'étaient détériorées. M. de La Mailleraye, commandant de la ville, les fit réparer en 1553, et tira tout le parti possible des faibles ressources locales; on ne tarda point à voir combien elles étaient indispensables. L'amiral de Coligny avait pris en 1561 possession du gouvernement du Havre, dont il était titulaire depuis huit ans. L'année suivante, les protestans s'emparèrent de la place et la livrèrent aux Anglais, qui l'occupèrent avec une forte garnison. Le maréchal de Cossé-Brissac, chargé de la reprendre, fit couper, au mois de juillet 1563, toutes les conduites d'eau, et les Anglais perdirent en quinze jours la moitié de leur monde par les maladies. Que ne dut pas souffrir la population civile! Profitant de cette leçon, l'amiral de Villars fit faire en 1581 des citernes sous tous les édifices publics. Enfin, en 1669, le frère Constance, capucin, qui était le Paramelle de son temps, fut envoyé au Havre par Colbert, et la population actuelle jouit, sans grand souvenir de lui, des sources dont il fit la découverte.

La rareté de l'eau douce et les exhalaisons de la plaine de Leure n'étaient pas les seules causes de l'insalubrité du Havre. En cette même année 1669, une affreuse épidémie avait ravagé la ville de Rouen, et de larges mesures d'assainissement avaient été prises pour en prévenir le retour. Deux ans après, des maux semblables réclamèrent au Havre des remèdes analogues. M. de La Galissonnière, intendant de la province, prescrivit un nettoiement général de la ville, et voulut s'assurer par lui-même de la manière dont il s'exécutait. Surpris de la propreté inaccoutumée des rues principales, il se dirigea vers les quartiers pauvres, et il ne s'expliqua l'énorme accumulation sur le rempart d'objets repoussans qui blessait son odorat qu'en apprenant que la pièce appelée par les Anglais *the best room in the house* était au Havre un luxe tout à fait exceptionnel. Ce luxe étant à ses yeux une nécessité, il prétendit l'imposer à toutes les maisons; mais cette innovation causa un tel soulèvement, qu'il fut contraint d'y renoncer. Confiant alors dans l'efficacité des dérivatifs, il fit établir des latrines publiques d'une élégance particulière aux lieux que désignaient pour cet usage les prédilections de la population. Vain espoir! l'entêtement à repousser les innovations de M. de La

Galissonnière devint une affaire de parti; on se piquait de s'arrêter sur le seuil de ses établissemens, quand il aurait fallu y entrer, et les échevins, les taxant de fantaisies dont la ville n'avait que faire, se débattirent longtemps pour en mettre la dépense au compte du roi. Dans sa correspondance avec Colbert, l'intendant se plaint amèrement de cette *contumace des esprits du Havre*, et ses plus grands ennuis ne lui venaient pas des valets et menues gens auxquels, à défaut d'amendes, un guichetier à cent livres de gages appliquait, sur la partie pécheresse apparemment, les corrections ordonnées par la police : les délinquans se trouvaient dans toutes les classes de la société; les échevins étaient toujours de leur parti, et il fut même question, en présence du refus de l'autorité municipale, d'organiser *ad hoc* un contrôle supérieur. Enfin, poussé à bout, M. de La Galissonnière écrivait à Colbert : « En vérité, mon avis seroit que sa majesté écrivît elle-même à M. de La Vaissière d'y tenir fortement la main (à la propreté du rempart, bien entendu)... » Et comme s'il s'attendait à ce que le parlement s'en mêlât : « Je finis, dit-il, en observant qu'il sera plus sûr d'autoriser le règlement proposé par un arrêt du conseil, et même qu'en cas d'opposition, sa majesté s'en réserve la connoissance, quand ce ne seroit que pour un ou deux ans. » Ces luttes sur un sujet qui intéresse au plus haut degré la santé publique donnent une idée de ce qu'était parmi nous la police municipale aux plus beaux jours du règne de Louis XIV, et les curieux qui prennent aujourd'hui la peine de faire le tour des remparts du Havre ou de ce qui les remplace peuvent s'assurer que, malgré les révolutions, le respect des anciennes mœurs n'est point encore perdu dans la ville.

L'assainissement a récemment fait des progrès importans dans l'intérieur du Havre, et, pour ne citer que les plus visibles le pavage du cours Napoléon et de quelques-unes des humbles rues habitées par les ouvriers a notablement rétréci le domaine des fièvres paludéennes. L'abondance des eaux potables et le comblement des marécages adjacens n'en demeurent pas moins les conditions fondamentales d'une parfaite salubrité. Vauban a jalonné la voie qui doit conduire à ce double résultat, lorsqu'il a tracé le canal par lequel il entendait amener d'Harfleur au Havre les belles eaux de la Lézarde. Aujourd'hui que Le Havre compte 65,000 habitans et promet de doubler de population, ce n'est plus dans les fossés de la place, mais au-dessus du niveau de ses rues, qu'il faut faire arriver ces eaux. La profusion d'eau salubre n'importe guère moins à la vigueur et à la santé de populations adonnées à des travaux de force que la solidité de l'alimentation, et l'Angleterre semble jusqu'à présent avoir seule le secret de la puissance que verse cette

séve dans les veines des villes manufacturières. La Lézarde, avec tout ce qu'elle peut donner, ne suffira peut-être pas toujours à tous les besoins qu'elle devrait desservir. Quant au canal, pour fournir la couche de terre sous laquelle doit être ensevelie la cuvette pestilentielle de Leure et réunir aux bassins du Havre les eaux d'Harfleur renaissant, il lui faudra la largeur et la profondeur nécessaires à l'admission des grands navires. A cette condition, la tendance des familles d'ouvriers du Havre à se porter vers l'est ne sera plus refoulée par les atteintes des fièvres de marais, et les bords du canal seront rapidement envahis par l'industrie. La plaine désolée de Leure semble faite pour donner place aux innombrables usines qu'alimente la navigation; cette conquête vaut bien un effort. La ville maritime ne sera complète que lorsque la ville industrielle lui sera juxtaposée, et l'intérêt de la nation tout entière profitera de leur concours. Tout le territoire gagne à la puissance du Havre, et peut-être n'a-t-elle nulle part de plus intimes associés que sur les bords du Rhône et du Rhin.

Quand le commerce et l'industrie sont invités par un concours de circonstances éminemment fécondes à se fixer dans une position déterminée, ils tiennent pour non avenus les difficultés et les dangers accessoires, et marchent vers leur but sans s'arrêter aux aspérités de la route. Dans ces luttes contre la nature et les hommes, la foule suit la fortune des triomphateurs, elle aperçoit à peine ceux qui tombent. Si quelqu'un s'occupe un moment d'eux, c'est pour donner ou prendre leur place sans plus de souci des menaces de l'avenir que des avertissemens du passé. Les destinées du Havre ne se sont pas autrement accomplies depuis trois siècles. L'insalubrité a fait un nombre incalculable de victimes; elle a empoisonné les existences, elle les a abrégées : elle n'a pas empêché les rangs de se reformer toujours, et ceux qui s'enrichissaient sur la plage occidentale, battue et assainie par les flots et les vents, s'informaient à peine si l'on mourait à l'extrémité opposée. Quels avantages décisifs ont donc inspiré tant de persévérance et de résignation, et pourquoi Dieppe ou Fécamp, bien plus anciens que Le Havre, n'ont-ils pas pris sa place, ou du moins grandi comme lui?

La plus efficace des causes de la prééminence du Havre n'est pas, comme on serait tenté de le croire, le contact du cours de la Seine et la facilité de pénétrer par eau dans l'intérieur des terres. Pendant bien des siècles, le nœud entre la navigation maritime et la navigation fluviale s'est formé sous les murs de Rouen, et les navires ont passé devant le cap de La Hève et la plage de Leure sans entrevoir aucun motif d'y faire échelle. Ces temps étaient, il est vrai, à demi barbares; mais depuis que Le Havre élargit ses bas-

sins, l'aliment que la mer apporte à la navigation intérieure ou reçoit d'elle a peu changé de point de chargement, et les relations par eau avec la haute Seine sont à Rouen infiniment plus multipliées qu'au Havre. Depuis que les chemins de fer tendent à détrôner la navigation fluviale elle-même et lui enlèvent le transport de toutes les marchandises de quelque prix, Dieppe, plus rapproché de Rouen et de Paris que Le Havre, semblerait devoir lutter à armes égales. Cependant, loin de paraître compromise, la prééminence du Havre se montre mieux affermie et plus en progrès que jamais. C'est qu'en effet elle repose sur une base qui n'est pas moins immuable que les allures des marées. La durée de la hauteur d'eau nécessaire aux mouvemens d'entrée et de sortie dans les ports est à l'embouchure de la Seine très supérieure à ce qu'elle est dans nos autres ports de la Manche, et cette circonstance confère au Havre un avantage que rien ne saurait balancer. Ceci exige une explication.

Nous sommes à l'heure de la molle-eau : la mer, descendue à son niveau le plus bas,, laisse à découvert de longues grèves dont elle doit bientôt reprendre possession. Au bout de quelques minutes d'immobilité, un frémissement imperceptible annonce que la marée entre de l'Atlantique dans la Manche. Bientôt des ondulations puissantes élèvent rapidement le niveau des eaux du canal. Cette énergique propulsion marche parallèlement à l'équateur, et le flot court du cap de Barfleur au cap d'Antifer. Au sud de la ligne qu'il trace s'ouvre la baie de la Seine (1) : couverte par la presqu'île du Cotentin, elle ne reçoit point le vif mouvement de translation qui vient de l'Océan, et tant que les eaux de la Manche proprement dites s'élèvent, elles dominent celles de la baie; mais cet exhaussement ne peut pas avoir lieu sans qu'à l'instant même les eaux qui le produisent ne s'épanchent sur le plan inférieur qui leur est adjacent, et n'en entraînent la masse fluide dans leur mouvement. C'est ainsi qu'à peine cessent-elles d'être soutenues par la côte de Cherbourg, elles se précipitent avec violence dans le vide qu'elles trouvent sur le revers oriental du cap de Barfleur; elles forment le redoutable raz de ce nom, et deviennent la tête d'un courant qui va côtoyer tout le rivage du Calvados. Cependant, à mesure que le flot marche vers l'est, il laisse couler ses eaux sur la pente latérale qui les sollicite, et quand il atteint au cap d'Antifer la côte de Caux, il se divise en deux branches : celle du nord, obéissant à l'impulsion générale, suit la rive oblique qui la conduit vers Dieppe; celle du sud descend vers Le Havre. Dans ce mouvement, résultant de l'opposition des forces de

(1) La baie de la Seine a, du cap de Barfleur au cap d'Antifer, 104 kilomètres d'ouverture, de cette ligne à la côte du Calvados 45 kilomètres de profondeur, et 200 kilomètres de développement de côtes. Voyez, sur cette baie, la *Revue* du 15 avril 1854.

l'attraction lunaire et de la pesanteur terrestre, la surface de la baie de la Seine forme un plan incliné dont l'arête supérieure se confond avec la ligne que décrit le flot de Barfleur au cap d'Antifer, et dont l'arête inférieure s'appuie sur la côte de Basse-Normandie. Il existe une preuve directe de cette inclinaison dans la différence du niveau de la haute mer au nord et au sud du cap d'Antifer : dans les marées des syzygies, la mer pleine est à Dieppe de huit décimètres plus élevée qu'au Havre. Lorsque, après avoir obéi aux attractions de la lune et du soleil, les eaux de la Manche sont abandonnées à leur propre poids, elles se retirent par un mouvement inverse de celui par lequel elles se sont élevées, et la dénivellation s'opère d'abord au nord du parallèle de Barfleur. Elle ne se fait sentir au fond de la baie de la Seine que lorsque les eaux qui l'ont remplie sont rappelées par un creusement du large suffisamment prononcé : la mer reste donc haute sur la côte méridionale jusqu'à ce que le plan incliné formé par le flot se soit renversé. Ce seul fait suffirait pour allonger sensiblement à l'embouchure de la Seine et sur la côte du Calvados la durée de la haute mer. L'effet en est fortifié dans l'est de la baie par le courant que nous avons vu partir du cap de Barfleur. Tandis que le courant direct qui se bifurque au cap d'Antifer entre dans la Seine en doublant la pointe du Havre, celui qui vient de Barfleur suit dans le contour de la baie une route plus longue, et il se présente à l'entrée de la Seine au moment où l'autre va rétrograder; il le soutient ainsi, et retarde encore l'heure de la retraite de la mer.

Ces phénomènes, observés par M. Beautemps-Beaupré et par les ingénieurs chargés sous ses ordres de l'hydrographie de la baie de la Seine, ont fourni, il y a vingt-sept ans, une explication bien autrement plausible que celles, visiblement erronées, qu'on donnait jusqu'alors de la durée du plein de la mer dans ces parages. Les esprits difficiles n'étaient cependant qu'à demi satisfaits, et ne trouvaient pas que la puissance des causes assignées fût au niveau de la grandeur des effets produits. Ces esprits étaient dans le vrai : il restait à découvrir une loi importante de la marche des marées, et, faute de la connaître, on comprenait mal les résultats remarqués dans la Manche. On avait cru, jusqu'aux belles observations de M. Chazallon, que la mer n'avait qu'une sorte d'oscillation, celle qui s'accomplit dans le demi-jour lunaire. Il n'en est point ainsi. Outre la grande ondulation qui met un demi-jour à monter du niveau le plus bas au plus élevé et à redescendre à son point de départ, il y a des ondulations secondaires d'un quart, d'un huitième de jour et de fractions moindres, qui, à la différence près de l'amplitude et de la durée, se comportent comme la première. Les

mouvemens d'ascension et de retraite de ces diverses ondes ne se coordonnent pas partout de la même manière. Sur tels rivages, ils sont en coïncidence; les hauteurs des différentes ondes se superposent, et l'étale a d'autant moins de durée qu'elle arrive et s'écoule plus rapidement. Sur tels autres rivages, les *maxima* des ondes se contrarient; une onde de quart de jour par exemple descend tandis que l'onde de demi-jour monte, ou monte quand l'autre descend; la résultante de ces mouvemens contraires est un affaissement du maximum de la marée; elle s'élève moins, mais s'étale davantage, et reste plus longtemps dans les plans horizontaux voisins du niveau supérieur. Les principales ondes, dont l'ensemble constitue le régime de la marée, arrivent et s'écoulent séparément vers l'embouchure de la Seine, et la combinaison de cette circonstance avec les interférences des courans de flot qui viennent des caps d'Antifer et de Barfleur a pour résultat la lenteur salutaire avec laquelle la haute mer franchit dans cette région les degrés rapprochés de l'étale. Pour résumer ces complications en un fait unique, si l'on considère à Dieppe et au Havre la tranche supérieure de la marée sur une épaisseur de 20 centimètres, la mer mettra à Dieppe 73 minutes à gagner et à perdre cette hauteur, et 151 au Havre : une marée du Havre en vaut donc deux de Dieppe, et c'est surtout en pareilles circonstances que le temps est de l'argent.

Une plage pestilentielle dépourvue d'eau potable, mais située sur le point de nos côtes de la Manche où le régime des marées est le plus favorable à la navigation, a été la base de la fortune du Havre. A part les exigences politiques et militaires qui furent le motif de cette création, le port a commencé par n'être qu'un port de pêche; mais à mesure que le territoire situé en arrière s'est enrichi et percé, il a fourni des acheteurs et des vendeurs. D'abord timidement placé à côté de la pêche, le trafic a grandi lorsqu'elle demeurait stationnaire. Ce qui était le principal est devenu l'accessoire, et a fini, quand des entreprises plus lucratives ont accaparé les bras et l'espace, par émigrer presque entièrement dans des lieux où les moyens d'existence étaient à sa portée. L'histoire du commerce du Havre ne serait guère plus celle de la marine proprement dite que celle du développement progressif des communications intérieures qui se ramifient au sein du beau pays qu'il dessert. Il ne paraît pas que les deux foires franches dont François Ier dota en 1530 sa ville de prédilection aient été fort achalandées dans leurs premières années. Sous les règnes suivans, Le Havre fut un des points du territoire les plus agités par les guerres de religion, et le commerce pouvait difficilement s'étendre dans ces temps de trouble. Henri IV

s'occupa plus de la marine de la Méditerranée que de celle de l'Océan, et Rouen suffisait de son temps à des échanges dont la Seine était le seul véhicule. Enfin le cardinal de Richelieu, nommé surintendant de la navigation en 1626, se donna deux ans après, dans des intérêts évidemment plus politiques que commerciaux, le gouvernement supérieur du Havre. La vive impulsion qu'il imprima aux travaux hydrauliques et aux constructions navales changea l'aspect du pays, et le commerce profita de tout ce qui fut fait pour la guerre : le cardinal savait d'ailleurs que la force militaire s'alimente des produits de la paix. Le fruit des travaux de ce grand homme d'état se perdit, ou peu s'en faut, pendant la minorité de Louis XIV : le port ne fut pas même entretenu. Lorsqu'en 1664 le chevalier de Clerville fit, par ordre de Colbert, l'inspection de la côte, bien des maux étaient déjà réparés; cependant le chenal était, par suite de la ruine des écluses de chasse, en si mauvais état, que les navires de 400 tonneaux n'entraient qu'aux syzygies. Le port possédait quinze navires pour la pêche de la morue, seule grande navigation qu'il fît alors, trente barques pour le cabotage avec Rouen et quatre-vingt-douze bateaux de pêche. Le commerce international était tout entier aux mains des marines étrangères, et Dieppe en décadence l'emportait sur Le Havre en progrès. La place jouissait néanmoins d'une activité principalement due, suivant le chevalier de Clerville, au crédit qui permettait aux négocians de tirer de Rouen et de Paris autant de fonds qu'ils voulaient à l'intérêt de 25 pour 100. Cette usure, que nous trouverions effrayante, était avec raison acceptée comme un bienfait, elle n'empêchait pas le pays de grandir; la population se trouvait à l'étroit dans les fortifications, et Colbert calculait les accroissemens qu'elle devrait à l'élargissement de l'enceinte et au creusement des bassins, qui furent plus tard l'ouvrage de Vauban. L'année suivante, fut créée la compagnie des Indes, qui fit du Havre le siége d'un de ses établissemens. En 1698, deux compagnies se formèrent au Havre pour commercer, l'une avec le Maroc, l'autre avec le Sénégal, et, ce qui prouve combien peu de choses sont nouvelles sous le soleil, le luxe de leur installation et le chiffre de leurs dépenses les firent bientôt tomber. A la suite de ces vicissitudes, la population civile du Havre était en 1723 de 12,280 habitans, et la population militaire, maritime ou passagère, de 3,087 (1). Sous Louis XV, le commerce du Havre

(1) Ce résultat est celui d'un dénombrement par quartiers, rues, maisons et familles, fait pour la perception de l'impôt par ordre du contrôleur-général des finances, et si le résumé suffit à l'examen des faits généraux, les détails auraient pour l'histoire locale un assez vif intérêt. Le manuscrit forme un volume in-4°; il est à la Bibliothèque impériale.

fit de remarquables progrès, et sous Louis XVI les relations avec l'Inde se multiplièrent beaucoup. Il est superflu de rappeler que la guerre maritime, qui, durant la révolution et l'empire, fut une calamité pour les ports, n'épargna pas Le Havre. Sa population n'égalait pas en 1814 celle de 1723; c'est à partir de cette époque qu'il a pris un essor dont le terme est probablement encore bien éloigné.

A la paix générale, tout était à créer pour le commerce, matériel, personnel naval, et jusqu'aux relations. Cependant en 1825 on était arrivé à un mouvement international d'entrée et de sortie de 1,380 bâtimens et de 256,242 tonneaux. Ce même mouvement a été en 1858 de 4,770 bâtimens et de 1,434,617 tonneaux, et ce n'est point l'année la plus prospère de la série. Si c'était ici la place de la reproduction des états de navigation, l'analyse des chiffres annuels qui conduisent du premier terme au dernier ferait voir que chaque progrès des communications, depuis les chemins vicinaux jusqu'aux chemins de fer, est la cause et le signal d'un accroissement d'activité de la navigation. Les progrès de la navigation fluviale ont les premiers réagi sur le mouvement du port. Ces patiens et modestes labeurs n'exercent pas seuls leur influence sur l'activité féconde dont les états de tonnage sont l'expression. La récolte bonne ou mauvaise, et mille autres faits économiques difficiles à définir, affectent gravement la condition des établissemens maritimes. Parfois aussi il ressort des registres de navigation des lecons de sagesse dont le public profite rarement. Ainsi le mouvement total du port du Havre, cabotage compris, était en 1846 de 1,496,394 tonneaux, en 1847 de 1,674,921 tonneaux, et cette progression promettait de se maintenir. La révolution de 1848 éclate, et il tombe en 1849 à 1,111,081 tonneaux. Les deux exercices les plus élevés de la série ont été de 2,108,713 tonneaux en 1856, de 2,158,429 tonneaux en 1857. Les inquiétudes qui travaillent l'Europe ne sont pas encore assez justifiées pour qu'on puisse distinguer les causes qui ont réduit le mouvement de 1858 à 1,700,538 tonneaux.

Les progrès, la stagnation ou la décadence du commerce, l'affluence ou la rareté des navires qui prennent l'embouchure de la Seine pour but ou pour point de départ, ont imprimé en caractères saillans leurs traces sur la plage du Havre, et le langage du dessin est presque le seul qui puisse rendre la série de transformations qu'a subies l'atterrage depuis 1516. Ceux qui tiendraient à connaître ces vicissitudes ne trouveront nulle part à satisfaire aussi largement leur curiosité que dans l'*Histoire du port du Havre*, publiée en 1837 par M. Frissard, inspecteur général des ponts et

chaussées, dont la mémoire est restée si honorée dans le pays. Il a reproduit dans son ouvrage les plans de *la Françoise-de-Grâce* de 1530, du Havre sous Henri II et sous Charles IX, de l'établissement maritime tel qu'il sortit en 1630 des mains du cardinal de Richelieu, et tel qu'il était en 1728 après l'exécution des projets de Vauban. Les remaniemens ont été si nombreux que Duchillon lui-même, s'il revenait au monde, ne se reconnaîtrait que dans la grande tour dont il fit descendre les fondations à une profondeur égale à sa hauteur hors de terre, et dans le quartier situé à l'ouest du *bassin du Roi*, qui a conservé sa distribution primitive. Sur le reste de la surface, il n'est pas d'emplacement qui n'ait été successivement occupé par des constructions civiles, des fortifications, des quais, des bassins, des écluses, et l'on chercherait vainement dans la ville un seul mètre carré de terrain qui soit au même niveau qu'au temps des Valois. A ne considérer que le point de départ et l'état actuel, quand la *Grande-Françoise* vint échouer à la sortie du port, l'extrémité en était marquée par la tour de François Ier, et le port consistait en une longue fosse comprenant l'avant-port actuel, se prolongeant dans la direction de la Floride et communiquant avec une autre fosse qui est devenue le *bassin du Roi*. On ne découvrait à l'est qu'une vaste et profonde lagune. Aujourd'hui, une jetée, enracinée au pied de la tour de François Ier, porte à 410 mètres de distance la protection qu'elle offre aux navires entrans, et les dirige vers un avant-port de neuf hectares de surface. Sur l'avant-port s'ouvrent des écluses qui donnent entrée dans six bassins à flot garnis de quais (1). L'établissement du Havre offre au commerce une surface de 42 hectares 44 ares pour le stationnement des navires, et un développement de 5,110 mètres de quais en maçonnerie pour le mouvement des marchandises. Ce bel ensemble, — et c'est un grand malheur dans un temps où le commerce est partout préoccupé de la nécessité d'un accroissement considérable de l'échantillon des navires de long cours, — ce bel ensemble n'a pas en profondeur les mêmes avantages qu'en superficie. Le Havre ne reçoit pas les gros navires à toute marée. La profondeur de

(1) Les dimensions de ces bassins en donneront une idée plus exacte que de longues descriptions :

	Superficie.	Longueur des quais.
Bassin du Roi	1 hect. 16 ares.	395 mètres.
— de la Barre	5 — 00 —	1,140 —
— du Commerce	5 — 00 —	1,210 —
— de Vauban	7 — 67 —	1,580 —
— de la Floride	2 — 29 —	235 —
— de Leure	21 — 32 —	550 —

l'eau au seuil des écluses d'entrée varie entre 4m 40 et 7 mètres (1). Néanmoins, en choisissant bien leur moment et pour l'heure et pour le vent, les bâtimens de 5 mètres de tirant d'eau entreraient à toute force dans le port trois cent vingt jours dans l'année. Ils se gardent d'avoir cette hardiesse. Hors de la présence de l'ennemi, il n'y a de praticable, pour ne pas dire de permis en marine, que les choses faciles; aussi attend-on en rade les marées des syzygies pour pénétrer dans le port, et les pertes de temps qui résultent de cet état de choses sont pour le commerce une source permanente de dommages. Ce mal n'est pas sans remède : de nombreuses et savantes études sont déjà faites, des mesures importantes sont prises pour l'atténuer. L'ouverture d'une seconde entrée serait l'amélioration la moins lente et la moins coûteuse à réaliser : elle préviendrait l'encombrement des bâtimens dans le chenal à l'arrivée et au départ, et produirait les mêmes effets qu'un prolongement de deux heures dans la durée de la hauteur d'eau nécessaire aux mouvemens du port. Aucun bâtiment ne serait plus exposé à perdre une marée de vive-eau, et condamné à en attendre le retour pendant une demi-lunaison. La nécessité de cette seconde entrée n'est contestée par personne; mais on n'a pas encore pu s'accorder sur la place à lui donner, et il faut convenir que peu de problèmes de navigation sont plus hérissés de difficultés que celui-ci. Il y aurait beaucoup moins d'inconvénient à retarder la solution qu'à la donner mauvaise, et le proverbe hollandais : « qui fait bien fait vite, » pourrait trouver ici son application.

La rade du Havre se divise en deux parties. La petite rade, rapprochée de la terre et de médiocre profondeur, sert aux bâtimens de cabotage. Ce que les étrangers appellent par courtoisie pour nous la grande rade n'est pas autre chose qu'un mouillage en pleine mer dont le fond est excellent, mais où les navires sont en butte à toute la violence des vents et des lames; ils y jouissent de l'avantage d'être en appareillage facile quand le temps menace de devenir trop mauvais, et le grand mérite de cette station en pareil cas, c'est qu'il est toujours aisé de la quitter. L'établissement de digues qui couvrent ce mouillage n'importe pas moins à la défense de l'embouchure de la Seine contre des entreprises ennemies qu'à la sûreté des navires du commerce. Dès longtemps projetés, les travaux sont aujour-

(1) Cette hauteur, au moment de l'étale de haute mer, est :

En vive-eau extraordinaire	7m
En vive-eau ordinaire	6 70
En morte-eau ordinaire	5
En morte-eau extraordinaire	4 40

d'hui commencés. Toutes les marines du globe sont intéressées à la réalisation de cette grande entreprise; elles y verront des motifs nouveaux de se diriger vers nos côtes, et l'avenir bénira les mains qui l'auront terminée.

L'administration des douanes, dont les instructives publications gagnent chaque année en intérêt et en précision, a donné récemment le détail du mouvement des marchandises dans nos onze principaux ports. Il est superflu de dire que l'estime qu'elle leur accorde a pour mesure la quotité des droits qu'elle perçoit sur chacun. Le Havre figure en première ligne dans cette série de tableaux. Dans le courant de l'année 1858, ce port a reçu pour 430 millions de marchandises étrangères; il a exporté pour 652 millions de marchandises étrangères ou françaises. Les tonnages correspondans à ces mouvemens sont en raison inverse des valeurs : l'importation est de 6,111,000 quintaux, et l'exportation de 2,342,000. Si dans la masse on prend à part les consommations et les provenances françaises, on voit que nous avons reçu des marchandises pesant 4,578,000 quintaux et valant 338,717,000 francs, et que nous en avons exporté 1,203,000 quintaux valant 384,100,000 francs. Ainsi la valeur du quintal métrique importé est de 74 francs, et celle du quintal métrique exporté de 319 francs. Ces résultats ne sont peut-être pas très satisfaisans au point de vue des intérêts maritimes; mais ils mettent en relief le rôle que joue le port du Havre dans l'économie industrielle du pays. Sauf le sucre, le tabac et les vins, il ne reçoit guère que des matières premières et n'exporte guère aussi que des produits manufacturés (1). Soit par ce qu'il importe, soit par ce qu'il exporte, le port du Havre dessert les besoins des villes les plus opulentes et des campagnes les plus reculées. Il alimente les filatures de l'Alsace; il expédie sur les côtes des deux Océans les fruits du travail des montagnards du Lyonnais; il féconde les sueurs des vignerons de la Bourgogne et de la Champagne. Il n'est pas permis d'oublier ici les échanges de marchandises entre étrangers qui s'opèrent dans ses entrepôts : ils ont roulé l'année dernière sur une valeur de 360 millions, dont le double transport à l'arrivée et au départ a enrichi la navigation ou le transit. L'entrepôt du Havre, qui facilite ces échanges en les affranchissant des droits et des formalités de douane, contient habituellement de 60 à 80 millions de marchandises. Ce n'est point un médiocre avantage pour un pays que l'accroissement d'achalandage que les transactions entre étran-

(1) En tête des premières figurent des cotons en laine pour 132,482,000 fr., des métaux bruts pour 50,971,000 fr., et 179,000 tonnes de houille; en tête des secondes, des tissus de soie pour 123,210,000 fr., et des tissus de laine, de coton et de lin pour 88,207,000 fr. Les vins entrent pour 16,094,000 fr. dans les exportations.

gers apportent à ses marchés, et l'hospitalité qu'il donne ne lui est pas moins profitable qu'à ceux qui la reçoivent.

En résumé, le port du Havre, en raison du travail et du luxe qu'il alimente, fait aujourd'hui le tiers de notre commerce maritime. La perception des droits de douane s'y est élevée en 1857 à 43,856,000 fr., en 1858 à 41,676,000 fr. Il fournit le cinquième du produit de cette branche du revenu dans la France entière (1), et ces chiffres témoignent surabondamment que les fonds consacrés au développement de l'établissement maritime qui donne de pareils résultats ne sont pas les plus mal employés de ceux dont dispose l'état.

Il semble que lorsqu'une nation possède un établissement de la valeur de celui du Havre, elle devrait, avant même de chercher à l'étendre, veiller avec la sollicitude la plus inquiète à sa conservation, et écarter avec une inflexible résolution tout ce qui pourrait la compromettre ou la menacer. Ce n'est point ainsi que se passent toujours les choses parmi nous. Un projet d'endiguement, dont l'exécution est déjà beaucoup trop avancée, tend à substituer à la baie allongée qui forme de Quillebeuf au Havre l'embouchure de la Seine, un chenal dont les dimensions seraient réglées sur les convenances de la navigation des ports d'amont et sur les avantages agricoles de la création d'une étendue de 15 à 20,000 hectares de terres excellentes. La perspective de pareils succès est faite pour exciter une glorieuse ambition. Des autorités infiniment respectables affirment, avec une conviction dans laquelle il est impossible de découvrir la moindre trace de complaisance, que ces succès seront obtenus sans qu'il en résulte aucun détriment pour l'atterrage du Havre; mais d'autres voix, non moins accréditées, non moins indépendantes, affirment au contraire que la conséquence inévitable de la continuation des travaux entrepris sera l'exhaussement rapide des dépôts formés à l'embouchure de la Seine, et qui en interdisent pendant vingt heures par jour l'accès aux grands navires. Les villes de Rouen et du Havre sont sur cette grave question d'avis diamétralement opposé; mais les entraînemens des intérêts locaux ne permettent d'admettre qu'avec une extrême circonspection les

(1) Les perceptions de toute nature opérées par le service des douanes ont rendu en 1858 :

Droits d'entrée	184,052,609 fr.	191,643,382 fr.
— de sortie	3,796,821	
— de navigation	3,793,952	
Droits et produits accessoires		2,076,276
Taxe des sels		27,829,558
		221,549,216 fr.

témoignages de l'une ou de l'autre origine. Au milieu de ce conflit d'opinions, il en est une qu'on n'a peut-être pas assez interrogée : c'est l'opinion de la mer elle-même. En d'autres termes, il y a un certain nombre de faits hydrauliques dont on n'a point assez tenu compte, et qu'il convient de rappeler ici, au risque d'aborder un terrain un peu spécial. Ces faits serviront à jeter quelque lumière dans le débat.

Le domaine des marées se divise à Quillebeuf en deux parties, dont chacune est le théâtre de phénomènes hydrauliques distincts. En amont, les eaux sont contenues dans un canal de largeur modérée, à bords naturellement fixes ou susceptibles de le devenir, et où la prédominance des eaux douces sur les eaux salées avance ou recule suivant l'élévation des crues de la Seine et la force des oscillations de l'Océan. Dans ce trajet, les hautes collines dont la verdure embellit et ferme l'horizon laissent à peine soupçonner au voyageur le voisinage de la mer. A Quillebeuf, l'aspect change : la Seine débouche au fond d'un golfe où, suivant l'heure de la marée, elle disparaît dans les eaux salées, ou s'épanche en maigres filets au travers de vastes grèves. Lorsque, du haut des coteaux d'Ingouville ou du cap vénéré de Notre-Dame-de-Grâce, le regard suit dans ce golfe intérieur la décroissance des eaux, l'esprit ne peut se défendre d'une vague inquiétude. D'abord imperceptibles, de chauves îlots se montrent successivement, à peine signalés au sein de la plaine liquide par des vols d'oiseaux de mer qui se hâtent d'en prendre possession; ils s'élargissent lentement, puis se joignent, et finissent par former un long désert jaunâtre, où la mer ne laisse pour témoignages de son empire que des navires ou des bateaux pêcheurs échoués de place en place. Faut-il voir dans cette retraite des eaux, dans cette apparition des terres, une image fugitive d'un travail de la nature qui, commencé depuis des milliers d'années, se poursuit sous nos yeux et continuera pendant d'autres milliers d'années? Faut-il prévoir l'époque où ce bassin sera comblé par les dépôts qui s'y forment? Sans porter si loin sa pensée, il est impossible de méconnaître que les variations de fond et les accumulations d'atterrissemens dont l'embouchure de la Seine est le théâtre posent devant nous les problèmes les plus redoutables pour la navigation.

Ce golfe intérieur, qui depuis cent cinquante ans a été le sujet de tant de savantes observations, n'a pas toujours été rigoureusement mesuré, et les erreurs répandues à ce sujet contribueraient à donner de fausses notions sur les conséquences des phénomènes qui s'y manifestent. Des travaux récens ont fait raison de ces erreurs, et en nombres ronds la distance de Quillebeuf au Havre est de 30 kilo-

mètres; la moindre largeur du golfe est, de la pointe de La Roque à celle de Tancarville, de 4,400 mètres, et la plus grande, du Havre à Villerville, de 9,100 mètres. La superficie submersible comprise entre la méridienne de Quillebeuf et celle du Havre est de 25,000 hectares.

Tant que le canal de la Seine conserve l'aspect d'une rivière, les eaux chassent devant elles les matières qu'elles charrient, et maintiennent par leur force propre la liberté et l'unité du lit. Il en est autrement quand les flots s'épandent et s'amortissent dans un bassin où, malgré des agitations intermittentes, il n'existe plus de pente générale; leurs dépôts et leurs caprices apportent alors d'interminables modifications au relief du fond. Il fut un temps, il n'est pas permis d'en douter, où l'emplacement des bancs qui obstruent l'atterrage de la Seine était recouvert d'une puissante couche d'eau, où les marées descendaient à leur plan le plus bas sans jamais laisser poindre les affleuremens de longues grèves, telles que celles qui remontent aujourd'hui jusqu'à Quillebeuf. La succession des siècles a changé cet état de choses, et l'activité de la navigation n'est venue animer ce bassin qu'à une époque où la profondeur des eaux lui était déjà bien moins favorable; mais, sans remonter au-delà des temps historiques, on voit les établissemens maritimes qui n'ont pas, comme celui de Rouen, le rétrécissement du fleuve et des chasses énergiques d'eaux douces pour se maintenir, descendre vers la mer à mesure que les atterrissemens atteignent leurs abords ou leurs bassins. Ceux de l'antiquité étaient à Lillebonne, ceux du moyen âge à Harfleur; les nôtres sont au Havre, et qui sait si ceux de la postérité y resteront?

Le sol du bas de la vallée du Bolbec est empreint de témoignages naturels de la grandeur passée de *Juliobona* (Lillebonne), qui valent ceux des historiens et des monumens construits par les hommes. La petite ville d'aujourd'hui a jadis été la capitale des *Caletes* (1), un des peuples de la Gaule dont la soumission coûta le plus à César (2). Après l'avoir détruite pour la prendre, il la rebâtit plus forte et plus belle et lui donna son nom (3). Aujourd'hui perdue au fond d'une obscure vallée, séparée de la Seine par une traversée de 4 kilomètres de prés marécageux, à quels avantages de position a-t-elle pu devoir son antique prépondérance? — Le niveau et l'humidité spongieuse de ces terrains en constatent la récente formation, et tant que la place qu'ils occupent a fait partie du domaine de la mer, le

(1) Καλέται ὧν πόλις Ιουλιοβόνα. Strabon, l. II, c. 8.

(2) *De Bello Gallico*, l. VIII, c. 7. — Orose, l. VI.

(3) « Ipsum namque castrum Caletus ante vocabatur, quod destructum et in majori elegantiâ reparatum ex suo nomine Juliobona vocare placuit. »

pays des Calètes, dont nous avons fait le pays de Caux, n'avait pas de meilleure station maritime que celle de la ville de Jules-César. Abritée des vents d'ouest et des coups de mer par la pointe de Tancarville, flanquée des collines du Val-Varin et du Mesnil, elle offrait aux navires un calme qui favorisait malheureusement aussi les atterrissemens. Le port s'allongeait perpendiculairement au cours actuel du Bolbec en un bassin de 50 hectares, dont le contour est nettement tracé au bas du terrain solide sur lequel la ville est bâtie. Gisement avancé dans l'intérieur des terres, sûreté de la rade, commodité du port, rien ne manquait à la ville des Calètes de ce qui fait les bonnes stations maritimes, rien que des garanties d'avenir, et les flottes romaines destinées à agir sur les côtes de la Manche ne pouvaient avoir de point d'appui ni de refuge plus sûr. César, dit Strabon, avant d'entreprendre ses expéditions contre la Grande-Bretagne, avait établi une station navale dans l'embouchure de la Seine. Les marchandises étaient transportées par terre de la Saône à la Seine, puis dans le pays des Lexoves et des Calètes, et là on les embarquait sur l'Océan.

L'accumulation des alluvions sous lesquelles est enseveli l'établissement maritime de Lillebonne s'est accomplie en silence au milieu des ténèbres du moyen âge, et quand le port fut définitivement abandonné par la navigation, Harfleur, situé à 26 kilomètres plus bas, recueillit naturellement cet héritage; il devint le foyer de toutes les opérations militaires et maritimes de l'embouchure de la Seine. Dès le temps des Romains, cet atterrage était une sorte de succursale et d'avant-rade de Juliobona; une voie romaine, dont les tronçons se retrouvent sur la côte et ont conservé le nom de Chaussée-de-César, les unissait l'une à l'autre. L'histoire d'Harfleur, depuis l'an 512, où le roi Arthus l'enleva à Lucius, qui représentait à cette extrémité de la Gaule la puissance romaine défaillante, jusqu'à l'an 1449, où Dunois en chassa les Anglais, est presque toute l'histoire navale de notre pays. Le port était aussi vaste, aussi sûr que bien placé. Aucune place n'a été disputée avec tant d'acharnement entre la France et l'Angleterre, et c'était avec raison; le maître d'Harfleur l'était de l'embouchure de la Seine. Un jour vint enfin (1521) où, François Ier ordonnant des armemens à Harfleur, on lui répondit que le temps en était passé, et que l'envasement de l'atterrage n'en permettait plus l'accès qu'à des barques. On prit le parti de descendre encore vers la mer; Harfleur fut abandonné comme l'avait été Lillebonne, et ce fut le tour du Havre.

Les effets dont voilà l'esquisse décolorée passent inaperçus dans une vie d'homme; ils laissent des marques profondes dans celle d'une nation. Les causes qui les ont produits n'ont pas cessé d'être agissantes; la source des atterrissemens n'est pas tarie; ils n'ont

fait que changer un peu de direction : l'histoire de l'avenir doit ressembler à celle du passé, et les reflets de l'une éclairent l'autre.

Deux faits généraux dominent tous les faits spéciaux dont la réunion constitue le régime hydraulique de l'atterrage de la Seine. Ce sont, d'une part, la nature des terrains que corrodent le fleuve ou les courans marins qui se forment à l'embouchure, — de l'autre, les allures des marées qui roulent, dispersent et déposent les débris de ces rivages tantôt dans les profondeurs de l'Océan, tantôt sous nos yeux et jusqu'à l'entrée de nos ports. Les eaux sont ici le dissolvant des terrains anciens et les distributrices des terrains nouveaux qui naissent de leurs débris; mais les résultats de l'action des eaux varient suivant la résistance des bords auxquels elles s'attaquent. Il faut donc, pour comprendre les phénomènes particuliers dont nous avons à considérer les conséquences avantageuses ou nuisibles, commencer par se faire une idée exacte et des forces vives que la nature met ici en jeu, et des masses inertes saisies dans le conflit des élémens, et dont, a dit Ronsard,

La matière demeure et la forme se perd.

Si les eaux qui convergent de l'intérieur des terres ou du large vers l'embouchure de la Seine roulaient sur des basaltes ou des porphyres, elles ne feraient guère qu'en polir la surface, et le peu de débris qu'elles arracheraient à ces roches n'altérerait pas sensiblement la profondeur du récipient où elles les déposeraient; mais la formation soumise à leur action n'est pas de celles qui résistent le mieux aux corrosions du temps et des eaux. Considérée dans la totalité de l'étendue des départemens de l'Eure et de la Seine-Inférieure, et dans la partie orientale du département du Calvados, cette formation consiste en une couche calcaire très puissante, superposée à une argile compacte d'une profondeur inconnue, et surmontée d'une couche arable où l'argile domine. C'est le même terrain dont les blanches escarpes ont valu, sur le rivage opposé, le nom d'Albion à l'Angleterre. Composé de déjections et de débris d'animaux aquatiques, ce calcaire est le résultat d'accumulations sous-marines dont, à défaut de notre science incertaine, l'imagination a peine à se faire l'idée. Elle s'effraie en se demandant combien de temps la vie s'est agitée dans ces masses incommensurables, et comment elle s'est éteinte après les avoir élaborées. La silice à l'état gélatineux était répandue en abondance dans la formation calcaire, et elle s'en est isolée en s'agglomérant par une véritable cémentation en rognons qui affectent les formes les plus diverses. Le plus souvent, ces rognons sont confusément empâtés dans la craie, comme si tous les maté-

riaux de la couche avaient été pétris et malaxés. Dans les hautes falaises du pays de Caux, ils sont articulés dans leur gangue en assises régulières, et s'interposent entre des lits marneux d'une parfaite régularité. D'autres fois, comme si le calcaire avait dû se montrer dans ce vaste ensemble sous toutes les formes qui lui sont propres, depuis les marnes jusqu'aux marbres, la silice n'a fait qu'en consolider la structure, et cette union intime a produit de vastes bancs de pierre de taille. La formation tout entière s'est émergée par un soulèvement horizontal, ou peu s'en faut, et très probablement simultané. A considérer le bord de la mer, on remarque dans le plan inférieur de la couche calcaire une légère inclinaison du sud-ouest au nord-est. Ce plan est un peu au-dessous du niveau de la mer dans le nord des falaises du pays de Caux. Sous le cap de La Hève, près du Havre, la basse mer met la base argileuse à découvert, et l'escarpement calcaire; se dressant dans toute sa hauteur, montre ses assises aussi nettes que dans une coupe géométrique. En passant sur la rive gauche de la Seine, on voit presque partout l'argile au-dessus du niveau de la haute mer, et si l'on marche jusqu'à l'extrémité des falaises de Beuzeval, l'argile brune s'élève à 105 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le soulèvement a pris ici les allures du bord d'une cuvette; le calcaire a disparu comme si l'argile, en se relevant, l'avait fait glisser sur sa pente et jeté en proie aux attaques des flots.

En pénétrant dans l'intérieur des terres, l'œil est frappé de la régularité du plateau qui, du bord de la mer, s'élève par une rampe insensible aux sources des cours d'eau qui le traversent : aucune saillie n'en dérange l'uniformité, et les rares ondulations qui se montrent à la surface sont évidemment l'œuvre des eaux qui l'ont entamée dans le tumulte de leur retraite. Les parties montueuses, qui sont ailleurs l'effet des soulèvemens du terrain, sont ici formées par un creusement. Chaque ruisseau, chaque rivière s'est ouvert dans le plateau un sillon étroit, et a mis à nu la stratification de terrain qu'on observe dans les escarpes des falaises. Quand la vallée atteint une certaine profondeur, elle montre dans la coupe du plateau l'argile à la base, le calcaire au-dessus, et la couche arable à l'étage supérieur. Ainsi, sur la côte et dans l'intérieur, la nature et la disposition du terrain sont presque partout identiques; il suit de là que, fluviatile ou maritime, l'origine des atterrissemens qui s'arrêtent dans l'embouchure de la Seine ne change rien aux élémens dont ils se composent, et que si la prédominance de l'un ou l'autre de ces élémens doit varier, cela importe assez peu. Quant au lit d'argile sur lequel repose la couche calcaire, la seule notion exacte qu'on possède sur l'épaisseur de ce lit vient du creusement du puits

artésien du Havre : la sonde est descendue, sans le traverser, à 208 mètres de profondeur.

La constitution physique et la friabilité des terrains exposés à l'action des eaux expliquent la profondeur des érosions qu'ils ont subies. Voyons maintenant comment les eaux ont agi sur ces masses.

Ruisseau, torrent, rivière ou fleuve, tout cours d'eau transporte les débris des terrains qui l'alimentent au lac ou à la mer où vient expirer sa vitesse : les hauteurs s'abaissent, les bas-fonds s'élèvent, et persistant comme la puissance silencieuse de la pesanteur, ce travail de nivellement avance avec le temps et ne recule pas davantage. Le bassin hydraulique dont les dépouilles descendent la Seine comprend la totalité des territoires de sept départemens et des portions plus ou moins considérables de dix autres; l'étendue en est de 7,553,000 hectares, et toutes les fois qu'une inondation s'épand, qu'un orage éclate sur ce vaste espace, des matières terreuses s'acheminent vers le réservoir commun. Si, comme le Rhône, le Nil et le Pô, la Seine se jetait dans une mer à niveau constant, ses dépôts ne seraient pas moins apparens que ceux de ces fleuves; elle formerait aussi son Delta, et l'on mesurerait chaque année au-dessous de Quillebeuf l'extension prise par ses alluvions; mais il n'en est pas ainsi. Tandis que les eaux amorties des autres fleuves abandonnent les terres dont elles sont chargées à leur embouchure, les courans de marée s'emparent des eaux de la Seine; le flot les refoule violemment dans leur lit, le jusant les entraîne au large, et elles entrent, au contact de la mer, dans une période de nouvelles vicissitudes. Les sables se fixent presque immédiatement; mais les matières plus ténues restent en suspension dans l'eau comme les vapeurs aqueuses dans l'air, se dissipent et s'affaissent de même. Les marins de l'entrée de la Seine ne se trompent pas sur l'origine des nuages vaseux qui se forment à la suite des crues des eaux douces; ils les reconnaissent à leurs teintes argileuses. Les *crétines*, c'est ainsi qu'ils les appellent, se tiennent longtemps dans les tranches supérieures des eaux salées; quand les vents d'est soufflent, elles sont poussées fort loin au large et y sont quelque temps promenées au gré des vents et des marées; parfois aussi elles sont ramenées à l'embouchure du fleuve. Les alternatives des hautes et des basses mers, de la violence ou de la mollesse des vents et des courans, dispersent ou rassemblent ces matières vaseuses; mais, toujours sollicitées par leur propre poids, elles descendent au fond dès qu'un peu de calme le permet. Une part, et c'est heureusement la plus forte, se perd dans les abîmes de l'Océan; une autre se dépose dans le golfe intérieur de la Seine : mille influences indéfinissables accé-

lèrent ou ralentissent les dépôts, les rapprochent ou les éloignent des places où leur présence doit rétrécir le domaine de la navigation; si lentes que soient ces alternatives, elles ne sont jamais dans le cours des siècles qu'un instant imperceptible, et l'œuvre de la nature n'en avance pas moins. Depuis le jour où la Seine a commencé de couler, chaque heure, chaque minute verse dans son embouchure un contingent faible ou fort de remblai, et la perpétuité de ce tribut la comblerait à elle seule à la longue. Les lois de la nature sont immuables, et l'on ne peut pas plus arrêter ces atterrissemens qu'empêcher la Seine de couler; mais on peut en dériver une partie, et l'on a déjà de la sorte enrichi l'agriculture par des travaux exécutés pour l'amélioration de la navigation. M. Doyat et M. Beaulieu, qui se sont succédé dans la direction des travaux d'endiguement de la basse Seine, ont constaté que les digues établies depuis 1846 en amont de Quillebeuf ont procuré la conquête de 1,406 hectares, au travers desquels divaguaient les eaux qu'ils ont disciplinées. Ces procédés, appliqués avec réserve, peuvent produire un grand bien. Employés sans discernement, ils conduiraient à des malheurs dont il n'est donné à personne de calculer l'étendue.

Les atterrissemens qui descendent avec les eaux douces ne sont malheureusement pas les seuls dont il y ait à s'inquiéter, et ceux que déterminent les vents du large et les marées concourent, dans une proportion bien plus menaçante, à l'exhaussement du fond de l'atterrage. Les explications données plus haut sur les allures des marées devant Le Havre ont fait pressentir l'influence qu'elles doivent exercer sur les dépôts terreux de l'entrée de la Seine, et, puisque nous étudions l'action des courans marins sur les rivages qu'ils corrodent ici, il importe de remarquer que sur toute la côte la marche du flot est beaucoup plus rapide que celle du jusant. D'après les *Instructions nautiques* publiées par le dépôt de la marine, la durée moyenne du courant de flot est devant Le Havre de cinq heures dix minutes, et celle du courant de jusant de sept heures quinze minutes, ce qui établit entre les vitesses le rapport de 100 à 71; mais, soit concours des ondes de la mer montante, soit circonstances locales encore imparfaitement connues, la différence des vitesses semble être, sur divers points de la côte, fort supérieure à celle qui vient d'être indiquée, et l'on entend les pêcheurs, dont les préjugés même sont rarement tout à fait hors du chemin de la vérité, prétendre que la vitesse du flot est souvent triple de celle du jusant. Il n'est pas indispensable d'avoir la mesure exacte de ces différences pour juger que la marche des matières charriées par les courans doit en être gravement affectée. Si la durée du flot était égale à celle du jusant, les forces d'entraînement de ces deux cou-

rans se neutraliseraient, et les sables que l'un apporte seraient remportés par l'autre; mais du moment que la marée monte dans l'embouchure de la Seine beaucoup plus vivement qu'elle n'en descend, elle doit y jeter, dans son ascension, plus de matières terreuses qu'elle n'en entraîne dans sa retraite. Il n'est pas possible de distinguer, dans les alluvions marines qui affluent vers l'embouchure du fleuve, celles qui proviennent de la percussion des lames de fond; mais on aperçoit plus clairement celles que fournissent, par la rive droite, les falaises du pays de Caux, et, par la rive gauche, les côtes septentrionales de la Basse-Normandie. Une fois entrées dans la Seine, ces alluvions y sont malaxées par les courans opposés qui les saisissent alternativement : elles sont souvent transportées d'un bord à l'autre; cependant, malgré l'intimité des mélanges qui résultent d'une telle confusion, elles veulent être considérées séparément dans leurs origines.

Il y a onze ans déjà, on essayait dans la *Revue* (1) de remonter aux sources du courant de galets qui obstrue au nord du cap d'Antifer les atterrages de Fécamp, de Saint-Valery en Caux, de Dieppe, du Tréport et de l'embouchure de la Somme. « La roche crayeuse, disait-on, dont les falaises montrent la coupe, se compose de couches horizontales d'un à deux mètres d'épaisseur, séparées entre elles par des couches de cailloux siliceux. Les fibres de la pierre sont verticales; leur cohésion dans ce sens est très faible, et elle est encore diminuée par l'interposition des couches de silex. De cette double disposition résulte la tendance du terrain à se fendre en prismes verticaux. Deux fois par jour, la marée vient battre le pied des falaises; chaque flot qui les heurte emporte quelque parcelle de la roche poreuse qui les constitue, et quand les hautes mers des syzygies se ruent contre elles par les tempêtes de l'ouest au nord, des lames furieuses les sapent à coups pressés; elles déchaussent l'escarpe, la minent; bientôt celle-ci surplombe, se détache et s'écroule. On croirait que le talus formé sur ces débris va défendre le pied de la nouvelle muraille; mais, avec sa nature friable, la marne résiste mal à l'action des flots : elle s'imbibe, se brise, se délaie en molécules impalpables, et la falaise mise à nu est de nouveau attaquée à vif. Les pluies et les gelées aident la mer dans cette œuvre de destruction. Des fentes plus ou moins profondes s'entr'ouvrent dans la partie supérieure du terrain; les eaux pluviales s'y infiltrent, et soit qu'elles s'y congèlent, soit qu'elles ramollissent et dissolvent les tranches de marne sur lesquelles elles pèsent, l'effet produit est le même, et l'action sourde des eaux intérieures aboutit tout aussi bien que

(1) Voyez l'étude sur *les Falaises de Normandie,* livraison du 15 juin 1848.

les attaques retentissantes de la mer à d'immenses éboulemens. »

Tel est le spectacle de destruction qu'offre d'Ault au Havre une ligne de 140 kilomètres de falaises. Le cap d'Antifer étant le point de partage des deux courans entre lesquels se divise le flot, celui qu'attire à soi l'embouchure de la Seine ne côtoie les falaises et n'en recueille les débris que sur une étendue de 23 kilomètres; il s'en saisit et passe devant Le Havre avec ses eaux chargées des teintes laiteuses de la marne délayée et son éternelle traînée de galets. Ces deux élémens se séparent dans leur marche en raison de la différence des pesanteurs et des volumes; l'un est tenu en suspension, l'autre roule sur le fond de la mer. A chaque marée, les galets avancent avec le flot et rétrogradent, mais à une moindre distance, avec le jusant; le cri plaintif de ces froissemens sous-marins perce au milieu du bruit des lames qui se brisent sur le rivage et du mugissement lointain de l'Océan. Pressés par le courant contre la côte, ils arrivent dans la Seine en masse serrée, sans s'égarer et sans perdre dans les oscillations de leur marche au-delà de ce que leur enlève le frottement. Les sables siliceux de cette origine suivent la route des galets; seulement ils peuvent être poussés plus loin, et ils se fixent probablement en grande quantité sur les bancs qui s'avancent de l'embouchure vers le large. Les marnes délayées sont tenues en suspension par le moindre mouvement des eaux, et ne se déposent que dans de très rares momens de calme. Le lit de la Seine retient tout ce qui est silice, laisse échapper la plus grande partie de ce qui est calcaire, et c'est pour cela sans doute que, dans les dépôts qui s'y forment, le rapport entre les deux élémens constitutifs des falaises est si différent de ce qu'il est à son origine. Sans cette circonstance modératrice de l'accumulation des alluvions, l'atterrage serait depuis longtemps comblé.

S'il n'est pas possible d'atteindre une exactitude satisfaisante dans l'évaluation des dépôts qui se forment à l'embouchure de la Seine, il existe, sur le reculement des falaises du pays de Caux depuis les temps historiques, quelques documens sur lesquels on peut fonder des calculs d'une probabilité acceptable. Nous savons par exemple qu'au XIe siècle une église, placée sous l'invocation de Sainte-Adresse, s'élevait au lieu même où gît maintenant, à 2,000 mètres du rivage, le banc de l'Éclat, qui sert de limite extérieure à la petite rade du Havre. La rade elle-même s'est creusée à 8 mètres au-dessous du niveau de la basse mer dans les terres dont l'église occupait l'extrémité. Les érosions n'ont pas suivi sur ce point une marche régulière : elles ont dû commencer par d'immenses dislocations. La petite rade n'a pu s'approfondir, comme elle l'a fait, que par l'amoindrissement local de la résistance de l'argile brune à

laquelle est superposé le calcaire. Si des cavités se sont ainsi formées à la base des falaises, les éboulemens ont dû se succéder rapidement, et les débris ont dû être emportés d'autant plus vite que, quand le cap de La Hève était beaucoup plus saillant et l'embouchure de la Seine beaucoup plus profonde qu'aujourd'hui, le cap donnait plus de prise aux attaques des flots. La plaine de Leure n'est pas autre chose que le principal dépôt des débris des falaises qui s'élevaient sur l'emplacement de la petite rade. Les galets livrés aux flots par ce terrain se sont rangés sur la limite du courant qui les entraînait en un long bourrelet qui, s'enracinant au pied du cap, s'est allongé à chaque progrès des destructions qui l'alimentaient; il poussait devant soi dans l'embouchure de la Seine la pointe mobile du Hoc. Derrière cette digue naturelle régnait un calme favorable à la paisible accumulation des matières ténues qui ont formé le sol intérieur de la plaine. La perte de l'atterrage d'Harfleur a été la conséquence de la formation de la plaine de Leure : large et profond tant qu'il a été curé et rafraîchi par les courans directs qui lavaient auparavant le pied des falaises de Graville, cet atterrage a dû se combler aussitôt qu'ils se sont déplacés sous la pression des empiétemens de la pointe du Hoc; la profondeur ne pouvait pas se maintenir longtemps dans une anse où s'arrêtaient à chaque marée des eaux chargées de sable et de limon.

Les éboulemens des falaises ont naturellement diminué à mesure que leurs dentelures s'émoussaient. Maintenant que la côte est rangée sur un alignement uniforme, il n'y a plus de raison pour que les falaises qui avoisinent Le Havre se dégradent plus rapidement que celles qui s'en éloignent. Les ingénieurs des ponts et chaussées ont constaté que de 1800 à 1847 celles de La Hève ont reculé de 14 mètres, ou en moyenne de 30 centimètres par an. Ces observations concordent avec celles que Lamblardie appliquait en 1789, dans son remarquable *Mémoire sur les Côtes de la Haute-Normandie*, à la ligne entière des falaises, et il en existe une confirmation presque mathématique dans le compte qui se tient aujourd'hui des quantités de galets qui arrivent devant le chenal du Havre. Soigneusement recueillies pour le lestage des navires, ces matières forment annuellement un cube de 12,000 mètres. Or les falaises tributaires de l'embouchure de la Seine sont plus élevées que celles qui gisent au nord du cap d'Antifer; elles atteignent une hauteur moyenne d'environ 100 mètres. Sur une longueur de 23 kilomètres 30 centimètres de leur épaisseur, elles laisseraient tomber chaque année à la mer une masse de 690,000 mètres cubes, et comme le galet entre pour un trente-troisième dans leur structure, sa part serait de 21,000 mètres. L'emploi de 12,000 mètres au lestage peut

paraître la justification de cette évaluation, puisqu'il y faudrait ajouter la quantité qui passe hors de la portée des ramasseurs et celle que le frottement réduit en sable dans le trajet.

Dans cette recherche des causes de l'encombrement de l'embouchure de la Seine, les découvertes pénibles se multiplient à chaque pas. Le contingent des falaises de Caux dans les atterrissemens est fort supérieur à celui de la haute Seine, et il est peu de chose auprès de celui des côtes et du talus sous-marin de la Basse-Normandie. On le devine à la simple inspection des deux côtes qui convergent vers Le Havre; on est convaincu dès qu'on porte son attention sur les points d'arrivée de leurs dépouilles.

Le courant de flot qui va du cap de Barfleur à l'entrée de la Seine a huit fois la longueur de celui qui descend du cap d'Antifer. Il a peu de prise sur les roches granitiques qu'il côtoie en amont de La Hougue; les débris qu'il recueille en commençant sa course sont surtout des sables marins et des coquilles brisées, et il les laisse dans la baie des Vays et sur les bancs de La Hougue et du Cardonnet. Après les Vays, il corrode, de Moisy à Arromanches, le pied des falaises marneuses dont les dépouilles ont déjà transformé en herbages les anciennes baies de la Seule, de l'Orne et de la Dives; il échancre ensuite le long de la plaine de Caen la terrasse sous-marine dont l'élévation réduit la profondeur des ports de cette côte, et que réparent sans cesse les sables de fond poussés par les vents du nord. Il arrive, devant la pointe de Beuzeval, chargé des terres friables qu'il a enlevées depuis les Vays, et de l'entrée de l'embouchure de la Seine jusqu'à Honfleur, on assiste partout au travail d'alignement de la côte, auquel concourent la terre en abandonnant ses parties saillantes, la mer en en transportant la poussière vers l'est.

Trouville est le lieu le mieux choisi pour ce genre d'observations. On n'aperçoit nulle part si bien la vivacité du flot, la mollesse relative du jusant, et les effets de la différence de ces deux forces. Le premier témoignage de l'affluence des matériaux arrachés aux côtes du Calvados qui frappe les yeux est le marais et la dune de Déauville, qui embrassent, entre la rive gauche de la Touques et le pied du mont Canisy, une surface de 240 hectares. Une division de la flotte avec laquelle le bâtard de Normandie allait conquérir l'Angleterre stationnait en 1066 dans l'anse dont ces terrains ont pris la place. Sans doute la côte d'où se sont détachés ces débris n'était pas à cette époque dans l'état où nous la voyons aujourd'hui : les dentelures n'en étaient pas émoussées, et la mer avait plus de prise sur leurs aspérités; mais les alluvions trouvent plus loin des plages qui les alimentent. Le mouvement de translation des sables continue de l'ouest à l'est, et la plage de Trouville en offre à cette heure

même une preuve palpable. Depuis 1846, une estacade, sous la protection de laquelle se sont formés un chenal et un port excellens, s'allonge à l'embouchure de la Touques; elle a arrêté la marche des sables qui obstruaient le lit de la rivière. Dans ces douze années, la plage de la rive gauche de la Touques s'est exhaussée de plusieurs mètres; la retenue de sable s'est allongée de jour en jour : la queue en est actuellement à deux kilomètres de l'estacade, et les nouvelles dunes qui s'élèvent sur cette base sont déjà gazonnées sur une étendue d'une vingtaine d'hectares. Par une conséquence naturelle, la plage des baigneurs s'est abaissée sur la rive droite d'environ deux mètres : elle est restée soumise à l'action du courant qui la corrode, et les sables qui devraient remplacer ceux qu'elle perd sont restés de l'autre côté de la rivière.

Pour compléter, sans sortir des limites de l'embouchure de la Seine, l'exploration des sources des dépôts qui s'y fixent, il suffit presque de quelques promenades sur les sommets et au pied des falaises comprises entre la pointe de Beuzeval et Honfleur. Dédaignât-on les observations auxquelles se prêtent les coupes à vif de terrain et les marques des sapes pratiquées par la mer, on sera bien dédommagé d'un peu de fatigue par la magnificence du spectacle qu'on aura sous les yeux : d'un côté, les herbages touffus où le coursier normand hennit au milieu des bœufs à l'engrais qui ruminent, les sommets couronnés de grands bois, les guérets ombragés de pommiers, les habitations champêtres tapissées d'espaliers; de l'autre, une mer où des essaims de bateaux pêcheurs sont traversés par les lourds navires qui apportent à la France les tributs des tropiques et des mers polaires; dans le lointain, pour cadre à ce tableau, Le Havre avec sa forêt de mâts et les falaises du pays de Caux; dans le fond, le lit de la Seine se dérobant dans la brume ou resplendissant sous les feux du soleil.

Les falaises qui se montrent à l'ouest de Trouville sont les extrémités des branches du rameau montueux dont l'arête sépare le bassin de la Touques de celui de la Dives. Toutes sont évidemment les racines d'anciens caps que les courans du littoral ont rongés, dont les débris ont comblé les anses intermédiaires, et malheureusement la côte, en perdant son relief, ne s'est point soustraite aux érosions. Les sommets des falaises de Bénerville sont bouleversés sur une zone de 150 mètres de large; le terrain a coulé sur sa base, et les inégalités confuses de sa superficie sont les traces d'une récente dislocation : ses fissures profondes se remplissent des eaux des pluies, et de nouveaux glissemens se préparent, d'autant plus certains que la mer a balayé le pied des talus qui pouvaient les arrêter. A Auberville, où les falaises ont 120 mètres de hauteur, les ébou-

lemens sont gigantesques, et il faut renoncer à décrire ce chaos. Enfin, sur la face oblique de la pointe de Beuzeval, qui domine l'embouchure de la Dives, la coupe de l'argile brune est presque verticale, et si les débris du dernier éboulement n'étaient pas couverts de gazon, on les croirait tombés de la veille. En suivant le pied de ces mêmes falaises, on assiste pour ainsi dire, tant les marques des mouvemens du terrain sont significatives et quelquefois fraîches, à la démolition que poursuit la mer. Ici les bancs de rochers qui servaient de fondement aux anciens caps s'avancent au loin sur l'estran; là des blocs erratiques, tombés de sommets écroulés depuis de longs siècles, se sont maintenus par leur masse, leur dureté, la cuirasse visqueuse de plantes marines et de coquillages dont les ont revêtus les flots; tout près enfin de la falaise, des blocs détachés la veille, peut-être dans l'heure qui vient de finir, annoncent que l'escarpe déchaussée sera bientôt attirée dans l'abîme et déblayée à son tour.

De Trouville à Honfleur, la ligne des falaises est à peine interrompue; seulement, vers Penne-de-Pie, elle est en retraite sur l'alignement de la côte, et des alluvions étroites se sont amassées au-dessous. Sur presque tout cet espace, on reconnaît, à deux degrés qui marquent la chute du plateau, qu'un grand abaissement s'est produit dans des temps reculés sur la large bande de terrain qui forme la côte actuelle. Les traces de cet événement ne sont nulle part si visibles qu'à la célèbre faille d'Hennequeville, si souvent visitée par les géologues. La face extérieure du terrain, s'affaissant comme s'il s'était fait au-dessous un grand vide, a mis à nu, sur une hauteur verticale d'une centaine de mètres, la formation intérieure du plateau. Ces mouvemens n'ont pu s'opérer sans produire dans le rivage une dislocation qui le dispose aux éboulemens; aucune partie des falaises n'a probablement plus reculé et plus contribué à l'encombrement du golfe que celle-ci. Sur les sommets des falaises, de longues crevasses parallèles à l'abîme annoncent de tous côtés des masses qui commencent à céder, et les eaux qui suintent à basse mer de leur pied lubrifient intérieurement un sol déjà ébranlé. L'histoire locale n'enregistre point les avalanches de terre et de roches du rivage que nous venons de parcourir; mais ses témoignages sont superflus après ceux que porte le terrain lui-même. Elle a été plus soigneuse à l'égard des affaissemens survenus près d'Honfleur, à la côte de Grâce, dès longtemps consacrée par les prières adressées au ciel pour les marins absens et les pieux hommages des marins échappés aux tempêtes. En 1538, un tremblement de terre entama profondément le cap, et la moitié de la chapelle de Notre-Dame fut entraînée. En 1615, ce désastre se reproduisit. Le 28 octobre 1757 eut lieu un nouvel affaissement de terrain. Enfin, dans

la nuit du 26 janvier 1772, un éboulement, dont l'ingénieur du port observait les avant-coureurs depuis trois ans, s'étendit sur quatre kilomètres à l'ouest d'Honfleur, et la tranche de terrain détaché avait une quinzaine de mètres d'épaisseur. Est-il présumable que, quand la terre tremblait à la côte de Grâce, le voisinage demeurait intact?

L'exploration des trois sources principales des atterrissemens qui rétrécissent de siècle en siècle dans le golfe intérieur de la Seine le domaine de la navigation ne nous a point appris quelle part il retient de ces débris. A la juger sur les enquêtes dont les travaux d'endiguement projetés en aval de Quillebeuf ont été l'objet, cette part serait peu de chose; elle se réduirait à peu près aux matières siliceuses et autres qui, retenues par leur pesanteur spécifique ou leur volume, roulent sur le fond; les matières vaseuses qui sont en suspension dans les flots ne paraîtraient dans la baie que pour en sortir avec le jusant, et une fois portées au large, elles en reviendraient rarement. Cette appréciation serait exacte, si les mouvemens qui s'opèrent dans les grands chenaux du golfe étaient les seuls dont il fallût tenir compte; mais la propriété de tenir en suspension des sables ou des vases croît, diminue, se perd avec la vitesse et l'agitation des eaux, et rien n'est plus inégal que leurs allures, quand elles sont répandues sur une surface de 25,000 hectares. Tandis que des courans puissans entament leurs bords et le fond sur lequel ils roulent, ils alimentent des nappes latérales dans lesquelles une portion de leurs eaux s'endort et dépose le fardeau qu'elle leur avait emprunté. De César à François Ier, les courans de la basse Seine avaient autant de vivacité qu'aujourd'hui; cela n'a pas empêché les atterrages de Lillebonne et d'Harfleur de se combler, et le chenal navigable peut passer au bout des jetées d'Honfleur sans que l'intérieur du port cesse de s'envaser.

Les conséquences de faits aussi saillans sont faciles à tirer, et la première qui se présente à l'esprit est que l'étendue des surfaces livrées au calme est, dans ce golfe, la véritable régulatrice de la quotité des dépôts. Si l'on enferme de Quillebeuf à Honfleur le chenal entre deux digues, à la sortie desquelles il se dirigera sur Le Havre, les eaux qui le suivront n'y laisseront aucune trace, elles y opéreront un curage continuel; mais celles qui s'épancheront par des ouvertures latérales, ou pénétreront directement en arrière des digues, y trouveront à chaque marée plusieurs heures de repos; un immense volume de vase, qui retourne actuellement à la mer, sera ainsi fixé, et le vide où circulent aujourd'hui des eaux courantes se comblera à vue d'œil. Une seule expérience directe sur la puissance d'envasement des eaux du golfe a été faite, dans des circonstances analogues, de 1847 à 1850, et les résultats en ont été constatés authentiquement. Il s'agissait de donner la mesure des

services rendus à la navigation par l'établissement, entre Villequier et Quillebeuf, des digues qui, en resserrant le lit de la Seine, ont obligé les eaux à le creuser. Des ordres furent donnés à cet effet par M. Doyat, inspecteur-général des ponts-et-chaussées, dont le nom restera attaché au bienfait de ces travaux. « J'invitai (dit-il dans son rapport du 4 décembre 1850) M. l'ingénieur Beaulieu à faire lever entre Villequier et Quillebeuf des profils qui, rapprochés de ceux qui avaient été faits avant les travaux, permissent de calculer le cube enlevé du chenal et celui déposé derrière les digues. Il résulte des calculs faits par cet ingénieur :

« 1° Que le cube des alluvions déposées est entre Villequier et La Vaquerie.		12,354,008^{m}
« Entre La Vaquerie et Quillebeuf.		13,527,886
« Total. . . . . , ... , . . .		25,881,894^{m}
« 2° Que le cube enlevé dans le chenal est, entre Villequier et La Vaquerie.	5,442,300^{m}	7,940,446
« Entre La Vaquerie et Quillebeuf. . .	2,494,146	
« En sorte qu'en admettant que les 7,940,446 mètres de sables enlevés du chenal soient allés se loger derrière les digues, il y a eu en outre un apport d'alluvions de. . . . venues de l'amont et de l'aval. »		17,941,448^{m}

Cet énorme atterrissement s'est déposé en quatre années sur une surface de 1,408 hectares, et, quelles que soient les circonstances particulières dans lesquelles il s'est formé, l'application de la puissance dont il est l'œuvre aux 15,000 hectares que lui livreraient les projets qu'on exécute aurait des conséquences faciles à prévoir. Après un endiguement complet, il resterait tout au plus à calculer le terme fixe du comblement de toute la partie du golfe qui ne serait pas occupée par le chenal. Pour affirmer que le golfe entier, ou peu s'en faut, peut être impunément soustrait aux oscillations des marées, il faudrait beaucoup de hardiesse. Au retour de ses campagnes hydrographiques à l'embouchure et dans la baie de la Seine, M. Beautemps-Beaupré n'était point de cet avis. Ses confrères de l'Académie des Sciences, ses camarades et ses amis l'ont alors entendu protester, avec l'autorité de sa longue expérience, de ses observations récentes et d'une justesse d'esprit qui rappelait souvent celle de Vauban, contre des projets de barrages dont les effets auraient beaucoup ressemblé à ceux des digues gigantesques dont il est aujourd'hui question. Il croyait que si l'Elbe, la Seine, la Loire, la Garonne, le Tage, arrivent à la mer par des golfes étroits donnant un vaste champ au jeu des marées, c'est une disposition qui a sa raison d'être, qu'on ne saurait la changer sans imprudence, que tout au moins les oscillations des masses d'eau qui remplissent ces

réservoirs et s'en échappent alternativement ne sont point inutiles au maintien des atterrages, qu'enfin le mieux dont on se flatte conduit parfois à la perte du bien dont on jouit.

Quand le golfe sera comblé, quand ce grand atelier de trituration n'existera plus, les masses énormes de débris que les marées amènent des falaises de Caux et des côtes du Calvados à la rencontre des alluvions de la Seine s'arrêteront inévitablement à l'entrée du fleuve; les bancs déjà formés en avant du Havre, et dont les travaux récens des hydrographes de la marine ont constaté le progrès, s'exhausseront, et avec ses abords obstrués, Le Havre, que rien ne peut remplacer sur les bords de la Manche, deviendra un établissement de l'ordre d'Honfleur ou de Trouville. Ce résultat peut paraître douteux, quand on se borne à considérer l'intérieur de l'embouchure de la Seine; mais il devient clair comme une équation, lorsque, sortant de la baie, on remonte à la source des alluvions menaçantes auxquelles notre imprudence prépare une place. Il est heureusement encore temps de s'arrêter. Les endiguemens ont maintenant assuré l'amélioration de l'atterrage de Rouen : les poursuivre, ce serait assurer la perte de celui du Havre.

La génération qui conduit aujourd'hui les affaires de la France aura-t-elle accompli sa tâche et donné aux générations qui la suivront autant qu'elle a reçu de celles qui l'ont précédée, lorsqu'elle se sera abstenue de rendre inaccessible du côté du large un port dans l'intérieur duquel s'exécutent aujourd'hui même de magnifiques travaux? Non sans doute, si elle peut faire davantage; or l'étude d'un petit nombre de circonstances naturelles et du parti qu'en ont tiré en dehors du Havre de pauvres pêcheurs permet d'espérer qu'il est possible, sinon de tarir la source des alluvions, dont le cours naturel amènerait la destruction de notre établissement maritime, du moins d'en suspendre indéfiniment les effets. Pour donner à ce sujet des indications suffisantes, il faut considérer séparément les deux côtés de l'entrée de la Seine.

Les bases manquent pour la détermination de la part des 648,000 mètres cubes de marne annuellement arrachés aux falaises de Caux qui se fixe dans l'embouchure de la Seine : la marche des courans chargés de ces dépouilles, les circonstances qui favorisent ou contrarient les dépôts sont sujettes à trop de variations pour être saisissables; mais une chose est hors de doute, c'est l'immense préjudice que cause au golfe intérieur de la Seine et au port du Havre l'alimentation de ce courant vaseux.

Ces considérations frappaient, une trentaine d'années après la fondation du Havre, l'esprit curieux et entreprenant d'Henri II. Le courant de galets, probablement plus nourri alors qu'il ne l'est aujourd'hui, venait obstruer le chenal et former un poulier en avant :

pour en arrêter les invasions, le roi ordonna l'établissement de longs épis enracinés à la côte de Sainte-Adresse, et tant que les récipiens formés par ces constructions furent ouverts, l'entrée du port fut intacte; mais ils se comblèrent, et dès lors le galet, doublant les musoirs des épis, reprit sa route accoutumée. Ce résultat était facile à prévoir; il s'agissait d'un fleuve à tarir, et non d'un lac à épuiser. Si les connaissances hydrographiques et les observations sur la constitution de la côte avaient été plus avancées, il aurait suffi d'un peu de réflexion pour apercevoir qu'on n'arrêterait le courant des galets qu'en s'attaquant aux sources qui l'alimentent, c'est-à-dire en mettant, à partir du cap d'Antifer, les falaises de Caux en état de défense contre les entreprises de l'Océan. Le développement de ces falaises étant de 23 kilomètres, elles livrent en moyenne aux courans qui en corrodent le pied 30,000 mètres cubes de leurs débris, dont 913 de galets, par kilomètre et par an. S'il n'y avait pas à tenir compte du frai par lequel une partie du galet est réduite en sable, le premier kilomètre, à partir du cap d'Antifer, en livrerait au suivant 913 mètres, le second 1,826, le troisième 2,739, et ainsi de suite jusqu'au dernier, qui en livrerait 21,000 à l'embouchure de la Seine. Il est donc certain qu'en préservant une partie quelconque de ce rivage, ou, ce qui revient au même, en la fixant, on réduirait d'une quantité proportionnelle à sa longueur le contingent des falaises dans l'exhaussement du golfe de la Seine. Et si l'on assurait ce bienfait à toute la ligne qui s'étend du cap d'Antifer au cap de La Hève, Le Havre ne recevrait plus d'atterrissemens par le nord.

Que la côte de Graville, que tapissent du Havre à Harfleur tant de verdoyans abris, ait jadis été une falaise exactement semblable à celles que dévorent sur l'autre revers du cap de La Hève les attaques de l'Océan, c'est ce dont l'aspect des lieux ne permet pas de douter. Un jour est venu où, s'avançant vers l'est, le bourrelet de galets dont s'enveloppait le pied du cap de La Hève a détourné le courant qui rongeait la falaise de Graville, et n'a laissé dans le lit d'où il le chassait que des eaux stagnantes. De ce jour, les éboulemens de la falaise se sont accumulés sur place et se sont allongés en talus jusqu'à l'état de parfaite stabilité. Il en serait de même de tous les points des falaises de Caux où des bancs de galets s'interposeraient entre elles et les coups de la mer. Des bancs faits pour servir de modèle à ceux qui rempliraient cet office sur la côte entière se sont d'eux-mêmes établis partout où il s'est trouvé un vide entre deux points d'appui : les débouchés de toutes les vallées, grandes ou petites, en offrent des exemples, et les plages les plus connues sont celles où l'on apprend le mieux comment se forment et se maintiennent ces bancs.

Vues de la mer, ces plages ont l'aspect de coupures pratiquées

dans la falaise. Celle d'Étretat a 360 mètres d'ouverture, celle de Fécamp 460, celle de Dieppe 1,470, celle du Tréport 1,380. De tels rentrans latéraux ont offert aux courans de marée des vides où les eaux amorties ont déposé le galet dont elles étaient chargées. Obéissant alternativement à l'impulsion du flot et à celle du jusant, la traînée de galets s'est en même temps enracinée aux deux côtés de chaque coupure, et les deux jetées naturelles, marchant à la rencontre l'une de l'autre, se sont promptement réunies; elles se sont fortifiées par l'affluence de nouveaux matériaux jusqu'au jour où cet élargissement les a exposées aux érosions des courans. La mer alors les a remaniées et leur a donné peu à peu le talus de plus grande stabilité; elle les a même élevées fort au-dessus de son propre niveau : lorsque des vents violens la fouettent contre le rivage, elle cingle avec son embrun et son écume le galet hors de sa portée, et la répétition de ce jeu produit à la longue de formidables accumulations. Les digues ainsi façonnées par la mer affectent uniformément dans le plan horizontal la forme d'une chaînette (1) faiblement tendue, et dans le profil de leur talus extérieur une courbe plus compliquée, dont il suffit ici de dire qu'elle a sept de base pour un de hauteur. Des populations nombreuses s'endorment, en arrière de ces remparts naturels, dans une sécurité d'autant plus profonde que la puissance aveugle dont ils sont l'ouvrage les consolide par les assauts qu'elle leur livre.

Il suit de là que des épis enracinés au pied des falaises à des distances convenables les uns des autres donneraient lieu à la formation de digues concaves semblables à celles d'Étretat et de plusieurs autres coupures beaucoup moindres. La mer arracherait elle-même de leur lit de carrière les matériaux destinés à ces digues; elle les transporterait à leur nouvelle place et les y rangerait dans l'ordre de plus grande stabilité. La seule part de l'homme dans ce travail serait le premier établissement des épis et l'entretien des musoirs qui formeraient les points saillans et les appuis du feston des chaînettes. Les falaises en avant desquelles serait assis ce rempart seraient aussi bien défendues que celles de Graville, et les mêmes effets s'y produiraient : les éboulemens continueraient jusqu'à ce que les talus du terrain fussent en équilibre, et des pentes boisées se substitueraient aux escarpes blanchâtres dont la sauvage grandeur

(1) La chaînette est la courbe que décrit une chaîne suspendue par ses extrémités à deux points horizontalement placés. En décrivant ces digues naturelles, il est permis de faire abstraction des chenaux dont elles sont percées pour la navigation à Fécamp, à Saint-Valery-en-Caux, à Dieppe et au Tréport. Ces chenaux sont des ouvrages d'art dont le galet reprendrait promptement possession, si les soins pris pour l'en expulser étaient suspendus. A Étretat, où l'on n'a point établi de chenal, les eaux intérieures filtrent en dessous du banc de galets.

signale au loin la côte. Les navigateurs qui s'approchent ou s'éloignent du Havre y perdraient un effet pittoresque d'une rare majesté, mais l'affranchissement de l'embouchure de la Seine mérite bien qu'on y fasse quelques sacrifices.

Les travaux dont l'objet est le plus simple et le résultat le plus sûr ne sont pas ceux dont l'étude coûte le moins de soins, et l'on en fera l'expérience quand il s'agira de tarir, dans la dégradation des falaises de Caux, une des principales sources de l'encombrement de la Seine. Le choix de l'emplacement des épis, la détermination de leurs dimensions et de celles des intervalles à laisser entre eux, la graduation de l'exécution des travaux sur les quantités de galet fournies par la côte, l'ordre de priorité à fixer, les difficultés très réelles de l'établissement d'ateliers entre la mer et le pied de précipices souvent infranchissables, mille autres questions qui ne naissent qu'à l'aspect des lieux ou à l'apparition de dangers impossibles à prévoir exigeront une force d'âme et une puissance d'observation peu communes. La nouveauté du sujet, la grandeur de la lutte, la perspective des résultats, sont faits pour animer des esprits élevés; armés des ressources actuelles de l'art de l'ingénieur, ils ne rencontreront pas d'obstacles insurmontables.

Ce qu'on sait du régime de la dégradation des falaises montre combien il reste à faire pour le connaître à fond. Osons cependant signaler, comme une preuve de l'aptitude du galet à former jusqu'aux musoirs des épis, les constructions que de pauvres pêcheurs font pour l'exercice de leur métier sur l'estran des falaises; elles rendent peu, coûtent moins encore, et, quoique submergées à chaque marée, elles résistent longtemps aux coups de la mer. La chaux hydraulique est partout sur place et prête à marier sa résistance à celle du galet. En second lieu, la falaise dont la fixation serait la plus nécessaire est incontestablement celle qui, au cap de La Hève, sert de base à deux phares dont l'abîme béant se rapproche tous les jours. Cette falaise est aussi celle où les travaux seraient les plus sûrs et les plus faciles : l'affluence des galets, plus forte que partout ailleurs, le voisinage du Havre, la disponibilité des hommes et du matériel nécessaires à la formation d'ateliers puissans, ne permettent pas de doutes sur le succès assuré à l'entreprise. Ce succès obtenu serait un acheminement vers l'exécution de conceptions plus hardies, et, restât-il isolé, un grand bien n'en serait pas moins acquis. La fixation des falaises aura cet avantage, que chaque tronçon de la ligne entière mis en état de défense atténuera un danger et donnera une garantie d'avenir à la navigation.

Si la côte du Calvados apporte aux atterrissemens de l'embouchure de la Seine un contingent beaucoup plus considérable que celui des falaises de Caux, il importe davantage de la mettre en état

de défense; mais s'il fallait arrêter le mal partout où le germe en existe, l'entreprise dépasserait les forces humaines. Elle n'aurait rien d'excessif, si l'on se bornait aux 27 kilomètres compris entre la pointe de Beuzeval et Honfleur. Donnant sur l'intérieur même du golfe, y jetant directement ses débris, ce rivage n'est probablement pas celui qui, par rapport à sa longueur, fournit le moins de matériaux à l'encombrement : les envasemens du port d'Honfleur et de l'anse de Fiquefleur, sur lesquels se dirigent les courans qui le côtoient, confirment cette présomption. Ici ce ne sont plus des galets, mais des sables qu'il s'agit de fixer; les uns et les autres sont des fluides imparfaits dont la stabilité, soumise aux mêmes lois, se calcule sur les mêmes formules, et l'expérience faite à l'estacade de Trouville contient un enseignement complet sur l'efficacité des épis pour former des talus de sable artificiels, et pour éloigner les courans d'un rivage qu'ils dégradent. Les roches qui se montrent de distance en distance au-dessous des falaises s'offrent pour la fondation des épis dont les blocs détachés adjacens seraient les matériaux, et la manière la plus sûre d'entretenir ces constructions économiques serait d'y semer des moules et des plantes marines. Les sables accumulés dans les intervalles des épis défendraient le pied des falaises, et les éboulemens, conservant désormais leurs talus, n'iraient plus alimenter les envasemens. De simples pêcheurs ont pris à Villerville, l'un des points de cette côte les plus essentiels à préserver, l'initiative de ce moyen de forcer la mer à s'imposer elle-même des barrières. Avertis par les mouvemens de l'humble falaise sur laquelle reposent leurs demeures, ils en ont armé le pied d'épis faits avec des pieux et des planches, et le galet qui se loge dans les intervalles forme déjà un glacis rassurant pour l'avenir. L'efficacité qu'ont auprès du Havre de semblables travaux pour la conservation de la plaine de Leure suffirait pour les recommander, et moins ils ont coûté sur la rive opposée, plus la puissance du principe est évidente.

La pointe de Beuzeval, où s'arrête notre course d'aujourd'hui, est un observatoire élevé de 105 mètres au-dessus de la mer, qu'il ne faut pas quitter sans profiter d'un spectacle instructif. A nos pieds est l'embouchure de la Dives; à trois lieues à droite, celle de la Touques, et à trois lieues à gauche, celle de l'Orne. A l'étale, toute la côte est unie; mais à mesure que la mer baisse, nous voyons se découvrir et s'étendre trois promontoires formés par les sables que dégorgent ces trois rivières, et nous reconnaissons l'action sous-marine que ces sables exercent sur les courans du littoral. Ils se rangent entre ces promontoires, suivant la courbe que prennent les galets dans les coupures des falaises de Caux, et il est surtout curieux d'observer comment les dunes qui se sont amoncelées entre l'Orne

et la Dives ont fait à la vallée d'Auge un rempart qui se fortifie à mesure que ses deux épaulemens se prolongent. Ces promontoires sont autant d'épis qui ne diffèrent que par les dimensions de ceux avec lesquels il faudrait arrêter la démolition des falaises, et la nature fait ici en grand ce que l'art devrait faire ailleurs en petit; elle enseigne les proportions et les effets des travaux qu'elle conseille, et montre par la stabilité même de ces travaux qu'on ne s'égare point en acceptant les formules qu'elle donne.

Les débris des falaises ne seraient pas tout ce que le système des épis enlèverait à l'encombrement de l'embouchure de la Seine : tous les sables du large qui se logeraient dans ces abris ou que retiendraient les dunes seraient enlevés au courant qui se dirige vers Honfleur, et si l'on augmentait en les boisant le volume des dunes qu'il côtoie, elles retiendraient les masses de sable que leur nudité permet aux vents de leur enlever et de rejeter à la mer.

Nous nous abusons beaucoup, ou il existe des moyens sûrs de conjurer les effets de la marche fatale des matières terreuses qui se détachent des côtes de la Basse-Normandie pour aller détériorer le plus précieux atterrage que nous possédions sur l'Océan. Si l'indication de ces moyens ne ressortait pas du régime hydraulique de la baie, il faudrait s'en défier ou plutôt leur refuser jusqu'à l'honneur d'un examen; mais s'il s'agit simplement de s'approprier les procédés par lesquels la mer répare elle-même les brèches qu'elle a faites, l'élévation du but et la certitude de l'atteindre doivent encourager les études.

On vient de voir ce que vaut Le Havre comme établissement commercial, et quels graves intérêts s'y trouvent aujourd'hui menacés. Rappeler ici les événemens militaires dont Le Havre a été le théâtre, les attaques dont il a été l'objet, les moyens employés pour les repousser, ce serait aborder un nouvel ordre de faits qui doivent être considérés à part. Les ports secondaires ouverts sur la basse Seine ont eu leur part des vicissitudes militaires du Havre, et dans une arène si limitée et si homogène, les moindres accidens de guerre exercent sur le voisinage une réaction souvent plus importante dans ses conséquences que dans son origine. D'un autre côté, les portées de la nouvelle artillerie établissent entre les défenses de lieux que l'ancienne tenait pour trop éloignés une solidarité dont nos devanciers ne pouvaient pas avoir le pressentiment. Il convient de ne pas exposer séparément des choses entre lesquelles existe une étroite connexion, et nous entrerons dans l'ordre des faits militaires quand nous aurons achevé l'exploration du pourtour de l'embouchure de la Seine.

J.-J. Baude.

VICISSITUDES

ET

PROGRÈS DE LA MÉDECINE

Dictionnaire de médecine de P.-H. Nysten, onzième édition, revue et corrigée par M. E. Littré et le Dr Ch. Robin; 1 vol. gr. in-8°, 1858.

Un empirique se vantait de posséder un secret merveilleux pour la guérison des fièvres. On l'admet, non sans difficulté, à consulter avec de graves docteurs, et le doyen de la consultation lui demande : « Qu'est-ce que la fièvre? — C'est une maladie que je ne sais pas définir, mais que je guéris, et vous, qui peut-être la pouvez définir, ne la guérissez point. » Cet empirique était un Anglais, le chevalier Talbot, compatriote et contemporain de Digby, l'inventeur de la poudre de sympathie; son remède infaillible, c'était le quinquina. Ce médicament précieux venait d'être introduit en Europe, où il fut d'abord considéré comme le spécifique de toutes les fièvres, car les hommes, selon la judicieuse remarque de Broussais, soupirent toujours après les spécifiques, et voilà pourquoi les charlatans ont tant de succès.

L'histoire du chevalier Talbot, qui pourrait bien n'être qu'une fable inventée à plaisir, nous a été conservée par Werlhof, auteur d'un recueil d'observations sur les fièvres. Ce médecin cite avec complaisance la réponse de l'empirique anglais, et son livre n'est pour ainsi dire qu'une thèse en faveur de l'empirisme. En cela, Werlhof a été logique; il représente très bien cette classe considérable de médecins qui font profession de ne s'attacher qu'aux faits, qui en toutes choses ne considèrent que l'expérience. Esprit pratique et

borné, — même chose souvent, — il n'en avait pas moins de grandes prétentions; il s'étudie à toutes les pages à montrer qu'il n'est étranger ni aux doctrines ni aux théories médicales, pour lesquelles il professe d'ailleurs un dédain superbe. L'expérience étant tout pour lui, il déclare n'appartenir à aucune secte; il n'est d'aucun parti et en tire vanité : il se croit pourtant obligé de faire sa profession de foi, et dans sa haute indifférence il ne trouve rien de mieux, pour exprimer son opinion impartiale sur les systèmes, soit de philosophie, soit de médecine, que la phrase connue de Grotius : « Aucune secte ne possède la vérité tout entière; mais chacune possède une parcelle de vérité. »

Voilà ce qu'on peut appeler un des *partis* de la médecine, le parti des éclectiques, qui brouillent tout en prétendant tout concilier. Les empiriques purs se montrent infiniment plus logiques. Par empiriques, nous entendons les praticiens instruits qui s'appliquent plus particulièrement à l'étude stricte des faits, et prennent l'observation pour guide principal. Désespérant de trouver le vrai dans les systèmes qu'ils ont bien ou mal étudiés, ils renoncent à tout système, et ne suivent que la nature, faisant bon marché des livres et des théories, et puisant toute leur instruction médicale au chevet du malade. Il se peut qu'ils croient de bonne foi n'avoir point de système; au fond, ils sont réellement systématiques, puisque c'est par raisonnement et de parti-pris qu'ils deviennent empiriques. Cette *médecine du bon sens*, comme on l'appelle quelquefois, compte parmi ses nombreux adeptes des hommes distingués par l'intelligence et le savoir. Moins rigides que les empiriques de l'antiquité, ils savent accorder quelque attention aux connaissances dont ils prétendent ne pouvoir retirer aucun secours immédiat pour le résultat pratique qu'ils poursuivent. Beaucoup d'entre eux, effrayés sans doute de la contradiction apparente ou réelle des doctrines, des fictions et des hypothèses dont les systèmes abondent, se sont retranchés prudemment, derrière les faits d'observation et d'expérience, dans un empirisme méthodique ou raisonné, qui n'est, en définitive, qu'un subterfuge commode pour échapper soit au pyrrhonisme, soit à l'éclectisme médical (1).

Une question se présente cependant, et nous paraît mériter une sérieuse étude. L'histoire de la médecine doit-elle inévitablement conduire à un tel résultat? L'empirisme de la méthode ou du hasard est-il en pareille matière au bout de l'appréciation historique des systèmes, des théories et des doctrines? L'examen de cette

(1) Voyez *Lettres philosophiques et historiques sur la Médecine au dix-neuvième siècle*, par le Dr P.-V. Renouard, auteur d'une *Histoire de la Médecine depuis son origine jusqu'au dix-neuvième siècle.*

question est indispensable pour la parfaite intelligence de l'état présent et de la direction des études médicales. MM. Littré et Robin, dont l'importante publication répand tant de lumière sur les tendances de la médecine, l'ont compris à merveille, et ils ont fait, dans l'édition nouvelle qu'ils nous donnent du *Dictionnaire* de Nysten, une grande place à l'histoire. C'est par l'histoire aussi que nous essaierons d'éclairer les caractères et les directions de la médecine contemporaine, nous appliquant à montrer comment les controverses du passé pourraient servir à l'instruction du présent.

I.

Tous les hommes souhaitent d'être heureux, et il n'est point de bonheur parfait sans la santé, ce qui a fait dire au poète que la suprême félicité, c'est d'avoir un esprit sage dans un corps sain. De là l'importance de la médecine et son incontestable utilité. Soit qu'elle se borne à donner des conseils salutaires pour l'entretien de l'état normal, soit qu'elle s'efforce de le rétablir par les ressources dont elle dispose contre les causes diverses qui peuvent l'altérer, son intervention est toujours secourable et bienfaisante. L'efficacité de cette intervention est à la vérité accordée par les uns, contestée ou niée par les autres. En cela, la médecine et la politique, qui intéressent de si près les individus et les sociétés (la liberté étant la santé de l'âme), diffèrent notablement. Si l'on est obligé de subir trop souvent la tyrannie des systèmes politiques, il en est tout autrement des systèmes de médecine. En médecine, la non-intervention du principe d'autorité a laissé de tout temps le champ libre aux discussions et aux attaques. Au demeurant, cet esprit d'hostilité et de censure, malgré toutes les formes données à ses attaques, a trouvé plus à reprendre dans la profession que dans l'art lui-même, bien que ce dernier n'ait pas toujours trouvé plus de grâce que l'artiste. Dès l'antiquité, les critiques se produisent, tantôt fines et railleuses, tantôt amères et brutales. Héraclite haïssait les médecins : il répétait volontiers qu'ils seraient les plus sots d'entre les hommes, si les grammairiens n'étaient là pour leur disputer la première place. Ce philosophe morose avait pourtant un système de médecine à son usage et certaines pratiques qui découlaient de ses théories sur la nature : il en usa si bien qu'il en mourut. Empédocle, jaloux du médecin Acron, qu'illustraient ses écrits et une longue expérience acquise dans ses voyages, se donnait pour un envoyé du ciel chargé d'exterminer les maladies et autres fléaux destructeurs; il allait de ville en ville, traîné sur un char brillant, revêtu d'habits magnifiques, recevant comme un dieu les adorations

et les sacrifices. On sait comment il mourut, victime de sa vanité ou de sa curiosité scientifique. Platon non plus ne ménage guère les médecins : il se moque volontiers de leur impuissance; mais ce même Platon, qui s'est tant égayé aux dépens d'Esculape et de ses successeurs, avait aussi un système de médecine à lui, qu'il avait pris un peu partout, selon sa constante habitude. Que conclure de ces exemples? Rien autre chose, si ce n'est que, dès l'origine, il y avait rivalité entre les philosophes et les médecins, et que les premiers étaient jaloux des seconds. Bordeu s'en est souvenu au XVIIIe siècle; racontant qu'Hippocrate fut mandé auprès de Démocrite, que l'on croyait fou, il observe finement que, dans cette circonstance, ce fut la médecine qui jugea la philosophie, et il ajoute que les philosophes auraient tort de l'oublier.

Chez les Grecs, on se bornait aux épigrammes : il en était tout autrement chez les Romains. Les médecins arrivèrent à Rome assez tard, ils eurent bien de la peine à s'y introduire, et l'on ne tarda guère à les poursuivre et à les chasser. On connaît la haine du vieux Caton, qui, abusant de l'autorité paternelle, interdit les médecins à son fils. Le rude censeur faisait pourtant de la médecine à sa manière; il avait des secrets infaillibles et des panacées efficaces. Sa méthode était fort simple, et, maître absolu dans sa maison, il traitait indistinctement bêtes et gens, sans trop de discernement, il est vrai, mais avec beaucoup d'économie. C'est à Pline que nous devons ces particularités, et l'on sait que Pline n'est pas favorable aux médecins. Dans les épigrammes de Martial, pour ne rien dire des autres poètes latins et de certaines inscriptions bien connues, les médecins sont assez maltraités. Il faut convenir du reste que les satires, même sanglantes, n'étaient souvent que trop fondées et très légitimes. Lorsque la médecine grecque envahit Rome, la profession était libre, et longtemps après elle l'était encore; elle se trouvait aux mains d'ignorans aventuriers. La réforme, introduite bien tard, ne fut jamais radicale, même sous la puissante influence exercée par les archiatres (médecins des princes), dont l'office et les attributions ne sont connus que très imparfaitement. Aux vieux abus s'en ajoutèrent de nouveaux. La profession, qui exige une entière indépendance, une grande dignité de caractère et toutes les qualités de l'homme libre, était aux mains des esclaves ou des affranchis des grandes maisons, avilie et dégradée par ces âmes vénales, instrumens dociles et trop souvent complices de la corruption, de la débauche, de l'immoralité ou du crime. La décadence avait tout envahi, et rien ne put échapper à l'universel abaissement.

Après les Barbares, la confusion est grande; le lien est rompu en apparence, et les données manquent pour dire précisément quels

furent le rôle et la condition de l'art médical dans les premiers siècles du moyen âge. On doit aux Arabes une sorte de renaissance, mais ce fut avec les premières universités que l'exercice de la médecine prit une direction déterminée et le caractère propre qu'il garde encore aujourd'hui malgré d'inévitables modifications. Une fois l'art reconstitué pour ainsi dire, les vrais médecins reparurent, et à côté d'eux leurs adversaires, beaucoup plus redoutables que ceux de l'antiquité. Ces derniers, on l'a vu, n'en voulaient qu'à la profession, et n'attaquaient guère que les hommes qui l'exerçaient sans avoir donné des preuves préalables de capacité ou de savoir. Chez les modernes, l'art lui-même fut mis en question. Ce n'est pas ici le moment d'énumérer les motifs ou les prétextes de ces attaques : ils sont nombreux, et il suffira d'en signaler quelques-uns.

Avant le moyen âge, la profession médicale était déjà en pleine décadence : en traversant cette longue période, elle déchut de plus en plus; les traditions de la médecine grecque se perdirent et insensiblement s'effacèrent; l'exercice de l'art devint le privilége des clercs et des moines, fort ignorans pour la plupart, ou bien encore il fut usurpé impudemment par des gens sans aveu, qui trafiquaient de leur incapacité : de là tant de pratiques superstitieuses, tant de procédés absurdes, le surnaturel à la place de l'expérience et le merveilleux au lieu du bon sens. C'était le temps des miracles et des prodiges, le temps où les sorciers rivalisaient avec les saints. Cependant la peste et la lèpre ravageaient les populations, mais les ressources contre ces fléaux destructeurs étaient nulles ou misérables. Une preuve entre mille de l'état infime et précaire où était descendu l'exercice de l'art, c'est l'importance réelle et l'influence très légitime qu'acquirent les Juifs : on les haïssait, on ne leur épargnait ni les persécutions ni les avanies; mais on les recherchait pour leurs connaissances médicales, acquises dans le commerce des Arabes et dans leurs voyages en Orient, d'où ils rapportaient des médicamens et des drogues. Ils eurent aussi leur part, une part considérable, dans le travail de longue préparation qui aboutit à la renaissance, et leur place est marquée dans l'histoire de la médecine.

La renaissance réveilla l'esprit de libre examen. On revint à l'antiquité, et cet ancien monde fut comme un monde nouveau où les explorateurs faisaient tous les jours des découvertes. Les esprits profitèrent si bien de cette révélation, qu'ils se lassèrent d'admirer et conçurent l'idée d'aller plus loin que leurs maîtres : non pas tous cependant, car l'antiquité trouva des admirateurs exclusifs et des défenseurs fanatiques; mais que pouvaient-ils contre l'instinct de réforme qui était partout, dans la religion aussi bien que dans la science? Les hérétiques et les protestans n'étaient pas uniquement

dans l'église. Une lutte générale commença contre l'orthodoxie : Aristote et Galien furent traités comme le pape, et dès lors commença la querelle des anciens et des modernes, querelle si longue, presque interminable, et dont la fin marque définitivement le commencement d'une phase nouvelle pour la science et pour la civilisation. Les médecins s'étaient lancés dans la dispute et s'y étaient distingués par leur ardeur. Chez quelques-uns, elle fut excessive, et ceux qui avaient pris d'office la défense de l'antiquité oublièrent parfois la logique pour s'appuyer sur la force et le principe d'autorité, dont l'impuissance est manifeste, surtout dans les choses scientifiques. Les modernes devaient l'emporter; mais le triomphe coûta cher, et l'art lui-même fut souvent compromis par les contradictions et les querelles scandaleuses qui faillirent amener le discrédit complet de la profession.

Comment la médecine traversa-t-elle cette pénible crise? Elle finit assurément par se retrouver plus forte, mais au prix de luttes incessantes. A combien d'ennemis en effet n'avait-elle pas affaire! Les charlatans d'abord. Cette engeance est immortelle : le monde pourrait manquer aux charlatans, non les charlatans au monde. De bonne heure ils se glissèrent dans la médecine, qui leur offrait un vaste champ d'exploitation et tant de facilités pour l'exercice de leur industrie; ils s'y trouvèrent bien, s'y mirent à l'aise, prenant et gardant les bonnes places. Avec le droit de propriété, ils usurpèrent celui de succession, et, bien loin d'aliéner ce patrimoine, ils le transmirent fidèlement par héritage, sans que nul pût s'y opposer, car ils ne sortaient point de la légalité. Certes ils ont fait et continuent de faire beaucoup de mal, surtout à l'art qui les enrichit et qu'ils déshonorent. C'est par eux que les adversaires des médecins ont pénétré jusqu'à la médecine, ou l'ont du moins tenté, se vantant d'avoir trouvé son côté faible. Les prétentions dévergondées de ces médicastres, leur ton magistral, leurs grands airs ridicules, leur ignorance d'autant plus méprisable qu'elle prenait le masque du savoir, et par-dessus tout les résultats obtenus, contraires à leurs promesses et à l'espérance de leurs dupes, tout cela remua la bile ou excita la verve des satiriques. A vrai dire, le charlatanisme a peu souffert de ces aveugles attaques, particulièrement dirigées contre l'art et la profession médicale.

De Montaigne à Rousseau, pour ne remonter ni descendre au-delà, c'est un concert d'invectives et une suite de déclamations dont le bruit dure encore, bien que notablement affaibli. Ces variations infinies sur le même thème n'intéressent que l'érudition; on peut donc les négliger sans inconvénient, d'autant qu'elles sont toutes résumées par les deux philosophes, le sceptique et le déclamateur.

Montaigne et Rousseau ne se ressemblaient guère : tempérament, esprit, caractère, condition, sans compter la distance des temps, tout chez eux différait; un seul point les rapprochait : ils étaient l'un et l'autre atteints de maladie, toujours dans un état valétudinaire, dont il semble qu'un philosophe devrait s'accommoder avec résignation. Il n'en fut rien cependant, et ni Montaigne ni Rousseau ne purent s'habituer à leurs souffrances ou les endurer doucement, comme Lucien ou le pauvre Scarron, qui se moquaient de leurs propres maux et s'en consolaient en plaisantant. Là est tout le secret d'une animadversion passionnée contre l'art médical et ses adeptes.

Montaigne souffrait de la gravelle : il en a assez parlé dans ses *Essais*, ce « livre de bonne foy, » comme il dit, qui a tant servi au contentement de sa vanité et à la satisfaction de son amour-propre. Un homme du métier n'aurait pu décrire plus minutieusement les symptômes de cette affection : il en étudie patiemment les causes et les effets, en énumère les inconvéniens, en calcule même les suites et les avantages, oui, les avantages, car ce sceptique, si indifférent en apparence à toutes choses, et qui ne l'est véritablement que pour ce qui ne le touche pas de près, ce sceptique tire doublement parti de sa maladie : premièrement, pour médire des médecins et de la médecine, en second lieu, pour faire montre de son courage, de sa patience inaltérable, de la résistance qu'il opposait à la douleur, imitant en cela les vieux stoïciens. En même temps il ne laisse pas d'aventurer quelques idées sur la nature du mal, de disserter sur les remèdes, de faire de la théorie, et de prodiguer des conseils pour la pratique. Ce philosophe malade oublie son rôle, sort de ses attributions, et raisonne en médecin, mais autrement à coup sûr qu'un médecin ne raisonnerait, fût-il malade. On sent que Montaigne, qui avait couru toutes les eaux de l'Europe pour guérir sa gravelle, n'a pas voulu perdre le fruit des observations qu'il a consignées bien ou mal dans son journal de voyage, et l'on s'aperçoit bien vite qu'il avait profité quelque peu dans les consultations de médecine où il avait été admis en Italie. Dissertant sur toutes choses et à propos de tout, il trouva bon de dérober aux médecins leur robe et leur bonnet, et, dans ce costume, il se plut à s'escrimer contre la faculté; mais la faculté est sans rancune, et c'est un médecin ingénieux et savant qui s'occupe aujourd'hui, avec une persévérance bien rare, de recueillir pieusement tout ce qui concerne la vie et les écrits du philosophe périgourdin : œuvre méritoire et désintéressée qui ferait envie à Mlle de Gournay.

Rousseau, non plus que Montaigne, n'a ménagé l'art médical. Il était malade aussi, et ce ne fut pas de la tête seulement. Il vint au monde avec un de ces vices de conformation que l'homme ap-

porte quelquefois à sa naissance, et qu'il garde toute la vie : ces infirmités de nature, si l'on peut ainsi parler, deviennent une incommodité permanente, dont l'influence peut à la longue agir, et très efficacement, sur le caractère, peut-être aussi sur les idées qu'élabore le cerveau. Cette thèse a été soutenue par un célèbre chirurgien de notre temps, esprit ingénieux et original qui recherchait le paradoxe et s'y complaisait. Le docteur Lallemand, procédant à sa manière, a prétendu sonder le caractère et le génie de Rousseau, comme aurait pu le faire un anatomiste devenu philosophe, par la considération des organes malades. Sans doute il faut tenir grand compte de l'état de l'organisation, qui était vicieuse chez Jean-Jacques; mais il y avait en lui d'autres vices de nature et d'éducation qui aident à expliquer la conduite et les facultés de cet homme extraordinaire et incomplet. Son infirmité naturelle s'aggrava par suite d'une vie errante et tourmentée, par ses imprudences et surtout son entêtement. Rousseau, qui voulait la médecine sans le médecin, se traitait à sa fantaisie; dans ses courses vagabondes, il avait appris un peu de tout, on le voit bien dans ses écrits, et la connaissance que la passion de la botanique lui avait donnée de quelques simples lui semblait suffisante pour tous les cas. Il était de ceux qui s'imaginent que toutes les ressources de l'art sont dans le tempérament et dans l'hygiène, et il faisait selon le vœu de Tibère, qui voulait qu'à trente ans on se passât de médecin, chose possible, si à partir de cet âge on devait compter sans la maladie. Rousseau, ne pouvant se délivrer de ses souffrances, s'en vengea par des déclamations. Il s'emportait contre les médecins, et prétendait régenter la médecine. A ce sujet, on trouve dans ses *Confessions* un fait intéressant. Il raconte qu'un enfant d'une de ces grandes maisons qu'il fréquentait malgré sa fière misanthropie tomba malade; les conseils qu'il donna ne furent pas suivis, et l'enfant mourut d'inanition, tué par son médecin. Ce médecin était Bordeu, qui savait pourtant son métier et l'exerçait avec gloire, sans avoir eu la bonne fortune de plaire toujours aux philosophes non plus qu'aux chimistes; mais ici nous rencontrons un nouvel ordre de faits, les luttes qu'a dû soutenir la médecine contre les prétentions des autres sciences, de la chimie surtout.

L'adversaire le plus ardent de Bordeu était Rouelle, si célèbre au XVIIIe siècle par ses connaissances étendues et par l'habileté de ses démonstrations. Rouelle était pharmacien et grand partisan des drogues : pour lui, le corps était une cornue ou un creuset, et il croyait de bonne foi qu'on pouvait opérer sur lui par les réactifs et obtenir des combinaisons prévues et des résultats certains. Aussi ne pardonna-t-il pas à Bordeu d'avoir traité son frère malade et de l'avoir

guéri, non d'après ces théories chimiques, mais en suivant l'expérience et la saine médecine. Il se vengeait du mépris que l'on avait fait de ses principes par une saillie singulière. Pendant plusieurs années, il ne cessa de répéter aux nombreux auditeurs qui fréquentaient son laboratoire : « Ce Bordeu, messieurs, est un pauvre médecin; il a tué mon frère, que voilà! » Le trait est plaisant; mais sous la plaisanterie la réflexion découvre un sens profond qui n'a pas échappé à l'esprit pénétrant de Bordeu, et qui est comme une révélation précieuse pour l'historien de la médecine. Le mot de ce manipulateur enthousiaste d'ingrédiens et de drogues traduit admirablement et avec une grande naïveté les hautes prétentions de la chimie. Cette science utile était alors en pleine prospérité; de nouvelles découvertes venaient tous les jours l'enrichir; elle gagnait constamment en étendue et en puissance, ses progrès étaient visibles, rapides, et bientôt, avant la fin du siècle, elle allait recevoir une constitution définitive et des lois admirables. La conscience de ses forces et cette marche ascendante lui donnèrent des idées démesurément ambitieuses, et elle en conçut des projets chimériques. Pour les réaliser, elle n'avait point attendu que vînt Lavoisier, qui devait être son législateur. Qu'on suive un moment son histoire : de très bonne heure elle avait voulu être maîtresse; à peine dégagée de l'alchimie, elle prétendit comme celle-ci, tant elle se ressentait de son origine, posséder le secret du grand œuvre, la pierre philosophale, la panacée universelle. Il suffit de rappeler, avec les subtilités des Arabes, les folies de l'école de Paracelse, de Sylvius, et la grande vogue des iatrochimistes. Les vrais médecins frémirent. Effrayé du tour que prenaient les choses et de ces allures de domination tyrannique, Stahl protesta contre ces menaces et ces tentatives d'envahissement, et, poussant la réaction à l'excès, il voulut mettre la chimie hors du domaine de la médecine. On ne peut se défendre d'un étonnement mêlé d'admiration quand on considère que celui qui avait conçu cette audacieuse réforme était le plus grand chimiste de son temps. Il est vrai de dire aussi qu'il n'était pas moins grand médecin; cet effort héroïque le prouve surabondamment, et ce sera l'éternelle gloire de Stahl, qui s'est trompé avec ses contemporains, mais non comme eux, d'avoir défendu la médecine contre les empiétemens des sciences auxiliaires et préparatoires, dont elle se sert utilement sans doute, mais auxquelles elle ne saurait se soumettre en esclave.

Il n'a pas fallu moins de trois siècles pour réduire à néant ces prétentions folles. Aux premières lueurs de la renaissance apparaît la chimiatrie, qui veut expliquer tous les phénomènes de l'économie animale, saine ou malade, par les principes d'une chimie grossière, et

qui, ne voyant dans ces phénomènes que fermentation, distillation, effervescence des humeurs, opère en conséquence dans ce laboratoire vivant. Plus tard, après les grandes découvertes de Galilée et de Newton, c'est la mécanique qui intervient avec ses forces et ses résultantes, ses machines et ses leviers; après Harvey, qui démontre la circulation du sang, c'est l'hydraulique, et tour à tour la secte des iatrochimistes ou chimiatres, celle des iatromécaniciens, celle des iatromathématiciens, soumettent les lois des phénomènes de l'économie aux calculs mathématiques. Ces sectes, diverses en apparence, ont un fonds commun et plusieurs traits de ressemblance. Elles représentent toutes et constituent réellement le vrai matérialisme, tel qu'il le faut entendre en physiologie et en médecine, qui consiste à importer dans une science complexe les principes ou les idées générales d'une science plus simple ou moins compliquée. Faire intervenir dans l'explication des fonctions normales ou troublées de l'économie vivante les lois de la mécanique, de la physique et de la chimie, qui interviennent en effet, mais n'expliquent rien, c'était méconnaître l'existence dans les élémens anatomiques et les tissus végétaux et animaux de propriétés élémentaires, différentes de celles des corps bruts, et dont l'étude appartient à la biologie, science des corps organisés et vivans et des lois de l'organisation, radicalement distincte par conséquent des sciences qui ont pour sujet le monde inorganique. Il est donc vrai de dire que les médecins qui donnèrent dans ces erremens furent matérialistes au sens rigoureux du mot, de même qu'on put nommer spiritualistes ceux qui, méconnaissant aussi la constitution intime de l'organisme, et partant les propriétés irréductibles, inhérentes à la matière organisée, firent intervenir, pour expliquer certains phénomènes des entités ontologiques, des causes hypothétiques, des principes indépendans de la matière, bien qu'agissant en elle dans l'état normal ou pathologique, — êtres de raison connus successivement sous les noms d'*âme, archée, esprits animaux, force* ou *principe vital*.

Il nous a suffi de signaler les traits principaux qui distinguent et séparent nettement matérialistes et spiritualistes. La vérité n'était d'aucun côté; mais ceux-ci, il faut le reconnaître, l'entrevirent et s'en approchèrent davantage. S'ils ne surent pas se soustraire aux influences métaphysiques et religieuses, — et il n'était pas facile d'y échapper alors, — ils firent du moins des efforts constans et énergiques pour arracher la médecine aux vues ambitieuses de ceux qui menaçaient son indépendance, et voulaient l'asservir sous prétexte de l'émanciper. C'est à cause de cette énergique attitude que l'école de l'animisme, et le vitalisme qui en émane, méritent une belle place dans l'histoire moderne de la science. Stahl a produit Barthez et Bor-

deu, et Bordeu a produit Bichat, qui a donné à la médecine une base solide, et désormais inébranlable, en fondant la biologie. A tout prendre, le beau rôle est échu aux spiritualistes, qui ont rendu à l'art médical, et à la science qui lui sert de base, des services plus réels que les matérialistes. Au point de vue purement scientifique, ceux-ci en effet n'ont presque rien laissé de durable, tandis que les autres ont contribué très efficacement à sauvegarder les lois propres de l'organisme, en les expliquant d'une façon vicieuse, il est vrai, comme celle de leurs adversaires, mais à coup sûr moins compromettante. Des deux côtés, il y avait erreur de logique et vice de méthode : non que la science positive condamne absolument les hypothèses, comme moyen d'investigation scientifique; mais elle n'admet que celles qui peuvent être vérifiées. En conséquence, elle désavoue ceux qui empruntent les abstractions des physiciens et des chimistes, et veulent expliquer les phénomènes de l'organisme vivant par le calorique ou l'électricité, ou par quelque autre fluide impondérable, comme serait par exemple le prétendu fluide nerveux; elle désavoue de même ceux qui s'obstinent, en dépit de l'évidence et des progrès amenés par le temps, à importer dans l'étude de l'économie animale, à l'état normal ou pathologique, les visions de la théologie ou de la métaphysique, en y ajoutant parfois la prétention singulière de concilier la physiologie avec les dogmes religieux et les doctrines de la philosophie spiritualiste. Aujourd'hui les deux partis, représentés par deux écoles célèbres, sont encore en présence, mais combien affaiblis! Le terrain manque sous leurs pieds. Vaincus l'un et l'autre, et vaincus sans retour, ils s'éteignent peu à peu, laissant dans l'histoire le souvenir ineffaçable de leurs luttes ardentes et prolongées, qui durèrent trois siècles et plus, de la fin du moyen âge jusqu'à la révolution française, et au-delà.

Deux sectes de médecins dont nous avons déjà parlé, les empiriques et les sceptiques, s'étaient, soit calcul, soit indifférence, tenus en dehors de ce long conflit. Les empiriques étaient généralement des esprits sains, qui s'attachaient à l'expérience, s'appliquaient à suivre la tradition et à la maintenir, en se préoccupant avant tout des choses utiles à la pratique. Cette école, célèbre dès l'antiquité par sa rivalité avec les dogmatiques, négligeait tout ce qu'elle considérait comme des spéculations oiseuses, se bornant à bien observer, à suivre attentivement la production et la marche des phénomènes, notant avec un soin scrupuleux les effets des remèdes, et consignant avec une grande exactitude le fruit de ses observations. Chez les modernes, cette école a eu d'illustres représentans. A leur tête est Sydenham. Ceux qui ne connaissent pas à fond les écrits excellens de ce grand médecin seront peut-être bien aises de savoir

ce qu'il pensait de son art, et de connaître là-dessus ses idées et sa manière de voir. C'est lui-même qui va nous le dire dans un passage de ses œuvres où il s'est peint au naturel. « Le temps que d'autres consacrent à l'étude des livres, je le donne tout entier, dit-il, à la méditation ; c'est mon habitude, et je m'inquiète moins de l'accord qu'il peut y avoir entre mes assertions et celles d'autrui que de savoir si les choses que j'avance sont ou non conformes à la vérité. Je suis ainsi fait, et telle est ma nature. » Cette confidence, précieuse à recueillir, est adressée à un confrère célèbre qu'il félicite, en termes chaleureux, d'avoir, malgré la variété et l'étendue de ses connaissances, préféré « à la poursuite des vaines spéculations l'étude des difficultés inhérentes à la pratique : choses diverses, ajoute-t-il, et qui ne diffèrent pas moins entre elles que les graves occupations de la sagesse et les jeux frivoles de l'enfance, choses contraires aussi, et qui d'ordinaire semblent s'exclure. » Tout Sydenham est dans ces quelques lignes, qui révèlent admirablement les habitudes et les tendances de son esprit. Sydenham d'ailleurs était aussi instruit que peut l'être un médecin qui voit beaucoup de malades; mais il pensait, non sans raison, surtout dans le temps où il vivait, que l'étude approfondie des systèmes qui se partageaient alors la médecine était peu utile à la pratique, et un homme occupé comme il l'était devait considérer comme perdu le temps donné aux disputes de l'école. Un trait de sa vie sert de commentaire à ce passage, et l'explique parfaitement. Un médecin, doué de plus d'imagination que de bon sens, demandait un jour à Sydenham par l'étude de quels auteurs il devait se préparer à l'exercice de l'art. « Mon ami, répondit l'illustre praticien, lisez *Don Quichotte*, » mot incisif et profond dont le sens véritable est que l'étude des livres ne saurait remplacer l'observation ni l'expérience, sans lesquelles il n'y a point d'art médical ni de vrai médecin. C'est à ces deux sources intarissables et incorruptibles qu'a puisé sans cesse l'école dont Sydenham est le chef, et qui a donné à la médecine ce nombre infini de sages et modestes praticiens dont l'esprit sensé s'est contenté et se contente encore de copier, d'imiter et de suivre la tradition des grands maîtres. Bordeu, à qui rien n'échappait, appelle ces médecins *populaires* ou *cliniques*; il les considère comme des esprits *imitateurs* et *copistes*, « qui sont peut-être les plus sages et les meilleurs pour la pratique journalière de la médecine, » mais qui risqueraient, suivant lui, de tomber dans le pyrrhonisme, s'ils s'aventuraient hors de leur sphère et voulaient aller plus haut qu'ils ne sauraient atteindre. La remarque est juste, comme l'histoire le démontre.

C'est par les demi-savans que le scepticisme se glissa dans la médecine. Il importe de s'entendre sur le sens véritable que ce mot

doit recevoir ici. En philosophie, il s'applique très bien à ceux qui, s'aventurant sans timidité à la recherche des causes, des entités hypothétiques, de l'absolu que poursuit la métaphysique, arrivent finalement au doute et s'abstiennent : cette incertitude péniblement acquise se conçoit. En médecine, il en est autrement : les phénomènes diffèrent et par conséquent la méthode, c'est-à-dire la manière de les voir, de les apprécier, de les expliquer en les coordonnant, de telle sorte que la qualification de sceptiques ne convient ici qu'à des esprits étroits et prétentieux, qui s'arrêtent à la surface, saisissent incomplétement les choses, perdent de vue le lien qui les unit, se perdent eux-mêmes dans des difficultés pour eux insurmontables, et nient hardiment ce qui leur échappe, affirmant dans cette négation absolue leur incapacité et leur insuffisance. On a dit qu'un médecin vraiment pyrrhonien ne s'était jamais vu, et on l'a dit pour avoir confondu les empiriques, qui se soucient peu du dogme, avec les pyrrhoniens, qui s'en moquent sans le connaître. Cabanis n'était pas de cet avis, et, dans le dessein si difficile de convaincre cette sorte d'esprits, il a composé des ouvrages excellens. Les médecins qui ne croient point à la médecine exercent leur art dans des conditions qui ne sont ni logiques ni honnêtes. En médecine comme en morale, des principes sont nécessaires, et les principes ne peuvent venir que des doctrines.

Plus bas encore dans l'échelle des systèmes, nous trouvons les éclectiques. Il n'est ici question que des médecins qui, venus à la suite de certains métaphysiciens, ont prétendu faire un système achevé en prenant dans tous les systèmes ce qu'ils ont de bon. En théorie, la prétention est absurde et la pétition de principe manifeste. Pour reconnaître ce qui est bon, il faut le pouvoir discerner; une théorie est donc nécessaire, et si l'on n'a point de système de doctrines, comment pourra-t-on juger les autres systèmes et les apprécier en connaissance de cause? C'est donc à bon droit que les éclectiques sont relégués au dernier rang. Leur apparition a cependant un sens dans l'histoire; elle annonce la fin des systèmes. Dans l'ordre scientifique, de même que dans l'ordre social, qui dit fin veut dire transition, phase nouvelle, commencement d'une autre ère. La médecine, après avoir subi des vicissitudes nombreuses et diverses, traverse présentement une période de transition; elle est en voie d'organisation, dans un état provisoire et indécis dont le terme est inconnu, mais qui se manifestera certainement. Dire ce qu'est la médecine contemporaine n'est pas chose facile : au lieu de chercher à la caractériser, entreprise ardue et peut-être vaine, il est plus simple de se demander où elle va. S'il est malaisé de déterminer sa direction précise, on peut du moins observer ses tendances.

II.

Il est assez ordinaire de confondre l'agitation avec le progrès, c'est-à-dire les secousses violentes résultant de l'abus des forces avec les mouvemens continus et réglés dirigés vers un but. Des premières, l'effet est passager, quel qu'il soit d'ailleurs; des autres, il est durable et utile. L'action permanente est toujours efficace, lente, mais sûre. Il peut être convenable de rappeler ces vérités trop oubliées aux impatiens qui perdent courage faute de bien voir ce qui se passe autour d'eux.

La question de milieu est essentielle en toutes choses : tout le reste en dépend, donc c'est par là qu'il faut commencer. La médecine contemporaine vit et se meut dans une atmosphère tranquille. Plus de polémiques ardentes et implacables, plus de dissensions scandaleuses, plus rien en un mot qui révèle une vie exubérante. L'activité intérieure ne se manifeste plus au dehors par l'éclat des œuvres, ni par la nouveauté des doctrines, ni par les idées hardies qui ébranlent les opinions et entraînent irrésistiblement les esprits. Les séductions d'hier ne seraient plus possibles aujourd'hui : l'enthousiasme est mort, et l'indifférence a tout envahi. Le fond de tous les enseignemens est le même : une observation exacte, dont la rigueur étroite semble exclure toute élévation et tenir les idées à l'écart; des faits notés avec soin et consciencieusement recueillis, puis des faits encore, et rien que cela; des matériaux immenses amassés lentement, avec une patience infinie; des détails minutieux, d'une précision merveilleuse, et une application des sens aux phénomènes si parfaite que les impressions perçues ne laissent rien à faire à l'esprit. L'habileté manuelle tient lieu de sagacité, et l'art de voir, de toucher et d'entendre supplée à l'association des idées et aux combinaisons de l'intelligence. Tout cela s'appelle la médecine exacte et se combine aisément avec la statistique et le calcul des probabilités. Pour acquérir ces connaissances précises, la bonne volonté et l'exercice suffisent. Bacon n'a-t-il pas dit que la méthode expérimentale, destinée à mettre du plomb à l'esprit, devait un jour niveler les intelligences? Ce jour est venu; l'honnête médiocrité prédite par lui étend au loin son domaine. La médecine exacte est aussi la médecine facile, accessible à tous : la vocation n'y fait rien. Des procédés ingénieux usurpent le titre de méthode : peu d'artistes, mais beaucoup d'habiles manœuvres. Toute la médecine consiste en observations, voilà leur symbole. Observer est beaucoup sans doute, mais il faut examiner d'abord, il faut ensuite méditer, réagir sur les phénomènes perçus, faire en un mot acte de raison et d'intelligence. Percussion, auscultation, mensuration, appréciation par le

poids et par le volume, tout cela procure d'incontestables avantages; mais en définitive ces moyens d'investigation secondaires ne peuvent que poursuivre les symptômes, les circonscrire, s'il est possible, les discerner, s'il y a lieu, rendre le diagnostic plus précis et plus net. Là se bornent les services qu'on peut retirer de tels moyens pour la connaissance des maladies; encore faut-il en user avec discernement, et ne point céder à la tentation de faire des tours de force. L'art d'établir avec précision et rigueur le diagnostic d'une affection pathologique est le côté brillant de la médecine clinique; il séduit la foule des médecins et les entraîne bien souvent à des excès d'exploration qui rappellent les subtilités des recherches sur le pouls, tant reprochées dans l'antiquité à Galien et à Archigène, et chez les modernes à l'Espagnol Solano de Luque, et à Bordeu, qui l'a suivi. Baglivi avait prévu les conséquences qu'entraînent ces excès. Quoiqu'il fût grand partisan des idées de Bacon, qu'il s'efforçait d'appliquer en homme supérieur, il s'affligeait, non sans raison, du mauvais emploi des ressources accessoires et des moyens auxiliaires. « De tout cela, dit-il, notre art reçoit aide et lumière; mais l'art lui-même ne consiste pas en cela; *his omnibus ars nostra illustratur, non efficitur* (1). » Certes le diagnostic est un grand point, et plus il est précis, mieux il vaut; mais ce qui vaut mieux encore, c'est la connaissance des causes et de la nature des maladies, non de l'essence intime qui nous échappe et qu'il faut abandonner aux chercheurs de chimères. Étiologie et thérapeutique sont deux termes dont l'ensemble constitue la vraie et grande médecine : le diagnostic n'est qu'un terme intermédiaire, quoique dans les traités élémentaires destinés à l'instruction il ait la première place, à tel point qu'on peut dire de la plupart de ces traités qu'ils n'enseignent que le diagnostic. Avec de pareils guides, l'art devient métier et l'instruction apprentissage. Tels sont les livres, tels aussi les commentaires qui les expliquent, c'est-à-dire les leçons et les exemples.

On pourrait croire que le tableau est chargé, il n'est que ressemblant. Les ouvrages réputés classiques n'offrent rien de plus; ils sortent tous du même moule. Ce sont des manuels gros de choses et vides d'idées, faits pour la mémoire. La vie est absente de ces énormes livres. Le nombre est infini des traités de pathologie générale où il n'y a point d'idées générales, des traités de philosophie médicale où il n'y a point de philosophie. Des définitions arides, des classifications incomplètes, vicieuses ou arbitraires, des dissertations inutiles, voilà ce qu'on y trouve. Les ouvrages de médecine publiés de nos jours ont de commun avec la plupart des productions de la littérature contemporaine l'absence d'idées, qui multi-

(1) *Prax. medic.*, lib. I, c. 1, § 10.

plie singulièrement le nombre des écrivains; mais toute la médecine n'est pas heureusement renfermée dans l'enseignement officiel ni dans l'enceinte des académies : le mouvement est ailleurs. La méthode vicieuse et étroite qui règne dans les écoles ne peut séduire que les esprits vulgaires, préoccupés avant tout des résultats pratiques, et incapables de comprendre la nécessité d'avoir un ensemble de doctrines qui permette de contrôler les observations nouvelles par une vérification exacte, de coordonner les faits d'expérience en les subordonnant les uns aux autres, et de donner ainsi à l'art un caractère scientifique. Une réaction commence à s'opérer contre la routine scolastique; elle s'achèvera par la force même des choses, on est en droit de l'espérer.

C'est au début de la carrière surtout, et d'une carrière longue et pénible, qu'il est utile et nécessaire de recevoir une direction; dès lors la route s'aplanit. Ceux-là sentent tout le prix du bienfait dont l'éducation laborieuse s'est faite à travers mille obstacles. Les esprits difficiles ou curieux aspirent à la clarté, à l'ordre, à l'unité dans un ensemble qu'ils devinent, qu'ils ne peuvent embrasser, faute de connaître les rapports des élémens de composition et les lois de leur enchaînement. Tel est le besoin qu'on éprouve lorsque, poursuivant la vérité réelle, on s'élève au-dessus des résultats concrets et purement pratiques, lorsqu'on s'abstient avec dédain des subtilités oiseuses d'une spéculation illusoire. Comme le poète, comme l'artiste, le savant cherche aussi l'idéal, c'est-à-dire la plénitude d'une conception vraie, lumineuse, capable de satisfaire l'intelligence et de la charmer. Cet idéal est dans la réalité, c'est la science qui le poursuit et qui l'atteint, la science, fille du temps et des efforts de l'esprit, compagne de la civilisation, providence de l'humanité, intelligence éternelle, active et bienfaisante, qui dirige, organise et prévoit. Ni les promesses de la théologie, ni les visions de la métaphysique ne sont comparables aux résultats merveilleux que la science produit sans miracles, car ce qu'elle donne, elle le prend dans le monde sensible, elle le tire des choses réelles. Geoffroy Saint-Hilaire avait deviné ses conquêtes, et s'écriait comme un prophète : « Restons les historiens de ce qui est. »

Cette pensée du grand naturaliste résume admirablement l'esprit d'un ouvrage considérable destiné à faire un grand bien par sa valeur et son opportunité, et qu'il ne faut point juger par le titre, comme ces volumes estimables que la critique abandonne à la bibliographie. Le dictionnaire de médecine qui porte le nom de Nysten, entièrement refondu et remanié par MM. Littré et Robin, n'est pas une pure compilation, ni un simple glossaire, ni une suite de définitions par ordre alphabétique. En associant leurs efforts, les

deux collaborateurs ont songé à faire autre chose qu'un travail de révision, travail où la patience et l'exactitude suffisent : ils ont tendu plus haut. On trouve dans leur œuvre ce qui manque dans les traités didactiques et trop souvent aussi dans les démonstrations et les leçons orales, à savoir des règles pour la direction de l'esprit, des principes solides, des doctrines conformes à la réalité des choses et aux dogmes d'une saine philosophie, enfin un système scientifique, sans lequel on ne saurait avoir la conception du monde, ce qui constitue la science même, ni embrasser l'ensemble du savoir humain, les élémens qui le composent et leur enchaînement. On vient de montrer la tendance actuelle de la médecine, qui se renferme dans l'étroite observation des faits. Le *Dictionnaire* de MM. Littré et Robin est une tentative pour provoquer dans les études médicales un mouvement plus élevé et plus fécond. Examiner les principes qui ont dirigé les auteurs, ce sera indiquer peut-être la voie où la médecine moderne est appelée à marcher.

C'est par la conception philosophique que le *Dictionnaire de médecine* se distingue surtout, c'est à elle qu'il doit l'unité de son ensemble. Disciples tous deux de la philosophie positive, MM. Littré et Robin ont appliqué partout cette philosophie en l'expliquant selon les circonstances. Concevoir les choses telles qu'elles sont, par les moyens de connaître qui sont en nous, suivre les phénomènes et les rapporter aux lois invariables qui les régissent, s'abstenir de rechercher l'essence intime des objets et de poursuivre l'absolu, tels sont les principes fondamentaux de cette philosophie. Le relatif est son domaine, et elle abandonne à la métaphysique et à la théologie les causes premières et les causes finales, les questions de fin et d'origine, inaccessibles à l'intelligence et désormais intempestives. Dans l'ordre des connaissances humaines, elle établit deux classes et divise les sciences en abstraites et concrètes : la science abstraite embrasse les théories générales, la science concrète s'occupe d'un objet particulier. Cette distinction est capitale ; elle permet d'établir une hiérarchie entre les sciences abstraites en commençant par les plus simples et les plus générales et en passant successivement à celles qui sont moins générales, et plus complexes. La mathématique, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie et l'histoire ou sociologie forment le cercle complet des sciences abstraites : elles se développent successivement et ne peuvent se passer les unes des autres, hormis la première, à cause de son extrême simplicité. Dans cet ensemble rentrent tous les élémens du savoir humain, les spéculations sur les nombres, les grandeurs et les mouvemens, les phénomènes inorganiques, ceux du monde organisé et des sociétés. C'est toute la philosophie, si ce mot, d'un usage commun et d'une application

vicieuse, doit signifier un système de notions générales qui embrasse toutes choses. Dans cette vaste conception, tout est compris, tous les procédés qui servent à reconnaître le vrai y ont leur emploi. Connaître la valeur et l'usage de chacune de ces méthodes, savoir en quoi elles se ressemblent, en quoi elles diffèrent, et comprendre en quelle relation elles sont les unes avec les autres, c'est posséder le mécanisme des facultés de l'esprit et les choses auxquelles s'appliquent ces facultés, c'est-à-dire la science tout entière. Or le médecin doit la posséder, puisqu'il est obligé de parcourir tout le cercle des connaissances. La pratique, sans la théorie dont elle dépend, et qu'elle sert, ne saurait avoir un côté vraiment scientifique; le médecin sans la théorie n'est qu'un empirique, et où la théorie fait défaut, l'expérience elle-même perd toute sa valeur : elle devient routine. Aussi l'éducation médicale doit-elle être essentiellement philosophique, c'est-à-dire conforme aux progrès accomplis par les sciences et fondée sur les généralités qui constituent les principes de la philosophie, ou mieux la philosophie même, si l'on entend par philosophie non pas les spéculations subtiles de la métaphysique, mais la conception du monde réel et de ses lois, conception qui résulte de l'ensemble de toutes les sciences concrètes et abstraites et de la connaissance de leurs rapports. C'est par là que l'esprit philosophique doit pénétrer dans la médecine, et le médecin sera véritablement philosophe dès qu'il aura senti l'importance de ces hautes études et mesuré la pyramide de la base au sommet, après avoir parcouru tous les degrés de l'échelle, car il y a une série scientifique comme il y a une série animale, et c'est la gloire des modernes d'avoir poursuivi, puis démontré l'enchaînement et le lien de toutes les connaissances, en faisant voir comment elles procèdent les unes des autres, et se produisent successivement pour s'élever au même but, qui est la science générale, résultant de toutes les sciences. Ainsi se trouve formé le cycle qu'avaient rêvé les philosophes naturalistes de l'ancienne Grèce, alors que la science ou la philosophie, comme ils disaient, était, suivant la comparaison d'Aristote, semblable à l'enfant qui balbutie en épelant les premiers élémens d'une langue. Ces grands esprits, venus trop tôt pour la satisfaction de leurs désirs, voulaient une encyclopédie; ils devançaient par la pensée cette œuvre lente qui a coûté à l'esprit humain plus de vingt-trois siècles de labeur et de pénibles efforts. Nous possédons aujourd'hui ce que les siècles nous ont donné, et nous avons beaucoup plus que les linéamens de l'ensemble. L'inventaire des connaissances est fait, la classification des résultats obtenus est une encyclopédie raisonnée, méthodique, qui renferme tous les élémens du savoir humain, c'est-à-dire tout ce que doit connaître le philosophe vraiment digne de ce nom, et par consé-

quent le médecin, car la philosophie se compose de tous ces élémens, et la médecine embrasse toutes les sciences, puisqu'elle se sert de toutes et ne saurait se passer de leur concours.

A ceux qui seraient tentés de croire qu'il y a là exagération ou parti-pris de subordonner la médecine à un système de philosophie, il suffira de faire remarquer que la pratique même de la médecine dépend de certaines connaissances ou sciences concrètes, dites avec raison sciences médicales; telles sont la pathologie, l'histoire naturelle, la physique et la chimie appliquées, l'hygiène, l'anatomie et la physiologie. Or il suffit d'avoir quelques notions sur la hiérarchie scientifique pour ne pas ignorer que toutes ces connaissances ou sciences concrètes se rattachent diversement aux connaissances générales ou sciences abstraites, et il n'en saurait être autrement, puisque la connaissance de l'homme, obligatoire pour le médecin, embrasse non-seulement l'homme même, mais encore tout ce qui l'intéresse et par conséquent tout ce qui est hors de lui : donc tous les phénomènes, tous les actes, tous les faits accessibles à l'intelligence sont du ressort de la médecine, et partant les lois qui président à leur production. Hippocrate avait donc raison de dire que la connaissance parfaite de la nature humaine ne peut venir que de la médecine, étudiée, ainsi qu'elle doit l'être, dans ses rapports avec les autres sciences, et cette vue du génie a été confirmée par le temps. La science des sociétés, qui est le couronnement de toutes les autres, est elle-même en relation intime avec la médecine. Ce n'est pas ici le moment de mettre cette relation en évidence; contentons-nous de rappeler que les profonds aperçus d'Hippocrate, dans son livre *des airs, des eaux et des lieux,* sur les rapports qui existent entre les conditions extérieures et le caractère des peuples, ont été repris par Aristote dans sa *Politique,* et fécondés plus tard par le génie de Montesquieu. Et voilà comment des six sciences qui dans leur ensemble constituent la philosophie ou science générale, il n'en est pas une seule qui n'intéresse la médecine.

Des six sciences abstraites, la cinquième par ordre hiérarchique intéresse particulièrement le médecin : c'est la biologie ou science des corps organisés. Le but de cette science est d'arriver à connaître par les lois des phénomènes que ces corps manifestent les lois de leur organisation, et réciproquement. Les êtres organisés peuvent être considérés à un double point de vue, statique et dynamique, selon qu'ils sont aptes à agir ou qu'ils agissent. L'anatomie, la biotaxie, ou classification scientifique des êtres organisés, et la science des milieux étudient le premier état, c'est-à-dire l'organisation des êtres, les lois de leur arrangement en groupes naturels d'après la conformation des organes, et leurs relations avec les choses extérieures. La considération de l'état dynamique appartient à la phy-

siologie, dont l'objet est la connaissance des lois qui président aux actes des êtres vivans, et à la science qui étudie les influences réciproques du milieu sur l'être organisé, étude importante par laquelle la biologie se rattache immédiatement à l'histoire. Chez les anciens, l'anatomie et la physiologie restèrent dans un état d'imperfection notable, malgré les tentatives des premiers médecins et des philosophes naturalistes. Toutefois, dès ce temps-là, le traité d'Hippocrate sur *les airs, les eaux et les lieux* est une admirable étude de l'influence des milieux sur l'homme. Aristote, venu après Hippocrate, agrandit considérablement le domaine des connaissances biologiques par ses généralités fécondes et ses travaux d'anatomie comparative; on lui doit la distinction bien nette de la vie végétative et de la vie animale, et des considérations profondes et lumineuses sur les rapports qui existent entre les parties des animaux. Les anatomistes d'Alexandrie, chercheurs pénétrans et minutieux, ajoutèrent des particularités précieuses à la somme des connaissances : ils découvrirent les nerfs, découverte capitale pour l'intelligence des êtres organisés. Galien, commentateur et encyclopédiste, résuma tout le savoir des anciens en médecine, anatomie et physiologie. Son beau traité *de l'usage ou de l'utilité des parties* est un monument élevé entre l'antiquité et le moyen âge. Inférieur à l'antiquité en beaucoup de points, le moyen âge l'emporte sur elle par la culture de l'alchimie, d'où devait sortir la chimie, sans laquelle la biologie ne serait point. On connaît les grands travaux de la renaissance, les importantes découvertes qui suivirent, et les prétentions folles de la physique et de la chimie, qui faillirent absorber la médecine. Enfin, après trois siècles d'efforts impuissans, Bichat, renouvelant avec succès les tentatives de Glisson, de Baglivi, de Haller, de Bordeu et de Hunter, arracha la biologie à son état précaire, et la fonda sur la connaissance des propriétés spéciales et irréductibles inhérentes aux tissus. Dès lors la matière brute ou inorganique fut nettement distinguée de la matière organisée et vivante, laquelle, outre les propriétés physiques et chimiques, a des propriétés inhérentes, dont la manifestation constitue la vie, celle-ci n'étant, comme on l'a cru longtemps et comme quelques-uns continuent de le croire, ni un principe ni un résultat, mais une simple manifestation des propriétés spéciales de la matière organisée. La propriété fondamentale, c'est la nutrition, sans laquelle il n'y a point de vie, c'est-à-dire point d'activité de l'organisation, cette activité ne pouvant se produire que dans un ensemble favorable de conditions extérieures. La vie ne peut donc se concevoir indépendamment de la substance organisée qui en est le siége : il n'y a point de vie sans organisation; mais il n'y a pas nécessairement vie partout où il y a organisation. La nutrition est la propriété la plus générale des tissus : elle est le fondement de la *vie*

organique. L'absorption, la sécrétion, le développement, la reproduction, autant de propriétés du même ordre qui se rattachent à la nutrition et en dépendent. La contractilité et l'innervation sont des propriétés de la *vie animale* ou de relation. Toutes ces propriétés se trouvent réunies chez les animaux supérieurs, chez l'homme par exemple, qui est à la tête de la série, de sorte que l'on a trois degrés de la vie : végétalité, animalité, humanité, qui résument et embrassent le monde organique. Ce n'est pas ici le lieu de s'arrêter aux considérations élevées de l'anatomie générale, ni aux distinctions qu'elle établit entre les parties simples ou élémentaires (principes immédiats, élémens anatomiques), les tissus, les humeurs, les systèmes et les appareils, que l'on peut étudier en allant du plus simple au plus composé, ou en allant au contraire du plus composé au plus simple, ce qui est le cas ordinaire dans l'étude de l'organisation animale. L'essentiel est de savoir que la vie est inséparable des organes qui en sont le siége, et qu'elle suppose l'idée d'un milieu avec lequel les organes sont en relation.

Les actes d'ordre organique ou actes vitaux qui s'accomplissent dans des conditions normales constituent l'état de santé; mais si des influences diverses, internes ou externes, amènent des troubles, l'état devient anormal, et c'est la maladie. La médecine étudie ces deux états et se divise conséquemment en deux parties : l'hygiène, qui surveille la santé et prescrit les moyens de l'entretenir, et la thérapeutique, qui applique les agens propres à vaincre la maladie, c'est-à-dire capables de ramener l'ordre dans l'économie troublée. L'hygiène a pour point de départ la science des milieux, elle traite de l'influence réciproque des organes sur les choses extérieures; la pathologie, qui aboutit à la thérapeutique, s'occupe des désordres survenus, soit dans la disposition matérielle des parties, soit dans les phénomènes de l'économie vivante. Toute la médecine s'appuie de la sorte sur la connaissance des modifications que peut subir l'être organisé, car toute maladie est modification, de même que toute thérapeutique, toute l'efficacité de la médecine dépend du judicieux emploi des moyens capables de modifier l'être vivant. La maladie n'est donc pas une abstraction, c'est une réalité : elle a un siége quelconque, puisqu'elle n'est autre chose qu'une altération des propriétés normales dans les parties vivantes. Cette vérité, qui est la base de la philosophie médicale, a triomphé, grâce à Broussais. Ce grand homme, continuateur de l'œuvre de Bichat, accomplit la réforme définitive, et du jour où il démontra qu'il n'y a point de maladies essentielles, le fantôme qu'il poursuivait sous le nom d'ontologie disparut sans retour. Ce n'est pas sans raison que ce réformateur hardi appela la médecine *physiologique*. En définitive, la pathologie étudie les mêmes actes que la physiologie,

mais dans des conditions particulières qui les modifient d'une certaine façon, de sorte que la physiologie est normale ou pathologique, suivant qu'elle étudie les actes produits par des parties saines ou par des parties altérées. On voit à présent comment la médecine se rattache à la biologie.

Les maladies ne sont autre chose que des fonctions troublées, et la pathologie est véritablement physiologique. Il résulte de là que la médecine a dû suivre les destinées de la biologie, et c'est en effet ce qui est arrivé. Dans l'antiquité, on voit Galien, mettant à profit toutes les découvertes de l'anatomie et les notions accumulées depuis Hippocrate, faire un système de pathologie, et, dans son traité *des Lieux affectés*, résumer tout ce qu'on savait alors de la relation qui existe entre la maladie et l'organe malade. Il est juste de remarquer qu'avant Galien les méthodistes s'étaient préoccupés du siége des maladies, et avaient deviné toute l'importance de cette idée. Un curieux parallèle, où Sextus Empiricus, philosophe pyrrhonien, met en présence les méthodistes et les sceptiques, prouve que dans l'antiquité il y eut une école médicale qui, sans tomber dans les erremens des seconds, reconnut admirablement qu'il fallait renoncer à l'absolu et se tenir au relatif. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir Asclépiade, qui prépara cette école, dont le fondateur est Thémison de Laodicée, déclarer que la nature, entité abstraite, dont l'école d'Hippocrate avait proclamé l'autocratie, n'est pas seulement secourable, mais nuisible : *non solum prodest natura sed etiam nocet*, dit-il dans Cœlius Aurélianus. Cette opinion, très avancée pour le temps, explique très bien ce qu'Asclépiade avait coutume de répéter, à savoir que la médecine hippocratique était une méditation sur la mort, mot dur, mais qui ne manque point de justesse, car où la nature opère souverainement, l'art peut se dispenser d'intervenir, son intervention étant dès lors secondaire. Le fait est que la nature, synonyme ici d'économie, n'est en soi ni bonne ni mauvaise, et que son influence supposée est illusoire. Accorder à la prétendue nature médicatrice sagesse et prévoyance, c'est tomber dans un vice de logique. Cette providence de l'économie animale, inventée par les médecins spiritualistes, a favorisé les illusions de la médecine expectante et préparé la voie à la méthode thérapeutique de Samuel Hahnemann. C'est en effet dans la patrie de Stahl que l'homœopathie a pris naissance.

Le moyen âge ne changea point l'état de la biologie, faute de nouvelles connaissances anatomiques et physiologiques. En revanche, la thérapeutique et la matière médicale reçurent des accroissemens notables, en raison des découvertes géographiques et des travaux de l'alchimie. De cette époque date le règne de la polypharmacie, qui est l'usage immodéré et la multiplicité des remèdes, et

contre lequel réagirent les médecins naturistes, attachés aux traditions hippocratiques. Avec la renaissance, tout le savoir de l'antiquité, conservé dans les livres, reparut, et fut bientôt dépassé. Ce fut une période orageuse pour la médecine, livrée aux théories ambitieuses des iatro-mathématiciens et des iatro-chimistes. Cependant l'anatomie normale faisait chaque jour de nouvelles découvertes. La pathologie ne pouvait manquer d'avoir à son tour une anatomie, comme la physiologie avait la sienne. En effet, l'anatomie pathologique, préparée lentement par des observateurs patiens, prit consistance avec Bonnet, avec Barrère, et se révéla enfin, telle qu'elle devait être, dans le bel ouvrage de Morgagni *sur les causes et le siége des maladies.* Ce titre seul était un manifeste, et contenait toute une révolution. Appeler l'attention des médecins sur les lésions des organes, c'était ébranler la croyance traditionnelle suivant laquelle la maladie était généralement considérée comme quelque chose d'indépendant, d'existant en soi. Ce fut la gloire de Broussais de résoudre le problème posé par Morgagni : sa solution est définitive, et il est démontré maintenant que la maladie n'est autre chose qu'une altération, une perturbation survenue dans les tissus, dans les propriétés ou dans les fonctions de l'organisme, de sorte que Broussais a fait pour la pathologie ce qu'a fait Bichat pour la biologie, et ce que Gall a tenté de faire pour la physiologie cérébrale, laquelle est aussi une partie intégrante de la biologie.

Ici une réflexion se présente. A la doctrine fondamentale établie par Broussais, on oppose sans cesse les travaux de l'anatomie pathologique, travaux consciencieux et méritoires, dont l'utilité n'est pas contestable, mais dont l'insuffisance est aujourd'hui manifeste. Laënnec, observateur exact et pénétrant, est le véritable chef de cette école, et le seul peut-être des adversaires de Broussais qui mérite une considération sérieuse à cause de sa bonne foi scientifique et de la fermeté de ses convictions : l'art médical doit beaucoup à sa méthode d'exploration pour le diagnostic des maladies. Laënnec croyait avec Meckel qu'il suffit d'appliquer à la médecine, non pas la physiologie, mais l'anatomie seulement, persuadé que, pour étudier et bien connaître les lésions des organes, il importe surtout de s'attacher à l'examen des formes. En conséquence, son école se proclame, à l'exemple du chef, purement anatomique, et elle s'efforce de décrire exactement par des dissections fines et minutieuses les produits anormaux ou morbides, sans se préoccuper de la composition anatomique élémentaire, à laquelle la forme est nécessairement subordonnée, et de laquelle dépendent tous les caractères observés dans les lésions de chaque organe, c'est-à-dire les altérations mêmes de la substance organisée, en volume, couleur et consistance. De la sorte, cette école fait abstraction de deux choses capitales :

la substance qui s'altère, et le lieu où se produit l'altération : double condition sans laquelle on ne saurait acquérir la connaissance objective de la lésion que l'on décrit. Partant de là, les disciples de Laënnec croient trouver dans l'anatomie pathologique, considérée par eux comme étant indépendante de l'anatomie normale, une méthode et une classification des maladies fondées sur les lésions organiques, qu'ils décrivent avec un soin minutieux, mais qu'ils ne connaissent point en réalité, qu'ils sont incapables d'expliquer, en procédant comme ils font. En effet, les lésions des organes ou de leurs tissus n'étant que des modifications morbides de ces organes ou de ces tissus à l'état normal, il suit de là qu'il faut de toute nécessité rattacher la lésion d'une partie quelconque de l'organisme à l'état normal de la partie correspondante dans ses divers âges. L'anatomie pathologique ne saurait en réalité être regardée comme un monde à part, elle n'est point indépendante de l'anatomie normale; elle est au contraire naturellement subordonnée à celle-ci, elle lui emprunte ses subdivisions et sa méthode, et il n'en saurait être autrement, puisqu'elle n'a pas pour unique office d'étudier les changemens de forme, en suivant la méthode purement descriptive, mais encore et surtout d'observer les altérations de structure par excès, diminution ou aberration. Par conséquent il n'est pas logique d'en faire le fondement de la médecine. Il est aisé de comprendre maintenant pourquoi les idées mises en avant par les disciples de l'école anatomique ont trouvé accueil et faveur auprès des médecins dits organiciens, du nom de la théorie qu'ils professent, et suivant laquelle toute maladie se rattache à la lésion matérielle d'un organe : théorie très simple sans doute, mais radicalement impuissante, quoi qu'on veuille dire, parce que les moyens ordinaires d'investigation qui sont à l'usage de ces médecins ne vont point jusqu'à constater les altérations de quantité ou de nature des parties constituantes des organes, c'est-à-dire des principes immédiats et des élémens anatomiques. En résumé, organiciens et anatomistes peuvent se donner la main, car les uns et les autres suivent la même voie et s'arrêtent au même point, subissant, bien qu'à leur insu, l'influence de l'école médicale que nous appellerons descriptive, dont le vrai chef est Pinel, lequel a exagéré dans l'application qu'il en a faite le conseil de Sydenham. Ce grand praticien souhaitait que le médecin s'attachât à ce qu'il appelait l'*histoire naturelle des maladies*, conseil excellent en lui-même, quoiqu'il émane de Bacon, mais qui, mal interprété ou pris trop à la lettre, a favorisé les tendances naturelles de certains esprits positifs et observateurs, bien que disposés aussi à se contenter de voir la superficie, sans aller jusqu'au fond des choses. Ainsi ont fait et continuent de faire organiciens et anatomistes : ils se sont fourvoyés dans un chemin sans issue : on com-

prend aujourd'hui leur impuissance et l'inanité de leurs efforts, et l'on revient à la marche logique, dont les promoteurs sont Hunter, Bichat et Broussais.

Puisque la médecine physiologique a eu raison de ces adversaires sérieux, elle n'a pas à s'inquiéter des sectaires qui la provoquent sur le terrain de la thérapeutique : nous voulons parler des partisans de l'homœopathie, dont il suffira de rappeler ici les prétentions et les promesses. En bonne médecine, on procède au traitement d'une affection pathologique d'après l'axiome d'Hippocrate : « Les contraires sont guéris par leurs contraires ; » ce qui revient à dire que l'état anormal, qui est la maladie, doit être modifié par des agens capables de ramener la santé, en produisant des effets contraires et de tout point opposés à ceux de la cause morbifique : de là le terme d'*allopathie*, qui sert à désigner cette méthode thérapeutique. L'homœopathie procède tout autrement : une maladie étant donnée, elle s'efforce de produire par les médicamens une maladie semblable à celle qui existe déjà. On a de la sorte deux maladies au lieu d'une : la maladie spontanée que l'on veut guérir, et la maladie artificielle, provoquée en vue de la guérison. Voilà, en peu de mots, comment procèdent en thérapeutique les partisans de la méthode homœopathique, et voici comment ils raisonnent. Deux maladies semblables ne peuvent exister dans le même organe : en provoquant une maladie artificielle, on détruit la maladie spontanée, et celle-ci étant détruite, on fait disparaître à volonté la maladie artificielle, en suspendant en temps utile le médicament qui l'a provoquée. Il faut convenir que cette méthode ingénieuse simplifie singulièrement la thérapeutique par les ressources certaines et infinies qu'elle prétend puiser dans la matière médicale. La grande difficulté dans la pratique consiste à trouver des agens capables de produire l'effet désiré, difficulté considérable surtout quand on veut appliquer des médicamens doués de la propriété de produire des symptômes semblables à ceux qu'on cherche à faire disparaître ; mais cette difficulté a été prévue. Tout le traitement se réduisant à combattre les symptômes du mal en leur substituant les symptômes du remède, et le mal étant produit par une cause purement abstraite, des doses minimes et infiniment petites ont toujours assez d'énergie pour provoquer sur la partie souffrante des symptômes un peu plus intenses que ceux de la maladie. De là les dilutions, et les globules, et les fractions infinitésimales, et ces élégantes pharmacies qui font tant de bruit et qui tiennent si peu de place. Il n'y a dans tout cela qu'hypothèse et fiction pure. Il n'est point démontré par l'expérience qu'un médicament produise des symptômes semblables à ceux qui résultent de la lésion d'un organe : elle n'est pas démontrée non plus, cette analogie qu'on prétend exister entre l'action d'un médi-

cament administré en santé ou en maladie et les symptômes divers de telle ou telle affection pathologique. Le changement déterminé par la maladie dans nos organes n'est donc point inaccessible ni invisible, comme on le prétend en homœopathie, puisqu'il demeure établi que la cause des symptômes morbides perceptibles est un dérangement survenu dans la matière des tissus ou des humeurs, soit par les influences extérieures, soit par le jeu même des parties lésées. Quant aux doses infinitésimales des médicamens, l'effet en est illusoire : elles n'ont point d'autre action dynamique sur le corps sain ou malade que celle qu'on leur suppose gratuitement. Dans cette méthode thérapeutique, tout se réduit en définitive à laisser les phénomènes de la maladie suivre leur cours naturel vers une fin heureuse ou malheureuse. Ce qu'on peut dire de plus favorable sur ceux qui appliquent cette méthode, c'est qu'ils observent à la lettre la seconde moitié du précepte hippocratique : « être utile, et ne pas nuire. » Encore n'est-il pas rigoureusement exact d'affirmer que ceux-là ne nuisent point dont l'intervention n'est qu'apparente, puisqu'ils laissent agir en réalité ce qu'on appelle à tort la bonne nature. Or la nature, qui n'est autre chose que l'économie vivante, n'est en soi ni bonne ni mauvaise, et ce n'est point elle qui est responsable, mais le médecin chargé de la diriger, de la régler, de la corriger dans ses écarts, de la modifier à propos, en la surveillant sans cesse. Les médecins attachés à la méthode préconisée par Samuel Hahnemann négligent les causes internes des maladies; ils ne se préoccupent point des changemens ni des modifications qu'est susceptible de subir la substance organisée, ils affectent même de n'accorder aucune attention à la constitution de cette substance et à ses propriétés inhérentes.

Voilà ce qu'on appelle l'homœopathie. Ce n'est pas un système, c'est à peine une méthode, ou, pour mieux dire, c'est une combinaison d'hypothèses empruntées à divers systèmes, une tentative d'innovation où se fait encore sentir l'influence de la métaphysique et du spiritualisme mystique, car le merveilleux y joue son rôle, et une part très large y a été faite au surnaturel, à l'invisible, au mystère, à tout ce qui peut séduire les esprits faibles ou non éclairés.

L'enseignement qu'on doit retirer de tout ceci, c'est qu'en médecine il faut se garder de négliger ce qui est essentiel et fondamental pour courir après les chimères. Ce sont les hypothèses gratuites qui séduisent l'imagination et ne sauraient captiver que des esprits superficiels, peu préoccupés de chercher un contre-poids aux subtilités de la spéculation dans la connaissance positive des choses réelles, c'est-à-dire dans les notions objectives sur la constitution de l'économie vivante, à l'état normal ou pathologique. C'est par là seulement que l'art médical a été fondé sur une base solide.

Il reste maintenant à décrire les maladies et à les classer conformément à la notion fondamentale : le temps accomplira cette œuvre; mais dès à présent la médecine est en possession d'une doctrine, et renonce naturellement aux systèmes divers qui l'ont tour à tour agitée, et dont l'étude appartient à l'histoire de l'art. Nous disons de l'art, et c'est à dessein que nous empruntons ce terme à Hippocrate. Ce grand médecin avait compris que la médecine n'est point une science; elle ne peut l'être, et n'en prendra jamais le caractère. Ce que poursuit la médecine, ce n'est pas une vérité scientifique, mais un résultat pratique, qui est double : conservation de la santé, guérison des maladies.

L'importance scientifique de l'histoire des divers systèmes en médecine est incontestable : on peut en juger par ce rapide coup d'œil, et d'ailleurs nulle époque n'est peut-être mieux disposée que la nôtre à contempler la médecine dans son passé. Les écoles n'existent plus que de nom, et la tradition va tous les jours s'affaiblissant. Les vieilles doctrines ont encore des représentans, et ne manquent point de défenseurs; mais chaque génération qui s'en va emporte avec elle une bonne partie des idées surannées, et chaque génération qui vient s'initie aux idées nouvelles. Que sont devenues les théories médicales de l'antiquité? Elles appartiennent à l'histoire et à la critique, après avoir disparu sans retour. Où sont aujourd'hui la plupart des systèmes de médecine qui ont agité les écoles modernes? où sont les solidistes et les humoristes, les galénistes et les hippocratiques, les naturistes, les animistes, les organiciens intrépides et les partisans si divers du vitalisme? où sont les sectes et les partis, les dissidens et les orthodoxes? Dans cette grande mêlée de la médecine contemporaine, il y a en somme plus de confusion que d'anarchie. Sous le calme apparent est la vie, et ces élémens de vitalité sont des élémens d'organisation. Laissons les empiriques s'attacher aux faits, à l'observation et à l'expérience : les découvertes se font aussi par eux; à défaut d'œuvres magistrales, les mémoires et les monographies abondent, et les spécialistes même apportent leur contingent à ce labeur de préparation. On comprend enfin que l'éclectisme médical est une vision et un leurre. Quant au pyrrhonisme, il n'est aucun médecin sensé qui ose se vanter d'en faire profession, et l'on serait mal venu de notre temps à prêcher le scepticisme à l'exemple de Sextus, de Corneille Agrippa, de Sanchez et de Martin Martinez. C'est que la médecine est désormais en possession d'une doctrine, et qu'elle repose sur une science certaine; par conséquent une philosophie médicale est possible. Chaque jour, les idées deviennent plus précises et plus nettes sur les propriétés des tissus et sur leur vitalité propre; chaque jour ajoute à ce que l'on sait déjà des variations qu'éprouve cette vitalité sous

l'influence des modificateurs de toute sorte. Nous savons que les maladies sont des modifications, des altérations de la substance, qu'elles ne sont point essentielles, qu'elles ont un siége, et qu'il est indispensable de connaître la relation qui existe entre les symptômes et l'état des organes, pour ramener l'ordre et la santé en usant à propos des modifications convenables, car si les organes sont modifiés de manière à produire la maladie, il les faut modifier de manière à rétablir la santé, et c'est là toute la médecine. En effet on connaît la nature d'une maladie si l'on peut déterminer — quels sont les organes qui souffrent, — comment ils sont devenus souffrans, — ce qu'il faut faire pour qu'ils cessent de souffrir. C'est Broussais qui a dit cela dans son *Examen des doctrines médicales et des systèmes de nosologie*. Rien n'est plus vrai, et c'est pour nous un devoir de rendre justice à ce grand homme, qu'on ne lit guère aujourd'hui, quoiqu'on trouve dans ses livres trois choses qui manquent dans les meilleurs de notre époque : le génie, les convictions et le style.

Broussais, réformateur indépendant, a repris l'œuvre de Bichat et a consommé l'émancipation de la médecine moderne. Il n'a point eu de successeurs; mais son influence est toujours présente, et c'est en vain qu'on voudrait méconnaître les services qu'il a rendus. Qu'importent quelques erreurs, si la vérité est au fond de sa doctrine, si la médecine est en effet physiologique, comme il avait raison de le prétendre? Broussais nous a délivrés de l'ontologie, comme il disait, c'est-à-dire de la métaphysique creuse des anciennes écoles; il a démontré sans réplique l'absolue nécessité où est l'art médical de s'appuyer sur la science de l'organisation. Il avait compris des premiers, et mieux que personne, que la grande réforme de Bichat était le point de départ d'une ère nouvelle et marquait la fin des théories systématiques qui avaient jusque-là soutenu et agité la médecine. C'est à cause de cela qu'il tenta une appréciation de tous les systèmes, et, quel que soit le jugement que l'on porte sur son *Examen*, on ne peut contester qu'il n'ait donné une forte impulsion à la critique médicale, et que son initiative hardie ne soit d'un bon exemple. Cet exemple n'a guère été suivi. Ce n'est pas seulement le passé qui fait défaut dans l'enseignement médical, mais encore ce qu'il y a de plus essentiel dans le présent. La science de l'organisation, qui fait la gloire et la force de la médecine moderne, n'est pas représentée dans les écoles ou ne l'est qu'imparfaitement; en elle cependant résident toutes les conditions essentielles de progrès pour l'art médical. Les nouveaux éditeurs du *Dictionnaire de médecine* ont eu raison de protester contre cette incurie fâcheuse ou plutôt contre ce dédain calculé et coupable, en consignant avec discernement et clarté le résultat des plus récentes recherches sur l'organisation des

tissus, sans négliger les notions historiques. Ils l'ont fait avec l'autorité qui s'attache à leur nom. On sait assez que l'érudition et la critique médicales sont redevables à M. Littré de la faveur dont elles jouissent de notre temps, et l'on n'ignore pas que la science de l'organisation doit infiniment aux travaux patiens et ingénieux du docteur Robin.

Que conclure de cette histoire des systèmes et surtout de la situation où se trouve aujourd'hui la médecine? C'est que plus la médecine interrogera son passé, mieux aussi elle sera informée sur le caractère de sa mission et les vraies limites de son domaine. Aussi serait-il fort à souhaiter que les facultés de médecine, dans l'intérêt de leur propre gloire et pour l'avancement de l'art, eussent deux chaires qui leur manquent, l'une d'anatomie générale, l'autre d'histoire de la médecine. La première est la base de l'enseignement médical, la seconde en est le complément nécessaire. De la sorte les écoles acquerraient un caractère scientifique et littéraire, et les esprits cesseraient d'être uniquement dirigés vers la pratique qui les absorbe et les rapetisse. Ce double enseignement, introduit dans les trois facultés supérieures de Paris, de Montpellier et de Strasbourg, aurait, entre autres avantages, celui de donner une plus grande importance à chacun de ces corps enseignans, dont l'autorité, il faut le reconnaître, va tous les jours s'affaiblissant. En outre, les rivalités mesquines que la tradition perpétue entre les écoles médicales, et qui n'ont plus de raison d'être que dans le passé, disparaîtraient pour faire place à une émulation féconde, si la réforme de l'enseignement amenait partout l'uniformité des doctrines. Les disputes entre vitalistes et organiciens offrent désormais peu d'intérêt et surtout peu d'utilité. La médecine, telle que l'a faite la science moderne, n'accepte pour défenseurs ni spiritualistes ni matérialistes : elle échappe aux hypothèses de la métaphysique aussi bien qu'à celles de la physique et de la chimie. C'est sur la connaissance des élémens qui constituent l'ensemble de l'économie vivante que reposent les plus solides fondemens de l'art de guérir, et il est fort à regretter que cette idée n'ait pas encore pénétré dans les écoles ni dans les académies. Si la science de l'organisation était officiellement enseignée dans les facultés de médecine, elle aurait pour premier résultat de faire disparaître des abus qui n'amènent que trop souvent des scandales. Ni la médecine, ni la chirurgie n'accepteraient le défi des charlatans, et les inventeurs de spécifiques ne seraient plus admis sans réflexion à instituer des expériences dangereuses pour les malades et compromettantes pour les médecins qui les autorisent. Quand il sera scientifiquement démontré dans les écoles qu'il faut des agens particuliers pour agir sur des lésions particulières, il ne sera plus permis d'attendre d'un seul spécifique une action

efficace sur toute sorte de maux. Prenons un exemple : le mot *cancer* représente pour tout le monde une affection meurtrière et généralement réputée incurable. Or ce mot n'est qu'un terme générique, indistinctement appliqué, et par suite improprement, à des altérations diverses de la substance organisée. S'il demeure établi qu'aux altérations de diverse nature il faut appliquer des remèdes de diverse nature, il est absurde en bonne logique médicale d'admettre et même de supposer qu'un remède unique, efficace dans des cas bien déterminés, puisse convenir également à des affections différentes, bien que comprises sous le même nom. Il y a là une question de relation directe, ou plutôt de corrélation nécessaire entre l'agent et l'acte, question de causalité, parfaitement négligée dans les écoles, et pourtant capitale en physiologie et en thérapeutique, non moins importante pour l'intelligence des actes et des phénomènes de l'économie vivante à l'état normal que pour la parfaite connaissance de la production des maladies et de l'action des remèdes. Qu'est-ce en effet que la pathologie générale sans la science de l'organisation? Or la pathologie générale, c'est la chaire philosophique par excellence, celle qui enseigne l'ensemble des doctrines qui constituent la philosophie médicale, et c'est précisément à cause de ses attributions qu'elle doit s'appuyer de toute nécessité sur la science mère qui sert de base à toute la médecine, et qu'elle doit s'aider aussi des notions historiques et de l'expérience du passé. Placée ainsi entre l'anatomie générale et l'histoire de la médecine, et acquérant dès lors un caractère à la fois plus scientifique et plus critique, elle sort de l'isolement fâcheux où elle est aujourd'hui, et son importance, qui est grande, s'accroît encore, se fortifie de l'aide de ses deux auxiliaires. On ne saurait bien comprendre en effet ce qu'il y a de plus élevé dans la médecine, si l'on ne l'embrasse tout entière, suivant le conseil d'Hippocrate, c'est-à-dire si l'on ne connaît à fond les derniers résultats obtenus par la science et si l'on ne sait pas en même temps comment on a pu, après une élaboration continue, arriver péniblement au terme actuel. Ce n'est pas tout : il y a des maladies qui ne nous sont connues que par l'expérience des anciens, et quand il n'y aurait que ce motif d'étudier le passé et de le bien connaître, il devrait être suffisant pour nous démontrer l'importance et l'utilité de l'histoire médicale. Aussi faut-il savoir beaucoup de gré aux deux auteurs du *Dictionnaire de médecine* d'avoir fait la part de la pathologie historique. C'est un complément précieux qui ajoute encore à la valeur d'une encyclopédie médicale, remarquable surtout par ses tendances et par l'unité des doctrines.

Des principes et l'unité, voilà ce qui manque à la médecine, telle qu'on l'enseigne aujourd'hui dans les écoles. Il est fâcheux pour

l'art, non moins que pour la profession, qu'il en soit ainsi, car l'art perd tous les jours le caractère scientifique qu'il devrait acquérir, et faute de ce caractère, qui fait sa force, la profession n'a plus le prestige qu'elle devrait avoir. L'empirisme fait des progrès incessans et rapides; le nombre des empiriques se multiplie de plus en plus. Malgré ses accroissemens considérables et ses précieuses conquêtes, la médecine ne parvient donc pas à convertir les incrédules qui mettent en doute l'efficacité de ses moyens. Quant aux médecins, uniquement occupés de la pratique, comme d'un métier qui les fait vivre, ils s'inquiètent fort peu des questions de doctrine; n'ayant plus conscience de leur valeur scientifique, ils voient leur importance décroître pour avoir oublié le rôle qui leur convient. Ce qui est aujourd'hui trop évident, c'est que l'éducation philosophique qu'ils reçoivent est imparfaite ou vicieuse : on aborde l'étude de la médecine sans préparation sérieuse, et la culture littéraire est insuffisante aussi bien que la culture scientifique. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que l'enseignement médical, tel qu'il est établi, ne remédie point à ces vices d'éducation, qu'il serait possible d'atténuer, en attendant des réformes radicales et urgentes, si les facultés de médecine étaient véritablement des écoles, c'est-à-dire si dans chacune d'elles ceux qui reçoivent les leçons des maîtres trouvaient ce qui manque également partout : des règles pour la direction de l'esprit, des principes scientifiques, des doctrines fondées sur ces principes, avec une théorie fondée sur ces doctrines. De tout cela naît l'unité, c'est-à-dire la plénitude d'une conception vraie, capable de satisfaire l'esprit, de le convaincre, de l'affermir et de donner à ceux qui exercent la médecine, aussi bien qu'à ceux qui l'enseignent, les convictions qui manquent à tous, et sans lesquelles il n'y a point de force. On ne fait ici qu'exprimer les regrets de quelques amis sincères de la médecine : quant à leurs vœux, un enseignement complet de la philosophie médicale pourrait y répondre; mais comment l'obtenir tant qu'on n'enseignera point, à côté de la pathologie générale, la science de l'organisation et l'histoire de la médecine? L'expérience du passé contrôlée par la critique, tel est le vrai fondement de la médecine moderne.

Si le lecteur nous a suivi jusqu'au point où nous voulions le conduire, — c'est-à-dire l'époque actuelle, — il doit comprendre maintenant que la véritable critique médicale était incompatible avec l'existence simultanée de tant de systèmes divers. La biologie n'existait point il y a soixante ans; depuis qu'elle existe, la médecine a trouvé un fondement solide, une base inébranlable, une philosophie propre, dont le principe est celui-ci : la maladie n'est qu'une altération des propriétés normales des parties vivantes. Avec ce principe, la marche de l'art est tracée, et prévue la direction qu'il doit

suivre, de même qu'est devenu possible ce qui ne l'était point, savoir le jugement du passé par le présent, c'est-à-dire la critique médicale ou la philosophie médicale appliquée à l'histoire. Ce terme suprême a été atteint par l'application rationnelle et expérimentale de la physiologie à la pathologie. C'est le dernier système auquel la médecine puisse arriver, et depuis que ce système a pris consistance, tous les autres sont tombés en désuétude, n'ayant plus de raison d'être dans le présent. Aussi n'y a-t-il plus aujourd'hui diversité de partis ni de sectes, et parmi tant de médecins en renom, on ne saurait citer un chef d'école.

Que conclure de tout cela, sinon que le moment est venu de relire attentivement les annales de l'art pour les élever jusqu'à la majesté de l'histoire? Notre siècle est propice aux travaux de cette nature, où l'esprit philosophique et critique trouve son emploi. D'ailleurs nous ne sommes pas uniquement entraînés de ce côté par un instinct de curiosité et de libre examen. Tout en avançant d'un pas rapide et précipité, nous reportons volontiers nos regards en arrière, et en mesurant l'espace parcouru et l'horizon sans limites, nous comprenons que l'avenir même est en partie dans le passé; de fait, la tradition peut éclairer et affermir notre marche. La science moderne est sœur de la science antique, et celle-ci contenait en germe tous les fruits qu'a produits celle-là. Il ne faut pas chercher ailleurs le charme qui s'attache aux études historiques. Nous nous sentons entraînés vers les hommes des anciens temps, parce que nous venons d'eux; nous leur devons ce que nous sommes : d'autres mains que les nôtres ont planté cet arbre de la civilisation que nos soins entretiennent, et il est juste que, nous abritant à son ombre, nous donnions un souvenir à ceux qui l'ont vu naître et qui l'ont cultivé dans ses jeunes années. C'est ainsi que le cœur intervient pour sa part dans les choses de l'esprit. D'ailleurs une fierté bien légitime se mêle à ce sentiment de gratitude. L'héritage transmis a reçu de nous de notables accroissemens. On ne sait pas encore, ou plutôt on oublie tout ce que l'humanité doit à la médecine et ce que les médecins de tous les temps ont fait pour le bien commun. Les services rendus par l'art médical sont une des plus belles pages de l'histoire. Aux épidémies meurtrières qui ravageaient jadis les populations, aux maladies dites pestilentielles qui se succédaient sans relâche et sévissaient avec furie, aux préjugés fanatiques, à l'ignorance superstitieuse qui condamnait à la torture ou au feu, à la potence ou à l'infamie, de prétendus sorciers, des possédés, des énergumènes, de pauvres malheureux dont la raison était aliénée, à tous les fléaux en un mot qui atteignent le corps et l'intelligence, une civilisation plus humaine a mis un terme; mais si le mal a été amoin-

dri, si les souffrances ont été allégées, si l'humanité a été successivement soulagée, régénérée, améliorée, préparée à une condition meilleure, on le doit surtout à la médecine, dont l'intervention est permanente et secourable. Des fléaux destructeurs ont été par elle anéantis; des maux hideux et terribles ont été conjurés, domptés ou détruits par de puissans spécifiques : le mercure, le quinquina, l'opium, l'inoculation d'abord, puis la vaccine, puis l'éther et le chloroforme, qui endorment la douleur, et tant d'autres bienfaits anciens et récens répondent éloquemment aux ignorans et aux déclamateurs. L'hygiène est désormais entrée dans la civilisation, et l'hygiène, partie constituante de la médecine, est effectivement un élément vital et civilisateur, un complément de la morale. La démence a trouvé des asiles et des soins éclairés, et les aliénés, que l'on considérait autrefois comme des êtres dangereux et malfaisans, ont été arrachés à un traitement irrationnel, pour ne plus être un objet de dérision. Dans les cas graves et épineux, où la vie de l'homme est en jeu ou tout au moins sa liberté, la justice s'éclaire à propos des conseils de l'art salutaire, de sorte que la médecine intervient partout, à chaque instant, efficacement pour le bien de tous. Son intervention est donc utile, et partant nécessaire. A toutes ces preuves ajoutons un fait sans réplique. Depuis la révolution, les tables de mortalité en font foi, la durée moyenne de la vie s'est augmentée de huit ans et plus, et cependant depuis la révolution le nombre des médecins s'est accru en proportion de la population, qui est plus considérable. Or il est reconnu que les améliorations introduites, d'où provient cette augmentation dans la durée moyenne de la vie, l'ont été surtout par les médecins. Sans nous laisser aller aux exagérations paradoxales de quelques rêveurs, qui promettent à l'homme une longévité impossible, nous croyons fermement que la médecine peut et doit rendre encore d'immenses services à l'humanité, d'autant que par le caractère de plus en plus scientifique, de plus en plus positif, qu'elle prend tous les jours, elle ne peut manquer de devenir encore plus active et plus efficace. Que les médecins se préoccupent donc de la science de l'organisation et de la vie, fondement de la médecine; qu'ils méditent sur le passé de l'art; qu'ils songent aux destinées qui l'attendent, et qu'ils se préparent ainsi au rôle qui leur appartient dans la société. Leur mission sera véritablement remplie.

J.-M. Guardia.

LES DEUX KEAN

CINQUANTE ANS DE LA VIE DRAMATIQUE EN ANGLETERRE.

The Life and Theatrical Times of Charles Kean, F. S. A. including a Summary of the English Stage for the last fifty years, etc., by John William Cole; in two vols. London, Richard Bentley, 1859.

I.

L'Irlandais Grattan, — non l'orateur, mais le romancier, — raconte dans ses *Souvenirs* comment, pauvre sous-lieutenant en garnison à Waterford, en Irlande, il entra certain soir dans le misérable théâtre de cette ville. L'affiche promettait le *Hamlet* de Shakspeare *avec tous ses personnages.* Ces derniers mots signifiaient que le héros de la pièce, le prince de Danemark en personne, ne serait pas supprimé cette fois, comme il l'était trop souvent, non faute d'un acteur en état de le représenter, mais sous le prétexte assez original que ce rôle est « parasite » et ne sert à rien dans la pièce. Grattan et un de ses camarades prirent donc place dans une loge; mais le spectacle les intéressa fort peu jusqu'au moment où Hamlet et Laertes se mirent en garde. Nos deux militaires furent alors tout yeux sinon tout oreilles. Laertes était un beau garçon de cinq pieds six pouces, et qui, rehaussé par d'énormes talons, semblait, en face de son antagoniste, un véritable géant. Celui-ci, petit, maigre, pâle, nerveux, agile, bien qu'il maniât son épée d'une main experte, et que son jeu serré annonçât la grande habitude des salles d'armes, commit cependant une ou deux erreurs dont s'égaya un peu haut le compa-

gnon de Grattan. « Le petit Hamlet, dit celui-ci, jeta sur nous un regard irrité, tout en continuant de parer les coups de son adversaire. Ses poses étaient nobles, sa fierté ne manquait pas de grâce. Il laissa s'épuiser son adversaire en efforts impétueux et maladroits, puis tout d'un coup, le poussant à fond et sans lui laisser une seconde de répit, il le cribla de bottes en maître consommé, habitué aux feintes les plus habiles... Au sortir de là, fort surpris comme on peut le croire, nous interrogeâmes la vieille femme, hélas! trop inoccupée, qui avait mission de recevoir l'argent à la porte du théâtre : — Connaissez-vous, lui demandai-je, l'acteur qui jouait Hamlet? — Ah! M. Kean?.. Sans doute, sans doute... C'est le meilleur de nos arlequins. Il compose des pantomimes charmantes et chante à ravir... »

Ce n'étaient point là, tant s'en faut, tous les mérites de cet arlequin exceptionnel. Après avoir déclamé *Richard III* ou *Macbeth*, il exécutait (parfois sur la corde) une danse bouffe. Entre deux chansons populaires, il donnait une leçon d'escrime ou de boxe, ou d'équitation, vrai factotum dramatique, maître en toute espèce de *fancy*, en tout genre de *sport*. Tous ces métiers, toutes ces industries, l'avaient laissé, le laissaient encore pauvre diable. Marié dès l'âge de vingt ans à une femme plus âgée que lui, que le hasard lui avait fait rencontrer sur les planches de quelque théâtre de province, il avait vainement essayé d'en faire une comédienne de quelque valeur. Mary Chambers n'avait aucune vocation pour la profession que la misère lui avait fait embrasser. Elle ne comprenait rien au théâtre, rien non plus au talent de son mari : excellente femme du reste et mère dévouée; mais elle ne contribuait en rien aux charges du ménage, et l'homme qui devait un jour devenir le premier comédien de l'Angleterre, ne gagnait, à grand'peine pour lui, sa femme et ses deux enfans, que 25 shillings, ou environ 30 francs chaque semaine.

On n'est d'accord ni sur l'époque fixe de sa naissance, ni sur sa mystérieuse origine. Les uns le font naître le 17 mars 1787, les autres en novembre 1790. En disant qu'il épousa Mary Chambers en juillet 1808, « à l'âge de vingt ans, » le biographe actuel de son fils, — sans doute bien informé, — s'écarte de l'une et de l'autre version, mais se rapproche de la première plus que de la seconde. Le doute qu'il laisse planer sur la généalogie de Kean n'est pas moins singulier, vu les rapports intimes qu'il déclare avoir entretenus avec les principaux membres de la famille. Ceux de nos lecteurs qui connaissent la belle histoire d'Angleterre de lord Macaulay se souviennent sans doute du rôle important et assez noble qu'il y fait jouer à l'un des principaux chefs de l'aristocratie whig, George Savile, mar-

quis de Halifax. De lui viendraient les deux Kean, s'il fallait, comme le premier, accepter sur parole l'assertion d'une femme qui le revendiqua pour fils, et dont, en cette qualité, il soutint la vieillesse misérable (1). Une autre tradition, qui n'est pas plus improbable que la première, attribue à l'un des derniers ducs de Newcastle la naissance du grand tragédien, fruit de ses relations passagères avec une actrice en sous-ordre, miss Tidswell. Membre du comité de Drury-Lane et questionné à brûle-pourpoint sur ce sujet délicat par un de ses nobles collègues (l'honorable Douglas Kinnaird), le duc se tira d'affaire par une réponse évasive et polie : « Voilà, dit-il, la première fois que j'entends parler de ceci; mais je serais très fier d'avoir donné le jour à un homme aussi remarquable. »

Ce n'était peut-être pas exactement là ce qu'eût répliqué sa grâce quelques années plus tôt, si on eût voulu, de façon ou d'autre, l'affilier à un misérable cabotin qui traînait de ville en ville une famille en haillons. Cinq années entières, à partir de 1808, une misère laborieuse resta le lot d'Edmund Kean. Howard, l'aîné de ses deux fils et le plus aimé, traversa une bien courte existence sous l'influence funeste de ce vagabondage sans trève qui semblait lui promettre un si rude avenir. Né à Swansea en 1809, il mourut à Dorchester en 1813. Le deuil de cet enfant était encore dans le cœur de son père, — nous le verrons bientôt, — lorsque brilla devant ses yeux le premier sourire de la fortune. Il avait rencontré à Harrow le docteur Drury, qui, démêlant et devinant à quelques scintillemens épars la valeur de ce diamant encore brut, le recommanda au directeur du théâtre qui, singulier hasard, porte le même nom que ce dilettante bien avéré (2). Un misérable engagement lui fût ainsi accordé; mais le chiffre du salaire stipulé lui importait assez peu. « Qu'ils me mettent une fois devant la rampe du *vieux Drury*, disait-il, et je leur montrerai ce que je vaux. »

Le « vieux Drury » n'était point alors, tant s'en faut, en veine de prospérité. Les bons comédiens, les actrices charmantes ne lui manquaient pas cependant. Il avait Elliston, l'élégant successeur de Garrick; il avait Bannister, le matelot comique par excellence, Wallack, que nous avons vu disputer à Macready les suffrages parisiens;

(1) Le marquis de Halifax laissa un fils naturel, Henry Carey, qui a sa place dans les annales du théâtre anglais comme auteur de quelques drames très populaires et de vers libres que bien des gens savent encore par cœur. Henry Carey, qui se suicida en 1743, laissa, lui aussi, un fils, George Savile Carey, dont la fille, Anna Carey, est justement la personne à qui nous venons de faire allusion. Si elle n'inventa point, dans des vues intéressées, l'histoire à laquelle, par orgueil peut-être, Kean voulut ajouter foi, il était donc l'arrière-petit-fils du marquis de Halifax.

(2) Drury-Lane. Nous ne savons si le hasard seul a produit cette remarquable coïncidence entre le nom du protecteur de Kean et celui de ce théâtre.

il avait miss Duncan (depuis mistress Davison), réputée la première dans les grands rôles de la haute comédie (1). Miss Kelly, miss Mellon (depuis duchesse de Saint-Albans), faisaient partie de cette excellente phalange; mais elle était mal dirigée, bien que le comité de patronage fût présidé par l'éloquent Whitbread, et qu'il comptât lord Byron parmi ses membres. Aussi les dettes étaient-elles énormes et la faillite imminente au moment où le sort, devenu plus clément, lui envoyait le vaillant champion destiné à balancer l'ascendant du théâtre rival, Covent-Garden, où les Kemble, avec Charles Young et miss O'Neill (2), avaient peu à peu conquis une prééminence incontestée.

Le 26 janvier 1814, — date mémorable dans les annales dramatiques de la Grande-Bretagne, — quelques semaines après être entré à Londres dans une charrette de roulier, faute d'un véhicule plus économique, Edmund Kean obtint enfin cette épreuve suprême qu'il appelait depuis des années avec tant de confiance et d'ardeur. Le récit que Grattan a donné de cette mémorable soirée est plein d'animation, de détails saisissans. On y voit le jeune acteur traversant les rues désertes et glacées, portant sous son bras un petit paquet de hardes, le costume de Shylock dans le *Merchant of Venice*. Il arrive. La salle est déserte. Le souffleur, qu'il rencontre dans les coulisses, le salue de ces mots ironiques : *Domus modeste!* ce qui, dans le jargon du lieu, signifie : « Nous n'avons personne ! » Puis la toile se lève pour quelques douzaines de spectateurs éparpillés sur les banquettes du parterre ou perdus dans l'obscurité des loges. Tout est triste, inanimé, lamentable, décourageant. Les acteurs mécontens débitent machinalement leurs tirades écourtées. Ainsi commence le drame, ainsi s'engage la lutte. Le docteur Drury, le bienveillant protecteur, était là, paraît-il, le cœur battant, la gorge serrée, partageant les angoisses qu'il devait supposer à ce pauvre hère chargé de famille, dont l'existence tout entière venait ainsi se jouer à pair ou non sur cette plate-forme hasardeuse. « Je pouvais à peine respirer au moment où vous entrâtes en scène, disait-il à Kean le lendemain; mais à peine étiez-vous *placé*, la main sur le pommeau de votre canne, je vis que tout allait bien. »

La première partie du rôle qu'il jouait ce soir-là convenait merveilleusement au génie de Kean. Dès que Shylock, l'usurier sans entrailles, est en face du généreux et loyal Antonio, une haine

(1) Elle avait succédé à miss Farren, devenue comtesse de Derby, et rivalisé avec mistress Jordan, dont les tragiques infortunes sont si connues. Les *Mémoires* de cette dernière existent, écrits par Boaden, et dans le cimetière de Saint-Cloud, à l'ombre d'un acacia, sa tombe se voit encore, dilapidée par le temps.

(2) Mariée, en 1820, à sir William Wrixon Beecher.

sourde, implacable, fermente en lui. Les mépris qu'il a subis en silence, la rancune qui s'est amassée en son cœur, ses souvenirs saignans, son âpre soif de vengeance, s'expriment d'abord en sourdine, en *a parte* contenus, mais terribles; puis, certain qu'on a besoin de lui, s'enhardissant peu à peu, redressant par degrés son humble attitude, il laisse déborder sur ses lèvres le trop-plein de sa bile amère; c'est alors que vient cette apostrophe, où Kean enleva du premier coup son misérable auditoire :

« Signor Antonio, ce n'est pas une fois, mais mille, que, dans les groupes du Rialto, vous avez pris à partie et ma richesse et mes façons de spéculer. J'ai courbé l'épaule patiemment sous ces railleries; souffrir n'est-il pas le lot de toute notre race? Vous m'appeliez mécréant, loup-cervier, coupe-gorge, et crachiez avec mépris sur ma casaque de Juif, le tout parce que je me sers à mon gré de ce qui est mien. A merveille! Maintenant vous avez, paraît-il, besoin de mon aide. Allons, très bien! Vous venez vers moi : Shylock, j'ai affaire de vos écus, me dites-vous. Oui, vous dites ainsi; vous dont la salive a souillé ma barbe, vous qui m'avez repoussé du pied comme le chien étranger que vous écartiez de votre seuil, vous implorez mes écus! Que vous répondrai-je? Ne devrais-je pas vous demander à mon tour : Un chien a-t-il de l'argent? Un vil roquet peut-il prêter trois mille ducats? Ou bien faut-il m'incliner, et, plié en deux, avec l'humble accent du serf docile, retenant mon souffle, parlant à peine d'une voix craintive, dirai-je ce qui suit : Mon beau seigneur, vous avez, mercredi passé, craché sur ma personne; tel autre jour, vous m'avez toisé dédaigneusement; en mainte autre occasion, traité de chien, et, pour tant de courtoisies, mes écus sont bien à votre service? »

Les quatre derniers vers de cette virulente apostrophe :

Fair sir, you spet on me wednesday last,
You spurn'd me such a day; another time
You call'd me *dog*, and for these *courtesies*
I'll lend you thus much monies!

furent ce soir-là rendus comme jamais ils ne l'avaient été. Kean rompait en visière avec la tradition. Avant lui, Garrick, Kemble et leurs émules faisaient de Shylock un vieillard rapace, un Harpagon à cheveux blancs, chez qui prédominait l'avidité, l'inextinguible soif d'amasser. Le jeune acteur lui ôtait quelques vingt ans, et lui donnait pour divinité non plus Mammon, mais la Vengeance. C'est bien la pensée de Shakspeare. A la vue d'Antonio, la première pensée de Shylock n'est pas : « Quel gros intérêt lui arracherai-je? » mais bien : « Toi, chrétien, le Juif te hait! »

I hate him, for he is a Christian.

Haine réciproque, dette payée, car Antonio hait, lui aussi, la nation sainte;

He hates our sacred nation.

Une fois en possession de son auditoire, et lorsque les applaudissemens de ce public *à moitié prix* qui vient, vers le milieu de la représentation, garnir le parterre des théâtres anglais, l'eurent complétement échauffé, Kean, ainsi qu'il l'avait pressenti, franchit d'un bond tout l'intervalle qui le séparait, hier encore, de ses plus altiers confrères. Dès ce soir-là, quelques-uns d'entre eux eurent la bonne foi de le reconnaître, Bannister entre autres. — Après tout, ce n'est qu'un arlequin, lui disait un de leurs camarades en se rengorgeant. — C'est pour cela sans doute qu'il nous saute par-dessus la tête, répliqua l'honnête Jack. Le directeur de Drury-Lane, M. Arnold, était probablement du même avis, car le soir même il fit appeler Kean dans son cabinet, et lui dit avec toute la majesté voulue : — Vous avez, monsieur, dépassé nos espérances. On rejouera la pièce mercredi prochain. — Kean, à vrai dire, n'avait pas besoin de ce froid témoignage. Il se sentait dès lors maître de sa destinée, et lorsqu'il rentra, le cœur allégé, dans l'humble taudis où sa femme l'attendait, tremblante d'anxiété : — Mary, lui dit-il, vous roulerez carrosse, et Charles fera ses classes à Eton. — Puis tout à coup une triste réminiscence vint se placer comme un nuage entre lui et cet avenir radieux. Son second fils, qu'il venait d'enlever dans ses bras et qu'il couvrait de baisers frénétiques, lui rappela celui que, peu de mois auparavant, il avait perdu. — Ah! si notre Howard vivait encore!... Mais il est mieux où il est, — ajouta-t-il par une sorte de pressentiment paternel.

La vie du premier des Kean a été racontée par un des poètes les plus élégans de cette génération où brillèrent à la fois Byron, Moore, Walter Scott et Campbell. C'est dans le livre de Proctor (Barry Cornwall) qu'il faut aller chercher le détail de cette existence bizarre, commencée dans la misère la plus abjecte, brusquement livrée aux excès du luxe le plus insolent, et qui retombait rapidement, quand le ciel y mit un terme, à son point de départ, à son fumier d'origine. Après le début éclatant, et dès le lendemain, vinrent les haines acharnées. Peu s'en fallut que les directeurs, effarouchés du tumulte hostile que soulevaient les innovations hardies de l'arlequin tragique, ne rompissent tout aussitôt avec un acolyte si compromettant. Après lui avoir vu créer successivement, — c'est à dessein que nous nous servons du mot créer, — les rôles de Richard III, d'Hamlet, d'Othello, de Iago (ces deux derniers, il aimait à les jouer tour à tour), ils eussent peut-être commis l'immense fo-

lie de le congédier, sans l'intervention de lord Byron en personne. En les voyant se décourager, parce que la reprise de *Hamlet* et de *Richard III*, malgré la curiosité qu'inspirait leur nouvelle recrue, n'avait pas fait salle comble : — Prenez-y garde, leur dit-il, et n'écartez pas un atout. Vous avez mis la main, sans vous en douter, sur un génie exceptionnel. Tout génie qu'il est, si vous ne le soutenez pas à ses débuts, si vous ne forcez pas la foule à le venir apprécier, il succombera comme d'autres. Ne l'immolez pas à la routine. Il a de quoi justifier tout le charlatanisme que vous dépenserez pour le mettre en relief. Je vous propose de faire en corps une démarche officielle auprès des principaux journalistes, pour leur demander de venir entendre Kean et de le juger avec l'attention qu'il mérite. — Cette insinuation, venue de si haut, ne pouvait être dédaignée. La presse fut mise en demeure de se prononcer. Elle applaudit comme avait applaudi le public restreint des premiers jours. La vogue suivit, elle fut immense. Le 16 juillet de l'année 1814, c'est-à-dire moins de six mois après l'entrée de Kean à Drury-Lane, les soixante-huit soirées où il avait paru donnaient pour produit, en recettes brutes, 34,642 livres sterling (866,000 francs), soit en moyenne 509 livres sterling (12,725 francs). Les recettes antérieures, calculées de même, n'allaient pas à la moitié de cette dernière somme : elles étaient de 212 livres (5,240 francs) par soirée. Qu'on nous excuse de descendre à ces détails de chiffres; personne n'ignore quelle importance ils ont dans le récit d'une carrière dramatique, et avec quelle anxiété les plus fiers interprètes de la muse tragique consultent le registre des recettes, comme le plus sûr thermomètre de l'enthousiasme public et le plus exact étalon de leur renommée. Garrick était souvent atteint d'une affection particulière que ses camarades appelaient, dans un langage assez expressif, la fièvre du contrôle (*box-book fever*), et s'il faut s'en rapporter aux indiscrétions du foyer des artistes, la grande tragédienne que la France a récemment perdue ne fut pas toujours à l'abri de cette maladie professionnelle.

« Avouons que M. Kean est terriblement sérieux! » disait John Kemble, parlant en 1815 du redoutable compétiteur qui venait de lui être suscité. C'était ce sérieux, cette conviction profonde qui faisaient effectivement la principale force du nouveau-venu. Il n'imitait personne, si ce n'est peut-être, de temps en temps, un acteur à peine connu chez nous, George Frederick Cooke, apparu comme un météore en 1800, et que le désordre de sa vie chassa, dix ans plus tard, de la scène anglaise. Entre son rôle et lui, nulle tradition ne venait donc se placer. Il le prenait pour ainsi dire corps à corps, et, de gré ou de force, se l'assimilait. Du suffrage des gens de goût,

des applaudissemens gantés, de la sanction aristocratique, personne moins que lui n'avait cure. « Eh! lui demandait un soir sa femme, beaucoup plus entichée de noblesse, quelle mine faisait lord Essex? — Au diable lord Essex!... s'écria Kean; je vous répète que j'ai enlevé le parterre (1)... » Pour John Kemble, dans un jour d'inspiration malheureuse, il voulut entrer en lutte avec son jeune rival, et commit sa grande réputation dans l'arène où celui-ci semblait le défier. Le vieil athlète, dont un asthme gênait le débit, forcément solennel et semé de pauses nombreuses, se trouva tout à coup devant un public métamorphosé, fait à d'autres allures et tant soit peu méprisant. Aussi n'insista-t-il guère, et après quelques représentations infructueuses du drame que son rival venait de rajeunir avec tant de succès, il se déclara vaincu. Sa retraite suivit d'assez près cette épreuve, qu'il eût pu aisément s'épargner (2).

Pendant trois ou quatre ans et jusqu'en 1817, Kean fut complétement absorbé dans le laborieux enfantement de cette gloire qu'il avait conquise de haute lutte, mais qu'il fallait asseoir sur des bases durables. Elle lui était chaque jour contestée, et nous en trouvions naguère une preuve irrécusable dans l'*Edinburgh Review* (1818), où il est dit, en termes passablement outrageux, que « comparer Kean à Garrick équivaut, comme lourde bévue (*vile blunder*), à mettre Fuseli en parallèle avec le Corrège. » Mais, si la critique écossaise le prenait de si haut, le public de Londres n'en était pas moins fasciné; les Kemble n'en étaient pas moins vaincus; Drury-Lane, enrichi, n'en prenait pas moins sa revanche sur Covent-Garden, où Macready venait à peine d'entrer (3), et où ses débuts restèrent comme étouffés jusqu'en 1820. Tout en savourant la joie que lui donnaient de si éclatans triomphes, Kean demeurait à peu près régulier dans ses habitudes. Tout au plus, çà et là, quelques dérangemens passagers, tout au plus quelqu'une de ces cavalcades noc-

(1) Ici l'énergie de l'idiome anglais déconcerte la traduction : « Well, what did lord Essex think of it?... — Damn lord Essex!... *the pit rose at me.* » C'était après la première apparition de Kean dans le rôle de sir Giles Overreach (*A New Way to pay Old Debts*, de Massinger). Plusieurs dames s'étaient trouvées mal à la dernière scène de cette comédie-drame, et on avait emporté du théâtre lord Byron lui-même, saisi d'un accès nerveux.

(2) « Kemble, disait Byron, est le plus *surnaturel* des acteurs que j'aie pu entendre, Cooke est le plus *naturel*, Kean est entre les deux. Mistress Siddons les dépasse tous. » De bons critiques ont appliqué à Kemble ce que le cardinal de Retz disait du marquis de Montrose : « C'est le seul homme de mon temps qui m'ait rappelé les héros de Plutarque. »

(3) Macready parut pour la première fois à Covent-Garden le 26 septembre 1816, dans le rôle d'Oreste (*the Distressed Mother*), faible imitation de notre *Andromaque*, par Ambrose Philipps. Son talent ne fut tout à fait reconnu qu'en 1820, lorsqu'il eut créé le rôle de Virginius, dans la tragédie de Sheridan Knowles.

turnes, où, monté sur son cheval Shylock, il parcourait au galop les rues de Londres et les routes extra-murales à la grande stupéfaction des gardes-barrières réveillés en sursaut, qui voyaient passer comme l'éclair ce promeneur fantastique. C'est vers la fin de cette première période, c'est-à-dire en 1818, qu'au retour d'une excursion sur le continent il traversa Paris, et vit pour la première fois jouer Talma. Mistress Kean était avec son mari. Le premier acte d'*Andromaque* la désappointa complétement. Le calme et la dignité du tragédien français ne lui disaient rien. Kean au contraire écoutait avec un recueillement profond, et quand elle lui fit part de sa déception : « Vous n'y entendez rien, lui répliqua-t-il brusquement... Vous ne savez ce que vous dites... Jamais vous n'avez vu rien de pareil à cet homme... John Kemble et moi, mis au bout l'un de l'autre, nous ne lui arriverions pas à la ceinture... Pas moyen d'en approcher... » La pièce continuait cependant, et mistress Kean, dans son apathie entêtée, recevait de temps en temps quelque rebuffade conjugale. Les éloges de son mari, exaspéré par la contradiction, devenaient de plus en plus emphatiques. Arriva le quatrième acte et la terrible proposition d'Hermione.

. . . . . .
. . . Si vous me vengez, vengez-moi dans une heure;
Tous vos retardemens sont pour moi des refus;
Courez au temple : il faut immoler... — Qui? — Pyrrhus.

Pyrrhus!... répétait Talma, et quelques-uns de nos lecteurs se souviennent peut-être du saisissement, de la consternation, de l'espèce de transe et de frisson qui passaient dans sa voix à ce mot : *Pyrrhus!...* si désastreusement suivi du mot : *madame!* Cette exclamation arracha enfin à mistress Kean un véritable cri d'enthousiasme. Son mari au contraire baissa les yeux dès ce moment, et n'articula plus une syllabe; mais, comme ils se retiraient ensemble, la pièce achevée, et en réponse aux éloges de mistress Kean, qui déclarait naïvement « n'avoir jamais rien vu de comparable à Talma: — En vérité! répliqua le tragédien anglais, piqué au vif... Eh bien! je vous ferai assister à quelque chose de mieux... Laissez-moi leur jouer la scène de folie... » Dès le lendemain matin effectivement, il écrivait aux directeurs de Drury-Lane pour leur demander de monter immédiatement, et sans même attendre son retour, la traduction anglaise de l'*Andromaque*. Son désir fut satisfait, mais ses espérances furent trompées. Le rôle d'Oreste fut pour lui un échec à peu près complet. On peut en accuser, si l'on veut, le froid traducteur; Ambrose Philipps ne réclamera point.

Nous avons cherché, — non dans le livre de M. Cole, infiniment dis-

cret sur ce chapitre, mais dans les *Souvenirs* de Grattan, beaucoup plus explicites, — comment peuvent s'expliquer les débordemens étranges auxquels s'abandonna Edmund Kean lorsque, l'opulence lui montant au cerveau comme une trop puissante liqueur, il étonna Londres de ses caprices incroyables, de ses goûts étranges, de ses aberrations inattendues. L'écrivain irlandais les explique par l'enivrement d'une intelligence bornée, les tendances maniaques d'un homme fier de l'étonnement qu'il inspire, et qui veut à tout prix le perpétuer. Le monde n'est plus pour lui qu'un vaste parterre, et sa vie un rôle sans trève. Dans ses moindres actions, il cherche l'effet. Il faut qu'on l'applaudisse, ou sinon qu'on le siffle, pour tout ce qu'il fait, pour tout ce qu'il dit. L'imprévu le tente toujours, bon ou mauvais, sublime ou ridicule. Au milieu de prodigalités insensées, Kean aimait à placer, comme contraste, un trait ou deux de ladrerie sordide. Il jetait, sans sourciller, une poignée de *bank-notes* dans le feutre gras de quelque saltimbanque aviné, et il lui arriva de rembourser, avec une ironique formule de politesse, deux guinées qui, dans le temps, l'avaient peut-être empêché de mourir de faim, lui, sa femme et son fils. Il traitait avec une exquise insolence les grands personnages qui voulaient le connaître, et à qui mistress Kean, beaucoup moins revêche, ouvrait à deux battans ses salons. A ces *right honourables*, à ces *graces*, à ces *lordships* et *ladyships* qui le harcelaient d'invitations, il répondait les trois quarts du temps par d'altiers refus. Leurs salons étaient, à ses yeux, des ménageries où il ne voulait pas être *exhibé*. Jusque-là, rien de mieux, ou du moins rien que de très concevable; mais, par malheur, aux nobles pairs et pairesses, à l'élite du beau monde, il préférait les *loups*, c'est-à-dire une abominable confrérie d'ivrognes immondes, de joueurs suspects, de boxeurs crapuleux, d'escrocs anonymes, une vile bohême, — comme on dit maintenant, — dont les bacchanales avaient pour temple une taverne de bas étage, le *Coal-Hole*, le *trou au charbon*. C'était là qu'il fallait aller chercher, après minuit, Othello ressuscité, Hamlet sorti de sa fosse; c'était là que l'escortaient volontiers les héros du pugilat, avec lesquels il frayait de pair à compagnon, les Mendoza, les Curtis, les Black-Richmond. Avec eux, on peut s'en douter, s'y glissa quelquefois lord Byron, le rival de Léandre et l'élève de Tom Cribb; mais le poète traversa d'un vol assez rapide ces ténèbres infectes, et alla se retremper presque aussitôt sur les cimes blanches des Alpes : Kean au contraire s'enfonça de plus en plus dans cette vie souterraine, où de continuelles orgies absorbaient ses heures et minaient ses forces. Au milieu de tant de folies absurdes, nous en notons une qui a un certain cachet de poésie, le voyage de Kean au Canada, et l'excursion hardie qu'il fit dans les

forêts neigeuses de cette colonie, alors encore déserte, en compagnie d'une troupe de chasseurs à demi sauvages : non que la fantaisie nous vienne, comme à Grattan, de comparer ceci à la campagne d'Égypte, ou même à celle que Byron tenta pour l'indépendance des Hellènes, — Dieu nous préserve de si hasardeux parallèles! — mais enfin il y a là, dans des proportions restreintes, on ne sait quelle héroïque velléité. Et si réellement, comme on l'affirme, le tragédien anglais prit sur les trappeurs indiens le même ascendant que Napoléon sur les mameluks, et Byron sur les Souliotes, tout en réduisant les choses à leur juste valeur, on n'en est pas moins disposé à lui tenir compte de cet incident comme d'une circonstance plus ou moins atténuante.

Ses nombreux délits contre la morale vulgaire et le bon sens de tous les jours réclameraient de bien autres compensations. Peu à peu, sans provocation aucune, il avait chassé de sa maison, ouverte à toute sorte d'hôtes scandaleux, la compagne dévouée de sa misère primitive, la mère du seul enfant que le ciel lui eût laissé. Ses énormes profits, — ils montaient parfois, dans une année, à plus de 10,000 livres sterling, — fondaient en ses mains fiévreuses comme dans le creuset de l'alchimiste. D'immenses écuries, un mobilier somptueux, des bateaux de joute, des pavillons chinois, des paris, des lettres de change, des traites signées, sans en avoir conscience, dans le cours de quelqu'une de ces orgies où ses chers « loups » savaient habilement l'engager, telles étaient les voies ouvertes dans ce navire toujours près de sombrer. Le public, amusé d'abord par le récit de tant d'excentricités énormes, avait fini, dans les derniers temps, par s'en lasser. Il ne lui plaisait plus de voir sur ses jambes avinées chanceler Richard III, d'entendre bégayer le roi Lear en goguette, ou d'apprendre au milieu de la tragédie que le héros, ivre-mort, venait d'être rapporté chez lui. La célèbre cabriole par laquelle l'ex-Arlequin se permit un jour d'interrompre un des passages les plus pathétiques de Shakspeare n'avait plus chance de trouver grâce devant le parterre fatigué, ni surtout devant les directeurs de Drury-Lane, qui voyaient l'avenir de leur théâtre sérieusement en péril. Ce théâtre était passé, en 1827, entre les mains d'un spéculateur américain, Stephen Price, qui n'entendait pas subir plus longtemps les incartades fantasques et parfois brutales de ce génie en décadence. Ils se brouillèrent enfin, et Charles Kemble se hâta de mettre l'occasion à profit en enrôlant aussitôt Edmund Kean dans la troupe de Covent-Garden.

Peu de jours après cet événement, dont tout Londres s'entretenait encore, on vit les murs se couvrir d'affiches où le directeur de Drury-Lane, — de Drury-Lane, notons bien ceci, — annonçait les

prochains débuts à son théâtre de... M. Kean. Ce phénomène presque inexplicable, qui mit en émoi, pour vingt-quatre heures, tous les curieux de la capitale, n'était rien moins qu'un joli tour d'escamotage pour lequel Barnum a dû regretter d'avoir été devancé par son ingénieux compatriote. Pour faire comprendre comment il avait pu se produire, remontons à cette soirée triomphale où Kean, venant d'inaugurer les splendeurs de sa carrière dramatique, prenait son second fils Charles dans le berceau où dormait cet enfant (1), et disait à sa femme : « Soyez tranquille, Mary,... vous aurez voiture, et Charles fera ses classes à Eton. » Cette double prédiction s'était de tout point réalisée. Mistress Kean avait longé les pelouses de Hyde-Park dans des équipages aussi brillans que ceux des plus riches dames des trois royaumes. Charles Kean, préparé à ses études universitaires par les meilleurs professeurs qu'on eût pu lui procurer, était effectivement entré à Eton au mois de juin 1824. Il y était en qualité d'*oppidan*, et l'allocation annuelle que lui avait consentie son père montait à 300 liv. sterl. Bien d'autres enfans à sa place, entourés comme l'était celui-ci de camarades supérieurs à lui par la naissance, eussent été tentés de compenser à force de prodigalités ce désavantage social. L'argent qu'il eût voulu dépenser ainsi, même à l'insu de ses parens, n'aurait pas été difficile à trouver. Quels fournisseurs eussent refusé crédit au fils de Kean? quels prêteurs n'eussent été alléchés par la perspective d'un héritage évalué d'avance, par les moins prévenus, à 50,000 liv. sterl. au bas mot? Mais Charles Kean, heureusement pour lui, était un garçon d'humeur douce et de penchans modérés. Il poursuivait ses études avec zèle et persévérance, remarqué pour ses vers latins, et aussi, hâtons-nous de le dire, pour son adresse nautique. En sa qualité d'habile et vigoureux rameur, il avait été promu par ses camarades au grade de capitaine en second dans cette marine universitaire qu'on appelle les *long-boats*. Le célèbre maître d'armes Angelo avait aussi fait de lui un tireur excellent. En même temps que lui, dans ce collége éminemment aristocratique d'Eton, grandissaient en foule des hommes promis aux plus hautes distinctions sociales : les lords Eglinton, Canning, Walpole, le duc de Newcastle (l'héritier de celui dont nous parlions tout à l'heure), le marquis de Waterford, MM. Gladstone, Somerset, Cowper, Savile, Wentworth, Middleton, Watts-Russell, etc. L'avenir ne semblait lui offrir que voies largement ouvertes, protections assurées, priviléges de toute sorte. Sa mère le destinait à l'église, son père à la marine, lui-même penchait pour la carrière des armes; mais, quel que fût son choix définitif, personne

(1) Né le 18 janvier 1811, et par conséquent âgé de trois ans.

ne pouvait lui prédire que des succès. Un beau matin, ce rêve doré se dissipa, et la foudre sillonna ce ciel où pas un nuage n'avait encore paru. Le jeune étudiant apprit tout à coup par une lettre de sa mère, qui le rappelait instamment auprès d'elle, ce dont il se doutait vaguement depuis seulement quelques semaines : c'est qu'Edmund Kean était ruiné, sa popularité détruite, sa santé compromise, et que, sans plus de délai, sans achever ses cours, lui, le fils du comédien insolvable, il allait être appelé à la vie pratique, au travail lucratif, à se suffire enfin, et à ne plus compter que sur lui-même.

A Londres, où il se rendit aussitôt, sa situation lui fut encore plus complétement révélée. On avait arrangé son avenir. Un membre du parlement, M. Calcraft, protecteur resté fidèle, offrait de lui procurer un brevet de *cadet* dans les troupes de la compagnie des Indes. Edmund Kean avait accepté avec empressement pour son fils cette chance de salut. Il lui enjoignait de se préparer à quitter l'Angleterre sans retard. D'un autre côté, mistress Kean, séparée de son mari depuis deux ou trois ans déjà, et qui à bon droit, ce nous semble, comptait fort peu sur sa protection, demandait à son fils de ne pas mettre entre elle et lui l'infranchissable Océan. Usée par les chagrins de son âge mûr autant que par la misère de sa jeunesse, beauté flétrie, cœur malade, victime d'infirmités précoces, à peu près incurables, qui la clouaient habituellement dans son lit, qu'allait-elle devenir?... Il y avait là un appel irrésistible. Et que faire cependant?... N'écoutant que son intérêt, Charles Kean n'eût point hésité. La route où on le poussait mène quelquefois à la gloire, souvent à la fortune. Gloire et fortune à part, elle le laissait dans la sphère où son éducation l'avait conduit, et lui assurait tout le bénéfice moral des relations qu'il y avait formées; mais de tous les devoirs, le plus sacré ne devait pas le trouver sourd à sa voix. Il prit donc immédiatement son parti, et sollicita de son père une entrevue qui lui fut tout aussitôt accordée. Edmund Kean, le millionnaire d'hier, vivait maintenant dans un humble hôtel meublé (1). Il y vivait au jour le jour, gagnant encore d'assez fortes sommes chaque fois qu'il était en état de remonter sur la scène, mais sous le coup d'infirmités toujours croissantes, qui d'un jour à l'autre pouvaient le priver de cette unique et suprême ressource. Il se déclarait prêt à défrayer son fils des dépenses indispensables à son équipement militaire, après quoi il ne fallait plus rien attendre de lui; ce sacrifice serait véritablement le dernier. Charles, à son tour, protesta qu'il acceptait, et de grand cœur, avec toutes les conséquences qui pou-

(1) Les Hummums, près de Covent-Garden. Une singulière tradition, une histoire de spectre se rattache au nom de ce très ancien établissement.

vaient en résulter et toutes les conditions qu'on y mettait, la lointaine et périlleuse carrière qu'on offrait à sa jeune ambition; mais il voulait, avant de s'embarquer, qu'une pension à peu près suffisante fût *garantie*, — et non simplement promise, — à sa malheureuse mère. Quand il eut acquis la certitude que son père était désormais hors d'état de lui donner sur ce point satisfaction complète, il lui déclara respectueusement, mais avec une fermeté inébranlable, qu'il ne quitterait pas l'Angleterre aussi longtemps que vivrait mistress Kean. Le grand tragédien, devant cette résistance inattendue, s'emporta aux plus véhémentes imprécations. Une colère folle animait son regard et faisait vibrer sa voix. Jamais Drury-Lane ne l'avait vu plus terrible. Et ses emportemens redoublèrent encore quand à cette question : « De quoi vivrez-vous, si je vous abandonne? » son fils eut répondu froidement qu'il monterait sur les planches et y chercherait fortune. Un sourire de pitié à ces mots crispa les lèvres de l'orgueilleux acteur; mais quand il put croire que son fils parlait sérieusement, et que le nom de Kean, ce nom si retentissant, si haut placé, pouvait déchoir et s'avilir, traîné sur des scènes inférieures par un enfant sans vocation et sans talent, il paraît que sa fureur ne connut plus de bornes. Les invectives les plus méprisantes, l'insulte et l'outrage les plus amers coulèrent comme un torrent sur la tête de ce fils dévoué qui demandait pour sa mère le pain de chaque jour, et en échange donnait sa vie. Inébranlable dans son respect comme dans sa résistance, le jeune Kean sortit sans avoir répliqué un seul mot, mais sans avoir rien rabattu de ses nobles exigences. Il sortit, et pour un temps n'eut plus aucun rapport avec son père.

Ceci se passait au mois de février 1827. Au mois de juillet, l'étudiant d'Eton, revenu provisoirement à l'école, apprenait que ses comptes étaient réglés, que son allocation annuelle lui était retirée, et que les portes du collége par conséquent ne s'ouvriraient plus devant lui. Brusque déclassement, chute soudaine, dont il pouvait déjà comprendre les conséquences! Quelques jours en effet avant la fin de l'année scolaire, un de ses plus anciens camarades de classe, un jeune lord qui jusqu'alors le traitait avec tous les dehors de la cordialité la plus sincère, le voyant fort abattu, s'était informé des causes de cette tristesse incompréhensible. Charles saisit avec empressement cette occasion de verser dans un cœur ami le trop-plein des peines qui depuis plusieurs mois obsédaient le sien. Il lui raconta, sous le sceau du secret, et sa déplorable situation et les résolutions extrêmes auxquelles il se voyait poussé. Le jeune patricien l'avait écouté du plus beau sang-froid. — Le parti que vous prenez, lui dit-il ensuite, vous fait à mes yeux le plus grand honneur... Toutefois n'oubliez point que, si vous donnez suite à

votre projet, de cette heure-là, nous devrons vous et moi rester absolument étrangers l'un à l'autre. Jamais je n'ai adressé la parole à un comédien, et jamais un comédien ne comptera au nombre de mes connaissances.— Ainsi parlait ce fier rejeton aristocratique, oubliant que le sang des *comédiennes* s'est mainte et mainte fois mêlé très légalement à celui des plus anciennes familles de la pairie anglaise, sans compter les faiblesses bien connues de certaines grandes dames pour certains *comédiens*, et la part indirecte que ceux-ci ont pu avoir à la composition actuelle de la chambre haute. Lord *** se montra d'ailleurs fidèle à cette déclaration de principes. Amené par le hasard dans un hôtel où était descendu son ancien condisciple, dès qu'il sut que Charles Kean et lui allaient dormir sous le même toit, il plia bagage et quitta cette demeure souillée. Qui n'admirerait avec nous cette magnanime rigidité? Qui ne s'inclinerait devant des préjugés si logiques, une pudeur si austère, un si noble sacrifice de ses sentimens à l'esprit de caste?

Cependant, et dût-il y perdre les poignées de main de tous ses nobles camarades, il fallait que le jeune étudiant parvînt à vivre et à faire vivre cette mère infirme à laquelle tout un avenir venait d'être vaillamment immolé. Edmund Kean, n'écoutant que son ressentiment aveugle, venait de lui retirer, à elle aussi, la misérable annuité qu'il lui payait depuis leur séparation. Ni la mère ni le fils n'avaient la moindre ressource. Que fût devenu ce dernier si, comme tant d'autres *Etonians*, il eût imprudemment anticipé sur le riche avenir que chacun s'accordait à lui prédire? Mais il n'avait pas de dettes. C'était le plus clair de sa fortune. Tandis qu'il s'étudiait en vain à chercher une issue à l'espèce d'impasse où l'acculait sa courageuse détermination, désormais irrévocable, puisque la *cadetship* était refusée, survint entre son père et le directeur de Drury-Lane cette rupture dont nous avons parlé. A peine était-elle consommée et le grand nom de Kean acquis à Covent-Garden, que M. Price, en quête de ressources nouvelles, inventa de substituer le fils au père. Les quatre lettres magiques dont ses affiches étaient veuves, il les retrouvait ainsi du jour au lendemain. Quant au talent dramatique du jeune débutant, on l'affirmerait d'abord, on le cultiverait ensuite, le cas échéant. L'Américain apparut donc devant Charles à la fois comme un démon tentateur et comme un ange sauveur descendant du ciel en droite ligne. Il lui offrait à signer un engagement de trois années à 10 liv. st. (250 fr.) par semaine. La seconde année, en cas de succès, ce salaire hebdomadaire devait être porté à 11 livres, et à 12 la troisième, toujours en cas de succès. Il n'y avait pas à reculer, la situation étant donnée. Charles cependant, obéissant à un dernier scrupule, stipula le droit de solliciter par

écrit le consentement de son père à cette transaction qui, sans doute violant des répugnances formellement exprimées, empiétait quelque peu sur des droits évidemment légitimes. Price trouva la chose tout à fait naturelle, et se chargea de faire parvenir la respectueuse missive de ce fils innocent. Aucune réponse n'arrivant dans le délai voulu, on traduisit selon le proverbe, par un acquiescement implicite, le silence dans lequel se renfermait Edmund Kean. Charles ne soupçonna que bien plus tard une vérité déjà pressentie par ceux de nos lecteurs qui se piquent le moins de pénétration et de perspicacité. L'honnête directeur avait purement et simplement escamoté, supprimé la lettre qui menaçait de faire échouer sa merveilleuse combinaison. Ce n'est point là, il faut bien l'avouer, le plus blâmable de tous les expédiens auxquels Frère Jonathan se soit vu conduit par la morale du *Go-ahead!* Et pourtant cette espièglerie passait un peu la mesure, la mesure d'Europe, la seule que nous pensions pouvoir employer, alors même qu'une fin heureuse semble avoir justifié des moyens difficiles à qualifier poliment.

Ce fut ainsi, sans préparation, sans réflexion, sans vocation spéciale et sous le coup d'une absolue nécessité, qu'un pauvre jeune homme, disons mieux, un pauvre enfant (1), fut soudainement appelé à une épreuve faite pour effrayer les plus experts et les plus téméraires. Il parut à Drury-Lane, dès le premier soir de la saison dramatique, dans la célèbre tragédie classique que Home, le poète écossais, a placée sous le patronage du grand nom de *Douglas*. On avait tout exprès choisi pour lui le rôle d'un adolescent, le jeune Norval, propre à mettre en relief sa grâce imberbe et à lui gagner d'avance, par là même, l'indulgence des juges les plus sévères. Les détails de cette soirée (1er octobre 1827) ont quelque chose de poignant, et tout à la fois provoquent je ne sais quelle gaieté perverse. Cet écolier candide, nécessairement gauche, intimidé, sans contenance et sans voix, arrivait devant un parterre éminemment prédisposé en sa faveur, mais aussi maladroit dans sa bienveillance que le débutant pouvait l'être dans son débit et dans ses gestes. A partir de la première scène, de vigoureux applaudissemens saluèrent toutes les entrées, adressés au jeune inconnu que l'on attendait avec impatience; or les applaudisseurs ignoraient qu'il ne paraissait point au premier acte, et s'aperçurent après coup seulement que leurs bravos prématurés pleuvaient, sans rime ni raison, sur des comédiens vieillis sous le harnais. La même méprise se reproduisit au second acte, quand les vassaux de lord Randolph firent leur entrée, amenant, chargé de chaînes, le déloyal serviteur du noble

(1) Il n'eut ses dix-sept ans accomplis que trois mois après son début sur la scène.

chieftain. On prit ce malheureux prisonnier pour le héros de la soirée, et il fut accueilli, lui aussi, par un infernal tapage de hourras, un vrai tonnerre d'enthousiasme, tel qu'un parterre anglais peut seul le produire. La bévue était à peine constatée, et le désordre durait encore quand le jeune Norval, le vrai cette fois, se montra, tout ému, tout tremblant, pouvant à peine articuler les premiers vers de son rôle. Remis peu à peu, écouté avec sympathie, soutenu par des bravos que personne ne songeait à lui ménager, il arriva sans encombre à la fin de sa tâche, et fut charitablement rappelé à grands cris par ce public paternel qui l'applaudissait, comme le marquis Mascarille, « devant que les chandelles fussent allumées. » Mais s'il put un instant croire à son succès, sa désillusion n'en fut que plus rude lorsque le lendemain sa mère et lui se jetèrent sur les journaux où ils devaient trouver le compte-rendu de cette bruyante représentation. « Son avenir et celui de sa mère, leur pain de chaque jour, le toit qui couvrait encore leur tête, l'espérance qui les soutenait, tout était dans la balance, tout dépendait de l'arrêt que la presse, juge suprême, allait porter... » — Ainsi parle, et sans la moindre exagération, le biographe de Charles Kean; puis il ajoute, en deux mots : « La condamnation était prononcée à l'unanimité (1). »

N'omettons pas ici un détail intime et qui parle au cœur. A la fin de la première répétition *habillée*, le jeune tragédien, fier de son beau costume, brûlait de s'aller montrer à sa mère. M. Price, qui finit par deviner ce désir enfantin, y donna aussitôt son consentement. Charles cependant ne bougeait pas de la salle, qu'il parcourait avec une inquiétude évidente. En le questionnant de plus près, le directeur, étonné de cette conduite, apprit non sans peine que son jeune pensionnaire n'avait pas sur lui de quoi payer le fiacre indispensable à la petite escapade qu'il préméditait. Cet aveu fait à voix basse, et non sans rougir, mit fin, comme on pense, aux embarras de la situation. Price paya la voiture, et le « jeune Norval » s'alla jeter dans les bras de sa mère.

(1) Voyez au surplus, dans le livre même de M. Cole, une lettre curieuse adressée à Edmund Kean par un de ses amis, témoin oculaire des débuts de son fils : « La voix de Charles est celle d'un enfant, sa tournure est celle d'un jeune homme de dix-huit ans habitué à la bonne compagnie... Ses gestes sont mieux qu'on ne devrait l'attendre d'un novice : il ne manque pas de grâce dans certains momens. Il copie de son mieux vos poses. Les deux passages qui lui ont valu le plus d'applaudissemens sont ceux où il a le mieux imité votre son de voix et votre style; mais sa sortie au quatrième acte sur ces mots :

Then, let yon false Glenalvon beware of me!

frisait les dernières limites du grotesque, » etc.

Quant à son père, il ne le revit plus qu'un an plus tard. Le grand Kean, abreuvé de dégoûts, tombé de chute en chute jusque sur les planches du théâtre Cobourg (maintenant théâtre Victoria), et là, pour comble d'injure, mis au-dessous d'un obscur tragédien, vraie notabilité de faubourg, le grand Kean, disons-nous, s'était retiré pour quelques semaines dans l'île de Bute (Écosse), où il avait fait construire, à grands frais, un pauvre cottage, sa dernière folie. Charles, engagé à Glasgow pour quelques représentations et se trouvant ainsi rapproché de son père, lui fit demander par un tiers s'il ne consentirait pas à le voir. L'orgueil implacable, l'inflexible rigueur allaient mal au tragédien sifflé, au chef de famille coupable de tant de fautes. Kean le comprit, et l'entrevue accordée se termina par une réconciliation si complète que le père s'offrit à jouer avec son fils, sur le théâtre de Glasgow, au bénéfice de ce dernier. La pièce choisie pour cette occasion solennelle fut le *Brutus* de Howard Payne, qui laissait les deux acteurs dans leurs rôles naturels et prêtait une vérité de plus à l'illusion scénique. Il y a dans cette tragédie une scène éminemment pathétique où Brutus, dompté par ses émotions, se penche vers son fils et lui demande un baiser suprême. A ces mots : *Embrace thy wretched father!...* prononcés avec tout l'abattement, toutes les angoisses de l'agonie mentale, l'émotion fut unanime, les pleurs coulaient de toutes parts, et l'effet produit s'attesta par de longues salves d'applaudissemens; mais l'acteur qui venait de faire ainsi vibrer toutes les âmes n'avait rien perdu de son sang-froid, et Brutus, la tête appuyée sur l'épaule de Titus, lui disait tranquillement à voix basse : « — Charlot, mon ami, le tour a bien réussi (1). » A Dublin et à Cork, l'année suivante (1829) Edmund et Charles Kean jouèrent encore ensemble. Enfin, beaucoup plus tard, alors que le « grand Kean » n'était plus que l'ombre de lui-même, tandis que son fils, patiemment laborieux, s'établissait peu à peu au rang qu'il n'avait pu atteindre de prime abord, le fameux *impresario* Laporte imagina de les réunir dans sa troupe de Covent-Garden. Ils se retrouvèrent là pour un jour, un seul, qui n'eut pas de lendemain (25 mars 1833). Edmund Kean jouait *Othello;* le rôle de Iago était tenu par son fils et celui de Desdemona par miss Ellen Tree, destinée à devenir plus tard sa belle-fille. Ce fut une soirée funèbre. Kean, déjà moribond, pouvait à peine, malgré l'eau-de-vie qu'on lui versait dans les entr'actes, se soutenir sur ses jambes vacillantes. Avant le troisième acte (où Othello s'agenouille, comme on sait, en présence de son perfide lieutenant), il pria son fils de ne pas le perdre de vue et de le relever, si ses forces ve-

(1) « Charley, we are doing the trick. »

naient à le trahir tout à fait. Cependant il n'en fut rien. Les adieux si connus (1)

. . . . . O now, for ever
Farewell the tranquil mind! Farewell content!...

furent dits avec tout le pathétique qu'il savait leur donner; mais après cette tirade, au moment où le More de Venise, menaçant et terrible, marche sur Iago, comme le lion qu'un serpent vient de piquer,

Villain, be sure to prove my love a whore,...

Kean à demi évanoui tomba dans les bras de son fils; tout au plus eut-il encore la force d'articuler quelques plaintes confuses : — Je me meurs... parlez pour moi... Puis il perdit absolument connaissance. C'en était fait du tragédien : l'homme ne mourut que quelques semaines plus tard, le 15 mai, après un rétablissement factice. Ce délai lui permit cependant de se réconcilier avec sa femme, qu'il appela, par un humble billet, à son lit de mort. « Oubliez, pardonnez, » lui écrivait-il. Elle oublia, elle pardonna.

Kean mourait insolvable, ruiné d'esprit et de corps tout autant que de fortune. Les créanciers accoururent et se partagèrent ses dépouilles. Le mobilier du cottage de l'île de Bute fut vendu. On mit aux enchères les dons des souverains, les gages précieux de l'admiration publique, que dans sa détresse l'éminent artiste avait encore conservés. Une tabatière et deux épées, hommage de lord Byron, comptent parmi les épaves de ce naufrage désastreux. Le magnifique vase d'argent (2), sculpté d'après le fameux *Warwick-Vase*, que la troupe et le comité de Drury-Lane, se cotisant, avaient offert en 1816 à l'homme dont le magique talent venait de sauver ce théâtre, passa, lui aussi, sous le marteau de l'*auctioneer*. Le sort final de cette relique n'est pas médiocrement curieux. Un an après que Charles Kean, bien à regret, l'eut laissé passer en des mains étrangères, il la retrouva étalée au vitrail d'un doreur du Strand. Entrant aussitôt chez ce marchand, il se nomma, lui expliqua l'intérêt tout personnel qui s'attachait pour lui à la possession de ce riche *memorial*, et lui manifesta le désir de le racheter aussitôt que ses ressources pécuniaires le mettraient à même de remplir ce pieux devoir. Le soir du même jour, le vase précieux était enlevé par un voleur habile, et la forte récompense promise par le propriétaire à quiconque le lui rapporterait n'en a

(1) Acte III, scène III.
(2) Il avait coûté 300 livres sterling ou 7,500 francs.

jamais amené la découverte. Il est donc très probable que, comme tant d'autres objets d'art, trop reconnaissables pour être impunément exposés en vente par leurs possesseurs illégitimes, celui-ci avait été tout aussitôt mis au creuset, et qu'il est rentré à l'état de lingot dans la circulation métallique.

II.

On a déjà pu entrevoir, ce nous semble, dans quelles conditions défavorables Charles Kean abordait la carrière tragique. L'échec de son début avait été d'autant plus complet que ce début même avait plus vivement sollicité l'attention. Sans ce nom fatal dont il avait à soutenir le poids écrasant, il aurait pu descendre aux rangs modestes où un lent et studieux apprentissage se fait sans trop de périls; mais il s'appelait Kean, et la médiocrité, même provisoire, semblait lui être interdite. Une seule saison le découragea, et dès le printemps de 1828 il alla chercher en province, en Irlande tout d'abord, et chez ses compatriotes au cœur chaud, aux préventions facilement bienveillantes, les encouragemens qui lui faisaient défaut à Londres. Il trouva là des auditeurs d'une familiarité toute paternelle, qui traitaient « Charley » en véritable enfant gâté, l'interpellaient en scène, lui demandaient çà et là quelque *speech* qu'ils interrompaient eux-mêmes par d'opportuns *bravi* si le novice orateur s'empêtrait dans ses périodes incomplètes. C'étaient bien les mêmes spectateurs qui priaient mistress Siddons, la tragédienne sublime, de leur chanter l'air populaire de *Garry-Owen*, et criaient sans façon à John Kemble de « parler plus haut. » Kemble, dont les poumons facilement essoufflés ne se prêtaient nullement à des prodigalités de voix, s'avança majestueusement sur le devant de la scène, et regardant de haut ses hardis interrupteurs : —*Gentlemen*, leur cria-t-il, je ne saurais parler plus haut; mais si vous vouliez bien ne point parler du tout, vous ne perdriez pas un mot de ce que je dis. « Elliston, quand il dirigeait le *Surrey-Theatre*, avait, lui aussi, conjuré à force d'audace le mécontentement de *son* parterre. On sifflait une mauvaise pièce, représentée pour la première fois. Éveillé par ce bruit irritant, le directeur s'élança de son cabinet sur le théâtre : —Mesdames et messieurs, dit-il avec l'exquise politesse dont les rôles de jeune premier lui donnaient l'habitude, vous me paraissez sous le coup de la plus déplorable erreur. Je puis vous certifier, et peut-être accorderez-vous quelque valeur à mon suffrage, que la pièce dont vous semblez mécontens est un ouvrage des plus distingués. Vous en jugerez de même quand vous l'aurez

vue deux ou trois fois. Il est digne d'un auditoire anglais de laisser franc jeu et partie égale à son antagoniste. J'ai donc l'honneur de vous annoncer que jusqu'à nouvel ordre la pièce que vous venez de siffler sera représentée ici tous les jours de la semaine. » Le public du théâtre Surrey reçut en silence cette étrange admonition, dominé par la hardiesse tout à fait imprévue du comédien, fort aimé d'ailleurs, qui avait cru pouvoir se la permettre. Ainsi fit le public du théâtre Cobourg, lorsqu'Edmund Kean, exaspéré par les applaudissemens, ironiques pour lui, que l'on prodiguait à l'infime Cobham, voulut affronter la rude populace à laquelle son génie était livré. L'œil allumé par la colère et peut-être aussi par l'ivresse, sombre, silencieux, impassible, Othello vient se placer devant cette foule hurlante : — Eh bien! que voulez-vous? leur demande-t-il sans préambule. Le silence se fait un instant parmi les spectateurs stupéfaits : — Vous, vous! reprennent bientôt cent voix moqueuses. — Moi?... me voici, continue après une pause le More farouche, drapé dans son burnous. On se tait une fois encore sous ce regard étincelant qui semblait darder la mort. Alors, à loisir, savourant, syllabe après syllabe, l'injure qu'il va lancer : — J'ai joué, dit-il, sur toutes les scènes du royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande; j'ai joué dans tous les principaux théâtres des États-Unis d'Amérique; mais jamais, non, jamais de ma vie je n'ai joué pour un ramassis de brutes comme celui que je vois en ce moment à mes pieds. — Ceci dit, il ramène fièrement son manteau sur ses épaules et quitte la scène à loisir. Les gens du théâtre, complétement pétrifiés par cet excès d'audace, crurent un moment que l'ouragan populaire allait les balayer tous, et que du frêle édifice il ne resterait pas pierre sur pierre. Il n'en fut rien. La témérité grossière de Kean, tout comme l'insolente ironie d'Elliston, resta complétement impunie.

Revenons à Charles Kean. Jamais il ne souleva de pareilles tempêtes. Courtois, bien élevé, habilement modeste, il gravissait par des sentiers plus lents, mais plus sûrs, les sommets d'où son père allait être précipité. Londres l'avait repoussé; il s'adressait à la province, flattée de ses empressemens et moins cruelle en ses exigences. Puis, de temps en temps (en 1828, 1829), il revenait à son point de départ, essayant, tâtant l'opinion, si l'on peut ainsi parler. Elle lui restait rebelle, et les sévérités de la critique renvoyaient bien vite dans les comtés ce candidat doucement obstiné dont la capitale semblait décidément ne vouloir à aucun prix. Lui-même, d'un autre côté, ne voulait y rentrer d'une manière permanente que lorsqu'il serait assuré d'y garder un rang honorable. Cette détermination bien arrêtée l'empêcha d'accepter les offres du directeur de Hay-

Market (1), qui, à la fin de 1829, voulait l'enrôler. L'épreuve cette fois risquait d'être décisive, et le bon sens précoce du jeune tragédien lui disait qu'il n'était pas temps encore de la risquer. Engagé pour le théâtre anglais de La Haye par un aventurier sans ressources, qui un beau jour faussa compagnie à sa troupe, il se décida finalement, dans les premiers mois de 1830, à tenter fortune en Amérique. C'était une heureuse inspiration. Comme de nos jours, mieux que de nos jours peut-être, les *citizens* des États-Unis appréciaient, à titre de flatterie délicate, l'arrivée parmi eux des artistes célèbres dans le vieux monde. Le nom de Kean avait pour eux tout son prestige. Ils lui accordaient, outre le souvenir reconnaissant des deux visites qu'il leur avait faites, ce « respect des choses lointaines, » déjà connu et défini par le poète latin. Charles, si maltraité par les journaux de Londres, si lestement protégé par les badauds enthousiastes de la bonne ville de Dublin, fut pris tout à fait au sérieux lorsqu'il parut à New-York (septembre 1830), dans le rôle épineux de *Richard III*. Pour la première fois, après trois années de vains efforts, il pouvait croire en lui-même, et, tout en mesurant de l'œil la route encore longue dont il marquait ainsi la première étape, s'assurer qu'il pouvait y marcher sans crainte. Il contractait ainsi envers la « terre lointaine, » où il trouvait comme une patrie nouvelle, plus libérale et meilleure que la première, une dette qu'il n'a jamais reniée.

Après deux ans et demi de séjour aux États-Unis (c'est-à-dire dans les premiers mois de 1833), Charles Kean revint à Londres. Nous avons raconté les tristes incidens qui suivirent ce retour. Pendant l'année 1834, il reprit ses habitudes errantes, appelé qu'il était de tous côtés par les directeurs de province, et, chemin faisant, trouva mainte et mainte occasion de grossir la clientèle aristocratique dont l'appui n'a pas été le moindre élément de sa fortune. La duchesse de Saint-Albans (miss Mellon), qui, jeune comme lui, avait laborieusement lutté, elle aussi, et chez qui un subit changement de fortune n'avait détruit aucune des qualités sympathiques auxquelles sans nulle doute elle le devait, fut une de ses premières patronnes. A Dublin, le marquis de Normanby, alors vice-roi d'Irlande, et lord Morpeth (depuis comte de Carlisle), qui aidait lord Normanby à remplir cette haute mission politique, admirent à leur table l'ancien élève d'Eton, devenu un artiste recommandable, en même temps qu'il était resté parfait *gentleman*. Lord Plunkett, l'ex-chancelier, manquait rarement de se montrer au théâtre lorsque son jeune protégé devait y jouer. Il en était de même à Édimbourg, où

(1) M. Morris.

les professeurs de l'université avaient adopté Charles Kean; la magistrature, les *lords of session*, — comme s'intitulent les juges d'Écosse, — rivalisèrent bientôt avec eux, et ce n'étaient point des suffrages à dédaigner que ceux de ces aristarques du *bench* et des colléges, dont quelques-uns s'appelaient Jeffrey, Cockburn, Robertson, Maitland (1). Remarquons-le bien, le patronage qu'ils accordaient ainsi n'était pas, comme on le pourrait croire, affaire de mode, affectation pédante, question de vanité ou de bel air : nullement. Ces hommes sérieux montaient dans leurs loges comme dans leurs chaires ou sur leurs fauteuils de magistrats. Ils scrutaient, ils analysaient avec soin leurs impressions, et le lendemain, entre deux leçons, entre deux procès, il leur arriva souvent d'écrire au jeune Kean en quoi ils l'approuvaient ou le blâmaient (2). Cette simplicité, cette condescendance, ce goût des choses d'art, semblent tout à fait naturels à Édimbourg. En serait-il de même à Paris? Thémis ne s'y montre peut-être pas au fond beaucoup plus *sérieuse*, mais elle y est d'une gravité bien autrement formaliste.

Quatre nouvelles années d'efforts soutenus avaient conquis au fils de Kean une renommée provinciale qu'il espérait bien faire sanctionner un jour par les juges les plus sévères de la métropole. Patient, il l'était; prudent, il l'était aussi; mais il ne perdait pas de vue cet *objectif* que des tentatives répétées et une infatigable persévérance devaient, en fin de compte, lui faire atteindre. Avec l'accroissement continu de ses gains, qui déjà lui fournissaient un ample revenu, ses prétentions, qu'on avait regardées dans le temps comme fort au-delà de son mérite (3), devenaient toutes naturelles. C'est ainsi que les envisageait Macready, qui, venant à prendre en 1837 la direction de Covent-Garden, se mettait, dans une lettre parfaite-

(1) Connu depuis sous son titre de lord Dundrennan.

(2) Voyez, parmi une demi-douzaine de lettres pareilles, citées dans l'ouvrage que nous analysons, celles de lord Jeffrey (le critique célèbre) et de M. Maconochie (lord Meadowbank), un des premiers légistes d'Écosse. *The Life and Times of Charles Kean*, tome Ier, pages 224 à 230.

(3) En 1833, après cette représentation d'*Othello* que nous avons racontée, Charles Kean, qui venait de créer à Covent-Garden un rôle important dans *the Wife*, de Sheridan Knowles, reçut de M. Bunn, alors directeur de Drury-Lane, des propositions d'engagement. On lui offrait 15 liv. sterl. (375 fr.) par semaine. « Non, répondit tranquillement le jeune acteur, je ne remettrai plus le pied sur un théâtre de Londres que lorsque je vaudrai cinquante livres sterling (1,250 fr.) par représentation. — En ce cas, lui répondit avec un sourire significatif l'envoyé de M. Bunn, vous nous dites adieu pour bien longtemps. » Mais cinq ans n'étaient pas écoulés, lorsque ce même personnage, resté caissier de Drury-Lane, vit signer par M. Bunn le traité en vertu duquel lui-même, l'ex-négociateur, devait payer de ses propres mains, à Charles Kean, par chaque soirée où il remplirait un rôle, cette même rétribution, envisagée jadis comme chimérique. Il est vrai que, durant ces cinq années, Charles Kean avait réalisé dans les comtés plus de 20,000 liv. sterl. (500,000 fr.).

ment courtoise et habile, à la discrétion de Charles Kean, appelé à fixer lui-même les conditions pécuniaires de son engagement; mais avec son tact habituel, sa juste appréciation de lui-même et des autres, le jeune tragédien n'eut garde d'accepter cette offre si séduisante de prime abord. Il ne voulait déjà plus d'une position subordonnée dans des rangs où il risquait d'être confondu, et connaissait tous les avantages de l'isolement, qui aide si puissamment au relief. Au lieu de suivre Macready dans l'espèce de temple où ce dernier devait rester le grand-prêtre, il préféra élever hardiment autel contre autel. Telle est du moins l'interprétation qui semble la plus naturelle de son engagement à Drury-Lane. Il devait y donner vingt représentations à 50 livres sterling chacune. La première eut lieu le 8 janvier 1838. Charles Kean jouait le rôle d'Hamlet, ce rôle « philosophique, » le triomphe de John Kemble. Il livrait là une grande bataille. Il la gagna très positivement. Les critiques les mieux accrédités, — entre autres M. Nugent, du *Times*, — se hâtèrent de l'attester, et de revenir loyalement sur les âpres censures dont ils avaient salué, à ses infortunés débuts, le tragédien enfin maître de son art. Et la preuve qu'ils ne mettaient à se désavouer ainsi aucune complaisance, aucune faiblesse, c'est que Charles Kean, après les vingt représentations stipulées, dut en donner vingt-trois autres.

Est-ce à dire qu'il dût prendre au pied de la lettre l'enthousiasme de ses amis, de ses protecteurs, de ces *lords* et *ladies* qui, de tous les points de l'Angleterre, lui écrivaient pour saluer son avénement? Avait-il conquis, comme son père, une de ces renommées sur lesquelles le temps ne peut rien? Lui-même sans doute ne le croit pas à cette heure, si jamais à cet égard il a pu se faire illusion. Dans ces éloges mêmes qui lui étaient prodigués, si on les relit avec attention, la réserve se fait jour : on la voit transparaître derrière les formules d'une sincère bienveillance, d'une franche et loyale approbation. « Oui, semblent lui dire ces pages amies, oui, vous comprenez, vous sentez, vous rendez même à certains égards les chefs-d'œuvre que vous êtes chargé d'interpréter; oui, votre diction est élégante, vos traditions sont bonnes, vous savez le métier; vous êtes irréprochable dans votre tenue, vos attitudes, votre débit. Peut-être nous donnez-vous un Hamlet trop larmoyeur et pas assez méditatif; peut-être, à force de pauses, et de pauses trop prolongées, diminuez-vous les effets que vous voulez rendre plus saisissans. N'importe. Vous êtes un comédien suffisamment habile, instruit, passionné... Ceci dit, nous n'irons pas au-delà... »

Les critiques dont nous traduisons les jugemens rendus à propos de cette première rencontre avaient grandement raison de parler ainsi, puisque aujourd'hui encore, après vingt et un ans écoulés, pendant lesquels le fils de Kean n'a jamais quitté l'arène, l'arrêt

ancien est valide encore. C'est qu'il est dans tous les arts, et dans l'art dramatique en particulier, une certaine ligne, barrière invisible, démarcation insaisissable, en-deçà de laquelle le travail, la persévérance, d'heureux dons sagement équilibrés, une discipline régulière, une constante préoccupation, conduisent inévitablement jusqu'à l'extrême limite ce que nous nous permettrons d'appeler « l'homme moyen. » Par-delà vous ne trouvez que l'homme supérieur, celui que tourmente la fièvre ambitieuse, celui que stimule l'aiguillon mystérieux, celui que dévore la soif inextinguible. Entre celui-ci et celui-là, l'homme de talent et l'homme de génie, il arrive souvent qu'il se fait une confusion passagère. Les foules elles-mêmes, les foules surtout, s'y trompent. L'opinion publique, espérons-le du moins, ne s'y trompe pas. Dans ces salles immenses où circule un enthousiasme épidémique, où les applaudissemens naissent des applaudissemens, où les bravos enfantent les bravos, vous entendez parfois, dissonance étrange, un léger murmure, une sourde protestation. Prêtez soigneusement l'oreille à ce bruit. C'est quelquefois l'envie qui gronde; souvent c'est la vérité qui parle. Le biographe de M. Charles Kean ne paraît pas soupçonner qu'il en puisse être ainsi. Il est de trop bonne foi pour ne pas convenir que les plus grands succès de son héros ont été mêlés de quelque résistance, et que, dans ses plus éclatans triomphes, la voix railleuse de l'esclave romain a désagréablement chatouillé l'oreille de César; mais il attribue ceci à l'existence, — durant dix années et plus! — d'une *clique* hostile et acharnée. Il s'étonne naïvement qu'elle ait pu subsister si longtemps, et si longtemps suffire aux frais de la guerre. Nous estimons, nous, que jamais cette *clique* n'a existé. Il nous est plus aisé de concevoir, dans chaque salle pleine, un certain nombre de gens d'esprit qu'impatientent les admirations à trop bon compte, les suffrages donnés sur parole, bref l'allure éternellement la même du *servum pecus* d'Horace, devenu, grâce à Rabelais, le troupeau du bon Panurge.

Les vingt et un ans de la carrière dramatique de Charles Kean compris entre 1838 et 1859, M. Cole leur consacre plus de cinq cents pages. Nous n'avons pas autant de lignes à leur service, et nous prendrons la liberté d'esquisser rapidement ce qu'un autre a peint et surpeint avec tant de zèle. Une fois Charles Kean bien établi à Londres, en pleine possession d'une fortune très honorablement gagnée, marié après longues réflexions à l'une des plus aimables femmes et des plus charmantes actrices qu'il lui eût été donné d'avoir pour camarades (1), sa destinée, qui suit paisiblement une

(1) Miss Ellen Tree, aujourd'hui mistress Charles Kean (sœur de la cantatrice Maria Tree, mariée en 1825 à M. Bradshaw, membre des communes), débuta de fort bonne heure au théâtre d'Édimbourg. De là elle passa d'abord à Bath, puis à Londres, où

voie de progrès continu, cesse d'inspirer un très vif intérêt. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que sa prospérité fût moins constante, que son mérite fût plus contesté, que des rivaux heureux vinssent le menacer dans la possession des grands rôles devenus son domaine. Rien de tout cela n'arriva. Sa fortune dramatique, lentement assise, a toute la solidité de ces travaux auxquels le temps n'a point manqué. A force de le louer, la presse anglaise en a pris l'habitude, et son approbation routinière, invétérée, toujours attendue, toujours exacte à l'échéance, établit à la longue un invincible préjugé. Heureux homme, heureux comédien! Mais en somme tant de félicité n'a rien d'amusant. Et tout au plus, dans le compendieux exposé qu'on nous en donne, notons-nous çà et là quelques particularités piquantes des mœurs dramatiques anglaises, entre autres le vif désir qu'éprouve Charles Kean, lorsqu'il se suppose à l'apogée de sa gloire, d'obtenir de quelque auteur célèbre un rôle écrit pour lui, et dont il aura, du moins pendant quelques années, le monopole exclusif. De là une lettre adressée à sir Edward Lytton Bulwer (13 novembre 1838), où, après s'être étendu sur « l'honneur espéré, la liberté grande, etc., » Charles Kean hasarde en termes d'une rare délicatesse l'insinuation que voici : « ... Bien que des considérations pécuniaires ne puissent compter pour rien dans la détermination que vous aurez à prendre, je crois devoir ajouter, pour traiter cette affaire à tous ses points de vue, que je me mets, avec une *carte blanche*, à votre disposition. J'espère ne pas manquer à la délicatesse en m'exprimant ainsi, etc. » A quoi sir Edward répond incontinent (14 novembre même année) « qu'il se sent obligé, flatté, reconnaissant, mais que pour le présent de lourds engagemens et d'autres circonstances fastidieuses à détailler ne lui permettent pas d'accepter l'honneur, etc. » Toujours patient, toujours persévérant, Charles Kean laisse s'écouler deux années, et en 1840 il reprend sa négociation, cette fois avec un ancien camarade, Sheridan Knowles, acteur médiocre, écrivain dramatique de second ordre, mais doué de qualités précieuses. Aussi le ton de la correspondance change-

Drury-Lane vit ses premiers débuts. C'est là qu'elle créa le rôle de *the Youthful Queen* (*la Reine de seize ans*), dans lequel son succès fut très remarquable. En 1829, elle passa dans la troupe de Covent-Garden. Un an auparavant, elle avait pour la première fois joué à côté de Charles Kean. Leur inclination réciproque data, paraît-il, d'un voyage à Hambourg (1833), où ils furent engagés en même temps. Les deux futures belles-mères, à cette époque, entravèrent le mariage projeté, qui parut à jamais rompu; mais en 1842 nos deux camarades, qui s'étaient enrichis séparément, mirent définitivement en commun et leurs fortunes et leurs destinées. Ces neuf années d'attente et de constance ne méritaient-elles pas une mention spéciale? Et ce mariage n'est-il pas d'accord avec le demeurant de la longue carrière fournie par Charles Kean? Il n'y avait du reste qu'une voix sur les grâces, le talent et les qualités essentielles de la compagne qu'il s'est donnée.

t-il du tout au tout. « Mon cher Knowles,... vous trouverez ci-jointes quelques lignes auxquelles je compte bien que vous ne refuserez pas d'apposer votre signature, et qui, je l'espère, vous satisferont... » Ces quelques lignes étaient un petit engagement réciproque qui assurait à Sheridan Knowles, pour une pièce originale en cinq actes, à la convenance de Charles Kean, et que ce dernier seul aurait pendant trois années le droit de représenter, un premier paiement fixe de 600 liv. sterl. (15,000 fr.); puis, dès la troisième représentation, une prime supplémentaire de 50 livres, une autre de même somme due à partir de la sixième représentation, ainsi de suite pour la neuvième, la quinzième, la vingtième, la vingt-cinquième, la trentième et la quarantième, le total se montant alors à 1,000 livres sterling (25,000 fr.). Les bénéfices de l'impression de la pièce, autorisée après six représentations, restaient à l'auteur. Eh bien! le croira-t-on? toute cette munificence fut étalée en pure perte. Sheridan Knowles, un honnête homme fort original et très désintéressé, quoique fort peu riche, refusa de mettre ainsi sa muse aux gages d'une vanité personnelle; mais Charles Kean n'en eut pas pour cela le démenti. En 1845, il partait pour l'Amérique, emportant avec lui en manuscrit la pièce intitulée *the Wife's Secret,* qu'il avait achetée avant même qu'elle ne fût écrite, et qu'il paya 400 livres sterling (10,000 fr.) à un écrivain beaucoup moins célèbre que Bulwer et Knowles (1). Cette petite spéculation ne fut point malheureuse. *Le Secret de la Femme* réussit en Amérique, et réussit encore à Haymarket, lorsque Charles Kean l'y eut réimporté. La reine à cette occasion honora de sa présence un théâtre secondaire où nous croyons qu'on la voit assez rarement, et peut-être faut-il faire dater de là les relations de l'habile tragédien avec les gentilshommes de la chambre, relations qui lui valurent en 1848 les honneurs gratuits et le titre imposant de *maître des menus plaisirs* (*master of revels*). Après quelques années de faveur, il les paya plus tard de certains petits déboires que l'inconstance des cours n'épargne pas toujours à l'humble dévouement, au zèle empressé des amuseurs officiels; mais sur ces détails douloureux le biographe glisse d'une plume discrète et légère (2). Pourquoi ne l'imiterions-nous pas?

(1) M. G. Lovell, auteur du roman intitulé *the Trustee* et de quelques drames bien accueillis, *the Merchant of Bruges, Love's Sacrifice,* etc.

(2) *The Life and Times of Ch. Kean,* t. II, ch. XI, p. 232 et suiv., où l'on verra comme quoi un simple spéculateur, M. Mitchell, demeura chargé d'organiser les fêtes dramatiques données à l'occasion du mariage de la princesse royale d'Angleterre avec le prince Frédéric-Guillaume, héritier présomptif de la couronne de Prusse (janvier 1858). *Alas poor Yorick!* Pauvre *master of revels!* Il faut ajouter, pour être juste, qu'il refusa très

Nous avons d'ailleurs à examiner, avant de clore cette étude, les services que le fils de Kean a rendus ou voulu rendre à l'art dramatique non plus comme tragédien, mais comme directeur d'une entreprise importante. Ce fut en 1850 qu'associé à son camarade Keeley, il prit à bail, pour deux années, le *Théâtre de la Princesse* dans Oxford-Street. La grande exhibition se préparait, et tout annonçait pour l'année 1851 une prospérité théâtrale extraordinaire. Nous avions cru comprendre jusqu'à présent que ces prévisions dorées avaient été déçues, du moins en partie. On nous affirme aujourd'hui le contraire, et il paraît que les *dix-neuf* théâtres qui, cette année-là, fonctionnèrent à Londres n'étaient pas assez vastes pour la foule étrangère qui s'y précipitait chaque soir. Quant aux *Londoners*, ils se tinrent à l'écart, rassasiés depuis longtemps des vieilleries qu'on servait aux nouveau-venus. Quoi qu'il en soit de ces assertions, — nous n'avons pas mission de les contrôler, — le *Théâtre de la Princesse*, plus ou moins prospère en 1851, passa, l'année suivante, sous la direction unique et absolue de Charles Kean. C'est à partir de ce moment qu'il est permis de scruter cette gestion délicate, dont l'ouvrage de M. Cole semble être le compte-rendu quasi officiel.

Or voici, tout compte fait, ce que nous y trouvons : pendant sept années consécutives, bon nombre de ces traductions déguisées (*adaptations*) qui transforment nos vaudevilles et même nos opéras-comiques (1) en *farces* anglaises, quelques comédies indigènes très clair-semées et très médiocres, pas mal de mélodrames traduits purement et simplement du français (2), le nombre régulièrement voulu de ces sottes féeries qui sont, depuis un temps immémorial, l'infirmité périodique de la scène anglaise, et enfin, — nous touchons au point essentiel, — ces *revivals*, ces résurrections presque annuelles de quelque œuvre ancienne (tragédie ou comédie) qu'on exhume à l'aide de frais immenses, qu'on dérouille dans un bain d'or, et qu'on semble ne pouvoir faire belle qu'en la faisant énormément riche. Notre biographe, — et c'est son droit, — ne tarit pas dans son admiration pour ces somptueux *revivals*. Or quand il loue son héros d'avoir (dans les *Merry wives of Windsor*, par exemple) supprimé les ridicules interpolations lyriques qui défiguraient le texte de Shakspeare, nous abondons aisément en son sens; mais lorsqu'il

noblement de participer aux plaisirs dont on lui enlevait la direction, et par conséquent aux bénéfices considérables que réalisa, dit-on, M. Mitchell en cette mémorable occurrence. Nous les avons entendu évaluer à 10 ou 12,000 liv. st. (de 250 à 300,000 fr.).

(1) *Marco Spada, la Rose de Péronne*, etc.

(2) *Les Frères corses, Pauline, le Courrier de Lyon* (Lesurques) sont ceux qui ont fait de l'autre côté de l'eau la plus brillante fortune.

s'extasie sur les décors splendides du *Sardanapale* de Byron (repris ou *ravivé* en 1853), lorsqu'il évoque l'esprit de Byron (à l'aide d'une table tournante) pour lui montrer le banquet assyrien, exécuté par le metteur en scène de *Princess's Theatre* « d'après les découvertes récentes de M. Layard à Ninive, » quand il consacre des pages entières à décrire soit les pompes de l'entrée de Bolingbroke à Londres (*Richard II*), soit le banquet somptueux de Wolsey (*Henry VIII*), soit les trente-six jeunes filles — toutes d'une beauté splendide ! — qui, en costume de guerre, dansaient la pyrrhique dans la fête syracusaine du *Winter's Tale*, nous avouons que son ravissement ne nous gagne point. Quant aux *fly leaves* de Charles Kean, elles nous ont fait passer quelques bons momens auxquels nous voudrions associer nos lecteurs.

La mode récente de la *fly leaf* (feuille volante) consiste en ceci. Au *play-bill*, ou programme ordinaire de la pièce, est joint un carré de papier sur lequel le directeur a fait imprimer les explications, les commentaires qu'il croit propres à édifier le public et à prévenir entre eux tout malentendu. C'est, en d'autres termes, une façon de régisseur, tirée à quelques milliers d'exemplaires, et qui, sur papier vélin, vient énumérer au parterre, capable de n'y prendre pas garde, les efforts qu'on a faits pour l'instruire tout en l'amusant. Qu'on nous permette, cette explication donnée, d'extraire quelques fragmens de ces documens vraiment originaux.

Il s'agit d'expliquer les costumes à carreaux attribués aux Écossais du temps de Macbeth.

« Il paraît certain, dit la *fly leaf*, que les tribus celtiques portèrent, dès les temps les plus reculés, des lainages et des draps rayés de couleurs diverses. Diodore de Sicile et Pline mentionnent cette particularité dans la description qu'ils font du costume des Gaulois belges. Strabon, Pline et Xiphilin attestent que les vêtemens de Boadicée, reine des Icènes, était à damier, de couleurs très diverses, y compris la pourpre, le rouge clair et foncé, le violet et le bleu. Il y a tout lieu de penser que les armes offensives et défensives du temps de Macbeth étaient richement ouvrées. Harold Hardrada, roi de Norvége, est décrit par Snorre, dans le récit de la bataille livrée en l'an 1066 de l'ère chrétienne à Harold II, roi d'Angleterre, comme portant une tunique bleue et un casque ou heaume magnifique... »

Suit la description détaillée des cottes de mailles que portaient les guerriers norvégiens, notamment le vaillant Thorlef, un des jeunes héros de l'*Eyrbiggia Saga*. Sur l'antique Assyrie, la *fly leaf* n'est pas moins bien renseignée que sur la mythologie norse ou scandinave. Le *British Museum* lui a livré ses trésors. Elle raconte la montagne de Nimroud, et n'appelle plus Sardanapale que « le

fils d'Esharaddon, » lequel Esharaddon était lui-même le fils de Sennacherib. Quand il s'agit de temps plus modernes, la *fly leaf* nous accable sous le poids de sa formidable érudition. Faut-il, par exemple, justifier de l'exactitude des costumes dans *Richard III?* Rien de plus simple, comme on va voir. « Les autorités consultées sont : *les Anciennes Armures*, de Meyrick; les *Anciens Costumes de la Grande-Bretagne*, du col. Smith; l'ouvrage *inédit* de Planché sur *le costume de Richard III;* les *Vêtemens et Habits du peuple d'Angleterre*, par Strutt; l'*Encyclopédie archéologique* de Fosbroke, le *Monasticon anglicanum* de Dugdale, les *Effigies monumentales* de Stothard, les *Chroniques* de Froissart, etc. » Arrêtons-nous : une *feuille volante* peut seule se passer la fantaisie d'un aussi lourd bagage. Franchement, et la main sur le cœur, peut-on la prendre au sérieux? Et comment allier cette gravité pédante, ce charlatanisme anglo-allemand avec la frivolité des résultats qu'on lui demande?

Quoi! vous vous enterrez, dites-vous, dans la poussière des pinacothèques, et cela pour arriver à faire défiler devant nous un cortége digne du mardi-gras! Vous allez demander à Diodore de Sicile un morceau de tartan pour habiller le thane de Cawdor et ses sauvages *henchmen!* Il vous faut compulser Froissart et Dugdale, qui pis est, avant de nous présenter Richard III dans une tenue suffisamment archéologique! C'est là véritablement de la haute comédie. C'est le ridicule abus d'une chose excellente. Il faut, certes il importe que, dans certaine mesure, certaines convenances de paysage, d'architecture et de costume soient religieusement observées. Macbeth ne serait plus toléré dans l'habit rouge à galons qu'il portait sous la reine Anne, et nous n'aimerions pas à voir Iago vêtu du pourpoint noir de Tartuffe; mais lorsqu'une vraisemblance approximative laisse à l'illusion carrière libre, la tâche du décorateur, celle du costumier est à peu de chose près terminée. Tout soin poussé au-delà devient, à notre avis, surérogatoire, et risque de dénaturer l'effet qu'on a voulu produire. Multipliez les décors, compliquez la mise en scène, dessinez des groupes pittoresques, disciplinez et faites évoluer en tout sens des figurans de plus en plus nombreux, ce n'est pas le poète, ce n'est pas le spectateur intelligent qui vous en saura gré : c'est la plèbe, dont il faut amuser l'œil, car on ne peut éveiller son intelligence. Et les cent représentations de quelque vieux chef-d'œuvre abandonné (1) que l'on obtient ainsi à grands risques et à grands frais ne sont ni un triomphe pour le génie qui, sans tous ces acces-

(1) Et si ce n'étaient que des chefs-d'œuvre! Mais le *Pizarre* de Sheridan, repris en vue des magnificences péruviennes, mais le *Winter's Tale* encore, simple prétexte de décorations syracusaines, et qui semble, d'après la *fly leaf*, n'avoir d'autre objet que de montrer le temple de Minerve, tel qu'il était *trois cent trente ans avant Jésus-Christ!...*

soires, l'avait imposé à l'admiration des hommes, ni un profit réel pour la masse des spectateurs qui ne seraient point venus écouter ce chef-d'œuvre, et viennent le regarder. John Kemble, le premier, a ouvert cette voie des *revivals;* Macready s'y est jeté après lui; Charles Kean y a suivi ses deux devanciers. Eh bien! on serait tenté de les désavouer, au nom même de ce Shakspeare, leur idole, qu'ils ne sont pas encore parvenus à faire accepter dans son intégrité primitive. Or c'était là le premier hommage à lui rendre.

Il nous en coûte d'insister ainsi en terminant sur les tendances matérialistes des tragédiens-directeurs de l'Angleterre. Leurs intentions sont droites sans doute, et c'est à peine si nous les soupçonnons d'aimer à poser, eux et leurs femmes, devant un public ébloui, magnifiquement encadrés dans des splendeurs d'opéra. Leurs efforts ont un côté généreux, car il leur est arrivé de perdre quelques centaines de mille francs au jeu des *revivals*, et de tous ces efforts, en somme, il a pu sortir quelque bien. C'est ce qu'ont pensé du moins et les membres de la Société des Antiquaires, qui, en 1857 (19 novembre), se sont donné pour collègue le directeur du *Princess's Theatre*, et ses anciens camarades d'Eton, qui, au mois de juillet dernier, réunis sous la présidence du comte de Carlisle, ouvraient une souscription pour lui offrir un témoignage de la reconnaissance publique. Deux ducs, un marquis, huit comtes, trois vicomtes, quatre ou cinq lords non titrés et une foule d'autres notabilités aristocratiques composaient le comité, dont le premier avis au public fut commenté par toute la presse dans les termes les plus flatteurs. En quelques jours, la souscription était couverte et le banquet d'offrande était organisé. Le président néanmoins avait dû se faire remplacer, car, à la suite du changement de ministère, il venait d'être envoyé en Irlande comme vice-roi. Nous ne décrirons pas la fête, nous ne répéterons pas les toasts; nous préférons de beaucoup rappeler un mot de l'acteur Sheridan (1) qui nous paraît fidèlement résumer ce qu'il y a de mieux à dire sur M. Charles Kean, tragédien et directeur émérite.

C'était en 1754, à Dublin, après l'émeute du Smock-Alley Theatre (*Mahomet-riot*, c'est le nom qu'elle a gardé). Appelé comme témoin devant la justice, Sheridan eut occasion de se désigner lui-même sous le titre de *gentleman*. Ce mot, on le sait, désigne l'homme de bonne compagnie plutôt que l'homme de naissance noble. Un des avocats, se levant alors et l'interrompant : « J'ai quelquefois entendu parler, dit-il, d'un *gentleman*-poète, d'un *gentleman*-peintre, d'un *gentleman*-architecte, mais je n'avais pas encore vu de

(1) Ne pas le confondre avec son frère cadet, le célèbre Richard Brinsley.

comédien *gentleman.* — Permettez-moi de penser, répliqua Sheridan parfaitement calme sous l'insulte, que maintenant vous en voyez un. »

Charles Kean peut revendiquer, lui aussi, ce beau titre de gentleman. Dans la mauvaise fortune, il a déployé une véritable énergie; dans la médiocre, une modestie de bon goût et de bon sens; dans la prospérité, un esprit de vraie courtoisie, beaucoup de droiture et de libéralité. Comme acteur, il a été studieux, consciencieux, intelligent, zélé. Comme directeur, il a fait montre à la fois de tactique habile et de loyauté généreuse. Son administration paraît avoir eu d'heureux résultats, et l'initiative qu'il a prise (1858) pour la fondation du *collége dramatique* (lieu d'asile destiné aux invalides de la scène) en perpétuera le souvenir d'une manière touchante. Voilà un des côtés de la médaille. L'autre a été suffisamment indiqué. Nous avons aussi voulu marquer, en passant, ce qui, dans les tendances modernes de l'art dramatique en Angleterre, nous paraît le conduire par des chemins semés de fleurs, c'est-à-dire à travers des magnificences de plus en plus ruineuses, vers une décadence imminente. Ce dernier point demanderait une étude à part. En attendant qu'une occasion se présente d'y revenir, nous nous bornerons, en terminant, à une simple question. Du moment où la mise en scène, empiétant peu à peu hors de son légitime domaine, au lieu d'être un accessoire, devient le principal objet de la curiosité publique, pourquoi la consacrer aux chefs-d'œuvre anciens qui naturellement peuvent s'en passer, et non pas aux travaux dégénérés du temps présent, qui s'en accommoderaient à merveille? Ne serait-il pas plus utile, par exemple, d'*illustrer* ainsi un drame nouveau de M. Browning, de M. Taylor, de M. Westland-Marston, ou de tout autre, que de jeter l'or à pleines mains sur le pourpoint d'Henri VIII, la tunique de Sardanapale ou le bouclier de Pizarre? Et si l'on nous répond, en vrai style anglais, que l'ancien chef-d'œuvre fait ses frais, tandis que la pièce nouvelle ne les fait pas, nous voudrons nous rendre compte de ce phénomène; nous demanderons, puisque la mise en scène est impuissante ici, pourquoi là elle est nécessaire. Enfin si, à bout de raisons, les directeurs que nous pressons ainsi de questions se bornent à nous ouvrir leurs *ledgers*, c'est-à-dire leur grand-livre de comptabilité, nous resterons muet devant l'éloquence des chiffres, mais alors c'est le public que nous prendrons à partie.

Le public, nous devinons sa réponse. Il dira, comme Pollion pendant les guerres civiles, pour excuser d'avance sa résignation à l'issue qu'elles pouvaient avoir : « Je serai la proie du vainqueur. » Que lui importe, à lui, comment on l'amuse? Eh bien! dût-il nous trouver exigeant, nous lui dirons que, dans son intérêt même, il a tort d'être si éclectique. Prenons pour texte la carrière de ces deux

tragédiens, le père et le fils. Quel en est le sens général? Le premier a réussi par l'interprétation simple, le second par la mise en scène. Il suffisait à Edmund Kean de tréteaux quelconques dans la première grange venue; Charles Kean a besoin de toiles artistement peintes, de *trucs* savans, de torrens d'harmonie, de flots de gaz. Lequel des deux est le plus osant et le plus fort? Lequel des deux s'adresse à ce qu'il y a de vraiment ailé, de vraiment *divin* chez le spectateur qu'il attire? Et d'ailleurs notez ceci : on applaudit l'un, — le premier, — avec fureur; l'autre, en fin de compte, par l'entremise de son biographe, qui est aussi son ami, se plaint de « la froideur du public. » Son raisonnement est curieux. Les acteurs sont moins bons parce que les bravos sont plus rares, nous dit-il avec une parfaite conviction. Applaudissez plus souvent, nous serons meilleurs. Étrange prétention à côté de ce luxe matériel, éblouissant, étourdissant, sous lequel ils étouffent la poésie! Ne voient-ils donc pas que leurs costumes, si riches, si curieusement vrais, si singuliers, si amusans, prennent déjà une partie de l'attention, et que leurs tirades en pâtissent? Ne comprennent-ils pas qu'après un déploiement de cortéges bariolés, de banquets magnifiques, de ballets voluptueux, les sens émoussés ne perçoivent plus ni les intonations de leur voix, ni l'expression de leurs regards, ni les délicatesses de leur jeu? Est-il donc si malaisé de se rendre compte d'un effet si simple? Pourquoi dans l'église sombre ne laisse-t-on pas pénétrer à flots les rayons célestes? Pour que l'autel resplendisse étincelant de flambeaux. Avec quoi se fait la lumière sur une toile de Rembrandt? A grands renforts de tons mats et sourds, parmi lesquels le point voulu se détache brusquement et scintille à l'œil. L'imagination, cet œil intérieur, a besoin, comme la vision purement physique, d'être éveillée, alléchée par ces contrastes habiles. Sollicitée en sens divers, sans ménagement, avec une sorte de violence brutale, elle se disperse, se lasse et s'endort. Où manque le recueillement, la réflexion, on ne peut compter sur cet effort passionné par lequel l'intelligence vulgaire s'élève au niveau de la compréhension poétique. Tout ceci est élémentaire; mais ce qui l'est aussi, c'est qu'on n'est pas à volonté un grand tragédien, et qu'on est au contraire, quand on le veut, — avec de belles et bonnes guinées, — un metteur en scène magnifique. Reste à choisir entre ces deux formes du capital, — le génie et les écus. Hélas! la question est jugée depuis longtemps : on n'a jamais recours à la seconde que lorsque la première fait défaut.

E.-D. Forgues.

LES

FORCES PRODUCTIVES

DE LA LOMBARDIE

I. *La Proprietà fondiaria e le Popolazione agricole in Lombardia,* di Stefano Jacini, Milano 1857. — II. *Agriculture du royaume lombardo-vénitien,* par Jean Burger. — III. *De la Condition des travailleurs agricoles dans la province de Mantoue,* par le comte Jean Arrivabene. — IV. *Die Vertheilung des Grundeigenthums,* von Dr Adolph Lette, Berlin 1858.

I.

A la suite de récens et mémorables événemens, la Lombardie se trouve définitivement incorporée au Piémont. A défaut d'un surcroît de force stratégique, cette belle contrée apporte au nouveau royaume de la Haute-Italie un précieux contingent de ressources matérielles. La population, la richesse, les produits de la Lombardie vont jouer dans la vie économique du Piémont un rôle qu'il importe d'apprécier. De son côté, le Piémont peut exercer sur la Lombardie une utile influence, garantie par la façon même dont il a su fonder et pratiquer la liberté. On peut donc, sans sortir des formes d'une étude économique, rechercher jusqu'à quel point la condition sociale des populations lombardes les a préparées à jouir du régime représentatif qui leur est donné.

Parmi les forces productives de la Lombardie, c'est l'agriculture qui apparaît au premier rang, et qui appellera surtout notre attention. La raison en est simple : elle est à peu près l'unique source de la richesse de ce pays. La grande industrie manufacturière et les grandes entreprises commerciales lui sont, à vrai dire, inconnues.

Une telle situation s'explique par l'histoire même de la Lombardie. Au temps glorieux où ses communes étaient libres, elles fabriquaient des armes et des étoffes de soie et de laine renommées par toute l'Europe. Malgré les guerres extérieures et les troubles civils, l'industrie enrichissait tous les citoyens; elle disparut avec la liberté. Le sort de la Lombardie fut semblable à celui des provinces flamandes : le joug de l'Espagne y arrêta toute activité commerciale et industrielle. Les fiers et indolens hidalgos enseignèrent à la noblesse lombarde le mépris des utiles occupations et des fructueuses entreprises qui au moyen âge avaient assuré l'opulence des grandes familles et la prospérité de l'état. Des règlemens absurdes et une fiscalité tracassière découragèrent les métiers. Les fidéicommis et la main-morte s'étendirent rapidement, et les ouvriers, chassés des ateliers par la misère, allèrent mendier à la porte des couvens un pain que ne leur procurait plus le travail. Les populations des villes se laissèrent gagner par la paresse et l'inertie. L'agriculture seule ne fut pas négligée, mais elle souffrit nécessairement de la ruine de l'industrie. Les suites funestes de la domination espagnole se font encore sentir aujourd'hui. Ainsi que le remarque un économiste qui connaît parfaitement son pays, la Lombardie n'est pas tout à fait *désespagnolisée* (*dispagnolizzata*). Ici comme en Amérique, en Hollande, en Belgique, en Franche-Comté, la morgue et l'intolérance castillanes ont laissé les plus tristes souvenirs. La Lombardie, moins heureuse que d'autres dépendances de l'Espagne, n'a échappé à son joug que pour tomber sous celui de l'Autriche, et jusqu'à ce jour elle n'a point vu se ranimer ses antiques foyers de production.

Maintenant un avenir plus brillant semble s'ouvrir devant l'industrie lombarde. Cependant il faut remarquer qu'il lui manque un des principaux élémens de succès du travail moderne, le combustible : la houille lui fait défaut, et le bois est trop cher pour qu'on puisse l'employer avantageusement à faire marcher les machines à vapeur. Il existe, il est vrai, de grandes tourbières qui ne sont que peu ou point exploitées. La tourbe peut, en bien des cas, remplacer le bois et le charbon, mais malgré les nombreux essais faits en Hollande et en Suisse, on n'a pas encore complétement réussi à l'utiliser pour chauffer les chaudières des machines. A défaut de combustible, les fabriques pourraient employer comme moteur la force des chutes d'eau qui abondent dans la partie haute du pays. La Suisse offre sous ce rapport de bons exemples à suivre, et il faut croire que quelques années de paix et de liberté permettront aux populations lombardes d'en profiter.

La Lombardie ne produit plus aujourd'hui ces belles étoffes de soie si recherchées jadis. Elle exporte une grande partie de la soie

qu'elle recueille, sans la transformer en tissus, et elle ne songe guère à lutter avec Lyon. C'est pourtant de ce côté qu'elle doit tourner ses efforts. La fabrication des tissus de soie est certainement pour elle une industrie naturelle, puisqu'elle produit la matière première en abondance et d'une excellente qualité. Elle ne peut pas espérer, il est vrai, égaler de si tôt l'élégante exécution des belles soieries lyonnaises; mais, sans atteindre à ce degré de perfection, elle peut accomplir de grands progrès, et grâce à l'activité du commerce génois, se conquérir une place importante sur les marchés transatlantiques.

Depuis quelques années, la fabrication du fer s'est développée dans les montagnes de la Valteline et dans les provinces de Bergame et de Brescia. Cette industrie, fixée déjà au moyen âge dans ces cantons élevés, utilise les forces hydrauliques, mais elle ne se sert pour traiter le minerai que de charbon de bois. Elle produit par an en moyenne à peu près 11 millions de kilogrammes de fonte, qui, après les différentes manipulations qu'elle subit dans le pays, acquiert une valeur portée à 11 millions de *lire* (1). Dans le Valcamonica seul, on comptait en 1857 sept hauts-fourneaux et cent trois forges. Le développement de cette production, qui fournissait jadis le fer des bonnes armes de Milan, est surtout entravé par la rareté du combustible, à laquelle on ne peut remédier qu'en reboisant les hauteurs.

Il serait superflu de mentionner ici quelques autres industries d'une importance toute locale et très secondaire. Arrivons à la véritable source de la prospérité du pays, son agriculture si renommée, et qui mérite en effet une étude détaillée. Ce n'est que depuis ces dernières années qu'on accorde aux travaux agricoles en Europe l'attention qu'ils réclament. Pendant quelque temps, l'économie politique se préoccupait trop exclusivement peut-être de la production industrielle et commerciale; aujourd'hui, sans tomber dans l'exagération des physiocrates, on en revient à reconnaître, avec l'école économique française du XVIIIe siècle, l'importance prédominante de la production agricole, et l'on s'efforce de déterminer les causes de ses progrès ou de sa décadence. Ces études multipliées sur l'état de l'agriculture dans les divers pays offrent une utilité incontestable. Jusqu'à présent, ne connaissant ni leurs propres forces productives ni celles de leurs voisins, les peuples s'épouvantaient souvent de dangers chimériques, ou s'endormaient dans une trompeuse confiance. La connaissance plus exacte des faits dissipera ces ténèbres et ces incertitudes. Quand les résultats des travaux récens

(1) La lire autrichienne est le tiers du florin et vaut au pair 86,6 centimes.

seront suffisamment contrôlés et généralement connus, il sera possible de formuler des lois plus conformes aux prescriptions de la justice et plus favorables à la production de la richesse. Ces enquêtes, faites avec soin tant à l'intérieur qu'au dehors, permettront à chaque nation de se rendre un compte précis de ce qu'elle peut espérer et de ce qu'elle doit craindre; elles révéleront les causes des progrès accomplis, elles montreront l'effet des règlemens en vigueur, elles feront connaître quelle est la répartition de la terre et de ses produits qui est le mieux en harmonie avec les droits de tous et la plus utile au bien-être général.

L'agriculture lombarde a été l'objet en Italie de beaucoup d'ouvrages estimables; mais s'ils jetaient d'utiles lumières sur certaines branches de la production rurale, ils étaient en général trop incomplets pour permettre d'embrasser le sujet dans son ensemble. Quelques livres récens sont venus combler cette lacune, et parmi ceux-ci on doit citer en première ligne celui de l'agronome allemand Burger et le volume publié par M. Stefano Jacini en 1857. Ce mémoire, couronné par l'académie de Milan et accueilli avec faveur par le public, fait connaître dans tous ses détails les conditions économiques d'un pays intéressant à étudier en tout temps, mais qui l'est plus encore au moment où il va faire partie d'un nouvel état. Dans son excellent travail, M. Jacini n'a négligé aucune des questions que son sujet embrassait; il en a traité même quelques-unes très délicates avec tous les ménagemens que lui imposait le régime auquel son pays était soumis il y a quelques mois encore, mais aussi avec un patriotisme sincère et éclairé, d'autant plus touchant qu'il est plus contenu. C'est aux informations très sûres qu'il fournit que l'économiste doit s'arrêter avec le plus de confiance.

Pour bien comprendre ce que vaut l'agriculture lombarde, il faut d'abord jeter un coup d'œil sur le pays. Les 21,417,000 hectares que comprend la Lombardie proprement dite s'étendent, comme on sait, entre les Alpes rhétiennes au nord, le Pô au sud, le Tessin à l'ouest et le Mincio à l'est. Ces 21,419 kilomètres carrés forment une partie du côté septentrional du bassin du Pô. Le terrain descend par une déclivité continue, d'abord en étages abrupts, puis en pentes adoucies, d'une hauteur de treize à quatorze mille pieds, jusqu'à un niveau peu supérieur à celui de la mer. La moitié du territoire s'étend dans la plaine; elle est composée de terres d'alluvion très fertiles, mais exposées aux inondations. L'autre moitié, dont les quatre cinquièmes sont occupés par des montagnes et un cinquième par des collines, comprend des terres de médiocre qualité, ou qui exigent des soins continuels pour ne pas être enlevées par les eaux aux penchans des rochers. La grande différence d'élévation de

ces terres permet à l'agriculture de réunir les produits les plus divers dans un espace relativement borné. Le voyageur venant de la Suisse peut traverser le matin les neiges éternelles et se reposer le soir en vue d'une végétation qui rappelle les tropiques. Rien n'est comparable à la beauté sereine de ce pays. Laveno, Majolica, Bellagio, Iseo, Sermione, Toscolano, laissent à jamais leurs noms sonores et leurs aspects enchanteurs dans le souvenir de quiconque les a visités. La pureté de l'air, l'onde fraîche des lacs qui reflètent les cimes dentelées des Alpes, la douceur du climat, ont inspiré, et non sans raison, les chants de la muse antique et de la poésie moderne. Tout dans ces ravissans paysages semble disposé pour charmer les sens, et l'on peut dire sans exagération que la Haute-Lombardie est le paradis de l'Europe.

Cependant cette heureuse contrée est loin de tout devoir aux faveurs de la nature : c'est des mains de l'homme qu'elle tient en grande partie sa fertilité. Il a fallu le travail de cent générations pour élever ces terrasses qui soutiennent la terre aux flancs des montagnes, pour dessécher ces marais, pour creuser ces canaux, pour disposer avec un art admirable les conduites d'eau qui, descendant des hautes vallées, contournant les collines, s'entre-croisant et passant les unes au-dessus des autres à différens niveaux, vont porter au loin dans les campagnes une fécondité merveilleuse. Sans les endiguemens qui contiennent les rivières, une partie de la plaine serait un vaste marécage; sans les irrigations, une autre partie serait brûlée par le soleil dévorant de l'été. Il n'est pas même permis au Lombard de jouir en paix des travaux de ses ancêtres; il doit sans relâche se défendre contre les inondations du Pô et de ses affluens avec autant de sollicitude que le Hollandais en met à se préserver des atteintes de l'Océan.

Le climat de la Lombardie est très doux : la température moyenne est de 13 degrés centigrades; mais les récoltes souffrent souvent des gelées tardives du printemps, produites par le voisinage des Alpes, et de grêles formidables, dont on attribue la fréquence désastreuse au déboisement des hauteurs. La grande inégalité d'altitude des différentes terres cultivées les soumet à des climats très variés. C'est ainsi que dans la Valteline, où l'on récolte encore du blé à la hauteur énorme de 1,400 mètres, la moisson se fait à la même époque qu'aux environs de Stockholm et de Drontheim. Si l'on excepte la péninsule scandinave, l'Europe ne compte aucune région où il pleuve autant qu'en Lombardie, mais la pluie tombe toute à la fois. En automne, il pleut à torrens pendant des semaines et même pendant des mois. En été, on a des sécheresses prolongées qui nuiraient gravement à la culture, si les eaux des glaciers des Alpes, retenues

dans les réservoirs profonds des lacs Majeur, de Côme, d'Iseo et de Garde, ne suppléaient, par les irrigations qu'elles permettent, aux eaux que refuse un ciel trop constamment serein. Contrairement à ce qui se produit en France et dans l'Europe centrale, le vent d'est amène les pluies, parce qu'il vient de l'Adriatique, et le vent d'ouest la sécheresse, parce que les colonnes d'air, en franchissant les Alpes, s'y refroidissent, et y laissent tomber sous forme de neige toute l'humidité qu'elles contiennent.

Indépendamment de la douceur du climat et des bienfaits que lui procure un système d'irrigations abondantes, l'agriculture en Lombardie est surtout favorisée par le grand nombre des voies de communication. Le territoire est sillonné de 26,947,635 mètres de routes excellentes, dont la plus grande partie est faite et entretenue par les communes. Dans les vingt dernières années, celles-ci ont dépensé pour cet objet plus de 32 millions de francs; mais en compensation des avantages dont elle jouit, la propriété foncière supporte d'énormes impôts : en 1854, ils s'élevaient à 29,205,764 *lire*, ce qui correspondait à 34 pour 100 du revenu; en 1855, ils ont monté à 36 pour 100, et depuis lors, sans compter les emprunts récens, ils ont été augmentés chaque année, ainsi que les autres taxes, dont le total, impôt foncier compris, n'était pas inférieur à 80 millions de *lire*. Cette lourde charge, frappant une propriété très divisée, arrête la formation du capital, entrave les améliorations, et atteint même d'une manière sensible le bien-être du pays. L'effet en était tel que les fabricans autrichiens se plaignaient un peu naïvement de ce que la Lombardie épuisée leur achetait moins d'étoffes. Il était pourtant naturel que si les Lombards devaient payer plus de taxes pour subvenir aux frais de l'occupation de leur pays, ils ne pouvaient acheter autant de vêtemens pour se couvrir.

Les principaux produits de l'agriculture lombarde sont les céréales, la soie, le vin, le lin et le fromage. Le froment est d'excellente qualité, mais les récoltes n'en sont point aussi abondantes qu'elles pourraient l'être, si les cultivateurs tenaient plus de bétail et fumaient mieux leurs terres. La culture du seigle est peu répandue, et elle perd chaque jour du terrain. Elle occupe les parties les moins fertiles du pays, notamment la Gera d'Adda, qui est comprise entre les rivières Serio et Adda, et la plaine de Gallarata, qui autrefois formait au nord de Milan une vaste bruyère depuis le Tessin jusqu'au-delà de Monza. Le parc de la résidence royale de Monza donne une idée de la stérilité de ce sol léger et maigre, où il faut l'opiniâtreté et la frugalité des petits cultivateurs lombards pour obtenir même du seigle. L'orge et l'avoine sont relativement peu cultivées en Lombardie. Comme on laboure généralement avec des

bœufs, le nombre des chevaux n'est pas très considérable, et, sauf les chevaux de luxe, ils sont presque exclusivement nourris de foin et d'herbe. La culture dont le succès a le plus d'influence sur le bien-être du peuple est le maïs ou blé de Turquie. Le maïs constitue la principale nourriture du pays, et les paysans italiens ont plus d'une raison pour y attacher une grande importance. En effet, sur une égale surface, il donne un produit deux fois plus grand que le blé : de trente à quarante hectolitres par hectare, au lieu de quinze à vingt. Le grain est plus facilement que celui du froment réduit en une farine qu'il n'est pas nécessaire de faire cuire au four et de transformer en pain. La ménagère peut, sans grand raffinement culinaire, préparer à volonté cette nourrissante bouillie, la *polenta*, dont l'abondance est aux yeux du peuple le comble du bonheur (1). Cette utile céréale, en même temps qu'elle nourrit l'homme de son grain, nourrit le bétail de ses feuilles : quand elle a fleuri, on coupe la partie supérieure de la tige et on la distribue aux vaches, qui la mangent volontiers, et à qui elle donne un très bon lait.

La culture qui frappe le plus le voyageur est celle du riz, parce qu'elle fait penser aux latitudes tropicales. La Lombardie est la seule contrée de l'Europe où cette plante des pays chauds occupe une grande étendue de terrain et où elle donne des produits considérables. Le riz, originaire de l'Inde, n'était point cultivé en Italie pendant le moyen âge. On affirme que c'est un noble Milanais au service de Venise, Théodore Trivulzi, qui, vers 1522, essaya le premier de planter du riz dans une propriété à moitié inondée qu'il possédait près de Vérone. Son essai réussit, il trouva des imitateurs, et des marais qui, avant cette innovation, n'avaient aucune valeur en acquirent une très grande. Ce nouveau genre de culture se répandit partout le long du Pò, et aujourd'hui la Lombardie seule produit, année commune, un demi-million d'hectolitres de ce grain précieux dont la valeur est portée à 18 millions de francs (2). Ce qui permet la culture du riz pour ainsi dire au pied des Alpes et en vue des neiges éternelles, c'est la grande chaleur de l'été en Lombardie et l'admirable système d'irrigations que ce pays possède. Cette plante des marais du Gange ne croît que dans une eau peu profonde et chauffée par les rayons du soleil à une température de

(1) Au moment où je quittais Venise, le gondolier qui m'avait conduit, voulant me remercier de la *buona mano* que je lui avais donnée, me souhaitait une longue vie, *e sempre polenta*.

(2) Le produit total des céréales s'élève annuellement pour les neuf provinces lombardes à 6,562,689 hectolitres, d'une valeur de 127,596,548 *lire* d'après la moyenne des dix années de 1842 à 1851. Le produit se répartit comme suit : froment 1,910,617 hect., seigle 403,906 hect., orge 45,512 hect., avoine 283,897 hect., maïs 3,109,622 hect., riz 480,720 hect., sarrasin, millet, etc., 328,305 hectolitres.

20 ou 25 degrés Réaumur. Aussi faut-il disposer avec beaucoup de soin le terrain où l'on veut établir des rizières, de telle sorte que la surface en soit parfaitement nivelée, et que les eaux, en la recouvrant partout également, aient un écoulement lent et régulier. On distingue les rizières en *risaje a vicenda* et en *risaje stabili*. Les premières entrent dans l'assolement et alternent avec le maïs, le trèfle et l'ivraie d'Italie (*lolium perenne*); ce sont celles qui donnent le produit le plus considérable. Les secondes occupent le sol d'une manière permanente; elles rendent moins : aussi ne leur consacre-t-on en général que les terrains impropres à d'autres genres de culture. Le riz, semé dans l'eau au commencement d'avril et constamment recouvert d'une couche d'eau de deux ou trois pouces de profondeur, sarclé avec soin, mis à sec vers la Saint-Jean et préservé ainsi contre les ravages des insectes aquatiques, croît avec vigueur; il est récolté au commencement de septembre. Les gerbes sont transportées sur de vastes aires préparées à cet effet et soumises au piétinement des chevaux, qui détache le grain. Ce procédé très primitif donne un aspect animé aux campagnes et transporte l'imagination aux premiers jours de l'agriculture; un manége et une machine à battre feraient peut-être aussi bien la besogne, mais ceux qui aiment le pittoresque n'applaudiraient certainement point au changement.

En fait de céréales, malgré la densité extrême de la population, les provinces lombardes peuvent amplement se suffire, elles en exportent même dans les années ordinaires une quantité assez considérable, surtout dans le Tyrol. Des études statistiques faites avec le plus grand soin prouvent que la production annuelle suffirait à la consommation de treize mois et demi. On y récolte aussi beaucoup de vin, année moyenne, 1,500,000 hectolitres; mais il est partout de qualité médiocre, âpre en hiver, aigre en été. Cette mauvaise qualité du vin provient du peu de soin qu'on met à cultiver la vigne. Les pampres grimpant aux ormeaux et suspendus d'arbre en arbre en riches guirlandes font un charmant effet dans les descriptions des poètes :

Ubi jam validis amplexæ stirpibus ulmos.

Elles en font encore un assez gracieux, quoique uniforme, dans le paysage; mais le résultat est détestable dans le pressoir. En général, le paysan italien choisit les espèces qui produisent le plus de fruits, sans s'inquiéter beaucoup du goût du vin que ceux-ci donneront. Il plante dans ses champs des lignes d'arbres, maintenus par un élagage fréquent à une médiocre hauteur, des peupliers, des mûriers, surtout des érables à petite feuille, de cent à deux cents

par hectare; au pied de ces arbres, il place de cinq à six pieds de vigne qu'il conduit jusqu'au sommet de leur tuteur, d'où il mène les flexibles sarmens à la rencontre de ceux qui s'élancent des arbres les plus voisins. Quoique très ombragé, le raisin mûrit parfaitement, il est même délicieux au goût; mais il n'a pas ce principe liquoreux qu'acquièrent les grappes mûries près de terre, sur des ceps tenus bas, taillés avec soin et surveillés avec intelligence. Si la vigne est mal cultivée, le vin n'est pas mieux fait. Aussi a-t-on grand'peine à le conserver bon d'une vendange à l'autre (1).

Un des principaux produits de la Lombardie vient de ses vaches à lait, nourries dans les pâturages arrosés par l'eau des affluens du Pò. C'est là qu'on fabrique en grand l'excellent fromage connu partout en Europe sous le nom de parmesan, et qui porte ce nom parce que c'est aux environs de Parme qu'on a commencé à le faire. Le produit des laiteries lombardes atteint une valeur presque deux fois aussi considérable que celle du froment : elle monte à plus de 80 millions. Le parmesan deviendra, ainsi que la soie, un article très important pour le commerce génois.

Les produits que nous avons indiqués suffiraient pour expliquer la prospérité du pays; mais celui dont la Lombardie est fière à juste titre, celui auquel chacun s'intéresse, depuis le patricien des villes jusqu'à l'humble ouvrier des champs, c'est la soie. La production de la soie a plus que doublé depuis le commencement de ce siècle, et elle augmente encore chaque jour. Le nombre des mûriers est vraiment incalculable, et avec les autres arbres qui servent de support aux vignes, ils donnent à toute la contrée, vue d'une certaine hauteur, l'aspect d'une immense forêt. Le semis et la culture des jeunes plants de mûriers forment seuls une industrie dont on peut apprécier l'importance en visitant les magnifiques pépinières qu'on trouve dans les jardins des environs de Milan. La vente des feuilles de mûrier est aussi l'objet d'un commerce très actif et très animé. Quand le ver à soie est jeune, il mange peu, et les feuilles sont à bon marché; mais à mesure que la vorace et précieuse chenille grandit, il lui faut une nourriture de plus en plus abondante, et la valeur des feuilles augmente sans cesse. La grêle a-t-elle ravagé quelque partie du territoire, le prix s'élève aussitôt dans tous les environs, et les spéculateurs habiles peuvent réaliser de grands bénéfices. Il y a des courtiers en feuilles de mûrier qui mettent

(1) En Lombardie, on ne trouve guère de vin vieux; il est ordinairement bu dans l'année même où il a été récolté, et déjà vers la fin de l'été il commence à s'aigrir. Le vin se partage par moitié entre le propriétaire et le métayer; mais comme tout le marc est pour ce dernier, il y verse de l'eau, fait fermenter ce mélange et obtient du petit vin (*vino picolo*) qui lui sert de boisson habituelle.

l'acheteur en relation avec le vendeur; viennent ensuite les *periti*, qui estiment le poids des feuilles sur l'arbre; on débat le prix, puis, le marché conclu, l'acquéreur les cueille lui-même, et ainsi la production de la soie répand partout l'animation et la vie. Quand arrive le moment de former le fil avec les brins menus du cocon, on rencontre de tous côtés près des maisons des métayers, à l'ombre de la vigne, des jeunes filles habillées avec goût, chantant et causant entre elles, tout en dévidant hors des bassines remplies d'eau chaude le fil d'or qui produit l'aisance dans les campagnes et le luxe dans les villes. Représentez-vous d'une part ce tableau charmant : sur les beaux coteaux de la Brianza ou de Varese, le ciel bleu et le gai soleil éclairant de leurs rayons à travers la treille les bavardes contadines, qui filent la soie brillante comme la lumière du midi et destinée aux riches. Figurez-vous de l'autre une filature de Manchester où, au milieu de l'air assombri par la fumée du charbon et au rugissement de la vapeur, l'ouvrier silencieux, relancé par la machine, file le terne coton produit par des esclaves et destiné aux pauvres. Quel contraste! L'industrie, qui pour l'Anglais est un rude asservissement et presque un martyre, est pour l'Italien un joyeux délassement et presque une fête. C'est au moyen de la soie, dont une grande partie est exportée, que la Lombardie paie ses achats à l'étranger, et qu'elle fait pencher la balance des échanges en sa faveur. On estime que la soie produite annuellement vaut plus de 100 millions de lire.

Quand on veut calculer la valeur totale de la production agricole d'un pays, on ne peut prétendre à obtenir que des résultats approximatifs. La statistique n'est encore nulle part assez avancée pour nous donner des chiffres exacts, et il fallait en espérer en Autriche moins qu'ailleurs. D'après les évaluations publiées à Vienne par le ministère du commerce (1), la valeur des produits de l'agriculture lombarde se serait élevée en 1850 à 360,630,000 lire; mais M. Jacini, d'après des relevés faits avec le plus grand soin, et sévèrement contrôlés, estime que ce chiffre est beaucoup trop bas, et qu'il faut le porter au moins à 450 millions, somme considérable, surtout quand on songe qu'elle est le produit d'un million d'hectares soumis à la culture (2).

(1) Dans les *Mittheilungen aus dem Gebiete der Statistik.*

(2) D'après M. Jacini, la valeur totale des immeubles en Lombardie s'élèverait à 2,424,000,000 de lire, la dette hypothécaire à 610,000,000 de lire, la rente des immeubles à 133,000,000 de lire, laquelle déduction faite de l'impôt et de l'intérêt de la dette hypothécaire tombe à 58,000,000 de lire, dont 18,000,000 de lire pour les maisons et 40,000,000 pour les terres. On compte 304,841 maisons, ce qui fait à peu près 2 familles par maison et 5 personnes 1/2 par famille.

Les sources de prospérité de la Lombardie, dont nous avons indiqué rapidement les principales, ne pourront manquer de se développer par suite de la réunion avec la Sardaigne. Cette union est un fait préparé et amené par la nature même des choses, car les provinces lombardes sont en réalité la continuation de la partie orientale du Piémont. Tout est semblable, mœurs, besoins, habitudes, traditions, croyances, systèmes de culture, contrats agraires, organisation sociale, nature du terrain, production du sol, etc. La liberté apportée aux Lombards réveillera en eux l'esprit d'initiative individuelle et l'esprit d'association, qui déjà produisent d'heureux résultats en Sardaigne, et qui semblent incompatibles avec le despotisme. Les dispositions libérales du nouveau tarif sarde et les communications, chaque année plus fréquentes, plus suivies, que Gênes entretient avec les pays d'outre-mer et avec les ports de l'Europe, permettront à la Lombardie d'exporter au loin ses riches produits et de se procurer avantageusement les machines, les draps, le coton, les denrées coloniales, etc., qu'elle tire de l'étranger. Le mouvement des capitaux, l'activité générale qui se manifestent toujours chez les peuples affranchis et rassurés sur un avenir dont ils sont les maîtres désormais, ne tarderont point à étendre les industries naturelles dont la Lombardie produit les matières premières, ou même à en faire naître d'autres. Que manquait-il à cette belle contrée pour être l'une des plus favorisées de la terre et la plus prospère de l'Europe? Une seule chose, la liberté. Tout fait espérer, maintenant qu'elle en jouit, qu'elle saura en user de façon à développer ses ressources matérielles en même temps que ses forces morales et intellectuelles.

II.

Pour se faire une idée exacte des ressources d'un pays, il ne suffit pas d'énumérer ses produits et d'en indiquer la valeur, il faut en outre montrer dans quelles conditions la production s'opère. C'est la seule manière de se rendre compte des sources réelles de prospérité qu'il possède, et des progrès qu'il peut encore accomplir. Ce n'est qu'en voyant comment le travail se fait dans le présent, qu'on apprécie ce que dans l'avenir il peut créer de richesses en tirant parti des avantages donnés par la nature. Il est donc nécessaire, après le rapide coup d'œil qu'on vient de jeter sur les produits du sol lombard, d'examiner de plus près les procédés suivis par l'agriculture. On nous permettra d'entrer ici dans quelques détails, qu'on pourra trouver un peu minutieux, mais qui sont indispensables, si

l'on veut connaître la situation exacte du pays et la condition de ses habitans.

Sous le rapport agricole, la Lombardie se divise en trois régions distinctes qu'il faut étudier à part : la région des montagnes, la région des collines et des hautes plaines, enfin la région des basses plaines. Dans la première dominent la propriété et la culture parcellaires; dans la seconde, la petite propriété et la petite culture; dans la troisième, la grande propriété et la grande culture.

La région des montagnes occupe presque la moitié de la surface de la Lombardie. Elle comprend toute la province de Sondrio, la plus grande partie de la province de Côme et de Bergame, et les deux cinquièmes de celle de Brescia. Toute la contrée est couverte de chaînes de montagnes qui, partant de la grande chaîne des Alpes rhétiennes, s'abaissent peu à peu vers le sud, et ouvrent entre leurs hauteurs des vallées plus ou moins propres à la culture. Les principales de ces vallées sont celles de Chiavenna, qui débouche sur le lac de Côme à Riva, et qui à Colico rejoint celle de la Valtèline; la *valle Brembana*, au fond de laquelle coule le Brembo, la *valle Seriana*, arrosée par le Serio, et la *valle Camonica*, qui aboutit au lac d'Iseo. Dans les parties supérieures de ces vallées, on ne rencontre que des pâturages et quelques céréales; mais dans les parties inférieures protégées contre le vent du nord, on admire déjà la végétation méridionale dans toute sa richesse.

Dans cette région, la subdivision de la propriété est extrême, et elle continue encore. Ainsi dans la Valteline, durant ces douze dernières années, le morcellement a augmenté de 21 1/4 pour 100, tandis que la population ne s'est accrue que de 7 8/9 pour 100. Dans le val Camonica et dans la province de Sondrio, on compte une propriété par 2 habitans. Comme il y avait en 1850 52,146 parcelles et seulement 28,392 hectares cultivés, chaque parcelle, en moyenne, n'était que de 54 ares. Dans les montagnes, chacun à peu près est propriétaire, et c'est ici que se vérifie à la lettre le mot d'Arthur Young : « Donnez à un individu la possession assurée d'un rocher aride, il le transformera en jardin. » Véritablement l'homme fait le sol. Aux flancs de la montagne, il construit des terrasses avec des blocs de pierre, puis la hotte sur le dos il y transporte de la terre pour y planter un mûrier ou une vigne, pour y récolter un peu de blé ou de maïs. Celui qui après avoir payé la main-d'œuvre voudrait louer le sol ainsi formé ne retirerait pas 1/2 pour 100 de son argent. Le morcellement de la propriété, quelque grand qu'il soit, n'oppose d'ailleurs aucun obstacle à la culture, d'abord parce que les champs sont naturellement divisés en très petites parties par les accidens du terrain, ensuite parce que le sol est entièrement cultivé

avec la bêche ou la houe, et partagé en petits compartimens affectés à quelque produit spécial, à la culture potagère par exemple.

La superficie du sol arable étant très bornée et le nombre de ceux qui veulent en avoir une part étant très grand, la terre se vend à un prix bien supérieur à sa valeur réelle. Il n'est pas rare de voir payer des parcelles sur le pied de 10,000 ou 12,000 francs l'hectare. Dans la Valteline, d'après les tableaux officiels, la valeur moyenne de l'hectare serait de 1,875 *lire;* mais ce chiffre paraît de beaucoup trop faible. La propriété foncière ne rapporte guère, dans les montagnes, au-delà de 1 à 1 1/2 pour 100 au plus du prix d'acquisition. L'homme qui est sûr de joindre à la jouissance de la rente les profits du travail et l'intérêt de ses épargnes, qu'il place sans cesse en améliorations successives, peut donner un prix devant lequel recule l'acquéreur qui devrait se contenter de la rente seule. Certains biens-fonds acquis, soit depuis longtemps, soit par héritage, et ceux qui ne peuvent être avantageusement exploités par le propriétaire, sont loués à des conditions très diverses. Les prairies et les parcelles cultivées se louent pour une somme fixe en argent. Quand l'occupation comprend quelques hectares, elle est donnée à mi-fruit; mais les propriétaires depuis un certain temps réclament du métayer plus de la moitié de la récolte de la soie, ou bien ils exigent pour un certain poids de feuilles de mûrier un poids déterminé de cocons, ce qui met tout le risque à la charge du cultivateur. Les contrats agraires deviennent ainsi de plus en plus lourds pour les locataires. Les baux héréditaires (*contratti di livello*) sont fréquens dans cette région, surtout dans la Valteline : ils obligent le tenancier à une prestation en nature, fixée à l'origine soit en vin, soit en céréales, soit en foin, d'après ce que la terre produisait à l'époque où le contrat est intervenu, et dans certaines éventualités ils entraînent quelques redevances extraordinaires (*laudemii*). Ces baux ont l'inconvénient de forcer le locataire à cultiver toujours les mêmes produits et d'empêcher par suite, jusqu'à un certain point, les progrès de l'agriculture; en revanche, ils donnent au locataire une sécurité qu'il sait apprécier.

Presque toutes les communes possèdent sur les hauteurs de vastes pâturages couverts de neige l'hiver, mais qui, l'été, peuvent nourrir un assez grand nombre de moutons et de bêtes à cornes; une partie de ces pâturages est réservée à l'usage des habitans de la commune; ils y font paître leur bétail, qu'ils entretiennent à l'étable pendant le temps des neiges avec le foin recueilli soigneusement sur leurs petites propriétés. La partie non réservée est louée aux *pastori*, qui possèdent des moutons, et aux *mandriani*, appelés aussi *malghesi* et *bergamini*, qui possèdent des vaches et des bœufs.

Ces bergers et ces pasteurs forment une classe à part. L'été, ils vivent isolés avec leurs troupeaux sur les hauts pâturages; l'hiver, ils descendent jusque dans la plaine, où ils font accord avec les fermiers pour nourrir leur bétail. Les bergers sont mal vus et presque traités comme des voleurs, parce que leurs moutons font beaucoup de tort aux récoltes du pays qu'ils parcourent; aussi leur nombre diminue-t-il sans cesse, et beaucoup de communes les repoussent inexorablement de leur territoire. Les *mandriani*, malgré leurs mœurs rudes et leur extérieur inculte, n'en ont pas moins une certaine aisance. Leur troupeau seul représente déjà un capital assez considérable; il en est même qui possèdent une centaine de mille francs. La race bovine, généralement peu soignée, est de qualité très médiocre. Les fermiers de la plaine irriguée, qui n'élèvent point de jeunes bêtes, refusent d'acheter celles du haut pays et s'adressent de préférence à la Suisse. Les foires de la Valteline n'ont d'importance que par le bétail qui vient d'au-delà des Alpes.

La Haute-Lombardie le cède en outre aux cantons sous un autre rapport. Tandis qu'en Suisse de puissantes forêts d'arbres résineux couvrent les montagnes jusqu'aux limites extrêmes qu'elles peuvent atteindre, en Lombardie les hauteurs sont généralement nues et déboisées. Les communes italiennes, moins prévoyantes que les communes helvétiques, n'ont pas su préserver ces bois magnifiques qui leur fournissaient jadis à profusion du combustible et des matériaux de construction, et qui, bienfait plus grand encore, retenaient la terre végétale sur les pentes, empêchaient les ravages des torrens, et diminuaient la violence des orages et la durée des sécheresses. Il est un fait curieux à noter, c'est combien tout le bassin de la Méditerranée a souffert du déboisement. La Syrie, toute l'Asie-Mineure, la Grèce, les îles de l'Archipel, la Sicile, l'île de Sardaigne, la région des Apennins, la France méridionale, tout le nord de l'Afrique, l'Espagne, avaient dans l'antiquité beaucoup plus de terres fertiles et un nombre plus considérable d'habitans que de nos jours. Les vieilles religions de l'Orient sanctifiaient l'acte de planter un arbre, et plaçaient volontiers leurs autels sur des montagnes couvertes d'épais ombrages. Il semble que la race germanique ait hérité de ses ancêtres âryens cet amour des arbres. La sylviculture est une des sciences favorites de l'Allemagne. En Angleterre, les beaux arbres sont l'objet d'un respect pieux et presque d'un culte. En Amérique, on vient de faire une loi spéciale pour protéger les magnifiques *wellingtonia* de la Californie, ces géans du règne végétal qui ont quatre cents pieds de hauteur et de quatre à cinq mille ans d'âge. Malheureusement ce respect des forêts semble inconnu dans le midi. Sur les 400,000 hectares de la province de Sondrio, il

n'y en a que 56,000 qui soient couverts de grands arbres; plus de 50,000 hectares à peine revêtus de maigres broussailles et de vastes espaces complétement dénudés sont les tristes témoins des ravages déjà accomplis. Il en est de même dans toutes les régions des montagnes lombardes. Pour arrêter les progrès du déboisement et dans l'espoir de favoriser des plantations nouvelles, le gouvernement a ordonné aux communes de vendre la plus grande partie de leurs biens-fonds. Cette mesure a rencontré une vive résistance chez les habitans, et il est douteux qu'elle ait le résultat avantageux qu'on en espère; il est même à craindre qu'elle ne porte atteinte aux conditions économiques qui garantissent maintenant la population des montagnes contre la misère.

Jadis chez les Germains et chez les anciens peuples italiques, comme nous le voyons encore maintenant dans les villages russes, la propriété privée ne s'étendait qu'aux meubles. La terre appartenait à la tribu ou à la commune; pour les pâturages et les bois, la jouissance était en commun; pour les terres mises en culture, chaque famille en avait une part qu'elle détenait pendant un temps plus ou moins long qui a varié chez chaque peuple. Ces antiques coutumes, propres, semble-t-il, à toute la race indo-germanique, ne se sont maintenues que dans l'Europe orientale; mais dans les montagnes, où les traditions du passé se conservent longtemps, l'ancien fonds communal est toujours resté très étendu. Sur les 400,000 hectares de la province de Sondrio, récemment encore il n'y avait que 23,500 hectares qui fussent tombés dans le domaine privé. Les propriétés communales étaient, il est vrai, très mal administrées, sans doute par suite de l'ignorance et de l'imprévoyance générales, car en Suisse il en est tout autrement; mais du moins le patrimoine commun qui permettait au plus pauvre de nourrir une vache et de se procurer un peu de bois avait eu cette utilité très réelle d'éloigner le paupérisme.

Les communes, qui, sous la pression de l'autorité centrale, ont fini par céder une partie de leurs biens, ont eu recours à divers modes d'aliénation : les unes ont vendu aux enchères, les autres ont distribué des parts égales entre tous les habitans, d'autres ont appliqué le contrat de *livello*, d'autres encore ont réparti les biens entre chaque famille moyennant une très légère redevance, et à la condition qu'à certaines époques ils fassent retour à la commune, qui alors les distribue de nouveau. Ce dernier moyen, appliqué avec intelligence et justice, nous paraîtrait le meilleur : d'une part, il favoriserait la production comme la propriété privée; de l'autre, comme patrimoine commun, il empêcherait la misère de devenir un fait habituel et héréditaire.

L'habitant des montagnes lombardes est laborieux, brave et probe. Il a le sentiment de la dignité humaine, car il est propriétaire; il se sent indépendant, car il dort sous son propre toit; il est économe et sobre : des châtaignes, quelques légumes, du pain très grossier, de la *polenta* de sarrasin ou de maïs, parfois un peu de lard, telle est sa nourriture. Les maisons, construites en briques et en pierres, sont beaucoup moins pittoresques et moins commodes que les chalets suisses; les villages sont plus sales, les femmes moins bien mises, l'instruction moins répandue, le travail moins industrieux et moins prévoyant, l'aisance moins grande que dans les cantons. Jusqu'à ce jour, il manquait aux Lombards un ressort puissant, la liberté, dont leurs voisins jouissent depuis des siècles.

Maintenant descendons un peu plus bas : nous voici dans la région des collines et des hautes plaines. Cette région s'étend depuis le Lac-Majeur jusqu'au lac de Garde. C'est un très beau pays, mais qui, sauf quelques endroits, comme les environs de Varese et la *riviera di Salò*, présente un aspect très uniforme. Partout les champs sont plantés de mûriers qui, tous d'égale forme et d'égale grandeur, arrêtent la vue sans la charmer, ainsi que le font les ombrages et les troncs majestueux des grandes forêts. La terre est divisée entre un nombre infini de petites exploitations de 10, 6, 3 ou 2 hectares, dont quelques-unes sont cultivées avec des bœufs, mais la plupart à la bêche. La propriété est également dans un très grand nombre de mains : on compte une propriété par sept habitans. Les patrimoines ont généralement une étendue qui varie de 4 à 40 hectares; ceux qui dépassent 100 hectares sont de rares exceptions. Les toutes petites parcelles ne sont point non plus trop fréquentes. La terre se loue 6, 8, 10, et même jusqu'à 14 et 16 lire, et se vend de 200 à 500 lire la *pertica* milanaise (6 ares 54 centiares). Le prix moyen de location de l'hectare doit donc être de 100 à 110 francs, et celui de vente de 3,200 à 3,500 francs. Le revenu des biens-fonds ne dépasse pas 3 pour 100 de la valeur vénale. La terre est en très grande partie exploitée par de petits propriétaires qui habitent les bourgades et les gros villages, et qui louent leurs biens à des métayers, de sorte que ceux qui vivent de la rente et ceux qui vivent de la culture forment deux classes séparées.

Le principal produit du sol est le mûrier, dont les feuilles nourrissent les vers à soie. Sous ces mûriers croissent le froment et le maïs, auxquels l'ombre de ces arbres ne paraît pas nuire. *L'ombra del gelso è l'ombra d'oro* (ombre de mûrier est ombre d'or), dit le paysan milanais. On cultive aussi la vigne, mais le vin est considéré comme un produit accessoire. A cette terre médiocrement fertile, qui porte déjà le mûrier et la vigne, le cultivateur parvient donc, par une sorte de miracle agronomique, à faire produire encore sans

relâche des récoltes de grains. Les deux tiers ou les trois cinquièmes de l'exploitation sont emblavés en froment ou en seigle, suivant la qualité du fonds, le reste en maïs, sauf quelques parties réservées à un peu de lin, de chanvre, de pommes de terre, de sarrasin, et à quelques légumes. Le sol est ainsi sans cesse occupé par des plantes épuisantes. Dans les champs de froment, on sème du trèfle, on le fait pâturer par le bétail, puis on l'enfouit à l'automne, et il sert d'engrais pour la récolte qui suit. Après le maïs, on sème du lupin, qu'on enfouit également. La seconde année, la terre qui a donné du maïs doit porter du froment, ainsi que la moitié de celle qui a déjà produit du blé; l'autre moitié est réservée au maïs. Quant au bétail, il va de soi qu'il ne peut être très nombreux dans chacune de ces petites métairies. On le nourrit l'hiver avec la paille du froment mêlé de jeune trèfle, l'été avec la seconde pousse du trèfle, et avec toute l'herbe qu'on peut couper le long des chemins et des fossés. Quand on a un filet d'eau pour irriguer un petit pré, on peut entretenir une vache de plus, et par suite mieux fumer la terre. Ce système de culture a lieu de surprendre : il est incroyable qu'il n'épuise point le sol rapidement et complétement. Deux choses rendent possible cette succession non interrompue de céréales : le soin qu'on met à recueillir les engrais et les admirables façons que le cultivateur donne à la terre avec la bêche. En Lombardie, comme dans le pays de Waes en Flandre, c'est au moyen des engrais et de la bêche que la petite culture parvient à nourrir sur un terrain maigre la population la plus dense de l'Europe, et à payer une rente aussi élevée que celle des meilleures terres. Le sol est profondément défoncé : chaque motte est retournée, brisée et fertilisée par l'eau, qu'elle absorbe plus facilement, et par l'air, qui pénètre à travers toutes ses particules. *Se l'aratro ha il vomero di ferro, la vanga ha la punta d'oro,* dit le proverbe; si la charrue a un soc de fer, la bêche a une pointe d'or. A vrai dire, dans cette région, la culture est du jardinage.

Le contrat de location généralement en usage est le métayage, avec des conditions plus ou moins favorables pour le cultivateur. Du côté de Bergame, le propriétaire se réserve la moitié de tous les produits (*mezzeria*). Du côté de Brescia, il en obtient souvent le tiers (*terzeria*). Du côté de Milan et de Côme, il prend la moitié des cocons et du raisin, mais il stipule une prestation fixe en céréales qui varie de 2,73 à 3,20 hectolitres à l'hectare suivant la fertilité de la terre. Autrefois le métayage à mi-fruit était général dans cette région. Des habitudes patriarcales unissaient les paysans aux propriétaires et aussi les paysans entre eux. Quatre ou cinq familles s'associaient pour exploiter une ferme en commun; elles vivaient sous le même toit; elles reconnaissaient aux champs l'autorité d'un chef, le *reggitore,* qui dirigeait les travaux, et autour du foyer celle d'une

matrone, la *massara*, qui réglait les détails du ménage; les travaux étaient partagés suivant le goût ou les aptitudes de chacun. Cette forme d'association présentait un avantage aux cultivateurs, à qui elle permettait d'exploiter une grande ferme avec le bénéfice certain de la division du travail, et un autre avantage aux propriétaires, à qui elle donnait une meilleure garantie pour sa participation dans les produits. Le *reggitore* avait intérêt à être honnête dans ses rapports avec le maître, afin que ses associés le fussent aussi avec lui. En outre, la petite société, ayant un capital plus considérable que celui d'une seule famille, offrait plus de sécurité à la jouissance du propriétaire. Malheureusement ces associations remarquables, et en fait aussi favorables à la bonne culture qu'aux bonnes mœurs, tendent à disparaître; elles disparaissent en partie sous l'influence d'un certain esprit d'indépendance qui se manifeste chez les associés, en partie aussi par suite de l'hostilité des propriétaires, qui ne peuvent pas imposer à l'association, disposant d'un assez grand capital, les conditions plus dures qu'ils font accepter aux familles isolées, plus pauvres et se faisant concurrence.

Les contrats ordinaires commencent à la Saint-Martin, et finissent au bout de l'an; mais la tacite reconduction leur donnait jadis une durée pour ainsi dire illimitée, les conditions fixées par la coutume restant toujours les mêmes. Le métayer est attaché à son exploitation, dont il se considère comme le co-propriétaire. Il paie une somme annuelle qui varie de 20 à 40 lire pour la maison, et il supporte la moitié des impôts; mais le produit du bétail est pour lui seul.

Dans les pays où les prestations en grains sont en usage, les cultivateurs se divisent en *massari* et en *pigionanti*. Les premiers forment des associations de trois à quatre familles pour cultiver une quinzaine d'hectares au moyen de bœufs; les seconds vivent seuls avec leur ménage, et n'ont que leurs bêches. Dans toute la région des collines et des hautes plaines, comme dans les montagnes, on ne rencontre que très peu de journaliers. Les familles isolées ou associées suffisent à faire tous les travaux qu'exigent les exploitations. Les femmes ne sont guère employées aux gros travaux de la culture; elles s'occupent de leur modeste étable, des soins du ménage et de la préparation de la soie. Les conditions de plus en plus dures des contrats d'amodiation réduisent à peu près les classes agricoles au strict nécessaire, mais les maisons sont en général bien aérées et bien tenues, parce que l'élève du ver à soie exige de la propreté. En résumé, la plupart des cultivateurs non-propriétaires mènent, comme partout, une vie de privations; mais, sauf dans les mauvaises années, l'extrême misère est exceptionnelle; elle ne se rencontre que dans quelques districts d'un sol rebelle, à l'ouest de Milan et dans la province de Brescia.

La troisième région agricole, celle des plaines basses, est le pays de la terre fertile et des grandes propriétés. Situées le long du Pô, ces plaines sont en grande partie irriguées par les rivières qui, descendant des hauteurs, se jettent dans le fleuve principal. 427,200 hectares sont fertilisés ainsi par les eaux du Tessin, de l'Adda, du Brembo, du Serio, de l'Oglio, du Clisio et du Mincio, distribuées au loin par un immense réseau de canaux grands et petits, ouvrage des anciens et des municipalités du moyen âge. Les lois et les usages qui règlent la distribution des eaux forment un code complet, parfaitement conçu, et qui a eu pour effet de développer singulièrement l'esprit d'association. Les terres arrosées acquièrent sous l'influence du soleil une fécondité prodigieuse, et elles sont surtout occupées par des prairies et des rizières. Les prairies ordinaires, qui ne sont irriguées que pendant l'été, donnent trois ou quatre coupes d'excellent foin et un abondant regain. Les *marcite*, qui sont irriguées même l'hiver, donnent de cinq à six coupes; celles qui sont fécondées par les eaux de la Vettabia, provenant en partie des égouts de Milan, se fauchent jusqu'à huit et neuf fois par an. Ces *marcite* se louent de 300 à 600 lire l'hectare. La graminée qui fait le fond de ces merveilleuses prairies est le *ray grass*.

Les rizières donnent aussi un produit considérable, qui, dans une bonne année et dans une bonne terre, peut s'élever à 110 hectolitres par hectare de riz non mondé, ou à une quarantaine d'hectolitres de riz mondé, représentant une valeur en argent d'à peu près 1,200 francs. Pour avoir la moyenne, il faudrait réduire ce résultat d'un tiers, et il est à noter aussi que les frais de cette culture sont très grands. Partout où il y a des rizières et des prairies irriguées, les terres labourées sont d'une importance secondaire; elles n'occupent guère qu'un tiers et parfois un cinquième de la superficie des exploitations. Les prairies artificielles prennent une grande place dans les rotations ordinaires. Sur un assolement de six ou sept années, les plantes fourragères occupent le sol pendant trois ou quatre ans. On sème le trèfle ordinaire avec le froment; on le fait pâturer à l'automne, et on le fauche l'an d'après (1).

Les autres produits de la région des basses plaines sont en première ligne le maïs, puis le froment, le seigle, l'avoine, le colza, le millet. On estime le rendement du froment de 16 à 17 hectolitres, et celui du maïs de 30 à 42 hectolitres à l'hectare (2). Dans le Lo-

(1) On le remplace parfois par le trèfle blanc (*trifolium repens, ladino* en italien) et avec avantage, parce que cette légumineuse, étant tout à fait indigène et vivace, permet de maintenir les prairies temporaires plus longtemps qu'avec le trèfle ordinaire.

(2) D'après les calculs faits avec le plus de soin, le produit moyen du froment en ces dernières années est pour l'Angleterre de 24 hectolitres, pour la Belgique de 22, pour la Saxe de 18 à 19 hectolitres, pour la France de 10 à 12 hectolitres l'hectare.

digiano et surtout à l'est de l'Adda, on cultive aussi le lin, qui se vend sur pied de 400 à 500 fr. par hectare, ce qui est peu, car en France, dans le département du Nord, et en Belgique, dans la Flandre, ce produit, sur une même étendue de terrain, vaut de 800 à 1,100 francs. En Lombardie, après le lin, on obtient encore en récolte dérobée du millet ou du maïs *quarentin*. On rencontre aussi le mûrier et la vigne dans cette région, surtout dans les provinces de Crémone et de Mantoue; ils y croissent avec une admirable vigueur, et on y fait d'assez bon vin. Cette partie de la contrée, où domine une terre profonde et compacte, et où les irrigations sont rares, produit en abondance des céréales et du chanvre. La rotation quadriennale y est fort en usage : froment avec trèfle pour la première année; pour la seconde, trois coupes de trèfle; pour la troisième, lin avec millet ou maïs quarentin en récolte dérobée; pour la quatrième, maïs. Quoique l'agriculture ait fait des progrès depuis quelque temps dans cette partie du pays, elle y est cependant encore plus arriérée que dans aucune des autres provinces. Au contraire, dans le Bas-Milanais et dans les provinces de Pavie et de Lodi, elle ne paraît plus guère susceptible de grands perfectionnemens; la terre, couverte de riz et de gras herbages, donne tout ce qu'elle peut donner.

Dans toute la région des basses plaines, on ne trouve que de grandes cultures, et par suite de grands propriétaires, car on rencontre parfois la petite culture combinée avec la grande propriété, mais on n'a jamais vu jusqu'à ce jour la grande culture se développer avec la petite propriété. L'extension des exploitations varie de 100 à 300 hectares, les bâtimens sont vastes, bien construits, et contiennent une maison commode pour le fermier, de grandes étables et d'énormes granges et fénils; mais les habitations des ouvriers sont en général de misérables chaumières, mal entretenues et malsaines à cause de l'eau des rizières, qui souvent les entoure de tous côtés. Le pays est entrecoupé de canaux et de fossés au bord desquels croissent des saules, des peupliers, des chênes, qui fournissent du bois de chauffage et de construction. Les fermes sont garnies de grands troupeaux de 80 à 100 vaches, ordinairement magnifiques, achetées en Suisse, et nourries avec les excellens herbages des prés et des *marcite*. Le lait de ces vaches est destiné à faire le *formaggio di grana*, ou fromage du Parmesan, que nous avons déjà cité parmi les produits importans du pays. Pour faire une *forma* de fromage par jour, ce qui est le mode le plus avantageux, il faut le lait de 80 vaches; aussi les fermiers dont les troupeaux sont trop peu nombreux sont-ils obligés de s'associer et de mettre leur lait en commun, ou bien de le vendre à un fabricant de fromage.

Les fermes sont généralement louées pour une somme fixée en

argent. Quant aux prestations en nature et au métayage, on ne les rencontre que dans la partie de la contrée où le système de culture se rapproche de celui du haut pays. Il est rare que les propriétaires, si l'on excepte ceux du Mantouan, fassent eux-mêmes valoir leurs biens (1). Les baux sont ordinairement de neuf ou douze ans. Les prix de location varient de 8 à 14 lire la *pertica;* les prix de vente, de 200 à 350 lire. Les placemens en biens-fonds, qui dans la montagne donnent de 1 à 2 pour 100, sur les collines 3 pour 100, produisent dans la plaine 4 pour 100. Plus la terre est divisée, plus elle se vend cher, parce qu'il y a plus de petites bourses que de grandes. A l'ouest de l'Adda, l'irrigation ne permet d'obtenir ni plusieurs récoltes différentes dans le même champ, ni les grands troupeaux nécessaires pour la confection du fromage; à l'est, la nature compacte du terrain exige de forts attelages de bœufs pour labourer. Toutes ces diverses circonstances empêchent la propriété de se diviser. Si l'on fractionnait une de ces grandes fermes, il faudrait aussitôt construire de vastes bâtimens dont on ne retirerait aucun intérêt, car on ne louerait pas les terres à un prix plus élevé.

Les fermiers de la Basse-Lombardie forment une classe très aisée. Il leur faut d'abord un capital considérable en bétail; en second lieu, par cela même, le nombre des concurrens qui demandent à louer étant restreint, ils ne subissent pas au même degré que le petit cultivateur les exigences du propriétaire, et ils conservent ainsi pour eux une partie de la rente. Un fait significatif le prouve : quoique le sol soit beaucoup plus fertile dans la plaine que sur les collines, le revenu de la terre touché par le propriétaire est pourtant le même. Ces grands fermiers lombards vivent simplement, mais ils jouissent d'un large bien-être. Ils ne sont point sans instruction, et souvent ils envoient un de leurs fils à l'université pour y faire des études d'avocat ou d'ingénieur (2). Au-dessous des fermiers, on rencontre les ouvriers agricoles, correspondant aux petits métayers du haut pays. Ces ouvriers reçoivent différens noms suivant leurs occupations, qui les placent plus ou moins haut dans la hiérarchie rurale. Il y a d'abord les *famigli*, qui soignent les vaches et qui reçoivent, outre la nourriture, un salaire fixe d'environ 180 lire par an; puis viennent les *cavalcanti* et les *bifolchi*, qui dirigent les chevaux et les bœufs : leur salaire varie de 60 à 80 lire par an, avec la jouissance d'un petit jardin. Les plus malheureux sont les *fal-*

(1) On voit, dans le rapport de la chambre de commerce de Pavie pour 1852, que dans cette province 200,000 *pertiche* (de 6 ares 54 cent.) étaient cultivées par les propriétaires, 100,000 par des métayers, et le reste, soit plus de 850,000 *pertiche*, par des locataires, dont le nombre entre grands et petits s'élevait à 30,000.

(2) On trouvera quelques détails sur cette existence des fermiers lombards dans le récit de Mme la princesse de Belgiojoso, *Rachel, Revue* du 15 mai et du 1er juin 1859.

ciatori, qui fauchent à la tâche les prairies, divisées en compartimens d'une étendue déterminée : outre la nourriture, qui est misérable, la tâche d'un jour ne leur rapporte que 50 centimes en moyenne, et ils doivent payer à peu près de 25 à 26 francs de loyer annuel pour la chaumière qu'ils habitent. Souvent ils travaillent une partie de la nuit et arrivent ainsi, moyennant un labeur excessif accompli pendant les grandes chaleurs, à faire double tâche.

Quand les ouvriers de ces différentes catégories ont femme et enfans, le fermier leur concède le *diritto di zappa*, c'est-à-dire le droit de cultiver pour leur compte une petite partie du fonds moyennant une prestation en nature toujours très élevée. Le travail effectué sur cette parcelle, en grande partie par la femme et par les enfans, diminue la pauvreté de la famille, quand les conditions de la concession ne sont pas trop dures, et quand on peut élever des vers à soie. M. le comte Arrivabene, qui a étudié avec soin le système de rétribution des travailleurs agricoles dans la Basse-Lombardie, signale avec raison comme une pratique des plus sages cette participation qu'on accorde aux ouvriers de l'agriculture dans les produits; c'est un excellent moyen de les exciter à bien remplir leur tâche et de développer parmi eux le sentiment de la responsabilité. Il est seulement à regretter que l'association qui existe entre les fermiers et leurs employés soit trop restreinte et souvent aussi trop à l'avantage des premiers. L'ouvrier le mieux payé, le seul qui jouisse d'une certaine aisance, c'est celui qui fait le fromage, le *casaro*. Son salaire varie de 2 fr. à 2 fr. 70 c. Comme leur art est un secret, les *casari* forment une caste à part, qui a le sentiment de son importance et qui dicte ses conditions aux fermiers. Le *sotto casaro* a les deux tiers de la rétribution de son maître. Pour s'affranchir des exigences des *casari*, quelques fermiers vendent leur foin aux *mandriani* qui descendent des hauteurs pour faire hiverner leurs troupeaux dans la plaine, et d'autres vendent le lait à des *casari* établis en qualité de fabricans de fromage. Comme la population fixe est trop peu nombreuse pour faire face à certains travaux qui doivent être promptement terminés, les grands fermiers ont recours à des ouvriers étrangers qui viennent des bourgades ou des montagnes. Le salaire de ces ouvriers varie de 90 c. à 1 fr. 50 c. par jour avec la nourriture, et de 1 fr. 05 c. à 1 fr. 70 c. sans la nourriture. En somme, quoique la terre de la plaine soit beaucoup plus fertile que celle des hauteurs, on ne peut pas dire que la condition de ceux qui la cultivent soit meilleure; seulement, grâce à cette fertilité plus grande, deux classes de personnes peuvent vivre affranchies du travail manuel dans la plaine, tandis que dans la montagne une seule jouit de cet avantage.

On connaît maintenant les forces productives du pays lombard et les différences qui naissent, dans le régime du travail agricole, de la diversité même des régions où il s'exerce, enfin le caractère des populations appelées à en vivre. Il ne sera pas inutile de soumettre ces faits sûrement établis au contrôle de la science économique, si l'on veut discerner ce que la Lombardie doit faire pour améliorer sa condition actuelle en profitant de l'indépendance qui lui est rendue.

III.

Il est trois points qui en Lombardie méritent surtout de fixer l'attention de l'économiste : — d'abord les effets bons ou mauvais de la petite culture et de la petite propriété, ensuite les résultats avantageux et désavantageux du métayage, enfin l'influence de la condition des classes agricoles sur la pratique de la liberté. Examinons d'abord la première question.

Nous avons trouvé la petite culture exercée dans la région des montagnes par les propriétaires, dans la région des collines par des métayers, et dans la plaine la grande culture pratiquée par des fermiers : quel est donc l'effet de ces différentes circonstances sur la production de la richesse, sur l'accroissement de la population, enfin sur le bien-être des travailleurs agricoles? Toutes choses égales d'ailleurs, on peut prévoir, semble-t-il, que le zèle et l'activité seront au plus haut degré chez le petit propriétaire, car tout le produit du travail agricole lui appartient; qu'ils seront moindres chez le métayer, qui ne touche que la moitié du produit obtenu par ses soins; enfin qu'ils seront moindres encore dans le système de la grande culture entreprise par un fermier, parce qu'alors le travail est exécuté non par le fermier lui-même, qui a un intérêt direct dans le succès de l'entreprise, mais par des ouvriers dont le salaire est fixe, et qui n'ont aucune part dans le produit. Il est vrai que si dans ce dernier cas le travail est moins intense, le riche fermier peut compenser ce désavantage par l'emploi d'un plus grand capital, comme cela se voit souvent en Angleterre; mais il n'en est pas ainsi dans les autres pays, et notamment en Lombardie. Dans cette dernière contrée, non-seulement le travail du petit propriétaire et du petit métayer, intéressés au succès de l'exploitation, est plus productif, mais même dans les pays de petite propriété et de petite culture le capital employé à féconder la terre est plus considérable, à superficie égale. Le travail y est plus productif, avons-nous dit : qui en douterait? Dans les montagnes, la sécurité de l'avenir que donne la propriété et la certitude de jouir de tout le produit peuvent seules faire cultiver des terres qu'aucun fermier ne voudrait reprendre. Quant à la région des collines, elle est, ainsi qu'on l'a vu, beaucoup moins fertile que celle des basses

plaines, et elle ne jouit pas du bienfait immense de l'irrigation. Pourtant, malgré ces désavantages, la région des montagnes et des collines nourrit dans une aisance égale un plus grand nombre d'habitans que la région des plaines, et la rente de la terre est la même. La moyenne de celle-ci est à peu près partout de 100 à 110 fr. l'hectare, et quant à la densité de la population relativement à la superficie cultivée, elle est plus grande dans les provinces où domine la petite culture que dans celles où domine la grande (1). Le genre de vie des cultivateurs est partout aussi à peu près semblable; c'est même dans la plaine qu'on rencontre le plus de misère. Si donc nous trouvons sur le sol peu fertile des hauteurs le loyer de la terre aussi élevé et un nombre d'habitans relativement plus considérable, ne vivant pas plus mal que dans les plaines fécondes du Pô, on peut en conclure que le travail est plus productif dans la petite culture, même combinée avec le métayage, qu'il ne l'est dans la grande culture combinée avec le fermage. Il est vrai que dans le premier cas la rente se divise entre un grand nombre de propriétaires qui la dépensent modestement dans les bourgades, tandis que dans le second elle enrichit quelques maisons opulentes qui la dépensent avec éclat dans les grandes villes.

Nous avons remarqué encore que le capital agricole de la petite culture était supérieur à celui de la grande culture. En effet, dans un pays où, comme en Lombardie, le fermier n'a pas de capital roulant destiné à l'achat d'engrais commerciaux et industriels ou de machines coûteuses, la valeur de *l'instrumentum fundi* peut s'estimer à peu près par la valeur du bétail de toute sorte qui garnit les exploitations. Or, si nous comparons sous ce rapport les différentes provinces, nous trouverons que Sondrio comme Bergame et Brescia, pays de petite culture, l'emportent notablement sur Lodi, Pavie, Milan, Crémone, et Mantoue, pays de grande culture (2). Dans les montagnes, le cultivateur, il est vrai, a la jouissance d'assez

(1) Si on cherche combien chaque province compte d'habitans par hectare cultivé, on arrive au résultat suivant. Pour les provinces où domine la petite culture : Côme 4,4 hab. par hect., Sondrio 3,6 hab. par hect., Bergame 2,5 hab. par hect., Brescia 1,9 hab. par hect. — Pour les provinces où domine la grande culture : Milan 4,2 hab. par hect., Lodi 2,3 hab. par hect., Pavie 2 hab. par hect., Crémone 1,8 hab. par hect., Mantoue 1,3 hab. par hect. A superficie cultivée égale, les premières de ces provinces nourrissent donc plus d'habitans que les secondes, et encore faut-il remarquer que dans celles-ci est située Milan, ville très peuplée où se dépense une assez notable partie des revenus du pays, parce que l'administration centrale et beaucoup de grandes familles y sont fixées. M. Wolowski a parfaitement montré dans la *Revue* même (1er août 1857) que, malgré le morcellement, ou plutôt grâce à lui, la valeur foncière avait doublé en France de 1821 à 1851.

(2) Pour les différentes provinces, voici le résultat que nous obtenons. Par chaque hectare cultivé, la valeur du bétail est de 237 lire dans la province de Sondrio, de 196 l. dans celle de Côme, de 161 l. dans celle de Lodi, de 157 l. dans celle de Pavie, de 140 l.

vastes étendues de terres incultes; mais cet avantage est compensé, et bien au-delà, par l'immense produit en fourrages des terres irriguées de la plaine. Ce résultat de la comparaison des chiffres donnés par les statistiques lombardes ne doit pas nous surprendre : il est conforme aux faits observés dans la plupart des autres pays (1).

Si quelques économistes ont adressé à la petite culture le reproche, démenti par l'observation, d'être peu favorable à la multiplication du bétail, on a aussi reproché à la petite propriété de se surcharger de dettes hypothécaires; or il se trouve qu'en Lombardie, c'est dans la province où la propriété est le plus subdivisée qu'elle est le moins hypothéquée. Ainsi, tandis que la dette hypothécaire de toutes les provinces s'élève à 24,79 pour 100 de la valeur des biens-fonds, dans la province de Sondrio elle ne s'élève qu'à 1,50 pour 100 (2). En résumé, si les provinces où domine la petite culture produisent un revenu aussi élevé, si elles nourrissent aussi bien un nombre plus grand d'hommes, si elles possèdent autant de bétail, et si le sol y est moins hypothéqué, on peut en conclure qu'en Lombardie du moins, la petite culture et la petite propriété sont favorables à la production agricole et à la formation du capital rural.

Voyons maintenant l'influence que ces deux formes distinctes de culture exercent sur la population. Le sol lombard, comme on sait, est très morcelé; or ce morcellement a-t-il eu pour conséquence, ainsi que l'ont prédit certains économistes anglais, de multiplier le nombre des habitans bien plus rapidement que les moyens de subsistance, et d'engendrer par suite le paupérisme? C'est précisément le contraire qui arrive. En 1818, la Lombardie comptait 2,167,782 âmes,

dans celle de Milan, de 138 l. dans celle de Bergame, de 126 l. dans celle de Brescia, de 110 l. dans celle de Crémone, et de 94 l. dans celle de Mantoue.

(1) En Prusse par exemple, où l'on rencontre la très grande propriété dans les provinces de l'est et la très petite propriété dans celles de l'ouest, il se trouve que la première nourrit infiniment moins de bétail que la seconde. En Saxe, pays assez peu étendu et où la propriété est très divisée, la statistique officielle a constaté que sur les petites propriétés en dessous d'un *acker* (65 ares à peu près), on trouve, en réduisant tout le cheptel en têtes de bêtes à cornes, 5,613 têtes par 1,000 *ackers*, et 110 têtes sur la même superficie dans les propriétés dépassant 1,000 *ackers*. (Dr Engel, *Zeitschrift des statistischen Büreau's des Kœnigl. sæchsischen Ministeriums des Innern*, n° 1, Februar 1857.)

(2) Il en est partout ainsi en Europe : la petite propriété dans le même pays est moins endettée que la grande propriété, et les pays de grande propriété le sont plus que les pays de petite propriété. En Angleterre la dette hypothécaire s'élève à 50 pour 100 de la valeur du sol, en France à 10 pour 100 seulement, suivant MM. Passy et Wolowski. En Prusse, sur les bords du Rhin, on retrouve à peu près la même proportion qu'en France; dans les provinces orientales, la proportion constatée en Angleterre est même dépassée. Voyez, pour ce dernier point, *Kommiss.-Bericht der 2 Kammer vom 8 Mai* 1851, cité par le président Dr Adolphe Lette dans son excellent opuscule *Die Vertheilung des Grundeigenthums*, Berlin 1858.

et en 1854 2,835,219. Il y a donc une augmentation annuelle de 0,9 pour 100, tandis qu'en Autriche et en Russie elle est de plus de 1 pour 100; en Prusse, de 1816 à 1849, de 1,46 pour 100; en Angleterre, de 1,11 pour 100. Or, dans tous ces pays, la grande propriété domine. En France, pays de petite propriété, elle n'a été que de 0,6 pour 100 pendant la première moitié du siècle. Si les calculs de M. Jacini sont exacts, depuis 1802 jusqu'en 1854 la production agricole aurait doublé de valeur, tandis que la population ne s'est pas accrue de plus de 40 pour 100. Les faits sont donc venus démentir encore ici la formule mathématique de Malthus. L'accroissement des moyens de subsistance a été beaucoup plus rapide que l'augmentation du nombre des habitans. Il en a été de même en France, en Angleterre, en Allemagne, et même en Amérique, où la population double tous les vingt-deux ans, mais où la production de la richesse croît encore plus vite.

Si maintenant nous examinons la condition des classes agricoles, nous devons constater qu'en somme elle est meilleure sous le régime de la petite propriété et de la petite culture par métayers. Partout, en Lombardie comme dans le reste de l'Europe, l'existence de ceux qui de leurs mains exécutent les travaux des champs est rude : des vêtemens très simples, une nourriture assez grossière et uniquement végétale, presque jamais de vin ni de viande, un lit pour les époux, mais de la paille pour les enfans. Comme l'a remarqué Turgot, « en tout genre de travail, il doit arriver et il arrive que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour se procurer sa subsistance. » Les petits propriétaires des montagnes, les métayers des collines et les salariés de la plaine peuvent être tous également considérés comme des ouvriers agricoles, et leur manière de vivre est à peu près semblable. Le petit propriétaire toutefois est mieux logé dans sa propre maison, qu'il entretient lui-même, que le salarié de la plaine, qui habite de misérables masures délabrées qu'il est trop pauvre pour entretenir à ses frais, et que ni le propriétaire ni le fermier n'ont intérêt à réparer. Comme la division du travail, sous le régime de la grande culture, l'astreint à un labeur uniforme, son intelligence sommeille; il se contente d'obéir à son maître, et ne s'ingénie pas, comme son frère des hauteurs, à obtenir de chaque pouce de terre le plus grand produit possible. N'ayant pas à chaque instant besoin de prendre une résolution importante, de prévoir l'avenir, d'acheter et de vendre, la conscience de sa responsabilité est peu développée, et l'initiative individuelle est faible. Tandis que le petit propriétaire et le métayer aiment la terre comme leur enfant, l'ouvrier de la plaine n'éprouve pour elle aucun attachement. Malgré le proverbe : *Tre S. Martini fanno un incendio* (trois Saint-Martin valent un incendie), il abandonne une exploitation pour

une autre sans nul regret. Ayant l'esprit moins ouvert, il est plus superstitieux, et en général il est aussi moins instruit. Comme il vit dans une dépendance continuelle de ceux qui l'emploient, le sentiment de la liberté et de la dignité humaine est étouffé. La prévoyance étant peu éveillée chez lui, il se marie vite et il se réjouit d'avoir beaucoup d'enfans qu'il ne devra pas chercher à placer, et qui seront salariés comme lui. Sans les ravages de la fièvre paludéenne, la population tendrait probablement à s'accroître ici dans une proportion inquiétante. Les liens de famille sont aussi plus relâchés dans la plaine que sur les hauteurs, et généralement la sociabilité est moins grande. Les cas de maraudages et de vols ruraux, qui s'étaient beaucoup multipliés dans les dernières années de la domination autrichienne, sont encore très rares dans les montagnes, et ils deviennent plus fréquens à mesure qu'on descend vers la région de la grande culture. Ainsi, par un singulier et fâcheux contraste, plus la terre est fertile, moins la condition de ceux qui la cultivent est favorable, et c'est aux environs de Milan, dans les districts où l'on trouve le sol le plus productif de l'Europe, les *marcite*, que se rencontrent les travailleurs agricoles les plus misérables de la Lombardie. Des faits observés dans ce pays, il résulte donc manifestement que la culture exercée par des hommes intéressés et responsables est plus favorable au bien-être et surtout à la moralité et à l'instruction du peuple que la culture exécutée par des salariés.

Il faut aborder enfin une seconde question, non moins controversée que la précédente : quels sont, au moins pour la Lombardie, les avantages et les inconvéniens du métayage, qui a été attaqué par les uns, défendu par les autres, et parfois tour à tour attaqué et défendu par les mêmes écrivains? Le métayage, la *colonia partiaria*, que les peuples de l'Europe méridionale semblent avoir hérité des Romains, ne s'est jamais étendu dans le nord, et en France ce contrat ne dépasse guère la Loire. Le fait peut s'expliquer, soit par l'influence plus grande qu'exercent les traditions latines dans le midi, soit par une disposition particulière aux peuples méridionaux, qui ne peuvent être amenés à travailler activement que par l'espoir de participer au produit. Quand le travail exige des soins assidus et vigilans, alors il paraît même qu'il est absolument nécessaire d'y intéresser les travailleurs, du moins en Italie. C'est pour cette raison que dans les provinces lombardes, où la terre est cultivée par des salariés, le système du partage des produits est appliqué à l'élève des vers à soie. La coutume du métayage en Lombardie s'explique donc, en partie du moins, par le genre de culture dominant, et, comme nous l'avons montré, la petite culture, même par métayers, donne des résultats plus favorables que la grande culture par des fermiers employant des salariés. Il est vrai que des petits

fermiers payant un loyer fixe seraient encore plus intéressés au succès de l'exploitation, puisque, déduction faite du fermage, ils auraient tout le produit, tandis que le métayer n'en a que la moitié; mais cet avantage serait plus que balancé par le défaut de sécurité. Dans les pays où le propriétaire est forcé de fournir au cultivateur le capital d'exploitation, et principalement le cheptel, le capital ainsi confié à un tiers peut être compromis ou exposé à une diminution insensible, mais constante. En Lombardie, cet inconvénient n'existe pas : le propriétaire ne livre que la terre, les bâtimens et les plantations; l'occupant fournit le travail, qui est l'élément principal, et même le capital. Le bétail lui appartient en propre : il a donc tout intérêt à le bien soigner et à le multiplier. Les autres inconvéniens que présente le métayage sont également moindres en Lombardie qu'ailleurs (1). Il empêche jusqu'à un certain point les améliorations coûteuses, car ni le propriétaire ni le métayer n'ont un intérêt suffisant pour les faire, vu que chacun d'entre eux ne toucherait que la moitié du produit obtenu au moyen des dépenses faites par un seul; mais la culture en Lombardie est déjà arrivée d'ailleurs à un si haut degré de perfection, et telle est la nature de ses productions, qu'elle ne semble point réclamer ces grands travaux d'amélioration nécessaires en d'autres pays.

La facilité qu'a le métayer de soustraire une partie du produit qui revient au propriétaire expose, il est vrai, la moralité du premier à d'assez dangereuses tentations, et exige de la part du second une surveillance plus ou moins fastidieuse; mais aussi, en intéressant le propriétaire au succès de la culture, le métayage le retient près de sa propriété : il l'empêche de dépenser la rente loin du sol qui l'a produite, et il s'oppose de la sorte à l'extension du fléau de l'*absentéisme*. Il présente un autre avantage, qui l'emporte, à vrai dire, sur tous les inconvéniens réunis de ce mode d'exploitation. Au lieu de soumettre la répartition des produits aux luttes d'une concurrence souvent désastreuse, le métayage la soumet à l'empire plus stable de la coutume. Il en résulte que si le produit total augmente, si les denrées du cultivateur se vendent plus cher, sa part s'accroît et à la longue son sort peut s'améliorer. Il jouit ainsi d'une partie de la rente, et s'il est vrai, comme le montrent les économistes, que le progrès des sociétés tend de plus en plus à élever la rente, il est certain que le métayer participera de ce bénéfice du travail

(1) Un de ces inconvéniens est grave cependant, c'est la fâcheuse inégalité qui existe dans la condition des métayers. En effet, comme le métayage ne laisse à ceux-ci que la moitié du produit, quelle que soit la fertilité du sol, il en résulte que les uns, sur une terre féconde, vivent bien et travaillent peu, tandis que les autres, sur un sol ingrat, travaillent beaucoup et vivent mal. Cette inégalité n'est ni favorable à la production ni conforme à la justice.

social. Ceci explique comment les petits métayers toscans dont s'est occupé M. de Sismondi vivent mieux sur un bien de 2 ou 3 hectares que des fermiers qui exploitent une superficie vingt et trente fois plus grande dans les pays où dominent exclusivement les baux à ferme. On comprend aussi pourquoi la plupart de ceux qui ont vu pratiquer le métayage en Italie en ont parlé avec faveur et même avec enthousiasme. Le système du bail à fermé assure sans doute au fermier la jouissance entière du produit, déduction faite de sa redevance; mais il a l'inconvénient très grave de faire tourner au détriment de celui-ci, lors du renouvellement du bail, toutes les améliorations qu'il aura pu faire. Si, par un labour plus profond, par un meilleur écoulement des eaux, par l'emploi d'amendemens coûteux, ou par suite de toute autre cause, la terre est devenue plus féconde ou est plus recherchée, le fermier devra payer un fermage plus élevé : loin de jouir du profit de la plus-value, résultat de son travail, c'est lui désormais qui en paiera l'intérêt. Arthur Young a pu dire à ce propos avec une grande exagération, mais avec un vif sentiment d'équité : « Donnez à un individu un jardin avec un bail de neuf ans, et il en fera un désert. » Il y a beaucoup de terres qui, avec des baux de neuf ans, sont parfaitement cultivées; mais il n'en est pas moins vrai que les fermages vont en augmentant sans cesse, et que cette augmentation croissante pourrait avoir pour effet de diminuer un jour chez les locataires le goût du travail et le désir d'améliorer le sol qu'ils occupent.

Malheureusement en Lombardie le métayage s'est déjà écarté et tend chaque jour à s'éloigner davantage des conditions primitives du contrat, qui fixait, d'après la coutume locale et traditionnelle, la part du cultivateur. Depuis longtemps déjà, du côté de Côme et de Milan, au partage par moitié, qui ne s'applique plus qu'aux produits des plantations, aux raisins et aux cocons, on a ajouté la clause de la prestation annuelle d'une quantité déterminée de grains. Cette prestation ne se réglant plus d'après les usages locaux, mais d'après les exigences des propriétaires et les offres des locataires, il s'ensuit que le métayage perd son caractère de fixité, et tombe sous la loi d'accroissement qui règle le fermage. Cette clause, qui a pour résultat de faire jouir les propriétaires seuls de toute la rente, tend de plus en plus à passer dans les habitudes. Là même où elle n'a pas encore été adoptée, l'antique contrat a subi d'autres modifications non moins regrettables. La cherté des denrées et surtout de la soie dans ces derniers temps ayant notablement augmenté les profits des métayers, les propriétaires ont profité de cette circonstance pour introduire des stipulations nouvelles. Tantôt ils prennent une part plus grande que la moitié dans la récolte des cocons, tantôt ils se réservent une portion des feuilles du mûrier qu'ils ven-

dent à leur bénéfice, tantôt ils prélèvent d'abord un dixième sur le produit total, puis partagent le reste. Ces stipulations et bien d'autres du même genre ont toutes le même but et le même résultat : elles ont pour but d'assurer au propriétaire tout le bénéfice de l'augmentation croissante de la rente; elles ont pour résultat d'enlever au métayer la sécurité que lui assurait le contrat primitif. Il s'ensuit que désormais le métayage est sujet au même inconvénient que le bail à ferme, sans offrir les mêmes compensations. Si donc il paraît démontré que le métayage est préférable au fermage, au moins pour le cultivateur, il faut bien avouer aussi que ces contrats mixtes sont inférieurs au fermage sous tous les rapports. Ils n'assurent pas mieux que le fermage le sort du métayer pour l'avenir, et ils l'empêchent de jouir seul, au moins pendant la durée du bail, des fruits de son activité et de son intelligence.

Deux circonstances aggravent encore les mauvais effets de ces contrats mixtes : c'est d'abord l'emploi d'intermédiaires qui louent, moyennant une somme fixe, le droit de percevoir les prestations de tous les métayers résidant sur un domaine; en second lieu, les locations aux enchères publiques. Les établissemens religieux, les administrations de bienfaisance et les grands propriétaires désirent naturellement se débarrasser des soins très compliqués de la rentrée de leurs redevances : ils s'adressent donc à des agens qui remplissent la même fonction que les anciens traitans. Ensuite, ne pouvant évaluer avec précision leurs redevances et voulant néanmoins obtenir le plus grand revenu possible, ils mettent la récolte en adjudication. Les traitans, poussés par les enchères à donner le plus haut prix, sont forcés à leur tour, afin de ne pas perdre, d'arracher aux métayers une part toujours plus forte du produit, et ils s'ingénient à trouver des clauses qui soient de nature à grossir la recette. Si les cultivateurs acceptent ces clauses (et souvent ils y sont obligés), on les voit s'introduire peu à peu dans les usages; elles sont assez promptement adoptées par les petits propriétaires, puisqu'elles augmentent leur revenu, et bientôt elles deviennent « de style » dans la rédaction des nouveaux contrats. La formule de Turgot s'applique alors avec une rigueur un peu trop mathématique : il n'est même pas toujours certain que les cultivateurs aient le nécessaire.

Dans la plaine, où dominent les baux à ferme, les locations aux enchères ont des conséquences moins fâcheuses. Comme il y faut un capital considérable pour entretenir une exploitation, les concurrens sont moins nombreux, et comme ils ne sont pas forcés de conclure sous peine de perdre leur gagne-pain, ils se gardent d'offrir un prix qui ne leur assurerait pas un bénéfice suffisant. Il y a aussi

quelques grandes familles qui imposent à ceux avec qui elles traitent la condition de ne pas pressurer outre mesure leurs tenanciers. Malheureusement, il ne faut point se le dissimuler, il se prépare dans les contrats agraires un changement radical qui modifiera les anciens rapports dans un sens évidemment désavantageux pour ceux qui cultivent le sol. Le métayage réglé par la tradition et la coutume fait place à des clauses plus onéreuses, et les associations patriarcales disparaissent. Il se fait peu à peu une révolution qui, soumettant ce pays aux lois générales qui règlent la répartition des produits agricoles dans le nord du continent, préparera peut-être pour l'avenir des progrès nouveaux, mais qui, dans le présent, enlèvera certainement aux relations rurales leur caractère traditionnel, et aux cultivateurs leur sécurité, cette compensation si équitable d'une vie de privations et de labeur.

Il est un troisième point, plus délicat que les deux précédens, dont il conviendrait cependant de dire ici quelques mots : c'est l'influence que la condition des classes rurales en Lombardie peut exercer sur la pratique d'un régime représentatif et libre. Il est incontestable que la forme du gouvernement dépend en grande partie de la manière dont le sol est réparti entre les différentes classes de la société. Si des cultivateurs ignorans sont attachés à la glèbe, l'état sera gouverné despotiquement, et il n'y aura point de liberté. Si, par l'empire des lois ou de la coutume, la terre reste entre les mains d'un petit nombre de familles, la liberté pourra exister à la condition que les lumières se répandent; mais le gouvernement sera plus ou moins aristocratique. Si au contraire le territoire est partagé entre un très grand nombre de petits propriétaires, il arrivera qu'ils voudront prendre part au gouvernement du pays, et l'état deviendra démocratique. Alors, pour que les citoyens interviennent utilement dans la gestion des affaires publiques, il faudra qu'ils aient un certain degré d'instruction acquise ou de bon sens naturel. Si l'on réunissait à un pays où les conditions sociales ont rendu possible la pratique de la liberté un territoire où ces conditions seraient très différentes, on aurait beau étendre aux deux populations les mêmes institutions et les mêmes droits : il serait à craindre qu'au lieu de fonder un état fort et libre, on ne produisît qu'anarchie et impuissance. Heureusement il n'en sera pas ainsi dans le cas de l'annexion de la Lombardie à la Sardaigne, car on rencontre dans le premier de ces deux pays, peut-être plus encore que dans le second, les principales conditions qui préparent les citoyens à intervenir utilement dans le gouvernement : la diffusion des lumières, l'aisance, le bon sens naturel; c'est un point que quelques faits suffiront à prouver.

En Lombardie, où la propriété est très divisée, les fidéicommis sont rares, et l'égalité de partage entre les enfans, combinée avec les progrès rapides du tiers-état, fait passer la possession de la terre entre les mains d'une classe moyenne très nombreuse. Quelques familles aristocratiques conservent encore de vastes patrimoines, mais les trois mille propriétaires nobles ne possèdent tous ensemble qu'un quinzième du sol. Les traces du régime de la féodalité et du moyen âge ont presque entièrement disparu. Il n'y a plus que quelques biens, situés dans les montagnes, qui soient soumis à des dîmes; il en est d'autres, beaucoup plus nombreux, qui sont assujettis au *contratto di livello*, espèce d'emphythéose perpétuelle dont l'origine remonte au temps des Romains, mais qui ne réveille aucune idée de servitude ou de dépendance humiliante, et qu'on retrouve également encore dans les îles anglaises de la Manche.

La statistique nous donne 437,723 propriétés pour 1850, ce qui, d'après le calcul de M. Jacini, ferait 350,000 propriétaires (1). Comme la population s'élevait, au 31 août 1854, à 2,835,219 âmes, il y aurait un propriétaire par huit habitans et par 3 1/4 hectares de superficie cultivée ou par 6 1/5 hectares de surface totale. Certains économistes anglais, et ceux qui les écoutent, diront peut-être que cette grande subdivision du territoire le réduira en poussière, qu'elle fera du pays, suivant leur expression, une *garenne* de pauvres, et qu'il le préparera à un inévitable asservissement. Ce sont de vaines déclamations et des craintes chimériques, suffisamment démenties par l'exemple de la Suisse, où l'on trouve à la fois beaucoup de liberté et de richesse et un sol très morcelé. D'ailleurs le morcellement en Lombardie est contenu dans des limites convenables, et il s'étend moins rapidement que la population ne croît. De 1838 à 1850, la population s'est élevée de 2,471,634 à 2,723,815, et le nombre des propriétés de 385,826 à 437,723. Le premier chiffre a augmenté dans ces douze années de 10,20 pour 100, le second de 11,54 pour 100. La subdivision des patrimoines ne se fait donc que lentement, et en général elle n'a lieu que lorsqu'elle ne peut nuire aux exigences de la culture. Dans les provinces de Milan, de Lodi et de Crémone, la population augmente plus vite que la propriété ne se subdivise. Dans la province de Pavie, elle tend même à se concentrer relativement dans un petit nombre de mains.

(1) Ce chiffre me paraît un peu exagéré. M. Jacini se contente de réduire de 1/5e le chiffre des propriétés pour obtenir celui des propriétaires; mais dans la Valteline, par exemple, je trouve pour 20,138 familles 52,146 propriétés, ce qui ferait, d'après le compte de M. Jacini, deux propriétaires par famille, résultat difficile à admettre. En France, sur 36,309,364 habitans en 1855, on comptait 7,846,000 propriétaires sur une surface totale de 52,780,703 hectares, soit un propriétaire par 6,72 hectares et par 4,7 habitans. Le nombre des propriétaires est donc plus grand en France qu'en Lombardie proportionnellement à la population, et à peu près le même en proportion de la surface.

Un pays où presque tous les citoyens sont à la fois propriétaires et plus ou moins éclairés, comme les états de la Nouvelle-Angleterre, peut supporter sans péril un degré de liberté qui ailleurs dégénérerait peut-être en anarchie. Certes, sous ce rapport, la Lombardie n'est pas aussi avancée que la Pensylvanie ou le Massachusetts, mais elle possède une institution très remarquable qui peut, elle aussi, produire des résultats excellens. C'est une sorte de gouvernement démocratique au sein des communes qui rappelle à la fois les temps primitifs, où tous les membres de la tribu participaient à l'exercice de la souveraineté, et les lois américaines, qui soumettent la décision de certaines questions importantes au vote de tous les citoyens. Dans les provinces lombardes, toute propriété foncière, quelque minime qu'elle soit, confère le droit de participer directement à l'administration des affaires communales. En vertu d'une organisation qui date de 1755 et qui a été confirmée en 1816, et même en 1851, tous les propriétaires de la commune, grands et petits, se réunissent deux fois par an, — c'est le *convocato*, — pour voter le budget communal, régler les dépenses, arrêter les travaux publics, choisir les maîtres d'école, le médecin, et trois membres qui, sous le nom de *deputazione triennale*, constituent le pouvoir exécutif. Sur les 1,587 communes qui s'administrent par *convocato generale*, 522, ayant plus de 300 propriétaires, sont forcées, pour éviter les assemblées trop nombreuses, de renoncer au gouvernement direct. Dans ces dernières communes, les propriétaires nomment 30 conseillers qui les représentent et qui remplissent les fonctions du *convocato*. Ces petites démocraties de propriétaires, dans lesquelles le possesseur du moindre lopin de terre a autant à dire que le seigneur du plus vaste domaine, doivent avoir préparé le peuple lombard, même sous un régime peu libéral, à l'exercice du *self-government*. Point de base plus solide que les libertés communales pour fonder le régime représentatif. Quand les citoyens s'intéressent aux affaires de la commune, quand ils aiment à les discuter, quand ils peuvent en décider d'une manière indépendante, la vie politique se développe, et avec elle l'aptitude à intervenir utilement dans le gouvernement de la chose publique. Puisque, même sous la domination de l'Autriche, les populations lombardes ont conservé l'heureuse habitude de prendre part à la gestion de leurs affaires, au moins dans la limite de la compétence du *convocato*, il est à croire qu'elles sauront mettre en pratique, au profit et à l'honneur de la patrie commune, les institutions libérales que le Piémont leur apporte. Ce qui peut confirmer cet espoir, c'est qu'en Lombardie le nombre des personnes éclairées est assez considérable. Les hautes classes y ont les connaissances communes aujourd'hui à toute l'Europe civilisée. En outre, il y a une bourgeoisie nombreuse, tant dans les villes que dans les campagnes,

qui possède un degré d'instruction bien suffisant pour la pratique de la vie politique. Le peuple lui-même est beaucoup plus avancé que ne pourrait le faire supposer la mauvaise réputation que le triste régime des états romains et napolitains a value à l'Italie sous ce rapport (1).

Le plus sérieux danger qui puisse menacer le nouveau régime, c'est l'hostilité qu'il rencontrera peut-être chez le clergé, dont l'influence est très grande sur les habitans des campagnes, lesquels forment la grande majorité de la population. En effet, quoique la Lombardie ait 13 cités importantes et 115 bourgs plus ou moins considérables, la population qui les habite est cependant inférieure à celle qui occupe les 1,981 communes rurales dans la proportion de 6 à 10, et si l'on tenait compte de tous ceux qui, quoique n'habitant pas les champs, concourent à les mettre en valeur, on constaterait que les classes agricoles forment les deux tiers de la population totale. Or, le clergé s'étant montré partout peu sympathique aux libertés modernes, très mal vues par le Vatican, il est à craindre que son influence sur cette nombreuse population rurale n'amène quelques difficultés, à moins que le sentiment de la nationalité, si puissant au cœur de tous les Italiens, ne soit plus fort que les inspirations de Rome. Ce qui pourrait aussi contre-balancer les menées hostiles du clergé, ce serait l'action naturelle que les propriétaires, tous très favorables à un régime libéral, pourraient exercer sur leurs locataires, sur les métayers, sur tous ceux qui se rattachent à l'intérêt agricole. Malheureusement, parmi les personnes riches de l'aristocratie ou de la bourgeoisie, il en est peu qui goûtent les charmes du séjour à la campagne. Une vie isolée, loin des distractions qu'offrent les sociétés des villes ou des bourgades, paraîtrait à l'homme des classes aisées un long exil. En Espagne, en Sicile, dans le royaume de Naples et même dans le midi de la France, on ne rencontre guère ces manoirs, cachés dans les ombrages d'un vaste parc, qui embel-

(1) Quand on compare la Lombardie au reste de l'Italie et même aux autres pays du midi de l'Europe, on peut dire que l'enseignement élémentaire y est assez répandu. D'après les chiffres publiés par M. Giuseppe Sacchi dans les *Annale di Statistica,* on trouvait en 1850, fréquentant les écoles primaires, 137,455 garçons et 119,000 filles, en tout 256,455 enfans, ce qui fait à peu près un écolier par 10 habitans. Ce chiffre, tout insuffisant qu'il soit, est plus favorable que celui fourni par la France, où en 1850 on ne comptait que 3,335,639 écoliers, soit 1 écolier par 11 habitans. Dans les états libres de l'Union américaine, la proportion est de 1 écolier sur 4,9 habitans. En Lombardie, les petits propriétaires et même les métayers envoient assez volontiers leurs enfans à l'école pendant l'hiver; malheureusement l'été ils les gardent auprès d'eux pour faire face à divers travaux assez minutieux exigés par l'élève des vers à soie, et il en résulte que beaucoup d'enfans, fréquentant l'école irrégulièrement, n'apprennent rien, et qu'ils oublient bientôt le peu qu'ils ont appris.

lissent les campagnes anglaises. Tous les peuples qui ont conservé la langue des Romains ont plus ou moins hérité aussi de leur préférence pour la vie urbaine. Le type du *gentleman farmer* est inconnu en Lombardie. Les grands seigneurs italiens n'ont pas encore organisé de *cattle show*, pour y disputer, à l'exemple du prince Albert, les premiers prix des bœufs, des moutons et des porcs gras.

Tout en regrettant cette tendance à l'*absentéisme*, trop marquée chez les grands propriétaires lombards, on aurait tort de les déclarer indignes du beau pays qu'ils occupent. Les qualités physiques et morales qui rendent les peuples libres et prospères sont communes à tous les Lombards : ils sont en général grands et durs à la fatigue, soldats robustes et bons travailleurs. Leur esprit n'a point la vivacité et la mobilité qui distinguent les races méridionales; il a plutôt quelque chose du sens calme, du jugement froid des hommes du Nord. Les Lombards tiennent des uns et des autres, de même qu'on trouve dans leur pays les climats de deux zones. Leur origine explique chez eux la réunion de ces traits divers; leur sang semble s'être formé en proportions à peu près égales de celui des races brunes et de celui des races blondes qui ont successivement peuplé l'Europe. En effet, ils ont eu à la fois des ancêtres à cheveux bruns : les Ligures, de même origine que les Ibères, qui occupaient primitivement l'Espagne et le midi de la France; les Étrusques, de souche asiatique et probablement sémitique, et les Romains; puis des ancêtres à cheveux blonds : les Gaulois, les Hérules et les Alains d'Odoacre, les Goths de Théodoric, et enfin les Lombards, petite tribu germanique qui eut l'honneur de donner son nom aux populations mêlées des bords du Pô, comme les Francs donnaient le leur aux populations des bords de la Seine et de la Loire. Le sang germain est encore reconnaissable, car on rencontre à chaque pas dans les campagnes lombardes ces chevelures blondes et ces carnations blanches qui rappellent l'homme du Nord; mais le mélange de ces races diverses ne s'est pas opéré partout avec la même régularité. Les circonstances locales et les accidens de la conquête ont fait qu'ici l'une domine, et ailleurs une autre. Ainsi on peut facilement discerner en Lombardie trois groupes différens, qui se distinguent par certaines nuances de dialecte et par certains traits particuliers. L'habitant des plaines qui longent le Pô est plus grand, plus calme dans ses mouvemens, plus grave en toutes ses manières; son langage se rapproche de celui de l'Italie centrale. L'habitant des provinces de Milan et de Côme est plus vif, plus changeant, plus entreprenant, et l'emploi fréquent des diphthongues ferait volontiers admettre chez lui une certaine prédominance de l'élément celtique. L'habitant du Bergamasque et de Brescia est d'un tempérament plus sanguin, d'un naturel plus vio-

lent, et la rudesse qui le caractérise se reflète jusque dans sa physionomie et son langage. Malgré ces nuances, qui parfois se marquent jusque dans la conduite politique des différentes provinces, tous les Lombards ont en commun des traits de caractère dominans : la persistance au travail, une imagination vive, mais réglée par un esprit pratique, et, qualité essentielle chez un peuple destiné à se gouverner lui-même, beaucoup de bon sens.

En présence des données aujourd'hui acquises, et qu'on vient de résumer ici, sur les forces productives dont disposent les populations lombardes, il est superflu d'insister sur l'importance que l'annexion de la Lombardie aura pour le Piémont, et sur les avantages que les deux pays pourront en retirer malgré l'inconvénient politique et militaire que laisse subsister une frontière à peu près ouverte. Un territoire de 21,000 kilomètres carrés, d'une fertilité extraordinaire; les produits les plus variés et les plus précieux; des subsistances suffisantes non-seulement pour nourrir une population de près de trois millions d'hommes, la plus dense de l'Europe, mais encore pour faire l'objet d'une exportation considérable; des industries agricoles florissantes, sources d'immenses richesses; un sol d'une valeur plus élevée que dans tout autre pays du monde; des procédés de culture très perfectionnés : tel est en substance le contingent des forces matérielles que la Lombardie apporte au nouveau royaume de la Haute-Italie. Quant au concours moral, il ne sera pas moindre; l'aisance très générale, la propriété très divisée, l'instruction répandue, le caractère ferme et l'esprit sage des Lombards, leur habitude de gérer eux-mêmes leurs affaires au sein des communes, toutes les circonstances favorables que nous avons indiquées donnent lieu de croire qu'ils sauront marcher dignement à côté des Piémontais dans la voie que ceux-ci ont ouverte à l'Italie. Une belle mission est réservée aux peuples du nouvel état qui se constitue au-delà des Alpes. En développant les ressources que la nature a mises à leur disposition, en usant avec sagesse et fermeté des droits qui sont le fruit de la civilisation, il faut qu'ils servent de modèle aux autres populations de la péninsule, qui, en ayant les mêmes avantages naturels, n'ont pas encore ceux qu'assurent de bonnes institutions. Se gouverner prudemment et travailler avec énergie, unir l'activité industrielle à la pratique des vertus civiques, en un mot montrer une fois de plus que rien ne favorise mieux la production de la richesse que la justice et la liberté, c'est là une noble tâche, et la Lombardie saura la remplir.

ÉMILE DE LAVELEYE.

PORTRAITS POÉTIQUES

ALFRED TENNYSON.

Idylls of the King, by Alfred Tennyson, 1 vol. in-12, London, Edward Moxon, 1859.

La réalité des choses nous échappe, dit le philosophe moderne élevé à l'école de Kant; nous n'atteignons que des phénomènes et des apparences, et encore ne sommes-nous jamais bien sûrs de surprendre la vraie figure de ces apparences qui ne sont peut-être d'ailleurs que le reflet de nos pensées. Les choses extérieures se conforment avec docilité aux exigences nécessaires de notre existence et de notre esprit; nous les voyons sous la forme exigée par notre œil, nous les voyons telles que nous devons les voir pour que notre existence soit possible, et c'est tout. Loin de nous donc ce monde de fantômes qui nous leurrent et nous trompent, et qui ne sont après tout que les figures de nos propres désirs! C'est nous-mêmes qui créons ces êtres auxquels nous donnons notre amour, notre admiration, notre confiance, que nous implorons à genoux, vers lesquels nous tendons des mains suppliantes, et pour lesquels nous sommes prêts à sacrifier notre existence. Restons stoïquement fidèles à notre *moi*, qui est pour nous la mesure de toute chose, et sachons bien qu'en dehors de nous tout est vain!

Ainsi raisonne le moderne stoïcien, dont le suprême effort a été pour ainsi dire de perdre courage et d'abdiquer toute croyance en la certitude. Sa science est vraiment une science amère, qui semble ne laisser à l'âme aucune espérance, et cependant même de ses

conclusions attristées il est possible encore de tirer plus d'une consolation. L'adolescent s'en effraie; il ne voit qu'en tremblant se dérouler devant lui cette mer trompeuse de la vie, dont toutes les vagues sont perfides, dont les rivages sont inconnus; il se désespère en songeant qu'il n'y a pas pour lui de port de salut, et qu'il devra vivre sans connaître la vérité, vers laquelle il aspire de toutes les forces de son être. Plus tard, il pourra trouver une consolation dans ce qui faisait d'abord son désespoir. « Qu'importe, se dira-t-il, que ce monde soit un monde d'apparences et de phénomènes, puisque ces apparences sont charmantes et que ces phénomènes sont admirables? Je suis content de vivre avec des ombres si aimables et de contempler tant d'images gracieuses. Avec quelle aimante pitié ce monde toujours mouvant sait me consoler de cette vérité que je ne puis connaître! Comme ses apparitions apprennent à oublier! Comme ses images savent bercer et endormir! Quoi! je dédaignerais ce monde parce qu'il est peuplé, me dis-tu, des ombres de ma propre pensée! Mais bénie soit plutôt la bienfaisante nature qui, docile et flexible, consent à prendre les formes que désire ma pensée, qui m'apparaît mélancolique lorsque je suis sombre, et rayonnante quand je suis gai! Et quelle infinie variété, quelle inépuisable fécondité! Il n'y a pas deux printemps qui se ressemblent, et jamais le même sourire n'apparaît deux fois sur le même visage. Plus illimité que l'empire des rêves est ce royaume des apparences extérieures. Vivrais-je des milliers d'années, la nature trouverait pour dissiper mes ennuis et amuser ma curiosité des aspects toujours nouveaux, des formes toujours différentes, des combinaisons toujours charmantes. Et comme si ce n'était assez pour satisfaire mes exigences, les hommes se sont unis à la nature et ont créé un autre monde de beauté et de lumière qui s'appelle le monde de l'art et de la poésie, tout aussi inépuisable et fécond que le premier, aussi réel et moins perfide. Ne dis donc pas, ô philosophe morose, que ce monde est trompeur, puisqu'il offre tant de consolations. Ne dis donc pas que ces apparences sont mensongères, puisque le plaisir qu'elles donnent est assez vif pour dominer les plus poignantes angoisses de mes doutes. Non, ne médis pas de ce monde enchanté, plein de visions et de sortiléges qui ne se dissiperont pas autour de toi comme les fantasmagories puériles d'un charlatan, mais qui, se renouvelant sans cesse, t'entoureront jusqu'au tombeau. Va donc, et sans plus de souci laisse ton esprit flotter avec les nuages et ton cœur nager sur la mer de la vie. Si ce monde est une illusion, cette illusion vaut une réalité, puisqu'elle ne se dissipera point tant que tes yeux seront ouverts. »

Je ne voudrais pas que le lecteur puisse penser que j'ai voulu lui

donner le perfide conseil d'abandonner la vérité pour la beauté, et de se consoler des devoirs ingrats de la vie par un poétique épicurisme. Je ne suis point responsable, je le déclare, des paroles que je viens de prononcer; je n'ai fait que traduire en prose vulgaire les chants de sirène qui bourdonnent aux oreilles et les suggestions tentatrices qui font battre le cœur lorsqu'on s'abandonne à la dangereuse lecture des poètes. Oui, tous, plus ou moins, conseillent au lecteur la maxime des poètes antiques : *carpe diem*. Ils ne donnent pas sans doute ce conseil avec la brutalité des anciens, désireux avant tout d'économiser le temps et de remplir les heures, fût-ce aux dépens de l'âme; mais ils ont mille manières ingénieuses et délicates de l'insinuer : ils font flotter devant nos yeux mille formes changeantes, qui semblent n'apparaître un instant que pour nous donner le désir de les revoir encore; ils nous bercent de rêves qui font regretter le réveil, qui font souhaiter de nous anéantir encore dans le doux sommeil. Ils doublent le prestige du plaisir, idéalisent la volupté, la rendent morale comme une vertu, et transforment en volupté la cruelle souffrance. Oh! quelle dangereuse enchanteresse que la poésie, et que ses enchantemens peuvent être terribles sur les âmes d'élite, ouvertes à toutes les délicates impressions! Viviane n'eut pas sur Merlin une puissance comparable à l'action que certains poètes exercent sur les âmes qu'ils ont séduites. Quels doux et dangereux tyrans, pour ceux qui se sont une fois laissé soumettre, qu'un Byron, un Shelley, un Keats! Et ce qu'il y a de pis, c'est que l'âme ensorcelée bénit son esclavage, et que, n'en pouvant vivre, elle aime à en mourir.

Voilà les paroles que je n'ai cessé d'entendre murmurer à mes oreilles comme par des voix invisibles, tant qu'a duré l'enchantement où m'a plongé pendant quelques jours la lecture répétée des poèmes d'Alfred Tennyson, et je les place comme une introduction naturelle en tête des pages où je voudrais résumer les impressions que m'a laissées ce poète charmant, maître dans l'art du bien dire. Comme avec lui on oublie volontiers les platitudes et les turpitudes de la vie réelle! Ce n'est pas lui qui vous fera jamais songer qu'il y a au monde des menteurs et des imbéciles. Il vous transporte dans un pays où toutes choses vivent dans une harmonie paisible et dans une entente fraternelle, où le ver ne pique la rose que pour lui donner un attrait nouveau, où la couleuvre ne déroule ses anneaux que pour faire valoir la transparence de l'eau dans laquelle se baigne son corps souple et mince. Vous lisez, vous lisez... jusqu'à ce que vos yeux éblouis se ferment, que vos oreilles refusent d'entendre, que la lassitude de la beauté vous plonge dans ce sommeil des mangeurs de lotus que le poète a si bien chanté.

Je voudrais esquisser la physionomie poétique d'Alfred Tennyson en m'efforçant de faire comprendre la beauté intime de ses œuvres. En vérité, la tâche est embarrassante. Ces œuvres sont si délicates, si fragiles ou si aériennes, qu'on hésite à les toucher, et que même on retient son souffle pour les contempler. Autant vaudrait essayer de saisir la bulle de savon irisée pour en montrer les couleurs, ou essayer de faire comprendre par de sèches paroles l'incomparable fraîcheur d'une fleur des haies un quart d'heure après qu'elle a été cueillie. Il est toujours difficile d'expliquer le charme d'un poète étranger; mais la difficulté est double avec un talent comme celui de M. Tennyson. Chez lui, les nuances prennent la place des couleurs, et les réalités de la vie, bien vite oubliées, ne sont qu'un prétexte à rêveries. Lui-même a exprimé cette difficulté particulière dans une de ces ravissantes petites pièces qu'on prendrait pour des diamans, tant elles brillent, et qui au toucher se dissolvent comme une goutte d'eau. Dans cette petite pièce, en même temps qu'il exprime la difficulté qu'on éprouve nécessairement à le comprendre, il donne pour ainsi dire aux profanes le conseil de ne pas pénétrer dans son domaine.

« Ne tourmente pas l'âme du poète avec tes ineptes saillies de bel esprit; ne tourmente pas l'âme du poète, car tu ne peux plonger jusqu'au fond. Il faut qu'elle soit toujours claire et brillante, comme une rivière à l'éclat cristallin qui coule sans jamais s'arrêter, brillante comme la lumière, transparente comme le vent.

« Sophiste au sombre front, n'approche pas, car le domaine du poète est terre sainte. N'approchez pas, creux sourire et glaciale raillerie; pour vous éloigner, je jetterai de l'eau bénite sur les fleurs odorantes des lauriers qui entourent ce domaine. Les fleurs se faneraient sous vos cruelles railleries. Votre œil porte la mort, et le froid que souffle votre haleine gèlerait les plantes délicates. De la place où vous êtes, vous ne pouvez entendre le ramage de l'oiseau qui chante dans les bosquets intérieurs. Au milieu du jardin, le joyeux oiseau chante, et ce chant s'éteindrait, si vous entriez. Au milieu du jardin bondit une fontaine étincelante comme la nappe de lumière que forme l'éclair, elle bondit toujours brillante et avec un sourd et mélodieux tonnerre. Jour et nuit, elle coule du sommet de la montagne empourprée qui s'élève là-bas à l'horizon; elle tombe d'une pelouse unie et ombragée, et la montagne la tient du ciel lui-même, et cette fontaine chante un chant d'éternel amour. Cependant, quoique sa voix soit bien sonore et bien claire, vous ne pouvez pas l'entendre, vos oreilles sont si dures! Donc restez où vous êtes; vous êtes souillés de péchés, et la fontaine rentrerait en terre, si vous entriez dans le jardin. »

Voilà des menaces terribles pour nous profanes qui nous proposons de pénétrer dans ce domaine magique. Si les œuvres du poète sont délicates et fragiles, sa physionomie est très difficile à saisir et

à fixer. Cette physionomie n'est pourtant pas très mobile, ni très expressive; mais son charme consiste dans des traits d'une finesse incomparable, que les instrumens grossiers à l'usage de la critique ne peuvent rendre convenablement. La critique, aussi sympathique qu'elle soit, éprouve toujours une certaine difficulté à tenir compte à un auteur des détails et des nuances : elle aime à juger d'une œuvre par l'ensemble, et d'une physionomie par les traits principaux. Dirai-je toute ma pensée? Eh bien! une certaine critique ressemble trop souvent à ces modernes inventions, — le daguerréotype et la photographie, — destinées, dit-on, à remplacer la peinture, mais qui jusqu'à présent n'ont réussi qu'à reproduire les formes sèches de la réalité, et n'ont pu parvenir à saisir la vie qui anime ces formes. Le daguerréotype reproduit volontiers les défauts d'un visage, et les grossit démesurément, même lorsqu'ils sont presque imperceptibles; en revanche il omet toutes les beautés insaisissables, toutes les grâces fugitives. Combien donc la difficulté sera grande pour le critique lorsqu'il lui faudra braquer son appareil photographique devant une physionomie composée, comme celle de M. Tennyson, de contrastes, de détails, de nuances. L'œil a une expression à la fois sérieuse et douce, la lèvre est sèche, et cependant un peu voluptueuse; une teinte de tristesse est répandue sur les joues amaigries, et cependant les coins de la bouche forment à certains momens deux petites fossettes, symboles gracieux d'un enjouement qui se dissimule. Le brouillard qui s'étend sur le front indique un penchant invincible à la rêverie, et le regard lumineux et franc dénote une aptitude remarquable à saisir les formes de la réalité. J'ai beaucoup réfléchi à la meilleure manière de présenter au lecteur un portrait à peu près ressemblant de cette physionomie compliquée que l'omission d'un seul détail fugitif rendrait méconnaissable, et je me suis arrêté à la pensée de tirer plusieurs épreuves successives dans l'espérance que ces divers portraits, se corrigeant et se complétant les uns par les autres, permettraient au lecteur de se former une idée de ce poète unique dans la littérature contemporaine. Prenez donc les paragraphes successifs de cette étude comme des épreuves d'un portrait qu'il faut désespérer d'attraper en une seule fois.

Dernièrement, en parlant de *la Légende des Siècles*, je disais que l'imagination de M. Hugo était une magicienne, et n'appartenait pas à cette famille des fées et des génies qui compte dans ses rangs les imaginations des très grands poètes. L'imagination de M. Tennyson habite, elle, au contraire, les merveilleux royaumes; mais elle ne fait pas partie cependant des familles aériennes qui la composent. M. Tennyson n'est pas un *génie*, c'est un *protégé* des fées. Il habite leurs palais en qualité de page et d'écuyer. Pendant son

long séjour à cette cour charmante, il en a appris le langage, qu'il parle très correctement, très purement, quoique avec un accent un peu bizarre. Il a pris les mœurs et les manières des êtres délicats au milieu desquels il vit; il en a la grâce exquise et le goût dédaigneux. Comme Titania et Oberon, il se nourrit de cuisses d'abeille, couche sur des matelas de toile d'araignée, et, pour écrire ses poèmes, s'éclaire à la lampe du ver luisant. Il échenille les rosiers dans le jardin des fées, arrose les pelouses verdoyantes que foule le peuple aux petits pieds, protége les fleurs contre la piqûre des insectes. Avec quel zèle et quelle adresse il remplit ces soins charmans, et quelle sympathie pour toutes les jolies choses qui lui sont confiées! Dans l'intérieur du palais, il est admis à écouter les conversations des fées et même à y prendre part; elles aiment et admirent ses discours ingénieux et ses réponses subtiles, et maintes fois il est arrivé à plus d'une de dire : « C'est vraiment dommage, il méritait d'être de la famille. » Il n'est pas admis à faire partie des grands concerts qui se donnent à la cour, mais comme il est dans son genre excellent musicien et très habile sur certains instrumens, il est souvent prié, pendant les loisirs de la matinée par exemple, ou aux heures douteuses du crépuscule, d'exécuter quelques sérénades de sa façon, ce dont il se tire à merveille. Il est essentiellement à cette cour à la fois le compositeur en titre et l'exécutant de la musique légère, des romances et des ballades. Il n'a à son service aucun des grands instrumens qui expriment les suprêmes passions de l'âme; mais tous les instrumens qui font vibrer les nerfs et donnent un plaisir maladif lui appartiennent : par exemple l'harmonica aux vibrations plaintives, la guitare aux mélodies saccadées, et surtout une certaine petite trompette de son invention, qu'il a perfectionnée tout récemment, une trompette qui a des sons de hautbois, qui ne vaudrait rien pour sonner une charge ou une fanfare de triomphe, mais qui est admirable pour exprimer certains grands désirs et certaines nobles rêveries. Cet instrument serait, je le crois, fort impuissant à exprimer l'héroïsme *en action;* mais il est inimitable pour exprimer l'héroïsme qui *se rêve,* les sentimens de l'âme qui soupire après la grandeur. Une fois, entre autres, il a exécuté au moyen de cet instrument une mélodie mémorable sur la mort d'Arthur, chant à la fois plein de tristesse et d'espérance, qui est comme un adieu aux héros disparus et un salut aux héros qui ne sont pas encore. Parfois, dans ces compositions musicales, il entretient les fées des sentimens qui agitent le cœur des vulgaires mortels parmi lesquels il a pris naissance, mais il a soin de les dépouiller de leur grossièreté, de les traduire en langage élégant, d'en extraire l'âme pour ainsi dire, et d'en rejeter le corps. Ainsi un jour (c'était après 1848)

il eut la pensée d'amuser ses protectrices avec les bizarres projets qui tourmentaient alors les cerveaux de l'humanité des deux sexes : entre toutes ces utopies, il choisit la plus séduisante, celle qui se prêtait le plus facilement à une conversation galante, la question des droits de la femme; mais jamais il ne put se résoudre à exprimer cette bizarrerie dans le langage des simples mortels, il en fit un rêve, un vrai conte à amuser des fées. Ainsi retenez bien ce premier caractère essentiel : il n'appartient pas à la grande famille, mais il vit dans son intimité et sous sa protection; il est page dans le royaume des fées.

Ce n'est pas un page espiègle, enjoué, bruyant, tourmenté par les esprits animaux; il n'a rien de ce que les Anglais appellent si bien *buoyancy;* c'est un page sérieux, studieux, ingénieux, un peu mélancolique et volontiers sentimental. Il n'a pas d'ardeurs de sang, pas d'appétits charnels; son tempérament est lymphatique et surtout nerveux; il s'abandonne aisément à l'émotion, et pourtant il est froid. Oui, une certaine froideur élégante, qui marque toutes ses compositions, est peut-être le caractère le moins fugitif de son talent. Prenez par exemple ses descriptions de la nature, et cherchez à quelle époque de l'année elles se rapportent de préférence. Le printemps avec ses mollesses et ses sourires n'est point sa saison préférée, encore moins l'été avec ses richesses et ses ardeurs. Tous ses paysages se rapportent essentiellement à cette époque de l'année où la nature, amaigrie, déjà souffrante, se présente à nous avec une physionomie noblement résignée : l'automne et les premières semaines de l'hiver. L'automne est l'époque où la nature apparaît avec une beauté presque immatérielle, une beauté de l'âme et de l'esprit, qui laisse bien loin derrière elle les voluptueuses efflorescences du printemps et les riches formes de l'été. A ce moment de l'année, la nature est, comme on dit aujourd'hui, tout à fait *distinguée;* rien n'égale ses teintes rosées, ses brumes dorées, les couleurs délicates de ses couchers de soleil et la transparence de son atmosphère. L'automne est vraiment la seule saison à laquelle on puisse rapporter les paysages de Tennyson. Ils sont froids et élégans; tous les objets y étincellent comme les glaçons au bout des branches, ou comme les fleurs de givre aux fenêtres sous les premiers soleils d'hiver. Et ce ne sont pas seulement ses descriptions de la nature qui portent ce caractère de froideur brillante :

Bright as light, and clear as wind!

Tous les milieux dans lesquels il a placé les scènes de ses poèmes, que ce soit un paysage, un palais ou un temple, sont illuminés de la même clarté glacée. Il semble qu'on se promène dans une grotte

du Nord, aux voûtes transparentes, tout inondée d'une lumière blanche, comme les stalactites de glace qui lui servent de colonnes et de lustres. Le lecteur qui se promène au milieu de cette nature lumineuse et sans chaleur sent son cœur s'animer d'une émotion sans objet; on dirait des souvenirs endormis, troublés dans leur sommeil profond, qui s'agitent, se retournent, et dont les rêves, montant comme des vapeurs, viennent se fondre au bord des paupières en larmes mélancoliques :

> Tears, idle tears, I know not what they mean,
> Tears from the depth of some divine despair
> Rise in the heart, and gather to the eyes,
> In looking on the happy autumn fields,
> And thinking of the days that are no more.

Cette froideur exquise pénètre tous les poèmes d'Alfred Tennyson. Ne croyez pas cependant que l'émotion lui manque, et qu'il ignore l'art de la communiquer à ses lecteurs? Non, mais cette émotion même a une certaine froideur. Il a la sensibilité d'un homme impressionnable qui passe dans la vie plutôt en contemplateur curieux qu'en acteur passionné. Les grands secrets de la passion lui sont inconnus, et il semble qu'il lui est interdit de les pénétrer. En vérité, il me semble avoir lui-même très délicatement exprimé la nature et l'histoire de son talent dans un de ses plus jolis poèmes : *la Dame de Shalott.* Une île radieuse s'élève au milieu de la rivière qui conduit à Camelot, la ville royale, séjour du roi Arthur et des chevaliers de la Table-Ronde, et dans cette île habite une fée soumise à un enchantement qu'elle ne peut rompre. Jour et nuit, il lui faut tisser dans la solitude et le silence une toile magique pleine de gaies couleurs et ornée de scènes variées. Charmante est la tâche, mais triste est le cœur de celle qui l'accomplit. Où donc prend-elle ces couleurs si gaies et les sujets de ces scènes qu'elle fixe sur sa toile? Un miroir magique est suspendu au-dessus de sa tête, et dans ce miroir se reflètent les images du monde mouvant, auquel elle ne doit pas se mêler. Tous ceux qui passent sur le grand chemin qui conduit à Camelot laissent leur image sur ce miroir; c'est un abbé sur sa mule, c'est une troupe de gaies demoiselles, une bande de pages aux longues chevelures, deux amans qui passent lentement, penchés l'un vers l'autre, un baptême, un enterrement. Elle regarde sans relâche, et se sent malade à force de regarder. Oh! comme elle abandonnerait de bon cœur sa navette et son aiguille merveilleuse pour se mêler à la foule des vivans! Si elle pouvait seulement détourner la tête et suivre autrement que dans le miroir magique les scènes qui se déroulent sous ses yeux! Mais non, cette

consolation même lui est refusée. Cependant un jour passe sur son cheval, brillant et joyeux, paré comme pour un tournoi que présiderait la reine Genièvre, le beau chevalier à la renommée immortelle, sir Lancelot du Lac. L'image se réfléchit dans le miroir, et cette fois la dame de Shalott ne peut y tenir, elle se lève et tourne ses regards vers Camelot; mais soudain la toile magique s'évanouit, et le miroir se brise. Tout est fini, et la malédiction est sur moi, dit la dame de Shalott. Alors elle se dirige vers la rivière, détache un bateau sous un saule, inscrit son nom sur la proue, et se laisse aller au courant qui l'emporte vers Camelot, séjour du chevalier, objet de son rêve. Toute la nuit le bateau flotta, et au matin il vint échouer au pied des tours de la ville. Grand fut l'étonnement des bons citadins lorsqu'ils trouvèrent un cadavre en robe blanche, et que l'inscription de la proue leur eut appris que ce cadavre était celui de la dame de Shalott, dont ils avaient si souvent parlé. On s'entretint à la cour de ce merveilleux événement pendant toute une journée, et le bon Lancelot murmura une prière hâtive, sans se douter qu'il était la cause de la mort de la dame de Shalott. C'est vraiment dommage, dit-il tout rêveur :

> But Lancelot mused a little space;
> He said : he has a lovely face;
> God in his mercy lend her grace,
> The lady of Shalott.

Telle est, il me semble, la fidèle histoire du talent poétique de M. Tennyson. Comme la dame de Shalott, il possède un miroir magique dans lequel toutes les réalités de la vie reflètent leurs images. Il peint les surfaces colorées, les apparences et les formes sans cesse renouvelées que lui renvoie le miroir, et il les peint toutes également bien; mais il semble qu'il lui soit défendu de détourner la tête, de se mêler au monde des vivans, et de partager ses joies et ses douleurs. Être à la fois si près et si loin de la réalité et de la vie, quel supplice! La réalité est à sa porte, et il doit se contenter de son image; la vie s'agite à deux pas de lui, et il ne peut jouir que de ses reflets. Souvent, en lisant ses œuvres, nous éprouvons comme un sentiment de lassitude, et nous sommes comme rassasiés de beaux spectacles; c'est un sentiment qu'il a dû lui-même éprouver plus d'une fois. Les dieux sont impitoyables pour ceux auxquels ils accordent leurs dons; une sentence prononcée d'en haut pour sa gloire semble interdire à notre poète de partager les sentimens de la bruyante humanité, sous peine de perdre le don de peindre les spectacles qu'elle présente. Peut-être, s'il détournait la tête, le miroir magique se briserait-il, la toile magique s'évanouirait-elle. Hélas! en se plaçant à

un point de vue plus élevé, l'histoire de la dame de Shalott n'est-elle pas celle de tous les poètes et de tous les artistes, sur lesquels pèse un enchantement fatal? Le monde semble leur avoir été donné en apparence pour réjouir leurs yeux; mais il leur a été donné en réalité pour accomplir une tâche dure et charmante dont ils ne doivent pas se détourner. A d'autres appartiennent toutes les réalités de ce monde, à eux ses ombres et ses reflets. La vie est faite pour qu'ils la contemplent et non pour qu'ils la partagent, pour qu'ils l'admirent et non pour qu'ils l'aiment. Ils doivent vivre au milieu de la réalité, et cependant séparés d'elle, pareils à ces curieux qui contemplent du dehors à travers les vitres le spectacle d'une fête qu'on ne célèbre point pour eux. Plus d'une fois sans doute ils voudront s'écrier comme la fée : « Je suis fatiguée des ombres! » Mais qu'ils surmontent leur fatigue sous peine de châtimens terribles! Prends garde que le miroir magique ne se brise, ô poète qui veux détourner la tête! Reste assis, reste assis, si tu ne veux pas avoir pour dernière ressource de te confier aux vagues qui te porteront vers les royaumes inconnus du malheur et de la mort.

Les sentimens passionnés, sombres, poignans ou orageux de l'âme n'ont donc pas d'écho dans les poèmes de Tennyson. Comme il n'y a pas de règle sans exception, je signalerai une pièce très ardente intitulée *Fatima*, qui dans l'origine a dû, si je ne m'abuse, porter un nom moins oriental, et qui a sans doute été composée après quelque lecture émue des poètes anciens, ainsi qu'un autre poème intitulé *Œnone*, lequel contient des accens très réellement passionnés. Ce sont là de très rares exceptions. Les sentimens qu'il exprime de préférence ont de la vivacité, de la mobilité; ils n'ont pas de substance, pas de corps. Ils brillent comme une flamme pure qui éclaire sans échauffer. Jamais poète n'a été moins enivré par les fumées de la matière et de la chair; il entretient avec toutes les choses et tous les êtres des relations d'intimité cordiale; il a un sourire pour toute joie et une parole de pitié pour toute souffrance, mais jamais son cœur ne se livre, et jamais sa nature ne cède. Le dévouement, le transport, le ravissement, sont des vertus qu'ignore son âme élégante. Le sentiment qu'il a chanté avec le plus de profondeur et de complaisance est le sentiment subtil et froid par excellence, le sentiment de l'amitié. Et encore n'a-t-il pas chanté l'amitié présente, active, vivante; non, il a chanté l'amitié idéalisée par le souvenir, passée à l'état de pur esprit et d'ombre heureuse dans les champs élyséens. Cependant, comme il est habile à exprimer les émotions de ce sentiment sans orage, comme sa fine imagination sait découvrir les liens subtils de l'affinité qui enchaîne les âmes, avec quel noble recueillement il s'entretient de la chère mémoire de ce-

lui qui n'est plus! Oh! la charmante offrande déposée sur une tombe amie que ce long poème intitulé *In Memoriam*, qu'on pourrait aussi bien intituler les *canzoni* de la mort! Le souvenir d'un ami mort a été pour Alfred Tennyson ce que fut l'image de Laure pour Pétrarque : il lui a suffi pour animer toute une longue série de petits poèmes. Le grand charme d'*In Memoriam*, c'est son accent de parfaite sincérité. Pas de grands effets poétiques, aucune recherche d'imagination, pas la moindre préoccupation du public; l'auteur a exprimé sa plainte jour par jour, jusqu'à l'entier épuisement de la première douleur, sans se préoccuper de savoir s'il serait monotone. Il a laissé couler ses larmes jusqu'à ce que la source fût tarie et que la mémoire du mort eût reçu dans son âme une sépulture digne de lui. Ce n'est pas au public que s'adresse ce poème, c'est véritablement au mort lui-même. C'est une vraie conversation avec une âme invisible, pleine d'assurances de sympathie, de promesses loyales, de reproches, de questions curieuses, interrompues çà et là par un temps de silence, comme pour entendre une réponse qui ne vient pas. Le mort à la mémoire duquel est dédié ce poème s'appelait, lorsqu'il était sur la terre, Arthur Henry Hallam, et semble avoir été digne de cette offrande. Tous ceux qui l'ont connu ont rendu de lui un témoignage plein d'admiration et de regret. Il fut appelé par les dieux à l'âge de vingt-deux ans. Heureux jeune homme! sa mémoire est restée pure et charmante; il est mort avant d'avoir connu les insultes des lâches, les poisons du mensonge et de la calomnie, les iniquités de l'envie, et les crimes de ce vice plus infâme que tous les autres ensemble, la déloyauté, le péché impardonnable que rien ne peut effacer, et qui marque les âmes qui s'en sont rendues coupables des signes auxquels on reconnaît la populace. *In Memoriam!*

Lorsque la passion réelle, avec ses ardeurs et ses colères, se montre dans M. Tennyson, ce n'est jamais que par surprise et à l'improviste. Elle brille soudain comme un éclair, et un éclair qui n'est jamais suivi d'orage. Une fois cependant il a voulu essayer de consacrer tout un long poème à l'expression des passions amoureuses, et cette tentative, qui porte le nom de *Maud*, a été de l'avis général un échec. *Maud* est une bizarrerie qui nous laisse assez froids, qui intéresse notre curiosité beaucoup plus qu'elle n'excite notre émotion. Cela est très fin, surtout très ingénieux; mais l'auteur a fait un poème psychologique plutôt qu'un poème dramatique. Nous sommes curieux de suivre les progrès de la passion dans une âme de fou, nous ne pouvons sympathiser avec elle. Son héros est un monomane d'une espèce rare, créature d'élite dans le monde de l'hallucination, mais qui, malgré toutes ses délicatesses, est séparé

du monde des vivans. Nous suivons ses discours et ses actes avec l'intérêt que nous prendrions à suivre une conversation roulant sur les paroles et les actes d'un personnage illustre frappé de démence, sur les aberrations d'une intelligence destinée par la nature à de grandes choses, et qui n'a pu accomplir son œuvre. Cela une fois dit, j'avoue que je ne puis me ranger à l'avis des sévères critiques qui se sont réunis pour déclarer à la presque unanimité que ce poème était inférieur aux autres œuvres de Tennyson. Non, ce n'est pas, à mon avis, une œuvre inférieure; c'est une œuvre d'un autre ordre que les précédens poèmes de l'auteur, et c'est là peut-être la cause qui a rendu la critique si sévère. Elle n'a été si sévère que parce qu'elle a été déroutée. Il y a sans doute trop de tirades de circonstance, je n'en disconviens pas, et le souvenir de la guerre de Crimée a beaucoup trop préoccupé peut-être le poète lauréat; mais avec quel feu, quelle vivacité et surtout quelle vérité sont décrits les mouvemens de cette âme de fou! Comme on sent que l'équilibre des facultés est rompu à jamais et ne pourra être rétabli! Tout entière à sa passion du moment, elle l'épuise, s'y absorbe. Lorsqu'il exprime son amour, la nature n'a pas assez de beautés pour entourer la bien-aimée; il ne trouve pas dans la création assez de myrtes et de roses. Il prendrait l'arc-en-ciel pour en faire une écharpe, et tirerait, selon le mot de Goethe, le soleil et les étoiles en guise de feu d'artifice. Et comme ces images enchanteresses s'évanouissent dès que l'incendie de la violence s'allume dans le sang! Toute la frénésie qu'il portait dans l'amour, il la porte dans la colère, et il n'est plus entouré que d'images diaboliques. Quels cris, quels blasphèmes, et comme le monde lui apparaît sous un sombre aspect!

> And the vitriol madness flushes up in the ruffian's head
> Till the filthy by lane rings to the yell of the trampled wife,
> While chalm and alum and plaster are sold to the poor for bread,
> And the spirit of murder works in the very means of life.
> When a Mammonite mother kills her babe for a burial fee
> And Timour Mammon grins on a pile of children's bones.....

Maud est d'ailleurs, qu'on partage ou non notre avis, une exception dans l'œuvre de M. Tennyson, car le poète n'aime pas les émotions violentes, et il ne se départ jamais d'une certaine sérénité. C'est un esprit plein de dandysme; il n'a que des visions élégantes, et ses rêveries, aussi simplement qu'elles soient vêtues, trahissent toujours, soit par l'harmonie de leurs draperies, soit par quelque ornement particulier, qu'elles sont les filles d'un esprit qui aime et connaît tous les luxes de l'intelligence. Ces visions et ces rêveries portent généralement des noms de femmes : Claribel, Lilian, Isabelle, Éléonore, Madeleine, Mariana, Adeline; mais ce ne sont pas

des femmes, et avec la meilleure volonté du monde vous ne pourriez parvenir à vous représenter leur caractère, ni même leurs visages. Ce sont des êtres immatériels qui sont tout sourire, ou toute mélancolie, ou tout caprice. Claribel est une ombre, Lilian un éclat de rire, Mariana un regard mélancolique, Isabelle une attitude. On ne distingue rien que deux yeux qui percent une chevelure en désordre et vous regardent avec une tristesse qui vous gagne le cœur, ou un sourire inexorable qui vous tourmente et vous agace, si bien que vous sentez l'envie de dire à ce regard si triste : « Souris, je t'en conjure! » et à ce sourire : « Pleure, je t'en prie! » Tennyson ne peint dans les femmes que les détails insaisissables et aussitôt disparus qu'aperçus, le reflet de la lumière dans l'œil, la morbidesse que l'ombre jette sur le ton des joues, la beauté que la tristesse donne au regard, la coquetterie d'une tête légèrement inclinée, la grandeur de certaines attitudes. Il a essayé de surprendre et de fixer ce qu'il y a au monde de plus fugitif, la grâce en mouvement. Il ne sait point peindre la chair ni exprimer la beauté plastique; mais de tous les poètes modernes, il est celui qui a le mieux connu les féeries du visage humain, les sylphes qui regardent par la fenêtre de l'œil, les lutins qui se logent dans les flots d'une chevelure, les esprits qui nagent dans l'incarnat des joues. Cette aptitude à peindre la grâce mobile est une des originalités de M. Tennyson, et pour moi la première de toutes. Cependant il faut peut-être rapporter en partie ce mérite aux modèles qui ont posé sous ses yeux. Tennyson n'a peint que la beauté anglaise, la moins classique et la plus romantique de toutes, celle où jouent le plus grand rôle ces détails fugitifs que j'appelle les féeries du visage.

Il y a souvent de la grandeur morale dans ses conceptions, une grandeur morale un peu étrange; il y a des accens héroïques, les accens d'un héroïsme adolescent plutôt que mâle. Signalons trois petits chefs-d'œuvre, *la Mort d'Arthur*, *Godiva*, *Ulysse*, tous trois portant le même caractère d'héroïsme juvénile et candide. *La Mort d'Arthur* n'offre aucun des tragiques tableaux de la défaite et du trépas; le héros meurt sans amertume et emporte au tombeau cette noble confiance dans la nature humaine qui l'a guidé pendant sa vie, et que le triomphe de ses ennemis n'a pu détruire. Sa mort n'est pas un déclin, c'est une aube qui se lève rayonnante sur les générations qui entrent dans la vie. Il faut que les prophéties s'accomplissent; la chevalerie de la Table-Ronde doit disparaître, mais la chevalerie durera toujours. Il y eut des hommes braves avant Arthur, il y en aura encore après lui, et le bras mystérieux qui sortit naguère du lac pour lui donner sa vaillante épée se dressera encore bien des fois jusqu'à la fin du monde pour passer cette épée à d'au-

tres héros. *Godiva* est l'histoire de cette bonne comtesse de Coventry qui consentit, pour alléger le peuple d'une taxe pesante, à chevaucher nue dans les rues de la ville, sacrifiant ainsi noblement ce que la femme a de plus cher, la pudeur; elle accomplit ce sacrifice avec une bonne grâce parfaite, sans lutte ni résistance, sans penser un instant que le ridicule puisse l'atteindre, et que son dévouement puisse être récompensé par les quolibets des ingrats. *Ulysse* est peut-être le poème le plus parfait qui soit sorti de la plume de M. Tennyson. C'est une aspiration vers l'héroïsme dans une âme enchaînée par la vieillesse. De même que la mort et la défaite n'ont pu ébranler dans Arthur sa confiance en la nature humaine, l'âge n'a pu modérer l'ardeur aventureuse d'Ulysse. On dirait que l'expérience ne lui a rien appris, et qu'après tant d'aventures périlleuses, il n'a nul besoin d'un repos si chèrement acheté. Vieillard, il a la hardiesse et l'élan d'une âme jeune ignorante du péril; il ne se contente pas, à la façon des vieillards, de regretter les jours qui ne sont plus, il aspire à les continuer. Il appelle autour de lui ses vieux matelots, écloppés et invalides échappés aux courroux des flots et aux écueils des côtes. « Mes matelots, âmes qui avez lutté, souffert, pensé avec moi, qui prîtes toujours avec une humeur enjouée et de bonne grâce le temps comme il venait, orage ou rayon de soleil, et qui à la fortune opposâtes toujours de libres cœurs et de libres esprits, — vous et moi nous sommes vieux. Cependant la vieillesse possède encore son honneur, et peut encore trouver une tâche à remplir. La mort termine tout; mais avant la fin quelque chose peut être encore fait, quelque œuvre de noble marque qui ne soit pas indigne d'hommes qui ont lutté avec les dieux. Les lumières commencent à briller du haut des rochers, la longue journée s'efface, la lune monte lentement, le gouffre aux voix innombrables rugit. Venez, mes amis, il n'est pas trop tard pour trouver un nouveau monde, car j'ai le dessein de naviguer au-delà des mers où le soleil se couche, de parcourir les mers où se baignent les étoiles de l'occident, avant de mourir. Peut-être les abîmes nous engloutiront-ils, peut-être aborderons-nous aux îles heureuses et y verrons-nous le grand Achille, que nous connûmes autrefois? Quoique beaucoup nous ait été enlevé, il nous reste encore beaucoup. Nous n'avons plus ces forces qui dans le vieux temps remuèrent le ciel et la terre; mais nous sommes ce que nous sommes, une bande de cœurs héroïques animés des mêmes ardeurs, affaiblis sans doute par le temps et la destinée, mais forts par la volonté de lutter, de chercher, de trouver et de ne pas céder. » Je n'ai pas besoin de faire remarquer qu'Ulysse n'est ici qu'un symbole; ce n'est point Ulysse qui parle, c'est un héros moderne, un héros des jours ré-

cens, qui remplace par l'énergie de l'âme cette plénitude de vigueur et cet harmonieux équilibre de forces qui caractérisent le héros antique. C'est l'homme du XIXe siècle condamné à naviguer toujours à travers vents et marées, à voyager *by bright or foul weather*, et à lutter, sans perdre courage, jusqu'à ce que ses forces l'abandonnent, et qu'il tombe brisé sur le champ de bataille de la vie.

Tennyson a composé un autre poème dont le sujet, également tiré d'Homère, a une signification terriblement moderne aussi. *Les Lotophages* sont en quelque sorte le revers de la médaille dont *Ulysse* est l'effigie. Les naufragés, ballottés par la tempête et fouettés par les pluies de l'orage, ont enfin abordé dans l'île où le lotus croît au bord des eaux. Qu'ils sont las et fatigués! et comme ils aspirent au repos! Ils mangent l'herbe magique, et elle leur donne plus que le sommeil. Le Léthé semble couler sur leur âme, les pulsations de leur cœur s'arrêtent, le souvenir ne leur apporte plus ni joies ni douleurs. Patrie, enfans, amis, foyers autrefois chéris, figures familières, tout leur est devenu indifférent. Ils célèbrent dans des chants d'une éloquence admirable le morne bonheur des cœurs éteints, la douceur qu'on trouve à ne pas aimer, le charme du repos stérile, la beauté de la nuit sans étoiles et l'horreur du jour lumineux. « Haïssable est le ciel au bleu profond, pavillon de la mer au bleu sombre. La mort est la fin de la vie. Ah! pourquoi la vie ne serait-elle qu'un long travail? Laissons tout souci : le temps marche rapidement, et avant peu nos lèvres seront muettes. Laissons tout souci; qu'est-ce qui reste et qui dure? Toutes les choses nous sont enlevées et deviennent des lambeaux, des haillons de l'effrayant passé. Laissons tout souci. Quel plaisir pouvons-nous trouver à lutter contre le mal? Quelle satisfaction à fendre toujours la vague qui monte toujours? Toutes les choses ont leur repos, et marchent en silence vers la mort; elles mûrissent, tombent et meurent. Donnez-nous le long repos ou la mort, la noire mort ou le loisir plein de rêves... Assurément, assurément, le sommeil est plus doux que le travail, le rivage plus doux que les labeurs en plein océan. Matelots, frères, reposons-nous, nous ne naviguerons jamais plus. » Malgré la perfection classique du langage et la musique du rhythme, il est facile de distinguer dans ce poème les lamentations discordantes des âmes modernes affaiblies par l'exès du travail, brisées de soucis, et cherchant dans les puissans narcotiques et les herbes magiques la rêverie, l'insouciance et la paix.

Les Lotophages et *Ulysse* sont les deux pièces où M. Tennyson a le plus fortement exprimé les tourmens et les douleurs de son époque. La mention de ces deux poèmes nous conduit naturellement à

nous demander quel est le degré de sympathie de M. Tennyson pour son époque. Cette sympathie existe, mais elle est, je le crois, plus fine que forte, plus délicate que profonde. L'âme du poète est enchaînée à celle de ses semblables par mille liens, mais ce sont des liens subtils comme ceux dont les Lilliputiens garrottèrent Gulliver. Il a des entraînemens de curieux, de lettré, d'artiste; il aime et déteste sans doute beaucoup de choses, mais surtout, je le crains, celles qu'il est assez indifférent d'aimer ou de détester. Il aime les parcs modernes et les bizarreries architecturales des modernes résidences seigneuriales de l'Angleterre, où les débris du gothique se mêlent au style grec dans un contraste si inattendu; il aime les paysages anglais et les bruits de la vie et du travail humain, pourvu toutefois qu'ils ne soient point retentissans et qu'ils ne troublent pas ses rêveries. Il passe à travers toutes les réalités de la vie moderne, qu'il écrème pour ainsi dire avec un art exquis, mais dont il néglige les côtés douloureux et profonds. Cette sympathie, tout ingénieuse, un peu rusée, se montre avec toute sa grâce dans le poème qu'il a intitulé *la Princesse*. Dans ce poème, il s'est proposé de dramatiser la question, si souvent soulevée, des droits de la femme et de l'égalité des sexes. Avec cette question, il a composé une causerie rhythmée qui est une des lectures poétiques les plus délicieuses qu'on puisse faire. Cette lourde, pédantesque et grave question est devenue légère comme une ombre. Si la féerie ravissante de Shakspeare s'intitule à juste titre *songe d'une nuit d'été*, *la Princesse* pourrait s'intituler le rêve d'une après-midi d'été. C'est charmant, fin et délicat au possible, amusant comme une mascarade élégante; mais de passion, de sympathie ou d'antipathie décidée, d'enthousiasme ou de violence sarcastique, point. C'est plaisir que de voir avec quel tact et quel bon goût parfait il a fait triompher la nature sur l'utopie, comme il lui a suffi d'une rougeur, d'un appel à voix basse, d'une excuse flatteuse, pour démolir tout le système sophistique qu'il avait mis en action. L'utopie s'évanouit comme un nuage stérile devant une réalité qui n'a rien de farouche et de brutal, mais qui est au contraire plus séduisante que le plus aimable des rêves. *La Princesse* est un poème délicieux, qui donnera à ceux qui le liront la véritable mesure de la sympathie de M. Tennyson, et qui leur marquera l'extrême limite qu'elle ne consent jamais à dépasser. Cette sympathie n'a pas de chaleur, elle est aussi loin que possible de la charité chrétienne; elle est essentiellement littéraire, intellectuelle. M. Tennyson sympathise plutôt avec les pensées des hommes qu'avec leurs passions, et quand il est ardent et impétueux, ce qui lui arrive rarement, on peut être sûr que c'est pour célébrer plutôt un triomphe intellectuel qu'un triomphe moral : témoin l'admirable

chant de *Locksley Hall*, qui en termes si véhémens célèbre et prophétise les conquêtes de la science moderne.

Son œil se tourne de préférence vers la beauté. L'amour de toutes les belles formes, quelles qu'elles soient, voilà le sentiment qui donne à ses poèmes l'unité qu'ils n'auraient pas sans lui, car M. Tennyson a inauguré dans la poésie anglaise le règne de la fantaisie. Ses inspirations ne coulent pas d'une source intérieure, d'une de ces sources inépuisables qui ne tarissent qu'avec la vie, comme chez Byron, Shelley ou Wordsworth. Non, elles sont des enfans du caprice et de l'imagination vagabonde. Il n'a pas, si je puis m'exprimer ainsi, de vue d'ensemble sur la nature; il s'arrête de préférence aux détails, qu'il sait *utiliser* avec une adresse pratique et un savoir-faire quasi mondain qui font honneur à son esprit industrieux. J'emploie très à dessein cette épithète de mondain, qui pourra sembler sévère à quelques personnes. M. Tennyson n'a pour la nature aucun de ces respects religieux et désintéressés qu'elle inspire aux très grands poètes; mais il sait employer tous les détails qu'elle lui présente. Il n'en néglige et n'en laisse perdre aucun. Il glane en homme ingénieusement économe la matière de ses métaphores et de ses images. Il interrompt volontiers une rêverie au bord d'un ruisseau pour remarquer le saut brusque d'une truite hors de l'eau, et détourne ses yeux de la contemplation d'un paysage pour suivre un rat qui trotte le long d'un mur. Un autre poète aurait maudit peut-être ces puérils incidens, qui venaient si mal à propos troubler le cours de ses rêveries. Il n'en est pas ainsi avec M. Tennyson : il sait que sa mémoire, qui est très fidèle, lui représentera ces images lorsqu'il en aura besoin. Tranchons le mot brutalement, même au risque de déplaire aux admirateurs de M. Tennyson, qui, séduits comme nous le sommes nous-même par la beauté et la musique de ses poèmes, lui prêtent sans marchander les qualités dont il ne se soucie guère et les profondeurs qu'il n'a pas : l'âme poétique de M. Tennyson, c'est le dilettantisme, et sa muse, c'est la fantaisie. Beaucoup de lecteurs s'y trompent, parce que ce dilettantisme est singulièrement dédaigneux, élégant, parce que cette fantaisie n'est point frivole et ne court pas à tout objet. Si le ton était moins noble et la mélodie moins pure, le fait que nous signalons apparaîtrait clairement à tous les yeux; mais le poète se sauve des erreurs du dilettantisme et des excès de la fantaisie par une perpétuelle élévation de langage et une élégance de formes qui touchent de très près à la noblesse. Quel que soit l'objet qu'il distingue, il l'embellit, le purifie, et le rend digne d'amour.

Ce qu'on ne peut assez louer dans le poète, c'est le travail constant qu'il accomplit sur lui-même, les soins qu'il prend de sa re-

nommée et de son talent, les efforts qu'il tente pour agrandir son domaine et augmenter sa gloire, l'art qu'il déploie pour ne point se répéter. Il ne se repose pas sur ses lauriers académiques, et il semble penser que la destinée du poète est d'épuiser la moisson de beauté que Dieu a mise en lui, pour en faire largesse à la foule; comme son Ulysse, il croit que la vie est faite

To strive, to seek, to find and not yield.

Il a donc fait une tentative toute nouvelle, et a essayé son talent dans un nouveau genre poétique, le récit lyrique. Comme Victor Hugo, M. Tennyson nous donne aujourd'hui ses *petites épopées*.

Il a choisi les légendes de la Table-Ronde pour sujets de ses derniers poèmes. Si jamais sujets furent en rapport parfait avec l'imagination du poète, à coup sûr ce sont ces légendes délicieuses où l'héroïsme revêt des formes si délicates, et où la passion s'exprime avec de si respectueuses réticences. Ces légendes lui étaient d'ailleurs depuis longtemps familières, et plus d'une fois il avait pris, sinon comme thème, au moins comme prétexte de ses fantaisies, le roi Arthur, sir Lancelot du Lac et sir Galahad. Aujourd'hui il prend ces légendes non plus comme prétexte, mais comme sujet même et substance de ses chants. Toutefois, même dans ces poèmes, plus amples que ses anciennes compositions, il est resté fidèle à son génie, et il a révélé plutôt un genre nouveau qu'un poète nouveau.

Quelle âme poétique et rêveuse n'a pas été frappée des contrastes si délicatement nuancés qui distinguent les légendes de la Table-Ronde? Elles s'élèvent jusqu'aux sommets les plus éthérés de la sainteté et de la perfection religieuse, et descendent jusqu'à ces régions douteuses où la tendresse des sentimens confine à l'immoralité; le dévouement aux lois de Dieu s'y mêle fort singulièrement à l'amour de la créature. Qui n'a pas cherché à trouver l'unité qui réunit ces contrastes? Ces légendes ne sont point une représentation de la vie humaine extérieure, elles sont une représentation de la vie intérieure de l'âme et de ses aventures spirituelles. La conquête du Saint-Graal, symbole de sainteté et signe de l'union conclue entre l'homme et Dieu, est l'objet des poursuites de tous les chevaliers; ils partent tous pour aller contempler le vase sacré, legs fait à la terre par le plus pieux des hommes, et cependant la plupart restent en chemin. Ils sont arrêtés sur leur route par quantité d'aventures qu'ils ne cherchaient point, et ils sont forcés d'interrompre leur pèlerinage; peuvent-ils se laisser accuser de félonie, de trahison, et se rendre coupables d'une prudence qui plus tard leur serait reprochée peut-être comme une trahison? C'est une victime qu'il faut

délivrer, un affreux géant qu'il faut combattre, une dame dont la reconnaissance sera plus mortelle que le glaive de dix ennemis. Combien en est-il qui arriveront, et parmi ceux qui atteindront leur but, combien dont la renommée n'était pas plus pure au départ qu'à l'arrivée? Le brave Parceval lui-même, le plus candide des chevaliers, n'échappera pas à ces piéges de la destinée. Lorsqu'ils seront revenus à la cour d'Arthur, de nouveaux dangers les attendent, car cette cour chevaleresque, présidée par un roi sans tache, modèle de toutes les vertus, semble le lieu de rendez-vous de toutes les tentations subtiles. Le palais est aspergé d'eau bénite, mais le diable rôde tout autour. Soyez brave comme Lancelot, vous serez désarmé par les regards de la reine Genièvre; loyal comme Tristan, et la reine Yseult vous apprendra la trahison. Toutes ces âmes si pures, si candides, si courageuses, mises en contact les unes avec les autres, perdent une à une leurs vertus; elles descendent au mal sans s'en apercevoir, tant elles roulent avec lenteur sur une douce pente. Quelles fines et délicates moralités se dégagent de ces vieilles légendes! Connaissez-vous une plus aimable satire des dangers de la sociabilité et un plus aimable aveu de l'impuissance de l'âme à atteindre la perfection sur la terre? Rêvez, rêvez la conquête du Saint-Graal, et un jour que l'air sera trop amolli, vous jetterez avec complaisance vos regards sur la terre; jurez d'être des modèles de fidélité et de constance, et un jour vous sentirez le mur de glace s'élever dans votre âme; jurez d'être des modèles de dévouement, et un jour vous sentirez le ver de l'égoïsme piquer votre cœur. Ah! vous vous glorifiez dans votre sagesse! Prenez garde que la fée Viviane n'ait prise sur vous par quelque endroit. Voilà les aventures qui vous arriveront, à vous qui vous appelez Arthur et Merlin, Lancelot et Parceval, Tristan et Galahad!

Il m'est souvent arrivé de plaindre le sort du roi Arthur. Quelle destinée lamentable que celle de ce roi sans reproches! Toutes les déceptions lui étaient réservées. Ame éprise d'honneur et de noblesse, il voulut fonder dans la chevalerie de la Table-Ronde une institution qui se rapprochât aussi près que possible de l'idéal, et un instant il put croire qu'il avait réussi; mais la fragile nature humaine le trahit. Ses chevaliers tombèrent dans le péché. Élégante fut leur faute et sincères furent les torrens de larmes que leur arracha le repentir; mais la confiance du roi en son idéal en reçut une atteinte mortelle. Quelle tristesse ne dut-il pas ressentir par exemple le jour où éclata le scandale de Tristan et d'Yseult? Pour se consoler de ses déceptions, il n'avait pas même la ressource du bonheur conjugal; la reine Genièvre n'avait-elle pas la première donné l'exemple du péché? Toutes ses grandes qualités, sa noblesse, son

courage, son amour chevaleresque, avaient été impuissantes à lui conquérir même le cœur de sa femme. Enfin, dernière misère, la trahison se glisse dans son palais, et c'est un membre de sa famille, Mordred, qui livre le royaume aux païens! M. Tennyson a plaint comme nous la destinée mélancolique du roi Arthur, et ce sentiment de pitié remplit la dernière des quatre idylles, intitulée *Genièvre.*

Sir Mordred, le neveu d'Arthur, « la bête subtile et rampante, couchée bassement les yeux fixés sur le trône, prête à bondir, n'attendant qu'une occasion heureuse, » poussé par un de ces vils mouvemens familiers à sa nature, se permit un jour d'espionner la reine Genièvre, et fut surpris dans cette occupation par Lancelot, qui, avant d'avoir eu le temps de le reconnaître, lui infligea le châtiment dû à sa couardise. Le chevalier s'excusa galamment dès qu'il reconnut le neveu du roi; mais il était trop tard. La haine était entrée dans le cœur de Mordred, et la crainte dans le cœur de la reine. Le traître continua d'épier les amans jusqu'à ce qu'il eût la preuve manifeste de leur péché, et alors éclata le dénoûment sinistre. Lancelot fut forcé de fuir, poursuivi par Arthur. La reine repentante se retira au couvent d'Almesbury. Le poète nous la représente pleurant dans la solitude, n'ayant à ses côtés qu'une jeune novice dont le babillage enfantin fourmille de cruautés innocentes. L'enfant veut consoler la dame affligée dont elle ne sait pas le nom, et chacune de ses paroles est une blessure nouvelle : « Oh! je vous en prie, noble dame, ne pleurez pas davantage; laissez-vous consoler par mes paroles, les paroles d'une si petite créature qui ne sait rien, rien qu'obéir... Pesez vos chagrins contre ceux de notre seigneur et maître le roi; ils vous paraîtront plus légers par la comparaison... Ah! douce dame, les chagrins du roi doivent être trois fois au moins aussi grands qu'aucun des nôtres. Pour moi, je remercie le ciel de ce que je ne suis pas née parmi les grands, car, lorsque par hasard il m'arrive un chagrin, je pleure mes larmes en silence, et tout est dit; personne ne le sait, et mes larmes m'ont fait du bien. Mais quand bien même les chagrins des petits seraient aussi considérables que ceux des grands, les grands ont encore ce chagrin ajouté à tous les autres, que, si vif que soit leur désir du silence, ils ne peuvent pleurer derrière un voile. » Chacune de ces paroles rouvre une blessure et devient un châtiment de la faute commise, tant qu'à la fin la reine éclate et que l'enfant s'enfuit effrayée. A peine la novice a-t-elle disparu, qu'un nouveau châtiment se présente sous la forme même du roi Arthur; cette fois ce ne sont plus des reproches indirects, mais des accusations solennelles qui tombent sur la conscience de la coupable Genièvre, étendue pâle et sans souffle aux pieds du roi.

« Est-ce bien toi qui es prosternée si bas, toi l'enfant d'un homme que j'honorais, heureux puisqu'il est mort avant ta honte? Il est bien qu'aucun enfant ne soit né de toi. Les enfans nés de toi sont le glaive et le feu, la rouge dévastation et la violation des lois, la trahison des parens et les hordes impies des païens pullulant sur les rivages de la Mer du Nord! Ces païens, pendant que Lancelot, mon bras droit, le plus puissant de mes chevaliers, m'est resté fidèle, je les ai anéantis sur cette terre du Christ dans douze grandes batailles sanglantes. Et sais-tu maintenant d'où je viens? De combattre contre lui. Et lui, qui n'a pas craint de me blesser de la manière la plus déloyale, a trouvé encore en son âme assez de courtoisie pour ne pas lever la main sur le roi qui l'avait fait chevalier. Mais bien des chevaliers ont été tués; beaucoup d'autres, tous ses parens et ses alliés, se sont réunis à ses côtés et ont tenu pour lui contre moi; beaucoup d'autres encore, oublieux de l'honneur et du serment juré, se sont réunis autour de Mordred lorsque celui-ci leva l'étendard de la révolte, et il n'en reste plus qu'un petit nombre autour de moi. De ce petit nombre d'hommes fidèles qui m'aiment encore et pour lesquels je vis, j'en laisserai une partie pour te protéger dans les heures sinistres qui approchent, et empêcher qu'on ne touche à un seul cheveu de ta tête humiliée. Je sais, si les anciennes prophéties ne sont pas trompeuses, que je marche à la rencontre de ma destinée. Tu n'as pas fait ma vie si douce, que moi, le roi, j'aie grand souci de vivre, car tu as détruit l'œuvre qui fut l'objet de mon existence! Pleure avec moi dans cette dernière entrevue, pleure, ne fût-ce que pour le bien de ton âme, le péché que tu as commis! Lorsque les Romains nous quittèrent, que leur loi relâcha sa prise sur nous et que les grands chemins furent remplis de rapines, ici et là sans doute plus d'un acte de courage redressa plus d'un tort et plus d'une injustice; mais je fus le premier de tous les rois à réunir en faisceau, autour de moi leur chef, les chevaliers errans de ce royaume et des royaumes voisins, dans ce bel ordre de la Table-Ronde, compagnie glorieuse, fleur de l'humanité, pour servir de modèle au monde et inaugurer noblement une nouvelle époque. Je leur fis poser leurs mains sur les miennes et jurer de respecter le roi comme s'il était leur conscience, et leur conscience comme leur roi, de détruire les païens et d'exalter le Christ, de rechercher partout les torts à redresser, de ne pas proférer de calomnie et de ne pas prêter l'oreille à la calomnie, de laisser doucement couler leur existence dans la plus pure chasteté, d'aimer seulement une vierge, de s'attacher à elle, et de l'adorer pendant des années pleines de nobles actions jusqu'à ce qu'ils l'eussent conquise; car en vérité je ne connais pas sous le ciel de maître plus subtil que la passion virginale, non-seulement pour abattre ce qu'il y a de vil en l'homme, mais pour lui enseigner les grandes pensées, les aimables paroles de courtoisie, le désir de la renommée, l'amour de la vérité et tout ce qui fait un homme. Tout cela prospéra jusqu'au moment où je t'épousai, me disant en pensée : « Elle sera ma compagne, celle qui comprendra mes desseins et se réjouira de mes joies. » Puis vint ton honteux péché avec Lancelot, et puis le péché de Tristram et d'Yseult; puis d'autres, suivant la trace de ces deux-là, mes plus puissans chevaliers, et tirant un honteux exemple de belles renommées, péchèrent aussi, jusqu'à ce qu'enfin j'aie obtenu le

contraire abhorré de tout ce que mon cœur avait désiré obtenir. Et tout cela par toi! si bien que maintenant je n'ai guère souci de perdre cette existence que je protége contre le mal et le crime comme étant le grand don de Dieu! Pense combien il serait dur pour Arthur, s'il devait vivre, de siéger encore dans sa salle solitaire, de ne pas voir autour de lui le nombre habituel de ses chevaliers, de ne plus entendre, comme autrefois dans les jours heureux, avant ton péché, parler de nobles actions, car quel est celui parmi ceux qui restent d'entre nous qui pourrait parler de cœurs purs sans qu'il lui semblât apercevoir ton image? »

Ainsi finit la chevalerie de la Table-Ronde. Il ne reste plus au roi Arthur qu'à mourir, et la dernière ressource de Genièvre, c'est la pénitence et la prière. L'idéal d'Arthur s'est flétri comme une fleur délicate exposée aux vents glacés. C'est dans cet étiolement mélancolique de l'idéal rêvé que consiste tout l'intérêt moral et dramatique de *Genièvre*, et en un sens aussi c'est en cela que consiste le principal intérêt des quatre poèmes qu'il a plu à M. Tennyson de baptiser du nom d'*Idylles du Roi*. Il est triste de contempler le dépérissement inévitable des plus nobles projets et de voir toutes ces belles aspirations, qui semblaient pareilles aux plus légères vapeurs, tomber à terre comme un brouillard trop lourd pour s'élever. Arthur, le type de la loyauté, est trahi; Merlin, le type de la sagesse, sera ensorcelé par une fée artificieuse. Elaine, la fille blanche comme un lis, ouvrira ses bras pour embrasser son idéal, représenté sous la forme très visible de Lancelot, et, comme Ixion, elle étreindra un nuage. Si l'idéal n'avait encore à lutter que contre les rébellions de la brutale réalité, la partie serait égale, et le monde pourrait contempler ce que les Anglais appellent *a fair play;* mais non, l'âme se tourmente elle-même : à chaque instant, le soupçon, comme un ver secret, piquera votre confiance, et des doutes pareils à des fumées légères terniront votre amour, si bien que la possession même de votre idéal vous paraîtra une chimère, et que réalisé, il sera pour ainsi dire comme s'il n'était pas. C'est l'histoire du chevalier Géraint, qui crut faussement à l'infidélité de la belle Enide, et s'aperçut de son erreur assez à temps pour réparer ses torts. L'aima-t-il dans la suite comme il l'avait aimée dans le passé? Les chroniqueurs et le poète l'affirment, et pourtant le fait est contestable. Sa confiance par ce doute malheureux avait perdu sa fleur; il avait acquis par sa propre faute la preuve de la fragilité de son idéal.

Viviane a laissé parmi les hommes une mauvaise réputation que je crois méritée, et que confirme M. Tennyson. Quelques-uns, pour l'excuser, ont prétendu que Viviane n'avait usé que du droit de légitime défense, et que si elle avait retenu Merlin en captivité, c'est qu'elle-même redoutait sa puissance et ses enchantemens. Elle au-

rait été criminelle pour ne pas être victime. D'autres prétendent qu'elle n'agit ainsi que par amour de la science et pour connaître les secrets du savant. Toutes ces suppositions nous paraissent puériles, et ont paru telles à M. Alfred Tennyson. Ce qui est bien plus probable, c'est que Viviane fit lâchement étalage de sa faiblesse pour apitoyer sa victime, et prétexta l'amour de la science pour être plus à portée de disposer ses piéges, de tendre ses filets. C'est la supposition à laquelle s'est arrêté M. Tennyson. Il a dépouillé Viviane de son prestige de fée et en a fait une femme simplement artificieuse, qui aime le mal pour la renommée qu'il donne, qui agit non par caprice, mais avec un dessein déterminé, dont toutes les caresses sont un calcul, et toutes les paroles un piége. « Viviane cherchait sans cesse à jeter le charme sur le grand enchanteur de l'époque, s'imaginant que sa gloire serait grande en proportion de la grandeur qu'elle éteindrait. » Le poème de *Viviane*, qui n'est qu'une longue conversation, comme le poème de *Genièvre* n'est qu'une longue plainte, met en lumière ce fait très ancien, mais toujours nouveau : c'est qu'aux âmes honnêtes la discrétion, le silence et la réserve ne servent de rien, et que le mal a des méthodes fort discrètes aussi et fort silencieuses de les entamer. Connaissez-vous quelque chose de plus discret que l'intrigue, quelque chose de plus silencieux que la calomnie? Ce sont là des méthodes familières à Viviane, et il faut voir avec quelle adresse elle s'en sert. Une seule fois elle se trahit, lorsque le vieux Merlin, qui flaire un danger, sans soupçonner précisément de quelle nature il peut être, émet des doutes sur la sincérité de ses paroles, et lui rappelle à mots couverts les bruits qui circulaient sur elle à la cour d'Arthur. Mais qu'elle est éloquente, et qu'il faut de courage à Merlin pour lui résister pendant qu'elle parle, « un bras jeté autour de son cou et collée contre lui comme une couleuvre, laissant tomber comme une feuille sa main gauche sur son épaule puissante, et de sa main droite faisant un peigne de perles pour séparer les flots de sa barbe, que la jeunesse, en s'enfuyant, avait laissée couleur de cendre! »

« Hélas! quel cœur ont les hommes! Ils ne montent jamais aussi haut que monte la femme par son abnégation, et quant à la renommée, quoique vous méprisiez ma chanson, écoutez encore quelques vers. C'est la dame qui parle; elle dit :

« Mon nom, autrefois mien, maintenant tien, est devenu plus étroitement mien, car pour la renommée, si elle pouvait être mienne, elle serait tienne, et quant à la honte, s'il était possible qu'elle fût tienne, elle serait mienne. Ainsi donc confie-toi en moi absolument ou pas du tout. »

« Ne parle-t-elle pas bien? Cette chanson est comme le beau collier de la reine qui se cassa en tombant, et dont les perles s'égrenèrent. Quelques-unes

furent perdues, quelques-unes volées, d'autres gardées comme reliques; mais jamais plus les deux mêmes perles sœurs ne s'embrassèrent dans la corde de soie sur son cou blanc. Il en est de même de cette chanson. Elle vit dispersée dans bien des mémoires, et chaque poète la chante différemment. Cependant il y a un vers admirable, la perle des perles : « L'homme rêve la renommée, tandis que la femme veille dans la pensée de l'amour. » C'est bien vrai; fût-il des plus vulgaires, l'amour sculpte et creuse une portion du solide présent, ronge et emploie la vie, insouciant de tout le reste; mais la renommée, la renommée qui suit la mort, n'est rien pour nous. Et qu'est-ce que la renommée, si ce n'est une demi-diffamation échangée contre l'obscurité? Vous-même, vous savez bien que l'envie vous nomme fils du diable, et que parce que vous semblez le maître de tout art, les hommes voudraient faire de vous le maître de tout vice. »

C'est à juste raison que M. Tennyson a intitulé ses poèmes *Idylles du Roi*. Ce sont en effet des idylles chevaleresques, des bucoliques héroïques, des chants alternés, entrecoupés çà et là d'une description, complétés par un récit ingénieux, dans lequel l'auteur s'est étudié soigneusement à imiter la naïveté enfantine des anciens poètes. Cette poésie coule avec une lenteur paresseuse, comme un large fleuve qui ne déborderait jamais sur ses rives; tous les objets y laissent leurs images et leurs couleurs sans que les ondes y perdent rien de leur transparence. Une tranquillité parfaite règne dans l'âme du poète, dont le ton est toujours égal et soutenu; pas un accent brusque et inattendu : les paroles s'appellent les unes les autres, sans effort, comme dans le discours familier. Dans ces poèmes, M. Alfred Tennyson a révélé un style nouveau, qu'on peut appeler le lyrisme familier, et qui est bien le langage vulgaire que l'imagination aime à prêter aux chevaliers de la Table-Ronde. Les héros de M. Tennyson s'expriment simplement, mais soyez sûr que le mot qu'ils choisissent pour exprimer telle ou telle nuance de leur pensée est toujours le mot exquis. On ne peut réellement pas dire qu'ils s'expriment poétiquement, tant la simplicité de leurs paroles est grande : ils parlent un langage intermédiaire entre la prose et la poésie, qu'on pourrait appeler la prose des âmes élégantes et chevaleresques. Ces poèmes, plus irréprochables que les chevaliers dont ils expriment les sentimens, résistent absolument à l'analyse, et échappent à toute critique. Le caractère de leur beauté est une douceur discrète qui ne se dément jamais, et ne laisse place à aucun commentaire. Ceci une fois dit, je déclare que je préfère de beaucoup les anciennes œuvres de M. Tennyson à ces nouveaux poèmes, qui me semblent beaucoup trop semblables à l'irréprochable Grandisson. Je ne crois pas que l'art de bien dire puisse aller plus loin, et qu'il soit possible de trouver une plus parfaite union entre l'ex-

pression et la pensée; mais ces poèmes n'expriment réellement aucun sentiment profond. M. Tennyson a négligé volontairement tous les grands côtés de son sujet. Il a pris dans les légendes de la Table-Ronde toutes ces nuances exquises de l'amour, du désir, de la tentation, qui ont trouvé dans ces vieilles fables poétiques une expression unique, et qui ont une affinité naturelle avec son talent; il a négligé le caractère religieux et même le caractère vraiment chevaleresque de l'histoire du roi Arthur et de ses compagnons. Nous n'insisterons pas davantage sur ces poèmes : les toucher, c'est les démolir; la base en est fragile, la structure légère. Nous l'avons dit déjà, *Genièvre* est une longue plainte, *Elaine* une rêverie d'impossible amour, *Viviane* une conversation subtile, *Enide* l'expression d'un soupçon d'amour et d'un tourment jaloux. Ce sont des œuvres qu'il faut se contenter de contempler, et qui implorent de la critique cette discrétion respectueuse que le poète recommande dans la petite pièce que nous avons citée au commencement de cette étude.

Je n'ose me flatter d'avoir reproduit dans cette esquisse toutes les finesses de cette physionomie compliquée. Je me suis borné à décrire ses traits principaux, ceux qu'on peut apercevoir sans un trop grand usage du microscope et des verres grossissans. Dans la littérature anglaise contemporaine, on trouverait des poètes plus profonds, plus passionnés, plus vibrans de toutes les émotions de leur époque; on n'en trouverait pas d'aussi parfait ni d'aussi élégant. C'est dans toute la force de l'expression une heureuse et harmonieuse intelligence. J'ai bu avec complaisance à la fontaine souriante de cette poésie : l'eau qui en découle est fraîche; mais je ne sais pourquoi il me semble que l'eau du Léthé doit avoir un goût pareil au sien. Je ne voudrais pas faire tous les jours de pareilles lectures, de crainte de perdre le véritable sentiment de la vie. Il y a là trop de charme, trop de douceur enivrante, trop d'invitations à la rêverie et au bienfaisant sommeil. Oui, poète, il est doux d'oublier; cependant cela n'est pas salutaire.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1859.

Le nœud des affaires européennes se serre de jour en jour, et nous avons à coup sûr le droit d'espérer que le moment approche où il sera délié ou tranché. L'anxiété nerveuse qu'entretient la situation politique actuelle est trop irritante pour qu'on puisse songer à en faire longtemps encore le régime normal de l'Europe. Nous répéterons notre profession de foi : nous repoussons les alarmes vaines, et nous avons trop le sentiment des vraies difficultés qui nous assiégent pour vouloir les aggraver de gaieté de cœur par des peintures exagérées. Bien loin de chercher à augmenter les embarras que l'état de l'Europe suscite au gouvernement de notre pays comme aux autres gouvernemens, nous pensons au contraire l'aider à conjurer ces embarras en exprimant franchement la perplexité impatiente qu'ils nous inspirent. Dans la complication des affaires humaines, il arrive toujours en effet une heure où l'enchevêtrement des détails crée une telle confusion de sentimens et d'idées que, pour dominer et conduire une situation, il faut sortir de la poussière des faits, s'élever au-dessus d'eux, et chercher dans quelque intérêt général, dans quelque principe supérieur, la clarté et la force nécessaires pour franchir les fossés et les broussailles qui barrent le chemin à la politique terre à terre. Nous sommes dans une de ces heures critiques où, pour trouver et assurer leur route, les peuples et les gouvernemens demandent de la lumière et de l'air. Et en le disant que faisons-nous, si ce n'est de hâter le moment où doivent se prendre les résolutions décisives et éclatantes qui peuvent rendre l'équilibre à la raison publique et la sécurité aux intérêts déconcertés?

Nous sommes sûrs en tout cas de n'être point dupes d'une bizarrerie de notre tempérament. Nous ne sommes pas les seuls à ressentir un pareil malaise; pour le prouver, nous n'aurions pas besoin d'invoquer des témoignages français, lors même que l'on pourrait regarder la presse parmi nous comme un interprète exact et complet des sentimens publics. Nous ne chercherons pas non plus les symptômes de ce malaise dans les publications de

la presse européenne, où ils jaillissent chaque jour avec tant d'abondance. Nos témoins sont les gouvernemens eux-mêmes. Le membre du cabinet anglais qui l'autre jour prenait la parole au nom de ses collègues à Mansion-House, au dîner du lord-maire, sir George C. Lewis, signalait à ses compatriotes l'anxiété que l'état des affaires étrangères devait leur causer. Le ministre des affaires étrangères de Prusse, M. de Schleinitz, dans la circulaire qu'il vient d'écrire sur l'entrevue du prince régent et de l'empereur Alexandre à Breslau, parle de « la situation si grave des affaires européennes. » Le ministre prussien, préoccupé des moyens qui peuvent faire disparaître « ce qu'il y a d'anormal et de profondément regrettable dans la situation de l'Europe, » indique comme un des plus efficaces parmi ces moyens la cordiale entente qui s'est rétablie entre le prince de Prusse et l'empereur de Russie. Il y a donc, ce sont les gouvernemens eux-mêmes qui le disent, des choses graves, anormales, profondément regrettables, dans la situation de l'Europe, et des motifs sérieux à l'anxiété générale. Il n'est pas nécessaire d'être dans le secret des cabinets pour discerner une partie au moins de ces choses, dont la gravité varie suivant la position du pays au point de vue duquel on les considère. En France par exemple, les difficultés qu'il faut résoudre ne sont point de celles que l'entente de la Russie et de la Prusse doive et puisse conjurer. La plus sérieuse à nos yeux n'est point même la pacification et la reconstitution de l'Italie; c'est l'état et la tendance de nos relations avec l'Angleterre. Sur ce point, nous ne serons pas démentis : nous allons depuis quelque temps si visiblement à la dérive à l'endroit de l'alliance anglaise, que la question anglaise est devenue la préoccupation ou le souci de tout le monde. C'est l'intérêt qui pour nous domine, à l'heure qu'il est, tous les autres; c'est l'inconnu qu'il faut dégager le plus promptement possible. Quelle est la position que la France doit et va prendre vis-à-vis de l'Angleterre? C'est à cette question que la France et son gouvernement devraient se hâter de faire, avec une résolution raisonnée, une réponse claire et catégorique.

La France et l'Angleterre ne peuvent avoir l'une vis-à-vis de l'autre que l'une de ces trois positions : l'antagonisme déclaré, le système de réciproque bon vouloir que l'on appelle l'entente cordiale, ou bien un état intermédiaire entre l'antagonisme et l'alliance intime, dans lequel les deux puissances, sous les apparences générales de l'alliance, renoncent au concert préalable, à l'action commune, et se réservent l'entière liberté de leurs allures. Nous ne parlerons pas des deux premières positions : l'une, l'antagonisme, est précisément l'extrémité que veulent prévenir les esprits éclairés et les honnêtes gens des deux pays; l'autre, l'entente cordiale, est le système qui, après avoir été si utile à notre politique et même aux intérêts du capital et du travail parmi nous pendant la guerre de Crimée, a malheureusement périclité depuis. La troisième position, la politique d'indépendance et d'isolement vis-à-vis de l'Angleterre, est celle qui semble prévaloir aujourd'hui, ou, si l'on veut, vers laquelle nous tendons. Nous n'avons garde de dire que cette attitude ne puisse être inspirée à la France, dans certaines circonstances, par ses intérêts et son honneur. Nous ne prétendons pas qu'une telle politique ne puisse être pratiquée avec succès et avec prudence par notre pays dans les conditions générales d'une alliance ordinaire

et sans compromettre la paix. Une telle exagération est loin de notre pensée. Seulement cette politique est plus facile ou plus périlleuse suivant les conditions qui régissent la vie intérieure de la France. Il dépend en effet de la nature de ces conditions de restreindre ou de multiplier les points de contact et par conséquent les occasions de conflit entre les deux pays, et cela malgré les intentions ou les desseins des gouvernemens de la France. Pour qu'un gouvernement pût être en effet maître de ses desseins au point de se croire à l'abri des entraînemens de l'opinion, il faudrait que le peuple dirigé par lui n'eût pas de vie collective et s'absorbât exclusivement dans les soins et les affaires des existences individuelles. Un tel phénomène n'existe pas, et il ne faut pas surtout s'attendre à voir jamais la France en donner au monde le miraculeux spectacle. Un grand peuple comme le nôtre possède les facultés et a le besoin d'une grande vie collective. Or que sont les élémens de cette vie collective par laquelle chaque citoyen d'un grand pays sort de l'étroite sphère de ses intérêts particuliers pour s'élever à la conception des idées et des intérêts qui composent l'existence nationale, et participer à l'action commune par laquelle cette existence se manifeste?

La vie collective ou, pour employer le mot propre, la vie publique d'un peuple, c'est l'imagination, la raison, l'esprit de spéculation, l'ambition de ce peuple appliqués à toutes ses affaires générales. Il ne saurait donc être indifférent, pour la sécurité de la politique extérieure d'un pays tel que la France, que les alimens et les moyens d'action de la vie publique intérieure lui soient largement ou étroitement mesurés. Si la vie publique intérieure est large, ce pays y trouvera dans des questions importantes, qui touchent au progrès matériel, intellectuel et moral de ses citoyens, un emploi vaste et incessant de son activité, et ne se laissera pas détourner de ses vrais intérêts par d'oiseuses et périlleuses questions étrangères. Si au contraire la vie intérieure est bornée et stérile, si elle laisse dans l'oisiveté les facultés politiques de la nation, si elle n'a pas de quoi occuper l'intelligence des classes éclairées et l'imagination des masses, le peuple portera sur les questions extérieures toute l'activité de son esprit. Tout contact et tout froissement d'intérêt avec une nation étrangère se grossiront dans son imagination, s'envenimeront des vieux préjugés qu'une discussion élevée ne pourra plus neutraliser; toute difficulté extérieure deviendra un péril pour la paix, un embarras grave pour le gouvernement. C'est à dessein que nous présentons sous une forme abstraite les inconvéniens d'une trop sévère restriction imposée à notre politique intérieure : il sera plus difficile ainsi de donner le change sur la sincérité patriotique de nos intentions; mais n'est-ce point là l'histoire de ce qui se passe depuis quelque temps sous nos yeux dans les dispositions de l'esprit public à l'égard de l'Angleterre? Nous aimons à croire que le gouvernement déplore comme nous les excitations qu'une presse ignorante et grossière répand journellement dans l'opinion contre l'Angleterre : nous ne lui demanderons certes point d'exercer contre ces dangereux écarts de la presse l'action préventive ou répressive; les journaux anglais eux-mêmes nous ont donné à cet égard une leçon de générosité et de bon goût en exprimant le regret que l'on eût frappé d'un avertissement les vivacités de M. de Montalembert contre la politique anglaise

dans les affaires d'Italie. Les avertissemens ne suffiraient pas et n'épargneraient point au gouvernement les embarras de cette polémique regrettable, car enfin il n'est pas de gouvernement, si fort et si bien doué qu'il soit, qui puisse prétendre à être le seul orateur et le seul publiciste d'un grand pays. Nous voudrions du moins, quant à nous, que ces réflexions et l'expérience présente accrussent, même autour et au sein du gouvernement, le nombre, qui grossit heureusement chaque jour, des esprits qui pensent que c'est par une diversion au dedans qu'il faut au moins balancer les difficultés extérieures actuelles, et qu'une extension de notre vie publique intérieure serait aujourd'hui la meilleure défense contre des entraînemens belliqueux et la garantie la plus solide de la conservation de la paix.

C'est surtout dans les affaires d'Italie que nous verrions avec douleur se produire l'antagonisme de la France et de l'Angleterre. L'opinion libérale en France a toujours professé à l'égard de l'Italie le principe que soutient en ce moment la presse anglaise. Ce principe simple, empreint d'une véritable prudence et d'une manifeste justice, est la sauvegarde des peuples faibles et des nations poussées aux révolutions par les fautes de leurs gouvernemens : c'est le principe de non-intervention. Si, dans leurs rapports avec les petits états et avec les peuples mal gouvernés, les grandes puissances méconnaissent ce principe, elles se condamnent à de pénibles contradictions et à d'inextricables embarras. Les malheurs de l'Italie avant la dernière guerre étaient la conséquence de la violation du principe de non-intervention érigée en système par l'Autriche. La conséquence logique de la guerre entreprise par la France pour la délivrance de l'Italie devait être le triomphe du principe de non-intervention. Nous persistons à espérer, malgré les apparences contraires, qu'il est possible de prévenir l'avortement de notre entreprise, car les déclarations réitérées de l'empereur nous autorisent à croire qu'aucun rôle ne sera laissé à l'action d'une force étrangère dans la reconstitution de l'Italie. La confusion de la situation vient d'une part des engagemens pris à Villafranca en faveur de la restauration des archiducs, et de l'autre de la politique annexioniste de l'Italie centrale. Les engagemens de Villafranca, pour ce qui concerne la France, n'ont jamais impliqué à nos yeux les conséquences qu'en ont voulu tirer les Autrichiens : l'empereur a bien pu promettre qu'il emploierait son influence auprès des populations italiennes pour obtenir d'elles la restauration pacifique des princes déchus, il a pu même, si l'on veut, s'engager à ne pas reconnaître en Toscane tout gouvernement qui ne serait pas celui du grand-duc; mais il n'a pas pu stipuler pour des tiers qui n'étaient point eux-mêmes partie au traité, il n'a pu stipuler pour les populations de l'Italie centrale comme il aurait eu le droit de le faire pour des contrées conquises par la France. C'était beaucoup sans doute que de donner à la restauration projetée des archiducs le poids de l'influence morale de la France; mais cette influence morale devant seule être employée, toute intervention matérielle étant écartée, l'empereur reconnaissait implicitement le droit des populations de l'Italie centrale à disposer librement d'elles-mêmes. La stricte limite que la France a marquée à son action étant définie, il faut définir aussi la limite posée par la légalité européenne, que la France a le droit de revendiquer, au libre arbitre des populations italiennes. Il est reconnu par

l'Europe qu'aucun changement ne peut s'accomplir légalement dans la distribution territoriale du continent sans le consentement et la sanction des puissances qui ont fixé cette distribution. Les vœux des populations italiennes sont donc légitimes et ne peuvent être refoulés par la force étrangère tant que ces populations se bornent à repousser tel ou tel prétendant et à se gouverner elles-mêmes comme elles l'entendent. Leurs prétentions n'auraient plus le même caractère, elles empiéteraient sur les droits collectifs de l'Europe, si, en s'unissant de fait à un autre état, elles changeaient, avant l'assentiment de l'Europe, l'état territorial existant. Ainsi, conformément au principe de non-intervention, les populations italiennes peuvent refuser, sans avoir à redouter la pression d'une force extérieure, les princes qu'on veut leur rendre, et conformément au droit européen elles n'ont pas le pouvoir de s'annexer à la Sardaigne sans l'aveu de l'Europe. Entre ces limites, n'y a-t-il pas un espace assez large pour que la France et l'Angleterre puissent arriver sans se heurter à combiner une politique vraiment favorable à l'indépendance de l'Italie, une politique de transition sans doute, qui ne sera pas encore l'unité demandée par les Italiens, mais qui sera un acheminement visible vers cette unité, et n'en rendra peut-être que plus sûre la réalisation dans l'avenir? Pourquoi, par exemple, les provinces révolutionnées de l'Italie centrale ne s'agrégeraient-elles pas sous un même gouvernement, et pourquoi l'Europe, puisqu'elle s'interdit l'intervention matérielle, n'admettrait-elle pas, sous l'empire du fait accompli, la réunion en un seul état de la Toscane, de Modène, de Parme et des Romagnes?

Nous le savons, bien qu'elles s'approchent autant que possible de la réalité, les vues que nous exprimons ici sont du domaine de la théorie, et les théories sont bien faibles en face d'un état révolutionnaire, c'est-à-dire d'une situation où le libre arbitre des hommes est fatalement violenté par la force des choses. Le malheur de la question italienne, c'est d'avoir été engagée sous ce prestige d'une théorie que les événemens ont à chaque instant démentie et déjouée. L'intérêt pratique en Italie n'est point en ce moment de dresser des plans de restauration, de formation d'états ou de confédération, mais de contenir et de sauver la révolution par le maintien de l'ordre. C'est cette nécessité d'organiser promptement l'ordre dans l'Italie centrale qui avait porté les chefs de la révolution italienne à se placer sous la régence du prince de Carignan. Cette combinaison, comme l'ont démontré dans leurs rapports aux assemblées MM. Ricasoli et Farini, avait le double avantage de donner une satisfaction au mouvement italien, et de le contenir en même temps dans les garanties de la forme monarchique. Cette combinaison doit être considérée comme avortée, puisque le gouvernement français y voit un empiétement sur les droits du prochain congrès, et la repousse à ce titre. Il est vrai que l'établissement de la régence du prince de Carignan eût ressemblé de fort près à l'accomplissement de l'annexion; mais il est certain qu'en prenant le gouvernement temporaire de l'Italie centrale, le prince de Carignan eût ramené ce pays dans la voie régulière, et l'eût protégé contre les désordres révolutionnaires. Avant que le roi de Sardaigne n'eût reçu les derniers conseils du gouvernement français, on nous écrivait de Turin que le prince de Carignan accepterait la régence, et allait publier une proclamation où, avant tout, les droits du congrès seraient ex-

pressément réservés. Le régent devait en même temps remercier l'Italie centrale de ce vote nouveau, par lequel elle confirmait ses vœux antérieurs en faveur de l'annexion. M. Massimo d'Azeglio, nous disait-on, était même parti pour Florence, afin d'y préparer la réception du prince. On ajoutait, mais nous laissons à notre correspondant la responsabilité de cette information, que le roi de Sardaigne avait répondu à la lettre de l'empereur Napoléon, et que sa réponse, plus conforme aux vœux de l'Italie qu'aux conseils de la lettre impériale, serait probablement publiée par le *Times*. On nous écrivait encore que le roi de Sardaigne avait recommandé la prudence au général Garibaldi, mais que celui-ci, en assurant le roi de son dévouement, lui avait franchement déclaré qu'il tiendrait jusqu'au bout ses engagemens envers la cause italienne. Le roi et le général s'étaient du reste quittés dans les meilleurs termes. Quel changement le refus de la régence apportera-t-il dans ces dispositions? Entre un refus catégorique ou une acceptation positive, la subtilité italienne est-elle parvenue, comme on l'assure, à trouver un terme moyen, qui, sans blesser la France, permettrait au Piémont de maintenir au profit de l'ordre son influence sur le mouvement de l'Italie centrale? Ou bien ne faut-il plus compter désormais, pour la bonne conduite de la révolution, que sur l'ascendant qu'a pris sur elle ce chef populaire, Garibaldi, dont la figure grandit chaque jour, et qui vient d'éveiller un enthousiasme si caractéristique dans la vieille, mais toujours chaude tête de cet énergique tory qui se nomme lord Ellenborough? Nous posons ces questions avec tristesse, mais non sans espérance.

Ce sera beaucoup si l'on peut gagner le congrès sans trouble et sans explosion en Italie. Sans doute, lorsque le congrès sera réuni, le caractère imposant de cette solennelle délibération européenne ouverte sur leurs destinées modérera et contiendra les impatiences des Italiens. Nous avons déjà remarqué, à propos des stipulations du traité, que la paix de Zurich laissait ouvert à la liberté d'action des grandes puissances un champ assez large pour que la réunion d'un congrès sur les affaires d'Italie fût possible. La circulaire de M. le comte Walewski, qui commente le traité avec beaucoup de lucidité, a aussi le mérite d'en présenter les conclusions avec une modération qui ménage habilement l'amour-propre des puissances appelées désormais à participer à l'arrangement de difficultés qui ont éclaté malgré elles et sans elles. Malheureusement il ne suffit pas que le traité de Zurich ait rendu un congrès possible et même nécessaire pour que le congrès se réunisse, et surtout pour qu'il se réunisse promptement. Comme on l'a observé justement, la mission ordinaire des congrès est de sanctionner des faits accomplis, ou de formuler des arrangemens déjà convenus d'avance : un congrès n'est pas le premier acte d'une négociation, il en est le dénoûment. Or ici les faits ne sont point accomplis, ou du moins on ne voit pas qu'on puisse encore leur reconnaître officiellement ce caractère. Entre les prétentions autrichiennes, les engagemens français et les principes anglais, il y a de tels désaccords qu'une longue négociation est nécessaire pour arrêter les résultats qui devront être consacrés en congrès. D'un côté donc, nous ne serons pas surpris si la lenteur des négociations préliminaires retarde la convocation du congrès, et de l'autre, nous ne pouvons nous dissimuler que, dans les circonstances présentes, chaque jour de retard est un péril nouveau pour

l'expérience qui se poursuit en Italie comme pour la tranquillité de l'Europe.

Ce sont surtout les répugnances que le congrès rencontre dans l'opinion anglaise que nous voudrions voir surmontées. Nous ne serions pas surpris que l'Autriche ne fût guère pressée de soumettre les affaires italiennes à une délibération européenne; elle peut compter sur le bénéfice du temps, et verrait sans douleur et sans effroi l'Italie en proie aux menées mazziniennes. L'Angleterre, qui porte à l'Italie un intérêt sincère, ne peut pas exposer froidement la cause de la liberté italienne à de telles aventures : c'est pourtant ce qu'elle ferait, si la réunion du congrès était ajournée par sa faute. Le ministère anglais, nous le reconnaissons, a devant lui de graves difficultés. L'opinion anglaise est arrivée à un rare degré d'unanimité sur la question italienne, et l'on peut dire que les sentimens exprimés par lord Ellenborough dans sa lettre à lord Brougham sont ceux de tous ses compatriotes. Le *Times* disait récemment que les plus illustres chefs parlementaires, lord John Russell, M. Gladstone, M. Disraeli, ne réuniraient pas 20 voix dans la chambre des communes, s'ils osaient proposer la restauration du grand-duc à Florence. Le ministre des affaires étrangères, lord John Russell, est un des plus anciens amis de la cause italienne, et il jouerait en quelque sorte l'honneur de sa carrière, s'il entrait dans un congrès sans être sûr d'avance d'y faire adopter les conditions essentielles et permanentes de l'indépendance de la péninsule. Le parti tory, prévoyant les écueils d'un congrès, s'est dès le principe montré hostile à cette combinaison. Or le cabinet actuel n'est soutenu dans la chambre des communes que par une majorité effective de sept voix. Il peut, au moindre faux pas, tomber devant ses adversaires. Ceux-ci ne sont point, il est vrai, pressés de prendre le pouvoir: mais la patience même qu'ils affectent est un signe du sentiment qu'ils ont de leur puissance. La grande démonstration conservatrice qui a eu lieu à Liverpool il y a quinze jours est un curieux symptôme de la confiance qui anime en ce moment le parti tory. Six cents conservateurs de la grande métropole commerciale de l'Angleterre ont voulu rendre un hommage public à lord Derby et aux principaux membres du dernier cabinet. Sur ce théâtre, que Canning choisit autrefois pour y prononcer le manifeste le plus retentissant de sa politique, lord Derby et M. Disraeli ont déployé avec éclat les couleurs de leur parti. Ils ont fait l'histoire du nouveau parti conservateur. Lord Derby a rappelé que c'était sur le conseil même du duc de Wellington qu'après la grande scission de sir Robert Peel il avait rallié autour de lui les élémens dispersés de la phalange conservatrice, et M. Disraeli a pu comparer avec un légitime orgueil ce qu'était ce parti dans la chambre des communes, lorsqu'il en prit la conduite il y a dix ans, avec ce qu'il est devenu aujourd'hui. Il ne leur a pas été difficile de faire sentir où résidait leur force : lord Derby a montré que les conservateurs, à peu près égaux par le nombre aux autres fractions réunies de la chambre des communes, avaient sur elles l'avantage d'être un parti uni, compacte et discipliné. M. Disraeli est allé plus loin : il s'est vanté, non sans raison, d'avoir enlevé à ses adversaires le monopole du libéralisme. L'un et l'autre, ils ont parlé avec réserve de la politique étrangère; ils ont exprimé leur confiance dans le maintien de la paix, en dépit de l'incertitude des situations et des paniques de l'opinion. Ils n'ont été précis que sur deux points : lord Derby a conseillé encore au

gouvernement de ne pas s'empêtrer dans les difficultés et les responsabilités d'un congrès, et dans le cas où de sérieux dangers extérieurs menaceraient l'Angleterre, il a promis au cabinet actuel l'appui de son parti. M. Disraeli a été surtout explicite à cet égard, et ses paroles méritent d'être citées. « Je ne suis point de ceux, a-t-il dit, qui viennent répandre sur le marché des clameurs ambiguës. Ce n'a jamais été ma coutume. J'ai toujours été le défenseur d'une politique pacifique, j'ai toujours été d'avis que nous ne devions pas scruter la conduite de nos alliés avec un esprit soupçonneux et litigieux, que nous devions au contraire toujours donner à leurs actes une interprétation loyale et même généreuse; mais je fermerais les yeux aux signes du temps, je serais insensible aux sentimens que j'entends universellement exprimer, je les traiterais avec une négligence hautaine, si je méconnaissais l'anxiété de ce grand peuple. Je ne prétends pas connaître les secrets d'état; mais, à l'honneur de notre constitution et de la chambre où je suis fier de siéger, je dirai que s'il est un gouvernement étranger qui croie qu'à la faveur de nos dissensions politiques il pourra poursuivre des plans ambitieux et agressifs, ce gouvernement se trompe sur le génie de la constitution anglaise et du peuple anglais. S'il compte sur nos dissensions et sur les nobles rivalités de notre vie publique pour le succès de ses desseins, le résultat tournera à sa confusion. On verra, si jamais l'indépendance de ce pays ou l'empire de notre reine était menacé, on verra que la souveraine de ce royaume règne sur un peuple dévoué et un parlement uni. » Deux jours après cette solennité politique, M. Disraeli prononçait à Manchester un discours plus remarquable encore. Il était accompagné de plusieurs membres de l'aristocratie, et pourtant l'apparence de cette réunion était plus modeste, quoiqu'un intérêt vraiment social en fût l'objet. Il s'agissait de distribuer des prix à une assemblée de plusieurs centaines d'ouvriers qui, après le travail de la manufacture, viennent suivre les classes du soir des *mechanics' Institutes*. M. Disraeli a adressé à tous ces intéressans travailleurs une de ces allocutions cordiales, sensées, généreuses, qui relèvent les classes populaires, qui les encouragent et les soutiennent dans leurs virils efforts, qui leur apprennent et les aident à monter dans l'échelle sociale. Le marquis de Chandos et lord Stanley escortaient M. Disraeli, enfant de ses œuvres, qui donnait à ces ouvriers un parlant exemple des succès que peuvent obtenir la persévérance, l'application et la volonté dans une société aristocratique. Nos ignorans déclamateurs qui cherchent à exciter de détestables préjugés et de grossières passions contre le prétendu égoïsme de l'aristocratie anglaise pourraient-ils nous citer beaucoup de réunions semblables dans les sociétés qui, comme la nôtre, se targuent tant de leur démocratie?

L'Allemagne a, ces jours derniers, donné à l'Europe un spectacle unique et digne d'intérêt à divers points de vue : nous voulons parler des fêtes du centième anniversaire de la naissance de Schiller. Ce qui frappe dans cette admirable manifestation nationale, c'est l'unanime élan avec lequel elle a été préparée, organisée et célébrée dans toutes les parties de l'Allemagne. Un trait non moins singulier de ce prodigieux enthousiasme, c'est qu'un poète en soit l'objet. Dans cette époque intermédiaire du XIXe siècle si mal disposée pour la poésie, dans ce temps de chemins de fer, de hauts-four-

neaux et de crédits mobiliers, dans l'année même où l'Europe, ébranlée par un coup de tonnerre imprévu, n'a oublié un instant ses préoccupations industrielles que pour se hâter, inquiète, déconcertée, frémissante, de fourbir ses armes, qui eût dit que quarante millions d'hommes se réuniraient le même jour dans la même pensée et le même acte, et que cette pensée serait la glorification d'une mémoire poétique, que cet acte serait la célébration d'un jubilé littéraire? Car il ne s'agit point ici d'une simple fête de lettrés, d'une solennité académique : l'âme d'un peuple entier est touchée et se répand dans ces rassemblemens et ces processions aux flambeaux qui remplissent du bruit et de l'éclat de leurs patriotiques émotions les cités germaniques. Ah! il serait doux de croire qu'il existe au moins un peuple en Europe qui dans toutes ses classes professe le culte de la gloire honnête, pure, intellectuelle, vraiment humaine, qui s'attache aux triomphes de la pensée, du cœur et de l'art. Il y a en vérité assez longtemps que les misérables multitudes vouent une stupide idolâtrie aux représentans de la force et resserrent elles-mêmes le joug qui les dégrade en divinisant leurs tyrans. Souverains, ministres, généraux, subissant cette fois, bon gré, mal gré, l'empire de l'opinion unanime, viennent de se joindre à la glorification du poète : étrange grimace, car jamais prince, empereur ou général, jamais homme de carnage, de duplicité et d'oppression n'a reçu en Allemagne un hommage semblable à celui qui vient d'être décerné au pauvre, à l'honnête, au brave Schiller! Certes, si un poète a mérité d'accomplir un tel miracle par la puissance du souvenir et de mettre un jour dans le cœur de sa patrie tant de joie, de reconnaissance et d'orgueil, c'est bien Schiller : c'est cette âme stoïque et ardente qui n'a jamais trafiqué de l'inspiration, qui n'a jamais consenti à laisser dégrader l'art en un lâche et vil épicurisme, qui a toujours cru et a prouvé tant de fois que les plus beaux accens de la parole humaine sont ceux que lui communique la passion de la justice et de la liberté. Même hors d'Allemagne, on peut comprendre que Schiller ait été l'objet de ce grand acte de dévotion populaire. Il existe encore en France, qu'on veuille bien le croire, une génération qui n'a point renié les nobles traditions que rappelle de l'autre côté du Rhin l'évocation du nom de Schiller. Schiller a été un de ces grands contemporains de la révolution française parmi lesquels notre réveil libéral répandit tour à tour tant d'espérances, d'angoisses et de cruelles déceptions. Ces grands hommes étaient fils de notre révolution, car ils l'aimèrent, ils furent fiers d'elle, ils souffrirent en elle et pour elle, et maudirent avec les meilleurs d'entre nous ceux qui la souillèrent et la pervertirent. Schiller, dans cette grande patrie des aspirations et des espérances libérales qui recrute parmi tous les peuples l'élite des esprits et des âmes, fut un des nôtres, et nous aussi nous avons le droit de nous associer aux témoignages prodigués par son pays à sa mémoire.

Mais ne nous faisons pas d'illusion : ce n'est point au grand poète que s'adresse exclusivement la manifestation que l'Allemagne vient d'accomplir. Le génie et les vertus de Schiller l'ont désigné à la reconnaissance enthousiaste de ses concitoyens, mais ils n'ont point été la cause unique des manifestations actuelles. L'anniversaire de la naissance de Schiller a été une occasion pour l'Allemagne de retrouver et d'exprimer, ne fût-ce que pour un moment fugitif, son unité morale. Les souvenirs ni les noms de politique et de guerre

ne fournissent à l'Allemagne des occasions semblables : au lieu de lui parler d'unité, ils ne lui rappellent que les divisions qui ont entravé dans la confédération le développement d'une vie nationale. C'est le privilége et l'honneur de la philosophie, de la science et surtout de la poésie allemandes, d'avoir appris, pour ainsi dire, aux peuplades germaniques qu'elles sont une nation, et qu'à ce titre elles peuvent et elles doivent entrer dans les compétitions intellectuelles et politiques de la société européenne avec la mission, l'initiative, le rang et la puissance d'un grand peuple. La fête célébrée en l'honneur de Schiller prouve que la révélation qui lui a été apportée par ses philosophes et ses poètes est vivante au cœur de l'Allemagne, et Schiller n'eût pas compté comme la moindre des gloires auxquelles il aspirait la puissance de ralliement qui vient d'être reconnue à son nom. Les politiques ne voient que le côté le plus vulgaire des choses, lorsqu'ils disent que Schiller n'est qu'un prétexte à des manifestations tumultueuses. Ils assurent que la démocratie pénètre et mène l'agitation qui s'est faite à l'occasion de ce jubilé. Les gouvernemens le savent, ajoutent-ils ; c'est volontairement qu'ils ferment les yeux et les oreilles. Le prétexte est trop national et trop plausible pour qu'il fût prudent de mettre obstacle à ces démonstrations, tant qu'elles ne dégénéraient point en désordres publics. On se console par la pensée que ces fêtes sont une soupape de sûreté par laquelle s'échappe le sentiment populaire, et l'on se résigne à ce qu'on ne pourrait empêcher sans imprudence et sans péril. Nous croyons en effet, quant à nous, que les sentimens politiques ont eu grande part dans cette fête nationale ; mais si la démocratie allemande a seule le droit de répondre à ces aspirations patriotiques, si les gloires les plus pures et les plus populaires lui appartiennent si bien qu'elle peut, en les évoquant, faire battre tous les cœurs à l'unisson et contraindre les cabinets et la politique officielle à dissimuler leurs défiances et leur mauvais vouloir, à capituler prudemment devant le sentiment national, il faut convenir que l'événement du jubilé de Schiller est d'un bon augure pour elle, et il faut constater qu'elle vient d'obtenir un succès qui doit retentir dans les progrès libéraux de l'Allemagne. Tout au moins y a-t-il là une compensation aux mécomptes qui ont jusqu'à présent paralysé les efforts de l'association récemment formée pour la révision de la constitution fédérale.

Cette association, qui avait paru se mettre à l'œuvre de si grand cœur, n'a rien produit encore. Quelles sont les causes de cette immobilité, sinon de cette retraite des meneurs du mouvement réformiste? Il ne faut point les chercher dans le refus que les autorités de Francfort ont opposé à la demande des chefs de l'association allemande, qui voulaient établir dans cette ville libre le siége de leur propagande. L'organisation de l'association en a été tout au plus retardée, puisqu'elle a trouvé un asile dans les états du duc Ernest de Saxe-Cobourg. C'est dans les difficultés pratiques de son entreprise que l'association a rencontré les obstacles qui l'ont arrêtée. Parmi ces difficultés, la plus grande est de définir avec précision l'étendue et la portée de la réforme. Il n'a pas été possible aux promoteurs de s'entendre sur ce point. Les programmes de Hanovre et d'Eisenach indiquaient dans l'hégémonie de la Prusse les garanties d'unité d'action poursuivies dans la réforme du pacte fédéral. Cette tendance en tout temps aurait soulevé des objections énergi-

ques dans l'Allemagne méridionale, où, sans parler des intérêts si contraires des petits souverains, les populations sont séparées de la Prusse par les mœurs, par la religion, par les répugnances que leur inspire ce qu'elles appellent la morgue prussienne. Toutefois, dans les circonstances actuelles, un sentiment plus vif encore aliénait à la Prusse l'Allemagne méridionale. Il nous est pénible de le dire, ce sentiment est lui-même engendré par l'esprit d'hostilité que notre guerre d'Italie a réveillé contre la France au sein des populations germaniques. Il faut avoir le courage de se l'avouer : notre dernière guerre ne nous a point fait d'amis. Quelques esprits, aussi frivoles que vains, peuvent se consoler de cet inconvénient en se répétant à eux-mêmes que nous sommes redevenus la grande nation, que nous sommes la première puissance du monde, et que l'idée seule de l'irrésistible impétuosité de nos soldats fait trembler l'Europe. Ce sont là d'étranges politiques, et qui entendent singulièrement les intérêts et l'honneur de leur pays. Pour nous, qui sommes loin de regarder la peur et les sentimens haineux qu'elle inspire comme un moyen d'étendre l'influence d'un grand peuple ; pour nous, qui souhaitons à notre pays l'influence qui s'acquiert par le spectacle d'institutions qui relèvent la dignité humaine, par l'initiative bienfaisante de la pensée, par le prestige des lettres, par l'ensemble et l'impulsion des progrès politiques et sociaux, nous gémissons de voir se rallumer des animosités nationales qui nous ont été autrefois si funestes à nous-mêmes. Voilà ce qui s'est malheureusement passé cette année à notre égard en Allemagne, tous les témoignages en font foi. Nous n'en signalerons ici qu'un indice, c'est le discrédit dans lequel la presse française, à très peu d'exceptions près, est tombée au-delà du Rhin, dans des contrées où elle était autrefois accueillie avec un empressement si sympathique. Pour revenir à la question qui nous occupe, nous sommes forcés de reconnaître que l'on reproche à la Prusse, dans l'Allemagne méridionale, la politique d'abstention et de lenteur qu'elle a suivie dans la dernière guerre d'Italie : la passion et le préjugé populaires ne lui pardonnent pas de n'avoir point pris parti contre nous, et lui font un crime de la sagesse de cette temporisation qui nous a préservés des terribles calamités d'une guerre européenne. Les auteurs des programmes de Hanovre et d'Eisenach avaient espéré surmonter les dissentimens de l'Allemagne méridionale en convoquant une réunion nouvelle, en se donnant cette fois rendez-vous à Francfort. Là, sur la lisière des deux Allemagnes, on pensait qu'il serait plus facile de s'entendre avec les réformistes du sud sur la rédaction d'un programme nouveau. Cet espoir a été à peu près déçu. L'Allemagne du sud envoya beaucoup moins de représentans à la réunion que l'Allemagne du nord. Les représentans du nord auraient voulu conserver les programmes de Hanovre et d'Eisenach ; ceux du sud repoussaient l'hégémonie prussienne, qui, à les entendre, devait frapper de stérilité leur propagande. Pour prévenir une scission qui aurait fait avorter l'association, l'on fut obligé de s'arrêter à un moyen terme : l'on a adopté un programme qui ne précise ni la portée du mouvement de réforme, ni les moyens pratiques que l'on compte mettre en œuvre. Un comité permanent a été institué, dont les attributions et l'action ont également été laissées dans le vague. Cette transaction, en effaçant les traits les plus prononcés du mouvement réfor-

miste, en a restreint la marche et l'énergie; l'association, obligée de garder une attitude expectante, ne fait plus guère parler d'elle.

La question de réforme est cependant posée : elle est posée dans les esprits, car ceux même qui répugneraient le plus à une refonte radicale du pacte fédéral se sentent mal à l'aise dans les institutions actuelles; elle est posée dans les faits, car plusieurs états secondaires ont présenté à la diète un projet de réforme partielle concernant l'organisation militaire de la confédération. On souhaite une réforme, personne n'en conteste la nécessité; mais personne, que nous sachions, n'en indique avec netteté les moyens pratiques. Tout le monde sent que l'Allemagne pour son honneur, d'autres disent pour sa sécurité comme nation, a besoin de se mouvoir avec plus de promptitude et d'unité dans sa politique extérieure et dans son action militaire. La loi actuelle de la confédération a été trop souvent mise à l'épreuve pour que l'on puisse soutenir qu'elle répond suffisamment à ce besoin national. Mais comment concilier les intérêts compliqués et contraires qui s'agitent dans le lien si relâché de la confédération germanique? Pour que la réforme fût efficace et sérieuse, il faudrait que chacun des petits états fît le sacrifice d'une partie de ses droits de souveraineté. Des maisons princières ne font jamais spontanément de tels sacrifices, car elles craignent, de concession en concession, d'être entraînées à une abdication totale. De là cette obstination égoïste des petites cours allemandes à défendre l'intégrité actuelle de leurs droits souverains, de là encore cette politique d'autonomie à outrance entée sur une fureur de conservation que les Allemands désignent du nom de *particularisme*. Cette politique, dans ses exagérations, n'est pas seulement funeste aux intérêts généraux de l'Allemagne, elle est contraire aux intérêts des populations. Plusieurs des petits états sont très mal gouvernés; tous sont gouvernés trop chèrement à cause de la multiplicité des listes civiles, qui imposent à l'Allemagne des frais généraux de gouvernement hors de proportion avec les ressources des peuples et les services administratifs réellement rendus. Les populations qui gémissent sous des gouvernemens impopulaires fournissent ses recrues au parti unitaire et invoquent l'hégémonie prussienne. Dans les états tolérablement gouvernés, les souverains font vibrer habilement au profit du particularisme ces cordes sensibles qui, par la diversité des religions, des mœurs, des traditions intellectuelles, attachent les populations aux agglomérats dont elles ont fait partie depuis des siècles. En somme pourtant, le penchant comme l'intérêt populaire inclinent décidément vers cette simplification de la machine fédérale, regardée par les cours comme une abomination et un danger révolutionnaire; mais le particularisme des petits états trouve un appui contre cette loi de progrès, qu'il essaie de calomnier, en la dénonçant sous le nom de révolution, dans les vicissitudes de l'antagonisme des deux grandes puissances allemandes, la Prusse et l'Autriche. La légalité étroite qui régit la confédération a donc toujours pour elle la prépondérance des intérêts et des forces qu'elle a créés et qu'elle abrite. Il semble que, pour que cette légalité pût être réformée par les voies légales, il faudrait des miracles de sagesse et d'abnégation chez les princes, de patience et de docilité chez les peuples. A défaut de miracles, on ne peut compter que sur la préparation progres-

sive des esprits, secondée un jour ou l'autre par l'imprévu et la force des événemens.

Nous notons, parmi les faits préparatoires, la proposition présentée à la diète par quelques états secondaires, et tendant à la révision de l'organisation militaire de la confédération. Cette proposition est une niche que les petites cours ont voulu faire à la Prusse. C'est la Prusse, disent-elles, non sans raison, qui encourage sous main l'agitation réformiste, tout en désapprouvant officiellement les tendances du mouvement qui seraient dirigées contre les droits des princes confédérés; c'est la Prusse qui pour couvrir la faiblesse et l'irrésolution de sa politique pendant la guerre d'Italie, objectait les vices de l'organisation militaire de la confédération. La jeune Prusse, la Prusse libérale, qui pousse aux réformes, n'en propose pas; elle signale les vices de la machine fédérale, sans indiquer aucun remède. Les états secondaires ont cru faire un habile coup de partie en mettant un terme à ces ambiguïtés de la politique prussienne. « En gardant la conviction que les institutions fédérales suffisent à toutes les crises, pourvu qu'elles soient exécutées avec sincérité et bonne foi, » les petites cours ont proposé à la diète de faire examiner les réformes dont la constitution militaire serait susceptible, se montrant en même temps disposées à accueillir avec empressement toute proposition de réforme des institutions fédérales qui, bien entendu, ne violerait pas les bases légales de la constitution existante. Dans la pensée des états secondaires, c'était une mise en demeure signifiée à la Prusse. La proposition a été renvoyée au comité militaire, qui a présenté son rapport dans la dernière séance. Il n'est pas douteux que la révision ne soit votée à l'unanimité; reste à savoir quelles en seront les conséquences pratiques. En attendant, une nouvelle proposition de réforme a été présentée par le gouvernement de Bade. Il s'agit cette fois d'établir un tribunal fédéral. L'opinion réclame depuis longtemps en Allemagne l'institution d'un tribunal supérieur, qui serait appelé à connaître non-seulement des questions litigieuses qui s'élèvent entre les états de la confédération, mais encore des plaintes que peuvent avoir à formuler les corporations constitutionnelles et même les simples citoyens contre les actes arbitraires de leurs gouvernemens. Un projet avait été élaboré dans ce sens lors des conférences de Dresde en 1851; il n'en avait plus été question depuis cette époque. On comprend l'importance qu'aurait la proposition badoise, si elle répondait aux vœux tout entiers de l'opinion. On dit qu'elle n'a point cette étendue, et qu'elle restreint l'autorité du tribunal projeté aux simples litiges entre états. Nous attendons, pour en apprécier la portée, la publication officielle de la proposition badoise.

L'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche vient au surplus de se réveiller sur une question qui a passionné l'Allemagne il y a neuf ans; est-ce de cette nouvelle lutte que sortiront les événemens qui peuvent seuls seconder une sérieuse réforme fédérale? Le champ de bataille est le même que celui qui porta autrefois malheur à la politique prussienne : c'est la Hesse électorale. On se souvient des tristes aventures de ce pays, à qui sa constitution fut enlevée parce que ses représentans refusaient de sanctionner la dilapidation avérée de ses finances, que son prince livrait au despotisme d'un ministre aventurier, M. Hassenpflug, lequel avait été forcé, par une condamnation

correctionnelle, de quitter le service prussien. La Prusse avait en 1850 pris parti pour les Hessois contre leur scandaleux gouvernement, dont l'Autriche avait épousé la triste cause. Le conflit allait arriver jusqu'au choc militaire des deux grandes puissances allemandes, lorsque la Prusse, battant en retraite, fut obligée, sous la pression de la Russie, de céder aux exigences de l'altier ministre autrichien, le prince Félix Schwarzenberg. La Prusse veut-elle effacer aujourd'hui la disgrâce d'Ollmütz? Certes les chances sont en ce moment pour elle. Ce n'est plus le vacillant Frédéric-Guillaume qui est à la tête du gouvernement; c'est le prince régent, dont la fierté fut si affectée par les humiliations de 1850. Le cabinet actuel de Berlin, bien qu'il n'ait point fait encore ses preuves de résolution et d'énergie, n'a pas hérité sans doute de la pliante humilité de M. de Manteuffel.

L'entrevue intime de Breslau est la contre-partie des sévères admonitions que l'empereur Nicolas lançait à la Prusse en 1850. La Prusse peut donc prendre sa revanche du douloureux échec que lui a valu, il y a dix ans, la Hesse électorale. Voici que la question renaît aujourd'hui : c'est toujours la constitution hessoise de 1831 qui est l'objet du litige. Après Ollmütz, le procès fut fait à cette constitution, qui de 1831 à 1849 avait paisiblement fonctionné, sans que, dans cette longue période de réaction, la diète y eût rien trouvé à redire. Enfin le 27 mars 1852 la diète décida que cette constitution était dans ses dispositions essentielles en contradiction avec la loi fédérale et devait être abolie. L'électeur de Hesse fut invité à octroyer une constitution nouvelle, et, après s'être concerté avec des chambres élues en vertu d'une loi électorale également octroyée, à soumettre la constitution à la sanction définitive de la diète. Voilà sept ans que la constitution de 1852 est l'objet d'interminables débats entre le gouvernement et les chambres de la Hesse électorale sans que l'électeur et son parlement se puissent mettre d'accord sur plusieurs points importans. L'affaire a donc été soumise de nouveau à la diète fédérale et renvoyée par celle-ci à l'examen d'une commission qui vient de formuler des propositions qu'elle croit de nature à concilier les prétentions rivales. Or, avant le vote de la diète, la Prusse a adressé aux divers gouvernemens fédéraux un mémoire dans lequel elle prouve que la constitution de 1831 n'avait pu être abolie par le vote de la diète du 27 mars 1852, que ce vote l'avait seulement suspendue, et que, puisque le gouvernement et les chambres de la Hesse électorale n'ont pu s'entendre sur une constitution nouvelle, il ne reste d'autre solution que de revenir à l'ancienne. La conclusion de la Prusse est donc que la constitution soit remise en vigueur, et qu'on laisse au gouvernement et aux chambres de Hesse le soin de supprimer les dispositions qui seraient contraires au droit fédéral. A la publicité donnée au mémoire prussien, l'Autriche vient de répondre en publiant un mémoire sur la même question qu'elle avait adressé, vers la fin du mois dernier, à ses confédérés. Sur le point de droit, le cabinet de Vienne ne partage pas l'opinion de la Prusse : il soutient que la marche proposée par celle-ci serait contraire et à l'autorité de la diète germanique et aux vrais intérêts de la Hesse électorale, et que c'est dans la constitution de 1852 qu'il faut chercher les élémens d'un arrangement. Voilà quelle affaire agite en ce moment l'Allemagne, divise la diète, et met aux prises la Prusse et l'Autriche. L'on n'ira point assurément aux mêmes extrémités

qu'en 1850, et nous espérons que cette fois l'Autriche aura le dessous. Ces longues chicanes par lesquelles l'Autriche a soutenu depuis si longtemps le mauvais gouvernement de Hesse, cette page de l'histoire contemporaine de la confédération germanique et du rôle qu'y joue la cour de Vienne soutenant un prince violateur de la constitution de son pays contre de paisibles et honnêtes populations qui n'invoquent que le respect de la loi, n'est-ce point là une leçon instructive au moment où l'on veut gratifier l'Italie d'une hypothétique organisation fédérative, dans laquelle les princes autrichiens devraient payer leur restauration de constitutions octroyées?

Quant à la cour de Berlin, à laquelle on reproche, souvent avec trop de raison, ses incertitudes et ses hésitations contradictoires, elle rencontre ici une occasion unique de faire acte de consistance et de vigueur, et de prouver au libéralisme allemand, qui peut seul lui donner la force et l'ascendant auxquels elle aspire, qu'elle ne faillira plus désormais à la défense de la liberté et de la justice. Malheureusement ces hésitations contradictoires sont la maladie chronique du gouvernement prussien. Il vient de le laisser voir encore, à propos des fêtes de Schiller, dans les ordres et les contre-ordres donnés tour à tour par la police de Berlin. Nous n'insisterons pas sur ces maladresses : elles ont été réparées par la façon dont le prince régent s'est uni à la fête nationale. Nous ne relèverons qu'une anecdote qui peint d'une façon comique les petitesses qui se mêlent aux luttes politiques en Allemagne, qui illustre les irrésolutions prussiennes, et qui montre que la rivalité et la jalousie des deux grandes puissances allemandes se poursuivent même dans les choses les plus mesquines. On sait que la garnison de Francfort est composée de troupes prussiennes et de troupes autrichiennes. Le comité qui organisait dans cette ville la fête séculaire de Schiller avait prié le commandant prussien de mettre à sa disposition les chevaux de l'artillerie pour la procession qui devait être le plus brillant épisode de la fête. Le commandant prit, dit-on, les ordres du ministère de la guerre à Berlin, lequel répondit par un refus. Le comité s'adressa alors au commandant autrichien, et celui-ci s'empressa de prêter ses chevaux. A peine en fut-on informé à Berlin, que l'on craignit de voir la Prusse battue en popularité par l'Autriche, et qu'un ordre péremptoire enjoignit au commandant prussien de mettre tous ses chevaux à la disposition du comité. L'âme de Schiller n'aura pas aperçu ces misères du monde officiel, glorieusement couvertes par le cordial enthousiasme du peuple allemand. Si nous y prenons garde nous-mêmes, c'est pour supplier le gouvernement prussien d'en finir avec ces hésitations maladroites et ridicules, et de se guérir une bonne fois de cette danse de Saint-Guy qui contracte et fait trop souvent grimacer sa politique, car cette infirmité ne nuit pas à lui seul : elle fait tort aux intérêts et aux principes dont la Prusse est appelée à être en Allemagne l'avocat persévérant, et au besoin le ferme soldat.

Nous finissons cette longue excursion en Allemagne. En revenant à la France, nous éprouvons le besoin de compléter les pensées que nous exprimions en commençant ces pages. Nous montrions dans la politique extérieure les fâcheux effets du resserrement que la vie publique a depuis huit ans éprouvé parmi nous. Les circonstances et les institutions ont pu contribuer à la léthargie que nous déplorons; mais nous croyons qu'il faut aussi

en accuser les hommes, non pas ceux qui font profession de craindre et de haïr la liberté, mais ceux qui, en ayant connu les nobles émotions et en ayant senti la bienfaisante influence, se sont laissé vaincre et décourager par les événemens. Il y a parmi ceux-là des hommes éprouvés qui ont dû à la liberté l'honneur de leur nom et l'autorité de leur talent sur leurs contemporains, puissance précieuse qu'il leur a plu de laisser inactive; il y a aussi des hommes jeunes qui n'ont pas trouvé en eux assez de chaleur et assez de foi pour tenter des efforts qui leur paraissaient devoir demeurer stériles. Les uns et les autres ont semblé croire que le fait pouvait longtemps dominer l'idée, que la chose pouvait vaincre l'esprit. Leur excuse apparente était le rétrécissement prodigieux du cercle où s'était autrefois exercée l'activité publique; mais en dehors et au-dessus des contingences de la politique courante, la vaste et haute sphère des idées générales, des principes sociaux, de la philosophie politique et de l'histoire animée, ne demeurait-elle pas ouverte? Puis la cause de la liberté était malheureuse. N'est-ce pas le plus merveilleux des stimulans pour les âmes chaleureuses et pour les talens qui sentent leur séve de servir une noble cause dans ses revers et de reconquérir pied à pied avec elle et pour elle le terrain perdu? Nous avons donc tous, sauf un petit nombre, été coupables du marasme intellectuel et moral qui a envahi la France. Parmi cette élite qu'il faut excepter figure en première ligne l'auteur des *Souvenirs et Réflexions politiques d'un journaliste,* M. Saint-Marc Girardin. L'illustre journaliste, puisqu'il se pare fièrement de ce titre, qui dans quelques bouches grossières est presque devenu une injure, n'a jamais désespéré du succès de notre cause et n'a jamais cessé d'y travailler. On admire justement l'esprit de M. Saint-Marc Girardin; mais ce que nous admirons plus que son esprit, c'est son bon sens; plus que son bon sens, c'est sa constance dans les opinions libérales de sa jeunesse. Nous ne pouvons songer ici à apprécier un livre qui demanderait une étude spéciale, et qui restera comme une des pages les plus brillantes et les plus instructives de l'histoire des idées politiques de notre époque. Il nous suffira, pour en indiquer l'intérêt, de dire que M. Saint-Marc Girardin y a réuni les plus importantes discussions qu'il a soutenues dans le *Journal des Débats,* en joignant aux anciens articles qu'il a reproduits un commentaire où ses jugemens d'autrefois sont contrôlés par l'expérience présente. On pressent les jeux de lumière qui sortent de ces fines et sagaces confrontations du présent avec un passé tout à la fois si rapproché et si éloigné de nous. M. Saint-Marc Girardin peut ainsi éclairer les erreurs et les défauts des deux époques et dégager de cette étude de nobles et sûres leçons pour l'avenir. Là est la portée utile et féconde de son livre. Au lieu de décourager et de restreindre son libéralisme, l'expérience l'a élargi. C'est ainsi que M. Saint-Marc Girardin rejoint les tendances de la nouvelle école libérale française qui veut oublier les divisions factices de partis qui n'ont plus de sens pour les générations contemporaines, et s'asseoir sur l'immense base de notre démocratie, qui ne sera une démocratie véritable que le jour où l'édifice de ses institutions sera enfin couronné par la liberté.

E. FORCADE.

V. DE MARS.

Mme RÉCAMIER

Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier, 2 vol. in-8°, 1859.

Ce livre est un monument de piété filiale. La piété filiale n'est pas rare, ni prompte, quand la mort lui enlève l'objet de son culte, à se dissiper dans l'oubli, ce honteux remède aux souffrances du cœur. C'est l'un des sentimens qui sont le fait de notre destinée, non de notre choix, et auxquels Dieu semble avoir voulu attacher le beau caractère de la durée, comme pour nous rappeler sans cesse que nos propres œuvres restent flottantes, et qu'aux siennes seules il appartient de ne pas changer. La piété filiale qui a voulu faire revivre pour le public Mme Récamier a quelque chose de particulier et d'original : elle est un sentiment à la fois naturel et libre, venu en même temps de la destinée et de la volonté humaine. Mme Récamier n'avait et ne devait point avoir d'enfans. « Après avoir pris les eaux d'Aix et en revenant en Touraine rejoindre Mme de Staël, elle s'était arrêtée deux ou trois jours en Bugey pour y visiter une des sœurs de son mari qui habitait ordinairement Belley, petite ville très voisine de la frontière de Savoie. Ce fut là que, séduite par la physionomie d'une petite fille de sa belle-sœur, Mme Récamier eut l'idée d'emmener et d'adopter cette enfant. La proposition qu'elle en fit aux parens fut d'abord acceptée avec reconnaissance; puis, au moment du départ, le sacrifice sembla trop cruel à la jeune mère, et ce projet ne se réalisa pas. Quelques mois plus tard, Mme Cyvoct ayant succombé, à vingt-neuf ans, à une maladie de poitrine, M. Ré-

camier renouvela, au nom de sa femme, la proposition de se charger de sa petite-nièce, et l'enfant, alors âgée de cinq ans, fut envoyée à Paris au mois d'août 1811. » C'est cette enfant, Mlle Cyvoct, aujourd'hui Mme Lenormant, qui publie les *Souvenirs* de Mme Récamier. La tante a été une mère, une mère qui avait choisi sa fille. La fille, après trente-huit ans de vie commune et dix ans de mort, porte à sa mère adoptive une tendresse au moins filiale, autant d'admiration que de tendresse, et un ardent désir d'attirer encore aujourd'hui à l'objet de son culte, de la part de tout le monde, tous les hommages de cœur et d'esprit qu'elle lui offre tous les jours.

Il est presque également beau d'inspirer et d'éprouver un sentiment si passionnément tendre et fidèle. Fût-il seul, ce fait suffirait pour donner au livre qui le retrace un caractère rare et un vif intérêt; mais un autre fait plus singulier s'y rencontre à chaque page. Cette admiration passionnée, cette affection constante, ce goût insatiable pour sa société, sa conversation, son amitié, Mme Récamier les a inspirés non-seulement à sa fille adoptive, à ses relations intimes, mais à tous ceux qui l'ont approchée et connue, aux femmes comme aux hommes, aux étrangers comme aux Français, aux princes et aux bourgeois, aux saints et aux mondains, aux philosophes et aux artistes, aux adversaires comme aux partisans des idées et des causes qui avaient sa préférence, bien plus, à ses rivales dans les affaires de cœur presque autant qu'à ceux-là mêmes dont elle leur enlevait la possession.

Je veux rappeler et réunir autour de cette idole ses principaux et très divers adorateurs. Ce cortége peut seul donner une juste idée de son charme et de son empire.

Mme Récamier entra dans le monde à une époque triste et impure, sous le régime du directoire, c'est-à-dire des conventionnels après le règne et la chute de la convention, républicains sans foi, révolutionnaires décriés, lassés et corrompus, mais point éclairés ni résignés, exclusivement préoccupés de leur propre sort, se sentant mourir et prêts à tout faire pour vivre encore quelques jours, des crimes ou des bassesses, la guerre ou la paix, ardens à s'enrichir et à se divertir, avides, prodigues et licencieux, et se figurant qu'avec l'échafaud de moins, un laisser-aller cynique et des fêtes interrompues au besoin par des violences, ils détourneraient la France renaissante de leur demander compte de leurs hontes et de ses destinées. Les désordres et les périls de la révolution avaient mis la famille de Mme Récamier en rapport avec quelques-uns des hommes importans de ce régime : Barrère venait chez ses parens, elle allait quelquefois aux fêtes de Barras. Sa nièce prend avec raison grand soin de dire « qu'elle resta tout à fait étrangère au monde du direc-

toire, surtout aux femmes qui en étaient les héroïnes. » Pour une nature élevée, fine et honnête comme la sienne, c'était bien assez que les nécessités du temps lui en fissent entrevoir les hommes.

Heureusement pour elle, d'autres hommes entraient alors en scène, d'autres groupes se reformaient au sein de la France encore indignement gouvernée, mais qui du moins n'était plus odieusement égorgée. Bonaparte et son entourage, famille et compagnons de guerre, montaient au pouvoir sous la bannière de l'ordre. Les proscrits de toute classe et de toute date, nobles et bourgeois, prêtres et laïques, émigrés et constitutionnels de 1789, rentraient peu à peu dans leur patrie et dans leur situation. C'est au milieu d'une société empressée de redevenir régulière, tranquille et décente que Mme Récamier, à peine âgée de vingt ans et déjà célèbre pour sa beauté, allait vivre et briller.

C'est avec le héros et le maître de ce monde nouveau que, dans le récit de sa nièce, on la rencontre d'abord. « Le 10 décembre 1797, le directoire donna une fête triomphale en l'honneur et pour la réception du vainqueur de l'Italie. Cette solennité eut lieu dans la grande cour du palais du Luxembourg : au fond de cette cour, un autel et une statue de la liberté; au pied de ce symbole, les cinq directeurs revêtus de costumes romains; les ministres, les ambassadeurs, les fonctionnaires de toute espèce rangés sur des siéges en amphithéâtre; derrière eux, des banquettes réservées aux personnes invitées. Les fenêtres de toute la façade de l'édifice étaient garnies de monde; la foule remplissait la cour, le jardin et toutes les rues aboutissant au Luxembourg. Mme Récamier prit place avec sa mère sur les banquettes réservées. Elle n'avait jamais vu le général Bonaparte; mais elle partageait alors l'enthousiasme universel, et elle se sentait vivement émue par le prestige de cette jeune renommée. Il parut; il était encore fort maigre à cette époque, et sa tête avait un caractère de grandeur et de fermeté extrêmement saisissant. Il était entouré de généraux et d'aides-de-camp. A un discours de M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères, il répondit quelques brèves, simples et nerveuses paroles, qui furent accueillies par de vives acclamations. De la place où elle était assise, Mme Récamier ne pouvait distinguer les traits de Bonaparte : une curiosité bien naturelle lui faisait désirer de les voir. Profitant d'un moment où Barras répondait longuement au général, elle se leva pour le regarder. A ce mouvement, qui mettait en évidence toute sa personne, les yeux de la foule se tournèrent vers elle, et un long murmure d'admiration la salua. Cette rumeur n'échappa point à Bonaparte; il tourna brusquement la tête vers le point où se portait l'attention publique, pour savoir quel objet pouvait distraire de sa présence

cette foule dont il était le héros : il aperçut une jeune femme vêtue de blanc, et lui lança un regard dont elle ne put soutenir la dureté; elle se rassit au plus vite. »

Elle n'était pas destinée à ne subir, de la part des Bonaparte et de Napoléon lui-même, que des mouvemens brusques et des regards durs. Lucien Bonaparte était ministre de l'intérieur; spirituel, hardi, libertin, déclamateur, « tout en lui visait à l'effet; il y avait de la recherche et point de goût dans sa mise, de l'emphase dans son langage et de l'importance dans toute sa personne. » La beauté de Mme Récamier le charma; elle s'appelait Juliette : il imagina qu'il la séduirait plus aisément en empruntant à Shakspeare son personnage le plus passionné; il se fit Roméo, et lui écrivit :

LETTRES DE ROMÉO A JULIETTE,

par l'auteur de *la Tribu indienne.*

« Encore des lettres d'amour!!! Depuis celles de Saint-Preux et d'Héloïse, combien en a-t-il paru!... Combien de peintres ont voulu copier ce chef-d'œuvre inimitable!... C'est la Vénus de Médicis que mille artistes ont essayé vainement d'égaler.

« Ces lettres ne sont point le fruit d'un long travail, et je ne les dédie point à l'immortalité. Ce n'est point à l'éloquence et au génie qu'elles doivent le jour, mais à la passion la plus vraie; ce n'est point pour le public qu'elles sont écrites, mais pour une femme chérie... Elles décèlent mon cœur; c'est une glace fidèle où j'aime à me revoir sans cesse; j'écris comme je sens, et je suis heureux en écrivant. Puissent ces lettres intéresser celle pour qui j'écris!!! Puisse-t-elle m'entendre!!! Puisse-t-elle se reconnaître avec plaisir dans le portrait de Juliette, et penser à Roméo avec ce trouble délicieux qui annonce l'aurore de la sensibilité!!! »

Mme Récamier ne voulut ni se reconnaître ni se troubler; elle rendit à Lucien Bonaparte ses lettres devant du monde, et en louant tout haut son talent, petite flatterie qu'il ne méritait pas. Lucien renonça à Roméo et écrivit à Mme Récamier en son vrai nom, aussi peu naturel, aussi ridicule sous sa figure propre que sous le masque. Il ne réussit pas davantage. Mme Récamier montra ces lettres à son mari, en lui proposant de fermer à Lucien sa porte; mais M. Récamier, tout en remerciant sa femme de sa confiance et de sa vertu, l'engagea à ne pas rompre ouvertement avec le frère du général Bonaparte, « ce qui pourrait compromettre gravement et peut-être ruiner sa maison de banque. » Et elle continua en même temps à voir et à repousser son emphatique amoureux.

L'hiver suivant, en 1800, le ministre de l'intérieur donna à son frère, le premier consul, un bal et un concert. Mme Récamier y fut invitée. « Arrivée depuis quelques momens et assise à l'angle de la

cheminée du salon, elle aperçut devant cette même cheminée un homme dont les traits étaient un peu dans la demi-teinte, et qu'elle prit pour Joseph Bonaparte, qu'elle rencontrait assez fréquemment chez Mme de Staël : elle lui fit un signe de tête amical; le salut fut rendu avec un extrême empressement, mais avec une nuance de surprise. A l'instant, Mme Récamier eut conscience de sa méprise et reconnut le premier consul. Elle s'étonna de lui trouver un air de douceur fort différent de l'expression qu'elle lui avait vue à la séance du Luxembourg. Napoléon adressa quelques mots à Fouché, qui était auprès de lui, et comme son regard restait attaché sur Mme Récamier, il était clair qu'il parlait d'elle. Peu après, Fouché vint se placer derrière le fauteuil qu'elle occupait, et lui dit à demi-voix : « Le premier consul vous trouve charmante. »

« On annonça que le dîner était servi. Napoléon se leva et passa seul, et le premier, sans offrir son bras à aucune femme. On se mit à table : la mère du premier consul se plaça à sa droite; de l'autre côté, à sa gauche, une place restait vide. Mme Récamier, à qui la sœur de Napoléon, Mme Bacciocchi, avait adressé, en passant dans la salle à manger, quelques mots qu'elle n'avait pas entendus, s'était placée du même côté de la table que le premier consul, mais à plusieurs places de distance. Napoléon se tourna avec humeur vers les personnes encore debout, et dit brusquement à Garat, en lui montrant la place vide auprès de lui : « Eh bien! Garat, mettez-vous là. » Le dîner fut très court. Napoléon se leva de table et quitta la salle; la plupart des convives le suivirent. Dans ce mouvement, il s'approcha de Mme Récamier et lui demanda si elle n'avait pas eu froid pendant le dîner; puis il ajouta : — Pourquoi ne vous êtes-vous pas placée auprès de moi? — Je n'aurais pas osé. — C'était votre place. — C'est précisément ce que je vous disais avant le dîner, lui dit Mme Bacciocchi. »

Plus d'une grande fortune féminine a commencé dans les cours à moins de frais; mais il n'était ni dans la volonté, ni dans la destinée de Mme Récamier d'accepter celle qui s'offrait ainsi à elle, pas plus les brusques avances de Napoléon que la passion déclamatoire de Lucien. Elle avait dès lors, à vingt-trois ans, une singulière indépendance d'esprit et de cœur, et mettait son plaisir à sentir tous les mérites et à accueillir tous les hommages, sans s'inquiéter de savoir s'ils lui attireraient la faveur ou la mauvaise humeur des puissances du jour. Elle avait d'intimes amis parmi les adversaires déclarés de Napoléon, et leur était hautement fidèle; elle assistait au procès du général Moreau, relevait son voile pour le chercher des yeux sur les bancs des accusés, et lui rendait avec empressement le salut reconnaissant qu'elle recevait de lui. Autour même de Napoléon, parmi

ses plus illustres généraux, elle comptait de nombreux adorateurs, les uns dévoués à leur maître, comme le duc d'Abrantès, les autres frondeurs et opposans, comme le général Bernadotte. Celui-ci avait, en 1802, rendu à Mme Récamier un grand service, en s'employant de très bonne grâce à faire sortir de prison son père, M. Bernard, gravement compromis dans des correspondances royalistes; elle lui en témoigna vivement sa reconnaissance, et, sans devenir auprès d'elle aussi pressant que Lucien Bonaparte, Bernadotte lui écrivait en 1806, presque avec la même emphase sentimentale : « Quand l'amitié, la tendresse et la sensibilité enflamment une âme aimante, tout ce qu'elle exprime est profondément senti. Je n'ai pas cessé de vous adresser mes vœux et mes souhaits, et quoique né pour vous aimer toujours, je n'ai pas dû hasarder de vous fatiguer de mes lettres. Adieu. Si vous pensez encore à moi, songez que vous êtes ma principale idée, et que rien n'égale les tendres et doux sentimens que je vous ai voués. »

Napoléon, qui avait de petites passions à côté des grandes, n'ignorait aucun de ces incidens semés dans la vie d'une femme qui avait attiré un moment ses regards, et en témoignait tout son déplaisir : « Qu'allait faire là Mme Récamier? » dit-il en apprenant qu'elle avait assisté à une séance du procès de Moreau. Et quand le renversement de la fortune de M. Récamier valut à sa femme les témoignages d'une sympathie générale, Napoléon, interrompant le duc d'Abrantès, qui lui en parlait avec émotion, lui dit d'un ton d'humeur : « On ne rendrait pas tant d'hommages à la veuve d'un maréchal de France mort sur le champ de bataille. » Pourtant le premier consul était devenu empereur; il formait sa cour : il y voulait tous les genres d'éclat, la beauté comme les grands noms, les gloires de salon comme celles des camps. Fouché, alors ministre de la police, se chargea d'y attirer Mme Récamier; il avait la confiance ironique des vieux corrompus qui n'imaginent pas que personne leur soit impossible à corrompre. Il entama d'abord sa négociation avec réserve, essayant de faire en sorte que Mme Récamier demandât elle-même une place à la cour. Elle évita de comprendre et de répondre. Fouché fit un pas de plus; il avait probablement pensé plus d'une fois et dit peut-être à ses affidés que le plus sûr moyen de faire Mme Récamier dame du palais, c'était d'en faire aussi la maîtresse de l'empereur, à qui cela plairait, et qui se déferait d'elle ensuite quand il voudrait. Les femmes ne savent pas à quel point la pensée et le langage de la plupart des hommes sont cyniques lorsqu'entre eux ils parlent d'elles, et le feu monterait au visage des moins délicates si elles entendaient quelques-unes de ces conversations. Avec une hypocrisie transparente, Fouché tenta la bonté en même temps

que la vanité pour séduire la vertu. « Napoléon, dit-il à Mme Récamier, n'a pas encore rencontré de femme digne de lui, et nul ne sait ce que serait son amour, s'il s'attachait à une personne pure; assurément il lui laisserait prendre sur son âme une grande puissance qui serait toute bienfaisante. » Mme Récamier résistait toujours, cachant sous des paroles de défiance modeste son inquiétude et son dégoût. Fouché s'impatienta, et, sans doute de l'aveu du maître, il lui dit un jour : « Vous ne m'opposerez plus de refus; ce n'est plus moi, c'est l'empereur lui-même qui vous propose une place de dame du palais, et j'ai l'ordre de vous l'offrir en son nom. » Forcée de s'expliquer, Mme Récamier, qui avait consulté son mari et reçu de lui pleine liberté de suivre ses propres sentimens, répondit par un refus positif. Fouché changea de visage, et, passant de l'impatience à la colère, « il éclata en reproches contre les amis de Mme Récamier, surtout contre Matthieu de Montmorency, qu'il accusait d'avoir contribué à préparer *cet outrage* à l'empereur. Il fit un morceau contre *la caste nobiliaire*, pour laquelle, ajouta-t-il, *l'empereur avait une indulgence fatale*, et il quitta Clichy pour n'y plus revenir. »

La haine du vieux jacobin ne se trompait pas : en même temps qu'elle vivait et brillait dans le monde de la révolution et de l'empire, Mme Récamier avait contracté d'intimes relations dans l'ancienne société française, déjà rétablie à son rang mondain, quoiqu'à peine sortie de la proscription, et là aussi elle était entourée d'adorateurs. C'était au descendant de la plus illustre maison de la vieille monarchie qu'elle racontait les menées du proconsul révolutionnaire de Lyon pour la faire dame du palais du nouvel empereur. Trois générations de Montmorency, Matthieu, vicomte de Montmorency, Adrien, duc de Laval, et Henri de Montmorency, son fils, offraient à Mme Récamier leurs fervens hommages. « Ils n'en mouraient pas tous, disait le duc de Laval, mais tous étaient frappés. » Aucun ne fut frappé aussi profondément que Matthieu de Montmorency : cœur tendre, noble caractère, esprit médiocre, libéral ardent en 1789, chrétien et royaliste repentant en 1800, mais fidèle dans ses amitiés, quelles que fussent les révolutions de ses idées, ce vertueux grand seigneur s'éprit pour Mme Récamier d'une passion pieuse et ombrageuse, qui fut pour lui, pendant vingt-six ans, une préoccupation sérieuse et charmante, bien que quelquefois un tourment, et pour elle un doux et salutaire appui. Il l'aimait en amant, la respectait en frère, et veillait sur elle en directeur tendre et inquiet. Plus spirituel et plus frivole, le duc de Laval, homme du monde élégant et distrait, diplomate intelligent et digne, causeur agréable, fertile en mots heureux et imprévus, garda toute sa vie à Mme Récamier, malgré bien des em-

barras de situation, cette sincère amitié qui peut, entre honnêtes gens, succéder à un sentiment plus tendre. Le fils du duc de Laval, Henri de Montmorency, mourut jeune, et ne put que laisser entrevoir à Mme Récamier, et à peine entrevoir lui-même, le sentiment qu'elle lui inspirait. La possession de ces nobles cœurs ouvrit avec éclat à Mme Récamier les portes du monde aristocratique, et elle y entra comme il convenait à sa fierté naturelle, par droit de conquête, non par faveur.

Un autre homme, bien différent de ceux-là, mais en grand crédit au commencement de ce siècle, parmi les adversaires passionnés que la révolution s'était faits par ses folies et ses crimes, un philosophe converti, M. de La Harpe, prit aussi place dans la cour naissante de Mme Récamier, et apporta son tribut à cette jeune renommée. Je ne pense pas qu'il ait jamais été amoureux d'elle : il était déjà vieux et fort embarrassé d'un mariage ridicule qu'on lui avait fait faire, et qu'au bout de trois semaines il fut obligé de laisser rompre; mais il lui témoignait en toute occasion une admiration respectueuse et tendre. Lorsqu'il faisait à l'Athénée son cours de littérature, une place était réservée pour elle auprès de sa chaire; il allait souvent la voir à Clichy, faisait pour elle des vers et chez elle des lectures, et lui écrivait avec la galanterie d'un vieux lettré de bonne compagnie : « Je vous aime comme on aime un ange, et j'espère qu'il n'y a pas de danger. »

Précisément à la même époque, pendant que Mme Récamier déployait ainsi, dans le palais impérial et dans les salons de l'ancien régime, sur les Bonaparte et sur les Montmorency, son charmant et libre empire, une circonstance et une rencontre fortuites la mirent en rapport avec une personne qui devait occuper dans sa vie, non pas la première, mais une des premières places, et lui faire un peu partager les épreuves d'une orageuse destinée. M. Récamier était en marché pour acheter à M. Necker, dont il était le banquier, l'hôtel n° 7, rue de la Chaussée-d'Antin, et Mme de Staël, alors à Paris, suivait, pour son père, cette petite négociation. Mme Récamier a raconté elle-même, avec un naturel qui ne manque pas de couleur, l'incident qui en fut, pour elle, l'important résultat. « Un jour, dit-elle, et ce jour fait époque dans ma vie, M. Récamier arriva à Clichy avec une dame qu'il ne nomma pas, et qu'il laissa seule avec moi dans le salon, pour aller rejoindre quelques personnes qui étaient dans le parc. Cette dame venait pour parler de la vente et de l'achat d'une maison : sa toilette était étrange; elle portait une robe du matin et un petit chapeau paré, orné de fleurs. Je la pris pour une étrangère. Je fus frappé de la beauté de ses yeux et de son regard; je ne pouvais me rendre compte de ce que j'éprouvais, mais il est

certain que je songeais plus à la reconnaître et pour ainsi dire à la deviner qu'à lui faire les premières phrases d'usage, lorsqu'elle me dit, avec une grâce vive et pénétrante, qu'elle était ravie de me connaître, que M. Necker, son père..... A ces mots, je reconnus Mme de Staël! Je n'entendis pas le reste de sa phrase, je rougis, mon trouble fut extrême. Je venais de lire ses *Lettres sur Rousseau*; je m'étais passionnée pour cette lecture. J'exprimai ce que j'éprouvais plus encore par mes regards que par mes paroles; elle m'intimidait et m'attirait à la fois. On sentait tout de suite en elle une personne parfaitement naturelle dans une nature supérieure. De son côté, elle fixait sur moi ses grands yeux, mais avec une curiosité pleine de bienveillance, et elle m'adressa sur ma figure des complimens qui eussent paru exagérés et trop directs, s'ils n'avaient pas semblé lui échapper, ce qui donnait à ses louanges une séduction irrésistible. Mon trouble ne me nuisit point; elle le comprit et m'exprima le désir de me voir beaucoup à son retour à Paris, car elle partait pour Coppet. Ce ne fut alors qu'une apparition dans ma vie, mais l'impression fut vive. Je ne pensais plus qu'à Mme de Staël, tant j'avais ressenti l'action de cette nature si ardente et si forte. »

Je ne sais si Mme de Staël aussi a décrit quelque part son impression à sa première rencontre avec Mme Récamier; mais, à coup sûr, elle aussi fut vivement frappée. Il suffit, pour en demeurer convaincu, de lire quelques-unes des lettres qu'elle lui écrivit dans le cours de leur longue intimité, et que Mme Lenormant a insérées dans ces deux volumes. C'est une effusion continue d'admiration et de tendresse passionnée, et une confiance pleine d'abandon dans la sympathie, l'affection, la fidélité de l'amie avec qui elle passe tour à tour de la contemplation à l'épanchement. Ces deux personnes se séduisaient et se fascinaient mutuellement, l'une par sa beauté et le charme pénétrant de son commerce, l'autre par la puissance de son âme et de son esprit, qui se répandait comme un torrent autour d'elle, et par la franchise impétueuse et généreuse qu'elle portait dans toutes ses relations, quel qu'en fût le caractère. Jamais peut-être deux femmes, toutes deux célèbres, n'ont été aussi sincèrement unies, et n'ont joui aussi vivement, dans l'intimité comme sous les yeux du monde, de leur très diverse célébrité.

En se liant avec Mme de Staël, Mme Récamier entra dans un troisième monde, fort différent des deux où elle avait déjà tant de succès et d'amis. Là se groupaient des hommes d'un esprit rare, politiques lettrés, libéraux de mœurs et de goûts aristocratiques, les uns débris vivans, les autres héritiers fidèles de 1789, tous décidés, malgré leurs tristesses et leurs mécomptes, à maintenir les principes généreux de cette grande époque et à ne pas désespérer de ses

résultats, et presque tous adversaires déclarés ou observateurs méfians du régime impérial. Là aussi Mme Récamier eut grande faveur et fit de brillantes conquêtes, quelques-unes plus brillantes que solides, comme il arrive de beaucoup de conquêtes, et destinées même à perdre un jour leur apparent éclat. Ce fut là qu'elle connut Benjamin Constant, ce sophiste sceptique, moqueur et corrompu, qui devait avoir le triste sort de prouver lui-même, à la fin de sa vie, qu'il ne méritait pas les amitiés et les succès qu'il avait longtemps obtenus.

Ce n'est pas une des moindres singularités du caractère et de la vie de Mme Récamier que, dans toutes ces sociétés et ces opinions si diverses où elle avait tant de chauds et persévérans amis, elle ait eu aussi beaucoup de vraies et fidèles amies. Malgré les vicissitudes des situations, les animosités politiques, les rivalités d'amour-propre, même les jalousies de ménage, elle avait auprès des femmes presque autant d'attrait et de succès qu'auprès des hommes. Dans le monde napoléonien, la reine de Naples et la reine Hortense lui témoignaient une amitié pleine de coquetterie. Arrivait-elle à Naples en 1813, pendant la fortune du roi Joachim : aussitôt un page de la reine Caroline venait lui apporter les félicitations des deux souverains, leur vif désir de la voir bientôt, et une magnifique corbeille de fruits et de fleurs, « attention particulière de Mme Murat, qui se plaisait à deviner les goûts des personnes qu'elle aimait, et mettait un soin empressé à les satisfaire. » Venaient les cent jours et le bouleversement des rois et des peuples : au premier bruit de l'événement, la reine de Naples écrivait à Mme Récamier : « Si quelques circonstances que je ne désire certainement pas, mais qui peuvent peut-être arriver, vous engageaient à voyager, venez ici, mon aimable Juliette; vous y trouverez dans tous les temps une amie sincère et bien affectionnée. » Le monde changeait de nouveau de face. La reine Caroline, à son tour détrônée et proscrite, vivait solitairement à Trieste; Mme Récamier, voyageant de nouveau en Italie, lui écrivit de Naples même qu'elle ne voulait pas rentrer en France sans aller la voir. « En voyant la date de votre lettre, lui répondit aussitôt la reine déchue, j'ai frémi. Depuis dix ans, un pareil *nom* ne m'était pas parvenu, et j'évitais de me le rappeler, non par indifférence, mais par crainte de compromettre des personnes qui m'ont montré du dévouement, et qui me sont chères. Jugez donc de ma joie lorsque j'ai reconnu l'écriture de mon aimable Juliette. C'était le jour de ma fête, à mon réveil, que votre lettre m'est parvenue, et certes aucun bouquet ne pouvait être reçu avec plus de plaisir que les expressions de votre bonne amitié. Vous avez donc pensé à moi! » Avec moins d'abandon et de vivacité, la reine Hortense, dans sa

haute fortune, témoignait à Mme Récamier les mêmes sentimens, et recevait d'elle, dans la mauvaise, les mêmes marques de fidèle sympathie. A l'autre pôle du monde politique, parmi les belles dames de l'ancienne aristocratie française, Mme Récamier ne rencontrait pas moins d'empressement et de faveur. La comtesse de Boigne devenait pour elle une intime et constante amie. Sans intimité, et dans une relation passagère, la duchesse de Luynes et la duchesse de Chevreuse, sa belle-fille, se livraient au charme de son commerce. La dernière, cette fière personne qui, après s'être tristement résignée à être dame du palais impérial, s'en était vengée et consolée en répondant à l'empereur Napoléon, qui voulait l'attacher au service de la reine d'Espagne, Marie-Louise, détrônée et détenue à Fontainebleau : « Je peux bien être prisonnière, mais je ne serai jamais geôlière, » la duchesse de Chevreuse, exilée à Lyon et presque mourante, écrivait à Mme Récamier : « Je regrette bien de n'avoir pas été un peu de vos amies à Paris; j'aurais pu alors vous être ici de quelque ressource. Véritablement, je vous dirais, comme saint Augustin au bon Dieu : « Charmante beauté, je vous ai vue trop tôt sans vous connaître, et je vous ai connue trop tard. » Excusez ce petit transport qui me donne assez l'air d'un de vos correspondans, et dites-vous que nous vous aimons beaucoup toutes deux. » Enfin des étrangères, des femmes célèbres pour leur propre compte dans le monde européen, Mme de Krüdner et Mme Svetchine, cédaient comme d'autres, même malgré des préventions défavorables, à l'attrait de Mme Récamier, et le lui exprimaient de façons très diverses, mais également significatives. Mme de Krüdner, désirant et craignant tour à tour de l'attirer dans les réunions de prières et de conférences mystiques qu'elle consacrait à la conversion des assistans, surtout à celle de l'empereur Alexandre, lui faisait écrire par Benjamin Constant : « Je m'acquitte avec un peu d'embarras d'une commission que Mme de Krüdner vient de me donner. Elle vous supplie de venir la moins belle que vous pourrez. Elle dit que vous éblouissez tout le monde, et que par là toutes les âmes sont troublées et toutes les attentions impossibles. Vous ne pouvez pas déposer votre charme, mais ne le rehaussez pas. » Plus sérieuse, quoique sous une forme souvent subtile et peu naturelle, Mme Svetchine, après ses premières relations avec Mme Récamier, lui écrivait de Naples : « Notre rapprochement, nos impressions si rapides, ma joie, ma peine, tout cela me paraît comme un rêve; je sais seulement que je voudrais avoir toujours rêvé. Je me suis sentie liée avant de songer à m'en défendre; j'ai cédé à ce charme pénétrant, indéfinissable, qui vous assujettit même ceux dont vous ne vous souciez pas. Si nous nous étions trompées toutes deux, je serais sans consolation,

et ma raison ne serait pas sans reproche; mais qu'importe d'avoir été prudent quand on est bien malheureux? Vous me manquez comme si nous avions passé beaucoup de temps ensemble, comme si nous avions beaucoup de souvenirs communs. Comment s'appauvrit-on à ce point de ce qu'on ne possédait pas hier? Ce serait inexplicable, s'il n'y avait pas un peu d'éternité dans certains sentimens. On dirait que les âmes, en se touchant, se dérobent à toutes les conditions de notre pauvre existence, et que, plus libres et plus heureuses, elles obéissent déjà aux lois d'un monde meilleur. »

L'empressement et la sympathie des visiteurs étrangers pour Mme Récamier ne se manifestaient pas toujours avec tant d'émotion et de gravité. « Dans l'hiver de 1807 à 1808, le grand-duc héréditaire de Mecklembourg-Strélitz, frère de la reine de Prusse, vint à Paris. Ce fut à un bal de l'Opéra qu'il rencontra pour la première fois Mme Récamier, qu'il avait une vive curiosité de connaître : après avoir causé avec elle toute une soirée, il lui demanda la permission de la voir chez elle; mais, avertie de la défaveur que valait la fréquentation de son salon aux étrangers, princes souverains ou autres, qui venaient à Paris pour faire leur cour au vainqueur de l'Europe, elle lui répondit que, profondément honorée du désir qu'il voulait bien lui exprimer, elle croyait devoir s'y refuser, et elle lui donna les motifs de ce refus; il insista et écrivit pour obtenir la faveur d'être admis. Touchée et flattée de cette insistance, Mme Récamier lui indiqua un rendez-vous un soir où sa porte n'était ouverte qu'à ses plus intimes amis. Le prince arrive à l'heure indiquée, laisse sa voiture dans la rue à quelque distance de la maison, et voyant la porte de l'avenue ouverte, s'y glisse sans rien dire au concierge, et avec l'espérance de n'en être pas aperçu; mais le portier avait vu un homme s'introduire dans l'avenue et marcher rapidement vers la maison. « Hé, monsieur, lui crie-t-il, où allez-vous? Qui demandez-vous? que cherchez-vous? » Le grand-duc, au lieu de répondre, se met à courir, et confirme ainsi le concierge dans la pensée qu'il a affaire à un malfaiteur. Le prince et le vigilant gardien arrivent en même temps dans l'antichambre qui précédait le salon au rez-de-chaussée habité par Mme Récamier; elle entend un bruit de voix et des menaces; elle veut savoir la cause de ce trouble, et trouve le grand-duc de Mecklembourg pris au collet par ce serviteur trop fidèle, aux mains duquel il se débattait. Elle renvoya le portier à sa loge et reçut le prince avec beaucoup de reconnaissance et de gaieté. »

Plus prudent et plus adroit que le grand-duc de Mecklembourg, M. de Metternich alla chez Mme Récamier sans braver ni empereur ni concierge. Il l'avait aussi rencontrée aux bals de l'Opéra, alors fort à

la mode, et il lui demanda la permission de la voir chez elle; mais, soigneux de ménager les susceptibilités impériales, il n'y alla que le matin, aux heures moins observées, où il n'y devait trouver que peu de monde et de plus indifférens visiteurs.

Un plus grand seigneur que M. de Metternich, un neveu du grand Frédéric, le prince Auguste de Prusse, frère du roi Frédéric-Guillaume III, alors régnant à Berlin, alla, pour Mme Récamier, beaucoup plus loin que les plus compromettantes visites. Fait prisonnier en 1806, au combat de Saalfeld, quelques jours avant la bataille d'Iéna, il avait accepté à Coppet l'hospitalité que lui avait offerte Mme de Staël. Il y devint éperdument amoureux de Mme Récamier, au point de la presser avec passion de l'épouser, en rompant par le divorce son mariage avec M. Récamier. Touchée, flattée, peut-être un peu émue, Mme Récamier hésita, promit, écrivit même à M. Récamier, qui, en se montrant prêt à consentir si elle insistait, lui fit d'honnêtes, sensées et affectueuses représentations. Mme Récamier prit la bonne résolution; mais elle eut le tort de laisser le prince Auguste dans une incertitude qu'elle-même ne ressentait plus : il lui en coûtait évidemment beaucoup, moins de renoncer à la brillante situation qui lui était offerte que de mettre fin au triomphe prolongé que lui valait cette passion quasi royale, naïve et exaltée comme le premier amour d'un jeune étudiant. Quatre ans après seulement, elle ôta au prince Auguste toute espérance : il lui demanda de la revoir encore une fois; elle y consentit, et lui donna rendez-vous à Schaffhouse, dans l'automne de 1811. Il y vint et ne l'y trouva pas. « Des circonstances plus fortes que la volonté humaine ne permirent point, disent les *Souvenirs*, que l'entrevue projetée se réalisât; l'exil frappa Mme Récamier à son arrivée à Coppet. » J'ai peine à comprendre comment un exil prononcé en France empêchait une course rapide en Suisse, de Coppet à Schaffhouse, et j'incline à penser que Mme Récamier, un peu embarrassée de l'entrevue, saisit, avec une insouciance un peu dure, un prétexte pour s'y soustraire. Quoi qu'il en soit, le prince Auguste ressentit vivement ce mécompte; il écrivit à Mme Récamier : « Je ne puis concevoir que, ne pouvant ou ne voulant pas me revoir, vous n'ayez pas même daigné m'avertir et m'épargner la peine de faire inutilement une course de trois cents lieues, » et à Mme de Staël : « J'espère que ce trait me guérira du fol amour que je nourris depuis quatre ans. » Il n'en guérit point, et plus de trente ans après, trois mois avant sa mort, il écrivait encore à Mme Récamier : « L'anneau que vous m'avez donné me suivra dans la tombe. » Singulier exemple d'une égale persévérance dans la coquetterie et dans la passion!

Je laisse là les princes pour les artistes. Le premier des sculpteurs

contemporains, Canova, a fait un buste charmant de Mme Récamier. Elle ne le lui avait point demandé : pendant son premier séjour à Rome en 1813, elle avait beaucoup vu Canova, et lui avait témoigné, avec toute la séduction qu'elle y savait mettre, toute son admiration et pour les ouvrages de l'artiste quand elle visitait son atelier, et pour lui-même, lorsque établie à Albano, dans la maison qu'occupait Canova, elle s'était faite à la fois son hôte et sa ménagère, recevant de lui l'hospitalité du toit, et lui donnant à son tour, ainsi qu'à son inséparable frère, l'abbé Canova, celle des repas. Le grand artiste, qui avait l'esprit fin, enjoué, ouvert, avec des manières simples, et presque aussi sensible à l'agrément de la conversation qu'à l'attrait de la beauté, fut charmé de ces avances faites avec tant de grâce, et qui le flattaient dans le culte de son art, en animant, sans la troubler, la paix de sa vie. Il se plaisait à voir Mme Récamier parer son atelier, à la regarder, à causer avec elle, à s'entendre louer par elle, et il prit pour elle une très tendre amitié. Elle le quitta vers la fin de 1813 pour aller passer l'hiver à Naples. Quand elle revint à Rome, Canova et son frère l'abbé l'engagèrent à venir voir, dans son atelier, ses nouveaux ouvrages; elle s'y rendit avec empressement; elle regardait, elle admirait, elle louait; Canova et son frère semblaient distraits et touchés de quelque préoccupation mystérieuse. On entra dans le cabinet particulier de l'artiste, on s'assit; Canova, avec un mouvement de satisfaction impatiente, tira un rideau vert qui fermait le fond de la pièce, et deux bustes de femme modelés en terre apparurent, l'un coiffé en cheveux, l'autre la tête à demi couverte d'un voile : l'un et l'autre reproduisaient les traits de Mme Récamier. « Voyez si j'ai pensé à vous (*mira se ho pensato a lei*), » lui dit Canova avec une effusion joyeuse et s'attendant à un juste retour de surprise reconnaissante. L'artiste connaissait mieux les secrets de la beauté que ceux du cœur et de l'esprit d'une femme. Mme Récamier, qui se savait très belle et s'était, à coup sûr, beaucoup regardée elle-même, ne se trouvait pas une beauté régulière, purement grecque, et faite pour conserver sous le marbre tous ses avantages. Cette personne si soigneuse de plaire, si touchée des hommages et si gracieuse pour ceux qui les lui rendaient, n'eut pas en ce moment assez d'empire sur elle-même pour dissimuler à Canova l'impression peu agréable qu'elle recevait de ce buste, œuvre d'une tendre mémoire. L'amour-propre de la femme n'était pas content, celui de l'artiste fut blessé; on ne parla plus du buste, et plus tard Mme Récamier, qui voulait sans doute réparer sa faute, en ayant demandé à Canova des nouvelles, « il ne vous avait pas plu, lui répondit-il, j'en ai fait une Béatrice. » Ce fut en effet sous le nom de la Béatrice de Dante que Mme Récamier

reparut en marbre; mais après la mort de Canova, son frère l'abbé envoya ce marbre à Mme Récamier, avec ces vers de Dante :

> Sovra candido vel, cinta d'oliva,
> Donna m'apparve..... (1).

et cette inscription en italien : « Portrait de Juliette Récamier, modelé de mémoire par Canova en 1813, et ensuite exécuté en marbre, sous le nom de Béatrice. »

J'ai parcouru, sans m'arrêter, bien s'en faut, devant tous, la galerie des adorateurs de Mme Récamier, et je n'ai pas encore nommé les deux hommes qui, avec le duc Matthieu de Montmorency, ont tenu, très inégalement, la plus grande place dans sa vie, et qui lui ont donné, l'un toute la sienne avec un désintéressement admirable, l'autre tout ce qu'à la fin d'une carrière bien plus brillante pourtant que traversée, il ne livrait pas à l'égoïsme amer, à l'humeur chagrine et à l'orgueil mécontent, M. Ballanche et M. de Chateaubriand.

Dans l'histoire des amitiés humaines, je n'en connais guère de plus belle, ni qui honore plus l'une et l'autre personne, que celle de Mme Récamier et de M. Ballanche. Aucun attrait, aucun motif tant soit peu mondain ne recommandait le modeste imprimeur de Lyon, je ne dis pas à l'affection, mais seulement à l'attention de la belle dame de Paris. M. Ballanche était laid, de petite condition, inconnu, habituellement silencieux et gauche, au point d'en être quelquefois embarrassant; tous ses mérites étaient cachés sous une enveloppe disgracieuse ou étrange, et ne se révélaient que dans ses écrits ou dans la complète intimité. Mme Récamier les démêla promptement; elle sentit qu'il y avait là un esprit élevé, une belle âme et une inépuisable puissance de dévouement aussi pur que tendre. Presque dès le premier jour où elle fit connaissance avec lui, elle traita M. Ballanche avec cette distinction intelligente et sympathique qui attire les plus sauvages et rassure les plus timides. Aussi, dès le même jour, M. Ballanche fut pris et possédé. « Il m'arrive assez souvent, lui écrivait-il, de me trouver tout étonné des bontés que vous avez pour moi; je n'avais point lieu de m'y attendre, parce que je sais combien je suis silencieux, maussade et triste. Il faut qu'avec votre tact infini vous ayez bien compris tout le bien que vous pouviez me faire. Vous qui êtes l'indulgence et la pitié en personne, vous avez vu en moi une sorte d'exilé, et vous avez compati à cet exil du bonheur. Permettez-moi à votre égard les sentimens d'un frère pour sa sœur. J'aspire après l'instant où je pourrai vous offrir, avec ce sentiment fraternel, l'hommage du peu que je puis. Mon dévouement sera entier et sans réserve. Je voudrais votre bonheur aux dépens du mien. Il y a justice à cela, car vous valez mieux

(1) « Sous un voile blanc, couronnée d'une branche d'olivier, une femme m'apparut. »

que moi. » Ce n'étaient point là des phrases de première et passagère émotion. M. Ballanche tint parole; pendant trente-cinq ans, son dévouement à Mme Récamier fut, comme il l'avait dit, entier et sans réserve. Il n'exigeait rien, ne se plaignait de rien, entrait dans tous les sentimens de Mme Récamier, la conseillait au besoin avec une complète franchise, mais sans l'anxiété dévote de Matthieu de Montmorency, car il ne pensait nullement à la convertir; elle était déjà pour lui une créature céleste, un ange, l'idéal qu'il passait sa vie à contempler, à admirer et à aimer, comme Dante contemplait, admirait et aimait Béatrice en traversant le paradis. « Ma destinée à moi tout entière, lui écrivait-il, consiste peut-être à faire qu'il reste quelque trace, sur cette terre, de votre noble existence. Vous savez bien que vous êtes mon étoile. Si vous veniez à entrer dans votre tombeau de marbre blanc, il faudrait bien vite me faire creuser une fosse où je ne tarderais pas d'entrer à mon tour. Que ferais-je sur la terre?... » On ne peut assister sans quelque surprise à cet amour si dégagé de toute prétention, de tout désir, de toute jalousie, et dont pourtant il est impossible de méconnaître la puissante vérité. Et ce qui fait à Mme Récamier peut-être encore plus d'honneur que d'avoir inspiré un tel sentiment, c'est qu'en l'acceptant tout entier elle n'en abusait pas, et le payait d'un retour très inégal sans doute, mais sérieux et sincère. Elle témoignait à M. Ballanche une amitié et une confiance qui, dans ce cercle de brillans adorateurs, lui faisaient, à lui, une situation douce. Elle prenait grand soin de son modeste amour-propre, de sa dignité, de ses intérêts, de ses succès; elle contribua beaucoup à le faire entrer, en 1842, à l'Académie Française, et lorsqu'en 1847, il fut atteint d'une pleurésie mortelle, Mme Récamier, qui venait de subir l'opération de la cataracte et avait besoin du plus profond repos, renonça à toute précaution, vint s'installer au chevet de son ami mourant, ne le quitta plus tant qu'il respirait encore, « et perdit dans les larmes, dit sa nièce, toute chance de recouvrer la vue. »

Quel contraste entre cette relation si sereine et les exigences, les inégalités, les ennuis, les sécheresses et les adorations alternatives qu'imposait à Mme Récamier l'amour de M. de Chateaubriand! La lecture des *Souvenirs* que publie Mme Lenormant à peine achevée, je viens de relire le volume qu'a consacré à Mme Récamier, et à ses rapports avec elle, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, M. de Chateaubriand lui-même. Les femmes ont cela d'admirable que lorsqu'elles rencontrent, dans un homme qui s'occupe d'elles, de grandes qualités, de grands talens, l'éclat du mérite et de la renommée, elles supportent tous les défauts, toutes les prétentions, je dirais presque toutes les tyrannies, et pardonnent tout à la supériorité et à la passion. Ce qui est grand et beau les touche et les

saisit bien plus que ce qui est mauvais et pesant ne les rebute ou ne les effraie, et quelles que soient les épreuves qu'elles subissent, elles ont des trésors de tendresse, de générosité et de patience pour qui les aime et les glorifie en les aimant. M. de Chateaubriand ne s'est pas présenté, à coup sûr, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, sous les traits les moins favorables; il a employé toutes les ressources de son talent à se grandir en se peignant, et lors même qu'il raconte ses erreurs, ses fautes, ses égoïstes tristesses, ses humeurs, les mauvais côtés de son caractère et de son âme, on sent fumer dans ses paroles l'encens que brûle en son propre honneur un insatiable orgueil. Pourtant il ne réussit point à se faire tant admirer qu'on lui pardonne tout; l'impression qui reste de lui, après la lecture de ses *Mémoires*, dans les esprits clairvoyans et libres lui est très-contraire, et pour me servir des expressions les plus douces, nulle sympathie ne s'unit et une juste improbation se mêle à l'admiration qu'inspirent l'élévation de sa nature et l'éclatante originalité de son talent. Il en est autrement après la lecture des *Souvenirs de madame Récamier :* non que le Chateaubriand des *Mémoires d'Outre-Tombe*, l'égoïste exigeant, vaniteux, fantasque, ennuyé, amer jusqu'à la haine, ne s'y retrouve souvent, surtout à certaines époques de leurs relations, pendant l'ambassade de M. de Chateaubriand à Londres, le congrès de Vérone et son ministère des affaires étrangères; mais un autre homme, meilleur et plus aimable, y apparaît, un homme capable de tendresse, de respect, de constance, même de modestie et de dévouement dans l'affection souveraine qui remplit sa vie et envers la personne dont il ne saurait se passer. A mesure qu'on avance dans les *Souvenirs*, la figure de M. de Chateaubriand se rassérène et s'épure; naturellement grande et noble, elle devient plus douce et plus affectueuse; les petites passions s'éloignent, un sentiment vrai se déploie. En 1840, il écrit d'une main tremblante à Mme Récamier : « Vous êtes partie, je ne sais plus que faire. Paris est le désert, moins sa beauté. Où vous manquez, tout manque, résolution et projets. Le vieux chat ne peut plus jeter sa griffe, qui se retire. Je rentre en moi; mon écriture diminue; mes idées s'effacent; il ne m'en reste plus qu'une, c'est vous. Mes sentimens ne sont pas diminués comme mon écriture; ils sont plus fermes que ma main. Où avez-vous pris que je me plaignais de votre silence? Je n'ai pas dit un mot de cela. Je suis le plus soumis, le plus dompté de tous ceux qui vous aiment. » Il est impossible de ne pas être touché de ce qui vibre encore dans le cœur de cet illustre vieillard, et de ne pas lui rendre la justice que bien des mauvais démons en sont sortis.

C'est que Mme Récamier avait en général avec ses amis et eut

surtout avec M. de Chateaubriand le beau don de développer ce qu'il y avait en eux de meilleur et de plus satisfaisant pour eux-mêmes comme pour leurs relations avec les hommes, leurs instincts élevés, leurs bons désirs, leurs sentimens généreux et équitables. Elle excellait à toucher sans bruit les cordes nobles et douces de l'âme, à panser les blessures du cœur ou de l'amour-propre, à distraire les tristesses en remplissant et animant doucement la vie. « Peut-être parviendrez-vous, lui écrivait M. Ballanche, à faire trouver en moi des choses qui y sont enfouies. J'en suis certain, s'il y a quelque chef-d'œuvre de caché dans le secret de mon âme, c'est vous seule qui pouvez faire qu'il se réalise. Votre présence si pleine de charme, les doux reflets de votre âme seront pour moi une inspiration puissante. Vous êtes une poésie tout entière; vous êtes la poésie même. » Plus tard, et en lui parlant de M. de Chateaubriand, il lui disait : « La tristesse dont il est obsédé ne m'étonne point; la chose à laquelle il avait consacré sa vie publique est accomplie. Il se survit, et rien n'est plus triste que de se survivre; pour ne pas se survivre, il faut s'appuyer sur le sentiment moral. Votre douce compassion sera son meilleur asile. J'espère que vous le convertirez au sentiment moral; vous lui ferez comprendre que les plus belles facultés, la plus éclatante renommée ne sont que de la poussière, si elles ne reçoivent la fécondité du sentiment moral. » M. de Chateaubriand a dépeint lui-même le bien que lui faisait Mme Récamier et l'état presque tranquille et doux auquel elle l'avait amené. Après avoir, dans ses *Mémoires*, décrit l'Abbaye-aux-Bois, le couvent tout entier, la chambre que Mme Récamier y occupait, la société choisie qui s'y réunissait, il ajoute : « Agité au dehors par les occupations politiques ou dégoûté par l'ingratitude des cours, la placidité du cœur m'attendait au fond de cette retraite, comme le frais des bois au sortir d'une plaine brûlante. Je retrouvais le calme auprès d'une femme dont la sérénité s'étendait autour d'elle sans que cette sérénité eût rien de trop égal, car elle passait au travers d'affections profondes. Le malheur de mes amis a souvent penché sur moi, et je ne me suis jamais dérobé au fardeau sacré; le moment de la rémunération est arrivé; un attachement sérieux daigne m'aider à supporter ce que leur multitude ajoute de pesanteur à des jours mauvais. En approchant de ma fin, il me semble que tout ce qui m'a été cher m'a été cher dans Mme Récamier, et qu'elle était la source cachée de mes affections. Mes souvenirs de divers âges, ceux de mes songes comme ceux de mes réalités, se sont pétris, mêlés, confondus, pour faire un composé de charmes et de douces souffrances dont elle est devenue la forme visible. Elle règle mes sentimens, de même que l'autorité du ciel a mis le bonheur, l'ordre et la paix dans mes devoirs. »

Qui expliquera ce charmant et salutaire empire? Par quels mérites ou par quel art une femme a-t-elle pu acquérir et garder toute sa vie tant d'amis, des amis si divers et plusieurs si éclatans, très inégalement aimés d'elle, et tous contens ou résignés à se contenter de la part qu'elle leur faisait, vivant tous en paix autour d'elle, comme un petit peuple de croyans fidèles, heureux d'adorer ensemble leur commune idole?

Quelle serait à cette question, si elle lui était posée avec pleine connaissance des faits et des personnes, la réponse de La Rochefoucauld, de ce moraliste pénétrant et sec, si habile à démêler les mauvais secrets de l'âme humaine, et à chercher dans ce qui se cache le mobile de ce qui se montre et l'explication de ce qui se voit?

La Rochefoucauld verrait, je crois, dans Mme Récamier, une grande, spirituelle, aimable et très habile coquette, une coquette à la fois conquérante et prudente, insatiable dans sa soif d'hommages et d'adorateurs, consommée dans l'art de mesurer, de distribuer et d'approprier convenablement ses grâces et ses amitiés, et mettant sa vanité à garder les titres de ses conquêtes aussi bien qu'à les acquérir; bien plus aimée qu'elle n'aimait; puissante sur tous ceux qui l'aimaient parce qu'elle ne se donnait à aucun, et les conservant tous parce que nul ne pouvait se vanter de la posséder : vraie reine de salon, dans sa petite chambre de l'Abbaye-aux-Bois comme dans son hôtel de la Chaussée-d'Antin; reine charmante, mais bien plus reine que femme; sans mari, sans enfans, sans amant; isolée au milieu d'admirateurs passionnés, d'amis fidèles et de serviteurs dévoués; trop aimable avec tous pour être avec tous également sincère; lasse peut-être quelquefois des soins que lui coûtait son empire, mais probablement contente, à tout prendre, de son sort, car il était en harmonie avec sa nature, et telle qu'elle-même l'avait fait.

Je ne pense pas que ce soit là de Mme Récamier une explication suffisante ni satisfaisante : qu'elle fût coquette et habile, et d'un cœur plus ambitieux de triomphe et d'adoration que passionné, cela est clair; mais des vérités partielles ne sont pas la vérité, et des traits ne font pas un portrait. Les grandes, belles, spirituelles, aimables et froides coquettes ne sont pas très rares; mais ni leur beauté, ni leur agrément, ni leur habileté ne leur valent la situation et la destinée de Mme Récamier. Je n'ai point été de son intimité ni même de sa cour; je la vis pour la première fois en 1807 chez Mme de Staël, au château d'Ouchy, près de Lausanne; elle était alors dans tout son éclat et au moment de l'un de ses plus brillans triomphes; le prince Auguste de Prusse l'assiégeait de ses instances passionnées. Je la trouvai très belle, plus encore parce que tout le monde le disait que par ma propre impression : il y avait, à mon goût, dans sa beauté plus de charme que de grandeur, et pas assez

de feu pour tant d'éclat. Plus de trente ans se sont écoulés sans que j'aie eu avec elle aucune relation; je ne l'ai même, durant ce temps, que rarement rencontrée. Je l'ai revue après 1840, vieille alors, mais conservant, avec une convenance parfaite pour son âge, une grâce digne et séduisante qui réveillait les souvenirs de sa jeunesse et de ses succès : mon amitié pour M. et Mme Lenormant me rapprocha d'elle; j'allai quelquefois chez elle; elle me reçut avec bonté; des rapports pleins de bienveillance et de goût mutuel s'établirent entre elle et ma mère. Je l'ai assez vue, elle-même et ses entours, pour la bien connaître; je n'ai point vécu sous son charme; je ne garde d'elle qu'un souvenir de spectateur; je pense à elle et je parle d'elle sans aucune gêne ni aucun parti-pris.

Ce qui me frappe surtout en elle, c'est l'unité de son caractère et de sa vie : elle a traversé des temps très divers, dans des situations et entourée de relations aussi très diverses; elle n'en a point contracté les incohérences, ni accepté les luttes, ni subi les vicissitudes. Sous le directoire, sous l'empire, sous la restauration, sous la monarchie de 1830, à Paris, à Lyon, à Rome, à Naples, à l'Abbaye-aux-Bois et à la Chaussée-d'Antin, avec ses amis bonapartistes, légitimistes ou libéraux, riche ou ruinée, errante dans l'exil ou retirée dans un couvent, elle est restée constamment la même, gardant, en dépit des influences et des exigences extérieures, ses sentimens, ses idées, ses goûts, ses habitudes personnelles. On peut dire que tel de ces régimes lui convenait mieux ou lui était plus sympathique que les autres; elle n'a appartenu à aucun; elle ne s'est laissé marquer d'aucune empreinte ni soumettre à aucun joug; elle a été toujours et partout, et avec tout le monde, Mme Récamier, rien de moins, rien de plus et rien autre. Il y a bien de la dignité, et aussi bien de la force cachée sous une douce apparence, dans cette indépendance et cette permanence de la personne morale, quels que soient l'air qu'elle respire, les circonstances qui l'entourent et les spectacles auxquels elle assiste.

C'est grâce à ce mérite général que Mme Récamier a possédé un mérite particulier, rare en tout temps et précieux surtout de nos jours et pour elle; elle est restée modérée et équitable au milieu des passions politiques les plus vives; ses plus intimes amis, ses plus fervens adorateurs ont été, la plupart du moins, des hommes politiques, souvent adversaires, quelquefois ennemis; elle les comprenait tous et leur faisait justice à tous, non par des complaisances alternatives et trompeuses, mais par une impartialité sereine et douce, en tenant leur affection pour elle et son amitié pour eux en dehors de leurs querelles, fermement et ouvertement résolue à ne se brouiller avec aucun d'eux, quelles que fussent entre eux leurs brouilleries. « Votre situation, lui écrivait le duc de Laval au mo-

ment de la rivalité diplomatique entre Matthieu de Montmorency et M. de Chateaubriand, est sans doute une des plus complexes, des plus bizarres et des plus difficiles que je connaisse; mais je suis sûr que vous vous tirez d'affaire avec un naturel admirable, que vous portez toutes les confidences, que tout le monde est content, et que personne n'est trahi. »

Le duc de Laval avait raison; Mme Récamier ne trahissait et ne mécontentait personne. C'est qu'elle portait, dans les situations les plus complexes et avec les amis les plus contraires, une généreuse disposition, la plus sympathique et la plus pacifique de toutes; en demeurant étrangère à tous les partis, à tous les systèmes, à tous les débats spécialement politiques, elle avait un goût très vif pour tout ce qui était élevé, beau ou bon, brillant ou attachant; elle le sentait, le démêlait à travers toutes les opinions, sous tous les drapeaux, s'en saisissait comme d'un trait d'union entre elle et la personne qu'elle remarquait à ce titre, et le trait d'union devenait un lien que rien ne pouvait rompre. Jamais femme n'a été plus sensible au mérite personnel, quel qu'en fût le genre, ne lui a témoigné plus de sympathie et ne lui est demeurée plus fidèle, malgré les embarras des situations ou même les désagrémens des apparences. C'est par là qu'au milieu d'amis et d'habitudes aristocratiques, Mme Récamier était vraiment et pratiquement libérale; elle avait, pour M. Ballanche ou M. Ampère, les mêmes soins que pour le duc de Laval ou le duc de Noailles. Et ce n'était pas simplement de sa part un raffinement de coquetterie ou une habileté de salon; elle prenait le même plaisir à jouir de leurs mérites ou de leurs agrémens très divers, et leur portait à tous une sincère amitié.

Elle était libérale aussi par un autre sentiment, qui marquait en elle autant de dignité que de bon sens. Cette personne, si recherchée et si entourée du monde aristocratique, français et européen, n'oublia jamais qu'elle était née bourgeoise, et resta toujours fidèle aux amis, aux convenances et à la cause de sa condition native, aussi fidèle à Mme Delphin, sa belle-sœur, et à M. Paul David, neveu de son mari, qu'à Mme de Staël ou à M. de Montmorency. Ni dans les deux volumes que publie sa nièce, ni dans mes propres souvenirs à son sujet, je n'entrevois en elle aucune trace d'enivrement vaniteux et frivole. Tentée un moment d'entrer dans une famille royale et de devenir princesse, elle s'arrêta, par scrupule et bon goût pour elle-même autant que par devoir envers son vieux et paternel mari. Après la mort de Mme de Chateaubriand, M. de Chateaubriand, qui avait alors soixante dix-neuf ans, lui demanda avec instances de l'épouser pour vivre auprès de lui et porter son nom; elle s'y refusa: « A quoi bon? lui dit-elle; à nos âges, quelle convenance peut s'opposer aux soins que je vous rends? Si la solitude vous est une tris-

tesse, je suis toute prête à m'établir dans la même maison que vous. Si nous étions plus jeunes, je n'hésiterais pas : j'accepterais avec joie le droit de vous consacrer ma vie; ce droit, les années et la cécité me l'ont donné; ne changeons rien à une affection parfaite. » Je ne sais si M. de Chateaubriand trouva parfaite une affection qui ne partageait pas le tendre vœu qu'il exprimait, le pied déjà posé sur les marches de son tombeau; mais pour elle-même et dans l'intérêt de sa singulière histoire, Mme Récamier eut raison de garder le nom qu'elle avait porté toute sa vie, et dont elle avait fait seule la célébrité.

Tant d'empressement à plaire, tant d'agrémens de tout genre pour plaire, tant de charme affectueux et de tendres soins pour ceux à qui elle avait plu, et tant de retenue et d'indépendance en même temps avec ceux qui lui plaisaient le plus, tant de sympathie et si peu d'entraînement, c'est surtout à ce rare mélange que Mme Récamier a dû ses universels et inépuisables succès. C'était une nature pleine à la fois d'attrait et de mesure, de douceur harmonieuse, de fine prudence et de fermeté cachée, prompte à se laisser charmer par le mérite, le talent, la distinction, le nom, la gloire, jamais dominée, même par ce qui la charmait, et donnant à ses amis un grand sentiment de confiance en elle et dans son affection, en leur laissant toujours à désirer et à attendre quelque chose de plus que ce qu'elle leur donnait. Jamais peut-être existence de femme n'a été plus habilement gouvernée à travers les difficultés des relations intimes et les écueils du monde, ni plus exempte de mécomptes à côté des succès, ni plus brillante sans grande aventure ni grand bruit.

Cette existence a-t-elle été aussi heureuse que brillante? Il paraît qu'arrivée près du terme, Mme Récamier elle-même ne le pensait pas, car elle disait souvent à sa nièce combien, dans sa vie en apparence si animée et si douce, il y avait eu de vide et d'effort, et que jamais, à une femme pour qui elle aurait de l'amitié, elle n'en souhaiterait une pareille. Elle avait raison. Il a manqué à Mme Récamier les deux choses qui peuvent seules remplir le cœur et la vie; il lui a manqué le bonheur ordinaire et le bonheur suprême, le sort commun des femmes et le privilége, quelquefois chèrement acheté, de quelques-unes, les joies de la famille et les transports de la passion. En faut-il chercher la cause dans les accidens de sa destinée ou dans le fond même de sa nature? Eût-elle été capable de goûter, sans autre désir, le bonheur simple d'une femme et d'une mère, ou de s'absorber dans un sentiment plus ardent et plus exclusif que celui qu'elle éprouvait pour M. de Chateaubriand, certainement l'homme qu'elle a le plus aimé? La plupart des lecteurs de ses *Souvenirs* inclineront à dire que non et à croire que Mme Récamier a été tout ce que par nature elle pouvait être. Je serais tenté d'en penser

autrement : il y a, pour les créatures humaines vraiment supérieures, plus d'une destinée possible, et elles portent en elles bien des puissances qu'une vie humaine, toujours si étroite, n'éveille et ne développe point. Je soupçonne que la nature de Mme Récamier était moins superficielle que ne l'a été sa vie, qu'elle eût pu éprouver des sentimens plus forts que ceux qu'elle a connus, et faire d'elle-même un plus sérieux emploi que ne l'ont exigé ses mondains triomphes; mais ce seraient là, sur cette rare personne, des conjectures, et il ne s'agit ici que de ses *Souvenirs*.

J'ai dit que le livre où ils sont retracés était un monument de piété filiale. C'est aussi un monument des mœurs sociales de ces temps et de ces régimes si divers qu'a traversés Mme Récamier. La société révolutionnaire sortant de la révolution, la société de l'ancien régime rentrant en France, la société impériale s'élevant, brillant et tombant, la société en province sous le despotisme impérial, les étrangers attirés à Paris de tous les coins de l'Europe par la politique, la curiosité ou le plaisir, les Français répandus dans toute l'Europe par la guerre, la conquête ou l'exil, Paris, Rome, Naples, Coppet, Lyon, la Suisse, l'Allemagne, les personnages les plus célèbres de tous ces lieux et de toutes ces époques apparaissent, se succèdent dans cet ouvrage, et viennent s'y peindre eux-mêmes par leurs conversations, leurs lettres et les événemens considérables ou les incidens familiers de leur vie. On s'étonne quelquefois de n'apercevoir, de toutes ces grandes figures, que le côté, quelquefois petit, par lequel elles se rattachent à Mme Récamier; on ne voit pas toujours sans un peu de surprise tant de publicité donnée à tant d'intimité, et l'auteur, passionnément préoccupé des intérêts ou des sentimens de cette personne chérie, n'a pas toujours assez pensé à ceux des personnes étrangères auxquelles il touchait en passant. Je retrancherais volontiers çà et là quelques citations et quelques passages. Je trouve, à propos de certains événemens, de leurs causes, de leurs conséquences et de leur action, une politique toute de sentiment personnel ou de salon, qui ne s'accorde guère, je pense, avec les récits et les appréciations de la grande et sérieuse histoire; mais je n'ai nul goût à relever quelques fautes ou à quereller quelques détails dans un ouvrage remarquable par l'esprit généreux qui l'anime et attachant par le pieux sentiment qui l'a dicté. Tels qu'ils sont, les *Souvenirs* de Mme Récamier sont un livre rempli, pour les contemporains, d'un intérêt presque personnel et fait pour exciter vivement la curiosité historique et morale des générations qui ont envie de connaître les personnages qu'elles n'ont pas vus et les temps dont elles ne sont pas.

GUIZOT.

JEAN DE LA ROCHE

QUATRIÈME PARTIE.[1]

XXI.

Une heure après, nous redescendions vers un vallon du fond duquel s'élève une colline verte, jadis couronnée par une forteresse. C'est la Roche-Vendeix, un cône dans une coupe profonde, comme le Puy-de-Diane auprès de Murols. L'antique forteresse de Vendeix a aussi une histoire, mais tout vestige a disparu. Love voulut monter jusqu'à l'emplacement couvert d'arbustes pour se faire une idée de la situation stratégique, et elle y monta en dépit d'une averse assez serrée. Je pouvais l'y suivre, car M. Butler et son fils, un peu fatigués tous deux, s'étaient mis à l'abri sous un hangar en paille auprès d'une maisonnette du hameau et n'avaient aucun besoin de moi; mais j'étais dans un de mes accès d'aversion et de ressentiment, et je n'aspirais qu'à voir la fin de cette odieuse journée. Je regardais donc avec une indifférence dédaigneuse miss Love, enveloppée de son léger manteau de caoutchouc, la tête couverte du capuchon, gravir légèrement le cône, plus ressemblante de loin à un petit capucin qu'à une belle fille, et je m'efforçais de la trouver disgracieuse et ridicule, lorsque mon nom, prononcé par Hope, me rendit attentif à l'entretien du jeune homme avec son père. J'étais à l'abri près d'eux, contre une charrette où je m'appuyai dans l'attitude d'un homme qui dort, et je ne perdis pas un mot de leur conversation en anglais.

(1) Voyez les livraisons du 15 octobre, du 1er et du 15 novembre.

— Je vous jure, disait Hope, qu'elle regrette de ne s'être pas mariée, et que ce Jean de La Roche lui a laissé des souvenirs.

— Moi, reprit le père, je vous jure que vous vous exagérez les souvenirs et les regrets qu'elle peut avoir.

— Eh bien! admettons que j'exagère. Il n'en est pas moins vrai qu'elle n'est pas sans souvenirs et sans regrets, et que par conséquent elle n'est pas heureuse et qu'elle s'en prend à moi, quoiqu'elle ne l'avoue pas. Je vois bien que, toutes les fois que le hasard ramène ce souvenir-là, elle me regarde avec des yeux tristes, et qu'elle s'ennuie avec nous, comme le jour où nous avons été voir les ruines de Murols. Souvenez-vous... Nous avions parlé de M. de La Roche à propos du dyke de la Verdière... Je l'ai plaisantée à cause du souvenir étonnant qu'elle avait gardé des descriptions de M. Jean, et elle a boudé, elle qui ne boude jamais; vous-même, vous en avez fait la remarque.

M. Butler garda quelques instans le silence, et reprit la parole avec une sorte de solennité que je ne lui connaissais pas.

— Mon fils, dit-il, parlez-vous très sérieusement ou à la légère?

— Je parle très sérieusement.

— Vous êtes bien persuadé que votre sœur a des regrets?

— J'en suis persuadé.

— Eh bien! répliqua le père après une nouvelle pause, je vous dirai comme je disais tantôt à votre sœur : Qu'en voulez-vous conclure?

— Que vous a-t-elle répondu?

— Elle m'a répondu : *Rien.*

— Mais elle a pleuré, s'écria le jeune homme; convenez, mon père, qu'elle a pleuré. Je m'en suis aperçu, moi, quand je suis revenu auprès de vous pour déjeuner, et comme ce n'est pas la première fois qu'il lui arrive de pleurer en se cachant de moi, j'ai eu du chagrin et même du dépit. Vous me l'avez reproché, et j'avoue que j'ai eu tort. Je vous en demande pardon... Mais avouez aussi qu'il est bien triste de ne pas voir heureuse une personne que l'on aime tant!...

M. Butler prit encore quelques instans pour répondre. Il paraissait faire un grand effort sur lui-même pour rentrer dans la notion du monde social et dans les préoccupations domestiques; mais il sortit vainqueur de cette lutte entre sa justice naturelle et son apathie contemplative, car il parla à son fils avec une sévérité dont je ne l'aurais jamais cru capable.

— Hope, lui dit-il, je n'ai pas l'habitude des reproches ni le goût des réprimandes; vous savez qu'il peut se passer des mois et des années sans que je me départe d'un système de tolérance et de mansuétude

que j'ai cru bon jusqu'à ce jour. Eh bien! ce jour où nous voici amène pour moi une découverte, un nouveau point de vue sur ces choses du cœur que vous ne me paraissez pas suffisamment comprendre. Voici pourtant l'âge venu pour vous de ne plus abuser du droit que l'on accorde aux enfans d'émettre des volontés dont ils ne sentent pas la portée et dont ils ne prévoient pas les conséquences. Vous avez été jaloux de mon affection et de celle de votre sœur au point de nous menacer de mourir, si nous admettions un nouveau-venu dans la famille...

— Menacer! s'écria Hope; moi! j'ai menacé de mourir... Pardon, mon père, mais je ne mérite pas ce que vous me dites là. Tout enfant que j'étais, je n'aurais jamais dit une si mauvaise parole, et si j'ai été malade d'inquiétude et de chagrin, croyez-vous donc que ce soit ma faute?

— Non, ce n'était pas votre faute, et vous n'avez pas menacé volontairement. Votre force morale ne pouvait pas encore réagir contre un mauvais sentiment. Vous étiez trop jeune, et votre santé était trop réellement compromise; mais aujourd'hui, mon cher Hope, vous vous portez bien et vous avez l'âge de raison. Persistez-vous à interdire à votre sœur le mariage et le bonheur d'être mère?

— Je vois bien, mon père, qu'il y a quelque nouveau projet, et que l'on n'a pas appris sans joie que M. de La Roche n'était ni mort ni marié.

— Eh bien! si Love a ressenti cette joie, et si elle se souvient d'avoir aimé ce jeune homme!...

— Aimé un inconnu! un homme qu'elle a vu huit ou dix fois! Croyez-vous cela possible?

— Oui, je le crois possible, et j'admets que cela soit. Concluez, Hope; j'exige que vous vous prononciez aujourd'hui.

Hope ne répondit pas, et, dans un mouvement de colère et de douleur, il déchira son gant, qu'il tourmentait dans ses mains, et en jeta les deux morceaux par terre.

Cette manifestation irrita M. Butler, qui se leva le visage animé, la voix émue, et, avec cette expansion soudaine et irrésistible des gens qui évitent longtemps les émotions pour les retrouver plus vives et plus impérieuses quand il n'y a plus moyen de reculer :

— Hope! s'écria-t-il, je vois que vous êtes décidément un enfant gâté et un cœur égoïste. Votre sœur s'est sacrifiée à nous deux; moi, je l'ai compris et je me le reproche. Vous, pour n'avoir pas à vous le reprocher, vous affectez de ne pas le comprendre. Eh bien! je vous déclare que vous sentirez aujourd'hui, pour la première fois de votre vie, le blâme et l'autorité de votre père. J'interrogerai ma fille, et je vous jure que si elle aime quelqu'un, ce quelqu'un-là prendra

place à côté de vous dans mon cœur et dans ma famille. Dites-vous bien à vous-même que cela doit être et sera, et si votre santé doit souffrir du dépit que cela vous cause, sachez que j'aime mieux vous voir mort qu'ingrat et lâche.

Ayant ainsi parlé, M. Butler retomba comme étouffé sur le tas de paille qui lui avait servi de siége. Hope était toujours assis par terre sur des copeaux. Il resta immobile, pâle, et le sourcil contracté; puis, après un silence que le père ne voulait pas rompre le premier, le jeune homme se leva comme pour sortir du hangar.

— Vous n'avez rien à répondre? lui dit M. Butler avec effort.

— Non, répondit l'orgueilleux enfant d'un faux air de soumission : puisque vous avez exprimé votre volonté, je n'ai rien à dire.

— Et rien à me promettre?

— J'ai à obéir, vous l'avez dit.

— Obéirez-vous du moins avec le cœur? car la soumission passive que vous affectez ressemble à une protestation!

— Mon cœur n'a rien à voir là-dedans, que je sache, puisque c'est à lui précisément que vous imposez silence. Permettez-moi de réfléchir sur ce que ma conscience peut avoir à me prescrire.

Et il disparut, laissant son père anéanti.

Dès qu'il se vit seul, M. Butler, qui avait complétement oublié ma présence, fondit en larmes. Je ne pus supporter le spectacle de cette douleur, et je m'approchai de lui, résolu à lui tout avouer, à lui demander pardon des peines que je lui causais et à lui dire adieu pour toujours; mais dès qu'il me vit, il me prit les mains avec l'expansion d'un père en proie à l'inquiétude. — Mon brave Jacques, me dit-il, suivez mon fils. Nous nous sommes querellés, et je crains..... Je ne sais pas ce que je crains! Suivez-le, vous dis-je, et s'il vous renvoie, ayez l'air de le quitter, mais ne le perdez pas de vue. Allez, mon ami, allez vite! Mais, ajouta-t-il en me rappelant, si vous lui parlez, ne lui dites pas que je suis inquiet. Vous avez des enfans, vous savez qu'il faut avoir quelquefois l'air de ne pas les aimer quand ils ont tort!

J'obéis. Je suivis Hope à distance. Je le vis s'enfoncer dans le bois et se jeter à plat ventre dans les herbes, la tête dans ses mains, et agité de mouvemens convulsifs; mais cette crise, que je surveillais attentivement, dura peu : il se releva, marcha au hasard, faisant des gestes, et arrachant des poignées de feuillage qu'il semait follement autour de lui. Au bout de quelque cent pas, il se calma, s'assit, parut rêver plutôt que réfléchir profondément, et, se retournant tout d'un coup pour revenir sur ses traces, il m'aperçut à peu de distance de lui.

— Jacques, me dit-il d'une voix brève, venez ici, je vous prie, et

dites-moi quelque chose que je veux savoir. Est-il vrai que M. Jean de La Roche soit vivant? Est-il revenu dans son château par hasard? En êtes-vous sûr? L'avez-vous vu?

— Je n'ai pas dit cela, répondis-je sans songer davantage à copier l'air et l'accent montagnards; j'ai dit qu'il était vivant.

— Et qu'il n'était pas marié? reprit le jeune homme, trop préoccupé pour remarquer mon changement de ton.

— Et qu'il n'était pas marié.

— Et où est-il maintenant? Les gens de sa maison doivent le savoir?

— Sa vieille gouvernante le sait.

— Alors, si je vous remettais une lettre pour lui, vous iriez la lui porter tout de suite, et elle la lui ferait parvenir?

— Elle l'aura plus vite si vous la mettez à la poste.

— Y a-t-il un bureau de poste à ce hameau qu'on voit d'ici?

— J'ai remarqué sur la route, beaucoup plus près, une boîte aux lettres.

— Eh bien! attendez, je veux écrire à l'instant même, et vous jetterez la lettre à la boîte sans que personne vous voie. Donnez-moi le nécessaire à écrire qui est dans ma sacoche.

Je fouillai dans la sacoche, que j'avais sur le dos, et j'y trouvai ce qu'il demandait. Il écrivit rapidement et d'inspiration, puis il cacheta, et me demanda le nom de la gouvernante, après quoi il me remit le paquet. Je feignis de m'éloigner, mais je me cachai à trois pas de là et j'ouvris la lettre qui était à mon adresse sous le couvert de Catherine. Elle contenait ce peu de lignes :

« Mon cher comte, je viens de recevoir de vos nouvelles pour la première fois depuis trois ans, et je suis si heureux d'apprendre que vous êtes encore de ce monde que je veux vous le dire tout de suite. Ne soyez pas étonné de recevoir une lettre de moi, que vous avez peut-être oublié; mais je ne suis plus un enfant, j'ai quinze ans, et je me rappelle les bontés que vous aviez pour moi, ainsi que l'intérêt que vous preniez à ma santé. Elle est excellente maintenant, et ne donne plus d'inquiétude à mes chers parens, qui me chargent de les rappeler à vos meilleurs souvenirs. Tous trois nous avons le sincère désir de vous revoir, et j'espère que vous ne tarderez pas à revenir en France.

« HOPE BUTLER. »

Je remarquai la prudence et la clarté de cette lettre, qui devait me rendre l'espérance sans compromettre personne. Dans le cas où j'aurais cessé d'aspirer à la main de Love, on pouvait mettre les avances que je recevais sur le compte de la simplicité d'un adoles-

cent, et dans tous les cas la lettre pouvait être égarée ou montrée sans être comprise par les indifférens.

Cette généreuse et soudaine résolution me donna pourtant à réfléchir. Je craignais, de la part de Hope, que ce ne fût une réparation désespérée de ses fautes, suivie de quelque funeste parti-pris. Je retournai près de lui pour lui dire que j'avais fait sa commission sans être vu, et que, d'après l'heure, je pensais que son père devait songer à se remettre en route. Je le trouvai calme et presque souriant. Son orgueil était satisfait. Il se leva sans rien dire, et revint au hangar autour duquel M. Butler errait en consultant de l'œil tous les sentiers; mais le pauvre père s'arma d'un flegme britannique en voyant reparaître l'enfant de ses entrailles. Hope alla droit à lui et lui tendit la main. Ils échangèrent cette étreinte de l'air de deux *gentlemen* qui se réconcilient après une affaire d'honneur, et il n'y eut pas un mot prononcé; seulement le fils disait assez, par sa physionomie fière et franche, qu'il avait tout accepté, et le père approuvait, sans descendre à remercier, tandis qu'au fond de ses yeux humides il y avait une secrète et ardente bénédiction.

Un instant je me crus le plus heureux des hommes. L'obstacle semblait aplani. Hope était au demeurant un noble esprit et un brave cœur d'enfant. Gâté par trop de tendresse ou de condescendance, il fallait que son naturel fût excellent pour s'être conservé capable d'un si grand effort après une si courte lutte contre lui-même et une si longue habitude de se croire tout permis. M. Butler, en dépit de son besoin d'atermoiemens et de sa répugnance à exister dans le monde des faits moraux, était au besoin assez vif dans ses décisions, et s'il n'était pas capable de lutter avec suite, du moins il savait trouver dans son cœur et dans sa raison des argumens assez forts pour convaincre à un moment donné. D'ailleurs cette autorité si rarement invoquée ne devait-elle pas paraître plus imposante quand elle faisait explosion? J'eusse donc pu voir l'avenir possible et même riant, si Love m'eût aimé; mais elle m'aimait si peu, ou avec tant de philosophie et d'empire sur elle-même! Sans doute elle m'avait bien peu pleuré, puisqu'une larme d'elle était si remarquée et avait paru un cas si grave à son père inquiet et à son frère jaloux! Et moi, que de torrens de pleurs j'avais versés pour elle! Elle était bonne fille, et ses yeux s'humectaient un peu à mon souvenir; elle parlait de moi avec un certain intérêt, et elle n'avait pas été fâchée d'apprendre que je n'étais pas mort dans quelque désert affreux ou par quelque tempête sinistre : n'avait-elle point dit cependant à M. Louandre que, toute réflexion faite, elle se trouvait plus heureuse dans sa liberté, et que la vie n'était pas assez longue pour s'occuper de sciences naturelles et d'amour conjugal?

Je la vis redescendre la Roche-Vendeix aussi légère qu'un oiseau. Elle avait ôté son vilain capuchon, elle avait retrouvé l'élégance et les souplesses inouies de sa démarche, et quand elle allait revenir près de nous, ses yeux seraient aussi purs et son sourire aussi franc que si elle n'eût rien appris sur mon compte. Devais-je poursuivre ma folle entreprise? Ne l'avais-je pas accomplie d'ailleurs? Ne savais-je pas ce que j'avais voulu savoir, qu'elle était toujours belle, que je l'aimais toujours, que je n'en guérirais jamais, et qu'elle n'avait pas plus changé de cœur que de figure, c'est-à-dire que je pouvais compter avec elle sur une amitié douce et loyale, mais jamais sur une passion comme celle dont j'étais dévoré?

Je repassais mes amertumes dans mon âme inassouvie, tandis qu'elle approchait du fond du vallon, et que du haut du chemin je suivais tous ses mouvemens. Tout à coup je la vis glisser sur l'herbe fine et mouillée du cône volcanique, se relever et s'arrêter, puis s'asseoir comme incapable de faire un pas de plus. François, qui ne l'avait pas quittée, mais qu'elle avait devancé, était déjà auprès d'elle. Hope et M. Butler, qui la regardaient aussi venir, s'élancèrent pour la rejoindre; mais j'étais arrivé avant eux par des bonds fantastiques, au risque de me casser les deux jambes.

— Ce n'est rien, ce n'est rien, nous criait-elle en agitant son mouchoir et en s'efforçant de rire. Elle ne s'était pas moins donné une entorse et souffrait horriblement, car, en voulant se forcer à marcher, elle devint pâle comme la mort et faillit s'évanouir. Je la pris dans mes bras sans consulter personne, et je la portai au ruisseau, où son père lui fit mettre le pied dans l'eau froide et courante. Il s'occupa ensuite avec Hope de déchirer les mouchoirs pour faire des ligatures, et quand ce pauvre petit pied enflé fut pansé convenablement, je repris la blessée dans mes bras et je la portai à la voiture. C'était un étroit char-à-bancs du pays qui conduisait quelquefois nos voyageurs une partie de la journée par les petits chemins tracés dans les bois, et qui venait les retrouver ou les attendre à un point convenu quand ils avaient parcouru une certaine distance à vol d'oiseau. Un second char-à-bancs encore plus rustique était loué pour les guides, afin qu'ils pussent suivre la famille et se reposer en même temps qu'elle dans les courses de ce genre que la disposition des rares chemins praticables rendait quelquefois possibles.

Ce jour-là nous fûmes assaillis par un orage effroyable. Longtemps escortés par un grand vautour roux dont les cris lamentables semblaient appeler la tempête, nous reçûmes toutes les cataractes du ciel sans être mouillés, vu que les bons Butler, dont la voiture était couverte, nous forcèrent de prendre leurs surtouts imperméables. François, qui fut appelé à cet effet, m'apporta le manteau de

Love en me disant de sa part que, puisque j'avais eu si chaud pour la porter en remontant le vallon de la Roche-Vendeix, elle voulait me préserver d'un refroidissement.

Nous avions d'excellens petits chevaux bretons qui nous firent rapidement courir le long des rampes de la curieuse vallée de Saint-Sorgues, toute hérissée de cônes volcaniques, plus élevés et plus anciens que ceux de la route de Saint-Nectaire. Jamais je ne vis le pays si beau qu'au début de cet orage, quand la pluie commença à étendre successivement ses rideaux transparens sur les divers plans du paysage avant que le soleil rouge et menaçant eût fini de s'éteindre dans les nuées; mais ce spectacle magique dura peu. L'averse devint si lourde et si épaisse qu'on ne respirait plus. La foudre même ne pouvait l'éclairer, et nous courions dans un demi-jour fauve et bizarre, oppressés par l'électricité répandue dans l'air, assourdis par le tonnerre et emportés par nos intrépides poneys comme des pierres qui roulent sans savoir où elles vont.

Pour moi, enveloppé du manteau de Love et tout ému encore de l'avoir sentie elle-même contre mon cœur, d'où j'essayais en vain de chasser son culte, je m'assoupissais dans une rêverie fiévreuse et sensuelle, ne me rendant plus compte de rien, et remettant au lendemain la douleur et la fatigue de réfléchir.

XXII.

Quand nous fûmes de retour à l'hôtel, je la pris encore dans mes bras pour la porter à sa chambre. Quoique mince de corsage et très élancée de formes, elle était relativement lourde, comme les corps dont les muscles exercés ont acquis le développement nécessaire à l'énergie physique. Il n'y avait rien d'étiolé dans cette fine nature, et si l'élégance de sa silhouette la faisait quelquefois paraître diaphane, on était surpris, en la soulevant, de sentir la solidité, on pourrait dire l'intensité de sa vie.

J'avais donc fait un effort surhumain pour remonter avec ce cher fardeau le versant rapide et assez élevé du vallon de la Roche-Vendeix. Je ne m'en étais pas aperçu; mais quand je montai l'escalier de l'hôtel, je sentis qu'en dépit du repos que j'avais pris en voiture, les forces me manquaient tout à coup pour ce dernier petit effort. Je fus obligé, pour ne pas tomber avec elle, de l'asseoir un instant sur mon genou à la dernière marche. Elle ne s'y attendait pas, et, croyant que je la laissais choir, elle jeta instinctivement ses bras autour de mon cou, et sa joue effleura la mienne. J'étais barbu, poudreux, affreux. Je reculai vivement mon visage, en lui disant de ne rien craindre. Je la repris sur mes deux bras, et je la

portai dans sa chambre. Hope courait déjà le village pour chercher le médecin, et les domestiques se hâtaient de préparer un bain de pieds camphré, par l'ordre de M. Butler.

Celui-ci était donc seul auprès de nous, lorsque j'éprouvai la plus étrange surprise de ma vie. Par une inexplicable inspiration de cœur, au moment où je déposais miss Love sur le sofa de sa chambre, et où j'avais encore la figure penchée vers elle, elle me prit la tête dans ses deux mains, et appliqua un gros baiser franc et sonnant sur ma joue, en riant comme une folle.

Je restai pétrifié d'étonnement, et M. Butler tomba dans une espèce d'extase assez plaisante, comme si, à l'aspect d'une dérogation aux lois de la physique, il se fût méfié d'une erreur de ses sens.

— Eh bien! dit Love riant toujours, ça l'étonne beaucoup que je l'embrasse, et vous aussi, cher père? Mais réfléchissez tous les deux. Que puis-je faire pour remercier ce pauvre homme, qui succombe sous la fatigue de me porter, c'est-à-dire de m'avoir portée là-bas, où il risquait de tomber mort en arrivant? Quand nous lui aurons donné beaucoup d'argent pour sa femme et ses enfans, serons-nous quittes envers lui? Eh bien! moi, je pensais à cela tout à l'heure, et je me disais : Quand on s'oblige ainsi les uns les autres, on redevient réellement ce que le bon Dieu nous a faits, c'est-à-dire frères et sœurs, et je veux traiter Jacques comme mon frère, au moins pendant une seconde. Je lui dirai le mot qui résume toute amitié et toute parenté, et ce mot sans paroles, c'est un baiser. Comprenez-vous, Jacques? et me blâmez-vous, mon père?

— Vous avez raison, ma fille chérie, répondit M. Butler; votre âme est différente de celle des autres! Allez, mon cher Jacques, et à revoir! Vous pourrez dire à votre femme que vous avez été béni par une sainte, car, voyez-vous, cette fille a vingt et un ans, et, sauf mon fils et moi, elle n'avait jamais embrassé aucun homme. Elle n'a pas voulu se marier, afin de rester la mère de son frère. Vous avez donc reçu son premier baiser, et c'est celui de la charité chrétienne.

— Que cela vous porte bonheur, bonne demoiselle! dis-je à Love; puissiez-vous vous raviser et trouver un bon mari plus beau que moi, que vous embrasserez avec moins de charité et plus de plaisir!

— Il a de l'esprit, dit en anglais Love à M. Butler, pendant que, pour les écouter, je me débarrassais lentement des objets contenus dans la sacoche de Hope.

— Et puis, répondit M. Butler en souriant, il ressemble à quelqu'un que nous connaissons!

Hope arriva avec le médecin des bains, qui constata une simple entorse, prescrivit le repos pour quelques jours, et permit tout au

plus les promenades *en fauteuil* après quarante-huit heures d'immobilité absolue.

Mêlé aux domestiques dans le corridor, j'entendis que j'étais condamné à passer quarante-huit heures sans revoir Love, à moins que je ne vinsse à bout de trouver un prétexte pour rester dans l'hôtel, et j'y cherchais déjà avec François une occupation de scieur de bûches ou de commissionnaire, quand M. Butler prit le rôle de la providence de mes amours. Il me rappela pour me charger de lui rapporter le lendemain une certaine plante qu'il avait trouvée défleurie sur la montagne *Charbonnière*, et que je lui avais dit avoir vue ailleurs.

Je fus inquiet toute la nuit, non pas tant de l'accident arrivé à Love que de celui qui pouvait se produire dans la santé de son frère. Il avait fait un grand effort sur lui-même après une petite crise nerveuse dont j'avais été témoin. La chute de sa sœur avait fait diversion à ses pensées, mais quand le pauvre enfant se retrouverait vis-à-vis de lui-même, ne serait-il pas repris, comme autrefois, d'un de ces bizarres accès de fièvre qui avaient fait craindre pour sa vie ou pour sa raison?

Je me relevai à minuit, et j'allai, dans les ténèbres, errer autour de l'hôtel, écoutant les moindres bruits, et m'attendant toujours à surprendre quelque mouvement insolite dans le service.

Tout fut tranquille : à la pointe du jour, une fenêtre s'ouvrit, et je reconnus le jeune garçon aspirant l'air frais de la première aube. Il me vit et m'appela à voix basse. — Est-ce que vous allez déjà chercher cette plante? me dit-il.

— Oui, monsieur; c'est de ce côté-ci de la vallée.

— Eh bien! attendez-moi. Je veux aller avec vous.

Quelques instans après, il sortit sans bruit de l'hôtel, et nous sortîmes ensemble du village. Hope était un peu pâle, mais sa figure était sereine, et il me traitait avec plus d'aménité que de coutume.

— Vous ne me donnez donc rien à porter? lui dis-je.

— Non, répondit-il, je n'ai besoin de rien. Je veux marcher ce matin pour marcher, voilà tout.

— Vous vous éveillez fièrement de bonne heure, on peut dire.

— Pas ordinairement; mais j'ai fort peu dormi cette nuit.

— Vous n'êtes pas malade au moins?

— Non, pas du tout. C'est l'effet de l'orage d'hier, pas autre chose.

— Et la demoiselle? vous ne savez pas si elle a dormi?

— Je suis entré plusieurs fois dans sa chambre sans la réveiller. Elle dormait bien.

La conversation tomba, quelque effort que je fisse pour la renouer. Nous gravîmes le ravin de la grande cascade, ascension assez pénible et même dangereuse pour les maladroits. Comme de coutume, Hope ne voulait pas être aidé; mais en deux ou trois endroits je le soutins malgré lui. Quand nous fûmes à la chute d'eau, je cherchai la plante, qui était rare à cause de la saison, et la trouvai pourtant assez vite. — Est-ce bien celle-là? dis-je à Hope en feignant d'hésiter à la reconnaître.

— C'est bien celle-là, répondit-il; vous avez bonne mémoire, Jacques, et vous êtes un excellent garçon, car vous avez porté ma sœur hier avec un courage et un soin dont j'avais besoin de vous remercier.

— Enfin, repris-je, je serais le meilleur des guides, si je n'avais pas l'entêtement de vouloir aider ceux qui n'aiment pas qu'on les touche? N'est-ce pas, monsieur, que c'est comme je dis?

— Eh bien! mon ami, répondit-il en souriant, c'est la vérité. Votre seul défaut est d'être trop prudent.

— Eh! monsieur, si François avait été à son poste hier, votre sœur ne serait pas pour quarante-huit heures à s'ennuyer dans son lit! Et pourtant elle marche très adroitement, la demoiselle.

— C'est vrai; mais on peut se casser la jambe sans sortir de sa chambre.

— C'est encore vrai; mais il n'y a pourtant pas tant de chances pour ça que dans l'endroit où nous sommes. Voyez! si vous vous oubliez un peu, vous allez faire un saut de quatre-vingts ou cent pieds.

— Ça m'est égal, Jacques; je ne tiens pas tant à ma vie qu'à ma liberté, et si vous voulez faire un marché avec moi, je vous donnerai, pour me laisser tranquille une fois pour toutes, autant qu'on vous donne pour me surveiller. Cela vous va-t-il?

— Non, monsieur, ça ne me va pas.

— Comment, vous refusez? Savez-vous ce que vous refusez?

— Je refuserais mille francs par heure. Un guide est un guide, monsieur. Il a son honneur comme un autre homme; ce qui lui est commandé par des parens, il doit le faire.

— Ainsi vous avez ce point d'honneur dans votre état, et s'il me passait par la tête de descendre en courant ce que nous venons de monter, vous m'en empêcheriez?

— Oui, monsieur, et de force, répondis-je avec une décision qui l'étonna.

Hope Butler était Anglais jusqu'au fond des os. L'idée du devoir avait beaucoup d'ascendant sur lui. Dès ce moment, il changea de manières avec moi, et, abjurant toute morgue, il me traita avec la

même familiarité cosmopolite que son père. — Allons, vous avez là une obstination estimable, dit-il, et je cède. Seulement touchez-moi légèrement, je suis maigre et douillet malgré moi.

— Un bon guide, répliquai-je, doit avoir des mains de fer doublées de coton. Votre sœur vous a-t-elle dit que je lui eusse fait du mal?

— Ma sœur se loue beaucoup de vous, et elle m'a même dit qu'elle vous avait embrassé pour vous remercier. Cela a dû vous étonner, Jacques; mais il faut que vous sachiez que c'est une coutume dans notre pays, quand une femme se laisse porter par un homme, fût-elle reine et fût-il simple matelot.

— Je ne savais pas ça, répondis-je en riant du mensonge ingénieux de Hope : votre sœur me l'avait expliqué autrement; mais soyez tranquille, je n'en suis pas plus fier.

Hope, tout à fait rassuré, se prit alors d'une confiance extraordinaire en mon bon sens et en ma discrétion. — Jacques, me dit-il après avoir un peu réfléchi aux questions qu'il voulait m'adresser, vous avez connu particulièrement ce jeune comte de La Roche à qui j'ai écrit hier?

— Oui, monsieur.

— Il était aimé dans son entourage?

— Oui, monsieur, il n'était pas méchant ni avare.

— Cela, je le sais. On m'a toujours dit du bien de lui... Et on a dit aussi qu'il avait eu de grands chagrins.

— Oui, à cause d'une demoiselle qui n'a pas voulu de lui. Tout le pays a su ça.

— Et le nom de cette demoiselle?

— Si je comprends un peu ce que je vois et ce que j'entends, j'ai dans l'idée que c'est la demoiselle votre sœur.

— Pourquoi avez-vous cette idée?

— Parce que j'ai su dans le temps, du moins on disait ça, que la demoiselle était Anglaise, et qu'elle avait un petit frère qui ne voulait pas la laisser marier.

— Et vous en concluez que ce petit frère, c'est moi?

— Oui, monsieur, à moins que la chose ne vous fâche. Vous sentez que ça m'est égal, à moi, ces affaires-là!

— La chose me chagrine, Jacques; mais, comme c'est la vérité, elle ne me fâche pas. Je sais que j'ai eu tort. Que feriez-vous à ma place pour réparer une pareille faute?

— J'écrirais une lettre au jeune homme pour le faire revenir; mais c'est peut-être pourquoi vous avez écrit hier, et vous avez bien fait.

— Et croyez-vous que le jeune homme reviendra?

— Ah! qui peut savoir? S'il croyait que votre sœur se souvient de lui! mais votre sœur doit bien l'avoir oublié?

— Je l'ignore. Avant de le lui demander sérieusement, il me faudrait savoir ce que pense ce M. de La Roche, et, s'il revient, je le saurai.

— Prenez garde de le faire revenir pour rien. Si votre sœur ne veut point de lui, il est capable d'en devenir fou, comme il l'a déjà été.

— Il a été fou? Je ne le savais pas!

— C'est une manière de dire; mais pendant que vous étiez malade, à ce qu'il paraît, dans ce temps-là, lui, il se cassait la tête contre les arbres. Il était si triste et si défait que ça fendait le cœur de le voir. Enfin vous pouvez vous vanter d'avoir quasiment tué un homme!

— Eh bien! voilà ce que je ne comprends pas! s'écria Hope très agité. On peut aimer une mère, une sœur à ce point-là; mais une fille que l'on connaît à peine,... de quel droit vouloir l'enlever à sa famille quand on est un nouveau-venu dans sa vie, un étranger pour elle?

— Attendez peut-être un an ou deux seulement, mon jeune monsieur, et vous comprendrez que c'est comme ça, et pas autrement, l'amour!

Hope mit son visage dans ses mains, et s'absorba dans le rêve de l'inconnu.

XXIII.

J'avais interrogé une corde qui devait rester muette. Hope n'était pas destiné à connaître les passions, et il est à remarquer que les êtres trop aimés dès leur enfance ont rarement par la suite l'initiative et la puissance morale des grandes affections. Ce jeune homme aimait sa sœur avec une sorte de jalousie passionnée, il est vrai; mais c'est pour le besoin qu'il avait d'elle, de sa société assidue, de ses soins délicats et de ses incessantes prévenances. Il y avait un immense égoïsme dans ce cœur de frère. J'eus assez d'adresse pour en sonder tous les replis, sans me départir de mon air de bonhomie insouciante, et en lui posant des problèmes naïfs. Il ne s'aperçut pas que je le confessais en ayant l'air de le consulter. Je trouvai en lui un grand fonds de personnalité, un continuel premier mouvement qui lui faisait tout rapporter à lui-même, et de vagues désirs de jeunesse combattus par la méfiance envers les femmes. Il les considérait comme des êtres frivoles et dépravés. Son orgueilleuse austérité dominait déjà la révolte des sens, et il était facile de voir que, con-

sidérant Love comme une exception, il souffrait de l'idée qu'elle pût descendre aux soins de la famille comme une femme ordinaire. Pourtant, quand je lui fis observer que cette grande intelligence ne dédaignait pas de le servir et de le soigner, ce qui était sans doute fort heureux pour lui, il ne sut que répondre et se mordit les lèvres.

Heureusement pour cette jeune âme, incomplétement épanouie dans la trop douce atmosphère de la *gâterie*, il y avait en elle, ainsi que je l'avais déjà remarqué la veille, un très noble développement de l'idée du devoir. L'enfant, à défaut des gracieuses sensibilités de l'adolescence, avait des principes au-dessus de son âge, et quand il avait réfléchi, pour peu que l'on essayât d'éclairer son jugement, il revenait à sa logique tout anglaise, qui était de respecter la liberté des autres pour faire respecter la sienne propre.

Tout en l'amenant à faire devant moi, espèce de borne intelligente dont il ne se défiait plus, son examen de conscience, je comparais intérieurement son adolescence avec la mienne. Émancipé, comme lui, de toute contrainte par une mère absorbée dans ses larmes secrètes autant que M. Butler l'était dans ses chères études, il m'avait manqué, comme à lui, de sentir l'autorité identifiée avec la tendresse; mais, comme la tendresse de ma mère n'était pas démonstrative, je n'avais pas senti comme lui à toute heure combien j'étais aimé, et j'avais éprouvé le besoin impérieux de l'être ardemment par un cœur plus vivant et plus jeune. Cela m'avait peut-être rendu aussi injuste et aussi exigeant envers Love que l'avait été Hope par suite de besoins contraires. Il avait toujours eu sa tendresse; il n'avait pas voulu la partager, parce qu'il n'en concevait aucune autre. Tous deux, nous la voulions tout entière, et la pauvre Love, ne sachant à qui se donner, ne s'était donnée à personne; victime de deux égoïsmes, elle était peut-être devenue égoïste à son tour, en demandant au repos de l'âme et à la sécurité de l'indépendance un bonheur que nous n'avions pas su lui créer.

En résumé, je jugeai Hope parfaitement sain d'esprit et de corps, comme il l'était en effet, et je vis que les seules dispositions inquiétantes à mon égard étaient désormais celles de Love.

Il y avait des momens où je m'imaginais qu'elle m'avait parfaitement reconnu dès le premier jour, et que le baiser de la veille n'était pas l'excentricité d'un cœur charitable ou l'aberration d'une idéale chasteté. Un indifférent eût peut-être préféré ces dernières interprétations pour la gloire de son étrange et angélique caractère; mais moi, amoureux fou, j'eusse préféré l'emportement spontané de l'amour.

Je redevenais humble et accablé en regardant mes mains brunies, déjà dures et gercées par l'absence de soins, mon affreux déguise-

ment, ma laideur relative et volontaire. Et tout à coup je me surprenais ivre de joie, en me persuadant qu'elle pouvait m'aimer encore tel que je me montrais à elle.

Quand je rapportai la plante à M. Butler, il était encore de bonne heure, et sa fille n'était pas éveillée. Nous ne devions pas faire de promenade. On voulait tenir compagnie à la pauvre recluse. On donnait *campo* aux guides. Je pensai qu'un peu d'importunité pour me rendre utile ou agréable quand même me laisserait un grand caractère de vraisemblance, et, cherchant un moyen de me faire rouvrir la porte de l'appartement, j'imaginai de mettre en tête des domestiques anglais de M. Butler une promenade pour leur propre compte. M. Butler ne les emmenait jamais avec lui, et, comme ils étaient préposés à la garde des chevaux et des effets, ils sortaient peu et se gorgeaient de thé et de rhum pour tuer le temps. François, après avoir excité leurs esprits flegmatiques, alla trouver M. Butler pour lui remontrer que ces pauvres garçons avaient bien envie de courir un peu, et que l'occasion était bonne, puisque, forcés nous-mêmes de ne pas sortir ce jour-là, nous pouvions, lui et moi, nous charger du soin des chevaux, et même du service des personnes, si toutefois nous n'étions pas trop désagréables à nos voyageurs. L'excellent Butler accepta d'emblée avec les bonnes paroles qu'il aimait à dire, et qu'il disait sans banalité de bienveillance. Les deux valets prirent la clé des champs. Le beau-père de François se chargea de les mener bien loin, François fut installé à l'écurie, et moi dans l'antichambre de l'appartement des Butler, avec la douce injonction de ne pas m'endormir assez profondément pour ne pas entendre la sonnette.

Toutes choses arrangées ainsi, M. Butler et son fils descendirent pour déjeuner, et Love resta sous ma garde. Il est vrai qu'une femme de la maison se tenait dans sa chambre pour l'aider à sa toilette. Quand cette toilette fut terminée, la servante ouvrit toutes les portes de l'appartement, et je vis Love, en peignoir blanc et en jupe rose, étendue sur une chaise longue, avec une table à côté d'elle, et sur cette table des livres, des plantes, des cailloux, des albums et des boîtes à insectes. Elle rangeait et choisissait des échantillons de laves, et je l'entendis les briser et les équarrir avec le marteau du minéralogiste. Cette tranquillité d'occupations et le bruit sec de ce marteau d'acier dans ses petites mains adroites et fortes me portèrent sur les nerfs.

— Va, lui disais-je en moi-même, passionne-toi pour des pierres, cela est bien dans ta nature, et tu pourrais frapper ainsi sur ton cœur sans crainte de l'entamer!

L'impatience devint si vive que je me levai, et parlant à la ser-

vante à travers le petit salon qui me séparait de la chambre de Love : — Marguerite, lui criai-je, vous ne devriez pas laisser la demoiselle se fatiguer comme ça. Apportez-moi donc ces cailloux, c'est mon affaire de les casser !

— C'est donc Jacques qui est là? dit Love à la servante. Par quel hasard? Que veut-il? — Et, sans attendre la réponse, elle m'appela. — Venez, mon bon Jacques, cria-t-elle, venez me dire bonjour. — Et quand je fus près d'elle, m'informant de son état : — Je vais très bien, grâce à vous, reprit-elle. N'ayant point fait un pas, je n'ai pas empiré le mal, et j'espère que ce sera bientôt fini. Et vous? cela vous fait un jour ou deux de repos que vous ne devez pas regretter : vous devez en avoir besoin. Nous sommes de terribles marcheurs, n'est-il pas vrai? et encore plus désagréables quand nous nous cassons les jambes !

Puis, comme je répondais selon les convenances de mon rôle, elle me regarda attentivement. J'avais eu le courage de laisser ma barbe longue, mes ongles noirs et mon sordide gilet de velours avec les manches de laine tricotée et la ceinture en corde. Je crus qu'elle tâchait de retrouver l'homme élégant et soigné d'autrefois sous cette carapace; mais le résultat de cet examen fut d'une prosaïque bonté. — Je vois, dit-elle, qu'en tout temps vous portez des vêtemens chauds. C'est bien vu dans un climat si capricieux; mais cela doit vous coûter assez cher. Je veux vous donner deux beaux gilets de flanelle rouge que j'ai là et dont mon père n'a pas besoin. Il en a plus qu'il ne lui en faut pour le voyage. Marguerite, fouillez, je vous prie, dans cette malle; vous trouverez cela tout au fond. — Et quand elle eut les camisoles dans les mains, comme je refusais de les prendre : — Vous ne pouvez pas dire non, reprit-elle; c'est moi qui les ai cousues moi-même, parce que mon père est très délicat et trouve que personne ne lui fait comme moi des coutures douces et plates. Voyez, ajouta-t-elle avec une importance enfantine, et comme si elle eût parlé à un enfant, c'est très joli, ces coutures brodées en soie blanche sur la laine rouge. Si vos camarades se moquent de vous, vous leur direz que c'est la mode.

Mais tout en babillant avec moi d'un ton de bonne maîtresse, elle reprit son marteau et ses laves. Je les lui ôtai des mains sans façon, à son grand étonnement. — Demoiselle, lui dis-je, il ne faut pas frapper ainsi; ça vous répond dans votre pied malade. Laissez-moi faire. Est-ce qu'un bon guide ne sait pas échantillonner pour les amateurs et les savans?

— Si vous savez, à la bonne heure! mais prenez bien garde de briser les petits morceaux de feldspath qui sont pris dans le basalte.

— Faites excuse, demoiselle, ça n'est pas du feldspath, répon-

dis-je en ouvrant l'échantillon avec le marteau, ce sont des cristaux de péridot. Voyez!

— Tiens! vous avez raison. Vous savez donc un peu de minéralogie?

— Sans doute! quand on conduit des gens qui savent, on finit par apprendre. — Et je me mis à parler minéralogie avec elle en estropiant à dessein quelques noms, mais ne me défendant pas de la coquetterie de lui montrer mon savoir.

Elle m'en fit compliment, surtout quand je relevai quelques erreurs de sa part; mais tout à coup je m'avisai que ces erreurs étaient trop grosses pour n'être pas volontaires, et je me demandai si elle ne me faisait pas subir un examen à moi, Jean de La Roche, pour s'assurer des progrès que j'avais pu faire. Pour changer d'objet, j'allai lui chercher dans l'antichambre un gros bouquet de ménianthe que j'avais ramassé à son intention dans ma promenade du matin.

Elle fit une exclamation de joie et de surprise en voyant en grosse gerbe cette ravissante petite fleur, rare au pays, abondante seulement dans une certaine prairie baignée à point d'eau courante auprès du village. — Vraiment, vous avez du goût d'avoir songé à cueillir ça! s'écria-t-elle, et vous me faites là un vrai cadeau. J'aime tant les fleurs vivantes!

Elle se fit donner un vase rempli d'eau et y mit toute la gerbe, qu'elle voulut garder auprès d'elle sur la table pour la contempler à tout instant. Cet amour naïf de la nature me frappait en elle. La science n'avait rien desséché dans son âme ouverte à toute beauté, rien appauvri dans son œil d'artiste, aussi prompt à embrasser l'ensemble harmonieux des grandes choses que patient à poursuivre l'intérêt des détails microscopiques.

— Vous pouvez, lui dis-je, garder cette fleur aussi fraîche dans l'eau qu'elle l'est dans la prairie, pendant huit jours au moins. Il est vrai que dans huit jours vous ne serez peut-être plus ici!

— J'espère bien que nous y serons encore, répliqua-t-elle. Je m'y trouve si heureuse! Je prie pour que les orages ne finissent pas, et qu'il n'arrive pas de voyageurs.

— Dame! si vous ne voulez pas qu'il en arrive,... on pourrait effondrer le chemin et faire verser les chaises de poste!

— Vraiment, Jacques? vous assassineriez un peu sur les chemins pour me faire plaisir?

— Elle me reconnaît, m'écriai-je en moi-même, car voilà que je lui parle d'amour, et, Dieu me pardonne, elle se permet enfin d'être un peu coquette! — Mais tout aussitôt mon illusion tomba, car elle ajouta d'un ton moqueur : — Mon brave homme, c'est pousser trop loin le dévouement du guide modèle.

Et comme son père et son frère entraient dans sa chambre, elle leur dit gaiement en anglais : — Vous voyez, je cause avec Jacques. Décidément il n'est pas assez paysan pour moi, et il a l'esprit faussé. J'ai mal placé mes affections!

XXIV.

Je me retirai furieux dans l'antichambre, et on renvoya la servante. M. Butler et son fils s'installèrent dans la chambre de Love, et pendant deux ou trois heures ils travaillèrent ensemble avec une désespérante tranquillité. J'étais sur des charbons ardens, et j'essayais en vain de lire à la dérobée les journaux du matin, que j'allai sans bruit prendre dans le salon qui nous séparait; mais j'étais en quelque sorte identifié avec mon personnage, et je ne savais plus lire. Que m'importait d'ailleurs ce monde des faits européens auquel j'avais cru devoir m'intéresser vivement après des années de lointaine absence? La république venait d'être proclamée, je le savais et ne le comprenais pas, n'ayant suivi qu'à bâtons rompus, et longtemps après coup, la marche des événemens et la transition des idées. Il n'y avait pour moi qu'un intérêt au monde, celui de savoir si j'étais aimé ou méprisé par cette femme. Mes pareils devaient se désespérer, se croire sous le couteau de la guillotine. Je ne partageais pas leurs terreurs. Il m'eût suffi des réflexions que j'entendais sortir de la bouche de M. Butler, parlant liberté et tolérance avec ses enfans, pour augurer que les faits accomplis n'entraînaient pas la perte des biens et des personnes ; mais il en eût été autrement que je n'eusse pris aucun souci de ma fortune et de ma vie. Le monde n'existait pas pour moi si Love ne m'aimait pas, et comme le plus souvent j'étais désespéré sous ce rapport, j'eusse regardé une sentence de bannissement comme une chose indifférente, et peut-être une sentence de mort comme un bienfait.

A chaque instant, je me levais pour fuir le leurre de cet amour impossible. — Que fais-je ici? me disais-je; à quoi bon cette comédie que je joue, et dont elle est peut-être moins dupe que moi-même? Me voilà, ayant tout accepté d'elle et pour elle, des chagrins sans remède, l'exil et jusqu'à la servitude, tout cela pour m'entendre dire que je ne peux pas être pris au sérieux, même sous l'habit d'un paysan!

Le médecin vint faire sa visite, après quoi M. Butler me rappela. — Jacques, me dit-il, il est permis à ma fille de sortir demain *en fauteuil*. Il faut vous charger, mon ami, de trouver quatre porteurs pour demain.

— Il n'en faut que trois, répondis-je, je serai le quatrième.

— Allons donc! est-ce que vous savez porter? me demanda Love avec un étonnement qui me fit l'effet d'une ironie atroce.

— Je croyais savoir! lui répondis-je d'un ton de reproche.

— Vous savez porter les blessés sur vos bras, je ne peux pas en douter sans ingratitude; mais porter en promenade, c'est autre chose, ce n'est pas l'affaire d'un quart d'heure, et c'est trop fatigant.

— Eh bien! je chercherai un homme plus fort, plus adroit et plus dévoué, répondis-je avec amertume.

— Vous voyez comme il est susceptible! dit Love à son frère et à son père; on ne peut pas lui parler comme à un autre guide.

— Il a de l'amour-propre, c'est son droit, répondit Hope toujours en anglais. C'est un guide excellent et un très honnête homme, je vous en réponds.

— Vraiment? je croyais que vous ne pouviez pas le souffrir, celui-là?

— Pardon! j'ai changé de sentiment. Il me convient tout à fait.

— Eh bien! qu'il porte ou ne porte pas, il viendra avec nous, dit M. Butler, et il me donna ses ordres pour le lendemain, en me laissant le soin de tout faire pour le mieux. — Allez tout de suite, ajouta-t-il. Vous reviendrez ici. Si nous avons besoin de quelque chose, nous appellerons Marguerite.

Je fis vite la commission. Quand je revins, je trouvai M. Butler seul avec sa fille, fort préoccupé, me regardant fixement et me répondant tout à contre-sens. Je fus saisi d'une grande frayeur. Sans doute on avait interrogé Marguerite sur mon compte, et comme j'avais négligé de la mettre dans mes intérêts, elle avait dû dire qu'elle ne m'avait jamais vu au Mont-Dore, ou qu'il y avait si longtemps qu'elle ne s'en souvenait plus; mais mon malaise fut dissipé par le prompt retour du sans-façon paternel de M. Butler.

— Nous n'avons pas encore fixé le but de la promenade et l'heure du départ, me dit-il. Asseyez-vous par là, Jacques, dans le salon; ma fille vient de me dire que vous étiez minéralogiste. Si je l'avais su plus tôt, cela m'eût fait plaisir, car elle dit que vous en savez plus long que les guides ordinaires, et votre modestie, chose encore plus rare chez vos confrères, m'a empêché de vous apprécier. Je vous demande maintenant de mettre vos connaissances à notre service. Voici ce que je veux faire. Un de mes amis m'a demandé une petite collection des roches de l'Auvergne, et je veux lui envoyer cela en Angleterre. Nous avons là toute la minéralogie des monts Dore. Ayez l'obligeance de tailler les spécimens de manière à ce qu'ils tiennent dans les compartimens de cette boîte. Ma fille pense que

vous pourrez bien les classer par époques géologiques. D'ailleurs, si vous êtes embarrassé, nous sommes là pour vous aider.

J'obéis, et, en sortant de la chambre, je regardai Love attentivement. Il me sembla qu'elle avait pleuré. Dans tous les cas, elle avait eu avec son père une explication, car elle était fort animée, et, tout en cassant et rangeant mes minéraux, je les entendis reprendre un entretien assez suivi; mais le bruit que j'étais forcé de faire et le soin qu'ils avaient de parler à voix basse m'empêchèrent de rien saisir. Pourquoi ne parlaient-ils pas tout haut devant moi comme à l'ordinaire? devinaient-ils que je les comprenais? Il est vrai que Hope, travaillant dans sa chambre, n'était séparé d'eux que par une cloison, et ce pouvait être à cause de lui qu'ils prenaient cette précaution. Je n'en étais pas moins fort inquiet. Cette conférence, en quelque sorte secrète, n'était-elle pas le résultat nécessaire de celle qui avait eu lieu la veille à la Roche-Vendeix entre M. Butler et son fils? M. Butler n'avait-il pas déclaré qu'il interrogerait sa fille, et que, si elle avait persisté dans son affection pour Jean de La Roche, il s'efforcerait de renouer ce mariage, devenu possible par les nouvelles que j'avais données?

J'avais donc amené l'explosion de ma destinée en faisant savoir à Love et à son père que je n'étais ni mort ni marié, et je ne devais pas m'étonner que dès lors la leur fût remise en question. J'assistais à l'élaboration de ma sentence. Hope, jaloux de sa sœur, avait affirmé qu'elle me regrettait : il pouvait s'être trompé, comme se trompent toujours ceux qui sont jaloux par besoin de l'être; mais M. Butler voulait savoir à quoi s'en tenir, et Love subissait un interrogatoire, tendre sans doute, mais décisif. Je croyais pouvoir en être certain, aux intonations à la fois solennelles et dubitatives de la voix de M. Butler, lorsqu'elle s'élevait un peu; cependant Love répondait si bas que je ne pouvais rien deviner, en dépit des intervalles que je ménageais dans l'exercice de mon marteau.

Au bout d'une demi-heure de ce supplice, je vis M. Butler se lever, embrasser sa fille et passer dans la chambre de Hope, probablement pour lui rendre compte de ce qu'il venait d'apprendre. Je restais seul avec Love. Je n'y pus tenir. Décidé à savoir mon sort, j'entrai dans sa chambre; mais son sourire de bienveillance protectrice me troubla. Si elle jouait un rôle, elle le jouait bien. — Que voulez-vous, Jacques? me dit-elle du ton dont elle aurait dit aux vaches de la montagne : Je n'ai pas de sel à vous donner, mes pauvres bêtes!

Je la consultai sur le classement des minéraux dans la boîte, et, comme je lui présentais à tout hasard un échantillon, elle le regarda avec la loupe. — Voilà un admirable morceau, me dit-elle.

Avez-vous remarqué, Jacques, comme il y a de petits fragmens qui représentent une grande roche avec ses arêtes, ses cavernes et ses cristallisations? Oui, oui, vous devez avoir remarqué cela, vous qui avez l'œil à ces choses.

— Il est tout simple que je l'aie remarqué, lui répondis-je en me remettant avec un dépit secret au diapason de sa tranquillité d'esprit; j'ai fait souvent l'état de casseur de pierres sur les chemins, et il faudrait être aveugle pour ne pas connaître des yeux ce que l'on manie du matin au soir; mais une chose m'étonne, c'est qu'une demoiselle comme vous s'en occupe tant et sache plutôt ce qu'il y a dans le cœur d'un rocher que ce qu'il peut y avoir dans celui d'un homme.

— Pourquoi dites-vous cela? me demanda-t-elle en me regardant avec surprise, mais sans inquiétude ni dédain. Est-ce parce que je n'ai pas compris votre chagrin à propos de l'indifférence prétendue de votre femme?

— Oui, justement, demoiselle, c'est à cause de ça!

— Eh bien! je vous répondrai, car vous avez de l'esprit, et vous me comprendrez. De même que cette petite pierre renferme tous les élémens dont se compose la grande roche dont elle est sortie, de même le cœur d'un homme ou d'une femme est un échantillon de tout le genre humain. Dans les pierres, il y a un fonds commun composé de quelques substances premières, qui se combinent à l'infini pour former ces différens minéraux auxquels on a donné trop de noms et dont on a fait trop de divisions, encore assez mal établies. On a fait un peu de même pour expliquer le cœur humain. On a embrouillé les choses au point que les gens qui s'aiment, comme votre femme et vous par exemple, ne se comprennent plus, et s'imaginent être deux personnes différentes ayant un secret impénétrable l'une pour l'autre. L'une s'étonne d'être aimée froidement, l'autre de ne pas être devinée dans ce que son amour a de pur et de fidèle: toutes deux se méconnaissent. Or ce qui vous arrive arrive à bien d'autres. Je sais des gens qui cherchent à se deviner, et qui se donnent un mal étonnant pour n'en pas venir à bout. C'est parce que, savans ou simples, nous en cherchons trop long dans le livre du bon Dieu. Si nous nous disions bien que nous sommes tous sortis de la même pâte comme les pierres du sein de la terre, nous reconnaîtrions que la différence des combinaisons est dans tout, et qu'elle est bonne, que c'est elle qui prouve justement que tout ne fait qu'un, et que cent ou cent mille manières de s'aimer et de s'entendre montrent qu'il y a une grande et seule loi, qui est de s'entendre et de s'aimer. C'est par l'étude des pierres, des plantes, et de tout ce qui est dans la nature, que je me suis fait cette tranquillité-là, mon

brave homme, et si j'étais à votre place, si j'avais une grande passion dans le cœur, je tâcherais de me contenter d'une amitié tendre et forte comme celle que votre femme a probablement pour vous.

Le discours à la fois élevé et naïf de Love me laissa muet quelques instans. Était-ce une prédication chrétienne donnée charitablement, en temps de république socialiste, à un prolétaire raisonneur? Cela me paraissait d'autant plus probable qu'à cette époque on vit pendant un moment, fort court à la vérité, mais fort intéressant, une apparence d'entente cordiale extraordinaire entre le peuple, la bourgeoisie et même la noblesse. Feinte ou sincère, cette entente sembla devoir modifier essentiellement les mœurs. Les cœurs généreux et romanesques purent y croire; pour tous ceux qui ne se jetèrent pas dans les luttes de parti et dans les questions de personnes, il y eut comme une ère nouvelle dans les relations, et les philosophes calmes et observateurs de la trempe de M. Butler et de sa fille durent en faire un sujet d'études et y prendre un intérêt de curiosité. Chez ceux-là, il y avait une réelle bienveillance et le désir beaucoup plus que la crainte de l'égalité. On faisait, pour ainsi dire, connaissance avec le peuple affranchi, car c'était un peuple nouveau, et qui ne se connaissait pas encore lui-même. Le peuple aussi interrogeait naïvement ses maîtres de la veille; on cherchait à se pénétrer mutuellement avec un reste de méfiance mêlé à un besoin d'abandon. Tel était du moins l'état de nos provinces à cette époque pour les personnes de bonne foi et de bonne volonté. Je ne parle pas des autres.

XXV.

Il n'y avait donc pas, dans l'intérêt que Love m'accordait, une trop grande invraisemblance, et cependant j'y sentais une allusion si directe à notre situation mutuelle que je restais tremblant et éperdu, prêt à jeter le masque, prêt à le remettre, et ne sachant que résoudre.

— Vous direz tout ce que vous voudrez, repris-je; mais dans les différences il y a du meilleur et du pire, du calcaire grossier qui n'est ni beau ni bon, et que vous ne regardez seulement pas, et du beau granite rempli de petits grenats et de cristaux fins qui brillent. Vous examinez ça curieusement, et vous êtes contente d'y trouver tant de choses qui font qu'une pierre dure est une bonne pierre, et qu'une pierre molle est une pierre si l'on veut. Eh bien! je vous dis, moi, que c'est la même chose pour les humains. Il y a des cœurs tout en diamant où le soleil se joue quand on l'y fait entrer, et il y en a d'autres tout en poussière grise où il fait toujours nuit.

— C'est-à-dire, reprit Love en souriant avec une apparence de moquerie, que votre cœur est une pierre précieuse, et celui de la femme que vous aimez un peu de fange durcie? Eh bien! je commence à croire que vous ne l'aimez pas du tout, et que vous ne pensez qu'à vous estimer et à vous admirer vous-même. Peut-être que cette pauvre femme devine, au fond de votre grand amour pour elle, une espèce de mépris qui provient de votre orgueil. Vous vous êtes dit : « Ma manière d'aimer est la seule bonne, et cette femme-là qui aime autrement n'a pas de cœur. » Dès lors, moi, je me demande comment vous osez vous vanter d'aimer si fort et si bien la femme dont vous faites si peu de cas.

La leçon était nette. Je l'emportai pour la commenter dans mon cœur, car M. Butler venait de rentrer et recommençait à parler bas avec sa fille. Je retournai à mes cailloux, mais je ne pus continuer le moindre travail. J'étais hors de moi et comme épouvanté de l'idée que Love avait mise sous mes yeux. Était-ce donc moi que j'aimais en elle? Avais-je caressé ma blessure au point de l'adorer et de me faire un mérite et une gloire de ma faiblesse et de ma souffrance? N'y avait-il pas en moi une sorte de rage, peut-être une sorte de haine contre cette femme devenue insensible à force de s'exercer à dompter la douleur? Je la sentais plus forte que moi, et j'en étais comme offensé et indigné. Peut-être même n'étais-je aussi acharné à sa poursuite que par besoin de me venger d'elle en lui faisant souffrir un jour tout ce que j'avais souffert. Qui sait si, du moment où je me sentirais ardemment aimé, je ne me trouverais pas tout à coup désillusionné et lassé par l'excès et la durée de la lutte?

Tout cela était à craindre, car c'est là la marche ordinaire des passions, et j'étais profondément humilié de penser que, depuis cinq ans, j'étais peut-être ma propre dupe en me croyant embrasé d'un sentiment sublime, tandis que je n'étais que dévoré par un sauvage besoin de vengeance et de domination. J'attendais avec impatience le retour des domestiques de M. Butler. Aussitôt qu'ils reparurent, je m'enfuis au fond de la montagne, en proie au sombre problème qui m'agitait. Love avait mis le doigt sur la plaie, et si mon âme malade n'était pas perdue, du moins elle était menacée sérieusement, car j'essayais en vain de me calmer. J'étais en colère contre elle, et je brisais les arbustes qui me tombaient sous la main en me figurant briser mon idole avec un amer soulagement.

Comme j'errais au hasard depuis deux heures, je me trouvai à l'improviste sur la route de Clermont, et je vis venir à ma rencontre un personnage déhanché, tout habillé de gris et monté sur un cheval de louage que suivait une espèce de guide. Je m'arrêtai court en reconnaissant Junius Black.

— Mon ami, s'écria-t-il en m'apercevant, approchez, approchez, je vous prie, et dites-moi dans quel hôtel du Mont-Dore est descendue la famille Butler,... une famille anglaise qui doit être ici depuis huit jours?

Je nommai l'hôtel sans daigner prendre la peine de changer mon accent. Si quelqu'un était incapable de me reconnaître, ce devait être M. Black.

Mais il se trouva que la chose la plus inattendue était précisément celle qui m'attendait. M. Black avait une mémoire fabuleuse et le sens de l'observation des lignes et des physionomies. Il me remercia de mon renseignement en levant son chapeau et en me disant : — Mille pardons, monsieur le comte; je ne vous savais pas de retour en France, et je ne vous reconnaissais pas à première vue.

J'étais las de dissimuler, et j'étais d'ailleurs dans un paroxysme de totale désespérance. Je lui demandai de ses nouvelles, et lui témoignai combien j'étais surpris de sa pénétration.

— Mon Dieu! me dit-il en mettant pied à terre, il y a comme cela en ce moment des personnes de votre caste qui se déguisent pour échapper à des dangers politiques imaginaires. Vous n'êtes pas, je pense, d'un caractère pusillanime; mais, venant de loin, vous avez peut-être cru trouver ici tout à feu et à sang.

— Non, monsieur, répondis-je, je n'ai pas cru cela, et je ne crains aucune chose en ce monde. Je me suis déguisé ainsi pour revoir miss Butler sans qu'elle me reconnût.

— Miss Butler? Pourquoi cela? grand Dieu! N'êtes-vous pas marié?

— Je n'ai jamais été marié, et je l'aime toujours, puisque je me suis fait paysan pour me mettre à son service.

— Oh! la singulière idée! s'écria M. Black en jetant la bride de son cheval à son guide et en descendant avec moi la profonde rampe qui s'abaisse sur la vallée. C'est romanesque cela, très-romanesque! Pas marié! je m'en doutais. Je n'y croyais pas, à votre mariage... Mais mademoiselle a fait comme moi, elle vous a reconnu tout de suite, n'est-il pas vrai?

— Si elle m'a reconnu, depuis huit jours que je suis auprès d'elle en qualité de guide, elle n'en a encore rien fait paraître, et je vous avertis, monsieur, que si vous me trahissez, vous me désobligerez particulièrement.

— Étrange, étrange, en vérité! C'est un roman!... Mais je n'entends rien à ces choses-là, moi, et je ne crois pas devoir m'y prêter, d'autant plus que mademoiselle doit savoir à quoi s'en tenir. Il est vrai que vous êtes changé, très-changé, et très-bien déguisé, j'en conviens : on jurerait d'un montagnard; mais enfin vous êtes vous, et non pas un autre. M. Butler aussi doit...

— Si M. Butler sait qui je suis, il n'y a pas longtemps, je vous en réponds. Quoi qu'il en soit, je vous demande le secret.

— Et moi, je ne vous promets rien. Je n'ai pas de raisons pour préférer votre satisfaction à la dignité de la famille.

— Et en outre vous avez pour moi une antipathie dont j'aurais dû redouter la clairvoyance.

— Vous vous trompez, monsieur, j'ai toujours fait grand cas de vous, et, sachant que vous avez voyagé, je suis certain que vous avez appris beaucoup de choses intéressantes. Miss Butler s'ennuie quelquefois, et son père serait heureux de la voir mariée. Vous seriez pour eux et pour nous tous une grande ressource. Oui, en vérité, vous pourriez continuer l'éducation du jeune homme, car cela dérange bien sa sœur de ses propres travaux, et moi, cela me distrait quelquefois des soins que je dois à la collection. Bref, je serais content que ce mariage pût se renouer, puisque miss Love y avait consenti autrefois, et que depuis elle a toujours refusé d'en contracter un autre... Mais que sais-je maintenant de ses intentions? Ceci ne doit pas vous fâcher, vous voyez que je ne mets pas en doute la pureté des vôtres.

— Je vous en remercie; mais vous ne devez pas me trahir, monsieur Black, je vais vous le prouver. Miss Butler n'a pas pour moi le sentiment auquel j'ai eu la folie d'aspirer. Je suis venu pour m'en convaincre, et je m'en vais. Jusque-là, n'ajoutez pas à mon chagrin l'humiliation d'être raillé. Voyons; si, comme je le crois maintenant, vous êtes un excellent garçon, quel profit et quel plaisir trouverez-vous à cela?

— Aucun... Mais laissez-moi réfléchir; diable! laissez-moi réfléchir! Cela me paraît bien grave! Si mademoiselle découvre la vérité, que pensera-t-elle de ma complicité dans une pareille aventure?

— Et qui vous forcera de dire que vous m'avez reconnu avant elle?

— La vérité, monsieur, la vérité. Je ne sais pas mentir, moi, Junius Black; je n'ai jamais menti!

— Alors vous blâmez ce déguisement comme un mensonge?

— Un peu, oui, je l'avoue. Seulement je me dis : c'est l'amour, et je ne sais pas ce que l'amour ferait de moi, s'il s'emparait de ma cervelle. Cela n'est jamais arrivé, et j'espère bien que cela n'arrivera jamais; mais enfin je sais que l'amour fait faire des choses étranges, et c'est parce que je ne le connais pas que je ne puis juger de la dose de libre arbitre qu'il nous laisse. Quoi qu'il en soit, je ne vous promets rien, entendez-vous?

— Eh bien! faites ce que vous voudrez. Je pars. Adieu, monsieur

Black. Dites à miss Butler que j'ai souffert tout ce qu'un homme peut souffrir,... ou plutôt ne lui dites rien. Elle n'entendra plus jamais parler de moi. Adieu!

M. Black, qui était réellement un homme sensible et naïf sous sa froide enveloppe, m'arrêta en me prenant par le bras avec une touchante gaucherie.

— Non, mon cher ami, non! s'écria-t-il ingénument, vous ne vous en irez pas comme ça, quand je sais, moi, ou quand je me persuade du moins que mademoiselle... Ma foi, je lâche le mot, j'ai toujours cru m'apercevoir que miss Love ne se consolait pas de votre absence, et si vous partez encore, Dieu sait si elle ne négligera pas la science, si elle ne deviendra pas triste, malade! Enfin, monsieur, vous ne partirez pas, et fallût-il vous promettre... tenez! je ferai tout ce que vous voudrez, et s'il vous faut ma parole, je vous la donne.

Ce bon mouvement de Junius fondit mon pauvre cœur froissé et trop longtemps solitaire. Je ne pus retenir mes larmes, et toute force m'abandonna.

J'attendrissais M. Black, mais je le dérangeais beaucoup, car il avait grande envie de regarder le pays autour de lui, et, tout en provoquant mes épanchemens, il m'interrompait pour me parler géologie. Enfin, voulant avoir raison de ma douleur et de mon découragement, il s'assit près de moi sur le bord du chemin, et me fit les questions les plus candides sur le sentiment qui me dominait à ce point, et dont il ne se faisait aucune idée juste. Quand il crut me comprendre : — Écoutez, me dit-il, je vois ce que c'est, vous l'avez aimée lorsqu'elle était encore une enfant. Vous qui étiez un jeune homme fait, ayant déjà usé et peut-être un peu abusé de la vie, vous exigiez que cette jeune fille si pure et si simple eût pour vous une passion effrénée, car il eût fallu cela pour la décider à risquer la vie de son frère, et c'eût été là une mauvaise passion, peu excusable dans un âge si tendre et avec l'éducation saine qu'elle avait reçue. Voilà ce que vous vouliez d'elle, j'en suis certain, et je me souviens de l'avoir compris le jour où je vous vis ensemble au cratère de Bar, tout en ayant l'air d'être aveugle... Mais il ne s'agit pas de cela. Suivez mon raisonnement. — Vous avez été trop exigeant et trop impatient, mon cher ami! Si, au lieu de vous brûler le sang et de vous épuiser l'esprit à désirer une solution alors impossible, vous eussiez su l'attendre; si vous eussiez pris confiance en *elle*, en Dieu, en vous-même, tout ce qui vous est arrivé aurait pu ne pas être. Vous ne seriez pas parti, vous eussiez espéré un an, deux ans peut-être; à l'heure qu'il est, vous seriez marié depuis trois ans avec elle, car il y a tout ce temps-là que le cher Hope est hors de danger. Songez

donc que votre départ était comme une rupture dont vous preniez l'initiative...

— Pardon! mon cher monsieur, m'écriai-je : les choses ne se sont point passées ainsi. C'est *elle* qui m'a rendu ma parole.

— Et pourquoi diable l'avez-vous reprise? Ne savez-vous pas que si on vous l'a rendue, c'est parce que votre mère avait provoqué cette décision pénible? N'avait-elle pas écrit à M. Butler pour le mettre au pied du mur, en lui disant que vous dépérissiez, et qu'il vaudrait beaucoup mieux pour vous n'avoir plus aucun espoir?... M. Butler me montra la lettre, et je fus d'avis qu'il fallait agir selon le désir de votre mère, puisqu'à cette époque Hope était fort malade, et qu'il n'était pas possible d'assigner un terme à sa maladie.

— On a beaucoup exagéré la maladie de Hope!

— Dites, monsieur, qu'on l'a beaucoup dissimulée! C'était une maladie nerveuse, et je vous dirai tout bas que, par momens, on a craint l'épilepsie. Or vous savez que l'on cache avec soin ce mal, qui peut réagir sur l'imagination de ceux qui entourent le malade, sur les jeunes sujets particulièrement. Aussi n'a-t-on jamais prononcé ce mot-là devant miss Love. Grâce au ciel, toute inquiétude est dissipée; mais sachez bien que, pendant que vous nous accusiez, nous n'étions pas sur des roses.

— Pourquoi m'avoir caché alors ce que vous m'avouez maintenant? Si au moins Love eût pris le soin d'adoucir mon désespoir par sa pitié; mais elle m'écrivait : *Soumettons-nous*, comme si c'eût été la chose la plus simple et la plus aisée!

— Love a ignoré votre désespoir. Elle a su que vous aviez du chagrin, mais nous lui avons caché avec soin l'excès de votre passion : n'était-elle pas assez à plaindre sans cela?

— Love n'a rien ignoré : je lui écrivais!

— Love n'a pas reçu vos lettres. M. Louandre les remettait à son père, qui les lui rendait sans les lire.

— Alors je vois qu'en effet elle a été moins cruelle pour moi que je ne le pensais. Peut-être n'ai-je le droit de lui adresser aucun reproche; il n'en est pas moins vrai qu'elle m'a oublié, et que dernièrement encore elle se félicitait d'avoir conservé sa liberté : on me l'a dit!

— Et on ne vous a peut-être pas trompé. Eh bien! quand cela serait? De quel droit exigiez-vous une douleur incurable quand vous quittiez la partie? Et qu'est-ce donc que votre amour, mon cher monsieur, si vous n'avez pas l'humilité de vous dire que miss Love était une personne au-dessus de tous et de vous-même? Si, par votre force morale et par la culture de votre intelligence, vous êtes devenu digne d'elle, n'est-il pas de votre devoir de chercher à vous

faire apprécier et chérir? Que diable! je ne suis amoureux d'aucune femme, moi, Dieu merci! mais si j'aspirais à une femme comme elle, je serais plus modeste que vous; je ne lui ferais pas un crime d'avoir passé cinq ans sans idolâtrer mes perfections. Je me dirais qu'apparemment j'en avais fort peu, ou que je n'ai pas su m'y prendre pour les faire goûter, et je ne serais pas effrayé de passer encore cinq ans à ses pieds dans l'espoir d'un bonheur que je tâcherais de mieux mériter.

Junius parlait avec tant d'animation qu'il me passa par la tête qu'il était amoureux de Love; mais à coup sûr il ne s'en doutait pas lui-même, car il continua à me retenir et à me prêcher jusqu'à ce qu'il me vît convaincu, résigné et repentant. Il avait mille fois raison, l'excellent jeune homme! Avec son bon sens pratique et sa rectitude de jugement, il me montrait la route que j'eusse dû suivre, et qu'il était temps de suivre encore. Sa réprimande se trouvait d'accord avec le reproche d'orgueil que Love m'avait adressé deux heures auparavant, et avec les remords qui m'avaient obsédé et rendu furieux contre moi-même et contre elle en même temps.

XXVI.

Quand j'eus conduit Junius jusqu'à la porte de l'hôtel, et après qu'il m'eut renouvelé sa promesse, je retournai dans la montagne. Je ne voulais et je ne pouvais donner aucun repos à mon corps avant d'avoir reconquis celui de l'âme. Les paroles de M. Black avaient essentiellement modifié mon émotion; mais j'étais accablé par sa raison plutôt que convaincu par ma conscience. Certes il était entré beaucoup d'orgueil dans mon amour, mais aussi l'on me demandait trop d'humilité, et je ne pouvais accepter l'état d'infériorité morale où l'on voulait me reléguer. Pour me punir de m'être cru trop grand en amour, on voulait me faire trop petit, et on semblait me prescrire de demander pardon pour avoir trop souffert et trop aimé!

Pourtant quelque chose de plus fort que ma révolte intérieure me criait que Love valait mieux que moi. Elle avait souffert sans se plaindre; elle avait sauvé son frère, et moi, j'avais laissé mourir ma mère!... Peut-être même avais-je hâté sa mort par mon impuissance à cacher mon désespoir. Ce remords m'avait souvent tenaillé le cœur, et, pour m'y soustraire, j'accusais Love d'avoir causé le mal en causant ma faute; mais cela était injuste, puisque Love ne m'avait jamais trahi, et la faute retombait sur moi seul.

Alors je retombais moi-même dans le découragement. Pouvait-elle m'aimer coupable et lâche? Si elle m'acceptait pour époux, ne

serait-ce pas par une tendresse pleine de pitié comme celle qu'elle vouait à son frère? M'était-il permis de prétendre à une passion que je n'étais pas digne d'inspirer? Et moi, pouvais-je accepter une pitié qui achèverait de m'avilir?

L'abattement fut tout le calme que je pus obtenir de ma passion. Je dormis de fatigue, et je fus réveillé à deux heures du matin par François, qui me demandait si, tout de bon, je voulais porter le fauteuil, vu qu'il était temps de se mettre en route. Les Butler voulaient voir le lever du soleil sur le Sancy.

— Pourquoi ne porterais-je pas le fauteuil aussi bien que les autres? lui répondis-je.

— Parce qu'il faut savoir. Diable! ce n'est pas un jeu, et, tout bon piéton que vous êtes, vous ne savez pas ce que c'est que d'être attelé à un brancard pour monter ou descendre à pic, sauter les torrens de pierre en pierre, traverser la neige aux endroits praticables, et cela avec tant d'ensemble que le camarade ne tombe pas sur un faux mouvement de vous; songez aussi au voyageur. Si vous tombez tout simplement, le fauteuil tombera sur ses quatre pieds, et il n'y aura pas grand mal; mais si vous roulez sans avoir pu défaire la bricole, adieu tout le monde. Pensez-y, monsieur, ne nous faites pas un malheur! Songez que la demoiselle va nous confier sa vie!

— C'est pour cela que je veux la porter, François. Je ne serais pas fâché d'avoir une fois sa vie dans mes mains. Partons!

Une heure après, nous étions en route. Love, assise commodément, avec un petit marchepied suspendu, traversait rapidement la verte et profonde vallée, blanchie par les vapeurs du matin. Il faisait très froid. Le terrain montait doucement. Les porteurs avaient peu de peine. Comme nous étions quatre, c'est-à-dire deux de rechange, je laissai partir les deux premiers en avant. Je ne voulais pas attirer encore l'attention de Love, et je suivais avec mon camarade de relais. Je désirais parler avec M. Black, qui venait à l'arrière-garde, ainsi que M. Butler, Hope, François et son beau-père. Les porteurs, marchant une sorte de pas gymnastique, ne souffraient personne devant eux.

Junius vint de lui-même se placer à mes côtés, à une distance convenable des Butler. Comme mon camarade était près de nous, je parlai anglais, ce qui fit un grand plaisir à M. Black. — Vraiment! vous avez appris notre langue, si vite et si bien? Mademoiselle en sera charmée; mais sachez, mon cher ami, que miss Butler ne se doute de rien, qu'elle ne vous a pas reconnu, et qu'elle ne m'a, en aucune façon, laissé libre de lui parler de vous. J'ai essayé d'amener adroitement la conversation sur votre compte. J'ai demandé si on

avait quelque nouvelle de vous. C'est M. Butler qui m'a répondu : « Oui, il paraît qu'il se porte bien, et qu'il n'est pas marié, comme on le prétendait... » Mais miss Love a rompu le discours après avoir fait l'observation que le renseignement venait d'un certain Jacques qui ne savait peut-être pas ce qu'il disait. Peu d'instans plus tard, on s'est séparé, chacun voulant se coucher de bonne heure pour être debout avant l'aube. Ce matin, je n'ai eu que le temps de la saluer, si bien que j'ignore ce qu'elle répondra à mes insinuations.

L'adresse de Junius me fit trembler. Je le suppliai de ne pas dire un mot de moi. Ce qu'il me rapportait ne m'apprenait rien. Bien qu'il se crût en possession de la confiance de Love, il était fort probable qu'elle ne la lui accorderait pas en cette circonstance.

Que se passait-il donc dans l'esprit de cette étrange fille? Lorsque les hommes qui la portaient eurent fourni leur première haleine, ils s'arrêtèrent pour m'appeler; mais comme j'allais soulever les bâtons, Love, sans me regarder, et s'adressant à mon camarade, lui dit qu'elle voulait attendre son père. — Ce n'est pas que je souffre ni que je sois lasse, dit-elle à M. Butler quand il nous eut rejoints; je ne connaîtrais pas de plus agréable manière de voyager, si je pouvais oublier la fatigue que je cause à ces hommes. Je pense aussi à la vôtre, cher père; nous allons trop vite, et quoique vous ne soyez pas forcé de nous suivre, vous nous suivez de près, sans vous en apercevoir. Je vous prie donc de prendre de l'avance sur nous. Je sais qu'on ne peut pas monter en chaise jusqu'au sommet du Sancy, c'est trop rapide. Je resterai au pied du cône, et, comme il y fait froid, j'aime autant arriver la dernière pour vous y attendre moins longtemps.

M. Butler objecta qu'elle allait rester seule avec les guides, Hope désirant voir le lever du soleil sur le sommet du Sancy, et M. Black ayant franchement renoncé à marcher vite et à monter haut à cause de son asthme.

— Eh bien! je ne vois aucun inconvénient, répondit Love, à ce que vous me laissiez avec les guides. Ne suis-je pas en sûreté au milieu de ces braves gens? D'ailleurs...

Ici Love se retourna comme pour dire que je n'étais pas loin; mais j'étais plus près d'elle qu'elle ne croyait, et en me voyant elle n'acheva pas sa phrase. Je crus voir errer sur ses lèvres un sourire singulier. M. Butler, s'adressant alors à moi, me recommanda d'empêcher que sa fille fît un seul pas, et même il parla bas à François pour lui dire de ne pas nous quitter, vu qu'il ne savait pas si j'étais un porteur bien expérimenté. Puis il s'éloigna avec Hope, et Love nous ordonna d'attendre encore M. Black, dont elle parut vouloir s'occuper avec beaucoup de sollicitude.

Quand il fut près d'elle, elle lui reprocha de n'avoir pas pris un cheval, et elle ajouta qu'elle se reprochait à elle-même de n'y avoir pas songé pour lui. — J'aurais dû me rappeler, lui dit-elle, que vous ne vous souvenez de rien quand il s'agit de vous seul, et je crains réellement que cette course ne vous rende malade... — Ne pourrait-on pas, dit-elle à François, avoir par ici un cheval pour M. Black?

François, qui n'était jamais embarrassé de rien, ne demanda qu'un quart d'heure pour en amener un du buron le plus voisin, et il partit comme un trait. — Attendons-le ici, reprit Love en s'adressant à M. Black. Quand je vous verrai à cheval, je repartirai.

L'intérêt qu'elle témoignait à cet ami déjà ancien de sa famille eût dû me paraître fort naturel. Je n'ignorais plus que Junius Black méritait par sa candeur et sa bonté l'estime et l'affection de ceux qui le connaissaient; mais tout m'était sujet de jalousie et de déplaisir, et après tout je ne savais rien! Love, un moment auparavant, semblait me reconnaître et invoquer ma protection de préférence à celle de tout autre. A présent, elle semblait avoir déjà oublié que j'étais là, et vouloir se placer sous la protection exclusive de Junius Black. Elle parlait anglais avec lui; peut-être ignorait-elle encore que je pouvais l'entendre. J'avais passé par tant d'incertitudes et de suppositions gratuites depuis huit jours, que je n'avais plus aucune confiance dans ma pénétration ni dans mon propre jugement. Je l'écoutais, avec une avidité inquiète, échanger des réflexions sur le *facies* géologique environnant avec le pauvre savant, à la figure froide et inoffensive, que si longtemps j'avais pris pour un détracteur machiavélique, et j'avais l'esprit si malade que je m'attendais presque à découvrir une préférence pour lui dans le cœur de miss Butler.

On avait placé le fauteuil de Love auprès d'un rocher où Junius, déjà très fatigué d'avoir fait à pied un tiers du chemin, s'était assis pour se reposer et pour se trouver de niveau avec elle.

Soit qu'il eût résolu, malgré ma récente prière, de lui parler de moi, soit que ma figure soucieuse le décidât à risquer, sans me consulter, une explication décisive sur mon compte, il rompit la glace tout à coup, de la manière la plus maladroite. — A propos de roche, dit-il en ramassant une pierre à ses pieds, savez-vous que M. de La Roche est de retour dans son château?

— Bah! vous croyez cela? répondit Love sans émotion; on a fait tant d'histoires sur son compte que je ne crois plus à rien.

— Vous croyez au moins, reprit Black sans faire attention à mes signes, qu'il est décidément bien vivant et nullement marié?

— Je le sais, répondit Love; mais quant à son retour, je n'y crois pas.

— Pourquoi cela?

— Parce que je ne pense pas qu'il m'aime assez pour revenir dans un pays qu'il n'aimait plus du tout.

— Que dites-vous là? Pourquoi ce doute, mademoiselle?

— S'il m'eût aimée, il n'eût pas douté de moi, et il serait revenu plus tôt.

— C'est ce que je lui ai dit, repartit ingénument M. Black; mais il assure que...

— Ah çà! vous l'avez donc vu? s'écria Love en faisant le mouvement involontaire, mais aussitôt comprimé, de me regarder.

— Oui, je l'ai vu,... répondit Junius avec embarras. Je l'ai vu,... à Clermont, je crois.

— Vous croyez? reprit Love en riant : vous n'en êtes pas sûr? N'importe, mon cher monsieur Black; vous l'avez vu, je le crois, puisque vous le dites, car vous ne savez pas mentir. Eh bien! vous a-t-il parlé de moi? Que vous a-t-il dit de moi?

Je faisais des yeux si terribles au pauvre Junius qu'il perdit contenance et bégaya au lieu de répondre.

— Tenez, reprit Love, je le sais, ce qu'il vous a dit; il me semble que je l'ai entendu, et que je peux vous le redire mot pour mot. Il dit que je n'ai pas de cœur, que je ne suis pas capable d'aimer, que je suis trop à mes parens et à mes études pour être digne de le comprendre et capable de le rendre heureux. N'est-ce pas cela?

Et comme Junius, de plus en plus interdit et troublé, ne trouvait rien à alléguer pour ma défense, elle ajouta : — Si vous le revoyez à Clermont ou ailleurs, dites-lui, mon cher monsieur Black, que je l'ai aimé plus longtemps et mieux qu'il ne le méritait, puisqu'il n'avait pas confiance en moi, ou qu'il l'a perdue avant de vouloir se soumettre à l'épreuve du temps. Que sais-je à présent des autres amours qui ont rempli sa vie durant tant d'années? J'aimais un jeune homme sans grand avoir et sans grande expérience, aussi naïf que moi à bien des égards, capable de comprendre par momens mes devoirs personnels et de partager un jour mon humble bonheur. A présent Jean de La Roche est riche, instruit; il doit connaître le monde, et la vie facile, et les amours que je ne comprends pas, et les femmes à belles paroles et à grandes passions, auprès desquelles je ne lui paraîtrais plus qu'une vieille fille desséchée par les veilles et adonnée à des études rebutantes chez une personne de mon sexe.

— Mais ne croyez donc pas cela! s'écria enfin Junius avec feu. Il dédaignera d'autant moins une femme savante qu'il est savant lui-même. Ce sont les ignorans qui ont peur de la supériorité d'une femme, ce sont les imbéciles qui demandent une compagne bornée, ce sont les sots qui veulent jouer le rôle de pacha et jeter le mou-

choir à des odalisques dégradées. Un homme de cœur et d'esprit veut vivre avec son égale, la respecter comme sa mère ou comme sa sœur, en même temps que la chérir comme sa femme. Il veut être fier d'elle, et il me semble, à moi, que si j'avais des enfans d'une idiote, je me ferais reproche de les avoir mis au monde, tant je craindrais qu'ils ne fussent idiots!

La langue du bon Junius s'était déliée sous l'empire d'une honnête conviction. Love l'écoutait attentivement. — Vous avez raison, reprit-elle, cela devrait être ainsi; mais cela n'est pas ainsi, mon cher monsieur Black. Il y a et il y aura longtemps encore un préjugé contre les femmes qui ont reçu de l'instruction et à qui l'on a a appris à raisonner leur devoir. Moi, si j'étais homme, il me semble bien que j'aurais plus de confiance en celle qui saurait pourquoi il faut aimer le vrai, le beau et le bien, qu'en celle qui suit machinalement et aveuglément les chemins battus où on l'a poussée sans lui rien dire de sage et de fort pour l'y faire marcher droit; mais je me trompe probablement, et vous vous trompez vous-même, parce que vous vivez sans passions. Les préjugés sont plus puissans que la raison; on veut que la femme aimée soit une esclave par l'esprit et par le cœur, on tient même plus à cela qu'à sa fidélité et à sa vertu, car je sais des hommes qui ont l'air de vouloir être trompés, tant ils le sont, mais qui se déclarent satisfaits par l'apparente soumission morale et intellectuelle dont on les berne.

— Ajoutez à cela, continua Love avec vivacité, que l'homme très passionné est porté plus que tout autre au despotisme de l'âme, et qu'il aime à s'exagérer, pour s'en effrayer et s'en offenser, la capacité d'une femme tant soit peu cultivée. Il ne lui accorde plus ni candeur, ni modestie; il s'imagine qu'elle est vaine. Il ne se dit pas, ce qui est pourtant une vérité banale, que l'on n'est jamais supérieur en tous points, quelque sage que l'on soit, à une personne raisonnable ordinaire. Je ne parle pas des exceptions, à qui la nature et l'éducation ont tout refusé, mais je suppose une comparaison entre M. de La Roche et moi, par exemple! Eh bien! je me dis qu'à certains égards j'en sais peut-être plus que lui, sans avoir le droit d'en être fière, puisque je suis sûre qu'à d'autres égards il en sait certainement plus que moi. Je n'ai jamais compris la rivalité entre les gens qui peuvent s'estimer et se comprendre. Si celui-ci a plus d'ardeur dans la pensée et de nerf dans la volonté, celui-là a plus de prudence dans le caractère ou de charme dans la douceur des relations. Des êtres tout semblables les uns aux autres feraient un monde mort et une société inféconde, et les affections les plus vives sont celles qui compensent leurs contrastes par des équivalens. C'est un lieu commun de dire que les extrêmes se touchent, que

les opposés se recherchent dans le monde du sentiment. Voilà sans doute pourquoi nous nous aimions, *lui* et *moi!*... Mais il n'a pas compris cela, lui! Il a protesté contre cette bonne loi de l'instinct; il a lu des romans où les hommes tuent des femmes qui mentent, et il a éprouvé le besoin de me croire menteuse afin de tuer notre amour. Cette conduite-là, voyez-vous, n'est pas trop bonne, monsieur Black. Si je l'excuse, si je pardonne à ce jeune homme de n'avoir pas tenu compte du chagrin que devaient me causer son désespoir, et son départ, et sa longue absence, c'est parce que je me souviens de l'avoir beaucoup aimé, et que je sens en moi comme une faiblesse de ma volonté quand ma tête veut trop faire taire mon cœur, qui a si longtemps plaidé pour lui. Je crois d'ailleurs que je ferai bien de m'en tenir au regret du bonheur que nous avions rêvé, sans aller jusqu'au regret de nos amours, tels qu'il les entendait. Si nous devons nous revoir, je ne lui refuserai pas mon amitié et mon dévouement au besoin, et je crois qu'il ne m'en demandera pas davantage; mais s'il lui passait par la tête, après un si long abandon, de vouloir revenir au passé, je lui dirais : Non, mon cher Jean, ce n'est plus possible, car si nous devons nous aimer encore, tout est à recommencer entre nous. Nous n'avons plus de sacrifices à nous faire, puisque votre pauvre mère n'est plus, et que mon cher frère se porte bien : il s'agirait maintenant de nous aimer sans effroi et sans orage, comme on peut s'aimer quand il n'y a plus d'obstacles. C'est bien plus difficile, et peut-être que pour vous les obstacles sont le stimulant nécessaire à la passion. Enfin je ne vous connais plus, moi, et nous avons à refaire connaissance, comme si nous entrions dans une autre vie. Voyez si, telle que je suis, je vous plais encore, et permettez-moi de vous étudier pour savoir si je peux reprendre en vous la confiance que j'ai eue autrefois. Voilà ce que Jean se dirait aussi à lui-même, s'il était un homme sérieux, et ce qu'il se dit peut-être en ce moment, car il est possible qu'il se sente, comme moi, enchaîné par le respect et la mémoire du passé et qu'il éprouve le besoin de m'étudier et de me juger avec ce qu'il a pu acquérir d'expérience et d'exigences légitimes. Jean fera donc bien de m'examiner de son mieux et même de m'espionner au besoin, avant de se permettre de venir réclamer ma parole, et quant à moi, ce ne sera pas avant d'avoir soumis son amour à une longue épreuve que je lui rendrai le mien. Voilà, monsieur Black, ce que vous pouvez lui dire, si vous le rencontrez encore et s'il vous interroge.

Love donna toutes ces raisons, non pas sous forme de discours comme je les résume, mais à travers un dialogue assez animé et qui dura plus d'un quart d'heure. Junius défendait ma cause avec une

généreuse obstination. Il prétendait que l'épreuve avait été assez longue et l'expiation de mon impatience assez complète, et que si je me présentais tout d'un coup avec le désir et l'intention de renouer le mariage, on ne devait pas me demander de nouvelles preuves de fidélité et m'imposer de nouvelles souffrances. Love se montra un peu ironique et un peu cruelle. J'avais désormais la conviction qu'elle parlait ainsi à dessein que j'en fisse mon profit, elle avait l'air de me défier et de me rebuter même avec un certain orgueil froissé qui n'était peut-être pas ce qu'il eût fallu pour fermer ma blessure. Plus elle avait raison contre moi, plus je sentais de dépit contre elle. Elle me semblait vouloir triompher de mon humiliation et devenir coquette au moment où je lui reprochais d'être trop austère et trop raisonneuse, comme pour me punir de mon injustice.

Le cheval arriva, et Black se hissa dessus avec sa gaucherie ordinaire; mais l'animal se trouva un peu vif, et François dut le tenir par la bride, ce qui eût retardé notre marche et l'eût rendue impossible, si nous n'eussions pris le parti de laisser le savant en arrière avec le guide. Mon camarade, le porteur qui n'avait encore rien fait, se plaça dans le brancard en avant, moi derrière Love, et nous partîmes, laissant les deux autres à distance égale entre le cavalier et nous.

Love ne détourna pas la tête en se sentant soulevée par moi, on eût juré qu'elle ne me savait pas là, et qu'elle avait oublié que je pusse y être.

XXVII.

Le porteur de devant était une espèce d'Hercule, un vrai type d'Auvergnat de la montagne, énorme de tête, court d'encolure, large d'épaules, grêle ou plutôt serré de la ceinture aux pieds, comme les taureaux de race. Sa chevelure, frisée en touffe sur le front, complétait la ressemblance; mais la douceur de son regard et la candeur de son sourire étaient d'un enfant. Il s'appelait Leclergue. François me l'avait choisi en se disant que si je manquais d'adresse ou de force, cet athlète rustique sauverait tout et ne se fâcherait de rien.

Nous allions presqu'aussi vite que des chevaux qui trottent, c'est la manière de porter dans le pays. Love ne parut se souvenir de moi qu'au moment de traverser la Dordogne. Le torrent était très gros, et les roches brutes que nous franchissions par des bonds d'ensemble bien combinés étaient en partie sous l'eau. Elle se retourna

alors, et comme si elle eût été surprise de me voir, elle sourit et me dit bonjour d'un petit mouvement de tête.

— Avez-vous peur, demoiselle? lui dis-je tout en sautant.

— J'ai peur pour vous, répondit-elle d'un ton de reproche, et quand nous fûmes sur l'autre rive, elle ajouta : C'est assez, j'espère, et vous allez appeler un remplaçant.

— C'est-à-dire, repris-je, que vous ne vous fiez point à moi?

Elle ne répondit pas, mais comme elle était tournée un peu de profil, je vis encore ce mystérieux sourire, demi-railleur, demi-mélancolique, qui parfois la faisait ressembler à la Joconde de Vinci, quoique sa beauté appartînt à un type plus régulier et plus franchement sympathique.

J'encourageai Leclergue en patois. Quoique bien payé par M. Butler, il l'était encore plus par moi, et il ne se ménageait pas. Au bout d'une demi-heure de marche, nous avions rejoint Hope, M. Butler et leurs guides; mais, comme nous étions lancés sur la pente ascendante des premiers échelons de la montagne, nous ne nous arrêtâmes pas, et bientôt nous laissâmes tout le monde derrière nous. Nous marchions toujours plus vite à mesure que la montée devenait plus rapide, comme font les chevaux courageux quand ils sont chargés, l'animal comprenant tout aussi bien que l'homme que l'ardeur de la volonté allége seule la fatigue.

Il n'y avait plus trace de sentier. Nous gravissions des touffes de gazon toutes rondes, jetées par les pluies en escaliers capricieux et trompeurs sur des talus de gravier. Les pieds des animaux avaient achevé de dégrader le flanc de la montagne. J'éprouvai là une fatigue qui tenait du vertige, mais ce ne fut qu'aux premiers momens. Je fus bientôt pris de cette fièvre qui décuple les forces, et je portai Love sans respirer jusqu'à la source de la Dordogne, qui commence à sourdre au jour au milieu d'une vaste nappe de neige immaculée.

Nous avions beaucoup devancé le reste de la caravane. Nous posâmes le fauteuil pour l'attendre, et Leclergue se jeta de son long par terre avec le sans-façon permis dans la circonstance et avec un peu d'affectation aussi, pour montrer que la peine valait bien le salaire.

Quant à moi, je restai debout à distance. Love, qui ne pouvait faire un pas, m'appela, et, me voyant couvert de sueur sous la bise glacée, elle m'ordonna de prendre son manteau, que je refusai obstinément. — Vous êtes un entêté! me dit-elle alors avec une véritable colère maternelle, vous avez voulu porter, ce n'est pas votre état, et vous n'en pouvez plus! Vous en serez malade, vous en mourrez peut-être!

Et des larmes coulèrent sur ses joues pâlies par le froid, qui

tout à coup se couvrirent d'une vive rougeur, comme si son amour se fût trahi en dépit d'elle-même. Son émotion me rendit presque fou. Je faillis me jeter à ses pieds, mais la présence de Leclergue me retint. Que signifiaient donc toute cette raison, toute cette prudence et toute cette méfiance dont elle venait de rédiger pour ainsi dire le programme cruel en parlant de moi à M. Black en ma présence, et avec le soin de ne m'en pas laisser perdre une parole?

Immobile devant elle, je regardais sa nuque blanche inondée de boucles noires, et je devinais, aux moindres ondulations de sa tête penchée en avant, les larmes qu'elle ne pouvait plus retenir. J'étais donc aimé, aimé éperdument peut-être, et elle ne voulait pas me le laisser deviner! Pourquoi ce jeu terrible pour tous deux? Était-ce fierté à cause de ma fortune refaite et de la sienne compromise? Non! Love était comme son père, elle ne savait jamais rien des choses d'argent, ou si elle les savait, elle n'y pensait pas, elle n'y pouvait pas penser. C'était donc autre chose : du dépit peut-être, un dépit réel et profond de m'avoir vu renoncer à elle dans un temps où elle ne renonçait pas à moi? — Ah! si cela pouvait être! me disais-je. Si elle avait eu contre moi l'amertume que j'ai eue contre elle! Si elle avait souffert autant que moi,... c'est-à-dire si elle m'aimait comme je l'aime!

Tout se résumait dans cette pensée. J'étais ivre de joie, et la peur me retenait encore. J'allais lui parler à cœur ouvert, et, au moindre mouvement qu'elle faisait, je tremblais de rencontrer son regard déjà séché et son malicieux sourire recomposé sur sa figure impénétrable.

Elle rompit le silence, sans se retourner.

— Est-ce que vous croyez, me dit-elle en me montrant la cime du Sancy, que mon père et mon frère arriveront à temps pour voir de là-haut le soleil sortir de l'horizon?

— Je ne le crois pas, répondis-je; mais vous, ne souhaitez-vous point le voir?

— Je sais, répondit-elle, que c'est une des plus belles choses du monde, mais comme cela ne se peut pas...

— Mais si cela se pouvait?

— Je vous dis, reprit-elle d'un ton ferme, que cela ne se peut pas, et que je n'y songe pas.

Je m'approchai de Leclergue, qui dormait déjà. — Camarade, lui dis-je à l'oreille en le réveillant, veux-tu gagner cinq cents francs tout de suite?

— Avec plaisir, monsieur!

— Eh bien! relève-toi et emportons la demoiselle jusqu'à la croix du puy.

— Diable! dit-il, porter là-haut une personne? ça ne s'est jamais fait. Est-ce possible?

— C'est possible, puisqu'on y a porté une croix et des pierres. Veux-tu mille francs?

— Non, je suis un honnête homme : cinq cents francs, c'est bien payé; mais si j'en crève, vous aurez soin de mon vieux père. Je n'ai que lui à nourrir.

— Je te jure d'avoir soin de lui. Veux-tu?

— Mais vous? vous ne pourrez pas!

— Est-ce que je vais mal? Est-ce que je te fatigue?

— Non! vous allez mieux que pas un. Allons! en route. Vous passerez devant?

— Non, je veux faire le plus difficile. Attends! je t'avertis que la demoiselle dira non. Elle aura peut-être peur. Ça ne fait rien. Tu avanceras tout de même. C'est moi qui commande.

— C'est bien, mais ce n'est pas le tout de commander, il faut rendre l'homme capable d'obéir. Avez-vous quelque chose à me faire boire?

— Oui. Voilà de l'eau-de-vie pour toi, lui dis-je, en lui tendant une gourde.

— Où me conduisez-vous? s'écria Love en nous voyant repasser le brancard dans nos bricoles de cuir.

— A deux pas plus loin, lui répondis-je; il fait trop froid ici pour nous qui avons chaud. C'est le camarade qui veut sortir de ce corridor de neige.

Elle nous demanda plusieurs fois s'il n'était pas temps de s'arrêter; mais nous allions toujours, en lui disant que nous arrivions. Quand, après les neiges, elle se vit au pied du cône, elle s'écria qu'elle ne voulait pas aller plus loin; mais nous étions déjà lancés, et, comme elle faisait mine de se lever pour arrêter Leclergue : — Miss Love, lui dis-je avec autorité, il est trop tard; si vous faites un mouvement, vous nous faites tomber, et nous sommes perdus tous les trois!

Elle se tint immobile, les mains crispées sur les bras du fauteuil et retenant sa respiration.

Si l'effort fut grand, Leclergue seul s'en aperçut, et encore avait-il le moins de peine, puisqu'il enlevait sans être chargé de retenir. Quant à moi, je ne m'aperçus de rien; je n'étais plus dans les conditions régulières de la vie, et je crois que si le cône eût été du double plus haut, je l'eusse escaladé sans effort; je jouais le tout pour le tout, il m'était absolument indifférent de mourir là, si je ne devais pas être aimé. Pourtant, lorsque j'arrivai, je tombai sur mes genoux en déposant le fauteuil sur le bord de la plate-forme. Le-

clergue, sans s'inquiéter de personne, défit sa bricole, et, en homme qui connaît tous les dangers de sa profession, descendit en courant le revers du cône, puis se jeta dans un buisson pour ne pas rester exposé sans manteau à l'air vif et saisissant qui fouettait la cime nue.

J'étais donc seul avec Love, mais sans m'en rendre compte, car je perdis un instant la notion de moi-même, je fermai les yeux comme si j'allais m'endormir, et, les rouvrant aussitôt, je regardai avec étonnement autour de moi, comme si j'avais dormi une heure. J'avais tout oublié et je contemplais, pour ainsi dire en rêve, les abîmes perdus sous mes pieds et l'immensité des brumes déployées autour de moi. Le soleil se levait splendide et balayait les vapeurs étendues sur la terre comme un lac sans limites. A travers ce voile grisâtre, les terrains diaprés et les horizons roses commençaient à apparaître comme la vision du mirage. C'était sublime et presque insensé d'apparence; mais où donc était Love dans tout cela?

Je regardais stupidement le fauteuil vide posé devant moi. Que faisait là ce meuble d'auberge, en toile rouge et jaune, planté fièrement à côté de la borne trigonométrique qui marque la cime la plus élevée de la France centrale, au pied de la croix de bois brisée par la foudre, qui tient là sa haute cour et célèbre ses grandes orgies les jours de tempête? Ce fauteuil me faisait l'effet d'une aberration du pauvre Granville dans ses derniers jours de fantaisie délirante. Tout à coup, je me rappelai Love, et je fis un grand cri où s'exhala toute mon âme. Elle était donc tombée dans le précipice? Que pouvait-elle être devenue?

Je sentis alors quelque chose de frais sur mon front, c'était sa main. Elle était à genoux près de moi, elle m'enveloppait de ses vêtemens, elle m'entourait de ses bras.

— Jean de La Roche, me dit-elle, tu as donc voulu mourir ici? Eh bien! mourons ensemble, car je jure que j'ai assez souffert, et que je ne redescendrai pas sans toi cette montagne.

— Je ne mourrai pas, je ne peux pas mourir si tu m'aimes! m'écriai-je en me relevant. Je la forçai de se rasseoir sur le fauteuil, et, prosterné à ses pieds, j'appris de sa bouche qu'elle m'avait reconnu dès le premier jour. — Comment ne t'aurais-je pas reconnu, me dit-elle, puisque je t'avais toujours aimé?... Mais, mon Dieu! qu'est-ce que je vous dis là? moi qui m'étais promis de vous étudier et de vous faire attendre!

— Méchante! m'écriai-je, pourquoi ces froides résolutions et cette prudence hypocrite quand tu me voyais là perdu de chagrin et d'amour, prêt à renoncer à toi et à en mourir peut-être!

— Renoncer à moi! reprit-elle avec une sorte de colère tendre;

voilà ce que je ne peux pas vous pardonner d'avoir fait et de songer à faire encore quand le doute vous revient. Tenez, Jean, vous ne m'aimez guère!

— Et vous, vous ne m'aimez pas du tout, si vous ne sentez pas que je vous adore!

— Que la volonté de Dieu soit faite! répondit-elle en se jetant dans mes bras; je sens bien que notre amour vient de lui, puisqu'il est plus fort que toute ma raison, tout mon ressentiment et toute ma peur. Aimez-moi en despote, si vous voulez; soyez injuste, aveugle, jaloux : me voilà vaincue, mon cher mari, et je vois bien que tout ce qu'on peut dire contre la passion ne sert de rien, quand la passion commande.

XXVIII.

J'étais toujours aux pieds de Love, derrière le petit monument trigonométrique, lorque des voix, qui se firent entendre au-dessous de nous, nous signalèrent l'approche du reste de la caravane. M. Butler et son fils, assez inquiets de notre audacieuse ascension qu'ils avaient vue de loin, doublaient le pas pour nous rejoindre et commençaient à gravir le cône. Love m'apprit à la hâte que son père avait été informé par elle, la veille seulement, de mon identité avec ce Jean de La Roche, dont il remarquait déjà, et de plus en plus, la ressemblance sur mon visage. Quant à Hope, il ne se rappelait réellement pas assez mes traits pour avoir le moindre soupçon, et Love me supplia de lui donner quelques jours encore pour le préparer à cette surprise. — Ne faites semblant de rien, me dit-elle, et partez demain pour Bellevue; c'est là que nous nous rejoindrons presque en même temps. Je me charge d'informer mon père de mes résolutions, qu'il approuve d'avance, je le sais, à tel point qu'en vous donnant ma main et mon âme, c'est à lui presque autant qu'à vous que je cède.

En effet, deux jours après, j'étais à Bellevue sous ma figure normale, et la famille Butler y arrivait peu d'heures après moi. La première personne qui me sauta au cou fut le cher Hope. — Vous vous êtes moqué de moi, me dit-il, mais je vous le pardonne, à la condition qu'une autre plaisanterie que l'on m'a faite en voyage restera ce qu'elle est, une plaisanterie horrible et détestable!

— Sachez, me dit M. Butler en riant et en m'embrassant, que nous avons appris à cet enfant le motif de votre déguisement. N'était-ce pas en effet une manière adroite de vous introduire auprès de nous pour plaider la cause et faire agréer les offres de votre aimable cousin de Bressac?

— Et Love jouait cette comédie avec un sérieux irritant, reprit le jeune homme. J'ai failli croire qu'elle voulait me donner pour beau-frère l'homme qui m'est le plus antipathique, et j'ai été assez simple pour plaider votre cause et pour dire que ma sœur n'était pas libre d'épouser un autre homme que vous.

— Vous avez été plus loin, dit Love en souriant. Vous avez affirmé que je devais épouser M. de La Roche. Est-ce encore votre opinion?

— Oui, répliqua le jeune homme avec chaleur. Il faut que cela soit pour que je redevienne heureux, car j'ai cessé de l'être le jour où je vous ai vue pleurer.

— En ce cas, me voici pour dresser le contrat! dit M. Louandre, qui venait d'arriver, et qui nous écoutait depuis un instant sans se montrer.

Le soir, après que nous eûmes dîné en famille et causé longtemps avec expansion, Love me dit à demi-voix : — Décidément, mon ami, je vous aime mieux quand vous parlez en bon français, sans accent, et quand, n'ayant plus l'obligation de faire le paysan montagnard, vous montrez votre cœur et votre esprit tels qu'ils sont. Je ne dirai pas que je vous retrouve, mais qu'en ce moment je vous découvre; car il y a une chose que vous ne savez pas, monsieur Jean! c'est que vous n'êtes plus l'homme d'autrefois. Vous avez tellement gagné de toutes façons, que, si vous fussiez venu me trouver au Mont-Dore tel que vous voici, je ne vous aurais pas fait souffrir pendant huit jours les déplaisirs de l'incertitude.

J'étais bien heureux et bien attendri, et pourtant j'eus encore une crise pénible en retournant à La Roche. J'éprouvais une sorte d'effroi au moment de réaliser le rêve de ma vie, comme si j'eusse craint de trouver le rêve au-dessous de mes longues ambitions, ou de me trouver moi-même indigne du bonheur rêvé. Je me demandais si la supériorité de ma femme ne viendrait pas à m'humilier, et si cette amère jalousie, dont je sentais en moi l'instinct fatal, ne se tournerait pas contre son propre mérite à l'état d'envie misérable et d'orgueil froissé.

Quand je rentrai dans mon triste manoir, Catherine me trouva triste aussi, et je passai la nuit à me tourmenter, à m'accuser, à me défendre, à me chercher des torts dans le passé, dans l'avenir, dans le présent même, afin d'avoir à m'en disculper en accusant ma destinée et en frémissant d'être entraîné par elle vers un monde inconnu de joies suprêmes ou de tortures odieuses.

Cette crise fut la dernière, et si je la rapporte dans ce récit fidèle de mes amours, c'est pour compléter l'étude de mon propre cœur et l'aveu des misères du cœur humain en général. La grande résolution du contrat conjugal est affaire d'enthousiasme, acte de foi par

conséquent dans la première jeunesse. A vingt ans, j'eusse fait sans épouvante le serment de l'éternel amour; à trente ans, je sentais la grandeur de l'engagement que j'allais prendre, et, chose étrange, ma constance si bien éprouvée ne me donnait que plus de méfiance de moi-même.

Quand je revis ma fiancée le lendemain, je trouvai de l'altération sur son visage, comme si elle eût ressenti les mêmes anxiétés que moi. Interrogée sur son abattement, elle me raconta avec une admirable candeur tout ce que j'aurais pu lui raconter moi-même, à savoir qu'elle n'avait pas dormi, qu'elle avait creusé la vision de notre avenir, et que ma figure lui était apparue trouble et inquiète, enfin qu'elle avait pleuré sans savoir pourquoi, en se disant malgré elle ces mots cruels : « Si nous allions ne pas pouvoir nous aimer dans le bonheur! »

Je frissonnai de la tête aux pieds en entendant Love constater ainsi exactement la simultanéité de nos impressions, et à mon tour je me confessai à elle.

— Eh bien! répondit-elle après m'avoir écouté avec attention, tout cela est maladif, je le vois maintenant. Nous avons douté l'un de l'autre au moment où nous devions le plus compter l'un sur l'autre. Nous sommes peut-être un peu trop âgés et un peu trop intelligens tous les deux pour ne pas nous rendre compte des dangers de la passion. Je crois que ces dangers sont réels. Nous serons encore plus d'une fois tentés, vous de me trouver trop calme et trop forte, moi de vous trouver emporté et injuste. De là pourront naître des reproches, des amertumes, des soupçons, des souffrances graves, si nous ne sommes pas résolus d'avance à combattre intérieurement notre imagination avec toute l'énergie dont nous sommes capables. Oui, vraiment, je crois à présent qu'il faut entrer dans la vie à deux, dans l'amour complet, armés de pied en cap contre les suggestions du diable, qui guette toutes les existences heureuses pour les détruire, et toutes les fêtes du cœur pour jeter son poison au fond de la coupe.

— Qu'est-ce donc, selon vous, que le diable? lui dis-je. Croyez-vous à la fatalité comme les Orientaux?

— Je crois à la fatalité, répondit-elle, mais non pas à la fatalité souveraine. Je crois qu'elle est toujours là, prête à nous entraîner, mais que notre bonheur et notre devoir en ce monde consistent dans la mesure de nos forces pour tuer ce démon sauvage qui n'est autre chose que l'excès des désirs et des aspirations de notre âme aux prises avec l'impossible. Voilà toute ma philosophie. Elle n'est ni longue ni embrouillée. Résister et combattre, voilà tout; résister à l'orgueil et combattre les exigences qu'il suggère.

— Le pourrons-nous, *ô ma belle guerrière!*

— Oui, mon cher *Otello*, nous le pourrons, parce que nous avons cultivé notre esprit, notre raison, notre volonté par conséquent, et qu'au lieu de les négliger, nous allons nous aider l'un l'autre à les cultiver toujours davantage. Tout ce que nous donnerons de lucidité à notre intelligence nous sera rendu en confiance, en adoration réciproque par notre cœur assaini et renouvelé... Tenez! avouons-nous une bonne fois que depuis cinq ans nous avons du dépit l'un contre l'autre, et que, si ce mauvais sentiment a donné de l'excitation à notre amour, il lui a ôté de sa candeur et de sa sainteté. Ce que nous avons éprouvé tous les deux la nuit dernière, cette espèce d'hallucination douloureuse, c'est la voix du remords qui parlait en nous, et peut-être aussi l'avertissement de la Providence, qui nous disait à chacun : « Ne tremble pas, mais veille! Voilà le malheur dans la passion. Contemple ce tableau effrayant, et souviens-toi que la passion est une chose sublime qu'il faut préserver, défendre, épurer sans cesse. C'est l'œuvre de toute la vie, c'est le mariage. Tu n'es sans doute pas assez fort pour répondre, en ce jour de trouble, de la force de ta vie entière; mais crois à la force qu'on acquiert en la demandant à la raison, à la vérité, à la force même, c'est-à-dire à Dieu. »

— Ma bien-aimée, lui répondis-je, vous êtes dans le vrai, je vous comprends enfin, et je m'explique votre énergie, votre patience et votre sérénité dans le sacrifice. Vous n'êtes pas une femme savante, vous êtes une âme véritablement religieuse, véritablement éclairée d'en haut. Eh bien! je sens que nous pouvons nous aider mutuellement, et que nos volontés, réunies et dirigées vers un but commun, peuvent arriver au miracle de l'amour inébranlable et du bonheur sans orages. C'est dans cette union de deux âmes sœurs que Dieu a caché le secret d'une telle victoire sur le démon.

Cet entretien laissa en nous des traces si profondes que, depuis dix ans, nous sommes heureux, ma sainte femme et moi, sans qu'aucune de nos appréhensions se soit réalisée, sans que nous ayons eu de grands efforts à faire pour les éloigner, et sans que la satiété se soit annoncée par le plus léger symptôme de refroidissement ou d'ennui.

Si ce bonheur est un peu mon ouvrage, je dois dire qu'il est beaucoup plus celui de Mme de La Roche. Plus ferme à son poste et plus attentive que moi, elle sait prévoir avec une admirable délicatesse les occasions ou les prétextes que l'*ennemi* pourrait prendre pour s'insinuer dans notre sanctuaire. Cet ennemi, ce démon, elle le définit très bien en disant que c'est une fausse vue de l'idéal, un

mirage de l'orgueil, une idolâtrie de soi-même, suscitée et surexcitée par l'amour qu'on inspire, et dont on arrive à n'être jamais satisfait, si l'on oublie que l'amour vient de Dieu et qu'on n'y a droit qu'en raison des mérites que l'on acquiert. Cette loi bestiale, imaginée par l'humanité primitive et sauvage, qui ordonne à la femme de servir et d'adorer son maître, quelque indigne et ingrat qu'il puisse être, fut écartée de notre pacte conjugal comme une impiété heureusement irréalisable de nos jours, et inapplicable à des êtres doués de conscience et de réflexion. J'eus le bonheur de comprendre et de ne jamais oublier que Love était une créature d'élite dont je devais vouloir être digne, sous peine de me mépriser moi-même, et ce noble travail de ma volonté devint bientôt une douce et chère habitude dont l'ardente reconnaissance de ma bien-aimée me paie largement à toutes les heures de ma vie.

Nous avons traversé ensemble des jours mauvais, partagé des douleurs poignantes. Nous avons perdu des enfans adorés; nous avons craint une seconde fois de perdre notre adorable père et ami, M. Butler; nous avons fermé les yeux du pauvre Black, victime prématurée d'un travail trop assidu et trop minutieux. Mais il n'est pas de douleurs, d'inquiétudes et de regrets que nous ne puissions supporter ensemble, et nous nous aimons trop l'un l'autre pour ne pas aimer la vie, quelque éprouvée qu'elle puisse être. Nous avons reporté sur les enfans qui nous restent l'amour que nous portions à ceux que nous avons tant pleurés, et nous avons la confiance de prolonger, par nos soins, la vie précieuse de leur grand-père, comme nous avons la conscience d'avoir adouci, par notre affection dévouée, l'agonie philosophique et résignée de son digne ami Junius.

Hope a été moins courageux que nous dans nos chagrins domestiques, et même la mort de M. Black, bien qu'il eût l'habitude de contredire le pauvre collectionneur et de dédaigner ses idées, lui a été sensible à un point que nul ne pouvait prévoir. Notre fille aînée a heureusement pris sur lui un empire extraordinaire. Cette enfant semble résumer toutes ses affections, et lui enseigner, sans qu'il y songe, les tendresses et les dévouemens de la paternité.

GEORGE SAND.

LA

DIPLOMATIE ANGLAISE

ET

LES AFFAIRES DE CHINE

Correspondence relative to the Earl of Elgin's special missions to China and Japan, 1857-1859. — *Parliamentary Papers.*

Les affaires de Chine, que l'on croyait terminées par les traités conclus à Tien-tsin, sont entrées dans une phase nouvelle. Les représentans que la France et l'Angleterre ont envoyés à Pékin pour l'échange des ratifications ont été reçus à coups de canon; les pavillons alliés ont essuyé à l'embouchure du Pei-ho un grave échec : au lieu d'une paix définitive, sur laquelle on fondait de grandes espérances pour l'avenir du commerce européen en Chine, c'est la guerre qui recommence. Il n'est pas besoin de faire ressortir les embarras d'une pareille lutte, engagée si loin contre un ennemi que nous n'avons plus malheureusement le droit de dédaigner. Il faut s'attendre à de nombreuses difficultés, à de lourdes dépenses, à des sacrifices de toute nature, avant que l'injure du Pei-ho soit vengée, et que les rapports avec le gouvernement chinois se trouvent rétablis dans les conditions de dignité et de sécurité que la diplomatie espérait avoir obtenues en 1858.

Cette question chinoise, qui a si longtemps passé pour un incident excentrique, atteint donc aujourd'hui les proportions d'un événement considérable. Il ne s'agit plus de la traiter légèrement,

sous la forme d'impressions de voyage et comme l'accessoire des récits plus ou moins comiques dont les mœurs étranges de la Chine ont de tout temps fourni l'inépuisable matière. Après avoir mis en mouvement les ambassades et les escadres de l'Angleterre, de la France, de la Russie et des États-Unis, la question chinoise a produit un grand nombre de rapports et de dépêches diplomatiques; ele a figuré avec éclat dans les discussions du parlement anglais, elle remplit enfin tout un *blue-book*. C'est dans ce document officiel, comprenant de 1857 à 1859 la correspondance de lord Elgin, qu'on peut l'étudier de la manière la plus complète et la plus sûre. Les difficultés ou, pour mieux dire, les extrêmes délicatesses des rapports à entretenir avec la Chine et son gouvernement s'y trouvent clairement indiquées; les obstacles contre lesquels l'escadre anglaise s'est récemment heurtée devant le Pei-ho y sont prévus et annoncés dans les dépêches des mandarins. Il est donc nécessaire, pour bien comprendre la situation actuelle, de reprendre l'historique de l'expédition à la fois diplomatique et militaire de 1857. Nous avons déjà commencé ce travail d'après la relation du correspondant du *Times* (1); nous avons assisté avec M. Wingrove Cooke aux débuts de la campagne et au siége de Canton. Nous pouvons maintenant, à l'aide des dépêches de lord Elgin, poursuivre et compléter ce récit.

En France, quelques pages ont déjà été détachées du *blue-book* consacré aux affaires de Chine, et, selon l'usage, on a choisi celles qui devaient, à travers une traduction triviale et peu exacte, égayer le lecteur plutôt que l'éclairer. Cette publication a produit en Angleterre une impression toute différente. Depuis quelques années, les Anglais ont cessé de ne voir dans les hommes et les choses du Céleste-Empire que des motifs de narrations grotesques. Un pays qui fait avec eux d'immenses affaires, qui leur vend le thé et la soie, qui subventionne en quelque sorte, par ses achats d'opium et de tissus, le budget de l'Inde ainsi que les manufactures de la métropole, un tel pays leur semble très sérieux. Restaient quelques vieilles plaisanteries stéréotypées à l'adresse des soldats et des canons chinois; depuis le combat du Pei-ho, elles ont perdu tout leur sel. Les Anglais ont lu la correspondance de lord Elgin avec la pensée d'y découvrir, par les discussions dont elle rend compte et dans les documens chinois qu'elle reproduit, les sentimens et les idées qui inspirent le gouvernement du Céleste-Empire dans la direction de sa politique étrangère. A la veille d'entreprendre une

(1) *Un Historiographe de la presse anglaise dans la dernière guerre de Chine*, livraison du 15 juin 1859.

nouvelle guerre pour arriver enfin à la conclusion d'une paix plus solide, ils ont examiné avec soin ce qu'il serait utile de réclamer et possible d'obtenir sûrement. Cet examen a été plus favorable au gouvernement chinois qu'on ne le supposait au premier abord. La nécessité d'une campagne de guerre n'a pas été un seul moment en question : ni la Grande-Bretagne ni la France ne sauraient demeurer sous le coup de l'échec du Pei-ho, et leur prestige doit être rétabli à tout prix sur les côtes de Chine; mais, ce point admis, on a reconnu que, dans le verdict à prononcer sur l'ensemble de ce grand procès international, on pouvait équitablement accorder aux Chinois le bénéfice des circonstances atténuantes. C'est ce que nous devons examiner à notre tour en feuilletant les pièces des récentes négociations. Lors même qu'un intérêt pratique et immédiat ne nous commanderait pas de porter notre attention sur cette correspondance, nous y serions engagés par un légitime sentiment de curiosité, car lord Elgin a eu soin d'annexer à ses communications non-seulement les notes qu'il a reçues des mandarins chargés de traiter avec lui, mais encore un certain nombre de documens qui ont été découverts dans les archives de Canton, et qui révèlent en partie les opinions et les résolutions secrètes du cabinet de Pékin au sujet des étrangers. Nous pouvons donc voir à l'œuvre les diplomates chinois, les entendre à la fois sur le théâtre des conférences et dans les coulisses, recueillir leurs conversations familières en même temps que leurs déclarations officielles, et nous former une idée à peu près juste de leur habileté et de leur sincérité. Il y a là pour les négociations ultérieures plus d'un enseignement utile, et pour le récit de la dernière campagne une série d'incidens et d'épisodes où l'on retrouve souvent l'amusante originalité du caractère chinois.

I.

D'après les instructions de lord Clarendon, ministre des affaires étrangères, le premier soin de lord Elgin, dès son arrivée en Chine, devait être de se porter vers le golfe de Petchili, et d'ouvrir sans délai des négociations directes avec le cabinet de Pékin, afin d'obtenir le redressement des griefs accumulés à Canton et de fixer les conditions jugées nécessaires pour la sécurité du commerce. L'ambassadeur anglais ne se conforma point à ces instructions. D'accord avec l'amiral sir Michael Seymour, il pensa qu'il valait mieux ne considérer, au début, la querelle de Canton que comme un incident particulier, purement local, n'engageant pas l'ensemble des relations avec le gouvernement chinois. Porter un ultimatum à Pékin, c'eût été, en cas de refus, provoquer immédiatement la guerre gé-

nérale, ajourner les opérations contre Canton, où il était essentiel de frapper les premiers coups, et compromettre les intérêts commerciaux, que les instructions ministérielles recommandaient instamment de ménager. D'ailleurs l'ambassadeur français, le baron Gros, n'était pas encore arrivé dans les mers de Chine; puis survinrent les événemens de l'Inde, qui détournèrent une partie des forces destinées à l'expédition. Rien n'était prêt pour une campagne dans le golfe du Petchili. Il fallait donc attendre.

La situation était en vérité plus que singulière. Au midi, la rivière de Canton était bloquée; l'escadre anglaise canonnait et brûlait des centaines de jonques. C'était la guerre pleinement déclarée. Au nord, à Amoy, à Ning-po, à Shang-haï, Anglais et Chinois se livraient tranquillement au commerce, et échangeaient leurs marchandises. Quand on a la prétention d'apprendre aux Chinois le droit des gens, au moins faut-il l'appliquer soi-même. Or il semble que, dans la circonstance, l'Angleterre aurait dû commencer par amener les pavillons de ses consuls, en invitant ses nationaux à quitter le territoire ennemi; puis elle eût exposé ses griefs, signifié ses conditions au gouvernement chinois, et cessé tous rapports jusqu'à ce qu'elle eût obtenu satisfaction par la diplomatie ou par les armes. Voilà le droit des gens; mais ce n'était point le compte du commerce, qui trouvait plus avantageux de garder ses magasins ouverts sur les points où il ne se voyait pas inquiété. Nous n'avons pas à critiquer cette logique. On avouera cependant qu'en acceptant une anomalie aussi étrange, parce qu'elle était à leur profit, les belligérans européens s'interdisaient, dès l'origine, le droit d'imposer au Céleste-Empire l'adoption complète de leur code international et de leurs coutumes diplomatiques. Faciles et tolérans sur ce point, les Chinois pouvaient avoir sur d'autres questions leurs idées particulières, leurs préjugés nationaux, qu'il était peu équitable de censurer et de combattre de front par le seul motif qu'ils blessaient nos habitudes occidentales et nos intérêts. Cette distinction est très importante : la suite montrera qu'elle n'a pas été suffisamment observée lors de la négociation des traités.

Du reste, la difficulté de connaître en Chine le véritable état des choses était telle que les résidens européens ne s'accordaient même pas sur le degré de responsabilité qui devait peser sur le cabinet de Pékin quant à la rupture des bonnes relations à Canton. Les uns prétendaient que le gouvernement n'était point au courant de ce qui se passait au sud de l'empire, et que tout le mal venait du caractère hautain et querelleur du vice-roi. Les autres au contraire, ne pouvaient s'imaginer que ce mandarin eût spontanément adopté une politique aussi compromettante; ils ne le considéraient que

comme l'instrument docile de la volonté impériale et du parti qui, à Pékin, s'est prononcé de tout temps contre les étrangers. Placé entre ces deux avis, lord Elgin pensa que les instructions très positives de la cour dirigeaient la conduite de Yeh, mais que, par un procédé assez familier aux Chinois, on se réservait de désavouer et de disgracier le mandarin, s'il n'était pas de force à maintenir sa position contre les barbares. Cette opinion se trouva justifiée, après la prise de Canton, par les documens confidentiels saisis dans les archives et par la dégradation du vice-roi. Lord Elgin avait d'ailleurs sous les yeux, dès le mois de novembre 1857, la traduction d'un rapport qui avait été adressé par Yeh à l'empereur, et inséré dans la *Gazette de Pékin*. Par ce rapport, le mandarin s'excusait de n'avoir pu encore procéder dans la province de Canton à l'inspection annuelle des troupes. Il alléguait que les régimens avaient dû quitter leurs garnisons habituelles pour défendre la ville et occuper divers points menacés par les Anglais. Il ajournait donc à des temps plus calmes les revues et les manœuvres, et annonçait que, selon les prescriptions impériales, il ne manquerait pas de dégrader ou de destituer les officiers dont les troupes seraient mal exercées et impropres au service.

Le rapport cité par lord Elgin dans sa correspondance mérite attention, non-seulement parce qu'il fait connaître les préparatifs de résistance organisés par le vice-roi, mais encore parce qu'il jette quelques lumières sur l'administration intérieure de l'empire. On voit, par exemple, que chaque année l'empereur délègue un mandarin du grade le plus élevé pour inspecter les troupes dans les provinces, et que cette mission, conférée par décret spécial, est absolument identique à celle que remplissent en France les généraux inspecteurs. Pour les affaires militaires comme pour les affaires civiles, l'immense territoire de la Chine est placé sous le régime de la centralisation la plus absolue. Chaque fonctionnaire est responsable, et il ne s'agit pas ici de cette responsabilité légitime, naturelle, qui peut, dans certains cas, être couverte par l'imprévu ou par la force majeure; c'est une responsabilité presque sauvage, fatalement condamnée à réussir dans l'exécution de tous les ordres transmis. L'officier sera dégradé si ses troupes se battent mal; le vice-roi sera dégradé s'il n'a pas raison des Anglais. Il n'y a point d'excuse pour les revers ni de tempérament dans la peine. Loin d'honorer le courage malheureux, la volonté impériale écrase les vaincus; la disgrâce, quelquefois le supplice est au bout du moindre échec: politique impitoyable, qui s'explique pourtant, sans se justifier, par les conditions mêmes du gouvernement chinois. Pour contenir sous la même loi trois cents millions de sujets, pour administrer tant de provinces plus grandes

que des royaumes, il faut que l'empereur et ses ministres soient assurés d'une obéissance passive, et qu'ils comptent sur l'exécution immédiate de l'ordre une fois donné : les observations, les objections, les conseils même sont mal accueillis et taxés de révolte. Mais alors qu'arrive-t-il? C'est que les fonctionnaires, moins peut-être par adulation que par crainte, envoient dans les momens critiques des rapports incomplets ou inexacts, dissimulent les petites difficultés, amoindrissent ou dénaturent les difficultés sérieuses, se décernent des triomphes diplomatiques et militaires imaginés pour l'entière satisfaction de leur cour, enfin saturent leurs dépêches de toutes les exagérations, de tous les mensonges que peut contenir un récit officiel. Telle est la conséquence de cet excès de responsabilité qui accable les mandarins, et l'on est ainsi amené à comprendre l'origine de la plupart des conflits qui depuis vingt ans ont éclaté entre le Céleste-Empire et les gouvernemens européens. La politique traditionnelle de Pékin commande, sinon d'exclure complétement les étrangers, du moins de les tenir à distance. Les mandarins s'y conforment le mieux qu'ils peuvent, et quand ils se voient débordés, ils n'ont garde de dénoncer leur faiblesse. Trompé par leurs rapports et conservant ses illusions, le cabinet impérial s'obstine dans le vieux système ; il repousse toute idée de concession aux exigences étrangères, et il ordonne la lutte. Les affaires s'agitent donc dans une sorte de cercle vicieux où s'accumulent les malentendus et les embarras. C'est ce qui s'est passé à Canton. Le vice-roi se faisait fort de dominer les barbares; en présence des disgrâces infligées à ses prédécesseurs, cette prétention était de sa part une tactique d'intérêt personnel. Il avait rendu compte à Pékin des derniers événemens, mais en les réduisant à des proportions assez modestes. La cour lui répondit qu'il devait repousser les Anglais, et il essaya d'obéir aux ordres que ses propres rapports avaient inspirés.

Il était nécessaire d'insister sur ces détails intérieurs d'administration chinoise pour expliquer comment le cabinet de Pékin pouvait à la rigueur, sans manquer de logique, laisser les ports du nord ouverts au commerce pendant que la lutte s'envenimait à Canton entre les ambassadeurs étrangers et le vice-roi. A ses yeux, les incidens de Canton, dont il ne lui était guère permis d'apprécier à distance les proportions exactes, paraissaient absolument semblables aux démêlés qui, à diverses époques, s'étaient produits dans cette ville et avaient eu des dénoûmens pacifiques. D'après les forfanteries de Yeh, qui, dans l'une de ses dépêches, représentait lord Elgin comme un échappé du Bengale, sauvé miraculeusement par les Français, puis se morfondant et poussant de longs soupirs sur la plage de Hong-kong, l'empereur devait supposer que l'affaire de

Canton ne tarderait pas à s'arranger, et qu'il ne serait plus importuné d'un si infime détail. La prise de Canton n'eut pas même le pouvoir de l'arracher à ses incroyables illusions.

Lorsque les alliés se furent rendus maîtres de la ville (28 décembre 1857), les ambassadeurs songèrent à entamer les négociations et à se mettre directement en communication avec le cabinet de Pékin. C'est ici que commence réellement la campagne diplomatique. Lord Elgin et le baron Gros résolurent d'adresser au premier ministre une note développée, pour indiquer le but de leur mission et proposer les principales clauses des traités qu'ils désiraient conclure. Ces clauses intéressant non-seulement l'Angleterre et la France, mais encore les autres nations qui entretiennent des rapports avec la Chine, ils jugèrent qu'il serait à la fois convenable et utile de faire appel au concours des représentans de la Russie et des États-Unis, qui venaient d'arriver, munis comme eux de pleins pouvoirs. La correspondance échangée pendant le cours des négociations entre lord Elgin et les diplomates russe et américain expose sous son vrai jour la politique adoptée par les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Washington, politique qui, à première vue, avait semblé assez équivoque. On se figurait volontiers que la Russie triomphait secrètement des embarras de la France et de l'Angleterre, qu'elle appuyait le gouvernement chinois dans sa résistance, et que son représentant, le comte Poutiatine, n'était venu là que pour observer et gêner à l'occasion les manœuvres des alliés. Quant aux Américains, on jugeait qu'ils étaient avant tout désireux de profiter de la circonstance pour accaparer les bénéfices du commerce au lieu et place de leurs rivaux les Anglais; on les voyait comme à l'affût d'une bonne spéculation, et la présence de leur ministre, M. Reed, paraissait annoncer qu'ils entendaient bien, si les alliés obtenaient un traité, se présenter à leur suite, et recueillir à peu de frais les avantages de la campagne. Or ces suppositions étaient peu exactes. Sans aller jusqu'à déclarer la guerre à la Chine, la Russie et les États-Unis avaient, comme la France et l'Angleterre, certains comptes à régler avec cet étrange pays, et leurs vœux, inspirés par le sentiment de leur intérêt, étaient acquis très sincèrement à la cause des puissances alliées. Après avoir sollicité de Kiahkta, sur la frontière de Sibérie, son admission à Pékin et attendu vainement une réponse, le comte Poutiatine avait traversé toute l'Asie du nord et s'était présenté par mer à l'embouchure du Pei-ho. Là, il avait pu, non sans difficulté, expédier une nouvelle demande à Pékin; mais, comme on avait assigné un délai de quinze jours pour la réponse et que les mandarins ne voulaient pas lui permettre de s'établir à terre, il était allé gîter à Shang-haï. Lors de son retour au Pei-ho, il apprit

que l'on refusait de le recevoir dans la capitale, et que, dans tous les cas, la cérémonie du *ko-tou* était exigée des ambassadeurs étrangers admis à la cour. Que l'on juge si, après une pareille odyssée, le diplomate russe avait lieu d'être bien satisfait des Chinois! Le ministre américain s'était tenu plus tranquille, mais il n'en pensait pas moins sur l'ensemble des relations avec le Céleste-Empire, et notamment sur la ville de Canton, où, peu d'années auparavant, un commodore s'était vu obligé d'envoyer pour son propre compte quelques bordées de sa frégate. L'un et l'autre accueillirent donc avec empressement l'ouverture qui leur était faite par les ambassadeurs pour concerter leurs efforts et agir en commun par la voie diplomatique, et ils déclarèrent que leurs instructions les engageaient à seconder les démarches des représentans de la Grande-Bretagne et de la France, en ne s'arrêtant que devant le cas de guerre. Voilà la vérité sur l'attitude des États-Unis et de la Russie.

Il fut ainsi convenu que les représentans des quatre puissances transmettraient simultanément leurs propositions au gouvernement impérial, sous l'adresse du premier ministre et par l'entremise du gouverneur-général des deux Kiangs et du gouverneur de Kiang-sou, province dans laquelle est située Shang-haï. Comme il n'y avait plus de vice-roi à Canton, ce mode de communication paraissait le plus facile. M. Oliphant, secrétaire de lord Elgin, et M. de Contades, secrétaire de l'ambassade française, furent chargés de porter les dépêches, dont la remise eut lieu à Sou-tchou, le 26 mars 1858, entre les mains du gouverneur, qui accueillit très poliment les envoyés européens, et promit d'expédier sans délai à Pékin les notes des plénipotentiaires. Nous avons sous les yeux le texte de la note de lord Elgin, en date du 11 février. Ce document marquant le premier pas des négociations engagées, il importe de le résumer et même d'en reproduire quelques extraits, qui feront connaître à la fois le sens et la forme des propositions présentées par l'ambassadeur anglais.

Après avoir rappelé les incidens survenus à Canton, les justes demandes de l'Angleterre et de la France, la correspondance échangée avec le vice-roi, les réponses dilatoires et évasives de ce haut fonctionnaire, lord Elgin annonçait au principal ministre de l'empereur que les alliés, se bornant à l'occupation militaire de Canton, s'abstiendraient pour le moment de reprendre les hostilités, et que les deux ambassadeurs allaient se rendre à Shang-haï, où ils seraient disposés à traiter avec un représentant dûment accrédité par l'empereur de Chine pour le règlement amiable de toutes les questions en litige. Puis, sans entrer dans les détails, il signalait les divers points qui lui paraissaient pouvoir former la base de sérieuses négociations : la révision des tarifs de douane et l'examen des droits

de transit perçus à l'intérieur de l'empire, l'admission du commerce étranger dans un plus grand nombre de ports et dans les principaux fleuves, la répression de la piraterie et l'établissement sur les côtes d'une police efficace, à laquelle le gouvernement anglais offrait de prêter son concours. Lord Elgin ne disait pas un mot du trafic de l'opium, mais il mentionnait deux questions très importantes, à savoir l'admission des ministres étrangers à la cour de Pékin et le traitement des chrétiens.

« Il est probable, disait-il, que si Pékin, le siége du gouvernement impérial, avait été accessible aux ministres étrangers, selon l'usage qui prévaut parmi les grandes nations de l'Occident, les calamités qui ont récemment affligé Canton auraient été conjurées... Dans quelques parties de l'empire, les chrétiens sont soumis à un régime qui est contraire et aux intérêts de la civilisation et aux doctrines professées par les plus grands philosophes de la Chine. Cependant les chrétiens ne désirent que la faculté de vivre en paix et d'accomplir leurs devoirs envers Dieu et envers les hommes. Pourquoi dès lors seraient-ils persécutés? Si donc un délégué de l'empereur se présente à Shang-haï avant la fin de mars, muni de pleins pouvoirs non-seulement pour indemniser les sujets anglais des pertes qu'ils ont éprouvées et le gouvernement de la Grande-Bretagne des frais d'une guerre qu'il s'est vu obligé d'entreprendre, mais encore pour traiter sur les points indiqués plus haut, le soussigné l'accueillera avec les intentions les plus conciliantes et avec le sincère désir de s'entendre sur les combinaisons qui pourront rendre inutile tout nouveau recours à la force des armes, rétablir la bonne harmonie entre les grandes nations de l'Occident et la Chine, enfin permettre aux troupes alliées de se retirer de Canton. Si au contraire, à la date fixée, il ne se présente à Shang-haï aucun plénipotentiaire, ou si l'envoyé de l'empereur n'a que des pouvoirs insuffisans, ou encore si, muni des pouvoirs nécessaires, il refuse d'accéder à des propositions raisonnables, le soussigné se réserve expressément le droit de prendre, sans autre avis, ni délai, ni déclaration de guerre, telles mesures qu'il lui paraîtra convenable d'adopter pour obtenir satisfaction au nom de son gouvernement. »

C'était un *ultimatum;* mais les termes de cette note ouvraient en même temps une large porte à la conciliation. La note du baron Gros devait être à peu près identique, tout en faisant sans doute une part plus grande à la question religieuse, qui intéressait particulièrement la France. Sauf les conclusions comminatoires, les notes adressées au premier ministre par le comte Poutiatine et par M. Reed renfermaient les mêmes demandes. Dans le courant de mars 1858, lord Elgin et le baron Gros étaient à Shang-haï, attendant la réponse.

Cette réponse, datée du 21 mars, fut adressée, non par le premier ministre, mais collectivement par le gouverneur-général des deux Kiangs et par le gouverneur du Kiang-sou, qui, on l'a vu plus

haut, avaient servi d'intermédiaires pour l'envoi à Pékin des notes remises par MM. Oliphant et de Contades. Voici le texte de la dépêche que ces deux mandarins écrivirent à lord Elgin :

« Nous nous sommes empressés de transmettre à Pékin, sous pli cacheté, la communication que votre excellence nous a envoyée pour le secrétaire d'état Yu-ching. Nous venons de recevoir du secrétaire d'état une dépêche ainsi conçue :

« J'ai lu la lettre que vous m'avez adressée et me suis mis au courant de toute l'affaire. Dans la neuvième lune de l'avant-dernière année (octobre 1856), les Anglais ont tiré le canon sur la ville de Canton; ils ont bombardé et incendié les édifices publics et les maisons particulières, attaqué et escaladé les forts. La bourgeoisie et le peuple de la ville et des faubourgs ont entouré le palais de Yeh, en suppliant le vice-roi de faire une enquête et de prendre des mesures de sûreté. Cela est connu de tous les étrangers. L'enlèvement d'un ministre et l'occupation d'un de nos chefs-lieux de province sont des faits sans exemple dans l'histoire du passé! Sa majesté l'empereur est magnanime et plein de prudence. Il a daigné, par décret, dégrader Yeh du poste de gouverneur-général des deux Kwangs à cause de sa mauvaise administration, et envoyer à Canton son excellence Houang, en qualité de commissaire impérial, pour examiner l'état des choses et décider impartialement. Il faut donc que le ministre anglais se rende à Canton pour y soumettre ses propositions. Nul commissaire impérial ne peut traiter d'affaires à Shang-haï. — Comme les règlemens du Céleste-Empire tracent à chaque fonctionnaire ses limites d'attributions, et que les serviteurs du gouvernement chinois doivent se conformer religieusement au principe qui leur interdit tous rapports avec les étrangers, il ne serait pas convenable que je répondisse en personne au ministre anglais. Veuillez donc lui faire part de tout ce que je viens de vous dire, et par ce moyen sa note ne demeurera pas sans réponse. »

« Nous remarquons qu'à la date où votre excellence écrivait de Canton, elle ignorait encore que sa majesté l'empereur avait envoyé un autre commissaire impérial en la personne de Houang, le nouveau gouverneur-général, pour se livrer à une enquête et pour prendre une décision sur l'ensemble des affaires. Nous nous empressons donc de vous informer que Houang est déjà en route pour Canton, afin que, d'après cet avis, vous puissiez suivre la marche qui est indiquée, et qui doit certainement aboutir à une solution amiable de toutes les difficultés. »

On risquerait de se tromper, si l'on voyait dans cette dépêche, si singulière qu'elle paraisse, un parti-pris d'impertinence. Il est tout à fait exact que, selon les idées chinoises, les communications avec les étrangers doivent passer par l'intermédiaire du vice-roi de Canton, qui est expressément investi à cet effet du titre de commissaire impérial. Du reste, comme on l'avait prévu, Yeh était dégradé « pour sa mauvaise administration; » un autre commissaire était envoyé à Canton, plutôt comme un juge de paix chargé d'entendre

les plaintes des étrangers que comme un négociateur ayant mission de traiter d'égal à égal avec un ambassadeur; enfin l'empereur était si magnanime, qu'il continuait à tolérer la présence des Européens dans les ports, et que le bombardement de Canton n'avait retenti ni à Shang-haï, ni à Ning-po, où les mandarins se comportaient à l'égard des consuls comme si l'on était en pleine paix! Comment expliquer cette série de contradictions ou de naïvetés? Pour mener aussi légèrement une affaire aussi grave, le cabinet de Pékin ignorait-il ou feignait-il d'ignorer le véritable caractère des événemens de Canton? Tout indique que sa méprise était sincère. En laissant à l'ancien gouverneur Pi-kwei l'administration de la ville, les alliés avaient épargné jusqu'à un certain point au gouvernement chinois les apparences de la défaite, et Pi-kwei ne se vantait certainement pas aux yeux de son souverain de la situation qu'il avait acceptée des vainqueurs; aussi, après avoir reçu l'investiture des ambassadeurs anglais et français, ce même Pi-kwei était-il désigné par l'empereur pour remplir les fonctions de gouverneur-général jusqu'à l'arrivée du successeur de Yeh. On croyait donc à Pékin que la ville de Canton, quelque peu détériorée par les canons européens et occupée momentanément par une poignée de soldats barbares, n'avait point cessé de demeurer sous l'autorité impériale, et on supposait que l'humeur turbulente des étrangers devrait s'estimer plus que satisfaite par l'éclatante disgrâce d'un vice-roi. En résumé, la vérité n'était point connue à Pékin; le cabinet impérial désirait que la querelle de Canton demeurât une affaire toute locale et fût réglée à Canton même. Voulant à tout prix éloigner du nord de l'empire, et particulièrement du voisinage de la capitale, les ministres étrangers, il accordait une concession qui, pour être dissimulée sous des formes par trop superbes, n'en était pas moins très importante, le désaveu et la déchéance de Yeh; il se figurait que les choses ne seraient point poussées plus loin. Le premier ministre se trompait évidemment, mais il ne songeait pas à commettre envers lord Elgin le grave délit d'impertinence. D'un autre côté, l'ambassadeur anglais ne pouvait accepter une pareille réponse, qui s'accordait si peu avec les conditions de son ultimatum. Il la renvoya aux mandarins qui la lui avaient adressée, et il écrivit au premier ministre que son refus de correspondre directement avec lui, sous prétexte d'usages chinois, constituait une violation du traité de Nankin. Il annonçait en même temps qu'il allait se mettre en route pour le nord, où il serait mieux à portée d'entrer en communication avec les hauts fonctionnaires de la capitale. Approuvée et partagée non-seulement par l'ambassadeur français, mais encore par les ministres de Russie et des États-Unis, qui probablement avaient reçu des ré-

ponses aussi évasives, cette résolution fut sans délai mise à exécution, et au commencement d'avril 1858 les représentans des quatre puissances partirent de Shang-haï pour se rendre dans le golfe du Petchili, où ils comptaient, appuyés par la présence des escadres, reprendre les négociations.

II.

Pendant que la diplomatie se transporte à toute vapeur vers le golfe du Petchili et affronte les parages les plus tourmentés de la mer de Chine, nous pouvons à loisir examiner les documens politiques et commerciaux que lord Elgin avait recueillis au début de sa mission, et qui pouvaient lui fournir d'utiles indications pour la discussion d'un nouveau traité. L'ambassadeur anglais s'était adressé aux consuls, aux chambres de commerce, aux chefs des grandes maisons établies dans les ports chinois, et de toutes parts on lui avait transmis avec empressement les détails les plus complets sur les diverses branches du négoce. C'était là en effet une occasion unique pour préparer le développement du trafic, déjà immense, que la Grande-Bretagne et l'Inde entretiennent avec la Chine. Sans refuser à l'Angleterre le mérite de préoccupations d'un autre ordre, sans contester la sincérité de son zèle pour la civilisation et pour la foi chrétienne, on peut dire qu'elle n'a jamais voulu, et avec raison, intervenir dans les affaires du Céleste-Empire qu'en vue de l'intérêt commercial, et qu'elle ne se soucierait nullement d'aller combattre si loin pour le triomphe d'une idée. Il s'agissait donc principalement pour lord Elgin d'obtenir des conditions plus favorables au commerce étranger, et d'agrandir la brèche que le traité de Nankin (1842) avait pratiquée dans la vieille muraille de Chine. Aussi fut-il littéralement assailli par une avalanche de rapports commerciaux et de mémoires statistiques que l'on trouvera en grande partie reproduits dans le *blue-book*.

En 1842, l'ensemble des transactions britanniques en Chine, y compris les échanges entre ce pays et l'Inde, représentait une valeur de 200 millions de francs. Ce chiffre, s'élevant graduellement, a atteint pendant ces dernières années 500 millions. Le progrès est donc très sensible; cependant il n'a point répondu aux espérances que l'on avait conçues lors de la conclusion du traité de Nankin. Si le trafic illicite de l'opium s'est développé au profit de l'Inde, si les exportations du thé et des soies de la Chine pour l'Angleterre se sont accrues dans une forte proportion, les envois de la métropole en produits fabriqués, en tissus, n'ont pas obtenu le développement que l'on prévoyait. De là un grave mécompte industriel et même

politique, car les entreprises et les guerres de la Grande-Bretagne en Asie ne sont autre chose qu'une incessante conquête de marchés nouveaux pour les manufactures. Il était difficile d'accuser le tarif chinois, qui, avec ses taxes de 5 pour 100 environ, est à coup sûr l'un des plus hospitaliers du monde. On s'en prit alors à la mauvaise foi des mandarins, à leurs exactions, aux taxes de transit irrégulièrement perçues à l'intérieur de l'empire sur les marchandises anglaises, aux coalitions des négocians indigènes, etc. Les documens recueillis par lord Elgin permettent de contrôler ces allégations, et jettent une vive lumière sur les destinées du commerce européen en Chine.

Au-dessus des difficultés accessoires et des entraves réglementaires, qui exercent assurément leur influence, il y a un fait général qui domine la condition du marché : c'est que le Céleste-Empire est lui-même une immense manufacture, merveilleusement organisée pour la production, possédant à la fois la matière première et une main-d'œuvre inépuisable, et compensant en partie par le bas prix du salaire ainsi que par le vaillant travail des ouvriers les avantages que l'industrie européenne doit à l'emploi des machines. Les fabricans anglais ont donc à lutter contre une concurrence très sérieuse, notamment pour la vente des tissus, et ces ardens partisans du *free trade* ne sauraient reprocher à leurs rivaux un résultat tout à fait conforme à la loi économique. Quant à la mauvaise foi et aux exactions des mandarins, l'argument est très contestable. L'un des consuls anglais déclare, dans un mémoire adressé à lord Elgin, que, sauf à Canton, où la situation a toujours été exceptionnelle, les fonctionnaires chinois ont exactement observé les clauses des traités, et même qu'ils ont accordé aux Européens certaines facilités qui n'avaient pas été expressément stipulées. Quelques mandarins ont favorisé la contrebande et fermé les yeux sur les transports d'opium; mais ce ne sont pas apparemment les contrebandiers ni les marchands d'opium qui ont à se plaindre de ces actes de concussion, qu'ils récompensent et dont ils profitent aux dépens du gouvernement chinois. La perception de droits de transit à l'intérieur de l'empire, contrairement aux engagemens pris lors de la rédaction du tarif, donnerait lieu à des réclamations plus légitimes. Il paraît à peu près établi que ces taxes existent, bien que les consuls anglais n'aient jamais pu jusqu'ici en préciser le taux ni même découvrir les douanes où s'effectue la perception; mais, sur ce point encore, les Chinois ont une excuse puisée dans les habitudes de leur organisation financière. Les produits des douanes maritimes étant versés dans le trésor impérial, le gouvernement de Pékin peut à son gré décréter ou supprimer les taxes, et par conséquent tenir

envers le commerce étranger, dans les ports, les engagemens que lui imposent les traités. Il n'en est plus de même pour les douanes intérieures. Chaque province a son budget spécial, qui doit à la fois suffire à ses dépenses ordinaires, et laisser à la disposition du gouvernement central une somme plus ou moins considérable pour les dépenses générales de l'empire. Les gouverneurs de provinces établissent donc les impôts qui sont jugés nécessaires, ils les augmentent ou les diminuent suivant les circonstances, ils règlent les tarifs de douane et de transit sur les frontières de leurs territoires, de telle sorte que l'administration siégeant à Pékin pourrait même ignorer la source des revenus sur lesquels on lui envoie la redevance annuelle. Exiger que dans un empire aussi vaste le pouvoir central entre dans tous les détails de dépenses et de recettes, qu'il se préoccupe des taxes perçues à la frontière de chaque province, ce serait en vérité demander l'impossible. Il est probable du reste que ces droits de transit s'appliquent aux marchandises chinoises comme aux marchandises étrangères, ce qui atténuerait beaucoup la gravité du reproche adressé à l'administration de l'empire. Enfin les négocians anglais se plaignent de la coalition des négocians indigènes, qui, favorisés par le système de restrictions, et se trouvant seuls maîtres du marché intérieur, dicteraient la loi aux Européens, feraient à volonté la hausse ou la baisse, et arriveraient ainsi à ressusciter sous une autre forme les abus que l'on avait voulu supprimer en abolissant, par le traité de 1842, la corporation des hanistes. Sans être poussée aussi loin que l'ont prétendu les négocians anglais, la reconstitution d'une sorte de commerce privilégié dans les ports est la conséquence même du régime particulier auquel demeurent soumises les transactions avec la Chine. Dès que la faculté d'effectuer les échanges est limitée à quelques ports seulement, les négocians indigènes établis dans ces ports jouissent, à l'égard du commerce européen, sinon d'un monopole absolu, du moins de l'avantage très réel que leur donnent la connaissance exacte des besoins intérieurs et leur position d'intermédiaires obligés, et il en sera ainsi, dans une mesure plus ou moins forte, tant que le Céleste-Empire ne sera pas complétement ouvert aux transactions directes avec les autres nations.

Tel est, en peu de mots, le résultat de l'enquête commerciale ordonnée par lord Elgin. Les accusations portées contre la mauvaise foi des Chinois tombent en grande partie devant le simple exposé des faits. Rien n'indique que systématiquement, de parti-pris, le cabinet de Pékin ait songé à annuler par des actes d'administration intérieure l'effet des concessions accordées en 1842. Tout porte à croire d'ailleurs qu'il se soucie fort peu soit du progrès, soit du ra-

lentissement du commerce étranger, car, en présence des énormes chiffres de production et de consommation que les statisticiens pourraient accumuler au sujet de la Chine, les quantités de marchandises importées ou exportées sont tout à fait insignifiantes. Les caisses de thé et les balles de soie expédiées en Europe et en Amérique ne forment qu'une portion infiniment petite de la production totale; l'introduction des tissus anglais n'influe en rien sur la condition des manufactures indigènes, et il ne paraît pas que le gouvernement de l'empire chinois ait à se débattre contre les exigences d'un parti prohibitioniste ou protectioniste. C'est une tradition politique qui règle son attitude vis-à-vis des étrangers: l'intérêt commercial n'a aucune importance à ses yeux; mais ce qui n'est rien pour lui est tout ou presque tout pour les puissances étrangères qui frappent aux portes de la Chine, et lord Elgin trouvait dans l'enquête l'indication des points sur lesquels il devait particulièrement insister auprès du cabinet de Pékin dans l'intérêt des échanges. Réduction des droits de douane et de transit, et surtout ouverture de nouveaux ports, avec la faculté pour les étrangers de visiter les grands marchés échelonnés sur le cours du fleuve Yang-tse-kiang, voilà le programme qui lui était tracé. Si, conformément à l'invitation qu'il avait reçue, il était retourné à Canton pour y traiter avec le commissaire impérial nommé à la place de Yeh, il eût obtenu probablement, et sans trop de difficulté, la révision des tarifs et l'admission des Européens dans quelques ports; mais le droit de circuler en Chine et de remonter le Yang-tse-kiang eût été obstinément refusé, car cette question, si simple en apparence, se complique de détails qui intéressent les principes mêmes du gouvernement et la police de l'empire. La population étrangère qui va chercher fortune dans l'extrême Orient ne se compose pas uniquement de négocians paisibles qui, occupés des soins de leur négoce, ne songent qu'à acheter à bon marché et à vendre très cher, en obéissant d'ailleurs aux lois établies et aux prescriptions de leurs consuls; il y a là aussi des aventuriers qui n'ont ni patrie ni consuls, et qui, du jour où ils auraient le champ libre, s'abattraient à l'intérieur du pays sous prétexte de commerce, troubleraient les habitudes des Chinois, feraient perdre la tête aux mandarins, et ne tarderaient pas à provoquer de graves désordres. Lord Elgin comprenait donc qu'il rencontrerait de nombreuses objections contre un changement aussi considérable, qu'il devrait, en retour des concessions demandées, offrir des garanties, et que, pour élargir le cercle des relations entre étrangers et Chinois, il fallait en même temps, à titre de sécurité mutuelle, étendre et régulariser les rapports diplomatiques. C'était à Pékin désormais, dans la capitale de l'empire, et non plus

à Canton, au milieu d'une population turbulente et plusieurs fois bombardée, qu'il convenait de porter l'appréciation calme et souveraine des difficultés internationales. L'admission des ministres étrangers à la cour de Pékin semblait être la conséquence nécessaire de la nouvelle politique. Aussi lord Elgin voulait-il l'obtenir à tout prix. Examinons pourtant si les documens confidentiels trouvés dans les archives du vice-roi de Canton n'étaient point de nature à modifier ses premières impressions. Nous voici arrivés à la partie la plus curieuse et la plus instructive du *blue-book*. C'est un récit d'histoire chinoise, écrit par les Chinois.

En 1854, sir John Bowring, gouverneur de Hong-kong, et M. Mac-Lane, ministre des États-Unis, se rendirent dans le golfe du Petchili pour demander la révision des traités. L'insurrection chinoise étant alors à son apogée, ils crurent que le cabinet de Pékin se montrerait plus conciliant. Ils avaient du reste un motif très plausible pour tenter une démarche directe. Des difficultés s'étaient élevées à Shang-haï au sujet de la perception des droits de douane; les représentations des consuls n'avaient pas été écoutées; le vice-roi de Canton, Yeh, avait manifesté du mauvais vouloir. Sir John Bowring et M. Mac-Lane jugèrent donc qu'à l'occasion de ce grief, peu important au fond, ils pourraient, avec quelque chance de succès, reprendre l'ensemble de la question chinoise, et proposer de concert une série de conditions nouvelles, parmi lesquelles figuraient en première ligne l'admission des ambassadeurs étrangers à la cour de Pékin et l'ouverture des ports du Yang-tse-kiang. La plupart des dépêches secrètes échangées par les mandarins à propos de ce voyage des deux ministres au Petchili sont tombées entre les mains des vainqueurs de Canton, et ont été traduites par l'interprète anglais, M. Wade. Lord Elgin a donc pu connaître parfaitement le terrain sur lequel il allait s'engager.

La première pièce de cette curieuse correspondance est un rapport adressé à l'empereur par Iliang, gouverneur-général des deux Kiangs, qui rend compte, à la date du 24 juin, de ses efforts pour détourner M. Mac-Lane de se rendre à Tien-tsin. Iliang a fait observer au ministre américain qu'indépendamment de l'interdiction inscrite dans les traités, Tien-tsin est devenu inabordable, attendu que la population y a élevé d'immenses fortifications pour se défendre contre les rebelles, et qu'il y a là cent mille volontaires parfaitement disciplinés qui ne manqueraient pas de repousser violemment les étrangers (1). Il a ensuite discuté de point en point et

(1) Ce mensonge, qui, à ce qu'il paraît, fut trouvé fort adroit en 1854, a été répété cinq ans plus tard lors de la malheureuse affaire de Takou. C'était, au dire des Chinois, pour repousser les rebelles que les habitans de la côte avaient élevé les forts qui firent feu sur l'escadre de l'amiral Hope.

réfuté victorieusement les allégations de son adversaire, et lui a enjoint de retourner à Canton et d'y attendre la décision de Yeh, seul compétent pour examiner les demandes des barbares. C'est un moyen, ajoute Iliang, de gagner du temps et de tenir ces importuns à distance. Il conseille en même temps d'accorder la légère faveur qui est sollicitée pour l'application du tarif des douanes à Shang-haï; de cette manière, les étrangers n'auront plus de prétexte pour reproduire leurs ridicules prétentions. L'empereur, par un décret spécial, approuve fort la conduite d'Iliang, et la compare avec avantage à l'indigne attitude d'un autre mandarin qui précédemment avait montré quelque penchant à accepter le concours des étrangers pour chasser les rebelles de Shang-haï. Pas de concession! tel est le mot d'ordre. Mais voici que, le 20 août, Iliang se voit obligé d'annoncer à son souverain que non-seulement le ministre des États-Unis, mais encore le ministre anglais, se plaignant des procédés impolis du vice-roi de Canton, ont manifesté l'intention d'aller à Tien-tsin. « Ce n'est peut-être de la part de ces étrangers qu'une ruse pour nous contraindre d'accueillir leurs demandes. Je leur ai ordonné, avec une affectueuse insistance, de ne point partir, et leurs navires sont encore à l'ancre. Cependant je ne puis être sûr de ce qu'ils feront, le caractère des barbares est si mobile et si inconséquent!... » En effet, las de ne rien obtenir, les deux ministres se décidèrent à se rendre à Tien-tsin, et le 15 octobre 1854 ils arrivèrent à l'embouchure du Pei-ho.

Là, nous nous trouvons en présence de nouveaux personnages. Un mandarin civil et un général annoncent à l'empereur l'arrivée des étrangers et font le récit de leurs entrevues avec les interprètes des deux légations, MM. Parker et Medhurst. A les en croire, « ils ont vigoureusement tenu tête aux demandes impertinentes qui leur ont été soumises. Pénétrer dans le Yang-tse-kiang, ce serait violer les conventions adoptées de part et d'autre; envoyer des ambassadeurs à Pékin! à quoi bon? pour discuter de simples intérêts de commerce qui peuvent être examinés de plus près dans les ports où les étrangers sont admis? » Et d'ailleurs « l'enceinte impériale de la dynastie céleste est un lieu sacré que ne doit point profaner la présence des barbares! » Cependant, tout en se targuant d'une invincible fermeté, tout en se vantant d'avoir renvoyé avec une verte semonce des dépêches conçues en termes irrespectueux et repoussé avec indignation un cadeau de vingt-six bouteilles de vin barbare, les deux mandarins paraissent ne pas être tout à fait à leur aise, et ils glissent dans chaque rapport, le plus souvent en *post-scriptum*, quelques conseils de modération et de clémence. Ces étrangers, disent-ils, sont évidemment des gens détestables, mais il serait peut-être bien de ne pas les pousser à bout. Si l'empereur daignait en-

voyer un haut dignitaire pour conférer avec les ministres, et si on leur accordait deux ou trois faveurs d'une importance minime, on les éloignerait sans doute, et l'on n'entendrait plus parler d'eux. — D'après ce modeste avis, l'empereur charge le dignitaire Tsoung-lun d'aller à Tien-tsin pour en finir, ce qui, au rapport des mandarins, cause aux barbares une joie inexprimable. Précisément le vent du nord souffle depuis plusieurs jours, il va bientôt geler, et ces étrangers ont une telle horreur du froid qu'ils seront enchantés de retourner vers le sud, surtout si on leur promet d'y examiner quelques-unes de leurs propositions. Tsoung-lun arrive, prend la direction des pourparlers, tient une conférence avec MM. Mac-Lane et Bowring, et adresse à sa cour des rapports absolument identiques, et pour le fond et pour la forme, à ceux des mandarins. « Ce sont des impertinens! écrit-il; quelques-unes de leurs propositions sont réellement injurieuses. Cependant, si on ne leur faisait pas une seule concession, ils s'en iraient mécontens et très aigris; ils n'oseraient certainement pas se porter à des actes de violence, mais il faut penser que la révolte du sud n'est pas encore apaisée, et qu'il vaut mieux ne pas compliquer les affaires. Du reste, il est bon de se préparer à toute éventualité et de s'armer secrètement. Les barbares craignent les forts et insultent les faibles; c'est leur caractère. » Après avoir exprimé cet avis, Tsoung-lun sollicite les instructions de l'empereur en lui envoyant toutes les pièces du débat, y compris les notes remises par les ministres.

Quelques jours après, un décret impérial, approuvant pleinement les propositions du mandarin, parvient à Tien-tsin. « Les demandes des barbares, lisons-nous dans ce document, sont insultantes et impertinentes à l'excès, on doit les repousser comme inconvenantes, article par article. Tout a été réglé par les traités. Le Yang-tse-kiang ne peut être ouvert. Ils veulent avoir la faculté de résider à Pékin et d'entreposer des marchandises à Tien-tsin! C'est le comble de la folie : la capitale est une ville sainte!... Ils disent qu'à Shang-haï leur commerce a souffert par suite du voisinage des rebelles, et ils demandent une remise des droits de douane. Étrangers et sujets sont égaux devant notre justice, et nous éprouvons un sentiment particulier de bienveillance pour les gens qui viennent de loin. Nous serons disposé à faire la remise des droits, mais il faut que cette affaire soit examinée dans les provinces par les autorités compétentes, dont les rapports éclaireront notre décision. De même pour le tarif du thé à Canton, de même pour les querelles particulières qui se sont élevées dans quelques ports entre barbares et Chinois. Que Tsoung-lun et ses collègues donnent aux ministres étrangers ces diverses explications, comme si elles venaient de leur seule ini-

tiative; qu'ils leur commandent de retourner à Canton. Si les ministres réclament contre la désignation de cette ville, on peut les autoriser à se mettre en rapport à Shang-haï avec le gouverneur-général Iliang. En tout cas, qu'ils se gardent bien de reparaître à Tien-tsin. On les y a cette fois accueillis par considération pour les fatigues qu'ils ont endurées sur mer; mais, s'ils y reviennent, on n'aura point pour eux les mêmes égards... » Ce décret est reçu avec les marques de la plus vive émotion par les mandarins, qui, dans leur rapport du 10 novembre, remercient l'empereur de sa clémence, l'informent qu'ils ont obéi à ses instructions, et que MM. Mac-Lane et Bowring sont enfin partis. Tsoung-lun croit pouvoir affirmer à son souverain qu'au fond ces barbares tenaient par-dessus tout aux intérêts de leur commerce à Canton, à Shang-haï, dans le Yang-tse-Kiang, et que leurs autres demandes, telles que la résidence à Pékin, etc., n'étaient point sérieuses. Ils doivent donc être très satisfaits des promesses d'enquête qui leur ont été données. Cependant ces barbares sont si inconséquens, qu'il paraît nécessaire de prendre des précautions contre leurs projets insidieux, et d'exercer sur leurs manœuvres une grande vigilance.

A cette visite des ministres de l'Angleterre et des États-Unis se rattache un incident qui nous intéresse plus directement. Le secrétaire de la légation française, M. Klecszkowski, avait accompagné à Tien-tsin MM. Mac-Lane et Bowring. « Lors de notre entrevue, écrit le ponctuel Tsoung-lun, nous avons vu tout à coup apparaître un autre barbare qui nous a présenté sa carte de visite. C'était Klecszkowski, envoyé français. Il comprenait le chinois, et le parlait couramment. On a fixé un jour pour lui donner audience... Ces barbares sont si perfides que nous n'étions pas bien sûrs que celui-ci fût réellement un Français; il n'était peut-être qu'un compère déguisé dans quelque intention perverse... » Le mandarin ajoute que M. Klecszkowski avait présenté une dépêche adressée aux ministres de Pékin, mais qu'on la lui avait renvoyée en l'invitant à s'expliquer verbalement sur l'objet de sa visite; qu'enfin il réclamait par écrit la mise en liberté d'un Français arrêté dans la province du Chen-si; copie de sa lettre était placée sous les yeux de l'empereur. — Il s'agissait sans doute de la mise en liberté d'un de nos missionnaires. Nous aurions voulu pouvoir à cette occasion connaître exactement ce que l'empereur et les mandarins pensent de la religion chrétienne; malheureusement cette partie de la correspondance chinoise ne fournit à cet égard aucune explication. Dans un autre document saisi à Canton se trouvent quelques lignes sur les sectateurs de Jésus. Un mandarin admis à l'audience de l'empereur rend compte des questions qui lui ont été faites par son auguste interlocuteur. Interrogé

sur les chrétiens, il a répondu que « cette secte ne recrute guère d'adhérens que dans le bas peuple, et ne compte dans son sein aucun lettré; ses livres parlent d'un Jésus qui a été cloué sur une croix; ils exhortent à la vertu et aux bonnes œuvres. En temps ordinaire, les chrétiens ne sont pas dangereux; mais, comme il y a entre eux une grande unité de doctrine, il se pourrait, aux époques de trouble, qu'un chef intelligent sorti de leurs rangs entraînât le peuple et mît le trouble dans le pays. C'est ainsi que l'on a arrêté dans la province du Chen-si plusieurs individus qui professaient la doctrine du Seigneur du ciel, et que l'on soupçonnait de connivence avec les révoltés. » Ce lambeau de conversation suffit pour montrer que les persécutions dirigées en Chine contre les religions étrangères sont inspirées, non par un sentiment de fanatisme, mais par un intérêt de police.

Dès que MM. Mac-Lane et Bowring furent partis de Tien-tsin, le conseil de l'empire s'empressa d'adresser aux gouverneurs du littoral une circulaire confidentielle pour les tenir au courant de la situation, et pour les engager à examiner impartialement, sans faiblesse, les mesures de détail sur lesquelles le mandarin Tsoung-lun avait promis une décision. « Les barbares, disait cette circulaire, ne songent qu'à une chose : gagner de l'argent. Tout ce qu'ils veulent en courant ainsi de côté et d'autre, c'est d'augmenter leur commerce et de voir diminuer les droits de douane. En leur faisant quelques petites concessions, on leur fermera la bouche. » Du reste, les gouverneurs recevaient l'ordre de bien veiller, de tenir l'empereur informé de toutes les manœuvres des étrangers, et d'avoir l'œil sur M. Klecszkowski. Ainsi se termine la correspondance chinoise sur la tentative de 1854.

Mais les mandarins n'étaient pas au bout de leurs peines. En février 1856, le gouverneur de Shang-haï eut encore la triste mission d'annoncer que les ministres d'Angleterre et des États-Unis devaient se représenter prochainement pour solliciter la révision des traités. La chancellerie de Pékin se remit sans délai à l'œuvre et adressa, le 24 mars, au vice-roi de Canton Yeh des instructions dont il convient de citer au moins un extrait, parce qu'elles indiquent clairement le sens que le gouvernement chinois attachait aux traités conclus de 1842 à 1844, et qu'elles expliquent l'attitude politique du vice-roi envers les Européens jusqu'à la rupture définitive des rapports à Canton.

« Les traités qui ont ouvert les cinq ports contiennent une clause qui prévoit le cas où ils pourraient être révisés; mais par cette clause nous avons seulement voulu dire que si l'expérience révélait des abus, des difficultés d'exécution, nous ne verrions pas d'objection à admettre quelques légers

changemens. Nous n'avons jamais entendu que l'on dût modifier en quoi que ce fût les conditions fondamentales. Les demandes que ces barbares ont apportées il y a deux ans à Shang-haï et à Tien-tsin étaient tellement inadmissibles que nous les avons repoussées avec dédain. Les ministres étrangers eux-mêmes, convaincus de leur déraison, n'ont point cherché à prolonger le débat. Les voici maintenant qui vont à Shang-haï sous le prétexte que les façons d'agir du gouverneur de Canton ne leur paraissent plus tolérables; mais les autorités de Shang-haï ne sont à aucun titre compétentes pour s'occuper de ces affaires : elles ne peuvent rien accorder, et leur refus aura pour résultat de pousser les barbares vers Tien-tsin, ce qui serait une violation plus grande encore du droit et des convenances. Il faut donc que Yeh prenne connaissance de tous les détails de cet incident et qu'il retienne les barbares. Si les changemens que ceux-ci désirent ne portent que sur des points peu essentiels, il pourra les examiner avec eux, puis nous en référer pour que ces changemens soient adoptés. Si on reproduit les extravagantes demandes présentées déjà il y a deux ans, il devra parler net, tout repousser et rompre les négociations. C'est à lui qu'il appartient de faire évanouir ces projets de voyage vers le nord; il procédera adroitement, par un égal mélange de bienveillance et de menace. Qu'il ne se montre pas complétement inaccessible, de crainte que son refus de les recevoir ne fournisse aux barbares un prétexte de plainte. D'un autre côté, les autorités de Shang-haï répéteront aux consuls que toutes les affaires concernant les cinq ports sont en dehors de leur juridiction, et regardent exclusivement le commissaire impérial résidant à Canton... Elles s'efforceront, par quelques paroles gracieuses, de persuader aux chefs barbares qu'ils doivent prendre la route de Canton, et couperont court à toute autre difficulté. Cela est très important. »

Les documens chinois qui viennent d'être analysés ou reproduits auront paru sans doute assez burlesques, mais ils sont en même temps fort instructifs. Ils montrent que les faits et gestes des Européens sont régulièrement portés à la connaissance du gouvernement central, que l'empereur en est informé et s'en occupe, car plus d'une fois son auguste pinceau a daigné surcharger d'annotations à l'encre rouge les dépêches des mandarins. Or on se figurait généralement que l'empereur, enfermé dans la triple muraille de son palais, demeurait étranger à la politique des barbares, et que les traités conclus de 1842 à 1844 n'avaient même jamais été placés sous ses yeux (1) : erreur grossière qui a pu, dans certaines circonstances, entraîner à de fausses démarches les diplomates européens. Il est vrai que si le cabinet de Pékin est instruit des principaux événemens qui se passent dans les ports, il ne peut guère les apprécier exactement d'après les comptes rendus que lui adressent les mandarins. Il

(1) Voir ce que nous avons dit à ce sujet dans l'*Annuaire des Deux Mondes* de 1857-58, page 894, en expliquant comment les textes originaux des traités ont pu être trouvés dans les archives de Canton, lors de la prise de la ville.

est perpétuellement trompé, mystifié, et pour lui comme pour nous c'est un grand malheur. L'ignorance vraiment incroyable des Chinois sur tout ce qui se rattache aux nations étrangères, le respect des préjugés traditionnels, la crainte des disgrâces, empêchent les autorités provinciales de dire la vérité et de transmettre au gouvernement les fâcheuses nouvelles : d'où il résulte qu'à Pékin on continue à regarder les Européens comme une race inférieure en civilisation, turbulente, astucieuse, avide, qu'il faut tenir à distance. Du reste, l'empereur n'ordonne pas de malmener systématiquement ces barbares ni de leur manquer de foi, il a même pour eux des sentimens d'indulgence et des expressions paternelles; quand il prescrit de rejeter leurs demandes, il invoque lui-même les traités, en désirant qu'on les observe strictement, mais sans concession nouvelle. Il recommande à ses mandarins d'employer, selon les circonstances, la douceur aussi bien que la menace. Il est convaincu qu'il est ainsi le plus clément, le plus hospitalier des souverains, et quand il se fâche, c'est qu'il ne comprend pas comment une petite poignée de marchands s'en vient à tout propos l'importuner de réclamations impertinentes ou futiles. On aperçoit cependant que, sans se l'avouer, il a un vague sentiment du danger qui peut un jour ou l'autre troubler sa quiétude. Quand des navires européens sont mouillés dans le golfe du Petchili, il tient à les éloigner au plus vite et à se débarrasser d'un voisinage désagréable. Voilà l'impression que nous produisons à Pékin, et certes ce ne sont pas les rapports des mandarins qui peuvent la modifier.

Sir John Bowring et M. Mac-Lane ont dû passer quelques bons momens quand ils ont lu, dans les rapports confidentiels d'Iliang, de Tsoung-lun et consorts, le récit de leur excursion à Tien-tsin en 1854. Il n'est pas besoin de dire qu'ils n'ont eu à subir ni les leçons de convenances, ni les injonctions hautaines, ni les rebuffades de ces fiers mandarins. Ils ont trouvé au contraire des Chinois fort polis, les saluant très civilement à mains jointes, leur offrant du thé et des gâteaux sucrés, protestant de leur amitié pour les Européens, puis discutant chaque proposition avec calme et promettant pour quelques points de donner satisfaction, enfin, quand il s'est agi du Yang-tse-kiang et de Pékin, levant les yeux au ciel, déclarant que c'était impossible, que jamais ils n'oseraient en parler à l'empereur, qu'ils risqueraient leur tête, et suppliant qu'on s'en tînt là. Comme les deux ministres n'avaient ni l'intention ni les moyens de pousser plus loin les choses, ils sont partis. Voilà probablement la scène très simple qui s'est passée à Tien-tsin. On a vu la parodie qu'ont su en tirer, pour les besoins de leur cause et pour le salut de leurs boutons rouges, les diplomates chinois, et il ne faut pas trop s'en

étonner; lorsqu'ils signaient ces rapports, où leurs éloquentes déclamations contre l'impertinence des barbares se terminaient en définitive par des propositions conciliantes, ils devaient se rappeler l'histoire de Ky-ing.

Ky-ing a été de 1842 à 1844 le grand négociateur de la Chine; c'est lui qui a conclu les traités avec l'Angleterre, avec les États-Unis, avec la France. Les ministres étrangers ont vanté son habileté, sa finesse, ses façons aimables et courtoises. Ky-ing était devenu aux yeux de l'Europe un personnage considérable; son nom symbolisait une politique nouvelle, bienveillante pour les étrangers, tolérante, libérale; il représentait une sorte de jeune Chine. Dans son pays même, Ky-ing occupait une situation prépondérante, ses amis étaient tout-puissans à la cour, et l'empereur Tao-kwang lui savait gré d'avoir rendu le calme à sa vieillesse en arrêtant l'invasion des barbares. Au début du nouveau règne, on apprit que l'ancien commissaire impérial était tombé en disgrâce; puis l'Europe, n'entendant plus parler de lui, l'oublia. En 1854, il méditait sans doute dans quelque emploi subalterne sur la grandeur et la décadence des mandarins, au moment même où les favoris Iliang et Tsoung-lun étaient à leur tour chargés de tenir tête aux ministres étrangers. Quel était donc son crime? Il avait pactisé avec les Européens. Nous le verrons tout à l'heure reparaître en scène dans un rôle assez misérable et pour la dernière fois. Les Européens, dont il avait naguère si chaudement plaidé la cause, se détourneront de lui presque avec dégoût, et son nom, jusque-là respecté, sera livré au mépris et à l'injure. Un malheureux rapport signé de lui a été trouvé dans une liasse des archives de Canton, et sur cette seule pièce on l'a condamné. S'il ne s'agissait que de la gloire de Ky-ing, l'incident n'aurait pour nous aucun intérêt; mais précisément ce rapport et l'impression qu'il a produite donnent la mesure des graves erreurs d'appréciation qui ont cours sur les affaires de Chine, et indiquent fidèlement l'attitude qui est imposée même aux plus puissans mandarins dans leurs relations avec la cour.

Le rapport de Ky-ing, traduit dans les journaux d'après la version anglaise de M. Wade, a circulé dans toute l'Europe. Il exprime l'opinion du commissaire impérial sur les procédés qu'il faut employer envers les étrangers quand on traite avec eux; il donne aussi quelques explications au sujet des habitudes européennes et de divers incidens qui se rattachent aux ambassades de la France et des États-Unis. A la première lecture, on est surpris des doctrines quelque peu cyniques du mandarin, et l'on s'indigne de voir un homme tel que lui parler de nous en termes méprisans, nous qualifier de barbares ignorans et grossiers, et répéter les banalités inju-

rieuses qui nous sont d'ordinaire prodiguées dans les documens du Céleste-Empire; on ne lui pardonne pas ou de nous connaître si mal ou de nous représenter comme des gens qu'il est tout à fait permis de tromper et de bafouer, sans que la chose tire à conséquence. En examinant de plus près ce curieux rapport et en cherchant à se rendre compte des circonstances dans lesquelles il a pu être adressé à l'empereur, on arrive à le comprendre tout autrement. C'était en 1850. Le parti hostile aux étrangers se relevait à Pékin; Ky-ing sentait baisser son crédit. On l'accusait sans doute d'avoir trahi la cause de l'empire céleste en traitant avec l'étranger; on accumulait contre lui mille griefs. Il avait dîné avec les barbares, il avait posé le pied sur leurs navires, rendu visite à leurs femmes, reçu leurs cadeaux! Il avait toléré que la correspondance officielle avec les ambassadeurs fût écrite dans les termes d'une monstrueuse égalité! Autant de crimes contre les lois et les usages de la Chine, autant de sacriléges!... C'est à cela que répond indirectement le rapport de Ky-ing. Que l'on relise attentivement chaque paragraphe, et l'on trouvera qu'il s'accorde avec cette hypothèse. Les barbares aiment les grands dîners; Ky-ing a dû, dans l'intérêt de sa mission, se conformer à leurs coutumes. S'il est allé à bord des navires, c'était par pur hasard. Les barbares font grand cas de leurs femmes, et ils pensent honorer leurs hôtes en les leur présentant. Lorsque Ky-ing s'est trouvé en face de Mme Parker et de Mme de Lagrené, il a été vraiment confondu! Il a eu bien soin de déclarer qu'il ne pouvait recevoir de présens; on s'est borné à lui offrir quelques bagatelles qu'il n'a réellement pas pu refuser. Sur la demande des ambassadeurs, il leur a donné son insignifiant portrait! Quant au cérémonial, ces barbares aiment à s'affubler de titres pompeux auxquels ils n'ont aucun droit; si l'on voulait rabattre leurs puériles prétentions et les soumettre au régime des peuples tributaires, ce seraient des altercations sans fin. Ils n'entendent rien aux convenances, et ils sont aussi entêtés qu'ignorans! On n'a donc pas insisté sur ces petites questions d'étiquette : c'était le moyen d'obtenir gain de cause dans les débats sérieux, etc. — Voilà ce rapport, qui a toutes les apparences d'une apologie, d'un plaidoyer de Ky-ing. Compromis par ses relations avec nous, le mandarin s'empresse de nous renier, et, pour faire taire ses accusateurs, il enfle la voix contre les barbares. Il ne peut se défendre qu'en nous injuriant, et bien qu'il nous drape à la façon chinoise, nous ne saurions équitablement lui garder rancune. Il faut le plaindre d'en être réduit à ces expédiens pour se justifier; il faut surtout plaindre l'empereur qui est condamné à recevoir chaque jour de ses mandarins, qu'ils s'appellent Ky-ing, Yeh, Tsoung-lun ou Iliang, de pareils rapports. Quel gouvernement!

Il ne devait pas être indifférent à lord Elgin de connaître les pièces de ce dossier au moment même où il se rapprochait de Pékin. Il savait ainsi à quelles gens il aurait affaire, comment les Chinois apprécient les Européens et pratiquent la diplomatie; d'après le récit des négociations de Tien-tsin en 1854, il pouvait pressentir l'effet que produiraient la plupart de ses propositions. Les archives de Canton lui avaient livré plusieurs scènes de l'incroyable comédie qui se joue très sérieusement à propos de l'Europe entre les mandarins et la cour. Il voyait clair dans cet imbroglio, où l'empereur de Chine apparaît comme une dupe auguste servie par la plus respectueuse et la plus complète mystification qui ait jamais été organisée autour d'un trône. Enfin il lui était facile de discerner, à travers ces bouffonneries, certaines idées, certains préjugés aussi solides que des principes, sur lesquels il devait s'attendre à rencontrer des obstacles presque invincibles et une résistance désespérée. Nous pouvons maintenant, après avoir fait comme lui cette curieuse étude, le rejoindre dans le golfe du Petchili.

III.

Les plénipotentiaires d'Angleterre, de France, de Russie et des États-Unis arrivèrent le 20 avril 1858 à l'embouchure du fleuve Pei-ho. Dès le 24, lord Elgin fit transmettre au premier ministre, à Pékin, une dépêche dans laquelle, rappelant la communication qu'il lui avait déjà adressée de Shang-haï à la date du 11 février, il réclamait l'envoi dans le délai de six jours d'un haut fonctionnaire dûment accrédité par l'empereur pour conclure un traité. Le 28 avril, on apporta une réponse de Taou, gouverneur-général du Petchili, annonçant qu'il venait d'être désigné conjointement avec deux autres mandarins pour suivre les négociations; mais dans cette pièce le nom de la reine d'Angleterre n'était point écrit sur la même ligne que celui de l'empereur de Chine. Lord Elgin la renvoya donc, et le 30 il recevait une seconde édition de la lettre, édition très correcte cette fois et augmentée d'un *post-scriptum* qui rejetait sur le copiste l'inconvenance qui avait été relevée.

L'ambassadeur anglais voulut alors savoir si Taou et ses collègues avaient bien les pouvoirs diplomatiques nécessaires pour signer un traité, et il demanda une explication immédiate. Ce préliminaire donna lieu à une correspondance qui se prolongea jusqu'au 10 mai sans que l'on pût se mettre d'accord. Une rupture complète était déjà imminente, lorsque le 17 le comte Poutiatine annonça que, d'après une lettre qu'il venait de recevoir de Taou, l'empereur refusait formellement d'admettre à Pékin des ambassadeurs étrangers. Cet avis officieux leva toute incertitude. Le 20, lord Elgin si-

gnifia aux mandarins son intention de se rapprocher de la capitale, et les somma de livrer aux alliés les forts de Takou, qui commandent l'entrée du Pei-ho. Ces positions furent occupées le même jour après un combat de deux heures, et le 29 mai lord Elgin, le baron Gros, ainsi que M. Reed et le comte Poutiatine, avaient remonté le fleuve jusqu'à Tien-tsin. Il n'est pas inutile de faire remarquer que la sommation de livrer les forts avait été communiquée aux ministres de Russie et des États-Unis, qui avaient donné leur approbation pleine et entière à l'attaque projetée, et qui profitèrent immédiatement de la brèche ouverte par les canons des alliés.

Le 23, après la prise des forts, Taou s'était empressé d'écrire à lord Elgin une lettre assez amicale. Il attribuait les hostilités à un malentendu, en ajoutant qu'il partait pour Pékin en toute hâte, afin de prendre les ordres de l'empereur, et que les navires anglais ne devaient pas aller plus avant. Quand les ambassadeurs furent à Tien-tsin, nouvelle dépêche de Taou, communiquant un décret impérial du 29 mai, par lequel Kouei-liang, principal secrétaire d'état, et Houa-shana, président des affaires civiles, étaient invités à se rendre à Tien-tsin pour s'entendre avec les étrangers. Ces deux dignitaires arrivèrent le 2 juin, et suivant l'usage ils envoyèrent aux ambassadeurs leurs cartes de visite, qui indiquaient tous leurs titres, et entre autres ceux de « plénipotentiaires investis de toute l'autorité nécessaire pour agir suivant les circonstances. » Une première entrevue eut lieu le 4 pour l'échange des pouvoirs : lord Elgin éleva encore quelques objections sur les termes du décret qui accréditait les mandarins; il trouva la rédaction ambiguë, dit qu'il avait à réfléchir avant de commencer la négociation, et rompit brusquement la conférence, au grand désespoir des Chinois, qui firent tout au monde pour le retenir. Une discussion par écrit s'engagea bientôt après sur un autre détail : les mandarins n'étaient point munis du sceau impérial, et lord Elgin exigeait que, suivant les usages diplomatiques, ils fussent munis de cet instrument. Ces escarmouches durèrent plusieurs jours, le ministre anglais prenant, dès le début, un ton d'autorité contre lequel ses adversaires épuisaient vainement leurs bonnes et mauvaises raisons. Lord Elgin se défiait-il réellement de la sincérité des Chinois, et jugeait-il indispensable d'assurer dans les moindres détails la régularité des opérations? Ou bien était-ce par tactique qu'il montrait tout d'abord une extrême raideur, afin de convaincre les mandarins qu'il ne se contenterait pas de vaines paroles, à l'exemple de ses trop faciles devanciers? Chacun de ces deux motifs eut probablement sa part d'influence sur l'attitude de l'ambassadeur. Kouei-liang et Houa-shana protestèrent de nouveau de l'étendue suffisante de leurs pouvoirs; ils répé-

tèrent que, d'après la coutume de leur pays, la mission temporaire dont ils étaient chargés ne comportait point la possession du sceau impérial. Lord Elgin admit enfin les pouvoirs ainsi expliqués; mais il insista pour le sceau, et le sceau fut envoyé de Pékin. Il faut dire, pour la justification des mandarins, qu'ils ne possèdent dans leur langue aucun terme qui rende exactement le sens attaché à la qualité de plénipotentiaire, et les interprètes reconnaissent que l'on dut imaginer une combinaison de mots, c'est-à-dire forger une expression, pour donner satisfaction aux exigences de la diplomatie anglaise. La délégation de pleins pouvoirs entre les mains d'un sujet ne s'accorde pas avec le caractère divin de la souveraineté dans le Céleste-Empire. — En outre, disaient les mandarins, à quoi bon ces pleins pouvoirs, alors qu'il nous est facile, en quelques heures, de solliciter et de recevoir les instructions précises de l'empereur? Pour vous, Européens, la situation est bien différente : vous êtes ici à dix mille lieues de vos souverains. — Les Chinois avaient donc besoin de faire violence à leurs principes de gouvernement, à leur langue, et presque au bon sens, pour se plier aux règles de notre diplomatie.

Sur ces entrefaites arriva à Tien-tsin le vieux Ky-ing. Il demanda une entrevue à lord Elgin par une lettre dans laquelle, sans autre titre que celui de vice-président honoraire d'un tribunal, il se disait chargé par l'empereur de s'occuper des affaires concernant les étrangers. Kouei-liang et son collègue avaient paru si tristement embourbés dès leurs premiers pas, que la cour de Pékin avait, en désespoir de cause, songé au malheureux Ky-ing, qui autrefois s'en était si bien tiré avec les barbares, et elle l'envoyait, fraîchement décoré d'un titre quelconque, au secours des commissaires impériaux. Lord Elgin pria ses deux interprètes, MM. Wade et Lay, de rendre visite au nouveau-venu, et de lui faire entendre poliment qu'on ne pouvait s'entretenir de négociations qu'avec les fonctionnaires expressément accrédités. Cette visite, racontée par les interprètes, fut comique et touchante. Ky-ing était logé dans une pauvre maison du faubourg de Tien-tsin. Il se précipita au-devant de ses visiteurs, les accabla de politesses, et voulut à toute force reconnaître M. Lay, qu'il voyait pour la première fois. — Nous sommes d'anciens amis, s'écriait-il; nous nous sommes rencontrés à Nankin en 1842. — M. Lay lui répondit que c'était son père, et non pas lui, qui se trouvait à Nankin. — C'est incroyable comme vous lui ressemblez! — Et, prenant à témoin un de ses domestiques : Voyez, n'est-ce pas tout le portrait de son père? Eh bien! je suis l'ami des deux générations! — Et après cette première effusion il entraîna les interprètes dans l'intérieur de l'appartement. Quand ils furent seuls, il se mit

à fondre en larmes, puis il raconta en détail ses infortunes, les accusations de trahison et de concussion portées contre lui, sa disgrâce, son emprisonnement, tout cela à cause de sa bienveillance pour les étrangers. — Et maintenant, ajouta-t-il, on m'envoie ici parce qu'on suppose que je pourrai arranger les affaires. Si je ne réussis pas, il y va de ma tête. L'empereur me l'a dit. Il faut absolument que je voie lord Elgin. — Il rappela ensuite les bons rapports qu'il avait toujours eus avec les Anglais. — Vous êtes une grande nation, une excellente nation, je n'ai pas craint de le déclarer à l'empereur. On vous a indignement traités. Le bon droit est pour vous. Récemment, pour cette affaire du sceau, vous avez eu raison d'insister, mille fois raison! — Enfin, quand on en vint à toucher quelques mots des négociations pendantes, et que les interprètes lui demandèrent son avis, il ne trouva qu'une solution : — Allez-vous-en de Tien-tsin, vous et vos navires. Dès que vous aurez franchi la barre du fleuve, tout s'arrangera à merveille, je vous en réponds. — Quel triste rôle jouait là ce vieillard de soixante-douze ans, faisant la cour aux deux Anglais, les comblant de politesses et de flatteries, les suppliant presque à genoux de l'écouter, de le croire, de lui sauver la vie! Pour M. Wade, qui avait traduit le fameux rapport sur l'art d'amadouer les barbares, la scène était probablement plus comique qu'émouvante : c'était la morale politique chinoise en action, représentée par un acteur émérite; mais pour Ky-ing (le dénoûment l'a prouvé) il s'agissait bien d'un drame qui devait, à quelques jours de là, se terminer par une condamnation à mort et par un suicide. Il en était au quatrième acte, où le personnage, avant de tomber, se relève pour livrer au destin un dernier et brillant combat. Le 11 juin, Ky-ing, que son titre de vice-président honoraire n'avait pu introduire auprès de lord Elgin, reçut les pouvoirs de commissaire impérial, et se trouva dès lors régulièrement accrédité. Le 25 juin, il s'étranglait.

Cependant, même avant l'adjonction de Ky-ing, qui n'exerça qu'une influence très secondaire sur les négociations et dont nous ne parlerons plus, il y avait eu entre les commissaires impériaux et les ministres étrangers un commencement de discussion sur les articles des projets de traités. Le 6 juin, M. Lay, l'interprète de lord Elgin, avait eu une première conférence, d'abord avec Kouei-liang et Houa-shana, puis avec leurs secrétaires, pour préciser le sens des conditions posées dans la dépêche du 11 février, sur laquelle le cabinet de Pékin et ses plénipotentiaires avaient eu tout le temps de méditer. Ces conditions, parfaitement claires, furent successivement commentées par M. Lay, qui, arrivé à la clause de l'admission d'un ministre anglais dans la capitale, signala ce point comme étant

le plus essentiel et le plus utile pour les deux nations. Il énuméra à ce sujet les griefs de l'Angleterre, s'étendit sur les événemens de Canton et sur l'insolence du vice-roi Yeh, raconta la prise de la ville par les forces alliées, qui, en ce moment encore, y tenaient garnison. Les Chinois parurent tout ébahis d'entendre ce que M. Lay leur disait de la situation de Canton; ils déclarèrent (et certainement ils ne mentaient pas) que le gouverneur Pi-kwei n'avait pas ainsi exposé l'état des choses. Ils promirent que le gouvernement enverrait de nouvelles instructions pour régler les rapports entre les autorités chinoises et les consuls, de façon à empêcher à l'avenir toute complication; mais, quant à la résidence d'un ministre à Pékin, ils se prononcèrent très formellement pour la négative. Jamais l'empereur n'y consentirait; il aimerait mieux la guerre. M. Lay ne se montra nullement effrayé de cette éventualité, et il poursuivit son thème, en invoquant les nombreux argumens que l'on connaît. « Si la Chine était bien inspirée, ajouta-t-il, elle se ferait de la Grande-Bretagne une amie, et dans ce cas elle n'aurait rien à craindre d'autres puissances. La Grande-Bretagne est la plus influente des nations intéressées dans les affaires du Céleste-Empire. » Voilà de l'anglais tout pur. M. Lay était certes fort mal inspiré en parlant au nom de l'Angleterre un pareil langage, alors que la France était là : c'était pour le moins une inconvenance; mais il ne s'attendait sans doute pas à l'indiscrétion maladroite d'un futur *blue-book*. Les Chinois semblèrent assez touchés de ce raisonnement, dont ils n'avaient point à apprécier la délicatesse, et l'un d'eux, nommé Pieou, qui prenait le plus souvent la parole, s'absenta un moment pour aller en conférer avec Kouei-liang. A son retour, il insista sur l'excellente idée de M. Lay, et demanda si dans le cas où l'on admettrait à Pékin un ministre anglais, il faudrait aussi recevoir des ministres de France, de Russie et des États-Unis. L'interprète ne put s'empêcher de lui répondre que les ministres des autres nations devraient être également admis à la cour, et il voulut bien démontrer que cette combinaison serait la meilleure. « Cependant, reprit le diplomate Pieou, pensez-y, la chose en vaut la peine; nous tiendrons ainsi les autres puissances en échec. Encore une idée! Il serait bien que, sauf dans les grandes cérémonies, le ministre anglais et sa suite qui habiteraient Pékin s'habillassent en chinois. De cette façon, le peuple n'y verrait plus rien d'alarmant. » M. Lay avoue, dans son rapport à lord Elgin, qu'il eut toutes les peines du monde à ne pas éclater de rire en écoutant Pieou développer sa merveilleuse invention; mais la séance durait depuis près de cinq heures, et il put ajourner la discussion de ce moyen.

Le lendemain 7 juin, M. Lay eut une entrevue avec Kouei-liang.

C'était toujours cette maudite question de Pékin qui revenait sur le tapis. Le commissaire impérial la traita plus sérieusement que ne l'avait fait son secrétaire. Il pria, supplia l'interprète d'employer son influence pour le retrait d'une clause fatale pour la Chine. « Vous-même, lui dit-il, vous qui connaissez notre pays, je vous prends pour juge : n'est-ce point là une condition énorme, qui nous causerait d'immenses embarras? » Et M. Lay ne put s'empêcher d'en convenir jusqu'à un certain point. Kouei-liang, croyant voir faiblir son adversaire, invoqua ses soixante-quatorze ans, se déclara perdu, dégradé, s'il consentait à une pareille proposition, sollicita instamment une transaction quelconque, ou tout au moins un ajournement. Quant aux autres articles, il dit les avoir examinés, et s'engagea à remettre le lendemain un mémorandum contenant ses observations.

Le mémorandum fut exactement communiqué le 9 à M. Lay, qui fut assez surpris d'y voir des solutions plus ou moins négatives en regard de presque toutes les clauses indiquées dans la dépêche du 11 février. Il semblait pourtant que, sauf l'admission à Pékin, l'ouverture du Yang-tse-kiang et l'indemnité de guerre, ces clauses avaient été presque acceptées dans les précédentes entrevues. Tout était donc à recommencer. Sous la pression des argumens anglais, Kouei-liang admit les cinq points suivans : l'emploi de la langue anglaise dans la correspondance officielle, la tolérance à accorder au christianisme, le concours des Anglais pour la répression de la piraterie, la révision des tarifs et règlemens de douane, l'ouverture du Yang-tse-kiang et la faculté de circulation dans les provinces avec passeport, et il s'engagea à écrire à lord Elgin une dépêche dans laquelle ces points seraient formellement concédés. Cette dépêche, qui devait être transmise le jour même, n'était pas encore prête le 10 au soir. M. Lay, qui avait passé plus de sept heures à l'attendre, finit par s'impatienter; il déclara aux commissaires impériaux qu'il ne se laisserait pas plus longtemps berner par eux, qu'il prenait ces retards pour un refus, qu'il allait sur l'heure en rendre compte à son ambassadeur, que les Anglais marcheraient sur Pékin, etc., et il partit furieux. Il n'en fallut pas davantage pour que, dès le 11, lord Elgin reçût la dépêche des commissaires, qui accordaient et les cinq points et le reste, même la présence d'un ministre dans la capitale, même l'envoi d'un ambassadeur chinois en Angleterre, le tout suivi d'un petit *post-scriptum* annonçant une grande hâte d'en finir et exprimant l'espérance que, sitôt le traité conclu, les navires de guerre s'éloigneraient de Tien-tsin. Lord Elgin répondit qu'il était tout prêt à signer, et l'on fixa un jour, le 14 juin, pour la rédaction définitive des articles du traité.

Pendant que se passaient ces divers incidens entre l'ambassade anglaise et les commissaires impériaux, ceux-ci avaient à suivre les mêmes négociations avec l'ambassade française et à négocier également avec les ministres de Russie et des États-Unis. La Chine était donc seule contre quatre! Se figure-t-on ces malheureux Chinois faisant tête à la fois à un Anglais, à un Français, à un Russe, à un Américain, tout meurtris des assauts que leur livraient les uns et les autres, étouffés dans les étreintes de ces prétendus amis, dont les mains étaient encore noires de poudre, et s'épuisant en luttes impuissantes pour couvrir la route de Pékin! Ce n'est pas tout. Derrière eux était un empereur qu'il fallait, sous peine de disgrâce, rassurer par de faux rapports, et un tribunal prêt à les condamner comme traîtres ou malhabiles, s'ils succombaient. Les ministres de Russie et des États-Unis furent les premiers à dégager la situation. Ils obtinrent leurs traités, pendant que lord Elgin et le baron Gros discutaient encore; mais leur rôle pacifique et leurs instructions leur avaient permis d'être moins raides, et ils n'insistaient pas sur la clause de l'admission des ministres à Pékin. Le 15, le comte Poutiatine annonçait à lord Elgin la signature de son traité par une dépêche très courtoise, où l'on remarque le passage suivant :

« C'est à votre excellence de décider maintenant du sort futur du gouvernement actuel, et il dépendra d'elle de mettre le frein indispensable au flot qui pourrait autrement inonder la Chine nouvellement ouverte et causer bien des désordres. Des concessions trop grandes qu'on exigerait d'un gouvernement si fortement ébranlé ne feraient que précipiter sa chute, laquelle n'amènerait que de nouvelles et bien plus graves difficultés. C'est le repos qui est nécessaire à la Chine et qui sera également profitable pour le commerce comme pour les intérêts généraux des autres états, qui certes ne désirent rien tant que de voir le gouvernement chinois arriver à la conviction que les concessions qu'il fait maintenant sont avant tout utiles pour lui-même. »

Le comte Poutiatine avait été informé par les Chinois des rudes épreuves que leur imposait le négociateur de l'Angleterre, et quand il parlait vaguement des *concessions trop grandes* qu'il serait imprudent et peu généreux d'exiger d'un gouvernement faible, il avait en vue cette clause de Pékin, dont lord Elgin persistait à faire la condition *sine quâ non* du futur traité. Sans doute il avait été prié par les commissaires impériaux, qui se raccrochaient à toutes les branches, d'intervenir officieusement dans ce périlleux débat; peut-être aussi, jugeant de près l'état des choses, pensait-il réellement qu'en effet l'ambassadeur anglais allait trop loin, et que les relations européennes avec le Céleste-Empire seraient compromises plutôt que servies par des stipulations trop dures. A ce point de vue,

ce n'était pas seulement dans l'intérêt de la Chine, c'était encore au profit de la Russie qu'il faisait appel à l'esprit de modération du plénipotentiaire britannique. Lord Elgin déclara, dans sa réponse, qu'il partageait complétement les opinions du comte Poutiatine, qu'il ne voulait que le bien des Chinois, et qu'en réclamant la faculté d'établir dans la capitale une représentation diplomatique, la France et l'Angleterre comptaient épargner à la Chine de nouveaux malheurs. Il était donc résolu à aller jusqu'au bout.

Quelques jours s'écoulèrent sans incident. Les commissaires impériaux attendaient de Pékin des instructions. Le 21 juin, ils écrivirent à lord Elgin qu'ils venaient de recevoir un décret impérial à l'effet de remettre en délibération plusieurs points qui soulevaient de graves objections. Après de grandes protestations d'amitié et de sincérité, ils insistaient particulièrement pour la révision de deux articles : l'admission des ministres dans la capitale et l'ouverture du Yang-tse-kiang aux navires étrangers. Le rédacteur des instructions avait probablement retrouvé dans son dossier le rapport où les mandarins avaient fait connaître que les barbares ont horreur du froid, et il s'empara avec empressement de cet argument nouveau pour le communiquer à Kouei-liang. On disait donc à lord Elgin que le nord de la Chine est un pays glacial, très humide, fort malsain, et que les étrangers ne pourraient jamais s'y acclimater. Il valait donc mieux que le gouvernement anglais ajournât à une autre occasion, si cela devenait nécessaire, l'envoi d'un ambassadeur à Pékin, et que lord Elgin ne s'exposât point aux fatigues de ce voyage. Quant à l'entrée des navires anglais dans le Yang-tse-kiang, ce serait une clause très préjudiciable pour le commerce chinois. Les Anglais faisant eux-mêmes leurs achats et leurs ventes, le trafic intermédiaire se trouverait anéanti, et le peuple ne pourrait plus vivre; de là un mécontentement universel dont les conséquences seraient funestes. « Croyez-nous, écrivaient les commissaires, nous ne cherchons pas à plaisir les délais ni les réponses évasives. Nous voulons nous entendre avec vous, et nous craignons que dans l'avenir les conditions auxquelles vous attachez tant d'importance ne vous soient plus nuisibles qu'avantageuses. Et puis ne devons-nous pas prendre en considération le sentiment populaire? »

Ce n'était pas là ce qu'attendait lord Elgin. Il croyait que, dès le 11 juin, tout était convenu, et qu'il ne restait plus qu'à rédiger en forme les articles du traité. Pour la seconde fois, il voyait se rompre entre les mains des Chinois le fil des négociations; il recevait des dépêches contraires aux promesses verbales, il apercevait des symptômes plus ou moins marqués de rétractations et de faux-fuyans. Impatient et mécontent, il voulut mettre un terme à ce perpétuel

va-et-vient de concessions et d'objections, et il riposta aux commissaires par une note très sèche, où il fixait d'autorité au 24 juin la signature du traité.

Le traité ne fut signé que le 26, après deux longues conférences dans lesquelles Kouei-liang et Houa-shana essayèrent encore de disputer le terrain pied à pied à M. Bruce, secrétaire de l'ambassade. Ils obtinrent par grâce quelques légers changemens de rédaction, et signèrent enfin de leurs mains tremblantes l'acte fatal. Le 30, ils annonçaient que l'empereur avait pris connaissance du traité; mais lord Elgin déclara ne vouloir partir qu'avec l'assurance formelle de l'acceptation impériale. Il lui fut donné satisfaction le 4 juillet par l'envoi du décret qui approuvait les traités conclus avec les quatre puissances, et le 6, après avoir fait aux commissaires sa visite d'adieu dans le temple de l'Esprit-des-Vents, l'ambassadeur anglais s'éloignait de Tien-tsin.

On se souvient que la première conférence de M. Lay avec Kouei-liang avait eu lieu le 6 juin. Cinq jours après, la besogne était terminée, car le traité, signé le 26, contenait toutes les clauses qui avaient été imposées et subies dès le 11. On peut donc dire que lord Elgin avait mené les commissaires tambour battant, leur laissant à peine le temps de réfléchir et de respirer, repoussant durement et sèchement leurs observations, présentées toujours de la manière la plus convenable et la plus respectueuse, traitant ces mandarins de haut en bas, et manifestant presque à chaque minute une défiance qui, entre plénipotentiaires de pays européens, eût à bon droit été considérée comme injurieuse. Et l'on s'étonne que les Chinois, formalistes à l'excès, ne voient en nous que des gens déraisonnables, violens, impolis, des barbares! S'il s'était agi simplement d'une réparation pécuniaire ou morale, d'une indemnité ou d'une excuse à exiger pour l'un de ces griefs qui, selon notre droit des gens, donnent à la partie lésée le droit de réclamer une satisfaction immédiate, l'attitude hautaine de l'ambassadeur anglais, les sommations à bref délai, la menace, l'action, tout eût été légitime; mais là il s'agissait de bien autre chose, et lord Elgin en fait l'aveu. En transmettant à Londres le texte du traité de Tien-tsin, il écrit que les concessions obtenues ou plutôt imposées par la force et arrachées à la crainte « ne sont rien moins, aux yeux du gouvernement chinois, qu'une véritable révolution, et qu'elles impliquent l'abandon partiel des principes les plus sacrés sur lesquels repose la politique traditionnelle de l'empire. » Était-ce donc trop de cinq jours, de vingt jours même, pour accomplir une telle révolution?

Aussi tout n'est pas encore fini. Après les négociations de Tien-tsin, nous avons celles de Shang-haï, et ce ne sont pas les moins

importantes. Il avait été convenu que les plénipotentiaires anglais et chinois se rencontreraient de nouveau à Shang-haï pour y régler les questions de douane. Lord Elgin, revenant du Japon, où il était allé conclure un traité, se trouvait à Shang-haï le 2 septembre 1858. Les commissaires chinois n'étaient point encore arrivés; en outre, les affaires allaient assez mal à Canton, où les alliés se plaignaient des mesures prises par le nouveau gouverneur-général Houang. On avait appris que les Chinois s'occupaient activement de relever les forts de Takou. Il circulait déjà quelques bruits vagues sur les mauvaises dispositions du cabinet de Pékin pour l'exécution du traité. Ce concours d'incidens et de rumeurs était, il faut le reconnaître, assez inquiétant. Lord Elgin écrivit aux commissaires impériaux et au gouverneur de la province plusieurs dépêches où son impatience et son mécontentement s'exprimaient en termes durs et menaçans. Il exigea et obtint la destitution de Houang ainsi que la publication d'une proclamation générale annonçant la signature du traité de paix; il écrivit une note pour protester contre l'emploi du mot *barbares* appliqué aux étrangers dans un décret récemment rendu à Pékin (et en même temps, dans une dépêche à lord Malmesbury, alors ministre des affaires étrangères, il doutait beaucoup que la langue chinoise eût un autre mot pour désigner au peuple les étrangers). Bref, il ne négligeait aucune occasion de morigéner les commissaires; il s'acharnait après eux; il s'emparait du moindre fait pour leur écrire une leçon sur le respect dû aux traités. S'il se fût permis un pareil langage envers le ministre du plus petit prince d'Allemagne, on lui eût renvoyé ses dépêches. Les représentans de l'empereur de Chine, arrivés le 4 octobre à Shang-haï, burent le calice jusqu'à la lie. Ils se rendirent à tout ce qui leur était demandé, s'excusèrent du mieux qu'ils purent, et se montrèrent très concilians pour le règlement des affaires commerciales. Puis, le 22 octobre, ils adressèrent à lord Elgin la dépêche suivante :

« L'objet d'un traité est de maintenir la paix entre deux nations par un mutuel échange de bons procédés, de telle sorte que l'une des parties ne soit pas avantagée au détriment de l'autre : à cette condition, la bonne harmonie est durable.

« Lorsque nous avons conclu à Tien-tsin un traité avec votre excellence, des navires de guerre anglais étaient mouillés dans le port; nous étions sous la pression de la force et en proie aux plus vives alarmes. Il fallait signer le traité sur l'heure, sans le moindre délai. Il n'y avait pas à délibérer; nous n'avions qu'à accepter les conditions qui nous étaient imposées. Dans le nombre, il s'en trouvait quelques-unes qui causaient à la Chine un tort réel, et que le gouvernement de votre excellence aurait pu abandonner sans inconvénient; mais, pressés comme nous l'étions alors, nous n'avons point eu l'occasion favorable pour nous en expliquer franchement.

« A notre retour dans la capitale, l'empereur nous a ordonné de venir à Shang-haï pour nous entendre avec vous et discuter mûrement une question qui intéresse les deux pays.

« Votre excellence est convaincue de notre désir sincère d'assurer le maintien des relations amicales. Nos sentimens de droiture nous commandent de vous exposer en toute vérité ce qui nous froisse le plus. — L'article 3 du traité porte que « l'ambassadeur ou autre dignitaire représentant sa majesté la reine d'Angleterre peut résider d'une manière permanente dans la capitale *ou* s'y rendre pour une visite temporaire, au choix du gouvernement anglais.» L'emploi de l'expression *ou,* qui implique évidemment l'absence de décision, atteste la prudence et la haute sagesse de votre excellence, qui n'aurait jamais songé à prendre à l'égard de qui que ce fût une décision arbitraire et précipitée. — Ce point établi, nous devons vous dire que la population de la capitale se compose surtout d'hommes de la bannière, qui, n'étant jamais sortis des murs, n'ont aucune idée des sentimens ni des habitudes des autres régions. De même, les affaires que les fonctionnaires de tous grades ont à traiter dans la capitale sont exclusivement métropolitaines. Ces fonctionnaires ne savent rien des questions provinciales. Or les mœurs et les dispositions du peuple de Pékin diffèrent essentiellement de celles du sud et de l'est. Si donc des étrangers y résident, il arrivera certainement que leur présence et leurs mouvemens exciteront une vive surprise et créeront des malentendus; le moindre incident donnera lieu à des querelles, et ce serait pour nous un grand dommage de voir, pour des motifs très futiles, s'élever entre nous de sérieuses discussions. Il faut songer que la Chine est en ce moment dans un grave état de crise, et si, comme il y aurait tout lieu de le craindre, la population était excitée et trompée au sujet de cette clause, nous nous trouverions en face de nouveaux élémens de troubles. L'on ne saurait évidemment réduire la Chine à de telles extrémités! — Puisque désormais une paix perpétuelle a été convenue entre la Chine et la nation que représente votre excellence, nous devons nous efforcer en commun de ménager les intérêts de l'un et de l'autre pays...

« Chacun des articles du traité vous confère des avantages considérables, et l'empressement avec lequel sa majesté l'empereur a donné son assentiment atteste un extrême désir de bienveillance. Parmi ces articles, il en est un, concernant la résidence à Pékin, qui est très pénible pour la Chine, et comme il s'agit d'un privilége qui n'a été accordé ni aux Français, ni aux Américains, et qui n'est concédé qu'à votre pays, nous venons prier votre excellence d'examiner avec nous un mode de transaction qui permette de ne point exécuter cette clause. Si vous accueillez notre ouverture, l'empereur déléguera l'un des principaux secrétaires d'état ou un ministre pour résider dans les provinces, au lieu qu'il plaira au représentant de votre gouvernement de choisir pour résidence habituelle. Lorsque Nankin sera repris sur les rebelles, votre ambassadeur pourra, s'il le désire, faire choix de cette ville. Les différentes dispositions du traité doivent être fidèlement et à toujours observées; en cas de violation de l'une d'elles, votre ambassadeur irait s'établir à titre permanent dans la capitale... »

Ainsi, comme on l'avait prévu, les commissaires impériaux ve-

naient tenter à la dernière heure un suprême effort. Pour avoir un prétexte, ils avaient découvert dans le traité un mot, une pauvre conjonction dont le sens leur paraissait douteux, et sur cette base fragile, ils cherchaient à relever le débat. Lord Elgin leur répondit le 25 octobre en déclarant de la manière la plus absolue qu'il ne lui était plus permis de modifier les conditions du traité signé à Tien-tsin; il répéta que le gouvernement anglais demeurait maître d'avoir ou de n'avoir pas une ambassade permanente dans la capitale; il s'attacha à démontrer que cette clause était fort avantageuse pour la Chine, et il ne trouva, pour repousser l'offre de transaction, que cette phrase peu courtoise, par laquelle se terminait sa note diplomatique : « Le soussigné estime qu'il ne serait pas au pouvoir de leurs excellences de lui proposer, *pour garantie de la bonne foi du gouvernement impérial* et du maintien de la paix, aucune condition qui fût équivalente à la résidence permanente d'un ministre anglais à Pékin. »

Les commissaires chinois revinrent encore à la charge par une seconde dépêche le 28 octobre. Acceptant comme définitive l'interprétation anglaise, ils s'appuyèrent, non plus sur une chicane de texte, mais sur les sentimens d'intérêt et de bienveillance que lord Elgin manifestait envers la Chine, pour le supplier d'obtenir de sa souveraine que l'exercice du droit de résidence permanente fût au moins suspendu. Écoutons-les plaider pour la dernière fois la cause de leur gouvernement et de leur pays :

« La justice et la droiture de votre excellence, ses intentions bienveillantes et amicales nous inspirent l'entière conviction qu'en exigeant la résidence de l'ambassadeur anglais à Pékin, vous n'avez nullement songé à porter préjudice à la Chine. Cependant nous répétons que la résidence permanente de ministres étrangers dans la capitale aurait pour la Chine des conséquences tellement désastreuses que les expressions nous manquent pour les qualifier. En résumé, dans l'état de trouble et de crise où se trouve aujourd'hui plongé notre pays, l'exécution de cette clause aurait pour résultat, nous le craignons, de faire perdre au gouvernement le respect du peuple, résultat dont nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de signaler avec plus de détails l'extrême gravité. Nous insistons donc de nouveau, et par note spéciale, sur ce sujet... Votre souveraine ne voudrait pas, en se montrant trop exigeante sur un point qui nous lèse si durement, augmenter nos embarras, et la Chine lui serait très reconnaissante de sa modération.

« Nous sommes animés de la plus entière bonne foi, et, s'il existe un moyen quelconque par lequel nous puissions, selon vous, marquer particulièrement notre sincérité, nous prions votre excellence de vouloir bien nous l'indiquer franchement : il n'est point de transaction équitable à laquelle nous ne soyons prêts à souscrire. Nous avons le ferme espoir que nous demeurerons toujours de part et d'autre animés des mêmes sentimens, et que

nos deux pays verront se resserrer de plus en plus, à leur profit mutuel, les liens d'amitié qui les unissent. »

On s'étonnera peut-être du contraste que présentent ces dépêches avec les rapports dont les archives de Canton nous ont livré les copies. Ces mandarins, qui savent au besoin raisonner si juste et s'exprimer si dignement, sont-ils donc de la même race que ces misérables fonctionnaires qui, dans leur correspondance avec la cour de Pékin, nous paraissent si grotesques et si plats? Il est permis de poser cette question. Ce sont pourtant bien les mêmes personnages, qui, selon les circonstances, selon les interlocuteurs, varient et leurs pensées et leur style. Lorsqu'ils s'adressent à l'empereur, la crainte de déplaire, la perspective de la disgrâce et l'extrême peine qu'ils se donnent pour inventer des explications, des excuses et des mensonges, les rendent parfois complétement stupides. Quand ils parlent à lord Elgin, et surtout quand la conversation s'engage à quelque distance de Pékin et hors de la portée d'une escadre anglaise, il semble qu'ils se retrouvent; ce sont des lettrés, ce sont des hommes. Déjà, lors des négociations de 1844, les ambassadeurs de France et des États-Unis avaient lu, non sans étonnement, de remarquables dépêches de Ky-ing, et ils s'étaient convaincus qu'il ne faut pas juger les Chinois sur quelques pièces ridicules qui sont d'ordinaire livrées à la risée des Européens avec une forte addition de couleur locale. Lord Elgin ne fut pas moins surpris lorsqu'il reçut les deux notes des commissaires impériaux. Il y avait dans ces notes un tel accent de sincérité et, à travers cette résignation au fait accompli, le désespoir d'une conviction si profonde, il y avait dans l'appel adressé à sa générosité un élan si irrésistible, qu'à la fin il se sentit ému. En présence de ces prières, de ces supplications persistantes pour la révision d'une clause, d'une seule clause du traité, il se prit à croire qu'il s'était peut-être lui-même aventuré trop loin; il se rappela les conseils d'abord suspects du comte Poutiatine; il examina avec plus de calme les résultats éventuels de la condition qu'il avait si durement imposée, et ces réflexions tardives lui inspirèrent un bon mouvement. Supprimer purement et simplement un article du traité et renoncer après coup au droit de résidence à Pékin, cela lui était impossible; mais il annonça aux commissaires impériaux qu'il serait tenu compte de leurs ardens désirs; il leur écrivit, et dans cette dépêche il quitta le ton rogue et hautain auquel il les avait jusque-là trop habitués. « Si l'ambassadeur qui doit venir l'année prochaine échanger les ratifications est convenablement accueilli dans votre capitale, et si l'ensemble du traité de Tien-tsin est strictement exécuté, j'intercéderai auprès de mon gouvernement pour que le ministre anglais

accrédité en Chine reçoive l'ordre d'établir sa résidence habituelle et permanente ailleurs qu'à Pékin, où il se rendrait seulement à certaines époques périodiques ou toutes les fois qu'une affaire importante l'y appellerait. » C'était la seule transaction que, dans la position qu'il avait prise et après le traité signé, lord Elgin pût accorder aux commissaires, et il n'hésita plus à la proposer.

Nous n'avons pas les dépêches par lesquelles Kouei-liang et Houashana firent connaître à Pékin leur demi-succès. On les retrouvera peut-être un jour, et ce seront probablement des pièces curieuses. Les dignes mandarins, tournés vers leur soleil, n'auront pas manqué de s'épanouir dans la joie de leur triomphe, le premier, le seul qu'ils eussent remporté dans cette laborieuse campagne : ils auront envoyé au céleste empereur un magnifique bulletin; mais si nous n'entendons pas les fanfares de la victoire, nous avons sous les yeux le rapport de l'ambassadeur anglais sur sa généreuse retraite. Au point où en étaient les choses, il fallait que lord Elgin se justifiât. Le traité de Tien-tsin était déjà connu à Londres et en Europe : il avait obtenu d'unanimes suffrages. On vantait l'habileté du négociateur, on analysait complaisamment chaque article, et en particulier celui qui stipulait la création d'un poste diplomatique à la cour de l'empereur de Chine. C'était là une clause décisive, inespérée, d'où devait sortir dans un avenir prochain l'alliance des deux civilisations et des deux races! Comment annoncer et expliquer le mouvement de recul qui venait d'être opéré à Shang-haï? Ne risquait-on pas de refroidir brusquement tout cet enthousiasme? Aussi, dans la dépêche qu'il écrivit à lord Malmesbury le 5 novembre 1858, lord Elgin jugea nécessaire d'exposer longuement les graves motifs qui avaient inspiré sa conduite. « Il est certain, disait-il, que les Chinois éprouvent une répugnance presque invincible contre la présence permanente d'ambassadeurs étrangers à Pékin. Cette innovation blesse leurs principes politiques, leurs habitudes, leurs mœurs; elle les alarme au plus haut degré, et il faut prendre garde de placer l'empereur dans l'alternative, ou de tenter une résistance désespérée, ou de subir passivement une condition qu'il considère, à tort ou à raison, comme la plus fatale qui puisse être imposée à l'empire. Il y avait à craindre qu'après la signature du traité de Tien-tsin, les commissaires impériaux ne fussent dégradés : cette crainte ne s'est pas réalisée; mais si, après leurs dernières démarches auprès de moi, ils s'en étaient retournés à Pékin sans y rapporter la moindre concession, leur disgrâce eût été inévitable, et alors que fût-il advenu de l'exécution du traité? Il a donc été sage de céder dans une certaine mesure. Du reste, le texte du traité est maintenu, notre droit demeure intact, et nous serons fondés à en user, si cela est nécessaire. La

condition qui indispose tant les Chinois n'est expressément inscrite que dans le traité anglais; les autres pays n'ont à s'en prévaloir qu'aux termes de la clause générale par laquelle ils se sont réservé le traitement de la nation la plus favorisée. S'ils établissaient des ambassades à Pékin, nous agirions immédiatement de même. En retour du bon vouloir que je leur ai montré, les commissaires m'ont accordé avec empressement l'autorisation de remonter le Yang-tse-kiang, bien que je n'en aie pas strictement le droit, les ratifications n'étant pas échangées, et je compte beaucoup sur l'effet moral de cette course dans les eaux intérieures de la Chine (1), etc. »

Telles étaient les considérations développées par lord Elgin pour justifier sa conduite. N'oublions pas un dernier argument, dont on reconnaîtra la provenance toute chinoise. On se souvient de la tendre sollicitude que les commissaires impériaux manifestaient pour la santé des Européens qui seraient condamnés à vivre à Pékin. Un climat si froid! un air si malsain! Ces raisons avaient été prises pour ce qu'elles valaient. Voici maintenant que lord Elgin s'en empare. Il dit à son tour que les hivers à Pékin sont très rudes; d'après M. de Humboldt, le thermomètre baisse à 40 degrés (Fahrenheit) au-dessous de zéro, le fleuve Pei-ho est gelé, le golfe du Petchili est inabordable. Décidément le séjour de Pékin aurait peu d'agrémens pour un ambassadeur et sa famille! Les mandarins, à bout de raisons, n'avaient pas mieux dit. Nous ne ferons pas au noble lord l'injure de comparer les dépêches qu'il écrit à son ministre avec celles qu'un mandarin écrit à l'empereur de Chine; mais voyez la tyrannie des situations! Ce n'est pas seulement à lord Malmesbury, c'est en même temps à un potentat non moins redoutable, plus exigeant et quelquefois aussi aveugle que celui qui trône à Pékin, c'est à l'opinion publique que l'ambassadeur adresse son rapport. Il comprend que son dernier acte pourra être mal apprécié et sévèrement critiqué; il cherche partout des argumens, jusque dans les astres, et il accumule les preuves. — Lord Elgin ne se trompait pas; approuvée par le gouvernement anglais, la concession de Shang-haï causa d'abord dans le pays un vif désappointement, et ceux-là seuls qui ont lu la correspondance récemment publiée ont pu se rendre compte des sentimens et des motifs qui ont déterminé ce dernier acte.

(1) Lord Elgin fit en effet ce voyage pendant les mois de novembre et de décembre. Il remonta, avec cinq navires de guerre, le cours du Yang-tse-kiang jusqu'à Han-tcheou, à 600 milles de la mer, bien au-delà de Nankin. Il a consacré une intéressante dépêche au récit de cette excursion (pages 440 et suiv. du *blue-book*).

IV.

Nous venons de présenter, d'après les documens officiels, l'historique des négociations qui ont abouti au traité de Tien-tsin. Il n'y a eu de difficulté vraiment sérieuse que pour arracher aux commissaires impériaux le droit d'entretenir une ambassade permanente à Pékin. La plupart des autres points (et dans le nombre il en est de fort importans) paraissent avoir été concédés sans trop de résistance; mais, sur cette question unique, les Chinois ont lutté jusqu'au dernier moment, et leurs suppliantes protestations râlaient encore pour ainsi dire après la signature du traité. Les instructions que l'ambassadeur anglais avait reçues de son gouvernement ne lui commandaient pas, en termes absolument impératifs, d'obtenir l'entrée dans la capitale; cependant tout le monde regardait alors cette condition comme indispensable : on comptait qu'elle serait le prix de négociations confiées à des ambassadeurs extraordinaires, et, comme lord Elgin l'a répété maintes fois dans sa correspondance, c'était aussi bien dans l'intérêt du Céleste-Empire qu'au profit de l'Europe qu'on souhaitait l'établissement de rapports diplomatiques directs avec la cour de Pékin. On s'explique donc l'ardente obstination avec laquelle lord Elgin se montrait, dès son arrivée en Chine, résolu à exiger cette clause, qui devait être à ses yeux, comme aux yeux du public européen, le triomphe et l'honneur de sa mission; mais à Tien-tsin on venait de lui remettre entre les mains de nouveaux documens qui pouvaient, à ce qu'il semble, jeter au moins quelques doutes dans son esprit. Les ridicules dépêches de mandarins qui avaient été trouvées dans les archives de Canton indiquaient nettement le caractère de la concession que l'on se proposait de demander aux Chinois. Lord Elgin savait maintenant, à n'en plus douter, qu'une immense question de principe, qu'un germe de révolution était renfermé dans cette formalité internationale, qui, selon nos idées, nous paraît si simple. Il lisait dans les dépêches de Canton que les mandarins, en 1854, avaient reculé d'épouvante devant une pareille proposition, qu'ils avaient osé à peine en parler à l'empereur, que la capitale, séjour du souverain céleste, est pour les Chinois un sol sacré, inviolable. Ce n'est pas tout : il avait auprès de lui des Anglais, connaissant depuis longtemps la Chine, qui n'approuvaient pas entièrement ses vues sur Pékin. Le consul de Shang-haï se hasardait à dire, dans l'un de ses rapports, que l'établissement d'une ambassade permanente à Pékin serait une affaire pleine de difficulté dans le présent, plus dangereuse encore pour l'avenir. Il demandait au moins que, pour commencer, pour battre le terrain, ou, comme

nous dirions plus vulgairement, pour essuyer les plâtres de la nouvelle ambassade, on se bornât à envoyer un modeste chargé d'affaires, qui serait à la fois moins compromis et moins compromettant, parce qu'il exciterait peut-être moins d'alarmes, et que son humble grade exigerait moins d'égards et de considération personnelle. Bref, il est évident que le consul de Shang-haï n'était point pour l'ambassade à Pékin, et s'il prend quelques détours, s'il cherche un expédient, c'est qu'il ne veut pas combattre de front l'opinion connue d'un lord, et que l'on trouve ailleurs qu'en Chine des subordonnés qui ne se soucient pas de rompre trop directement en visière à leurs supérieurs. N'avons-nous pas encore l'aveu implicite de l'interprète, M. Lay, qui, répondant à une pressante interpellation de Kouei-liang, ne pouvait s'empêcher de reconnaître que le commissaire impérial disait à peu près vrai lorsqu'il déclarait la proposition fatale pour la Chine? En présence de ces documens, de ces indices multipliés, devant tout ce qu'il savait, voyait et entendait à Tien-tsin, comment lord Elgin n'a-t-il pas eu la pensée de s'arrêter à temps? Le ministre russe et le ministre des États-Unis n'avaient point insisté pour cette clause, et leurs traités avaient été immédiatement signés. On n'a point publié le texte du traité français; mais il résulte des déclarations de Kouei-liang et de lord Elgin qu'il n'y a point dans cet acte de stipulation spéciale pour la résidence permanente d'un ambassadeur à Pékin. Pourquoi donc lord Elgin était-il seul à s'obstiner contre la résistance des commissaires impériaux? pourquoi assumait-il seul, au nom de l'Angleterre, une responsabilité dont ses collègues de France, de Russie et des États-Unis, ne croyaient point devoir se charger? L'ambassadeur anglais a été accusé de faiblesse à cause de ses concessions de Shang-haï : il conviendrait plutôt de lui adresser le reproche contraire, à cause de ses exigences de Tien-tsin.

Il devait lui en coûter, cela est vrai, de renoncer à une partie essentielle de son programme, de détruire des espérances et de dissiper des illusions qu'il avait fait naître, de paraître reculer devant des Chinois; mais quoi! les bonnes raisons manquaient-elles pour justifier un peu plus de modération et de générosité vis-à-vis de ces mandarins à genoux? Ne pouvait-on pas dire : — L'Europe désire l'extension et la sécurité de son commerce avec la Chine? Déjà, depuis 1842, elle a plus que doublé le chiffre de ses anciennes transactions. Il a suffi pour cela de l'ouverture de quelques ports où les affaires se traitent facilement et beaucoup mieux que dans l'incorrigible ville de Canton; on y fait même très commodément la contrebande, ce qui n'est pas indifférent à un certain nombre de négocians qui déclament, comme de raison, contre la déloyauté des

Chinois et contre la violation des traités. Les mandarins y sont assez tolérans pour laisser circuler les Européens bien au-delà des étroites limites tracées par les conventions, témoins M. Milne, M. Fortune, et bien d'autres. On n'a même plus besoin de se déguiser en Chinois. Les relations très curieuses de ces voyageurs attestent que la population n'est pas mal disposée envers nous, et donnent à espérer que peu à peu, par la force de l'habitude et du voisinage, elle nous accueillera sans que les mandarins se gardent bien d'y rien voir, et surtout d'en rien dire. Il y a eu quelques avanies, des rixes, des meurtres même; ce sont des malheurs à peu près inévitables, que n'empêchera aucun traité, et il faudrait savoir si, dans certains cas, la conduite indiscrète et brutale des Européens, notamment des Anglais, qui ont appris dans l'Inde la façon non pas de se concilier, mais de malmener et de battre les Asiatiques, n'aurait point provoqué ces déplorables incidens. Que faut-il donc pour améliorer notre situation en Chine? Exiger l'ouverture de nouveaux ports sur la côte et sur le cours du Yang-tse-kiang, et déterminer avec précision les conditions de tarif. Avec cette extension des rapports directs, nous doublerons encore en dix ans nos transactions actuelles. S'il survient dans l'un des ports une difficulté, immédiatement quelques navires de guerre apparaîtront, et tout s'arrangera vite. Les *steamers* peuvent remonter le Yang-tse-kiang jusqu'à plus de 600 milles de l'embouchure; une croisière établie sur le fleuve tiendra tout en respect. Certes il eût été très désirable d'avoir une ambassade à Pékin; mais décidément les Chinois n'en veulent pas. L'empereur se figure, à tort ou à raison, qu'en accédant à une pareille demande il perdrait son prestige, et mettrait son pays en révolution. On pouvait croire d'abord que ce n'étaient là que de mauvais prétextes; aujourd'hui la lecture des archives confidentielles de Canton ne laisse plus de doute sur les convictions du gouvernement impérial à cet égard. On parviendrait cependant à arracher cette concession : à de certains momens, les diplomates chinois se voilent la face et signent tout. Mais après? Si nos ambassadeurs étaient mal traités à Pékin, ou s'il éclatait une rupture entre nous et le gouvernement central (éventualités qui, dans l'état des esprits, seraient très probables), il nous faudrait faire la guerre, une guerre lointaine, coûteuse, exigeant beaucoup d'argent et beaucoup d'hommes. Il vaut mieux, à ce qu'il semble, ne pas nous exposer à de tels embarras, et suivre simplement la voie modeste, mais plus sûre, qu'ont tracée en 1842 sir Henry Pottinger, en 1844 MM. de Lagrené et Cushing, qui, eux aussi, auraient bien voulu résoudre le problème de l'entrée à Pékin. Il suffit de convaincre les Chinois que, si nous éprouvons sur un point quelconque du littoral ou sur les rives du Yang-tse-kiang,

c'est-à-dire partout où ils sont abordables, la moindre avanie, ils recevront sur place une bonne correction; cela sera facile et n'interrompra pas le commerce. N'avons-nous pas vu déjà les Chinois nous vendre à Shang-haï leur thé et leurs soies pendant que les boulets pleuvaient sur Canton? En poussant l'empereur à bout pour l'affaire de Pékin, nous nous lançons dans l'inconnu, et nous risquons tout. — Voilà ce que l'on pouvait dire, pièces en main, pour rayer du projet de traité cette fameuse clause, et voilà malheureusement aussi ce que les derniers événemens se sont chargés de démontrer.

Mais, s'écriera-t-on, que deviennent au milieu de ces argumens prosaïques les intérêts de la civilisation et du christianisme? Pour le christianisme, la réponse sera courte : on calomnie les missionnaires en laissant croire qu'ils appellent la force à l'aide de leurs courageuses prédications; leurs chefs les plus sages n'ont jamais demandé d'autres soldats que les soldats de la foi, et ils préfèrent s'en remettre aux desseins de Dieu plutôt qu'à l'arbitrage des hommes pour étendre, en Chine comme ailleurs, le champ de leurs pacifiques conquêtes. Quant à la civilisation, on en est venu à abuser singulièrement de ce grand mot, et, que l'on y prenne garde, cet abus peut mener loin. Si notre siècle se montre très habile à inventer les engins de guerre, les canons rayés, les carabines portant à des milliers de mètres, il ne faudrait pas que, dans son empressement à essayer ces précieux instrumens de destruction, il se laissât fausser le jugement sur l'emploi légitime qu'on en peut faire. Les armes ont quelquefois porté la civilisation dans les terres sauvages, mais cet exemple ne saurait être applicable au Céleste-Empire. On a déjà bombardé une partie de la côte de Chine, et cela n'a point avancé beaucoup la grande cause de notre civilisation. Les idées européennes ne pénétreront dans ce pays que par la paix, par le commerce, par le contact journalier et graduellement établi sur un plus grand nombre de points. Ce moyen paraîtra trop lent aux esprits impatiens qui, depuis quelques années, depuis quelques mois surtout, prêchent la croisade armée contre l'extrême Orient, et demandent presque chaque jour, quasi-officiellement, la tête de la Chine. Il est pourtant le plus sûr, et il est le seul qui convienne aux véritables intérêts de l'Europe. Nous avons pu, par quelques ouvertures, plonger nos regards dans l'intérieur de ce vaste empire, et qu'y avons-nous vu? Un gouvernement imbu des préjugés les plus tenaces, une administration aussi corrompue qu'elle est lettrée, des mandarins tremblans au moindre signe du maître, une population laborieuse et intelligente, mais irréligieuse et peu morale, une insurrection formidable qui depuis dix ans a envahi les plus belles provinces, en un mot un tableau complet de décrépitude

et de décadence. L'empire ne subsiste plus que par un reste de tradition. Quel avantage l'Europe trouverait-elle à précipiter la chute de ce vieil édifice en le sapant par la révolution et par la guerre? Ses comptoirs déjà prospères, ses églises naissantes, ses consulats demeureraient écrasés sous les débris. Et, que l'on veuille y réfléchir, combien de temps, d'embarras, de sacrifices de toute nature ne coûterait pas l'immense entreprise d'une lutte en règle engagée au nom de la civilisation européenne contre la civilisation orientale! Il faut donc laisser aux choses leur cours naturel, et garder, en l'améliorant par degrés, la position acquise, sans prétendre imposer toutes les règles de notre droit international, toutes nos idées et tous nos grands mots à un gouvernement qui, dans sa conviction sincère, risquerait le suicide en les subissant.

Ces réflexions sembleront peut-être tardives au moment où la France et l'Angleterre combinent à grands frais une expédition contre la Chine. Il eût été difficile de les exprimer plus tôt, la publication des documens qui les ont inspirées étant toute récente; elles ne se trouvent pas d'ailleurs en contradiction avec la politique présente des deux gouvernemens alliés. Une escadre anglaise et une frégate française ont été repoussées de l'embouchure du Pei-ho. Nous devons venger notre pavillon et les quelques vaillans matelots qui sont tombés au pied des forts de Takou, comme si la nation entière avait été insultée et frappée. Ce n'est là qu'un sentiment très simple, un instinct de l'honneur, tel que l'éprouve toute âme européenne, et pourtant les Chinois auront bien de la peine à nous comprendre. Nous allons donc au Pei-ho, nous y apparaîtrons avec des forces relativement imposantes; les drapeaux de la France et de l'Angleterre flotteront sur les forts chinois, ils reverront Tien-tsin, peut-être voudra-t-on les porter plus loin!... Mais cette guerre aboutira à de nouveaux traités, et alors il ne sera pas inutile de se souvenir, dans l'enivrement de la victoire et en face de mandarins éperdus, que, même en Chine, le droit de la force a ses limites, que le vainqueur est tenu d'avoir égard à la situation du vaincu, que la saine politique, d'accord avec l'honneur, conseille de ne point porter le coup mortel à l'ennemi qui demande grâce, enfin que l'on ne gagne rien à imposer à un gouvernement, quel qu'il soit, des conditions de paix qui le provoquent à une nouvelle guerre. C'est la conclusion que l'on peut tirer de la correspondance diplomatique de lord Elgin.

C. Lavollée.

LA

NOUVELLE-GRENADE

PAYSAGES DE LA NATURE TROPICALE.

I.

LES CÔTES NÉO-GRENADINES.

Il y a quatre ans à peine, en 1855, un projet d'exploitation agricole m'amenait dans la Nouvelle-Grenade. J'en revins sans avoir réalisé ce que je regardais avant le départ comme le principal objet du voyage, heureux cependant d'avoir visité cette admirable contrée. En revoyant la France, il me sembla que les souvenirs d'un séjour de deux années dans l'une des régions les moins connues de l'Amérique pourraient apporter quelques informations utiles au milieu du mouvement d'émigration qui n'a pas cessé, depuis près d'un demi-siècle, d'agiter les populations européennes.

D'autres spectacles que ceux de la nature vierge, si magnifiques qu'ils soient, m'étaient d'ailleurs restés dans la mémoire. J'avais pu admirer une terre jeune encore, et puissamment fécondée par les caresses brûlantes du soleil. J'avais pu voir l'antique chaos à l'œuvre dans les marécages où pullule sourdement toute une vie inférieure. A travers d'immenses forêts qui recouvrent d'une ombre éternelle des territoires grands comme nos royaumes d'Europe, j'avais pénétré jusqu'à ces hautes *sierras* qui se dressent comme d'énormes citadelles dont les créneaux sont les glaces mêmes du

pôle. Quelque chose cependant m'avait frappé plus que la nature, c'est la vue d'un peuple qui se forme. Trop clair-semée sur une vaste étendue de pays, composée de races qui ne sont point encore parfaitement fusionnées, la population néo-grenadine n'a pu jusqu'à ce jour se disposer que par groupes épars, embryons d'importantes cités futures; dans ces groupes, on peut néanmoins reconnaître déjà de précieux élémens qui se dégageront, sans trop de peine, il faut l'espérer, d'une fermentation passagère. Si les nations ressemblent toujours à la nature qui les nourrit, que ne devons-nous pas espérer de la Nouvelle-Grenade, ce pays où se rapprochent les deux Océans, où se trouvent superposés tous les climats, où croissent tous les produits, où s'unissent dans une même race intelligente et fière le nègre de l'Afrique, le rouge de l'Amérique, l'homme blanc de l'Europe! Sans nous dissimuler ce qu'il y a encore d'imparfait, de confus dans cette société naissante, il faut savoir discerner ce qui s'offre en même temps de fécond et de durable. Telle est l'impression sous laquelle je recueille des souvenirs qui conduiront d'abord le lecteur sur les côtes de la république grenadine, puis dans une des régions montagneuses où se cachent les germes de sa prospérité future.

I.

Roulé dans une voile et le front caressé par le vent léger qui effleurait la mer, j'attendais, sur le gaillard d'avant du steamer *Philadelphia*, que les premières lueurs de l'aube éclairassent les montagnes de Portobello. Depuis quelques heures déjà, mes yeux étaient fixés à travers l'obscurité sur l'horizon noir, çà et là constellé; enfin les étoiles s'éteignirent l'une après l'autre, le vague scintillement de la voie lactée s'effaça, et le reflet de l'aurore se déploya du côté de l'occident comme une vaste tente blanche au-dessus des montagnes. La masse des *sierras* était encore plongée dans l'ombre, mais graduellement la lumière descendit le long des versans et colora d'une teinte d'azur les cimes les plus lointaines, montrant sur les escarpemens plus rapprochés les forêts étalées comme un splendide manteau de verdure, et mêlant quelques lueurs roses à la couche des brouillards qui reposaient au-dessus du rivage entre la mer et le pied des collines. Bientôt ce voile de vapeurs se déchira, dispersa ses lambeaux au hasard autour des récifs et sur la surface des flots, et nous pûmes voir la vaste baie d'Aspinwall ou Navy-Bay mollement épanouie entre les deux promontoires verdoyans de Chagres et de Limon. En même temps, les rayons du soleil levant glissèrent obliquement sur les vagues, et, ne frappant que leurs crêtes,

changèrent en une longue ligne d'or la blanche écume qui bordait les quais d'Aspinwall.

Vue de la mer, la ville présente l'aspect de toutes les cités américaines, construites à la hâte dans l'espace de quelques années. Les maisons, de hauteur inégale, sont éparses sur une plage basse et marécageuse, et du côté de l'ouest seulement se rapprochent assez l'une de l'autre pour former des rues. Dans les terrains non occupés par les constructions, de grands arbres ébranchés sont encore debout, semblables à d'énormes potences. Au-delà de l'étroite clairière qui environne la cité se pressent, innombrables et touffus, les arbres de la forêt. Un grand bateau à vapeur, cinq ou six goëlettes à l'ancre, se balancent sur les flots à côté d'embarcations échouées qui élèvent au-dessus de l'eau leurs mâts vermoulus et tout incrustés de coquillages; près du quai, un vieux navire, à la coque moisie, attend un ras de marée pour couler à fond et contribuer à l'obstruction du port; les jetées et les plates-formes sont encombrées de houille, de bûches et de barils épars. Des wagons poussés à bras d'homme ou traînés par des mulets vont et viennent incessamment entre les navires et la station du chemin de fer de Panama, coquette et gracieuse maison, ombragée par des palmiers au tronc tordu, et déployant sur le fond vert de la forêt sa façade éblouissante de blancheur. Une muraille, quelques arbres, un rayon de soleil, il n'en faut pas davantage sous le ciel éclatant des tropiques pour composer un tableau merveilleux.

A peine débarqués, les trois cents passagers du *Philadelphia* furent assaillis par une foule d'hommes de toute race et de tout pays, nègres de la Jamaïque, de Saint-Domingue ou de Curaçao, Chinois, Américains, Irlandais, parlant ou jargonnant chacun dans sa langue ou dans son patois, depuis le français ou l'anglais le plus pur jusqu'au *papamiento* (1) le plus corrompu. Harcelés par cette avide multitude, emportés presque de vive force, les voyageurs furent tumultueusement séparés et entraînés comme autant de proies vers les innombrables hôtels, auberges ou coupe-gorge qui composent la cité d'Aspinwall. C'est à grand'peine si je pus échapper à la foule en me glissant derrière les monceaux de houille et les piles de bois qui encombraient les quais; cependant un nègre de Saint-Domingue me découvrit : m'accostant avec un salut en trois langues, il s'imposa comme mon guide, et de toute la matinée je ne pus me débarrasser de cet importun défenseur.

Aspinwall jouit dans l'Amérique entière d'une si mauvaise répu-

(1) Le *papamiento* est un mélange de mots espagnols, hollandais, français, anglais et caraïbes, qui sert de *langue franque* dans les Antilles hollandaises et sur les côtes de la Colombie.

tation sous le rapport de la salubrité, que je m'attendais à voir dans cette ville comme un grand cimetière où se promèneraient des ombres d'hommes tremblant leurs fièvres; mais il n'en est pas ainsi. Les nègres qui forment la majorité de la population d'Aspinwall ont un air de santé et de contentement qui réjouit le cœur; ils se trouvent là dans un pays semblable à celui d'où sont venus leurs pères, et, comme les plantes tropicales, ils végètent luxurieusement dans cette terre grasse et marécageuse réchauffée par un soleil de feu. Quant aux blancs et aux Chinois, ceux qui ont pu résister à la terrible fièvre semblent soutenus ou même guéris par cette ardente avidité qui seule a pu leur permettre d'aller planter leur industrie dans le royaume même de la mort. Un feu sombre brille dans leur regard presque féroce, et éclaire leurs visages jaunes et amaigris. Leurs mouvemens saccadés et nerveux montrent qu'ils ne vivent pas de la vie naturelle de l'homme, et qu'ils ont sacrifié au gain tout sentiment de bonheur tranquille. Le père qui amène ses enfans dans cette ville en tue l'un ou l'autre aussi sûrement que s'il leur plongeait un couteau dans le cœur; mais il n'hésite pas, et, bravant pour lui et pour les siens l'insalubrité de ce terrible climat, il s'en va, calme et résolu, attendre à Aspinwall les oiseaux de passage que ses risques mêmes lui donnent le droit de dépouiller. Il peut mourir à la peine; qu'importe? S'il a été soutenu par la sombre énergie du gain, il peut se retirer quelques années après à New-York ou à Saint-Louis, veuf ou privé de ses enfans, mais puissamment riche. Partout ici on retrouve le culte effronté de l'or. Le plus grand édifice de la ville est l'hôpital. Un malade peut s'y faire transporter moyennant 100 francs d'entrée et 25 francs par jour; sinon, qu'il se fasse déposer à la porte et qu'il meure!

La grande rue d'Aspinwall présente un aspect étrange : des pavillons et des banderoles flottent devant toutes les maisons comme dans une rue de Pékin; des blancs, des nègres, des Chinois crient, gesticulent et se battent; des enfans tout nus se roulent dans la poussière et dans la boue; des cochons, des chiens et jusqu'à des moutons dévorent côte à côte d'innombrables ordures que les vautours, perchés sur le bord des toits, contemplent d'un œil avide; des singes attachés hurlent, des perroquets et des perruches poussent leurs cris stridens : c'est une étrange cohue, dans laquelle on ne s'engage qu'avec une sorte de frayeur. Les Indiens seuls manquent dans cette Babel. Effarouchés par les envahisseurs de leur pays, ils osent à peine rôder timidement autour de cette ville, qui s'est élevée comme par enchantement au milieu de leurs marécages.

Le drapeau tricolore de la Nouvelle-Grenade flotte sur une maison d'Aspinwall; mais l'autorité grenadine, loin de gouverner, doit se

féliciter d'être simplement tolérée. La compagnie du chemin de fer est reine par ses agens sur le versant atlantique de l'isthme, et ses décisions, qu'elles soient ou non ratifiées par le *jefe politico* d'Aspinwall ou par le congrès de Bogota, ont réellement force de loi. Ce sont des Américains sans peur qui ont osé mettre le pied sur cet îlot malsain de Manzanillo, qui, dans la vase fumante de miasmes où la mort germe avec les plantes, ont enfoncé les pilotis où devait s'asseoir la ville, qui ont appelé de tous les points de la terre les hommes avides en leur criant : « Faites comme nous, risquez votre vie pour la richesse! » Et maintenant ils se sentent le droit de gouverner cette ville, qui est leur création. Ils lui ont donné le nom d'un des plus forts actionnaires de la compagnie, le négociant Aspinwall, et les protestations solennelles de la république grenadine ne réussiront pas à imposer le nom officiel de Colon. Les agens de la compagnie américaine sont donc seuls responsables de la salubrité de la ville : s'ils s'occupaient un peu de l'assainir, sa population de quatre ou cinq mille habitans doublerait, triplerait dans l'espace de quelques années; mais au lieu de songer à dessécher les marais, ils en ont formé d'artificiels. Pour construire un bel entrepôt en lave noire, les ingénieurs ont choisi une ligne de récifs à quelque distance du rivage, et l'étendue d'eau qu'ils ont ainsi séparée de la baie est devenue un marais infect, rempli de débris putréfiés et couvert d'un limon sous lequel veille perfidement la terrible *fièvre de Chagres*.

Le chemin de fer à une seule voie qui réunit Aspinwall à Panama n'a que 72 kilomètres de longueur, et traverse l'isthme presque en ligne droite. Il a coûté 500,000 francs par kilomètre, somme énorme, comparée aux frais d'établissement des autres chemins de fer de l'Amérique; cependant les travaux d'art n'ont rien de gigantesque. Il a fallu réunir l'île de Manzanillo au continent par un pont fondé sur pilotis, traverser plusieurs marécages, élever de forts remblais aux approches des rivières Galun et Chagres, et creuser quelques tranchées, surtout au point culminant du chemin de fer, élevé seulement de 16 mètres au-dessus du niveau de l'Océan; mais depuis longtemps les ingénieurs ont appris à vaincre ces difficultés. Le grand obstacle à la construction de cette ligne ferrée fut la terrible mortalité qui sévissait parmi les ouvriers. La promesse d'une paie très élevée n'en exerçait pas moins une séduction irrésistible à laquelle des milliers d'hommes de toute couleur et de toute race se laissèrent entraîner, et ils commencèrent hardiment, les pieds dans la vase brûlante et fétide des marécages, à scier les troncs des palétuviers, à enfoncer des pilotis dans la boue, à charrier du sable et des cailloux dans l'eau corrompue. Combien de malheureux,

harcelés par les insectes malfaisans, aspirant à chaque souffle les miasmes perfides qui reposent sur la surface des eaux, étourdis par le soleil impitoyable qui leur brûlait le sang dans les veines, se sont péniblement traînés sur la terre ferme, et se sont couchés pour ne plus se relever! Il est passé en proverbe en Amérique que le chemin de fer de Panama a coûté une vie d'homme par traverse posée sur la voie. Ce fait est très improbable, car il supposerait la mort de plus de soixante-dix mille ouvriers; mais il est certain que la compagnie n'a jamais jugé à propos de publier le nombre de ceux qui sont morts à son service. Les Irlandais, dont le sang si riche court en d'innombrables filets sous une peau fine, plus exposés que d'autres à cause de l'exubérance de leur vitalité, furent presque tous exterminés par la maladie, si bien que les agens de la compagnie renoncèrent à faire venir de New-York ou de la Nouvelle-Orléans d'autres terrassiers irlandais. Les nègres des Antilles eux-mêmes souffrirent beaucoup des atteintes du climat, et, peu soucieux d'augmenter leurs économies, se retirèrent en foule, pour jouir à la Providence, à la Jamaïque, à Saint-Thomas, des douceurs du *far niente*. Quant aux Chinois, qui, sur la foi de promesses magnifiques, avaient quitté leur pays pour aller s'enrichir de piastres américaines au-delà du Grand-Pacifique, on les vit par centaines mourir de fatigue et de désespoir. Nombre d'entre eux se donnèrent la mort pour éviter les souffrances de la maladie qui commençait à leur tordre les membres. On raconte qu'au plus fort de l'épidémie, une multitude de ces pauvres expatriés alla s'asseoir à la chute du jour sur les sables de la baie de Panama, qu'avaient abandonnés depuis quelques heures les flots de la marée. Silencieux, terribles, regardant à l'occident le soleil qui se couchait au-dessus de leur patrie si lointaine, ils attendirent ainsi que le flot remontât. Bientôt en effet les vagues revinrent tourbillonner sur les sables de la plage, et les malheureux se laissèrent engloutir sans pousser un cri de détresse.

La voie ferrée de l'isthme est loin de rendre au commerce et à l'humanité les services qu'on pourrait en attendre. La faute en est certainement au monopole et au taux exorbitant des prix exigés par la compagnie, qui fait payer aux voyageurs la somme de 125 francs pour un simple trajet de 72 kilomètres, et taxe proportionnellement les marchandises de toute espèce. Aussi le chemin de fer ne transporte-t-il de mer à mer que soixante-dix voyageurs par jour en moyenne, ou vingt-cinq mille par an, c'est-à-dire beaucoup moins dans une année que notre réseau de l'ouest en un jour. Il est bon d'ajouter que le mouvement des voyageurs et des métaux précieux est la seule source des revenus de la compagnie, car les marchandises encombrantes suivent encore la voie du cap Horn, et font ainsi

un immense détour de 9,600 kilomètres. Jusqu'à ce jour, la compagnie de l'isthme n'a eu qu'une seule concurrence à redouter, celle des bateaux à vapeur du lac de Nicaragua, et même, grâce aux pirateries de Walker, grâce aussi à certaines intrigues qui ne sont pas encore parfaitement dévoilées, cette concurrence a complétement cessé pendant quelques années. Tôt ou tard néanmoins, les voies ferrées interocéaniques de Téhuantepec, de Honduras, de Costa-Rica, seront achevées, et il se peut aussi que la Nouvelle-Grenade, justement irritée de ce que la compagnie de Panama ne lui paie pas l'intérêt annuel convenu, permette à une compagnie rivale de construire un autre chemin de fer entre les deux mers. Il est évident que cet isthme allongé, qui se ploie si gracieusement entre les deux Amériques sur une longueur de 2,200 kilomètres, et sépare de son étroite bande de verdure les immenses nappes bleues des deux grands Océans du monde, ne doit pas rester une solitude effrayante où çà et là germent des embryons de ville. Un jour, les peuples de la terre s'y donneront rendez-vous, des Constantinoples et des Alexandries se bâtiront à l'embouchure de ses fleuves, ses marécages se transformeront en champs fertiles, et le volcan Momotombo recevra mieux les agriculteurs que les missionnaires qui jadis allaient lui porter les eaux du baptême (1).

Je désirais aller jusqu'à Panama pour voir l'isthme dans toute sa largeur, et contempler les eaux de l'Océan-Pacifique; mais j'aurais dû attendre pendant un jour et une nuit le départ d'un train, et j'avoue que ce séjour dans un hôtel construit sur le bord d'un marécage me souriait fort peu. D'ailleurs j'avais hâte d'arriver au pied de la Sierra-Nevada, but principal de mon voyage, et je dis adieu à mes compagnons de traversée (2). Le bateau à vapeur anglais qui fait le service régulier des côtes de la Nouvelle-Grenade ne devant passer que dans une douzaine de jours, je m'empressai d'aller au port, afin de m'enquérir d'une goëlette en partance pour Carthagène. J'aperçus fort heureusement une petite coquille de noix qui levait l'ancre; je n'eus que le temps d'envoyer chercher mes malles, de me jeter dans un esquif, de grimper à bord de la goëlette, qui déjà commençait à louvoyer en face d'Aspinwall; je descendis dans

(1) Voyez, dans *la Légende des Siècles* de M. Victor Hugo, la pièce de vers qui a pour titre *les Raisons du Momotombo.*

(2) Réunis le lendemain (17 août 1855) aux neuf cents passagers du *steamer* de New-York l'*Illinois,* ces voyageurs se doutaient peu qu'ils auraient à soutenir un siége en règle contre les habitans de Panama, et que dix-sept d'entre eux seraient tués par le couteau. Un Américain ayant volé une pastèque tira un coup de *revolver* sur le *Panameño* qui voulait la lui reprendre. Ce fut le signal du combat. Les Américains vaincus furent obligés de battre en retraite, et ne furent sauvés que grâce à l'intervention de la police et de la force armée.

la cale pour déposer mes effets entre deux sacs de cacao, et quand je remontai l'échelle périlleuse, nous étions au milieu de la baie.

Le *Narcisse* était une petite embarcation délabrée du port de 24 tonneaux, et si mal aménagée que le seul espace libre où l'on pût se promener n'avait pas plus de deux mètres de long. De moment en moment, la crête des vagues nous cachait l'horizon, et l'on eût dit que dans le lointain la ville jaillissait du sein de la mer et s'y abîmait tour à tour. A chaque nouvelle lame, notre mât de beaupré plongeait en partie, et l'eau venait ruisseler jusqu'à l'arrière. L'espace resté sec était bien petit; il fallait cependant s'en contenter, et je m'y installai de mon mieux, les pieds plantés en arc-boutant contre le rebord de l'ouverture de la cale, le dos appuyé sur le bordage, un bras passé autour d'une corde; j'essayai de faire corps pour ainsi dire avec l'embarcation, et de ne pas remuer plus qu'une poutre amarrée sur le pont. Mes yeux ne pouvaient se détacher des vagues écumeuses, au milieu desquelles se jouaient des méduses transparentes et des requins fendant la surface de l'eau de leur nageoire dorsale, triangulaire et tranchante comme un couteau de guillotine.

L'équipage du *Narcisse* se composait de quatre hommes : le propriétaire, le capitaine, le matelot et le mousse. Le premier était un nègre herculéen, à la figure puissante et placide; couché sur le pont, il regardait avec une satisfaction profonde la voile de son navire enflée par le vent, les sacs de cacao empilés dans sa cale, et même l'humble passager étendu à ses côtés; il jouissait voluptueusement du privilége de posséder; rarement daignait-il s'occuper de la manœuvre et prêter main-forte, lorsqu'il s'agissait de héler sur une corde ou de virer de bord. Du reste, il était d'une douceur ineffable, et désirait voir tous ses compagnons aussi heureux que lui-même; si le capitaine n'eût pas commandé, si le matelot et le mousse se fussent croisé les bras, il se serait laissé paisiblement dériver sur un récif sans que la satisfaction peinte sur son visage en eût été troublée. Vrai type du nègre des Antilles, il se disait cosmopolite, et flottait de vague en vague, de terre en terre, comme un alcyon; il parlait également mal toutes les langues, tous les patois des peuples établis autour de la mer des Caraïbes, et répondait indifféremment aux noms de don Jorge, de John et de Jean-Jacques. Le capitaine, jeune, beau, actif, mais bavard, impatient, colère, ne cachait guère le mépris qu'il avait pour son placide armateur; cependant il avait le bon sens de ne pas le brusquer. Fils d'un Français marié à Carthagène, Jose-Maria Mouton tenait sans doute de son père ses traits, ses manières et sa vivacité; mais il avait pris les habitudes et les superstitions du pays, et ne savait plus un mot de la langue de ses

ancêtres; ses yeux me suivaient avec une curiosité importune. Il prononçait chaque parole avec l'accent du défi, et ne s'adoucissait un peu qu'en s'adressant au matelot. Celui-ci, toujours silencieux, devinant d'avance tous les désirs du capitaine, travaillant sans relâche aux voiles, aux cordages, aux chaînes, me semblait un être indéfinissable. Non-seulement il ne parlait guère, mais il ne regardait pas, et marchait sans bruit, glissant comme une ombre de l'avant à l'arrière de la goëlette. A quelle race appartenait-il? Était-il nègre, Espagnol ou métis? Sa peau noire pouvait avoir été tannée par les pluies, les orages, les brouillards, les coups de soleil; ce qui avait terni son œil, c'était peut-être le spectacle de ces milliers de flots qui se poursuivent sans fin à la surface des mers. J'eusse été médiocrement étonné d'apprendre qu'il était ce Hollandais volant qui depuis des siècles erre sur l'océan, et parfois, quand la tempête se prépare, agite devant les navires ses grands bras chargés de brouillards. Quant au mousse, c'était simplement un gamin sale et paresseux comme un serpent : il dormait toujours, et le capitaine ne pouvait guère le réveiller qu'à coups de pied.

Don Jorge, dont les repas étaient nombreux et abondans, occupait le reste de ses loisirs à suivre du regard les lignes et les hameçons qu'il avait attachés aux flancs du navire, et qui bondissaient dans le sillage écumeux. Pendant la première journée, sa pêche fut particulièrement fructueuse : il retira de l'eau force poissons dont j'ai oublié les noms barbares, empruntés à une sorte de patois hispano-indien; puis il parvint à hisser à bord une dorade, et enfin un jeune requin, long d'environ 2 mètres. Pour prendre ces animaux, les matelots taillent un morceau de toile blanche en forme de poisson volant et l'attachent à un hameçon qu'ils jettent dans le sillage; ils se mettent ensuite à siffler comme sifflent les bouviers quand ils mènent leur bétail à l'abreuvoir. L'honnête poisson, séduit par cet appel, se jette sur le morceau de toile blanche, avale l'hameçon,... et ceux qui n'ont pas eu honte de tromper un requin le hissent à bord, l'assomment, le dépècent, puis, savourant d'avance leur festin, font joyeusement rôtir les filets et les côtelettes. On assure que les naufragés de la *Méduse* aimèrent mieux s'entre-dévorer que de manger du requin; cependant j'osai m'attabler avec l'équipage et satisfaire mon appétit sur la chair du pauvre animal. Je la trouvai bonne; mais, tout en la savourant, je ne pouvais me défendre d'un certain remords. « De quoi me plaindrai-je, me disais-je, si ses amis le vengent? » Ainsi va le monde.

Le soir venu, le capitaine, qui de la journée n'avait guère adressé la parole à don Jorge, se rapprocha de lui, et, rendu confiant par la douce et mystérieuse influence de la nuit, condescendit à entrer en

conversation. D'abord il parla d'affaires, puis de voyages, puis de fantômes, et bientôt nous l'entendîmes raconter une légende du temps de l'inquisition pleine de détails horribles. C'était l'histoire d'une âme chargée de crimes oscillant sur la bouche de l'enfer, *en la boca del infierno*, et disputée par les anges et les démons. A la fin, ceux-ci l'emportaient, et l'âme désespérée plongeait dans les flammes grondantes de l'abîme. C'était la millième fois peut-être que le capitaine récitait cette légende; mais ses paroles, qu'il n'avait pas besoin de chercher, se déroulaient en phrases d'autant plus précises et sonores, et il déployait une certaine éloquence sauvage dans la peinture des tourmens infernaux. Don Jorge, heureux de ce récit, qui stimulait sa digestion, jouissait visiblement de sa propre peur, tandis que le mousse, appuyé sur ses deux coudes et couché à plat ventre sur le pont, fixait ses yeux ardens sur le capitaine et sentait son âme lui échapper d'effroi. Quant au matelot, toujours solitaire, il se tenait debout à l'avant du *Narcisse*, et sa haute stature, à demi entrevue à travers les agrès, se dessinait, comme un noir fantôme, sur la mer phosphorescente.

Une forte pluie mit fin à notre séance, et capitaine, armateur, mousse, passager, nous nous hâtâmes de descendre dans la cale et de nous jeter sur les sacs de cacao qui devaient nous servir de lits. Mes compagnons, accoutumés à ce genre de couche, s'endormirent bientôt profondément; mais il me fut impossible de les imiter. Les gousses de cacao, dures comme de petits galets, m'entraient dans la chair; d'affreux cancrelats, les plus gros que j'aie vus de ma vie, me mordillaient les bras et les jambes et se promenaient sur ma figure; l'air renfermé de la cale, et surtout l'odeur pénétrante du cacao, me suffoquaient. A chaque instant, je gravissais l'échelle pour aspirer une bouffée d'air pur à l'ouverture de la cale; mais la pluie incessante me forçait à redescendre dans l'antre malsain où mes compagnons faisaient des rêves d'or. Vers le matin seulement, vaincu par la fatigue, je m'endormis d'un sommeil fiévreux et agité.

Quand je me réveillai, le *Narcisse* doublait un des promontoires boisés qui gardent l'entrée de Portobello, l'ancienne Porte-d'Or des Espagnols, où les galions venaient charger les trésors du Pérou. La pluie avait cessé; une légère vapeur flottait encore sur les monts, des fusées d'écume blanche jaillissaient sur les contours du rivage. Certes la mer et les montagnes, éclairées par le soleil levant, offraient un spectacle admirable; mais je les voyais à peine: je ne pouvais détacher mes regards des grandes forêts tropicales, qui m'apparaissaient pour la première fois dans toute leur magnificence. J'ignorais même si réellement j'avais des forêts devant moi, car je n'en distinguais pas les arbres, et pendant longtemps je crus

être devant un gigantesque rocher couvert de mousse et de fougère. Dans la zone torride, l'arbre n'existe pour ainsi dire pas. Il a perdu son individualité dans la vie de l'ensemble, il est une simple molécule dans la grande masse de végétation dont il fait partie. Un chêne de France étalant ses vastes rameaux à l'écorce rugueuse, plongeant ses énormes racines dans le sol lézardé, jonchant la terre d'innombrables feuilles sèches, semble toujours indépendant et libre, même quand il est environné d'autres chênes comme lui; mais les plus beaux arbres d'une forêt vierge de l'Amérique du Sud n'apparaissent pas isolés. Tordus les uns autour des autres, noués dans tous les sens par des cordages de lianes, à demi cachés par les plantes parasites qui les étreignent et qui boivent leur séve, ils semblent ne pas avoir d'existence propre. Les influences des climats sont les mêmes pour les peuples et pour la végétation : c'est dans les zones tempérées surtout qu'on voit l'individu jaillir de la tribu, l'arbre s'isoler de la forêt.

Peu à peu nous approchions de l'étroit goulet du port, et la scène devenait de plus en plus splendide. Deux collines portant chacune les ruines d'un vieux bastion se dressent vis-à-vis l'une de l'autre; à la base de ces hauteurs, des cocotiers s'inclinent vers la surface de la mer; des oiseaux pêcheurs se tiennent graves et immobiles sur les rochers épars. Du sommet jusqu'au pied des collines, ce n'est qu'un tumulte, un océan de feuillage; sous cette masse qui se penche et se redresse au vent, c'est à peine si l'on peut se figurer le sol qui la supporte; on pourrait croire que la forêt tout entière a sa racine dans la mer et flotte sur les eaux comme une énorme plante pyramidale, haute de deux cents mètres. Toutes les branches sont reliées les unes aux autres, et le moindre frémissement se propage de feuille en feuille à travers l'immensité verdoyante. Cependant les collines sont très escarpées, et pour rattacher les arbres l'un à l'autre, de grandes masses de branches, de lianes et de fleurs s'abattent de cime en cime, semblables aux nappes d'une cataracte. C'est un Niagara de verdure.

Enfin le *Narcisse* jeta l'ancre presque à l'ombre de la mystérieuse forêt, le canot fut descendu, et le matelot, prenant silencieusement les deux rames, nous fit signe d'y sauter. Nous allions faire une courte halte à terre. Mon émotion, déjà si forte, augmenta encore quand l'esquif se fut arrêté sur le sable, et que j'eus bondi de pierre en pierre jusque sur la plage, toute bariolée de coquilles jaunes et rouges. En quelques secondes, j'atteignis l'embouchure d'un petit ruisseau qui descendait en cascatelles des profondeurs de la forêt, et, remontant ce chemin frayé par les eaux, je m'enfonçai dans la trouée obscure qui se prolongeait devant

moi. Il est impossible de ne pas ressentir une étrange commotion physique quand on laisse derrière soi l'atmosphère chaude et lumineuse pour pénétrer sous l'ombre moite, humide, solennelle d'une forêt vierge. A quelques pas de la mer, je pouvais me croire à cent lieues dans l'intérieur du continent : partout un fouillis inextricable de branches, partout de mystérieuses profondeurs où l'œil osait à peine s'aventurer; autour de moi, des rochers dont les parois disparaissaient sous des feuilles entrelacées; sur ma tête, un dôme de verdure à travers lequel pénétrait un vague demi-jour répercuté de branche en branche. Quelle différence entre ces forêts tropicales et nos forêts calmes et symétriques, nos bois-taillis surtout, où chaque arbre, meurtri par la cognée, est noué comme un infirme et tord dans l'angoisse ses bras grêles et disgracieux! Dans les pays aimés du soleil, les arbres géans que la terre nourrit roulent sous leur écorce une séve bien autrement impétueuse, et l'on dirait que d'eux-mêmes le sol, l'eau et le roc se dissolvent pour entrer plus rapidement dans le circuit de la vie végétale. Les cimes sont plus hautes et plus touffues, la couleur des feuilles et des fleurs est plus variée, les parfums sont plus âcres et plus violens, le mystère de la forêt est plus redoutable, et ce n'est pas le repos, c'est l'effroi qu'on respire sous ces ténébreux ombrages.

J'avançais avec précaution, d'un pas religieux et presque tremblant. Des lézards, d'autres reptiles entrevus sur le bord du ruisseau disparaissaient dans le fourré avec un grand bruissement de feuilles; devant moi s'épaississait l'ombre : je m'arrêtais donc et m'assis sur le bord d'un rocher dans lequel l'eau avait creusé une vasque toujours remplie d'écume et de murmures. En me retournant, je voyais, à l'extrémité de la trouée obscure par laquelle j'avais pénétré dans la forêt, le fond d'une petite anse où des flots bleus aux franges argentées venaient mourir sur le sable éblouissant de blancheur. Je restai de longues heures sur ce rocher pendant que don Jorge faisait sa sieste à l'ombre d'un *caracoli* (1) qui étendait ses grandes branches au-dessus de la plage.

Ma seconde visite fut pour la ville de Portobello, où le capitaine Mouton, revêtu de ses habits de fête, voulait, disait-il, acheter quelques sacs de cacao; en réalité, il allait tout simplement conter fleurette à une *señorita*. Quant à moi, je me hâtai de parcourir les rues de Portobello pour y découvrir les traces de la splendeur d'autrefois. Malheureusement ces traces se réduisent à bien peu de chose : de misérables huttes couvertes de roseaux ou de feuilles de palmier remplacent les vastes constructions des Espagnols; çà et là

(1) *Anacardium caracoli*, arbre magnifique ayant le port de nos châtaigniers.

s'élèvent quelques pans de murailles habitées par les serpens et les lézards; les arbres ont introduit leurs racines dans les bastions de la forteresse qui dominait la ville, et bientôt il n'en restera plus pierre sur pierre. La population, composée de nègres et de métis au nombre d'environ huit ou neuf cents, est affreuse de haillons et de saleté et promène orgueilleusement son indolence le long de la plage. Les femmes seules travaillent; elles pilent le maïs ou rôtissent les bananes pour les repas de leurs seigneurs et maîtres, remplissent les sacs de gousses de cacao, portent sur leurs têtes de lourdes cruches pleines d'eau puisée à une fontaine éloignée. Au lieu de la flottille de galions qui s'assemblait autrefois dans le port, protégée par le canon des forteresses, trois ou quatre goëlettes appartenant à un négociant de la Jamaïque, le juif Abraham, se balancent paresseusement sur leurs ancres, non loin de petits entrepôts appartenant au même propriétaire. Tous les quinze jours, le bateau à vapeur anglais qui fait le service de Saint-Thomas à Aspinwall entre dans le port, non pour y prendre ou y déposer des passagers, mais uniquement pour y renouveler sa provision d'eau. Avant la construction du chemin de fer de l'isthme, un premier tracé désignait Portobello pour point de départ de la ligne ferrée. Le commerce y aurait trouvé l'avantage inappréciable d'un excellent port, et les ingénieurs n'auraient eu qu'à suivre l'ancienne route des Espagnols, aujourd'hui simple sentier obstrué par les hautes herbes. Toutefois l'insalubrité de Portobello, plus effrayante encore que celle d'Aspinwall, modifia les plans de la compagnie. En effet, à l'est de la ville s'étendent de vastes marécages où l'eau douce et l'eau salée apportent avec le flux et le reflux des plantes en décomposition; des forêts de palétuviers croissent dans le sol mouvant à quelques pas des huttes, et les collines qui se dressent à l'entrée du port empêchent les vents alizés de renouveler l'air corrompu qui pèse sur la ville. Des nuages se forment continuellement au-dessus de ce bassin fermé, que ne visitent pas les brises, et retombent en pluies journalières. On peut dire que le bassin de Portobello est un cratère toujours fumant de vapeurs et de miasmes.

Le capitaine n'eut terminé qu'à la chute du crépuscule l'emplette importante de trois sacs de cacao, et les étoiles brillaient déjà dans le ciel quand notre canot vint toucher les flancs de la goëlette. Me berçant de l'espoir d'un agréable sommeil, qui pourrait compenser l'insomnie de la nuit précédente, je me hâtai de m'envelopper dans une voile étendue sur le pont. A peine avais-je fermé les yeux qu'une forte averse m'obligea à chercher un refuge dans la cale. Dès que le nuage qui nous avait donné cette ondée eut disparu, je sortis de nouveau de mon antre pour me tapir dans un pli de la voile,

mais un autre nuage vint bientôt se fondre en eau sur ma tête. Je reconnus qu'il fallait se résigner cette fois encore aux tourmens d'une insomnie. Je passai la nuit entière, tantôt chassé du pont par des averses successives et forcé de descendre dans la cale aux odeurs repoussantes, tantôt rèmontant sur le pont humide de pluie et saisissant au vol pour ainsi dire quelques instans d'un sommeil fugitif. Les voix étranges qui sortaient des forêts voisines, surtout les *aboiemens* d'une grenouille, qui à elle seule faisait plus de bruit qu'un chien de ferme, contribuèrent singulièrement à me rendre le repos difficile.

Dès le point du jour, le capitaine fit lever l'ancre et larguer les voiles du *Narcisse*. Celui-ci, très mauvais marcheur, ne se hâta guère de sortir du goulet, d'autant plus que les vents alizés, qui soufflent toujours du nord-est au sud-ouest, repoussent dans le port les embarcations qui veulent le quitter. Nous restâmes à louvoyer pendant toute la matinée, renvoyés par le vent d'un promontoire à l'autre. Pour continuer directement notre route, il fallait doubler le rocher de Salmedina, appelé aussi Farallon-Sucio, que nous voyions se dresser à l'est au milieu des vagues bondissantes, semblable à une tour massive environnée de noirs récifs, qui apparaissaient et disparaissaient tour à tour comme des monstres marins. Après nous en être éloignés de près d'un mille, toujours une nouvelle bordée nous ramenait près de cette tour formidable. Une fois le vent s'engouffra dans les voiles au moment où le capitaine venait de prononcer les mots sacramentels : *Para á virar! Vaya con Dios!* Et la goëlette, se dirigeant rapidement et en droite ligne vers Salmedina, fendit les ondes déjà blanchissantes qui se redressaient à la base de l'écueil. Le capitaine, le matelot, le mousse et moi-même nous nous efforcions inutilement, appuyés contre la vergue, de vaincre la résistance de la voile, tandis que don Jorge, toujours placide et souriant, laissait errer ses regards sur les agrès de sa goëlette, qui marchait vers une perte inévitable. Un énergique juron du capitaine le fit lever en sursaut : dès qu'il nous eut aidés de son épaule d'athlète, la vergue céda, et le *Narcisse*, rasant les rochers par une grande courbe, dirigea sa bordée vers la pleine mer.

A midi, nous avions enfin doublé le redoutable promontoire, et nous suivions à deux ou trois milles de distance la côte qui prolonge d'une extrémité à l'autre de l'horizon ses immenses forêts, où ne se montre pas une seule clairière. Les montagnes, dont la chaîne uniforme et peu élevée se développe de l'ouest à l'est, semblaient beaucoup plus hautes qu'elles ne le sont en réalité, sans doute à cause du voile de chaudes vapeurs qui frissonnait sur leurs flancs

et en grandissait outre mesure les proportions. Nous voyions apparaître, puis disparaître l'une après l'autre, les pointes que ces montagnes projettent dans la mer, Punta Pescador, Punta Escondida, Punta Escribanos, toutes semblables par leurs forêts touffues et leurs ceintures de mangliers. La mer était calme, la brise enflait à peine les voiles de notre goëlette, et celle-ci fendait péniblement les flots dont l'écume légère allait se perdre en tourbillonnant de chaque côté du sillage. Nous continuâmes ainsi notre course maritime toute la journée, et la nuit nous surprit avant que nous eussions dépassé le cap San-Blas.

Le lendemain matin, nous étions au milieu de l'archipel des Muletas, dont les îles « plus nombreuses que les jours de l'année » parsèment la mer sur une grande étendue. J'en ai compté moi-même plus de soixante dans un horizon extrêmement restreint par la brume, et à mesure que nous avancions, nous en voyions d'autres jaillir du sein des eaux tranquilles comme celles d'un lac. Toutes ces îles basses sont couvertes de cocotiers, dont les semences leur ont été apportées par les vagues depuis que les Espagnols ont introduit cet arbre sur le continent d'Amérique. Quelques îlots sont tellement petits que leurs cinq ou six cocotiers les font ressembler à de grands éventails verts déployés au-dessus de l'eau transparente. D'autres, au contraire, occupent une assez grande superficie, et des huttes d'Indiens se groupent çà et là à l'ombre de leurs bosquets. Toutes sont presque uniformément rondes ou ovales. L'aéronaute qui le premier contemplera cet archipel du haut de son navire ailé ne pourra s'empêcher de comparer les Muletas à de gigantesques feuilles de nénufar étalées sur la surface à peine ridée d'un marécage.

Quand notre goëlette passait à côté d'un village, un canot creusé dans un tronc d'arbre se détachait de la rive et se dirigeait vers nous, portant trois ou quatre Indiens. A mesure que les rameurs se rapprochaient de nous, ils multipliaient leurs gestes de salutation, élevaient en l'air leurs avirons pour témoigner de leurs intentions pacifiques; puis, après avoir amarré leur canot au bordage de la goëlette, ils sautaient sur le pont, riaient pour nous égayer et nous bien disposer en leur faveur, et nous offraient d'une voix caressante leurs sacs de cacao, leurs bananes, ou de charmantes petites perruches vertes qui, nichées dans une calebasse, se becquetaient et se mordillaient le plus gentiment du monde. Ces Indiens sont de petite taille, forts, trapus, gras; ils ont les joues rebondies, les pommettes saillantes, les cheveux noirs et lustrés, les yeux perçans, souvent entourés de bourrelets de graisse, le teint couleur de brique, mais plus blanc que celui de la plupart des Indiens du continent. Jusqu'à un âge très avancé, ils ont toujours l'air d'enfans espiègles, et la

joie de vivre brille dans leur regard. En voyant leurs îles charmantes éparses sur la mer, leurs huttes tapies sous des bouquets de cocotiers, on se demande presque s'il faut désirer que bientôt des Américains ou des Anglais, pionniers du commerce, viennent exploiter ces forêts de palmiers pour en concasser les noix, les réduire en *koprah* (1), en exprimer l'huile. L'empire de Mammon, déjà si vaste, doit-il s'augmenter de ces îles fortunées, afin d'amonceler plus de marchandises sur les quais de Liverpool et d'emplir encore davantage le coffre-fort d'un armateur de New-York en donnant à ces Indiens, au lieu de leur bonheur tranquille, les joies sauvages puisées dans le *gin* ou dans le *brandy?*

J'aurais bien voulu suivre les Indiens des Muletas et me faire, au moins pour quelques heures, citoyen de leur république; mais don Jorge, toujours occupé de sa pêche, refusa, prétendant que l'embarcation doit être en marche pour que les poissons se laissent séduire par l'appât bondissant dans le sillage. Il ne me resta donc qu'à contempler tristement ces îles à mesure qu'elles disparaissaient l'une après l'autre. Enfin nous glissâmes lentement à côté de la dernière; longtemps nous vîmes ses palmiers s'élever au-dessus de l'eau, semblables à une volée d'oiseaux gigantesques, puis ils s'évanouirent peu à peu, et nous nous trouvâmes en pleine mer des Caraïbes.

La traversée de l'archipel des Muletas à Carthagène dura huit jours, c'est-à-dire que notre goëlette, beaucoup moins rapide qu'une tortue de mer, avança d'environ un mille par heure. Cependant nous avions le courant et souvent les brises en notre faveur; mais le *Narcisse* était si lourd de forme, si disloqué dans toutes ses membrures, qu'il marchait à peine plus vite qu'une épave poussée par les flots. Dans ses voyages de retour, il mettait parfois plus de trois semaines pour atteindre Aspinwall, car il avait alors à vaincre la résistance du remous formé dans le golfe d'Urabá par le grand courant équatorial dont les eaux viennent frapper contre les côtes de l'Amérique centrale, et rejaillissent à droite et à gauche en longeant les rivages. Dans toute autre mer, exposée à de brusques changemens de vent et à de violentes rafales, le *Narcisse* n'eût pu entreprendre un seul voyage sans courir le risque de sombrer; heureusement, dans le golfe d'Urabá et sur toutes les côtes de la Nouvelle-Grenade, il n'y a jamais de tempêtes. Les ouragans, dont le passage est parfois si désastreux dans les petites et les grandes Antilles, prennent toujours naissance à l'entrée de la mer des Caraïbes, au-dessus du grand courant équatorial, et, développant leur immense

(1) Morceaux de noix pilées et débarrassées de leur enveloppe.

tourbillon qui s'élargit sans cesse, vont mourir aux États-Unis ou sur les bancs de Terre-Neuve, après avoir labouré les flots, fracassé les navires, broyé les villages et les forêts; mais dans leur course terrible ils n'effleurent jamais les mers heureuses de la république grenadine. Là toutes les vagues, ébranlées de proche en proche par les tempêtes des autres climats, se déroulent avec la régularité des ondulations que la chute d'une pierre produit dans un lac. Énormes et se prolongeant parallèlement d'un horizon à l'autre, elles sont poussées d'un souffle toujours égal par le vent alizé, et soulèvent silencieusement les navires sans se briser en écume. Au fond des longues vallées qui les séparent, des poissons ailés, semblables à des oiseaux dans les sillons d'un champ, bondissent par milliers, traversent d'un seul élan la crête des vagues, et vont retomber au-delà dans l'eau transparente.

Le septième jour, le *Narcisse* atteignit l'archipel de San-Bernardo. dont les îles, presque toutes basses et boisées comme les Muletas, parsèment la mer au nord du golfe de Morosquillo. La goëlette se fraya péniblement une voie à travers ce dédale d'îles qui projettent dans les détroits des bancs de sable dangereux, et après avoir pendant toute une journée longé la côte de la Nouvelle-Grenade, vint jeter l'ancre dans une petite anse de l'île Baru, non loin de Boca-Chica, l'entrée de la rade de Carthagène. Le capitaine ne comptait pas assez sur son habileté pour essayer de guider sa goëlette rétive entre les écueils de la passe, et pour ma part j'étais enchanté d'attendre jusqu'au lendemain pour bien voir les ruines de cet autre Sébastopol, si formidable du temps de la puissance espagnole. J'entrais en quelque sorte dans une autre région de la Nouvelle-Grenade. Des questions du présent soulevées par l'activité américaine et la création de débouchés nouveaux, j'étais amené aux souvenirs du passé et à l'étude des mœurs d'une ville en décadence.

II.

Au lever du soleil, le *Narcisse* entrait, vent arrière, dans le chenal de Boca-Chica (Bouche-Étroite), large à peine de quelques brasses, et cependant assez profond pour admettre les plus forts navires de guerre. De chaque côté, on distingue les rochers aigus qui se dressent au fond de l'eau blanchissante; à mesure qu'on avance, la ceinture de récifs se resserre autour du chenal tortueux, des brisans se montrent dans toutes les directions, et on ne peut s'empêcher de frémir en rasant de si près les écueils. A quelques mètres de distance, sur la gauche, au pied d'un promontoire de l'île de Tierra-Bomba, s'élèvent les murailles blanches d'un fort aujourd'hui cou-

vert d'arbustes et de ronces; à droite, sur un îlot de rochers jaunâtres environné de récifs, une citadelle minée par les vagues déploie au-dessus des brisans la longue ligne de ses bastions aux embrasures vides; dans le lointain, à l'extrémité de l'île Baru, couverte de mangliers, apparaissent les ruines d'un autre fort également vaste. Telle était la première ligne de fortifications qui protégeait l'entrée du port de Carthagène; au dernier siècle, elle fut forcée par l'amiral Vernon, à qui, mieux défendue, elle pouvait opposer une insurmontable résistance. Il est vrai que cet amiral échoua devant la seconde ligne des forts, et que sept mille Anglais payèrent de leur vie son audacieuse tentative.

Après avoir louvoyé pendant quelques minutes, nous entrâmes dans la rade de Carthagène, dont les eaux tranquilles ont une superficie de 18 milles carrés. Complétement abritée du côté de la mer : au sud par l'île de Baru, à l'ouest par l'île de Tierra-Bomba, des récifs et des bancs de sable, au nord par l'archipel sur lequel est construite la ville de Carthagène, cette rade se développe en un magnifique demi-cercle pénétrant au loin dans l'intérieur des terres. Elle pourrait contenir des flottes; je n'y vis que de misérables canots. Sur les collines, où j'espérais distinguer quelques traces du travail de l'homme, je n'aperçus que des fourrés interrompus çà et là par des clairières au sol rouge et infertile; deux ou trois villages d'Indiens groupaient en désordre sur le bord de l'eau leurs toits recouverts de feuilles. Enfin le *Narcisse* doubla la pointe orientale de Tierra-Bomba, sur laquelle sont construites les cabanes de Loro, village habité seulement par de pauvres lépreux, et devant nos yeux apparut tout à coup la vieille cité qui jadis se nommait avec orgueil la *reine des Indes*.

Magnifiquement assise sur des îles qui regardent d'un côté la haute mer et de l'autre l'ensemble des lagunes intérieures qui forment le port, entourée d'une ceinture de cocotiers, Carthagène semble s'endormir, — hélas! et ne s'endort que trop, — à l'ombre de la Popa, colline abrupte qui la domine à l'est. Deux grandes églises dont les nefs et les clochers dépassent de beaucoup le reste de la ville se regardent l'une l'autre comme des lions couchés, et la longue ligne des remparts s'étend à perte de vue autour du port et sur les rivages de la mer. De près, la scène change : les plantes grimpantes tapissent les murailles, où se promènent de rares factionnaires; de grandes pierres tombées des créneaux forment des récifs sur lesquels la vague vient se briser; quelques débris d'embarcations pourrissent sur la plage du port, où flottent de rares goëlettes. A travers les fenêtres des hauts édifices dont le toit s'est effondré, on aperçoit les nuages ou le bleu du ciel. L'ensemble de

cette ville à demi ruinée excite à la fois l'admiration et la tristesse, et l'on ne peut se défendre d'une émotion profonde en contemplant ces grands témoignages d'une vie éteinte.

Le matelot laissa tomber l'ancre du *Narcisse*, et je descendis dans le canot avec le capitaine. Quant à don Jorge, il ne s'était pas même levé pour regarder la ville, et, après m'avoir fait un signe de tête en guise d'adieu, il se retourna sur le flanc, afin de continuer une sieste commencée. Quelques coups de rame suffirent pour nous amener aux degrés de pierre scellés dans la muraille du quai, et je fus bientôt dans la ville, où l'on pénètre par une sorte de poterne ménagée dans l'épaisseur du rempart. La première scène dont je fus le témoin en mettant le pied sur le pavé de Carthagène redoubla la tristesse que m'avait inspirée la vue des édifices ruinés. Sur une place entourée de maisons noires à hautes arcades, deux hommes aux cheveux lisses, à l'œil ardent, au teint de couleur indécise, s'étaient saisis par les lambeaux flottans de leurs *ruanas* (1), dégaînaient en vociférant leurs terribles *machetes* (2), et tâchaient de se pourfendre. Tout autour s'agitait confusément une foule sale et avinée : les uns hurlaient en fureur : *Matalo! matalo!* (tue-le! tue-le!); les autres faisaient dévier les coups de *machete* en retenant les bras des combattans. Pendant quelques minutes, je vis passer en se débattant ce tourbillon d'hommes au-dessus duquel les lames luisantes des sabres s'élevaient et s'abaissaient tour à tour. A la fin, on parvint à séparer les deux lutteurs, et, suivis de leurs partisans, ils allèrent chacun de son côté dans quelque *tienda* (3), où ils se vouèrent l'un l'autre, la bouteille en main, à tous les démons de l'enfer. La foule des spectateurs assemblés sous les arcades se dispersa aussitôt. Je demandai la cause du tumulte : *Es la fiesta!* (c'est la fête!) me répondit-on avec un haussement d'épaules.

Quand une ville est en décadence, on dirait que les habitans eux-mêmes participent au dépérissement des choses. Tout vieillit à la fois, hommes et édifices; les météores et les maladies travaillent de concert à leur œuvre. Dans les rues sonores, que termine au loin la masse sombre des remparts et que bordent des couvens lézardés, de hautes églises aux murailles obliques, je voyais passer des boiteux, des borgnes, des lépreux, des infirmes de toute espèce; jamais je n'avais vu tant d'écloppés à la fois. Je cherchais la noble Carthagène des Indes, et je ne trouvais qu'une cour des miracles. Je pensais involontairement à ces ports où pendant les heures de marée

(1) Vêtement analogue au *poncho* mexicain : c'est une couverture percée d'un trou au milieu pour y passer la tête.

(2) Sabre recourbé.

(3) Boutique, taverne, débit de vin et d'eau-de-vie.

bondissent les vagues, entrent les navires à voiles déployées, circulent incessamment les barques portant des matelots joyeux : tout y est alors animation et vie; mais vienne la basse mer, il n'y restera plus que des vases fétides où grouillent des vers à la recherche d'affreux débris. Il y a deux cents ans, Carthagène possédait en grande partie le commerce des Philippines et du Pérou; elle monopolisait celui de l'Amérique centrale et de la Nouvelle-Grenade. Alors tout grand port commercial devait être en même temps un port de guerre, surtout dans une mer comme celle des Caraïbes, dont chaque vague portait un pirate. De tous les points de la côte d'où l'on pouvait exporter en Europe les produits du bassin du Magdalena, un seul, Carthagène, était facile à défendre, et pour cette raison, le gouvernement espagnol l'avait choisi, et lui avait donné le monopole des échanges sur une longueur de 3,000 kilomètres de rivages. Depuis, les choses ont changé, les colonies espagnoles se sont détachées de la mère patrie, des ports libres se sont ouverts au commerce du monde sur toutes les côtes de la mer des Caraïbes et du golfe du Mexique, la paix est devenue l'état normal des nations, et il a été permis d'échanger des marchandises ailleurs que sous la gueule des canons. Aussi la prospérité factice de Carthagène, qui reposait sur le monopole, s'évanouit avec la liberté; la population, de plus en plus misérable, diminua des deux tiers, et maintenant elle n'atteint pas même au chiffre de dix mille âmes. Récemment, le congrès grenadin, dans le louable désir de faire revivre le commerce de la cité déchue, a passé une loi exemptant des droits de douane tous les navires qui importent des marchandises à Carthagène. Le gouvernement a donc rétabli le monopole sous une forme déguisée, car dans tous les autres ports de la république les droits s'élèvent en moyenne à 25 pour 100. Les défenseurs de la loi soutenaient qu'il fallait donner cette récompense à la fille aînée de la liberté, à la ville qui la première avait secoué le joug de l'Espagne; mais, au nom de la liberté, n'eût-il pas été plus juste de maintenir tous les ports dans le droit commun, et d'y abaisser uniformément les tarifs d'importation? Ce n'est pas sur le privilége que Carthagène pourra jamais fonder une prospérité stable.

Cependant il est certain que l'antique reine des Indes se relèvera de ses ruines, car sa position géographique est admirable. Assise sur le bord d'une mer sans orages, elle est située entre les deltas du Rio-Magdalena et du Rio-Atrato, et tôt ou tard servira nécessairement d'intermédiaire commercial entre les bassins de ces deux puissans fleuves; elle n'est séparée d'Aspinwall et des autres ports de l'isthme que par la largeur du golfe d'Urabà, et peut communiquer avec ces divers points plus rapidement que toutes les autres villes

de la république; sa rade est l'une des plus belles du monde entier, et l'on pourrait très facilement y creuser des bassins à flot et des bassins de carénage, nécessaires aujourd'hui dans tous les grands ports de commerce. L'entrée de Boca-Chica est trop étroite peut-être; mais pourquoi ne pas nettoyer Boca-Grande, large bras de mer, qui sépare de l'île Tierra-Bomba la pointe sablonneuse du port de Carthagène? Avant 1760, époque à laquelle le gouvernement espagnol, en guerre avec les Anglais, fit obstruer ce détroit de pierres et de sable, il offrait un chenal assez profond pour les plus grands navires. Qu'on le creuse de nouveau afin d'épargner aux embarcations le détour et les dangers de l'entrée par Boca-Chica, et Carthagène n'aura sujet d'envier aucun port du monde. Bien plus, un ancien bras du Rio-Magdalena, se détachant de ce fleuve près de la ville de Calamar, à 150 kilomètres en amont de l'embouchure, allait jadis chercher une voie plus courte vers la mer, et se déversait au village de Pasacaballos dans la rade même de Carthagène. Plusieurs compagnies, dont une anglo-américaine, se sont formées l'une après l'autre pour élargir et approfondir ce canal ou *dique*, en partie oblitéré. Déjà de petits bateaux à vapeur ont pénétré par cette voie dans le Rio-Magdalena; faute d'argent, l'entreprise n'a pas encore été menée à bonne fin, mais elle ne peut manquer de l'être prochainement, et bientôt l'artère centrale de la république grenadine sera en communication constante par la vapeur avec le meilleur port des côtes. C'est aux ressources de ce genre offertes par la nature que des citoyens énergiques doivent faire appel pour relever leur ville et lui donner de nouveau le rang de capitale.

La cathédrale est le principal édifice de Carthagène, mais elle n'offre que des restes de sa splendeur passée. Les autres édifices, couvens, hôpitaux, églises, sont extrêmement vastes et occupent en étendue une grande partie de la ville; mais ils s'écroulent, et, comme toutes les ruines, ils gagnent à être vus à distance. Aussi me hâtai-je de monter sur les remparts, d'où je pouvais en même temps contempler la mer et voir la cité sous son aspect le plus pittoresque. Les murs, peu élevés et larges de plusieurs mètres, offrent tout autour de la ville une belle promenade pavée de longues dalles de pierre. Ils sont encore solides comme autrefois, et la mer, qui en ronge lentement la base, en a détaché à peine quelques blocs; mais les canons qui passaient leurs gueules à travers les embrasures ont disparu. Le gouvernement de la Nouvelle-Grenade, trop faible aujourd'hui pour défendre sérieusement ses ports de mer, a pris le parti de vendre les poudres et les canons de Carthagène pour une somme ronde de 120,000 piastres, et il a fait couper en morceaux les affûts, pour les distribuer aux pauvres comme bois de

chauffage. N'y a-t-il pas dans cette mesure de quoi lui mériter les sympathies des partisans de la paix universelle?

Il était nuit quand je me retrouvai sur la grande place de Carthagène. Le palais de la *gobernacion* était brillamment illuminé; des musiciens, montés sur une estrade, soufflaient du cor, du trombone, du fifre, raclaient du violon, de la contre-basse, avec un entrain féroce; la place entière était transformée en une vaste salle de danse et de jeu. Des hommes et des femmes, étroitement enlacés, se mouvaient en une immense ronde, entraînés par cette danse, si répandue dans l'Amérique espagnole, qui consiste à glisser imperceptiblement sur le sol en agitant les hanches. On ne voit pas le mouvement des pieds, mais seulement la torsion fébrile des corps noués l'un à l'autre; on dirait que la terre elle-même tourne sous les groupes convulsifs, tant ils avancent silencieusement, emportés par une force invisible. J'éprouvais une espèce de terreur en voyant lentement passer sous les lumières tremblotantes attachées aux piliers ces corps haletans et renversés en arrière, ces figures noires, jaunes ou bariolées, toutes secouant sur leurs fronts des cheveux en désordre, toutes illuminées d'un regard étincelant et fixe : c'était une danse démoniaque, un sabbat infernal. De longues rangées de tables de jeu couvertes de cartes souillées par un long usage dans les tavernes s'étendaient autour de la place; elles étaient incessamment assiégées par des hommes, des femmes et des enfans, qui venaient y perdre à l'envi leurs *cuartillos* et leurs *pesetas*. Un tumulte effroyable s'élevait à chaque coup malheureux, des menaces terribles se croisaient; cependant je ne vis nulle part reluire l'acier des *machetes*. L'air était suffocant et chargé de chaudes émanations. Pouvant à peine respirer, je me dégageai de la foule et m'enfuis sur les remparts solitaires, où je pus enfin jouir d'un silence solennel, à peine troublé par la lente respiration de la mer.

J'avais eu d'abord l'intention de rester plusieurs jours à Carthagène, pour avoir le temps de visiter le village indien de Turbaco et le célèbre volcan de boue décrit par Humboldt. En outre, mon hôte et mon hôtesse, Allemands qui parlaient toutes les langues, me donnaient mille bonnes raisons pour prolonger mon séjour à la *Fonda de Calamar*. Cependant j'entendis parler d'une excellente goëlette en partance pour Savanilla, d'où je comptais me diriger par les cours d'eau intérieurs et les forêts vers la Sierra-Nevada, but de mon voyage. Je résolus donc de saisir cette occasion, qui peut-être ne se fût pas retrouvée de longtemps. Au point du jour, je sautai dans une barque et je fis ramer vigoureusement vers le *Sirio*, dont la carène élégante se balançait au milieu du port. Le marché fut

bientôt conclu; le pilote, qui s'attardait sur le rivage, obéit à l'injonction du porte-voix; il aborda à son tour, l'ancre fut levée, les voiles déferlèrent, et la goëlette tourna le cap vers Boca-Chica. En moins d'une heure, le *Sirio* était dans la passe; le pilote, debout à la barre, donnait ses ordres d'une voix brève; les matelots, prêts à lui obéir, se suspendaient aux cordages; à chaque bordée, le taillelames effleurait presque les rochers, mais sous l'impulsion du gouvernail et des voiles il se retournait brusquement et se dirigeait en sens inverse. Enfin la goëlette dépassa la chaîne de récifs, elle mit en panne, et deux matelots, abaissant le canot sur les vagues dansantes, ramenèrent le pilote au rivage.

Le *Sirio*, construit à Curaçao, avait une marche supérieure et fendait admirablement la mer. En quelques minutes, nous eûmes laissé derrière nous les falaises escarpées de Tierra-Bomba et l'écueil redouté de Salmedina; puis, longeant la langue de terre sablonneuse qui défend à l'ouest le port de Carthagène, nous revîmes bientôt la ville royale se dressant comme sur un piédestal au-dessus de la longue ligne de ses remparts; ensuite elle s'éloigna peu à peu et disparut enfin derrière le haut promontoire de Punta-Canoa. Au-delà de ce cap se montrèrent vaguement les îles de la Venta et d'Arepa, puis se dressa la péninsule abrupte de Galera-Zamba. Après l'avoir doublée, il ne restait plus au *Sirio* qu'à se diriger en droite ligne vers l'entrée du port de Savanilla.

Cette rapidité de locomotion, la belle tenue de sa goëlette mirent le capitaine Janssen en bonne humeur, et plus d'une fois il fit circuler parmi ses matelots la bouteille de *chicha* (1). *El señor* Janssen, cosmopolite réunissant dans ses veines le sang de toutes les races qui se sont établies dans les Antilles, était un homme bien différent de don Jorge. Comme lui, il respectait les matelots et les traitait en égaux; mais il ne se contentait pas de jouir de la vie telle que la lui présentait le destin : il travaillait constamment et ne se donnait pas un instant de répit. Bien qu'il fût sur une côte souvent visitée par lui, il ne cessait de consulter sa boussole, de suivre la route sur les cartes marines, de noter ses observations. Quand je le questionnais, il me répondait d'une voix précise et sûre. A voir son front droit, ses sourcils froncés, sa bouche résolue, je ne pouvais douter qu'il n'eût autant d'énergie et plus d'intelligence que ses ancêtres, les écumeurs de la mer des Antilles.

A côté du *señor* Janssen, un jeune homme, cruellement torturé par le mal de mer, semblait agoniser. Je m'assis près du chevet sur lequel il avait appuyé sa tête, et je lui donnai quelques soins. Comme

(1) Eau-de-vie fabriquée avec du jus de canne fermenté.

je l'interrogeais sur le but de son voyage : *Soy el capitan* (je suis le capitaine), dit-il en m'interrompant d'une voix faible. — Comment! celui qui consulte la boussole maintenant n'est-il pas le capitaine? — *Si, pero io soy el capitan de papel* (je suis le capitaine de papier). — Et il me montra un certificat timbré et paraphé qui lui donnait en effet le titre de patron. Je ne sais par quelle fiction légale il était ainsi obligé de s'emprisonner à bord d'une goëlette où, depuis plusieurs années, il souffrait constamment le martyre, et où son titre officiel ne lui donnait pas même le droit de faire larguer une corde. Le pauvre captif était certainement à plaindre. De temps en temps il tournait mélancoliquement les yeux vers deux ouistitis qui montaient et descendaient dans les agrès; mais les gambades les plus risibles des deux singes ne réussissaient pas à dérider son visage souffreteux et amaigri. Seulement, pendant les repas, il souriait du bout des lèvres en voyant les petits animaux sautiller autour des plats, s'emparer des tasses de café brûlant, s'en coiffer pour absorber plus tôt le liquide, puis se rouler en poussant des gémissemens lamentables.

Après huit heures de traversée, nous arrivions en face de la vaste embouchure de la Boca-Ceniza (Bouche-Cendre) (1), bras principal du Rio-Magdalena, obstruée par des bas-fonds et de nombreuses îles basses où croissent des mangliers. Le capitaine se mit à la barre; dirigeant vers la pointe de l'une de ces îles sa goëlette, qu'il fit rapidement louvoyer entre des bancs de sable, il l'introduisit dans un chenal dont l'eau verdâtre et chargée de débris végétaux permettait cependant de voir le fond à 3 ou 4 mètres au-dessous de la surface. Devant nous, entre une île de palétuviers et les escarpemens rougeâtres de la côte, s'étendait une grande lagune où reposaient plusieurs navires à l'ancre : c'était le port de Savanilla. Sachant que ce port est celui qui expédie à l'étranger presque tous les produits de l'agriculture et de l'industrie grenadines, je cherchais des yeux la ville et ses édifices; mais je ne voyais qu'une maison blanche nouvellement construite pour le service de la douane, et non encore habitée. Enfin on me fit remarquer au bord de l'eau une longue rangée de huttes couvertes de feuilles de palmier, et se confondant de loin avec le sol rougeâtre sur lequel elles étaient bâties : c'était le village florissant dont le port a hérité du commerce de Carthagène des Indes. N'étant pas encore habitué à toute espèce de gîte, je frémis en voyant ces huttes misérables. Il s'agissait de reconnaître de loin, parmi ces chétives habitations, celle où je pourrais me faire donner de gré ou de

(1) Ainsi nommée à cause de ses atterrissemens de sable fin.

force l'hospitalité la plus convenable. Mon choix tomba sur une hutte plus grande que les autres, et dont le toit de feuilles s'appuyait extérieurement sur les pieux d'une vérandah. Elle appartenait, me dit-on, au *señor* Hasselbrinck, consul de Prusse, le seul résident étranger de Savanilla. A peine débarqué sur l'une des petites jetées en bois construites devant le village, j'indiquai la maison du consul au nègre qui se chargea de mes effets, et je le suivis sans m'arrêter devant le poste des douaniers, qui sans doute sommeillaient dans leurs hamacs. Sur la plage se promenait un beau vieillard, qu'à ses traits tudesques je reconnus aussitôt pour le consul. Je me dirigeai sans embarras vers sa maison, où j'entrai résolûment, et je reçus bientôt au seuil même de sa porte le propriétaire ébahi, que je suppliai dans sa langue maternelle de vouloir bien excuser mon audace. Ces quelques mots allemands suffirent pour dérider l'excellent homme, qui, me prenant les deux mains à la fois, me souhaita cordialement la bien-venue : *Mi casa es á la disposicion de Vmd.* Pendant toute la soirée, il m'accabla de prévenances, me donna gracieusement tous les renseignemens que je lui demandais, me fit en retour de nombreuses questions sur l'Europe, qu'il avait quittée depuis l'an de grâce 1829. Quand vint l'heure du repos, il fit établir nos deux plians à côté l'un de l'autre, afin de pouvoir prolonger la conversation. Le lendemain matin, il s'occupa lui-même de me procurer une embarcation pour Barranquilla, et je partis avec une lettre d'introduction pour son fils, agent de la compagnie anglaise des bateaux à vapeur du Rio-Magdalena.

Le village de Savanilla ne doit son existence qu'au voisinage de l'embouchure principale du fleuve, avec laquelle son port communique par les marécages du delta. La barre n'ayant guère plus d'un mètre de profondeur, toutes les denrées des provinces riveraines, le tabac, l'écorce de quinquina, le café, doivent être déposées en amont de l'embouchure dans les magasins de Barranquilla, et de là être péniblement transportées par d'étroits canaux jusqu'au port de Savanilla, où on les recharge à bord de navires calant moins de 4 mètres d'eau. Quand la république néo-grenadine, devenue plus riche et plus entreprenante, s'occupera de l'amélioration de ce port, elle aura de très grands travaux à faire exécuter, car les sables d'une bouche du Magdalena, appelée Boca-Culebra ou Bouche-Serpent, s'accumulent à l'entrée, et, sous l'impulsion des vents alizés et des vagues, avancent continuellement du côté de l'ouest. En attendant, il serait relativement facile de construire un chemin de fer entre Barranquilla et son port, ou, mieux encore, d'utiliser les bouches marécageuses du fleuve en y creusant un canal assez profond pour permettre aux plus grands bateaux à vapeur du Haut-Magdalena

d'aller accoster les navires jusque dans la rade; mais il est probable que les négocians de Barranquilla retarderont longtemps l'exécution de ces projets, qui les priveraient des bénéfices réalisés sur le transbordement des marchandises.

L'embarcation que m'avait procurée *el señor* Hasselbrinck était un grand *bongo*, espèce de chaland aux membrures mal équarries et ponté depuis la proue jusqu'à un mètre de l'arrière. Quatre *sambos* (1) athlétiques et demi-nus, deux de chaque côté, se tenant debout sur le pont et tournant le dos à l'avant, appuyaient leurs épaules gauches couvertes de callosités sur de longues perches dont le bout reposait au fond de l'eau. Dès que le signal du départ fut donné par un claquement de main, ils pesèrent de tout leur poids sur les perches, et, poussant en mesure les cris de *Jésus! Jésus!* s'élancèrent au pas gymnastique de l'avant à l'arrière du *bongo*, puis ils revinrent lentement vers la proue, répétant toujours *Jésus! Jésus!* et prirent un nouvel élan. Poussé par ces quatre épaules vigoureuses, le lourd *bongo* fendit rapidement l'eau verdâtre du port, et en peu d'instans nous vîmes disparaître les huttes de Savanilla et la jetée où se tenait mon hôte, m'envoyant des saluts.

Nous voguâmes ainsi pendant plus d'une heure sur une baie d'eau salée aux bords ombragés par de petits mangliers, qui de loin ressemblaient à nos saules d'Europe. Après avoir dépassé de misérables cabanes, appelées Playon-Grande, le *bongo*, cessant de longer le rivage de la baie, fit un détour soudain vers le nord, et le paysage changea brusquement d'aspect. Nous étions sur l'eau jaunâtre des marais, à l'entrée du Caño-Hondo (2). Des roseaux gigantesques dardaient autour de nous leurs tiges pressées, se terminant en ombelles, en aigrettes, en panaches; presque partout la surface de l'eau était cachée par de larges feuilles de toute forme et de toute couleur, disparaissant elles-mêmes sous les fleurs qui venaient s'épanouir au-dessus d'elles; plusieurs couches de végétation s'entassaient l'une sur l'autre, et dans le sillage étroit laissé derrière le *bongo*, l'eau, obstruée par de longues herbes flottantes, apparaissait toute saturée de germes. Des oiseaux pêcheurs s'abattaient par bandes au milieu des roseaux, et dans le lointain s'arrondissait un vaste horizon de grands arbres. C'est là, dans ce marécage sur lequel pesait une chaude et fétide atmosphère, que les *sambos* firent halte pour le déjeuner. Ils tirèrent d'une besace quel-

(1) Les *sambos* sont issus de nègres et de mulâtres; mais dans la Nouvelle-Grenade on applique indistinctement ce nom à tous les hommes de peine noirs ou de couleur.

(2) Les *caños*, en tout semblables aux *bayous* de la Louisiane, sont les canaux d'eau dormante qui font communiquer les bras d'un fleuve avec la mer.

ques *yuccas* (1) cuites sous la cendre, des restes de poisson, une bouteille de *chicha*, et, faisant passer la calebasse à la ronde, ils m'invitèrent généreusement à partager leur frugal repas. Ensuite l'un de mes amphitryons retourna du bout de sa perche des poissons morts qui surnageaient en grand nombre dans le sillage, et, rejetant avec dédain ceux dont la tête était déjà zébrée de lignes jaunes, il hissa les autres au moyen d'un petit crochet, et les mit soigneusement en réserve pour le dîner commun.

Le festin achevé, les *sambos* s'appuyèrent de nouveau sur leurs perches, et, recommençant leur cantilène, réussirent à frayer une voie au *bongo* à travers les roseaux et les plantes aquatiques de toute espèce qui obstruaient l'entrée du Caño-Hondo. Ce canal, s'étendant en droite ligne sous la forêt comme une large avenue, est profond de plus de six mètres, et les perches des *sambos* pouvaient à peine en atteindre la vase; heureusement l'eau, soulevée par un dernier effort de la marée, était animée d'un léger courant et poussait le *bongo* devant elle. Les grands arbres rejoignaient leurs cimes touffues au-dessus de nos têtes; de longues lianes vertes, suspendues aux branches, trempaient dans l'eau du courant et se balançaient mollement au gré de chaque remous; des roseaux, des feuillages et des fleurs, arrêtés par les racines des arbres sur les bords du *caño*, oscillaient lentement comme des îles fleuries. Les vautours, perchés sur les troncs pourris, nous regardaient passer, fixant sur nous un œil dédaigneux. A l'avant du *bongo*, les quatre athlètes dessinaient leurs formes musculeuses sur le vert sombre de la forêt. Parfois un rayon de soleil descendu de la voûte recouvrait les eaux, les lianes et les troncs d'arbres de son éblouissante lumière.

Après le Caño-Hondo, notre *bongo* traversa des marécages dont l'eau est tellement chargée de débris végétaux, qu'en certains endroits elle est devenue une vase fluide où le bateau creuse un profond sillon en soulevant des bouffées d'une odeur pestilentielle; puis vinrent d'autres *caños* aux bords fangeux, où seuls les crocodiles et les tortues peuvent se hasarder sans crainte, où l'homme laissé sans secours, ne voyant autour de lui que l'eau, la fange et les reptiles, serait immédiatement frappé de désespoir. Cette nature inhospitalière me faisait frémir, et je désirais avec impatience respirer un air moins chargé de miasmes funestes, apercevoir une motte de terre sur laquelle je pourrais mettre le pied en sûreté. Enfin nous rencontrâmes un étroit canal creusé de main d'homme dans un terrain élevé de quelques pouces au-dessus de la ligne des inondations : il me sembla que l'air devenait plus pur, et je me

(1) *Yucca*, racine du manioc, *jatropha manihot*.

sentis guéri de la fièvre qui avait perfidement commencé à se glisser dans mon sang.

Il fallut cependant renoncer à poursuivre ma route dans le *bongo* qui me portait. Un incident fort imprévu vint me forcer de recourir à un autre moyen de locomotion. A l'un de ses nombreux détours, le nouveau canal où nous étions entrés se trouva complétement obstrué par une énorme chaudière, envoyée de Liverpool pour un des bateaux à vapeur en construction à Barranquilla. Le *bongo* qu'elle remplissait de sa masse était bien et dûment échoué; pour le dégager, il fallait attendre du renfort ou même une crue du Magdalena. J'eus bientôt pris mon parti. Pendant que mes compagnons s'installaient sur le rivage pour y manger le reste des poissons si étrangement pêchés dans la matinée, je sautai dans un tronc d'arbre creusé appartenant à un petit Indien qui était venu offrir des vivres à l'équipage de la chaudière, et je lui dis de ramer vigoureusement vers le fleuve. Celui-ci était beaucoup plus rapproché que je ne l'espérais, et en moins d'une demi-heure le petit bâtiment où j'avais pris passage se trouvait lancé sur le vaste sein du Magdalena.

Dans l'Amérique méridionale, le Magdalena ne le cède en importance qu'au fleuve des Amazones, à l'Orénoque et à la Plata; mais je ne voyais pas là ce puissant cours d'eau tout entier : je n'avais sous les yeux que l'un de ses bras, le Rio-Ceniza, dont les eaux se déversent dans la mer à quelques kilomètres plus à l'ouest. Ce bras est presque aussi large que le Mississipi : comme lui, il est bordé de grands arbres au sombre feuillage : seulement on n'aperçoit sur ses rives, çà et là encore, que quelques huttes entourées de palmiers et de bananiers. L'eau, frissonnante sous le vent et coupée de vagues courtes et rapides, semble moins profonde que celle du grand fleuve de l'Amérique du Nord; mais elle est également chargée d'alluvions, et l'on ne peut y distinguer les crocodiles que lorsque ces monstres laissent flotter à la surface leur énorme tête à dents de scie. Je vis plusieurs de ces animaux plonger en toute hâte quand s'approchait notre esquif, incliné sous sa voile et fendant gaillardement les flots. Dans le *caño* qui mène à Barranquilla, les crocodiles se montrèrent bien plus nombreux encore : le cadavre déjà putréfié de l'un de ces gigantesques reptiles tournoyait au milieu d'un remous entre des troncs d'arbres échoués, dont chacun portait son vautour au long cou avidement tendu. Dans le port même de Barranquilla, j'aperçus des baigneurs s'enfuyant de côté et d'autre pour éviter le voisinage incommode d'un terrible visiteur attiré par leurs ébats.

A mesure que nous approchions de Barranquilla, mon attention changeait de but, et bientôt je n'eus plus de regards que pour la

ville, dont les longues rangées de maisons blanches apparaissaient au-dessus des berges argileuses. De petits bassins à flot creusés sur la rive du *caño* et remplis de *bongos*, de *lanchas*, de *canoas*; des chantiers de construction couverts de toits en feuilles de palmier, des entrepôts où des Indiens et des noirs entassaient des denrées de toute espèce, des jetées auxquelles étaient amarrés des bateaux à vapeur, des carènes en fer battues sans relâche par le marteau de centaines d'ouvriers : tout annonçait une ville commerçante semblable à celles de l'Europe et des États-Unis. Sur le quai de la grande place où je débarquai, même animation que dans le port : des matelots allant incessamment des *bongos* aux magasins pour y déposer les barils et les boucauts, des femmes portant sur leur tête des corbeilles de bananes ou d'autres fruits, des marchands installés devant de petites tables et criant leurs denrées. Au milieu de la foule affairée circulaient des gamins à demi nus apostrophant les étrangers par des jurons anglais prononcés avec une remarquable perfection.

Barranquilla, située sur la rive gauche de l'une des nombreuses ramifications du Rio-Magdalena, ne date que d'hier pour ainsi dire; mais ses progrès ne peuvent être comparés qu'à ceux d'une ville des États-Unis, tant ils ont été rapides. On n'y voit de tous les côtés que des échafaudages, des briques et du mortier. Déjà le nombre de ses habitans, si l'on tient compte en même temps de la population flottante, est plus considérable que celui de Carthagène; en outre, l'ancienne ville de Soledad, qui s'élève à quelques kilomètres en amont sur le bord du fleuve, peut être considérée comme un simple faubourg de Barranquilla, car les habitans vivent uniquement des industries diverses que leur procure le voisinage de la grande ville naissante. De tous les côtés, celle-ci projette dans la campagne ses rues tirées au cordeau et coupées à angles droits; il faut cependant ajouter que la plupart de ces rues sont bordées de huttes et de jardins où se groupent le cocotier et la *papaya* (1), semblable à une herbe gigantesque. Les maisons en pierre et à péristyle s'élèvent toutes dans le voisinage du port et autour de la grande place. Quant à la plaine environnante, elle n'offre rien de pittoresque : le sol d'argile rouge, mêlée de veines de sable, en est peu fertile, si ce n'est dans les dépressions marécageuses.

L'importance de Barranquilla est due presque tout entière aux commerçans étrangers, anglais, américains, allemands, hollandais, qui s'y sont établis dans les dernières années : ils en ont fait le principal centre des échanges avec l'intérieur et le marché le plus con-

(1) *Carica papaya.*

sidérable de la Nouvelle-Grenade; les indigènes, moins poussés par l'aiguillon de la fortune et non encore initiés aux secrets de la spéculation, ont été pour très peu de chose dans les progrès de cet *emporium* du Magdalena. Lors de mon passage, il y avait dix bateaux à vapeur à flot ou en construction sur le fleuve : cinq anglais, trois américains, un allemand, et un seul appartenant à une compagnie anglo-grenadine. Dans le grand hôtel de Barranquilla, on ne voit guère que des étrangers venus de tous les points du globe et conversant en anglais, cette langue franque de l'univers. Mme Hughes, notre hôtesse, tenait sa maison sur un pied tout européen; mais elle avait le bon goût de nous faire dîner dans un *patio*, sous des arbres couverts de fleurs parfumées autour desquelles les oiseaux-mouches voletaient avec un joyeux susurrement. Le soir, elle faisait installer presque tous les plians sous les arcades qui environnent le jardin, et ceux d'entre nous qui se réveillaient pendant la nuit avaient le plaisir de voir les rayons de la lune ou le vague scintillement de la voie lactée à travers le feuillage tremblant.

III.

D'Aspinwall à Savanilla, j'avais pu observer, sous des aspects bien divers, la physionomie des côtes néo-grenadines : ici des ports animés par le commerce et par l'action envahissante de la race anglo-saxonne; là d'antiques cités en ruines ou de mornes solitudes. A partir de Barranquilla, les canaux devaient me conduire vers la Sierra-Nevada par une route où la nature vierge allait presque seule s'offrir à moi. Restait à trouver quelque *bongo* en partance pour Pueblo-Viejo, village situé au pied de la Sierra-Nevada de Sainte-Marthe. Le seul patron qui se déclara prêt à faire le voyage était un homme de mauvaise mine, et j'étais presque décidé à attendre le *bongo* de la poste qui devait partir dans trois jours, lorsqu'en levant les yeux au-dessus de l'horizon j'aperçus une ligne bleue faiblement tracée dans l'espace : c'étaient les cimes de cette Sierra-Nevada vers laquelle je voyageais depuis si longtemps et que j'avais choisie pour ma patrie future. Je n'hésitai plus un instant; je fis porter mes effets sur le *bonguito* qu'on m'offrait; le patron appela ses deux rameurs et détacha la corde qui retenait le petit bâtiment au rivage.

Après avoir péniblement navigué à travers les roseaux de petits *caños*, nous arrivâmes, en amont du delta, sur le fleuve, large de plusieurs kilomètres, et semblable à une mer projetant de grands détroits entre les îles boisées. Une heure de traversée nous condui-

sit vers un endroit de la rive ombragé par des manguiers, où mes rameurs fatigués avaient hâte de faire une sieste. Je consentis pour mon malheur à m'arrêter, et déjà je m'oubliais à contempler le charmant paysage, quand de cruelles démangeaisons m'avertirent de la présence des *carrapatos* ou *agarrapatas*, petits insectes verts et rouges, ainsi nommés parce qu'ils se cramponnent (*agarrar*) à la peau avec leurs pattes armées de tarières. Il m'était impossible de rester plus longtemps à l'ombre de ces manguiers perfides, et j'allai secouer mes compagnons, qui se réveillèrent en grommelant et prirent leurs rames de très-mauvaise grâce. Ils partirent cependant, et le mouvement, la brise fraîche qui passait sur le fleuve, le plaisir de voir se dérouler le paysage, calmèrent un peu l'état d'irritation où m'avaient plongé les morsures des *agarrapatas*. Après avoir suivi quelque temps une des rives du fleuve, hérissée de racines et de troncs d'arbres entremêlés, le *bonguito* pénétra tout à coup dans un petit canal dont l'entrée était obstruée par des buissons sur lesquels reposaient d'énormes *iguanas* enflant et désenflant leur cou. Ce canal, connu sous le nom de Caño-Clarino, a été creusé de main d'homme à travers une levée d'alluvions, et réunit le Magdalena aux immenses marécages que parcourait l'ancienne embouchure de ce fleuve; il est à peine large comme un de ces fossés qui, dans certaines parties de la France, séparent deux propriétés. Deux embarcations ne peuvent s'y croiser, et quand elles s'y rencontrent, il faut que l'une d'elles retourne en arrière jusqu'au fleuve ou jusqu'à la première lagune de l'intérieur. Ce petit désagrément nous arriva : nous avions pénétré dans le canal depuis un quart d'heure déjà, lorsqu'une autre barque nous força de rebrousser chemin et de revenir à l'entrée même du Caño-Clarino.

Vers midi, les rameurs amarrèrent le *bonguito* pour faire une nouvelle sieste. L'endroit qu'ils choisirent pour aller s'étendre était aussi peu agréable que possible : c'était un bois de mancenilliers que traversaient, dans toutes les directions, des sentiers formés par les bestiaux d'un *rancho* voisin. Les mancenilliers au maigre feuillage laissaient passer les rayons de soleil dans toute leur force; mais ils arrêtaient la brise, et l'on ne pouvait respirer au pied de ces grands arbres qu'un air étouffant auquel les marécages des environs mêlaient une odeur fétide. Des nuages de moustiques s'élevaient en bourdonnant autour des troncs; nulle part il ne croissait un brin d'herbe, et le sol, tout zébré de lumière, était parsemé de fruits pourris ou écrasés. C'est là que s'endormirent paisiblement mes compagnons, tandis que je rôdais çà et là, non pour éviter le sommeil fatal qui, d'après les récits poétiques, descend des feuilles du mancenillier, mais pour chercher un peu de répit aux piqûres des

moustiques. De temps en temps je ramassais quelques-uns de ces fruits verts dont le parfum est si délicieux, et qui pourtant donnent la mort à celui qui s'en nourrit : image trop fidèle de la perfide et enchanteresse nature des tropiques.

Après avoir longtemps erré dans le bois, je revins près des trois dormeurs, qui ronflaient à l'envi, et j'étudiai tout à l'aise leurs figures. Je dois avouer que ces hommes me causaient une certaine frayeur, et je n'attendais pas sans appréhension la nuit que j'aurais à passer dans leur compagnie, au milieu d'une lagune déserte où les cris d'un homme assassiné n'auraient trouvé d'autre écho que les hurlemens des singes *aluates*. Le patron de la barque était un vieux noir à la figure ridée, aux petits yeux ironiques, à la bouche contractée par un rire faux; il m'avait semblé pendant toute la matinée qu'il me regardait de l'air triomphant d'un oiseau de proie qui tient un roitelet dans ses serres. Des deux rameurs, le plus âgé avait la figure d'un gris bleu, couleur indiquant un mélange confus de diverses races; son front, ses joues étaient rayés de longues cicatrices bordées de blanc, produites sans doute par des coups de *machete* reçus dans quelque rixe. Pendant qu'il ramait, ses yeux féroces s'étaient souvent fixés sur moi, une fois même je l'avais surpris examinant la serrure de ma malle et en secouant le cadenas. Le troisième, jeune Indien à la taille courte et ramassée, aux jarrets musculeux, au teint rouge, à la figure joufflue, me paraissait moins redoutable que les autres; il avait même dans le regard une certaine expression de douceur : aussi pris-je la résolution d'en faire mon ami, pour qu'il pût au besoin me défendre contre mes deux autres compagnons. Dès que la sieste fut terminée et que les trois rameurs, après s'être suffisamment étiré les bras, se furent assis dans le *bonguito*, j'engageai conversation avec l'Indien. Il parut très flatté de mes égards pour lui, et dix minutes ne s'étaient pas écoulées qu'il me racontait son histoire, et m'avouait naïvement avoir fait deux années de travaux forcés à Carthagène pour cause de vol avec effraction. Cette révélation inattendue était peu faite pour me rassurer, mais je n'eus qu'à jeter un regard sur le patron et l'autre rameur pour me convaincre qu'en pareille compagnie je n'avais pas le droit de me montrer difficile. Je continuai donc à converser avec mon nouvel ami, lui donnant sur la France et l'Angleterre des renseignemens qu'il écouta bouche béante et avec une respectueuse admiration. Enfin je lui fis part de mes plans. Je lui dis que j'allais me livrer à l'agriculture dans quelque vallée de la Sierra-Nevada, aux environs de Sainte-Marthe. « *Soy prático de la sierra*, je connais bien la montagne, et je vous conduirai partout! s'écria-t-il avec joie. Quand vous passerez à Bonda, demandez Zamba Simonguama,

et vous verrez si les Indiens ne savent pas donner l'hospitalité comme les Espagnols! » Je n'avais plus rien à craindre : devenu l'hôte de Zamba, je pouvais être sûr qu'au besoin il me défendrait jusqu'à la mort.

Aux dernières lueurs du crépuscule, le *bongnito* jetait l'ancre dans l'eau noire du lac de Cuatro-Horcas, ou Quatre-Fourches, ainsi nommé à cause de quatre *caños* qui viennent y aboutir. Sous prétexte de faire mes arrangemens pour le sommeil de la nuit, je disposai mes effets en travers du bateau de manière à avoir les serrures tournées vers moi, puis je dis à l'Indien de venir s'étendre à mon côté, et je plaçai une lourde rame à la portée de ma main. La lune et la lumière zodiacale brillaient avec une rare intensité et me permettaient de distinguer les moindres mouvemens de mes compagnons. La brise du soir soufflait avec violence et retenait dans les roseaux les moustiques, qui volent ordinairement par myriades sur toutes les étendues d'eau dormante; il ne me fut donc pas difficile de rester la tête découverte et les yeux fixés vers l'autre extrémité du bateau. Les hurlemens des singes *aluates* me tinrent éveillé à tous les instans de la nuit, qui d'ailleurs se passa sans encombre.

La nature prenait graduellement un caractère plus grandiose, grâce à la magnifique végétation qui ombrage les bords des *caños*. Les racines des mangliers, arc-boutées l'une sur l'autre, se rejoignent à cinq ou six mètres au-dessus de la surface de l'eau et forment ainsi de gigantesques trépieds sur lesquels se dressent les troncs lisses comme des mâts de navire. A travers le fouillis de ces innombrables racines aériennes des mangliers apparaissent d'autres arbres croissant dans un sol moins spongieux que celui de la rive. C'est là cette immense et redoutable forêt qui remplit une grande partie du bassin du Magdalena, et se prolonge sans interruption, à plus de cent lieues au sud, jusqu'au pied des hauteurs d'Ocaña. Cette forêt a été traversée dans tous les sens par les conquérans espagnols. Aussi combien d'entre eux furent dévorés par les crocodiles et les jaguars! combien noyés dans les marais! combien tués par la fièvre, plus terrible que les flèches empoisonnées des Indiens Cocinas!

Je me souviens d'une halte que nous fîmes sur la péninsule de Salamanca, à l'entrée de la Cienega (1) de Sainte-Marthe, lagune parsemée d'îlots et couvrant une superficie de plus de 800 kilomètres carrés. A l'est se dressent les escarpemens de la Sierra-Nevada comme un formidable rempart appuyé sur d'énormes contreforts; de tous les autres côtés s'étendent de vastes forêts croissant dans un sol d'alluvions apportées par le Rio-Magdalena. La pénin-

(1) *Cienega,* marais, de *cieno,* fange.

sule de Salamanca, qui sépare la haute mer de la Cienega, ressemble aux *Nehrungen* de la Mer-Baltique et à cette remarquable flèche d'Arabat, baignée d'un côté par la mer d'Azof, de l'autre par la Mer-Putride. Comme toutes les péninsules de même nature, la péninsule de Salamanca a été formée à l'entrée du marais par suite du ralentissement des vagues chargées de sable : celui-ci s'est déposé peu à peu en un cordon littoral; puis les vents y ont amoncelé des dunes errantes qui se promènent çà et là, excepté dans les endroits où elles rencontrent une forêt qui leur oppose la barrière infranchissable de ses troncs. Une seule ouverture fait communiquer à travers la flèche de Salamanca les eaux saumâtres et chaudes de la Cienega avec l'eau comparativement plus fraîche de la mer des Antilles.

La plage où nous débarquâmes était ombragée de mancenilliers et de quelques arbres dont les branches pendantes ressemblaient à celles de nos saules pleureurs; plus de cinquante barques étaient attachées à des racines et se balançaient à côté l'une de l'autre; des groupes nombreux de pêcheurs étaient épars çà et là autour de grands feux allumés sur le sable des dunes; une affreuse odeur de poisson empestait l'atmosphère. Laissant mes effets à la garde de mon nouvel ami Zamba, je m'empressai de traverser les groupes, et montant sur la plus haute dune, j'interrogeai l'horizon pour trouver aussi rapidement que possible mon chemin vers la mer. Je l'atteignis bientôt en me glissant à travers des fourrés de mangliers noirs et d'arbustes épineux. La plage sablonneuse s'étendait à perte de vue en un vaste demi-cercle de l'embouchure de la Cienega à celle du Rio-Magdalena; à l'est apparaissaient les promontoires escarpés de Gaïra et de Sainte-Marthe, dominés par les bleus sommets de la sierra; devant moi, les vagues, poussées par une forte brise, venaient, hautes et pressées, bondir l'une après l'autre sur le sable. Fatigué comme je l'étais des lagunes d'eau stagnante, des fanges nauséabondes, de l'air tiède et immobile des marais, je respirai avec délices cet air vif, saupoudré de l'écume des vagues.

Quand je revins vers le campement des pêcheurs, je ne réussis pas, comme la première fois, à échapper aux questions, et, malgré moi, je dus m'asseoir sur le sable à côté de plusieurs métis qui faisaient sécher des poissons à la fumée d'un feu de bois vert. Mon ami Zamba avait évidemment chanté mes louanges, car mes interlocuteurs ne manquèrent pas d'entamer tous les sujets dont je m'étais entretenu avec l'Indien; il me fallut donc discourir pendant plusieurs heures, parler de Madrid, de Paris et de Londres, causer industrie, sciences et arts. Ces avides questionneurs m'écoutaient avec joie, et moi-même, heureux de trouver des auditeurs si bénévoles, j'oubliai l'odeur limoneuse des poissons et la fumée suffocante

pour me donner tout entier au plaisir de leur apprendre bien des choses qu'ils ignoraient. Le plus jeune des pêcheurs, celui qui m'écoutait avec le plus d'intérêt, avait, je ne sais où, entendu parler d'Athènes. Il m'interrompait souvent. « On dit qu'il y a de bien beaux temples à Athènes! On sculpte de belles statues à Athènes! L'université d'Athènes est la plus célèbre du monde entier, n'est-ce pas? Aucune langue n'est aussi belle que le *latin* d'Athènes? » Chose étrange que cet écho lointain de la Grèce sur les dunes de l'Atlantide! La gloire de Phidias et de Périclès a mis deux mille ans à franchir les mers, et maintenant des pêcheurs américains s'en entretiennent, comme si cette gloire était encore la plus rayonnante de l'ancien monde!

Je ne quittai mes nouveaux amis qu'à la nuit tombante. La voile fut hissée sur le mât pliant du *bonguito*, et peu de minutes suffirent pour nous faire perdre de vue les arbres de la rive. Je pris les mêmes précautions que la nuit précédente, et je restai les yeux braqués sur ceux qui m'inspiraient une si grande méfiance. Je ne cessai un instant de voir distinctement le patron tenant le gouvernail et le métis assis à côté de la voile; cependant mon état de veille n'excluait pas un certain sommeil, et tous les objets qui passaient sous mes yeux grandement ouverts m'apparaissaient comme autant de chimères entrevues dans un rêve. Les vagues noires que notre *bonguito* fendait avec bruit prenaient des formes fantastiques et comme des traits grimaçans; les herbes flottantes au milieu desquelles nous passions me semblaient de grandes îles couvertes d'arbres touffus et volant sur la surface des eaux avec la vitesse des hippogriffes. Tout à coup je vis ou plutôt je devinai que nous nous arrêtions sur la rive à l'embouchure d'une vallée; le métis descendit du *bonguito*, et le petit esquif recommença sa course désordonnée. Aussitôt je m'endormis d'un sommeil profond. Quand je me réveillai, il était matin, le métis avait en réalité disparu, et le bateau jetait l'ancre dans un petit port à côté d'autres embarcations. Sur la plage, je voyais les cabanes du village de Pueblo-Viejo. C'était jour de marché : des noirs et des Indiens allaient et venaient devant les huttes, offrant leurs poissons en hurlant à tue-tête.

Après avoir renouvelé à Zamba Simonguama la promesse d'aller le visiter à Bonda, je sortis du bateau et je courus m'enquérir dans le village des moyens d'arriver à Sainte-Marthe. Pour m'y rendre par mer, j'aurais dû attendre plusieurs jours le départ d'un grand *bongo;* je préférai louer un mulet pour porter mes bagages et aller moi-même à pied. La distance de Pueblo-Viejo à Sainte-Marthe est de 40 kilomètres environ : il n'y avait pas là de quoi m'effrayer, et, dès que j'eus trouvé un mulet, je me mis résolûment en route, ac-

compagné d'un jeune guide indien nommé Pablo Fonseca. En moins d'un quart d'heure, nous avions contourné une forêt de grands arbres, et nous arrivions en vue de Pueblo-Nuevo de la Cienega. Cette ville, qu'on appelle communément La Cienega tout court, est située dans une plaine unie comme la surface d'un lac, au pied des montagnes de la sierra, vertes à la base, bleues au sommet, et coupées de vallées ombreuses. Du côté de la mer, le sol est presque nu et n'a d'autre végétation que des salsoles et des salicornes; mais tout autour des maisons s'épanouissent des arbres touffus qui font à la ville comme un nid de verdure, et du milieu desquels jaillissent les hampes des cocotiers. A l'intérieur, La Cienega ne dément pas ce qu'elle promet vue à distance : les rues, larges et droites, sont assez animées; les maisons blanchies à la chaux sont presque toutes couvertes en tuiles; à travers les portes entr'ouvertes des jardins, on aperçoit des arbustes en fleur. De tous les côtés s'élèvent de nouvelles constructions, témoignages des progrès matériels de La Cienega. Sa population, forte de six mille âmes, dépasse aujourd'hui celle de Sainte-Marthe, la capitale de l'état souverain de Magdalena; cependant La Cienega ne compte au nombre de ses habitans ni hommes de race blanche, ni négocians étrangers, comme Sainte-Marthe et Barranquilla : elle est peuplée d'Indiens et de métis, qui ne doivent leur prospérité qu'à eux-mêmes. Sur les hauts plateaux de l'intérieur de la Nouvelle-Grenade, l'antagonisme des races produisit la révolte des *communeros* vers la fin du siècle dernier, et finalement amena la guerre de l'indépendance et l'expulsion des Espagnols; depuis cette époque, les descendans des Muyscas (1), ayant reconquis leur nationalité et formant de beaucoup la plus grande partie des habitans de la Nouvelle-Grenade, ont à peu près absorbé les blancs, et maintenant ils sont confondus avec eux en un seul peuple. Sur les bords de l'Atlantique, il n'en est pas ainsi : la haine subsiste encore entre les deux races, et, comme deux pôles chargés d'électricité contraire, Sainte-Marthe et La Cienega se sont élevées face à face. La première a l'avantage immense d'avoir un vaste port et de commercer directement avec tous les pays du monde; moins favorisée, La Cienega ne peut faire qu'un petit trafic de cabotage dans sa lagune et le long des rivages, mais elle a sur Sainte-Marthe le privilége d'être habitée par des Indiens faits au climat et ne redoutant pas le travail comme la plupart des blancs du littoral. Aussi les résultats de la lutte entre les deux villes sont-ils complétement en faveur des Cienegueros. Dans les vallées de la sierra, sur les rives de tous

(1) Lors de l'invasion des Espagnols, les Muyscas, qui habitaient le plateau de Cundinamarca, n'étaient guère moins civilisés que les Aztèques. Pour être aussi connus, il ne leur a manqué qu'un historien.

les cours d'eau, ils cultivent de vastes champs de bananiers, de manioc, de papayes; ils parcourent la lagune dans tous les sens sur leurs bateaux de pêche; ils approvisionnent Sainte-Marthe de légumes, de fruits et de poissons; sans eux, sans leur travail, cette ville, qui s'endort paresseusement au bord de sa belle plage, serait exterminée par la famine. Dans les derniers temps, la rivalité des races s'est graduellement transformée en rivalité politique : les Samarios (1), désireux de maintenir l'ancienne suprématie de la race blanche, sont naturellement conservateurs, tandis que les Cienegueros se sont faits démocrates, et lors des élections votent comme un seul homme en faveur des candidats de ce parti. Pendant les révolutions qui ont agité la république, ils ont plus d'une fois envahi en armes la ville de Sainte-Marthe, et les habitans de cette ville n'ont jamais osé se venger que par des brocards.

En sortant de La Cienega, où mon guide, Pablo Fonseca, m'avait fait rester assez longtemps sous prétexte d'acheter du foin pour son mulet, nous traversâmes un torrent dont les bords fertiles sont plantés de bananiers, puis nous suivîmes le rivage sur une levée de sable formée par les vagues, et laissant à droite au milieu des arbres la sucrerie à vapeur du Génois Andrea, seul habitant étranger de La Cienega, nous arrivâmes sur le bord du Rio-Torribio, l'un des torrens les plus fougueux du versant occidental de la Sierra-Nevada. Les ruines d'un pont emporté par une inondation obstruaient encore le lit : je voulais passer le fleuve à gué en traversant les rapides formés par le courant au milieu des pierres; mais Pablo me détourna vivement de ce dessein, prétendant que de redoutables crocodiles avaient choisi pour repaires des cavernes creusées par les eaux au pied même des piles. Le mulet, déjà chargé de mes malles, reçut encore sur son large dos le poids de nos deux personnes, et nous porta sans broncher à la berge escarpée de l'autre rive du Torribio.

Au-delà de ce fleuve, le paysage change de nature. Les montagnes se rapprochent de la mer et projettent dans les flots des promontoires abrupts, que le chemin contourne par une succession interminable de montées et de descentes. On ne voit plus de bananiers ni d'autres plantes cultivées, mais seulement des mimosas épineux, des gayacs, arbres dont les troncs au bois dur croissent généralement dans un sol infertile. Le terrain dénudé laisse partout voir ses veines de pierre. Parfois le chemin s'engouffre dans un *barranco*, profonde ravine aux parois rouges et brûlées, où pendant la saison des pluies descendent de furieux torrens, mais où l'on chercherait en vain une goutte d'eau pendant la saison des séche-

(1) Habitans de Sainte-Marthe.

resses. Au milieu de ces rochers qui répercutaient les rayons du soleil, je ne respirais plus qu'un air embrasé, la sueur descendait à larges gouttes sur mon visage, la fatigue commençait à alourdir mes membres. Cette fatigue devint bien plus forte encore, lorsqu'au sortir d'un profond *barranco* je me trouvai dans un chemin sablonneux longeant la mer à quelque distance. Les cactus qui se dressaient de chaque côté du sentier, comme des rangées de pieux hauts de dix mètres, étaient trop clair-semés pour donner de l'ombre et trop épais pour laisser passer la brise marine. Quelques mimosas *guamos* couverts de leurs fleurs jaunes répandaient dans l'atmosphère un terrible parfum, qui me donnait le vertige. Le soleil perpendiculaire laissait tomber sur moi ses pesans rayons. A chaque pas, nous enfoncions dans un sable brûlant. « Quand arriverons-nous donc au village de Gaïra? demandais-je souvent à mon guide. — Bientôt, tout de suite, » me répondait-il. Et je me figurais qu'au premier détour du sentier j'apercevrais sans doute une fraîche auberge environnée d'arbres touffus et se mirant dans un ruisseau; mais je ne voyais toujours que les cactus dressés contre le ciel comme une forêt de lances. Tout à coup Pablo, fatigué comme moi, sauta sur le mulet, piqua des deux et me laissa tout seul, n'ayant pour me conduire au village que les traces des sabots de sa monture.

Comment se termina cette pénible marche, comment j'atteignis à travers de nouvelles solitudes brûlantes les bords d'un frais ruisseau, où de jeunes filles et des enfans venaient remplir leurs cruches, comment je parvins chancelant au seuil d'une cabane où quelques instans de repos et de sommeil me rendirent la vie, c'est vraiment ce que je ne saurais dire. Il y a des momens où les choses de la réalité se succèdent comme autant d'étranges et douloureuses visions. Ce que je me rappelle seulement, c'est qu'une heure après avoir quitté la cabane où une gracieuse Indienne m'avait accueilli, j'arrivai à Sainte-Marthe, au pied de cette Sierra-Nevada où la nature tropicale me réservait, à côté de nouvelles fatigues, de nouveaux sujets d'admiration.

ÉLISÉE RECLUS.

DE

L'ALLIANCE ANGLAISE

Pitt avait-il raison de déclarer à la France une guerre qui aurait pu être immortelle, puisqu'elle ne devait finir qu'à la condition que la France y perdît son gouvernement? Fox avait-il tort d'exhorter obstinément son pays à rester neutre dans les querelles du continent qui ne touchaient point essentiellement l'Angleterre, à respecter dans la France en révolution la liberté d'être à son gré une puissance démocratique ou despotique? Les écrivains soigneux de ranimer parmi nous les ressentimens et les ombrages qui pourraient, les événemens aidant, amener une rupture entre les deux peuples habitans des rivages de la Manche, savent-ils bien qu'ils travaillent à résoudre la question en faveur de Pitt, et à réhabiliter le génie des coalitions? C'est au fond la politique de Fox qui aujourd'hui domine en Angleterre. Le principe de non-intervention, que notre grand ennemi Burke dénonçait comme un crime, est en honneur de l'autre côté du détroit. Des cabinets peu d'accord sur tout le reste y recommandent à leur pays la neutralité toutes les fois qu'elle est possible. Cette politique d'abstention, juste et louable quand elle a pour principe le respect de l'indépendance des nations, irréprochable lorsqu'aucune nécessité de salut ou d'honneur n'ordonne d'y renoncer, est encore fortifiée et encouragée, presque jusqu'à l'abandon de certains intérêts d'orgueil ou de dignité, par les nouvelles doctrines sociales que les merveilles de quarante ans de civilisation pacifique ont fait naître dans la patrie de la vapeur et des chemins de fer. Et c'est le mo-

ment que certains esprits, routiniers dans leur haine et plagiaires dans leurs soupçons, choisiraient pour sonner un tocsin d'alarme, comme si les ombres de Chatham et de son fils se dressaient devant nos yeux et menaçaient du haut de leur tombeau!

La déclamation joue un rôle en ce monde, et ce qu'on fait de téméraire et d'absurde pour l'amour de la rhétorique est considérable, à en juger par notre histoire. Cependant il est d'abord difficile de prendre au sérieux soit les craintes qu'excitent certaines colères, soit les colères qui provoquent certaines craintes. Tant que nous n'entendrons que des paroles, nous serons fort tranquilles; mais à des paroles il faut en opposer d'autres. Il est bon de dire les choses comme elles sont aux gens qui les disent comme elles étaient. Les principes sur lesquels reposent les sociétés modernes, les opinions les plus fortes et les intérêts les plus puissans en France sont pour le maintien d'une certaine union entre nous et les Anglais. Rien n'a sérieusement changé depuis le temps où cette pensée était devenue la règle de la politique pratique; tout gouvernement qui n'est pas la légitimité sait bien qu'il n'est reconnu sans restriction, sans arrière-pensée qu'en Angleterre, et que toute autre alliance est une combinaison d'un jour. Quiconque connaît notre histoire sait bien que sans le concours de l'Angleterre aucune ligue ne saurait se former en Europe qui soit durable, et dont la France ne puisse avoir raison. Quiconque compte pour quelque chose les intérêts de la civilisation générale, l'équilibre du monde, l'indépendance des peuples, sait bien que toutes ces choses ne sont en sûreté que lorsque la France et l'Angleterre sont d'accord pour les défendre. Ce sont là des vérités proverbiales, et que nous ne rappellerions pas, si nous nous adressions au gouvernement seul.

Quand on presse les ennemis de l'alliance que nous avons toujours soutenue, on n'obtient guère qu'ils exposent des calculs ou des idées. Ils parlent surtout de sentimens publics, tout en se défendant de les partager. Ils sont au-dessus, ils s'en font honneur, de ces misères de rivalité nationale; mais la rivalité existe, disent-ils: l'histoire en dépose, les deux nations sont rivales. Rivales de quoi? pourrait-on demander. A cette question, la réponse ne serait pas facile. Puisqu'on s'appuie sur l'histoire, il faudrait nous dire quel est le motif de rivalité historique, motif grave, essentiel et digne d'être discuté le fer à la main, qui subsiste aujourd'hui.

On nous dispensera de remonter aux guerres féodales. Il est d'usage et il est raisonnable de dater de la paix de Vervins le système politique de l'Europe. Certes ce n'est pas au grand roi qui mit alors la France à son rang qu'il faudrait demander des exemples et des raisons pour opposer l'Angleterre à la France. De l'alliance des deux

pays il fit le point d'appui de tous ses desseins, et qui voudra rechercher, soit dans les entretiens de Sully avec son maître, soit dans les confidences que fit Jeannin à Richelieu, les pensées de Henri IV sur le rôle de la France, croira l'entendre lui-même exposer le plan admirable qu'il léguait à sa race, et dont l'héritage fut recueilli par Richelieu et Mazarin plus fidèlement que par Louis XIII et Louis XIV. Les Stuarts ne furent pas beaucoup plus fidèles à la tradition d'Élisabeth, et ce qui manqua à cette malheureuse dynastie fut, entre tant d'autres choses, une politique nationale. L'esprit d'absolutisme déclara la guerre dans les deux pays à toutes les résistances, et il y gagna dans l'un une révolution qui devait aboutir à la liberté, dans l'autre une monarchie despotique qui devait mener à une révolution.

Mazarin avait réconcilié la France avec Cromwell, et il forçait le futur Jacques II à faire sous Turenne la guerre aux Espagnols, devenus les seuls protecteurs de sa maison; mais quatre ans après c'était Louis XIV qui stipendiait les Stuarts sur le trône, et on lui promettait bientôt en échange de convertir l'Angleterre. Cette alliance, fondée sur des idées d'intolérance, d'intervention, de conquête et d'absolutisme, ne ressemblait guère à l'alliance de Henri IV et d'Élisabeth. Louis XIV n'est pas certes un roi ordinaire. Son dévouement à ses devoirs tels que les concevait son orgueil, son application, sa persévérance, son jugement droit, qui se montre dans l'exécution plus que dans la conception de ses desseins, en font la digne personnification d'un grand plutôt que d'un bon gouvernement; mais son passage sur le trône, glorieux pour sa mémoire, a été funeste à sa maison. Sa politique étrangère, toujours inspirée par une personnalité altière, a fait au nom français un mal dont notre pays a longtemps souffert et souffrirait encore, s'il n'avait eu depuis lors d'autres fautes à expier. Le malencontreux complot des deux hôtes de Versailles et de Saint-James pour détruire de compte à demi, par force ou par ruse, la religion et la liberté de l'Angleterre, cette guerre impolitique déclarée à la réformation, cette guerre de royauté à république dont la Hollande était le champ ou le but, voilà les fautes qui, avec l'infaillibilité de la réaction après l'action, amenèrent la représaille implacable de Guillaume III et les calamités de la guerre de la succession. Quoique de bons historiens défendent encore l'acceptation du testament de Charles II, il serait difficile de montrer les profits réels qu'a tirés la France du fardeau de l'alliance espagnole; le mal qu'elle aurait pu craindre de l'abandon de l'Espagne à sa décadence naturelle paraît peu de chose, comparé aux avantages qu'un bon traité de partage pouvait lui assurer à jamais. Ce que nous avons gagné de plus net à voir Louis XIV

mettre son petit-fils à Madrid, c'est la contagion de son exemple et la guerre funeste de 1808.

Après M. de Carné, il serait oiseux de rappeler ce que la régence du duc d'Orléans a fait pour rétablir une bonne politique de l'extérieur. Les affaires étrangères sont le beau côté de ce gouvernement. Je ne sais si le gouvernement de Louis XV a un beau côté; mais il serait difficile au plus versé dans notre histoire diplomatique de répondre sans hésiter à cette question : quelle sérieuse et décisive raison avait la France d'entreprendre les trois guerres du règne de Louis XV? Les deux premières du moins ont fait honneur à nos armes. Cependant, si celle de 1734 nous a valu la possession de la Lorraine, c'est par le résultat le plus inattendu et par une heureuse et subite conception qui, si elle vient du cardinal de Fleury, est la seule qu'il ait eue dans sa longue administration. Quant à la guerre de 1741, tout ce que nous apprend l'histoire, c'est qu'elle a été commencée pour plaire au comte de Belle-Isle; mais il m'a toujours été impossible de comprendre quel était le but de la belle campagne du maréchal de Saxe dans les Pays-Bas, et lorsqu'en signant le traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XV dit ce mot vanté par Voltaire : « J'ai fait la paix en roi et non en marchand, » cela ne pouvait signifier que ceci : Je n'ai rien gagné à la guerre, parce que je l'ai faite pour mon plaisir. Il y a des temps où l'on admire ces sentimens-là. Vint ensuite la guerre de sept ans; mais il vaut mieux n'en point parler. Rappelons-nous seulement que ces trois guerres amenèrent deux ruptures avec la Grande-Bretagne, dont l'une nous laissa le souvenir de Fontenoy, et l'autre des souvenirs fort différens. Mettons qu'ils se compensent; le tout s'est terminé par la plus triste paix de nos annales, avant celle que nous ont value les revers de l'empire. C'est peut-être au ressentiment que le traité de Paris avait laissé à la France qu'il faut attribuer l'adhésion donnée par le cabinet de Louis XVI à la révolution d'Amérique. C'est du traité de Paris que date ce fonds de jalousie qui se laisse entrevoir dans toute l'Europe contre la Grande-Bretagne, et que le ton souvent rude de sa diplomatie a imprudemment entretenu. Aussi, lorsque quelques années plus tard, on commença à soupçonner que les treize colonies de l'Amérique du Nord pourraient bien lui échapper, une secrète satisfaction se décela même chez ses alliés, et l'intérêt du monde fut pour *les insurgens*. Ainsi le cabinet de Versailles fut amené à flatter une opinion plus désintéressée, et qui n'aimait dans le soulèvement des États-Unis que la résistance à l'oppression. Si la cause de la liberté ne m'était chère avant tout, si je ne croyais que la révolution d'Amérique a pu contribuer à la révolution française, j'hésiterais, malgré des noms fort imposans pour moi, à approuver le rôle que joua la

France en 1777; il est difficile de lui trouver un intérêt visible et permanent dans la guerre qu'elle déclara spontanément et sans grief. L'événement ne fut à la gloire ni de la sagesse, ni même de l'énergie du gouvernement anglais; mais l'Angleterre n'en fut pas matériellement affaiblie, et de part ou d'autre l'orgueil seul souffrit ou triompha. C'est cette lutte de passions que devait renouveler en de plus grandes proportions la guerre de la révolution française.

On ne dirait pas aisément qui le premier l'a déclarée; il est certain cependant que Pitt a plus hésité que la république française. Parmi nos hommes d'état du moment, Brissot passait pour le plus éclairé sur les questions extérieures. En conseillant à la révolution la guerre, il avait longtemps compté sur la neutralité, même sur la secrète sympathie des pays libres ou des gouvernemens éclairés; mais après la conquête de la Belgique il écrivait au général Dumouriez : « C'est ici un combat entre la liberté et la tyrannie, entre la vieille constitution germanique et la nôtre... Pas un Bourbon ne doit rester sur le trône! Ah! mon cher, qu'est-ce qu'Alberoni et Richelieu, qu'on a tant vantés? qu'est-ce que leurs projets mesquins, comparés à ces soulèvemens du globe, à ces grandes révolutions que nous sommes appelés à faire? Ne nous occupons plus de ces projets d'alliance avec la Prusse, avec l'Angleterre : misérables échafaudages! tout doit disparaître; *novus rerum nascitur ordo*. Il faut que rien ne nous arrête... Une opinion se répand ici : la république française ne doit avoir pour bornes que le Rhin. » Et Brissot, peu de mois après, proposait, au nom du comité de défense générale, la guerre contre l'Angleterre.

On vient de lire le programme de la guerre révolutionnaire. Combien de fois depuis avons-nous vu écrire le commentaire de ce texte! Quand un peuple a été une fois bercé des promesses de ces émotions grandioses que donnent la force et la passion dissimulées par la gloire, que n'en peut-il pas rester dans son imagination! Les paroles de Brissot, appelant *la nation anglaise à faire justice des conspirateurs qui la gouvernaient*, n'étaient pourtant que la contre-partie des conseils qu'avec un tout autre talent Burke donnait à son pays. Lui aussi, il voulait une guerre qui fût une lutte entre deux principes; seulement la politique de non-intervention, cette idée tout anglaise, que Burke appelait la politique de désertion, luttait dans l'esprit de Pitt contre ses aversions anti-révolutionnaires. Même lorsqu'il abandonnait de fait la non-intervention, il n'y voulait pas renoncer en principe. Longtemps on n'a vu dans Pitt que le fils de Chatham, il était Grenville aussi pour le moins autant, et son caractère politique fait penser à la ressemblance de ses traits avec ceux de sa mère. Ni l'enthousiasme du patriote, ni la colère du conserva-

teur, ni la grandeur des vues de l'homme d'état, n'emportaient son jugement au-delà des nécessités de sa situation. Il fit la guerre, parce qu'il vit qu'on l'attendait du pouvoir, et son pouvoir, c'était sa cause. Il fit la guerre, mais avec plus de fierté que d'ardeur, avec plus de fermeté que d'habileté. Il ne faut pas juger Pitt sur son attitude dans le parlement : là, il est tout ce qu'il veut paraître, et jamais art plus profond, tact plus sûr, instinct plus rapide, jamais plus de prudence dans la facilité, plus de dignité dans l'artifice, plus de hardiesse dans la mesure, n'ont été au service de l'orateur de gouvernement. Malheureusement, lorsqu'il faut agir, imposer au pays des sacrifices, préparer des forces et des opérations, soulever le poids de l'Europe armée, la raideur et la circonspection viennent enrayer les déterminations de l'homme d'état. Il faut voir dans la biographie de Pitt que vient de publier lord Macaulay, et qui est placée au premier rang de ses écrits (1), tout ce que la sagacité et la justice de la postérité doivent ôter au grand ministre des torts et des mérites que lui attribuaient ses contemporains.

Quand on parle de Pitt, on parle de son premier ministère. Il lui est arrivé ce qui était arrivé à son père : sa dernière administration a été à peine digne de lui. Du moins n'a-t-il pas eu le temps d'en racheter la formation par le succès, et il est mort malheureux. Mais sa première administration elle-même, terminée par cette guerre de huit ans qui l'a fait tant admirer et maudire, n'a pas entièrement donné gain de cause à la politique belliqueuse. Rendons grâce à la Providence : tant que la France a défendu la révolution française, de Valmy à Marengo, elle a triomphé, et sa puissance était à sa véritable apogée quand l'Angleterre fut amenée à la paix, que Pitt avait désirée plus tôt, et qu'il aurait faite lui-même sans George III.

Or maintenant que reste-t-il des causes de cette guerre? Les passions qui nous l'ont fait entreprendre nous animent-elles encore, et quelle provocation les vient réveiller? Elles manqueraient de prétexte pour renaître et d'aliment pour vivre. Du côté de l'adversaire, les passions qui ont soutenu la guerre ont aussi bien disparu que les principes qui l'ont colorée. Où sont ces préjugés oppressifs auxquels on prétendait reconnaître les Anglais pour des ennemis du genre humain? Qui des conseillers présens ou passés de la reine Victoria pense un moment à contester à la France, à personne, le droit de se constituer à sa guise, et dans quel pays est-il plus unanimement admis que les nations sont libres de se donner, si elles peuvent, le gouvernement de leur choix? Les causes de la guerre de la révolu-

(1) Cet ouvrage a été inséré dans le tome XVII de l'*Encyclopædia Britannica*, qui a paru cette année à Édimbourg. Quoique beaucoup plus étendu qu'un article biographique ordinaire, c'est encore un abrégé, mais qui se lit avec un vif intérêt, et qui porte l'empreinte d'un talent supérieur.

tion sont donc loin de nous. Les résultats même en ont montré la vanité, et, pensant comme nous pensons aujourd'hui, les Anglais et nous, nous n'avons rien à venger.

Mais le monde ne s'est pas arrêté le lendemain de la bataille d'Austerlitz... Il est vrai, et les traités de 1815 ne sont pas la paix d'Amiens. Il faut s'entendre à demi-mot sur ce tragique sujet, et il y a des choses qu'une plume française ne peut guère écrire. Ne nommons aucun événement par son nom; passons seulement en revue les motifs de la guerre sans égale qui a commencé entre Dunkerque et Boulogne et fini au Mont-Saint-Jean. Il serait puéril de relever les questions territoriales. Personne ne pense, je suppose, à se quereller pour Malte ou les Iles-Ioniennes, personne à donner le Hanovre à la Prusse. Le système continental trouverait apparemment peu de partisans prêts à tirer l'épée pour le rétablir, et si les droits des neutres sont toujours chose sacrée, ce serait un étrange moyen de les maintenir que de les remettre en question par la guerre, quand la paix leur donne chaque jour une consécration de plus. Quant aux colonies, je ne pense pas qu'on puisse être fort tenté de reprendre Saint-Domingue, et la valeur des possessions transatlantiques a beaucoup baissé dans l'opinion du monde depuis que de plus saines idées et de meilleures habitudes se sont établies en matière de commerce. L'Angleterre a renoncé à ses anciens monopoles, et nul ne conseille d'entreprendre une croisade contre les idées d'économie politique que professe notre gouvernement, pour en créer de nouveaux par des conquêtes au-delà de l'un ou l'autre Océan. Si par un sentiment un peu tardif on regrettait notre ancienne part de l'Inde, le désintéressement serait grand de convoiter un établissement sur un territoire dont le commerce est libre, et qui coûte à ses maîtres le prix que chacun sait aujourd'hui. A parler sérieusement, et pour le dire en passant, toute théorie générale sur les colonies mise à part, la France, dont la vraie grandeur est dans la puissante concentration de ses forces, possède sur le littoral africain la colonie qui lui convient le mieux, vaste empire qu'elle est loin encore d'avoir mis en valeur tout entier, et qui peut devenir pour elle ce que sont réellement pour l'Angleterre ses meilleures possessions. L'Algérie a les avantages de l'Inde, mais plus grands, avec quelques-uns de ses inconvéniens, mais moindres; elle est déjà devenue un élément vital de notre force militaire; elle peut en devenir un de notre force maritime, et si, comme on le prétend, il faut à un grand état de vastes terres où se répande le trop-plein de sa population et de ses ressources, combien la France n'a-t-elle pas encore d'efforts à déployer avant d'avoir fait de l'Algérie ce qu'il faut qu'elle devienne, une autre France!

Mais j'entends déjà dire que ce n'est pas pour *la guenille* des in-

térêts matériels que subsiste une rivalité fondée sur les souvenirs entre la France et l'Angleterre. Je le sais. Emporté par l'acharnement de la lutte, le gouvernement vieil adversaire du principe d'intervention en est venu en 1814 à signifier, de concert avec l'Europe, à la France l'interdiction d'être gouvernée par la dynastie qui régnait sur elle : acte d'intervention sans exemple dans les fastes de l'histoire; mais l'injure, il me semble, est rétractée. Ce n'est pas l'Angleterre qui a hésité à mettre à néant ce souvenir des extrémités de la guerre. Les successeurs de Pitt n'ont pas fait mauvais accueil à la république; les héritiers de Castlereagh n'ont pas tourné le dos à l'empire. Le tombeau s'est depuis longtemps fermé sur les ministres qui ont fait une prison de Sainte-Hélène, et l'Angleterre a dès longtemps cessé de pouvoir être regardée par aucun des proscrits de 1815 comme une terre inhospitalière.

Ainsi donc il ne resterait du passé que des causes morales pour justifier une rupture entre les Anglais et nous. Des causes morales! comment les appellerons-nous? Du ressentiment, de l'envie, de la haine? Appelons-les de leur nom le plus noble, — des passions. Oui, c'est aux passions seules que feraient appel ceux qui nous donneraient ce plus funeste des conseils.

Et ces passions, les trouveraient-ils? On le dit; mais comment le croire? On a pu les ressentir, on a dû les comprendre, ces passions trop naturelles, alors que notre sang versé à flots était à peine étanché, alors que, courroucés contre la fortune, nous en croyions le poète quand il nous disait :

Sur nos débris, Albion nous défie.

Aujourd'hui franchement sommes-nous sur *des débris*, et *Albion* songe-t-elle à *nous défier?* Ceux-là seraient bien ingrats envers la fortune, bien injustes envers la France, qui tenteraient de lui persuader qu'elle ait hors de chez elle à se relever de quelque chose, et qu'il lui reste des réparations à demander. Quiconque a mis le pied en Angleterre a ressenti les effets de l'estime de nos voisins. Certes ce n'est pas là qu'on nous croit *sur des débris* et que la puissance française est mise en doute. La France étonne quelquefois les Anglais. Ils ne s'expliquent pas bien la variété des points de vue que notre esprit parcourt en peu de temps; mais de très bonne foi ils se disent que nos affaires sont nos affaires, et ne s'avisent pas même d'en juger. Ne dissimulons rien, s'ils n'admirent pas nos institutions, ils n'en admirent que plus notre richesse et nos armes, eux qui conçoivent malaisément la prospérité et le patriotisme sans la liberté politique. La conséquence est évidente; à notre égard, l'Angleterre est aussi loin du dédain que de l'envie.

Qu'importe si des artisans de malheur parvenaient à persuader à la France qu'elle a au-delà du détroit une rivale ou une secrète ennemie et à retrouver dans les cendres du passé des charbons mal éteints des inimitiés nationales? Voyons si raisonnablement la chose est possible. Du temps que le sentiment anti-britannique était un sentiment populaire, que disait-on? Tantôt que l'Anglais était un *oligarque*, tantôt qu'il était un *marchand*. Et Dieu sait tout ce que contenaient ces deux épithètes! Où est maintenant le républicain ombrageux, le conservateur arriéré du vocabulaire révolutionnaire qui voit dans la Grande-Bretagne l'aristocratique persécutrice de la démocratie malheureuse? Plus d'un nom fameux se présente à la mémoire comme pour attester que les plus redoutés des novateurs n'ont pas à se plaindre qu'il y ait une Angleterre au monde. Son régime *oligarchique* est moins dur à la démocratie que le régime d'égalité d'autres pays. Quant au nom de peuple marchand, il ne serait plus compris qu'en bonne part dans une société devenue comme la nôtre profondément industrielle, et qui ne fait pas fi de son rang dans le monde commercial. Qui voudrait en faire une injure s'entendrait bien vite répondre : « Marchand toi-même. » Le travail national de chacun des deux pays s'est donné réciproquement rendez-vous aux deux expositions générales. De part et d'autre, on s'est rendu justice, et quarante ans de relations actives et fructueuses ont amené entre les deux plus riches sociétés du monde un tel échange de capitaux, de procédés, de produits et de lumières, que celui-là serait bien habile qui ferait accroire aux deux commerces anglais et français qu'ils ne sont pas liés à la paix par une étroite communauté d'intérêts.

Ce sont de grandes forces dans le monde moderne que l'esprit démocratique et l'esprit mercantile; peu s'en faut que l'un et l'autre n'enveloppent toute la masse populaire et toute la classe moyenne, et l'un et l'autre sont loin des passions qu'on leur suppose.

Que reste-t-il de la classe moyenne quand on en a retranché tout ce qui vit d'industrie et de commerce? Cette section sociale, moins nombreuse, mais importante, où vit la tradition du libéralisme intellectuel. Essayez d'y recruter des ennemis à l'Angleterre! La science et la littérature, l'économie politique et la législation, toutes les études qui ont pour but les progrès moraux et matériels de la société n'ont, depuis quarante ans, formé que des liens entre deux peuples qui s'éclairent l'un l'autre, et tout ce qui pense est pour l'alliance. Si le seul grief qu'on puisse alléguer contre l'Angleterre est, comme on pourrait le croire à entendre certaines plaintes, qu'elle est en pleine possession de la liberté de la presse, on ne peut raisonnablement espérer que tout ce qui honore l'esprit humain lui en fasse un crime.

Enfin ne craignons pas de comprendre dans cette revue des opinions en France celle même du gouvernement. On ne peut nous supposer la prétention d'être ses confidens ni ses interprètes; mais c'est un fait notoire que, tandis qu'il s'est attaché à remettre en vigueur au dedans les traditions du premier empire, il les a écartées de la politique extérieure, et dans cent occasions il a tenu à l'égard de l'Angleterre une conduite et un langage qui démentaient formellement les exemples du *Moniteur universel* entre 1800 et 1814. S'il y a des engagemens politiques au monde, ce sont les déclarations par lesquelles le cabinet français a, depuis dix ans, incessamment témoigné qu'il regardait le concert avec l'Angleterre comme une des bases de son système. Il faudrait donc des circonstances bien nouvelles, des événemens bien décisifs, pour qu'au mépris de tant d'engagemens, à l'encontre de tant d'intérêts et d'opinions, on dût changer tout d'un coup d'intentions et d'allures, et marcher, par la froideur des relations et la contrariété des conduites, à un antagonisme précurseur d'une rupture ouverte. Voyons si rien dans la marche de l'Angleterre prescrit ou seulement autorise une telle révolution.

L'Angleterre ne saurait ignorer que sa situation a souffert en Europe depuis quelques années. Son rôle et ses succès dans les événemens qui avaient amené les traités de 1815, la tranquillité et la prospérité incomparables dont elle a joui depuis cette époque, lui avaient fait beaucoup d'envieux sur le continent. La fortune constante de son gouvernement était la plus amère satire de plus d'un gouvernement européen. Ce double grief, dont elle peut s'enorgueillir, la liberté de sa tribune et la liberté de ses journaux, n'étaient point de nature à lui ramener la bienveillance des cabinets. Son langage ordinaire était peu propre à désarmer les inimitiés jalouses qu'excitaient sa sécurité et sa grandeur. Il y avait là de l'inévitable, et nous ne sommes pas de ceux qui reprocheront au peuple anglais, en eût-il abusé, sa liberté; mais l'heureuse révolution qui, vers 1827, s'est opérée et de plus en plus développée dans ses doctrines ministérielles a achevé de lui faire perdre la sympathie de plus d'une cour, et pendant longtemps elle ne s'est entendue qu'avec la France. La non-intervention, l'indépendance nationale, les droits des peuples, l'utilité des réformes constitutionnelles, voilà les principes qu'avec plus ou moins de fidélité la diplomatie britannique a communément professés, sans prêter une oreille bien favorable aux doléances et aux alarmes de plus d'une monarchie en détresse. Tout cela était à peu près commandé par le cours naturel des choses; mais, en occupant cette situation à part, en faisant schisme avec presque tous les signataires des anciennes coalitions, on devait sentir

à Londres qu'on s'enlevait presque toute possibilité de renouer avec eux; on renonçait à rendre aux rois absolus de certains bons offices, et dans cet isolement forcé il devenait sage et même nécessaire de ménager, de conserver, fût-ce par des sacrifices, le peu d'alliances qu'on pouvait avoir, et surtout celle avec la France, la plus facile et la plus durable, celle qui n'exigeait presque aucun abandon des principes que l'on avait arborés. Enfin il fallait, et c'était là peut-être la première condition, il fallait continuer d'être heureux en tout, et conserver avec une habileté vigilante cette active influence qui partout se fait sentir, et oblige les étrangers, bénévoles ou non, à une juste déférence. Il ne servirait pas de tant parler de la grandeur de l'Angleterre, si, par des malheurs ou des fautes, cette grandeur venait à perdre quelque chose de son prestige.

Or toutes les conditions de ce programme ont-elles été parfaitement remplies, même entièrement comprises par tous les cabinets britanniques? N'ont-ils pas trop profité de ce que l'opinion nationale semble chaque jour plus détachée des préoccupations diplomatiques, pour négliger les affaires étrangères? Quand on voyage en Angleterre, on est extrêmement surpris de l'indifférence du public pour bien des questions européennes. Certaines réformes intérieures, certaines difficultés de cabinet absorbent toute l'attention de ce peuple, qu'on se figure possédé de combinaisons ambitieuses. Une école de gens d'esprit et de talent s'est formée, qui soutient qu'il y a duperie à se soucier des choses du dehors, et que le progrès actuel des sociétés est de renoncer à ce genre d'influence qui a la force pour *ultima ratio*. Je ne dis pas assurément que cette école domine le gouvernement; mais elle devance, elle représente en l'exagérant un mouvement utilitaire et pacifique qui se manifeste au sein de la nation anglaise, et qui, en l'entraînant, l'étourdit sur le reste. Cette disposition en soi peut avoir quelque chose d'humain, de philanthropique, de chrétien même : elle tient aussi à un sentiment de personnalité dont les nations peuvent être atteintes comme les individus, et il leur siérait mal de tomber dans le quiétisme économique. Aussi, comme on n'y tombe pas tout à fait, comme certains intérêts d'honneur ou de puissance parlent trop haut pour que des ministres bons citoyens cessent jamais de les entendre, la revendication subite qu'ils en font après tant de protestations d'indifférence paraît fantasque et blessante, et elle n'est pas toujours écoutée, ou elle est repoussée par la doctrine qu'ils ont eux-mêmes accréditée, à savoir que chacun doit se mêler de ses affaires. Ces exceptions inattendues à un système de tolérance générale et d'activité tout intérieure ne trouvent ainsi ni accueil ni crédit. On rencontre des esprits prévenus, des habitudes prises, et l'on

choque inutilement ceux qu'on ne veut pourtant pas aliéner. J'en citerai un exemple connu, l'affaire du percement de l'isthme de Suez. Quand le cabinet anglais ou plutôt son chef s'oppose à un projet réputé favorable au commerce du monde et par conséquent au commerce anglais plus qu'à tout autre, et cela en vertu d'un préjugé mal expliqué ou d'un intérêt tellement douteux qu'il n'a pas été reconnu par lord John Russell et qu'il a été nié par M. Gladstone, on peut dire que c'est une faute, et que les considérations, quelles qu'elles soient, qui pousseraient l'Angleterre à maintenir la clôture naturelle du nord de la Mer-Rouge sont peu de chose auprès de l'inconvénient d'afficher une prétention suspecte ou contraire à l'intérêt universel, et d'indisposer la France pour la vanité de paraître mieux écoutée qu'elle au Caire ou à Constantinople. Cela est trop peu d'accord avec le système de neutralité qu'on proclame dans des affaires plus générales, plus vraiment politiques, où l'on a semblé ne vouloir exercer aucune influence, ni même avoir un avis. Enfin les Anglais savent bien que la fortune depuis un temps ne leur a pas constamment été favorable. Leur organisation militaire a montré dans la guerre de Crimée des côtés faibles que leur franchise s'est gardée de couvrir. Eux-mêmes ont plutôt outré que dissimulé le mal, et les états-majors de l'Orient et du centre de l'Europe n'ont pas manqué de les prendre au mot. Les assiégés de Sébastopol n'ont pas négligé cette occasion de se venger et de complimenter les Français aux dépens de leur allié. Puis la crise de l'Inde est survenue. Peut-être devrait-on moins remarquer la gravité de ces troubles que le succès avec lequel ils ont été réprimés; mais il n'en est pas moins resté sur les dangers de cet empire lointain, sur la ruineuse pesanteur d'une possession immense et précaire, sur la gravité mystérieuse des causes qui peuvent la mettre en péril, une opinion dans toute l'Europe, et qui n'est pas favorable à l'inviolabilité de la puissance britannique en Asie. Voilà encore des raisons pour que des ministres anglais portent dans les affaires étrangères une sollicitude prévoyante, une intelligente bienveillance, et songent à se faire des amis. La bonne politique se défend également d'une froideur dédaigneuse ou d'une activité blessante. L'Angleterre a le sentiment de sa force, et je ne le crois pas exagéré; mais si elle n'a pas envie de la déployer, elle doit veiller à l'opinion du monde et la ménager sans s'y asservir.

Assurément ces observations ne constatent aucun sérieux motif de plainte de notre part, et il n'y a pas là de quoi se brouiller. Les badauds, gens qui prétendent fort à la finesse, croient que les grands états ne sont jamais occupés qu'à se tromper les uns les autres; ils se trompent bien plus souvent les uns sur les autres. L'expérience

des affaires diplomatiques vues de près apprend que la mauvaise foi et le mensonge y tiennent beaucoup moins de place qu'on ne le dit. On a raison entre cabinets de parler souvent de malentendus. Rien de plus fréquent de gouvernement à gouvernement, et surtout de peuple à peuple, que de ne pas se comprendre. Malgré des rapports continuels, malgré cette correspondance quotidienne de journaux entre deux nations voisines, ce qu'elles ignorent, ce qu'elles supposent l'une sur le compte de l'autre est extraordinaire, et pour peu qu'on ait quelque connaissance de l'Angleterre, on est surpris de tout ce que la France en dit et de ce qu'elle dit de la France. Tenir aux bons rapports avec la France, rien n'est plus commun en Angleterre, c'est un sentiment général; comprendre les conditions de ces bons rapports est plus rare, et par suite de leur originalité même, de leur caractère profondément national, les Anglais n'ont pas le secret des étrangers. Les Français, malgré plus de souplesse dans l'esprit, ne l'ont pas davantage; nous sommes trop pleins de nous-mêmes, trop convaincus qu'on nous juge comme nous nous jugeons. Surtout nous voulons trop entendre finesse aux choses, trop deviner d'arrière-pensées, et dans notre crainte d'être dupes, nous compliquons trop les Anglais, qui sont très simples. Nous nous regarderions comme des sots de croire ce qu'on nous dit, et quand on n'est pas de notre avis, nous soupçonnons qu'on nous en veut. Ce n'est qu'en exploitant ce faible de notre esprit qu'on pourrait réussir à nous inspirer contre l'Angleterre de dangereuses préventions. Il faudrait en effet aigrir les personnes pour amener des occasions de conflit qui ne sont pas dans les choses. Si jamais une querelle s'élève, l'intérêt n'y sera pour rien, la vanité aura tout fait.

Sur les plus grandes affaires qui occupent le monde, y a-t-il en effet opposition forcée d'intérêts ou de système entre les cabinets de Paris et de Londres? Ces questions sont celles d'Orient et d'Italie. Avons-nous besoin les uns ou les autres que l'influence russe soit prépondérante à Constantinople, ou l'influence autrichienne en Italie? Au fond, chacun pense de même.

Le sort de l'empire ottoman n'est pas probablement aussi près d'être mis en question qu'on le dit dans quelques journaux; mais il suffit qu'on crût à la possibilité d'une crise, pour qu'on dût y songer. Eh bien! dût cette hypothèse se réaliser, on ne peut oublier que la première fois qu'on a pu la prévoir, la France a fait son choix, pris son parti et signé de son sang l'engagement de maintenir l'indépendance de l'empire ottoman, ou de n'en laisser disposer qu'à l'Europe unie. Il ne peut entrer dans l'esprit de personne de rétracter à soi seul cette parole que disait aux conférences d'Erfurt Napoléon à Alexandre dans le moment de leur plus intime union : *Con-*

stantinople, jamais. Si un jour il y avait lieu de prendre au sujet de l'Orient un de ces grands partis auxquels les écrivains sont toujours prêts, et que les hommes d'état ajournent toujours, ce ne seraient pas deux puissances qui en décideraient, et l'Europe n'oublierait point que la Grande-Bretagne, par la voix même de lord John Russell, a refusé le partage que lui offrait la Russie.

Quant à l'Italie, ni l'Angleterre ni la France n'ont apparemment contre elle de mauvais desseins. Dans les généralités qui la concernent, toutes deux tiennent le même langage; c'est quand il faut en venir à la pratique que les différends se produisent. L'Angleterre exige plus pour l'Italie, n'ayant rien fait pour elle; la France demande moins, peut-être parce qu'elle a fait davantage. A moins de supposer à l'une ou à l'autre un désir secret de tout brouiller, l'Angleterre ne peut manquer de comprendre qu'elle ne saurait tout obtenir, la France, qu'elle n'est pas obligée à ne rien accorder. Tout peut être terminé par un compromis, si les puissances européennes se mettent d'accord sur ce point, que l'Italie, confédérée ou non, ne doit être qu'italienne. Elle le sera, si des Alpes au golfe de Tarente les traités ne souffrent que des soldats italiens, si les peuples comprennent que les questions de constitution sont encore plus importantes que les questions de dynastie. Malheur aux peuples qui préfèrent un nom propre à une liberté!

Il serait imprudent et ridicule d'indiquer, même vaguement, une solution de la question italienne. Ce qui nous importe surtout ici, c'est de rappeler que la différence d'opinion sur ce point entre la France et l'Angleterre ne contient pas le germe d'une rupture même éloignée, puisque assurément ni la France ni l'Angleterre ne prendraient les armes pour une restauration de plus ou de moins. L'Angleterre ne se départira pas de la non-intervention, la France n'abandonnera pas l'objet de son intervention : il n'y a point là de conflit, au contraire; il y a une question de plus ou de moins, le but est le même. Ces affaires sont embarrassées et difficiles, mais elles ne sont pas au-dessus des forces d'un congrès, et pour que la paix du monde périt dans ses délibérations, il faudrait en vérité le vouloir.

Or qui donc le veut? Qui soupçonne-t-on de le vouloir? Qu'on nous le dise. Les deux gouvernemens ne pourraient être accusés d'une telle arrière-pensée que par leurs plus grands ennemis. Comment supposer qu'une guerre qui ne servirait que des passions serait dans les projets d'un gouvernement? Ces crimes du bon plaisir ne sont pas de notre temps. Quant aux deux nations, elles n'ont ni l'une ni l'autre à se plaindre de leur bon accord, pour avoir envie de le voir remplacer par l'antagonisme. Comment sans ce bon accord, ou plutôt sans cette coopération, l'Angleterre aurait-elle, en 1854,

gouverné la situation que l'ambition de l'empereur Nicolas lui créait en Orient? Comment, si la France était atteinte au moindre degré des passions de 1806, l'Angleterre aurait-elle traversé la violente épreuve du soulèvement de l'Hindostan? Mais aussi, sans le concert d'intentions et d'action avec l'Angleterre, la France aurait-elle pu briser les derniers anneaux de la chaîne appelée sainte-alliance, et défendre sur les bords de la Mer-Noire l'équilibre européen? Et si l'Angleterre se ressentait encore des passions du congrès de Vienne, la France aurait-elle pu librement passer les Alpes et aller avec sécurité raviver sur la terre italienne les souvenirs de gloire qu'elle y avait laissés? C'est à quoi a servi la bonne intelligence entre la France et l'Angleterre. Ce que produiraient des sentimens contraires entre les deux pays, il ne convient pas de l'esquisser, même par hypothèse. Un pessimisme que l'esprit de parti, dans ses derniers aveuglemens, n'excuserait pas pourrait seul envisager de sang-froid les conséquences d'un retour quelconque aux pensées qui ont produit les luttes du blocus continental. Il n'est pas possible au citoyen le plus indifférent de songer à de telles extrémités sans frémir. Par quelque barrière infranchissable qu'il soit séparé de la politique officielle, il ne peut se tenir pour étranger à ce qu'elle décide et à ce qu'elle entreprend. Il ne peut renoncer à sa raison et à sa prévoyance pour s'enfermer dans ses ressentimens. On n'émigre pas plus de sa pensée que de sa personne, parce qu'on est à jamais hors de la vie publique, et il n'y a pas deux patries. Quoi qu'on pense de l'organisation ou de la conduite du pouvoir, que la France soit libre ou non, la France, en paix ou en guerre, est toujours la France, et s'isoler de ses périls serait un effort odieux et vain. On ne saurait donc, si peu que soit apercevable à l'horizon la chance de certaines calamités, ni se contenir, ni se taire. Lorsque nous étions jeunes, ceux qui nous avaient précédés dans la vie parlaient souvent des temps affreux qu'ils avaient vus, et invoquaient, pour nous avertir, les souvenirs de 1793. Les vieillards d'aujourd'hui n'ont pas de moins tristes souvenirs à retracer. Les passions révolutionnaires sont redoutables; les passions aveuglément belliqueuses ne le sont pas moins, et elles amènent des maux aussi grands et moins réparables que ceux d'une sanglante anarchie. Nous aussi, nous avons vu des choses qu'il ne faut jamais revoir, et les écrivains qui, par une certaine vanité de polémique, semblent chercher à ranimer des défiances et des animosités que nous croyons ensevelies à jamais nuisent à ce qu'ils servent, ignorent ce qu'ils provoquent, et cherchent à faire rétrograder la France vers des temps de terrible mémoire.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LA

DUCHESSE DE CHOISEUL

ET MME DU DEFFAND

Correspondance inédite de Mme Du Deffand, précédée d'une notice par le marquis de Sainte-Aulaire, 2 vol. in-8°, 1859.

On ne connaîtra plus bientôt cette vie des temps passés qui apparaît dans le lointain et dont nous sommes séparés, bien plus que par les ans, par une révolution d'idées et de mœurs. On ne connaîtra plus le monde d'autrefois; je veux dire que de cette ancienne société française, la première, la plus élégante, la plus animée, la plus spirituelle et la plus frivole des sociétés, rien ne subsistera plus réellement, pas même les échappés du naufrage qui en ont été parmi nous les derniers représentans ou les derniers témoins. Ceux qui dans leur jeunesse ont pu voir M. de Choiseul avant sa mort, ceux qui datent de la lutte des parlemens et du chancelier Maupeou, ou qui ont pu entendre parler de Voltaire et de Mme Du Deffand comme de personnages qui vivaient encore la veille, ceux-là se compteraient aujourd'hui assurément. Hélas! tout se renouvelle, tout change dans les habitudes, dans les préoccupations et les usages. L'esprit de sociabilité s'est métamorphosé tellement qu'il faut un effort d'intelligence, presque un don d'intuition, pour recomposer ce passé d'hier qui s'appelle désormais l'ancien régime. Il y a un penseur qui a dit que les révolutions étaient la condensation du temps, ce qui signifie que dans les momens de crise tout s'accélère, et que

la puissance des événemens supplée au nombre des années. Dans les révolutions en effet, les années sont quelquefois des demi-siècles; le monde tout entier vit d'une vie plus rapide, si bien qu'après l'effroyable bourrasque le jour vient où il se retrouve debout, ne sachant plus où il en est, séparé du passé par un abîme, se croyant peut-être exempt de vices parce qu'il n'a plus ceux d'autrefois, et n'ayant plus dans tous les cas les mêmes lois, les mêmes goûts, les mêmes mœurs. Telle a été un peu la situation de la société française vis-à-vis de cette seconde partie du dernier siècle qu'on voit déjà se précipiter vers le gouffre d'où doit sortir le monde moderne.

Le XVIIIe siècle finit en 1789. Ce qu'on a vu depuis de l'ancienne société n'était plus qu'un souvenir, une dernière expression d'un monde à jamais évanoui, une tradition continuée un peu de temps encore et presque dépaysée dans un monde nouveau. On n'en verra plus l'image vivante et parlante. L'esprit de cette époque, ses manières de vivre, ses élégances, ses corruptions, ses caractères et ses folies, on ne les retrouvera plus que dans les livres, dans l'histoire, où se fait le souverain partage du bien et du mal. Là seulement on peut voir reparaître ce temps, et ce qu'on en peut dire de mieux peut-être, c'est en définitive ce que Mme Du Deffand dit de la maréchale de Luxembourg : « Si on pouvait séparer l'ivraie d'avec le bon grain, on aurait de l'excellent et du détestable; mais ces deux choses réunies ne sont pas propres à faire du bon pain quotidien.» Ce XVIIIe siècle, qu'une incomparable catastrophe a si terriblement scellé dans son tombeau, ce siècle est, à vrai dire, un insaisissable Protée qui fuit sous le regard et offre à la fois une multitude d'aspects. Il y a en quelque sorte deux XVIIIes siècles : l'un tout enivré de systèmes et de spéculations, audacieux par l'intelligence, frondeur au nom de la raison humaine, qui proclame son avénement; l'autre tout perdu de licence, de dépravation et de vices fastueux, qui fait bonne chère et semble mettre toutes ses croyances dans un mot d'un des personnages de l'époque : « Le souper est une des quatre fins de l'homme; je ne me rappelle plus quelles sont les trois autres. » Le XVIIIe siècle cependant n'est tout entier ni dans les déclamations philosophiques, ni dans les petits soupers, pas plus qu'il n'est dans le décousu de la politique extérieure ou dans l'affaissement d'une vieille monarchie transformée par degrés en monarchie asiatique; il est en tout cela si l'on veut, mais il n'y est que partiellement; il est surtout dans le monde, dans cet ensemble social dont les mémoires et quelques correspondances reproduisent le mouvement et la confusion. La vie mondaine est le vrai cadre du XVIIIe siècle, car là on voit tout, les principes philosophiques faisant leur chemin à côté des frivolités licencieuses, les hardiesses de l'opinion se mêlant aux excès de la monarchie la plus absolue, la main des

favorites nouant et dénouant les affaires de la politique, en un mot toute une société qui marche vers sa ruine, en gardant encore ce dernier vernis, ce dernier prestige, l'esprit.

C'est un coin de ce monde que laisse entrevoir cette *Correspondance inédite de Mme Du Deffand*, dont M. le marquis de Sainte-Aulaire s'est fait le divulgateur, en y ajoutant une intéressante *notice*, sorte de prologue de cette révélation. Ce qu'était le XVIIIe siècle à un certain moment, entre 1758 et 1780, ces lettres le disent une fois de plus, en ravivant un instant l'image de cette société, en confirmant l'idée qu'on s'était faite de Mme Du Deffand elle-même, en précisant les traits de quelques figures moins connues, comme celles de la duchesse de Choiseul et de l'abbé Barthélemy, qui viennent se grouper autour de l'un des personnages les plus éminens de l'époque, un homme heureux dans son élévation, plus heureux encore dans sa disgrâce, — le duc de Choiseul en un mot, dont le ministère, après avoir duré douze années, finit par un exil éclatant. Ces lettres n'ont vraiment qu'un héros, M. de Choiseul; elles forment comme l'histoire secrète et la légende mondaine de la chute du premier ministre de Louis XV et de l'exil de Chanteloup. De là l'unité et l'animation de cette correspondance, où chacun met tous les bruits qu'il recueille, sans oublier ses impressions, ses vivacités et ses humeurs, tout ce qui dévoile les caractères, tout ce qui peint le mouvement intime d'une société qui se passionne pour des riens, faute de s'intéresser aux grandes choses.

Le duc de Choiseul fut un moment le roi, le dictateur tout-puissant de ce monde plein de frivolités, et c'est la fortune de cet habile homme, de petite taille et de figure peu agréable, mais de haute naissance et de manières supérieures, d'avoir eu tous les dehors de la grandeur, d'avoir ressemblé à un contemporain de Louis XIV égaré dans le XVIIIe siècle. Pendant douze années, il tint d'une main ferme et souple les affaires de l'état, animant tout de son esprit, dirigeant alternativement les relations étrangères, la guerre ou la marine, gouvernant aisément de dociles collègues, surtout son cousin, le duc de Praslin, qui ne pensait que par lui, et, après avoir dû son élévation à Mme de Pompadour, se servant à son tour de la favorite, la dominant et devenant même autre chose pour elle. M. de Choiseul fut un des types les plus complets et les plus curieux du grand seigneur homme d'état, du gentilhomme politique. Esprit vif et plein de ressources, causeur brillant, nature déliée et résolue, fastueux dans sa vie, sachant très bien mêler la hauteur et la grâce dans ses rapports, il maniait les affaires avec cette aisance de l'homme qui sait plus par l'expérience du monde que par l'étude de la politique, et qui ne craint pas les difficultés, parce qu'il croit que l'habileté vient à bout de tout. Si d'ailleurs M. de Choiseul te-

nait par un certain air au XVIIe siècle, il était de son temps par les mœurs. Homme à bonnes fortunes ou ministre, M. de Choiseul menait grandement et du même train les affaires et les plaisirs. Enfin, par son esprit et par sa prodigieuse habileté, par les femmes, que la séduction de sa puissance entraînait, par les parlemens, dont il relevait l'importance et dont il pensait se faire un appui, par les philosophes, qu'il flattait et qu'il attachait à sa cause, il se créa cette popularité immense qui fut l'éblouissement des contemporains, qui le soutint jusque dans ses fautes, survécut à son pouvoir, et ne serait pourtant qu'une curiosité brillante de l'histoire, si, à travers toutes les habiletés mondaines, il n'y avait eu les vues et la ferme trempe d'un politique capable de concevoir la seule pensée patriotique qui se soit fait jour dans le XVIIIe siècle : c'était de fonder l'alliance du midi par le pacte de famille de 1761 et de préparer la France à retrouver sa puissance amoindrie par les dernières guerres.

M. de Choiseul avait évidemment quelques-unes des qualités de l'homme d'état, le coup d'œil, l'esprit d'initiative, la hardiesse de conception, et ce qu'on appellerait de nos jours le sentiment de la grandeur de la France; il avait en même temps les faiblesses de sa nature, la légèreté et l'étourderie audacieuse. Son grand art était d'éblouir et de gagner l'opinion en dissimulant ses fautes mêmes sous cette brillante aisance qui le faisait appeler par l'impératrice Catherine de Russie le *cocher de l'Europe*. Ce n'était pas un homme d'état méthodique, c'était un joueur hardi qui réussit tant que Mme de Pompadour fut là; sa fortune eut une chance de moins à la mort de la marquise en 1764, elle se soutint encore dans l'interrègne des amours royales, et elle fut définitivement menacée en 1769 par l'avénement d'une favorite nouvelle qui était cette fois Mme Du Barry. Il faut se souvenir de ce qui se passait en politique dans ces années de 1765 à 1770. L'Europe était fort troublée au nord. M. de Choiseul avait commis une première méprise; il n'avait pas cru d'abord à la possibilité d'une alliance de l'Autriche et de la Prusse avec la Russie pour le partage de la Pologne; il ne crut pas à la durée du règne de Catherine, de cette *Sémiramis du Nord* qu'il raillait impitoyablement. Une fois tiré de l'illusion par l'évidence des faits, il commettait une seconde faute en se jetant à corps perdu dans toutes les aventures, agitant la Pologne, poussant les Turcs contre la Russie. Il était trop tard : les moyens étaient impuissans. D'un autre côté, M. de Choiseul était tout entier à la pensée de refaire les forces de la France pour prendre une revanche de l'Angleterre. Au dedans, les animosités entre la cour et les parlemens se réveillaient, et le procès du duc d'Aiguillon poussait à bout cette lutte qui conduisait au coup d'état du chancelier Maupeou. Si Mme de Pompadour eût été là, M. de Choiseul eût tenu bon en-

core peut-être; il eût fait face au dehors, il eût adouci la guerre avec les parlemens; mais au lieu d'un appui à la cour, il n'avait que l'hostilité de la favorite nouvelle, devant qui son orgueil refusait de plier. Soit par dépit, soit par un mouvement tardif de fierté aristocratique, après avoir vécu si bien avec Mme de Pompadour, il ne voulait pas reconnaître Mme Du Barry, et tout ce qui tenait au premier ministre entrait en guerre contre la favorite. Les amis de Mme Du Barry, le duc d'Aiguillon, le maréchal de Richelieu, appelaient cela plaisamment une révolte de la faction Choiseul contre la prérogative du roi.

Dès lors la lutte était engagée. Mme Du Barry, en bonne fille qu'elle était, n'eût point été éloignée de faire la paix avec ce grand seigneur révolté; jusqu'au dernier moment, elle voulut le gagner, et elle finit par lui faire dire de prendre garde à lui, « qu'on avait souvent vu des maîtresses faire renvoyer des ministres, mais qu'on n'avait jamais vu de ministre obtenir la disgrâce d'une maîtresse. » M. de Choiseul résista; il ne se dissimulait pas qu'il jouait une vive partie. Un jour rencontrant de bon matin le duc d'Aiguillon à la porte du roi, il lui dit avec son ironique aisance de gentilhomme : « Eh bien! vous me chassez donc! J'espère qu'ils m'enverront à Chanteloup. Vous prendrez ma place, quelqu'autre vous chassera à son tour. Ils vous enverront à Veretz; nous serons voisins, nous n'aurons plus d'affaires politiques, nous voisinerons et nous en dirons de bonnes! » Au fond, il se croyait plus nécessaire qu'il ne le laissait paraître; il pensait avoir assuré son crédit par le mariage récent du prince qui devait être Louis XVI avec l'archiduchesse qui fut Marie-Antoinette. Et puis, avec le sentiment de son importance, peut-être se disait-il comme ce Guise à qui on le comparait si singulièrement pour l'ambition : « On n'oserait! » On osa. Le duc d'Aiguillon, le chancelier Maupeou, l'abbé Terray, associés à la vengeance de Mme Du Barry, l'emportèrent, et le 24 décembre 1770 M. de Choiseul recevait cette lettre du roi : « Mon cousin, le mécontentement que me causent vos services me force à vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures. Je vous aurais envoyé beaucoup plus loin, si ce n'était l'estime particulière que j'ai pour Mme la duchesse de Choiseul, dont la santé m'est fort intéressante. Prenez garde que votre conduite ne me fasse prendre un autre parti; sur ce, je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde. » L'ordre d'exil atteignait aussi le duc de Praslin, qui dormait quand il le reçut, fit refermer ses rideaux, se rendormit et ne se réveilla que pour monter en voiture. Le duc de La Vrillière, lié d'intérêts avec le duc d'Aiguillon, fut chargé de remettre la lettre royale à M. de Choiseul, et comme il s'efforçait d'exprimer à celui-ci son chagrin d'avoir à remplir une telle mis-

sion, le premier ministre, le regardant froidement, lui répondit avec sa superbe railleuse : « Je suis persuadé, monsieur le duc, de vos sentimens en cette circonstance. »

Hier placé au faîte du pouvoir, considéré en Europe comme la brillante personnification de la politique de la France, puissant par les amitiés, par la confiance ou même par les craintes qu'il inspirait, aujourd'hui brusquement et durement jeté dans l'exil, telle était la destinée de M. de Choiseul. Heureux homme, disais-je, dans sa disgrâce! Tombant du pouvoir à cette heure, il n'allait plus assister en témoin impuissant au partage de la Pologne, un peu préparé pourtant par son imprévoyance. Il évitait toutes les responsabilités de la guerre maritime qu'il méditait, en emportant avec lui le prestige d'une pensée patriotique. Il n'avait plus à prendre un parti dans la querelle engagée avec le parlement, et il avait l'attitude d'un grand seigneur libéral dont on avait précipité la chute pour faire le coup d'état Maupeou. Enfin, frappé par Mme Du Barry, il faisait oublier qu'il avait été élevé par Mme de Pompadour, et il semblait résumer dans sa personne les sentimens de dignité froissée de l'aristocratie française. Tout était faveur pour lui, même la dureté de la forme de ce brutal congé qui venait couronner si singulièrement douze années de services. C'est alors que se dessine au sein du XVIIIe siècle ce contraste, cette lutte curieuse d'une cour diminuée dans la considération universelle, et de l'esprit d'opposition allant chercher dans sa disgrâce un homme dont on oubliait les fautes pour ne se souvenir que de ses qualités brillantes. L'esprit de fronde passe au camp de M. de Choiseul. Cette *Correspondance inédite de Mme Du Deffand* reflète justement les impressions laissées par la chute du duc dans ce monde du XVIIIe siècle où s'essayaient bien des idées et des sentimens qui ne demandaient qu'à se faire jour, et elle raconte d'une façon merveilleuse en même temps ce qu'on fait, ce qu'on dit, ce qu'on pense à Chanteloup.

L'asile splendide où se trouvait relégué M. de Choiseul ne fut pas naturellement, dans un temps comme le XVIIIe siècle, un centre d'action politique; ce fut le lieu de retraite triomphal d'un homme accoutumé à captiver l'opinion. Tandis que le chancelier Maupeou, libre par la chute de M. de Choiseul, brisait le parlement, tandis que le duc d'Aiguillon allait prendre la direction des affaires étrangères, et que l'étourdissante faveur de Mme Du Barry triomphait à Versailles, une autre cour se formait à cinquante lieues de Paris, en pleine Touraine. L'esprit d'opposition allait où il pouvait, aux princes disgraciés pour avoir épousé la cause du parlement, au ministre exilé, et pendant quelques années un voyage à Chanteloup devenait le pèlerinage obligé de la bonne compagnie de France. Ceux-là mêmes qui tenaient à la cour furent les premiers à donner le signal

du mouvement au lendemain du départ de M. de Choiseul. On se faisait un piquant plaisir de demander la permission d'aller à Chanteloup et de donner de l'ennui aux maîtres du jour, irrités de ces manifestations. Toutes les demandes ne furent pas accueillies d'abord, puis le roi finit par dire qu'il ne permettait ni ne défendait. Dans un moment de mauvaise humeur, il écrivit au maréchal de Beauvau cette lettre singulière : « Mon cousin, vous êtes bien vif et tenace dans ce que vous désirez. Je ne suis pas surpris que le beau sexe ne puisse vous résister longtemps. Moi qui n'en suis pas, je devrais vous refuser, et je le ferais, si je ne vous avais pas fait par trop espérer que je vous laisserais aller à Chanteloup, car j'ai de bonnes raisons pour cela, et cet empressement d'y aller ne me plaît pas du tout. Sachez-le. Sur ce, etc. » Le prince de Beauvau partit; quelque temps après, il perdait son gouvernement du Languedoc.

C'était du reste une grande et seigneuriale existence qu'on menait à Chanteloup, quand le premier et le plus dur moment fut passé : existence libre et fastueuse, comme on la mène entre gens pour qui le luxe de la vie est tout. « Nous faisons bonne chère, écrivait, peu après son arrivée, la duchesse de Choiseul; nous passons des nuits fort tranquilles et toute la matinée à nous parer de perles et de diamans comme des princesses de roman. » On se levait tard, on se promenait, et on se retrouvait toujours à table; on jouait le pharaon et le whist ou le trictrac. Quelquefois aussi on lisait les mémoires de Saint-Simon, sur lesquels le duc de Choiseul avait mis la main, ou ce qu'on connaissait alors des lettres de Mme de Maintenon; puis tout s'animait par un mouvement extraordinaire de visiteurs se succédant tous les jours. « Quant à présent, écrit l'abbé Barthélemy, qui était de la maison, et qui de temps à autre rédigeait une page de ce qu'on appelait plaisamment les *grandes chroniques* de Chanteloup, quant à présent, voici la compagnie : M. et Mme de Beauvau, Mme de Poix, Mme de Tessé, Mme de Chauvelin, qui part demain, M. le duc d'Ayen, M. d'Estrehan, M. de Schomberg, M. de Boufflers, M. de Sarlabons, sans compter M. de Cambrai. On attend à la fin du mois M. de Bezenval, et le mois prochain d'autres visites encore..... » Telle était la fureur du moment, que tout le monde voulait aller ou être allé à Chanteloup, et il y eut, je pense, plus d'une comédie comme celle du voyage de la maréchale de Luxembourg, qui n'avait jamais passé pour être des amis du ministre exilé.

Ce furent en apparence de grandes démonstrations. M. de Choiseul écrivit à la maréchale. Mme de Luxembourg, en arrivant, portait une belle tabatière avec le médaillon du duc entouré de perles. On se confondait en galanteries, et tout bas la duchesse de Choiseul écrivait à Mme Du Deffand : « Croyez-vous de bien bonne foi à ces lettres

si empressées pour attirer ici une certaine maréchale? » Et Mme Du Deffand écrivait d'un autre côté : « Rien n'est plus comique et plus singulier que cette visite de Mme de Luxembourg. C'est pour qu'elle soit placée dans ses fastes. Ce n'est assurément pas l'amitié qui en est le motif... Elle était l'ennemie des Choiseul, et comme il est du bel air actuellement d'être dans ce que nous appelons aussi l'*opposition*, elle a employé toute sorte de manéges pour se réconcilier avec eux... » Ainsi se réalisait dans ce brillant exil ce que disait Horace Walpole, l'ami de Mme Du Deffand : « Compiègne est abandonné, Villers-Cotterets et Chantilly encombrés; mais Chanteloup surtout est à la mode, tout le monde y court, quoique le roi réponde à ceux qui en demandent l'autorisation : « Je ne le permets ni ne le défends... » C'est la première fois peut-être que la volonté d'un roi de France est interprétée contre son inclination. Après avoir annihilé le parlement, ruiné le crédit, il se voit bravé par ses plus immédiats serviteurs. Mme de Beauvau et deux ou trois autres femmes de cour défient ce tsar des Gaules... »

Chanteloup eut donc bien des hôtes divers, les hôtes de passage et d'apparat comme Mme de Luxembourg, ceux qui cédaient à un mouvement sincère et ceux qui suivaient le souffle capricieux de la mode, sans compter les Anglais comme lady Churchill, qui voulait voir Chanteloup parce que les papiers d'Angleterre en parlaient sans cesse. Il y avait aussi les hôtes habitués et fixes, la duchesse de Grammont, qui avait suivi son frère, l'abbé Barthélemy, Gatti, le médecin florentin, ce type de la vivacité italienne, Mme Du Deffand, qui ne parut qu'une fois à Chanteloup, mais qui y était toujours en esprit. Et en fin de compte les plus curieux de tous ces personnages disparus du XVIIIe siècle, ce sont ceux qui font revivre tous les autres, et qui se peignent eux-mêmes dans ces lettres aujourd'hui tirées de l'oubli : Mme Du Deffand recueillant tous les bruits de Paris et leur donnant le tour piquant d'une libre et vive conversation, l'abbé Barthélemy écrivant la chronique familière de Chanteloup, la duchesse de Choiseul elle-même allant de l'un à l'autre, parlant de tout, animant tout du feu de son aimable et supérieure nature.

Qui ne sait que Mme Du Deffand est une des figures les plus expressives et les plus singulières du dernier siècle? Elle s'est révélée dans sa correspondance avec Horace Walpole et avec le président Hénault. Quand elle écrivait ces lettres à la duchesse de Choiseul et à l'abbé Barthélemy, elle avait déjà dépassé soixante-dix ans, elle était revenue de la vie, si l'on me passe ce mot, et cette vie, elle l'avait menée galamment, grandement, comme on la menait à cette époque, portant partout sa vivacité, son inconstance et cette hardiesse d'esprit qui ne s'étonnait de rien. Née d'une famille noble

du Bourbonnais, de la famille de Vichy-Champrond, elle avait été mariée au marquis Du Deffand, qui ne lui convenait guère, avec qui elle vécut peu de temps, et qu'elle eut un jour la fantaisie de reprendre pour le quitter encore. Elle avait été, dit-on, la maîtresse du régent et de bien d'autres, et elle avait fini dans ses aventures par nouer avec le président Hénault une liaison à demi conjugale formée par le goût, prolongée par l'habitude. Avec l'âge, elle ne s'était pas trop rangée, elle s'était un peu fixée, et c'est vers ces années où la jeunesse s'enfuyait déjà, où avec la fuite de la jeunesse allait la surprendre un bien autre malheur, la perte de la vue; c'est alors qu'elle avait songé à faire un établissement dans le couvent de Saint-Joseph, qui avait vu autrefois les dévotes et peu fructueuses retraites de Mme de Montespan, et qui est aujourd'hui le ministère de la guerre. C'était l'Abbaye-aux-Bois du temps. Là, dans ces bureaux mêmes où travaillent maintenant les commis d'une administration, s'ouvrait un des salons les plus marquans du dernier siècle. Mme Du Deffand réunissait ses amis, Formont, Pont de Veyle, d'Alembert, Montesquieu quelquefois, toujours le président Hénault, et avec ceux-ci la plus haute compagnie, tous les étrangers de quelque célébrité qui passaient à Paris.

Dans cette société du XVIIIe siècle, il y a plus d'une nuance. Mme Du Deffand se distingue de toutes les autres femmes du temps qui ont eu comme elle un salon, ou qui se sont peintes dans leurs lettres et dans leurs mémoires. Par son esprit et par ses manières comme par sa naissance, elle date encore de l'autre siècle, — elle était née en 1697. Elle se rattache de plus près à l'ancienne aristocratie, au monde de la maréchale de Luxembourg, de la maréchale de Mirepoix ou des Choiseul. Elle aime les gens de lettres et les beaux-esprits, elle les attire, mais sans se donner absolument à ce goût nouveau, — en femme du monde qui s'intéresse à tout, en épicurienne piquante. Elle dit volontiers : « J'aime les lettres, j'honore ceux qui les professent, mais je ne veux de société avec eux que dans leurs livres, et je ne les trouve bons à voir qu'en portrait. » C'est le mot de la grande dame. Un des plus ingénieux portraits où elle puisse revivre est celui que Walpole trace d'elle dans une lettre au poète Gray en 1766. « ... Cette madame Du Deffand, qui a été jadis pendant peu de temps maîtresse du régent, aujourd'hui vieille et aveugle, a gardé toute sa vivacité, son esprit, sa mémoire, ses passions et ses agrémens. Elle va à l'opéra, à la comédie, aux soupers, à Versailles, reçoit chez elle deux fois par semaine, se fait lire tout ce qu'il y a de nouveau, fait de jolies chansons, des épigrammes charmantes, et se rappelle toutes celles qui ont été faites depuis quatre-vingts ans. Elle est en correspondance avec Voltaire, pour qui elle dicte les lettres les plus piquantes; elle le contredit,

n'a aucune dévotion, ni pour lui, ni pour personne, et reste aussi indépendante du clergé que des philosophes. Dans les discussions où elle s'engage aisément, elle est très ardente, et cependant presque jamais dans le faux; son jugement sur chaque sujet est droit, et elle se trompe sur chaque point de conduite, car elle est tout amour et tout aversion, passionnée pour ses amis jusqu'à l'enthousiasme, s'inquiétant toujours qu'on l'aime, qu'on s'occupe d'elle, et violente ennemie, mais franche. Privée de tout autre amusement que la conversation, la solitude lui est insupportable, ce qui la met à la merci des premiers venus qui mangent ses soupers, la haïssent parce qu'elle a cent fois plus d'esprit qu'eux, ou se moquent d'elle parce qu'elle n'est pas riche... » Ainsi la peint Horace Walpole en l'opposant à Mme Geoffrin, cette autre gouvernante plus bourgeoise, plus grave et plus grondeuse du monde et des lettres.

On a cru longtemps que cette brillante femme n'était qu'un cœur léger et sec à l'abri de toute émotion sérieuse, un esprit dangereusement clairvoyant et d'une malignité implacable pour ses ennemis et pour ses amis. On ne se souvenait peut-être que de ses galanteries ou du portrait incisif et violent qu'elle a laissé de Mme Du Châtelet : « Représentez-vous une femme grande et sèche...» C'est bien, il est vrai, une nature formée dans l'atmosphère du XVIIIe siècle, légère, inconstante, dénuée de scrupules, n'ayant à peu près aucune notion des choses élevées de ce monde, et n'ayant d'autre mobile que le plaisir. De quoi la voyez-vous toujours occupée? Elle prodigue son activité à savoir comment elle passera son temps, qui elle réunira le soir, de quelle façon elle arrangera ses soupers. Sa grande affaire est le choix de sa compagnie et la poursuite de la distraction. Du sein de ces frivolités cependant se dégage je ne sais quelle amertume et comme l'impression douloureuse du vide d'une telle existence. Dans les révélations que Mme Du Deffand a laissées d'elle-même, on voit apparaître une femme qui, à travers les futiles dissipations, a l'inquiétude d'une nature morale inassouvie et parfois de surprenantes curiosités de l'inconnu. « Ce que je voudrais savoir, dit-elle, c'est ce que personne ne peut m'apprendre, ni vous ni qui que ce soit sur la terre... » Ses jours sont remplis, ils ne sont pas occupés; elle dissipe sa vie sans en jouir; on le lui dit, elle se le dit à elle-même sous toutes les formes, et elle ne peut se guérir du dégoût; elle a ce que la duchesse de Choiseul a plus tard appelé, en la caractérisant, « la profondeur du sentiment dans l'ennui. » — « La vie m'ennuie, écrit-elle à tout instant; rien ne réveille mon âme, ni conversation, ni lecture... Je m'ennuie du besoin que j'ai de la société et des soins qu'il faut se donner pour s'en procurer...» Ce n'est pas une maladie née chez elle uniquement de l'âge et d'une cruelle infirmité; elle est inhérente à cette organisation à la fois fri-

vole et ardente, émoussée en quelque sorte par l'abus de l'esprit et de la vie mondaine, et tourmentée d'un besoin secret d'aimer et d'être aimée. Un jour que Mme Du Deffand, cherchant à tromper son inquiétude, s'était mis dans la tête de faire une réforme sous la direction de son confesseur, le père Boursault, et qu'elle poussait la ferveur de sa dévotion jusqu'à renoncer aux spectacles et aller à la grand'messe de sa paroisse, elle ajoutait plaisamment qu'elle ne ferait pas « au *rouge* et au président (Hénault) l'honneur de les quitter. » C'est que pour elle le président n'est rien, c'est une habitude. Il y a un autre instinct intime et profond qui n'est point satisfait.

Cette femme singulière porte au sein du XVIIIe siècle « la privation du sentiment avec la douleur de ne pouvoir s'en passer, » comme on le lui dit. Sous l'apparence d'une légèreté que rien ne peut fixer, elle a un besoin réel de s'attacher, et elle a même quelquefois des mots charmans. « Vous *savez* que vous m'aimez, vous ne le *sentez* pas, » dit-elle à plus d'une reprise. De cet instinct inassouvi et toujours actif naissent les deux attachemens les plus sérieux de Mme Du Deffand, — l'un pour Horace Walpole et l'autre pour la duchesse de Choiseul. Elle était âgée déjà lorsque lui apparut cet Anglais brillant, sceptique et d'un esprit original, avec lequel elle noua ce commerce singulier qui dura jusqu'à sa mort, qui ne pouvait être de l'amour entre une femme de soixante-dix ans et un homme de cinquante ans, mais qui réveillait et fixait tout ce qu'elle avait de facultés d'affection inoccupées. Elle y met vraiment tout le feu d'une passion tardive, et lorsque Walpole, qui craint le ridicule d'une telle liaison, la rudoie un peu et la refroidit de son scepticisme, elle souffre cruellement; elle écrit à la duchesse de Choiseul : « Que vous êtes heureuse d'aimer et d'être aimée! Je ne veux point vous ouvrir mon âme, elle est trop remplie d'amertume et de tristesse... Au fond, il n'y a que malheur pour ceux qui, étant nés sensibles, ne rencontrent que de l'indifférence; mais je ne m'expliquerai pas davantage. » Mme Du Deffand aime autrement sans doute la duchesse de Choiseul; elle ne l'aime pas avec moins de vivacité, surtout au moment où la disgrâce et l'exil amènent une séparation. Alors elle est tout entière de pensée à Chanteloup, elle est en quelque sorte le lien entre Paris et la cour du ministre disgracié. Mme Du Deffand avait eu une grand'mère, Marie Bouthilier de Chavigny, mariée en secondes noces à un Choiseul. De là un des badinages de cette correspondance, où le titre de *grand'maman* passe à la nouvelle duchesse, qui n'appelle à son tour Mme Du Deffand que sa *petite-fille*. Et la petite-fille donne vraiment du travail par cette activité d'affection qui fait confidence de tout, des soupers, des petits vers graveleux, des bruits de salon, des émotions de cour, tout cela enveloppé d'esprit et mêlé d'élans de tendresse. Mme Du Deffand s'é-

tait déjà révélée ainsi dans sa correspondance avec Horace Walpole; elle se dévoile plus complétement et peut-être plus simplement dans ces lettres nouvelles, avec cet instinct ardent qui cherche toujours un objet, et qui, même après l'avoir trouvé, s'inquiète, se défie, se tourmente, jusqu'au moment où cette étrange femme meurt ayant auprès d'elle son secrétaire Wiart en larmes, et lui disant avec une sorte d'étonnement : « Vous m'aimiez donc? »

Il y a un autre personnage de ce drame épistolaire qui n'est pas moins curieux et qui apparaît avec quelques traits nouveaux, c'est l'abbé Barthélemy, celui qu'on appelle familièrement le *grand abbé* pour sa haute taille. Il n'est point encore vers ce temps l'auteur du *Voyage du Jeune Anacharsis,* qui n'a paru que bien plus tard, à la veille de la révolution. L'abbé Barthélemy était venu de la Provence, où il était né en 1716, et il était arrivé à Paris avec une recommandation pour le garde du cabinet des médailles, M. de Boze, qui l'avait admis à ses dîners, l'avait associé à ses travaux d'antiquaire, et auquel il avait fini par succéder. Son attachement à la maison de Choiseul lui donna le relief mondain. Le duc de Nivernais, qui n'y va pas de main légère, le représente avec une figure antique, dont l'image est faite pour être placée entre celles de Platon et d'Aristote, avec une physionomie mélange de douceur, de simplicité, de bonhomie et de grandeur. Mme Du Deffand, dans une saillie de malignité, dit à son tour de lui, lorsqu'il est déjà tout entier aux Choiseul : « Je vous ai dit que je vous parlerais de l'abbé; je pense qu'il est Provençal, un peu jaloux, un peu valet, et peut-être un peu amoureux. » L'abbé Barthélemy n'était ni ce que disait Mme Du Deffand, ni ce que laisserait croire le portrait du duc de Nivernais; c'était un homme de savoir, de goût, de modération et d'enjouement. Le duc de Choiseul, à l'époque de son ambassade de Rome, l'avait attiré chez lui, et dès lors sa destinée était fixée; il restait désormais attaché surtout à la duchesse de Choiseul, qu'il suivait dans toutes ses fortunes, dans l'éclat du ministère de son mari, comme à Chanteloup, comme dans sa retraite et ses épreuves après la mort du duc. Ce n'est point un de ces abbés frivoles qui font partie des grandes maisons et se promènent dans le XVIIIe siècle; c'est un ami dévoué et fidèle. Le sentiment qui retint toujours l'abbé Barthélemy auprès de la duchesse de Choiseul a été l'objet de plus d'un commentaire indiscret. Vu de près, c'est un attachement de tous les instans qui ne va pas au-delà d'une amitié profonde et délicatement sentie. L'abbé Barthélemy vivait de cette intimité dont on n'a vu jusqu'ici que les dehors, et dont la douceur était pour lui le prix de plus d'un sacrifice intérieur. Un jour, interrogé de trop près par Mme Du Deffand, qui en était venue à le mieux connaître et à l'aimer, parce qu'il aimait la duchesse de Choiseul, il se laisse

aller à une sorte de confession de savant ému dans une lettre du 18 février 1771, après l'exil :

« Je suis très touché, dit-il, de la curiosité que vous m'avez témoignée, elle ne vient que de l'intérêt que vous avez pour moi, et cet intérêt sera satisfait de ma réponse, car si vous mettiez à part les préventions favorables que vous m'accordez, vous verriez que je suis fort heureux d'être si bien traité. Au fond, je ne suis pas aimable ; aussi n'étais-je pas fait pour vivre dans le monde. Des circonstances que je n'ai pas cherchées m'ont arraché de mon cabinet, où j'avais vécu longtemps connu d'un petit nombre d'amis, infiniment heureux parce que j'avais la passion du travail, et que des succès assez flatteurs dans mon genre m'en promettaient de plus grands encore. Le hasard m'a fait connaître le *grand-papa* et la *grand'maman ;* le sentiment que je leur ai voué m'a dévoyé de ma carrière. Vous savez à quel point je suis pénétré de leurs bontés ; mais vous ne savez pas qu'en leur sacrifiant mon temps, mon obscurité, mon repos, et surtout la réputation que je pouvais avoir dans mon métier, je leur ai fait les plus grands sacrifices dont j'étais capable. Ils me reviennent quelquefois dans l'esprit, et alors je souffre cruellement ; mais comme d'un autre côté la cause en est belle, j'écarte comme je peux ces idées, et je me laisse entraîner par ma destinée. Je vous prie de brûler ma lettre ; j'ai été conduit à vous ouvrir mon cœur par les marques d'amitié et de bonté dont vos lettres sont remplies. Ne cherchez pas à me consoler, assurément je ne suis pas à plaindre. Je connais si bien le prix de ce que je possède que je donnerais ma vie pour ne pas le perdre... »

Attaché dans la disgrâce comme dans la prospérité, aimé de la duchesse de Choiseul, qui ne peut se passer de son *grand abbé,* et qui l'appelle son *chancelier d'esprit,* regrettant quelquefois l'étude, puis oubliant tout auprès d'une amie pleine de délicatesses ingénieuses, recherché et goûté de toute cette grande compagnie, badin et enjoué, quoique d'esprit un peu tendu dans la plaisanterie, amusant Mme Du Deffand par ses relations de Chanteloup, ainsi apparaît l'abbé Barthélemy. Son vrai caractère s'efface dans les rayons un peu ternes de la gloire d'*Anacharsis ;* il revit dans ces lettres et prend sa place dans le monde brillant de Chanteloup.

Mais des diverses figures qui se détachent en quelque façon des pages de cette correspondance, la plus sympathique par la grâce comme par la nouveauté originale, c'est la duchesse de Choiseul, qu'on n'entrevoyait qu'à demi jusqu'ici. Elle se révèle comme une apparition, sensée, piquante, hardie, ayant de plus la pratique des vertus, dont bien d'autres n'avaient que la spéculation, comme le lui disait spirituellement Mme Du Deffand. La duchesse de Choiseul n'était point par la naissance d'une grande et vieille maison ; elle venait d'un grand-père, Crozat, petit commis d'abord, qui, après s'être enrichi dans des aventures de mer et de finances, avait acheté en

Bretagne la seigneurie du Chatel, berceau du fameux Tanneguy, et dont les fils avaient trouvé des alliances dans la première noblesse. La duchesse de Choiseul était née d'un de ces fils, le marquis Crozat du Chatel, devenu lieutenant-général, et elle avait porté en dot à celui qui devait être le premier ministre de Louis XV une fortune considérable, une grâce modeste, un bon sens précoce et un esprit plein de charme. « Ma dernière et je crois ma plus forte passion, écrit Horace Walpole en 1766, est la duchesse de Choiseul. Son visage est joli, sa personne est un petit modèle. Gaie, modeste, pleine d'attentions, douée de la plus heureuse propriété d'expressions et d'une très grande promptitude de raison et de jugement, vous la prendriez pour la reine d'une allégorie. » — « Oh! c'est la plus gentille, la plus aimable, la plus honnête petite créature qui soit jamais sortie d'un œuf enchanté, poursuit ailleurs Walpole, si correcte dans ses expressions et dans ses pensées! d'un caractère si attentif et si bon! Tout le monde l'aime... » La vraie et unique passion de cette jeune femme, passion rare en ce siècle, était le duc de Choiseul. Tout disparaissait à ses yeux dans le culte dont elle environnait ce brillant époux, et ce sentiment exalté, elle l'exprime naïvement. « Avouez, ma chère petite-fille, écrit-elle à Mme Du Deffand, que c'est un excellent homme que ce *grand-papa*; mais ce n'est pas tout d'être le meilleur des hommes, je vous assure que c'est le plus grand que le siècle ait produit. On s'apprivoise avec sa bonhomie, et on ne remarque pas les talens supérieurs et les qualités sublimes qui sont auprès et que la modestie couvre. On les reconnaîtra quand il n'y sera plus, et il sera bien plus grand dans l'histoire qu'il ne nous le paraît, parce qu'on n'y verra pas ses faiblesses relevées du public son contemporain, parce qu'il est jaloux du bonheur de ceux qui en profitent : faiblesses qui sont le fruit d'un caractère facile, d'un cœur trop sensible, d'une âme franche et tout à découvert; faiblesses dont les inconvéniens ne portent sur aucune chose essentielle et ne peuvent le dégrader dans l'histoire, où le souvenir ne s'en conservera même pas... » M. de Choiseul était encore ministre à ce moment, en 1770; déjà il commençait à chanceler, et il semble que cette jeune femme, ambitieuse de gloire pour son mari, défie quelque ennemi invisible.

C'est un des traits de cette âme délicate et ferme de se trouver sans effort au niveau des épreuves d'une disgrâce, de même que la veille encore elle portait avec une gracieuse noblesse le poids des honneurs. L'exil de Chanteloup, en atteignant la duchesse de Choiseul dans son culte, ne fait que mettre en relief les qualités rares de cette nature, une fierté instinctive, une singulière hardiesse de cœur et une merveilleuse finesse de conduite. Au fond, cette curieuse per-

sonne est peut-être la seule à ressentir une sorte de joie secrète et étrange d'un événement qui lui donne le plaisir de pouvoir s'indigner, et qui lui rend l'illusion d'une intimité avec son mari dans la retraite. C'est surtout dans l'organisation de cette vie nouvelle de Chanteloup que Mme de Choiseul se montre femme du monde supérieure. Il y avait plus d'une difficulté intime. La duchesse de Grammont suivait son frère dans son exil après avoir été associée à l'éclat de son pouvoir. Or entre les deux belles-sœurs l'antipathie était profonde, et il faut voir avec quelle dextérité mêlée de dignité naturelle la duchesse de Choiseul dénoue ces embarras d'intérieur.

« J'ai eu, écrit-elle dès le 14 février 1771 à Mme Du Deffand, j'ai eu avec Mme de Grammont, le jour de son arrivée, en présence de M. de Choiseul, une conversation qui doit assurer ma tranquillité. J'y ai mis beaucoup de politesse, d'honnêteté pour Mme de Grammont, de tendresse et de soumission pour mon mari, de franchise et peut-être même de dignité pour moi. J'ai déclaré que je voulais être la maîtresse dans ma terre et dans ma maison, que chacun le serait chez soi pour tout ce qui lui serait propre, que je n'exigeais l'amitié de personne, que je m'engageais à faire de mon mieux pour contenter tout le monde et que tout le monde se trouvât bien chez moi, mais que je ne m'engageais ni à l'amitié ni à l'estime de tout le monde; qu'à l'égard de l'estime, j'en avais pour elle, Mme de Grammont; qu'à l'égard de l'amitié, je ne lui en promettais ni ne lui en demandais, mais que nous devions bien vivre ensemble pour le bonheur de son frère, qui nous rassemblait ici, que si elle se conduisait bien avec moi, je lui répondais qu'elle en serait contente, que si elle se conduisait mal, j'espérais qu'elle en serait contente encore... On a voulu entrer en justification sur le passé, j'ai brisé court en disant qu'il ne fallait pas rappeler des choses qui ne pouvaient que renouveler l'aigreur, que, puisque nous ne nous engagions point à nous aimer, nous en avions assez dit pour savoir à quoi nous en tenir sur notre conduite future. On a été très content de cette conversation. Depuis, tout va bien; pas la moindre humeur, beaucoup de liberté. Je sais même qu'on est enchanté de moi, et moi je suis fort contente de tout le monde... »

Cela dit et cela fait, la duchesse de Choiseul se multiplie; elle est la reine de Chanteloup, mettant la plus ingénieuse activité à orner cet exil, conduisant avec un tact infini ce monde souvent plein de dissonances qui se renouvelle sans cesse autour d'elle, heureuse et affectant encore plus de l'être, intrépide dans la disgrâce. Intrépide! elle l'est en effet, elle prend avec une aisance qui tient à son caractère une attitude de dignité charmante, aussi éloignée de la morgue que de la bassesse. Elle sent sa position, et elle la défend avec une supérieure délicatesse de fierté. Un jour, Mme Du Deffand s'avise de rapporter à la duchesse d'Aiguillon, mère du nouveau ministre des affaires étrangères, quelques mots agréables écrits à son sujet par la duchesse de Choiseul; celle-ci se révolte aussitôt à la seule pensée d'avoir paru vouloir plaire à la duchesse d'Aiguillon, et elle met

Mme Du Deffand dans le plus singulier embarras en la forçant à retirer cette politesse inopportune. « Quand son fils était dans une situation plus fâcheuse que la disgrâce, écrit-elle, et mon mari dans une position plus flatteuse que la faveur, je devais faire connaître à Mme d'Aiguillon toute mon estime pour elle, pour adoucir l'aigreur et rapprocher l'éloignement que la différence de nos situations devait mettre entre nous. Aujourd'hui, tout est changé : son fils a la puissance, il ne reste plus à mon mari que l'honneur, et ce serait une bassesse insigne à moi de chercher à plaire à Mme d'Aiguillon. J'aurais l'air de quémander sa bienveillance, sa protection; Dieu m'en garde! Je n'ai plus besoin de plaire à personne, puisque personne n'a plus besoin de moi... » Et si Mme Du Deffand ne comprend pas cette susceptibilité, la duchesse de Choiseul ajoute : « J'en appelle à M. de Walpole; si vous ne m'entendez pas, un Anglais doit m'entendre. » Mme de Choiseul a l'à-propos et la justesse dans la bonne grâce comme dans la dignité, dans la conduite comme dans les paroles.

Cette femme si heureusement douée, qui est si peu de son temps par les mœurs, qui reste vertueuse au milieu de toutes les licences, n'est point cependant à l'abri des influences de son époque. Si elle n'est de son siècle par la vie, elle lui appartient par le mouvement de ses idées, par la manière d'entendre les choses morales, et, si je l'ose dire, par la nature même de cette vertu qui semble dénuée d'une certaine élévation idéale. On l'a remarqué, le nom de Dieu est à peine prononcé une fois dans ces lettres, et encore avec assez de légèreté. Mme de Choiseul est une femme de mœurs régulières et en même temps elle cite les passages les plus vifs de livres obscènes. Il y a parfois dans cette correspondance une assez grande liberté de propos, et jusque dans un épisode de cette vie de Chanteloup n'aperçoit-on pas cet esprit du XVIIIe siècle, ce matérialisme qui envahit les relations morales et se mêle au sentiment? La duchesse de Choiseul s'attache un petit musicien qui joue du clavecin et qu'elle aime à la folie. Cet enfant de onze ans, — véritable enfant du siècle, — s'éprend tout simplement de la noble dame de Chanteloup, et lorsque celle-ci veut interdire des caresses de jour en jour plus pressantes, le petit Louis tombe dans une tristesse noire : il ne mange plus, rien ne peut le distraire. Il va conter ses peines au *grand abbé*, devenu le singulier confident de ses amours. Le salon finit par intervenir et condamne Mme de Choiseul à recevoir les caresses du petit musicien. C'est M. de Choiseul en personne qui signifie la sentence. « C'est véritablement de l'amour que le petit Louis a pour vous, écrit Mme Du Deffand à la duchesse de Choiseul, et je crois que si vous étiez dans le cas de prendre une passion, il en serait l'objet... » Et la dame de Chanteloup dit à son tour en ra-

contant l'histoire à Mme Du Deffand : « L'expression vraie de la nature est si rare qu'il est impossible de résister à l'impression qu'elle fait peut-être autant par surprise que par le fond même des choses. Mes yeux sont encore gros, rouges; les larmes m'offusquent en vous faisant ce récit; mon cœur est serré. Je ne sais comment je pourrai cacher tout cela dans le salon. Cet enfant m'a amolli le cœur... Vous dites que cet enfant a une véritable passion pour moi et que j'en ai un peu pour lui. La marquise de Fleury va plus au fait : elle dit qu'elle répond de moi jusqu'à Louis... » Laissez s'écouler quelques années, le petit Louis sera Chérubin, Mme de Choiseul s'appellera la comtesse Almaviva, et une des scènes les plus curieuses de la plus révolutionnaire des comédies aura eu pour héroïne, à Chanteloup, la plus vertueuse femme du temps.

Supérieure à son époque par l'intégrité de ses mœurs, subissant déjà l'influence universelle dans quelques-uns de ses instincts, la duchesse de Choiseul est bien plus encore de son siècle par les idées qu'elle exprime dans quelques-unes de ses lettres sur la politique. Ce n'est pas évidemment, qu'on me passe ce mot, une femme d'état; elle n'en a ni les ridicules ni les prétentions. Sa politique, je pense bien, est uniquement M. de Choiseul; mais dans les momens où elle se laisse aller au spectacle des choses contemporaines, elle a de ces saillies qui décèlent le travail des esprits et la fermentation qui allait en croissant. Cette gracieuse femme a un instinct libéral qui tient à cette fierté native, à ce sentiment de dignité individuelle qu'on voit percer dans ce mot sur Walpole : « Un Anglais doit m'entendre! » Ce qu'elle hait avant tout, c'est le pouvoir absolu, et en jetant un regard sur la France, elle a de curieuses hardiesses dans une lettre à Mme Du Deffand du 12 mai 1771 :

« Je ne suis point étonnée que vous vous ennuyiez de tout ce qui se passe, de tout ce qu'on en dit, de tout ce qu'on en écrit. Je voudrais bien, comme vous, qu'on trouvât le moyen d'égayer la matière; mais je crois ce moyen fort difficile à trouver. Il est permis de rire quand on vous chatouille, il est difficile de rire quand on vous écorche. M. le chancelier coupe la tête à notre constitution. Dans nos guerres civiles, il a pu arriver quelques accidens particuliers plus barbares pour ceux qui les éprouvaient; mais c'étaient des commotions passagères qui ne pouvaient entraîner que la ruine de l'un ou l'autre parti, sans bouleverser les lois fondamentales de l'état. Que les protestans eussent triomphé du temps de la ligue, nos tribunaux, nos magistrats, les droits respectifs de chaque citoyen seraient restés les mêmes. Que les Guises eussent réussi dans leur détestable projet, la France eût été gouvernée par une nouvelle maison; mais le gouvernement eût subsisté tel qu'il a été en passant de la première race à la seconde et de la seconde à la troisième. Philosophiquement parlant, il est indifférent à une nation d'être gouvernée par tel ou tel individu. Cet individu n'est jamais qu'un représentant, à moins qu'il ne soit un conquérant ou un législateur, c'est-à-dire un

fléau ou une divinité. Ce ne sont que les lois qui gouvernent réellement, parce que ce sont elles qui réunissent toutes les forces et tous les intérêts. Le plus coupable de tous les projets est celui de les détruire; le plus atroce des crimes est l'exécution de ce projet. Dans les guerres civiles, chacun étant en action pour son compte, l'activité de l'âme ne lui permet pas de se replier sur elle-même et de s'abandonner à la tristesse. Aujourd'hui l'effet de la suppression des lois doit être l'engourdissement total; nous n'avons rien à faire, nous ne pouvons que nous affliger! Je ne vous conseille pas de vous adresser à moi quand vous craindrez les vapeurs, et que vous voudrez vous faire faire de la gaieté. »

On voit jusqu'où pouvait aller, il y a un siècle, une femme du monde, — la femme d'un ministre disgracié, il est vrai, — parlant de politique entre une nouvelle de Versailles et un récit des aventures de Chanteloup. Lorsque la révolution suédoise de 1772 éclatait, et que le roi Gustave III faisait un coup d'état pour rétablir en ce temps le principe d'autorité et relever la royauté de la tutelle du sénat en rendant, assurait-il, la liberté au peuple, le comte de Scheffer, ami et ministre du roi, écrivit à M. de Creutz, ambassadeur de Suède à Paris, une lettre où il exaltait son prince et l'acte restaurateur qu'il venait d'accomplir. La duchesse de Choiseul ne se laissait pas éblouir et tromper par les mots, et elle écrivait : « Je n'entends guère cette liberté que le roi de Suède a rendue à sa nation en se réservant à lui le droit de tout proposer, de tout faire, de tout empêcher! N'avez-vous pas ri de cette phrase du comte de Scheffer, qui dit que le peuple ne se plaint que de ce que le roi n'ait pas gardé le pouvoir absolu? Pauvre peuple! comme on le fait parler partout, et comme on l'interprète! Quelle plate lettre! quel faux et froid enthousiasme! quelle basse adulation! Oh! oui, je crois bien que le comte de Creutz est *enchanté* parce qu'il se croit *bien aise;* mais je voudrais demander à tous ceux qui aiment tant le pouvoir absolu s'ils ont parole d'y avoir part, comme ils l'ont à la liberté publique, et s'ils ont sûreté de garder celle que le hasard leur y donnerait? » Telle se montre cette curieuse personne, avec son esprit, sa grâce, sa nature sensée et juste, ses fiertés délicates et ses hardiesses, entre Mme Du Deffand et l'abbé Barthélemy, dont les lettres forment avec celles de la duchesse de Choiseul elle-même une sorte de drame animé, à travers lequel on aperçoit le XVIIIe siècle à une de ses heures les plus décisives.

Et ces trois personnages, qui tiennent pour ainsi dire le dé de la conversation écrite entre Paris et Chanteloup, qui se peignent eux-mêmes, qui échangent mille traits d'observation sur les hommes et les choses de leur temps, de quoi sont-ils incessamment occupés? C'est M. de Choiseul, je l'ai dit, qui est le héros de cette correspondance. M. de Choiseul ne paraît pas, il ne parle pas, il écrit à

peine quelque billet bien insignifiant; mais il est partout dans ces pages, où se reflètent les émotions de la chute du ministre, les inquiétudes ou les plaisirs de ce fastueux exil. En général on distingue dans ces lettres, dès les premiers momens, le désir d'attirer l'opinion, d'entretenir l'intérêt autour de M. de Choiseul, la peur de l'oubli, d'un trop prompt oubli, et une certaine inquiétude de nouvelles rigueurs. — « Je crains *tout*, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte, » dit plaisamment l'abbé Barthélemy. Mme Du Deffand surtout s'effraie souvent de l'affluence des visiteurs à Chanteloup; elle suit avec anxiété le mouvement des choses à Paris et à Versailles, et elle redoute quelque vengeance plus complète de la favorite et des maîtres du jour, exaspérés par ces démonstrations qui ont tout l'air d'une bravade. C'est la duchesse de Choiseul qui a le courage du lion, selon le mot du *grand abbé*, et qui soutient cette situation avec une gracieuse fierté. « Que voulez-vous donc que l'on nous fasse encore? Le roi ne frappe pas à deux fois. C'est une des raisons pour lesquelles cet exil est heureux, et il l'est à tous égards. Les scélérats qui ont eu le crédit de l'obtenir pouvaient peut-être dans le moment faire pis. Je me trouve bien heureuse d'en être quitte à si bon marché, et croyez qu'à présent ils ont trop à faire entre eux pour penser encore à nous longtemps. La terreur a gagné nos amis au point qu'il y en a qui craignent que l'intérêt public même n'aigrisse contre nous. Je crois bien qu'il aigrira; mais en même temps, si on voulait nous faire plus de mal, ce serait lui qui retiendrait. Qu'on le laisse donc aller cet intérêt, il est trop flatteur pour nous en priver. Qu'on le perpétue, s'il est possible; il assure la gloire de mon mari, il le récompense de douze ans de travaux et d'ennuis, il le paie de tous ses services; nous pouvions l'acheter encore à plus haut prix, et nous ne l'aurions pas cru trop payer par le bonheur immense et d'un genre nouveau dont il fait jouir... »

Quant à M. de Choiseul lui-même, que fait-il? Il se laisse aller volontiers à toutes les ovations qui vont le chercher dans son exil. Il se fait ou il a l'air de se faire avec la meilleure grâce du monde gentilhomme campagnard. Il bâtit des fermes et défriche des terres, il achète des troupeaux. Puis quoi encore? Il fait de la tapisserie. « N'allez pas dire que le *grand-papa* soit malade, écrit la duchesse de Choiseul; on croirait qu'il a la maladie des ministres, et on ne peut en être plus éloigné qu'il ne l'est. Ne pensez pas qu'il soit ici sans occupation : il s'est fait dresser dans le salon un métier de tapisserie, auquel il travaillait, je ne puis dire avec la plus grande adresse, mais du moins avec la plus grande ardeur, quand la petite maladie est venue interrompre le cours de ses travaux. Malgré cet excès de zèle, je doute cependant qu'il devienne jamais aussi grand

tapissier qu'il était bon ministre... » Et c'est ainsi que ces brillans acteurs de la scène publique, quand ils abdiquent d'eux-mêmes ou quand ils sont emportés par un orage, se mettent à faire des horloges, à cultiver leurs fleurs ou à faire de la tapisserie; ils ont un air de superbe indifférence et en même temps ils veulent qu'on s'occupe d'eux; ils ne peuvent souffrir qu'on dise qu'ils sont malades, et ils conservent toujours quelque vague espoir de retour. Ils aiment surtout à entendre répéter, comme le fait si souvent Mme Du Deffand, que tout va mal, que le monde ne peut marcher ainsi. « Tout ceci ne saurait subsister; dans deux ans, on croira avoir fait un mauvais rêve... Les choses sont au point que le remède, tel qu'il puisse être, ne sera jamais pire que le mal... » Le remède, où était-il? Qui le prévoyait alors, si hardi qu'il fût dans ses pressentimens de l'avenir? Et parmi tous ces hôtes attirés à Chanteloup par la mode, la curiosité, l'attachement ou le calcul, n'y avait-il pas plus d'une tête déjà désignée de loin au bourreau par un doigt invisible?

La disgrâce de M. de Choiseul, cette disgrâce si savamment administrée, ne finit qu'en 1774, à la mort du roi, qui fut saluée à Chanteloup comme à Paris par des chansons et de petits vers fort libres. L'ancien ministre fit sa rentrée à la cour, et il fut peu après du sacre de Louis XVI. Dès lors le prestige de l'exil s'évanouit. Un moment on put croire, dans le monde de M. de Choiseul, et lui-même il crut sans doute à la possibilité d'un retour triomphal au pouvoir; il s'y attendait visiblement. C'était lui qui avait négocié autrefois le mariage de la reine Marie-Antoinette, mais c'était lui aussi qui, dans l'enivrement de la puissance, avait dit à l'ancien dauphin ce mot sanglant dont son fils, le nouveau roi, se souvenait involontairement peut-être : « Je pourrai avoir le malheur d'être votre sujet, je ne serai jamais votre serviteur. » Puis le ministre de Louis XV, avec ses goûts mondains et sa prodigalité fastueuse, ne pouvait être l'homme de Louis XVI, qui disait : « Tout ce qui est Choiseul est mangeur. » Enfin quatre années s'étaient passées, tout avait changé. L'illusion cependant persiste assez longtemps, on le voit, dans le monde de M. de Choiseul. Deux ans encore après la mort de Louis XV, en 1776, Mme Du Deffand écrit : « Le renvoi de Turgot me plaît extrêmement. Tout me paraît en bon train; mais assurément nous n'en resterons pas là... Bien des gens croient que M. de Clugny n'acceptera pas. Je trouve que cette décoration présente en annonce une autre, et la rend nécessaire... » Ce n'est qu'une illusion obstinée, et à mesure que le temps passe, on distingue, il me semble, dans les lettres nouvelles un certain sentiment d'attente trompée, une sorte d'étonnement de voir fuir tout à la fois les piquans avantages de l'exil et l'espoir du ministère. On était plus

près de M. Necker que de M. de Choiseul, qui ne fut jamais ministre de Louis XVI, et après tout il était encore favorisé par sa fortune. Il avait été heureux dans sa carrière et dans sa disgrâce opportune; il était heureux de ne plus reprendre le pouvoir dans des circonstances qui s'aggravaient chaque jour; il était heureux enfin de mourir bientôt après, en 1785 : il échappait aux tragiques épreuves qui allaient venir, et il restait le ministre brillant que l'exil avait fait populaire. De ces autres personnes qu'on voit autour de lui et qui ravivent aujourd'hui son image d'une manière imprévue, Mme Du Deffand l'avait précédé dans la tombe; elle était morte en 1780. L'abbé Barthélemy mourut en 1795; la duchesse de Choiseul ne s'éteignit qu'en 1801, et vécut assez pour trouver bien douces les tracasseries qu'elle avait essuyées et les colères qu'elle avait ressenties.

Toutes ces choses sont passées et bien d'autres encore. Au temps de sa disgrâce, M. de Choiseul avait eu l'idée d'élever un monument en forme de pagode ou d'obélisque, destiné à immortaliser ce moment de sa vie et à consacrer sa reconnaissance pour tant de témoignages d'intérêt qu'il avait reçus. Les noms de tous ceux qui l'avaient visité pendant l'exil étaient inscrits sur des tables de marbre. Des magnificences de Chanteloup il ne restait, il y a peu d'années, que cette pagode, une sorte de haute tour ruinée et d'un aspect étrange au milieu de la forêt d'Amboise. Cette haute tour solitaire et bizarre, frivolité fastueuse et détériorée qui domine encore les cimes chaque année reverdies des arbres de la forêt, n'est-elle pas un peu l'image de ce passé du dernier siècle, qu'on voit au loin se dessiner au-dessus des générations qui se succèdent animées d'une vie nouvelle? Il ne faut pas trop s'attarder dans ce XVIIIe siècle; on est toujours tenté de dire de cette société ce que Mme Du Deffand dit de cette duchesse de Chaulnes, galante jusqu'au bout, qui prétendait qu'une duchesse avait toujours trente ans pour un bourgeois : « Dénué de sentiment et de passion, son esprit est une flamme sans feu et sans chaleur, mais qui ne laisse pas de répandre une grande lumière. » Ce qu'on peut ajouter de mieux, c'est que de tant de héros frivoles il y en eut qui à l'heure de l'épreuve montrèrent une âme fière. La sœur de M. de Choiseul, la duchesse de Grammont elle-même, sut être héroïque devant le bourreau. Dieu, qui refusa à cette société la sagesse de la vie, lui accorda du moins la suprême fortune de se relever par le malheur, souvent par l'héroïsme de la mort, et par cette attitude de victime avec laquelle elle est entrée dans l'histoire.

CHARLES DE MAZADE.

AU COIN DU FEU

SOUVENIRS ET PORTRAITS.

I. — LE JARDIN DE LA GRAND'TANTE.

Sur la margelle grise
Du perron, un cytise
Semait ses fleurs au vent;
A la saison nouvelle,
Une mère hirondelle
Gazouillait sous l'auvent.

Au bas, croissait plein d'ombre
Un fouillis frais et sombre
D'arbres verts ou fruitiers :
Fleurs s'unissant aux feuilles,
Vignes et chèvrefeuilles,
Lilas et framboisiers.

Là, venait la grand'tante,
Droite encore et riante
Malgré quatre-vingts ans;
Elle passait alerte;
Sous la charmille verte
Brillaient ses cheveux blancs.

Elle avait en mémoire
Mainte charmante histoire.
— Les souvenirs joyeux,
Disait-elle sans cesse,
Hé! c'est notre jeunesse,
A nous autres, bons vieux.

Elle aimait à voir luire
Partout un clair sourire,
Sur les fleurs, sur les fronts.
Pour elle, c'était fête
Quand sa calme retraite
S'emplissait de chansons.

Quand vint sa dernière heure,
Mai para la demeure
Du faîte jusqu'au seuil;
Tous les lilas s'ouvrirent,
Et leurs grappes couvrirent
Le drap de son cercueil.

Perché près de la porte,
Le pinson à la morte
Modula son adieu,
Et de chants escortée,
La chère regrettée
Monta gaîment vers Dieu.

Au vieux logis fidèle,
Dans ce jardin plein d'elle,
Moi, j'ai grandi, vécu;
Rêves, amour, étude,
Dans cette solitude
Tout mon cœur a tenu.

Là, mes rimes sont nées;
Là, je les ai glanées
A l'ombre des fourrés,
Dans les fleurs du parterre,
Sous la mousse et le lierre
Des murs gris délabrés.

Je t'apporte, ô grand'tante,
Ma gerbe verdissante,
Et comme le pinson,
Sur le seuil de la porte,
Je viens dire à la morte
Ma meilleure chanson.

II. — MARGUERITE.

J'avais, quand je la vis, mes dix-huit ans à peine,
Nous nous réunissions un soir chaque semaine
Chez un des grands parens, et là, tous les jeudis,
Fillettes de seize ans, écoliers étourdis,

Nous nous donnions le bal avec la comédie.
Jusqu'au matin, la valse avec sa mélodie
Nous emportait, joyeux danseurs, loin du regard
Des tantes qu'un boston retenait à l'écart;
Les portraits des aïeux, du haut des boiseries,
Seuls, écoutaient d'un air pensif nos causeries.
— Elle était bien jolie, alors qu'un soir d'été
Sa mère l'amena : — teint frais et velouté,
L'air enjoué, des yeux de violette éclose,
De bruns cheveux crêpés, et sous sa robe rose
Une poitrine émue et se gonflant souvent.
Elle avait dix-sept ans et sortait du couvent;
A voir son fin regard, ses lèvres de cerise,
Sa coiffure piquante et sa grâce, on l'eût prise
Pour une des beautés du siècle du régent.
Elle parla. J'entends encor sa voix d'argent,
Et je crois voir encor sur sa bouche entr'ouverte,
Comme un oiseau posé sur une branche verte,
Son sourire mutin passer et voltiger,
Toujours plus enchanteur et toujours plus léger.
Je restais ébloui. Tout à coup la musique
Fit aux valseurs épars un appel énergique;
Vers elle j'accourus, le cœur tremblant d'émoi,
Mais, hélas! deux danseurs accouraient avec moi.
Elle nous regarda d'un air plein de malice;
Comme un bouton de rose au sortir du calice,
Sa bouche souriante alors s'épanouit,
Et, nous ensorcelant d'un regard, elle dit :
— Je ne sais qu'un moyen de finir la bataille,
Il vous faudra tirer à la plus courte paille.
Nous battîmes des mains; d'un doigt prompt et coquet
Mutilant sans pitié les fleurs de son bouquet,
Elle arracha gaîment trois rameaux de pervenche
Qu'elle tint à demi cachés dans sa main blanche :
— Çà, que chacun, fit-elle, en tire un à son tour!
Les brins pris, ô bonheur! je tenais le plus court...
Je sentis dans ma main plier sa taille frêle,
Et la valse au doux vol nous ravit sur son aile.
L'orchestre soupirait un vieil air allemand
Dont le rhythme naïf nous berçait mollement;
Son cœur battait, ses yeux brillaient, sa main captive
Sur la mienne déjà s'appuyait moins craintive.
La valse était finie, et nous valsions toujours...
O première jeunesse! ô premières amours!

III. — INTÉRIEUR.

Le salon est paisible. Au fond, la cheminée
Flambe, par un feu clair et vif illuminée.
Au dehors le vent siffle, et la pluie aux carreaux
Ruisselle avec un bruit pareil à des sanglots.
Sous son abat-jour vert, la lampe qui scintille
Baigne de sa clarté la table de famille;
Un vase plein de fleurs de l'arrière-saison
Exhale un parfum vague et doux comme le son
D'un vieil air que fredonne une voix affaiblie.
Le père écrit. La mère, active et recueillie,
Couvre un grand canevas de dessins bigarrés,
Et l'on voit sous ses doigts s'élargir par degrés
Le tissu nuancé de laine rouge et noire.
Assise au piano, sur les touches d'ivoire
La jeune fille essaie un thème préféré,
Puis se retourne et rit. Son profil éclairé
Par un pâle rayon est fier et sympathique,
Et si pur qu'on croirait voir un camée antique.
Elle a vingt ans. Le feu de l'art luit dans ses yeux,
Et son front resplendit, et ses cheveux soyeux
Tombent en bandeaux bruns jusque sur ses épaules.

Comme un vent frais qui court dans les branches des saules,
Ses doigts, sur l'instrument tout à l'heure muet,
Modulent lentement un air de menuet,
Un doux air de *Don Juan*, rêveuse mélodie,
Pleine de passion et de mélancolie...
Et tandis qu'elle fait soupirer le clavier,
Le père pour la voir laisse plume et papier,
Et la mère, au milieu d'une fleur ébauchée,
Quitte l'aiguille et reste immobile et penchée.
Et s'entre-regardant, émus, émerveillés,
Ils contemplent tous deux avec des yeux mouillés
La perle de l'écrin, l'orgueil de la famille,
La vie et la gaîté de la maison, — leur fille.

IV. — BLANCHE.

I.

Nous habitions Marly, le plus gai des villages,
Plein de grands souvenirs et de frais paysages.
Son père, le meilleur vigneron du pays,
Près de notre maison possédait un logis.

Je vois encor la cour et les pavés humides,
Et les deux espaliers taillés en pyramides.
Les toits étaient bien noirs et les murs étaient vieux,
Mais Blanche éclairait tout d'un rayon de ses yeux,
Ses yeux bleus si vivans qu'on eût dit des paroles!
Son visage était pâle, au bord de ses épaules
De bruns cheveux bouclés tombaient. — Dès le matin,
Elle venait me prendre, et vite au grand jardin!
Oh! les bons jeux d'enfans, les folles équipées!...
Nous faisions des palais avec des fleurs coupées
Et des brins de pêcher, qu'à notre désespoir
Nous retrouvions fanés dans le sable le soir.
Souvent nous cheminions le long des plates-bandes,
Pensifs et jalousant les abeilles gourmandes
Qui butinaient sans peur autour des chasselas,
Beaux grains ambrés, trop hauts pour nos tout petits bras;
Mais septembre amenait vendange et vendangeuses;
Il fallait voir alors nos mines tapageuses,
Lorsqu'on nous voiturait sur les chariots tremblans,
Entre deux lourds paniers de raisins noirs et blancs...

Au sortir de la messe, un matin de dimanche,
Ma mère dit : — Allons, fais tes adieux à Blanche;
Tu ne la verras plus; nous quittons le logis,
Et nous nous en allons dans un autre pays.
J'avais le cœur bien gros; mais faire un long voyage,
Voir un autre pays, c'était comme un mirage,
Comme un conte de fée,... et je me consolai.
Bientôt l'appartement fut vide et démeublé.
A l'heure des adieux, dans la demeure vide,
Je vis Blanche en un coin regardant, l'œil humide,
Les apprêts du départ. — Ah! fit-elle en pleurant,
Tu t'en vas!... Je lui pris la main, et la serrant :
— Non, non, ne pleure pas! lui dis-je, sois tranquille,
Lorsque je serai grand, je quitterai la ville;
Je viendrai travailler avec vos vignerons,
Nous louerons une vigne, et nous nous marierons.

II.

Seize ans s'étaient passés, quand un matin d'automne
Je revis les coteaux où Marly s'échelonne.
La brise déchira les voiles du brouillard,
Et le pays natal parut à mon regard.
Les oiseaux des vergers chantaient ma bienvenue,
Quand, le cœur palpitant, je gravis la grand'rue

Ainsi qu'un amoureux au premier rendez-vous.
Je marchais, m'enivrant de ce charme si doux
De revoir les objets et de tout reconnaître,
Là ce vieux pan de mur, ici cette fenêtre.
Les souvenirs vibraient en moi-même, et leur voix
Semblait le son lointain d'un cor au fond des bois.
A mes yeux, tout à coup la demeure de Blanche
Montra ses murs noircis et son pignon qui penche.
Je frappai doucement. Pour l'ami revenu,
La grand'porte s'ouvrit avec un bruit connu.
— Entrez! dit une voix. Et dans la cour humide,
Dont les toits encadraient un coin d'azur limpide,
Je vis le vigneron taillant des échalas.
— Bonjour, monsieur!... Mais non, je ne me trompe pas,
C'est lui! s'écria-t-il; Blanche, Blanche, viens vite,
Viens voir un revenant qui nous fait sa visite!...
Sur le seuil éclairé par un rayon vermeil,
Blanche apparut soudain, rieuse, en plein soleil,
Blanche, belle à souhait. La féconde jeunesse
De son enfance avait tenu chaque promesse.
Le frais bouton d'avril s'était épanoui,
Et de sa floraison l'œil était ébloui.
Ses cheveux noirs ondés et roulés en torsade,
Ses yeux bleus, son teint mat, ses lèvres de grenade,
Son cou blanc et son sein gonflé de purs trésors,
Tous ces charmes formaient de si parfaits accords,
Que je bénis tout bas Dieu, qui créa les roses
Et qui mit dans un corps tant d'admirables choses.
Après les questions et les étonnemens,
Et tous les souvenirs de nos bonheurs d'enfans,
Elle me conduisit dans sa petite chambre,
Qu'emplissait de clartés le soleil de septembre,
Et me fit raconter mes rêves, mes projets.
Alors, comme, à mon tour, moi je l'interrogeais :
— Oh! dit-elle, pour moi, la vie est radieuse,
Tous mes vœux sont comblés, et je suis trop heureuse!...
Puis, plus bas, rougissant et me serrant la main :
— J'aime un brave garçon que j'épouse demain.

III.

Le lendemain matin, la blanche mariée,
Par le gai carillon des cloches saluée,
Arriva dans l'église au bras de son époux,
Un robuste jeune homme, à l'air pensif et doux,

Des jasmins odorans brillaient sous ses longs voiles,
Et dans ses cheveux noirs on eût dit des étoiles.
Sereine et recueillie, elle s'agenouilla;
Au travers des vitraux le soleil scintilla,
L'orgue vibra, l'encens, ainsi qu'une auréole,
Monta dans l'air avec la divine parole.
Les prières, portant à Dieu leurs urnes d'or,
Bourdonnaient sur la nef et prenaient leur essor.
Jeunesse, hymen, amour, riches sources de vie,
Tout le bourg célébrait votre fête bénie!

Un festin, apprêté sous l'abri du pressoir,
Unit les conviés à l'approche du soir;
Et quand vint le moment où le vin vieux abonde,
Où pommes et raisins circulent à la ronde,
Chacun, levant son verre et trinquant de son mieux,
Pour les époux porta son toast et fit ses vœux.
— Que puis-je souhaiter pour rendre encor plus douce
La route où vous marchez sur les fleurs et la mousse? —
Dis-je à Blanche. Un sourire éclaira son œil bleu,
Elle resta muette et réfléchit un peu.
Puis un clair vermillon, pudeur de violette,
Passa sur son front pur : — Tout ce que je souhaite
Encor, murmura-t-elle, eh bien!... c'est un enfant,
Un garçon rose et frais, bien fort et bien méchant!

Dès l'aube, au lendemain, je quittai le village
Et je fis mes apprêts pour un lointain voyage.
Elle, pendant ce temps, dans un cercle d'amour
Vivait, chantait, rêvait, plus belle chaque jour,
Et toujours de l'enfant dans son rêve occupée,
Elle préparait tout pour la chère poupée :
Les mignons souliers blancs, les langes, le berceau.
Quand avril dans les champs fleuronne, ainsi l'oiseau
Vole par les sentiers, et s'agite, et ramasse
Le fin duvet du nid dont il marqua la place.
— Il s'appellera Paul, disait-elle, je veux
Qu'il ait de grands yeux bruns, avec de blonds cheveux.

L'an d'après, j'accourus au village, un dimanche,
Et j'ouvris la grand'porte, et je demandai Blanche...
Mais le père vint seul : Blanche, le mois d'avant,
Était morte en mettant au monde son enfant.

André Theuriet.

LES

CONSOLATIONS RELIGIEUSES

D'UNE AME PROTESTANTE

I. *Les Horizons prochains*, 1 vol. — II. *Les Horizons célestes*, 1 vol., 1859.

Il n'y a rien ici-bas qui soit supérieur au sentiment religieux, quelle que soit la doctrine qui l'inspire, large ou mesquine, étroite ou profonde, et quel que soit le cœur qu'il remplit, audacieux ou timide, humble ou orgueilleux. Ce sentiment a des vertus de toute sorte; cependant sa plus surprenante qualité, ce n'est pas d'être la consolation la plus efficace qu'on puisse rencontrer sur cette terre, ni l'agent moral le plus actif dans le labeur de la vie, mais d'être la seule source inépuisable d'intelligence et de sympathie qui puisse s'ouvrir en nous. Dès qu'une âme est sincèrement pénétrée de religion, elle est apte à tout comprendre comme à tout souffrir, elle est égale aux plus grandes choses aussi bien que digne des plus grandes douleurs. Rien ne lui reste étranger de ce qui est vraiment humain: sans s'abaisser, elle sait découvrir le mérite caché des œuvres les plus humbles; sans se guinder, elle sait se mettre au niveau des plus élevées. Elle sait tout comprendre, parce qu'elle sait tout aimer, et en tout lieu elle est chez elle, parce qu'en tout lieu elle se sent la sœur des âmes qui l'entourent. C'est un lieu-commun mille fois répété et mille fois combattu, que la vraie religion est naturellement tolérante, mais un lieu-commun dont personne n'a essayé de montrer la profondeur. Bon nombre de croyans nient ce lieu-commun,

parce qu'ils l'ont vu trop souvent employé par les sceptiques et les malveillans; aussi est-il devenu dans notre siècle l'axiome favori des indifférens, qui l'emploient à toute occasion pour se dispenser de prendre parti dans les luttes de la pensée. Il n'exprime trop souvent, par malheur, qu'insouciance, légèreté intellectuelle, incurie morale. Et cependant comme il est vrai et profond! Oui, la vraie religion est naturellement tolérante, parce qu'elle place l'âme dans une disposition *catholique*, c'est-à-dire universelle, parce qu'elle la rend apte à tout comprendre et à tout aimer. Elle fait tomber les bandeaux qui recouvraient les yeux de l'intelligence; elle supprime les barrières qui séparaient les écoles, détruit les inimitiés qui divisaient les différentes races d'hommes. Il lui est impossible de haïr, car la haine est inconnue à qui peut tout comprendre.

Mais autant le sentiment religieux est admirable, autant l'esprit de secte me semble misérable et médiocre. Je ne veux pas essayer de dissimuler que, de tous les êtres humains auxquels je dois donner le nom de frères, le sectaire m'est le plus antipathique, celui qui m'apparaît sous les plus sombres couleurs et dans la lumière la plus offensante pour ma vue. C'est mon semblable, je le sais, mais certainement c'est mon prochain aussi peu que possible. Je me défie instinctivement du sectaire, et je suis toujours disposé à lui attribuer les projets les plus noirs. Comment ne pas se défier d'un homme qui ne sait et ne veut comprendre que lui-même, et dont par conséquent l'âme est entachée de l'égoïsme le plus enraciné qui se puisse imaginer? Autant l'homme religieux sait aimer, autant le sectaire sait haïr. Sa foi n'est que violence. Vos opinions lui apparaissent comme des injures adressées à son *credo*, et votre individu comme un ennemi personnel. Il est plus entêté que Balaam, plus opiniâtre que les Juifs charnels, toujours rétifs sous la verge vengeresse de Jéhovah. On ne peut lui en vouloir si sa main semble toujours prête à saisir un poignard, sa bouche toujours prête à s'ouvrir pour proférer une malédiction, ou quelque chose de pis, car sa pauvre cervelle débile ne peut supporter le poids de sa doctrine, qui est trop fort pour elle. Ce fardeau moral l'opprime, l'écrase, l'irrite, et le pousse à chaque instant vers toutes les extrémités. Le sectaire est fort dangereux, mais il est encore plus ennuyeux. A quelque église ou à quelque école qu'il appartienne, il n'a que certaines phrases à son service. Quand une fois il vous a dit que Luther fut un moine révolté par orgueil, que le protestantisme est la source de tous les désordres politiques, ou que l'église romaine est la Babylone décrite dans l'Apocalypse, il a tout dit, et il ne faut pas lui en demander davantage, sous peine de l'entendre se répéter. Il y a un autre type de sectaire moins ténébreux, mais aussi désagréable et tout aussi dangereux que le précé-

dent, c'est le *convertisseur*. Celui-là est dangereux à son insu, sans songer à mal et sans aucune intention de nuire. L'étroitesse de l'esprit conduit naturellement à la témérité des jugemens. Il s'étonne d'abord, et puis se cabre devant toute pensée qui lui est inconnue, car après l'utopiste il n'y a pas d'homme moins accessible à la vérité que le sectaire. Tout ce qu'il ne comprend pas lui paraît hostile, et il flétrit de l'épithète d'immorales les opinions auxquelles il n'a jamais songé. Comme il ne peut se figurer qu'on puisse penser autrement que lui, il manque de discrétion et de ce respect *spirituel* que l'âme doit à l'âme. Grâce à ces heureuses dispositions, il ne comprend pas que les hommes puissent avoir une autre vie morale que la sienne, une autre manière de sentir, d'autres vues sur la nature et le monde. Tous ses semblables se partagent pour lui en deux catégories : les ennemis, qui sont la grande majorité faite pour l'éternelle damnation, et les pécheurs, qui, n'étant qu'égarés, seraient bons à convertir, et qui composent pour lui, sinon le peuple des élus, au moins le peuple des *éligibles*. C'est pour ces derniers qu'il réserve sa charité, à laquelle serait souvent préférable la haine des autres hommes. Il insiste, insiste sans se décourager, au risque d'être importun; il est onctueux, il est menaçant, il est tendre, et toujours indiscret. Il brûle du plus beau zèle pour votre salut spirituel, et c'est pourquoi il n'hésitera jamais à vous faire souffrir un peu et même beaucoup dans votre vie temporelle. Pour vous rendre digne d'entrer dans le royaume des cieux, il commencera par vous couronner d'épines de ses propres mains, car il n'y a qu'un pas de l'indiscrétion à la persécution, et rien ne conduit à la méchanceté comme l'absence de tact. Pesez bien vos paroles en sa présence, car Dieu sait l'étrange tournure qu'elles prendront lorsqu'elles auront été interprétées par sa triste intelligence! Et surtout jamais une plaisanterie, car il s'en ira par la ville racontant que vous êtes possédé, et que Satan s'exprime par votre bouche. O amis inconnus, puisse Dieu détourner de votre sentier la rencontre de tels êtres! Et vous, ennemis connus, je souhaite pour toute vengeance que vous ayez un jour à vous débattre entre un utopiste et un sectaire. Ce jour-là, vous me direz si la vie vous paraît douce.

Je regrette vivement que ce portrait déplaisant se trouve placé comme préface en tête des pages où je voudrais exprimer ma sympathie pour un talent féminin qui est aussi plein de charité que d'ardeur, et je demande bien pardon de cette quasi-impolitesse à l'auteur des *Horizons prochains;* mais l'auteur comprendra assurément que certaines choses doivent être dites, qu'on les dit comme on peut, quand on peut, et que toutes les occasions sont bonnes. Qui n'a remarqué d'ailleurs mille fois que les livres produisent sur nous justement l'impression contraire à celle que se proposait l'au-

teur, et qu'ils nous jettent dans des rêveries tout à fait différentes de celles qu'ils voulaient nous inspirer? C'est ainsi, — encore une fois pardon, madame, — qu'en lisant ces petits livres où se révèlent une âme si chrétienne et un cœur si vaillant, j'ai pensé invinciblement, — l'imagination aime les contrastes, — à l'*Onuphre* de La Bruyère. Vous connaissez Onuphre, un tartufe diminué, un hypocrite à l'état d'essai, une larve de cuistre encore enveloppée dans sa chrysalide, mais qui, le diable aidant, en sortira papillon sinistre, fulgore porte-éteignoir.

Laissons ce triste personnage et passons. Je ne demande qu'à oublier tout ce qui précède, et je ne veux en rien retenir. Mon intention n'est pas de faire la guerre aux sectaires, parmi lesquels il est tant de vertus solides et d'opiniâtres convictions, et je ne voudrais pas qu'aucun de ceux qui méritent le respect de tous pût se méprendre sur la valeur de mes paroles. Ils ne s'y tromperont pas, je l'espère, et ils en comprendront aisément le sens véritable. Toutefois, même à ceux-là dont j'honore le caractère et dont j'admire le talent, même à ceux venus de points si divers, sortis de rangs si opposés, qui, par leur sympathie avouée ou *secrète*, nous imposent le doux fardeau d'une éternelle reconnaissance, je dois cette confession, que l'esprit de secte est de toutes les choses du monde de l'intelligence celle qui est le plus antipathique à ma nature. L'esprit de secte me semble conduire aux mêmes résultats moraux que le scepticisme à outrance. Quoiqu'il soit fort de ses doctrines bien arrêtées, qu'il se glorifie de son *credo* inébranlable, auquel rien ne peut être changé, il est cependant un esprit de négation et d'exclusion. Il glace la charité, paralyse la sympathie, resserre l'intelligence, même chez les meilleurs et les plus éloquens. Il peut bien inspirer le dévouement à une cause déterminée, à des intérêts de second ordre, mais non le dévouement à une cause supérieure et à des intérêts généraux. Il aime à placer la petite patrie au-dessus de la grande, à faire tenir toute l'humanité dans quelque étroite chapelle, et ce qu'il y a de pis, c'est que la puissance d'action de l'esprit de secte, loin d'augmenter par ce resserrement de toutes les facultés et cette exclusion violente de toutes les opinions opposées à la sienne, en est au contraire diminuée. Le sectaire, quelque éminent que soit son mérite, ne convertit jamais que ses propres coreligionnaires. L'éloquent M. Spurgeon, pour prendre un exemple contemporain, pourra bien traîner après lui des foules innombrables, mais il est probable que les curieux et les amateurs de l'éloquence composeront toujours la plus grande partie de ces foules, et qu'il ne convertira jamais à ses doctrines de prédestination que les fidèles qui y croient déjà. Dès qu'un homme a perdu sa liberté, disaient les anciens, il a perdu la moitié de sa valeur. Il

en est de même de l'âme : dès qu'une doctrine l'a mise aux fers, dès qu'elle lui impose un langage de secte, elle lui a fait perdre la puissance de toucher les autres âmes. Le sectaire n'est jamais désintéressé, et dans les choses spirituelles comme dans les choses temporelles le désintéressement est la vertu suprême qui enlève tous les cœurs et abat les résistances opiniâtres des volontés.

Si nous avions trouvé dans les écrits récens de Mme de Gasparin, — nous ne croyons commettre aucune indiscrétion en la nommant, — une empreinte trop marquée de l'esprit de secte, quelles que soient nos sympathies pour cette noble forme du christianisme qui porte le nom de protestantisme, nous nous serions dispensé d'en entretenir le public. Pour dire toute la vérité, nous avons craint de la rencontrer, et nous avons hésité longtemps avant d'ouvrir ces livres. Nous redoutions des doctrines absolues, une ardeur trop exclusive, une sympathie plus *genevoise* qu'humaine. Nous étions plongé dans la plus injuste des erreurs (1). Le protestantisme se retrouve dans ces livres; mais il y est semblable à ces marques légères si bien nommées grains de beauté, qui ne servent en effet qu'à mieux faire ressortir les charmes d'un beau visage, et qui en sont quelquefois l'attrait original. Rien qui fasse un instant penser qu'il y a parmi les hommes des opinions irréconciliables, des dissidences et des haines, rien qui vous donne envie de mesurer l'intervalle qui sépare l'église réformée de l'église de Rome. Dieu et la nature remplissent seuls ces livres écrits dans la solitude et la paix. Je cherche l'emblème qui leur convient et qui pourrait leur servir de frontispice, et je n'en trouve qu'un seul : une Bible ouverte sous un chêne, sur un banc de mousse, et dont les vents du soir tournent les feuillets. Regardez bien l'endroit où le saint livre est entr'ouvert; il y a fort à parier que vous ne tomberez pas sur les pages qui racontent comment furent massacrés ceux qui prononçaient incorrectement le fameux mot *shibboleth*, ou quelle vengeance les enfans de Lévi tirèrent de leurs ennemis, ou comment les prophètes appelèrent la justice de Dieu sur les rois impies d'Israël. Non, le livre est probablement ouvert à l'endroit où est raconté quelle fut la tendresse de Ruth pour Noémi, et comment cette tendresse fut récompensée par Booz, quelle fut la patience de Job, ou mieux encore quelles consolations le Christ prodigua à la Samaritaine. Mme de Gasparin, comme tous ses coreligionnaires, lit la Bible, qu'elle regarde comme la parole même de l'Eternel; mais avec une pieuse hardiesse qui sied bien à une âme féminine, elle se donne le droit de choisir parmi les promesses

(1) C'est par un article charmant de M. Laboulaye, publié dans le *Journal des Débats* d'avril 1859, que cette erreur a été dissipée. Nous avons été plusieurs mois encore avant de comprendre le sens profond de cet article attristé, qui commence par le sonnet de Wordsworth : *la Rêverie de la pauvre Suzanne.*

de Dieu : elle s'attache de préférence à celles qui parlent de mansuétude, de clémence, de pardon, et elle feint de ne pas entendre celles qui parlent de justice, de rémunération stricte et implacable, de vengeances poursuivies jusqu'à la dixième génération. Jamais puritaine n'a plus pensé au salut et moins pensé à la damnation. Mme de Gasparin n'a pas peur de Dieu, et c'est là une des originalités de son zèle religieux. La crainte de Dieu n'est pas une vaine métaphore dans le calvinisme; cette expression enveloppe un dogme, et un dogme terrible. La manière d'aimer Dieu de l'ancien puritain était réellement la terreur; il se sentait courbé sous cette main invisible qui pouvait, au gré des décrets mystérieux de sa justice, le sauver ou le briser sans qu'il eût le droit de proférer une plainte. Il n'en est pas ainsi avec l'auteur des *Horizons prochains*. Il contemple la vie d'un œil serein, lève vers le ciel un regard assuré, quoique plein de prières, et sur sa physionomie à la fois sévère et souriante on lit distinctement ces consolantes paroles : « N'ayez pas peur de Dieu. »

« Il n'y a rien ici pour les utilitaires, rien pour ceux qu'on appelle réalistes, rien pour les amans du drame, rien pour les fins connaisseurs, rien, je crois en vérité, que pour moi et mes pareils, songeurs, vivant de peu, qu'un gros poème épouvante, et qu'une corolle entr'ouverte, qu'un bourdon en fête, qu'une agreste silhouette jettent en des rêves infinis. » Nous n'acceptons qu'avec réserve ce jugement modeste de l'auteur sur ses propres écrits. Mme de Gasparin se trompe, et les fins connaisseurs, c'est-à-dire ceux qui savent distinguer la vraie littérature de la fausse, et qui préfèrent avant toutes autres les œuvres qui, à un degré quelconque, portent la marque de la *naïveté*, la liront avec intérêt et plaisir. Tous les artifices de l'arrangeur habile, toutes les ruses de la rhétorique savante, ne valent pas, pour le vrai connaisseur en littérature, un peu de naïveté. Dès que cette qualité se montre dans une œuvre, on pardonne aisément à l'auteur ses défauts, ses incohérences, ses défaillances. C'est ce qui nous est arrivé avec Mme de Gasparin. Ses livres nous ont donné en quelque sorte un spectacle curieux et attachant que bien des livres mieux ordonnés, mieux composés, estimés à un prix supérieur, ne nous ont pas donné, et ne pouvaient pas nous donner : le spectacle d'une âme en mouvement. Quoique mystique et prompte à la prière, cette âme n'est cependant pas méditative, ni même recueillie; active, zélée, pieusement orageuse, elle invente, à mesure qu'elle parle, ses expressions, ses pensées et ses sentimens. Sa religion est moins une doctrine qu'un instinct; elle lui obéit comme l'oiseau obéit à l'instinct du chant, et la fourmi à l'instinct du travail. Elle a la vaillance des petits êtres ailés qu'une goutte d'eau semblerait pouvoir noyer, et qui s'agitent infatigables

jusqu'aux lueurs avancées du soir, bien après le crépuscule, et tant qu'il reste un rayon de lumière. Elle remue sous la pensée de Dieu comme les insectes dans la lumière, avec une reconnaissante allégresse. Volontiers rêveuse, sa rêverie est mobile, pratique en quelque sorte, nullement contemplative : elle cherche dans la nature non de stériles extases, mais des baumes médicinaux. Abeille protestante, — toutes les belles âmes protestantes tiennent un peu de l'abeille, — elle butine, sur toutes les fleurs où elle se pose, le miel de la consolation... A une pareille âme, toujours en mouvement et jamais en repos, certaines qualités littéraires doivent nécessairement manquer, et en vérité nous sommes loin de le regretter, car ces qualités, après tout, lui sont aussi inutiles que la connaissance des mathématiques à un honnête ouvrier, ou la beauté à une sœur de charité. Mme de Gasparin n'est donc pas artiste, ni même poète dans le sens qu'on attache généralement à ces mots. Ses conceptions ne sont ni fortes ni dramatiques; la déduction de ses idées n'est ni ferme ni logique. Elle laisse la description usurper la place de l'action et l'homme disparaître sous le paysage. Elle rêve, s'attarde, et soudain précipite son récit, comme si elle avait hâte d'en finir. Mme de Gasparin est cependant artiste à sa manière, artiste non dans la composition, mais dans l'expression. Elle a ces bonheurs de langage, ces rencontres de mots heureux des natures prime-sautières et naïves; elle trouve spontanément, pour rendre ses joies, ses extases, ses souffrances, des expressions vives, fortes, qui sont comme des créations instantanées de l'âme. Montaigne, ce grand inventeur de mots vivans, n'aurait pas désavoué cette parole : « Les idées, *ce train de guerre qui remue en nous.* » Le prédicateur le plus éloquent ne dédaignerait pas cette belle épithète que l'auteur applique à l'action de l'Esprit saint : « L'action *royale* de l'Esprit saint. » Ceux qui ont lu la Bible autrement qu'avec des yeux de critique et d'historien, ceux qui ont cherché dans ses pages des consolations et le ravivement de leur foi défaillante, comprendront seuls, je le crains, mais comprendront certainement la grandeur réelle de cette ligne : « Un seul livre peut nous révéler les secrets de Dieu. *Il a des mystères, il a des silences, il ne ment pas.* » L'auteur a par milliers de telles expressions.

Les sentimens exprimés dans ses livres sont presque toujours profonds et portent la marque indélébile de la foi protestante. On ne saurait rien de l'auteur, qu'à la seule rencontre de ces sentimens, on devinerait quelle est sa demeure dans la cité éternelle. On y reconnaît une âme impitoyable pour elle-même, habituée à porter sur elle-même un regard inexorable, qui connaît ses moindres replis, qui sait lutter en silence, souffrir solitaire, qui est à elle-même son confesseur et son médecin. Avec cette pudeur effarouchée qui

repousse les sympathies trop directes et les condamne comme un tendre espionnage, elle a souffert seule et cicatrisé seule ses blessures. Aussi connaît-elle les secrets les plus douloureux de la vie, et peut-elle dire avec vérité : « J'ai aimé, j'aime; j'ai souffert, je souffrirai. Bien des objets de ma tendresse ont passé derrière le voile. J'ai vu descendre autour de moi cette nuit peuplée de fantômes qui s'abat sur l'âme en deuil. Les remords trop tard venus, les appels désolés dans un inexorable silence, les détresses, les doutes, *la révolte elle-même et cet abattement pire que la mort, j'ai tout savouré.* » Ce sont là des confessions que peuvent seules faire les âmes fières qui n'ont eu qu'elles pour appui et n'ont cherché d'appui qu'en elles, et que ne peuvent faire ces âmes heureuses dans leur faiblesse, auxquelles tout tronc est bon comme le lierre pour vivre et grandir! Aussi ces aveux sont-ils parfois navrans et remplis d'une amertume qui nous gagne le cœur. Écoutez. Je prends au hasard entre tant d'autres une de ces pages douloureuses où les misères de notre nature sont étalées non avec la complaisance de l'analyste mondain, mais avec la sévérité attristée d'une âme religieuse indignée contre elle-même, indignée de ne pouvoir souffrir encore plus qu'elle ne souffre, de ne pouvoir aimer encore plus qu'elle n'aime. « Nous sommes plus vivaces que l'hydre aux cent têtes; coupez, coupez, abattez ici, abattez là, jonchez le sol de nos membres, ne laissez qu'un tronçon sanglant; il se tordra, puis il séchera ses plaies, puis il se glissera en quelque frais sentier, sous les feuilles, parmi l'herbe; il trouvera quelque retraite ombreuse, et il vivra. Voilà le pire état, s'avouer à soi-même qu'on peut être mutilé et vivre, que telle séparation peut s'opérer et la blessure se fermer, que la foudre peut éclater et le ciel redevenir serein, que, le cœur arraché, on marchera pourtant, on marchera sans y trouver trop de peine; qu'à défaut de la vie toute pénétrée d'amour, on se créera une petite existence tranquille, où dominera l'intelligence, la matière, selon l'individu, et qu'il viendra un jour où de bonne foi l'on confessera qu'après l'orage on se porte mieux qu'avant, que seul à voyager on va plus à l'aise, un jour où l'égoïsme, l'horrible égoïsme s'assiéra vainqueur sur les ruines de tout un passé. Là est la suprême infortune : se retrouver au bout, seul, vis-à-vis de soi, et s'avouer qu'on est à soi-même son univers! *Là prend le dégoût mortel, là le souverain mépris.* » Qu'en pensez-vous? Ce n'est point là le ton d'une âme vulgaire. Cette même note résonne infatigablement dans les deux petits volumes; elle est comme la basse fondamentale de la musique plaintive qui les remplit. C'est un des sentimens les plus profonds, les plus poétiques de l'âme, et que connaissent seuls les privilégiés de la souffrance; ceux-là, loin de se croire payés d'ingratitude, ne croient jamais assez donner; ils se

reprochent, non de trop aimer, mais de ne pas aimer davantage; ils s'indignent de guérir, et se méprisent en proportion de la santé qui leur est revenue.

Les descriptions de la nature font un parfait et aimable contraste avec ces sentimens douloureux : dans l'âme, tout est deuil; au dehors, tout est fête. Les paysages sont la partie tout à fait excellente de ces livres; ils ne servent pas seulement de cadre aux simples histoires que raconte l'auteur, ils ne lui servent pas seulement de temple et de sanctuaire, ils remplissent encore en quelque sorte le rôle du chœur antique; ils encouragent, ils exhortent, ils consolent et amusent. Ce ne sont point des paysages multicolores, ils ont la teinte uniforme des lieux où écrit l'auteur, des montagnes et des bois. Le vert y domine sur toutes les autres couleurs. Quels que soient les objets que décrit Mme de Gasparin, ses descriptions laissent toujours dans l'imagination du lecteur l'idée de cette noble couleur. Ceux qui connaissent les mystérieux rapports qui existent entre les choses matérielles et les choses intellectuelles, ceux qui comprennent le langage magique que parlent les choses d'ici-bas ne s'en étonneront pas, et ici je demande la permission de glisser une opinion qui pourra paraître à plusieurs une opinion de fantaisie, en demandant pardon d'avance pour sa bizarrerie. Le *vert* est essentiellement la couleur protestante, comme le *bleu* est la couleur catholique (1). Le vert est le symbole à la fois austère et charmant de l'indomptable espérance et du bonheur sérieux, comme le bleu est la couleur de la candeur confiante et du bonheur instinctif. Ce n'est que tard dans la vie, sur le soir de la jeunesse, que nous sentons la consolante beauté de la couleur verte. L'adolescent ne la comprend pas, et son regard se porte de préférence vers les lointains horizons bleus pour y découvrir les étoiles d'or; mais plus tard, quand les brouillards et les brumes commencent à fermer les horizons, que les lointains deviennent pâles, alors les yeux fatigués, endoloris d'avoir trop cherché la lumière, aiment à se reposer sur cette belle couleur, grave et souriante, qui, dans son langage expressif, vous conseille l'égalité d'âme, la sérénité et l'espérance. La poésie qu'elle exprime n'a pas de splendeurs infinies, mais elle n'a pas non plus de résignation trop humble. Ce n'est pas la couleur des hôtes célestes ni celle de ces êtres qui sont tout près du ciel, mais celle des pèlerins de la terre déjà éprouvés par la vie.

(1) Le *vert* n'est pas la seule couleur du protestantisme, ni le *bleu* la seule couleur du catholicisme. Ce sont là les couleurs de leurs belles vertus; mais leurs vices aussi ont leurs couleurs symboliques. Le protestantisme a le *gris*, symbole de pédantisme, d'ennui, de froideur glaciale, et le catholicisme a le *noir*, emblème d'hypocrisie, de violence sourde et sinistre, de méchanceté gratuite.

Les titres des deux livres sont très bien trouvés, et expriment excellemment la pensée de l'auteur : *les Horizons prochains*, *les Horizons célestes*. Les horizons prochains! vous savez, c'est tout ce qui trompe, tout ce qui fuit et échappe, les espérances brisées, les coups de vent soudains, la maladie, la mort. Pour peu que vous ayez vécu à la campagne, vous l'avez éprouvée mille fois, cette déception des horizons prochains. Là-bas, devant vous, tout près de vous, quel charmant paysage s'étend sur cette extrême ligne bleue que votre regard ne peut dépasser! C'est sans doute un pays féerique; tout y est étincelant de pourpre et d'or. Une longue traînée de lumière transfigure tous les objets. Les arbres ont des formes sveltes qui font songer aux palmiers d'Orient, les nuages semblent toucher le sol; c'est sans doute le point où la terre se réunit au ciel. Et ces êtres mystérieux qui passent, quel but les agite, et quel voyage mystique sont-ils en train d'accomplir? Vous marchez, vous marchez; mais, hélas! l'horizon recule devant vous. Cette région enchantée, c'est le vieux guéret stérile bien connu, c'est la vieille bruyère solitaire où si souvent vous avez rêvé; l'arbre d'Orient n'est qu'un châtaignier vulgaire, et vos voyageurs mystérieux se révèlent sous les formes très prosaïques de trois ou quatre individus à mine suspecte. *Les Horizons célestes* au contraire, c'est tout ce qui reste et qui dure, les promesses éternelles, les permanentes espérances, les assurances certaines. Deux pensées remplissent ce dernier livre, la pensée de la mort et la pensée de la vie future. L'homme traîne sa vie d'espérance en espérance : vaincus, blessés, nous marchons encore et refusons de nous croire brisés; mais la mort met irréparablement fin à cette série de déceptions que nous aimons à nommer du beau nom d'espérances. Le sage stoïcien voit dans la mort un bienfait, puisqu'elle est la fin de tous les maux; mais l'humanité, qui n'est composée ni de sages, ni de stoïciens, la regarde comme la suprême malédiction qui pèse sur elle. La mort assombrit chaque jour la pensée des vivans; cependant la première heure d'étonnement et d'effroi passée, le cœur se sent rempli d'une force invincible et se prend à espérer même contre la destruction, même contre le néant. Est-il possible que nous ne retrouvions jamais les chers êtres que nous avons aimés? Est-il possible que notre douleur soit payée d'ingratitude, que les lois implacables d'un ordre aveugle et tout-puissant récompensent par l'oubli nos vaines souffrances? Est-il possible que, tandis que nous sentons en nous notre douleur vivante, l'objet qui la cause ne soit que néant? Non, l'âme proteste. Sa force lui est un témoignage de son immortalité; elle ne se sent lasse ni d'aimer, ni de souffrir; pourquoi donc accepterait-elle cette récompense du néant qu'elle ne sollicite pas? Que le corps fatigué accepte, s'il le

veut le repos, de la tombe; quant à l'âme, elle refuse de le partager. L'éternité lui appartient, puisqu'elle se sent des forces éternelles.

Ce n'est pas Mme de Gasparin qui acceptera jamais cette morne consolation de l'éternel néant. Non-seulement elle veut vivre encore après le tombeau, mais vivre en quelque sorte comme elle a vécu. Ce n'est pas elle qui se plaindra d'avoir souffert et aimé; volontiers elle demande d'aimer et de souffrir encore pendant toute l'éternité. Elle veut retrouver dans l'azur du paradis les êtres qu'elle a chéris et perdus, et elle veut mettre tout son bonheur à les chérir pour toujours, sans avoir jamais plus la crainte de les perdre. Rien n'est plus charmant ni plus hardi que sa théorie féminine sur les joies célestes et le paradis qu'elle espère. A la bonne heure! elle regarde en face le paradis de Dante, et elle l'appelle sans hésiter le paradis qui fait peur. Elle déclare audacieusement qu'elle ne veut à aucun prix du morne bonheur qu'il promet et de la monotone béatitude des « cohortes bienheureuses tournant en orbes immenses dans ce carrousel à remplir les cieux, lancé par la main qui jeta les mondes dans l'éther, tout rayonnant d'étoiles qu'il entraîne en sa rotation effrénée. » Elle frémit à la pensée que, pour récompense, elle pourrait entrer comme parcelle infinitésimale dans l'agglomération des âmes qui forment les figures symboliques : l'échelle, la croix, l'aigle. « Les mieux partagés figurent les yeux de l'oiseau impérial, prunelles scintillantes où Trajan jette ses rayons à côté de Constantin le Grand et d'Ezéchias. Dans la sphère transcendante, les âmes immobiles, rangées, j'allais dire piquées sur les gradins de l'amphithéâtre, siégent noyées dans la lumière. Au centre, Dieu, trois cercles de dimension égale : le Père, le Fils, le Saint-Esprit! Les bienheureux plongent à jamais leurs regards dans ce triple anneau, d'un éclat à éteindre le soleil. L'éternel *hozannah* remplit l'immensité de son accord invariable. C'est l'empyrée. Que sentez-vous? *Moi, je sens de l'épouvante...* » Les splendeurs aveuglantes de l'*eterna margherita* du poète italien ne semblent donc pas à l'auteur une rémunération désirable des douleurs et des combats de l'existence. Elle se contente, et le déclare à cœur ouvert, de récompenses moins royales et moins pompeuses; elle veut de plus humbles consolations. Pour elle, le type du bonheur suprême, c'est Jésus ressuscité. Vous vous rappelez ces scènes du Nouveau Testament où le Sauveur, sorti du tombeau, mène une vie aussi familière que durant sa vie terrestre. Il retrouve et reconnaît les vieilles figures amies, les disciples dévoués; il les appelle par leur nom, et à ceux qui doutent il fait poser les doigts sur ses plaies encore ouvertes. Les saints personnages mènent l'ancienne existence et parcourent les chemins tant de fois battus. Les palmiers murmurent encore sur la tête du

Sauveur, comme autrefois auprès du puits de la Samaritaine, et pour laisser glisser sa barque, le lac aplanit encore une fois ses ondes. Voilà pour Mme de Gasparin l'exemplaire du bonheur enviable, voilà le vrai paradis! Se chercher, se retrouver, s'aimer encore! Il serait doux de converser avec les pèlerins d'Emmaüs, doux de remercier Joseph d'Arimathie, doux de vivre, comme autrefois, avec Marthe, Marie et Lazare! Mais si, au sortir de la *grande tribulation*, nous devons, pour tout bonheur, nous plonger dans la *mer australe* d'une béatitude où l'on perd forme, figure, souvenir, conscience, l'auteur le déclare presque, il préférerait l'anéantissement, ou, pis encore, l'éternel regret de la terre. « Mieux vaut regretter toujours que d'être ainsi consolé. »

Ainsi, vous le voyez, cette âme protestante n'est rien moins qu'enchaînée par les liens d'une formule, et les terreurs superstitieuses lui sont aussi inconnues que les routines pédantesques. Elle est novatrice en plus d'un sens et bat en brèche plus d'un funeste préjugé religieux, et plus d'un dogme contestable et cruel. Elle proteste hardiment contre *le paradis qui fait peur;* elle combat avec une vaillance infatigable cette frayeur qui est le fléau du calvinisme, *la mauvaise crainte de Dieu.* Elle s'est plu à montrer dans les personnages qu'elle met en scène les ravages de cette maladie morale sur les âmes humbles et ignorantes. La pensée de Dieu pèse sur ces intelligences naïves comme un cauchemar, et les oppresse comme un remords. Rien ne les rassure, ni leurs actes irréprochables, ni leur conduite sans tache; elles pleurent et ne sont pas consolées; elles expient leurs fautes et ne sont pas rassurées. Ici que l'auteur nous permette de la remercier de la sincérité avec laquelle elle a mis le doigt sur le plus grand défaut du protestantisme : l'absence de sécurité pour l'âme meurtrie et tourmentée lorsque cette âme est en même temps ignorante et simple. C'est un beau spectacle que celui d'une âme protestante, habituée à la lumière intellectuelle, luttant seule contre l'adversité, l'erreur ou le danger : un spectacle à ravir Dieu et à le rendre jaloux de son ouvrage. Mais les pauvres intelligences qui ne sont pas habiles à l'analyse et que le recueillement accable, comme il leur arrive parfois de souffrir! Comme elles cherchent autour d'elles des consolations! Il arrive bien souvent à Mme de Gasparin d'avouer qu'elle a été appelée en *consultation spirituelle.* Je n'insiste pas. Après tout, le salut est une affaire individuelle, et sans doute ceux qui redoutent Dieu ont quelque raison de craindre qu'il prononce sur eux le *væ victis.* D'ailleurs ces âmes condamnées ou *prédestinées,* — pardon du mot, mais nous ne savons guère sur le mystère de notre existence que ce que nous a appris sous une forme ou sous une autre la vieille doctrine de l'irrévocable destinée, — ne

seront jamais dépourvues de consolations tant qu'elles auront autour d'elles des coreligionnaires comme l'auteur des *Horizons prochains*.

Mais chut! n'effleurons pas, même de la manière la plus discrète, les doctrines et les dogmes. « Venez avec moi, nous dit Mme de Gasparin, venez sans crainte, je ne suis pas un théologien. » Ses livres ne sont point des livres de doctrine, ce sont des livres de pur sentiment. Acceptons-les donc tels qu'elle nous les donne, pour des consolations spirituelles, et n'y cherchons pas autre chose que des consolations. Ne les lisez point, vous qui ne pouvez être distraits que par les joies mondaines et les plaisirs bruyans; il n'y a rien là pour vous, vous n'en sentiriez pas le charme, vous ne sauriez pas découvrir ce qu'ils ont de beauté littéraire. Je vous vois d'ici, tournant les feuillets d'un œil distrait, et disant impoliment, avec un bâillement peut-être : « Que nous veut cette prêcheuse? » accueillant avec un sourire d'incrédulité ceux qui vous affirmeront qu'il y a dans tels de ces chapitres, *le Paradis qui fait peur*, par exemple, ou *Jésus ressuscité*, plus de véritable imagination que dans le plat roman nouveau que tout le monde veut lire. Mais vous les lirez, vous qui, selon l'expression de l'auteur, aimez les joies modestes et les humbles bonheurs; vous y trouverez un miroir bien net et bien uni dans lequel il vous plaira de voir se réfléchir votre image. Je vous le recommande aussi, à vous, âmes orageuses, qui êtes revenues des longs voyages, et qui cherchez un peu d'ombre et de paix; il vous donnera, ne fût-ce qu'un instant, et entre deux tempêtes, le souci des choses éternelles. Vous en serez pacifiées pour quelques heures, et vous remercierez l'auteur non du plaisir littéraire qu'elle vous aura donné, elle n'y songe guère, mais du baume bienfaisant qu'elle aura versé sur vos plaies.

Pour moi, je dirai tout hardiment : j'ai éprouvé un sentiment de véritable satisfaction en lisant ces deux petits livres consolateurs, écrits par une plume protestante. Je suis charmé de voir qu'ils ont été inspirés par la doctrine religieuse qui est réputée par le vulgaire comme la plus renfrognée, la plus pédantesque, la plus austère, celle qui verse les consolations religieuses avec le plus de sécheresse et d'avarice. Je sais depuis longtemps que ce sont là des calomnies, et je suis tout heureux de rencontrer une preuve qui confirme mes sympathies. Noble église, qui au milieu de la décadence universelle comptez encore tant d'âmes loyales et vaillantes, courage! D'une manière ou d'une autre, un grand avenir vous est réservé. Parlons par paraboles, et de manière à n'être pas compris des profanes, mais à être entendu seulement des deux parties intéressées. Bien souvent, en lisant les écrits du protestantisme moderne, il est re-

venu à mon souvenir une certaine scène du Nouveau Testament pleine de prophéties obscures et de divins pressentimens. La scène se passe après la résurrection de Jésus, pendant les quarante jours qu'il consentit à séjourner encore parmi ses disciples pour leur donner ses dernières instructions. Un jour il s'arrêta pensif devant Pierre, et il lui dit : « Pierre, m'aimes-tu? — Seigneur, répondit Pierre, vous savez bien que je vous aime. » Mais le Sauveur, préoccupé d'une pensée prophétique, arrêta sur lui ce regard limpide qui avait si souvent déconcerté les scribes et les pharisiens. Ayons l'audace d'interpréter le langage de ce regard. Il disait : Pierre, je te connais, tu as été bien souvent l'objet de mes soucis. Pierre, tu as le dévouement sans bornes, mais aussi la lâche défaillance charnelle de l'homme du peuple. La nature et la grâce sont tout chez toi. Tu n'es mené que par l'instinct, et tu as besoin pour te soutenir de la puissante main de mon père. Tu te sauves de la violence par l'humilité, et de l'humilité par la ruse. Dans le jardin des Oliviers, tu as coupé par amour pour moi l'oreille de Malchus, et cependant le lendemain tu me renias et tu dis à la populace ameutée contre moi : « Non, je ne connais pas cet homme. » Aujourd'hui tu dis que tu m'aimes, et demain quelqu'un que tu ne connais pas encore te surprendra faisant la pâque avec les mondains hébraïsans. Pierre, en expiation de tes fautes, tu te feras crucifier la tête en bas, car aucun dévouement ne te coûte; mais il t'arrivera de persécuter l'innocent et de verser le sang du juste. Toi qui es sorti de la pauvreté, tu renieras tes frères et tu pactiseras volontiers avec les heureux et les riches. Le pharisaïsme t'envahira; tu jugeras les âmes sur des preuves controuvées, et tu diras comme les persécuteurs de la synagogue : « Les œuvres sont tout, car elles sont visibles, et qu'est-ce que la foi sans les œuvres? » Par trois fois le Sauveur adressa à Pierre la même demande : « M'aimes-tu? » et trois fois Pierre répondit : « Seigneur, vous savez que je vous aime. — Va donc, et pais mes brebis, répondit Jésus; mais un autre viendra qui ceindra le glaive et te poussera là où tu ne voudras pas aller, » l'apôtre de la parole vivante et de la justification par la foi!

ÉMILE MONTÉGUT.

REVUE MUSICALE

L'*ORPHÉE* DE GLUCK.

Nous avons aujourd'hui une bonne nouvelle à donner aux lecteurs de la *Revue*. Paris a pu entendre enfin un chef-d'œuvre de Gluck, non pas sur le grand théâtre de l'Opéra, pour lequel Gluck l'avait approprié en 1774, ni sur le Théâtre-Italien, où l'on donne d'indignes pastiches d'un beau génie, qui dédaigne de protester contre un si criant abus qu'on fait de son nom. C'est au Théâtre-Lyrique qu'*Orphée* a été repris le 18 novembre, devant une assemblée curieuse qui représentait le peuple le plus oublieux et le plus routinier de la terre. Hâtons-nous de dire que la tentative a complétement réussi, et que les oreilles progressives de l'an de grâce 1859 ont bien voulu reconnaître que le monde ne s'est pas fait en un jour, et que malgré notre science universelle, malgré nos chemins de fer et le télégraphe électrique, nous en sommes encore à ignorer comment viennent les roses et les fleurs de l'esprit humain.

Qui ne sait que Gluck, avant de venir en France tenter, non pas une révolution, comme on l'a dit, mais une transformation du drame lyrique tel que Lulli et Rameau l'avaient créé, était déjà célèbre en Italie, où il avait composé une vingtaine d'opéras? Né le 2 juillet 1714, à Weidenwang, village du Haut-Palatinat, près des frontières de la Bohême, d'un père très pauvre, qui était garde-chasse d'un prince de Lobkowitz, Christophe Gluck apprit les élémens des lettres et de l'art musical dans les écoles publiques de la petite ville de Kommetau. Jeune encore, il fut conduit à Prague, la capitale de la Bohême, ville intéressante et riche en institutions de toute nature, où la musique était enseignée aux enfans et aux adultes. Gluck se perfectionna dans l'étude du violon et du violoncelle, apprit à chanter, et fut obligé pour vivre de chanter lui-même dans les églises, de courir le pays en donnant des concerts sur le violoncelle en pauvre virtuose de campagne. Le désir d'agrandir ses connaissances et de pénétrer les secrets d'un art pour lequel il se sentait une vocation irrésistible conduisit Gluck à Vienne, où il trouva

un noble protecteur dans le comte Melzi, seigneur milanais, qui l'accueillit dans son palais. Le comte Melzi, qui avait connu Gluck chez le prince de Lobkowitz, s'intéressa au jeune *Tedesco,* le nomma son maître de chapelle et le conduisit à Milan, où il fit la connaissance de San-Martini, qui lui donna des conseils. C'est à Milan que Gluck a composé son premier opéra, *Artaserse,* poème de Métastase, en 1741. Il avait alors vingt-sept ans. Grâce à la protection du comte Melzi, aux bons conseils de San-Martini, qui était devenu son ami, l'opéra de Gluck eut un plein succès. Ainsi donc Gluck, comme Haydn et Mozart, doit aux maîtres et au goût de l'Italie ce premier rayon de lumière qui a fait résonner son génie pathétique. Cela est bon à dire par ce temps de nationalités jalouses, où il semble que chaque peuple ne doive sa civilisation qu'à ses propres efforts. L'Allemagne surtout ne devrait pas oublier ce qu'elle doit aux deux grandes nations latines : l'Italie et la France.

Après le succès d'*Artaserse*, Gluck parcourut les principales villes d'Italie, composant à Venise, à Crémone, à Turin, etc., des opéras qui répandirent son nom dans toute l'Europe. En 1745, il fut mandé à Londres pour écrire un ouvrage, *la Caduta dei Giganti,* qui n'eut que cinq représentations. Gluck quitta promptement l'Angleterre, peu content de l'accueil qu'il y avait reçu et du jugement sévère qu'avait porté sur ses ouvrages son illustre compatriote Haendel, traversa Paris, où il eut occasion d'entendre les opéras de Rameau, alors dans tout son éclat, et s'en retourna à Vienne, où il faisait son séjour habituel. Gluck reprit bientôt le chemin de l'Italie, se rendit à Rome, à Parme et dans d'autres villes, où il écrivit des opéras plus ou moins heureux, parmi lesquels il faut citer surtout *Telemacco,* et revint à Vienne, vers 1755, avec l'intention de modifier son style et de changer les proportions de l'opéra italien. C'est pendant la période de 1762 à 1770 que Gluck a composé pour le théâtre italien de Vienne *Orfeo, Alceste* et *Paride ed Elena*, qui marquent un si grand changement dans sa manière. Cette première modification, dont il a consigné les principes dans l'épître dédicatoire d'*Alceste* au duc de Toscane, et dans celle de *Paride ed Elena* au duc de Bragance, amena Gluck à venir essayer en France la réforme qu'il avait opérée dans l'opéra italien. *Iphigénie en Aulide*, *Orphée, Alceste, Armide, Iphigénie en Tauride, Écho et Narcisse*, sont les opéras qu'il a donnés successivement à l'Académie de musique, et qui ont soulevé à Paris et en Europe une si bruyante polémique. Fixé à Vienne, où il retournait incessamment, Gluck y est mort le 15 novembre 1787, l'année même où Mozart enfantait *Don Juan.* Trois mois après la mort de Mozart, arrivée le 5 décembre 1791, Dieu appelait à la vie, dans la petite ville de Pesaro, un génie merveilleux bien digne de faire partie du petit nombre des élus.

Lorsque Gluck composa la partition d'*Orfeo* en 1762, il avait cinquante-huit ans. Son nom était alors illustre, ses œuvres fort admirées dans toute l'Europe. J'insiste sur ce fait, parce que la manie de notre temps est de croire aux génies inconnus et de forger des fables au profit des médiocrités vaniteuses et des vocations avortées. Comme tous les hommes supérieurs, Gluck a d'abord suivi, sans système, le goût de son époque et écrit des opéras pour satisfaire le public dont il voulait capter les suffrages. Devenu célèbre malgré les obstacles qu'il eut à surmonter et malgré la toute-puis-

sance des virtuoses qui avaient *transformé* l'*opéra en un concert,* selon l'heureuse expression de l'abbé Arnaud, Gluck conçut le projet de couronner sa vie par une réforme du drame lyrique. Pour accomplir cette réforme, qui était désirée depuis longtemps par tous les bons esprits de l'Italie, témoin le charmant opuscule de Benedetto Marcello, — *Il Teatro alla moda,* — où ce grand et profond musicien se moque avec tant de grâce des extravagances qui remplissaient le théâtre italien, Gluck avait besoin d'un poète de talent qui partageât ses idées. Il trouva le collaborateur qu'il cherchait dans Raniero Calzabigi, de Livourne, qui était connu pour une belle édition qu'il avait donnée des œuvres de Métastase. Calzabigi fut au génie de Gluck ce que Lorenzo da Ponte a été au génie de Mozart, un habile interprète de son instinct créateur, j'oserais presque dire, avec Platon, l'accoucheur de sa musique, plus antique que moderne. Calzabigi écrivit donc, sous la dictée de Gluck, les poèmes d'*Orfeo,* d'*Alceste*, de *Paride ed Elena*, ainsi que les deux remarquables épîtres où le compositeur expose les principes de la réforme qu'il a voulu accomplir. Les trois opéras italiens que nous venons de nommer marquent la seconde période de la carrière de Gluck, celle où il a pleine confiance de sa force et des tendances de son génie, éminemment dramatique. C'est alors, à l'âge de soixante ans, que Gluck forme le projet de composer des ouvrages lyriques pour une nation que son goût et ses traditions rendaient plus apte à apprécier ses efforts. *Iphigénie en Aulide,* qui paraît à l'Opéra le 19 avril 1774, *Orphée, Alceste, Armide,* et *Iphigénie en Tauride,* représentée le 18 mai 1779, excitent l'enthousiasme de la France, et donnent lieu à une polémique ardente d'où il s'est dégagé de solides vérités.

La querelle des *gluckistes* et des *piccinistes* n'a pas été, comme on l'a dit, une querelle d'Allemands, une vaine dispute de littérateurs et de sophistes qui sont venus s'interposer entre deux grands musiciens, en opposant les qualités de l'un aux défauts de l'autre. Au fond de ce débat, où ont figuré d'excellens esprits, il s'agit moins de savoir si Gluck est supérieur à Piccini, son rival, que de décider qui l'emportera de deux tendances extrêmes de la nature humaine, de deux manifestations exclusives de l'art. La querelle dure encore, et il y aura des piccinistes et des gluckistes tant qu'il existera sur la terre des hommes du midi et des hommes du nord, des spiritualistes et des sensualistes absolus, méconnaissant la moitié de la vérité. Gluck et Piccini appartenaient aux deux grands peuples qui ont pour ainsi dire créé la musique moderne; mais leur rivalité s'est produite en France, dont le goût suprême et la raison tempérée de grâce exercent, sur les œuvres du génie, ce rôle de modérateur qu'on lui voit jouer incessamment dans l'histoire de la civilisation occidentale. On pourrait dire de l'esprit de la France ce que Voltaire a dit de Dieu : « S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer, » pour concilier en un tout harmonieux l'exubérance d'individualité et de facultés créatrices qui distinguent les autres peuples de l'Europe.

Le système de Gluck, qui, comme tous les systèmes formulés par de grands artistes, n'était guère que l'exaltation de ses propres qualités, de sa manière de voir et de sentir, consistait à vouloir la subordination de l'art musical à la vérité dramatique, à mettre au-dessus de la phrase mélodique

l'expression de la parole, véhicule de l'accent de l'âme. A vrai dire, les Italiens, qui ont créé l'opéra, n'ont jamais prétendu le contraire, et depuis Monteverde, qui, à la fin du XVIe siècle, fut aussi un réformateur hardi, jusqu'à Jomelli et à Cimarosa, on a poursuivi au-delà des Alpes le même but que se sont proposé l'école française et l'école allemande, les seules, avec l'école italienne, qui existent au monde, car il est impossible de supposer que des maîtres tels que Pergolèse, Jomelli, Sacchini, Cimarosa, Paisiello, aient prétendu que la musique d'une fable dramatique ne devait pas répondre au caractère des personnages, ni à la nature des passions qui les animent. Seulement la sensualité expansive du public italien, son goût exclusif pour la musique vocale et l'apparition, pendant le XVIIIe siècle, d'une succession des plus admirables chanteurs qui aient existé, ont fait promptement dévier l'*opera seria* en une sorte de cantate contenant une ou deux situations contrastées, qui suffisaient pour mettre en évidence la bravoure d'un virtuose comme Cafarelli ou la Gabrielli. Les compositeurs étaient soumis aux caprices de ces êtres étranges et maladifs qu'une affreuse industrie avait jetés dans la carrière dramatique, où ils régnaient en maîtres. Les poèmes d'*opera seria* d'Apostolo Zeno et ceux de Métastase, qui est venu après, ne contiennent qu'un très petit nombre de personnages et quelques situations touchantes, sans profondeur et sans grands développemens. C'est dans la comédie lyrique, dans l'*opera buffa*, que l'Italie, qui n'a jamais pu avoir de tragédie avant Alfieri, est restée inimitable et supérieure à toutes les nations.

En venant en France en 1774, Gluck trouvait un public parfaitement disposé à seconder ses vues, et un grand spectacle lyrique qui répondait aux besoins de son génie. La tragédie lyrique, telle que Lulli et Quinault l'avaient créée dans le siècle de Louis XIV, c'était une fable noble, intéressante, où la musique n'était admise que pour rehausser l'éclat et l'expression de la parole, et produire cette déclamation pompeuse qui ne différait de la tragédie de Corneille et de Racine que par une sonorité plus accentuée. Une symphonie d'introduction, quelques airs de danse, de petits chœurs, des machines et des ballets, voilà les différens élémens dont se composent les opéras de Lulli, de Colasse et de leurs successeurs. Rameau ne change rien au cadre de la tragédie lyrique créée par Lulli, qui en avait emprunté l'idée aux Italiens; il n'y ajoute qu'un plus grand développement de l'élément musical, des chœurs plus nourris, une instrumentation plus colorée, des formes mélodiques moins sèches et moins timorées. Eh bien! c'est ce même système de tragédie lyrique que Gluck s'approprie, qu'il enrichit et qu'il ranime du souffle de son génie. Entre les opéras de Lulli, de Rameau et les chefs-d'œuvre de Gluck, il n'y a de différence que le génie du compositeur et l'état où se trouve la langue musicale. Qu'on examine de près la partition de l'*Armide* de Lulli et qu'on la compare à celle de Gluck, on sera étonné de la ressemblance des procédés et de certains morceaux, tels que l'air de Renaud, — *plus j'observe ces lieux,* — dont celui de Gluck reproduit le dessin, mais avec un coloris et un développement musical que Lulli ne pouvait pas connaître. Il n'y a pas jusqu'à ce ton de fière suffisance que se permettait Gluck qui ne se trouve aussi dans Lulli, qui dit à Louis XIV, en lui dédiant son opéra d'*Armide:* « De toutes les tragédies que j'ai mises en mu-

sique, voici celle dont le public a témoigné être le plus satisfait. C'est un spectacle où l'on court en foule, et jusqu'ici on n'en a pas vu qui aient reçu plus d'applaudissemens. »

Les successeurs et les disciples de Gluck, Sacchini, Salieri, Méhul et surtout Spontini, sont restés fidèles à la même donnée dramatique, et l'on pourrait affirmer avec assurance que, depuis Lulli jusqu'à Meyerbeer, le grand opéra français n'a subi d'autre changement que celui que lui ont imprimé le génie particulier de chaque maître, les mœurs du temps et les immenses progrès de la langue et de la poésie musicales. C'est le goût de la France qui persiste et reste fidèle à sa tradition en soumettant à sa discipline éclairée les grands artistes créateurs qui viennent lui demander la sanction de leur gloire. Ce n'est donc pas le système de Gluck qui a triomphé dans la lutte mémorable que nous venons de raconter, c'est son génie qui a été plus fort que celui de son rival Piccini, qui était pourtant un musicien de grand mérite; mais aucun des opéras de l'auteur de *Roland,* d'*Atys* et de *Didon* ne pourrait, je crois, supporter l'épreuve victorieuse que vient de subir l'*Orphée* de Gluck.

C'est au théâtre italien de Vienne, en présence de Marie-Thérèse et de toute sa cour, que l'opéra d'*Orfeo* fut représenté pour la première fois le 5 octobre 1762. Le rôle d'Orfeo fut écrit pour Guadagni, un castrat qui possédait une belle voix de *mezzo-soprano,* l'un des plus admirables chanteurs de la seconde moitié du XVIIIe siècle, et qui n'a été égalé que par Pacchiarotti. La *signora* Marianna Bianchi était chargée du rôle d'Eurydice, et une demoiselle Lucia Clavaran de celui de l'Amour. Le succès fut immense, et lorsque, deux ans après, en 1764, *Orfeo* fut chanté à Parme par les mêmes virtuoses, toute l'Italie le proclama un chef-d'œuvre. Arrivé à Paris, Gluck, après le succès d'*Iphigénie en Aulide,* arrangea la partition italienne d'*Orphée,* y ajouta de nouveaux morceaux, et la fit représenter à l'Académie de musique le 2 août 1774. Transposé pour la voix de ténor, le rôle d'Orphée fut chanté par Legros, celui d'Eurydice par la célèbre Sophie Arnould, et l'Amour par Rosalie Levasseur. Le succès d'*Orphée* ne fut pas moins éclatant à Paris qu'à Vienne, et s'est maintenu au théâtre jusqu'en 1830. Dans l'arrangement du Théâtre-Lyrique, auquel a présidé M. Berlioz, on a combiné la partition italienne avec quelques variantes empruntées à la partition française, entre autres l'air de bravoure qui termine le premier acte de la traduction de Molines :

L'espoir renaît dans mon âme,

morceau qui a singulièrement vieilli, à ce point qu'on ne peut croire qu'il ait pu être exécuté par un artiste français de cette époque.

Qui donc a besoin qu'on lui explique le sujet d'*Orphée?* Quel est l'esprit un peu cultivé qui n'a pas lu, pour son bonheur, l'admirable épisode du quatrième chant des *Géorgiques,* et qui n'ait retenu dans sa mémoire de jeune homme, comme un parfum d'amour et de poésie :

Te, dulcis conjux, te solo in littore secum,
Te, veniente die, te decedente, canebat.

Il faut être un bien hardi musicien pour s'attaquer à un poète comme Vir-

gile, et pour faire chanter devant un public de philosophes le divin fils d'Apollon, dieu de la poésie et de la musique, qui ne formaient qu'un tout indissoluble dans les doctrines de l'antiquité. Plus tard, la musique s'est émancipée et a voulu marcher toute seule, même dans le drame lyrique, et c'est contre ce divorce que s'est élevé le génie de Gluck.

Le poème de Calzabigi, que le traducteur français a suivi exactement, est divisé en trois actes. Au premier acte, Orphée pleure la mort toute récente d'Eurydice, dont le corps repose dans un tombeau rustique, autour duquel se sont groupés des nymphes et des pasteurs qui partagent la douleur du demi-dieu. L'Amour survient, qui, au nom de Jupiter, touché de ses larmes, lui permet de pénétrer dans le ténébreux séjour et d'en ramener Eurydice, mais à la condition qu'Orphée saura résister aux prières de la femme aimée, et qu'il ne se retournera pas pour contempler ses traits avant d'avoir franchi les portes du jour. Le second acte présente la scène des enfers et Orphée domptant les démons aux sons de sa lyre. Au troisième acte, on voit les champs élyséens et les ombres heureuses, parmi lesquelles se trouve Eurydice, qu'Orphée reconnaît, et qu'il entraîne avec lui hors de ce séjour d'éternelle sérénité. Orphée ne peut résister aux prières d'Eurydice, il se retourne pour la voir, et elle expire à ses pieds. L'Amour alors intervient une seconde fois, et, content de la fidélité d'un époux si rare, il lui rend sa compagne. C'est sur une pareille donnée, d'une simplicité antique et d'une métaphysique si profonde, que Gluck a écrit un chef-d'œuvre de passion et qu'il a osé lutter avec un poète comme Virgile, dont il égale parfois la religieuse tendresse et le sentiment exquis.

Après une ouverture médiocre, qu'on a eu le bon esprit de supprimer au Théâtre-Lyrique, on entend un chœur de nymphes et de pasteurs :

Oh! dans ce bois tranquille et sombre,

d'une simplicité adorable, et dont la tonalité, en *ut mineur,* exhale une douce tristesse qui rappelle le tableau du Poussin, *les Bergers d'Arcadie,* avec l'épitaphe sur un tombeau rustique : *Et in Arcadia ego.* Par-dessus ce chœur, qui murmure ses douces plaintes, Orphée jette le cri : Eurydice,... Eurydice!... d'un pathétique sublime. A ce chœur, qui se répète deux fois, succède la fameuse romance :

Objet de mon amour,
Je te demande au jour,
Avant l'aurore,

qui contient la traduction des vers des *Géorgiques* que nous avons cités plus haut, et que Gluck a revêtus d'une mélodie touchante, précédée et suivie de récitatifs admirables. Deux petits airs chantés par l'Amour, dont le second, à trois-huit, nous paraît préférable au premier, précèdent le grand air d'Orphée, en *ut majeur,* suivi de l'air de bravoure qui termine le premier acte :

L'espoir renaît dans mon âme,

qui n'a d'autre mérite que de faire ressortir la grande et large vocalisation de Mme Viardot.

La scène des enfers, au second acte, est quelque chose d'unique dans l'histoire de la musique dramatique. Jamais compositeur n'a produit, avec des moyens aussi simples, un plus grand effet. Ce n'est pas la hideuse et sanglante terreur de l'enfer des chrétiens que Gluck a voulu nous peindre, mais le triste séjour privé de lumière où habitent la mort, le travail, le sommeil et les mauvaises joies du cœur...

Pallentesque habitant morbi, tristisque senectus
Et metus, et malesuada fames, ac turpis egestas...

Un chœur de démons placés à l'entrée de l'Érèbe s'étonne de voir un vivant pénétrer dans un pareil séjour :

Quel est l'audacieux
Qui dans ces sombres lieux
Ose porter ses pas?

Ce chœur à quatre parties, presque toujours écrit à l'unisson et d'une sauvage beauté, est suivi de mouvemens d'orchestre qui accompagnent la pantomime des démons. Cette introduction forme un contraste saisissant avec l'air que chante Orphée pour attendrir ces gardiens impitoyables du Tartare :

Laissez-vous fléchir par mes pleurs,
Spectres, larves, ombres terribles!

Ce chant admirable est brusquement interrompu par un *non* terrible que profèrent les démons, et dont l'effet puissant a inspiré à Rousseau quelques pages de haute critique dignes d'une si belle conception. Une seconde strophe du chœur amène un nouvel air que chante Orphée :

Ah! la flamme qui me dévore
Est cent fois plus cruelle encore,

plainte douloureuse qui touche les démons, qui finissent par s'écrier :

Quels chants doux et touchans!
Quels accords ravissans...
. . . . . .
Il est vainqueur.

Ainsi se termine cette scène incomparable, qui vous pénètre l'âme d'une douce terreur.

Le troisième acte, d'une couleur entièrement opposée à celui que nous venons de décrire, présente le tableau des champs élyséens, où les âmes heureuses se promènent silencieusement par groupes d'élection, formés sans doute par la conformité des souvenirs emportés de la terre. J'avoue à ma honte que de tous les paradis qu'on nous a fabriqués depuis Homère et Virgile, c'est encore celui du paganisme qui me sourit le plus. Une symphonie adorable, dont il est impossible de rendre par la parole le murmure caressant, circule à travers les retraites ombreuses et enchante l'imagination. Orphée y pénètre à pas lents et exprime son ravissement par quelques

mots entrecoupés : *Quel ciel pur!... quelle harmonie divine!...* Une âme heureuse se détache alors d'un groupe et vient au-devant de lui en lui disant :

Cet asile aimable et tranquille
Par le bonheur est habité.

C'est un petit air que l'on a pris à la partie d'Eurydice pour le donner à une jeune et belle personne, Mlle Moreau, qui s'y est fait applaudir. A cet air charmant succède un chœur d'une simplicité et d'une expression si vraiment antiques, qu'on ne suppose pas que les Muses puissent chanter autrement :

Viens dans ce séjour paisible.

Après d'admirables récitatifs chantés par Orphée vient la scène et le duo entre Orphée et Eurydice, suivi de l'air si connu et si universellement admiré :

J'ai perdu mon Eurydice,

et le tout se termine par un charmant chœur tiré d'*Écho et Narcisse :*

Le dieu de Paphos et de Gnide.

Tels sont les détails et les beautés de cette œuvre unique que nous a fait entendre le Théâtre-Lyrique, le seul théâtre musical de Paris qui mérite qu'on se dérange. L'entreprise était hardie de faire représenter sur une scène moderne un ouvrage d'une simplicité sublime, où il n'y a que trois personnages mythologiques possédant une voix de même nature. Cette entreprise a été couronnée d'un plein succès, grâce à la beauté de la mise en scène, aux chœurs, à l'orchestre et aux décors, qui sont fort soignés. Mlle Sax ne se tire pas trop mal du rôle d'Eurydice. Mlle Moreau a été appréciée dans le petit air qu'elle a chanté avec goût, tandis que Mlle Marimon laisse à désirer dans le personnage de l'Amour. Sa voix, d'un timbre mat et pâteux, ne ressort pas assez et lui donne l'accent d'un chérubin. J'aime mieux celui de l'Amour tel que Gluck l'a fait parler. Après la musique de Gluck, c'est à Mme Viardot que revient le plus grand honneur de cette restitution d'un beau chef-d'œuvre âgé de quatre-vingt-sept ans. Il fallait à la fois une cantatrice éminente dans le style fleuri de la musique moderne, une intelligence vive et familiarisée avec les vieux modèles, une comédienne à la hauteur d'une conception idéale, pour rendre et pour chanter le rôle d'Orphée. Mme Viardot, qui n'est pas sans défauts, dont la voix a perdu depuis longtemps une partie de son charme et de sa sonorité, artiste supérieure dont nous avons toujours reconnu le mérite, bien que nous ayons dû lui reprocher quelquefois un manque de grâce et de naturel, Mme Viardot a dépassé nos espérances dans cette nouvelle création. Tour à tour simple, touchante, pathétique et impétueuse, comme dans l'air de bravoure qui termine le premier acte, et qui serait insupportable sans une exécution aussi parfaite, Mme Viardot a su allier les styles les plus opposés et fondre dans un tout savamment combiné la manière large et *spianata* de l'ancienne école italienne, dont Guadagni fut un modèle, avec un certain emportement qui caractérisait la déclamation lyrique des Saint-Huberti et des

Branchu à l'Académie de musique. Elle dit le fameux air du second acte, — *laissez-vous fléchir par mes pleurs,* — avec un mélange d'attendrissement et de fierté qui en appelle au destin, qui étonne le public, sans qu'il se rende bien compte de la justesse des nuances, et elle chante l'air final avec une telle gradation d'émotion, qu'elle en forme un drame intérieur dont chaque couplet est la manifestation nouvelle du même sentiment. C'est une composition de caractère digne du modèle que la grande artiste avait à rendre.

Aussi la foule se porte-t-elle au Théâtre-Lyrique. *Orphée,* nous l'espérons, aura le retentissement des *Noces de Figaro,* car il n'y a pas une personne de goût qui puisse se dispenser d'aller entendre un pareil chef-d'œuvre si dignement interprété. Un de mes amis, en sortant de la première représentation de l'opéra de Gluck, écrivait à une femme d'une haute distinction égarée dans un pays lointain, qui touche presque à la contrée barbare où ce pauvre Orphée a été méchamment mis à mort : — Hâtez-vous de revenir à Paris, quittez tout, père, mère et grands parens, pour venir entendre chanter à Mme Viardot :

J'ai perdu mon Eurydice,
Rien n'égale mon malheur.

Cet air incomparable, je l'ai entendu chanter trois fois dans ma vie de manière à me laisser une impression qui ne s'est point effacée. La première fois, ce fut par Garat, chanteur inimitable, en qui s'était incarné pour ainsi dire le génie de Gluck. Il était vieux, cassé, sans voix, d'un extérieur ridicule et le nez barbouillé de tabac; mais j'ai encore au fond de l'âme l'accent qu'il mit dans cette phrase incidente : — *Sort cruel, quelle rigueur!* — en s'accompagnant avec quatre doigts crochus sur une pauvre épinette aux sons criards. Mon ancien camarade Duprez disait le même air, à l'école de Choron, avec ce grand style qui a fait sa renommée, et qu'il possédait déjà à l'âge de quinze ans. Notre illustre maître Choron ne manquait pas de pleurer en s'écriant, comme un enfant : *C'est diablement beau!* La troisième fois enfin, ce fut Mme Pasta qui chanta dans la langue et le style de Guadagni :

Che farò senza Euridice?
Dove andrò senza il mio bene?

Le talent de Mme Viardot a réveillé en moi ces beaux souvenirs.

La réapparition d'un opéra de Gluck sur un théâtre de Paris est un événement qui aura sa signification historique. Il est bon que dans un temps de travail hâtif et de fiévreuse impatience comme le nôtre, on soit bien convaincu que le beau est impérissable, et que rien ne se peut, dans les arts, sans la grâce du génie. Dans un récent article du *Journal des Débats,* M. Berlioz a relevé avec justesse dans la partition d'*Orphée* quelques passages entachés d'irrégularité. De pareilles fautes, et de plus grandes encore, se remarquent dans toutes les œuvres de ce grand homme, ce qui n'a pas empêché son génie de crever la nue, mais ce qui explique pourtant le mot un peu dur de Haendel sur Gluck : *Il ne sait pas plus de contre-point que mon*

cuisinier. Assurément Gluck n'était pas un savant musicien comme on l'entend dans les écoles, ce fut un grand peintre des passions. Il n'y a eu qu'un seul exemple dans le monde d'un musicien universel chantant sur tous les modes, dont le savoir égalait le génie, et qui a été aussi créateur dans la science de la forme que dans l'ordre des idées : c'est Mozart. Voilà pourquoi Gluck a rencontré dans son pays un grand nombre d'adversaires, surtout à Berlin, où dominaient l'école et l'influence de Bach. Kirnberger, un savant théoricien au service de la princesse Amélie, sœur du grand Frédéric, et plus tard Forkel, écrivain éminent et un des historiens de la musique, ont combattu par d'assez pauvres raisons la renommée de Gluck. La princesse Amélie a osé dire du chantre d'*Orphée* ce que Mme de Sévigné s'est permis sur le génie de Racine : *Il passera comme le café !* Le café est resté, et Gluck charme encore tous ceux qui sont dignes de le comprendre. En France, Gluck a eu de chauds et d'habiles partisans, parmi lesquels nous citerons surtout l'abbé Arnaud et Rousseau. L'abbé Arnaud, qui était un homme érudit pour un écrivain du XVIIIe siècle, savait le grec et la musique, et parlait pertinemment d'un art qui est encore aujourd'hui le sujet de tant de divagations. Il a apprécié l'œuvre de Gluck en poète et en philosophe, et n'a pas peu contribué, par sa polémique chaleureuse et éclairée, à raffermir le public dans l'admiration du grand réformateur. Rousseau, qui n'est intervenu qu'incidemment dans la lutte des piccinistes et des gluckistes, a dit sur le système déclamatoire de Gluck, dont il admirait le génie pathétique, comme il a admiré plus tard Grétry, ce Molière de l'opéra-comique, les meilleures raisons qu'on pût émettre pour en combattre l'excès. « J'oserai dire, écrit Rousseau (1), que le plaisir de l'oreille doit quelquefois l'emporter sur la vérité de l'expression, car la musique ne saurait aller au cœur que par le charme de la mélodie, et s'il n'était question que de rendre l'accent de la passion, l'art de la déclamation suffirait seul, et la musique, devenue inutile, serait plutôt importune qu'agréable. Voilà l'un des écueils que le compositeur, trop plein de son expression, doit éviter soigneusement. Il y a dans tous les bons opéras, et surtout dans ceux de M. Gluck, mille morceaux qui font couler des larmes par la musique, et qui ne donneraient qu'une émotion médiocre ou nulle, dépourvus de son secours, quelque bien déclamés qu'ils pussent être. » Rousseau a mis le doigt sur le vrai nœud de la question, et Gluck lui-même ne pouvait pas être d'un autre avis. L'histoire du drame lyrique, depuis Lulli jusqu'à Rossini et Meyerbeer, prouve surabondamment qu'il s'agit toujours de la même question de vérité logique et de sentiment, et que sur un thème donné par l'esprit et le goût suprême de la France, chaque maître vient ajouter les variations de sa propre nature, celles de son temps et des progrès incontestables de l'art musical.

Dans le groupe assez restreint des grands compositeurs dramatiques, Gluck occupe une place tout à fait à part. Physionomie sévère et cœur ardent, philosophe et peintre des passions, musicien d'instinct plus que de savoir, Gluck s'est épris de ce bel idéal de la poésie antique unie à la musique qui

(1) *Observations sur l'Alceste de M. Gluck.*

a occupé tous les érudits et les beaux esprits de la renaissance, et dont les tentatives de restauration ont amené la naissance de ce merle blanc qu'on appelle l'*opéra*. Ce sont les Italiens qui ont couvé et mis au monde ce bel oiseau qui les a bien étonnés, et dont le ramage a fini par leur faire oublier le but qu'ils s'étaient proposé d'abord. Gluck, qui ne riait pas, quoiqu'il ait fait des opéras-comiques, et des opéras-comiques français, indigné d'un si grand oubli de ce qu'il croyait être la vérité, voulut remonter à l'origine de ce grand spectacle de la Grèce où Eschyle, Sophocle et Euripide faisaient parler sur le théâtre d'Athènes les dieux et les hommes aux sons d'une musique sur la nature de laquelle on discute encore. Qu'était-ce en effet que la musique de ce peuple si bien doué qui, dans tous les arts de l'esprit, nous a laissé des monumens d'une perfection désespérante, et quelle part avait-elle dans ces tragédies antiques où l'épopée des temps primitifs, l'hymne religieuse et patriotique se mêlaient à la peinture des grandes passions plus que des caractères (1)? On n'en sait véritablement rien; mais c'est en cherchant à expliquer cette énigme et en voulant recomposer ce mélange indéfini de poésie, de déclamation et de musique, que l'esprit moderne a créé l'opéra, dont les premiers essais, tels que l'*Orfeo* de Monteverde, renferment déjà le germe de ce drame complexe, de ce récitatif enveloppé de musique, de cette mélopée antique enfin dont Gluck a été si heureusement préoccupé. Génie tendre et rigoureux, imagination plus antique que moderne, Gluck n'a presque traité que des sujets empruntés à la fable et à l'histoire de la Grèce, *Télémaque*, *Orphée, Alceste, Páris et Hélène*, les deux *Iphigénie, Écho et Narcisse*. *Armide* est le seul grand ouvrage de Gluck qui appartienne à la poésie moderne, et c'est aussi l'opéra le plus musical et le plus varié de tons et d'incidens qu'ait écrit ce compositeur sublime. S'il existe une œuvre dramatique qui puisse nous donner un pressentiment de ce que pouvait être la tragédie grecque, ce sont les opéras de Gluck tels qu'*Orphée, Alceste* et les deux *Iphigénie*. Gluck est le vrai traducteur de Sophocle, d'Euripide et de Virgile, comme Beethoven et Mendelssohn l'ont été de la poésie de Shakspeare, et Weber de la partie fantastique du génie de Goethe et de la poésie allemande. Dans le style de ce grand peintre du cœur humain, il y a quelque chose de la vigueur héroïque et de la tension parfois extrême du style de Corneille, mais tempéré, adouci par une grâce et une mélancolie toutes virgiliennes, par ce calme philosophique et cette couleur religieuse du paganisme qui caractérisent l'œuvre du Poussin : trois fiers et sobres génies bien dignes de représenter l'idéal de l'art de la France.

O vous qui aimez ce qui touche et élève l'âme, l'art qui épure les mœurs par le mirage de la beauté qui survit à la sensation, allez au Théâtre-Lyrique entendre chanter Orphée aux dieux infernaux :

Laissez-vous fléchir par mes pleurs!

P. Scudo.

(1) Sur la question de savoir si les Grecs ont connu *l'harmonie simultanée des sons*, M. Fétis a publié un mémoire plein d'érudition dont les conclusions nous paraissent irréfutables.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre 1859.

Bien que, par un temps pacifique, les événemens ne puissent faire beaucoup de chemin en une quinzaine de jours, si peu que les choses se soient déplacées dans un si court intervalle, c'est assez pour que les perspectives du paysage politique se modifient aux yeux de l'observateur. Les objets que l'on a devant soi sont les mêmes, mais ils ne présentent plus les mêmes lignes, ils changent de plan, ils forment des groupes différens; une autre distribution de lumière et d'ombre les met en saillie ou les éteint. C'est une de ces variations d'aspect que nous avons à constater, en comparant le point de vue d'aujourd'hui à celui des premières semaines du mois. Aujourd'hui comme il y a quinze jours, nous avons devant nous les mêmes questions : l'état de l'Italie centrale, nos rapports avec l'Angleterre, le travail intérieur de l'Allemagne, le congrès; pourtant ce n'est plus le même tableau. Au commencement du mois, la question qui venait sur le premier plan et saisissait l'attention était la question anglaise : en étions-nous avec l'Angleterre à la veille d'un refroidissement sérieux? Un moment, la question de l'Italie centrale a tout dominé : l'Italie pourrait-elle vivre jusqu'au congrès en ayant la vertu et le bonheur de maintenir l'ordre dans la situation révolutionnaire que lui ont faite les événemens de cette année? L'horizon était tout noirci de ces doutes. Aujourd'hui ces difficultés, éclaircies par quelques changemens de dispositions, reculent et cèdent le devant de la toile à un fait qu'il faut bien accueillir comme un événement heureux, puisque tant de vœux l'ont appelé et que l'accomplissement en a été si longtemps et si impatiemment attendu. La convocation du congrès, voilà l'intérêt du jour. Décidément les lettres par lesquelles la France et l'Autriche invitent les autres puissances à délibérer avec elles sur les affaires d'Italie viennent de partir. Comme l'on doit se croire sûr des réponses que recevra cette invitation, la réunion du congrès s'offre à nous, non plus comme un problème, mais comme une certitude. Sur le fait du moins de la réunion des puissances,

plus de doute et d'anxiété, et par cela même un jour nouveau et plus favorable se répand sur l'ensemble et le fond des choses. Pour la première fois depuis longtemps, et pour un moment du moins, l'on respire, car pour la première fois depuis longtemps l'on est enfin en présence d'un fait arrêté, positif, palpable. Sans doute la réunion des puissances n'aura pas lieu le 15 décembre, ainsi qu'on l'avait d'abord espéré : il faudra attendre quelque temps encore; mais l'année 1860 aura infailliblement le congrès pour ses étrennes. Profitons de cette éclaircie, qui permet aux intérêts et aux esprits de reprendre haleine, pour examiner les difficultés qui passent momentanément au second plan, et dont la diplomatie européenne est désormais chargée de nous tirer sains et saufs.

Nous ne nous trompions point lorsque nous écrivions, il y a quinze jours : « Quelle est la position que la France doit et va prendre vis-à-vis de l'Angleterre? C'est à cette question que la France et son gouvernement devraient se hâter de faire une réponse claire et catégorique. » Nous ne nous trompions pas non plus en ajoutant : « Nous aimons à croire que le gouvernement déplore, comme nous, les excitations qu'une presse ignorante et grossière répand journellement dans l'opinion contre l'Angleterre. » Cette nécessité d'une explication nette et décisive sur la direction de notre politique était ressentie partout. Le plus puissant organe de l'opinion anglaise, le *Times,* l'établissait de son côté presque en même temps que nous, et, puisant dans la législation qui régit la presse en France un argument qu'il nous est douloureux de voir invoqué par l'étranger, il ne craignait point de demander à notre gouvernement s'il acceptait la responsabilité des polémiques de nos journaux contre l'Angleterre. Heureusement le gouvernement français avait vu le mal avant même qu'il ne lui eût été si énergiquement dénoncé, et il s'était préoccupé de le faire cesser plusieurs jours avant que cette interpellation directe lui eût été adressée, car la circulaire de M. le ministre de l'intérieur, destinée à y mettre un terme, porte la date du 12 novembre. Le seul succès du *Times,* qui le premier a eu connaissance de cette circulaire, a donc été d'en hâter la publication, ce dont personne ne lui saura mauvais gré. Quant à nous, si nous avions bien jugé la nécessité de la situation, nous avions eu aussi la bonne fortune de ne point nous méprendre sur la véritable pensée du gouvernement. La circulaire du ministre de l'intérieur a fait connaître cette pensée. Le ministre y décrit le danger que nous signalions : les journaux ont apporté une exagération regrettable dans leurs appréciations sur l'Angleterre. L'inconvénient de ces polémiques est d'inquiéter les intérêts, d'exciter l'opinion, d'attiser les défiances et les hostilités de la presse anglaise, et quand elles sont engagées par des journaux qui défendent habituellement la politique impériale, de fournir à l'étranger le prétexte d'en faire remonter la responsabilité jusqu'au gouvernement. En défendant le droit et les intentions de la France, la presse doit ménager les susceptibilités d'une grande nation, et éviter de compromettre les intérêts de nos alliances et le maintien de la paix. Les préfets doivent transmettre ces avis aux journaux sur lesquels ils peuvent agir, et signaler au ministre les journaux d'opposition qui se mettraient trop ouvertement en désaccord avec la pensée du gouvernement sur ce point. Il y a deux choses dans cette circu-

laire : un mode d'action employé vis-à-vis des journaux, et une déclaration de sentimens en faveur de l'alliance anglaise. Nos opinions connues sur la liberté de la presse nous dispensent de dire ici que ce mode d'action nous paraît contestable, au double point de vue des intérêts du gouvernement et des intérêts des journaux; mais nous applaudissons sans réserve aux sentimens manifestés par le ministre de l'intérieur en faveur du maintien des bons rapports entre la France et l'Angleterre. La répudiation par le gouvernement des absurdes et périlleuses déclamations de la presse officieuse contre la politique anglaise ne pouvait être plus opportune, et déjà l'on en voit l'heureux effet dans le ton singulièrement radouci de la presse anglaise à notre égard.

Mais un *quos ego* gouvernemental ne suffit point pour résoudre la question de nos relations avec l'Angleterre. Le maintien des bonnes relations dépend surtout de la conduite politique que la France voudra tenir en Europe, et le meilleur moyen d'assurer cette conduite dans les voies pacifiques, c'est de vouloir bien comprendre le caractère qui a distingué la politique anglaise dans les dernières quarante-cinq années. Il y a pour l'Angleterre deux politiques possibles que nous allons essayer de définir, et le point critique de la situation actuelle, c'est qu'en ce moment, si nous persistons davantage dans la méprise où nous nous sommes engagés depuis les trop fameuses adresses des colonels, nous pousserions de nos propres mains l'Angleterre vers la politique qui serait la plus funeste à nos intérêts.

Malheureusement des deux politiques qui sont ouvertes à l'Angleterre, la plus connue et même, à vrai dire, la seule connue en France, c'est la politique hardie, opiniâtre, belliqueuse et envahissante du passé, qui se personnifie dans les figures de Chatham et de Pitt. C'est la politique qui mêlait activement l'Angleterre dans les luttes du continent, qui lui inspirait dans ces luttes une rivalité acharnée contre nous, qui en faisait l'âme et le plus énergique bras des coalitions formées contre la France. Lorsque l'Angleterre pratiquait cette politique de haine et de guerre, elle gardait exclusivement pour elle-même les principes de ses libres institutions, et ne subissait point d'influence morale qui l'obligeât à consulter les intérêts généraux de la liberté dans le choix de ses amis et de ses ennemis au dehors. Dans ce temps-là, elle ne connaissait point ces scrupules qui honorent les peuples comme les individus et qui les détournent de certaines alliances qui serviraient peut-être leurs intérêts, mais qui desserviraient leurs principes. Dans ce temps-là, l'Angleterre se souciait bien plus en Europe du concours des souverains que de l'amitié des peuples. Dans ce temps-là, elle regardait la Russie comme son alliée traditionnelle en dépit du partage de la Pologne; elle comptait sur l'Autriche comme sur son armée du continent, sans s'inquiéter si l'Autriche opprimait la Hongrie ou l'Italie; elle allait même jusqu'à courtiser l'amitié du pape, si elle pouvait recruter dans la cour de Rome un ennemi de plus contre la France. Les hommes d'état anglais à cette époque ne voyaient dans la politique européenne qu'un duel de puissance entre la France et l'Angleterre; toute considération cédait pour eux aux nécessités de la lutte. Ils sacrifiaient l'intérêt du bon gouvernement des états européens à l'intérêt des souverains qui leur prêtaient les forces de ces états; ils

sacrifiaient la bonne administration des propres finances de l'Angleterre à la nécessité de soudoyer nos ennemis; ils sacrifiaient le progrès social et politique de leur propre peuple à la volonté d'abaisser la France. Voilà une politique anglaise que notre histoire même ne nous a que trop appris à connaître, voilà la politique qui a marqué dans notre histoire les deux dates fatales de 1763 et de 1815. Par une aberration qui fait à la fois rire et pleurer, voilà pourtant la politique que des Français qui se croient patriotes, et qui même prétendent être les seuls patriotes, célèbrent comme la seule grande politique anglaise? A les entendre, l'Angleterre n'a fait que déchoir depuis qu'elle a cessé de la pratiquer! Ils la raillent ou la plaignent de n'avoir plus à sa tête des Chatham, des Pitt, ou même des Castlereagh! Voyons donc quelle a été la politique de la décadence anglaise, la politique qui a tant mérité notre mépris ou notre pitié!

La politique qui a généralement prévalu en Angleterre depuis 1815 jusqu'à ce jour a été, chose extraordinaire, peu connue et nullement comprise sur le continent. Les développemens de cette politique se sont pourtant étendus sur un assez long espace de temps pour qu'il fût facile d'en saisir et d'en apprécier les grands caractères. Nous ne craindrons pas de le dire : considérée dans son ensemble, c'est la politique la plus sensée et la plus juste qui ait encore été pratiquée par aucun peuple européen, c'est la vraie politique de la paix d'un peuple libre. A partir de 1815 en effet, les Anglais ont poursuivi trois desseins : réformer leurs institutions, régler leurs finances, et travailler à l'avancement matériel et moral du peuple. Nous n'insisterons pas sur les réformes politiques; ce sont les plus connues. Et certes les peuples du continent qui, dans ces quarante-cinq années, ont traversé tant de révolutions pour revenir presque toujours sur leurs pas, ne sauraient parler avec dédain de l'habileté et du bonheur avec lesquels, échappant aux révolutions par les réformes, l'Angleterre a pu assurer ses progrès politiques intérieurs. La politique financière de l'Angleterre n'a été ni moins habile ni moins heureuse; elle a eu un double caractère, économique et social. Effrayée des prodigalités financières de la grande politique de Pitt, qui lui avait légué une dette de plus de 20 milliards, elle se prit d'une horreur sensée pour ce système de subvention des armées étrangères que Pitt avait employé avec tant d'exagération. La paix venue, l'opinion anglaise prit en quelque sorte vis-à-vis d'elle-même la résolution de ne plus tomber dans ces ruineuses exagérations, et comme ces charges qui pesaient tant sur l'Angleterre étaient la conséquence du rôle qu'on lui avait fait jouer dans les affaires du continent, l'opinion anglaise, repoussant la cause avec l'effet, se prononça avec vigueur contre tout système de politique étrangère qui tendrait à entraîner de nouveau la Grande-Bretagne dans les complications politiques et les guerres du continent. Ce sentiment s'étendit bientôt des classes commerçantes aux masses aussi bien qu'à l'aristocratie, finit par dominer les hommes d'état de tous les partis, et devint celui de la nation tout entière, comme on l'a bien vu au commencement de cette année, lorsque cette soudaine guerre d'Italie est venue mettre aux prises les affections politiques et les intérêts du peuple anglais.

Au point de vue financier, le premier effet de cette politique a été celui-

ci : la dette anglaise a cessé de s'accroître ; au contraire elle a été réduite. En 1818, l'Angleterre avait à payer 747 millions d'intérêts pour un capital emprunté de 21 milliards de francs ; en 1858, elle ne payait plus que 720 millions pour un capital emprunté de 20 milliards. Ce fait est d'autant plus remarquable que dans la même période le capital de la dette s'est élevé chez nous de 3 milliards 340 millions à 7 milliards 800 millions, et le service des intérêts annuels de 165 millions à plus de 390. C'était beaucoup de ne pas augmenter la dette, de la restreindre même ; mais les Anglais ne se sont pas contentés de cet avantage négatif. Ils se sont, avec une persévérance systématique, appliqués à réduire leurs dépenses, et en cela ils donnaient un nouveau gage au monde de la sincérité de leurs intentions pacifiques, puisqu'ils ne réalisaient d'importantes économies qu'aux dépens de leur établissement naval et militaire. Ce n'est pas tout encore : en même temps qu'ils réduisaient leurs dépenses, ils entreprenaient sur leur budget des recettes, sur le système de taxation qui alimentait leurs revenus, les expériences les plus habiles et les plus fécondes, dont les résultats sont devenus un enseignement pour tous les peuples. Le succès de leurs premiers essais en ce genre devint le point de départ non-seulement d'une réforme commerciale conforme aux principes économiques, mais d'un travail social qui seconda puissamment l'avancement matériel et moral des classes populaires. Dans cette voie, les hommes d'état anglais apportèrent aux questions qui intéressent le bien-être du peuple une sollicitude hautement avouée, qui était une disposition assurément nouvelle et originale chez un gouvernement. Par les réformes douanières, ils affranchissaient de toute entrave le travail anglais, et lui permettaient de déployer toute sa force, de jouir de tous ses fruits, car ils assuraient au peuple la nourriture et le vêtement, en cessant d'aggraver les prix naturels des choses de taxes qui n'étaient qu'un tribut indirectement payé par la nation à des classes privilégiées et à des industriels protégés. Ils ne se contentèrent pas d'assurer ainsi la subsistance matérielle de l'ouvrier, ils supprimèrent les taxes imposées sur le papier et les journaux, qui renchérissaient artificiellement sa nourriture intellectuelle. A l'inverse des gouvernemens despotiques du continent, au lieu d'étouffer la presse, ils en assurèrent la diffusion et l'influence au sein des masses. Ainsi répugnance chaque jour grandissante à se mêler aux affaires du continent, application constante à améliorer les finances, à effacer les taxes qui pèsent sur les masses, à travailler au bien-être du peuple, à préparer par la libre culture intellectuelle son avénement progressif aux droits politiques, et à développer la liberté dans toutes les sphères de l'activité humaine, tels ont été les traits généraux de la politique anglaise depuis 1815, politique, répétons-le, qui, à mesure qu'elle se précisait davantage et s'emparait de l'esprit public, tendait essentiellement à subordonner les questions étrangères aux questions intérieures.

Quel était l'effet de cette politique sur la situation extérieure de l'Angleterre et sur les états continentaux ? Insensiblement et à plusieurs égards, elle a modifié la situation de l'Angleterre vis-à-vis des cours et des peuples. Elle a sans doute affaibli le crédit de l'Angleterre auprès des cours, et elle a laissé le champ libre aux peuples qui ont eu la volonté et le courage de

faire valoir leurs droits à l'encontre de leurs gouvernemens. L'esprit pacifique et l'esprit libéral grandissaient dans le royaume-uni en se donnant la main. Dès que les arrangemens de 1815 furent accomplis, l'Angleterre se détacha de cette conspiration dirigée bien plus encore contre la liberté que contre la France, et qui s'appelait la sainte alliance. Les libres discussions de sa presse et de son parlement ne laissèrent point dormir ces souverains despotiques occupés à traquer toutes les aspirations nationales et libérales des peuples en les flétrissant du nom d'esprit révolutionnaire. Les cours despotiques se plaignirent d'abord doucement des embarras que leur causaient les libertés parlementaires anglaises, et s'efforcèrent poliment, en exprimant leurs doléances aux ministres anglais, de séparer le cabinet britannique de la responsabilité qu'elles imputaient à la chambre des communes. Un jour par exemple, M. de Metternich, le spirituel dogmatiste de l'absolutisme, adressa des plaintes de ce genre à M. Wellesley, qui fut depuis lord Cowley, le père de l'ambassadeur actuel d'Angleterre à Paris. M. Canning fit à cette critique une réponse qui dut apprendre au chancelier autrichien que l'Angleterre était déjà bien loin de 1815. « Il paraît, écrivit Canning à M. Wellesley, que, suivant le prince de Metternich, si nous ne changeons pas nos façons, les états du continent n'auront plus qu'à se mettre en garde contre le mal que font nos discours dans le parlement... Pour que notre influence au dehors se conserve, il faut qu'elle se retrempe constamment aux sources de notre force au dedans, et les sources de cette force sont dans la sympathie qui règne entre le peuple et le gouvernement, dans l'union du sentiment public avec les conseils publics, dans la confiance réciproque et la coopération de la chambre des communes et de la couronne. Si le prince de Metternich s'est figuré que la chambre des communes est une simple entrave à la liberté d'action des conseillers de la couronne, que tout en ayant à tempérer les préjugés de cette chambre et à calmer sa mauvaise humeur, le gouvernement en fait demeure indépendant de son impulsion, en un mot que notre tâche est de la conduire et non de la consulter, — il se trompe. La chambre des communes fait essentiellement partie de l'autorité nationale aussi bien que des conseils nationaux, et malheur au ministre qui entreprendrait de conduire les affaires de ce pays en concertant uniquement sa politique étrangère avec une grande alliance, et croirait pouvoir réaliser les vues de cette alliance en jetant un peu de poudre aux yeux à la chambre des communes! Et cependant voilà la conduite que le prince de Metternich paraît croire possible! C'est un point, permettez-moi de vous le dire, mon cher Wellesley, où, d'après votre propre rapport, vous ne lui avez pas suffisamment exposé son erreur. »

Si, au lieu de s'adresser au ministre d'un gouvernement despotique, ce digne et fier langage eût été entendu par les peuples, ils n'eussent pu y voir, remarquons-le en passant, que l'expression éclatante de la sécurité que le gouvernement parlementaire donne aux rapports internationaux. Dans cette forme de gouvernement en effet, toute entreprise, pour être résolue, a besoin de l'accord préalable du pouvoir exécutif et du conseil national; elle exige en quelque sorte un contrat publiquement débattu et arrêté entre les deux parties, mettant ainsi les tiers à l'abri des surprises;

mais l'Autriche s'inquiétait bien alors de la sécurité générale qui résulterait des maximes de Canning, si elles étaient universellement pratiquées! M. de Metternich ne pouvait plus douter que l'Angleterre ne fît défaut au concert contre-révolutionnaire des cours du Nord, et il ressentit seulement le coup que portait à la cause absolutiste ce qu'il appelait sans doute la défection du cabinet anglais. L'on vit bientôt, à partir de 1830, ce que les peuples devaient gagner, ce que les cours despotiques allaient perdre à la nouvelle attitude de l'Angleterre. La France fit sa noble révolution de 1830, et n'eut point à la défendre contre une coalition européenne, parce que l'Angleterre, devenue libérale, applaudissait au triomphe de la liberté en France, qui déterminait la victoire de la réforme parlementaire de l'autre côté de la Manche, et qu'il n'y a point de coalition possible contre la France, si l'Angleterre n'y prend part. A l'abri de l'alliance de la France et de l'Angleterre, la Belgique put reconquérir sa nationalité et se donner des institutions libres; l'Espagne et le Portugal purent échapper au despotisme et au fanatisme. La nouvelle politique anglaise mettait fin à l'ère des coalitions contre-révolutionnaires : c'était un immense avantage pour les peuples, s'ils avaient su en profiter, et si, par des révolutions intempestives ou mal conduites, ils ne s'étaient pas livrés eux-mêmes aux réactions qui ont effacé les mouvemens de 1848; mais, malgré ces malheureuses vicissitudes, dont nous ne pouvons accuser que nous-mêmes, la France a recueilli deux avantages signalés de la nouvelle politique anglaise. Grâce à l'alliance de l'Angleterre, elle a pu se tirer glorieusement du mauvais pas de la question des lieux-saints, et renvoyer à la Russie l'échec que l'empereur Nicolas avait voulu nous infliger; grâce à la neutralité anglaise, nous avons pu entreprendre et mener à fin, contre le gré de l'Europe, la guerre d'Italie. Les peuples, et la France notamment, ont donc tiré grand profit de la nouvelle politique anglaise. Quant à l'Angleterre elle-même, elle a recueilli sans doute de cette politique les avantages essentiels qu'elle lui demandait : elle a pu remanier ses institutions intérieures sans déchirement révolutionnaire, elle a vu sa population doubler presque en un demi-siècle, elle a fait des accumulations colossales de capitaux; elle a multiplié ses colonisations; elle a travaillé à élever ses classes ouvrières au bien-être, au sentiment de la dignité humaine, à l'exercice efficace des droits politiques. L'un de ses hommes d'état les plus illustres, sir Robert Peel, a pu placer son œuvre de réforme sociale sous l'invocation d'un des plus glorieux précurseurs de notre révolution et se vanter d'avoir accompli une pensée de Turgot. Mais en remplissant cette tâche sensée, logique, féconde d'un peuple libre, l'Angleterre a payé le bien qu'elle se faisait elle-même en négligeant ses défenses. Elle a diminué ces établissemens dispendieux qui sont bien plutôt les instrumens accidentels de la force des peuples que la raison permanente de leur puissance. Elle s'est doublement désarmée : désarmée au point de vue des alliances en encourant la défaveur des cours par les sympathies qu'elle a témoignées aux peuples, désarmée au point de vue militaire en subordonnant au respect de la liberté humaine le recrutement de son armée et de sa flotte, en effaçant de sa législation tout ce qui ressemble aux conscriptions et aux inscriptions en vigueur sur le continent.

Devant ce contraste des deux systèmes politiques qui ont été ceux de l'Angleterre, l'un qui dominait avant 1815, l'autre qui a prévalu depuis, nous n'avons pas à nous demander seulement celui qui est préférable au point de vue des intérêts français; nous avons à décider nous-mêmes quel est celui que l'Angleterre devra définitivement suivre ou abandonner. Entre les deux, c'est nous en quelque sorte qui avons à choisir. Ce sont là les véritables termes de la question politique qui nous est posée en ce moment. Déjà l'Angleterre, inquiète sur sa sécurité, à tort sans doute (mais entre grandes nations il n'est pas permis de discuter les raisons d'un souci semblable), s'arme à sa façon, c'est-à-dire en faisant appel au sentiment public et à la coopération volontaire des citoyens. Tout en regrettant qu'une telle préoccupation se soit emparée du peuple anglais, nous ne croyons rien avoir à y redire, et nous souhaitons au contraire que l'Angleterre ait assez construit de vaisseaux blindés et de *rams,* ait assez fortifié ses côtes et ses arsenaux, ait organisé assez de compagnies de *riflemen* ou d'artilleurs volontaires pour se croire en sûreté chez elle, et avoir le sentiment qu'elle n'existe pas, comme disent ses journaux, *on sufferance,* par tolérance. Moins alarmée, elle sera moins vétilleuse, plus clairvoyante et plus juste. Pourtant, avec la connaissance que nous avons du tempérament politique du peuple anglais, nous ne nous dissimulons pas qu'il lui sera difficile de supporter longtemps dans l'inaction les dépenses d'un armement extraordinaire. Les Anglais n'ont aucun goût pour les dépenses qui consument le capital improductivement. Ils n'ont pas l'indifférence des nations despotiquement gouvernées du continent pour le gaspillage des deniers publics. Ils n'oublient jamais que le capital est du travail accumulé; ils savent que le capital dévoré en armemens militaires, c'est du travail détruit et qui s'en va en fumée. Si ce capital est le produit de l'impôt, ils calculent le fardeau qui est stérilement infligé aux classes laborieuses; s'il provient de l'emprunt et augmente la dette publique, ils s'inquiètent du travail qui sera aussi stérilement et à perpétuité imposé aux générations futures pour en servir l'intérêt. Industriels et commerçans, la tranquillité du présent ne leur suffit pas : ils ont besoin d'une longue confiance pour se livrer aux opérations de l'esprit d'entreprise. L'Angleterre armée ne sera plus alarmée, mais elle aura hâte d'en finir avec un état de choses qui lui semblerait incertain et précaire. C'est alors qu'elle nous paraîtrait dangereuse, si, par une folle imprudence, on la provoquait à revenir au système des Chatham et des Pitt. Certes nous avons intérêt à ne pas oublier que la politique anglaise ne se pique point de logique, et qu'il lui serait moins difficile qu'on ne pense de rétrograder par un brusque saut vers cette tradition qu'elle a rompue depuis 1815, vers ce temps où, réformes intérieures, finances, principes libéraux, elle faisait tout céder aux intérêts de sa politique extérieure et de la guerre à outrance. Si esseulée qu'elle paraisse aujourd'hui dans le système des alliances européennes, nous ne nous fierions pas plus à la durée de son isolement qu'à la constance de ces sympathies de nos rivaux naturels du continent que nous croyons avoir conquises, chez les Russes à l'Alma et à Sébastopol, chez les Autrichiens à Magenta et à Solferino.

Nous prévoyons donc des épreuves délicates pour notre politique étran-

gère, mais nous espérons qu'elles seront adroitement et heureusement traversées. Plusieurs circonstances nous rassurent en effet. D'abord, si l'on en juge par la circulaire du ministre de l'intérieur, il est évident que notre gouvernement a fait son choix entre les deux systèmes où il est possible de maintenir ou de pousser la politique anglaise, et qu'il n'est pas disposé à signaler à l'Angleterre l'ère des Chatham et des Pitt comme l'époque de sa grandeur. L'expédition concertée contre la Chine est aussi un bon symptôme. L'on attribuait récemment à notre gouvernement une pensée qui, si elle se réalisait, contribuerait puissamment à rétablir la confiance normale entre les deux pays. Nous voulons parler des modifications qui devaient être prochainement apportées dans nos tarifs de douane, et qui auraient pour effet d'affranchir de droits les matières premières employées par nos industries, et de réduire les droits sur les denrées nécessaires à l'alimentation du peuple. De pareilles mesures ne seraient pas seulement utiles à notre commerce et aux classes populaires, elles seraient l'inauguration d'une véritable politique de paix, dont les tendances deviendraient manifestes au dehors. Enfin, quant à nous, persistant dans les idées que nous émettions dernièrement, nous verrions la plus efficace des garanties de la paix dans le réveil d'une vie politique intérieure qui intéresserait et associerait la France au développement libéral de ses institutions, et la détournerait ainsi des préoccupations stériles et périlleuses de la politique étrangère.

Nous ne serons malheureusement pas délivrés des questions étrangères avant que le congrès annoncé ait terminé son œuvre, et avant l'arrangement final des affaires d'Italie. Que la tâche du congrès soit difficile et que le travail de cette assemblée soit destiné à rencontrer bien des complications et à subir bien des lenteurs, personne ne le contestera. Nous n'aurons pas la témérité de devancer l'avenir, et d'émettre à ce sujet d'oiseuses prévisions. Nous nous contenterons, pour le moment, d'indiquer les dispositions dans lesquelles la nouvelle de la réunion du congrès va trouver l'Italie. L'on peut considérer les incidens qui ont suivi la proposition de la régence au prince de Carignan comme la crise finale de l'Italie centrale avant la réunion du congrès. Cette crise, à laquelle n'ont pas manqué les incidens imprévus et les contradictions logiques, s'est heureusement terminée par une sorte de compromis. Quel que soit le jugement que l'on porte sur les griefs des diverses provinces de l'Italie centrale, sur le rôle que chacune d'elles joue dans les événemens actuels et sur le caractère du mouvement annexioniste, il est impossible de méconnaître que les dictateurs, en appelant les assemblées à conférer la régence au prince de Carignan, obéissaient à une pensée d'ordre et de conservation. L'on en a eu la preuve par la retraite de Garibaldi et par la publicité donnée depuis aux desseins que nourrissait ce hardi partisan. Le *statu quo* pesait en effet à Garibaldi, et il voulait faire dans les états pontificaux, et même dans le royaume de Naples, une pointe qui eût remis tout en feu, et qui eût enlevé à l'Italie révolutionnée ce mérite de la conservation de l'ordre, dont le congrès, il faut l'espérer, lui tiendra compte. Pour maintenir la paix, il fallait modérer les impatiences du parti extrême, et pour obtenir la patience des exaltés, il fallait donner une satisfaction à leurs espérances en faisant un pas nouveau dans le sens

de l'union. Les situations révolutionnaires imposent de tels compromis, et l'on est bien heureux lorsqu'avec ces ménagemens l'on peut les sauver des excès. La régence du prince de Carignan était la transaction indiquée par les circonstances. Depuis longtemps déjà, un de nos amis de Toscane, M. Matteucci, qui avait eu occasion à Turin de faire sur ce point au prince de Carignan des ouvertures dont le prince lui a témoigné sa reconnaissance par une lettre récente, avait indiqué ici même cette régence comme la meilleure des solutions provisoires pour l'Italie centrale. Les dictateurs s'étaient arrêtés à ce projet dès les premiers jours du mois d'octobre, et la surprise qu'ils ont montrée et que l'on a éprouvée à Turin lorsqu'a paru la note du *Moniteur* qui désapprouvait la régence du prince serait un fait singulier, s'il ne fallait y voir autre chose que l'effet du premier échec subi par l'optimisme systématique des Italiens depuis plusieurs mois. Quoi qu'il en soit, cette note produisit à Turin une vive émotion, si elle ne mit pas en désarroi les conseillers du roi Victor-Emmanuel. On sait que plusieurs chefs importans du libéralisme piémontais furent appelés à un conseil où il fut décidé que la vice-régence de M. Boncompagni serait substituée à la régence du prince de Carignan. M. Ratazzi, en annonçant cette résolution au roi, ne lui cacha point, dit-on, que le ministère était prêt à se retirer, si la vice-régence de M. Boncompagni n'était pas adoptée. Le roi ne pouvait évidemment pas accepter la dissolution de son ministère. Qui aurait-il pu appeler? M. d'Azeglio, avec cette chevaleresque franchise qui le distingue, a épousé le mouvement actuel sans garder ces diplomatiques ménagemens qui rendent, comme on dit, un homme possible. Malheureusement les circonstances qui ont déterminé M. de Cavour à sortir du pouvoir ne semblent pas lui permettre encore d'y rentrer. Fallait-il essayer d'un cabinet Revel-Menabrea? Mais c'était rentrer dans une politique exclusivement piémontaise, abandonner à lui-même le mouvement italien, c'est-à-dire exposer l'Italie à de grands désordres : à un tel parti la droiture du roi Victor-Emmanuel répugnait invinciblement. La retraite sur la vice-régence de M. Boncompagni était donc l'extrême concession que le Piémont pouvait faire. On l'a facilement compris à Paris, comme nous l'avons vu par une seconde note du *Moniteur;* il a été plus difficile de convaincre l'Autriche, et c'est au temps que l'on a dû employer à surmonter ses objections qu'il faut attribuer le retard qu'a subi l'expédition des lettres pour le congrès. Ce n'est pas le seul inconvénient qu'ait eu cet incident. La régence une fois reconnue impossible, il semble que la vice-régence de M. Boncompagni, désigné par le prince de Carignan, devait satisfaire les Italiens, qui se sont récemment montrés si habiles à prêter aux actes politiques la signification qui leur plaît. Cet expédient donnait encore beau jeu à cette subtilité d'interprétation que nous signalions en eux il y a quelques jours. Nous n'avons eu pourtant que des gloses françaises, assez comiques par leurs variations, sur la question de savoir s'il fallait attacher le même sens qu'à la régence du prince de Carignan à la vice-régence de M. Boncompagni, désigné par le prince. M. Minghetti pour les Romagnes, M. Peruzzi pour la Toscane, s'étaient montrés assez accommodans sur cette demi-solution; mais M. Ricasoli à Florence a voulu cette fois mettre les points sur les i. Il faut dire,

pour la défense du dictateur de Florence, qu'il a révélé depuis plusieurs mois des qualités qui ne lui permettent guère de devenir le simple subordonné de M. Boncompagni. Le baron Ricasoli, avec sa vigueur féodale, est comme un homme du XVIe siècle transplanté dans notre civilisation : il est un des caractères les plus saillans qu'ait produits la révolution italienne; mais enfin ses répugnances ont cédé comme celles de l'Autriche, et grâce aux concessions qu'il a su faire, qui ont dû lui coûter beaucoup en effet, le danger d'une dissidence éclatant entre la Toscane et le reste de l'Italie centrale, entre Florence et Turin, est aujourd'hui conjuré. Parmi les concessions personnelles qui ont empêché la crise d'avoir de redoutables conséquences, il faut compter aussi en première ligne la retraite du général Garibaldi. La démission du général, garantie d'ordre dans le présent, sert aussi pour l'avenir la cause de l'Italie, car elle laisse entrevoir les extrémités que l'on affronterait, si, en négligeant leurs vœux, on exposait les Italiens aux tentations du désespoir.

Le congrès trouvera sans doute le parlement piémontais rassemblé, et les vœux de l'Italie auront là un organe public et retentissant. Du reste, les dispositions de l'Italie centrale demeurent inébranlablement contraires aux restaurations. Les témoignages d'observateurs très modérés, et très peu enclins aux illusions et aux partis extrêmes, nous dépeignent l'antipathie contre le grand-duc comme ayant pris en Toscane un caractère plus déterminé et plus général. Toutes les classes se prononcent contre l'ancien ordre de choses. On ne pardonne pas à la maison de Lorraine d'avoir retiré la constitution, d'avoir appelé les Autrichiens en 1849, lorsque le pays lui-même avait accompli spontanément la restauration, d'avoir ruiné les finances pour payer l'armée étrangère, aboli la loi léopoldine pour faire un concordat avec Rome, supprimé la loi municipale, ruiné l'université de Pise et laissé systématiquement péricliter les institutions d'instruction publique par lesquelles la Toscane avait exercé si longtemps une éclatante influence sur la culture intellectuelle de l'Italie. La force du gouvernement actuel est très grande, et nous n'avons pas de peine à le croire. C'est en effet un gouvernement national, composé d'honnêtes gens et d'administrateurs éclairés, qui représente une grande réparation faite au patriotisme de la Toscane. Aussi nous assure-t-on que ce n'est point la situation de ce pays qui doit alarmer les amis de l'Italie, que le provisoire n'est point dangereux pour lui, et qu'il vivra parfaitement et tant qu'on voudra sous son régime actuel. Il n'est peut-être pas permis d'avoir la même confiance pour les Romagnes; il sera pourtant difficile au congrès de surmonter la résolution que témoignent les Romagnols contre une restauration pontificale. Le gouvernement des Romagnes vient de publier une *note circulaire* à ses agens à l'étranger qui est un plaidoyer, suivant nous irréfutable, en faveur de l'indépendance de cette province. Il ne sera permis à personne de voir dans cet écrit un factum révolutionnaire. Par l'élévation de la pensée, la force de l'argumentation, l'abondance et le caractère des preuves, la dignité du ton et la fermeté modérée du langage, c'est un véritable papier d'état et un des plus remarquables qu'il nous ait été donné de lire depuis longtemps. Devant une réunion de véritables hommes d'état, devant cette assemblée de *gentlemen*

qui, comme disait le *Times*, doit former le congrès, il est impossible que l'on croie pouvoir se défaire avec un simple froncement de sourcil d'un exposé qui porte en soi une telle autorité de justice et de raison. La note de M. Pepoli arrêtera sans doute sérieusement le congrès.

Si l'on s'en tient à ce qui s'est passé dans la diète, les affaires de la confédération germanique n'ont pas fait depuis quinze jours de progrès visible. Les propositions de réforme partielle du pacte fédéral qui avaient été présentées à la diète par divers états secondaires ont été renvoyées à des commissions spéciales, qui n'apporteront vraisemblablement pas dans leurs travaux une précipitation insolite. L'affaire de la Hesse-Électorale se tend de jour en jour, si l'on en juge par les votes de la chambre hessoise, par les communications du gouvernement électoral à la diète et par le départ de Berlin et de Cassel des agens respectifs de la Hesse et de la Prusse; mais dans la phase actuelle, le gros événement est la réunion à Wurtzbourg des représentans des états secondaires. Sous l'inspiration du spirituel et actif ministre de Saxe, M. de Beust, et du représentant plus rêveur et plus diffus de Bavière à la diète, M. de Pfordten, les états secondaires essaient encore une fois de constituer un groupe intermédiaire entre les deux grandes puissances allemandes. L'agrégation des états secondaires, si elle parvenait à s'organiser, serait un organe assez respectable de l'Allemagne, car elle représente plus de 18 millions d'Allemands, c'est-à-dire une vraie population germanique, plus nombreuse que la population prussienne et surtout bien plus considérable que les sujets allemands de l'Autriche; mais les efforts de M. de Beust seront-ils plus heureux aujourd'hui qu'ils ne l'ont été dans le passé? Sans vouloir décourager sa persévérance, nous nous permettrons d'en douter. Ordinairement les petits états commencent leur levée de boucliers contre l'une des deux grandes puissances et avec le concours de l'autre. Pendant la guerre d'Orient, c'est contre l'Autriche que M. de Beust menait les petits états, et la Prusse venait à la rescousse. Aujourd'hui l'on en veut à la Prusse, et l'on s'inspire ou l'on s'appuie de l'Autriche. Ordinairement aussi il arrive qu'après que les petits états se sont bien démenés, les deux grandes puissances s'entendent par-dessus leur tête, et arrangent à leur guise les affaires fédérales. Les questions purement fédérales occupent sans doute le petit congrès de Wurtzbourg; mais nous ne serions pas surpris que l'éventualité du grand congrès européen ne tînt une plus grande place encore dans les desseins des meneurs des petits états allemands. Leur ambition constante a été de participer directement eux-mêmes, par un représentant spécial de la confédération, aux délibérations des grandes puissances européennes. L'Autriche et la Prusse, disent-ils, ont des intérêts propres trop distincts pour représenter l'Allemagne dans les conseils de l'Europe, et la confédération germanique est un corps politique trop considérable pour qu'il soit possible de lui refuser sa place dans les conseils européens. Ce n'est pas nous qui donnerons tort à cette argumentation des états secondaires de l'Allemagne; mais nous craignons fort qu'ils ne réussissent guère à forcer l'entrée du congrès de 1860, et qu'ils ne soient en train de faire, suivant leur habitude, beaucoup de bruit pour rien.

L'Espagne est définitivement engagée dans sa guerre d'Afrique. Tandis

que notre brillante et courte campagne finit, et que le corps expéditionnaire français est déjà rentré sur notre territoire, après avoir infligé une vigoureuse correction aux tribus indisciplinées du Maroc, l'armée espagnole paraît sur la côte africaine. Les débarquemens de troupes se succèdent. Le général O'Donnell est parti de Madrid, il y a quelques jours, pour aller prendre lui-même le commandement de l'expédition, et tout est en mouvement dans le midi de l'Espagne. Les hostilités ont même déjà commencé, et ces premiers combats, comme on devait le penser, ont été tout à l'honneur des armes espagnoles. D'un autre côté, les cortès viennent d'être suspendues à Madrid après avoir voté le budget au pas de course. Et puisqu'il s'agit de guerre, on pourrait dire que le président du conseil, avant de partir, n'a point négligé d'assurer ses positions en créant cinq grands commandemens militaires qu'il a confiés à des généraux sur lesquels il peut compter. Voilà donc le gouvernement espagnol libre de toute entrave parlementaire, rassuré sur la paix intérieure, et uniquement occupé de la guerre d'Afrique. Mais que va-t-il faire dans le Maroc? C'est peut-être la question qui s'élève aujourd'hui plus que jamais après la publication des dépêches récemment échangées entre le cabinet de Madrid et le gouvernement anglais. L'armée espagnole obtiendra des succès sans nul doute; elle battra les Marocains, elle ira camper dans leurs villes et occupera leurs ports. Tout ce qui est militaire, nous voulons le mettre hors de contestation; c'est le caractère politique de la guerre qui vient de s'obscurcir d'un nuage. Au moment présent, si nous ne nous trompons, le plus grand embarras n'est pas pour le général O'Donnell, chargé de faire une campagne avec de vaillans soldats; il est bien plutôt pour le cabinet qu'il a laissé à Madrid aux prises avec ce désenchantement d'opinion qui s'est produit aussitôt qu'on a connu les incidens diplomatiques qui ont précédé la guerre. Pour tout dire, la diplomatie espagnole a été moins heureuse que ne le seront indubitablement les soldats campés aujourd'hui devant Ceuta.

A considérer les intérêts de l'Angleterre et sa position à Gibraltar, à voir l'animation des journaux de Londres dans ces derniers temps, on ne pouvait douter que l'expédition préparée par le cabinet de Madrid contre le Maroc ne fût pour le gouvernement anglais l'objet d'une vive et pressante sollicitude. On peut voir aujourd'hui par les pièces mêmes de cette négociation, qui a été comme le prologue de la guerre, ce qu'il a fallu pour désarmer l'Angleterre, à quel prix elle a laissé s'accomplir l'expédition espagnole. L'Angleterre, on ne saurait le nier, va droit au but, elle fait ses conditions d'une façon qui pourrait paraître impérieuse. Une déclaration de désintéressement ne lui suffit pas : elle demande au gouvernement espagnol l'engagement écrit de ne poursuivre aucune conquête dans le Maroc, de n'occuper aucun port d'une manière permanente, de se retirer de toutes les positions conquises aussitôt après la ratification d'un traité de paix, et il est expressément stipulé que c'est immédiatement après la ratification de la paix, non après l'exécution des conditions. Ce n'est point vraiment dans son intérêt que l'Angleterre, maîtresse de Gibraltar, tient tant à ce que l'Espagne n'occupe aucun point de la côte d'Afrique dans le détroit; c'est afin que la puissance espagnole ne puisse gêner la liberté de la navigation! Le cabinet de

Madrid s'est résigné à prendre les engagemens qu'on lui demandait, et il les a pris par écrit, comme on le lui demandait; il s'est obligé d'avance à n'occuper aucune position qui pourrait, dit-il, « assurer à l'Espagne une supériorité périlleuse pour la navigation ; » il s'est interdit toute conquête, tout agrandissement, et il a réservé sa liberté pour le reste, de sorte que tout considéré, à moins que, comme on l'a laissé croire un instant à Madrid, il n'y ait d'autres documens qui neutralisent jusqu'à un certain point la portée de ces engagemens et réservent d'une façon plus explicite la liberté d'action du gouvernement de la reine Isabelle, l'Espagne se trouverait engagée dans une entreprise dont elle ne pourrait attendre qu'un prix problématique. En tirant son épée, elle se serait lié les mains!

S'agit-il simplement d'infliger un châtiment aux Maures, d'obtenir des réparations ou des indemnités? Tout cela, le plénipotentiaire de l'empereur du Maroc l'accordait avant la guerre, et même il consentait en principe à une extension de territoire nécessaire à la sûreté de la place de Ceuta. L'Espagne, il est vrai, restait sans garanties contre de nouvelles insultes, par la raison bien simple que l'empereur du Maroc n'est pas maître chez lui; mais comment cet empereur battu pourra-t-il offrir des garanties plus sérieuses? Et dans tous les cas n'y a-t-il pas une singulière disproportion entre l'objet de l'expédition réduit à ces termes et l'immense déploiement de forces qu'on voit en ce moment au-delà des Pyrénées? C'est là ce que l'opinion s'est dit instinctivement, et l'opinion, qui avait pris feu au premier bruit de la guerre contre les Maures, a été subitement déçue par la divulgation des incidens diplomatiques de l'expédition. Le sentiment national, si puissant et si fier en Espagne, s'est trouvé blessé de la hauteur avec laquelle l'Angleterre a fait ses conditions et de la résignation avec laquelle le cabinet de Madrid s'est laissé dicter des engagemens si péremptoires. Ces dépêches ont fait souffrir l'esprit patriotique autant que la guerre l'avait exalté. Voilà la vérité. La situation n'en est pas plus facile pour le général O'Donnell, qui ne pourra peut-être effacer ces impressions que par de grands succès militaires et par l'imprévu, qui a sa place dans toute guerre. Il n'y a plus aujourd'hui qu'à attendre les événemens et à voir ce qui peut sortir de cette lutte, limitée d'avance dans ses effets par la diplomatie. E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES MASQUES ET BOUFFONS DE LA COMÉDIE ITALIENNE.[1]

Qui ne connaît ces tableaux et ces estampes du siècle dernier où la nature et les personnages sont représentés dans un état de convention qui fait d'a-

(1) 2 beaux volumes grand in-8°; texte et dessins par Maurice Sand, gravures par A. Manceau, chez Michel Lévy.

bord sourire, qui fait ensuite rêver, groupes charmans que Watteau excellait à peindre? C'est un idéal maniéré sans doute, mais enfin c'est un idéal dont l'harmonie est visible et le charme certain. Dans ce pays enchanteur peuplé de gentilshommes, de baladins et d'héroïnes galantes, Regnard a placé la scène de ses *Folies amoureuses*, Lesage son château de Lirias, tous les poètes de l'époque leur retraite désirée jusqu'au jour où Jean-Jacques est venu bâtir sur ces ruines d'opéra sa maison blanche à volets verts. L'Italie a presque seule inspiré ces poses et ces costumes. De belles dames poudrées et fardées traînent leurs manteaux de velours et leurs robes de satin sur les marches d'un escalier de marbre rose. Les unes, au bras de leurs amans, cherchent les allées ombreuses; d'autres écoutent le récit fait en beau style de quelque aventure ou le sonnet déclamé par un cavalier vêtu d'un pourpoint couleur céladon. Partout c'est un babil capricieux et pétulant où se croisent les joyeuses médisances et les impertinentes déclarations. Égaré par Crispin, Pantalon cherche en le maudissant son libertin de fils Orazio : il est derrière cette charmille, qui joue de la flûte aux pieds de Silvia. La liberté la plus aimable règne dans cette heureuse région, où les arbres bizarrement taillés ne laissent pénétrer qu'un air tiède et une douce lumière. Sur le devant, Pulcinella gambade en ricanant, tandis que Pierrot, raide et les bras collés au corps, ouvre sa grande bouche étonnée; Mezzetin, tout en raclant sa guitare, poursuit les yeux au ciel quelque songe intérieur. Arlequin présente avec un salut ironique sa batte de bois au vieux capitan Spezzafer, qui s'appuie tristement sur l'épaule de son petit-fils Scaramouche, devenu marquis... en Espagne. Puis, vers les derniers plans, tout un monde de masques, de femmes et de bouffons circule, se mêle et s'évanouit dans une brume rosée...

C'est ce monde chimérique que M. Maurice Sand vient aujourd'hui nous raconter avec la plume et le crayon. L'an dernier, à pareille époque, il ornait de dessins originaux et gracieux une poétique narration des *Légendes rustiques* du Berri. En faisant succéder aujourd'hui les types de la comédie italienne aux *Lavandières de nuit* et au *Meneu de Loups*, le jeune artiste agrandit simplement le cercle de ses études et demeure en réalité sur le même terrain. Critiques bouffonnes du présent, souvenirs touchans ou terribles du passé, ces formes diverses de ce que Mme Sand nomme la *fabulosité* traduisent également les espérances ou les craintes de l'imagination populaire. Un monde fantastique peuple à la fois cette littérature orale et cette littérature improvisée; mais celle-ci, plus libre et moins émue, est l'expression hardie des sens, l'organe naturel d'une foule toujours prête à se passionner pour des masques grotesques qui débordent de verve, d'insolence et de raillerie. La *Commedia dell' arte*, tel est le nom sans équivalent dans notre langue de ce genre d'improvisation appliquée à l'art dramatique, est certainement l'expression la plus intéressante et la plus fidèle du génie de la race italienne. Pour réunir ses personnages, elle a mis à contribution, en leur empruntant leur patois et leurs habitudes particulières, tous les groupes de la péninsule. Enfin elle est parvenue à représenter sous la forme la plus vive et la plus saisissante, en même temps que les instincts les plus naïfs de la créature humaine, toutes les variétés du caractère national. On

ne saurait donc refuser à ses masques et bouffons, malgré leur impuissance à s'élever jusqu'à la comédie véritable, l'honneur d'une histoire spéciale.

Cette histoire, que l'on a pu lire en partie dans la *Revue* (1), est complétée en beaucoup d'endroits par les recherches de M. Maurice Sand. On pourrait peut-être désirer que les curieux détails dont ce livre abonde fussent unis par une méthode plus rigoureuse et fécondés par quelques considérations générales. Toutefois, si M. Maurice Sand laisse au lecteur le soin de tirer lui-même ses conclusions, il ne néglige aucun des petits faits qui peuvent l'éclairer. Il nous donne d'abord au moyen de l'analyse une idée très nette de la comédie de l'art. Les essais de représentation en ce genre dont il a été le témoin, et qu'il raconte spirituellement, lui fournissent d'instructives et amusantes observations de mise en scène. C'est un fait acquis à la critique moderne que la nécessité, pour toute forme de l'art qui tend à se renouveler ou à se connaître elle-même, de remonter d'abord à ses sources. Ces types du théâtre italien, qui sont dus plutôt aux sentimens et aux passions d'un peuple qu'aux conquêtes rationnelles de son intelligence, M. Maurice Sand les prend à leur naissance et les suit patiemment jusqu'à nos jours dans les inévitables transformations qu'ils doivent aux années et aux événemens politiques. Il n'oublie pas de les accompagner dans leurs excursions transalpines. La France, on le sait, se les appropria presque tous, et leur imprima le cachet de ses mœurs et de ses traditions. Au XVIIIe siècle, elle fit, en la modifiant, de la *commedia dell' arte* un genre nouveau de son théâtre, se souvenant avec raison que Molière lui avait quelquefois repris son bien. C'est de cette influence réciproque que résulte pour nous le principal intérêt des figures dramatiques de l'Italie.

Les masques et bouffons qui composent l'ensemble de la comédie italienne sont en très grand nombre : chaque bourg, chaque patois a son représentant. M. Maurice Sand a eu l'heureuse idée de les classifier pour ainsi dire scientifiquement, en ramenant chaque variété à l'espèce, chaque espèce au genre. Un rapide examen de ces principales figures dans leurs détails les plus caractéristiques ne peut manquer d'offrir quelque intérêt. — Arlequin, le premier et le plus populaire, le *Panniculus* des Atellanes reconnaissable à la batte et au chapeau, est l'un des deux *zani* (2) bergamasques, dont l'autre porte le nom de Brighella. Celui-ci, personnage flagorneur et mielleux, est la souche de tous les valets fourbes et intrigans. Sa lignée française est nombreuse : Scapin, Sbrigani, Mascarille, Frontin, Labranche et Figaro le reconnaissent pour père. Il a volontiers la plaisanterie féroce : « J'ai vécu, dit-il, dans le théâtre de Gherardi (3) six ans avec ma première femme

(1) Voyez les études de MM. Ferrari, Ch. Magnin et Frédéric Mercey.

(2) *Sanniones*, bouffons.

(3) La troupe italienne appelée à Paris en 1645 par Mazarin commença à donner des pièces françaises le 22 janvier 1682; elle occupait alors, après la réunion des théâtres français, la salle de l'hôtel de Bourgogne. Évariste Gherardi, qui en devint le directeur, lui fit représenter un grand nombre de ses ouvrages. La plupart, qui offrent une alliance curieuse de l'esprit français et de la bouffonnerie italienne, sont réunis sous ce titre : *Le Théâtre-Italien, ou le Recueil de toutes les Comédies et Scènes françoises jouées par les comédiens italiens du roy pendant tout le temps qu'ils ont été au service.*

sans avoir le plus petit démêlé. Une fois seulement, après avoir pris du tabac, je voulais éternuer : elle me fit manquer mon coup. De dépit, je pris un chandelier et lui cassai la tête. Elle mourut un quart d'heure après. Voilà le seul différend que nous ayons eu ensemble. » Arlequin est moins méchant; il a même commencé par être un niais, un sot dont on se moquait, un *balordo affatto;* son costume bariolé témoignait de sa misère. Plus tard, il a laissé à Pierrot son héritage de horions et de balourdises et s'est rappelé qu'il était le petit-fils de Mercure. Il est devenu fin, spirituel et diseur de bons mots; il est l'amant de cœur de Colombine. Cependant toute gloire se perd : en Italie, il est relégué parmi les marionnettes; en France, ce n'est plus qu'un mime de tradition.

Venise, où vécurent et brillèrent les poètes Calmo et Baffo, Gritti et Lamberti, Goldoni et Gozzi; Venise, le foyer le plus littéraire de la *commedia dell'arte,* revendique comme sien le type le plus fécond en incidens comiques, le type de la dupe par excellence, Pantalon. Pantalon est l'anneau du milieu de cette longue chaîne de Gérontes qui commence au *Pappus* des Atellanes, se continue par le Philocléon d'Aristophane, le Déménète de Plaute et se termine par les Pasquale, Cassandre, Pandolphe, Orgon, Gorgibus, Harpagon, Sganarelle. La destinée de ce vieillard asthmatique, ladre, crédule et libertin, est d'être incessamment raillé, incessamment trompé. Ses filles sont coquettes, ses fils le volent, ses valets le dupent, les soubrettes le bernent. Est-il né à Bisceglia : les Napolitains, que son patois réjouit fort, lui font porter une perruque rousse ornée d'une queue en salsifis et l'appellent *Cucuzziello* (cornichon). On connaît le Cassandre français avec sa trogne rubiconde barbouillée de tabac et ses petits yeux enfoncés dans de gros sourcils. Voici comment l'un de ces vieillards insensés traduit parfois son naïf patriotisme. Regardant avec Arlequin des vaisseaux qui entrent dans le port : « Que disent les gens qui montent celui-ci? demande-t-il. — Ils disent : *Yes, yes.* — Ce sont des amis. Et cet autre? — Ils disent : *Oui, oui.* — Ce sont aussi des amis. Et ce troisième? — Ceux-là disent : *Ia, ia.* — *Ia! ia!* Ce sont des porcs! » — Le favori du public romain est aujourd'hui Cassandrino, petit vieillard élégant et propret, aimable et fin, avec le cœur crédule des vieux garçons. Se marie-t-il à quelque Babet, le titre qu'il prend alors à Sganarelle n'a plus rien d'imaginaire.

Mais quels sont ces gens qui viennent de Naples et s'avancent « d'un pas mustaphique, c'est-à-dire cheminant superbement les mains sur les costés, comme pots à anses, dédaignant moustachiquement tout ce qu'ils rencontrent (1)? » A ce pourpoint rouge et jaune, à ce manteau barbelé, à ce chapeau de feutre roux surmonté d'une plume de coq rouge, à ce nez d'aigle, à cette rapière, à ces vastes bottes enfin, reconnaissez Spavento, Matamoros et Fracasse, braves à trois poils, qui reçurent dans un endroit où il faisait fort chaud cette furieuse blessure vous savez où. Ils ont pour aïeul le général Bombomachides, petit-fils de Neptune. Ils mangent quelquefois comme Gargantua et sont plus souvent rossés comme Pierrot; mais ils sont magnanimes et pratiquent volontiers l'oubli des injures. « Ils m'ont bien battu, mais je

(1) *Œuvres de Tabarin.*

leur en ai dit! » Ils finissent ordinairement par prendre du service sur les galères du roi. Falstaff est leur cousin, et Marco-Pepe, de Rome, qui embourse dix-neuf coups de nerf de bœuf sur vingt, marche dignement sur leurs traces. Les Romains prétendent seulement que Marco-Pepe est un Napolitain naturalisé.

Au-dessus, et bien au-dessus de ces principaux types qui représentent dans une mesure plutôt comique qu'exagérée les sottises et les malices de la bête humaine, se dresse cette figure vraiment extraordinaire, vraiment monstrueuse, de Polichinelle. C'est d'ailleurs le plus ancien et le plus noble. Il est né, dit-on, à Atella, entre Naples et Capoue; mais son origine est plus haute, et son galbe grotesque se retrouve dessiné sur certains débris de la vieille Babylone et de l'antique Égypte. Était-il l'incarnation typique des élémens impurs adorés par les croyances païennes, ou bien représentait-il déjà la négation ironique des idéales destinées promises à l'homme? C'est aux souvenirs osques qu'il doit surtout ses habitudes brutales, et aux orgies de Caprée, dont il fut le témoin, ses cruautés lascives. Comme Mardoche, il a fait ses classes de bonne heure, et acquis de la vie une rude expérience; son enfance a été malheureuse : sa nourrice l'ayant laissé tomber sur le dos, puis sur le ventre, il en est résulté ces deux bosses qui ne l'empêchent pas de réussir auprès des femmes, car il sait être avec elles insolent et caustique. Tout jeune, il avait cette voix de poulet qui lui a fait donner son nom (*pullus gallinaceus*, *pulcino*, *pulcinella*), et que la *pratique* lui a conservée. Ce qui distingue Pulcinella, c'est son froid égoïsme et sa férocité goguenarde. Il est pourtant bonhomme, et il est parfois de belle humeur : c'est qu'il vient d'administrer à la morale une volée de coups de langue, au commissaire une volée de coups de bâton. A qui croit-il hors de lui-même? Il fut un temps où il croyait au diable; mais depuis qu'il l'a rossé et que Punch a tué Old-Nick, il est tombé dans un effrayant scepticisme et un profond découragement. Les enfans profitent de cet intervalle pour l'embrasser. « O Polichinelle, disait Charles Nodier, toi dont la tête de bois renferme essentiellement dans sa masse compacte et inorganique tout le savoir et tout le bon sens des temps modernes! »

Les figures secondaires de la comédie improvisée sont innombrables; il en est quelques-unes que leur présence habituelle a rendues nécessaires et typiques, celles d'abord qui représentent la loi, la force, la justice, la morale... et l'hygiène. Les apothicaires et les médecins de Molière sont présens à la mémoire de tous; le plus renommé en Italie, c'est le docteur bolonais Grazian Baloardo. On voit d'ici *le notaire* avec sa perruque à huit marteaux, sa robe noire, son nez bourgeonné, ses énormes lunettes, sa canne d'une main, son portefeuille de l'autre, plume à l'oreille. Alfred de Musset a fixé en deux lignes cette figure égrillarde et gourmande dans maître Capsucefalo, le notaire de la charmante comédie de *Bettine*. Tout cela se complète du procureur, du commissaire et du sbire. Une création napolitaine, Tartaglia, résume tour à tour ces différens types. George Sand, dans un de ses derniers romans, *Daniella*, a tracé de Tartaglia comme caractère italien de réalité moderne un très curieux portrait.

On a vu les pères et les valets, voici les enfans et les servantes. Ici les liber-

tés de l'improvisation sont nécessairement contenues en de certaines limites, et la part de l'originalité est moins grande. Les amoureux ne se font remarquer que par une nullité profonde. Complétement conduits par leurs valets, on pressent qu'ils auront plus tard le sort de leurs pères. Ce ne sont pour le moment que héros de galanteries, pâture d'usuriers, mannequins pavoisés de rubans, bourrés de madrigaux et ruisselant d'eaux de senteur. Il n'en faut point tant d'ailleurs pour toucher Clarice et soumettre Lucrèce : « Que vous êtes jolie! — Vous êtes bien obligeant. — Oh! point, je dis la vérité. — Vous êtes bien joli aussi, vous! — Tant mieux! Où demeurez-vous? Je vous irai voir. » Lelio prête-t-il directement le flanc au ridicule : il devient alors le *beau Léandre,* ignorant, maladroit, poltron, recevant à l'endroit voulu les coups de pied destinés à Pierrot. Colombine, à laquelle il daigne parfois descendre, fait fi de sa noblesse et lui préfère Arlequin. — Naturellement les filles sont plus intéressantes. Il faut si peu de chose pour composer un caractère de femme à la scène! Avec quelques nuances seulement d'Isabelle et de Silvia, Molière fait Agnès et Henriette. — Les soubrettes enfin sont vraies maîtresses de Mascarille et vraies filles de Brighella : paysannes malicieuses ou confidentes rusées, elles trompent pères, maîtres, tuteurs, maris, amans, pour le moindre bijou, que dis-je? pour le seul plaisir de tromper.

Enfin il ne faut pas oublier ce monde si curieux de comparses et de bouffons qui s'agite au dernier plan, et que Callot a si bien reproduit dans ses *Petits Danseurs.* M. Maurice Sand a rassemblé sur ce sujet de nombreux et intéressans détails. On sait que le véritable titre de ce recueil de Callot est *i Balli di Sfessania* (danses fescenniennes). Fescennia, petite ville de la Gaule Cisalpine, dont les ruines se voient encore à un quart de lieue de Galesa, peut disputer aux traditions grecques et osques, aux influences napolitaines, l'honneur d'avoir répandu dans le nord de l'Italie la *commedia dell' arte.* Toujours est-il qu'elle donna naissance à une spécialité de bouffons que les Romains appelaient *mimi septentrionis,* qu'elle inventa un genre de vers satiriques, de nature primitive et d'expression grossière, dont Horace a dit :

> Fescennina per hunc inventa licentia morem
> Versibus alternis opprobria rustica fudit.

Les acteurs fescenniens dansaient presque nus en s'accompagnant de castagnettes; ils font suite directe aux acrobates grecs, aux funambules latins et aux phallophores de Sicyone. Qui n'a feuilleté les dessins de Callot? Qui ne se rappelle ces créatures longues et osseuses, vêtues d'habits collans, ces mimes barbus enveloppés dans de larges pantalons, portant longue plume au chapeau et sabre de bois? Qui ne se souvient de Pasquariello et de Cucorongna, de Trastullo baisant la pantoufle de Lucia, de Franca-Trippa et de Fritellino, qui dansent en s'accompagnant l'un de son sabre de bois, l'autre d'une mandoline?

Telle apparaît au premier coup d'œil l'immense variété de personnages qui peuplent la comédie improvisée. M. Maurice Sand les a tous soigneusement décrits, en cherchant la raison de leurs mille nuances dans les circonstances locales et aussi dans le jeu varié des bouffons célèbres qui ont

tour à tour rempli ces rôles. Un fait digne de remarque, c'est le peu d'importance du faiseur de *libretti* à côté du type dramatique et du comédien. Toute la part de l'auteur consistait dans un canevas léger que l'acteur développait à son gré et sans efforts. Il lui suffisait de se laisser aller à l'inspiration du moment, assuré qu'il était, en obéissant à ses seuls instincts, de satisfaire un public qui, au lieu de juger, ne demandait qu'à partager la sensation. Aussi la supériorité de la *commedia dell' arte* sur la comédie noble et soutenue réside-t-elle plutôt dans l'interprétation que dans la conception. Il n'eût pas fallu à l'Italie moins qu'un Molière pour composer la comédie de caractères avec la comédie improvisée. Quelques-uns tentèrent cette difficile transformation. Au premier rang, M. Maurice Sand place Angelo Beolco, dit *Ruzzante* (bouffon), qui naquit à Padoue au commencement du XVIe siècle. Ruzzante fut-il supérieur à Gozzi comme inspiration humoristique, à Goldoni comme fine observation et facilité heureuse? Il est permis d'en douter. Quoi qu'il en soit, il faut tenir compte à Ruzzante d'avoir voulu, avec une intelligence de l'art que ne soupçonnèrent pas ses contemporains, donner à l'Italie un théâtre écrit véritablement national. Acteur et auteur, comme Shakspeare et Molière, il fut le premier, avec Calmo et Molino, qui rédigea ces improvisations que les autres poètes oubliaient quand ils avaient quitté la scène. On sait que les artistes et les jeunes gens nobles se faisaient un honneur de monter sur les planches et d'y interpréter la *commedia dell' arte*. Hoffmann, dans un de ses meilleurs contes, nous a montré Salvator Rosa jouant, avec quelle verve! le rôle de *signor Formica* au théâtre romain de Nicolo Musso, et il l'a entouré de véritables types scéniques, tels que messer Pasquale Capuzzi, le docteur Splendiano Accoramboni, et l'infortuné nain Pitichinaccio. Si Ruzzante n'atteignit pas complétement la comédie de caractères, il opposa du moins la comédie réelle à la comédie de convention. Presque tous ses personnages restèrent au théâtre comme des figures typiques, entre autres Truffaldin.

Enfin en 1528 Ruzzante composa sa première comédie en prose, où chaque rôle était écrit dans un dialecte différent. Il y avait là sans doute un grand progrès pour l'étude de mœurs et l'observation de la nature, mais n'était-ce point aussi enlever à la *commedia dell' arte* le caractère général qui eût pu tôt ou tard la transformer? Ruzzante voulait cette séparation complète, car il dit lui-même : « Personne ne veut plus parler sa langue, on veut contrefaire les Florentins; c'est comme si moi, qui suis de Padoue, je voulais écrire en allemand ou en français. » Ce ne fut du reste que dans les dernières années de sa vie, — il mourut à quarante ans, — que Ruzzante eut l'idée d'écrire et de mettre en ordre la plupart de ses pièces. Tempérament mélancolique et railleur, délicat observateur des nuances, patriote éloquent, Angelo Beolco est lui-même un caractère curieux et sympathique. Des éclairs de tristesse et de vraie passion viennent illuminer sa gaieté bouffonne. L'observation directe qu'il faisait de la nature lui a inspiré quelques scènes d'une vérité et d'une beauté saisissantes. Avec lui, le cœur humain apparaît pour la première fois dans les types de la *commedia dell' arte*. On peut en juger par le dialogue suivant, où l'analyse morale tient la première place. Messer Andronico a enlevé au paysan Bilora sa femme Dina. Bilora, qui aime sa

femme et la regrette, vient la trouver et lui tient simplement ce langage : « Viens-t'en avec moi, sœur de ma foi, et je te tiendrai encore pour bonne et chère, comme tu l'étais auparavant. — Bonsoir, me voici, puisque tu m'as demandée. Comment te portes-tu? Tu te portes bien? — Moi? bien, et toi? — Avec l'aide du ciel. Je ne me trouve cependant pas trop bien, si tu veux que je te dise la vérité. Je suis assommée de ce vieillard! Il est à moitié malade, il tousse toute la nuit à m'empêcher de dormir. A toute heure, il vient et revient me chercher pour me tourmenter, me prendre dans ses bras et m'embrasser. — Eh bien! dis-moi, ne veux-tu pas retourner dans ta maison, ou veux-tu rester ici avec ce vieux, dis? — Moi, je voudrais bien revenir, mais lui ne le veut pas. Il ne veut pas non plus que tu viennes ici. Si tu savais les attentions qu'il a pour moi, les caresses qu'il me fait! Par la fièvre! il me veut joliment du bien, et j'ai grandement du bon temps avec lui. — Mais qu'importe qu'il ne veuille pas, si tu veux, toi? Je vois bien le manége : tu ne le veux pas non plus, et tu me contes quelque mensonge. Eh! dis? — Que te dirai-je? Je voudrais et je ne voudrais pas (*vorràe e si no vorràe*). »

Cette scène de Ruzzante rend d'une manière bien pénétrante d'une part l'égoïste coquetterie innée aux plus misérables filles d'Ève, de l'autre cette douleur naïve et hébétée, ce regret, ce dévouement, ce pardon tacite où se condensent évidemment dans leur état embryonnaire tous les sentimens de l'homme. Si une pareille douleur fait avec la dignité et la morale des compromis dont la conscience ne peut plus rougir, comme la pente vers le meurtre devient facile! Le drame se complète par un monologue où les indécisions et les désespoirs de la créature qui n'a que des instincts sont exprimés dans leur véritable langage. Bilora attend messer Andronico devant sa maison. Le tuera-t-il? ne le tuera-t-il pas? Écoutons-le. « Ce vieux a ruiné ma vie. Il vaudrait mieux qu'il fût mort et mis en terre. Si j'en croyais ma rage, je l'y aiderais bien. J'y pense! quand il sortira de chez lui, je lui dirai son fait, et le malmènerai si bien qu'il en tombera tout de suite par terre, et alors, moi de taper dessus, en long, en travers, à lui faire sortir les tripes et la vie. Oui, mais il criera de peur, si je fais ainsi... Il vaut mieux procéder comme les soldats espagnols, il n'aura pas le temps de dire huit paroles. Tirons un peu mon coutelas de sa gaîne; voyons si la lame en est luisante. Par le cancre! elle ne l'est guère, il n'en aura pas trop peur; mais moi, Bilora, je saurai bien lui dire des injures épouvantables. Vieux maudit! puisses-tu venir vite! Je te veux d'abord enlever la peau des reins, et je te mène et je t'en donne tant et tant que je t'aurai bientôt tué! Je lui prendrai ses vêtemens, je les emporterai, et pour n'avoir pas à craindre les dépositions, je les vendrai, ainsi que mon manteau, pour acheter un cheval et m'en aller bien loin. Je me ferai soldat, je vivrai dans les camps, parce que maintenant j'ai horreur de ma maison. Je la cède à qui la veut. Ah! que je voudrais qu'il sortît! Chut! le voici!... le voilà sorti! Le moment est bon, pourvu qu'il ne vienne personne. Il vient! Ah! maintenant il ne m'échappera plus! »

En dehors des souvenirs de la représentation, la *commedia dell' arte* n'a cependant laissé dans la littérature italienne aucun de ces monumens du-

rables que fonde ordinairement en tout pays l'expression spontanée du génie national. Les types même les plus populaires finissent par être délaissés. Arlequin, Brighella et le docteur ne se démènent plus guère qu'au milieu des *fantoccini*. Trois types nouveaux ou renouvelés, mais sans grande originalité, occupent aujourd'hui l'Italie : Stenterello à Florence, Meneghino à Milan, Gianduja à Turin. Les bouffons créés en France à l'imitation italienne du XVIe au XVIIIe siècle ne se retrouvent plus que dans les déguisemens de carnaval. Ce n'est pas d'ailleurs sans raison que ces types se modifient et s'amoindrissent. A mesure que se répand le souffle de la liberté, que la civilisation fait des progrès, que les individus apprennent à se connaître et les peuples à se gouverner, la part laissée aux instincts diminue chaque jour. Or les types de la comédie improvisée personnifiaient surtout les divers instincts soit naïfs, soit artificiels de la nature humaine. Un inévitable défaut de caractère individuel les transformait peu à peu en abstractions incolores. Pour en sauver la monotonie, il ne fallait rien moins que les ressources satiriques du génie italien, que sa particulière intelligence de la bouffonnerie, qui trouvait dans l'improvisation un moyen d'éviter la censure et de braver la persécution politique ou religieuse. Enfin, malgré ce qu'elle a de charmant, de curieux et d'humoristique, malgré ce qu'elle prête à la connaissance des habitudes intimes de tout un peuple, on peut se demander si la *commedia dell' arte* n'a pas exercé sur les destinées de la littérature dramatique en Italie une influence regrettable, si la faveur exclusive dont elle jouissait auprès du public n'a pas singulièrement contrarié le développement de la comédie de mœurs et de caractère. Ses masques sont-ils donc autre chose que des figures conventionnelles qui, en désignant constamment sous le même costume le même vice ou le même ridicule, n'éprouvent à le généraliser aucune difficulté? La comédie de l'art fait bon marché de l'harmonie, de la vraisemblance et de la progression de l'intérêt dramatique, pour s'attacher uniquement à l'imprévu. Les procédés qu'elle emploie se dérobent à l'étude pour ne relever que de la fantaisie. De plus, condamnée à se renfermer dans les étroites limites de la bouffonnerie, elle se refuse toute excursion dans le domaine des sentimens véritablement élevés, véritablement moraux. Voltaire en avait fait la judicieuse remarque. « Goldoni, dit-il à propos de la fameuse apostrophe du *Menteur*, n'a pu imiter dans son *Bugiardo* cette belle scène de Corneille, parce que Pantalon Bisognosi, marchand vénitien, le père de son menteur, ne peut avoir l'autorité et le nom d'un gentilhomme. Pantalon dit simplement à son fils qu'il faut qu'un marchand ait de la bonne foi. »

On attribue volontiers à l'influence de la comédie de l'art quelques-uns des chefs-d'œuvre de Molière; mais Molière a su simplement faire valoir cette forme dramatique et se l'approprier. Attachait-il d'ailleurs une souveraine importance à ces imbroglios destinés aux divertissemens de la cour? Il les écrivait rapidement, et la main du maître ne pouvait faire moins que d'y laisser son empreinte. On connaît la réponse railleuse de ce grand génie à quelque esprit intelligent qui s'inquiétait sans doute de ces imitations italiennes : « J'ai vu le public quitter *le Misanthrope* pour Scaramouche, j'ai chargé Scapin de le ramener. » Il n'est donc pas vrai de dire, et le vieillard

qui applaudit le premier aux *Précieuses ridicules* le savait bien, que sans la *commedia dell' arte* Molière n'eût pas créé la véritable comédie française. Elle n'est pas dans *l'Amour médecin* ou *le Mariage forcé,* la véritable comédie française : elle est dans *Tartufe,* elle est dans *le Menteur,* elle est dans l'étude des caractères, et non pas dans l'adroite mise en scène de situations comiques ou dans le défilé interminable des caricatures réalistes. On serait presque tenté de voir un retour direct à la *commedia dell' arte* dans cette latitude laissée aujourd'hui à l'acteur de suivre l'inspiration du moment, dans ces mouvemens mécaniques et prévus de marionnettes agaçantes qui n'ont ni caractère ni personnalité. Cette fâcheuse tendance est malheureusement trop visible, et n'a-t-elle pas pour origine l'erreur ou l'orgueil de l'écrivain, trop disposé à nous présenter le premier ridicule grossi par un acteur vulgaire comme une faculté générale et typique?

Toutefois, si l'on détourne les yeux de ces tourmens stériles de l'improvisation moderne, il faut rendre dans le passé pleine et entière justice à la comédie de l'art. Reflet capricieux de la plus mobile fantaisie, elle était composée d'élémens si subtils, qu'ils pouvaient difficilement se grouper et prendre corps dans une œuvre. Avec ces qualités fugitives, avec les attraits si fragiles de l'imprévu, elle a gouverné pendant des siècles cette race ardente,

> Ce peuple ami de la gaîté,
> Qui donnerait gloire et beauté
> Pour une orange,

cette nation amoureuse des contemplations extérieures, qu'attiraient d'un autre côté les formes les plus pures et les plus sévères expressions du beau plastique. Mais la meilleure part de gloire de la *commedia dell' arte,* son droit le plus certain à revendiquer dans le domaine de la pensée une place supérieure, c'est l'influence qu'elle a exercée sur certaines imaginations. Illuminez un peu son obscur théâtre, et aussitôt vous verrez se grouper autour d'elle tous les esprits inquiets, toutes les âmes mécontentes de la réalité, ces poètes, ces musiciens, ces peintres, qui ne peuvent saisir leur idéal que dans le rêve et l'hallucination. C'est elle qui leur ouvre les portes des régions fantastiques où ils s'égarent; c'est elle qui leur montre, agissant et parlant, ces êtres bizarres dont ils soupçonnent les monstruosités morales et les difformités physiques. Callot, Charles Gozzi, Hoffmann, ces débauchés de la fantaisie, venaient chercher là l'enveloppe matérielle de leurs créations, et leur pensée, comme un papillon aux mille couleurs, s'échappait féconde et vive de ces chrysalides indécises de la bouffonnerie italienne, dont il faut encore une fois remercier M. Maurice Sand d'avoir établi la classification et raconté l'histoire avec la verve du peintre soutenue par la curiosité de l'érudit.

EUGÈNE LATAYE.

V. DE MARS.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

VII.

LE SEL DANS LE ROYAUME-UNI.

LES SALINES DU CHESHIRE ET LES USINES DE SHEFFIELD.

On se sert du sel dans tous les pays civilisés; mais nulle part sur le continent l'usage de ce produit minéralogique n'est aussi répandu que dans la Grande-Bretagne. Cette riche nation doit à ses mines et à ses fontaines de sel une branche de commerce importante. Certaines provinces anglaises vivent deux fois de la terre: non contentes de recueillir les moissons et les fruits qui croissent à la surface, elles ont mis le sous-sol à contribution pour y trouver un condiment qui rehausse la saveur des substances alimentaires.

Le sel doit être considéré à trois points de vue : la formation des terrains dans lesquels il se rencontre, les travaux d'extraction, puis les applications de ce minéral à l'économie domestique, aux arts, à l'industrie, à l'agriculture. L'histoire naturelle du sel nous ramènera sur le terrain de la géologie (1). Comment en effet séparer

(1) Voyez la livraison du 15 septembre 1857, et les autres études de cette série dans les livraisons du 15 février, 15 juin et 15 novembre 1858, du 1er mars et du 1er septembre 1859.

cette substance des puissantes roches qui l'enveloppent dans la nature? Il nous faudra aussi changer plusieurs fois le champ de nos observations; les roches salifères veulent être étudiées dans les environs de Chester, les mines et les sources de sel à Northwich, l'application du sel à l'industrie sur tous les points du territoire britannique, mais principalement à Sheffield. Il est intéressant de voir l'influence qu'un produit minéralogique si vulgaire a exercée sur les mœurs et la prospérité d'une grande nation.

I.

Un voyage en chemin de fer est une agréable leçon de géologie mise à la portée de tout le monde. Pour profiter de cette étude, il suffit d'examiner la couleur et la contexture des roches que le railway coupe et met à découvert sur les deux côtés de la route qui se relèvent en talus. Je venais de Manchester quand, au sortir d'un tunnel, je me trouvai pris pour la première fois entre deux masses de grès rouge qui se dressaient comme deux murailles à pic et qui bornaient à droite et à gauche l'horizon du chemin encaissé. La même roche, plus ou moins dénudée par les remblais, me suivit, avec des intervalles, jusqu'à la station de Chester, où je m'arrêtai. En Angleterre, les couches souterraines de sel reposent sur cette série de roches auxquelles on a donné le nom de *upper new red sandstone* (1). Le *nouveau grès rouge* forme un département géologique d'une étendue considérable; il occupe tout le Cheshire, une grande partie du Lancashire, quelques portions du Shropshire, du Warwickshire, et d'autres comtés. A peu d'exceptions près, tous les champs de charbon de terre, *coal-fields*, comme disent les Anglais, bordent les limites de cette formation. Le nouveau grès rouge n'est pas seulement un terrain, c'est presque une ère de la nature. Par l'âge de ces roches, par les traits extérieurs que les événemens du globe y ont gravés, par les animaux éteints qui s'y rencontrent, on se fait sans peine une idée de ce qu'était l'Angleterre à l'époque où furent déposés ces vastes magasins de sel dans lesquels l'homme puise aujourd'hui à pleines mains un élément d'industrie et de prospérité.

La vie avait déjà changé plusieurs fois de caractère à la surface de ce qu'on nomme aujourd'hui la Grande-Bretagne. Des débris de mondes éteints surgissaient du fond d'un abîme d'eau et marquaient

(1) Pour le distinguer du vieux grès rouge, *old red sandstone*, qui appartient à une autre formation beaucoup plus ancienne. On donne aussi au nouveau grès rouge le nom de terrain triasique, parce qu'il se compose de trois membres (*trias*) dont l'un, — le *muschelkalk*, — manque à la Grande-Bretagne.

les premières terres qui, réunies entre elles par des formations successives, devaient constituer plus tard une île importante. Le sombre groupe des montagnes cambriennes et siluriennes ébauchaient dans cette nuit des âges la région du Shropshire et du pays de Galles. Le vieux grès rouge, dans lequel s'intercalaient des masses de marbre et de calcaire ardoisier, jetait les membres cyclopéens des provinces connues maintenant sous le nom de Devonshire, de Cornouailles et de Herefordshire; mêlé à des roches de gneiss et de granit, il soulevait en Écosse la chaîne du *Great-Grampian*. Les montagnes de calcaire magnésien, ancien lit d'un océan qui avait vu naître et mourir la flore carbonifère, construisaient l'assise gigantesque du Derbyshire et d'une partie de l'Irlande. Quelques faibles bandes de roches perméennes dessinaient les comtés futurs de Nottingham et d'York. Quoique la physionomie de l'Angleterre, depuis la fin de l'époque dite primaire, ait été altérée, changée, bouleversée par des accessions de roches nouvelles, par des mouvemens de la mer et surtout par l'action du temps, on peut jusqu'à un certain point se représenter à distance les principaux traits de ce chaos océanique. Cependant la nature allait faire un pas en avant. Entre le nouveau grès rouge et l'âge perméen, auquel les trias succèdent dans la série des faits géologiques, se creuse un fossé de séparation plus marqué qu'entre les mondes appartenant à la division primaire. Nous sommes ici sur la lisière d'un changement de système. Les races premières-nées ont disparu et sont remplacées, en partie du moins, par une création nouvelle qui se continuera d'époque en époque durant toute la formation dite secondaire. Avec l'ère perméenne finit une longue et grande période, l'antiquité; avec le terrain triasique commence le moyen âge des êtres éteints. S'il était permis de comparer l'étude des roches à celle des monumens, le nouveau grès rouge marquerait quelque chose comme le passage de l'architecture romane à l'architecture gothique.

Avant d'être un terrain, le nouveau grès rouge était une mer, ce n'était pourtant déjà plus un de ces océans profonds et farouches comme ceux au fond desquels avaient reposé les roches siluriennes et dévoniennes. On a pu s'en assurer par la nature des mollusques univalves découverts à l'état fossile dans les roches de cette époque, et qui indiquent que la mer s'avançait alors en s'abaissant vers des côtes. Il y avait des plages : sur le sable mou et humide, d'étranges reptiles ont passé. Les empreintes de pied ont de tout temps joué un grand rôle dans les enquêtes judiciaires, les aventures de voyage et les romans : on se souvient de *Zadig* et de *Robinson Crusoé*. Si la vue de tels vestiges marqués sur le sable est bien faite pour étonner le voyageur dans les contrées désertes, le géo-

logue, qui voyage lui aussi dans les mornes régions du passé, a certes le droit de s'arrêter avec un intérêt et une curiosité profonde devant ces traces mystérieuses. Gravées dans la roche, elles lui montrent que dans ce temps-là, c'est-à-dire à une époque dont il ne reste aucune autre histoire écrite, la terre était habitée. Les empreintes fossiles de pattes ne se trouvent limitées à aucune formation; mais c'est surtout dans le nouveau grès rouge qu'on les rencontre. Dans les carrières du Cheshire, on a découvert quelques tablettes de roche sur lesquelles étaient incrustés des pas de tortue avec des gouttes de pluie gravées en creux. Les géologues se sont demandé si cette pluie était tombée avant ou après le passage de l'animal. La réponse à cette question était déposée sur la pierre. La pluie est tombée après, car les petits creux se trouvent imprimés sur les vestiges de pas comme sur le reste de la surface, quoique plus légèrement. Près de Shrewsbury, dans le Shropshire, on a mis à nu les empreintes d'une autre sorte de reptile, un lézard qui présente des caractères remarquables et auquel a été donné le nom de *rynchosaurus*. Autant qu'on peut en juger par quelques fragmens de l'animal, il paraît avoir eu une bouche désarmée de dents, une tête qui ressemblait à celle d'un oiseau, et qui était renfermée dans une gaîne osseuse. Mais parmi les habitans de cet ancien monde il en est un qui a surtout exercé la science et les conjectures des géologues.

Tout ce qu'on retrouvait de cet être perdu, c'étaient, dans les carrières situées près de Lymm (Cheshire) ou à Storeton Hill, non loin de Birkenhead, des empreintes d'une forme étrange, comme si l'homme avait voulu prendre possession de ces âges reculés en les marquant de sa main. Ce membre gauche, difforme, rudimentaire, n'était point d'ailleurs une main, c'était un pied. Quelqu'un avait passé là; mais quel était ce promeneur mystérieux? Ce fut longtemps une énigme pour les naturalistes. On nomma à tout hasard cet animal au pied de sphinx le *cheirotherium*. Sur les mêmes tablettes de pierre, on retrouvait des rides gravées par la mer sur une ancienne grève. Les avis des savans se partagèrent: les uns rapportèrent l'animal qui avait si bien caché ses ossemens à la famille des kanguroos; d'autres crurent que c'était un crocodile; d'autres enfin le déclarèrent un batracien. Pendant que les docteurs délibéraient, des dents furent découvertes au sein de la même formation, dans le Warwickshire. Ces dents étaient d'une structure curieuse; en les coupant, on trouvait des bandes irrégulières et ondoyantes qui s'entremêlaient les unes dans les autres comme les allées d'un labyrinthe. L'animal auquel ces dents fossiles avaient appartenu fut nommé en conséquence le *labyrinthodon*. Enfin quelques os se montrèrent, toujours dans la même série de roches, et en

rassemblant les faits, le professeur Owen établit que le *labyrinthodon* et le *cheirotherium* étaient un seul et même animal. Il respirait l'air libre et appartenait à la famille des crapauds ou des grenouilles; mais c'était, si on le compare aux batraciens modernes, une créature gigantesque. La fable de la grenouille voulant se faire aussi grosse que le bœuf n'est un mythe que relativement à l'état présent de la nature. De nombreuses tortues, le *rynchosaurus*, le *labyrinthodon*, tels étaient, avec d'autres animaux sans doute dont les débris n'ont pas encore été retrouvés, les étranges habitans que cette ancienne Mer-Rouge vit errer sur ses rivages, dans un temps où l'homme n'existait point et où sa place était occupée à la surface de la terre par des reptiles.

Ce qui était une mer est devenu par la suite des temps un amas de roches. Pour expliquer cette métamorphose des océans en terres fermes, les géologues ont imaginé toute sorte de forces violentes et merveilleuses à l'aide desquelles le lit primitif des eaux aurait été soulevé. Aujourd'hui tout porte à croire que les causes naturelles qui altèrent encore sous nos yeux les traits physiques du globe ont suffi à produire ces grandes transformations. Les rivières détruisent continuellement les montagnes où elles ont pris leur source, elles usent les terres qu'elles arrosent, et voiturent tous ces matériaux dans la mer. Les marées emplissent les bras de l'Océan, des courans en sens contraire creusent à un endroit donné le lit des vagues, tandis qu'ils portent sur d'autres points d'énormes accumulations de sable. Un voyageur raconte avoir vu, dans les *Highlands* et dans certaines îles de l'Écosse, les mers qui baignent les côtes de l'ouest obscurcies par une multitude de petites spirales vivantes. C'était une boue d'animaux à peine visibles. Ces grains de sable brillans et organisés étaient des ouvriers occupés à construire des terres. Leur tâche est de courte durée : ils naissent le lundi matin pour mourir le vendredi soir; mais leur nombre est si considérable, que ce voyageur les compare aux cheveux de tous les hommes, de toutes les femmes et de tous les enfans qui ont vu le jour depuis le commencement du monde. Ces architectes renaissent d'ailleurs de génération en génération, et leur œuvre se continue. De telles actions naturelles supposent sans doute le concours du temps; mais tout démontre aussi que les roches, filles des anciennes mers, ont été durcies avec la poussière des siècles. L'épaisseur de toute la série du nouveau grès rouge est évaluée en Angleterre à dix-huit cents pieds : si l'on songe aux grains de sable enfouis dans cette masse, si l'on admet qu'une telle stratification est l'ouvrage des causes naturelles, on s'épouvante en quelque sorte de l'antiquité d'une roche à laquelle le langage humain a donné le nom de *nouvelle* par opposition à un autre dépôt

encore plus ancien. Quoique le nouveau grès rouge ne soit point particulièrement une formation montagneuse, il communique çà et là au paysage des traits vifs et accentués. Linceul d'une ancienne mer, ce terrain a été troublé à son tour par la tempête des événemens géologiques. Cette tourmente des roches qu'on peut suivre de colline en colline, comme les mouvemens d'un océan qui se soulève, jette sur les vertes plaines du Cheshire un caractère de grandeur et de beauté sérieuses. De temps en temps, ces collines, recouvertes de bruyères, se déchirent, et laissent entrevoir dans leur flanc mis à jour des ocres rouges sur lesquelles semble avoir coulé le sang des Titans.

Cette formation n'est point la seule dans le monde où le sel se rencontre à l'état solide et comme tout préparé par les mains de la nature. Il existe dans d'autres contrées de la terre des plaines recouvertes de sel qui s'étendent à perte de vue; il existe même des montagnes de ce minéral qui s'élèvent jusqu'à dix mille pieds au-dessus du niveau actuel de la mer. On trouve aussi dans les autres pays ce condiment enfoui à diverses profondeurs dans les différentes couches de la formation secondaire. En Angleterre toutefois, c'est seulement dans le nouveau grès rouge que se montrent les roches de sel. Une telle circonstance donne au terrain dont il s'agit une grande valeur économique. C'est une raison de plus pour nous demander d'où viennent ces richesses minérales, et comment elles se sont formées. L'origine de ces immenses dépôts souterrains est aussi ténébreuse que se montre importante la source du commerce auquel donne maintenant lieu en Angleterre l'exploitation des mines de sel. Quelques naturalistes ont attribué les masses de sel gemme, *rock salt*, qu'on rencontre dans le nouveau grès rouge à d'anciens lacs évaporés sous l'action du soleil ou à d'anciennes mers depuis longtemps évanouies. Une opinion plus vraisemblable est que ces champs de sel ont été déposés dans des lagunes qui communiquaient avec l'Océan, tel qu'il existait alors. Cette origine s'appuie du moins sur des faits naturels qui se continuent de nos jours à la surface du globe terrestre. Il y a dans l'Amérique du Sud des flaques d'eau salée qui ne sont, d'après le récit des voyageurs, ni terre ni mer, c'est-à-dire que l'Océan les recouvre durant une partie de l'année et les abandonne durant l'autre partie à la chaleur desséchante du soleil. Il se passe alors dans ces lagunes ce qui a lieu dans les salines artificielles, — larges et plates étendues de terre ou de sable, entourées de digues comme les polders de la Hollande, et dans lesquelles, à certains temps de l'année, la main de l'homme introduit la mer. Le soleil boit l'eau, et le sel se précipite en cristaux sur le lit desséché de ces réservoirs. Il a fallu sans doute des siècles et des siècles pour

entasser couche par couche en vertu d'un tel mécanisme les énormes roches de sel ensevelies maintenant dans les profondeurs de la terre. La masse du nouveau grès rouge, les reptiles éteints qui ont gravé l'empreinte de leurs pas sur les sables aujourd'hui durcis et pétrifiés, les changemens survenus dans la distribution des terres et des mers, tout proclame en effet l'antiquité de ces roches et la durée de l'âge triasique. Si long que semble cet âge, il n'a été lui-même qu'un épisode dans l'histoire du globe terrestre, et les mers d'alors, changées en sel comme la femme de Loth, pour avoir regardé derrière elles dans le passé, ont été remplacées par le mouvement de la création à la surface de la Grande-Bretagne.

A l'histoire ancienne de la nature il nous faut opposer les traits du paysage vivant, les prairies tondues par le bétail, les champs moissonnés par la faux, les rivières chargées de voiles, les hameaux, les villes. Sur ce nouveau théâtre de faits, nous rencontrerons l'homme et les ouvrages de l'homme. Le terrain triasique n'est pas seulement intéressant au point de vue de la géologie et du commerce; il fournit aux arts, surtout à l'architecture, des matériaux qui ont une valeur. J'ai visité dans le Cheshire des carrières de grès rouge que l'on exploite depuis des siècles. Cette pierre est d'ailleurs facile à extraire. Un ou deux ouvriers dessinent dans la roche à l'aide du pic la figure à peu près parallélipipède du bloc qu'on se propose de détacher. Quand la forme de la pierre est ainsi dégagée, on rompt à l'aide d'un levier, sur lequel appuient deux hommes, la base du bloc, qui adhère encore à la roche-mère. Ces masses obéissent ensuite à la main, soulevées qu'elles sont du fond de la mine par de puissantes grues qui les déposent sur une plate-forme. Les ouvriers qui travaillent dans ces carrières gagnent 3 shillings par jour. Ces roches de grès rouge sont excessivement abondantes et se rencontrent quelquefois à fleur de terre. J'ai vu sur le chemin de Chester à Northwich un village dont les rues sont pavées au moyen de ce dallage naturel. La roche sert d'assise et de fondement aux maisons de brique; des marches d'escalier ont même été taillées çà et là dans l'épaisseur de la couche exposée à l'air. Le nouveau grès rouge a contribué pour une large part, dans certains districts de l'Angleterre, aux édifices du moyen âge, — les églises et les châteaux. Un des plus beaux types de cette roche appliquée à l'architecture est la cathédrale de Hereford; mais je choisirai de préférence, entre les villes qui doivent leur existence et leurs monumens au nouveau grès rouge, l'antique cité de Chester.

Chester ne ressemble à aucune autre ville de l'Angleterre, et je n'ai rien vu de pareil sur le continent. Son histoire est très ancienne. Les Romains lui avaient donné le nom de Deva, sans doute parce qu'elle

est située sur la rivière Dee, en latin *Dea*. La forme actuelle de la ville, la division de ses rues en quatre quartiers, tout cela est pour ainsi dire une empreinte romaine. Avant d'être une cité, Chester était un camp, et cette station militaire, occupée jadis par les maîtres du monde, a donné ses principaux traits à la ville qui l'a remplacée. On a trouvé différentes traces du séjour des Romains, des autels avec des inscriptions grecques et latines, des mosaïques, des médailles, des figures de porc en plomb, monumens curieux de l'industrie métallurgique, alors dans l'enfance, mais à laquelle la Grande-Bretagne doit aujourd'hui une partie de ses richesses. Cette ville est un musée : l'ère celtique, la période normande, le moyen âge, la réforme religieuse et la renaissance ont gravé des souvenirs dans ce vieux grès rouge où des animaux éteints avaient déjà imprimé les vestiges de leur passage (1). Avec ses édifices de pierre molle et friable qui s'émiettent au vent, avec ses vieilles maisons qui penchent, avec ses chroniques d'un autre âge, Chester parle à chaque pas au voyageur de la fragilité des choses humaines et des ravages du temps; mais il parle de tout cela en philosophe. Ce langage des pierres n'a rien de triste ni de désespéré; il porte au contraire dans les cœurs les plus troublés un sentiment de paix et de douce mélancolie. Il y a tant de repos dans ces rues que n'agite point le bourdonnement des affaires, tant de quiétude grave dans les anciens monumens, tant de calme et d'affabilité heureuse sur les visages! La toilette des femmes, quoique élégante, a elle-même un caractère tranquille. Ce sont des robes d'été aux couleurs fraîches et joyeuses, mais discrètes. Chester est la métropole d'un district où fleurit l'agriculture. Les deux parties de la ville qui méritent surtout d'arrêter l'attention d'un étranger sont les remparts, *City Wall*, et les *Rows*.

Les remparts de Chester constituent le seul modèle parfait qui existe en Angleterre de cet ancien ordre de fortifications. C'est un mur élevé, assez large pour que deux personnes s'y promènent de front, et qui entoure toute la ville. Bâti durant le moyen âge, ce mur repose sur les fondemens d'un ancien mur construit par les Romains. On peut encore voir, au moins dans un endroit, la base déchaussée de cette construction romaine, qui a servi de racine à des ouvrages plus modernes. Ainsi enfermée dans un corset de grès rouge, la ville ne peut ni s'étendre ni s'agrandir. Les remparts de Chester forment une promenade agréable et peut-être unique dans le monde. Ces fortifications, taillées dans la roche et qui ont été élevées pour détruire la vie de l'homme, servent aujourd'hui à la prolonger, car les conva-

(1) A Chester, il suffit presque de creuser pour retrouver des restes d'architecture. J'ai vu trois cryptes de différens styles qui servent d'arrière-boutique ou de cellier à des négocians de la ville.

lescens, les vieillards, les femmes délicates y viennent respirer l'air pur et jouir de la fraîcheur du paysage. Je montai dans *Eastgate-Street* un escalier qui me conduisit à un pont et de là sur les remparts de la ville. Il était curieux de plonger du regard dans l'intérieur des maisons qui se serrent au pied du vieux mur, dans les cours, les jardins pleins d'herbe et de verdure, où de fragiles plantes grimpantes jetaient leurs tiges délicates et leurs fleurs sur des maçonneries usées par l'âge; mais il faut s'avancer un peu pour que la vue se développe et s'agrandisse. Ici l'œil suit au loin les méandres de la rivière Dee, qui se rend à son embouchure; là se creuse le lit profond et encaissé d'un canal coupé à vif dans la roche solide de grès rouge; ailleurs rien n'est plus beau que l'océan de vallées et de prairies qui environnent Chester, si ce n'est le sauvage orgueil des montagnes du pays de Galles, qui se dessinent à distance. Ces montagnes, debout dans leur majesté tranquille, dévoilent un autre système, ou, pour mieux dire, un autre âge de la nature que la roche avec laquelle le mur de Chester a été bâti. Les sombres masses d'ardoise semblent mépriser le grès rouge comme un parvenu, car la noblesse des roches est, ainsi que celle des hommes, dans l'antiquité de leur origine. Vues des remparts de Chester, les montagnes des Wales se confondent avec la ligne extrême du ciel, et en vérité on les prendrait elles-mêmes pour des nuages durcis en pierre. Cette assimilation semblera peut-être injurieuse pour des monumens de la nature qui représentent volontiers la force et la stabilité; mais au point de vue de la géologie, les montagnes ne sont point à l'abri des vicissitudes, elles passent avec les âges d'une forme à une autre forme. Le vent chasse le nuage qui change, le temps pousse et altère la montagne.

Sur ces mêmes remparts de la ville, je rencontrai un homme d'une cinquantaine d'années qui contemplait d'un œil réfléchi les solennités de la nature et du passé. C'était un ancien clerc de la paroisse qui avait été contraint de résigner ses fonctions à cause d'une maladie qui lui avait affaibli la vue. Il ne faisait point profession d'antiquaire, et pourtant il était aisé de reconnaître à son langage un admirateur sincère et assidu des vénérables reliques de l'histoire. Pour lui, il n'y avait que Chester au monde, et j'avoue que dans le moment je partageais son illusion. Quoique pauvre et mal vêtu, il était optimiste : à la vue des anciens monumens qui rappelaient de distance en distance les souvenirs de la féodalité, les sanglantes guerres de religion et les temps d'ignorance, il s'extasiait sur le bonheur qu'il y a de vivre dans un siècle éclairé. Je n'aime point les *ciceroni;* mais celui-ci n'était point un homme du métier. « Je suis, me dit-il, un enfant de la ville. Autrefois je passais mes loi-

sirs à compulser de vieilles histoires de Chester; aujourd'hui j'ai de mauvais yeux, et cette promenade est mon livre. J'y retrouve écrits en caractères visibles les heureux changemens que le temps a introduits dans les institutions humaines. Cette vieille tour que vous voyez là-bas est le *Water Tower*, une ancienne forteresse élevée pour repousser les ennemis maritimes, car à cette époque-là un bras de la rivière se répandait sous cette partie des murs, et les vaisseaux pouvaient voguer jusqu'au pied de la tour. Aujourd'hui il n'y a plus d'ennemis et il n'y a plus d'eau. Dieu merci, notre siècle n'a plus besoin de ces ouvrages militaires qui retracent à la pensée des scènes de carnage. Cette autre tour carrée, à laquelle on a donné le nom de *Bonwaldesthorne's Tower*, et qui se dresse couleur de sang sous son manteau de lierre, est maintenant le muséum d'une institution ouvrière, *Mechanic's Institution*. Le contraste entre la destination meurtrière de cet édifice et l'usage qu'on en fait dans les temps modernes oppose victorieusement les mœurs douces et pratiques de notre âge au sombre génie du XIIIe siècle. Voici encore la tour du Phénix, *Phœnix Tower :* c'est du haut de cette ruine que le roi Charles Ier vit, le 24 septembre 1645, la défaite de son armée, battue par les troupes du parlement dans les plaines de Bowton Moore. Je ne suis qu'un pauvre homme, et j'ai de la peine à gagner ma vie; mais quand je regarde avec un cœur léger le joyeux paysage qui nous entoure, et quand je songe aux pénibles impressions qui devaient assombrir aux yeux du monarque les mêmes beautés de la nature, je remercie le ciel de ne point m'avoir fait naître roi dans ces temps douloureux. Dire que tant de calme succède maintenant à tant de ravages! Les élémens destructeurs ont eux-mêmes abandonné la place aux arts utiles et aux divertissemens de l'homme. Cette belle prairie qui ondoie à perte de vue, et où paissent bravement dans l'herbe des vaches et des bœufs, se nomme le *Roodeye*. Autrefois c'était une mer; c'est à présent une arène pour les exercices gymnastiques, les parties de *cricket* (1) et les courses de chevaux.

« Il faut pourtant être juste, continua le vieil antiquaire; il faut reconnaître que si les environs de la ville ont beaucoup gagné au point de vue de l'agriculture, la ville elle-même a perdu sous le rapport du commerce. Il y eut un temps où Chester était un port florissant; mais, hélas! les rivières changent, et par suite des inconstances de la Dee la navigation s'est éloignée. Liverpool a recueilli cette riche moisson. La Dee s'en console, comme vous voyez, en gardant sa ceinture de charmans cottages et de villas, ses vieux ponts romantiques, sa fraîche et ombreuse promenade

(1) Sorte de jeu de balle ou de paume très répandu en Angleterre.

des *groves* (bosquets), ses bateaux de plaisir, *pleasure boats*, et surtout ses moulins, qui remontent à une haute antiquité. Elle a d'ailleurs eu l'honneur d'être célébrée par les poètes Drayton, Browne, Spenser et Milton, qui lui ont donné les épithètes de divine, d'enchanteresse, *wizard*.

« Je savais bien qu'il devait m'arriver aujourd'hui quelque chose d'heureux, car ma femme a jeté derrière moi, au moment où je sortais, un vieux soulier (1). Vous ne sauriez croire en effet le plaisir que j'éprouve à parler de l'histoire de Chester avec quelqu'un qui s'y intéresse. Étant une très ancienne cité, ma ville natale a beaucoup retenu des coutumes et des traditions du passé; elle est riche en chroniques. Dans l'endroit où nous sommes maintenant (*Newgate*), il y avait anciennement une vieille poterne connue sous le nom de *Wolf's gate* ou de *Pepper gate* (la porte du loup ou du poivre). Au XVIe siècle, le maire de Chester avait une fille qui jouait à la balle dans *Pepper-Street* avec d'autres jeunes filles. Un jour elle fut enlevée par son amant, et le père, trop tard avisé, fit fermer la porte de la ville par laquelle l'évasion avait eu lieu. De là un proverbe qui n'existait qu'à Chester : « Quand la fille est enlevée, fermez la poterne. »

« Autrefois les habitans de Chester se distinguaient par un goût très vif pour les représentations dramatiques. On peut même dire que notre ville a été le berceau du théâtre anglais (2). Une autre source d'amusemens qui attirait beaucoup d'étrangers était la foire. La coutume voulait que durant cette foire on suspendît un gant à l'hôtel de ville, et plus tard au toit de l'église Saint-Pierre. Pour comprendre la signification de cet emblème, il faut savoir que Ches-

(1) La coutume de jeter un soulier à une personne pour lui porter bonheur est commune à toute l'Angleterre, mais elle se conserve surtout à Chester et dans les comtés du nord. Un marchand de bestiaux qui allait à Norwich pour acheter un billet de loterie avait recommandé à sa femme de lui jeter son soulier gauche. Au moment où il sortait de chez lui, il se retourna pour voir si sa femme accomplissait le charme, et reçut le soulier en plein visage. Il partit l'œil noir, mais le cœur rempli de confiance. Quelques jours après, il gagna un lot de 600 livres sterling. Est-il besoin de dire qu'il attribua toute sa vie cette bonne fortune à la force du talisman?

(2) Dès le commencement du XIVe siècle, un moine de Chester, Randal Higden, mit en scène des personnages tirés de l'Écriture sainte. Ces pièces de théâtre se jouaient une fois par an, le lundi, le mardi et le jeudi de la Pentecôte; aussi les appelait-on *Whitsun plays*. Le théâtre avait un caractère primitif et vraiment thespien : c'était un chariot à quatre roues, qu'on promenait dans la ville. Il s'arrêtait d'abord devant la porte de l'abbaye pour le plaisir des moines, ensuite à *High-Cross* devant le maire et les *aldermen*, enfin il stationnait de rue en rue jusqu'à ce que la représentation fût terminée. De tels spectacles, moitié sacrés, moitié profanes, empreints surtout d'un caractère burlesque, attiraient de tous les environs une foule immense. Ces grossiers essais de l'art dramatique eurent du moins l'honneur de vivre pendant près de deux cent cinquante ans, — de 1328 à 1574. L'autorité les supprima.

ter était célèbre depuis des siècles pour ses manufactures de gants, et que dans ce temps-là le commerce n'était point libre. Le droit d'exercer n'importe quel trafic était un privilége réservé seulement aux bourgeois qui étaient nés dans l'enceinte de la ville. Durant la foire, au contraire, tout le monde pouvait s'établir marchand, et le gant suspendu était le signal qui proclamait cette liberté temporaire du commerce. L'usage durait depuis des siècles, lorsque le *reform-bill*, cet ennemi juste et acharné des antiques monopoles, étendit en 1832 les mêmes droits durant toute l'année aussi bien aux étrangers qu'aux enfans de Chester. Les autorités de la ville n'en continuèrent pas moins pendant quelque temps d'arborer l'ancienne bannière, — le gant, — hors du mur d'enceinte. J'ai vu moi-même cette cérémonie publique, réminiscence d'un autre âge, et c'est seulement depuis une vingtaine d'années que la coutume a été abolie. »

Avant de me quitter, ce promeneur enthousiaste me recommanda surtout de visiter les *Rows*. C'est en effet une des curiosités de Chester, et rien de tout à fait semblable ne se rencontre dans les autres villes du monde. Chaque côté de la rue a deux rangées de boutiques, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage : celles d'en bas sont naturellement de plain-pied avec la rue; à celles d'en haut on communique par des galeries supérieures. Ces galeries, auxquelles on monte par des escaliers de pierre placés de distance en distance, sont ce qu'on appelle les *Rows*. Le toit des boutiques du rez-de-chaussée constitue la plate-forme sur laquelle on marche, et qui règne de maison en maison sur toute la longueur de la rue. D'un côté, le plafond de la galerie se trouve soutenu par des piliers en bois plus ou moins sculptés, et de l'autre côté il s'appuie sur la devanture des magasins. Ces magasins du premier étage se louent plus cher que les boutiques auxquelles on les voit superposés; ils sont aussi d'un style plus riche et plus orné. Les *Rows* se trouvent recouverts par les étages supérieurs de chaque maison. Ces espèces de cloîtres rendent ainsi plus d'un service : grâce à eux, les habitans peuvent aller d'un bout à l'autre de la rue sans s'exposer à la pluie ni à la boue. Ces rues abritées et suspendues conviennent à l'étranger oisif; il peut se promener, s'arrêter çà et là aux vitres des boutiques, ou, les coudes appuyés à la balustrade de bois, observer ce qui se passe sur la voie publique. Pour l'artiste, de tels passages, empreints d'un caractère à la fois élégant et cénobitique, ont le charme de la nouveauté.

A l'extérieur, ce premier étage, ouvert sur la rue, et le long duquel cheminent les passans, donne à l'architecture des maisons un air étrange; à l'intérieur, les vieilles arcades, où se répand une lumière discrète, ne manquent pas non plus de physionomie. Ce qui

relève encore le style général des *Rows*, ce sont les très anciennes maisons de bois qui s'y encadrent. Il y a en effet des rues qui ont beaucoup moins souffert les unes que les autres des travaux de réparation (1). Là se dessine, sous les galeries calmes et mystérieuses, la physionomie d'un autre âge. L'origine des *Rows* a beaucoup exercé la science des antiquaires. Selon les uns, c'étaient des moyens de défense dans un temps où la ville de Chester se voyait sans cesse exposée aux invasions soudaines des Welches, surtout aux charges de cavalerie. D'autres insinuent, par manière d'épigramme sans doute, que ces galeries ont été construites pour protéger les femmes sensibles contre la rencontre des bêtes à cornes. L'opinion de Pennant est que le prototype de cette forme d'architecture remonte aux vestibules ou aux portiques romains (2). Quoi qu'il en soit d'une origine si obscure, il est certain que la ville de Chester est celle qui a le mieux compris le climat de l'Angleterre. On s'étonne après cela d'y trouver des marchands de parapluies.

Quoique la plupart des maisons soient construites en briques ou en bois, c'est surtout à Chester qu'on peut étudier les rapports de la géologie avec l'architecture des villes. Tous les anciens édifices y sont bâtis en nouveau grès rouge. On admire surtout la cathédrale et l'église Saint-Jean (*John's Church*), qui présente quelques restes d'architecture normande. Il est d'ailleurs curieux de voir comment l'art s'est assorti au caractère de la pierre. Le grès rouge étant une matière tendre qui s'égrène sous la main du temps, les architectes ne se sont guère attachés aux détails ni aux ornemens; ils ont plutôt fait de la peinture que de la sculpture. C'est en effet par la masse, par la couleur, par les effets d'ombres et de lumières, que ces constructions du moyen âge revêtent un caractère auguste. Rien n'est plus majestueux en vérité que la tour de la cathédrale vue à distance, et qui, même sous un ciel nuageux, semble nager dans un perpétuel coucher de soleil. L'âge donne à cette pierre, colorée par un oxyde de fer, un aspect ruineux qui ne lui messied pas. Vous

(1) Dans Watergate-Street, on remarque une vieille maison décorée de sculptures dont le sujet est tiré de l'Histoire sainte. Dans la même rue, une autre habitation porte la date de 1539. La tradition veut que dans un temps où la ville de Chester était désolée par la peste, cette maison se soit trouvée seule ou presque seule épargnée par le fléau. On y lit ces mots qui se rapportent à l'événement : « *God's Providence is mine inheritance.* La Providence de Dieu est mon héritage. » Il est d'ailleurs curieux de voir ce que deviennent avec le temps les anciennes résidences seigneuriales. Dans le vieux palais de la famille des Stanley, divisé aujourd'hui en trois maisons, je trouvai une pauvre femme dont le mari infirme et enveloppé d'une couverture se chauffait tristement au coin du feu.

(2) Pennant était un antiquaire remarquable qui a écrit un excellent livre sur les antiquités de Chester et du pays de Galles, *Tour in Wales*.

trouvez à Chester de vieux débris de chapelles, de tours, de donjons, qui n'ont plus guère conservé d'autre forme que celle de la roche, mais qui, enlacés par le lierre grimpant, n'en portent pas moins dans leur décadence un air fier et monumental. Ces spectres rouges du passé ajoutent une physionomie intéressante à la ville, endormie dans le calme d'une heureuse vieillesse.

Il me fallut, non sans peine, me détacher de Chester, car après avoir étudié le nouveau grès rouge sur les différens théâtres où se trouve écrite l'histoire de cette roche, l'ordre naturel des faits voulait que je me dirigeasse, à travers la belle forêt royale de *Delamier*, vers Northwich, où j'allais rencontrer les sources et les mines de sel. On extrait le sel de la mer, des sources et des mines. La Grande-Bretagne a sous la main ces trois magasins d'approvisionnement. La mer l'environne ainsi qu'elle enveloppe les flancs d'un navire; dans l'intérieur des terres, les sources d'eau salée jaillissent, et les mines de sel de roche se creusent sous le sol verdoyant du Cheshire et du Worcestershire.

II.

Quoique l'Océan ait été, selon toute vraisemblance, le premier atelier de travail, cette source de richesse saline est aujourd'hui abandonnée par l'Angleterre. Il n'y a plus que l'Écosse où l'on continue de tirer le sel de la mer. Les manufactures écossaises où l'on élabore ce produit se trouvent situées au bord du rivage, dans des endroits plus ou moins pittoresques. Ce sont des bâtimens longs et bas qui se divisent en deux parties : l'une, appelée *fire-house*, est destinée à servir d'abri aux ouvriers et à recevoir le combustible; l'autre, connue sous le nom de *boiling-house*, contient la chaudière dans laquelle a lieu l'évaporation et aussi la fournaise qui fait bouillir cette chaudière. Dans les pays chauds, on emploie les rayons du soleil à dégager l'eau du sel. C'est la méthode pratiquée en France, en Espagne et en Portugal. A Ruthwell, sur les côtes du Solway Firth, on faisait jadis le sel par le même procédé; les gens de l'endroit allaient ramasser pendant l'été sur le rivage une croûte saline mêlée de terre qu'ils purifiaient ensuite dans des réservoirs. Aujourd'hui il a été reconnu que le soleil, selon le langage des hommes de l'art, ne travaillait pas assez bien dans ces contrées froides, et qu'il fallait le remplacer par le feu. La chaudière joue en conséquence dans toute l'Écosse le rôle que remplissent dans le midi de l'Europe les sables chauffés par une lumière plus généreuse. Les fabriques calédoniennes forment une branche d'industrie assez fructueuse;

on obtient d'une chaudière contenant 1,300 gallons d'eau de mer quinze ou seize boisseaux de sel en vingt-quatre heures.

Ces travaux, *salt-works*, sont très anciens; en 1128, ils furent concédés sous forme de donations aux abbayes. Plus tard, les Français qui étaient à la cour de la reine Anne perfectionnèrent, dit-on, les salines écossaises, et obtinrent en conséquence, pour la couronne d'Angleterre, un privilége exclusif qui dura jusqu'au règne de Charles II. Un fait curieux est que, jusqu'en 1776, les ouvriers en sel ainsi que les hommes employés dans les mines de charbon de terre étaient esclaves. Il paraît même qu'ils aimaient leur servitude. Quand par hasard on obtenait pour eux du parlement un acte d'émancipation, ils se révoltaient contre cette liberté. C'était, disaient-ils, une ruse de la part des maîtres, qui voulaient ainsi s'affranchir d'un léger tribut consacré par l'usage. La coutume était en effet que quand l'esclave prenait femme, le maître lui fît un cadeau. Aujourd'hui les sauniers écossais forment une libre et rude population, presque aussi noire que celle des mineurs. Je ne m'arrêterai d'ailleurs point à des travaux qui, en face des sources et des mines anglaises de sel, ont conservé peu d'importance.

Ces sources salées et ces mines de sel se rencontrent isolées les unes des autres sur différens points du Cheshire et du Worcestershire; mais c'est seulement à Northwich qu'elles se montrent réunies. Cette petite ville, entourée d'un paysage bien anglais, qui découvre par instans des perspectives charmantes, s'élève sur les bords du Weaver, une assez jolie rivière qui coule sur un lit de marne, et qui tout près de là court se marier avec le Dane. Il y a deux églises, dont l'une, perchée sur une élévation de terrain et bâtie en grès rouge, salue de loin le voyageur en lui montrant le ciel du bout de sa flèche. La ville par elle-même n'a rien de remarquable; la seule chose qui me frappa en arrivant, c'est l'état ruineux des habitations. Dans l'hôtel de l'*Ange*, où je descendis, — et qui est, je crois, le seul hôtel de la ville, — l'escalier chancelait comme un homme ivre, et les murs de ma chambre, à moitié disjoints, semblaient, selon l'expression d'un écrivain anglais, vivre en mauvaise intelligence avec le plancher. L'hôtelier m'avertit pourtant d'un air très sérieux que c'était une des maisons les plus solides de Northwich. Je fus bientôt forcé de partager son opinion, car, en me promenant dans certaines rues, j'avisai des toits qui ne posaient plus sur les logis, des murs de brique fendus, déchirés, des fenêtres déjetées qui prenaient les formes les plus bizarres, des tuyaux de cheminée qui laissaient sortir à mi-chemin la fumée par de larges crevasses. J'entrai par curiosité dans un *public-house* situé beaucoup plus bas que le niveau de la rue, et dont les lignes d'architec-

ture présentaient la plus grande confusion. L'hôtesse, une vieille femme qui servait de la bière, m'apprit que depuis quelques années la maison s'enfonçait peu à peu : autrefois on descendait dans la cour par trois marches; à présent on y monte. « Notre demeure tombera, ajouta-t-elle d'un air calme; Dieu veuille que mon fils ne s'y trouve pas dans ce moment-là, car pour moi je tomberai sans doute avant elle! » Les habitans de Northwich ont l'insouciance du marin qui traverse la mer sur un bâtiment délabré. Non-seulement les ouvrages de maçonnerie perdent chaque jour leur équilibre sur ce sol miné, mais encore il s'est fait de mémoire d'homme des changemens remarquables dans le niveau des terrains et de la rivière. On m'a montré des vallées qui autrefois étaient presque des collines. Le lit du Weaver lui-même s'est abaissé : il y a quelques années, c'est à peine si un bateau pouvait frayer son chemin dans un des coudes de la rivière; aujourd'hui, dans le même endroit, un vaisseau de guerre pourrait manœuvrer par les grandes eaux, tant la profondeur est considérable. La cause de ces changemens est facile à pénétrer : la ville et les environs reposent sur un sol que traversent à l'intérieur des sources abondantes; ces cours d'eau souterrains, formés par les pluies, se salent aux dépens des masses solides de sel sur lesquelles ils coulent. Il en résulte qu'ils usent la roche et que la croûte de terre superficielle s'affaisse avec les maisons, les champs et les rivières. On ne s'étonnera plus alors de rencontrer à chaque pas les signes précurseurs d'une grande ruine. C'est le sel qui a fait Northwich; c'est, je le crains, le sel qui la détruira. La ville se trouve en effet menacée avec le temps par les progrès d'un lent et silencieux tremblement de terre.

Si les sources de sel (*salt-springs*) ravagent le sous-sol, elles donnent naissance d'un autre côté à une branche de commerce florissante. Cette richesse naturelle se montre d'ailleurs très limitée; les sources d'eau salée n'existent guère que dans deux comtés de l'Angleterre; elles manquent entièrement à l'Écosse et à l'Irlande. A Northwich, on les rencontre presque en sortant de la ville. Au sein d'un paysage découvert semé de prairies, d'arbres et de maisons isolées, autour desquelles paissent des chevaux et des vaches, s'élèvent de distance en distance des bâtimens d'une mine sombre, d'une couleur noire, surmontés par un ou deux tuyaux de brique d'où la fumée s'échappe en jetant un nuage sur la verdure. Dans ces bâtimens travaille une pompe à vapeur surveillée par un contremaître; elle va chercher l'eau à trente ou quarante mètres au-dessous de la surface de la terre. Cette eau est fortement imprégnée de sel. Je pus m'en assurer moi-même, car un seau de *brine* (saumure) m'ayant été offert, j'en bus dans le creux de ma main et la

trouvai beaucoup plus amère que l'eau de l'Océan. Cette amertume fait le mérite des sources anglaises, lesquelles sont deux fois plus riches en sel que les sources de la France. On dit à Northwich que les étrangers qui visitent ces travaux (*salt-works*) se passent à la ronde une grimace en goûtant à la fortune de la localité. Cette eau coule souterrainement sur une roche de sel qui a vingt-quatre ou trente pieds d'épaisseur; sous cette roche repose une couche de pierre, et sous la pierre une autre roche de sel. Une fois pompée, l'eau se rend par des conduits dans un réservoir. C'est un long voyage : elle traverse en effet des champs, des prairies, des flaques d'eau douce où nagent et barbotent des canards. Ces tuyaux, placés à une certaine hauteur du sol, ne sont que des troncs d'arbre creusés et ajustés les uns aux autres. Le réservoir ou la citerne (*cistern*) est une immense construction en bois sur laquelle on peut monter par une échelle et où s'étend entre ciel et terre un lac paisible d'eau salée. Cette eau est ensuite ramenée dans les bâtimens de la fabrique au fur et à mesure des besoins : là, après avoir bouilli un jour et une nuit dans la chaudière (*boiling-pan*), elle se dépouille par l'évaporation de la matière saline, qui est recueillie et séchée. Quelques sources du Cheshire donnent jusqu'à 22 et même dans certains cas 25 pour 100 de sel. Le personnel de ces établissemens est peu nombreux : il suffit de deux hommes pour desservir la chaudière; l'un veille le jour et l'autre la nuit. Ils gagnent chacun 5 shillings.

Les sources de sel du Cheshire ont été exploitées sur une grande échelle depuis le règne de Charles II. Ce qui étonne le plus le voyageur, c'est de trouver à l'intérieur du pays, dans un comté tout agricole, comme une apparition de la mer et des travaux qu'on ne s'attendrait à rencontrer que sur les côtes. Cette eau amère qui jaillit et serpente de tous côtés, laissant filtrer le sel qui sue et se cristallise au soleil entre les jointures des conduits, cette odeur marine des fabriques, ces maisons démantelées qui s'inclinent vers la terre comme des navires battus par le vent, tout cela produit un contraste étrange avec les cultures, les moutons qui broutent dans la plaine et les joyeux tableaux de la vie champêtre. L'image de l'océan se présente encore plus vive, si l'on songe que les sources du Cheshire doivent leur richesse minérale à d'anciennes mers pétrifiées en roches de sel. Le voyageur ne se sent plus alors séparé des vagues orageuses par des étendues de terre, mais seulement, selon l'expression d'Addison, par le rivage du temps.

Les sources de sel sont d'un grand produit (1), mais les mines

(1) On fabrique tous les ans dans la seule ville de Northwich plus de 45,000 tonnes de sel.

(*salt-mines*) présentent à l'étranger un ordre de faits et de travaux encore plus intéressant. Une vague tradition veut que les mines de sel aient été, ainsi que les sources saumâtres, exploitées autrefois par les Romains. Ce qui est plus positif, c'est que les roches de sel furent découvertes, sinon retrouvées, à environ un mille de Northwich, en 1670, par des mineurs anglais qui cherchaient du charbon de terre. Avant cette époque, la provision saline de la Grande-Bretagne était surtout fournie par les sources de Droitwich, dans le Worcestershire. L'ouverture des mines du Cheshire, — car le précieux minéral fut successivement rencontré tout autour de Northwich, à Wilton, à Marston, à Wincham, à Sevinington, à Nantwich, — accrut dans une proportion considérable le commerce intérieur et extérieur. Aujourd'hui la nature du sous-sol est connue, et l'Anglais, dans un sage sentiment de prévoyance, a mesuré la profondeur de ces trésors enfouis par les révolutions terrestres. A Northwich, une première roche de sel gemme se trouve séparée d'une seconde roche de sel plus profonde par un lit d'argile dure et pierreuse. Ces deux masses salines, à peu près libres de matière terreuse, atteignent le volume extraordinaire de quatre-vingt-dix à cent pieds d'épaisseur. On peut déjà se faire une idée de la richesse de cette formation; mais pour surprendre le secret de la race bretonne, qui renouvelle sans cesse ses forces et ses moyens d'approvisionnement par le contact industrieux avec l'intérieur de la terre, il faut descendre dans les mines de sel.

Je fus conduit par un sentier sur la lisière d'un champ où venait de s'abattre une bande noire de choucas. C'est sous ce champ que s'étendait la mine. De hauts tuyaux de cheminées et des bâtimens d'une construction grossière indiquaient l'entrée de la fosse. Sous un hangar recouvert en tuiles, et où gisaient pêle-mêle des débris énormes de roches de sel, s'ouvrait le puits, ou, comme dit la métaphore anglaise, l'œil de la mine, au bord duquel je rencontrai un homme qui me demanda si je voulais descendre. Sur ma réponse affirmative, un vaste tonneau de trois ou quatre pieds de circonférence, qui était suspendu en l'air par une forte chaîne, s'abaissa. Je montai sur la plate-forme, et je me plongeai dans le tonneau, qui me couvrait presque jusqu'au cou. Comme nous étions trois, on nous avertit de nous serrer les uns contre les autres, attendu que la bouche était étroite, doublée de fer jusqu'à une certaine profondeur, et que nous courions risque de nous frotter durement contre les parois circulaires du puits. Le tonneau, soulevé par la chaîne, se balança un instant au-dessus de l'ouverture de la fosse, puis s'enfonça rapidement dans la nuit croissante. Déjà tout était silencieux; on n'entendait plus que les gouttes d'eau salée filtrant à travers la

roche, et qui suintaient le long des murs. Quoique la profondeur du puits ne fût que de trois cent trente pieds et que la descente ne durât que quelques minutes, ce voyage suspendu nous semblait long et monotone. Il est assez naturel en pareil cas de lever les yeux vers l'embouchure du puits pour y chercher la lumière, dont le cercle se rétrécit de moment en moment. Vers le milieu de la fosse, cette lumière paraissait comme une lune; quand le tonneau toucha le fond, ce n'était plus qu'une étoile.

Nous fûmes reçus par un homme d'une cinquantaine d'années, à cheveux gris, à figure vénérable, qui travaillait dans la mine depuis l'âge de douze ans. Il nous distribua des chandelles longues et minces; lui-même avait à la main un chandelier de mineur, c'est-à-dire une boule d'argile molle qui permet de fixer la lumière contre les saillies de la roche, et qui prend aisément toutes les formes. Ces flambeaux ne servaient qu'à rendre plus visibles les ténèbres, qui, au premier abord surtout, paraissent couvrir le souterrain comme un voile noir. Les mines de sel n'ont pourtant rien de la solennelle horreur qui règne à l'intérieur des mines de charbon de terre; on n'y sent point tomber sur sa tête ces gouttes d'eau terreuse qui filtrent de la voûte humide et surbaissée, ainsi que les larmes de la nuit. Un air salé, mais sec, une douce et uniforme température, pénètrent au contraire ces lieux sombres; le plafond de la mine, supporté par des murs latéraux ou par des piliers taillés dans la roche de sel, est d'une élévation considérable. Pour le reste, les travaux et les systèmes d'excavation sont à peu près les mêmes que dans les houillères : c'est à l'aide de la pioche et du coin, c'est avec le secours de la poudre à canon que l'homme s'ouvre un chemin à travers l'épaisseur des masses solides et cristallisées. A mesure que vous avancez dans la mine de sel, le spectacle s'élargit et l'espace intérieur se découvre. Il est difficile alors de ne point admirer cette architecture simple, mais grandiose, ces espaces vides qui s'étendent dans l'obscurité comme la nef d'une immense église souterraine (1), ces murs qui ont la forme, la transparence et la couleur du sucre candi, ces massifs piliers dont les facettes brillent sous la réflexion de la lumière que vous portez à la main, et, plus encore que tout cela, le caractère religieux que répandent le silence et la nuit sur ces travaux de l'industrie humaine. De temps en temps, on voit à distance une ou plusieurs lumières scintiller sur le fond noir de la mine : ce sont des ouvriers qui travaillent. Quand elles se meuvent, ces lumières dessinent vaguement des formes humaines,

(1) Pour compléter l'illusion, dans quelques mines de la Pologne les ouvriers sculptent des statues de saints en sel.

comme celles qu'on se représente dans les cavernes de brigands. De temps en temps aussi, le silence habituel de ces voûtes est violemment troublé par des explosions qui retentissent avec un bruit de tonnerre : c'est la poudre qui disloque en éclatant les membres de la roche. Vous marchez à travers un monceau de ruines; le chemin inégal est jonché de gigantesques débris de cristaux qui affectent surtout la couleur jaune où rougeâtre, quoiqu'il y en ait de blancs et de diaphanes comme la glace. A la vue de ces blocs arrachés, de ces richesses minérales qui semblent renaître sous la pioche ou sous les traînées de poudre à canon, tant la masse est inépuisable, il est permis de croire à une sage prévoyance de la nature. L'homme aime à se figurer que c'est pour lui et en vue de ses besoins qu'ont été engloutis dans le sein de la terre ces immenses magasins de sel, ouvrages des mers évanouies, qui ont travaillé pour lui et bâti ces roches à une époque infiniment reculée, où nulle des formes animales qui vivent maintenant à la surface des îles britanniques n'était encore sortie du moule de la création. Si, en faisant leur œuvre, les élémens d'alors ne pensaient point aux sociétés humaines, quelqu'un doit y avoir pensé pour eux.

Les mines de sel ont leurs jours de fête. A Noël et à la Pentecôte, on allume jusqu'à six cents chandelles; je laisse à penser l'effet que produit alors dans ce palais de cristal souterrain la réflexion de ces lumières sur tant de surfaces brillantes. Des bandes de musiciens jouent des airs appropriés à la circonstance. On goûte, quelquefois même on danse; les femmes de mineurs remplacent ce jour-là les divinités un peu grossières dont les anciens aimaient à peupler les grottes profondes. Durant tout le reste de l'année au contraire, les mines de sel ont le caractère sérieux qui convient au travail et à la nuit. Mon guide connaissait ce souterrain aussi bien que sa chambre. Pour moi, chaque pilier semblait devoir être le dernier, car les rayons de la lumière que je portais à la main ne s'étendaient point au-delà; mais il était suivi d'un autre, puis d'un autre, et entre ces points d'appui se prolongeaient de larges voûtes qui semblaient suspendues sur le vide. Dans les intervalles, le regard se perdait au milieu d'une obscurité sans fin, où tout avait l'immobilité du sépulcre. Enfin nous arrivâmes au bout de la mine. Un groupe d'ouvriers travaillait à extraire des blocs de sel qui s'amoncelaient et s'élevaient presque jusqu'au plafond. Parmi ces ouvriers, quelques-uns accomplissaient une tâche pénible; la tête pliée sous la voûte comme des cariatides antiques, ils arrachaient durement dans l'épaisseur du mur de larges morceaux de cristal ou perçaient la veine qui, remplie avec de la poudre à canon et bourrée, faisait sauter les quartiers de roche. Le personnel et les moyens de transport varient selon

l'importance de la mine. Dans celle que j'étais en train de visiter, cinquante hommes extraient chaque semaine quinze cents tonnes de sel brut et reçoivent par jour un salaire de 3 shillings 6 pence; ce sont les ouvriers qui transportent eux-mêmes les débris tombés de la roche. Dans d'autres mines, on emploie des chevaux, des poneys et des ânes à traîner les blocs de sel sur un petit chemin de fer. Ces animaux ont été introduits jeunes dans la fosse, ils n'en remontent que pour être abattus; pendant les heures de repos, ils habitent une écurie taillée dans la roche de sel gemme.

Nous revînmes vers l'entrée de la mine par un autre chemin que celui que nous avions suivi pour en atteindre l'extrémité. Quoique le temps qu'on passe dans ces lieux souterrains ne soit pas très long, et malgré l'intérêt très réel que présentent des tableaux si grands de l'industrie humaine, l'âme se sent oppressée par la nuit comme par un manteau de plomb. Mon guide, lui, n'éprouvait rien de semblable : il aimait la mine comme une vieille connaissance. Il était fier de l'admiration qu'exprimaient les visages à la vue de cet édifice aux rudes cristaux qui semblait bâti par les fées dans l'intérieur de la terre. « Le seul malheur, me dit-il, est que les mines de sel coûtent beaucoup à creuser, et que la durée en est incertaine. Elles peuvent être détruites par divers accidens, mais surtout par les sources qui coulent au-dessus de la voûte et qui l'usent continuellement. Quelquefois ces sources se précipitent dans l'intérieur des travaux, dissolvent les piliers sur lesquels reposent les diverses parties de l'édifice et entraînent la chute de toute la masse, qui s'écroule, laissant à la surface du sol de vastes abîmes, comme à la suite d'un tremblement de terre. Malheur aux ouvriers qui se trouvent alors de service! Vous avez sans doute vu près d'ici l'endroit où une mine de sel est tombée, il y a quelques années, ensevelissant avec elle une machine à vapeur, six chevaux, neuf hommes et quelques maisons. » L'idée que l'eau coulait au-dessus de nos têtes et que le plafond de la mine pouvait fondre n'avait rien de très rassurant; mais ce danger imaginaire ajoutait le charme de l'émotion à la sombre beauté des lieux. Cependant nous avions regagné par une vaste galerie l'ouverture intérieure de la fosse (*shaft*), que les ingénieurs anglais comparent à la trachée-artère; c'est en effet par ce tuyau que la mine respire. A travers les cercles d'ombre qui s'élevaient en tourbillonnant vers le ciel, la lumière du jour se remontrait avec la forme et la blancheur d'un shilling. Notre guide nous fit ses cadeaux, — quelques morceaux curieux de sel gemme, — puis il nous souhaita un bon voyage. Le véhicule qui nous avait portés jusqu'au fond de la mine nous remonta en silence. Dans ce voyage d'ascension, nous vîmes peu à peu disparaître les chandelles et les hommes;

puis, après avoir traversé la nuit, nous nous retrouvâmes dans le hangar au milieu des blocs de sel versés par le tonneau.

Ce minéral est employé dans certains pays pour sculpter des ouvrages d'art. Il existe en Espagne, près de Cardona, dans la Catalogne, une montagne de sel dont la masse présente une élévation de quatre à cinq cents pieds. Le sel de Cardona, de différentes couleurs, mais le plus souvent blanc et transparent comme le cristal, reste longtemps dans l'eau sans se dissoudre : on en fait des vases, des urnes, des chandeliers. En Angleterre, le sel gemme se montre beaucoup plus sensible aux influences de l'humidité; aussi se hâte-t-on de le convertir en objet de commerce. De la bouche de la mine, on commence par le transporter dans la maison à bouilloire (*boiling-house*), où il va se purifier et revêtir la blancheur de la neige. Les *boiling-houses* sont de grossières constructions, avec une fournaise et de grands tuyaux de cheminée qui la nuit flamboient dans le ciel comme des torches. On monte par un escalier en échelle sur une plate-forme en bois, au milieu de laquelle fume une chaudière ouverte et peu profonde, ayant à peu près vingt pieds de long sur douze de large. C'est là-dedans qu'on jette le sel, plus ou moins chargé de matière terreuse, et tel qu'il est sorti des entrailles de la mine. Quand il a bouilli dans l'eau durant six ou sept heures, on le recueille dans des moules (*barrows*) qui ont à peu près la forme d'un pain de sucre. De là on le transporte dans une chambre chaude, où on le laisse sécher pendant quelques jours. A partir de ce moment, le sel est fait, il ne reste plus qu'à l'entasser dans le *store-house*, sorte de grange ou de magasin au sein duquel il est curieux de voir ces montagnes neigeuses, plus ou moins recouvertes d'une légère croûte de poussière. La blancheur du sel fabriqué contraste en effet d'une manière piquante avec les murs sombres et enfumés de la manufacture, les amas de charbon de terre et toute sorte de choses noires. Au fur et à mesure des demandes, on remue à la pelle et l'on charge sur des voitures ou des bateaux ce produit de l'industrie. La vue d'un tel ensemble de travaux fait naître plus d'une réflexion sur les soins et les sacrifices qu'exige la préparation des matières les plus usuelles. Les fournaises du Cheshire ont rugi, les roues des machines ont tourné, des vies d'ouvriers ont même été détruites dans plus d'un cas par des accidens divers, avant que l'homme puisse jouir à table d'une chose aussi vulgaire qu'une pincée de sel.

Au point de vue du commerce des salines, la position de Northwich est excellente. Presque tout le sel destiné à l'exportation se fait dans la vallée du Weaver, il est expédié sur cette rivière dans des barques. Le Weaver communique avec le Mersey, qui se jette

dans la mer à Liverpool. Parmi les autres mines du Cheshire, je dois signaler celles de Wilton et de Nantwich (1). A Wilton, j'ai visité les plus beaux et les plus gigantesques ouvrages de ce genre qui existent, je crois, en Angleterre. Figurez-vous un édifice circulaire de 108 mètres de circonférence, dont le toit ou la voûte s'appuie sur vingt-cinq piliers d'une dimension énorme. Illuminées aux chandelles, ces masses de sel solide produisent un effet auguste et ravissant. Le voyageur stupéfait ne sait ce qu'il doit admirer le plus ou de ces richesses souterraines de la nature, ou du caractère titanique des constructions. Il ne faut pas non plus oublier Droitwich (dans le Worcestershire), qui produit le sel le plus blanc qui existe dans le monde. La ville de Droitwich était connue des Romains. Elle envoie aujourd'hui par le canal d'immenses quantités de sel qui, n'étant point secouées par le mouvement de la mer, arrivent à Londres dans les meilleures conditions, c'est-à-dire sous forme de briques de neige au grain fin et scintillant. A Londres, le grand entrepôt de cette denrée se trouve dans *City Road*, où, du haut du pont qui traverse le canal, vous pouvez voir les *wharfs* et les magasins de sel. Il y a d'autres établissemens du même genre dans Wapping et près du marché de Billingsgate. Sur ces différens théâtres de travaux, on est à même de se faire une idée du lien qui existe entre la géologie des îles britanniques et la prospérité commerciale de la nation anglaise. Les sources et les mines inépuisables du Cheshire et du Worcestershire fournissent du sel à plusieurs états de l'Europe et de l'Amérique. Les Anglais exportent surtout cette marchandise dans les Pays-Bas, en Prusse et en Russie. On estime à cinq cent mille tonnes la production annuelle du sel en Angleterre (2). Le capital qui fonctionne dans les fabriques est, dit-on, de 1 million de livres sterling, et l'on évalue à dix ou douze mille au moins le nombre des ouvriers que cette industrie fait vivre.

L'exploitation des mines de sel nous amène à parler de la vie des mineurs. Ces derniers forment une corporation très distincte, qu'il ne faut point confondre avec celle des ouvriers qui travaillent dans les fosses de charbon de terre. D'abord le séjour dans les mines de sel est beaucoup moins pénible et beaucoup moins dangereux que dans les autres ateliers souterrains de la Grande-Bretagne. L'air y est sec et salubre; on se plaint même de ce qu'il soit trop bon, car on dit que cet air salé produit l'effet des brises qu'on respire

(1) C'est à Nantwich que la veuve de Milton passa les dernières années de sa vie et mourut dans un âge avancé en 1726.

(2) Je ne citerai le résultat que d'une seule année. En 1844, 13,476,884 boisseaux de sel blanc ou à l'état brut ont été exportés; l'Angleterre retint cette même année pour sa consommation intérieure 12,647,616 boisseaux.

sur le rivage de la mer : il excite la soif et l'appétit. Les mineurs du Cheshire qui ne commettent point d'excès atteignent la moyenne ordinaire de la longévité. Par malheur, la tentation est forte : ces hommes ont, disent-ils eux-mêmes, un diable dans le gosier, et, comme leurs salaires sont assez élevés pour la campagne, ils exorcisent trop souvent l'esprit malin avec un verre d'ale ou de porter. Dans la voiture qui me conduisit de Northwich au chemin de fer se trouvait une jeune fille, qui, venue de loin pour embrasser son frère, ouvrier dans les mines, s'en retournait les larmes aux yeux : elle n'avait pu voir que les murs de la prison où ce frère, honnête homme d'ailleurs, s'était fait renfermer à la suite de désordres provoqués par la boisson. Je ne voudrais pas qu'on jugeât par ce fait isolé les mœurs de tous les mineurs de sel; mais je tiens d'un ministre protestant de la localité, le révérend M. Waller, que la prévoyance et la sobriété sont les vertus les moins pratiquées par ces hommes, qui sortent altérés de la fosse. Quoique plus civilisés que les *colliers* (ouvriers des charbonnages), les mineurs de sel laissent encore beaucoup à désirer sous le rapport de l'instruction. Ils ont peu profité jusqu'ici des sources de développement moral ouvertes à Northwich et dans d'autres villes par la bienfaisance publique. La race saxonne a dans les veines une goutte du sang des Titans; rien ne l'arrête, rien ne l'effraie dans la conquête du monde physique; elle porte de superbes défis à la nature, creuse les montagnes, entame les roches et jette à la face du ciel les richesses arrachées du sein de la terre; mais cette race aux bras forts devient tout à coup timide dès qu'il s'agit de toucher aux usages reçus. Peut-être faut-il voir dans cette dernière circonstance une sage économie de la nature, qui a su mettre des freins et des contre-poids à l'audace de certaines familles humaines. Le groupe des mineurs se distingue encore plus que les autres branches de la société anglaise par un attachement tenace aux coutumes et aux traditions du passé. Il est rare qu'ils prennent l'initiative d'aucune mesure tendant à améliorer leur condition. Leur temps, j'oserais presque dire leurs affections, se partage entre la mine, à laquelle ils sont de bonne heure fiancés, et la vie de famille.

Il y a quelques années, on employait beaucoup de femmes dans les salines du Worcestershire. La nature pénible des travaux, l'état de demi-nudité qu'ils exigent, sont pourtant tout à fait incompatibles avec certains sentimens de délicatesse. Une réforme introduite par M. Corbett, entrepreneur de salines, et secondée par le clergé anglican, a aujourd'hui limité le nombre des femmes occupées dans les *salt-works*. Rien de semblable n'existe dans le Cheshire, où les femmes se contentent de soigner leur ménage. Des groupes de mai-

sons, épars au milieu des champs et situés dans le voisinage des mines ou des sources de sel, abritent une population laborieuse. Ces cottages de brique ont entre eux un air de famille et annoncent bien le niveau des conditions sociales. Un jardin cultivé souvent par la main des femmes, quelques poules et l'ami indispensable de la maison, un brave porc, ajoutent un air d'aisance et de bien-être rural à l'habitation du mineur. Ces toits si calmes au milieu d'un paysage tranquille cachent pourtant plus d'une scène douloureuse. Quand le mari s'attarde, la femme tremble; elle craint que la chaîne du puits ne se soit brisée, ou qu'un quartier de roche, en se détachant, n'ait blessé son mari. Ce sont en effet des catastrophes trop communes à tous les ouvriers mineurs. A la porte d'un cottage, j'avisai une femme d'une trentaine d'années vêtue d'une simple robe noire en laine et coiffée d'un bonnet de veuve qui encadrait un profil agréable, mais amaigri. Une grappe de raisin en bois suspendue au-dessus de la porte (1) m'apprit que cette veuve tenait un petit débit de bière, et que je pouvais entrer. M'étant assis, je lui demandai par quel accident elle avait perdu son mari. « C'est, répondit-elle, une histoire connue de tous les mineurs du voisinage. Mon mari, — que Dieu donne le repos à son âme! — travaillait depuis l'enfance dans une fosse de sel, *salt-pit*, dont vous pouvez voir d'ici les bâtimens et les cheminées. La première fois qu'il me *paya ses attentions* (2), c'était dans une fête qui se célébrait le lendemain de Noël au fond de la mine et où il y avait plus de mille chandelles allumées. J'avais alors dix-sept ans, et l'on me trouvait jolie; lui avait vingt-deux ans, il était fort regardé à la ronde par les jeunes filles. Je crois que notre amour en naissant rendit jaloux un des esprits qui habitent dans l'intérieur de la terre. Il faut vous dire en effet que c'est une mine hantée, *a haunted mine*. Cette dernière circonstance était bien connue de ma grand'mère. La vérité est qu'à travers la musique j'entendis murmurer à mon oreille des bruits étranges et que mon cœur battait très fort. Je sortis de la mine avec un grand trouble. Quelques jours après, je promenais vers le soir ma chèvre dans la campagne, quand je rencontrai William (c'était son nom), qui revenait des travaux. Il m'aborda, et comme j'étais confuse, je levai les yeux au ciel, où j'aperçus la nouvelle lune. « William, lui dis-je, passez-moi bien vite une pièce d'argent, » car je n'en avais pas dans la poche de mon tablier. Il m'offrit sa bourse de cuir en ajoutant qu'elle était mienne, si je voulais l'accepter. « Ce n'est pas cela, lui répondis-je; mais j'ai besoin de faire un souhait. » Je tournai

(1) C'est l'enseigne des *beer-shops* dans tout le Cheshire.
(2) Locution anglaise.

la pièce d'argent dans ma main et je souhaitai (1)... Je ne sais point si j'étais rouge dans ce moment, mais il comprit le vœu que j'avais formé tout bas, car il me dit : « Cela sera; ma parole vaut bien celle de la lune. » En effet, six mois après nous étions mariés. William était un bon ouvrier qui ne dépensait point son argent avec les camarades; aussi notre petite maison prospéra, et notre mariage fut béni par la naissance de deux enfans. Je n'étais pourtant point sans inquiétude, car je connaissais bien la méchanceté des esprits. Chaque fois qu'il tardait à revenir de son travail, ma tête était perdue. Un soir (il y a de cela dix-huit mois), j'avais compté inutilement les heures après les heures; en proie à une agitation extrême, je courus vers la bouche de la fosse. Je lus tout de suite sur le visage des hommes qu'il était survenu un accident au fond de la mine. Ils voulaient me retenir, mais je m'élançai malgré eux dans le tonneau. Comme ils virent que j'étais résolue, ils consentirent à lâcher la chaîne. La mine était silencieuse et noire : les travaux avaient cessé. Dans tout autre moment, j'aurais eu peur; mais la crainte d'un danger réel et d'un événement terrible me donna du courage. Je me dirigeai de pilier en pilier jusqu'au fond de la mine, où brillait un groupe de chandelles. Vous pouvez juger de mon désespoir quand, au milieu d'un cercle de mineurs, j'aperçus mon mari couché presque insensible sur des morceaux de sel amoncelés; un camarade lui soutenait la tête. Les autres ouvriers avaient jeté sur lui leurs habits pour le couvrir. Il me reconnut et voulut sourire; mais la pâleur de la mort était sur son visage. On avait envoyé chercher un médecin qui arriva sur les lieux au bout de quelques minutes. Le docteur l'examina, puis, secouant la tête d'un air qui me glaça le sang dans les veines, il se fit expliquer la nature de l'accident. « Ce bloc est tombé sur lui, » dit l'un des ouvriers en montrant une énorme masse de sel qui gisait à terre. Sur l'ordre du médecin, deux camarades soulevèrent mon pauvre homme avec précaution et l'étendirent sur un traîneau qui glissa vers l'ouverture de la fosse. Durant le trajet, je soutenais sa main droite qui était pendante et froide; mais quand nous arrivâmes au *shaft*, il expira. Les mineurs sont bons entre eux et compatissent au sort des pauvres veuves : ils m'aidèrent à monter ce petit commerce, et maintenant ils viennent boire dans ma *beer-shop*, de préférence à toute autre du voisinage. »

Tels sont les dangereux travaux d'extraction que nécessite le sel. Pour connaître les applications de ce minéral, c'est dans d'autres districts industriels ou agricoles que j'avais à me transporter.

(1) Superstition très répandue en Angleterre.

III.

« Le sel est bon, dit l'Évangile, et si le sel venait à s'évanouir, avec quoi les hommes assaisonneraient-ils leur nourriture? » Pour se faire une idée de la valeur d'un produit naturel, il faut en effet le supposer absent de la surface du globe. Cette hypothèse n'est d'ailleurs point dénuée de tout fondement, si l'on se place à un certain point de vue géographique. Il existe des contrées où le sel n'a point été jusqu'ici découvert et où, les relations commerciales étant extrêmement limitées, les habitans ne peuvent se procurer que par hasard cet objet de luxe. Je citerai comme exemple l'intérieur de l'Afrique. Là un voyageur européen s'étonne de voir les enfans sucer avec délices un morceau de sel gemme comme si c'était un morceau de sucre. Cette friandise est interdite aux pauvres; aussi, dans le langage du pays, dire qu'un homme mange du sel avec ses provisions de table est une manière de déclarer que c'est un homme riche. Un célèbre voyageur anglais qui a visité ces régions barbares, Mungo-Park, avoue lui-même avoir beaucoup souffert de la privation de ce condiment. L'usage prolongé de la nourriture végétale sans assaisonnement de sel crée, dit-il, un malaise que les mots de la langue humaine ne peuvent exprimer.

Le sel n'est point un aliment par lui-même, mais il relève le goût de presque toutes les autres substances alimentaires. L'usage de ce condiment est très ancien et se perd dans la nuit des siècles. Un article de cuisine d'un emploi si journalier devait se mêler aux mœurs et aux superstitions domestiques. En Écosse, le plancher d'une maison neuve ou qui changeait de locataire était toujours saupoudré de sel; on croyait ainsi introduire la bonne fortune. On plaçait aussi une assiette remplie de sel sur la poitrine d'un mort, après lui avoir fait la toilette funéraire. Cette coutume avait pour objet de conjurer les mauvaises influences. Le sel se rattachait en outre aux rapports de la vie sociale : le maître l'offrait à ses serviteurs, le chef de la maison le présentait à ses hôtes, comme un gage de la fidélité qui devait régner entre eux. Il servait même à marquer la distinction des rangs. Autrefois, en Écosse, les personnes considérables dînaient avec leurs subordonnés et leurs domestiques. Le chef de la maison occupait, ainsi que les membres de sa famille, le haut de la table, et le plancher de la salle s'élevait dans cet endroit-là comme pour leur faire honneur. Les convives les plus distingués s'asseyaient à côté des maîtres, les autres venaient à la suite; le rang des personnes allait ainsi déclinant jusqu'au bout de la table, où se trouvaient les serviteurs. On avait là une image parfaite de la

société d'alors avec la différence des conditions réunies sous l'autorité du *paterfamilias*. A un certain endroit de la table se plaçait une grande cuve de sel qui servait de ligne de démarcation entre les supérieurs et les inférieurs. S'asseoir au-dessus du sel était le privilége d'un *gentleman* ou d'un homme de bonne famille, tandis que s'asseoir au-dessous du sel était une expression consacrée qui indiquait une humble situation dans la société. Il y avait aussi une dégradation correspondante dans la qualité des liqueurs : un vin généreux coulait à la tête de la table dans les cornes de taureau, puis la boisson devenait plus vulgaire, et finissait à la queue de la table par de la petite bière.

Aujourd'hui le sel, si l'on regarde au bon marché (1) de ce produit, est plutôt dans la Grande-Bretagne un symbole d'égalité que d'inégalité entre les classes. Il nous faut tout d'abord indiquer les causes qui ont réduit dans ces derniers temps à un si bas prix la valeur de cette denrée, en premier lieu la richesse des mines et des sources de sel en Angleterre, ensuite l'abolition de la taxe. Cette taxe avait été imposée par Guillaume III. En 1798, elle était de 5 shillings par boisseau, environ 1 penny par livre de sel; mais elle s'éleva plus tard (2) jusqu'à 15 shillings par boisseau. L'opinion publique s'émut, et l'impôt sur le sel fut abrogé en 1823 par la chambre des communes. Il est curieux de voir avec quelle aisance le parlement anglais supprime tout à coup et sans réserve aucune des branches importantes du revenu public, dès que le sentiment général se prononce contre de telles contributions. Les conséquences de la mesure votée en 1823 furent heureuses. L'abolition de la taxe mit un terme à la contrebande du sel, qui s'exerçait jadis sur une échelle considérable. Les contrebandiers pratiquaient la fraude avec une audace extrême, traversant quelquefois les villages le dimanche en plein jour au moment où tout le monde assistait au service religieux. Le bruit de leurs lourds chariots roulant sur le pavé arrivait, dit-on, aux oreilles de la pieuse congrégation, scandalisée, mais immobile et contenue par l'austérité du rite protestant. Un autre service non moins considérable rendu par le retrait de la taxe a été de répandre l'usage d'une matière de première nécessité. Le sel est un produit dont les conséquences s'étendent à tout, au bien-être domestique, aux arts, à l'industrie, à l'agriculture.

Avant 1823 et même quelques années après l'abolition de l'impôt du sel, ce commerce était entre les mains de marchands en boutique, qui avaient besoin d'obtenir une *licence* spéciale. Le bon marché de

(1) 14 shillings la tonne.

(2) Lors de la guerre contre Napoléon.

cette denrée et la liberté de la vente ont donné naissance, dans les trente dernières années, à l'industrie des marchands de sel sur la voie publique, *salt street-dealers*. Ces derniers se promènent dans les quartiers de Londres et jusque dans la campagne avec une petite voiture à surface plate, sur laquelle s'étalent des briques de sel d'une blancheur immaculée. Les plus consciencieux d'entre ces petits marchands, ceux qui tiennent à conserver pure leur réputation, achètent leur provision de sel à *Moore's wharf Paddington*; c'est le plus cher et le mieux raffiné. Ils le paient à raison de 2 shillings les cent livres et le revendent en détail à un penny la livre, car dans le débit le sel ne se mesure plus, il se pèse. On s'établit marchand de sel ambulant avec un très faible capital; ce qui coûte le plus, c'est le cheval, l'âne ou le poney; aussi plusieurs d'entre eux s'en passent et tirent bravement leur charrette. L'un de ces marchands que j'avais vu dans un temps à la tête d'un âne et d'une voiture, mais que je rencontrai plus tard sans autre auxiliaire que lui-même dans les rues de Plumstead, m'expliqua ainsi les motifs de cette réforme économique : « D'abord, dit-il, l'animal mangeait trop, sept ou huit pence par jour, et ensuite, comme la route est pierreuse, il avait trop souvent besoin d'être ferré à neuf. Un jour que je lui avais acheté une paire de chaussures (1), je m'aperçus que les miennes étaient en très mauvais état. Je pris alors la résolution de me passer d'âne et d'avoir aux pieds de meilleurs souliers. Je paie maintenant au cordonnier ce que je payais au maréchal ferrant, et je m'en trouve mieux. » Quoique assez considérable, l'armée des marchands de sel dans la rue se trouve limitée par la concurrence des marchands très nombreux qui vendent la même denrée dans les boutiques. Le sel de table anglais jouit d'une célébrité européenne, et il la mérite par la finesse, la pureté et la nature solide des briques, lesquelles ressemblent à des pains de sucre d'une forme plate et allongée. La consommation en est énorme : on a calculé qu'en France chaque individu absorbait par année 19 livres 1/2 de sel en moyenne, tandis que les habitans de la Grande-Bretagne en usent 22 livres par tête. Un économiste distingué, M. M'Culloch, attribue à cette circonstance une certaine influence sur l'alimentation des deux races. C'est, selon lui, la raison pour laquelle un Anglais mange plus que ses voisins d'outre-Manche (2).

Le sel représente le principe conservateur dans la nature. Il communique une éternelle jeunesse, selon l'expression d'un poète

(1) La même racine s'emploie en anglais pour désigner un soulier d'homme et le fer d'un cheval, *horse-shoe*.

(2) La différence a été évaluée par les statistiques à deux livres et demie de plus par année pour chaque habitant des îles britanniques.

anglais, aux eaux de certains lacs et surtout aux eaux de la mer, qui, sans lui, ne seraient plus depuis des milliers de siècles qu'un foyer de corruption. C'est aussi à titre de condiment que le sel joue un rôle suprême dans l'alimentation publique. L'usage de cette substance à la fois naturelle et artificielle répond chez les peuples civilisés au sentiment de la prévoyance. Tandis que le sauvage gorgé de viandes laisse perdre autour de lui le superflu de sa chasse, quitte à mourir de privation et de besoin quelques jours après, l'homme des sociétés domine le hasard en conservant ses provisions. Il n'y a peut-être pas de nation au monde qui soit plus tributaire du sel que la Grande-Bretagne : il est facile de s'en convaincre, si l'on réfléchit à l'étendue de ses relations maritimes, à ses colonies, à ses postes militaires, jetés sur des côtes et des rochers stériles jusqu'aux extrémités du monde habitable. La même substance qui entre les mains de la nature a servi à confire les mers, *to pickle the Ocean*, sert aujourd'hui, entre les mains de l'homme, à sillonner la surface de l'abîme. Sans l'usage des viandes salées, on n'aurait jamais pu entreprendre les voyages de long cours, et certains vaisseaux anglais qui naviguent jusqu'à trois et quatre années de suite dans des mers désertes manqueraient des moyens de ravitailler leurs équipages. Le bon marché et l'abondance de ce condiment ont imprimé aux pêcheries britanniques un développement qui défie toute rivalité. La Hollande elle-même a dû baisser pavillon devant les filets de l'Angleterre (1). L'agriculture tire de son côté une partie de ses richesses de l'énorme quantité de viandes salées que la Grande-Bretagne consomme ou exporte jusqu'aux extrémités du monde. L'art des saumures est porté dans tout le royaume-uni à un haut degré de perfection. Il est pourtant vrai de dire que le meilleur sel pour conserver les viandes et les poissons ne s'extrait point des sources ni des mines du Cheshire, mais des salines du continent, où le soleil fait l'office de chaudière. Les Anglais importent en vue de ces préparations alimentaires trois ou quatre cents boisseaux de sel par an qu'ils tirent des côtes de l'Espagne ou du Portugal. Le sel d'ailleurs ne s'applique point seulement aux usages de la vie domestique : on se sert de cette substance dans les manufactures pour composer un grand nombre de produits chimiques et de drogues médicinales; il paie un tribut aux arts en entrant dans la préparation d'une certaine couleur jaune, *painter's patent yellow;* il concourt à la fabrication du verre, à la vernissure des poteries, au blanchissage des toiles; on l'emploie aussi à tremper l'acier et à rendre le

(1) Je parle au point de vue du bon marché des produits, non au point de vue de la qualité.

fer malléable. Je m'arrêterai à ce dernier ordre de services, et je choisirai pour théâtre des travaux métallurgiques où figure le sel la ville de Sheffield.

Sheffield a été nommé par les Anglais la métropole de l'acier. Quand vous arrivez par le chemin de fer, la ville, qui n'est pour ainsi dire qu'une immense forge, située à l'embouchure des mines de charbon de terre, semble se débattre dans un épais nuage de fumée. Les hommes, les maisons, le ciel, tout est noir. Assise au confluent de deux rivières, — le Sheaf, auquel elle doit son nom, et le Don, qui entre sur le territoire de Sheffield à Wardsend, — cette sombre cité industrielle reçoit en outre plusieurs cours d'eau qui descendent des collines avoisinantes. Ces eaux laborieuses rendent plus d'un genre de service aux manufactures et aux usines; elles fournissent surtout par leurs chutes aux roues des machines une force motrice immense et économique. Je dois dire qu'elles portent la peine de leur utilité, tant elles sont d'une couleur trouble et boueuse. Il a fallu, dans ces derniers temps, amener à grands frais des sources d'eau potable, et former de vastes réservoirs pour les usages domestiques des habitans. L'industrie a également dépeuplé tout autour de Sheffield les rivières et les ruisseaux. Un meunier me montrait avec tristesse un rapide courant qui faisait tourner la roue de son moulin, et où il se souvenait d'avoir pêché des truites dans son enfance. Aujourd'hui ces mêmes eaux travaillent trop pour produire; la vie s'est retirée d'elles au fur et à mesure que l'industrie y versait des élémens étrangers ou délétères. Il est d'ailleurs curieux de suivre sur le cours du Sheaf, — lequel mérite encore plus que le Tibre l'épithète de *flavus*, — une double ligne ininterrompue d'usines et de fabriques de toute sorte, qui se distinguent par des constructions grandioses et bizarres. Je signalerai entre autres le *Wheel Tower*, vaste et morne bâtiment dont les cheminées sont des tours, et qui, situé au tournant d'un pont, affecte le style des anciennes forteresses du moyen âge. Là le rugissement des roues et des machines ne se tait ni jour ni nuit, là aussi les chroniques de la vie ouvrière ont eu à enregistrer de sombres drames. Les rivalités entre les différentes unions ou corps d'état, les jalousies entre les travailleurs libres et les travailleurs associés ont plus d'une fois éclaté sous ces voûtes à physionomie sinistre, et ont produit des crimes affligeans. La plupart des rues basses de Sheffield ont un caractère de tristesse, resserrées qu'elles sont entre les maisons d'ouvriers et le mur d'enceinte ou les tuyaux des usines. On y étoufferait de fumée, et je crois qu'on y mourrait d'ennui, si la nature n'avait jeté sur tout cela un air de fête en ouvrant de tous côtés des perspectives souriantes. La ville se trouve entourée par une ceinture

de vertes collines qui s'élèvent en amphithéâtre, et dont les pentes s'abaissent doucement recouvertes d'arbres, de cultures et de maisons de campagne. Il en résulte que de presque chaque rue les habitans ou les promeneurs peuvent se consoler par la vue des champs ou des hauteurs boisées. Il y avait même autrefois des forêts autour de Sheffield; l'industrie les a détruites; il lui fallait du charbon de bois, *charcoal*, pour fondre le fer. On a observé que ce minerai se trouvait surtout en abondance dans les endroits couverts, et que la nature avait enrichi les forêts pour leur propre ruine. Si les environs de Sheffield ont perdu beaucoup de bois, le sol s'y montre encore très riche en minéraux, tels que le fer, la houille et la pierre. C'est même à cette dernière circonstance qu'il faut rapporter l'origine des fabriques et le caractère industriel des habitans.

Je ne dirai qu'un mot sur l'histoire de la ville. Sheffield se trouvait autrefois dominée par un château qui servait de résidence aux lords du Hallamshire. Avec le temps, ce château se vit en quelque sorte bloqué par le développement des manufactures et des usines. C'était la lutte entre le système féodal et la puissance nouvelle de l'industrie; l'une devait vaincre l'autre : ce fut l'industrie qui triompha. En 1647, à la suite des guerres entre le parlement et le parti royaliste, un ordre de la chambre des communes provoqua la démolition de l'ancien château, dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques voûtes. La plus grande partie du territoire de Sheffield n'en est pas moins possédée à cette heure par un descendant des lords du Hallamshire, le duc de Norfolk. J'ai vu dans la ville un manoir bâti en brique auquel on donne le nom de *Lord's House;* mais sa seigneurie habite surtout pendant l'été le magnifique château d'Arundel. Comme c'est un principe de l'aristocratie anglaise de ne jamais se dessaisir de la terre, le lord actuel concède des parties de ses vastes domaines pour vingt et un ans, quatre-vingt-dix-neuf années ou même neuf cents ans, selon la nature de la propriété foncière (*estate*). Neuf cents ans! Le moyen de n'être point frappé par ce sentiment d'éternité qui distingue dans la Grande-Bretagne les familles nobles? On ne doit pourtant point admettre aveuglément les idées faites qui courent en France sur les priviléges de l'aristocratie anglaise. Lorsque j'arrivai dans les îles britanniques, je m'attendais, sur la foi des livres, à n'y rencontrer que des châteaux et des chaumières, des seigneurs et des pauvres. Il ne faut point un long séjour dans le pays pour se convaincre que la force de la nation et le gouvernement des affaires publiques résident au contraire dans les mains de la classe moyenne. C'est surtout à Sheffield qu'on peut se faire une idée de la puissance créée par l'industrie. Les propriétaires d'usines et de grandes fabriques, ces lords de l'acier (*steel-lords*), rivalisent

pour le luxe et pour l'influence avec les plus anciennes familles. Il y a mille riches maisons de campagne pour un château; cette force du capital et du travail, à laquelle on peut donner le nom de légion, limite partout les antiques prérogatives de la naissance. Il est d'ailleurs juste de reconnaître que les seigneurs anglais ne reculent point devant certains sacrifices pour embellir les villes et pour étendre leur popularité. Les ducs de Norfolk ont ouvert au public, dans cette même cité de Sheffield, un vaste et beau parc, où la verdure des arbres, l'air pur et le silence, interrompu par le chant des oiseaux, contrastent agréablement avec le bruit des marteaux et des scies, les rues enfumées et les antres noirs des usines. On leur doit aussi un marché couvert par une immense arche, ayant ce caractère de grandeur romaine que les Anglais impriment à leurs ouvrages d'architecture.

Ce que je cherchais surtout à Sheffield, c'étaient les rapports entre le sel et le fer. Pour saisir ces rapports, il faut suivre les transformations du métal depuis le moment où il arrive par le canal dans la ville jusqu'à l'instant où il sort des usines et des fabriques. Ce canal, creusé en 1815, aboutit à Hull, et forme une ligne de communication directe avec la Mer du Nord. Il est si couvert de bâtimens qu'on ne voit pas même la couleur de l'eau. Toutes les parties du monde paient leur tribut aux différentes industries de Sheffield : les éléphans d'Afrique, les buffles de l'Inde, les cerfs de la Russie et de l'Allemagne fournissent leurs défenses, leurs cornes ou leurs bois à la coutellerie; mais les bâtimens apportent surtout du charbon, des sapins et du fer. Il est curieux de voir toutes ces richesses brutes, qu'on décharge sur les bords fangeux du canal, surnommé à bon droit un des ruisseaux de la Baltique. Le fer en barres vient de la Russie, de la Suède; mais le plus estimé est celui de la Norvége. On le transporte ensuite des bords du canal dans l'intérieur des usines. Le type de ces établissemens est une grande fabrique, connue sous le nom de *Sheaf Works*, qui s'élève sur le bord de l'eau, et dont les cheminées basses et coniques flamboient la nuit comme des yeux de cyclopes. Le travail peut se diviser en trois temps. Les barres de fer sont d'abord empilées dans une fournaise close entre des couches de charbon et soumises à une immense chaleur; on appelle cela faire souffrir le métal. Au bout de quinze jours de purgatoire, lorsque le fer a absorbé une certaine portion de carbone, lorsqu'il s'est durci et purifié dans le feu, on le retire du four. A partir de cet instant, ce n'est plus du fer, c'est de l'acier (1). Il s'agit maintenant de le battre ou de le fondre.

(1) On donne à cette première forme de l'acier le nom de *blister steel*, parce qu'en sortant de la fournaise il est couvert d'ampoules, *blisters*.

Pour le battre, on le pose sous un énorme marteau mû par une force mécanique, et auquel on donne le nom de *tilt hammer;* quand il frappe, vous diriez une monstrueuse tête de bélier qui mâche du fer rouge. Ce marteau de forge travaille à marier plusieurs barres d'acier et à les confondre en une seule barre, qu'on appelle alors *shear steel* (1). Le métal qu'on destine à la fonte subit une tout autre préparation : on brise les barres en morceaux, et l'on place ces fragmens dans des creusets d'argile. Il est peu de spectacles au monde plus émouvans que la vue des hommes ou des démons maniant avec des pinces, dans l'intérieur d'une salle basse, véritable cratère de volcan, ces urnes de feu qui versent du feu. L'acier fondu (*cast steel*) sort plus pur des moules que l'acier battu de dessous la tête du marteau. Désormais l'acier est fait, mais on le conserve pendant trois ou quatre années en cave avant de l'employer. Ainsi que le vin, il se perfectionne avec l'âge, et devient encore meilleur après avoir traversé la mer. Il sue, disent les hommes de l'art, et gagne alors en qualité tout ce qu'il perd en pesanteur. On peut se faire, par cette seule circonstance, une idée des vastes capitaux qu'exige en Angleterre l'exploitation des usines. Ce sont moins des fabriques d'ailleurs que des villages, avec des rues boueuses, des masses de constructions étranges, des huttes de terre glaise, des cavernes où travaillent l'eau, le vent, le fer, et où des serpens de feu courent, en se tordant, entre les jambes nues des forgerons.

L'acier fabriqué à Sheffield passe ensuite par plusieurs mains et s'applique à divers ouvrages de coutellerie. Il lui reste une épreuve importante à subir, celle de la trempe, *hardening*. L'acier trempé revêt une dureté particulière : il rompt et ne plie point. Les procédés varient avec les différentes destinations qu'on imprime au métal. Je ne m'arrêterai qu'à la trempe des scies et des limes. Ces deux articles de commerce tiennent une place considérable dans l'industrie de l'acier, et la marque de Sheffield les fait accepter dans tout l'univers. L'excellence de ces produits tient en grande partie à la manière de les durcir. Quand la lime est sortie des mains du graveur qui a découpé les dents avec un ciseau, elle passe dans celles du trempeur, qui la plonge, après l'avoir fait chauffer au feu, dans une dissolution de sel et d'eau de pluie. Les ouvriers appellent la trempe le baptême de la lime; elle mord ensuite sur tout, et rien ne mord sur elle. Le sel est d'une importance extrême dans cette branche de la métallurgie. Le succès des limes et des scies an-

(1) *Shear* veut dire tondre, parce qu'on se sert surtout de cet acier pour faire des machines à tondre la laine.

glaises a suscité dans ces derniers temps quelques concurrences. Il s'est élevé surtout en Allemagne des manufactures d'acier; mais la cherté du sel sur le continent oppose un obstacle à leurs efforts, tandis que le bon marché de cette substance constitue entre les mains des fabricans de Sheffield un privilége qui ne s'échappera point aisément. Ces derniers se plaignent néanmoins de ce que les Allemands, non contens de contrefaire leurs produits, y impriment encore la marque des fabriques anglaises. Des limes faites en Allemagne et d'une qualité inférieure sont envoyées dans les autres pays avec les noms et les armes des premières maisons de Sheffield. Un fabricant de cette ville avait cru déconcerter la fraude en adoptant sur ses paquets d'envoi une étiquette qui contenait son nom, sa marque, et ces mots : « Imiter mes produits et ma signature est une félonie. » Les contrefacteurs copièrent l'étiquette et le reste sans oublier le mot *félonie*.

La vie des fabricans et des ouvriers de Sheffield présente quelques traits intéressans. Les lords de l'acier arrivent le matin en voiture ou à cheval dans leurs sombres et tristes ateliers, aux murs décrépits, aux escaliers de bois chancelans et usés, aux voûtes basses, aux salles humides et fumeuses, où les lois de l'hygiène n'ont pas toujours été respectées. Ils retournent le soir dans de riches maisons, entourées de jardins (1) et bâties sur la partie de la ville qui s'élève en colline. Il y en a même qui habitent dans la campagne d'opulentes villas agréablement situées au revers des coteaux. Le paysage affecte autour d'eux un air d'élégance et de cérémonie. Des sentiers recouverts d'asphalte et secs même en hiver s'égarent au milieu des champs pour les plaisirs du promeneur. Les vitres des maisons, faites d'un seul morceau de glace, laissent entrevoir des fleurs rares, des femmes en fraîches toilettes et toutes les pompes de la vie de famille. Les idées de ces négocians ne s'étendent guère au-delà de l'horizon des affaires; il est vrai que ce cercle embrasse une étendue considérable. L'un d'eux m'expliquait ainsi ses plaisirs : « Le soir, quand j'ai les pieds sur mon garde-feu, je songe que je dîne dans la personne de mes couteaux chez les rois et les grands de la terre, que mes scies et mes limes travaillent dans les deux mondes, que mes fins ciseaux d'acier découpent entre les doigts de la beauté les broderies riches et délicates, que mes rasoirs se pro-

(1) Quelques-uns de ces jardins sont tout modernes et n'en ont pas moins pour cela l'apparence d'une végétation ancienne. Cela tient à la manière de les former. Quand on bâtit une maison, les ouvriers relèvent le gazon, le roulent comme un tapis et le déposent dans un coin. Quand la bâtisse est terminée, on étend sur la partie destinée au jardin ce même gazon dont on ravive les couleurs avec de l'eau. On plante ensuite de grands arbres qui, grâce à des soins et à une méthode savante, reprennent racine.

mènent sur les nobles mentons de la jeunesse, que mes canifs taillent les plumes destinées à courir sous les doigts des écrivains célèbres et des hommes d'état, que mes agrafes et mes cerceaux d'acier donnent aux femmes des salons les plus aristocratiques certaines formes que leur avait refusées la nature (1). Je m'endors là-dessus plus content, et j'oublie pour une heure les soucis du commerce. »

Les ouvriers en limes constituent de leur côté une association très puissante. Les plus habiles d'entre eux gagnent jusqu'à 2, 3 et même 4 livres par semaine. Pour limiter la concurrence des bras, ils ne doivent prendre avec eux qu'un apprenti, deux au plus, — d'où il résulte que ce corps d'état est peu nombreux et ne s'accroît guère. Les membres paient par semaine à la caisse de l'union une somme proportionnée à leurs salaires. Ce capital, qui s'élève à la somme énorme de 30,000 livres sterling, est destiné à secourir les ouvriers malades (2), à défendre les intérêts généraux de la société, *trade society*, et à maintenir les grèves en cas de besoin. On accuse ces travailleurs d'avoir exercé plus d'une fois sur les maîtres de fabrique une pression qui peut devenir funeste aux uns et aux autres dans un temps donné. Le prix élevé de la main-d'œuvre en Angleterre a fait naître, dit-on, sur le continent des concurrences que de légères concessions de la part des ouvriers de Sheffield auraient anéanties. La sagesse voulait qu'on ne sacrifiât pas les intérêts de l'avenir à ceux du présent. Cette considération a été dédaignée par les ouvriers en limes et en scies, qui se reposent fièrement sur leur vieille renommée. De ce que les membres de ces corps d'état gagnent beaucoup d'argent, il ne faudrait pas conclure qu'ils fussent pour cela ni plus riches ni plus instruits. Il existe à Sheffield des institutions utiles, des écoles, des bibliothèques (3); mais jusqu'ici les lumières se sont peu répandues dans la classe laborieuse. Les foyers de dissipation et de désordre abondent d'un autre côté, et tarissent trop souvent le gain des industries les mieux rétribuées. Je ne parlerai point des sources de folles dépenses qui se retrouvent ailleurs; mais il existe à Sheffield un véritable fléau vivant pour les ménages d'ouvriers, c'est le *Scotchman*. On nomme ainsi un marchand à la toilette, le plus sou-

(1) La mode des jupons larges et arrondis a fait naître dans l'industrie de Sheffield une branche nouvelle : ce n'est pas la moins fructueuse.

(2) Sur une lime, véritable objet d'art exposé en 1851 au Cristal-Palace, on lisait cette inscription : « Les ouvriers unis de Sheffield qui travaillent en limes, *Sheffield united filesmiths,* ont payé à leurs frères sans ouvrage, d'avril 1848 à avril 1849, la somme de 10,321 livres sterling. L'union fait la force. »

(3) Je nommerai surtout le *Mechanic's Institution,* d'où les ouvriers peuvent emporter des livres moyennant une faible contribution. Il y a aussi le casino, où le plaisir s'associe à la science, *utile dulci.* A côté de la salle de danse et de concert s'ouvrent le soir un musée d'histoire naturelle et un cabinet d'objets d'art.

vent d'origine écossaise, qui s'introduit dans l'intérieur des maisons et déroule son ballot de marchandises pour tenter la coquetterie des femmes ou l'amour-propre des hommes. Ce Mercure au pied léger se rencontre dans toutes les parties de la ville, mais surtout dans les quartiers où réside la classe ouvrière. Ses visites, sa constance, ses propos, sont infatigables, ses amorces irrésistibles. Il vend tout à terme, moyennant un paiement convenu par mois ou par semaine : ai-je besoin d'ajouter qu'il prélève de gros intérêts pour le crédit? Il en résulte que, le démon de la toilette aidant, le gain de la semaine s'évapore trop souvent en bagatelles ruineuses. Je ne voudrais pourtant pas qu'on jugeât tous les ouvriers de Sheffield sur ce portrait général. Il en est qui à l'adresse des mains joignent les qualités d'ordre qui conservent les fruits du travail. Ces derniers ont aussi leurs jardins : ce sont des morceaux de terre enclos de murs ou de haies, où ils se rendent dans l'après-midi du samedi (1) et le dimanche. Ces jardins, cultivés avec goût et groupés ensemble, forment, vus à distance, une joyeuse masse de verdure. Tous les ouvriers d'ailleurs ne demeurent point dans l'intérieur de la ville; j'ai visité un trempeur de limes qui avait bâti lui-même une petite maison dans un faubourg sur des terrains concédés pour vingt et un ans. Il avait trouvé sur place les matériaux nécessaires à la construction de son cottage. Le grès gris abonde à Sheffield autant que le grès rouge dans les environs de Chester : il se présente même volontiers à fleur de terre. Cette excellente pierre lui avait fourni les fondemens et la toiture de sa maison; il y a en effet jusque dans la ville plusieurs habitations recouvertes d'après un semblable système. Ces toits de grès sont lourds, mais solides; ils conviennent surtout dans la saison d'hiver, et je dois dire qu'il pleut beaucoup à Sheffield. Sa maison étant construite, l'ouvrier divisa le terrain qui lui restait en trois parties, le verger, le potager et le jardin de fleurs. Tout cela était arrangé avec un goût parfait; il y avait même une cage de verre pour les plantes frileuses et délicates. Une jeune femme et trois enfans égayaient cet intérieur modeste, où le travail, la propreté et une certaine aisance répandaient le parfum des vertus et du bonheur domestiques. Le lundi matin, les ouvriers de Sheffield retournent dans les ateliers, et la ville présente alors un aspect curieux. Les foyers éteints des fabriques se sont réveillés dans la nuit du dimanche au lundi; on voit par un ciel pur monter de distance en distance un nuage de fumée qui enveloppe le soleil levant et finit par l'obscurcir. Après tout, cette fumée est vénérable; c'est le signe du travail. Les mille tuyaux qui

(1) L'habitude s'est introduite dernièrement en Angleterre d'accorder aux ouvriers et aux employés des fabriques ce qu'on appelle *a half holyday*, un demi-jour de fête ou de congé.

respirent et qui envoient l'un après l'autre dans l'air bleu leur noire haleine préludent au grand concert des bruits laborieux, au ronflement des chaudières, au cliquetis des roues, aux cris aigres ou rauques des machines qui font la gloire et la prospérité de Sheffield.

Le sel joue un rôle important dans l'industrie; mais il rend aussi des services signalés à l'agriculture. Répandu en trop grande quantité sur la terre, il détruit la verdure et ne laisse plus dans les endroits où il passe qu'une surface brune et ridée. Cette circonstance était connue des anciens, et dans différens passages des saintes Écritures nous trouvons ces mots, *semer du sel*, employés comme une métaphore pour figurer la désolation et la stérilité (1). La même image biblique reparaît de temps en temps dans l'histoire du moyen âge et dans celle du XVIe siècle. En 1596, le roi Jacques VI menaça de raser la ville d'Édimbourg et d'y semer du sel, pour punir la ville de la conduite séditieuse des habitans. Eh bien! cette même substance, qui, jetée à pleines mains, tarit et dessèche toute végétation, devient au contraire, quand on l'emploie dans une certaine mesure, une source de fécondité. L'idée d'appliquer le sel à l'agriculture fut émise, il y a plus de deux siècles, par Napier, l'inventeur des logarithmes; mais les essais ne datent que de ces derniers temps, et déjà cet engrais est très recherché en Angleterre. Associé à la suie, il agit comme un stimulant énergique sur la vie végétale. On a observé qu'il convenait surtout aux terrains sablonneux et ferrugineux. Il y a quelques années, lord R. Manners s'avisa d'arroser les plantes de son domaine avec une dissolution d'eau et de sel. L'essai fut heureux, mais il fallait respecter avec soin une stricte limite : une once de sel par gallon d'eau fécondait la racine des herbes, deux onces la détruisaient.

Ce minéral est encore employé sur une grande échelle pour l'engraissement des bestiaux. On calcule qu'un million de tonnes de sel est distribué tous les ans dans la Grande-Bretagne aux moutons et aux bêtes à cornes (2). Ce sont surtout les Anglo-Américains qui ont étendu la pratique de cette méthode. Dans le Haut-Canada, les bestiaux se répandent au milieu des bois et des pâturages vierges, où ils trouvent une sauvage abondance d'herbe; mais une fois tous les

(1) Nous avons parlé des plaines de sel qui s'étendent en Afrique et dans le Nouveau-Monde sur des étendues de terre considérables. L'effet de cette croûte saline est d'éteindre toute végétation. Il existe entre Tadmor et l'Idumée une vallée qui se trouve dans les mêmes conditions de stérilité et pour la même cause. On suppose que cette circonstance a inspiré aux écrivains juifs l'idée d'associer le sel à la vengeance humaine et divine.

(2) On emploie volontiers à cet usage la croûte poussiéreuse qui recouvre les monceaux de sel dans les fabriques.

quinze jours ils retournent de leur propre mouvement dans les fermes pour y recevoir un peu de sel; puis, quand ils l'ont mangé, ils s'enfoncent de nouveau dans les solitudes. Le sel constitue dans ces libres contrées le lien entre l'homme et les animaux domestiques : mieux que la lyre d'Orphée, il rassemble au milieu du désert les brebis les plus farouches, les grands bœufs aux longues cornes et les chevaux eux-mêmes, qui accourent de tous côtés et sortent de la profondeur des savanes à la vue du colon qui leur distribue cette friandise. Aucune autre substance, — on s'en est assuré, — n'exerce au même degré que ce talisman une sorte d'attraction et de pouvoir irrésistible sur les animaux les moins apprivoisés. En 1829, trois millions et demi de boisseaux de sel furent exportés d'Angleterre dans les États-Unis d'Amérique et dans les colonies anglaises du Nouveau-Monde. Une grande partie de cette riche cargaison était destinée aux bestiaux (1).

On a vu ce que l'Angleterre doit à sa position géographique et à l'une des richesses minérales de son territoire. Elle n'a qu'à tremper son doigt dans la mer ou qu'à creuser à une médiocre profondeur la surface de certains districts pour en extraire le sel, aussi nécessaire que le pain à la vie des habitans. Cette branche d'industrie donne lieu à un commerce d'exploitation considérable, crée sur les côtes une pépinière de marins et de pêcheurs et fournit aux arts utiles un germe de développement qui manque, du moins sur une échelle aussi étendue, à de grandes nations civilisées. Le sel jouait dans les religions et les cérémonies antiques un rôle auguste; on l'offrait à la Divinité dans les sacrifices. Il appartenait à l'économie politique de transformer le caractère mystique de cette substance. Il y a aussi quelque chose de religieux et de sacré dans le travail qui fouille la profondeur des mines, dans l'industrie qui épure et blanchit cette manne conservatrice de la nourriture et de la vie animale, dans le commerce qui échange les élémens du bien-être et qui consolide la paix entre les nations. Au moyen âge, le sel était un symbole d'alliance et de fraternité. Aujourd'hui encore, dans quelques contrées de l'Orient, deux hommes qui ont partagé ensemble ou échangé ce présent de la nature deviennent inviolables l'un pour l'autre. Puisse-t-il en être de même entre les sociétés de l'Europe!

ALPHONSE ESQUIROS.

(1) Dans le voisinage des lacs salés qui recouvrent certaines parties de l'Afrique et du Nouveau-Monde, des voyageurs anglais ont observé au milieu des forêts les traces d'animaux sauvages qui se frayaient un chemin vers ces lacs pour lécher la croûte de sel déposée sur les bords.

LA FILEUSE

RÉCIT DU BOCAGE.

I.

Pendant les premières années qui suivirent la restauration, la partie de la Vendée que l'on nomme le Bocage présentait un aspect à la fois triste et souriant. Partout, dans les bourgs et à travers la campagne, on apercevait des maisons à moitié écroulées et désertes, dont les murailles chancelantes, soutenues à peine par des poutres noircies, tremblaient au vent d'automne. Dans presque toutes les paroisses se dressaient les ruines des châteaux brûlés pendant les guerres de la révolution, tours lézardées servant de retraite aux chouettes et aux éperviers, donjons chargés de lierre autour desquels s'ébattaient durant les beaux jours des volées d'hirondelles et de martinets. Au milieu de l'eau stagnante des douves remplies de joncs, on entendait le cri sourd de la jodelle ralliant ses petits. Cependant à côté de ces muets témoins d'une époque désastreuse s'édifiaient de nouvelles demeures, mieux construites et plus spacieuses que les anciennes. En face des manoirs féodaux qui ne devaient plus se relever de leurs ruines, au pied de ces édifices gigantesques saccagés par les colonnes républicaines, de grandes métairies toutes neuves montraient à travers les arbres leurs toits de briques rouges. Le pays se repeuplait rapidement sous l'influence d'une paix profonde : après de si longues et de si terribles tempêtes, chacun croyait à la durée du calme. Les fils des glorieux descendans de la grande armée vendéenne, race laborieuse et soumise, rendaient la vie et

l'abondance à ces champs dévastés, à ces sillons arrosés de sang et de larmes. Dans ces campagnes tranquilles et mystérieuses, on comptait à peine quelques routes de première classe; et encore aucune diligence n'y faisait voler la poussière en été; on n'y rencontrait que de nombreuses bandes de bœufs en marche vers Paris et les charrettes des messagers qui s'en allaient cahotant d'une ornière dans l'autre. En revanche, le piéton voyait s'ouvrir devant ses pas une foule de charmans petits chemins ombreux et solitaires dans lesquels il faisait bon rêver en se promenant.

Par un de ces sentiers étroits bordés de chênes émondés et serpentant le long des collines, comme on en trouve beaucoup dans l'arrondissement de Cholet, passaient un soir tumultueusement dix ou douze bœufs de haute taille. Le paysan qui les conduisait, jeune homme robuste aux cheveux noirs, au profil sévère, essayait de calmer leur ardeur en sifflant; mais on était aux premiers jours de juin, et quoique le soleil fût près de se coucher, la mouche piquait encore les grands bœufs fauves, qui secouaient leurs têtes, mugissaient avec bruit et se poussaient en désordre. Une pente rapide les ayant fait arriver à l'extrémité du chemin, les bêtes haletantes se mirent à entre-choquer leurs cornes en se jouant, tandis que leur maître, traversant le troupeau sans crainte, ouvrait la barrière d'une vaste prairie baignée dans sa longueur par un ruisseau dont une double rangée d'aulnes marquait le cours. Les bœufs alors se précipitèrent dans le pré, et, après s'être désaltérés dans l'eau limpide et fraîche, ils se mirent à tondre paisiblement l'herbe verte. Le paysan referma la barrière et s'y tint appuyé pendant cinq minutes, contemplant avec une calme satisfaction les beaux animaux dociles au joug, vaillans au travail, qui faisaient sa richesse et sa joie. Puis, remettant son aiguillon sur son épaule, il gravit lentement la pente qu'il venait de descendre, pour regagner la métairie de La Gaudinière que sa famille tenait à ferme depuis plus d'un siècle. A ce moment-là, et par un autre chemin tombant à angle droit dans le sentier qu'il foulait lui-même, rentraient les brebis, pas à pas, broutant sur les haies quelques tiges d'épine blanche, et flânant le long des buissons. La jeune fille qui les ramenait au bercail suivait à quelque distance. Sa quenouille au côté, elle chantait un de ces vieux cantiques naïfs dont la tradition va se perdant chaque jour. Près d'elle marchait le gros chien de garde, *l'Abri*, moucheté de noir et de blanc, courageuse bête habituée à lutter contre les loups, qui s'élançaient souvent en plein jour du milieu des champs de genêts.

La Fileuse n'allait pas vite; elle s'arrêtait fréquemment pour rouler la laine autour du fuseau et aussi pour se reposer, parce qu'une chute qu'elle avait faite dans son enfance l'avait rendue boiteuse. Cette infirmité, dont la pensée la tourmentait jusque dans la soli-

tude des champs, avait imprimé sur sa physionomie une tristesse mélancolique. Par suite, une extrême douceur était répandue sur tous ses traits, comme si elle eût voulu se faire pardonner cette imperfection de nature à force de soumission et d'obéissance. Pour être réduite à garder les moutons au fond du Bocage, une jeune fille ne se résigne pas volontiers à ne pouvoir plaire!... La Fileuse chantait donc, se croyant seule; mais quand elle entendit les pas du paysan, son jeune maître, elle se tut, se rapprocha de ses brebis et fit un suprême effort pour rendre à ses deux pieds l'équilibre qui leur manquait. Elle allait, comme une perdrix craintive et blessée, non qu'elle eût peur du métayer, mais elle n'était que la servante de la métairie, une pauvre orpheline élevée par pitié, et le visage austère du jeune paysan lui inspirait le respect.

— Allons, Marie, dit le métayer quand il se trouva près de la jeune fille, voilà la nuit qui vient; l'étoile du berger se montre. Presse-toi de rentrer les bêtes.

— En vérité, Louis, ce n'est pas ma faute si je suis en retard! répondit celle-ci; les mouches se sont mises après le troupeau, et les brebis sautaient par-dessus les haies comme si elles avaient vu le loup!... Elles m'ont bien fait courir, allez!...

— Je ne te dis point cela pour te faire de la peine, reprit le métayer; mais tu sais que ma mère n'est pas commode : elle pourrait te gronder.

— La maîtresse ne m'aime guère, il y a longtemps que je m'en suis aperçue, dit la Fileuse...

— Les gens du temps passé n'étaient pas tendres pour eux-mêmes; il n'est donc pas étonnant qu'ils soient parfois un peu sévères à l'égard des autres.

Parlant ainsi, Louis agitait à tour de bras son chapeau à larges bords pour faire avancer le troupeau. Les brebis effarées trottèrent d'abord à petits pas en bêlant les unes après les autres. Quand elles furent en vue de la métairie, elles s'arrêtèrent brusquement, puis, prenant leur course au galop, elles vinrent se ranger devant la porte de la bergerie. A ce moment, Louis enjambait la barrière de l'aire pour rentrer à la maison par le jardin. Marie, qui restait en arrière, regardait avec une admiration secrète le grand jeune homme, si leste et si robuste, droit comme un chêne et doux comme un enfant; mais Jacqueline, la vieille métayère, paraissait sur le seuil de la porte et promenait autour d'elle un regard mécontent.

— Eh bien! voilà encore les ouailles qui reviennent seules des champs?... où donc est Marie?

— Elle vient, ma mère, répondit Louis, qui entrait au logis par la porte de derrière; vous savez bien qu'elle ne peut pas aller vite.

Marie, haletante, fatiguée, arrivait d'un pas inégal. Tandis qu'elle

introduisait dans la bergerie le troupeau vagabond, la métayère l'apostropha à haute voix : — Marie, Marie! disait-elle, tu n'as pas de courage, tu es molle, paresseuse; bien sûr je ne te garderai pas à mon service.

— Ma mère, interrompit Louis, elle fait de son mieux, la pauvre fille... Ce n'est pas le courage qui lui manque, c'est la force...

— Vraiment! reprit la mère de Louis, tu vas trouver qu'elle a raison!... Moi qui suis restée veuve après la guerre, quand tout le pays était en friche, moi qui vous ai élevés tous, toi et tes trois frères, je sais peut-être ce que vaut le travail!...

Marie pleurait; humiliée par les reproches de sa maîtresse, elle continuait sa besogne avec résignation et sans ouvrir la bouche pour se justifier. Le sentiment de l'obéissance régnait encore dans les familles du Bocage; on souffrait sans se plaindre, on ne connaissait pas plus les disputes verbeuses que les conversations gaies et bruyantes. Il semblait que le souvenir du passé pesait encore sur les cœurs de ces hommes et de ces femmes taciturnes et rêveurs. Bientôt les trois jeunes frères de Louis, qui étaient allés faucher dans les prés, revinrent au logis, leurs vestes sous le bras, la faux sur l'épaule. Leurs gros sabots ronds, fendus et reliés par de petites bandes de fer, résonnaient sur les cailloux. Ils allèrent tremper dans l'eau de l'abreuvoir leurs bras nerveux et leurs pieds fatigués, puis, avec la dignité sérieuse de soldats qui rangent leurs armes sous le vestibule d'un château, ils posèrent leurs faux tranchantes sous le hangar. Tous les trois ils secouèrent leurs longs cheveux bruns, comme des lionceaux qui secouent leur crinière, et ils prirent place sur un banc de bois, devant la table. Louis vint s'asseoir à côté d'eux; les quatre frères, au moment où la soupière brûlante fut débarrassée de son couvercle, soulevèrent leurs chapeaux pour faire le signe de la croix, et les cuillers d'étain plongèrent alternativement dans l'épais brouet. La mère de famille, la vieille Jacqueline, mangeait à part, auprès de la croisée. Sur le bahut, elle avait laissé pour Marie un plat de lait caillé dans lequel trempaient des miettes de pain de seigle; mais la servante, assise à l'écart, baissait tristement la tête : le chagrin lui ôtait l'appétit. Le chien de garde, après avoir posé sa tête sur les genoux de Marie, comprit bientôt qu'il n'avait rien à attendre de celle dont il partageait d'habitude le frugal repas, et il alla rôder autour de la grande table. Le souper se poursuivit ainsi au milieu d'un silence profond et dans une obscurité presque complète. Les laboureurs du Bocage n'aiment guère à causer, et puis, comme ils mangent toujours la même chose, ils savent leur repas par cœur, et n'ont pas besoin pour souper d'allumer la résine.

Quand la soupière fut vide, la mère de famille se retira dans un coin, derrière son lit, pour y réciter le chapelet. Les trois jeunes

frères allèrent s'agenouiller sur de grosses pierres, hors de la maison; les instans consacrés à la prière du matin et du soir étant les seuls de la journée où ces rudes travailleurs ôtaient leurs chapeaux, ils se sentaient mal à l'aise et passaient constamment la main sur leurs longs cheveux plats. Louis, que ses frères respectaient parce qu'il était l'aîné, fit sa ronde dans les étables; puis, s'approchant du foyer, il souffla sur un tison et alluma un bout de résine qu'il fixa sur une tige de fer piquée dans la cheminée. Marie était là, immobile, la tête penchée. Elle leva sur le métayer son œil bleu mouillé de larmes; sa physionomie délicate exprimait la souffrance, et Louis fut ému de la voir si accablée.

— Pourquoi ne manges-tu pas, Marie? dit-il avec douceur. Tu te rendras malade, et tu ne pourras plus aller aux champs!...

— La métayère ne veut plus de moi, répliqua tout bas Marie; elle me renverra!...

— C'est une parole de mauvaise humeur qui lui a échappé. Prends courage, ma pauvre fille; tu sais que je te veux du bien, moi.

— Oh! vous avez si bon cœur, Louis!... Pour vous obéir, je vais tâcher de souper.

Marie avala son assiette de lait caillé lentement et sans appétit. Comme elle remettait sa cuiller dans le tiroir du bahut, Louis prit sur le manteau de la cheminée un livre enfumé, imprimé en gros caractères, et se mit à prier avec toute l'ardeur d'un croyant du moyen âge. Cet homme aux dehors rudes et incultes avait souvent des élans d'une piété exaltée. L'énergie de sa robuste nature le portait aux grands dévouemens; mais, dans ce pays pacifié et tranquille, au milieu de ce Bocage fermé aux bruits du dehors et éloigné de tout centre d'action, il cherchait vainement l'emploi de ses forces surabondantes. Alors, retombant sur lui-même, fatigué de ses propres pensées, il s'agenouillait et priait. Les passions violentes ne troublaient point cet honnête paysan, dompté par la foi et par le travail; mais l'âpre mélancolie des campagnes le jetait parfois dans une langueur chagrine, et alors son front soucieux ne se déridait qu'à la vue de ses troupeaux paissant dans la prairie et à la voix de Marie la Fileuse, qui chantait en ramenant ses ouailles.

II.

Le dimanche suivant, vers dix heures du matin. Louis, resté seul à la métairie de La Gaudinière, venait de fermer son gros livre de prières. C'était son tour de garder le logis. La mère de famille, ses trois jeunes fils et la servante Marie, partis depuis longtemps, arrivaient à ce même instant aux premières maisons du village. Les

cloches de l'église sonnaient le dernier coup de la grand'messe, et ce tintement lointain arrivait aux oreilles du métayer par-dessus les vieux chênes de la vallée. Celui-ci, les mains jointes, la tête penchée, écoutait avec recueillement ces voix aériennes, tout attristé de ne pouvoir répondre à leur appel. Il régnait dans la campagne un silence solennel; les bœufs de travail, étendus dans l'étable, sur une fraîche litière, ruminaient nonchalamment en prenant leur part du repos du dimanche. Cependant le chien de garde, qui rôdait autour des bâtimens, fit entendre un aboiement prolongé. Louis leva la tête et regarda du côté de la porte : une vieille femme, vêtue de haillons, s'avançait lentement vers la métairie; des mèches de cheveux blancs flottaient sur son cou noirci par le soleil, et sa main ridée s'appuyait sur un bâton de houx.

— C'est la vieille Jeanne, dit tout bas le métayer... La pauvre folle, elle ne connaît plus ni fêtes ni dimanches!... Tais-toi, l'Abri, tais-toi, mon chien.

L'animal avait cessé d'aboyer; reconnaissant la vieille mendiante, il la laissa passer avec indifférence et s'alla coucher sur la paille. Jeanne venait à La Gaudinière de loin en loin, à des intervalles irréguliers. Sans s'annoncer par un bonjour, elle entra dans la maison d'un air inquiet, se hâta de refermer la porte derrière elle, et s'assit devant le foyer.

— Louis, mon garçon, dit-elle à demi-voix, as-tu du pain à me donner?... Depuis hier midi, je n'ai rien mangé...

— Où donc avez-vous passé la nuit, mère Jeanne?

— Dans le taillis là-bas, mon garçon. J'ai des cachettes dans tout le canton... Il faut bien avoir des gîtes comme le lièvre pour se garer des *bleus!...*

— Il n'y a plus de *bleus*, mère Jeanne, répliqua Louis; le drapeau blanc ne flotte-t-il pas sur tous les clochers?

— Te voilà comme les autres, toi aussi! reprit la vieille avec colère. Mets le verrou à ta porte et fais le guet à la fenêtre, entends-tu, si tu veux que je mange tranquille.

Le métayer avait trempé une soupe de pain bis qu'il présenta à la vieille Jeanne. Celle-ci se mit à manger avidement tout en marmottant quelques imprécations contre les *bleus*, qu'elle croyait voir et entendre partout, la nuit comme le jour. Les souffrances prolongées qu'elle avait eues à endurer pendant les guerres de la Vendée ayant troublé sa raison, elle en était restée à ces jours terribles, et sa pauvre intelligence, subitement arrêtée, comme une pendule dont le ressort se brise, lui rendait toujours présens les désastres de l'armée vendéenne, dont elle avait été témoin. Depuis près de vingt années, la pauvre folle courait la campagne comme un spectre, objet de compassion pour ceux de son temps et sujet de risée pour les

enfans, qui s'amusaient à la voir fuir en lui jetant par-dessus les haies ces mots terribles, dont ils ne comprenaient plus le sens : « Jeanne, voici les *bleus.* »

Lorsqu'elle eut achevé son maigre repas, la vieille renversa sa tête sur le dos de sa chaise, et s'assoupit sans lâcher le bâton de houx qu'elle tenait à la main. Le métayer regardait avec pitié cette pauvre femme, qui, après avoir survécu à tant de misères, de combats et de poignantes épreuves, en gardait toujours l'indélébile empreinte, comme ces chênes, frappés de la foudre, qui semblent vivre encore, parce qu'ils restent debout. Ému de compassion à l'aspect de ce visage sillonné de rides, et dont la vie paraissait s'être retirée, il alla prendre dans un coin du bahut une bouteille de vieux vin d'Espagne qu'un ancien curé de la paroisse avait rapporté de l'émigration. Le précieux liquide, versé dans une petite tasse, frappa les yeux de la vieille lorsqu'elle s'éveilla.

— Qu'est-ce là, mon fils? demanda-t-elle.

— Buvez, mère Jeanne, répondit le métayer; cela vous redonnera des forces...

— Des forces, répliqua la vieille, je n'en ai plus, et je n'en veux plus!... A quoi bon redevenir alerte et robuste?... Pour fuir toujours?... Autant vaut mourir au coin d'une haie... C'est de l'eau-de-vie, n'est-ce pas?... On en buvait quelquefois dans la grande armée; ces messieurs en portaient dans de petites bouteilles pour se réchauffer après les nuits froides. La seule fois que j'en aie goûté, c'était au combat de Dol-de-Bretagne, où les Vendéens et les républicains, à bout de munitions, prenaient des cartouches dans les mêmes caissons... C'est là que ton pauvre père a été tué, Louis!... Une balle lui avait percé le cœur; je lui ai fait faire le signe de la croix avec la main droite, et il n'a plus bougé... Un bel homme que ton défunt père, grand et fort comme toi!...

Louis essuya une larme que lui arrachait le souvenir de son père; il aimait à entendre raconter ces batailles que l'on a appelées des combats de géans. Essayant donc de raviver une lueur de raison dans l'esprit de la pauvre folle : — Mère Jeanne, reprit-il, vous vous battiez donc aussi, vous?

— Non, je ne me battais pas, répondit-elle, mais je me jetais dans la mêlée pour chercher ma pauvre maîtresse, Mme de Boisfrénais, qui fuyait avec sa petite-fille entre ses bras.

— Et vous avez pu la rejoindre?

— La rejoindre!... qui cela? Ah! Mme de Boisfrénais,... tu as raison... En vérité, ce que tu as versé là dans la tasse me fait du bien... Écoute un secret, mon garçon, un secret que je vais te confier à condition que tu le garderas comme je l'ai gardé moi-même. Marie, la petite Marie qui mène tes ouailles aux champs...

— Il ne s'agit pas de Marie, interrompit le métayer; vous parliez du combat de Dol...

— Eh bien! oui, de Dol-de-Bretagne et de la petite Marie. Sa mère, Mme de Boisfrénais, venait de la laisser tomber, la pauvre enfant, et ce n'était pas sa faute, puisqu'un coup de baïonnette l'avait étendue à terre, baignée dans son sang. La petite poussait de grands cris, qu'on n'entendait guère au milieu des coups de canon et de la fusillade. Moi, qui n'étais point blessée encore, je pris l'enfant, et j'emmenai la mère en la traînant comme je pouvais. Nous arrivâmes ainsi derrière la ville, dans un champ où les chirurgiens pansaient les blessés. Ils avaient bien de la besogne, va! Là, madame, qui se sentait mourir, me donna une petite cassette pleine de papiers, un sac plein de pièces d'or, et me confia sa fille en me disant : « A la paix, tu la rendras à ses parens, s'il lui en reste... »

— Lui en est-il resté? demanda vivement Louis.

— Ne parle pas si haut, mon garçon! Si les *bleus* t'entendaient, ils feraient mourir la petite. A quoi m'aurait servi de la cacher pendant si longtemps?... Tu vois que j'ai bien gardé le secret, n'est-ce pas? Ah! si la paix était venue, j'aurais été trouver la vieille demoiselle qui demeure auprès de Montrevault, Mlle de La Verdière; c'est la tante de Marie, la sœur de sa mère...

— Mais la cassette, les papiers, où sont-ils?

— Hein!... répliqua Jeanne en fermant les yeux à demi. Tu vois bien que je veux dormir, Louis...

— Voyons, mère Jeanne, reprit tout doucement le métayer, où avez-vous caché les papiers?...

— Je ne m'en souviens plus... Quel combat, mon Dieu! le canon, la mitraille, les coups de fusil, et nous allions au milieu des morts et des mourans... Et la déroute du Mans, c'était encore pire! C'est là que j'ai reçu dans la tête un coup de crosse qui a failli me tuer... Ah! bien sûr que je n'ai pas pris une seule pièce d'or dans la bourse de madame, et quand on trouvera la cassette...

— Eh bien! moi, je sais où vous avez caché tout cela, reprit Louis d'un ton d'assurance; je vous ai vue souvent rôder autour du *chiron de la Grand'Prée* (1). Voyons, ai-je deviné?

— Quand les *bleus* seront partis, répondit mystérieusement la vieille folle, je te mènerai tout droit à ma cachette... C'est dommage que la petite soit restée boiteuse de la chute qu'elle a faite ce jour-là... Après tout, c'est un miracle qu'elle ait traversé une pareille mêlée sans y rester. Mon pauvre homme à moi fut pris deux jours après et fusillé dans les genêts... Quand je rentrai au pays avec la

(1) Les paysans du Bocage appellent *chiron* les blocs de grès qui s'élèvent au milieu des prairies et des champs, comme des pierres druidiques.

petite Marie, on a cru que c'était une orpheline, une fille de paysan que j'avais ramassée après la déroute du Mans. Et je l'ai laissée ici pour la mieux cacher... Les *bleus* n'ont qu'à la chercher, ils ne reconnaîtront jamais l'enfant de madame dans cette fille de ferme qui va derrière les moutons, la quenouille au côté... File, Marie, file, ma petite, et ris-toi des *bleus*... Les ronces ont poussé sur la pierre qui recouvre notre trésor, ô ma chérie! ton secret est bien gardé, et je l'emporterai sous la terre...

Parlant ainsi, la vieille prit la quenouille suspendue auprès de la cheminée et se mit à filer...

— Mère Jeanne, mère Jeanne, dit le métayer, vous filez le dimanche!... N'entendez-vous pas la cloche de l'église qui tinte? Voici que la grand'messe va finir...

— La grand'messe!... il n'y en a plus, répliqua la vieille fille; c'est le tocsin, mon garçon. Les *bleus* arrivent... Au revoir, je me sauve bien vite... Tu m'as donné quelque chose à boire qui m'a fait tourner la tête; voilà une heure que je déraisonne...

— Pauvre femme! pensa le métayer; elle croit déraisonner quand elle retrouve son bon sens... Et, appuyé sur le seuil, il regarda la vieille Jeanne qui fuyait, courbée sur son bâton, ne se souvenant plus de ce qu'elle avait dit, et se replongeant dans les inquiétudes et les agitations d'un passé déjà lointain. Sans chercher à la suivre, même du regard, il remarqua qu'elle prenait le chemin de la *Grand'Prée*, où tant de fois il l'avait vue rôder avec mystère. Cependant le secret qu'il venait de surprendre le jetait dans une vive agitation. Il se sentait attiré par une curiosité invincible vers le rocher solitaire qui perçait de sa masse grise, couverte de lichens, la verte surface de la prairie. Sa conscience lui disait que la justice et l'honneur lui faisaient un devoir de connaître la vérité tout entière. Si l'humble fileuse, si Marie, la servante de sa mère, était réellement la fille d'un gentilhomme tué au combat de Dol, pouvait-il la retenir plus longtemps à son service et la soustraire aux caresses de sa famille? Non; mais il lui fallait perdre celle que depuis son enfance il entourait de la plus touchante affection, celle dont la voix le consolait dans ses sombres tristesses. Une fois que Marie aurait quitté La Gaudinière, il n'y aurait plus de joie pour lui. Qu'elle parte donc, pensait-il avec chagrin, qu'elle parte, si la vieille Jeanne a dit la vérité!... Il est temps qu'elle soit heureuse; le bonheur qui l'attend, elle l'a mérité, il lui appartient... Et le visage délicat et résigné de Marie lui apparaissait déjà revêtu d'une grâce souriante; il la voyait, fière de son rang et de ses titres, quitter avec dédain les champs témoins de son abaissement et relever enfin son front candide, courbé si longtemps par la misère.

Il rêvait ainsi, ému jusqu'aux larmes, honteux de sa faiblesse et

épouvanté de ressentir au fond de son cœur une si vive tendresse pour Marie. Dès que sa mère fut de retour de la grand'messe, Louis descendit résolûment vers la *Grand'Prée*, sans se hâter et avec le courage d'un homme qui veut remplir un devoir, coûte que coûte; mais il avait beau se contenir, son cœur battait plus vite que de coutume. Il lui semblait que les rouges-gorges perchés sur les barrières des champs le regardaient passer d'un air narquois, et que les corbeaux croassant dans les airs voulaient, par leurs cris, le détourner de son projet. Il y a ainsi dans la vie des momens solennels où tout inquiète; on hésite, et pourtant on va droit à son but, bien que l'on sente qu'il s'agit de jouer son repos à pile ou face. Arrivé à la barrière de la prairie, le métayer remarqua sur l'herbe l'empreinte des pas traînans de la vieille folle. Il suivit cette trace, qui le conduisit, comme il l'avait prévu, au pied du rocher. Les ronces en recouvraient la base, et rien ne trahissait aux regards les plus attentifs l'existence d'une ouverture dans laquelle une main humaine pût s'introduire. Après une minute de réflexion, Louis coupa dans la haie voisine une longue baguette de coudrier et se mit à sonder le terrain. Les lézards, troublés dans leur repos, couraient çà et là sur les lichens, disparaissant au fond des petites fissures et reparaissant encore, comme s'ils eussent pris plaisir à ces évolutions; mais la baguette de coudrier ne rencontrait partout que le rocher. — Fou que je suis d'avoir prêté l'oreille aux contes d'une vieille folle! — pensa le jeune homme. Dans son dépit, il tourna le dos au *chiron*, et tous les rêves qui l'agitaient quelques minutes auparavant, rêves de chagrin plus que de joie, s'envolèrent de son esprit, comme un essaim de moineaux importuns. Il allait donc retourner à la métairie, remis de ses agitations passagères, heureux et presque fier d'avoir repris la possession de son calme habituel, quand le chien de garde, sautant par-dessus la barrière du pré, vint gambader autour de lui. Tout joyeux d'avoir rejoint celui dont il cherchait les traces, l'animal courut dans l'herbe en aboyant et en décrivant de grands cercles; puis, passant à côté du *chiron*, il s'arrêta et s'enfonça sous les ronces.

— Cherche là, cherche, l'Abri, dit le jeune métayer revenant malgré lui à ses premières investigations, cherche, mon chien!

L'Abri, caché par les épines, grattait avec ses pattes les feuilles et les branches mortes accumulées au pied du rocher. Louis se glissa sous les ronces par l'ouverture que son chien y avait pratiquée, et bientôt une pierre ronde roula sous l'effort de ses deux mains. Dans le trou que recouvrait cette pierre, il plongea le bras, et il en retira les deux objets dont la vieille femme avait parlé : un sac rempli de pièces d'or et une cassette qui renfermait des parchemins. Devenu

possesseur de ce double trésor, Louis, le front ruisselant de sueur et tremblant comme s'il eût commis un larcin, s'éloigna en toute hâte du bloc de grès. Il fit en sorte de rentrer à la métairie sans éveiller l'attention de sa mère, qui sommeillait dans le jardin, à l'ombre d'un pommier. Son premier soin fut de déposer le sac dans son bahut et d'en retirer la clef, après quoi il glissa le parchemin dans la poche de sa veste, mit sur sa tête son large chapeau des dimanches, et partit pour assister aux vêpres.

Bien qu'il fût assez avancé dans la lecture pour déchiffrer couramment les livres de prières imprimés en gros caractères, le jeune métayer n'avait point appris à lire dans les papiers, comme on dit à la campagne. Vainement essayait-il de deviner le contenu de ceux qu'il déployait d'une main tremblante, tout en marchant vers le village : ces lignes mystérieuses, sorties de la plume très fine d'un tabellion du dernier siècle, ne lui révélaient point les secrets qu'il cherchait à pénétrer; seulement il y distinguait çà et là les noms de la famille de Boisfrénais, tracés en lettres majuscules. Heureusement, au bas de la dernière page, il trouva collé un morceau de papier sur lequel une belle et grosse écriture ronde, quasi moulée, avait peint ces mots touchans : « Ayez pitié de ma fille, Marie de Boisfrénais! Prenez soin de la pauvre orpheline, et Dieu vous récompensera! »

A force d'épeler ces lignes, Louis arriva bientôt à les lire. Il les répéta plusieurs fois, et, tombant à genoux au milieu de la route, il s'écria : — Mon Dieu! combien a dû souffrir celle qui a écrit ces lamentables paroles!... Et c'était à un paysan comme moi qu'une grande dame les adressait au moment de quitter son château, qu'elle ne devait plus revoir... Que sa volonté s'accomplisse, et que Dieu soit béni pour avoir laissé près de moi pendant vingt ans cette pauvre orpheline!

III.

Louis alla prendre sa place dans le chœur, derrière les chantres, mais il ne chanta point comme de coutume. Sa physionomie, sérieuse et grave, avait pris une teinte de morne tristesse. Pour la première fois de sa vie, il souffrait de ce mal indéfinissable que l'on pourrait nommer l'angoisse du cœur. L'idée de voir partir de la métairie la jeune fille douce et craintive qui avait grandi à ses côtés, et que si souvent il avait protégée contre les sévérités de sa mère, lui causait un insupportable chagrin. Il semblait qu'une main étrangère allait lui ravir le trésor qu'il gardait avec une affection jalouse. Le jeune homme sortit donc de l'église comme il y était

entré, inquiet et pensif. Le long du chemin qu'il suivait pour retourner chez lui, il aperçut ses frères, qui jouaient aux boules avec un groupe d'amis. Tous ces jeunes gars avaient déposé leurs vestes sur les haies; on entendait le bruit sec des boules écornées qui se heurtaient violemment et les rires bruyans des joueurs qui les lançaient avec des gestes de discoboles. Les passans s'arrêtaient pour juger les coups douteux, et les anciens, la veste sous le bras, la main derrière le dos, traînant leurs houseaux à pas lents, souriaient à ces simples plaisirs, qui avaient égayé leur jeunesse. Les femmes et les jeunes filles regardaient aussi la partie du coin de l'œil, et causaient tout bas des foins, des blés, de tous ces détails de la vie agricole que Virgile a chantés, et que dédaignent les habitans des villes. Puis peu à peu paysans et paysannes se dispersaient par les petits chemins pour regagner leurs métairies, et l'on voyait circuler le long des haies, par des sentiers étroits et tortueux, la coiffe blanche et le grand chapeau rond, qui disparaissaient bientôt derrière une touffe d'églantier.

Jamais, depuis qu'il était à la tête de la ferme, Louis ne s'était mêlé aux joueurs de boules; rarement il s'attardait à converser avec ses voisins, les coudes sur la barrière d'un champ. Ce jour-là pourtant, il se prit à envier les joies et les causeries de tous ceux, vieux ou jeunes, qu'il laissait derrière lui dans sa marche rapide. — Pourquoi suis-je ainsi? pensait-il tristement; pourquoi ne puis-je prendre plaisir à ce qui amuse les autres?... Je croyais avoir un peu de sagesse et de raison, et je ne puis rien supporter! Le moindre ennui m'accable!...

Il allait donc droit devant lui, solitaire et chagrin, quand, au pied d'une croix toute chargée encore des fleurs dont on l'avait décorée au jour des Rogations, il vit Marie assise, la tête dans ses mains. — Marie, lui dit-il, que faites-vous là?

— Je me repose, répondit la jeune fille; la route est longue du village à La Gaudinière, et j'ai là un panier qui me fatigue le bras.

— Donnez-le-moi, Marie. — Le jeune homme prit le panier, et, tendant la main à la jeune fille : — Allons, lui dit-il, levez-vous et marchons.

— Qu'avez-vous donc ce soir, Louis? demanda la jeune fille; vous me dites *vous*, et vous portez mon panier?

Louis ne répondait rien; il jetait des regards attentifs sur celle qui était depuis si longtemps la servante de sa mère, comme s'il la voyait pour la première fois. Marie effrayée se mit à marcher en avant avec quelque effort, comme pour s'enfuir; les talons de ses sabots en bois d'aulne claquaient sur les pierres du chemin.

— Marie, dit le jeune métayer, attendez un peu; on croirait que je cours après vous... Pauvre Marie, n'est-ce pas que je ne vous ai

jamais fait de peine? N'est-ce pas qu'à La Gaudinière il y a quelqu'un qui vous a toujours traitée comme une sœur?... Aujourd'hui je suis bien heureux de marcher à côté de vous, et de vous ramener comme une petite brebis. Eh bien! pourtant je me sens plus triste que jamais, et si triste que je ne voudrais pas même être consolé. Vous n'êtes point comme ça, vous, Marie! Quand il vous arrive un peu de chagrin, vous pleurez, et tout est dit, après quoi vous vous mettez à chanter en filant comme une fauvette. Moi, je ne saurais chanter, pas même au matin, comme l'alouette; il me semble que j'ai toujours un poids sur le cœur... En vérité je devrais être ce soir satisfait et joyeux; si j'étais jaloux de votre bonheur, je m'en voudrais, et en conscience j'en aurais bien du remords, car ce serait un péché... Ah! Marie, vous n'irez plus aux champs, vous ne filerez plus en menant les ouailles...

— Comment donc! demanda la jeune fille, troublée par ces paroles étranges dont elle ne pouvait deviner le sens... Est-ce que votre mère me renvoie de La Gaudinière?... De quel bonheur parlez-vous?...

— Ma mère ne comprendrait pas mieux que vous ce que je veux dire, si elle m'entendait, reprit le métayer. Vous êtes sortie des bras de la vieille Jeanne pour entrer, pauvre orpheline, dans notre métairie; vous sortirez demain de La Gaudinière, grande et noble demoiselle, pour retourner dans le château de vos parens!... Vous voyez bien qu'il faut que je vous dise *vous*, que c'est à moi de porter votre panier, et si j'ose causer familièrement avec vous ce soir encore, c'est que je n'ai pas dévoilé tout mon secret...

Marie écoutait silencieusement, toute bouleversée par ces révélations qui la troublaient jusqu'au fond du cœur. Le grand Louis s'était arrêté tout à coup, suffoqué par ses larmes; ses jambes chancelaient; il s'appuya sur une barrière en cachant sa tête entre ses mains. La jeune fille, effrayée, saisit le panier que Louis avait déposé par terre, et, prenant ses sabots dans ses mains, elle se mit à courir vers la métairie.

— Marie, lui cria le métayer, mademoiselle Marie, je vous le demande en grâce, ne parlons de rien ce soir; demain je serai plus maître de moi...

Marie courait toujours; en proie aux sentimens les plus opposés, elle crut un instant que Louis avait perdu la tête. Malgré elle cependant s'éveillait dans son esprit l'espoir d'un avenir plus heureux; Louis ne s'était-il pas exprimé avec l'émotion d'un homme qui dit la vérité? La pauvre fileuse cesserait donc d'être l'humble servante d'une vieille métayère au sévère langage pour être servie à son tour!... Elle aurait donc sa chambre à elle, propre, élégamment meublée, et le loisir de vaquer à tous les soins de sa toilette!

Et la veille encore elle se fût trouvée heureuse d'être la femme du jeune métayer!... Cette pensée lui fit monter la rougeur au front, et elle s'empressa de la rejeter bien loin, comme une pensée d'orgueil. — Pauvre Louis, songeait-elle, en m'épousant il se fût abaissé! Qu'étais-je hier, que suis-je encore aujourd'hui? Si tout cela était un rêve, si Louis avait ainsi parlé pour m'éprouver... Oh! non, je ne serai jamais que l'orpheline de La Gaudinière, et demain je retournerai aux champs par ces mêmes sentiers que je foule depuis mon enfance...

Se parlant ainsi à elle-même, Marie arriva devant la métairie de La Gaudinière. La métayère préparait le souper, et ses trois jeunes fils, de retour du village, venaient de quitter leurs habits du dimanche pour vaquer aux travaux du soir. L'un portait de grandes brassées de foin dans la crèche, l'autre conduisait les troupeaux à l'abreuvoir, le troisième ramenait au grand trot du pâturage la jument blonde suivie de son poulain. Ils s'étonnaient tous de l'absence de leur aîné, qui d'ordinaire rentrait le premier au logis. La mère de famille, la vieille Jacqueline, jetant un regard sérieux sur le visage troublé de Marie, lui demanda vivement : — Où donc est Louis?

— Je l'ai vu qui revenait du bourg derrière moi, répondit la jeune fille en se détournant pour cacher son émotion;... il a pris à travers les prés...

— Il y a quelque chose là-dessous, murmura la métayère.

— Il n'y a rien du tout, répliqua sèchement Marie.

— Ah! il n'y a rien du tout, reprit la mère de famille en élevant la voix!... En vérité, Marie, on dirait que tu t'ennuies d'être trop bien avec nous et que tu voudrais aller ailleurs traîner tes sabots!... Qui voudrait de toi dans les métairies du canton, de toi, pauvre infirme?

Les trois jeunes garçons prenaient place à la table. Voyant que leur mère allait se fâcher pour tout de bon, ils se mirent à manger silencieusement, baissant la tête et d'un air embarrassé.

— Ah! continuait la métayère, allant et venant avec impatience, voilà la jeunesse d'à présent... Tu ne sais donc pas que sans moi tu serais à courir les chemins, le bissac sur le dos, avec la vieille Jeanne... Veux-tu me répondre, Marie? Où est Louis?... Pourquoi n'est-il pas rentré?...

— Il vous le dira lui-même, répliqua Marie en se redressant avec une certaine fierté. Est-ce à moi de suivre votre fils dans les chemins à la tombée du jour!...

— Tiens, Marie, vrai comme j'ai nom Jacqueline Taboureau de La Gaudinière, je vais prendre une hart de genêt pour te corriger, reprit la métayère...

Ce qu'elle disait, la mère Jacqueline allait le faire à l'instant, et Marie se sauvait du côté de la porte quand Louis entra.

— Qu'y a-t-il donc? demanda le jeune homme.

— Il y a que tu as gâté notre servante par tes complaisances, et elle me répond malhonnêtement. Va manger ta soupe, il est bien temps, Louis... Tes frères sont rentrés depuis une heure.

— Ma mère, répliqua Louis, embrassez Marie...

— Que dis-tu, mon fils? C'est à moi de lui demander pardon de ses insolences?... As-tu perdu la tête?...

— Il ne s'agit point de cela, ma mère, reprit doucement Louis... Je voulais me taire jusqu'à demain matin; mais je n'y tiens plus, mon secret m'étouffe, il faut que je parle... Eh bien! Marie, embrassez-la, vous! — Puis, s'adressant à ses frères : — Et vous, mes gars, ôtez vos chapeaux, faites comme moi, et saluez mademoiselle...

La mère de famille et ses trois fils se regardaient en silence. Marie avait jeté ses bras autour du cou de la métayère, et l'embrassait en versant des larmes.

— Qu'est-ce que cela veut dire? s'écria la mère Jacqueline en cherchant à se dérober aux caresses de Marie. Je le disais bien, il y a quelque chose là-dessous.

— Il y a que Marie n'appartient ni à la vieille Jeanne, ni à vous, ma mère, ni à personne de notre condition... Elle se nomme mademoiselle de Boisfrénais... Dès demain, nous la reconduirons chez sa tante, au château de La Verdière... Tu entends, Marie, je voulais te dire tout cela le long du chemin; mais le cœur m'a manqué, et puis je ne savais comment m'y prendre...

— Est-ce bien vrai tout cela? demanda la métayère.

— La vieille Jeanne a parlé, et toute folle qu'elle est, elle a dit la vérité. Les preuves, les voici : tenez, Marie, ces papiers-là vous appartiennent, attendez un peu. — Ouvrant son bahut, le métayer en tira le sac de cuir, et il en versa le contenu sur la table. Ceci vous appartient encore, Marie, ajouta-t-il; cent beaux louis d'or à l'effigie de Louis XVI...

Les trois jeunes gars et leur mère considéraient avec stupéfaction les louis d'or et les parchemins. Marie, tout interdite, ne put s'empêcher de se jeter une seconde fois au cou de la métayère. — Ah! ma pauvre fille, dit celle-ci en l'embrassant sur les deux joues, j'aurais bien dû penser que tu étais née demoiselle, car tu n'as jamais fait une fameuse paysanne. Il y eut un temps, — et Dieu veuille qu'on n'en revoie jamais de pareils! — où ton père, M. de Boisfrénais, venait se cacher ici pour manger un morceau de pain. Un soir il est parti avec mon défunt mari pour ne plus revenir... Ils sont morts côte à côte; le malheur avait fait deux amis du noble et du

paysan... Toi, ma fille, tu as été élevée ici avec mes enfans, et voici que tu vas nous quitter... Pense à nous quelquefois, car l'ingratitude est un vilain défaut!... Si je t'ai grondée par hasard, c'est que tu le méritais, crois-le bien; tu t'en trouveras mieux d'avoir été menée un peu durement dans ton enfance.

Marie reçut docilement ces rudes conseils qui s'échappaient de la bouche de la métayère comme les dernières rafales d'un orage à peine apaisé. Une heure après, un profond silence régnait dans la campagne, et les loups, sortis des grands genêts, trottaient hardiment à travers le pays, s'arrêtant aux carrefours pour flairer les brebis enfermées dans les bergeries. Tous les habitans de La Gaudinière étaient couchés, la mère de famille dans le grand lit à colonnes auprès de la cheminée, Louis dans l'angle opposé de la même chambre, les deux frères cadets dans une vieille couchette blottie sous un appentis où l'on ramassait l'herbe verte en été et les légumes secs durant l'hiver. Le plus jeune reposait dans l'étable, sur le foin, auprès des bœufs. Quant à Marie, elle habitait depuis quinze ans une vieille pièce délabrée où se trouvaient le pétrin, le rouet, le dévidoir, tous les ustensiles du ménage. Pour la première fois de sa vie, elle se sentit mal à l'aise sur son maigre grabat; l'air lui manquait dans cette chambre étroite, pleine de poussière, et dont les araignées recouvraient les poutres d'un triple feston de toiles jaunies. Toute la nuit, elle songea les yeux ouverts à ce château de La Verdière où l'on devait la conduire le lendemain, et le *coucou* de la pièce voisine sonnait trois heures du matin qu'elle n'avait pu dormir encore. Louis comptait les heures, lui aussi; l'aube avait à peine blanchi l'horizon, qu'il se levait pour aller donner l'avoine à sa jument.

IV.

Tout fut bientôt prêt pour le départ dans la ferme de La Gaudinière. Après avoir donné à ses trois jeunes fils des instructions détaillées sur ce qu'ils auraient à faire pendant son absence, la mère Jacqueline monta à califourchon sur la haute selle à pommeau de cuivre. Louis lui remit d'une main l'éperon d'acier qu'elle accrocha au talon de son pied gauche, et de l'autre une ample devantière en serge verte qu'elle attacha autour de ses hanches. Marie parut la dernière; elle avait mis ses habits du dimanche, et l'émotion qu'elle éprouvait à ce moment solennel colorait ses joues. Les mèches de ses cheveux blonds s'échappaient de dessous sa coiffe blanche avec une certaine coquetterie; son corsage brun était si bien serré autour de sa taille, qu'il ne lui eût pas été possible de marcher longtemps à pied.

— Allons, Marie, dit le grand Louis en lui présentant une chaise, asseyez-vous derrière ma mère, et tenez-vous bien à sa devantière, parce que la jument trotte un peu dur.

Marie se plaça de côté sur la croupe de la jument, tandis que Louis attachait le sac de cuir aux pièces d'or sur le pommeau de la selle, en manière de bougette. Elle ramenait sur ses genoux les plis de sa grosse jupe rayée, qui laissait à découvert les brides noires de ses sabots. La mère Jacqueline appuya par trois fois l'éperon rouillé contre les flancs de la jument, et la bête lymphatique se décida à partir au petit trot. — Vous aurez bien soin de veiller à tout, mes gars! dit la mère de famille à ses trois jeunes fils.

— Adieu, René; adieu, Jean; adieu, Mathurin, dit Marie en faisant un signe de tête amical.

Et les trois jeunes hommes, ôtant leurs grands chapeaux, la regardèrent sans rien répondre. N'ayant de leur vie parlé à une dame ni à une demoiselle, ils demeurèrent la bouche close. Le chien de garde, plus familier et plus hardi, voulut accompagner la jument; il gambadait aux pieds de Marie la Fileuse, comme pour lui demander de l'emmener avec elle. Sur un geste que lui fit le grand Louis, la pauvre bête alla piteusement se recoucher dans l'aire, et les trois voyageurs se mirent en route. La jument trotta bien cinq minutes, après quoi le mauvais état des chemins, ravinés par les pluies de l'hiver et troués d'ornières profondes, l'obligea d'aller au pas. Louis marchait en avant, avec ses houseaux et ses souliers ferrés, le cuir de son bâton roulé autour de son poignet. Le soleil levant effleurait de ses rayons la cime des coteaux; les gros bœufs fauves, couchés dans l'humide brouillard qui s'élevait sur les prairies au fond des vallées, ruminaient nonchalamment. Les coqs chantaient en battant de l'aile sur les barrières des métairies, et les chiens vigilans faisaient retentir les échos de leurs aboiemens prolongés. Tout s'éveillait dans les vertes solitudes du Bocage. L'alouette montait à tire-d'aile au-dessus des seigles où elle cache son nid; le râle poussait son cri strident à travers les genêts, et la perdrix, inquiète de voir l'épervier aux ailes arquées planer au-dessus des guérets, rappelait sous son aile ses petits effarés. Sous l'épais feuillage des aulnes, penchés au-dessus des ruisseaux, les ramiers roucoulaient et volaient à grand bruit, tandis que la tourterelle, secouant la rosée du matin, s'élevait en planant sur la cime des ormeaux pour retomber lentement auprès de sa couvée. Délicieux mois de l'été, saison pleine de force, où le soleil triomphant lance sur les campagnes des torrens de lumière et des rayons brûlans!

Bien qu'élevée au milieu des champs, jamais encore Marie n'avait ressenti l'influence vivifiante de ces belles matinées de juin. Les

jours d'été n'étaient pour elle que des jours plus longs et plus fatigans, lorsqu'elle filait, à l'ombre des chênes, à demi endormie par la chaleur; mais une nouvelle vie commençait pour elle : délivrée d'un travail incessant et monotone, elle s'associait par la pensée aux joies des oiseaux qui chantaient gaiement en songeant que, comme eux, elle n'aurait plus rien à faire désormais qu'à se sentir exister, libre de tout souci. Souvent elle fermait les yeux pour mieux saisir les riantes idées qui s'éveillaient dans son esprit, et Louis, qui la croyait prête à s'endormir, lui disait à demi-voix : — Prenez garde de tomber, Marie, tenez-vous bien! Si la jument allait faire un pas! — Et la vieille métayère, tirant la bride, ranimait sa lente monture d'un coup d'éperon.

Ainsi ils cheminaient tous les trois silencieux; que pouvaient-ils se dire? Pour converser dans les grands momens de la vie, il faut une habitude de coordonner et d'exprimer ses pensées qui manquait aux trois voyageurs. De temps à autre, Louis demandait la route à des paysans qui la lui indiquaient du geste par-dessus les haies, et reprenaient aussitôt leur travail un moment interrompu. Les collines succédaient aux collines; de loin en loin se montraient les métairies aux toits rouges entourées de leurs éternels champs de choux. Pendant cinq grandes heures, ils voyagèrent ainsi; enfin un manoir d'assez respectable apparence se montra à une demi-lieue devant eux.

— Louis, dit la métayère, je crois que nous voilà enfin arrivés...

A ces mots, Marie se pencha pour découvrir le château où ses pères avaient vécu et où allait se passer son existence. Elle ne distinguait encore qu'un donjon à demi écroulé et une longue allée d'ormeaux séculaires qui pour la plupart laissaient pendre au hasard leurs branches à demi mortes. On eût dit que les vieux arbres, menacés par le temps, se serraient autour de l'ancien manoir pour l'envelopper respectueusement de leur ombre et le soustraire aux regards des profanes. A la vue de cette habitation d'un aspect si mélancolique, Marie se troubla. Il lui semblait que les seigneurs de La Verdière, morts depuis des siècles, allaient sortir de l'éternel repos pour la regarder passer dans son costume de paysanne.

— Attendez ici, ma mère, et vous aussi, mademoiselle, dit Louis en les aidant l'une et l'autre à mettre pied à terre. Je vais aller en avant et expliquer à la maîtresse du logis les motifs de notre voyage au château.

La métayère attacha la jument aux branches d'un arbre; tandis que la bête fatiguée broutait quelques touffes d'herbe verte, Marie, assise auprès de son ancienne maîtresse, regardait avec distraction l'eau couler à travers les prés sous les bouquets de saule. Elle se

préparait à répondre aux questions que lui adresserait Mlle de La Verdière, sa tante, et s'inquiétait de la manière dont elle serait reçue par celle-ci. Si elle l'eût osé, elle se serait mise à faire la révérence au milieu de l'allée pour s'exercer à saluer. La crainte de paraître gauche et paysanne la préoccupait; ce n'était pas sans rougir qu'elle se surprenait à faire avec le bras gauche le mouvement de la fileuse qui redresse sa quenouille. Tandis qu'elle s'agitait ainsi intérieurement comme la chrysalide qui va devenir papillon, la métayère tira de sa poche un morceau de pain, et le séparant en deux parts :

— Marie, dit-elle à la jeune fille, rompons le pain ensemble une dernière fois. Quand je t'ai recueillie à La Gaudinière, j'en avais à peine assez pour mes enfans et pour moi; pendant bien des années, tu ne pouvais rien faire, et je te nourrissais tout de même... Tu es pourtant bien aise de nous quitter; tu as peut-être honte d'avoir vécu avec des paysans comme nous!...

Marie embrassa la vieille Jacqueline avec un sentiment profond de reconnaissance. — Si je pouvais vous rendre ce que vous avez fait pour moi, répondit-elle vivement; si je pouvais m'acquitter envers vous!

— Grâce à Dieu, répliqua la métayère, nous voilà tirés d'affaire désormais; mes gars sont grands... Et puis ce qu'on prend sur son nécessaire, on le donne de si bon cœur qu'on n'en redemande jamais le prix... Allons, Marie, levons-nous; entendez-vous mon fils qui nous appelle?

Louis paraissait en effet à l'extrémité de l'allée; il appelait à grands cris sa mère et la jeune fille en leur faisant signe de venir. Les deux femmes se levèrent. Marie, tremblante d'émotion, prit le bras de la métayère; après avoir passé sous l'ombre des grands arbres et traversé le pont jeté sur les douves, elles arrivèrent devant le perron du château. Une dame âgée, de haute taille, mise avec distinction et simplicité, s'avança pour les recevoir.

— Bonjour, ma bonne femme, dit-elle à la métayère, bonjour; eh bien! vous me ramenez donc ma pauvre nièce, la fille de ma sœur tant pleurée!... Venez, petite, que je vous embrasse!...

Marie, rassurée par cet accueil affectueux, s'approcha de Mlle de La Verdière, qui la pressa sur son cœur avec attendrissement.

— Asseyez-vous là tous les trois sur ces fauteuils, continua Mlle de La Verdière en prenant place elle-même sur un siége à roulettes auprès de la fenêtre; on va vous servir une collation... Marie, ma petite, ôtez votre coiffe, je vous prie, et secouez un peu ces cheveux blonds de manière qu'ils flottent librement sur votre cou... C'est cela; relevez votre tête, mon enfant, ne rougissez pas, regardez-

moi en face, regardez votre tante, et jetez un coup d'œil sur ce portrait! C'est celui de votre mère à l'âge que vous avez maintenant, et en vérité on dirait que c'est le vôtre!...

— En conscience, c'est la même coiffure et le même visage, dit Louis avec émotion.

— Pauvre sœur! murmura Mlle de La Verdière, il me semble que je la vois encore, jeune, croyant à un heureux avenir!... — Puis, s'adressant à la métayère : — Votre mari était à la grande armée sans doute?...

— Oui, madame, il a été tué au combat de Dol avec M. de Boisfrénais, le père de votre nièce... Il était capitaine de paroisse, mademoiselle...

— Embrassons-nous, ma bonne femme, embrassons-nous; nos proches ont versé leur sang pour la même cause, ils ont eu là-haut la même récompense... Marie, ma chère nièce, remerciez la Providence d'avoir passé vos jeunes années dans cette honnête famille...

— Dame! reprit la métayère, elle n'y était guère bien. Je l'ai élevée un peu sévèrement!

— Tant mieux, tant mieux,... répondit Mlle de La Verdière; j'aurai moins à faire pour achever son éducation... Et la petite est obéissante, docile?...

— Elle n'a jamais été rétive, la pauvre enfant. Je lui reprochais quelquefois de se montrer un peu molle au travail. Que voulez-vous, mademoiselle? elle n'était point née pour cela; elle le sentait bien, à ce qu'il paraît...

— Laissez parler la métayère, jeune homme, dit Mlle de La Verdière en s'adressant à Louis, qui cherchait à mettre un terme aux franches explications de sa mère. — A quel travail occupiez-vous ma nièce?

— Dame! que voulez-vous, mademoiselle? nous l'occupions aux petits ouvrages des champs, sans trop la fatiguer à cause de son... infirmité... Elle filait et menait les ouailles...

— Très bien! Hé, ma nièce, ne rougissez point de ces occupations pastorales, qui n'ont rien de déshonorant. La reine se plaisait à traire elle-même ses vaches à Trianon, et toutes ses dames l'imitaient. Dans tout le cours de votre vie, vous ne ferez peut-être plus rien qui vous élève à vos propres yeux autant que d'avoir su gagner votre pain à la sueur de votre front. Remerciez avec moi ces braves gens qui ont entouré votre enfance de soins désintéressés et votre première jeunesse de sages exemples...

— Vous êtes trop bonne, mademoiselle,... balbutia la mère Jacqueline.

— Pour de bons conseils et de bons exemples, continua Louis, ils ne lui ont point manqué; nous n'avions que cela à lui donner à La

Gaudinière. Ici ils ne lui feront point défaut non plus, et elle trouvera la richesse, le repos, le bien-être... Tenez, mademoiselle, ajouta le jeune homme en se levant les larmes aux yeux, il aurait mieux valu tout de même que j'eusse découvert tout cela dix ans plus tôt.

Mlle de La Verdière regarda avec étonnement le visage pâle et troublé du jeune paysan; puis, se retournant vers Marie, que ces paroles naïves avaient fait rougir : — Il a raison, ajouta-t-elle sans paraître comprendre; on aurait pris à La Gaudinière une fille plus forte que Marie, mieux propre aux travaux des champs, et qui eût rendu plus de services. N'est-ce pas cela que vous voulez dire, mon ami?

Le pauvre Louis, honteux et confus, passa gauchement sa main sur ses longs cheveux bruns sans oser répondre. Après un moment de silence, il tira le bras de la vieille Jacqueline, en lui disant tout bas : — Partons, ma mère; allons-nous-en, tout est fini. — La métayère fit une révérence, Louis ôta son chapeau, et ils se retirèrent à reculons, en saluant toujours. Mlle de La Verdière reconduisit Jacqueline et son fils jusqu'à la dernière marche du perron. Debout à côté de sa tante, Marie les suivit des yeux. Lorsque Mlle de La Verdière fut rentrée au salon, la jeune fille courut à moitié chemin de la longue allée, et Louis s'étant retourné vers le château : — Adieu, la métayère! adieu, Louis! répéta-t-elle à plusieurs reprises en leur faisant signe de la main. A ce moment suprême, il lui sembla que La Gaudinière, assise au soleil sur un coteau, était plus riante que ce grand manoir caché sous l'épais et sombre feuillage. Elle songea presqu'avec regret, et non sans mélancolie, à ces champs tranquilles où s'étaient écoulées ses jeunes années dans l'abnégation et le travail. Le cœur humain a de ces retours inattendus, de ces attendrissemens subits qui l'honorent; la réflexion et l'amour-propre les arrêtent et les calment toujours trop tôt! A peine rentrée au salon, Marie se trouva si bien dans un bon fauteuil, les pieds sur un tabouret, qu'elle ne put s'empêcher de sourire d'aise. Pour la première fois de sa vie, elle fixait ses regards sur une large glace où sa personne se reflétait complétement.

— Ma chère enfant, dit Mlle de La Verdière, défiez-vous de cette glace. Le jour où vous vous y verrez avec les vêtemens qui conviennent à votre rang, elle vous dira peut-être que vous êtes jolie; elle l'a dit à bien d'autres!... Tenez, avant que je vous installe dans ce château, j'ai encore un devoir à remplir. Tirez le cordon de cette sonnette, s'il vous plaît.

Marie sonna. Un vieux domestique parut le chapeau à la main; ses cheveux blancs, attachés par un cordon noir, formaient une queue qui se promenait sur le col de sa veste. — Bastien, lui dit Mlle de La Verdière, sellez votre meilleur cheval, prenez avec vous

ce sac qui contient cent louis d'or et portez-les à la métairie de La Gaudinière, en coupant au plus court. Vous direz que j'entends payer avec cette somme les mois de nourrice de ma nièce, capital et intérêts. Les bons comptes font les bons amis!

V.

Si la grande glace du salon disait à Marie qu'elle était jolie, elle ne mentait peut-être pas. Sous ses nouveaux vêtemens, Mlle de Boisfrénais ne manquait ni de grâce ni de noblesse. La chétive fileuse, trop longtemps égarée au milieu de robustes paysannes, se retrouvait en souriant dans ces bergères fraîches et élégantes qu'un peintre de l'école de Watteau avait représentées sur les panneaux de la salle à manger. Devenue châtelaine, Marie se gardait bien de lever trop haut sa tête blonde. Elle songeait qu'il lui serait plus difficile encore de se faire pardonner dans un château, au milieu du monde, la légère infirmité dont elle rougissait naguère dans la solitude des champs. Heureuse de n'avoir plus aux pieds ses lourds sabots, elle s'étudiait à marcher d'un pas plus leste, et accompagnait volontiers Mlle de La Verdière dans ses promenades du matin et du soir. Il lui semblait charmant de fouler le sable des allées du potager, d'errer sur le gazon, à l'ombre des grands arbres, de sentir couler les heures dans un doux repos. Après le dîner, Marie lisait à haute voix devant sa tante, qui rectifiait sa prononciation incorrecte et lui enseignait à s'exprimer avec une certaine élégance. Elle s'initiait ainsi aux premiers élémens de l'éducation qui lui manquait. N'ayant jamais eu d'autre maître que le grand Louis de La Gaudinière, Marie ne connaissait rien de l'histoire; jamais elle n'avait lu de poésie. Les récits du passé et les accens inspirés qui éclatent dans les beaux vers charmaient son esprit et éveillaient son imagination, tout en lui causant un certain éblouissement. Au point de vue de l'intelligence, elle se trouvait dans la position d'un aveugle-né dont les yeux s'ouvrent tout à coup à la lumière.

Depuis une quinzaine de jours, Mlle de Boisfrénais menait cette existence tranquille et doucement occupée, remplie d'égards et de prévenances pour sa tante, qui lui témoignait de son côté la plus vive affection. Elle oubliait peu à peu le passé; mais Mlle de La Verdière, plus calme et plus sérieuse, parce qu'elle avait plus d'expérience, lui dit un soir : — Mon enfant, votre histoire est un roman, elle fera du bruit dans la contrée. La véritable héroïne de cette histoire, c'est pourtant la pauvre et vieille Jeanne! Je voudrais la voir, l'arracher à l'existence vagabonde qu'elle traîne depuis tant d'années. Depuis que vous êtes auprès de moi, je la fais chercher vainement dans toutes les paroisses du voisinage. Il faut que nous ten-

tions un dernier effort. Demain, Bastien se mettra en campagne avec les métayers du château, et, à force de battre les champs, ils la rencontreront peut-être. Tant que nous n'aurons rien fait pour celle qui a reçu le dernier soupir de votre mère, de ma pauvre sœur, nous n'aurons pas acquitté la dette de la reconnaissance.

Marie avait toujours eu grand'peur de la vieille folle, qui courait après elle dans son enfance pour l'embrasser. Souvent elle s'était cachée derrière les haies pour ne pas être vue, lorsque la pauvre Jeanne, passant par les chemins, maugréait contre les *bleus* et levait son bâton d'un air menaçant. Cependant elle n'osa élever la moindre objection contre les projets de sa tante, et dès le lendemain matin Bastien accepta la mission dont on le chargeait, en protestant qu'il irait jusqu'au bout du monde, si mademoiselle l'ordonnait, mais qu'il était assez avisé pour dénicher à lui seul le gibier en question. Il partit donc : ses grandes bottes, sa culotte de peau, son chapeau à cornes, sa vieille veste verte à courtes basques, dont sa queue poudrée blanchissait le col, lui donnaient une physionomie étrange; mais les paysans de la contrée, loin de sourire en le voyant passer, le prenaient au sérieux et l'appelaient monsieur Bastien, parce qu'il avait eu un grade dans la cavalerie vendéenne. Le vieux serviteur, monté sur un grand cheval de chasse, s'enfonça par les chemins creux, côtoyant les genêts et les bois, interrogeant les métayers qu'il rencontrait. Cette battue dura plusieurs heures, car il allait toujours, tirant du côté de La Gaudinière, sans avoir pu recueillir aucun indice de la vieille Jeanne. A force de regarder autour de lui, Bastien découvrit au pied d'un coteau escarpé un taillis dans lequel il lui était souvent arrivé de se blottir, avec bien d'autres, pendant les guerres. Mettant pied à terre, il attacha son cheval au tronc d'un arbre et se glissa sous la ramée. Les renards et les lapins avaient tracé un labyrinthe de petits sentiers à travers le bois. Bastien rampa sur les genoux jusqu'au plus épais du fourré, prêtant une oreille attentive, retenant son haleine et plongeant ses regards sous le feuillage sombre. Après une demi-heure de recherches, il lui sembla apercevoir une forme humaine, ou plutôt un paquet de haillons roulé au milieu d'un amas de fougères. De ce repaire obscur s'élevaient des gémissemens et des sanglots. C'était la vieille Jeanne qui répétait, en cachant entre ses genoux sa face ridée : — Ils m'ont volé mon trésor, les gredins!... Ils m'ont volé mon trésor!... Qui donc m'a trahie?... Je n'ai pourtant révélé mon secret à personne!...

— Mère Jeanne, dit à demi-voix le vieux serviteur, votre trésor n'est point volé. Voulez-vous que je vous le rende?... eh bien! venez avec moi.

— Les *bleus!* s'écria Jeanne entendant une voix humaine; les

bleus! je suis trahie... Tuez-moi, lâches que vous êtes! tuez-moi, je n'ai plus la force de fuir. Les loups ne veulent pas me manger parce que je suis trop vieille, et vous, vous me cherchez pour me faire mourir...

— La pauvre folle qui me prend pour un *bleu!* murmura Bastien avec humeur. Et s'approchant d'elle : — Eh! bonne femme, puisque vous avez fait la guerre, vous connaissez la devise : « Dieu et le roi! » J'étais au passage de la Loire, à Savenay, à Dol, à Granville...

— Que dites-vous? reprit la vieille; je n'entends plus rien et je ne vois rien autour de moi... Que me voulez-vous? Je sens bien que je vais mourir...

— Impossible d'en rien tirer, se dit le vieux serviteur; impossible de la faire sortir de son gîte... Quand je resterais ici jusqu'à demain, je n'en serais pas plus avancé. Il faut que je l'emmène au château dans une charrette, quand même elle me traiterait de *bleu* et de républicain. — Résolu à prendre ce parti, Bastien sortit du bois, monta sur son cheval et courut à la métairie la plus voisine requérir une charrette, dont il paya le prix immédiatement. Les paysans l'aidèrent à tirer la vieille Jeanne du gite dans lequel elle se tenait blottie comme un renard. La pauvre femme essaya d'abord d'opposer quelque résistance; mais, trop faible pour tenir tête aux vigoureux garçons qui la soulevaient avec précaution sur leurs bras et l'entraînaient hors du taillis en écartant les ronces et les branches d'arbres, elle se laissa déposer sur la charrette, dont le fond était garni de paille. Les paysans piquèrent les quatre bœufs attelés au véhicule, et Bastien, pareil au gendarme qui escorte son prisonnier, se tint auprès de la roue, l'œil fixé sur la vieille, qui gémissait toujours.

Il y avait en ce temps-là plus d'un gentilhomme qui en était réduit à atteler des bœufs à son carrosse pour se tirer des chemins de traverse dans les départemens de l'ouest. Jeanne la mendiante voyageait donc en assez respectable équipage. Habitués à guider leurs bœufs dociles, les paysans, qui connaissaient la vieille folle et respectaient sa misère, cherchaient à lui éviter de trop rudes secousses. Jeanne finit par s'endormir, et elle sommeillait lorsque l'attelage parut au bout de la longue avenue conduisant au château de La Verdière. Au bruit que faisaient les roues en tournant sur l'essieu, Marie regarda par la fenêtre du salon. Elle aperçut Bastien, dont le cheval impatient caracolait et piaffait auprès de la lourde charrette.

— Ma tante! s'écria-t-elle, ma tante, voici votre vieux serviteur!...

Comme elle achevait ces paroles, Bastien lâcha la bride à son cheval, et ôtant son chapeau à cornes, il annonça à Mlle de La Verdière l'heureux résultat de ses recherches.

— Très bien! répondit Mlle de La Verdière; faites que l'on apporte un bouillon. Approchez un fauteuil pour que je fasse asseoir cette pauvre vieille...

On fit descendre Jeanne de la charrette, on la plaça dans le fauteuil. La vieille folle semblait anéantie; elle pleurait, la tête penchée sur sa poitrine. Mlle de La Verdière s'empressa de lui faire avaler quelques cuillerées de bouillon. — Marie, ma chère nièce, disait-elle en cherchant celle-ci du regard, venez donc m'aider à faire manger Jeanne. — Marie, surmontant à grand'peine l'effroi que lui inspirait la vieille folle, prit à son tour la cuiller, et Mlle de La Verdière s'assit auprès de la pauvre femme en lui tenant les mains.

— Jeanne, ma bonne Jeanne, lui demanda-t-elle, comment vous trouvez-vous? — Parlant ainsi, elle contemplait avec une pitié profonde cette femme à demi morte, privée de raison, épuisée de fatigue et de misère, et qui mangeait encore avec une certaine avidité, comme l'animal que soutient jusqu'au bout l'instinct de la conservation.

— On m'a volé mon trésor, répondit Jeanne à demi-voix; si c'est vous qui me l'avez pris, rendez-le-moi!... Il n'y a donc pas de *bleus* par-ici, puisqu'on y trouve encore à manger?...

— Jeanne, reprit Mlle de La Verdière, regardez donc ce portrait là-haut : reconnaissez-vous cette dame-là?

— Je ne vois rien, reprit la vieille; laissez-moi donc dormir un peu, et puis après je me remettrai en route... J'ai peur quand je ne suis point dans les bois...

— Vous étiez au combat de Dol, ma bonne Jeanne?

— Oui, j'y étais,... et bien d'autres, qui n'en sont pas revenus...

— Et la petite,... vous savez bien?...

— La petite... Ah! mon Dieu, j'ai perdu mon trésor! Pauvre petite!... Et quand la paix viendra, je ne serai plus de ce monde pour te dire mon secret... File, ma chérie, file derrière tes ouailles!... Les *bleus*, les *bleus!* laissez-moi partir.

— Jeanne, continua Mlle de La Verdière, elle ne file plus, la petite, elle ne mène plus les ouailles!... Les louis d'or, les parchemins, tout est trouvé, entendez-vous?...

— Ah! on voudrait me faire parler, mais je ne le veux pas! Laissez-moi tranquille! dit la vieille en prenant son bâton de houx. Pourquoi m'a-t-on amenée ici?...

Elle essaya de se lever, mais ses forces l'abandonnèrent, et elle retomba sur le fauteuil en poussant un gémissement plaintif. — Ma bonne Jeanne, vous resterez ici avec nous, reprit Mlle de La Verdière; nous aurons bien soin de vous dans vos vieux jours. Laissez là votre bâton; votre main, donnez, que je la baise, cette main qui

a fermé les yeux de ma sœur chérie et reçu d'elle un dépôt sacré...

La vieille femme leva ses yeux égarés. — Qui donc êtes-vous?... Où suis-je?...

— Vous êtes chez Mlle de La Verdière, chez la sœur de Mme de Boisfrénais... C'est elle qui vous parle... La paix est faite il y a bien longtemps...

— Ne mentez-vous point?... On m'a pourtant volé ce que j'avais caché, l'argent et les papiers de madame... Vous dites peut-être bien la vérité, car vous avez une de ces douces voix d'autrefois que j'aimais tant à entendre... Je voudrais bien comprendre ce que vous dites là; mais ma pauvre tête est à l'envers... J'ai tant souffert!... Je suis folle, ma bonne dame, et j'ai beau faire pour me souvenir et penser, ça m'échappe comme une fumée... C'est dur, allez, de voir et d'entendre ce qui n'existe point!...

Mlle de La Verdière prit alors Marie par la main, et, la plaçant entre les genoux de la vieille, elle lui demanda : — Voyez-vous cette jeune fille?...

La folle regarda, puis rougit, pâlit, et, levant les deux bras : — Madame, madame de Boisfrénais,... vivante et devant moi!...

— Hélas! ce n'est plus elle, Jeanne, c'est sa fille, répondit doucement Marie.

La vieille porta les mains à son front et versa un torrent de larmes. — Tu as un son de voix qui fait pleurer... Marche un peu, ma petite, pas trop loin, je ne pourrais te voir... Ah! oui, c'est toi, ma chérie, ma petite boiteuse, parée, belle comme ta mère, dans un château... Les *bleus* sont donc partis!... Ma bonne dame, laissez-moi mourir ici, je vous en supplie!... Je coucherai dans le foin, avec les vaches, et je ne tiendrai guère de place... Il faut que je reste auprès de toi, Marie... Vous disiez que vous vouliez bien me garder, n'est-ce pas?...

L'épouvante que Marie éprouvait à la vue de la vieille folle avait disparu pour faire place à la plus tendre pitié. Elle veilla à ce que la pauvre Jeanne fût transportée dans une des meilleures chambres du château, et se fit un plaisir de lui prodiguer les soins les plus attentifs. Quand la vieille et fidèle Jeanne mourut six mois après, elle lui ferma elle-même les yeux, comme celle-ci avait de sa main fermé ceux de sa mère. — Hélas! dit à sa nièce Mlle de La Verdière lorsque la pauvre folle expira, les corps de nos proches, des seigneurs de ce château, mutilés par les balles, insultés par la populace, ont été abandonnés dans les fossés; que celui de la fidèle servante qui ne les quitta qu'après leur dernière heure repose là où ils devraient être eux-mêmes, dans le cimetière de la famille!

VI.

La présence de Marie redonnait au château de La Verdière la vie et l'animation, qui, depuis longtemps, lui manquaient. Pareille à ces visages criblés de cicatrices, qui peuvent se dérider encore, la façade du vieux manoir, avec ses écussons mutilés et les moulures à moitié frustes de ses fenêtres, semblait sourire quand le soleil levant l'éclairait de ses rayons vermeils. Il n'y avait plus de ces croisées toujours closes, de ces volets éternellement fermés qui attristent une demeure. La jeune fille allait et venait du haut en bas des escaliers, regardant les horizons par les balcons et les lucarnes, comme si elle eût voulu saisir par-dessus les grands chênes qui l'entouraient de leur silence les bruits lointains du monde. Ce monde, dont sa tante, Mlle de La Verdière, la tenait prudemment éloignée, jugeant qu'elle n'était pas encore en état de s'y montrer avec avantage, pénétrait cependant jusqu'au château au temps de la chasse. L'histoire de Marie ayant fait du bruit dans le canton, on voulait voir celle qui pendant vingt ans et plus avait vécu aux champs et joué au sérieux le rôle de paysanne. Marie avait beau s'appliquer à parler et à agir, il lui restait encore quelque gaucherie; mais, comme elle ne manquait ni de tact ni d'esprit, elle comprenait qu'il valait mieux laisser cette enveloppe agreste tomber peu à peu que de s'en dépouiller trop vite, au risque de perdre le naturel. On prenait pour une coquetterie ce reste de rusticité dont le temps effaçait chaque jour quelque trace. Les hôtes de sa tante, les parens qui venaient au château à l'automne félicitaient souvent Mlle de La Verdière d'avoir retrouvé une nièce aussi simple et aussi charmante. La vérité est que Marie étudiait avec beaucoup de discrétion les manières de sa tante, qui avait connu le monde dans sa jeunesse, et, quoiqu'elle n'eût pas encore lu Florian, elle acceptait sans humeur le surnom de *bergère* que lui donnaient quelques vieux gentilshommes du voisinage.

Son plus grand plaisir était de courir à cheval en compagnie du vieux Bastien, qui la suivait partout en qualité d'écuyer. Un matin d'automne, par un de ces jours où il ne fait ni chaud ni froid, où le corps en parfait équilibre laisse à l'esprit toute liberté pour rêver et se souvenir, la fantaisie lui prit de pousser jusqu'à La Gaudinière. Bien des fois elle avait envoyé demander des nouvelles de la mère Jacqueline et des siens, mais jamais encore elle n'avait osé revoir de ses yeux cette métairie où sa première jeunesse s'était écoulée entre quatre jeunes gars à demi sauvages comme elle, comme elle aussi timides et soumis à la règle austère du devoir. Voulait-elle satis-

faire une simple curiosité, remplir un acte de politesse envers la généreuse famille qui l'avait recueillie pauvre et délaissée? Elle ne se le demanda point et partit, vêtue aussi élégamment que si elle eût rendu visite à quelque châtelaine de la contrée. Quand elle arriva en vue de La Gaudinière, tous ces champs dont elle savait les noms se peuplèrent de souvenirs. La bergère qui l'avait remplacée, grosse et forte fille aux mains rouges, filait au même carrefour où mainte fois la quenouille s'était échappée de ses mains fatiguées.

— Ma bonne fille, lui dit-elle, vous êtes de La Gaudinière, n'est-ce pas?

— Oui, répondit la fileuse, j'y suis depuis que l'autre est partie...

— La mère Jacqueline, la métayère, est en bonne santé, et ses fils aussi?...

— Dame! les gars sont aux champs. L'aîné laboure avec le plus jeune, les autres sont à couper des genêts; mais la maîtresse est enterrée il y aura huit jours demain...

— Comment! s'écria Mlle de Boisfrénais, elle est morte et on ne m'en a pas prévenue... Bastien, allons en avant; au revoir, ma bonne fille...

L'heure du repas était venue. Les quatre frères, assis à la table, mangeaient, ayant tous sur la tête leurs grands chapeaux voilés de crêpe. Au bruit que firent les chevaux, l'Abri aboya et courut avec colère au-devant des cavaliers, puis, reconnaissant la voix de Marie, il fit éclater sa joie par mille gambades. — A bas, l'Abri! à bas! dit la jeune fille, j'ai une robe de soie maintenant, mon pauvre chien, il n'est plus permis de mettre tes pattes sur mes genoux... Bastien, tenez mon cheval.

Mlle de Boisfrénais avait mis pied à terre. Elle marcha droit à la porte de la métairie et entra. L'écuelle de Louis était là fumante à sa place, mais le métayer avait pris la fuite; les trois autres gars se levèrent avec embarras. Le plus jeune eut seul assez de hardiesse pour apporter une chaise. Ils se tenaient debout, immobiles, regardant la demoiselle à l'élégant costume qui cherchait des yeux le grand Louis.

— Mes amis, dit Mlle de Boisfrénais, votre mère n'est donc plus de ce monde!... Comment l'avez vous laissé mourir sans me faire appeler? J'aurais eu la consolation de l'embrasser encore et de lui demander pardon des impatiences que je lui ai causées.

Les jeunes gens pleurèrent en entendant ces paroles, et Mathurin, le dernier d'entre eux, répondit avec une imperturbable franchise :

— Dame! ce n'est pas notre faute, Louis s'est mis en route avec la jument pour vous aller querir; mais le cœur lui a manqué à une lieue du château... Vous savez bien comme il est...

— Oui, oui, dit à demi-voix Mlle de Boisfrénais, je le sais bien; il

s'est enfui en me voyant, n'est-ce pas?... Sa soupe froidirait, il faut que je parte... Puisque je suis ici un objet d'épouvante, je n'y reviendrai plus; adieu, mes amis, donnez-moi une poignée de main, les gars; nous avons été longtemps frères et sœur... Je ne reviendrai plus, je vous l'affirme; mais si vous avez besoin de moi, je suis toute à vous.

Ayant ainsi parlé, elle caressa le chien de garde une dernière fois et remonta à cheval. Comme elle tournait l'angle du jardin, elle distingua par-dessus la haie le chapeau de Louis, qui la regardait passer à travers les ronces. — Adieu, Louis, adieu, mon grand frère! lui cria-t-elle d'une voix vibrante, et elle se mit à chanter un de ses cantiques d'autrefois. Louis, honteux d'avoir été surpris caché dans sa retraite, se sauva à toutes jambes, comme eût fait la défunte Jeanne quand les enfans lui criaient : Voilà les *bleus!*...

En fuyant la présence de Marie, le métayer n'obéissait pas seulement aux instincts d'une humeur sauvage et chagrine; il voulait à tout prix déraciner de son cœur le sentiment tyrannique et violent qui s'y était enraciné presque à son insu. Homme des jours anciens, pieux et résigné, il souffrait en silence. Quand sa mère le pressait de se marier, il secouait la tête et ne répondait pas. Le souvenir de Marie ne le poursuivait pas seulement comme l'image du bonheur perdu; il l'assaillait comme un remords. Il ne pouvait ni se pardonner son attachement pour elle, ni lui pardonner, à elle, d'avoir pris son vol dans une autre région. Le pauvre paysan s'accusait de faiblesse, comme s'il eût été le seul sur la terre à se livrer de ces rudes combats où l'on a peur de triompher. Le secret qui le tourmentait, il ne l'eût pour rien au monde confié à ses frères ni à qui que ce fût. Le soir, quand le crépuscule étendait sur les campagnes ces premières ténèbres qui portent à la tristesse, il croyait entendre une voix qui le conviait à chercher ailleurs le repos et la solitude absolue. Lorsque sa mère fut morte, le grand Louis tomba dans une mélancolie plus sombre encore. C'était un martyre pour le jeune métayer de demeurer seul dans ces champs où tout lui rappelait Marie filant derrière ses ouailles, et où il n'avait plus sa mère à entourer de respect. Il ne lui restait plus que le travail, distraction suprême de ceux dont l'esprit est agité; mais pour bien travailler, il faut avoir la tête libre, le cœur tranquille. Louis n'éprouvait plus aucun plaisir à labourer, aucune joie à voir les gerbes dorées remplir son aire. Poursuivi par le besoin de renoncer à tout et de se quitter lui-même, il s'en allait faisant de longues prières le long des haies, par les sentiers déserts.

Le soir du jour où sonnait sa trentième année, Louis de La Gaudinière dit donc à ses trois frères : — Mes frères, vous n'avez point besoin de moi; vous voilà grands, et d'âge à vous établir. Demain,

quand je serai parti, ouvrez mon basset et partagez entre vous tout ce que vous y trouverez d'effets et d'argent. — Le lendemain, avant l'aube, il partit à petits pas par la porte du jardin, franchit la haie qui l'entourait et s'élança à travers champs. Comme il traversait la grande prairie au *chiron*, les bœufs couchés dans l'herbe se levèrent, croyant qu'il venait les querir comme de coutume, et marchèrent à sa rencontre. Le métayer les caressa doucement de la main, les contempla quelques secondes le cœur gros, les larmes aux yeux, sans pouvoir se résoudre à quitter ces rudes et dociles compagnons de ses travaux journaliers. Tout à coup l'alouette chanta, le soleil montra son disque rouge à travers les aulnes, et le chien de garde, le vieux l'Abri, apparut dans le lointain flairant l'herbe pour chercher la piste de son maître. Le premier rayon du matin, c'est la vie, l'espérance, et non l'heure de l'adieu éternel! Le grand Louis, suffoqué par une émotion qu'il ne pouvait vaincre, chancela comme un athlète blessé; puis, luttant avec un redoublement d'énergie contre cette défaillance subite, il se mit alors à courir de toute sa force; sautant par-dessus les haies et les fossés, il se sauva tout en pleurs, la tête en feu. La Gaudinière, avec ses champs et ses prés, disparut bientôt derrière les collines. Quand il ne vit plus rien de ce qui lui rappelait tant de chers ou douloureux souvenirs, Louis recouvra un peu de sérénité. Le chapelet à la main, il chemina d'un pas assuré, et marcha ainsi durant quatre longues heures. Arrivant enfin à la lande de Bégrolle, il découvrit les murs du couvent des trappistes de Bellefontaine. C'était l'asile vers lequel il se dirigeait, le lieu où depuis bien des années il était tourmenté du besoin d'aller s'ensevelir. A lui, pauvre paysan, il fallait une retraite plus absolue que celles du Bocage, une solitude sans horizon, une vie sans sourire. Il secoua ses souliers poudreux sur le seuil du cloître, et leva le marteau de la porte, qui s'ouvrit pour se refermer sur lui. Il était de ceux qui aiment mieux mourir à eux-mêmes que de vivre dans une inutile souffrance.

Un an après le jour où Louis de La Gaudinière entrait au couvent de Bellefontaine, Marie de Boisfrénais épousait un gentilhomme des environs de Châtillon, dont le père avait acquis une certaine illustration dans les guerres de la Vendée. En faisant ce mariage, Mlle de La Verdière stipula que sa nièce viendrait, avec son mari, habiter auprès d'elle au moins six mois de l'année. Elle ne pouvait consentir à se séparer tout à fait de celle que la Providence lui avait rendue pour consoler ses vieux jours.

TH. PAVIE.

LE

CHILI EN 1859

I. — DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ CHILIENNE.

Lorsqu'on apprit en Europe, vers la fin de l'année dernière, que des troubles sérieux venaient d'éclater au Chili, un sentiment de tristesse se répandit parmi les hommes qui observent d'assez haut les faits politiques pour en saisir l'ensemble et comprendre la solidarité qui existe entre les nations. Depuis plusieurs années, on n'avait reçu du Chili que des nouvelles favorables en ce qui touche le gouvernement, la sécurité publique, le progrès intellectuel, le commerce, les finances, le crédit; on se plaisait à considérer ce pays comme une république modèle, appelée à donner l'exemple aux états voisins et à former quelque jour une fédération hispano-américaine, sans laquelle les races latines du Nouveau-Monde résisteront difficilement à l'ambition des États-Unis. Cette bonne impression, il faut le reconnaître, vient de recevoir une atteinte grave. La crise récente n'a été révélée à l'Europe que par des lambeaux de correspondances, des nouvelles succinctes, incohérentes, passant d'un journal à l'autre sans examen, et ajoutant quelquefois par malveillance une teinte sinistre à ce que les faits ont d'affligeant par eux-mêmes. Il est donc bon de rappeler à l'ancien monde qu'entre toutes les colonies espagnoles émancipées, le Chili conserve une place à part; on va voir qu'il n'a pas été atteint dans les sources de sa prospérité, et que la surexcitation politique dont il souffre en ce moment n'est pas d'un caractère inquiétant pour l'avenir.

On sait ce qu'ont été les anciennes colonies espagnoles. Le commerce était monopolisé au profit de la métropole, l'industrie locale prohibée; on entravait les rapports avec les étrangers autant que possible. La population indigène était vouée à l'exploitation la plus rude. Des cadets de famille ou des aventuriers sans consistance venaient d'Europe avec le ferme dessein de s'enrichir lestement par le travail des mines, le seul qui fût permis. Si par exception quelques familles témoignaient le désir de s'établir dans le pays, elles obtenaient aisément la concession d'une large étendue de terre et le droit de s'attacher des travailleurs indigènes par une sorte de servage; mais on leur interdisait les fonctions administratives, pour engourdir jusqu'aux velléités d'indépendance. Le clergé, chargé exclusivement de l'enseignement, avait pour mot d'ordre d'empêcher tout mouvement intellectuel : il était au niveau d'une pareille tâche. La vigilance et les rigueurs de l'inquisition n'empêchèrent pourtant pas l'entrée furtive des écrits philosophiques; on accueillit avec avidité les bruits suscités par l'affranchissement des Anglo-Américains et par la révolution française. Un mystérieux travail se fit dans les esprits, et dès qu'il y eut des chances de succès, on vit surgir une population enthousiaste pour demander et conquérir l'indépendance.

Le système antérieur laissait en présence dans les colonies émancipées, d'une part des multitudes ignorantes, cupides, à demi sauvages, aussi indifférentes qu'étrangères aux notions politiques, et de l'autre des familles qui formaient des aristocraties naturelles par leur origine et leurs richesses. Comment constituer de pareilles populations? On constata bientôt qu'il était aussi impossible d'importer des princes européens pour en faire des monarques, comme l'aurait voulu Saint-Martin, que d'inaugurer des dictatures viagères, comme le désirait Bolivar. On improvisa donc des républiques avec des réminiscences du *Contrat social* et l'exemple du régime anglo-américain. On oubliait cette seule chose, que pour constituer des démocraties il faut des peuples. Ce point de départ explique les désordres dont les républiques latines du Nouveau-Monde ont donné et donnent encore trop souvent le triste spectacle.

Le Chili n'a pas échappé d'une manière absolue à cette fatalité d'origine, mais on en a moins souffert qu'ailleurs. La classe besoigneuse y était rare et disséminée; le clergé avait aisément prise sur elle. Le patronat des familles de *sang-bleu* était doux et généralement respecté. Ces familles d'ailleurs étant nombreuses relativement à la population, leur rapprochement instinctif suffisait pour former un parti conservateur assez fort pour prévenir les grandes catastrophes. Peut-être y avait-il parmi cette élite de la société chi-

lienne beaucoup de gens qui regrettaient la calme somnolence de l'ancien régime; mais la domination espagnole était évidemment ruinée; le parti conservateur se mit en devoir de lui succéder. Dès les premiers temps de l'indépendance, il eut la bonne pensée de créer un centre d'instruction supérieure où pussent se former les citoyens appelés à servir leur pays. Telle fut l'origine de l'Institut national de Santiago, dont l'influence sur le développement intellectuel et politique du Chili est remarquable.

Lorsque le temps fut venu de donner une constitution régulière au Chili, — c'était vers 1829, — les théoriciens inconsidérés, poussés en avant par le souffle de l'opinion, eurent l'avantage au sein du congrès, et y firent prévaloir les principes de la démocratie absolue. Ce nouveau régime n'était pas en harmonie avec les élémens dont la nation était composée: l'expérience ne lui fut pas favorable. Le désordre amena la guerre civile, et comme d'ordinaire le parti conservateur reprit l'ascendant. Les vainqueurs reçurent vers cette époque le sobriquet populaire qui leur est resté, *pelucones* (les perruques), allusion aux tendances rétrogrades dont on les soupçonnait. La vérité est que la plupart d'entre eux tenaient en honneur les traditions, quelquefois même les préjugés de l'ancien monde espagnol. Sans être les adversaires systématiques du progrès, la nouveauté leur était suspecte, surtout en ce qui concerne le régime des terres et cette espèce de patronat féodal qu'ils conservent sur leurs colons. L'éducation qu'ils avaient reçue les avait rarement mis en état de discerner par eux-mêmes la part qu'il faut faire aux tendances de l'époque et à la condition spéciale des sociétés sud-américaines. Aussi ne formaient-ils pas un de ces partis politiques qui savent nettement ce qu'ils veulent et marchent par leur propre impulsion vers un but déterminé. Ils ont dès lors pris l'habitude de se laisser guider et de mettre tout ce qu'ils ont de crédit au service des chefs en possession de leur confiance.

Cette disposition des *pelucones* a fait le salut du Chili en les sauvant eux-mêmes. Il y avait alors pour les guider des esprits d'une rare sagacité, de véritables hommes d'état, qui comprirent que le Chili avait besoin d'une sorte de noviciat républicain, que s'il était urgent de résister aux excès démagogiques, il fallait aussi, dans l'intérêt de la classe supérieure, opposer un obstacle aux abus de sa prépondérance. Cette pensée politique a inspiré la constitution de 1833, qui, tout en restant républicaine et démocratique, tend à fortifier le pouvoir présidentiel comme une garantie de sécurité publique et comme un organe modérateur entre les élémens extrêmes et disparates dont la population chilienne est composée.

On fait honneur de cette constitution à Diego Portalès, quoiqu'il

n'en soit pas le seul auteur, et son nom est resté attaché à la politique qui en découle. L'illustre citoyen, auquel la reconnaissance publique a élevé une statue, tomba en 1837 victime d'une sédition militaire. Lorsqu'on rapporta son corps labouré par les baïonnettes, il y eut dans le public une commotion d'horreur contre l'esprit de révolte, les ambitions, le militarisme, fléau des républiques. Ce sentiment profita à la présidence suivante, celle du général Bulnès. Ce fut une période d'apaisement et de progrès pacifique, dont le pays a gardé bon souvenir. Le général avait pour principal ministre un jeune homme, M. Manuel Montt, précédemment directeur de l'Institut national, après y avoir rempli avec distinction la chaire de droit romain.

Malgré le silence des factions, la vie intellectuelle n'était pas suspendue, bien au contraire. M. Montt, qui devait sa célébrité et sa fortune politique au professorat, restait plein de zèle pour l'instruction publique. L'Institut national, qu'on avait réorganisé sur de larges bases en réunissant aux hommes distingués du pays des professeurs appelés d'Europe, devint un foyer d'élaboration pour les idées progressives. L'esprit chilien est naturellement réfléchi, pénétrant, plus porté à l'exercice du raisonnement et de la parole qu'aux sciences d'observation. Les cours de littérature, de législation, de droit public, d'économie politique, étaient les plus suivis. En compulsant les *Anales de la Universidad*, publiées mensuellement, je trouve que les thèses ou lectures publiques que les jeunes auditeurs ont usage de faire roulent de préférence sur la science sociale, par exemple l'organisation du pouvoir municipal, les limites du pouvoir judiciaire, le jury, la nécessité de l'éducation populaire. A cette école se formait une jeunesse ardente, appelée, comme héritière des familles principales, à coopérer plus tard à l'administration. Les esprits s'imprégnaient ainsi d'idées nobles et justes sans doute, à les considérer d'une manière abstraite : on oubliait seulement que les peuples naissans ont besoin de la tutelle du pouvoir, et qu'un certain apprentissage est nécessaire pour l'exercice des libertés publiques. La nouvelle de la révolution de 1848, tombant au milieu de ces élémens, les mit en incandescence. L'époque de la réélection présidentielle approchait; c'était une occasion pour les jeunes progressistes d'introduire leur idéal dans le domaine de la réalité. De leur côté, les *pelucones* sentaient plus que jamais le besoin d'une direction habile et énergique. Ils ne pouvaient mieux choisir que le premier ministre du général Bulnès. Grâce à leur appui, M. Montt fut nommé président de la république.

Les élections de 1851 avaient surexcité les passions politiques au plus haut point. Le progressisme inconsidéré faisait éclore un

socialisme destructeur. Une insurrection éclata d'une manière formidable sur plusieurs points du territoire. Le jeune président osa confier le commandement de l'armée à son prédécesseur. Le général Bulnès, déjà connu par de beaux faits d'armes, abattit bientôt l'insurrection par un coup décisif; puis, rentrant dans la vie privée, il donna à l'Amérique du Sud un exemple bien nouveau et dont elle avait grand besoin, celui d'un chef victorieux abaissant son épée devant une magistrature civile.

Le pouvoir restait sans contestation aux mains de M. Montt; mais le fardeau était lourd à porter. Après une révolution avortée, les vainqueurs sont plus difficiles à discipliner que les vaincus. Parmi les *pelucones*, chacun s'honorait de conserver les traditions de Portalès, mais chacun aussi les interprétait à sa manière. Pour le plus grand nombre, c'était tout simplement le pouvoir exécutif mis à la discrétion de la classe prépondérante; pour quelques autres, au nombre desquels se trouvait sans doute M. Montt, cette espèce de *veto* attribué au président devait être non-seulement le moyen de préserver les intérêts légitimes du parti conservateur, mais encore un frein pour préserver les *pelucones* de ces penchans rétrogrades qui les auraient conduits à leur perte. Pour faire diversion aux controverses irritantes, M. Montt annonça une phase de travaux administratifs, de progrès efficaces auxquels les citoyens de toute classe devaient s'intéresser. Son principal auxiliaire dans cette tâche fut son ancien collègue et successeur dans la direction de l'Institut, M. Antonio Varas, homme d'état qui, par son ardeur au milieu des luttes politiques, a souvent irrité ses adversaires, mais dont aucun Chilien, ami ou ennemi, n'a jamais mis en doute les hautes capacités. Nous allons voir comment a été exécuté le programme de 1851.

La base de tous les travaux administratifs, le premier outil du progrès, c'est une bonne statistique de la population. A cet égard, le Chili avait beaucoup à désirer. Les dénombremens antérieurs, faits sans méthode et sans beaucoup de soin, ne fournissaient que des indications approximatives. Dès la seconde année de sa présidence, M. Montt se fit allouer par le congrès un crédit de 150,000 fr. pour exécuter un recensement sur une vaste échelle, avec les précautions usitées dans les pays éclairés, où l'on tient à l'exactitude des renseignemens. Un décret du 25 février 1854 fixa le 29 avril suivant comme le jour où l'opération devait être effectuée simultanément dans toute l'étendue de la république. Les tableaux à remplir devaient indiquer pour chaque individu le sexe, l'âge, l'état civil, la profession ou industrie, le degré d'instruction, la nationalité des habitans d'origine étrangère, et même les non-valeurs résultant des incapacités physiques. Cette enquête donna lieu à une

vaste publication de format atlantique, mise au jour l'année dernière seulement, dont le mérite est incontestable comme l'utilité : c'est le plus complet et le meilleur des documens de ce genre publiés dans l'Amérique du Sud; il y a sans doute plusieurs pays européens qui n'en possèdent pas de semblables.

Le chiffre de population révélé par le cens de 1854 est 1,439,120. Ce résultat a quelque peu désenchanté les Chiliens, qui se représentaient leur pays comme beaucoup plus peuplé. On entend dire parmi eux que les opérations ont été exécutées par un jour de pluie abondante, une espèce de déluge, qui a contrarié les investigations des commissaires, et qu'on est resté au-dessous de la réalité. Le recensement triennal de 1857 a donné le chiffre de 1,558,319. C'est une augmentation de 8 1/3 pour 100, ce qui est considérable pour une période de trois années. Les relevés statistiques dressés en 1844 accusaient une population de 1,083,801 habitans seulement. En prenant pour base ces chiffres, assez incertains malheureusement, on calcule au Chili que le doublement de la population doit s'effecteur en moyenne dans le cours d'une trentaine d'années (1). Il ne faudrait pas prendre à la lettre cette appréciation : il est dans la nature des calculs de ce genre d'être incessamment modifiés par des redressemens d'erreurs ou des éventualités imprévues. Toutefois on est autorisé à dire en thèse générale que la société chilienne est dans une phase de croissance rapide, signe incontestable de la prospérité publique; les faits qu'on y observe ne s'éloignent pas beaucoup des phénomènes de reproduction observés aux États-Unis.

Une chose remarquable dans l'examen des documens que j'ai sous les yeux est le grand nombre des enfans comparativement à celui des adultes depuis la naissance jusqu'à quinze ans. La proportion, qui est de 33 pour 100 dans huit des principaux états de l'Europe, dépasse 42 pour 100 au Chili. Il est assez naturel que les premiers âges soient plus largement représentés dans une société où circule une séve jeune et vivace; mais il ne suffit pas, pour l'accroissement des populations, que la fécondité y soit surexcitée par les progrès du bien-être matériel; il faut encore que ces petits êtres venant au monde soient conservés et convenablement développés. Or, jusqu'en ces derniers temps, la mortalité des enfans au Chili a dépassé de beaucoup les proportions ordinaires. A quoi attribuer ce triste résultat dans un pays renommé pour sa salubrité, où les tra-

(1) Suivant les supputations les plus récentes, celles de M. Legoyt, consignées dans le *Dictionnaire de l'Économie politique*, la période de doublement pour seize des principaux états de l'Europe a été en moyenne de 109 ans; ce terme varie entre 49 ans pour la Grande-Bretagne, y compris l'Irlande, et 185 ans pour la Bavière. La période est de 82 ans pour la Belgique et de 128 ans pour la France.

vailleurs fournissent les plus curieux exemples de force musculaire, où les centenaires (1) sont relativement plus nombreux que partout ailleurs? La mortalité anormale du premier âge ne peut être expliquée que par l'ignorance et l'incurie au sein des basses classes, qu'on a si longtemps négligées. Le remède à ce fléau, c'est d'élever le niveau de la moralité au moyen de l'éducation publique. Une noble émulation existe à cet égard parmi les hommes d'état du Chili. On y comprend surtout l'urgence des sacrifices pour l'instruction primaire, qui protége immédiatement l'enfance en lui offrant l'école pour asile, et qui prépare pour l'avenir des chefs de famille plus intelligens, plus accessibles à l'idée du devoir.

On est arrivé jusqu'en 1853 sans avoir aucun renseignement positif sur l'état de l'instruction populaire. La première enquête a été dirigée par le ministre d'alors, M. Silvestre Ochagavia, et j'aime à retrouver dans son rapport l'accent d'une véritable sympathie pour ces pauvres délaissés qu'il s'agit de soustraire à la servitude et aux périls de l'ignorance. L'éducation primaire est distribuée au Chili par des écoles fiscales, municipales, particulières ou conventuelles; on ne paie que dans les établissemens particuliers, et non pas même dans tous : l'admission dans les trois autres catégories est gratuite. Avant 1853, le nombre des écoles de toute espèce était de 521, dont 362 pour les garçons, avec 17,553 élèves, et 159 fréquentées par 5,603 petites filles. Le total des enfans répartis dans les diverses écoles primaires était donc seulement de 23,156, et le nombre de ceux qui recevaient l'éducation gratuite dans les classes subventionnées par l'état et les municipalités ne dépassait pas 14,415. Plus du tiers de ces enfans n'en étaient encore qu'à l'épellation syllabique; les autres lisaient couramment et écrivaient un peu. Environ 7,000 élèves commençaient à s'élever jusqu'aux notions du catéchisme, de la grammaire castillane et de l'arithmétique.

Les progrès de l'instruction primaire sous l'administration de M. Montt sont un des traits qui servent le mieux à la caractériser. Si les écoles municipales, particulières et conventuelles ont plutôt perdu que profité depuis sept ans, en revanche les écoles soutenues par le fisc et surveillées par l'état ont passé du nombre de 165, avec moins de 9,000 élèves, au chiffre de 454, avec 22, 349 élèves. L'augmentation du nombre des classes pour les filles est particulièrement remarquable. En somme, les écoles d'espèces diverses consacrées à l'éducation populaire sont fréquentées en ce moment par 35,000 enfans des deux sexes, sans compter quelques salles d'asile dans les-

(1) Le recensement général de 1854 indique nominativement, et après enquête pour suppléer à l'insuffisance des actes authentiques, 588 individus de 100 à 134 ans.

quelles on donne un certain commencement d'instruction primaire. On a installé en outre des écoles régimentaires dans la plupart des corps de l'armée et des écoles du soir pour les adultes de la classe civile; celles-ci sont déjà au nombre de 23, et fréquentées par 991 ouvriers.

En même temps qu'on multipliait les écoles, on faisait des efforts sérieux pour rehausser le niveau de l'instruction. On a fondé deux écoles normales pour les instituteurs et institutrices qui se vouent à l'enseignement du peuple. La première réunit 104 jeunes gens, dont 21, déjà pourvus de leur diplôme, vont exercer leur honorable profession dans les diverses parties de la république. L'école normale des femmes, dont l'installation est insuffisante, n'a pas encore donné ses fruits. Un service d'inspection a été organisé : les visiteurs qui parcourent actuellement les provinces veillent à l'emploi des meilleures méthodes, à la bonne tenue des classes, et transmettent leurs rapports au ministre. On tâche aussi d'élargir le programme des études. Dans la plupart des chefs-lieux de département, l'instruction primaire comprend le dessin linéaire, la géographie et des notions sur l'histoire du Chili. Partout on familiarise les enfans avec le système métrique décimal français, qui a été récemment adopté, et qui sera bientôt la seule règle admise dans les transactions. Dans les écoles où le nombre des élèves dépasse 50, on adjoint au maître un répétiteur payé par l'état. A partir de l'année dernière, le ministre de l'instruction publique fait composer et imprimer à ses frais de petits livres élémentaires destinés à former dans les centres ruraux des bibliothèques populaires, qui sont au nombre de 37 déjà. On envoie aussi de Santiago des livres de classe pour être vendus à bas prix aux enfans qui ont des ressources de famille, et donnés aux enfans pauvres.

L'enseignement secondaire est en bonne voie. Indépendamment d'un grand collége annexé, sous le titre de section préparatoire, à l'Institut national de Santiago, établissement où la bifurcation des études paraît être pratiquée comme chez nous, et qui compte près de 700 élèves, dont les deux tiers sont externes, il y a dans les provinces 14 lycées ou écoles supérieures subventionnées par l'état, et 50 pensions particulières pour les deux sexes. En résumé, 3,877 jeunes garçons, y compris 260 séminaristes, et 1,843 jeunes filles reçoivent l'éducation destinée aux familles aisées, et c'est une proportion dépassant de beaucoup les faits existans dans la plupart des pays européens.

On se préoccupe aussi de l'éducation professionnelle. Il y a à Santiago une école pratique des arts et métiers, dotée pour recevoir cent élèves et dirigée par d'habiles ingénieurs venus d'Europe. Dans

la région minière, à Copiapo, une école des mines, pourvue d'un beau laboratoire de chimie, compte déjà une cinquantaine d'élèves malgré la fièvre révolutionnaire qui a sévi particulièrement dans cette province. On a construit un édifice convenable, on achète de meilleurs instrumens pour un observatoire astronomique qui publie en ce moment, et pour la première fois sans doute dans l'Amérique du Sud, un recueil d'observations célestes de 1853 à 1855. Un musée national, consacré particulièrement aux collections d'histoire naturelle, s'enrichit par des échanges avec les musées étrangers. Il faut aussi mentionner comme point de départ un conservatoire de musique et une école des beaux-arts dont les élèves reçoivent un encouragement de 50 francs par mois, lorsqu'ils ont eu trois fois de suite la première place dans les concours.

Le foyer de cette émulation, le centre lumineux, c'est l'Institut national. Cet établissement, organisé à peu près comme notre Collége de France, correspond à nos facultés universitaires pour l'enseignement supérieur; mais il devient une espèce d'académie libre par la confraternité intellectuelle qui subsiste entre les hommes éminens qui y ont professé. Les cours ont été suivis l'année dernière par 206 jeunes gens de seize à vingt-huit ans, tous externes. Le cadre de l'enseignement est large et très varié : il y a des classes pour toutes les divisions de la science des lois, pour le droit naturel et international, l'économie politique, les sciences mathématiques, physiques; on élargit en ce moment le cadre des études médicales. Le gouvernement est très attentif à combler les lacunes de ce programme : il y a en ce moment des crédits votés pour de nouvelles chaires où on enseignera l'agriculture théorique et pratique, l'exploitation des mines, la confection des ponts et chaussées. On songe aussi à créer une chaire de haute littérature, comme pour corriger l'âpreté de l'analyse scientifique, en accoutumant les esprits à la généralisation des idées. En même temps que les livres, on emprunte très volontiers à l'Europe des professeurs. L'Institut chilien est pour ainsi dire le trait d'union qui rattache la jeune république au mouvement intellectuel du vieux monde.

Quelques chiffres empruntés au budget vont marquer plus nettement encore le progrès des dernières années. En 1851, l'état dépensait pour l'instruction publique en général 840,900 francs, dont 63,500 francs seulement pour l'Institut national. Les dépenses correspondantes pour 1859 s'élèvent à 2,882,140 francs : la dotation de l'Institut est portée à 375,750 francs. La somme consacrée spécialement à l'enseignement du peuple est déjà de 1,503,655 francs, et un projet de loi soumis au congrès doit avoir pour effet d'augmenter largement cette subvention au moyen d'une taxe spéciale.

En somme, le Chili, eu égard à sa population, qui est vingt-deux fois et demie inférieure à celle de la France, consacre trois fois plus d'argent que nous à l'instruction publique.

Malheureusement dans les pays vastes, où une population insuffisante est disséminée, les sacrifices qu'on fait pour l'enseignement ne donnent que des fruits tardifs; quelles que soient les libéralités et l'impatience des administrateurs, le bienfait profite à peine aux enfans isolés dans les campagnes. Le cens de 1854 accusait au Chili 152,494 individus des deux sexes sachant lire et écrire, et 194,048 sachant lire seulement. En tenant compte des progrès accomplis depuis cette époque, on peut porter à 400,000 le nombre des individus qui ne sont pas complétement illettrés. Ce n'est encore que le quart de la population totale, ou, si l'on veut, le tiers, déduction faite des enfans au-dessous de sept ans.

Le recensement de la population chilienne présente le classement des habitans par état et profession, d'une manière générale d'abord, et ensuite dans chaque localité de la république : c'est un travail des plus curieux, et j'ai regretté bien des fois que la France, malgré les dépenses qu'elle fait pour la statistique, ne possédât pas un document analogue. Qui connaîtrait avec précision la manière dont se groupent les habitans d'un pays, leurs occupations et leurs ressources habituelles; on s'étonnerait de voir clair dans les réalités de la politique, de comprendre ces agitations, ces accidens sociaux qui nous semblent si souvent inexplicables.

La partie active de la population chilienne, c'est-à-dire les individus âgés de dix-huit à soixante-cinq ans, et exerçant une profession quelconque, donne actuellement le nombre de 630,000, dont 400,000 environ du sexe masculin (1). Sous le titre d'agriculteurs sont compris, au nombre d'environ 115,000, tous ceux qui s'occupent d'une façon permanente de l'exploitation des terres en qualité de propriétaires, fermiers ou *inquilinos* (espèce de colons partiaires); comme auxiliaires pour les travaux rustiques, il y a un groupe de 146,000 individus sous le nom de *peones*, journaliers, hommes de peine; la domesticité privée n'occupe pas plus de 30,000 personnes des deux sexes. Les commerçans proprement dits sont au nombre de

(1) Les étrangers sont compris dans ce chiffre pour 20,000 environ, et plus de la moitié sont citoyens de la république argentine; les autres parties de l'Amérique fournissent près de 2,000 individus. Parmi les Européens, les Allemands, appelés à former des colonies agricoles du côté de l'Araucanie, sont les plus nombreux : on en compte 1,822. L'Espagne n'est plus représentée dans son ancien domaine que par 915 individus. Il y a seulement 1,934 Anglais et 1,650 Français. Les premiers sont en grande partie voués au commerce général et à l'industrie des mines. Outre des commerçans de détail au nombre d'environ 300 et une quarantaine de professeurs, la France envoie des ouvriers professionnaux de toute espèce, y compris 38 cuisiniers et 36 modistes.

12,000. On s'étonne que l'industrie vitale du pays, celle des mines, emploie à peine 20,000 personnes. Les petits métiers qui pourvoient au besoin de chaque instant, les maçons, charpentiers, forgerons, muletiers, tailleurs, cordonniers, chapeliers, etc., formeraient bien un groupe de 50,000 industriels. Dans la partie laborieuse de la population féminine, les gros chiffres sont fournis, suivant l'usage, par les fileuses, lingères, couturières, blanchisseuses. Je trouve, en nombres ronds, 300 avocats, 140 médecins, 800 artistes musiciens, un millier de professeurs des deux sexes. Ce qui me frappe surtout, c'est le très petit nombre des prêtres, des militaires et des fonctionnaires publics, comparativement à la France (1). Quant à la mendicité, elle n'est mentionnée sur les cadres que par une sorte de coquetterie nationale et pour montrer qu'elle n'existe pas.

On peut voir par ce qui précède qu'il n'y a, à proprement parler, que deux industries au Chili : l'exploitation de la terre cultivable et celle des mines d'argent et de cuivre. Un autre élément de richesse a été récemment découvert, la houille, qui paraît exister en abondance et en bonne qualité en plusieurs endroits; mais ce genre d'industrie ne se développera que quand le combustible sera demandé en assez grande quantité pour que les capitalistes ne reculent plus devant les énormes frais d'installation que ces établissemens exigent. Des documens remontant à une dizaine d'années, et qui ne répondent déjà plus aux faits actuels, suffisent néanmoins pour donner une idée de la distribution de la propriété foncière au Chili. Les fonds de terre soumis au prélèvement de la dîme étaient au nombre de 32,822, et le revenu net imposable déclaré par les propriétaires, mais très inférieur à la réalité, dépassait 37 millions de francs; les propriétés bâties dans les villes étaient au nombre d'environ 16,000, avec un revenu avoué de 25 millions de francs. Les choses se sont bien améliorées depuis cette époque, et la preuve, c'est l'énorme augmentation du prix des terres et des loyers d'habitation, surtout dans la région centrale qui s'étend entre Valparaiso et Santiago, et quant au revenu actuel des propriétaires, on se rapprocherait probablement de la vérité en triplant les chiffres mentionnés plus haut.

Les trois provinces du nord (ce sont au Chili celles qui sont chaudes et arides) sont à peu près incultes : c'est aux mines d'argent et de cuivre qu'elles doivent leur importance. Les indices géologiques donnent à penser que les veines exploitées ne sont qu'une parcelle des trésors enfouis dans ces déserts. Cet inconnu exerce sur les esprits une incessante fascination; mais le manque absolu d'eau,

(1) Prêtres au Chili, moins de 6 pour 10,000 habitans; — militaires, 32 pour 10,000 habitans; — fonctionnaires y compris la police, 15 pour 10,000 habitans; — mendians hommes et femmes, 1 pour 10,000 habitans.

la rareté des routes praticables, la nécessité de faire venir des vivres à grands frais des autres provinces, rendent les conditions de l'existence si difficiles que la population ouvrière ne peut pas se développer. C'est cependant sur ce point que les capitalistes ont déployé le plus d'intelligence et d'énergie productive; ils suivent très attentivement les progrès de la science ou de l'industrie applicables à leurs spécialités, et on verra plus loin que leurs efforts n'ont pas été sans succès.

La région agricole présente une superficie évaluée à 12 millions d'hectares; mais en raison des aspérités de terrains on réduit à 8 millions d'hectares l'étendue des terres favorables à la culture. On compterait peut-être dans cette partie centrale 20,000 fonds, mais de dimensions très inégales. Autour des domaines immenses, patrimoines des anciennes familles, se trouvent de petits champs exploités par des propriétaires de fraîche date, avec leurs femmes et leurs enfans pour auxiliaires : c'est la classe moyenne qui surgit, fait nouveau et considérable. Un indice pour évaluer le nombre des familles riches me paraît être fourni par celui des *mayordomos* ou intendans, qui dépasse 4,000.

L'agriculture chilienne est en voie de transformation, et ses progrès depuis dix ans sont remarquables. Les besoins d'alimens créés en Californie et en Australie par l'affluence des chercheurs d'or, gent assez vorace de sa nature, ont été un encouragement puissant; les productions ordinaires du pays, le blé, le seigle, l'orge, le maïs, les haricots, et surtout le bétail qu'on élève sur une grande échelle, ont donné pendant quelque temps des résultats dont les propriétaires ont été quelque peu éblouis; cet écoulement facile et à très haut prix ne pouvait pas toujours durer, et peut-être n'a-t-on pas assez prévu le retour inévitable à un état normal. Il est assez remarquable que le prix des denrées alimentaires reste fort élevé dans un pays pour lequel la nature a été très libérale. Les exportations extraordinaires des dernières années y sont pour quelque chose; mais la vraie cause du phénomène est la cherté de la main-d'œuvre, qui résulte de la rareté des bras. L'effectif des travailleurs agricoles peut être évalué à 400,000, y compris même les enfans qu'on peut utiliser, et si je compare ce chiffre à l'étendue des terres cultivables, qui est de 8 millions d'hectares, j'entrevois seulement un travailleur par 20 hectares. Avec un personnel aussi restreint, il faut que les propriétaires s'en tiennent à la culture extensive, qui exige peu de bras et laisse travailler la nature, mais qui rend fort peu. La production ainsi limitée suffit à peine à la consommation intérieure et aux demandes de l'étranger. La rareté relative de la marchandise fait les hauts prix.

En constatant que le travail manuel est très largement rétribué au Chili, il est pénible d'ajouter que cela ne profite pas beaucoup aux classes ouvrières. Sous la domination espagnole, le prolétariat colonial était voué à un abrutissement systématique : les mauvaises habitudes persistent longtemps au sein des classes incultes; ce n'est qu'en ces derniers temps qu'on a essayé de réagir vigoureusement par l'éducation; les résultats ne seront bien sensibles qu'avec des générations nouvelles. Pour le moment, l'esprit d'ordre et de prévoyance, le sentiment de la dignité civique ne se sont encore manifestés que faiblement. On dirait même que parmi les *peones* de la campagne, les ouvriers des mines et les portefaix des villes, la certitude d'avoir du travail à volonté fait évanouir toute idée d'épargne. Enclins à la dissipation et au jeu, ils perdent en une soirée le gain de plusieurs jours. Le ménage reste misérable malgré les forts salaires. La malpropreté de l'ameublement et du costume, l'irrégularité dans le régime alimentaire causent cette mortalité de l'enfance, qui ralentit l'essor de la population.

Pour remédier à l'insuffisance des bras, il y a une louable émulation entre le gouvernement et les riches propriétaires. Ceux-ci ont commencé, depuis quelque temps, à introduire des machines agricoles. Le vieil araire du midi de l'Europe disparaît peu à peu devant la charrue anglaise ou nord-américaine. On essaie de semer, de récolter avec des machines européennes. On voit se condenser au-dessus des cultures la noire fumée des locomobiles. On a même essayé des défrichemens à la vapeur, et l'arrachage des souches d'arbres au moyen de l'*excavator* des États-Unis. Un tel spectacle tient du prodige pour celui qui sait ce qu'était le Chili il y a dix ans et ce qu'est encore aujourd'hui le reste de l'Amérique du Sud. La routine incurable des paysans, la rareté des mécaniciens capables de conduire et de réparer les appareils, surtout l'apprentissage économique que le cultivateur doit faire pour équilibrer les frais qu'exige la machine avec les services qu'elle peut rendre, sont de grands obstacles aux innovations de ce genre : nous en avons fait l'épreuve en France. Je ne saurais dire si les propriétaires chiliens ont beaucoup à se louer de leur tentative : ils y persistent néanmoins avec un désintéressement qui leur fait honneur, et dont ils seront, je l'espère, récompensés un jour.

Le gouvernement, de son côté, a essayé d'établir un courant d'émigration étrangère. Le résultat, sans être désavantageux, n'autorise pas de grandes espérances. La colonisation isolée et volontaire est assez difficile. Dans la région fertile et attrayante de la république, celle du centre, l'état n'a pas de terres qu'il puisse offrir comme appât, et le prix des terrains y est trop élevé pour que le

cultivateur étranger ait la tentation d'en acquérir. Au sud de la république, dans une région très boisée dont la température rappelle le nord de l'Europe ou le *far west* américain, le gouvernement possède des terres qu'il donne ou vend à prix minime aux étrangers. Au moyen d'une agence d'immigration dont le siége est à Hambourg, on introduit chaque année un certain nombre de familles allemandes. Ainsi se sont formés divers centres de population dont le plus important, celui de Llanquihue, comprend déjà 244 familles avec 1,064 têtes. A ne considérer que l'intérêt de ces Européens, on pourrait dire que ce système réussit; mais on commence à se demander au Chili s'il est profitable pour le présent et prudent pour l'avenir de grouper ainsi dans un coin du territoire des colons qui restent étrangers au pays par la race, la langue, le caractère, les mœurs, et qui en raison de leur isolement ne servent pas même à vulgariser les bonnes méthodes européennes. Ce rude problème de la colonisation est à l'étude en ce moment.

Des moyens plus indirects et souvent efficaces pour l'encouragement de l'agriculture n'ont pas été négligés. On prépare, depuis 1853, sous les auspices de M. Montt, et on commence à publier en ce moment un fort bel atlas topographique du Chili. Les plans relevés par un corps de géomètres sous la direction d'un habile géologue, M. Pissis, et gravés avec soin à Paris, indiquent la constitution du sol par des teintes diverses, les hauteurs, les communications, les grands domaines, les principales exploitations rustiques, les lavages d'or, les gisemens d'argent, de cuivre, de fer, les fourneaux métallurgiques. Deux cartes sont achevées, et avant peu d'années on possédera des relevés de ce genre pour toutes les provinces. Il y a aussi des projets pour dresser une statistique agricole. L'agriculture a surtout besoin de communications faciles : à cet égard, et malgré les aspérités du terrain, on a fait au Chili depuis dix ans beaucoup plus que dans aucune autre partie de l'Amérique méridionale. Les routes principales et la plupart des voies accessoires sont bien entretenues. On en est actuellement aux chemins de fer. Sans parler du *rail-way* de Caldera à Copiapo, créé pour le service des mines par l'industrie particulière et qui donne de beaux revenus, on construit en ce moment la voie principale, celle qui doit relier Valparaiso à la métropole sur un développement de 177 kilomètres. C'est la grosse affaire du pays et celle qui a le plus excité les passions politiques en ces derniers temps, comme je l'expliquerai plus loin. Une section de 49 kilomètres seulement de Valparaiso à Quillota est en exploitation, et cependant la plus grande partie du capital est absorbé. On s'étonne au Chili de ce résultat. Nous sommes d'humeur plus accommodante en Europe. Je

serais fort embarrassé de citer une seule grande ligne en France et en Angleterre qui n'ait pas donné lieu à des mécomptes de ce genre. Pour en finir, le gouvernement a pris l'affaire en main. Un emprunt de 35 millions de francs, contracté à Londres à des conditions avantageuses, lui permet d'achever la voie principale, et de jeter une autre ligne de Santiago à Talca, du nord au sud, sur la crête des Andes.

On n'a pas négligé le crédit agricole, et c'est au moyen d'un bon régime hypothécaire qu'on espère le fonder. La loi, élaborée primitivement par M. Varas, est une combinaison ingénieuse des systèmes éprouvés en Europe. Entre la caisse chilienne et le trésor public, il n'y a pas solidarité; seulement l'institution est gérée et surveillée par le gouvernement pour la garantie réciproque des créanciers et des emprunteurs. La caisse prend hypothèque sur les biens-fonds dont elle a constaté la valeur, et elle livre en retour, non de l'argent comme chez nous, mais des lettres de gage que le propriétaire emprunteur négocie à ses risques et périls. L'intérêt est fixé à 8 pour 100, et on y ajoute 2 pour 100 destinés à l'amortissement annuel et aux frais de gestion. Les coupures sont de 500 à 5,000 fr. A la fin de 1858, après trois ans seulement d'existence, les émissions de la caisse hypothécaire s'élevaient à 17,574,500 francs. Les titres se négociaient dans l'origine au cours de 89, ce qui élevait l'intérêt à près de 9 pour 100. Du moment où la fièvre politique est venue compliquer la crise commerciale, les placemens ont flotté entre 72 et 75, c'est-à-dire au cours d'environ 11 pour 100, taux élevé, mais dont le commerce ne s'effraie pas dans l'Amérique du Sud.

La création de la caisse hypothécaire est donc un succès pour le gouvernement. On voudrait aller plus loin : on parle de faire garantir par l'état l'intérêt de 8 pour 100 que produisent les lettres de gage, et d'ouvrir à Londres et à Paris des bureaux pour le placement des semestres échus; l'intention évidente est d'exercer sur les capitaux européens une attraction profitable à l'agriculture chilienne. Je ne verrais pas sans inquiétude la réalisation de ce projet. Il me semble que l'état, qui emprunte aisément à 5 pour 100 sur la place de Londres, ferait concurrence à son propre crédit en attribuant une garantie de 8 pour 100 à des titres qui ont en outre pour eux le prestige de l'hypothèque; peut-être même ne serait-il point sans danger pour les propriétaires chiliens de les lancer par l'affluence des capitaux dans des améliorations hâtives et aventureuses.

A mesure qu'un pays se développe et que les relations s'y multiplient, on y sent de plus en plus le besoin d'une législation simple, uniforme, méthodique, découlant rationnellement des grands prin-

cipes. Le Chili avait conservé de ses anciens maîtres, comme les autres colonies hispano-américaines, un recueil confus de lois et de coutumes empruntées au droit romain, aux lois d'Alphonse le Sage, aux *Siete Partidas*, à l'ordonnance de Bilbao, à l'ancienne jurisprudence coloniale. Le projet de refondre toutes ces lois pour les approprier aux besoins d'une société régénérée existe depuis longtemps; l'impulsion décisive en a été donnée par M. Montt. Le pays ne manquait pas de légistes à la hauteur de cette œuvre. L'un d'eux surtout était désigné par l'opinion comme par ses antécédens : c'était M. Andrès Bello, qui possède à un degré éminent la philosophie et la science du droit, et est justement renommé dans tout le monde espagnol pour des travaux de grammaire et de philologie qui sont devenus classiques. Chargé depuis quelques années de la direction des études universitaires, M. Bello occupait ses loisirs à la préparation d'un code civil; c'était son œuvre de prédilection et le noble couronnement de son existence. Ce projet, soumis enfin à la discussion du congrès par l'initiative du président, a été adopté dans presque toutes ses parties, et il a force de loi depuis le 1er janvier 1857. Je n'ai pas caractère pour apprécier une pareille œuvre; tout ce que je puis dire, c'est que des jurisconsultes européens y reconnaissent une méthode simple et profonde, une heureuse alliance du droit romain, du droit hispanique et des lois françaises inspirées par l'esprit de 89. Bientôt le congrès chilien aura encore à discuter un projet de code pénal élaboré par M. Carvallo, un code de commerce préparé par M. Gabriel Ocampo, un code de procédure civile que l'on devra à M. Varas.

Il y aurait à signaler aussi les tendances de l'administration chilienne par rapport au commerce : elles procèdent généralement d'un sentiment libéral. On a dit avec raison que la législation douanière en chaque pays est l'expression d'une pensée ou d'un instinct politique. Si on étudiait à ce point de vue le système douanier du Chili, on aurait à constater l'impatience de développer la vitalité nationale, de hâter l'*illustration* du pays, c'est-à-dire, suivant le sens que donnent les Espagnols au mot que je souligne, l'éducation publique, le rayonnement fécond des lumières. Le législateur a voulu faciliter l'introduction de tout ce qui peut aider l'instruction générale et professionnelle, de tout ce qui peut être considéré comme instrument de travail, et comme il fallait faire la part du trésor public, ce sont les objets de luxe, les consommations de fantaisie qui ont été imposés. Les idées de prohibition, sous prétexte de faire éclore une industrie nationale, ont été sagement écartées. Un traité avec la république argentine établissant l'exemption absolue et réciproque de tous droits par terre, l'affranchissement des lettres d'un

pays à l'autre, la libre concurrence des industries, en un mot une sorte de fraternité commerciale, semble être un pas fait vers cette fédération des républiques hispano-américaines qui est le rêve des esprits distingués parmi les races latines du Nouveau-Monde.

Ces efforts dans toutes les directions n'ont pas été stériles. L'expansion de la vitalité nationale devient frappante quand on compare, comme je l'ai fait, les deux dernières périodes septennales (1). De 1851 à 1857, la marine marchande du Chili est passée de cent trente-deux bâtimens jaugeant 34,518 tonneaux à deux cent soixante-sept bâtimens d'une capacité de 62,659 tonneaux. Le commerce spécial en 1857 (importations et exportations réunies) a déterminé un mouvement total de 199,875,590 francs. J'étonnerai sans doute plusieurs de mes lecteurs en disant que ce résultat, eu égard aux chiffres respectifs des populations, est à peu près égal au commerce extérieur des États-Unis pendant cette même année, et a dépassé de 51 pour 100 le commerce étranger du Brésil, de 33 pour 100 celui de la France. On a coutume de considérer la consommation de certaines denrées exotiques comme la mesure de bien-être. La consommation du sucre par exemple, qui en cette même année 1857 n'a pas dépassé en France 4 kilos 733 grammes par tête, s'est élevée à 7 kilogrammes 1/2 par tête au Chili.

(1) Les chiffres qui suivent vont donner un tableau du progrès agricole, industriel et commercial accompli au Chili. Je partage les quatorze dernières années, dont les résultats sont connus, en deux périodes septennales, et j'en prends la moyenne, en ramenant tous les chiffres aux mesures françaises.

		DE 1844 A 1850. Moyenne des sept années.	DE 1851 A 1857. Moyenne des sept années.	AUGMENTATIONS pendant la seconde période.
1° EXPORTATIONS DES PRODUITS AGRICOLES.				
Blé	hectolitres.	112,597	201,107	78 pour 100
Farine	quintaux métriques.	94,314	191,845	103 —
Orge	hectolitres.	42,547	133,594	214 —
Haricots	—	14,598	22,861	56 —
Pièces de bois	nombre.	415,467	581,925	40 —
Viandes séchées (*chargui*)	quint. métr.	182,482	205,390	12 —
Laines	—	6,647	11,613	74 —
2° EXPORTATION DES PRODUITS MÉTALLIQUES.				
Argent en lingots	francs.	12,213,850	15,219,325	24 —
Minerais d'argent	quint. métriq.	1,081	54,750	4,964 —
Cuivre en barres	—	54,541	71,816	32 —
— première fusion (*eyes*)	—	45,852	94,530	106 —
Minerais de cuivre	—	44,850	192,205	328 —
3° MOUVEMENT GÉNÉRAL DU COMMERCE.				
Importations	francs.	49,308,490	84,752,570	71 —
Exportations	—	37,086,140	72,861,915	96 —
Importations et exportations réunies	—	86,394,630	157,614,485	82 —
4° CONSOMMATION DES PRODUITS EXOTIQUES.				
Sucre	kilogrammes.	4,672,484	9,158,583	110 —
Café	—	20,976	39,756	89 —
Thé	—	16,843	45,272	169 —

Quand une situation financière est bonne, peu de mots suffisent pour l'expliquer. Avant 1850, les dépenses comme les recettes publiques ne dépassaient pas de beaucoup 20 millions de francs. En 1856, où l'on a atteint le maximum des recettes, l'actif s'est élevé à 32,554,933 francs, et a laissé sur le passif un excédant de plus de 5 millions. Les trois exercices suivans ont présenté des résultats moins favorables. Les exportations de blé et de farine pour la Californie et l'Australie ont diminué considérablement, parce que les chercheurs d'or ont commencé à cultiver les terres. Les mineurs chiliens ont rencontré des veines moins heureuses. La crise financière qui a causé tant de désastres en Europe a réagi sur le Nouveau-Monde. La gêne occasionnée par ces divers accidens aigrissant les esprits a été pour beaucoup dans les convulsions politiques, et comme le mal engendre le mal, la guerre civile, qui a diminué les recettes, a multiplié les dépenses. Les trois derniers budgets, y compris celui de cette année dont les résultats ne sont pas encore connus, se soldent donc en déficit. J'ajouterai que toutes les branches du commerce et de l'industrie ont subi plus ou moins ces influences funestes, et que pour se faire une idée exacte de la situation actuelle, il faudrait rabattre de 10 à 15 pour 100 en moyenne sur les résultats économiques que j'ai constatés pour l'année 1857; mais la crise touche à son terme, et tout porte à croire qu'on reviendra bientôt à cette calme et solide progression qui est l'état normal des sociétés bien constituées.

Le déficit actuel disparaît d'ailleurs, si je compare en bloc les budgets des treize dernières années. De 1846 à 1858 inclusivement, les recettes ont donné en nombres ronds 330 millions de francs contre des dépenses montant seulement à 322 millions. Les sources principales des revenus sont les douanes, qui ne font pas obstacle aux consommations vitales, un impôt foncier très modéré, le monopole du tabac, que le trésor songe à abandonner au profit de l'industrie privée. Le crédit de l'état est excellent parce que la dette publique est légère et régulièrement amortie. La dette intérieure ne dépasse pas un capital de 17 millions de francs, même en comptant les engagemens qui viennent d'être pris pour le rachat du chemin de fer de Valparaiso. La dette extérieure ancienne est réduite à 28 millions de francs en capital. Un nouvel emprunt destiné à l'achèvement des deux principaux chemins de fer, et dont le capital nominal s'élève à 38,870,000 francs, a été contracté l'année dernière sur la place de Londres à un taux un peu supérieur à celui qu'a réalisé le dernier emprunt national français. Cette nouvelle dette ne sera pas une charge pour le public, puisque les sommes obtenues seront intégralement employées pour la confection d'un réseau dont le produit augmentera les recettes du trésor.

L'ensemble de ces détails annonce une situation des plus favorables; comment se fait-il donc qu'un pays où les intérêts positifs sont si amplement satisfaits ait été désolé récemment par la guerre civile? C'est ce qu'il faut expliquer.

II. — LA CRISE POLITIQUE.

La commotion de 1851 avait déterminé un fractionnement dans les partis. Les esprits attentifs et modérés, parmi les progressistes comme parmi les conservateurs, avaient reconnu dans le programme du nouveau président les bases d'une politique nationale. Le parti *pelucon* se trouvait restreint et notablement transformé. Il se réduisait alors à un groupe d'ultra-conservateurs fiers du sang espagnol qu'ils ont conservé sans mélange, possédant de vastes domaines, de gros revenus, de nombreuses clientèles, formant par leur union naturelle avec le clergé une force imposante, ayant tendance, en un mot, à reconstituer une aristocratie autant que le permet le milieu social où ils sont placés. Un des secrets griefs de ceux-ci contre M. Montt était que dans le choix des fonctionnaires publics il ne consultait que le mérite, sans s'informer si les prétendans étaient de *sang-bleu* ou de *sang-rouge*.

Il était dans les habitudes des *pelucones* d'obéir passivement aux impulsions de leurs chefs politiques. Les hommes éminens qui avaient fait la force et légitimé l'ancienne domination du parti conservateur avaient disparu pour la plupart. Les familles aristocratiques subissaient à leur insu de nouvelles influences. On a vu que la révolution de 1848 avait mis en ébullition les progressistes chiliens. La réaction de 1850 agit en sens contraire sur les *pelucones*. Les phrases qu'on faisait à Paris sur le principe d'autorité retentissaient agréablement dans les salons aristocratiques du Nouveau-Monde. La cour de Rome, avec son habileté vigilante, saisissait le jour, l'instant de renouer des négociations avec les pays catholiques, pour obtenir ces concessions dont le concordat autrichien a réalisé l'idéal. Des tentatives de ce genre furent faites jusqu'au Chili. Le clergé chilien avait montré jusqu'alors une sage modération, et son influence avait été souvent efficace pour le maintien de l'ordre. On remarqua tout à coup qu'une certaine portion du clergé, celle qui formait le cercle intime de l'archevêque, mettait en honneur les doctrines ultramontaines : cela coïncidait avec l'apparition d'un certain nombre de jésuites qui revenaient au Chili, sinon comme membres d'une société religieuse, puisque leur corporation est encore sous le coup des anciennes lois qui l'ont supprimée, du moins comme simples particuliers. Accueillis dans la haute société, ils n'eurent pas de

peine à persuader aux *pelucones* qu'il y a solidarité d'intérêts entre le parti ultramontain et le parti ultra-conservateur.

L'influence mystérieuse dont les *pelucones* allaient devenir les instrumens se manifesta dès l'année 1851, avant même que les derniers feux de la guerre civile fussent éteints. Une pression très vive fut exercée sur le nouveau président pour obtenir de lui qu'il confiât au clergé la direction de l'Institut national. Une scission dès le lendemain de la victoire n'aurait pas été sans danger. M. Montt céda avec regret sans doute. L'année suivante, il était obligé de signer un décret de destitution contre les employés ecclésiastiques de l'Institut, parce qu'il avait cru découvrir en eux un parti-pris de dénaturer l'établissement, de comprimer cette émulation intellectuelle qui distingue le Chili au milieu des républiques hispano-américaines.

Après des tentatives réitérées et souvent malheureuses du parti rétrograde en faveur du clergé, les chefs de l'ultramontanisme comprirent qu'ils ne devaient pas compter sur le concours aveugle du gouvernement. Cette défiance donna lieu à un incident qui est probablement sans analogue dans les annales parlementaires de l'Europe. Les auteurs de la constitution chilienne ont voulu que le sénat, quoique électif, fût formé de manière à opposer une force de résistance aux entraînemens de la démagogie : ces puissantes familles où l'on conserve le culte du passé y sont toujours représentées dans une très large proportion. L'ultramontanisme a donc beaucoup de prise sur ce corps. Pendant la session de 1854, un projet de loi, élaboré dans le plus profond mystère, fut introduit au sénat en vertu de l'initiative attribuée à ses membres, discuté et adopté en une seule et même séance (1). Or ce projet n'était rien moins que l'annulation de la loi qui a frappé les jésuites de bannissement, et le rétablissement de la compagnie de Jésus, en lui accordant, sous forme de restitution, de grandes propriétés territoriales! L'Europe comprendra difficilement qu'on ait pu tant déclamer et soulever tant de passions contre la prétendue prédominance du pouvoir exécutif dans un pays où des lois de cette importance peuvent être adoptées par un des grands corps de l'état sans que le pouvoir exécutif en sache rien.

Il est probable que le comité jésuitique, en frappant son petit coup d'état, avait voulu, comme on dit, mettre M. Montt au pied du mur, et voir s'il oserait se séparer ouvertement du puissant parti

(1) Le sénat ne compte que vingt membres, et la présence de treize d'entre eux légalise les opérations : il suffit donc, en pareil cas, du concert de sept personnes pour constituer une majorité. A cet égard, le règlement des chambres chiliennes appelle évidemment une modification.

qui le considérait comme sa créature. D'un autre côté, la seule pensée du rétablissement des jésuites avait causé dans la société chilienne autant de mécontentement que de surprise. On comptait sur le bon sens et la fermeté de M. Montt pour faire avorter cette tentative. Le gouvernement prit l'attitude de la neutralité et laissa l'affaire suivre son cours légal. Il advint que le projet, patroné par le sénat, subit à la chambre des députés un échec retentissant, une de ces déroutes qui font date dans les souvenirs. A tort ou à raison, on attribua ce résultat à une mystérieuse intervention du gouvernement, et parmi ceux dont les calculs venaient d'être déçus, il s'amassa contre M. Montt et ses auxiliaires une de ces rancunes qui ne pardonnent pas.

On touchait à l'époque de l'élection présidentielle. Entre le dépositaire du pouvoir et les classes qui prétendaient donner l'impulsion, les causes de mésintelligence étaient déjà nombreuses; mais une prospérité évidente, un épanouissement général avaient succédé aux terreurs de 1851 : on était dans une de ces phases trop rares où les peuples aiment à se laisser vivre doucement. On jugea imprudent d'ouvrir carrière à de nouvelles agitations. Toutes les fractions du parti conservateur, y compris les *pelucones*, se mirent d'accord pour prolonger de cinq ans la présidence de M. Montt. La réélection de 1855 se fit presque à l'unanimité. A juger par ce seul indice de l'état des esprits, il eût été bien difficile de soupçonner l'existence de ces ressentimens occultes qui devaient bientôt faire explosion.

Le premier éclat eut lieu dès le mois d'octobre 1856. L'archevêque de Santiago se refusait alors à reconnaître un jugement de la cour suprême de justice lui intimant l'ordre de suspendre les effets de certaines censures prononcées par lui contre deux chanoines. Il faut savoir que la législation chilienne a respecté les règles de l'ancien droit canonique, qui autorisait l'appel comme d'abus, c'est-à-dire le recours du prêtre molesté par son supérieur auprès du pouvoir civil, et pour un pays essentiellement catholique c'est la preuve d'un remarquable bon sens que de n'avoir pas accueilli les maximes nouvelles de l'ultramontanisme, qui, en introduisant l'absolutisme dans le gouvernement intérieur de l'église, en privant les membres du clergé inférieur de tout recours contre l'arbitraire, les livre trop souvent à ces colères muettes qui sont les plus dangereuses. La cour suprême de justice avait donc rendu un jugement en faveur des deux chanoines, et, en raison de la résistance hautaine que lui opposait l'archevêque, elle menaçait de prononcer contre celui-ci une sentence de bannissement. Le prélat et sa fervente clientèle se tournèrent alors du côté du gouvernement, sollicitant son interven-

tion en faveur de la religion opprimée. Que pouvait le président en cette circonstance? Casser de son autorité privée un jugement rendu conformément aux lois, c'eût été le renversement de tous les principes, un véritable coup d'état.

Le clergé, ou, pour mieux dire, la partie militante de ce corps, comprit qu'elle ne devait plus compter sur la docilité du gouvernement, et elle chercha ailleurs son point d'appui. Sous prétexte de défendre les immunités ecclésiastiques contre les empiétemens du pouvoir civil, et comme si l'archevêque, mis en péril, avait besoin d'être couvert par une sorte d'avant-garde, il se forma à Santiago une société mystique et politique à la fois sous l'invocation de saint Thomas de Cantorbéry. Ce nom, qui symbolise la lutte du clergé contre l'état, indiquait assez l'attitude que le prélat allait prendre. Que les *pelucones* se fussent empressés d'adhérer à la ligue sainte, d'offrir à l'archevêque l'appui de leur crédit, de leur fortune, surtout dans le cas où la menace de bannissement aurait été poussée jusqu'à l'exécution, cela semble dans l'ordre naturel des choses; mais ce qui dut causer un légitime étonnement, ce fut de voir les hommes qui en 1851 avaient combattu l'élection de M. Montt sous le drapeau du libéralisme radical, des libres penseurs, dont quelques-uns avaient scandalisé la dévote société chilienne par des hardiesses en matière de religion, sortir tout à coup de leur longue apathie et apporter chrétiennement à l'archevêque soi-disant opprimé le tribut de leur coopération.

Un désistement des chanoines plaignans mit fin à ce conflit. Pendant cette crise, le gouvernement avait pu constater que deux de ses anciens alliés, le *peluconisme* et le clergé, lui étaient devenus complétement hostiles, et qu'en même temps des ressentimens mal éteints couvaient parmi les radicaux. Telle était la situation respective des partis à l'ouverture de la session législative en juin 1857. L'initiative parlementaire, dont un abus si étrange avait été fait à propos du rétablissement des jésuites, devint pour la seconde fois une arme de guerre tournée contre le pouvoir exécutif. Un certain nombre de citoyens chiliens, une soixantaine, je crois, étaient encore sous le coup des sentences de bannissement prononcées à la suite du soulèvement de 1851. Un projet d'amnistie impliquant l'abolition des peines et des poursuites pour cause politique fut proposé subitement par un sénateur, M. Juan de Dios Correa, et ce projet fut discuté et adopté dans la même journée, à la grande stupéfaction du public, et surtout du gouvernement. Le piége était tendu avec adresse. Un gouvernement a toujours mauvaise grâce à repousser un acte de clémence. Si le président refusait de s'associer au projet du sénat, il encourait l'impopularité, et des vaincus de 1851 il se faisait des en-

nemis irréconciliables. Il se perdait au contraire en acceptant. Un gouvernement ne peut pas, sans se déconsidérer, approuver une loi d'amnistie qui lui est dictée par ses adversaires. S'il la trouve juste et sans péril, pourquoi n'en a-t-il pas pris l'initiative? S'il la juge inopportune et qu'il la subisse, il se sent donc bien faible? Ainsi raisonne le public.

La situation qu'on venait de faire au président était difficile. Il savait fort bien que les idées de conciliation et d'apaisement, tombant au milieu d'une société dont les instincts sont chevaleresques et les aspirations généreuses, y devaient être accueillies avec faveur. Son devoir à lui était de mesurer froidement la portée d'un acte de faiblesse qui eût fait passer infailliblement l'influence morale, et bientôt après le pouvoir effectif, aux mains imprudentes que l'impulsion jésuitique faisait mouvoir. Il puisa dans sa conscience cette force dont l'homme d'état a besoin pour braver l'impopularité. Il combattit résolûment dans la chambre des députés la motion adoptée par les sénateurs.

Il faudrait de trop longs détails pour exposer les péripéties du débat, pour dire comment le projet, repoussé d'abord par les députés, repris avec certaines modifications par les sénateurs, porté de chambre en chambre, finit par être adopté, grâce aux plus subtiles ressources de la tactique parlementaire. Vaincu en apparence, le pouvoir exécutif ne se laissa pas abattre par ce résultat, et, faisant usage de la prérogative qui lui est attribuée par la constitution, il présenta des observations sur la loi, et proposa d'en limiter les effets aux *tolérés* politiques, c'est-à-dire aux condamnés qui, malgré une sentence de bannissement, étaient revenus dans le pays et y vivaient paisiblement. Pour justifier cette restriction, le pouvoir alléguait que, s'il était convenable de tendre la main à ces tolérés politiques, au nombre d'une cinquantaine environ, qui avaient été pour ainsi dire au-devant de l'amnistie en rentrant d'eux-mêmes avec des sentimens adoucis, il n'y avait aucune raison pour étendre cette faveur à un très petit nombre d'individus qui, restant volontairement à l'étranger au lieu de profiter de la tolérance offerte à tous, montraient par là qu'ils n'étaient pas encore ralliés aux institutions qu'ils ont combattues : il n'appartenait pas non plus au pouvoir d'amnistier, avant qu'ils fussent condamnés, certains individus compromis dans une tentative de subversion toute récente et placés encore sous la main de la justice : c'étaient ceux probablement que les auteurs du projet d'amnistie tenaient le plus à sauvegarder. Le sénat finit par se rendre à ces raisons, et l'amnistie eut lieu dans les limites marquées par le pouvoir.

Au milieu de ces tiraillemens, les partis s'étaient groupés et or-

ganisés pour une lutte facile à prévoir. Un mouvement d'opinion très significatif s'opérait au profit du gouvernement. Autour de lui se ralliait la classe qui est heureusement la majorité dans tous pays, celle des hommes qui ne sont pas des champions actifs dans les engagemens politiques, et dont le bon sens et l'équité ne sont pas faussés par des sollicitations personnelles d'intérêt ou de vanité. Ceux-ci se rendaient compte des difficultés qu'on accumulait autour de la présidence comme des machines de siége : ils savaient gré à M. Montt de la résistance qu'il opposait, par prévoyance patriotique, aux prétentions du parti aristocratique et clérical, auquel il appartenait par son origine, dont il aurait été le favori comblé, s'il en avait voulu être l'instrument aveugle. Non-seulement les conservateurs progressistes, très nombreux au Chili, se serraient autour du gouvernement pour former ce qu'on a appelé le *parti national*, mais il y avait des scissions dans les partis extérieurs. Plusieurs des progressistes engagés dans le mouvement de 1851 se rapprochaient de la présidence, ne parvenant pas à comprendre ce que les libertés publiques auraient à gagner avec les *pelucones*, partisans-nés des systèmes rétrogrades, instigateurs des mesures compressives, aux temps où le pouvoir ne leur était pas contesté.

La lutte parlementaire, envenimée par les commentaires de la presse, répondit à ce qu'on avait prévu. On appuya dans le sénat des propositions hasardées, de vrais actes d'hostilité, non plus alors contre le gouvernement, mais contre la constitution de l'état. L'article 41 de la constitution ordonne que tout projet approuvé par une chambre et soumis à l'autre soit discuté pendant les sessions de l'année où il a été présenté. Vers la fin du mois d'août, c'est-à-dire lorsqu'il ne restait que peu de jours pour l'expiration de la période législative, la chambre des députés approuva et remit au sénat le budget des dépenses publiques pour l'année suivante. A ce moment, les quatre ministres, découragés par une hostilité systématique, avaient présenté leur démission. Sous le prétexte qu'il était bon de connaître leurs successeurs, afin d'apprécier à quel point ils mériteraient la confiance publique, la majorité de la chambre des sénateurs décida que la question du budget serait suspendue jusqu'à la formation du nouveau cabinet. Vainement on insista auprès du sénat pour qu'il voulût bien rectifier sa résolution. Les raisons à faire valoir ne manquaient pas. Les ministres, dont la retraite était annoncée, fonctionnaient encore : pourquoi le congrès n'aurait-il pas profité des quelques séances qui lui restaient pour accomplir son devoir constitutionnel? La mission du sénat, comme celle de l'autre chambre, étant d'approuver ou de rejeter les projets qui lui sont présentés, il excédait son droit en retardant arbitraire-

ment la décision, dans l'attente d'une éventualité en dehors de son domaine. Et d'ailleurs vouloir imposer par ce moyen un ministère de telle ou telle nuance au président de la république, c'était un procédé anormal, contraire à la lettre de la constitution. Malgré des observations aussi justes, la chambre haute persista dans son refus, et laissa finir la session. Un mois plus tard, un nouveau cabinet étant constitué, le pouvoir exécutif dut convoquer extraordinairement le congrès, et ce fut alors seulement que le sénat consentit à discuter et à approuver le budget.

Un autre incident, un vrai scandale parlementaire, va montrer jusqu'à quel point le sénat s'était laissé envahir par un esprit désorganisateur. La chambre des députés avait fait des modifications importantes à un projet de réforme électorale approuvé par le sénat. Le projet amendé ayant été renvoyé à l'examen de la première chambre, ces modifications furent rejetées. La chambre des députés crut devoir maintenir sa résolution en l'appuyant par une majorité comprenant les deux tiers des voix, condition requise pour que l'insistance en pareil cas soit valable. Le projet n'était donc point encore passé à l'état de loi, puisque la sanction d'une partie du corps législatif lui manquait. On vit néanmoins la majorité ultra-conservatrice du sénat, ces mêmes hommes qui avaient professé jusqu'alors non pas seulement un légitime respect, mais un culte idolâtrique pour la constitution de 1833, proposer tout à coup la violation de cette œuvre, donner ainsi l'exemple le plus dangereux au milieu de la fermentation des esprits, le plus imprudent au point de vue de leurs propres intérêts. Ce projet, non encore adopté légalement, ils le présentèrent au président, en insistant pour qu'il le promulguât. La chambre des députés, comme on devait s'y attendre, protesta énergiquement contre cette tendance du sénat à envahir tous les pouvoirs nationaux. Le président, bien entendu, refusa de s'associer au petit coup d'état des *pelucones*, et il me semble qu'il a rendu un vrai service à l'aristocratie sénatoriale, en évitant un précédent qui plus tard eût été infailliblement retourné contre elle.

L'opposition dans l'ordre parlementaire n'était représentée que par l'élément *pelucon*. Au contraire, dans la presse et dans les cercles politiques, les adversaires du pouvoir appartenaient en majorité au *parti libéral*. Il faut connaître la signification historique de ces mots au Chili (1) pour apprécier tout ce qu'il y a d'imprévu et d'anormal dans une pareille confraternité; mais la passion politique

(1) Au Chili, on donne le nom de *libéraux* aux progressistes exaltés et aventureux qui ont engagé la lutte révolutionnaire de 1851. Si l'on conservait à ce mot le sens restreint et modéré que nous lui attribuons en Europe, on pourrait dire qu'au Chili (à part les adhérens au jésuitisme) tout le monde est libéral.

est un feu subtil et violent, et les fusions qui en résultent donnent parfois de monstrueux mélanges.

L'approche des élections, qui devaient avoir lieu en mai 1858, vint donner à la fusion des élémens extrêmes un caractère d'évidence que jusqu'alors on avait eu soin d'éviter par une sorte de pudeur. Dans la presse, les journaux en sympathie avec le gouvernement, et dans les cercles les citoyens qui étaient les interprètes du bon sens public, prirent à partie les libéraux rétrogrades, en les interpellant sur leur programme commun, sur l'avenir qu'ils réservaient au pays. Voulaient-ils la décentralisation administrative? Oui et non. Voulaient-ils la liberté religieuse? Oui et non. Voulaient-ils la refonte de la constitution, l'avénement de la pure démocratie, la suppression des derniers priviléges, enfin tout ce qui peut être un motif de discussion dans une république? — Toujours des réponses complexes et évasives. — C'est qu'en effet aucun des deux groupes n'aurait pu formuler nettement un de ses propres principes sans révolter ses auxiliaires. Par exemple, des municipalités décentralisées qui donneraient toutes les campagnes aux *pelucones*, cela ne doit pas plus convenir aux *libéraux* que la liberté des cultes aux jésuites.

Il fallait pourtant une devise de combat à inscrire sur le drapeau. A défaut d'idées et de principes sur lesquels l'opposition coalisée ne parvenait pas à s'entendre, on se contenta d'un simple mot de ralliement, et l'on dit : « Ce que nous voulons, c'est la moralité administrative. » Dès cet instant, presque tous les griefs de l'opposition se réduisirent à un seul : la malversation des fonds publics. Les partisans du gouvernement furent qualifiés de *logreros* (usuriers, monopoleurs), et à défaut de charges positives on vint à parler de l'emprunt des 7 millions de piastres autorisé antérieurement par les chambres, pour l'achèvement des chemins de fer, comme d'un butin magnifique que le pouvoir et ses partisans devaient se partager.

Tout cela n'empêchait pas le parti national de battre complétement ses adversaires sur le terrain des élections. Quinze députés seulement des deux oppositions réunies furent élus. Au sénat, l'épreuve fut plus défavorable encore pour les opposans. Cette assemblée doit être renouvelée par tiers tous les trois ans, et sept sénateurs des plus hostiles au gouvernement étaient arrivés au terme de leur mandat. Aujourd'hui le gouvernement croit pouvoir compter sur la plupart des nouveaux élus, de sorte que l'ascendant du parti national paraît définitivement assuré dans les deux chambres. Tout cela ne se fit pas sans un conflit, sans un déploiement de stratégie électorale soutenue de part et d'autre avec la plus ardente animosité. Par exemple, la loi exige, pour que l'élection d'un sénateur

soit valide, que les deux tiers au moins des électeurs prennent part au scrutin : lorsque cette formalité n'est pas remplie, c'est le sénat lui-même qui tranche la difficulté en choisissant au scrutin secret entre les deux candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. Dans la province de Santiago, les opposans, après s'être comptés, s'abstiennent de voter afin que l'élection reste nulle : aussitôt les amis du pouvoir imaginent de compléter le nombre des votans en engageant un électeur malade à envoyer son vote par écrit. A en juger par la polémique âcre et violente que souleva cet incident, on pouvait présager que la nation marchait à la guerre civile, parce que déjà elle en était arrivée à cet état de fièvre qui ne comporte plus la discussion impartiale, la recherche désintéressée de ce qui est juste et vrai.

La lutte électorale vint offrir au clergé ou plutôt à l'archevêque de Santiago une occasion de resserrer son intimité avec le parti *pelucon*. Depuis longtemps déjà, il existait à Valparaiso une chapelle protestante que l'autorité avait tolérée pour ne pas heurter l'esprit de notre époque, et en considération des besoins religieux du grand nombre d'étrangers établis dans la ville. La constitution chilienne exclut, il est vrai, l'exercice public de tout culte autre que celui de l'église catholique; mais comme cette chapelle était en apparence propriété particulière et n'avait ni cloches, ni autres signes extérieurs qui lui donnassent l'aspect d'un temple, le gouvernement s'était abstenu de tout acte répressif à son égard, donnant ainsi à la disposition constitutionnelle l'interprétation la moins rigoureuse possible. Cependant cette condescendance ouvrait carrière à l'hostilité du pouvoir spirituel. A l'approche du jour fixé par la loi pour les élections, l'illustrissime archevêque adressa aux fidèles un mandement destiné à leur dénoncer la violation de la loi politique, comme celle de la loi religieuse : on y montrait le ver rongeur (le protestantisme) que les ennemis de l'église tâchaient d'introduire sournoisement dans la société, et l'urgence qu'il y avait pour tous les bons chrétiens de serrer leurs rangs pour résister au danger qui les menaçait. Par une coïncidence remarquable, qui n'était sans doute pas fortuite, l'édit spirituel, que les curés devaient lire pendant trois dimanches consécutifs dans les paroisses, était lu pour la troisième fois le jour même des élections.

La population du Chili, quoiqu'elle se soit bien modifiée depuis la chute de la domination espagnole, est encore accessible au fanatisme : le clergé conserve beaucoup de prise sur elle, et les coups qu'il frappe au nom de la religion peuvent porter très loin. Déjà une centaine de personnes appartenant aux classes distinguées s'étaient adressées au gouvernement pour lui demander, ce qui leur semblait

tout simple, la démolition du prétendu temple protestant. Si de pareilles idées se produisaient spontanément, même parmi des gens instruits, quel effet ne devait-on pas attendre d'une pièce telle que la lettre pastorale de l'archevêque, tombant dans un jour d'excitation politique au milieu des masses populaires! Mais il y eût plus encore. Le clergé, poussé à bout en voyant que le parti national, favorable à l'administration, triomphait le premier jour des élections dans presque toutes les paroisses, fit distribuer au peuple une proclamation de nature à exalter son fanatisme jusqu'au délire, en lui désignant nominativement le président de la république comme l'ennemi de la religion et de Dieu. Cette proclamation fut imprimée dans l'imprimerie du *Conservateur*, qui était soutenue par les *pelucones* et les ultramontains; c'est une pièce vraiment curieuse, et il serait dommage que l'Europe n'en eût pas connaissance. La voici :

« Catholiques!

« Le gouvernement qui vous opprime jura, quand il ambitionnait le pouvoir, qu'il protégerait la religion du Crucifié, qui fut le premier à dire : *Tous les hommes sont frères et égaux*. Le fils de Dieu trempa ainsi les armes avec lesquelles les tyrans sont combattus, et prépara l'avénement au pouvoir de ceux qui étaient opprimés et déshérités. C'est justement pour cela qu'il est abhorré par Montt et Varas.

« C'est pour cela que ceux-ci protégent, contrairement à la loi, l'exercice d'un culte qui n'est pas le nôtre. Aux yeux des catholiques, tous les hommes sont frères; nous aimons même mieux ceux qui sont dans l'erreur, parce qu'ils sont plus dignes de pitié; mais nous ne protégeons pas la propagation des mauvaises doctrines, ainsi que le font Montt et Varas, *qui ne sont ni catholiques ni protestans, mais des athées qui nient l'existence de Dieu à cause de leur haine pour la liberté*. S'ils étaient chrétiens, ils ne seraient pas cruels, sanguinaires et amis du scandale. Jésus-Christ mourut pour les pauvres qui étaient les opprimés, et ceux-là leur arrachent le fruit de leurs travaux et leurs droits naturels, civils et politiques.

« Contre les sectaires de la plus mauvaise des doctrines, celle qui refuse au pauvre même l'espérance de recevoir dans le ciel le prix de ses vertus, on doit combattre avec abnégation et courage. Il existe différentes manières de combattre les mauvaises doctrines : nous les combattons en prêchant, le peuple les combat en travaillant pour rendre positives les garanties offertes par la constitution.

« En votant pour l'*opposition*, on travaille pour la *religion catholique*.

« QUELQUES PRÊTRES. »

Malgré tout, le résultat des élections fut, ainsi qu'il a déjà été dit, favorable au parti national. A l'exception de la minorité de la chambre des députés, le congrès présentait un accord qui semblait un gage d'ordre et de sécurité pour le pays. Cependant jamais, en consultant

les souvenirs parlementaires de la république, on n'avait vu pareille série d'embarras et de difficultés opposés à la tranquille élaboration des lois, ni un désir plus manifeste, plus obstiné, de brouiller toute discussion, d'aigrir tout débat. Dès les premiers jours de la session, on sut à quoi s'en tenir sur la tactique qu'avait adoptée la minorité opposante. Cela était d'autant plus regrettable que des projets ayant au suprême degré le caractère de l'utilité publique venaient d'être soumis à l'examen des chambres : le projet de loi sur l'instruction primaire, tendant à augmenter le budget des écoles; celui qui doit réglementer l'établissement des banques; la réforme du *système tributaire*, c'est-à-dire des usages qui règlent le rapport du propriétaire foncier et du travailleur agricole; le régime de la salubrité publique, pour protéger les classes de la population où la mortalité sévit largement, et plusieurs autres projets, dus, pour le dire en passant, à l'initiative du gouvernement et conçus avec une remarquable intelligence des intérêts sociaux. Jamais peut-être meilleure occasion ne s'était présentée pour une coalition de prétendus réformateurs de montrer au pays, dans une discussion loyale et approfondie, quels étaient leurs plans, leurs idées et la supériorité de leurs lumières. Cependant ces projets dormaient aux archives pendant que la chambre, enchaînée par ses règlemens, perdait son temps à écouter *les deux discours* (1) que chaque membre avait à prononcer à propos des interpellations, des récriminations et de tous les incidens politiques incessamment renouvelés.

Pour forcer leurs adversaires à sortir de leur pernicieuse inertie, le gouvernement se décida à employer un remède qui pouvait devenir dangereux : il transporta la discussion sur le terrain de la politique actuelle et ardente, en présentant deux projets de loi, l'un réformant la loi électorale, et l'autre concernant l'organisation et les attributions des municipalités. Ces projets ne devaient pas avoir un meilleur sort que les autres. Les opinions extrêmes, accidentellement coalisées, n'auraient pu toucher les questions de principes sans se repousser, et par exemple, bien que la « décentralisation administrative » fût une des formules de l'opposition radicale, la presse de cette nuance avait à peine osé murmurer ces mots, comme si elle craignait de contrarier les antécédens et les véritables vues du parti conservateur.

Sur ces entrefaites, un capitaliste, le plus fort actionnaire et l'un

(1) Suivant le règlement des chambres chiliennes, tout membre doit prendre deux fois la parole dans chaque discussion non pas toujours pour prononcer deux discours, mais au moins pour exprimer son avis. Il ne faut voir là qu'un moyen d'éducation parlementaire, et c'est la garantie qu'on ne votera pas sans savoir de quoi il s'agit, comme cela est arrivé quelquefois en Europe.

des directeurs dans la compagnie du chemin de fer entre Santiago et Valparaiso, s'adressa au congrès pour offrir la vente de ses actions au gouvernement. Les erreurs et les maladresses commises dans la direction de cette entreprise n'étaient un mystère pour personne; les travaux venaient d'être suspendus après une perte de plus de 3 millions de francs, engloutis dans des opérations complétement inutiles. Le gouvernement était le principal actionnaire de cette entreprise (1), mais son intervention dans la gérance de la société était réduite à une seule voix, les cinq autres voix étant attribuées de droit aux souscripteurs qui, ayant pris des actions pour 250,000 francs au moins, seraient choisis par élection dans une assemblée générale des actionnaires.

La compagnie du chemin de fer de Valparaiso, considérée comme une spéculation particulière, en était arrivée à un état de découragement et d'impuissance qui eût fait avorter cette grande entreprise d'utilité nationale, si les pouvoirs publics avaient refusé absolument leur concours. L'incident qui avait éveillé l'attention du congrès à cet égard conduisit au système d'intervention le plus simple. Les chambres autorisèrent le pouvoir exécutif à racheter non-seulement les actions qui lui étaient offertes, mais encore celles qu'il pourrait rassembler, afin que, les possédant toutes, ou du moins en très grande partie, il pût prendre la direction des travaux et donner à l'entreprise une impulsion vraiment utile au pays. Il fut décidé que l'achat des actions serait fait au pair, car bien qu'elles valussent alors un peu moins dans le commerce, il ne parut ni digne ni équitable que l'état spéculât aux dépens des particuliers qui avaient engagé leur fortune dans une entreprise utile et honorable pour le pays, entreprise malheureuse momentanément, mais à laquelle un bel avenir commercial semble réservé (2).

Telle est l'origine de ce rachat du chemin de fer de Valparaiso, qui a fourni le thème principal des diatribes sur le désordre des finances et la dilapidation du trésor. Le ministère avait appuyé la décision des chambres, et comme il se trouvait que l'actionnaire qui avait sollicité la mesure était un des membres dévoués et actifs du parti national, la presse et les députés de l'opposition eurent beau jeu pour donner à l'autorisation octroyée le voile d'une faveur spéciale et d'une scandaleuse dissipation des deniers publics. Pour apprécier cette accusation à sa juste valeur, il suffit de savoir que l'un

(1) Il avait souscrit 2,000 actions, représentant un apport de 10 millions de francs sur un capital de 35 millions.

(2) A la date du 14 mai 1859, quatre-vingt-onze actionnaires seulement, porteurs de 1,376 actions, avaient profité de ce droit de vendre leurs actions au pair : il restait encore 581 actions à racheter.

des députés le plus enflammé contre le projet, celui qui déploya le plus d'aigreur dans la discussion, avait envoyé six mois auparavant, en sa qualité de directeur du chemin de fer, une adresse au gouvernement, dans laquelle on lui demandait ce que la loi devait plus tard octroyer, adresse à laquelle le pouvoir exécutif ne put pas répondre, parce que c'était une question de la compétence du congrès.

C'est ainsi que finit la session de 1858, perdue pour le pays, et seulement profitable à ceux qui voulaient amener une crise. Il n'y eut pas d'expédient qui ne fût mis en œuvre pendant toute cette session afin d'exciter les esprits, d'entraver l'administration dans sa marche, de semer la méfiance dans la république. Tout acte de l'autorité était interprété dans le sens le plus ignoble, et comme on désespérait de la mettre en échec légalement au moyen des majorités, on s'appliquait à retarder les décisions utiles, comme pour suspendre la vie nationale. La presse, de son côté, s'était engagée dans une voie pleine de périls pour elle-même, car si la masse du public, dans les jours de trouble, paraît applaudir à une polémique excessive, il arrive bientôt des jours de calme et de juste appréciation où ce même public, pour excuser ses propres torts, s'élève à son tour contre la presse, et professe pour les droits de la publicité un dédain dont les ennemis de la liberté ne manquent pas d'abuser.

La presse chilienne prit donc, vers la fin de 1858, un ton de dénigrement et de violence qu'elle n'avait pas eu dans les commotions intérieures de la république. Bien décidés, et pour cause, à ne formuler aucun programme, les journaux du parti *pelucon* s'en tenaient à développer dans tous les sens le thème de l'immoralité administrative; on abusait jusqu'à la licence du dédain, inopportun peut-être, avec lequel l'autorité tolérait des articles déclamatoires et gonflés d'amertume, des moqueries incisives, des caricatures où l'on faisait figurer par exemple tous les hommes du pouvoir se partageant les revenus publics. Tout était mis en jeu pour enlever à l'autorité l'influence morale qui est son principal moyen d'action dans un état populaire. Le gouvernement avait en son pouvoir les moyens de réprimer ces agressions, car, en supposant que le jury consulté en matière de presse ne lui fût pas entièrement favorable, l'action criminelle devant les tribunaux ordinaires, pour faits d'injures et de calomnies, restait ouverte. Cependant, soit que le président et ses ministres jugeassent indigne d'eux de discuter leur probité devant les tribunaux, soit qu'ils pensassent que le débordement même de la presse deviendrait la justification évidente des mesures qu'il faudrait enfin prendre pour sauver l'ordre public, le fait est qu'on s'abstint de poursuites judiciaires.

Pendant ce temps, la *fusion*, comme on dit au Chili, s'était con-

solidée : les meneurs occultes du mouvement étaient parvenus à rallier tous les ennemis de la présidence; mais déjà la mésintelligence et l'indiscipline commençaient à se glisser dans l'armée coalisée. La jeune phalange, celle des radicaux, entreprit une propagande réformiste au service de laquelle on mit un nouveau journal : *l'Assemblée Constituante*. Dans cette feuille, rédigée par des jeunes gens éloquens et instruits, mais d'une ardeur qui n'est pas encore tempérée par l'expérience, toutes les lois, tous les règlemens étaient jetés pêle-mêle dans le creuset de la théorie pour y être refondus. La conclusion pratique de ce labeur semblait être celle-ci : que rien de ce qui avait existé antérieurement n'était plus tolérable, et qu'il y avait urgence de tout changer.

La décentralisation municipale occupait dans ces élucubrations la place éminente; c'était le lien avec lequel les réformistes espéraient attacher les provinces à leur cause. Nous avons vu plus haut que les municipalités chiliennes sont électives et à peu près indépendantes en tout ce qui concerne les intérêts spéciaux de la localité. Toutefois l'approbation du président de la république, agissant avec le concours de son conseil d'état, devient nécessaire dans les cas où les décisions des municipalités comportent des charges fiscales ou des restrictions à la liberté individuelle. Cette faculté de révision, attribuée au président et dont il me semble difficile qu'il abuse, est au contraire une garantie libérale sagement ménagée aux citoyens par la constitution. Les biens et les droits ne peuvent pas être entamés par la seule autorité des corporations qui, dans certaines provinces, ne sont pas toujours composées de gens suffisamment éclairés, ce qui permet de supposer qu'on n'y rencontre pas toujours la droiture ou la circonspection désirable. Dans cet entraînement qui aveugle les partis, les radicaux passaient outre : leurs travaux, calculés de manière à réveiller l'esprit de provincialisme, n'étaient pas dirigés sans quelque succès; la vanité locale, l'assentiment instinctif de ceux qui se sentent appelés à exercer la prépondérance, recevaient avec empressement ces idées qui tendaient à faire disparaître d'une manière absolue le contrôle du pouvoir central. Le même esprit se manifestait dans la prétendue réorganisation des pouvoirs publics. Le congrès devait tout faire, le pouvoir exécutif rien. A force de réduire l'influence que la charte de 1833 avait voulu assurer au président, on condamnait celui-ci à la nullité.

Encore plus que le gouvernement, les *pelucones* et le clergé voyaient avec défiance les projets des réformistes : le clergé surtout commençait à trembler pour l'article 5 de la constitution, celui qui interdit tout autre culte que le catholicisme; mais que faire? On s'était placé sur une pente où il n'était pas facile de se retenir, et

puis le moment n'était pas venu de désavouer les auxiliaires actifs sur lesquels on comptait pour la guerre contre la présidence.

En y réfléchissant d'ailleurs, on reconnaît que la conduite des ultra-conservateurs était moins imprudente qu'il ne semble au premier abord. En supposant que les choses eussent été poussées à l'extrémité et qu'on fût parvenu à renverser le parti qui s'appuie sur la constitution et prétend conserver la politique nationale de Portalès, la coalition victorieuse se serait dissoute aussitôt, et on n'aurait pas tardé à voir les ultra-conservateurs et les progressistes à couteaux tirés. Pour qui auraient été les chances dans cette nouvelle lutte? Le parti progressiste est formé par un groupe de personnes, jeunes pour la plupart, appartenant à la classe instruite, et dont plusieurs sont les héritiers des familles les plus riches : dans sa composition actuelle, ce parti est peu nombreux et n'a pas prise sur les grosses masses de la population. Si pour se fortifier il s'adressait aux passions de la foule ignorante, il surviendrait des excès dont les utopistes à nature généreuse seraient révoltés les premiers, et le *progressisme* se dissoudrait par la défaillance de ses chefs. Il peut y avoir des désordres au Chili, mais les élémens d'une révolution populaire n'y existent pas. La situation du *peluconisme* est bien différente : il a de l'argent en abondance; l'autorité morale du clergé lui prête son prestige; il possède avec ses vastes domaines la clientèle de ses *inquilinos*, attachés à lui par une sorte de servage. En cas de crise extrême, il rallierait autour de lui les honnêtes gens effarouchés, en leur faisant appel au nom de l'ordre public et du salut social. En définive, le *peluconisme* resterait le maître du terrain. Ainsi on a dû raisonner dans les conciliabules où le jésuitisme a la parole.

Les choses en étaient venues à un point d'aigreur et de provocation où un pays ne peut rester longtemps. Le 12 décembre 1858, on entra dans la phase de la révolution active. *L'Assemblée Constituante* avait convoqué les opposans de toute nuance qui se trouvaient à Santiago à une réunion où devaient être discutées les bases d'une réforme constitutionnelle. Le gouvernement, comme on a pu le voir, avait souffert que ses adversaires pratiquassent toute sorte d'hostilités, sans recourir aux moyens extraordinaires que la constitution accorde, ni même aux ressources ordinaires de la loi; mais enfin, dans cette convocation d'une assemblée populaire invitée à donner son adhésion à un plan de réforme constitutionnelle, il vit un acte désorganisateur de nature à compromettre l'ordre public, et il défendit la réunion. En cela, il ne faisait que remplir une disposition en vigueur depuis 1851, qui, tout en reconnaissant le droit de réunion, prohibe cependant les clubs lorsqu'ils prennent le caractère d'une association politique.

Cet ordre ne fut pas respecté. La réunion ayant eu lieu et plus de trois cents personnes étant en séance, on répondit avec hauteur à une sommation faite en termes polis par l'intendant de la province, qui, avant d'en venir aux mesures de rigueur, voulut faire un dernier appel aux sentimens de conciliation. Il fut donc nécessaire d'employer la force, et on envoya à cet effet un peloton de soldats pour disperser la réunion. L'acte séditieux prit alors une teinte plus prononcée. Le chef de la troupe fut insulté, et quelques libéraux exaltés commencèrent à pérorer en adressant des excitations aux soldats. La mesure était comblée; une plus longue tolérance n'eût été que de la faiblesse : le gouvernement accepta résolûment cette nouvelle situation. Par son ordre, les constituans furent conduits, au nombre d'environ deux cents, à la caserne de police, au milieu de la plus complète indifférence de la population; deux heures après, les villes de Santiago et de Valparaiso étaient déclarées en état de siége.

Par suite de ces mesures, il se fit dans la presse et au sein des factions un silence momentané; mais le public ne s'y trompa point : chacun resta persuadé que la première escarmouche amènerait des hostilités sur une large échelle. En effet, dès le 5 janvier 1859, quelques citoyens de Copiapo, aidés par la garde urbaine (ou, comme on dirait chez nous, la garde nationale), qui composait la principale force de la ville, chassèrent les autorités légales en combinant une surprise, et nommèrent intendant et commandant d'armes un jeune homme appartenant à une des plus honorables et des plus opulentes familles du pays, M. Pedro Leon Gallo.

Le 15 du même mois, un autre coup de main mettait Talca au pouvoir des révolutionnaires. Deux localités tout à fait distinctes, l'une au nord, l'autre au sud, attiraient donc en même temps l'attention du gouvernement. La province de Talca, qui forme l'extrémité de la vallée centrale de la république, est séparée des pays du sud par le grand fleuve Maule, qui ne peut être franchi qu'en très peu d'endroits. C'est donc une ligne importante, parce qu'elle est d'une défense facile. L'histoire des guerres civiles du Chili présente d'ailleurs les provinces du midi comme celles où se recrutent plus facilement les insurrections. Pourvues de ressources pour la guerre et peuplées de gens chez qui le voisinage des Indiens entretient les habitudes belliqueuses, assez disposées d'ailleurs à méconnaître la prépondérance des grandes villes du centre, ces campagnes ont presque toujours fourni les armées qui des environs de Penco se sont élancées vers Santiago avec des instincts destructeurs. Ces considérations faisaient de la prise de Talca un accident grave dont la coïncidence avec d'autres mouvemens, comme on devait s'y attendre, mettait l'ordre établi en grand péril.

Avec une ardente activité, les révoltés de Talca avaient construit des remparts et creusé des fossés. Ils étaient commandés par M. Juan Ramon Vallejo, homme d'un esprit résolu et énergique, qui, après avoir obtenu par la contrainte la coopération de plusieurs citoyens des plus importans en les obligeant à donner leurs noms pour une espèce de gouvernement provisoire, leur avait imposé en outre, ainsi qu'à d'autres personnes considérables par leur fortune, des subventions onéreuses pour les frais de la guerre. Aucun habitant ne pouvait quitter la ville sans avoir payé une somme dont l'importance variait arbitrairement suivant la position de ceux qui émigraient. La nécessité suprême aux yeux du gouvernement était de réprimer d'abord cette révolte : ne prêtant que peu d'attention à celle de Copiapo pour ne pas trop diviser ses forces, il organisa une forte expédition sous le commandement du ministre de la guerre, le général Garcia, et le siége fut mis devant Talca.

Cependant les provinces du sud ne répondaient pas, comme on avait lieu de le craindre, à l'appel des révolutionnaires. Des bandes de montagnards sans plan et sans entente, commandées par des chefs obscurs, et entraînant à leur suite par l'appât du désordre des vauriens et des malfaiteurs, voilà le seul élément de guerre que l'on parvenait à remuer. Les forces locales étaient plus que suffisantes pour disperser ces bandes partout où elles se présentaient; leurs attaques étaient moins inquiétantes pour l'autorité que pour les propriétaires et les citoyens pacifiques qui ne sympathisaient pas avec leur cause. Cet état de choses, quoique très regrettable, ne présentait pas les dangers d'une lutte en règle; le général Garcia s'appliquait à retarder l'assaut de Talca, dans l'espoir que les insurgés, ayant conscience de leur isolement, finiraient par céder sans effusion de sang. Ses calculs furent justifiés par le fait. Le 22 février, la ville fut évacuée, et sa garnison, composée d'environ quinze cents hommes, se dispersa. On n'avait échangé que quelques coups de fusil dans cette apparence de siége; mais une des premières victimes avait été le promoteur du mouvement, M. Ramon Vallejo, dont la mort contribua pour beaucoup à décourager les assiégés.

Pendant que ce résultat était atteint, l'insurrection éclatait dans divers endroits pour être aussitôt vaincue. Le 8 février, un gros peloton de montagnards, commandé par M. Juan Alemparte, entrait dans la ville de Concepcion en mettant aux premiers rangs, pour leur servir de rempart, quelques employés de l'administration qui avaient été faits prisonniers à Talcahuano. La ville n'était gardée que par très peu de troupes; mais, au moment où la lutte commençait à prendre un caractère sérieux, un renfort envoyé par l'intendant du Nüble, la province limitrophe, vint seconder les défenseurs

de la constitution et mettre les montagnards dans une complète déroute. Deux jours après, une autre bande de ces derniers, commandée par M. Domingo Arze, échouait également dans une tentative contre la ville de Chillan, capitale de la même province du Nüble. L'insurrection était décidément malheureuse dans la région du sud; mais on avait à craindre que les montagnards, après avoir agi séparément, ne finissent par se réunir en un seul corps, ainsi qu'il est arrivé un peu plus tard; on jugea prudent d'organiser dans ces contrées une division assez respectable, dont la composition et le commandement furent confiés au lieutenant-colonel José Manuel Pinto. Les soulèvemens partiels dans les provinces centrales n'avaient pas un meilleur résultat. La ville de San-Felipe, chef-lieu de la province d'Aconcagua, s'étant révoltée le 12 février, il suffit de peu de jours pour la prendre d'assaut et lui infliger, dans la première ardeur du combat, un assez rude châtiment.

Le 28 du même mois, trois cents ouvriers, entraînés par les perturbateurs dans une lutte aussi déraisonnable qu'elle était criminelle, ensanglantèrent les rues de Valparaiso. Tenus en échec et dans la rage de l'impuissance, ils succombaient à l'horrible idée de mettre le feu à la maison de la préfecture, exposant ainsi au danger d'être dévorée par les flammes la seconde ville de la république, composée presque totalement de bâtimens construits en bois. Après deux heures de combat, l'ordre fut rétabli.

A l'impuissance de ces mouvemens, il était facile de voir que le bon sens des peuples répudiait la révolution. Cela ne suffisait pas encore pour que les révolutionnaires ouvrissent les yeux. Nous avons laissé M. Pedro Leon Gallo maître de la province d'Atacama, mais surveillé par les représentans de l'autorité. A considérer l'isolement de cette région, dont la partie habitable est séparée de Coquimbo par un vaste désert, le peu de ressources qu'on y trouverait pour la guerre, la cherté des vivres, la rareté des routes praticables et des abris, on pouvait prévoir que l'insurrection du nord périrait de consomption, si elle restait concentrée dans son foyer primitif, ou bien qu'en marchant sur Coquimbo, ainsi qu'on devait s'y attendre, elle irait au-devant d'une déroute. Les forces du gouvernement furent donc dirigées vers ce dernier point sous le commandement du lieutenant-colonel Silva Chaves, et bien que ce petit corps, composé d'environ douze cents hommes, n'eût pas l'avantage de la supériorité du nombre, il avait pour lui la puissance de la discipline : les chances favorables paraissaient être de son côté. En dépit des probabilités, un coup inattendu vint prolonger la guerre civile et suspendre ce travail de pacification, qui était déjà très avancé dans les esprits.

Le commandant Silva avait fatigué ses troupes par une marche rapide pour prévenir l'ennemi, qui n'était déjà plus qu'à trois lieues de La Serena, chef-lieu de la province de Coquimbo. Les deux armées se trouvèrent en présence le 14 mars dans le défilé de Los-Loros, et, après une fusillade qui dura près de trois heures, M. Leon Gallo resta le maître du champ de bataille.

Les troupes du gouvernement, obligées de battre en retraite, laissaient à découvert la ville de La Serena. Le mouvement du nord, il est bon de le remarquer ici, avait été fomenté et dirigé par des jeunes gens de condition distinguée, comme celui qu'ils reconnaissaient pour leur chef militaire, mais qui, malgré les influences de tradition et d'entourage, n'étaient engagés par aucun lien avec la faction ultra-conservatrice. Leur tentative avait donc pris, dès le début, une teinte révolutionnaire : leur programme impliquait vaguement une refonte de la constitution. Une fois maîtres de La Serena, leur dissidence avec les *pelucones* prit un caractère beaucoup plus tranché; on alla jusqu'à insérer dans les journaux officiels de l'insurrection des diatribes assez blessantes contre le luxe et l'oisiveté du clergé. Les *pelucones* étaient désorientés; ils ne sympathisaient que médiocrement avec l'armée victorieuse à Los Loros, qui avait été recrutée en grande partie parmi les ouvriers des mines, au sein même de l'élément démagogique. Aussi, en réservant toutes leurs ressources pour les provinces du sud, où ils comptaient trouver des auxiliaires à leur convenance, ils évitèrent de mettre leur argent à la disposition du chef d'Atacama. On a lieu de croire que celui-ci a contribué largement aux frais de la guerre, et, tout en déplorant le dangereux accès de fièvre politique auquel il a succombé, on doit reconnaître qu'il s'est montré dévoué à son idée et prodigue de ses richesses autant qu'il était disposé à l'être de son sang.

Le gouvernement préparait de son côté contre les insurgés du nord une forte expédition, aux ordres du général Vidaurre-Leal. Les défenseurs de la constitution et les prétendus constituans se rencontrèrent dans la plaine de Peñuelos, le 29 avril, au nombre de trois mille combattans de chaque côté. Les Chiliens sont naturellement braves, et leur tempérament s'enflamme aisément. Une fois lancés, ils s'abordent résolûment, et la bataille donne lieu à une multitude d'engagemens corps à corps. Le choc fut donc très sanglant à Peñuelos. Après quatre heures de combat, le général Vidaurre, grâce à l'habileté de sa manœuvre ainsi qu'à la vigueur des troupes qu'il commandait, fit subir à ses adversaires une défaite complète. L'armée insurrectionnelle se débanda après avoir vu une vingtaine de ses chefs tombés au pouvoir des vainqueurs. Dès ce moment, la pacification du nord fut assurée.

Quelques jours auparavant, le chef de la division du sud, le commandant José-Manuel Pinto, avait porté le dernier coup aux *monteneros*, c'est-à-dire aux montagnards voisins de l'Araucanie, qui, au nombre de deux mille hommes sous les ordres de M. Nicolas Tirapegui et soutenus par l'argent des *pelucones*, tentaient un dernier engagement dans le champ de Maipo. C'est là, il faut l'avouer, un épisode bien triste pour le Chili, et peu honorable pour ceux qui en ont été les instigateurs. Ces *inquilinos*, attachés à la glèbe, non par la loi, mais par la coutume, ignorans, aussi indifférens qu'étrangers aux notions politiques, on les a vus ameutés et lancés par bandes au nom de la moralité publique et de la religion en péril. Le déchaînement des passions bestiales, les attaques contre les personnes et les propriétés, la terreur répandue partout, en un mot la guerre faite à la société en haine du pouvoir qui la représente, voilà les tristes moyens que certains conservateurs, tant ils étaient aveuglés, n'ont pas craint d'employer pour recouvrer leur domination compromise.

Des vastes *haciendas* sortaient ces étranges régénérateurs, divisés par troupes sous des chefs obscurs qui étaient le plus souvent des espèces de contre-maîtres dans les métairies; ils couraient les grands chemins, épouvantaient les populations pacifiques, rançonnaient de préférence ceux qui étaient signalés comme les partisans du pouvoir présidentiel. Peu s'en est fallu que la contagion du désordre ne se répandît parmi les Indiens de l'Arauco; déjà même un certain nombre de ceux-ci vagabondaient à travers les campagnes, y commettant tous les excès propres aux tribus sauvages.

En résumé, depuis les derniers jours de janvier jusqu'au 29 avril, il y avait eu, dans les diverses provinces, quatorze combats, sans compter les luttes personnelles, surprises, coups de main, et autres incidens meurtriers. Les pertes résultant de ces engagemens, sans atteindre un chiffre bien élevé, étaient néanmoins cruelles pour une population peu nombreuse. Les craintes de bouleversement étant dissipées, on rendit la liberté à presque toutes les personnes détenues en vertu des pouvoirs extraordinaires que le congrès venait enfin de conférer au gouvernement. On mit en jugement les individus ouvertement compromis; les chefs les plus exaltés de la jeune opposition furent écartés momentanément du territoire de la république. L'archevêque de Santiago manifesta le désir de faire un pèlerinage à Rome, où il est en ce moment. On pouvait croire à un apaisement complet et rapide; mais de mauvaises passions fermentaient encore dans l'ombre. A Valparaiso notamment, il existe une corporation de portefaix pour le service de la marine marchande, composée d'environ huit cents membres, avec une caisse de secours mutuels

et une organisation qui donne à leur société une certaine consistance. Comme ces hommes s'étaient engagés dans le mouvement révolutionnaire, le gouvernement avisa aux moyens de briser leur force collective. Une sombre rancune aigrissait donc ces esprits incultes. Le 18 septembre, on célébrait par une cérémonie religieuse l'anniversaire de l'indépendance chilienne; le général Vidaurre-Leal, nommé gouverneur de Valparaiso, était dans l'église avec toutes les autorités de la ville; les gardes nationaux stationnaient sur la place, avec leurs armes en faisceaux. Tout à coup les portefaix s'élancent sur les fusils pour s'en emparer. La milice citoyenne résiste. Le tumulte qui s'élève retentit jusque dans l'église. Le gouverneur, par un mouvement instinctif, s'élance au dehors pour voir ce qui se passe. Déjà les émeutiers commencent à se disperser, mais au moment où le général plonge ses regards dans une petite rue débouchant sur la place, plusieurs coups de feu sont dirigés contre lui, et il tombe, n'ayant plus que quelques heures à vivre. La mort comme la vie du brave et dévoué Vidaurre justifie l'épithète de *Leal* (loyal) qu'il avait lui-même ajoutée autrefois à son nom pour protester contre l'odieuse félonie d'un chef militaire qui portait le même nom que lui.

L'assassinat du vainqueur de Peñuelos a fait une impression profonde sur tous les partis : il a sans doute porté le dernier coup à l'esprit de révolte. Il ne paraît pourtant pas que cette horrible catastrophe ait été le résultat d'une préméditation criminelle. Quatre ou cinq émeutiers, pris les armes à la main, ont été jugés militairement. Parmi les individus mis en arrestation se trouvent le sénateur Ossa et ses deux fils : cette famille opulente et fanatique était soupçonnée d'exercer sur les ouvriers du port une influence dangereuse. Les pouvoirs extraordinaires dont le président avait été investi par les représentans légaux du pays viennent d'être prorogés jusqu'au 1er novembre 1860, et le congrès lui-même, convoqué extraordinairement, va avoir à délibérer sur un projet de loi tendant à rendre les conspirateurs de toutes classes responsables des pertes et dégâts matériels occasionnés par les tentatives révolutionnaires.

Tels sont les faits connus jusqu'à ce moment : il est à peine besoin de les résumer, car ils parlent d'eux-mêmes. En Europe, où les incidens de la crise seront jugés avec une expérience calme, tout le monde sentira que l'ordre constitutionnel établi au Chili n'est pas en péril. On ne voit pas là, comme dans certaines républiques espagnoles, des soldats aspirant au pouvoir par le droit du sabre, ni un président cherchant à prolonger illégalement son mandat. Dans quinze mois, une élection présidentielle appellera la nation à

l'exercice normal de sa souveraineté. Il n'y a pas non plus au Chili d'antagonisme de classes, puisque toutes les classes se sont si étrangement fusionnées dans les rangs révolutionnaires, ni de ces querelles économiques si difficiles à apaiser. L'état financier est excellent. La crise commerciale ne peut se prolonger indéfiniment : les dernières nouvelles annoncent qu'on vient de découvrir encore des gisemens métalliques d'une grande richesse, ce qui détermine ordinairement une reprise d'affaires.

Il est évident en outre que l'alliance des ultra-libéraux et des ultra-conservateurs n'est pas durable. Il faut l'échauffement d'une extrême colère pour mélanger ainsi des partis extrêmes : ils se séparent à mesure que le temps les refroidit. Considéré isolément, chacun de ces partis porte en lui-même des élémens de décomposition. Si les *pelucones* ont réellement subi en 1852 des influences venues d'au-delà des mers, ne seront-ils pas impressionnés en sens contraire, aujourd'hui que la propagande jésuitique est en échec? D'un autre côté, quand les jours de réflexion calme seront revenus, les utopistes et les exaltés comprendront qu'on n'améliore pas un gouvernement au moyen d'une opposition poussée jusqu'à la guerre civile, que d'ailleurs le despotisme n'est jamais à craindre de la part d'un pouvoir qui développe largement l'instruction publique et ne cherche pas à constituer des monopoles industriels. Plusieurs des progressistes et des plus intelligens sont actuellement en Europe : ils feront là de sages réflexions en voyant que sur beaucoup de points notre vieux monde est encore plus loin que leur pays de l'idéal qu'ils ont rêvé.

Quant au parti victorieux, il est devenu réellement le parti national. La présidence, le congrès, la hiérarchie administrative à tous ses degrés, n'ont fait qu'un seul corps pour défendre la loi. L'armée chilienne a donné un exemple de loyauté et de discipline sans pareil dans l'histoire de l'Amérique espagnole. A l'exception de la garde urbaine de Copiapo, pas un seul bataillon n'a méconnu les ordres du président qui ne sera plus bientôt qu'un simple citoyen, et si l'on peut citer quelques officiers parmi les frondeurs, pas un seul n'a porté les armes contre l'autorité. De toutes parts on arrive à reconnaître cette vérité sentie par les sages auteurs de la constitution, qu'un pouvoir exécutif vigilant et fort est nécessaire au Chili comme modérateur entre les élémens extrêmes : c'est un progrès, et à ce point de vue on peut espérer que la dernière convulsion de la jeune république n'aura été pour elle qu'une fièvre de croissance.

André Cochut.

LA

PEINTURE RELIGIEUSE

EN FRANCE

M. HIPPOLYTE FLANDRIN.

Parmi les talens issus de ce mouvement de réaction que suscitèrent, presque au lendemain du succès, les abus de pouvoir et les entraînemens de l'école romantique, parmi les peintres dont les débuts remontent à un quart de siècle environ, M. Hippolyte Flandrin est celui qui a le mieux tenu ses promesses, le plus exactement marqué sa place et défini sa foi. Artiste fécond et patient tout ensemble, facilement inspiré et difficile envers lui-même, il doit la réputation dont il jouit à la constance de ses efforts, à des études opiniâtrément poursuivies, autant qu'aux priviléges de sa propre organisation. Continuateur à bien des égards de son maître sans pour cela s'en être fait l'imitateur servile, il a su concilier la fidélité scrupuleuse aux enseignemens reçus avec le respect du sentiment personnel. M. Flandrin, malgré ses longs succès et l'importance acquise aujourd'hui à ses travaux et à son nom, est resté, si l'on veut, l'élève de M. Ingres, en ce sens qu'il accuse son origine plus ouvertement qu'aucun de ses anciens condisciples; mais sous ces dehors d'abnégation on a peu de peine à démêler les caractères d'un tempérament moral particulier. C'est ainsi que, dans l'ordre de

la conformité physique, les habitudes intimes et l'expression de la physionomie diversifient entre les membres d'une même famille certains traits identiques au premier aspect.

Nous ne prétendons ni exagérer l'indépendance de M. Flandrin, ni confondre dans une égale admiration les œuvres qu'il a produites et celles qu'a signées son maître. Il faudrait fermer les yeux à l'évidence pour méconnaître la permanence de l'empire exercé sur le talent de M. Flandrin par les exemples de M. Ingres; mais il y aurait autant d'injustice à circonscrire la portée de ce talent dans les limites d'une habileté seulement transmise et d'une science d'emprunt. Tout en laissant voir clairement ce qu'il doit aux leçons de Rubens, Van-Dyck nous donne aussi la mesure de ses rares aptitudes, ou, pour choisir des termes de comparaison en meilleur lieu encore, Jules Romain et Bernardino Luini se montrent créateurs à leur tour lors même qu'ils continuent le plus fidèlement en apparence la doctrine de Raphaël ou celle de Léonard. M. Flandrin fait preuve d'une docilité analogue, de ces mêmes habitudes disciplinées qui n'ôtent rien à la sincérité des intentions. Comme Luini par exemple, il choisit entre les souvenirs de la manière révérée ceux qui s'approprient le mieux à ses inclinations plutôt tendres que fières, et les formes de style qui expriment surtout la grâce et la sérénité.

Les travaux de M. Hippolyte Flandrin s'isolent d'ailleurs des œuvres de M. Ingres, et en général des œuvres contemporaines, par la signification morale, par l'ordre de sentimens dans lequel ils ont été conçus. Ces travaux ont un caractère profondément pieux : ils satisfont exactement aux conditions actuelles de la peinture sacrée. Sans complicité avec les fantaisies de l'art moderne comme sans partipris plus rétrograde que de raison, sans ostentation archaïque, ils perpétuent la tradition ancienne en l'interprétant dans le sens des progrès accomplis et des exigences de notre temps. C'est là le propre du talent de M. Flandrin quand ce talent s'applique à la représentation des sujets religieux; c'est cette aptitude à revêtir de formes consacrées des inspirations neuves qui constitue l'originalité véritable d'un peintre partout ailleurs très-habile, mais d'une habileté quelquefois un peu trop voulue, pourrait-on dire. On sait avec quelle supériorité M. Flandrin traite le portrait et quelle longue série de beaux ouvrages il a produite depuis son propre portrait et celui de *Mme Oudiné*, exposés l'un et l'autre en 1840, jusqu'aux toiles que l'on admirait au salon dernier, jusqu'au portrait de *M. le comte Duchâtel*, œuvre plus récente encore. Certes il n'y a que justice à louer l'extrême pureté de style, la fine intelligence de la vérité qui distinguent les portraits dus au pinceau de M. Flandrin; mais ici ce style si sobre est-il toujours exempt d'une secrète ari-

dité? Cette vérité, si patiemment étudiée et rendue, n'affecte-t-elle pas dans de certains cas une simplicité d'expression un peu morne, une sorte de placidité pittoresque qui avoisine la langueur? N'eût-il peint que ses portraits, M. Flandrin serait encore un artiste très éminent, le plus éminent même, dans ce genre spécial des peintres contemporains, après M. Ingres; toutefois le rang qu'il conviendrait de lui assigner, il le mériterait surtout à titre de talent bien informé, d'observateur savant des règles et de la méthode. Dans le domaine de la peinture religieuse au contraire, ce talent, qui tout à l'heure procédait presque exclusivement de la science et du goût, emprunte en grande partie sa force à l'émotion de la pensée. Sans rien perdre en correction, sans se départir de ses coutumes discrètes, il acquiert, même au point de vue de l'exécution, une aisance et une franchise imprévues; il traduit sincèrement ce qu'il a sincèrement senti. On devine en un mot devant ces peintures à la gloire de Dieu et de la foi catholique que celui qui les a faites ne s'est ni imposé un rôle, ni prescrit une tâche purement pittoresque : mérite rare chez les peintres de notre école qui ont entrepris de pareils travaux, non-seulement depuis le commencement du siècle, mais même à d'autres époques et dans les diverses phases que l'art a traversées.

Il faut le reconnaître en effet, — et nous rappelions récemment ce fait à propos des tableaux d'église exposés au salon, — de tous les genres de peinture qu'a traités l'école française, la peinture religieuse est celui où elle soutiendrait le plus difficilement la comparaison avec les écoles étrangères. Des peintres d'histoire comme Poussin, Lebrun et David, pour ne citer que ces trois noms, — des paysagistes comme Claude le Lorrain et Gaspard Dughet, — des peintres de portrait comme Philippe de Champagne, Rigaud, Tournières et vingt autres, sans compter nos vieux *portraitistes* anonymes, prédécesseurs ou contemporains de Dumonstier, — enfin les nombreux peintres de genre qui depuis Watteau jusqu'à Granet ont frayé ou parcouru une voie que plus d'un encore suit avec honneur aujourd'hui, — de tels artistes peuvent être à bon droit salués du titre de maîtres. Au contraire, les plus remarquables entre ceux qui ont abordé les sujets sacrés n'ont que le rang et l'importance d'hommes de talent. Les uns, Jouvenet, Mignard ou Doyen par exemple, se sont montrés praticiens habiles en promenant sur les murs des églises ou sur la toile leur pinceau tantôt robuste, tantôt brillant. D'autres, et le grand Poussin lui-même est un de ceux-là, ont envisagé avant tout dans les scènes bibliques le côté historique et humain. Interprété, il est vrai, avec une puissance de raison et une sagacité singulières, le fait est devenu sous leur main l'objet et la fin du travail, au lieu d'en être seulement le principe et de

ne se révéler aux yeux que pour inspirer à l'âme le désir et le pressentiment de l'infini. On dirait que le génie même de l'art français, si soigneux de la vraisemblance en toutes choses, si naturellement exact et méthodique, ne lui permet de s'aventurer dans les sphères idéales qu'à la condition d'y transporter ses habitudes de prudence extrême et de spéculation positive. Seul, Eustache Lesueur a laissé dans ses compositions religieuses une part principale à l'élément surnaturel, aux élans, à l'expression passionnée de la foi; mais, si glorieuse que soit l'exception, le peintre de la *Descente de Croix* et de la *Vision de saint Benoît* n'en demeure pas moins, sous certains rapports, comme dépaysé dans notre école, où les maîtres ont plutôt coutume de persuader l'esprit que de séduire l'imagination ou d'attendrir le cœur.

Si l'on remonte dans l'histoire de l'art national au-delà du XVIIe siècle, on surprendra difficilement chez les peintres du moyen âge et de la renaissance des aspirations plus mystiques, des intentions moins formellement définies. Sans parler de certains monumens antérieurs au règne de saint Louis, — les fresques de Saint-Savin, près Poitiers, par exemple, et quelques autres fragmens de peintures murales où l'on démêlerait peut-être sous l'imitation du style byzantin une sorte de tendance à la véracité pittoresque, — on peut citer comme des spécimens non équivoques de la manière française les travaux des peintres verriers et des miniaturistes à partir du XIIIe siècle. N'exagérons rien toutefois. Le XIIIe siècle, on le sait, fut pour l'architecture et la sculpture en France un siècle béni, une époque toute de création et de progrès. Dans ce grand mouvement de l'art auquel nous devons, entre tant d'autres chefs-d'œuvre, les cathédrales de Reims, d'Amiens, et les figures qui ornent les portails de la cathédrale de Chartres, le rôle de la peinture est demeuré moins éclatant. Le temps, il est vrai, a effacé sur les murs des édifices les vastes compositions qu'y avait tracées le pinceau, et, pour deviner quelque chose de ce que pouvaient être ces décorations monumentales, il nous faut recourir à des textes arides, aux indications succinctes ou incertaines que nous ont laissées de loin en loin les historiens. Là même néanmoins où les documens ont survécu, là où les termes de comparaison subsistent entre les œuvres de la peinture et les œuvres de l'architecture et de la statuaire, celles-ci gardent une supériorité qui atteste que les développemens de la peinture au moyen âge ont été en France relativement peu rapides. A Dieu ne plaise par conséquent qu'aux puissans artistes qui édifiaient ou dont le ciseau enrichissait les églises du XIIIe siècle nous assimilions des talens à tous égards plus modestes, — les enlumineurs des psautiers et les imagiers des verrières! Ce

que nous voulons dire seulement, c'est que, dès cette époque et dans cet ordre de travaux, les premiers symptômes se manifestent de ce goût pour le naturel et pour l'expression exacte qui caractérisera plus tard la manière française dans la représentation des sujets religieux comme ailleurs. Ici sans doute la forme est encore bien incorrecte, l'intention pittoresque trop souvent même incomplète ou erronée : cette incorrection toutefois n'accuse rien de plus que l'inexpérience technique, cette insuffisance de l'exécution ne résulte pas du mysticisme de la pensée. Que l'on examine les vitraux qui décorent les cathédrales de Chartres, du Mans, de Sens et de Bourges, ou l'*histoire légendaire de Joseph* représentée sur une des fenêtres de la cathédrale de Rouen : pourra-t-on constater là, aussi aisément que dans les œuvres du même genre produites de l'autre côté du Rhin ou des Alpes, un invariable respect pour certaines formules hiératiques, une volonté traditionnelle d'employer le symbole comme moyen d'expression principal? N'y reconnaîtra-t-on pas plutôt le désir d'emprunter autant que possible à la réalité des inspirations et des modèles? Nous ne voudrions pas trop insister sur une question qui intéresse l'archéologie aussi directement au moins que l'art proprement dit. Il nous sera permis cependant de faire remarquer dans les monumens que nous avons cités, et dans la plupart de ceux qui appartiennent à la même époque, cette coutume toute *naturaliste* d'associer aux images des personnages sacrés les portraits des rois ou des seigneurs contemporains, et jusqu'à des scènes familières tirées de la vie des artisans. Enfin, suivant Émeric David, les peintres français n'ont-ils pas essayé les premiers de figurer le Créateur sous une apparence humaine? Tentative regrettable, il faut le dire, puisqu'elle n'aboutit qu'à rapetisser la toute-puissance divine à notre taille et l'idée de l'infini aux proportions d'un fait, mais tentative conforme à ce besoin, signalé tout à l'heure, de revêtir de vraisemblance même ce qui est de soi nécessairement abstrait.

La peinture sur verre, traitée en France au moyen âge avec une science du procédé plus sûre que dans les autres pays, n'a donc, sous le rapport religieux, qu'une signification un peu étroite, ou, si l'on veut, trop habituellement pittoresque. Même observation, et peut-être mieux fondée encore, à propos des miniatures, d'ailleurs si dignes d'étude, qui ornent les livres de chœur et les missels. A coup sûr, on ne courra pas le risque de se méprendre en admirant tantôt la fermeté, tantôt la délicatesse de dessin et de coloris, qu'attestent tant de précieux morceaux, depuis le *Psautier de saint Louis* jusqu'aux *Heures d'Anne de Bretagne:* inestimable série de petits chefs-d'œuvre où l'on peut suivre pendant trois siècles les progrès

accomplis par ces maîtres français dont Dante lui-même avait, dès le début, proclamé l'excellence dans la pratique de « l'enluminure. » Des compositions comme celles qui décorent les manuscrits conservés dans nos collections publiques, des peintres comme Jean Fouquet, suffiraient pour honorer l'art national durant la période antérieure au mouvement de la renaissance, et pour prouver, contrairement à l'opinion reçue, que notre école était depuis longtemps constituée lorsque les artistes italiens appelés par François Ier vinrent s'installer à Fontainebleau. Toutefois, s'il n'y a que justice à louer chez nos anciens miniaturistes un goût sobre jusque dans la fantaisie, une singulière intelligence du vrai, il ne serait ni aussi opportun ni aussi juste d'attribuer à leurs talens une portée religieuse fort grande. Rien de plus agréable sans doute que ces ingénieux ouvrages, rien de mieux fait pour intéresser le regard et l'esprit : suit-il de là qu'ils doivent nous toucher plus à fond, et sans invoquer les grands exemples, sans mesurer la distance qui sépare des *trecentisti* florentins et de leurs disciples les miniaturistes français du moyen âge, ne peut-on dire que ceux-ci n'ont su ou voulu donner aux sujets sacrés qu'un charme de surface et des dehors strictement expressifs dans le sens de la réalité?

Vers la fin du xve siècle et au commencement du xvie, des entreprises plus hardies viennent, sinon activer les progrès de l'art religieux en France, au moins en élargir le champ, et, dans une certaine mesure, en modifier les formes. Les murs des églises, sur lesquels on s'était contenté jusqu'alors de tracer des ornemens, ou tout au plus d'aligner quelques figures, se couvrent de peintures à fresque ou de tableaux représentant des scènes compliquées. Le nombre et l'ordonnance des groupes, la variété des attitudes témoignent, chez les auteurs des œuvres nouvelles, d'une véritable science de la composition. Déjà même le talent spécial des artistes français pour la peinture de paysage s'annonce dans plusieurs de ces productions, et les précieux morceaux que possède la cathédrale d'Amiens sont à cet égard une promesse remarquable des perfectionnemens qui vont suivre. Puis, à l'exemple des autres pays de l'Europe, la France voit se multiplier dans les églises, et jusque dans les palais, ces pieuses allégories sur la mort, ces *danses macabres*, dont quelques monumens nous permettent d'apprécier les intentions religieuses et le style. Une de ces peintures, aujourd'hui détruite, mais que le pinceau d'un copiste contemporain nous a transmise dans une suite de gouaches conservées à la Bibliothèque impériale, ornait, au temps de Louis XII, la cour du château de Blois; une autre, non moins importante, se développe sur les murs de l'église abbatiale de la Chaise-Dieu en Auvergne, et peut être

proposée comme un exemple des tendances et des doctrines de notre école durant la période qui clôt le moyen âge. Ici, plus clairement encore que dans les travaux précédens, l'esprit d'arrangement et l'habileté raisonnée prévalent sur l'énergie du sentiment; l'expression se formule moins austère que jamais. Quelque avertissement sinistre que contienne au fond la scène, une sorte de grâce recherchée, de délicate harmonie linéaire, donne à cette procession de victimes une signification bien différente de la moralité poignante qui ressort, au Campo-Santo de Pise, de la terrible fresque peinte par Orgagna. Dans la fresque française, les figures mêmes qui représentent la mort ont quelque chose de régulier, de paisible. Tantôt adroitement drapées par le peintre pour combler les vides de la composition, tantôt nues et discrètement décharnées comme pour faire pressentir le squelette sans en dévoiler la hideur, elles semblent ne s'emparer de leur proie qu'afin de balancer des lignes et de former des groupes se déduisant logiquement les uns des autres. Le sujet, si l'on veut, est bien rendu en ce sens qu'aucune intention malséante, aucun épisode déplacé ne contrarie ouvertement l'impression qu'il s'agissait de produire; mais cette impression aurait pu être plus profonde, et la leçon morale plus éloquente, si, au lieu de s'en tenir aux combinaisons ingénieuses, l'artiste avait su éprouver et traduire une forte émotion personnelle. N'accusons pas, au surplus, trop sévèrement les défaillances du sentiment religieux dans les œuvres appartenant à l'époque qui précède immédiatement la phase dite de la renaissance. Encore quelques années, et ce sentiment, qui n'était d'abord qu'insuffisant, s'amoindrira jusqu'à l'effacement complet. L'imitation du style antique compliquée des exemples de l'art italien pourra, dans le champ de l'imagination pure, amener une révolution heureuse et susciter de brillans talens. Plus d'un chef-d'œuvre naîtra sous la main des architectes et des sculpteurs, plus d'un précurseur annoncera la venue prochaine de Philibert Delorme et de Jean Goujon; mais dans le domaine de la peinture, de la peinture religieuse du moins, les efforts pour s'assimiler la manière italienne se résoudront dès le principe en progrès tout extérieur, et bientôt en faux-semblant de puissance. De plus en plus infidèle à ses origines, à ses traditions, à son génie, l'école française arrivera, vers la fin du XVIe siècle, à ne plus attacher de prix qu'à des contrefaçons stériles, à des formes fastueusement vides de pensée.

Le Jugement dernier de Jean Cousin au musée du Louvre et les peintures de Martin Fréminet dans la chapelle du palais de Fontainebleau marquent les deux termes de cette période. Dans le tableau du maître sénonais, l'imitation encore réservée de la méthode ita-

lienne n'est qu'une sorte de vêtement transparent sous lequel l'art français laisse assez aisément deviner sa physionomie et ses allures accoutumées. Bien qu'un peu sacrifiée parfois à la recherche systématique, la sincérité pittoresque ne fait pas défaut, l'indépendance de la pensée et du style n'est qu'à demi compromise. Si cette image du *Jugement dernier* ne réussit pas à pénétrer l'âme du spectateur de la terreur pieuse que comportait un pareil sujet, par la majesté de l'ordonnance et la justesse des intentions partielles elle est digne de l'école française, digne du noble artiste qui manifeste ailleurs avec tant d'éclat son profond savoir et son goût. Les peintures décoratives de Fréminet à Fontainebleau pèchent au contraire par une affectation avouée dans l'expression générale aussi bien que dans les détails. Ici la préoccupation de la grandeur n'aboutit qu'à l'emphase, la science dégénère en pédantisme, la soumission aux exemples florentins en parti-pris d'imitation servile. Nul respect de la vraisemblance, nul souci même des convenances imposées par le sujet. Les scènes et les personnages bibliques servent invariablement de prétexte à des attitudes tourmentées, à je ne sais quel étalage de lignes impétueuses et d'accidens anatomiques, si bien qu'au sortir de cette manie du grandiose et de ces jactances, la molle facilité de Simon Vouet apparaît presque comme un dédommagement et comme un bienfait.

On ne saurait cependant attribuer, tant s'en faut, une grande force d'expansion religieuse aux tableaux peints par Vouet, ni en général aux œuvres produites par l'école française dans tout le cours du XVIIe siècle. Les maîtres même les plus éminens de l'époque n'ont sur ce point, on l'a vu, qu'une puissance assez limitée. Sans doute chez Poussin le cœur est aussi grand que l'esprit; mais ce cœur, ouvert aux méditations profondes, est plus malaisément accessible aux inspirations spontanées, aux suggestions du sentiment. Examinez les tableaux sur des sujets sacrés qu'a laissés l'austère contemporain, on dirait presque le frère par le génie de Descartes et de Corneille : vous admirerez partout la vigueur et la fierté de la pensée, l'incomparable fermeté du style; vous n'y surprendrez presque jamais la trace d'une émotion tendre, d'un entraînement involontaire, le souvenir d'une vision surnaturelle. Est-il jamais arrivé à Poussin par exemple de rêver et de peindre une figure d'ange, une tête de Christ exprimant quelque chose de plus que l'intelligence ou la majesté humaine? Non, le peintre du *Ravissement de saint Paul* et des *Sept sacremens*, des *Aveugles de Jéricho* et de *la Femme adultère*, est un moraliste qui spécule sur les faits et qui nous les explique plus encore qu'un poète qui nous transporte avec lui dans les régions de l'idéal. Poussin exerce dans

l'art une autorité sans réplique; il y représente la raison souveraine, il est de tous les peintres français le plus profondément sagace, le plus sensé, le plus savant. Comparé aux maîtres de Florence et de Rome, il manque, si l'on ose ainsi parler, d'initiative, et semble tenir pour suffisant, là où d'autres nous dévoilent le beau, de nous faire reconnaître et comprendre le vrai.

Au génie analytique de Poussin opposer l'inspiration naïve, le candide génie de Lesueur, ce serait caractériser par le contraste la physionomie personnelle de deux grands artistes; ce ne serait pas résumer en deux types les tendances rivales et les évolutions successives de notre école. Si Poussin est l'expression la plus haute des habitudes d'esprit communes à la majorité des peintres français, Lesueur, il faut le redire, apparaît dans l'histoire de l'art national comme un phénomène isolé, comme un maître qui n'a pas eu de devanciers et qui n'aura pas de successeurs. Après lui en effet, où retrouver parmi les œuvres de la peinture religieuse cette simplicité touchante, cette pureté de sentiment dont il savait empreindre jusqu'aux scènes mythologiques, jusqu'aux sujets les moins favorables en apparence au développement de pareilles qualités? Rien ne se poursuit du progrès commencé, rien ne vient convertir en tradition cette chaste manière, tandis que les doctrines formulées par le peintre des *Sept sacremens* continuent, non sans se modifier il est vrai, d'inspirer et de régir les entreprises du pinceau jusqu'à la fin du XVIIe siècle. A travers l'ampleur conventionnelle et la pompe souvent oiseuse du style, le souvenir et l'imitation de Poussin demeurent sensibles dans les tableaux appartenant à l'époque de Louis XIV. *La Peste d'Égine* peinte par Mignard, *la Famille de Darius* et les autres toiles historiques qu'a signées Lebrun prouvent assez que les maîtres eux-mêmes tenaient à honneur de se montrer en quelque façon les disciples d'une méthode acceptée plus docilement encore par les artistes secondaires. En revanche, là où il s'agit de traduire non plus l'histoire, mais l'Évangile, l'influence et les mâles exemples de Poussin ne suffisent pas pour préserver l'école de l'abus des commentaires, de la recherche et du faux goût. Les peintres de sujets sacrés ne manquent pas en un certain sens d'éloquence, mais cette éloquence procède surtout de la rhétorique. Elle peut, par l'abondance étudiée et le nombre, rappeler la manière de Fléchier : elle n'a rien de commun à coup sûr ni avec le langage sévère de Bourdaloue, ni avec la parole émue et persuasive de Fénelon. Ce serait presque un blasphème que de prononcer en pareil cas le nom de Bossuet.

On a donc le droit de reprocher à la plupart des peintures religieuses du XVIIe siècle leur caractère déclamatoire. Depuis la cou-

pole du Val-de-Grâce jusqu'aux voûtes de la chapelle de Versailles, depuis le *Christ aux Anges* de Lebrun jusqu'aux tableaux de Boulogne et de Coypel, bien des témoignages subsistent qui nous dispenseront d'insister. Contraste singulier toutefois : cette époque par excellence du luxe et de la faconde pittoresques nous a légué une toile tout empreinte d'onction et de simplicité, un véritable chef-d'œuvre d'expression pieuse, — l'*Ex-voto* peint par Philippe de Champagne en souvenir de la guérison miraculeuse de sa fille : morceau bien supérieur non-seulement aux productions contemporaines, mais même aux autres travaux du peintre, et le seul dans l'école française qu'il soit permis de rapprocher des tableaux de Lesueur.

Lesueur pendant tout le cours de sa vie, Philippe de Champagne à un certain jour de la sienne, tels sont les représentans les plus purs de la peinture religieuse en France au XVIIe siècle. Dans le siècle suivant, quels noms citer? quelle œuvre choisir entre tant d'œuvres fardées qui, même de loin, se ressente des inspirations de la foi? Où recueillir je ne dirai pas une preuve, mais un indice de quelque pensée élevée, de quelque intention sérieuse? L'école de cette époque compte aujourd'hui de nombreux défenseurs : avocats souvent imprudens qui, à force de se passionner pour la cause qu'ils soutiennent, oublient même de faire la part des torts de leurs cliens, et transforment volontiers en actes méritoires des faiblesses tout au plus excusables. Nous doutons cependant que les plus ardens apologistes de l'art français au temps de la régence et sous Louis XV poussent l'indulgence ou le courage jusqu'à en justifier les impertinences là où il se fait l'interprète des livres sacrés. Si, après une période de dédain excessif, il y avait justice dans une certaine mesure à réhabiliter de nos jours les *pastorales* de Watteau et même à la rigueur les *bergeries* de Boucher, ce serait commettre une profanation peut-être, et certainement se donner un ridicule, que de prendre au sérieux les *Apôtres* et la *Nativité* de l'un, ou la *Sainte Famille* de l'autre.

Sans répudier au fond ces traditions vicieuses en honneur depuis le commencement du siècle, la peinture religieuse, vers la fin du règne de Louis XV et sous le règne de Louis XVI, eut quelquefois un caractère moins ouvertement futile et des formes moins dépravées. On sait l'extrême habileté de Doyen et les velléités de réforme qui valurent un moment à Vien la réputation d'un chef d'école. Le *Miracle de la peste des Ardens*, peint par le premier pour l'église Saint-Roch à Paris, la *Prédication de saint Denis*, peinte par le second en pendant au tableau de Doyen, sont deux toiles d'autant plus recommandables qu'elles ressemblent moins aux œuvres contem-

poraines. Il n'y a rien là toutefois qui présage un retour fort sérieux aux principes mêmes de l'art chrétien. Malgré la sobriété relative de la manière, *la Peste des Ardens* n'est pas exempte encore d'une certaine ostentation de facilité, d'un certain fracas pittoresque; le *Saint Denis* au contraire est d'une expression générale assez fade à force de simplicité dans l'ordonnance et de timidité dans le style. Est-il besoin de rappeler le discrédit et bientôt l'anéantissement absolu où tomba l'art religieux en France au temps de la révolution? En 1789, Regnault pouvait encore peindre et exposer au salon la *Descente de croix* que possède aujourd'hui le musée du Louvre; six ans plus tard, il se réfugiait dans la peinture des sujets anacréontiques, où il décorait une scène allégorique de ce titre de circonstance : *La liberté ou la mort*. Quant à David, après avoir dans sa jeunesse sacrifié aux vieux préjugés en peignant son *Saint Roch*, il en était venu, on ne le sait que trop, à ne plus honorer d'autres saints que les apôtres de la terreur, d'autres martyrs que Michel Lepelletier et Marat.

Lorsque le XIXe siècle s'ouvrit, l'art chrétien, supprimé quelque temps en France par mesure de sûreté générale, avait recouvré le droit de se produire. La peinture et la sculpture pouvaient, sans compromettre personne, repeupler les églises dévastées par des mains aussi niaises que sacriléges. Malheureusement l'attention des artistes et du public était ailleurs. Si l'esprit d'impiété systématique n'avait pas survécu au régime terroriste, en matière d'esthétique le radicalisme païen prêché depuis quelques années n'avait perdu aucun de ses docteurs ni de ses sectaires. Le culte à outrance de l'antiquité, le respect obstiné de certaines formules hors desquelles il n'y avait plus en apparence de chance de salut pour le talent, tout faisait obstacle à des entreprises où l'imitation de la statuaire grecque fût devenue un contre-sens, et que personne n'eût cependant osé tenter en s'aidant d'autres leçons et des souvenirs d'un autre style. Le plus sûr en pareil cas était de s'abstenir : aussi l'école que régentait David n'essaya-t-elle même pas d'appliquer à la peinture religieuse ses théories, pratiquées partout ailleurs avec une inébranlable constance. En regard des savans ouvrages inspirés au temps du consulat et de l'empire par la mythologie, l'histoire ancienne ou les événemens contemporains, on citerait difficilement un tableau de quelque mérite sur un thème sacré. Ce n'est que plus tard, à partir des premières années de la restauration, que le goût commence à se reprendre aux scènes de l'Écriture sainte. Encore ce mouvement de réaction s'opère-t-il avec une réserve telle que la différence consiste dans le choix des sujets bien plutôt que dans le fond des principes et de la méthode. Les meilleurs

tableaux appartenant à cette époque, — le *Martyre de saint Cyr et de sainte Juliette*, que M. Heim exposait au salon de 1819, ou *le Lévite d'Éphraïm*, peint par M. Couder en 1817, — ne laissent pas de se ressentir des habitudes générales de l'école, et se recommandent moins par le caractère pathétique des intentions que par la noblesse et la fermeté du style. N'importe : une voie relativement nouvelle venait de s'ouvrir. Il était désormais permis aux peintres de chercher et de rencontrer le succès ailleurs que dans le champ de l'histoire profane. Vienne maintenant un talent inspiré ou quelque vaste entreprise renouvelée des beaux siècles, et la renaissance de l'art religieux aura achevé de s'accomplir.

Ce maître et cette occasion décisive, on crut d'abord les avoir trouvés lorsque Gros fut chargé de peindre la coupole du Panthéon, redevenu l'église de Sainte-Geneviève. On se rappelle le bruyant succès qui accueillit un travail remarquable à bien des égards, mais qu'il eût été plus juste d'accepter à titre d'essai de peinture monumentale que de louer comme un spécimen achevé de la peinture religieuse. En décorant la coupole de Sainte-Geneviève, l'illustre peintre de la *Peste de Jaffa* et de la *Bataille d'Aboukir* avait prouvé une fois de plus l'aisance et la verve de son pinceau. Il s'était en outre efforcé, dans une certaine mesure, de modifier sa manière et de subordonner ses inclinations naturelles aux conditions toutes spéciales de la tâche. Néanmoins Gros n'avait pu ni se transformer si complétement, ni répudier si bien les traditions de l'école d'où il était sorti, que l'élément purement héroïque ne prédominât dans son œuvre sur l'inspiration pieuse. D'autres essais de peinture murale, signés, il est vrai, de noms moins célèbres, attestaient non moins clairement la permanence des doctrines académiques, et là même où l'on prétendait le plus sincèrement s'en affranchir, on ne faisait qu'en varier quelque peu l'expression matérielle et les formes. Les procédés de la fresque, abandonnés depuis plus d'un siècle, étaient remis en honneur et employés non sans habileté dans la décoration de l'église Saint-Sulpice. Ce fait attestait un progrès sans doute, mais un progrès qui ne dépassait pas les limites de la pratique et du perfectionnement extérieur. Un coloris moins lourd, un dessin moins pénible, une sobriété dans l'effet imposée d'ailleurs par le moyen lui-même donnaient à quelques-unes de ces peintures une apparence assez nouvelle. Toutefois les plus remarquables d'entre elles différaient peu, quant au fond, des tableaux d'histoire accoutumés; elles n'exprimaient encore qu'une sorte de compromis entre l'esthétique consacrée par David et des aspirations moins strictement limitées.

Cependant un artiste issu de la même école, mais qu'un long

séjour en Italie et la vigueur de ses instincts avaient isolé de l'influence académique, M. Ingres, ne craignait pas, en abordant un sujet sacré, de demander ouvertement conseil aux maîtres du XVIe siècle et de représenter la Vierge, l'enfant Jésus et les anges, sous des formes qui n'étaient plus celles des dieux de la fable et des génies antiques. Le *Vœu de Louis XIII* nous apparaît aujourd'hui comme une œuvre majestueuse, comme une page de haut style, digne du sujet et du maître qui l'a traité. Au salon de 1824, ce tableau pouvait sembler une protestation presque téméraire, et les regards de la foule, habitués depuis longtemps aux contrefaçons de la statuaire grecque ou romaine, crurent reconnaître d'abord un acte de bizarrerie et de caprice dans ce qui n'était en réalité qu'un retour judicieux à l'art de Raphaël. On admira néanmoins la toile de M. Ingres. Le moment était favorable d'ailleurs à tout mouvement de réaction. Si dissemblables que fussent la poétique du peintre de *Louis XIII* et les doctrines que l'école romantique cherchait alors à faire prévaloir, les artistes applaudirent sans hésiter au succès d'un ouvrage qui avait, entre autres mérites, celui de démentir une méthode surannée et pour ainsi dire d'intimider l'ennemi commun. A partir de cette époque en effet, l'esprit de convention et de routine perdit le privilége de se produire impunément. Il y eut certes, dans un autre sens, plus d'une tentative mauvaise, plus d'une injure au goût, plus d'un défi même à la raison; mais l'opinion a fait justice aujourd'hui de ces entraînemens révolutionnaires aussi bien que des abus amenés par le régime précédent. Sans exagérer les bienfaits du mouvement opéré dans notre école vers la fin de la restauration, on peut dire que ce mouvement a réussi du moins à développer en nous le sens critique, à nous donner une notion plus saine de l'art et de ses conditions variées. Pour ne parler que de la peinture religieuse, nous avons compris et nous n'oublierons plus qu'elle a ses lois nécessaires, ses traditions, ses formes propres. Nous savons que si elle procède avant tout du sentiment, elle résulte aussi du respect pour les exemples du passé, pour certains types consacrés par le génie des maîtres ou par la vénération des peuples. Le moyen de peindre une figure de la Vierge sans se souvenir des madones de Raphaël? Comment donner aux hôtes du paradis une apparence contraire à ce que le pinceau de Fra Angelico nous a appris des bienheureux et des anges? Le point difficile en pareil cas est de se préserver aussi bien de l'imitation servile que de l'indépendance excessive. Cette juste mesure entre l'expression prévue et l'innovation formelle, entre les caractères traditionnels du style et les révélations de l'instinct, M. Hippolyte Flandrin a su la garder dans ses ouvrages avec un tact supérieur et une rare sûreté de goût. Ache-

vons toutefois de résumer les efforts tentés par les prédécesseurs du peintre et de rappeler comment s'est préparée en France cette réforme de l'art religieux que M. Flandrin poursuit aujourd'hui, et qu'il représente avec plus d'autorité que personne.

Lorsque M. Ingres opposait, il y a près de quarante ans, aux insuffisantes peintures religieuses de l'époque un tableau où il faisait revivre les souvenirs de l'art ancien, peut-être n'entendait-il ni encourager par là des tentatives plus radicales, ni proposer d'autres modèles que ceux qu'il avait déjà lui-même préférés. Pour trouver des sources d'inspiration, le peintre du *Vœu de Louis XIII* n'avait pas voulu remonter au-delà du XVIe siècle, c'est-à-dire au-delà du jour où l'art italien se manifeste dans son développement suprême, dans la plénitude de ses progrès. D'autres artistes crurent ne pas devoir s'arrêter à cette limite. La voie venait d'être ouverte aux révisions et aux recherches ; on s'achemina de l'étude des œuvres appartenant à la seconde renaissance italienne jusqu'aux travaux primitifs, jusqu'au point de départ de l'art lui-même. Pour la première fois en France, les maîtres du XIVe siècle furent pieusement consultés. Les fresques du Campo-Santo de Pise et du couvent de Saint-François à Assise, que l'on n'avait guère estimées jusqu'alors qu'à titre de curiosités historiques, devinrent tout à coup les types par excellence du style religieux.

Rien de plus légitime assurément que cette admiration tardive pour le sentiment robuste et la manière sévère des *trecentisti* florentins; rien de plus opportun, à un moment de rénovation, que cette ardeur à étudier l'expression originelle des idées que l'on prétend faire prévaloir. De même que Giotto et les siens avaient trouvé dans l'art byzantin des élémens pour l'art du moyen âge, de même celui-ci devait servir à l'art moderne de principe et d'exemple. Quoi de plus naturel en effet pour reconstituer de nos jours la peinture religieuse que d'interroger ceux qui en ont autrefois fixé les règles et déterminé les premiers progrès? Le danger était seulement qu'en étudiant avec trop d'abnégation ces maîtres si longtemps méconnus, on oubliât de distinguer entre leurs qualités et leurs faibleses, entre les calculs de leur pensée et les fautes involontaires de leur main. On pouvait en un mot s'exagérer l'infaillibilité des modèles et la mesure de la docilité imposée aux disciples. Quelques-uns de ceux-ci ne surent pas ou ne voulurent pas se soumettre à demi. Entraînés par leur zèle plus loin que de raison, ils ne craignirent pas d'ériger en système l'imitation absolue des formules pittoresques employées il y a cinq siècles, sans excepter même certaines erreurs matérielles dans les proportions et dans la perspective: erreurs pardonnables là où elles avaient été commises ingénument, mais qui

devenaient inexcusables lorsqu'on les reproduisait de parti-pris. Bien plus : aux yeux de certains fanatiques de la naïveté, les monumens où ces imperfections sont déjà plus rares perdirent, en raison de ce progrès même, une partie de leur autorité. Il se rencontra des réformateurs assez convaincus pour se cantonner, à l'exclusion de tout le reste, dans le dogme et dans l'époque précise que personnifie Cimabue; nous en avons connu qui ne marchandaient pas à l'austère Giotto lui-même le reproche de complaisance excessive pour les agrémens du style, d'inclination à la manière et de faux goût. Le moment où l'art byzantin se modifie quelque peu en Italie et, pour ainsi dire, s'y humanise, voilà, en matière de peinture religieuse, l'âge d'or qu'il s'agissait de remettre en honneur. La madone de Santa-Maria-Novella, — ce tableau promené dans les rues de Florence aux acclamations des contemporains de Dante, — tel était le résumé des devoirs imposés de nos jours encore au pinceau, le terme exact des concessions à la réalité et des moyens d'expression permis.

Est-il besoin d'insister sur les principes erronés d'une doctrine qui n'allait pas à moins qu'à réduire la fonction de l'art en Europe à une sorte de fétichisme, à l'immobilité farouche de l'art égyptien ou chinois? Ainsi compris, le respect de la tradition, loin de vivifier le présent, ne sert qu'à le frapper d'impuissance. Sous prétexte de nous apprendre à préférer l'âme au corps, le fond à la forme, la vérité intime à la beauté extérieure, on n'arriverait au contraire qu'à chasser de l'art l'âme et la vérité. On ne ferait que substituer les formules d'un mysticisme pédantesque au langage du sentiment, quelque chose de la mission scientifique des hiérophantes au rôle plus simple et plus personnel des artistes. Que ceux-ci, comme on l'a dit d'ailleurs un peu trop haut et un peu trop souvent, soient investis d'un sacerdoce, je le veux bien : encore faut-il que ce sacerdoce s'exerce dans ses justes limites, et qu'après tout ces apôtres du beau n'en désertent point la cause ou ne la compromettent par leurs sophismes. Faut-il pour cela regarder comme une provocation inutile, comme un accident sans conséquence dans l'histoire de notre école, le mouvement qui entraînait les esprits, il y a vingt-cinq ans, vers l'imitation à outrance du style italien primitif? Nous pensons tout le contraire. Le temps a fait justice des visées prétentieuses et des exagérations du début, mais l'étude intelligente des modèles a survécu. Un travail de rénovation s'est accompli dans la peinture religieuse, dont nous recueillons dès à présent les fruits, et qui engage, il faut l'espérer, l'avenir. Au lieu de renier, comme le voulaient d'abord quelques esprits, les œuvres des quatre derniers siècles, au lieu de se renfermer, à l'exemple des artistes allemands, dans l'érudition pure et

dans l'archaïsme, les peintres français ont compris qu'on pouvait concilier l'invention personnelle avec la tradition, le respect des origines de l'art avec le souvenir de ses progrès, et l'expression de la foi avec la correction de la forme. Ce sont ces tendances sagement éclectiques, c'est ce mélange de stricte orthodoxie et d'équité pittoresque qu'attestent les travaux d'Orsel, de MM. Périn, Roger, et de plusieurs autres artistes qui, depuis 1830, ont eu le double mérite de restaurer en France la peinture religieuse et de remettre en honneur la peinture monumentale. Le talent de M. Flandrin procède de principes analogues, mais il se distingue entre tous, il s'isole de ceux qui l'ont précédé dans la même carrière, par la noblesse sans contrainte et la grâce sans recherche de ses allures, par une physionomie à la fois savante et naturelle qui commande le respect aussi sûrement qu'elle attire la sympathie.

La première composition sur un sujet religieux où se révèlent les qualités que M. Flandrin allait développer ensuite dans une série d'ouvrages de plus en plus importans, est le *Saint Clair guérissant les Aveugles*, que possède aujourd'hui la cathédrale de Nantes, et qui fut exposé au salon de 1837. Ce tableau doit donc être considéré comme le début de l'artiste dans un ordre de travaux auquel il s'est depuis lors exclusivement consacré, sauf les cas où son habileté reconnue comme peintre de portrait lui a imposé le devoir de suppléer en quelque façon M. Ingres, et de maintenir après lui les belles traditions d'un art où notre école a de tout temps excellé. Cependant, avant de peindre le *Saint Clair*, M. Flandrin s'était signalé déjà par quelques essais remarquables, et, contrairement à la coutume, il n'était encore que nouveau-venu parmi les pensionnaires de l'Académie de France à Rome, qu'il n'avait plus à attendre un commencement de réputation à Paris. Lorsque, dès la troisième année de son séjour à la villa Médicis, il envoyait au salon son tableau de *Dante offrant des consolations aux âmes des envieux* et une étude de *berger*, ou même lorsqu'il remportait le prix en 1832 à l'École des Beaux-Arts, il y avait quelque temps déjà que ce jeune talent était pressenti par les artistes et par cette partie du public que préoccupait l'issue de la lutte engagée dans le domaine des arts et des lettres vers la fin de la restauration. On savait que M. Flandrin était l'élève préféré de M. Ingres, qu'aucun de ses condisciples n'acceptait plus pieusement et ne mettait plus assidûment en pratique les doctrines du maître. Bien que cette extrême docilité fût plutôt une garantie actuelle de bonne éducation qu'une promesse très significative des succès à venir, elle suffisait cependant pour éveiller l'attention, pour encourager les espérances, même en dehors de l'atelier.

Un pareil fait ne saurait se reproduire aujourd'hui. Maintenant qu'il n'y a plus, à proprement parler, d'école, maintenant que chacun cherche sa route ou son sentier à ses risques et périls, et que les jeunes peintres ne se soumettent quelque temps à une discipline de hasard qu'à la condition de réserver au fond leur obéissance et leur foi, personne ne songe à demander aux débutans d'où ils viennent, ni quelle doctrine les a nourris. Encore moins s'informe-t-on de ce qui se passe au moment même des études et dans l'atmosphère où se préparent les talens. Il n'en allait pas ainsi au commencement du siècle : le titre seul d'élève de David était alors une recommandation dans le monde et presque un brevet de capacité. Quelques années plus tard, l'atelier de Gros et celui de Guérin héritaient du prestige attaché à l'école que dirigeait le peintre des *Sabines*. Enfin lorsque M. Ingres eut rallié autour de lui des disciples assez dévoués pour lui obéir sans réserve, assez intelligens pour comprendre et pour pratiquer ses leçons, l'opinion ne tarda pas à s'émouvoir des succès obtenus à huis clos par les adeptes du nouveau dogme. L'atelier de M. Ingres représentait vers 1830 une sorte d'église schismatique au double point de vue des croyances classiques, comme on disait alors, et de la foi contraire que le romantisme venait de proclamer. Phidias et Raphaël, les deux saints du lieu, mais Phidias et Raphaël étudiés en face, et sans les détours de l'esprit académique, — la nature expliquée par ces maîtres souverains, mais avant tout hardiment et ingénument sentie, — le dédain des recettes et le culte des hautes traditions, la haine des réalités vulgaires et la passion des vérités caractéristiques, — tels étaient les principes de l'enseignement de M. Ingres : enseignement dangereux aux yeux des apôtres de la vieille méthode, parce qu'il tendait à déconsidérer le style conventionnel en usage, et, ajoutait-on, à installer la bizarrerie sous prétexte de franchise ; principes aussi opposés pour le moins à l'évangile romantique, qui faisait, comme on sait, assez bon marché des élégances de la forme pour attribuer une importance principale à l'élément dramatique et au coloris ! La place à part que M. Ingres avait conquise comme peintre en même temps novateur et défenseur des règles, il la gardait comme chef d'école, comme précepteur des jeunes artistes, qu'il fallait, à ce moment de crise, désabuser de la routine et préserver des entraînemens. On conçoit dès lors l'intérêt, ou tout au moins la curiosité, qu'excitaient au dehors les rapports établis entre le maître et ses élèves ; on s'explique le commencement de notoriété qui récompensait parfois la docilité de ceux-ci, en attendant que ces symptômes de talent et ces dispositions bienveillantes se convertissent de part et d'autre en témoignages irrécusables.

Pour M. Flandrin, nous l'avons dit, l'intervalle fut court entre les années consacrées à l'étude et les premiers succès publics. Peu d'artistes sont entrés aussi rapidement que lui en possession de la célébrité : il n'en est pas qui, depuis l'époque des débuts, ait plus obstinément persévéré dans la même voie, et mieux justifié par la constance de ses efforts la sympathie permanente de la foule. Pour ne parler que des anciens condisciples de M. Flandrin, quelques-uns, et des plus favorablement accueillis d'abord, ont même sans démériter rencontré parfois l'indifférence, sinon les rigueurs de l'opinion. D'autres, après d'éclatantes promesses ou des gages sérieux de fidélité, ont brusquement renié la foi de leur maître et compromis ou faussé leur talent en prétendant l'affranchir : témoin Ziégler, le peintre de *Giotto enfant*, tableau dont la composition ingénieuse et la grâce facile permettaient d'espérer des œuvres moins emphatiques que l'*Hémicycle de l'église de la Madeleine*; témoin surtout Théodore Chassériau, le plus richement doué peut-être de tous les artistes appartenant à cette génération, mais que devait bientôt tourmenter le rêve d'une conciliation impossible entre les souvenirs de l'école d'où il était issu et l'imitation de la manière de M. Delacroix. M. Flandrin n'a jamais connu ni ces alternatives de succès et de revers, ni ces agitations, ni même le doute. Convaincu de bonne heure, il ne s'est pas laissé ébranler un seul jour dans sa croyance. Adopté tout d'abord par le public, il a vu sa réputation grandir à chaque œuvre nouvelle, et les différens partis qui divisent l'école contemporaine se réunir pour honorer en lui un talent au-dessus de la discussion. Peut-être ces encouragemens unanimes ont-ils achevé ce que les premières études et la volonté personnelle avaient commencé de développer; peut-être convient-il d'attribuer en partie à l'expérience d'une heureuse fortune ce caractère de sérénité, de facilité paisible, qui va s'affirmant de plus en plus dans les travaux successifs de M. Flandrin, et qui, entre autres qualités, recommande hautement son dernier ouvrage, les peintures de la nef de Saint-Germain-des-Prés.

La forte discipline à laquelle M. Flandrin fut soumis dans sa jeunesse, plus tard le concours bienveillant que l'opinion ne cessa de lui prêter, voilà donc, à notre avis, deux faits dont il est juste de tenir compte lorsqu'on apprécie ce talent, mais qui ne sauraient ni en diminuer la valeur, ni en expliquer complétement les origines. Même avant de recevoir les leçons de M. Ingres, le jeune artiste avait déjà fait preuve, sinon d'habileté véritable, au moins d'instinct pittoresque et de bon vouloir. Comme il arrive d'ordinaire chez les hommes qui doivent consacrer leur vie à la pratique des arts, la vocation se déclara chez lui dès l'enfance, et, ce qui est plus digne de

remarque encore, en obéissant à cette vocation il suivait l'exemple d'un frère aîné (1), de même qu'il précédait de bien peu dans la carrière un autre frère, M. Paul Flandrin, à qui il était réservé de montrer dans la peinture de paysage des qualités analogues à celles qu'il allait déployer lui-même dans la peinture d'histoire. Ce fut à Lyon, où il était né en 1809, que M. Hippolyte Flandrin fit son premier apprentissage, en attendant le moment d'entreprendre à Paris des études plus sérieuses, et, si l'on veut, ses humanités. Il ne nous appartient pas de scruter les secrets de cette période cachée de la vie du peintre, de rechercher quelles épreuves furent imposées à ce jeune courage, quelles luttes trop souvent inséparables des premières ambitions du talent, quelles amertumes peut-être payèrent ici la rançon de l'avenir et inquiétèrent au début une existence calme et bien favorisée depuis lors. Qu'il nous suffise de dire que, soit nécessité, soit défiance de ses propres forces, celui qui devait être bientôt un peintre religieux éminent se condamna d'abord à dessiner sur pierre, pour le commerce de sa ville natale, d'humbles vignettes, de petites scènes appartenant le plus habituellement au genre où excellaient alors Charlet et M. Horace Vernet. Sans doute, dans les lithographies où M. Flandrin représentait tant bien que mal tantôt un *chasseur à cheval effrayé par l'éclat d'un obus*, tantôt l'*intérieur d'un bureau de souscription*, il est assez difficile de deviner le sentiment si élevé, la manière si pure qu'il révélera plus tard en traitant de tout autres sujets. On s'intéresse toutefois à ces modestes essais, non-seulement parce qu'ils nous renseignent à titre de documens biographiques, mais aussi parce qu'ils laissent entrevoir sous les incorrections ou les gaucheries de l'exécution une certaine naïveté intelligente, quelque chose de cette inspiration candide qui, s'alliant plus tard à la science, s'enhardira en quelque sorte et s'autorisera de celle-ci pour se manifester d'autant mieux et mériter pleinement nos sympathies.

C'est le *Saint Clair guérissant les aveugles*, exposé en 1837, qui marque à la fois, on vient de le voir, l'époque des débuts de M. Flandrin dans la peinture religieuse et le moment où la réputation du peintre, déjà préparée par quelques succès, s'étend et se confirme. Un autre tableau, aujourd'hui à Lisieux, — *Jésus-Christ et les petits enfans*, — vint peu après ajouter un titre nouveau et plus sérieux encore à ceux que M. Flandrin avait su acquérir pendant les années de son séjour à Rome. Le *Saint Clair* témoignait d'une rare délicatesse de sentiment et de style; mais une sorte d'exiguïté dans l'or-

(1) M. Auguste Flandrin, mort en 1844, après avoir produit quelques tableaux composés avec goût, entre autres *Savonarole prêchant dans l'église San-Miniato, à Florence*, qui figura au salon de 1840.

donnance, de timidité dans l'expression, accusaient encore ici la main d'un disciple et la discrétion exagérée d'un esprit qui, de peur d'effaroucher ceux à qui il s'adresse, n'ose produire ses opinions qu'en termes succincts et à demi-voix. Le *Christ* entouré des enfans est une scène plus largement composée et traitée avec plus d'ampleur. On peut cependant reprocher à quelques parties du tableau, surtout à la figure principale, une apparence un peu morne, une physionomie presque effacée à force de restrictions et de prudence. Ce qui manque aux deux toiles que nous venons de mentionner, ce n'est assurément ni l'élévation de la pensée, ni la sévérité du goût, ni au fond l'originalité des intentions : c'est, pour ainsi parler, l'extérieur de cette originalité même, cette pointe d'immodération et d'enthousiasme qui perce jusque dans les œuvres des maîtres les plus habitués à se surveiller, et qui donne au style l'accent de la verve et de la vie.

Quoi qu'il en soit, le parti de la résistance, que personnifiait M. Ingres, venait de trouver dans M. Flandrin un très utile auxiliaire, et le parti du mouvement à outrance un adversaire d'autant plus dangereux qu'il se gardait avec plus de soin des témérités et des aventures. Restait à savoir si cette retenue extrême ne dégénérerait pas à la longue en inertie, si cette attitude de disciple ne finirait pas par immobiliser l'action propre du peintre et les progrès de la cause qu'il avait entrepris de soutenir. Deux ans s'étaient écoulés à peine que la question était résolue déjà, et que les yeux même les moins clairvoyans reconnaissaient dans les peintures de la *chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste*, à Saint-Séverin, l'empreinte d'un talent désormais sûr de soi et d'une inspiration toute personnelle.

Qu'on ne se méprenne pas toutefois sur le sens que nous attachons à ce dernier mot. Certes, en décorant la *chapelle de Saint-Jean*, M. Flandrin ne prétendait pas faire acte d'indépendance absolue. Il se souvenait, et il avait bien raison de se souvenir, des enseignemens qu'il avait reçus de son maître, des chefs-d'œuvre qu'il consultait naguère en Italie; mais il s'interrogeait aussi lui-même, il réussissait à tirer de son propre fonds des ressources de composition nouvelles, à rajeunir, à force de sincérité et de bonne foi, des sujets consacrés depuis des siècles par le génie des artistes souverains. Dans la représentation de la *cène* par exemple, même après Giotto et Léonard, après Raphaël et Andrea del Sarto, il trouvait le secret d'émouvoir par l'expression pathétique de l'ensemble, par le caractère imprévu de certains types, en particulier du saint Jean, l'une des figures les mieux senties et les plus touchantes qu'ait produites l'art religieux contemporain. En se soumettant aux exigences de la tradition et aussi aux conditions toutes spéciales qu'imposaient

l'âge ou les formes de l'architecture, il évitait avec une égale habileté la contrefaçon archaïque et le désaccord qu'eût créé un style ouvertement moderne ou bien une imitation trop fidèle de la réalité. Transportées sur la toile, les peintures qui ornent cette chapelle manqueraient sans doute de solidité, de saillie. Le coloris paraîtrait insuffisant et l'atmosphère où se meuvent les figures conventionnelle, parce qu'un tableau devant être par lui-même un tout, une image absolue et complète, la stricte vraisemblance des objets représentés devient ici un moyen nécessaire, une loi formelle de l'exécution. Là cependant où il s'agit bien moins de faire illusion aux yeux que de les instruire par le pressentiment de la vérité poétique, dans un travail de décoration architecturale où la surface plane réservée au pinceau ne saurait simuler la profondeur ou le relief sans bouleverser l'économie des lignes voisines et les proportions mêmes de l'édifice, il est opportun, il est utile de traiter le ton et l'effet avec une extrême sobriété, et de laisser à l'état d'aperçus des faits qu'il conviendrait d'aborder ailleurs sans détours et de traduire sans réticences. Dès son premier essai de peinture monumentale, M. Flandrin avait su garder cette mesure difficile entre l'expression abstraite et l'imitation littérale. La *chapelle de Saint-Jean*, à Saint-Séverin, n'est pas seulement une œuvre pleine d'onction et d'attendrissement chrétien, c'est aussi un spécimen remarquable des règles pittoresques à suivre en pareil cas, et si depuis vingt ans ces règles ont été mieux respectées, si en général les artistes qui ont eu à s'acquitter de tâches analogues ont paru en étudier de plus près les conditions, il appartient à M. Flandrin d'avoir l'un des premiers donné l'exemple et d'avoir contribué autant que personne à déterminer ce progrès.

Les peintures de Saint-Séverin achevèrent de mettre en faveur un talent déjà connu et apprécié, mais que le succès n'avait récompensé jusque-là qu'avec une certaine réserve et sous la forme d'un encouragement conditionnel. En attribuant de nos jours au public le rôle dévolu dans les deux derniers siècles à l'Académie royale de peinture, on pourrait dire que les premiers tableaux de M. Flandrin avaient suffi pour lui mériter le titre d'*agréé* parmi les artistes d'élite, mais qu'il lui restait encore à faire ses preuves définitives, à présenter, suivant le terme consacré, son *morceau de réception*. Ce gage suprême d'habileté était donné maintenant et accepté par tous. A supposer même que le nouvel élu dût faiblir par la suite ou s'en tenir à ces travaux de sa jeunesse, il avait assez fait déjà pour prendre place à côté des maîtres et pour honorer son nom.

Les années qui se sont succédé depuis lors nous ont appris que le talent de M. Flandrin ne pouvait pas plus se compromettre dans

l'estime que s'accommoder du repos. Sans compter de nombreux portraits, dont quelques-uns seulement ont été exposés aux divers salons, les peintures monumentales qui décorent l'église Saint-Paul à Nîmes, le chœur de Saint-Germain-des-Prés et la frise de Saint-Vincent-de-Paul à Paris, de telles œuvres prouvent assez la fécondité de l'artiste, et quels progrès il lui était réservé d'accomplir. Nous n'avons pas à revenir sur l'examen détaillé de ces différens travaux, à relever des mérites signalés ici même, à l'apparition de chaque œuvre nouvelle, par les juges les plus autorisés (1). Qu'il nous soit permis seulement de faire remarquer dans l'ensemble des peintures religieuses de M. Flandrin le développement continu des qualités qu'annoncent ses premiers ouvrages, d'insister sur les perfectionnemens de sa manière, plus harmonieuse d'année en année, plus ample et plus sûrement expressive à mesure que les occasions se multiplient, ou que le champ livré au pinceau s'élargit. Nul faux pas, nul temps d'arrêt dans la marche de ce talent; point d'hésitation d'aucune sorte, ni de démenti au passé. Les progrès se poursuivent en raison même de la succession des travaux, et pour établir avec certitude la chronologie des œuvres de M. Flandrin, il suffirait, en pesant la somme de mérite qui les distingue relativement, d'assigner toujours aux meilleures d'entre elles la date la plus récente. Ainsi que l'on rapproche les figures de femmes que M. Flandrin traçait, il y a quatorze ans, dans le chœur de Saint-Germain-des-Prés des *Vierges sages* peintes trois ans plus tard dans le chœur de Saint-Paul de Nîmes, et celles-ci de la procession des *Saintes* qui se déroule sur les murs de Saint-Vincent-de-Paul à Paris : les premières, les trois figures entre autres qui personnifient les vertus théologales, révèlent déjà une véritable aptitude à concilier le charme de l'expression avec la sévérité de la forme; mais ici l'harmonie de ces deux qualités semble encore résulter un peu trop de l'effort. Quelque chose de laborieux dans le style vient parfois appesantir la grâce des intentions et comme engourdir la douceur des physionomies et des gestes. Rien que d'aisé au contraire, rien que de tranquille sans froideur et d'élégant sans recherche dans le groupe des *Vierges sages*, et pourtant cette expression de chaste élégance, cette poétique sérénité des lignes seront plus sensibles, plus heureusement rendues encore là où M. Flandrin aura eu à peindre les saintes femmes, les vierges, les martyres et les saintes pénitentes. Ajoutons que ces soixante figures de femmes s'avançant, le long de la frise de Saint-Vincent-de-Paul, dans un ordre forcément symétrique, laissaient bien moins de ressources à

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1846, du 1er mai 1849 et du 1er décembre 1853.

l'invention que les thèmes précédemment traités. A Saint-Paul de Nîmes, et même à Saint-Germain-des-Prés, des scènes différentes occupant chacune un compartiment distinct concouraient à l'unité de l'ensemble sans danger de monotonie, parce que ces fragmens, reliés entre eux par l'homogénéité du style, n'en avaient pas moins leur caractère propre, leur physionomie variée suivant la nature et le choix des sujets. A Saint-Vincent-de-Paul, point de ces divisions architecturales ni de ces compositions épisodiques. D'un côté les héroïnes, de l'autre les héros de la foi, représentés, non pas au moment de l'action, mais dans le calme de la béatitude, — près de cent cinquante personnages marchant, non pas sur plusieurs plans, mais à la suite les uns des autres et alignés sous le même niveau, — tels étaient les seuls élémens pittoresques de la tâche. Les nuances d'un sentiment unique, les dehors de la ferveur commune appropriés au caractère personnel, au rôle traditionnel ou historique de chaque bienheureux, voilà les seuls moyens d'expression dont il fût possible de disposer. Ces moyens restreints n'en ont pas moins suffi à M. Flandrin pour diversifier l'ordonnance linéaire de son travail sans en altérer la majesté, et pour donner à toutes les figures qu'il avait à peindre une signification morale aussi haute, et peut-être plus pénétrante, que les intentions formulées par lui dans des scènes ouvertement pathétiques.

Les peintures de Saint-Vincent-de-Paul mériteraient donc d'être considérées comme le chef-d'œuvre de l'artiste qui les a signées, si une entreprise plus récente et plus importante encore, — la décoration de la nef de Saint-Germain-des-Prés, — n'attestait des progrès nouveaux et, à certains égards, des ressources d'imagination imprévues. On se rappelle la distribution des travaux exécutés autrefois par M. Flandrin dans le chœur de cette même église. Deux grandes compositions en regard l'une de l'autre, — l'*Entrée à Jérusalem* et *Jésus-Christ portant sa croix*, — résument l'histoire de la *passion* dans le fait qui en est pour ainsi dire la préface et dans le sacrifice suprême qui la conclut. Au-dessus de ces deux compositions s'étagent quelques saints personnages, quelques figures allégoriques encadrées chacune dans des compartimens d'architecture, tandis qu'à l'intérieur du chœur les figures des apôtres, uniformément vêtus de blanc, se dressent au milieu d'ornemens dont le vif coloris, tempéré toutefois par l'éclat des verrières, soutient et complète l'effet produit par les fonds d'or sur lesquels se dessinent les sujets principaux. Pour laisser à cette partie du monument un caractère frappant de prédominance, pour recommander tout d'abord aux yeux le lieu privilégié où Dieu se livre à l'adoration des fidèles, il fallait s'imposer comme premier devoir une parcimonie relative,

et ne pas enrichir les avenues du sanctuaire à l'égal du sanctuaire lui-même. Le système d'ornementation adopté dans la nef de Saint-Germain-des-Prés exprime à souhait cette distinction nécessaire. Les encadremens des sujets, la couleur des fonds, le champ réservé aux inscriptions ou aux détails d'architecture figurés au pinceau, tout a une apparence calme, une sobriété dans l'aspect qui contraste avec la magnificence du chœur, mais qui cependant prépare le regard à des lignes plus variées, à des combinaisons de tons plus opulentes.

Le vaste travail auquel M. Flandrin a consacré quatre années déjà, et qu'il n'a pas encore complétement achevé, comprend la décoration tout entière des murailles qui, des deux côtés de la nef, se prolongent jusqu'aux bras de la croix, et qui, s'arrondissant d'abord en arcades, s'élèvent jusqu'aux voûtes de l'édifice. Le sommet de ces arcades, ouvertes d'une colonne à l'autre, sert de base à une sorte de frise que le peintre a divisée en vingt grands tableaux, au-dessus desquels, c'est-à-dire entre les fenêtres qui éclairent l'église, quarante divisions plus étroites encadrent les figures des prophètes et des justes dont la Bible a immortalisé la gloire. Est-il besoin d'ajouter que cette longue série de figures satisfait aux exigences de l'art monumental aussi bien qu'aux conditions de l'art religieux? M. Flandrin avait déjà fait ailleurs, et à plusieurs reprises, ses preuves dans ce genre de composition, qui procède à la fois de la symétrie architecturale et de l'invention pittoresque. Quoi de plus naturel dès lors que de retrouver dans les *Prophètes* et les autres personnages bibliques peints au haut de la frise de Saint-Germain-des-Prés cette majesté d'attitude, cette fermeté de dessin qu'on avait admirées déjà dans les *Apôtres* du chœur de la même église, ou dans les *Martyrs* et les *Docteurs* de Saint-Vincent-de-Paul? Nulle part cependant le caractère particulier de chaque type n'avait été défini aussi nettement, ni l'expression morale accusée sous une apparence aussi neuve. Veut-on un exemple de cette élévation de la pensée et du style dans le nouvel ouvrage de M. Flandrin, un spécimen de composition hautement expressive là même où les élémens semblaient le plus infimes : nous citerons, entre autres créations tout à fait originales, la figure nue de *Job*, dont la maladie et la misère font grelotter les membres, et dont une pieuse résignation illumine les traits. Qu'il nous soit permis seulement de regretter que l'artiste se soit laissé aller à démentir quelque peu l'intention générale de cette belle figure en ceignant les reins de Job d'un fragment de draperie, précaution d'autant plus inutile que l'attitude même du corps suffisait pour rassurer les plus chastes regards. Une nudité complète eût été certainement

plus éloquente, et nous croyons qu'on pouvait sans scrupule supprimer ici un détail parasite, que Giotto d'ailleurs et les autres maîtres du moyen âge ont en pareil cas fort résolûment omis.

Les vingt grandes compositions qui, de chaque côté de la nef, se développent au-dessous des *Patriarches* et des *Prophètes* attestent, dans une suite de tableaux accouplés, la concordance des promesses de l'Ancien Testament et des faits de l'Évangile. Elles nous représentent côte à côte, dans un ordre chronologique, un événement antérieur à la venue du Messie et un épisode de la vie de Jésus-Christ correspondant à ce souvenir de l'ancienne loi. Ainsi le *Péché d'Adam et d'Ève* a sa place auprès de la *Nativité*, de telle sorte que l'on embrasse d'un même coup d'œil la scène de la déchéance humaine et la scène où le fils de Dieu fait homme commence à vivre dans ce monde qu'il est venu racheter. Ailleurs le *Baiser de Judas* en regard de *Joseph vendu par ses frères*, le *Sacrifice d'Abraham* rapproché du *Christ en croix*, nous émeuvent au spectacle de l'innocence trahie, ou nous rappellent les terribles épreuves, les expiations imposées par la volonté du Tout-Puissant. Partout le sens d'un sujet est confirmé par le sujet qui l'avoisine, partout une donnée caractéristique en elle-même emprunte un surcroît de signification, une portée morale plus sûre à un autre thème pittoresque qui en est comme le corollaire et la conclusion logique.

Si maintenant on songe aux innombrables termes de comparaison, aux rivalités redoutables que M. Flandrin rencontrait dans le passé en acceptant une pareille tâche, si l'on se rappelle que, depuis *l'Annonciation* et *le Buisson ardent*, les deux premières scènes de la série, jusqu'à *l'Ascension*, qui doit la terminer, il n'est pas un de ces sujets que les plus grands maîtres n'aient traité sous toutes les formes et en quelque façon épuisé, on s'étonnera avec raison qu'un sol si longtemps, si complétement exploité, ait pu produire encore une moisson aussi belle. Je me trompe : l'étonnement serait de trop ici, car ce terrain éternellement fécond n'est appauvri qu'en apparence, et il appartient au talent d'en approprier les ressources à des besoins sans cesse renaissans. On a coutume de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil; soit, excepté pourtant celui qui le regarde. Tout dépend, pour l'imprévu du fait, du moment où il nous est donné de contempler la lumière qui éclaire ce vieux monde et d'en refléter à notre tour les rayons; dans un autre domaine que celui des phénomènes physiques, tout dépend aussi des clartés qu'entrevoit l'âme de l'artiste à mesure que les siècles se succèdent, des impressions toujours renouvelées, toujours jeunes, qu'elle reçoit en face des mêmes objets. Dans les sujets choisis par M. Flandrin, il n'y a de vieilli que le titre. Rien de moins neuf en

un certain sens que *l'Adoration des Mages* par exemple ou *le Passage de la Mer-Rouge*. Et cependant quoi de plus inattendu que l'ordonnance de ces deux scènes, telles qu'elles nous apparaissent sur les murs de Saint-Germain-des-Prés? quoi de plus conforme au texte qu'il s'agissait de traduire et de plus éloigné en même temps des interprétations banales auxquelles les images de sainteté et la plupart des tableaux d'église ont habitué nos yeux? Il en est des élémens que M. Flandrin avait à mettre en œuvre, de ce programme dont il a su rajeunir les termes, comme des formes consacrées du langage, qui, par la variété des combinaisons, suffisent à tous les désirs de l'imagination et s'assouplissent à toutes les pensées. Point d'innovations à force ouverte, point de néologismes pittoresques ni de témérités systématiques, mais aussi rien qui ressemble à ces phrases toutes faites, à ce verbiage littéraire, à cette fausse correction dont un esprit médiocre s'accommode, parce qu'il y trouve une sorte de laisser-passer pour des idées rebattues, ou d'excuse pour des idées absentes. M. Flandrin sait trop bien ce qu'il veut dire, il respecte trop les sujets qu'il traite, pour recourir à ces artifices vulgaires. Si dans quelques parties du travail qu'il achève l'expression manque un peu d'énergie, cette insuffisance accidentelle est rachetée par l'élévation du sentiment, et là même où le peintre paraît faiblir, là où quelque chose s'efface ou se dérobe dans les dehors de sa pensée, les intentions gardent au fond leur justesse accoutumée, et les principes du goût toute leur noblesse.

Serait-il fort à propos d'ailleurs de signaler dès à présent dans les peintures de la nef de Saint-Germain-des-Prés certaines imperfections de détail qui peut-être ne doivent pas subsister? Quand le moment sera venu pour M. Flandrin de réviser d'un bout à l'autre la tâche qu'il poursuit aujourd'hui sans se préoccuper des modifications partielles et des retouches, qui sait s'il ne fera pas lui-même justice de ces légères erreurs? Qui sait si ces défaillances actuelles de son pinceau ne se convertiront pas en témoignages nouveaux de force et d'habileté? La critique n'a pas le droit de réprouver si tôt ce qu'elle n'est pas bien sûre d'avoir à réprouver encore dans quelques mois. Il lui est permis seulement d'anticiper un peu sur l'époque où les beautés qu'elle a pu apprécier se révéleront à tous les yeux, parce que de tels mérites ne sauraient ni s'amoindrir ni disparaître, parce que ces beautés résultent irrévocablement de l'ensemble de l'œuvre, de ses origines, de son caractère essentiel. Si nous n'avons pas cru devoir les relever une à une, nous en avons dit assez pour les faire du moins pressentir. Sans insister davantage sur l'examen d'un travail qui nous autorisait surtout à définir les conditions nouvelles de l'art religieux en France,

en rappelant les titres d'un noble pinceau, il est temps de revenir à des questions plus générales et de résumer en quelques mots le sens et la pensée de cette étude.

La peinture religieuse, après n'avoir eu longtemps en France qu'une signification insuffisante ou une importance accessoire, est entrée dans une phase de progrès qu'il ne faut pas exagérer, mais qu'il serait aussi malencontreux au moins de méconnaître. S'agit-il seulement d'un mouvement accidentel dans la marche de notre école, d'une fantaisie heureuse qu'exploitent aujourd'hui certains talens, quitte à laisser demain le champ libre à des fantaisies toutes contraires? Nous croyons que les efforts poursuivis depuis plusieurs années auront une portée plus sérieuse, une influence plus durable; nous croyons que le développement de l'art religieux dans le sens des réformes actuelles intéresse trop directement l'avenir pour qu'on puisse commettre la faute d'interrompre le travail commencé ou de déconcerter le courage de ceux qui s'y livrent. Seuls ou à peu près seuls, les travaux récemment exécutés dans nos églises représentent, bien que sous une forme nouvelle, les vieilles doctrines et les traditions spiritualistes de l'art français. La peinture d'histoire, sauf quelques exceptions illustres ou quelques talens dignes d'estime, ne compte plus que des disciples incertains entre leurs devoirs et les concessions que leur impose l'abaissement général du goût. De là cette préoccupation excessive de l'agrément qu'accusent trop souvent les tableaux exposés au salon, de là cette affectation dans le style, tantôt rude jusqu'à la brutalité, tantôt affublé d'archaïsme ou fluet jusqu'à la minutie; de là enfin les jongleries du pinceau et l'effacement de la pensée, les lourdes contrefaçons du réel en regard des coquetteries d'exécution renouvelées des époques de décadence. Partout la ruse substituée à l'habileté véritable, la volonté d'étonner le regard remplaçant le besoin de satisfaire l'esprit; partout encore, sous quelque apparence qu'il se produise, le désir d'acheter à bas prix le succès.

Nous ne prétendons pas dire, tant s'en faut, que toute composition sur un sujet sacré se trouve nécessairement exempte des défauts qui suppriment ou qui compromettent aujourd'hui la valeur des œuvres d'un autre genre. Les témoignages ne manqueraient pas pour démentir une pareille assertion, et s'il fallait choisir un exemple entre les plus concluans, un travail qui a été jugé ici même avec une juste sévérité (1), — la *Chapelle de la Vierge* peinte par M. Couture dans l'église Saint-Eustache, — prouverait de reste

(1) Voyez *la Peinture murale dans les églises de Paris en* 1856, par M. Gustave Planche, 1er novembre 1856.

que la prédominance du moyen matériel sur l'expression morale peut être signalée ailleurs que dans la peinture des scènes profanes. Ce que nous avons à cœur de constater seulement, ce sont les faits les plus propres à honorer le présent et à légitimer nos espérances. Or ces faits dont nous nous laissons trop facilement distraire par les petits événemens de l'art et la petite habileté pittoresque, ces protestations en bons termes, sinon en termes hautement éloquens, contre les tours d'adresse et les artifices de la brosse, — en un mot les entreprises sérieusement conçues et exécutées sont assez nombreuses dans nos édifices religieux pour rassurer les esprits qu'inquiètent ailleurs l'affaiblissement des principes et l'importance attribuée à des mérites tout au plus secondaires. Sans parler de quelques travaux remarquables, même à côté des travaux de M. Flandrin, que les années dernières ont vus se produire à Paris, les vastes fresques de M. Amaury Duval dans l'église de Saint-Germain-en-Laye, — les compositions non moins importantes dont M. Bézard a orné la cathédrale d'Agen, — d'autres décorations monumentales encore attestent que, dans cet ordre d'art du moins, les tentatives loyales, les louables efforts tendent à se multiplier en France. Puisse le champ de ces efforts s'élargir de plus en plus, et la peinture religieuse faire bonne et sévère justice de la peinture de tabagie ou de boudoir! Le salut de notre école nous semble dépendre aujourd'hui des progrès qui se continueront en ce sens. Suit-il de là que les peintres contemporains ne doivent traiter désormais que des sujets sacrés et répudier jusqu'aux souvenirs les plus légitimes, jusqu'aux coutumes les plus invétérées de l'art français?... Nous sommes trop fiers des chefs-d'œuvre que nous a légués le passé pour faire aussi bon marché des traditions qui obligent les descendans de Poussin et de tant d'autres savans peintres d'histoire. Il n'en est pas moins vrai que la peinture d'histoire ne se relèvera de sa déchéance actuelle que si la régénération de la peinture religieuse et monumentale se confirme et s'achève.

Que manque-t-il en effet à la plupart des tableaux historiques que nous voyons se succéder au salon? L'ampleur et l'élévation dans les intentions morales aussi bien que dans les formes du style. L'exemple des talens qu'aura fortifiés l'atmosphère salubre du spiritualisme chrétien viendra rappeler aux peintres et au public les lois fondamentales d'un art pour lequel l'imitation de la réalité ne doit jamais être que le moyen, l'expression palpable des vérités immatérielles. Par le temps trop peu *idéaliste* qui court, alors que, dans le domaine de l'esthétique comme ailleurs, l'esprit de matérialisme fait plus d'un coupable ou d'une dupe, la leçon ne saurait de si tôt devenir superflue. Elle ne sera pas non plus inutile au point de vue du goût et

de la pratique. La peinture murale s'accommode mal des indications rapides, des hasards de la touche ou du coloris. Ici nul escamotage possible, pas de sous-entendu ni d'à-peu-près. Telle difficulté adroitement esquivée sur une toile de quelques pieds voudra être abordée en face et formellement résolue sur une vaste muraille; telle intention spirituelle dans un tableau voisin du regard s'anéantit ou devient mesquine à la distance où sont placées les compositions monumentales. De là les conditions de décision et de largeur imposées à celles-ci, de là aussi la prééminence des travaux à fresque sur les œuvres sans destination architecturale fixe, sur les tableaux peints conformément au moyen popularisé par van Eyck.

Il ne faut pas sans doute s'autoriser plus que de raison du mot dédaigneux de Michel-Ange, qui abandonnait l'emploi des couleurs à l'huile « aux femmes et aux paresseux. » On peut dire cependant que, pour être tout à fait viril, ce mode de peinture a besoin des exemples de la peinture monumentale, et que là où ces exemples font défaut, — en Angleterre, en Hollande même, quelque éclatante exception que fasse le génie de Rembrandt, — les tableaux gardent en général une signification assez humble et une valeur toute d'agrément. Partout au contraire où la fresque a été en usage, la peinture à l'huile, initiée ainsi aux secrets des nobles interprétations et du grand style, s'est maintenue dans les hautes régions de l'art. Le pinceau a continué sur la toile les traditions pittoresques définies et consacrées sur les murs, et, pour ne rappeler qu'un fait entre les plus connus, on sait quelles leçons a fournies aux maîtres italiens du XVIe siècle la chapelle peinte par Masaccio dans l'église del Carmine, à Florence. A plus forte raison, les tableaux ont-ils dans l'exécution un caractère exprès de certitude et de grandeur, lorsqu'ils sont l'œuvre d'artistes familiarisés par l'expérience personnelle avec les lois sévères de la peinture murale. Raphaël lui-même n'a-t-il pas peint ses plus admirables toiles après l'époque où il avait entrepris de décorer les *Stanze* du palais pontifical? Si le *Sposalizio* et la *Mise au Tombeau* servent de préface à la *Dispute du Saint-Sacrement* et à *l'École d'Athènes*, — la *Madone de saint Sixte*, la *Vierge de Foligno*, la *Vision d'Ézéchiel*, apparaissent comme la conclusion de ces œuvres monumentales, comme l'expression souveraine des progrès accomplis par Raphaël durant la période de ses travaux au Vatican. A Florence et à Parme depuis Fra Angelico jusqu'au Corrége, à Padoue depuis Mantegna jusqu'à Titien, à Naples, à Bologne, depuis le Zingaro jusqu'au Dominiquin, quel maître citer qui n'ait dû à la pratique de la peinture murale une manière plus large et des ressources d'exécution plus sûres? En France, où les essais de peinture à fresque proprement dite ont été infiniment plus rares

qu'en Italie, c'est du moins dans de grands travaux décoratifs que bon nombre d'artistes ont acquis pour eux-mêmes ou enseigné à d'autres l'expérience et l'habileté. Les plafonds de Lebrun au château de Vaux annoncent et expliquent les *Batailles d'Alexandre*, où le maître nous donnera le dernier mot de son savoir et de sa doctrine, comme de nos jours encore l'*Apothéose d'Homère*, et, dans un ordre d'art différent, la *Salle du trône* peinte par M. Eugène Delacroix dans le palais du corps législatif, ont instruit ou conseillé toute une génération de peintres, tous les talens de quelque valeur appartenant à la nouvelle école.

A ne considérer la peinture monumentale que comme moyen de perfectionnement pratique, de stimulant des progrès extérieurs de l'art, il y aurait donc tout avantage à l'encourager activement aujourd'hui. Dira-t-on qu'à l'époque où nous sommes, l'art sacré a perdu son prestige et son autorité, que le temps est à jamais passé des croyances naïves, qu'en un mot la foi chrétienne est trop bien éteinte dans nos cœurs pour qu'on tente une résurrection impossible, et que le pinceau essaie de ranimer des formes irrévocablement muettes? Étrange objection, que ne justifierait même pas dans le champ de la fiction pure, l'emploi des vieilles images mythologiques, car ces allégories surannées expriment après tout une poésie toujours vraie, des sentimens éternellement humains! Et d'ailleurs cette mort de la foi chrétienne est-elle aussi avérée, aussi absolue qu'on le prétend? L'instinct religieux du moins nous fait-il défaut à ce point que nous ne sachions plus ni aimer ni comprendre les entreprises des esprits convaincus? A ne parler que des œuvres de la peinture, on sait ce que les derniers tableaux de Paul Delaroche et de Scheffer ont ajouté à la réputation des deux artistes, et cependant ces toiles si rapidement populaires représentaient non-seulement des scènes de l'Écriture sainte, mais, parmi ces scènes mêmes, des sujets traités déjà nombre de fois. C'est qu'il n'en va pas des faits et de la morale de l'Évangile comme des légendes de la *Fleur des Saints* ou des entraînemens du mysticisme. Aujourd'hui les pieuses légendes du moyen âge ne peuvent guère intéresser que la curiosité, et si le pinceau entreprend de les reproduire, il doit, sous peine d'en dénaturer le caractère, s'imposer des formes d'expression conventionnelles, une naïveté menteuse, et s'inspirer surtout de l'archéologie. L'art au contraire, et un art sincère, est et restera de mise dans la traduction des sujets évangéliques, parce que ces sujets correspondent aux invariables besoins de notre âme aussi bien qu'aux visées successives, aux inclinations diverses du talent, parce que, sans blesser la tradition chrétienne, les artistes ont le droit de transformer, de renouveler, d'interpréter

suivant leur sentiment propre des données et des types variés à l'infini déjà par les maîtres de tous les temps et de tous les pays, parce qu'enfin, si nous avons cessé d'être crédules, il ne suit pas de là que nous ne puissions plus être croyans. Nous le sommes, au moins en face des œuvres qui nous parlent saintement des choses saintes, puisque ces œuvres réussissent encore à nous toucher. « Pour s'émouvoir à de certaines idées, il faut, dit M. Cousin, les avoir eues en un degré quelconque. » Et, plus loin : « Le christianisme est inépuisable; il a des ressources infinies, des souplesses admirables; il y a mille manières d'y arriver et d'y revenir... Ce qu'il perd d'un côté, il le regagne de l'autre. Et comme c'est lui qui a produit notre civilisation, il est appelé à la suivre dans toutes ses vicissitudes... Artistes du XIXe siècle, ne désespérez pas de Dieu et de vous-mêmes. Une philosophie superficielle vous a jetés loin du christianisme considéré d'une façon étroite; une autre philosophie peut vous en rapprocher en vous le faisant envisager d'un autre œil (1). »

Qu'oserions-nous ajouter à ces nobles paroles? Abriter nos propres opinions sous une autorité si haute, c'est en même temps nous interdire tout développement, tout commentaire désormais superflu. Qu'il nous suffise d'appeler en témoignage les belles peintures de M. Flandrin et de les proposer comme le résumé des conditions actuellement faites à l'art religieux, comme un exemple des progrès qu'il lui a été donné déjà d'accomplir, et, — puisse l'avenir ne pas démentir cette espérance! — comme une promesse du retour prochain de notre école à des croyances plus vastes que la dévotion au fait, à des efforts plus méritoires que la recherche d'une grâce futile ou l'ostentation de la dextérité.

HENRI DELABORDE.

(1) *Du Vrai, du Beau et du Bien*, 10e leçon.

ADAM SMITH

I. *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des nations*, par Adam Smith, nouvelle édition, avec des notes et une table analytique, par M. Joseph Garnier; 3 vol. in-18, 1859. — II. *Théorie des Sentimens moraux*, par le même, nouvelle édition, avec des notes et une introduction par M. H. Baudrillart; 2 vol. in-18, Paris, Guillaumin.

I.

Dès que commence la seconde moitié du XVIIIe siècle, on voit naître l'économie politique sur presque tous les points de l'Europe à la fois. En Italie, Verri et Beccaria jettent les premiers fondemens de cette nouvelle science, et, ce qui vaut encore mieux, l'administration du comte Firmiani en Lombardie, celle du grand-duc Léopold de Toscane, en pratiquent les principes naissans pour le bonheur des populations. En Espagne, Campomanès, que va bientôt suivre Jovellanos, fait entendre dans le pays classique des monopoles, du système prohibitif et des préjugés monétaires, bon nombre de vérités utiles, qui ne l'empêchent pas de devenir président du conseil de Castille. En France, le médecin de Louis XV, le docteur Quesnay, publie son *Tableau économique*, et autour de lui se presse un groupe d'amis et de disciples, Gournay, d'Argenson, Mirabeau père, Lemercier de La Rivière, Dupont de Nemours, et enfin le plus illustre de tous, Turgot. En Angleterre, où, depuis la révolution de 1688, tout ce qui peut contribuer au bon gouvernement des nations était plus librement étudié qu'ailleurs, une foule de publications se succèdent sur les questions d'intérêt public, et l'économie politique arrive à trouver sa forme à peu près définitive dans les travaux d'un simple professeur écossais, Adam Smith. On s'est beaucoup de-

mandé quelle avait été la part exacte de chacun de ces écrivains dans l'édifice de la doctrine économique : question insoluble et superflue! Qui peut compter la multitude des sources qui contribuent à former un ruisseau, et la multitude des ruisseaux qui contribuent à former un fleuve?

Parmi les trois royaumes réunis sous le sceptre de la Grande-Bretagne, l'Écosse est celui que son génie et son histoire préparaient le plus à devenir le berceau préféré de l'économie politique. Après avoir fait remarquer que l'Écosse a commencé par être profondément religieuse, M. Cousin ajoute, dans son *Cours d'histoire de la Philosophie :* « Du sein de ces fortes croyances est sorti un peuple resté toujours fidèle à la cause de la liberté en religion et en politique, éclairé et brave, honnête et sensé, à la fois modéré et opiniâtre, qui a joué un rôle particulier dans les révolutions de la Grande-Bretagne. » L'Écosse n'a en effet passé par aucun des excès contraires que l'Angleterre a dû traverser avant d'arriver au gouvernement qui fait sa force et sa gloire. Dès 1640, les covenantaires écossais étaient en pleine insurrection contre le pouvoir absolu; mais ils se gardèrent bien de prendre part à la tragédie de 1649, et, au lieu de tremper ses mains dans le sang de Charles Ier, le parlement écossais intercéda inutilement en faveur de la royale victime. En revanche, quand le peuple anglais expiait plus tard, sous Charles II, ses emportemens démocratiques par les folies d'un despotisme corrupteur, d'intrépides Écossais entretinrent par des révoltes non interrompues l'esprit d'indépendance qui devait triompher en 1688. M. Cousin termine ce beau portrait historique par ce trait, qui peint parfaitement l'Écosse de nos jours : « Nulle part la créature humaine n'est plus éclairée ni plus honnête, et par conséquent plus vraiment heureuse. » Au milieu du XVIIIe siècle, l'Écosse possédait à la fois une réunion d'hommes éminens qui jetaient sur elle un éclat presque sans égal dans le reste de l'Europe. Trois noms surtout brillaient au premier rang : David Hume, l'historien de l'Angleterre, le philosophe successeur de Locke; le docteur Robertson, historien de Charles-Quint, de l'Écosse elle-même et de l'Amérique, et Adam Smith. Après eux venaient Ferguson le moraliste, le chimiste Black, le critique Blair, l'agronome lord Kames, etc.

Le comté de Fife, cette verte péninsule qui s'avance dans la mer, en face d'Édimbourg, entre l'embouchure du Forth et celle du Tay, est peut-être la partie la plus riante de la Basse-Écosse. Tous les rois de la maison de Stuart, depuis Jacques Ier jusqu'à Jacques VI, y avaient leur résidence favorite dans le manoir champêtre et féodal de Falkland. Pennant, qui le visitait en 1772, en fait une description enthousiaste. « Ce pays, dit-il, est si populeux, qu'à part

les environs de Londres, il n'en est pas, dans l'Angleterre proprement dite, qui puisse l'emporter : fertile en sol, abondant en bétail, riche en houille, en fer, en chaux, en pierre à bâtir, béni dans ses manufactures; la propriété admirablement bien divisée; point de richesse excessive insultant à la misère du peuple, la plupart des familles jouissant d'une égale et douce médiocrité. Toute la côte de Crail à Culross, sur une longueur de 40 milles, n'est qu'une chaîne de villages. » Ce tableau est aujourd'hui encore plus vrai qu'alors. Quiconque a vu une fois cette côte gracieuse et animée, ces marais assainis et transformés en prairies, ces milliers de vaches au pâturage, ces beaux champs de froment, de turneps et d'avoine sous le pâle ciel du nord, ces fermes où respirent la paix, le travail et la bonne conscience, ces maisons de plaisance entourées de frais gazons et d'arbres séculaires, cette population si nombreuse et pourtant si aisée, ne les oubliera jamais. Un des petits ports de la côte, Kirkcaldy, où ne s'abritaient guère alors que des barques de pêcheurs, a vu naître Adam Smith en 1723. Le père du futur fondateur de l'économie politique y remplissait les fonctions de contrôleur des douanes.

Après avoir fait ses premières études à l'école de son village, le jeune Smith alla passer trois ans à l'université de Glasgow, puis sept ans à celle d'Oxford. Il s'établit ensuite à Édimbourg, où il ouvrit un cours de belles-lettres. Le succès de ce cours fut tel qu'il le fit appeler à la chaire de philosophie morale de l'université de Glasgow, que venait d'illustrer Hutcheson. C'est donc l'enseignement des belles-lettres et de la morale qui a conduit Smith à l'économie politique. Comment et par quel chemin? Nous ne pouvons mieux le savoir qu'en le demandant à son premier écrit.

La *Théorie des sentimens moraux, ou Essai analytique sur les principes des jugemens que portent les hommes sur les actions des autres et sur leurs propres actions*, a paru pour la première fois en 1759, il y a juste un siècle; ce livre original a été traduit une première fois en français, en 1766, sous le titre de *Métaphysique de l'âme*, une seconde fois en 1774 par l'abbé Blavet, bibliothécaire du prince de Conti, une troisième fois en 1798 par la veuve de Condorcet, preuves répétées du grand succès qu'il avait obtenu, et qui durait encore quarante ans après. Adam Smith le préférait, dit-on, à son grand ouvrage économique, qui a cependant beaucoup plus fait pour sa gloire. M. Cousin l'a trop bien analysé pour qu'il soit permis de l'essayer après lui. Disons seulement que le principe de Smith est la *sympathie*, c'est-à-dire que nous jugeons des actions bonnes ou mauvaises par la sympathie ou l'antipathie qu'elles nous inspirent. Hutcheson avait déjà donné pour fondement à la morale la bienveil-

lance; il n'y a qu'une faible nuance entre les deux systèmes. Suivant la méthode habituelle de l'école écossaise, Smith commence par l'observation d'un fait de sentiment, puis il en déduit pendant deux volumes une foule de conséquences ingénieuses. Le fond des idées est un peu subtil, le tissu des développemens un peu délié, la distinction des nuances un peu indécise; mais que de finesse, de grâce et de bonté communicative! On se sent comme doucement porté dans un air calme, au milieu d'une lumière qui n'a rien d'éclatant, mais qui plaît à l'âme, vers le temple idéal de la sérénité élevé par le génie des sages de tous les temps.

Adam Smith ramène les différens systèmes de philosophie morale à trois principaux, celui qui fait consister la vertu dans ce qu'il appelle la convenance ou la *propriété* des actions, celui qui la fait consister dans l'utilité personnelle ou la *prudence*, celui qui la fait consister dans la *bienveillance* ou la sympathie. « Ces trois systèmes renferment, dit-il, toutes les définitions qu'on peut donner de la vertu, et il n'en est point qu'on ne puisse rapporter à l'un de ceux-là, quelque éloigné qu'il en soit en apparence. Le système qui fait consister la vertu dans l'obéissance à la volonté divine peut être rangé parmi ceux qui la placent dans la prudence, ou parmi ceux qui la placent dans la *propriété* des actions. Quand on demande pourquoi on doit obéir à la volonté divine, on peut répondre de deux manières à cette question, qui serait absurde et impie, si elle impliquait le moindre doute sur le devoir d'obéissance. On peut dire d'abord que nous devons nous soumettre à la volonté de Dieu, parce qu'il récompensera ou punira éternellement notre obéissance ou notre désobéissance, ou bien répondre qu'indépendamment de la considération des peines et des récompenses, il convient qu'une créature obéisse à son créateur, qu'un être imparfait et borné se soumette à un être dont la perfection est infinie. On ne peut faire que l'une ou l'autre de ces deux réponses. Si c'est la première, la vertu consiste dans la *prudence* ou dans la poursuite de notre intérêt; si c'est la seconde, la vertu consiste dans la *propriété* ou la convenance de nos actions, puisque le principe de notre obéissance est la convenance des sentimens de soumission et d'humilité à l'égard de la perfection divine. »

Adam Smith n'exclut absolument aucun de ces trois systèmes, pas même le second, mais il donne une préférence marquée au troisième, qui rapproche l'homme de Dieu. « La bienveillance doit être, dit-il, le seul motif des actes de la Divinité, car il est difficile de concevoir qu'une autre cause puisse agir sur un être indépendant et parfait. »

Le système qui fait consister la vertu dans la bienveillance est,

d'après lui, un des plus anciens, quoiqu'il ne le soit pas tout à fait autant que celui d'Épicure : c'était celui de la plupart des philosophes qui, avant comme après le siècle d'Auguste, se nommaient *éclectiques*, et qui ont reçu le nom de *néo-platoniciens*, parce qu'ils prétendaient suivre principalement la doctrine de Platon et de Pythagore. On peut craindre que ce système ne se confonde quelquefois avec celui de l'amour de soi, en ce sens que l'intérêt personnel peut devenir le mobile secret de nos sympathies et de nos antipathies. L'ingénieux moraliste signale le danger, et y échappe par un procédé de méthode. En examinant le titre de son livre, on voit qu'il fait passer les jugemens que nous portons sur les actions d'autrui avant ceux que nous portons sur les nôtres. Pour que la sympathie soit un juge certain, il faut qu'elle émane d'un spectateur impartial, et nous ne nous jugeons bien nous-mêmes qu'en étendant à nos propres actions les jugemens que nous portons sur autrui. Cette distinction peut paraître délicate, elle ne l'est pas plus que beaucoup d'autres. Smith a voulu se séparer de la doctrine exclusive de l'amour de soi, professée de son temps en France et même en Écosse; voilà le fait important.

Quant au système opposé, il le caractérise avec une bonhomie un peu malicieuse dans celui de ses chapitres qui a pour titre : *Dans quels cas le sentiment du devoir doit être le seul principe de notre conduite, et dans quels cas d'autres motifs doivent s'y joindre pour la diriger?* « La religion, y est-il dit, nous fournit de si grands motifs de pratiquer la vertu, et un frein si puissant pour nous détourner du vice, qu'on a été souvent porté à regarder les principes religieux comme les seuls principes louables de nos actions. Nous ne devons pas, dit-on, récompenser par reconnaissance, punir par ressentiment, protéger la faiblesse de nos enfans, ni soigner la vieillesse de nos parens, par affection naturelle. Tous nos attachemens pour des objets particuliers doivent s'anéantir dans notre cœur et y être effacés par un sentiment unique, par l'amour de la Divinité, par le désir de lui être agréable et de diriger notre conduite d'après ses lois. Nous ne devons point faire de bien parce qu'on nous en a fait, être charitables par humanité, aimer notre patrie pour elle-même, ni être justes et généreux par amour des hommes. Notre unique but dans l'accomplissement de tous ces devoirs doit être d'obéir à ce que Dieu nous a commandé. Je n'examinerai point une telle opinion; je remarquerai seulement qu'on n'aurait pas dû s'attendre à la voir adoptée par les disciples d'une religion dont le premier précepte est d'aimer Dieu de toute notre âme, mais dont le second est d'aimer notre prochain comme nous-mêmes. »

Tel est en effet le fond de la philosophie morale de l'école écos-

saise; c'est cette maxime du christianisme, la seconde sans doute, mais la plus appropriée à notre faiblesse : *Aime ton prochain comme toi-même.* On peut longtemps discuter sur ces questions délicates; ce qu'on ne peut guère contester, c'est que la théorie d'Hutcheson et d'Adam Smith ne soit éminemment humaine et ne donne à la vertu son caractère le plus attrayant. Aucun des principes qui peuvent porter l'homme au bien ne doit être négligé, et pour être complète, la philosophie morale doit les embrasser tous, ce qui n'exclut pas, pour parler comme Adam Smith, le plus ou moins de sympathie pour l'un ou pour l'autre. La notion du devoir, de l'obligation morale, est évidemment la notion supérieure et essentielle, puisqu'elle repose sur le désintéressement absolu; mais elle a quelque chose d'abstrait et de sévère, qui, pour employer encore le langage du philosophe écossais, la range beaucoup plus au nombre des sentimens *respectables* que des sentimens *aimables.* Il en est peu d'ailleurs dont les passions humaines puissent faire un plus terrible abus. L'indifférence pour les conséquences bonnes ou mauvaises de nos actions, quelque sublime qu'en soit la cause, peut avoir d'épouvantables conséquences, quand on se trompe sur la nature de son devoir. C'est au cri de *Dieu le veut* que se sont accomplies en toute sûreté de conscience bien des abominations; le fatalisme musulman n'a pas d'autre origine. Smith en fait encore à plusieurs reprises, sans avoir l'air d'y toucher, une critique aussi fine que profonde, soit qu'il montre comment la philosophie stoïque a abouti dans l'antiquité à l'apologie du suicide, soit qu'il s'étende avec une complaisance ironique sur la direction moderne des consciences par les subtilités de la casuistique. Le penchant instinctif pour tout ce qui fait du bien à nos semblables, la répulsion pour tout ce qui leur fait du mal, le principe de la sympathie en un mot, n'est pas un guide aussi élevé, mais il est peut-être plus sûr, et dans tous les cas il est plus doux. Il complète et tempère l'idée du devoir, il la rectifie si elle s'égare. Il a ce caractère précis et positif qui plaît en toute chose à l'école écossaise, l'école du bon sens et des sentimens naturels par excellence. L'excès même, ce qui est rare, a bien peu de danger, car il n'est pas à coup sûr de fanatisme plus innocent que le fanatisme de la bienfaisance.

L'amour de l'humanité, voilà le principe de la philosophie du XVIIIe siècle tout entière, ce qui fera toujours la grandeur de ce temps malgré ses erreurs. *Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'il a beaucoup aimé.* Avec un pareil mobile dans les esprits, on ne saurait s'étonner que le XVIIIe siècle ait été le berceau de l'économie politique, et que cette science soit sortie toute faite de la philosophie écossaise, comme son émanation naturelle.

L'économie politique n'est en effet qu'une application de l'amour de l'humanité; pendant que la morale de la sympathie nous pousse à chercher le bien de nos semblables dans l'ordre moral, l'économie politique nous apprend à le chercher dans l'ordre matériel, et le lien entre ces deux ordres d'idées est la théorie de la justice et du droit, qui participe à la fois de l'un et de l'autre. Le cours d'Hutcheson comprenait dans ses subdivisions des rudimens d'économie politique en même temps que la morale et la politique proprement dite. A son tour, Smith avait conçu le projet d'écrire trois grands traités qui ne devaient former qu'un faisceau, un traité de philosophie morale, un traité d'économie politique, un traité de législation. Le premier et le second existent, mais il n'a pas eu le temps de finir le troisième, qui devait avoir pour titre *Théorie de la Jurisprudence*, et il a ordonné avant de mourir qu'on en détruisît les fragmens commencés, perte profondément regrettable, qui aura sans aucun doute retardé les perfectionnemens des lois écrites dans le monde entier. Tel est l'accord intime qui, dans ce grand esprit, unissait toutes les branches des sciences morales et politiques : elles ont dû se séparer pour que chacune pût se constituer à part, mais elles ne doivent jamais perdre de vue leur commune origine.

Adam Smith a laissé encore quelques essais philosophiques qui montrent l'étendue et la variété de ses études, une dissertation *sur l'Origine des Langues*, une *Histoire de l'Astronomie, de la Physique et de la Métaphysique des Anciens*, des considérations *sur les Arts d'imitation;* mais tout pâlit devant ses *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations*. Il avait quitté sa chaire en 1763, et après deux voyages en France, où il accompagna le jeune duc de Buccleugh (1), il s'était enfermé pendant dix ans à Kirkcaldy, auprès de sa mère, pour composer cet immortel travail. Parmi les écrits dont il s'est inspiré, il faut placer au premier rang, avec ceux des économistes français, neuf petits *essais* publiés en 1752 par son ami et compatriote David Hume sur le commerce, le luxe, l'intérêt de l'argent, les impôts, le crédit public, la balance du commerce et la population. La réputation de Hume, soit comme philosophe, soit comme historien, a nui à ses travaux comme économiste; il est certain cependant que ses *essais* contiennent une foule d'aperçus aussi justes que nouveaux. On peut citer dans le nombre la réfutation de cette erreur généralement répandue, que,

(1) Dans le premier voyage, Smith et son élève ne firent que passer par Paris pour se rendre à Toulouse, où ils restèrent plus d'un an. Pourquoi cette préférence pour Toulouse? Est-ce à cause du climat? Est-ce à cause de la réputation qu'avait alors dans toute l'Europe l'administration des états du Languedoc et de la lutte très vive qui venait de s'engager entre le parlement et le gouverneur pour les libertés de la province?

dans le commerce entre deux nations, *le profit de l'une suppose nécessairement le dommage de l'autre;* Hume donne en deux ou trois pages la démonstration contraire avec une précision et une force qu'il serait difficile de dépasser. Le bon sens écossais avait deviné ce que les deux grandes nations commerçantes, la Hollande et l'Angleterre, ne savaient pas alors, ce que tant d'autres peuples ont encore tant de peine à comprendre aujourd'hui. Un autre ami de Smith, lord Kames, a écrit un livre d'économie rurale, *le Gentilhomme fermier,* qui fait encore autorité. Lord Kames est un des premiers qui aient profondément étudié les meilleures conditions du bail à ferme; on lui doit l'invention de la clause qui porte son nom, et qui consiste à faire rembourser au fermier sortant par le propriétaire les améliorations d'un effet permanent introduites dans la ferme. Ces études spéciales ont certainement contribué pour leur part au large ensemble que présente *la Richesse des Nations.*

Peu après cette publication, Smith fut nommé par le gouvernement anglais, en récompense de ses travaux, commissaire du roi pour les douanes en résidence à Édimbourg; il a rempli ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1790.

II.

L'année 1776 marque une grande date pour l'économie politique et par conséquent pour l'humanité, car elle a vu paraître presque à la fois les édits de Turgot pour l'affranchissement du travail et le livre d'Adam Smith. Qui l'emporterait dans un parallèle entre ces deux illustres contemporains? Turgot est le plus jeune des deux; il n'a que trente-neuf ans en 1776, tandis qu'Adam Smith en a quarante-trois, et cependant les actes du premier ont précédé les écrits du second. Le Français s'est heureusement occupé de métaphysique aussi bien que l'Écossais; il l'a prouvé par l'article *Existence* de l'Encyclopédie, où commence à poindre la philosophie spiritualiste qui doit succéder à l'école de Condillac. Détourné de bonne heure de la science proprement dite par les travaux de l'administration, il a, tout en donnant ses soins à la malheureuse généralité de Limoges, dont il était l'intendant, trouvé le temps d'écrire son *Mémoire sur les prêts d'argent,* ses *Lettres sur la liberté du commerce des grains,* ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses,* œuvres admirables que tous les travaux ultérieurs n'ont pu que répéter, et qu'Adam Smith lui-même n'a pas fait oublier. Il a fait plus : dans un ministère de moins de deux ans, il a hardiment entrepris de pratiquer ses principes, et n'y a échoué qu'à demi, puisque la semence qu'il a jetée doit fructifier quinze ans plus tard.

Voltaire, qui était un bon juge, a rendu pleinement hommage à cette courte et lumineuse apparition d'un ministre philosophe. « J'appris, écrivait-il à propos de l'édit sur la liberté du commerce des grains, qu'un ministre d'état venait de publier un édit par lequel, malgré les préjugés les plus sacrés, il était permis à tout Périgourdin de vendre et d'acheter du blé en Auvergne, et tout Champenois pouvait manger du pain avec du blé acheté en Picardie. Je vis dans mon canton une douzaine de laboureurs, mes frères, qui lisaient cet édit sous un de ces tilleuls qu'on appelle chez nous des *rosnis*, parce que Rosny, duc de Sully, les a plantés. Comment donc! disait un vieillard plein de sens, il y a soixante ans que je lis des édits, ils nous dépouillaient de la liberté naturelle dans un style inintelligible; en voici un qui nous rend notre liberté, et j'en entends tous les mots sans peine! Voilà chez nous la première fois qu'un roi a raisonné avec son peuple, l'humanité tenait la plume, et le roi a signé; cela donne envie de vivre; je ne m'en souciais guère auparavant, mais surtout que le roi et son ministre vivent! » Hélas! ni l'un ni l'autre n'ont vécu, le vœu du laboureur n'a pas été exaucé. Quand Voltaire apprit la chute de Turgot, il désespéra. « Je ne vois, écrivit-il, que la mort devant moi depuis que M. Turgot est hors de place. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur. » Et aussitôt il adresse au ministre tombé l'*Épître à un homme*, un des derniers accens de sa verte vieillesse, car il avait alors plus de quatre-vingts ans.

Pendant que ces scènes orageuses se passaient en France, du modeste village de Kirkcaldy sortait paisiblement le fruit de dix années de méditations, et sans descendre dans la même arène, l'œuvre de Smith allait consommer à jamais la conquête imparfaitement réalisée par Turgot. Ce grand travail fit d'abord peu de bruit en France, où s'agitaient bien d'autres passions; mais il fut accueilli en Angleterre avec admiration. Au moment où la haine s'acharnait chez nous sur le nom des économistes, la même doctrine prenait possession chez nos voisins des esprits éclairés, et pénétrait sans combats dans l'opinion publique. Telle est trop souvent la différence entre les grands hommes des deux pays : ici, on les repousse et on les brise; là, on les respecte et on les écoute. De là aussi la différence de destinées entre les deux peuples : l'un qui grandit sans interruption et presque sans orages, l'autre qui ne peut faire un pas sans convulsion.

Toute la théorie d'Adam Smith se trouve contenue dans cette phrase qui fait le début de son livre : « Le travail annuel d'une nation est le fonds qui fournit à sa consommation annuelle toutes les choses nécessaires et commodes à la vie, et ces choses sont, ou le

produit immédiat de ce travail, ou achetées des autres nations avec ce produit. » Cette proposition fondamentale, devenue aujourd'hui à peu près vulgaire, était loin de l'être au moment où elle a paru. Si tous les écrits qu'elle a inspirés, sans en excepter ceux de Smith, périssaient dans un grand naufrage et que cette phrase unique surnageât, elle suffirait pour reconstruire de toutes pièces la science économique, dont elle est l'élément générateur. On avait beaucoup cherché avant Smith l'origine de la richesse; les uns l'avaient trouvée dans les métaux précieux, les autres dans la terre, personne n'était arrivé à cette formule si nette : *toute richesse émane du travail*, c'est-à-dire de l'homme. Ce fut une véritable découverte qui dissipa d'un trait de lumière toutes les obscurités. Le travail! voilà le principe de l'économie politique de Smith, comme la sympathie est le principe de sa morale, et le moraliste le plus rigide approuverait encore plus cette doctrine que la première, car le travail est une loi, un devoir, une nécessité supérieure, un frein imposé par Dieu à nos passions et à nos convoitises.

Le premier livre des *Recherches* traite du travail et de ses produits, considérés sous deux points de vue principaux, la production et la distribution. La première partie commence par le célèbre chapitre sur *la Division du travail*. Adam Smith frappe tout d'abord son plus grand coup; il saisit fortement les esprits par le spectacle des merveilles que peut enfanter cette division. Tout le monde connaît le curieux exemple des épingles qui est devenu classique, et qui fut dans son temps une révélation. Depuis lors, la division du travail a fait d'immenses progrès, et les exemples à citer sont devenus innombrables.

Cette belle théorie, une de celles qui appartiennent le plus en propre au philosophe écossais, a trouvé chez nous, au commencement de ce siècle, quelques contradicteurs. On n'a pas nié les effets de la division du travail sur la production, ce qui eût été impossible, mais on a déploré sa mauvaise influence sur l'intelligence et la santé des travailleurs. « Qu'est-ce qu'un homme, a-t-on dit, qui passe sa vie à faire des têtes d'épingle ou des pointes d'aiguille? Son esprit et son corps ne peuvent que s'atrophier dans cette occupation mécanique qui n'exige que de l'habitude sans pensée et de l'assiduité sans effort. » L'observation est vraie à quelques égards, tout a des inconvéniens dans ce monde; mais s'il faut veiller avec soin sur les suites funestes que peut avoir accidentellement l'application des meilleurs principes, il ne faut pas non plus que quelques résultats malheureux nous cachent les bons côtés des choses qui font cent fois plus de bien que de mal. Or telle est la proportion entre les bons et les mauvais effets de la division du travail, et l'expérience

a fini par le démontrer avec tant de force que les appréhensions contraires se taisent aujourd'hui. La division du travail conduit directement, comme Smith l'avait remarqué d'avance, à l'emploi des machines, l'emploi des machines à la hausse des salaires et au bon marché des produits, la hausse des salaires combinée avec le bon marché des produits à l'amélioration matérielle de la condition des travailleurs, l'amélioration matérielle à la culture de l'intelligence, la culture de l'intelligence à l'élévation des idées et des sentimens. Tous les anneaux de cette chaîne ne sont pas si étroitement liés ensemble qu'ils ne se brisent quelquefois, et ces interruptions douloureuses réclament toute l'attention des *rattacheurs*, s'il est permis d'emprunter cette image et ce mot à la mécanique industrielle; mais l'ensemble fonctionne admirablement.

De la division du travail dans le même atelier, l'esprit passe naturellement à l'application du même principe d'un atelier à l'autre et même d'un pays à un autre pays. Adam Smith, poursuivant son analyse, voit la cause première de la division du travail dans le penchant qui porte les hommes à trafiquer entre eux, et il arrive à sa seconde maxime : *La division du travail est bornée par l'étendue du marché*. Certes, s'il est un fait incontestable, c'est celui-là. A mesure que le marché se resserre, dans un village par exemple, nous voyons un seul homme obligé d'exercer à la fois plusieurs métiers, et par conséquent de les faire mal; à mesure que le marché s'étend, dans une capitale comme Londres ou Paris, nous voyons les spécialités se diviser d'elles-mêmes et chaque branche d'industrie se perfectionner en se séparant. C'est pourtant ce principe si évident par lui-même qui a soulevé contre l'économie politique le plus d'emportemens, car c'est celui qui conduit à la liberté des échanges entre tous les habitans d'une commune, entre toutes les communes d'une province, entre toutes les provinces d'un état, entre tous les états de l'univers. A chaque pas, le marché s'agrandit, et la division du travail s'accroît, ainsi que le démontrera plus tard J.-B. Say dans sa théorie des débouchés.

La seconde partie du premier livre, qui traite du mode de distribution des produits, se présente avec moins de netteté que la première. La pensée de Smith est d'abord obscure et confuse, et lui-même le sent, car il s'excuse de n'être pas plus clair; mais peu à peu les idées se dégagent du voile qui les enveloppe, et l'analyse savante reparaît. Cette notion qui a tant de peine à se faire jour n'est rien moins que celle de la *valeur* (*value*), la plus abstraite de l'économie politique. Smith entre en matière par sa fameuse distinction entre la *valeur en usage* et la *valeur en échange*, acceptée et développée depuis par la plupart des économistes, notamment par

Rossi, qui en a fait le sujet de toute la première partie de son *cours*. Le prix *réel* (*real price*) de chaque chose, c'est le travail qu'il faut s'imposer pour l'obtenir. Ce que chaque chose vaut réellement pour celui qui l'a acquise et qui cherche à en disposer, c'est la peine que cette chose peut lui épargner et qu'elle lui permet d'imposer à d'autres. Ce n'est point avec de l'or ou de l'argent, c'est avec du travail que toutes les richesses du monde ont été achetées originairement, et la valeur de ces richesses pour ceux qui en possèdent est précisément égale à la quantité de travail qu'elles les mettent en état d'acheter ou de commander. Le travail est donc la seule mesure qui puisse servir dans tous les temps et dans tous les lieux à apprécier la valeur des choses : il est leur prix *réel*, l'argent n'est que leur prix *nominal*.

Pour bien comprendre l'utilité de ces distinctions, il faut se rappeler les opinions qui avaient cours au moment où s'écrivait la *Richesse des nations*. Peuples et gouvernemens étaient également imbus de cette idée que la seule richesse était l'or et l'argent; la distinction entre la valeur en usage et la valeur en échange, entre le prix réel des choses et le prix nominal, n'avait d'autre but que de leur montrer le contraire. « Les vraies *richesses*, répète Smith sous toutes les formes, sont les produits nécessaires ou commodes à la vie, et leur véritable valeur vient de l'usage qu'on peut en faire; leur valeur d'échange n'en est que l'expression. » Cette théorie de la valeur n'est pas tout à fait complète, mais elle suffit pour le but que se proposait l'auteur. Puis il reproduit de nouveau la même idée dans la distinction entre le *prix naturel* et le *prix du marché*, et il développe à ce sujet une des plus lumineuses formules de l'économie politique, celle de l'offre et de la demande, ou, comme disent plus énergiquement les Anglais, de la commande et de la fourniture (*command and supply*).

Hâtons-nous de sortir de cette métaphysique économique, qui n'a pas aujourd'hui la même importance qu'à l'origine de la science, et arrivons à des applications positives. Smith distingue dans le prix des choses trois parts : celle qui sert à rémunérer le travail proprement dit de l'ouvrier et qu'il appelle salaires du travail (*wages of labour*), celle qui sert à payer le corps des instrumens de travail et qu'il appelle profits du capital (*profits of stock*), et enfin, dans la plupart des marchandises du moins, celle qui sert à payer le loyer du sol lui-même et qu'il appelle rente de la terre (*rent of land*). C'est par ces trois voies que le prix se *distribue* entre les différens membres de la société : salaire, profit et rente, voilà les sources de tout revenu comme de toute valeur échangeable.

En traitant séparément du salaire et du profit, Adam Smith constate ce double fait, que dans une société qui s'enrichit, les salaires

vont naturellement en *haussant* par l'effet d'une *demande* croissante de travail, et les profits des capitaux en *baissant*, par suite de la multiplication et conséquemment de l'*offre* croissante des capitaux; on ne peut que recommander la lecture de ce passage à ceux qui nous représentent chaque jour la hausse artificielle de l'intérêt pour quelques placemens privilégiés comme un signe de prospérité nationale. Il montre ensuite comment les uns et les autres sont soumis à des inégalités naturelles par suite du plus ou moins de difficulté du travail, du plus ou moins de satisfaction morale, du plus ou moins de risque, etc. Chacune de ces considérations prise à part donne lieu à d'intéressans développemens, mais elles s'évanouissent toutes devant la considération suprême qui les termine : *Des inégalités causées dans les salaires et dans les profits par la politique générale de l'Europe.* C'est en effet ici que vient se poser en face des anciens priviléges ce qu'on peut appeler le principe des principes : *la liberté du travail.* « La plus sacrée et la plus inviolable des propriétés, dit Smith, est celle de son propre travail, parce qu'elle est la source originaire de toutes les autres. Le patrimoine du pauvre est dans sa force et dans l'adresse de ses mains, et l'empêcher d'employer cette force et cette adresse de la manière qu'il juge la plus convenable, tant qu'il ne porte de dommage à personne, est une violation manifeste de cette propriété primitive. C'est une usurpation criante sur la liberté légitime, tant de l'ouvrier que de ceux qui seraient disposés à lui donner du travail, c'est empêcher à la fois l'un de travailler à ce qu'il juge à propos et l'autre d'employer qui bon lui semble. On peut bien en toute sûreté s'en fier à la prudence de celui qui occupe un ouvrier pour juger si cet ouvrier mérite de l'emploi, puisqu'il y va assez de son propre intérêt. La sollicitude qu'affecte le législateur pour prévenir qu'on n'emploie des personnes incapables est évidemment aussi absurde qu'oppressive. » On reconnaît dans ce passage non-seulement les principes, mais presque les termes du célèbre édit de Turgot publié quelques mois avant les *Recherches.* « Dieu, y est-il dit, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme, *et cette propriété est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes,* etc. »

Voilà dans toute sa simplicité le mot qui a changé le monde et qui le transforme encore tous les jours. Devant lui sont tombés les anciennes corporations, les douanes intérieures, les monopoles par trop excessifs; devant lui disparaîtront tous les autres obstacles qui s'opposent encore à l'affranchissement du travail, car il n'a fait que la moitié de sa tâche, et ce qui lui reste à faire équivaut au moins à ce qu'il a fait. Devant lui reculent la misère, l'ignorance, le vice et

le crime, car, quoi qu'on en dise, le monde s'améliore dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, et les lenteurs, les éclipses, les retours que subit ce mouvement réparateur, tiennent de près ou de loin aux atteintes que subit encore le grand moteur des sociétés modernes, le principe de liberté.

La question délicate de la rente du sol n'a pas été aussi bien éclaircie par Smith. C'est au contraire à cette partie des *Recherches* que remonte la définition de la rente, qui, reprise plus tard et développée par Ricardo, a jeté sur ce sujet une si déplorable confusion. Smith, comme Ricardo et tous les économistes anglais, entend uniquement par *rente* le prix payé au propriétaire (*landlord*) pour la jouissance de la puissance productive naturellement inhérente au sol; mais ce n'est pas là tout le sens que l'usage attache au mot *rente*. On entend ordinairement par ce mot, et Smith lui-même s'en sert dans ce sens, toute espèce de rétribution payée au propriétaire pour la jouissance, soit du sol proprement dit, soit de tous les capitaux incorporés au sol, comme clôtures, bâtimens, défrichemens, fumures, amendemens, chemins, etc. Smith a bien eu le sentiment de cette confusion, il n'a malheureusement pas cru devoir s'y arrêter. L'habile auteur de *la Richesse des Nations* aurait épargné à ses successeurs bien des tortures d'esprit et à la science économique bien des écarts, si, insistant davantage sur cette idée, il avait adopté des mots différens pour désigner des choses différentes. A vrai dire, il en faudrait trois. Le mot générique de *rente* devrait être employé, suivant l'usage universel, pour désigner l'ensemble de la rétribution payée au propriétaire; puis cette notion devrait se diviser en deux : le prix payé pour l'usage de la faculté productivena turelle au sol et le prix payé pour l'usage des améliorations incorporées; l'un pourrait s'appeler rente *naturelle* ou gratuite, et l'autre rente *acquise* ou capitalisée. La première de ces deux rentes recule avec le temps, et finit presque toujours par disparaître dans la seconde. En se servant d'un seul mot pour ces trois significations, on a conduit quelques esprits ardens à de monstrueuses erreurs, entre autres à la négation plus ou moins formelle du droit de propriété, ce qui aurait fort épouvanté l'honnête philosophe de Kirkcaldy, s'il avait pu s'en douter.

Cette observation n'est pas la seule que suscite cette partie des *Recherches*. Le principal défaut de ce puissant ouvrage, ce qui en rend la lecture difficile pour quiconque n'y apporte pas une attention opiniâtre, c'est la longueur des digressions. A propos de cette étude sur la rente de la terre, matière assez ardue par elle-même, l'auteur se jette tout à coup, sans qu'on puisse saisir la liaison des idées, au moins au premier abord, dans une dissertation à perte de vue sur les variations de la valeur de l'argent (*silver*) de-

puis le XIVe siècle. Cette discussion historique abonde, comme tout ce qu'a écrit Smith, en recherches curieuses et en aperçus profonds, mais elle est hors de proportion avec l'étendue totale du premier livre, dont elle forme environ le tiers. Le sujet eût mérité un ouvrage à part, car il en est peu de plus obscurs, même aujourd'hui, et bien qu'il ait pris depuis plusieurs années un intérêt de circonstance par l'affluence inusitée de l'or qui nous arrive des nouveaux mondes. Malgré ces défauts d'ordonnance, le premier livre de *la Richesse des nations* est le magnifique portique d'un magnifique monument. L'économie politique est déjà là tout entière; les successeurs de Smith pourront mettre plus d'ordre et de méthode dans leur exposition, éclaircir quelques points obscurs, démêler quelques confusions, développer des applications de détail : ils ne changeront rien aux bases qu'il a posées, d'accord avec Turgot.

III.

Le second livre est consacré aux capitaux. Pour exprimer l'idée que nous attachons au mot *capital*, Smith se sert de deux termes, *stock* et *capital*. *Stock* est un mot de la langue anglaise dont nous n'avons pas l'équivalent et qui signifie toute espèce d'approvisionnemens, qu'ils soient destinés à être consommés ou à servir d'instrumens de production; le mot *capital* est réservé pour désigner la partie du *stock* qui sert à la production. Ainsi voilà cent hectolitres de blé, dont la réunion forme un *stock*; on en retire dix hectolitres pour la semence, c'est un *capital*. Il faut avouer que cette langue est plus claire et plus précise que la nôtre. Après cette première distinction entre le fonds de consommation et le fonds de production d'un pays, Smith en établit une autre non moins importante entre les capitaux *fixes* et les capitaux *circulans*. Que de nations et de particuliers ont mal tourné, pour n'avoir pas assez compris ces simples différences entre le fonds de production et le fonds de consommation, entre le capital fixe et le capital circulant, et pour avoir trop sacrifié l'un à l'autre! La notion du capital circulant conduit naturellement à la théorie de la circulation (*currency*). L'argent monnayé (*money*) est, d'après l'heureuse expression de Smith, *la grande roue de la circulation*, c'est là son véritable rôle. Par lui, les capitaux peuvent passer rapidement de main en main et multiplier par leur mouvement autant que par leur quantité leur puissance productive. Quand ce mouvement s'accélère, l'or et l'argent peuvent être remplacés dans une certaine mesure par le papier : la circulation s'établit alors sur une seconde roue, qui coûte beaucoup moins à fabriquer ou à entretenir que l'ancienne; mais comment

et à quelles conditions cette substitution est-elle possible? Ici l'auteur expose admirablement la théorie des banques en général et des banques d'Écosse en particulier; cette partie des *Recherches* est à bon droit une des plus célèbres, ceux qui accusent l'économie politique d'imprudence aventureuse n'ont qu'à la lire pour se détromper.

Une assez vive polémique s'est élevée parmi les économistes sur une nouvelle distinction introduite par Smith entre le travail *productif* et le travail *improductif*. Il n'y aurait, d'après lui, de travail productif que celui qui, s'incorporant aux choses, leur donne une valeur plus grande, comme le travail du cultivateur et de l'ouvrier ; tous ceux dont le travail n'ajoute rien à la valeur des objets matériels, comme les savans, les médecins, les administrateurs, les militaires, les hommes de loi, seraient des travailleurs improductifs. La rigueur de ce langage a blessé les disciples les plus respectueux de l'illustre maître. J.-B. Say a essayé d'y échapper par une nouvelle classification des produits en *matériels* et *immatériels*, et de nos jours M. Dunoyer a renouvelé la protestation de Say en la précisant davantage. Adam Smith a été évidemment trop loin dans les termes; mais il ne paraît pas nécessaire, pour rectifier ce que son langage a de trop absolu, de changer la signification du mot *produits* et de l'étendre à des objets non matériels. Il suffit d'admettre, ce qui est vrai, que les arts qui agissent sur les personnes peuvent contribuer à la production tout autant que ceux qui agissent sur les choses, mais d'une façon différente, en ce sens que si les seconds seuls font des produits, les premiers peuvent servir à former ou à entretenir des *producteurs*. La spécialité de la science économique à l'égard des autres branches des sciences morales et politiques reste alors entière, et les travaux immatériels ne rentrent dans son domaine qu'autant qu'ils se réalisent directement ou indirectement dans des produits matériels utiles. Quant à la distinction elle-même, elle est fondamentale comme toutes celles de Smith, et il n'y a véritablement de travail *productif*, au point de vue économique, que celui qui crée de l'utilité.

Ce qui importe ici, ce que voulait l'auteur des *Recherches*, c'est bien établir l'existence d'occupations tout à fait improductives, afin de signaler et d'écarter autant que possible les parasites de tout ordre qui vivent aux dépens du travail et du capital d'autrui. Le tort est d'avoir étendu à tout un ordre de fonctions ce qui n'est vrai que de l'abus. Say lui-même, qui a rectifié en partie cette confusion, l'a partagée et même aggravée en admettant que les produits immatériels, comme il les appelle, s'évanouissent à mesure qu'ils se créent et ne font pas partie du capital accumulé de la société.

M. Dunoyer seul a poussé jusqu'au bout l'éclaircissement. Non-seulement le juge, le soldat, le médecin, le prêtre, le savant, contribuent à la production matérielle quand ils font bien leur devoir, en favorisant la sécurité, la propriété, la santé, la moralité, l'habileté des producteurs proprement dits; mais les fruits de leur travail ne s'évanouissent pas à mesure qu'ils se créent, et constituent par leur accumulation un capital particulier, le capital intellectuel et moral de la société. Ce capital même, loin d'être le moins utile, exerce sur la production une influence plus puissante que le capital matériel, et s'il fallait choisir dans un cataclysme ce qu'on devrait sauver avant tout pour assurer la prompte renaissance de la production, les dépositaires des lumières et des mœurs devraient passer les premiers, car l'esprit, armé des conquêtes séculaires de la civilisation, aurait bien plus vite reconquis son action sur la matière que la matière même la plus riche n'aurait de nouveau dégagé la puissance féconde de l'esprit. Quand on remonte à l'origine de la production, on retrouve l'intelligence humaine; ce fait est sous-entendu par Smith dans sa théorie du travail, mais il ne l'a peut-être pas suffisamment exprimé.

Après ces prémisses, il n'a pas de peine à définir clairement ce qui se passe dans le prêt à intérêt. Les hommes les plus éminens du siècle, Locke et Montesquieu, ayant commis l'erreur de croire que l'augmentation survenue dans la quantité de l'or et de l'argent, par suite de la découverte des Indes, avait été la cause qui avait fait baisser en Europe le taux de l'intérêt, Smith démontre que c'est le plus ou moins d'instrumens de travail et le plus ou moins de produits obtenus avec ces instrumens, non le plus ou moins de monnaie, qui fait hausser ou baisser l'intérêt. Cette démonstration répond aux scrupules des casuistes qui repoussaient le prêt à intérêt en se fondant sur ce fait, que l'argent ne produisait rien par lui-même; ce n'est pas l'argent qui produit, c'est le capital qu'on se procure avec cet argent. On voit aussi poindre dans ce chapitre la doctrine, qui sera plus tard développée par Bentham, de la légitimité de tout intérêt conventionnel; mais Smith, toujours respectueux pour les lois écrites, ne l'émet qu'avec une extrême réserve, et on peut affirmer que, tout en partageant le fond des idées, il n'aurait pas approuvé le titre paradoxal et choquant de l'ouvrage de Bentham : *Défense de l'usure.*

Passant aux différentes manières d'employer les capitaux, Smith en distingue quatre : l'agriculture, les manufactures, le commerce en gros et le commerce de détail. Chacune de ces quatre méthodes d'employer un capital lui paraît essentiellement nécessaire tant à l'extension des autres qu'à la commodité générale de la société;

mais celle qu'il préfère comme la plus avantageuse, c'est l'agriculture : aucun capital, à quantité égale, ne lui paraît mettre en activité plus de travail productif que celui des cultivateurs. Ensuite vient le capital des manufacturiers, puis celui des commerçans à l'intérieur, tant en gros qu'en détail; le moins productif de tous lui paraît celui qui sert au commerce avec l'étranger. On s'étonnera peut-être de cet ordre, mais il est essentiel aux yeux du patriarche de l'économie politique. Dans le cours naturel des choses, c'est l'agriculture qui doit occuper le premier rang parmi les industries humaines, soit par l'abondance de ses produits, soit par les profits qu'elle procure aux capitaux, et si le contraire arrive trop souvent, c'est que l'ordre naturel est interverti par une mauvaise organisation. Enfant d'un pays agricole, Smith manifeste pour l'agriculture une prédilection marquée; il constate que dans les pays neufs, comme en Amérique, où rien n'a encore faussé l'ordre naturel, l'agriculture crée rapidement d'immenses richesses. C'est la même doctrine que soutenaient alors les économistes français.

Le défaut général de proportion dans la composition des *Recherches* se fait surtout sentir dans le troisième livre, qui n'est tout entier qu'une digression historique. Fidèle à cette idée première que si le cours des choses n'était point dérangé par les institutions humaines, les hommes préféreraient la vie des champs comme la plus naturelle et la plus productive, et ne s'enfermeraient dans les villes qu'autant que la campagne ne suffirait plus à leur activité, Smith se demande comment cet ordre a pu être si généralement bouleversé dans l'Europe moderne, et il voit la cause de cette anomalie dans les événemens qui ont suivi la chute de l'empire romain. Pour échapper aux déprédations des Barbares et des chefs féodaux qui leur ont succédé au moyen âge, les populations ont trouvé un refuge dans les villes; les campagnes sont restées au contraire exposées à tous les ravages. Ainsi formées et développées par la force des circonstances, les villes ont réagi sur les campagnes, et au lieu d'être un effet de la culture, le commerce et les manufactures en sont devenus l'occasion et la cause. En traçant ainsi à grands traits l'histoire des villes et des campagnes en Europe, Smith passe rapidement en revue les différens modes d'exploitation du sol, comme le fermage, le métayage, la corvée, le servage. Ce qui est surtout digne de remarque, c'est son opinion sur le droit d'aînesse et les substitutions; contrairement aux idées qui ont prévalu depuis en Angleterre, il se déclare partisan de l'égalité des partages, et n'hésite pas à attribuer au droit d'aînesse, aux substitutions, à tout ce qui met obstacle à la division du sol, une mauvaise influence sur l'agriculture. C'est encore la même idée que soutenaient

en France les économistes, et sans les violences de la révolution française, qui ont jeté les esprits en Angleterre dans l'excès opposé, elle aurait probablement pris plus de faveur chez nos voisins.

L'ordre essentiel et naturel des sociétés, comme disait en même temps chez nous Lemercier de La Rivière, n'avait pas été seulement interverti par la violence des temps barbares; il avait encore reçu de fortes atteintes, depuis que l'Europe s'était un peu policée, de la faveur accordée par les gouvernemens aux manufactures et au commerce aux dépens de l'agriculture. Smith consacre son quatrième livre presque tout entier à l'examen détaillé de ce système, connu sous le nom de *système mercantile*. A vrai dire, l'ouvrage entier des *Recherches* n'a pas d'autre but; le système mercantile résume en effet toutes les erreurs que venait combattre l'économie politique. La cause du système mercantile étant l'éternelle confusion de l'*argent* et de la *richesse*, Smith commence par démontrer qu'une nation peut être pauvre avec beaucoup d'argent et riche avec peu d'argent; puis il examine les procédés employés pour attirer chez chaque peuple le plus d'argent possible aux dépens de ses voisins, et qui consistaient à diminuer par tous les moyens l'importation des marchandises étrangères pour la consommation extérieure et à favoriser l'exportation au dehors des produits de l'industrie nationale : c'est ce qu'on appelait mettre de son côté la *balance du commerce*. Acheter peu, vendre beaucoup, et combler la différence en argent, voilà l'idéal que recherchaient les gouvernemens comme les particuliers, et pour y arriver ils avaient recours à toute sorte de lois et de règlemens qui n'ont pas encore tout à fait disparu de la plupart des législations européennes.

Les argumens de Smith contre cet appareil réglementaire ont été trop souvent reproduits pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Ce sage, ordinairement si calme, perd patience quand il parle des obstacles que rencontrait de son temps la liberté du commerce dans la coalition des intérêts privilégiés. « S'attendre, dit-il, que la liberté de commerce puisse être jamais rendue à la Grande-Bretagne, ce serait une aussi insigne folie que de s'attendre à y voir jamais réaliser la république d'Utopie ou celle d'Oceana. Non-seulement les préjugés du public, mais, ce qui est beaucoup plus impossible à vaincre, un grand nombre d'intérêts privés y opposent un obstacle insurmontable. Il est devenu dangereux d'essayer la plus légère attaque sur le monopole qu'exercent nos manufacturiers. Semblables à une milice toujours sur pied, ils sont devenus redoutables au gouvernement, et dans plusieurs circonstances ils ont effrayé jusqu'à la législation. Un membre du parlement qui appuie les propositions tendant à renforcer le monopole est sûr non-seulement

d'acquérir la réputation d'un homme entendu dans les affaires, mais d'obtenir beaucoup d'influence dans une classe de gens à qui leurs richesses donnent une grande importance. Si au contraire il combat ces propositions, ni la probité la mieux reconnue, ni le rang le plus éminent, ni les services les plus distingués, ne le mettront à l'abri des insultes et même des dangers que suscitera contre lui la cupidité trompée de ces insolens monopoleurs. » Ce passage est le seul où Smith se laisse emporter par la colère; s'il pouvait renaître aujourd'hui, il verrait que ce qui lui paraissait impossible en 1776 s'est pleinement réalisé de nos jours dans son pays. Les intérêts généraux, si longtemps inertes, ont fini par l'emporter sur les coalitions intraitables qui l'effrayaient jusque dans sa solitude, et le développement prodigieux de la richesse nationale a couronné sa mémoire plus qu'il n'avait osé lui-même l'espérer.

Il exprime les mêmes doutes au sujet du *système colonial*, une des conséquences du système mercantile les plus chères de son temps à l'orgueil britannique. Après avoir démontré que les monopoles sont tout aussi nuisibles au commerce avec les colonies qu'avec les autres peuples, il ajoute : « Proposer à la Grande-Bretagne d'abandonner volontairement son autorité sur les colonies et de les laisser libres de se gouverner comme elles l'entendront, ce serait proposer une mesure qui n'a jamais été adoptée et ne le sera probablement jamais par aucune nation du monde. Jamais nation n'a volontairement abandonné l'empire d'une province, quelque embarras qu'elle trouve à la gouverner, quelque faible revenu qu'elle en retire. Si de tels sacrifices sont bien souvent conformes à ses intérêts, ils sont toujours mortifians pour son orgueil, et ce qui est encore d'une plus grande conséquence, ils sont contraires à l'intérêt privé de ceux qui gouvernent, et qui se verraient par là privés de places honorables et lucratives. A peine si le plus visionnaire des hommes serait capable de proposer une pareille mesure avec la moindre espérance de la voir adopter. Si cependant elle était adoptée, la Grande-Bretagne se trouverait immédiatement affranchie de la charge annuelle de l'entretien des colonies, et elle ferait avec elles un commerce libre plus avantageux pour la mère-patrie que le monopole dont elle jouit. » Ces paroles s'écrivaient au moment même où commençait la lutte de l'Angleterre contre ses colonies soulevées de l'Amérique du Nord. L'Angleterre n'a pas voulu comprendre le conseil que lui donnait Smith en termes assez clairs; elle en a été punie par dix années d'une guerre désastreuse qui a failli compromettre son existence comme nation. Depuis l'émancipation des États-Unis, la prédiction sur la supériorité du commerce libre

s'est réalisée, et le commerce de la Grande-Bretagne avec ses anciennes colonies a décuplé. De là une tendance marquée en Angleterre à suivre désormais de plus en plus les conseils de Smith et à affranchir progressivement les colonies : encore un succès qui, pour être moins complet que le premier, n'en a pas moins dépassé ses espérances.

Après en avoir fini avec le système mercantile, Smith consacre un chapitre spécial à l'examen de la doctrine des économistes français, qu'il appelle *système agricole* par opposition à l'autre. Au fond, les idées des physiocrates ne différaient des siennes que par une nuance. Les écrivains français sont en général plus nets, plus fermes, plus brillans que les écrivains anglais; mais ils ont les défauts de ces qualités : ils tombent facilement dans l'exagération systématique. L'école de Quesnay avait voulu, comme Adam Smith, combattre l'école mercantile et y substituer la liberté du travail; elle avait vu, comme lui, que l'agriculture était la première des industries, et qu'une fausse notion de la richesse avait pu seule la reléguer au dernier rang; mais elle ne s'était pas contentée de cet aperçu parfaitement juste, elle avait été jusqu'à soutenir que le travail agricole était le seul *productif*, le seul qui ajoutât quelque chose à la richesse de la société. Adam Smith n'a pas de peine à réfuter cette exagération : il démontre que les manufactures et le commerce *produisent* aussi bien que l'agriculture, quoiqu'à un moindre degré; mais il y a loin du ton affectueux et même respectueux qu'il porte dans cette discussion à la vivacité qu'il a mise dans son jugement sur le système opposé. Il avait beaucoup connu les principaux physiocrates dans son voyage à Paris, il avait profité de leurs conversations et de leurs écrits, et il a dit lui-même que si Quesnay avait vécu en 1776, il lui aurait dédié *la Richesse des Nations*. C'est qu'en effet la dissidence est secondaire et la conformité essentielle : la dissidence eût été profonde, si les physiocrates avaient demandé en faveur de l'agriculture les priviléges que réclamait l'école mercantile pour le commerce et les manufactures; mais, convaincus qu'il suffisait de la liberté naturelle pour remettre les choses à leur place, ils se trouvaient complétement d'accord avec Smith sur le point capital.

IV.

Après les violences des temps barbares et les prohibitions de l'école mercantile, il reste encore un moyen pour les gouvernemens de troubler l'ordre bienfaisant établi par Dieu pour le développement de la richesse : ce moyen, c'est l'impôt. Payé par tous, l'impôt doit

être dépensé au profit de tous; sinon, il devient un instrument puissant de spoliation des faibles par les forts, il détourne les capitaux des emplois utiles qu'ils rechercheraient d'eux-mêmes, pour les perdre dans les emplois improductifs. Il ne reste donc plus à Smith, pour avoir terminé son œuvre, que de déterminer dans quels cas les dépenses publiques sont légitimes, et dans quels cas elles cessent de l'être. Le cinquième et dernier livre aborde ce sujet, qui a toujours été la pierre d'achoppement entre les économistes et les gouvernemens. Ce livre se divise en trois parties : 1° quelles sont les dépenses qui doivent être à la charge de l'état? 2° quels sont les meilleurs systèmes d'impôt pour y subvenir? 3° que faut-il penser des dettes publiques?

Le philosophe écossais ne reconnaît, à vrai dire, que deux sortes de dépenses nécessairement confiées à l'état : celles qu'exige la défense commune, celles qui servent à soutenir la dignité du souverain. Avec un pareil principe, l'état perdrait en France les trois quarts de ses attributions; mais il faut se rappeler que Smith écrivait en Écosse, c'est-à-dire dans un pays où les attributions de l'état sont restées à peu près telles qu'il les a définies. S'il avait vécu en France, où d'autres habitudes ont prévalu, il eût probablement, avec son esprit pratique et circonspect, un peu modifié ses conclusions. Ce qui permet de le croire, c'est qu'il n'exclut pas absolument l'intervention de l'état dans les dépenses qu'exigent l'administration de la justice, le culte, l'instruction, les travaux publics. « Ces diverses dépenses intéressant, dit-il à plusieurs reprises, l'avantage commun de la société, *il n'y aurait rien de déraisonnable* à les défrayer en tout ou en partie au moyen d'une contribution générale. » Mais à coup sûr, en cédant sur quelques détails, il aurait maintenu son principe, surtout s'il avait pu voir les progrès de cette centralisation effrénée qui tend de plus en plus à tout absorber chez nous.

Le chapitre sur l'organisation de la défense commune est tout entier consacré à démontrer la supériorité des armées permanentes sur les milices. Toujours imbu de son grand principe de la division du travail, Adam Smith s'attache à prouver que le métier de soldat, comme tous les métiers possibles, ne peut être bien fait que par ceux qui s'y adonnent spécialement. Il va même jusqu'à chercher la proportion acceptable entre le nombre des soldats et le chiffre total de la population, et il accorde le centième. Sur cette base, la France, qui a 36 millions d'habitans, aurait une armée permanente de 360,000 hommes. On voit que ces idées n'ont rien de bien radical, et qu'elles peuvent être acceptées sans beaucoup de difficulté par les militaires eux-mêmes. S'il y a quelque chose à re-

dire, c'est que Smith ne paraît pas assez préoccupé des dangers que peut avoir un instrument de force aussi puissant qu'une armée régulière bien organisée. Ces dangers sont au dedans la compression des libertés les plus légitimes, et au dehors l'entraînement vers les guerres les plus injustes. Smith voit dans les mœurs et les lumières des sociétés modernes le seul remède possible à ces maux, et il pourrait avoir raison; mais il eût bien fait d'insister davantage, car le remède n'est pas toujours infaillible.

Il se montre beaucoup plus défiant à propos de l'administration de la justice. Il veut avant tout l'indépendance absolue du pouvoir judiciaire, comme constituant la seule garantie de la sécurité personnelle et de la propriété. « Quand le pouvoir judiciaire, dit-il, est réuni au pouvoir exécutif, il n'est guère possible que la justice ne se trouve souvent sacrifiée à ce qu'on appelle vulgairement des considérations politiques. Pour que chaque citoyen se sente parfaitement assuré dans la possession de ses droits, il ne suffit pas que le juge ne puisse être *déplacé* arbitrairement, à la volonté du pouvoir exécutif; il faut encore que le paiement régulier de son salaire ne dépende pas de ce pouvoir. » Sa jalouse susceptibilité va jusqu'à dire qu'une dotation en propriétés ou en capitaux, dont les corps judiciaires auraient l'administration, vaudrait mieux pour eux que des traitemens payés par l'état; il regrette évidemment que le paiement des frais de justice ne puisse pas être demandé aux plaideurs eux-mêmes, suivant l'ancien usage, sans s'exposer à de graves abus, et il aurait un penchant marqué pour les fonctions judiciaires gratuites, comme le sont en Angleterre celles des juges de paix.

Il admettrait plus volontiers que l'ouverture et l'entretien des routes fussent défrayés par une contribution générale. Cependant, comme cette dépense profite plus immédiatement à ceux qui voyagent sur ces routes ou y transportent des marchandises, il ne voit pas d'inconvénient à y subvenir au moyen de droits de barrière ou de péage, comme en Angleterre et en Hollande. Ce système n'a pas prévalu en France pour les routes de terre, mais c'est au fond celui qui l'a emporté pour les chemins de fer et pour les canaux. On peut encore en signaler des traces dans nos droits de tonnage, de navigation, et dans quelques autres droits spéciaux. Au surplus, Smith préfère de beaucoup une administration locale pour les chemins à une administration générale, et il cite à ce sujet l'exemple de la France. « Dans ce pays, dit-il, où, depuis les progrès du despotisme, l'autorité centrale s'empare de tout, les chemins sont dans chaque province sous l'autorité de l'intendant, officier nommé et révoqué par le roi. Il en résulte que les grandes routes de poste,

qui font la communication entre la capitale et les principales villes du royaume, sont assez bien entretenues; quelques-unes même peuvent être regardées comme supérieures à la plupart de nos routes à barrières; mais ce que l'on appelle *chemins de traverse*, c'est-à-dire la presque totalité des chemins du pays, sont absolument négligés et impraticables. Le ministre orgueilleux d'une cour fastueuse se plaira à faire exécuter un ouvrage magnifique qui soutiendra son crédit à la cour; mais ordonner beaucoup de ces petits travaux qui n'attirent pas les regards et qui n'ont de recommandable que leur extrême utilité, c'est une chose trop mesquine et trop misérable pour fixer l'attention d'un magistrat de cette importance. » L'institution des routes départementales et la loi de 1836 sur les chemins vicinaux ont répondu en partie à cette critique; mais il s'en faut de beaucoup que le mal signalé ait tout à fait disparu, et plusieurs pays de l'Europe qui n'ont pas subi la même concentration administrative sont en avance sur nous pour leurs communications.

A ce propos, Smith se jette dans une de ses digressions habituelles sur les compagnies privilégiées en général, et sur la compagnie des Indes en particulier. Cette dissertation était d'un intérêt tout anglais avant l'établissement en France de grandes compagnies du même genre pour la banque, les chemins de fer, le crédit mobilier, etc. Avec sa modération ordinaire, il ne se montre pas opposé au principe du monopole comme moyen d'encourager à son début une entreprise coûteuse et incertaine dont le public doit profiter, et il assimile le privilége accordé en pareil cas à celui des inventeurs; mais il a soin d'établir en même temps que ce privilége doit être temporaire et rigoureusement limité à la plus courte durée possible. On avait suivi ses préceptes dans les concessions de chemins de fer faites en France avant 1848, puisqu'on les avait limitées pour la plupart à cinquante années; on en a doublé depuis la durée, et on a même admis bien d'autres exceptions aux prescriptions de l'auteur des *Recherches*.

Ses idées sur l'instruction publique et sur le culte s'éloignent tout à fait de nos habitudes. Non-seulement, suivant lui, l'enseignement ne doit pas être donné par l'état, mais il se montre peu favorable à l'existence d'universités indépendantes et riches, comme celles d'Oxford et de Cambridge. Tout professeur dont le traitement est assuré, quel que soit le nombre de ses élèves, lui paraît naturellement disposé à remplir son devoir avec négligence. Ceux même qui s'acquittent avec conscience de leurs fonctions n'ont aucun intérêt à enseigner des choses vraiment utiles, vraiment appropriées aux besoins de la société; ils ne peuvent être avertis par personne, quand ils font perdre le temps de leurs élèves en études surannées, inutiles ou même

dangereuses. On jugera sans doute que Smith pousse ici un peu loin l'amour de la concurrence. Il fait cependant une exception pour l'éducation populaire. Le peuple n'ayant pas toujours les moyens de payer lui-même tous les frais de son instruction, l'état peut lui faciliter l'acquisition des connaissances les plus essentielles, et même au besoin la lui *imposer*. Il suffit pour cela d'établir dans chaque paroisse une petite école où les enfans du peuple soient instruits pour le salaire le plus modique, le maître étant en partie, *mais non en totalité*, rétribué par l'état. On reconnaît ici l'Écossais, car l'Écosse est le pays de l'Europe qui a le plus anciennement organisé l'instruction populaire. Quant à nous, si nous nous sommes séparés du philosophe de Kirkcaldy pour l'enseignement secondaire et supérieur, notre loi de 1833 sur l'instruction primaire se rapproche de ses idées.

Pour le culte, un pays catholique comme le nôtre a nécessairement peu de rapports avec un pays protestant et presbytérien comme l'Écosse. Il faut avouer d'ailleurs que ce sujet n'est guère du domaine de l'économie politique. Il n'y a pas de question plus grave que celle des rapports de l'église et de l'état, et qui ait reçu plus de solutions diverses suivant les religions et les gouvernemens. David Hume avait dit ironiquement quelque part qu'une église bien dotée avait cet avantage, que le clergé s'acquittait de ses fonctions avec indolence et n'était pas trop animé de l'esprit de prosélytisme; Adam Smith se plaît à reproduire cette épigramme, dirigée surtout contre l'église d'Angleterre, ce qui ne l'empêche pas de conclure en faveur de l'organisation presbytérienne. « L'église la plus opulente du monde chrétien ne maintient pas mieux, dit-il, l'uniformité de croyance, la ferveur de dévotion, l'esprit d'ordre et la sévérité des mœurs dans la masse du peuple, que cette église d'Écosse, si pauvrement dotée. »

On lui a reproché de n'avoir pas dit un mot de la bienfaisance publique; c'est qu'évidemment, dans son opinion, l'assistance n'est bien donnée que par la charité privée, ou tout au moins par des institutions particulières indépendantes. Il jugeait sévèrement la taxe des pauvres, et il s'en est expliqué nettement dans une autre partie des *Recherches* à propos de la règle du domicile (*settlement*), car Malthus est loin d'être le premier qui ait signalé les dangers de la charité légale. Avant Smith lui-même, le vieux Daniel Defoë les avait nettement indiqués dans un pamphlet vigoureux ayant pour titre *Aumône n'est pas charité* (*Giving alms no charity*). Établie en Écosse à peu près vers le même temps qu'en Angleterre, la taxe des pauvres n'y avait jamais pris la même extension : le bon sens naturel et l'esprit d'économie de la nation l'avaient maintenue dans des limites à peu près insignifiantes; le nombre des indigens s'était ré-

duit dans la même proportion. Avec ce modèle devant les yeux, il était assez naturel de n'en pas parler comme d'un devoir essentiel de l'état. En résumé, Smith se montre très sévère, trop sévère peut-être, en fait de dépenses publiques; mais l'excès contraire a tant d'attrait, qu'on ne saurait trop l'en blâmer. « Il ne faut point, avait dit avant lui Montesquieu, prendre au peuple sur ses besoins réels pour des besoins de l'état imaginaires. Ces besoins imaginaires sont ce que demandent les passions et les faiblesses de ceux qui gouvernent, le charme d'un projet extraordinaire, l'envie malade d'une vaine gloire, et une certaine impuissance d'esprit contre les fantaisies. »

Ce qui touche aux revenus publics soulève moins de controverses. Smith y trace de main de maître les conditions qui peuvent rendre l'impôt plus juste, plus égal, plus facile à percevoir. Quand on songe à ce qu'était alors partout la constitution des impôts, établis et perçus au hasard, on s'étonne de ce qu'il a fallu de réflexion et de perspicacité pour créer de toutes pièces une nouvelle théorie. A la lumière de ce flambeau, Smith passe en revue les contributions existantes, soit en Angleterre, soit dans le reste de l'Europe, sans en excepter les douanes, car s'il les condamne comme moyen de gêner la liberté du travail, il les accepte comme ressource fiscale. Cette partie de son livre a vieilli par son succès même, puisque l'assiette des impôts a été généralement remaniée d'après ses principes. Il parle des finances de tous les états en financier consommé. Sa critique s'exerce particulièrement sur le mode de taxation alors connu en France sous le nom de *taille personnelle*, et dont il analyse parfaitement les inconvéniens. La plupart de ses indications, mises en pratique, ont augmenté partout les revenus publics, tout en diminuant, du moins en apparence, les charges des contribuables. Tel est, par exemple, le système des adoucissemens successifs d'impôt sur les objets de consommation, qui réussit de nos jours si bien en Angleterre. Nul doute qu'il n'y ait encore beaucoup à tirer de cette mine, dont on a pourtant beaucoup tiré; mais on ne sait vraiment si on doit le désirer. Avec cet art habile de l'impôt, on est parvenu à faire payer à la France et à l'Angleterre des budgets de 1,800 millions, et bientôt sans doute de 2 milliards. Il devient de plus en plus difficile d'administrer utilement de si gros revenus, même pour les gouvernemens les plus soumis au contrôle vigilant de la liberté politique. Qu'en dirait Smith, lui qui trouvait déjà lourd de son temps un budget de 250 millions?

Ces observations s'appliquent surtout aux *dettes publiques*. Le fondateur de l'économie politique se montre fort peu partisan du système tant vanté du crédit public, qui se résout toujours à ses yeux

par un appauvrissement. Un écrivain nommé Pinto ayant avancé, dans un *Traité de la circulation et du crédit*, que les fonds publics de l'Angleterre formaient un nouveau capital à ajouter à ses autres capitaux; Adam Smith le réfute vivement. « Cet auteur, dit-il, ne fait pas attention que le capital avancé au gouvernement par les créanciers de l'état était une portion du produit annuel qui a été détournée de faire fonction de capital pour passer dans le revenu, ou en d'autres termes qui a été enlevée au travail productif pour être dissipée improductivement. A la vérité, les créanciers ont obtenu, en retour du capital par eux avancé, une annuité sur les fonds publics qui en représente au moins la valeur. Cette annuité leur fournit les moyens d'obtenir des tiers, par vente ou par emprunt, un nouveau capital égal ou supérieur à celui qu'ils ont avancé au gouvernement; mais ce nouveau capital, il fallait bien qu'il existât auparavant dans le pays, et qu'il y fût employé, comme tous les capitaux, à entretenir du travail productif. Quand ce capital est venu à passer entre les mains de ceux qui avaient avancé le leur au gouvernement, il pouvait être nouveau pour eux, mais il ne l'était pas pour le pays. Si l'emprunt n'avait pas eu lieu, *il y aurait eu dans le pays deux capitaux au lieu d'un.* »

Cette réponse n'est complétement juste qu'autant que le montant de l'emprunt a été réellement consacré à des dépenses improductives, ce qui n'arrive pas de toute nécessité; mais il n'y a que bien peu d'exemples qu'un emprunt ait été employé en dépenses utiles ou nécessaires, comme une guerre défensive ou des travaux publics. Souvent même les gouvernemens empruntent pour des guerres inutiles ou pour des gaspillages fastueux; dans ce cas, l'observation est vraie à la lettre, il y a destruction et non formation de capital. Et d'ailleurs, quand l'emprunt sert à des dépenses utiles, c'est encore une question de savoir si le capital emprunté n'aurait pas fructifié davantage entre les mains de l'intérêt privé, et si, érigé en capital public, il n'a pas empêché la formation d'un plus grand nombre de capitaux particuliers. En fait, on peut affirmer que les neuf dixièmes au moins des dettes publiques ont eu pour origine des destructions de capital, et l'opinion de Pinto, que Mac-Culloch qualifie avec raison d'extravagant paradoxe, ne trouverait pas aujourd'hui un seul partisan un peu éclairé. Ce qui trompe les yeux superficiels, c'est cette masse de titres qu'on appelle des *capitaux*, et qui en font l'office dans les échanges, mais qui ne sont en réalité que des hypothèques sur l'ensemble des propriétés nationales, et qui en diminuent d'autant la valeur.

Quant à cette autre erreur plus répandue que, dans le paiement de la dette publique, c'est la main droite qui paie à la main gauche,

et que la nation n'y perd rien, Adam Smith prend aussi la peine de la réfuter en quelques mots. « Quand même, dit-il, la totalité de la dette appartiendrait à des nationaux, ce qui n'arrive pas toujours, ce ne serait pas moins un mal des plus pernicieux. Le propriétaire de terre, pour conserver son revenu, est intéressé à tenir son bien en bon état par toute sorte de réparations et d'améliorations dispendieuses. Une excessive contribution foncière, destinée à payer les créanciers de l'état, peut retrancher de ce revenu une part tellement forte qu'il ne puisse plus subvenir à ces améliorations. Il en est de même quand la multiplicité des impôts enlève aux marchands et aux manufacturiers une partie notable de leur capital. Un créancier de l'état a certainement un intérêt vague et général à la prospérité de l'agriculture, des manufactures et du commerce, puisque c'est ce qui sert à lui payer l'annuité qui lui est due; mais il n'a directement aucun intérêt à ce que telle portion de terre soit en bonne valeur ou telle portion de capital avantageusement exploitée. Il ne connaît aucune portion particulière de terre ou de capital, il n'en a aucune sous sa direction immédiate, et il n'en est pas une qui ne puisse être totalement anéantie sans qu'il s'en doute. »

Du reste, Adam Smith ne se dissimule pas ce que ce système a de commode, dans un pays riche, pour les gouvernemens et pour les capitalistes, aux dépens du public. « Les gouvernemens, dit Smith, se montrent très disposés, dans la plupart des occasions, à emprunter à des conditions extrêmement avantageuses pour les prêteurs. L'engagement que l'état prend envers le créancier primitif est de nature à pouvoir se transmettre de main en main, et quand le public a confiance dans la justice de l'état, on vend d'ordinaire cet engagement sur la place à un prix supérieur à celui qui a été payé dans l'origine. Le capitaliste se fait ainsi un bénéfice en prêtant au gouvernement, et au lieu de diminuer ses capitaux, c'est pour lui un moyen de les augmenter. Il regarde donc comme une grâce d'être admis pour une portion dans la souscription pour un nouvel emprunt. De là un désir général, dans un état riche, de prêter au gouvernement. De son côté, le gouvernement d'un tel état est très porté à se reposer sur cette bonne volonté des sujets de lui prêter leur argent, et il se dispense volontiers du devoir d'épargner. » Ceci explique parfaitement pourquoi les peuples riches sont ceux qui ont les plus fortes dettes; ils ne sont pas riches parce qu'ils sont endettés, ils sont endettés parce qu'ils sont riches. La richesse vient d'ailleurs, elle vient du travail et de la sécurité; plus elle se produit en abondance, plus on est tenté d'en abuser. Il ne dépend pas de tous les gouvernemens d'emprunter autant que le gouvernement anglais par exemple : ce n'est pas la bonne volonté qui manque, ce sont les moyens.

Quant à la nation elle-même, dont les intérêts sont sacrifiés dans cet accord entre les gouvernemens prodigues et les capitalistes calculateurs, elle ne réagit pour se défendre qu'autant que l'esprit public y est puissant et éclairé ; sinon, elle ne sent pas tout d'abord le nouveau fardeau qui vient de lui être imposé et qui n'a pas pour effet immédiat d'augmenter les impôts. Adam Smith s'indigne de cette torpeur et demande, pour la faire cesser, que les charges extraordinaires soient acquittées par des impôts et non par des emprunts. « Si l'on pourvoyait, dit-il avec raison, aux dépenses de la guerre avec un revenu levé dans le cours de l'année, les guerres seraient plus promptement terminées, et on les entreprendrait avec moins de légèreté ; ces périodes d'appauvrissement, où la possibilité d'accumuler des capitaux est comme suspendue par l'exagération des dépenses publiques, deviendraient à la fois plus rares et plus courtes. » On sait qu'en Angleterre, où le sentiment des questions financières et le respect des intérêts généraux sont plus répandus qu'ailleurs, on a voulu essayer pendant la dernière guerre du mode recommandé par Smith ; mais il a fallu revenir à l'emprunt : cette tentative n'en fait pas moins le plus grand honneur au gouvernement et à la nation.

Le philosophe écossais trace l'historique de la dette anglaise, qui s'élevait en 1776 à 130 millions de livres sterling ou 3 milliards 250 millions, et il présente avec le plus grand détail l'exposé de tout un plan pour la racheter. Ce plan peut paraître chimérique, car il reposait en partie sur des impôts acquittés par les colonies au moment même où l'Amérique se soulevait pour n'en pas payer. Il n'en est pas moins vrai que si ce plan ou tout autre avait prévalu, si surtout le gouvernement anglais avait pu s'abstenir de nouveaux emprunts, l'Angleterre, si riche qu'elle soit, serait aujourd'hui bien plus riche, et l'aisance moyenne encore plus répandue dans toutes les classes de la population. Vingt-cinq milliards de plus ou de moins dans la fortune d'un peuple, ce n'est pas indifférent. Une seule fois, en 1786, l'Angleterre s'est crue à la veille de se délivrer de sa dette : c'est quand Pitt fit adopter par le parlement son fameux système d'amortissement par la puissance des intérêts composés, emprunté au docteur Price. Smith vivait encore à cette époque, et probablement il dut partager les espérances du ministre et de la nation. La guerre contre la France ayant éclaté peu de temps après, des dépenses gigantesques devinrent nécessaires, et l'action de l'amortissement disparut sous l'accumulation des nouveaux emprunts ; ce n'est pas la faute du système adopté. Aujourd'hui encore, il faut rendre cette justice à la nation anglaise, qu'elle n'épargne rien, pas même l'*income-tax*, pour réduire le plus possible son énorme dette.

Plus que jamais il devient à propos de rappeler en France le jugement d'Adam Smith et de tous les économistes sur les emprunts publics. Notre dette nationale a doublé depuis dix ans, même sans parler de la garantie éventuelle accordée par l'état aux obligations de chemins de fer. La dette antérieure à 1848 se composait presque tout entière du tiers consolidé en 1798 et des dépenses causées par les deux invasions; la restauration et la monarchie de juillet n'y avaient ajouté que des quantités insignifiantes, les emprunts contractés sous ces deux régimes, depuis la liquidation de l'empire, ayant été à peu près compensés par l'amortissement malgré l'indemnité des émigrés, la guerre d'Espagne et de Morée, la conquête de l'Algérie et l'extension donnée aux travaux publics. Ces trente ans de bonne administration financière sont précisément ce qui a créé chez nous le crédit public, dont on vient de faire un si large usage; il est grand temps de revenir sur nos pas. Quand Louis XIV résolut de se jeter dans la voie ruineuse des emprunts, Colbert résista de toutes ses forces; la volonté du roi n'en fut pas moins obéie par les courtisans qui composaient le conseil, et Colbert dit en sortant à l'un d'eux : « Croyez-vous que je ne sache pas aussi bien que vous qu'on peut trouver de l'argent à emprunter? Mais vous connaissez comme moi l'homme à qui nous avons affaire, sa passion pour la représentation, pour les grandes entreprises, pour tous les genres de prodigalités. Voilà donc la carrière ouverte aux emprunts, par conséquent à des dépenses illimitées! Vous en répondez à la nation et à la postérité. » Et la responsabilité dont parlait prophétiquement Colbert n'est pas légère à porter, car ce sont les conséquences des profusions et des emprunts de Louis XIV qui ont fait monter Louis XVI sur l'échafaud.

V.

Voilà les problèmes qui occupaient, il y a cent ans, au fond d'un pauvre village de pêcheurs, les méditations d'un professeur de philosophie morale. Depuis ce moment, la doctrine du rêveur solitaire a fait son chemin, et partout où elle a reçu une application même imparfaite, elle a apporté une prospérité inouie jusqu'alors. Sa terre natale est naturellement celle qui en a retiré les plus heureux fruits; le reste du monde s'en pénètre aussi peu à peu. C'est elle qui fait naître et grandir aux bouts de la terre des nations nouvelles, et qui pousse comme malgré elles les nations les plus rebelles du vieux monde. La France est une des plus réfractaires; mais si elle refuse d'adopter les principes, elle en a mis beaucoup en pratique sans s'en douter. Nous nous sommes laissé devancer par presque

tous les peuples qui nous entourent : la population britannique, qui n'était au commencement du siècle que la moitié de la nôtre, l'égale aujourd'hui, en y comprenant les colonies; la Belgique et l'Italie, l'Allemagne et la Suisse, marchent plus vite que nous; nous avons moins de chemins de fer que la plupart de nos voisins (1); notre agriculture est des moins productives, notre navigation n'avance pas, et cependant nos progrès sont grands et visibles. A quoi les devons-nous? A ce qui a transpiré dans nos lois et dans nos mœurs de la doctrine de la liberté du travail, tandis que les préjugés contraires nous ont fait et nous font encore beaucoup de mal.

Que seraient aujourd'hui notre agriculture, notre industrie, notre commerce, sans l'abolition de la plupart des obstacles qui arrêtaient autrefois la production? On entend dire assez souvent que nos manufactures doivent tout à ce qu'on appelle le système protecteur; mais on ne réfléchit pas que ce système n'est plus complet, Dieu merci : ce qui passe entre les mailles fait illusion sur le reste. Que seraient nos manufactures de soieries, de cotonnades, de lainages, s'il n'entrait pas tous les ans en France pour 150 millions de soies étrangères, pour 150 millions de cotons étrangers, pour 150 millions de laines étrangères, et s'il ne sortait pas en même temps pour 600 millions de nos tissus? Que deviendrions-nous si nous n'avions pas tous les ans un commerce de 700 millions avec l'Angleterre, de 450 millions avec les États-Unis, de 350 millions avec la Belgique, de 250 millions avec l'Allemagne, etc.? Et ce qui est vrai du commerce étranger l'est encore plus du commerce intérieur. Où en serions-nous si, comme le dit Voltaire, il était encore défendu à tout Périgourdin d'acheter du blé en Auvergne, et à tout Champenois de manger du pain avec du blé acheté en Picardie? si les houilles de la Flandre étaient protégées contre celles de la Loire, ou les fers de la Champagne contre ceux du Berry? si les grandes querelles entre les savetiers et les cordonniers, les fripiers et les tailleurs, les joailliers et les orfévres, qui ont tant occupé les parlemens, et qui ont failli se renouveler récemment entre les pâtissiers

(1) Voici la longueur des chemins de fer exploités à la fin de 1857 par myriamètre carré de superficie :

1	Belgique.....	5	kilomètres.
2	Grande-Bretagne...	4,7	—
3	Allemagne.....	1,8	—
4	Prusse.....	1,7	—
5	France.....	1,4	—

Pour la longueur exploitée proportionnellement à la population, notre infériorité est encore plus marquée : nous n'occupons que le *huitième* rang, et nous ne sommes pas en voie de regagner la différence, car nous n'avons ouvert en 1859 que 350 nouveaux kilomètres, comme dans les plus mauvaises années qui ont suivi la révolution de février.

et les boulangers, duraient encore? Quelque puissante que soit restée l'ancienne manie réglementaire, elle a cédé pour toujours sur bien des points; ce n'est pas le privilége, c'est la liberté qui domine dans notre organisation économique. Voilà ce qui nous permet de conserver, sinon tout à fait impunément, du moins sans trop en souffrir en apparence, pas mal de prohibitions, et même de nous passer de temps en temps le plaisir coûteux d'une révolution ou de gaspiller une bonne partie des revenus publics ou privés *par une certaine impuissance d'esprit contre les fantaisies.*

Quand on voit combien fructifie le faible capital dont peuvent disposer nos cultivateurs et nos industriels, et combien une liberté boiteuse a produit de trésors depuis quarante ans, on se demande ce que serait la France, si elle avait su se pénétrer davantage des sages prescriptions de Turgot et d'Adam Smith. Il se peut que, dans l'exposé de leurs doctrines, les économistes français modernes, comme leurs prédécesseurs du siècle dernier, n'aient pas su garder assez de mesure. C'est là un péché tout français, dont l'économie politique n'a pas plus réussi à se défendre que la politique proprement dite. En tout pays, il y a des faits historiques puissans qui font partie de la constitution nationale et qu'il faut savoir respecter; sinon, ils se font respecter eux-mêmes et se défendent contre les agresseurs en les écrasant. Si les économistes français ont commis des fautes, on s'en est habilement servi contre eux, et en définitive la France entière a payé les frais du différend. Ce qui jette l'épouvante dans la plupart des esprits, c'est la croyance à une sorte d'anarchie universelle qui suivrait l'application des théories économiques. Injustes et puériles en elles-mêmes, ces terreurs s'expliquent par quelques déclamations excessives, car en toute chose le radicalisme porte malheur. Rien n'est plus propre à les calmer que la lecture d'Adam Smith. Nulle part la doctrine de la liberté du travail n'est présentée avec plus de netteté, et nulle part elle n'est accompagnée de plus de ménagemens. Pour le patriarche de l'économie politique, l'idée de la liberté ne se sépare jamais de l'idée de l'ordre, ou, pour mieux dire, les deux idées n'en font qu'une : la liberté n'est que le moyen de dégager l'ordre essentiel et divin, faussé par les combinaisons humaines. Nul ne se montre plus patient, plus conservateur des droits acquis, plus ami des transitions, plus attentif aux moindres faits, plus dégagé de passion et d'entraînement que les économistes anglais de son école, et cependant nul n'a porté plus loin qu'eux, sans aucun danger pour la paix publique, pour l'état politique et social, et avec des conséquences infinies pour la prospérité nationale, la pratique successive de ces principes.

Si nous en croyons d'intolérans moralistes, l'économie politique a un bien autre défaut : c'est une étude matérialiste et vile, qui ne songe qu'aux besoins du corps. Il est vrai : il ne s'agit que de donner du pain à ceux qui ont faim, des vêtemens à ceux qui ont froid, de multiplier autant que possible le nombre des créatures de Dieu qui vivent au soleil, de répandre l'aisance et le bien-être autour de soi, de rendre son pays riche, heureux et puissant. Et par quels moyens veut-on y parvenir? Uniquement par la justice et par la liberté, c'est-à-dire par les lumières et par les mœurs. Voilà qui mérite en effet les mépris et les anathèmes! « L'économie politique, dit-on, c'est la science de la richesse, c'est-à-dire l'art de devenir riche par tous les moyens. » Ici l'on se méprend ou l'on feint de se méprendre sur le sens du mot. Il y a deux sortes de richesse : la vraie, la légitime, celle qui vient du travail et de l'épargne; la fausse et l'injuste, celle qui vient de la ruse et de la spoliation. La première s'acquiert lentement, péniblement, et profite à la société tout entière : c'est celle que recherche l'économie politique; la seconde s'obtient aux dépens d'autrui, l'économie politique la condamne et la poursuit sans pitié. Si la science économique était plus répandue, plus acceptée, il y aurait certainement moins de pauvres, mais il y aurait aussi moins de riches; la production doublée n'y suffirait pas. Le travail, même dans un pays où il jouit pleinement de la liberté, fait rarement des riches; il crée beaucoup plus de richesses qu'ailleurs, mais ces richesses se répartissent plus également, et il en reste bien peu pour l'oisiveté. Qui a plus attaqué le luxe que l'économie politique? Qui a mieux démontré l'union intime du luxe et de la misère? Hélas! il s'agit bien moins d'arriver à la richesse que d'éviter la pauvreté, et la parole divine ne cessera pas d'être vraie : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.*

Nous avons vu que l'économie politique est née de la morale, ainsi du moins que l'entend l'école écossaise, et qu'elles ont toutes deux un principe commun, l'amour de l'humanité. Veut-on mieux encore, si mieux il y a? L'idée de la responsabilité personnelle domine la morale, elle domine aussi l'économie politique, c'est une des causes qui nuisent le plus à son succès. La faiblesse naturelle de l'homme répugne à cette mâle science qui, dépouillant de ses voiles le mystère de la richesse, montre partout la rude nécessité du travail et de l'épargne. Le crédit même, ce mot magique qui semble créer à volonté des trésors, sort à sa voix des nuages dorés, et n'a plus pour origine que la stricte fidélité à remplir ses engagemens. Tout précepte économique suppose une vertu, toute conquête légitime de bien-être dépend de l'accomplissement d'un devoir. Après avoir tout fait pour éviter la souffrance et la pauvreté,

l'économie politique apprend encore à souffrir sans murmurer, en montrant que tout secours implique un sacrifice, et qu'on ne peut donner aux uns sans ôter aux autres, ce qui est à coup sûr le plus dur châtiment que puisse recevoir ici-bas l'imprévoyance humaine. Cela ne suffit pas, nous dit-on. Eh! qui en doute? L'économie politique n'est pas la morale, pas plus que la morale n'est la religion ou la politique, pas plus que la philosophie n'est l'histoire naturelle, la littérature ou les beaux-arts. Pour que l'unité primordiale survive à cette diversité forcée, il suffit que ces différentes voies concourent au même but, et en effet les populations qui doivent au travail la plus grande aisance matérielle sont en même temps les plus morales, les plus libres, les plus religieuses, les plus éclairées, les plus polies, les plus saines d'âme et de corps. Tout s'enchaîne dans le bien comme dans le mal.

De même que les vertus privées, les vertus publiques ont plusieurs mobiles; l'intérêt bien entendu, s'il n'est pas le seul, est un des plus vivaces. Les peuples qui ont le plus perdu le sentiment de leurs droits conservent le sentiment de leurs intérêts, et tant que ce dernier levier n'est pas brisé, rien n'est tout à fait perdu. Chacun peut espérer un moment, dans une société sceptique et désorganisée, fonder ou sauver sa propre fortune sur les ruines des mœurs publiques; il faut cependant finir par voir quelque jour que, si les gagnans se comptent par centaines à cette misérable loterie, les perdans se comptent par millions. On se prend alors à regretter les garanties méconnues. Il n'y a pas de prospérité durable pour une nation hors de l'accomplissement viril et sensé des devoirs politiques. Voilà ce que les peuples peuvent oublier dans un moment de fatigue et de découragement, mais ce que les leçons de l'expérience ne peuvent manquer de leur rappeler, et, à défaut des nobles instincts tristement obscurcis, l'aiguillon de la nécessité réveille tôt ou tard les âmes engourdies. C'est là un des caractères qui distinguent le plus les sociétés modernes des sociétés antiques; quelle que soit toujours la puissance des élémens morbides, la réaction vitale est aujourd'hui plus forte, et rien d'absolument pareil à l'empire romain ne peut plus se renouveler.

Après tout, la moralité d'une doctrine se juge par ses fruits, par la conduite publique et privée de ceux qui la professent. Le mobile spécial des études économiques, c'est l'intérêt, mais l'intérêt d'autrui, l'intérêt national et patriotique, l'intérêt du genre humain. Quelques exagérations de Bentham, aggravées encore par de malveillans commentaires, ne peuvent donner le change sur le véritable sens d'une doctrine qui ne prend pour guide l'intérêt privé qu'autant qu'il se confond avec l'intérêt général, et qui le repousse dès

qu'il s'en écarte. Quant à la préoccupation exclusive de l'intérêt personnel, qui s'en est montré de tout temps plus affranchi que les économistes? Qui a moins brigué les richesses mal acquises, les faux honneurs, les monopoles lucratifs, les faciles bénéfices? Qui a plus ouvertement tenu tête soit aux violences populaires des jours de révolution, soit aux lâches complaisances des jours de servitude? Qui a plus provoqué le sourire méprisant des habiles en délaissant le succès positif pour courir après ce qu'on appelle des chimères, en sacrifiant sottement son temps, ses peines, sa fortune et quelquefois sa vie pour le succès de ses convictions? Qui a mieux vécu et qui est mieux mort, supportant sans pâlir et les épreuves de la vie et l'épreuve suprême du dernier moment?

En France, l'économie politique commence par Vauban, qui meurt disgracié par Louis XIV pour avoir osé lui dire la vérité; Racine et Fénelon ne sont pas plus heureux : *ce sont*, dit l'égoïste couronné, *de beaux esprits chimériques*, et on sait comment il les a traités. Bientôt, au milieu des corruptions du règne de Louis XV, se forme le club de l'entre-sol, où quelques hommes de bien se réunissent pour s'entretenir de la misère publique et des adoucissemens qu'on peut y porter; le club de l'entre-sol est fermé, et ceux qui le composent dispersés comme des rêveurs dangereux qu'il faut surveiller. Le fondateur de l'école, Quesnay, reste pauvre au milieu de la cour, quand il aurait pu mieux qu'un autre, par ses fonctions auprès du roi, obtenir faveurs et pensions; sa famille le presse de faire son fils fermier-général. — *Non*, répond-il, *le bonheur de mes enfans doit être lié à la prospérité publique*, et il aime mieux mettre ce fils à la tête d'une grande exploitation rurale avec toutes ses chances. Lemercier de La Rivière se fait révoquer de ses fonctions d'intendant de la Martinique pour avoir voulu introduire dans cette colonie la liberté du commerce, et refuse obstinément, malgré les menaces du ministre, de faire partie du parlement Maupeou. Turgot brave la colère des parlemens et de la cour, ne craint même pas de heurter l'opinion publique, et tombe du pouvoir sans hésitation et sans regret plutôt que de rien céder sur ce qu'il regarde comme le salut du trône et du pays. La révolution venue, Dupont de Nemours ose lutter contre Mirabeau pour combattre la funeste création des assignats; l'abbé Morellet fait entendre à plusieurs reprises le juste cri des familles contre la confiscation des propriétés; Lavoisier monte tranquillement sur l'échafaud, ne regrettant que l'expérience de chimie qu'il laisse imparfaite; Condorcet se livre à ses ennemis après avoir tracé d'une main ferme les dernières pages de son *Esquisse des Progrès de l'esprit humain* (1). De nos jours enfin, J.-B. Say,

(1) Lavoisier et Condorcet étaient tous deux des économistes de l'école de Quesnay :

exclu du tribunat, se fait filateur pour vivre plutôt que de plier sous l'inflexible volonté qui gouverne la France, et Rossi tombe assassiné pour sa glorieuse résistance aux factions.

En Angleterre, où la société est plus calme et la vertu plus facile, les économistes n'ont pas à braver les mêmes dangers; mais si le théâtre est moins agité, l'exemple qu'ils donnent ne commande pas moins le respect. Il n'y a pas d'existence plus pure, plus désintéressée, plus dévouée à la science que celle d'Adam Smith. Malthus, dont le nom soulève tant d'imprécations, était le plus doux, le plus affectueux, le plus sincère des hommes, un véritable philosophe chrétien. Quand on sort du domaine de la science pure pour entrer dans l'application, l'on rencontre des noms comme ceux de Pitt, d'Huskisson, de Robert Peel : Pitt, qui avait puisé dans la lecture assidue d'Adam Smith le rare courage qu'il montra dans sa lutte contre les abus, et dont le comte d'Adhémar, ambassadeur de France, écrivait en 1785 : *M. Pitt a osé entrer dans l'examen de tous les gages, de tous les émolumens, de tous les profits illicites, vous jugez bien que c'est un homme perdu;* — Huskisson, qui, malgré l'opposition furieuse des intéressés, a fait lever en 1824 la prohibition des soieries étrangères, et qui n'a pas craint d'attaquer en même temps l'acte de navigation et les lois sur les céréales, que défendaient encore de puissans préjugés; — Robert Peel, qui a mieux aimé rompre avec son parti, changer publiquement d'opinion et se condamner pour le reste de ses jours à l'isolement, que retarder d'un seul moment le triomphe d'une idée vraie qu'il avait longtemps combattue et qui avait fini par le gagner.

Certes voilà des actes de désintéressement s'il en fut, car il n'est pas un seul de ces hommes qui n'eût personnellement beaucoup gagné à soutenir l'opinion contraire. En Angleterre au moins, on se sent soutenu par une partie considérable de l'opinion publique; les idées économiques font tous les jours des progrès, même dans les rangs populaires, et quand Robert Peel est mort, la nation entière l'a pleuré. En France, nous n'en sommes malheureusement pas là. Non-seulement, ce qui est tout simple, les économistes soulèvent les colères des parasites et des privilégiés, mais ceux même qui auraient le plus d'intérêt à les écouter les détestent. Soit par la faute du public, qui juge sans entendre, soit par celle des économistes eux-mêmes, soit plutôt par l'une et l'autre cause à la fois, l'économie politique n'a pas pu perdre chez nous le caractère d'une secte. Il était déjà de mode, au XVIIIe siècle, d'en rire dans le monde élégant, et Voltaire, qui devait plus tard rendre si haute justice à

le premier avait préparé les matériaux d'un grand ouvrage sur la *Richesse territoriale de la France;* le second a écrit des *Lettres sur le Commerce des grains.* Malesherbes appartenait à la même école.

Turgot, a commencé par les railleries de *l'Homme aux quarante écus*. Aujourd'hui il est peu d'écrivains prétendant à l'élévation morale qui ne se croient obligés de jeter la pierre en passant à cette école suspecte. Le peuple même, le peuple qui lui doit tout ce qu'il a gagné depuis cent ans, et qui lui devra tout ce qu'il gagnera encore, la maudit dans son ignorance; il aime mieux ceux qui le flattent et le perdent que ceux qui le servent en l'éclairant; il se souvient de Robespierre et de Babeuf, il ne connaît pas le nom de Turgot, ou s'il le connaît, il le dédaigne. Que dis-je? Il préfère les maîtres qui l'accablent; comme disait énergiquement, sous Louis XIV, Tallemant des Réaux, *il réserve sa vénération pour ceux qui le mangent*, et, comme dit de nos jours le poète des *Iambes*,

> Il aime le tyran qui, dans les champs humides,
> Par milliers fait pourrir les os;
> Il aime qui lui fait bâtir des pyramides,
> Porter des pierres sur le dos.

Si les vérités économiques étaient soumises au suffrage universel, elles seraient probablement condamnées à une immense majorité. N'importe, elles n'ont pas péri, elles ne périront pas. Essentiellement pacifiques, elles ne demandent rien au nombre et à la force; à leur tour, le nombre et la force ne peuvent rien contre elles. Croit-on que la rotation de la terre autour du soleil ou toute autre vérité physique qui heurte aussi les apparences et les préjugés trouvât meilleur accueil? Depuis qu'elle a vu le jour, cette doctrine si contestée n'a cessé de s'étendre, de s'infiltrer peu à peu; même au plus fort des résistances, elle a fait chaque jour un pas. Plus heureuse que sa sœur, la liberté politique, qu'on a vue trop souvent forcée de reculer devant ses propres écarts, la liberté économique ne recule jamais. Toute expérience finit par tourner à son profit, et ceux qui la combattent le plus sur un point sont amenés par la force des choses à l'invoquer sur un autre. Sans doute il est dur pour ses défenseurs de ne recueillir le plus souvent que des injures pour prix de leurs efforts, mais le sentiment du bien qu'ils peuvent faire les console d'en être si mal récompensés.

LÉONCE DE LAVERGNE.

LA

QUESTION DU MAROC

ET

LES INTÉRÊTS EUROPÉENS EN AFRIQUE.

I. Documens commerciaux sur les états barbaresques (*Annales du Commerce extérieur*), 1843-1859. — II. *General Treaty between Her Majesty and the Sultan of Morocco*, 1857. — III. *Convention and Navigation between Her Majesty and the Sultan of Morocco*, 1857. — IV. *Le Maroc*, par L. Godard, 1859. — V. *Souvenirs d'une Mission au Maroc* (document inédit), par M. le Dr Warnier, 1859. — *Le Maroc, Relations de la France avec cet empire*, par M. Thomassy, 3e édition, 1859, etc.

L'empire du Maroc se trouve engagé dans un de ces conflits qui l'agitent tous les dix ou quinze ans, et font mettre en doute non-seulement la possibilité d'une paix soutenue avec cet état barbare, mais le maintien même de son existence indépendante. Ces deux problèmes, dont l'un s'applique au présent et l'autre à l'avenir, sont intimement liés, car du sort final réservé au royaume africain dépend la marche à suivre en présence des différends de chaque jour. Si le Maroc doit bientôt s'abîmer dans l'anarchie qui, au dire de certains observateurs, mine partout l'islamisme, on peut ne pas trop craindre de précipiter la crise, et raisonner à ce sujet comme, il y a quelques années, l'empereur Nicolas à l'endroit de la Turquie. Le Maroc est-il au contraire assez vivace pour s'élever, de progrès en progrès, à prendre rang et voix dans l'assemblée des peuples civilisés : la sagesse conseille de réprimer ses torts avec fermeté, comme la France l'a fait en 1844, mais en même temps aussi de

pousser avec énergie ses princes et ses peuples vers une transformation nécessaire. Telle est l'opinion de ceux qui ne croient pas les sociétés musulmanes menacées d'une fin immédiate, et qui, tout en reconnaissant les vices dont elles sont rongées, à l'exemple d'ailleurs des sociétés chrétiennes, jugent moins difficile de les améliorer que de les supprimer.

Des travaux importans ont déjà jeté quelque lumière sur les chances que l'avenir réserve au Maroc. L'étude de ces éventualités vient cependant de nouveau s'imposer aux préoccupations de l'Occident. A ces travaux, dont quelques-uns ont paru ici même (1), sont venus s'ajouter quelques informations plus récentes, quelques aperçus plus précis. Entre l'Algérie et le Maroc, l'analogie est extrême : ce que l'une était, il y a trente ans, avant la conquête des Français, l'autre l'est encore aujourd'hui. Éclairé par ce rapprochement, on peut saisir le secret de la force et de la faiblesse du Maroc dans ses caractères géographiques, dans les élémens de sa population, dans ses institutions civiles, religieuses et politiques; on peut constater les torts qui signalent cet empire à la sévérité de l'Europe, et les sentimens divers des puissances européennes à l'égard des sociétés barbaresques qu'il représente. Après avoir indiqué les chances probables des divers plans de conquêtes, on peut montrer enfin comment doit se dénouer, plutôt que se trancher, la question, si l'on profite des débuts d'un nouveau règne pour faire prévaloir sur les traditions de la politique d'Abd-er-Rahman des relations internationales plus conformes au droit des gens et aux intérêts légitimes de l'Europe.

I. — ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE MAROC. — LA NATURE, LES POPULATIONS, LE GOUVERNEMENT.

Par une singularité unique en notre temps, une contrée qui commence à trois ou quatre heures de l'Espagne, qui autour du détroit de Gibraltar, l'un des points les plus importans et les plus fréquentés du globe, développe cent lieues de côtes sur la Méditerranée, deux cents lieues sur l'Océan, qui confine sur toute sa frontière orientale avec le territoire français de l'Algérie, cette contrée est restée plus inaccessible qu'aucune autre de l'ancien et du nouveau monde. Barth a pu parcourir l'intérieur du Soudan, Livingstone explorer l'Afrique australe, avec plus de facilité qu'ils n'en auraient trouvé au Maroc. Au-delà du littoral, dont la carte a été exactement levée,

(1) Voyez, notamment dans la *Revue* du 1er décembre 1840, *le Maroc et la Question d'Alger*, de M. A. Rey (de Chypre).

commencent les barrières et les hypothèses. Des consuls, il est vrai, résidant à Tanger ont jeté leurs regards sur la nature et la société qu'ils découvraient de leurs jardins ou dans leurs chasses; des ambassadeurs ont pris au vol, à travers une haie de cavaliers méfians, quelques traits du paysage et des mœurs; des commerçans ont franchi à la hâte, avec la permission des pachas, la distance qui sépare quelques villes maritimes; des prisonniers échappés aux présides espagnoles ou de téméraires voyageurs ont furtivement recueilli certaines notions économiques; des médecins à qui la peur de la mort avait ouvert les palais impériaux, des pères de la Merci voués au rachat des esclaves, ont hasardé quelques observations étrangères à leur mission : avec toutes ces données incohérentes et incomplètes, les géographes n'ont pu dresser qu'un tableau bien vague de l'intérieur de l'empire, et les plus savans confessent à ce sujet leur ignorance. Mystère bien étrange à une époque où le péril ni la distance ne protégent nul coin du globe contre l'ardeur des découvertes! Tel est néanmoins le trait le plus saillant et le plus caractéristique de la physionomie du Maroc.

Ainsi l'a voulu le méfiant et égoïste sultan qui a régné quarante ans dans le Maghreb, et qui est mort il y a quelques mois. Ainsi l'avaient voulu ses prédécesseurs depuis trois siècles, en souvenir du mal qu'avaient fait à leurs pères les chrétiens d'Espagne. Pour se soustraire à l'invasion des idées, ils ont interdit l'accès des personnes; nul n'a pu pénétrer dans l'intérieur qu'avec leur permission expresse, et ils ne l'ont accordée que rarement et à bon escient. Quiconque s'aventurait dans le Maroc sans escorte officielle jouait sa tête. On remonterait jusqu'au dictateur Francia au Paraguay, on irait jusqu'en Chine pour trouver un régime pareil; encore la comparaison est-elle tout à l'avantage du royaume du Milieu sur le royaume d'Occident. La Chine est à l'extrémité de l'Asie, le Maroc est à nos portes. La Chine jouit d'une civilisation, très différente de la nôtre sans doute, mais qui paraît répondre au caractère de la nation et se justifier par un système régulier d'administration; le Maroc ignore toute régularité administrative et toute production sérieuse. La Chine livre elle-même en aliment à la science européenne ses bibliothèques et ses gazettes; le Maroc n'a jamais fourni sur son compte ni un chiffre ni une note, il n'a jamais publié un livre ni admis une presse. On peut donc s'étonner que l'Europe tienne tant à honneur de pénétrer jusqu'à Pékin, et se résigne à n'approcher ni de Fez ni de Maroc!

Si l'on cherche plus près un autre point de comparaison, l'on constate qu'entre les divers états qualifiés de barbaresques qui occupent le plateau atlantique, entouré comme une île d'une ceinture

de mers et de sable, le Maroc est le seul que n'ait entamé aucune influence du dehors. La régence d'Alger est entrée, par la conquête française, dans le cercle de la civilisation chrétienne. Dans l'état de Tunis, le bey Ahmed et son successeur, écoutant les conseils de notre amitié, ont doté leur royaume d'utiles et importantes réformes; la régence de Tripoli même s'ouvre à notre influence et subit tant bien que mal le contre-coup des tentatives de régénération essayées ou annoncées à Constantinople; devant nos consuls et nos voyageurs, ses villes et ses déserts s'ouvrent avec sécurité. Le Maroc seul, fièrement campé dans l'angle nord-ouest du continent africain, irrité et menaçant comme un lion acculé dans sa retraite, se défend contre toute fécondation de l'esprit. Vains efforts! les voiles dont le despotisme et la crainte s'entourent avec obstination, l'obstination plus patiente encore de la science les déchire. Tel est le lien des harmonies naturelles que la situation géographique du Maroc, par une latitude et une longitude connues, révèle d'avance la flore et la faune du pays, bases de sa production agricole et industrielle. Quant aux populations, l'identité de toutes celles de l'Afrique du nord permet d'apprécier les indigènes du Maroc, que nous connaissons imparfaitement, par ceux de l'Algérie, qui n'ont plus de secrets pour nous; l'état social des uns nous révèle la condition des autres.

D'après ces diverses informations, on sait que l'empire du Gharb, le Maghreb ou Maroc, qui embrasse environ 57 millions d'hectares (la France en a un peu moins de 53 millions), est coupé diagonalement du sud-ouest au nord-est en deux moitiés à peu près égales par la haute et massive chaîne de l'Atlas, dont la cime la plus élevée, le Miltzin, atteint 3,475 mètres, presque le niveau du pic culminant des Pyrénées. Une seconde chaîne, moins imposante, mais plus accidentée peut-être, se développe au nord le long de la Méditerranée, dans la direction de l'est à l'ouest, sous le nom de Rif, synonyme du Sahel algérien : on l'appela longtemps le petit Atlas, désignation rejetée par la critique et maintenant abandonnée. De cette charpente orographique dérivent deux versans : l'un, le Tell, exposant au nord-ouest de larges et longues plaines, depuis Oudjda jusqu'à Mogador, interrompues seulement par quelques contre-forts et diverses rivières; l'autre, le Sahara, déroulant au sud-est d'immenses steppes, entrecoupés d'oasis, et se perdant dans les profondeurs du désert. Dans cette contrée ainsi placée entre le 28e et le 36e degré de latitude, sur la lisière méridionale de la zone tempérée et au seuil du Sahara, règne une climature favorable à une infinie variété de productions naturelles et cultivées : au nord, toutes celles du bassin méditerranéen; au sud, celles de la région subtropicale, caractérisée par le palmier dattier. Sur les flancs de la chaîne at-

lantique, d'étage en étage, se succède, avec le refroidissement graduel de la température, la série entière des climats européens. Dans la Kabylie du Jurjura, les botanistes ont reconnu la Normandie; en gravissant les flancs du Miltzin, ils trouveront l'Écosse, la Norvége, enfin les lichens et les glaces éternelles des régions circompolaires, Grâce aux cimes neigeuses des montagnes, aux nombreuses rivières qui en découlent, à l'humidité que renouvellent les courans aériens rafraîchis par deux mers, le Maroc peut être défini une Algérie sans sécheresse, ce qui veut dire une des plus fertiles terres et un des plus délicieux climats du monde.

Sur ce théâtre admirablement doté par la nature sont clair-semées des populations en qui s'allient de même des caractères fort divers. Ces races se classent au Maroc, comme en Algérie et en Tunisie, d'une façon superficielle suivant leur résidence, d'une façon profonde suivant leur origine. Habitans du Tell ou du Sahara, ils s'appellent *hadars*, citadins, quand ils mènent une vie sédentaire, *bédouins*, quand ils promènent leurs tentes à travers les campagnes.

Les *hadars*, adonnés à l'industrie, au commerce, à la vie oisive, se groupent dans les villes. Manquant de chevaux et logés dans des maisons, ils ne peuvent fuir l'oppression : ils sont les soumis, les gouvernés; mais aussi leurs facultés intellectuelles sont mieux développées, les plus habiles d'entre eux deviennent les agens, les ministres même des souverains. Composés des contingens apportés par l'immigration dans les villes, principalement dans celles du littoral, pendant une longue suite de siècles, les *hadars* sont une classe fortement mélangée, comme la langue franque dont ils font usage. Parmi eux dominent les Maures, avec lesquels on les identifie souvent. Dans l'antiquité, les Maures étaient les habitans indigènes, dont Pline et Strabon constatent la présence aux lieux mêmes où se trouvent encore les Maures du Rif, qui ont très justement gardé leur nom primitif; mais à la longue le sens de ce nom s'est altéré comme la race elle-même, et aujourd'hui la population mauresque se compose d'individus aux origines confuses et multiples, à l'esprit intelligent et délié, au caractère indolent, toujours enclins au mensonge, parce qu'ils sont toujours en danger d'être exploités. Au Maroc, cet élément s'est recruté, en proportion notable, parmi les Andaloux chassés d'Espagne aux XVe et XVIe siècles.

Tout autres sont les Bédouins, les hommes de la campagne. Pasteurs, agriculteurs, quelquefois industriels de hameaux ou de villages, la plupart possèdent des chevaux ou des chameaux, tour à tour animaux de travail et de combat : épars dans les plaines aux horizons infinis ou retranchés sur les monts escarpés où les ont refoulés des invasions successives, ils sont les insoumis, les hommes

libres. Jaloux de la pureté de leur sang, ils évitent le mélange des races et vivent en tribus congénères. Chez eux, la filiation, aussi facile à constater qu'elle est obscure chez les citadins, révèle deux origines profondément distinctes et comme deux grandes familles humaines, les Berbères et les Arabes.

La famille berbère, que l'on trouve, aux premières lueurs de l'histoire, distribuée sur toute l'Afrique du nord, a résisté, dans le Maroc, aux diverses causes de morcellement qui l'ont frappée ailleurs. Dans le refuge inaccessible que lui ont fait les deux grands massifs de l'Atlas et du Rif, elle n'a subi qu'une division en deux groupes, les Amazighs et les Chellouhs, qu'on distingue plus aisément par le dialecte que par leurs caractères physiques ou moraux. Aux lieux où la vie s'écoule facile et paisible, où l'air et le sang sont purs, on les reconnaît à leur taille élevée, à la blancheur de leur teint, à leur barbe rare et souvent blonde, à leur figure ouverte. Dans les localités où une nature plus sévère, les tentations de la piraterie ou la guerre civile ont développé les instincts de la lutte, le profil maigre et anguleux, l'œil dur, la rudesse des formes, trahissent une barbarie de mœurs qui est un accident plutôt que le fond du caractère. Tels sont les Maures ou Berbères du Rif. Parmi les ouvriers marocains qui abondent dans la province d'Oran, beaucoup étonnent par le contraste de leur douce physionomie avec les portraits de cyclopes féroces traditionnellement décrits dans les livres.

La famille arabe représente le troisième élément constituant du peuple marocain. Amenée de l'orient par deux grandes invasions, au VIIe et au XIe siècle de l'ère chrétienne, elle a pris à revers, de l'est à l'ouest, toute l'Afrique du nord, débordant sur les plaines et contournant le pied des montagnes pendant que les races autochthones se réfugiaient sur les hauteurs. L'histoire l'a personnifiée dans le conquérant Okba, qui, s'avançant aux bords de l'Océan, poussa son cheval dans les flots jusqu'au poitrail, prenant Allah à témoin que la terre seule manquait à son ambition d'apôtre guerrier. L'inondation arabe a déposé ses alluvions les plus pures dans les pays les moins éloignés de son point de départ; comme un torrent qui s'éloigne de sa source, elle s'est affaiblie avec la distance. Dans la Tripolitide, l'Arabe a tout absorbé; en Tunisie, le Berbère reparaît; en Algérie, la proportion entre les deux est égale; au Maroc, le Berbère domine, et l'Arabe lui-même a subi l'influence du milieu ambiant : il s'est fait à demi berbère par les mœurs d'abord, et souvent par le sang. Les tribus distribuées le long de la frontière algérienne sont à peu près les seules qui campent à la façon nomade des tribus arabes de l'Algérie. Partout ailleurs elles se sont plus ou moins fixées au sol par le lien de l'habitation ou du travail agricole. Sur les

lignes de contact, le croisement des races y a aidé en même temps que la fertilité d'un sol qui invitait à des demeures stables. Malgré cette transformation, le type arabe se reconnaît à la taille bien prise, au front haut et large, au profil fin et accentué, à la physionomie grave, à la noblesse de toute la personne, élégamment drapée dans les plis du burnous.

A ce fonds de population se mêlent deux élémens secondaires qui ont conquis un rôle important par le nombre et l'utilité : ce sont les Juifs et les *Abids* ou esclaves; enfin deux élémens de troisième ordre, qui ne comptent que par l'intelligence : les chrétiens, au nombre de quatre ou cinq cents, qui font le commerce dans les villes du littoral, et les renégats, en nombre à peu près égal, épars un peu par tout le pays, malheureux évadés des présides espagnoles, qui ont abjuré pour échapper à l'extradition, ou déserteurs de l'armée d'Afrique qui avaient quelques méfaits à expier. Au rôle à peu près nul de ces chrétiens fidèles et infidèles, dont les derniers ont mis leur savoir fort médiocre en art militaire et en industrie au service du Maroc, une simple mention suffit : il en est autrement des Juifs et des *Abids*. Le Maroc a été moins dur pour les Juifs que bien des nations chrétiennes : il a donné asile à cette multitude d'infortunés que proscrivirent en divers temps l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la France même. Les Marocains n'épargnent sans doute aux Juifs ni les outrages ni le mépris, mais ils les laissent vivre et mourir suivant la loi de leurs pères. Aucune inquisition ne leur impose l'apostasie. Humiliés par l'orgueil musulman, les Juifs se relèvent par l'intelligence : en leurs mains se trouvent presque tout le commerce des villes maritimes et la plupart des affaires financières du gouvernement. L'élite d'entre eux représente, à titre d'agens consulaires, les puissances européennes, et participe aux immunités de ces fonctions. Aux Juifs, la culture est interdite, ainsi que la possession d'immeubles en dehors du *mellah*, le *ghetto* des villes marocaines. Par un rare et curieux phénomène, qui s'observe aussi en quelques points de l'Algérie, on trouve dans les montagnes certaines tribus juives intimement mêlées aux Berbères, dont elles portent le costume, parlent la langue, partagent toutes les habitudes pastorales, agricoles, guerrières même. Une tradition très accréditée et très probable les rattache aux premières émigrations des enfans d'Israël qui, de la Palestine, se répandirent, bien avant l'ère chrétienne, dans l'Afrique du nord. Seules, ces tribus ont résisté à l'islamisme, sans que leur fidélité à leur foi les ait privées d'aucun des priviléges de leur antique établissement, et entre autres de l'estime générale, dont elles jouissent au même degré que les familles berbères.

Quant aux *Abids*, c'est-à-dire les serviteurs (1), ils sont exactement l'antipode des Juifs : hommes de guerre, soldats de l'empire, janissaires ou mamelouks du Maroc. Lorsqu'au XVIe siècle les chérifs voulurent compléter leur autorité spirituelle par la conquête violente du pouvoir temporel, à défaut de troupes indigènes d'un dévouement suspect, ils cherchèrent des soldats au Soudan. Ce fut l'origine des expéditions marocaines sur Tombouctou, colorées d'un prétexte de propagande musulmane. On saisit des esclaves, on s'en fit livrer et vendre; mais comme l'esclave, même aux mains des sultans, était une chose, un bien meuble, qui pouvait, sur leurs domaines, être capturé comme du bétail, les habiles chérifs firent de la chose une personne en constituant leurs esclaves *habous*, c'est-à-dire dotation sacrée d'un saint personnage fort révéré dans le Maghreb, Sidi-el-Bokhari. A l'abri de ce nouveau titre, les nègres de la couronne devinrent objets de main-morte, inviolables, hors de commerce, en un mot hommes libres. On leur imposa toutefois une condition : on exigea d'eux le service militaire. Telle est l'origine de la célèbre garde noire du sultan, trait de lumière dont nous pourrions nous éclairer pour protéger contre les chasses d'hommes et les sacrifices humains les noirs voisins de nos colonies et de nos comptoirs sur la côte occidentale d'Afrique. Pour mieux assurer le recrutement, on les maria à des négresses, même à des blanches indigènes. Bientôt leurs priviléges de serviteurs du gouvernement furent enviés par des Marocains arabes, qui sollicitèrent la faveur d'entrer dans la milice à titre d'*habous*. Ainsi se forma une corporation de teinte foncée, connue sous le nom général d'*Abids*, classe plutôt que race, qui combine, à tous les degrés, les trois types qui la composent, mais où domine le caractère nègre : tête ronde, front fuyant, cheveux crépus, lèvres épaisses, teint bistré, taille moyenne. Ce sont les seuls sujets réellement soumis au sultan. Quelques milliers d'entre eux constituent la garde impériale; d'autres tiennent garnison dans les villes du littoral et de l'intérieur. Un grand nombre, organisés à la façon des *maghzen* et des *smala* de l'Algérie, sont disséminés sur les chemins ou campent au voisinage des tribus les plus suspectes. Cavaliers, ceux-ci vivent sous la tente à la manière des tribus, et subsistent comme elles de leurs propres cultures. D'autres enfin ne fournissent des contingens, des *goums*, qu'aux époques de levées extraordinaires. Bien que les *Abids* pèchent par l'organisation, indi-

(1) Nous empruntons cette expression au Dr Warnier, que vingt-cinq ans de séjour en Algérie et une mission politique importante, remplie au Maroc, ont mis à la tête des autorités les plus sûres en toute question algérienne et marocaine. M. Walsin Esterhazy avait adopté, pour la régence d'Alger, la même division dans son *Histoire du Gouvernement turc*.

viduellement ils sont braves. En 1844, on les a vus se défendre avec une vigueur remarquable contre nos troupes dans l'île de Mogador, où beaucoup aimèrent mieux se jeter armés dans les flots que de se rendre. A Isly, la garde noire seule supporta honorablement le choc de nos troupes. Inégaux dans une lutte contre une force disciplinée, ils sont redoutables à l'intérieur, aussi bien contre leur maître que contre les sujets. Plus d'une fois ils ont fait et défait les empereurs, qui les ont disséminés dans tout l'empire pour les affaiblir.

A ces aperçus il est impossible d'ajouter des données certaines sur l'importance numérique de chaque race. Dans un pays où manque toute idée d'administration civilisée, où les dénombremens sont inconnus, sauf pour les Juifs, qui paient un impôt par tête, toute évaluation n'est qu'une hypothèse téméraire. Aussi les géographes balancent-ils entre 4 millions et 15 millions pour la population de l'empire, entre 30,000 et 300,000 habitans pour celle de Fez. Nous proposerons avec quelque confiance, comme base d'appréciation, la densité de la population algérienne, qui s'est développée dans des circonstances fort rapprochées de celles du Maroc. En Algérie, des recensemens très approximatifs portent à 2,500,000 âmes le nombre actuel des indigènes. Comme la surface du Tell, qui est le territoire le plus cultivé et le plus peuplé, est deux fois plus étendue au Maroc, nous évaluerons la population totale de cet état à 6 millions au plus en tenant compte de la prédominance de l'élément berbère, plus serré sur le sol que l'élément arabe. Dans ce chiffre total, les Berbères compteraient pour 2 millions 1/2, moitié Amazighs, moitié Chellouhs, les Arabes purs pour 1,200,000, les Maures, les *Abids* et les Arabes *abidisés* pour 1 million chacun, les Juifs pour 300,000. En mettant sous les armes un sixième de la population mâle, ce qui est très modéré pour un pays où tout homme est combattant, le Maroc pourrait lever plus de 500,000 soldats ou cavaliers, tant bien que mal équipés.

Ces élémens hétérogènes sont réunis en corps de nation par le pouvoir politique et religieux dont ils subissent tous, à des degrés divers, l'autorité. Ce pouvoir s'est constitué indépendant au IXe siècle de notre ère; depuis lors, il a résisté à l'écroulement de cinq ou six dynasties comme aux agressions des peuples voisins, tant chrétiens que musulmans : manifeste témoignage de l'unité naturelle de l'empire! Nul souverain au monde n'est aussi absolu que celui du Maroc : ni le sultan de Constantinople, tenu de compter avec un divan, avec un corps d'ulémas, avec tous les représentans de l'Europe, ni le maître du Céleste-Empire, enchaîné par les traditions et les lois écrites. Au Maroc, l'empereur est tout; il est la loi vivante, il est maître absolu de la vie et des biens de tous ses sujets; contre

ses caprices les plus sanguinaires et les plus fantasques, il n'existe ni garantie ni recours. Ceux qui admirent le despotisme ont là un grand sujet d'admiration.

On pressent que ni la garde noire ni la caste entière des serviteurs ne suffiraient à maintenir une aussi prodigieuse domination, si celle-ci ne s'appuyait sur le caractère pontifical du monarque. Il est le chef spirituel de son peuple en même temps que son maître politique, et ce premier titre fait sa force la plus solide. Dans les sociétés musulmanes, l'accord intime de la loi et de la foi, qui l'une et l'autre ont leurs racines dans le Koran, est un précieux lien d'unité : sous l'étendard de la guerre sainte, les antipathies de race et de tribus se fondent en une belliqueuse exaltation. Les sultans du Maroc ont resserré ce lien en se constituant les pontifes du rite malékite, l'un des quatre rites orthodoxes de l'islamisme, le plus répandu en Afrique. La dynastie actuelle des chérifs, plus habile encore ou plus heureuse, y a joint le prestige dont la vénération populaire entoure le sang du prophète jusque dans ses plus lointaines générations. Elle a établi une généalogie qui fait de l'empereur actuel le trente-septième descendant de Mahomet par sa fille chérie Fatime. Devant ce concours de titres sacrés s'inclinent respectueusement toutes les résistances, et le tribut que la fierté berbère ou arabe refuserait au monarque, elle l'accorde comme un pieux hommage au khalife de l'Occident, au vicaire de Dieu dans le Maghreb. Son prestige, rayonnant jusque sur le Soudan, y a survécu à la chute du pouvoir temporel, qu'y exercèrent en d'autres temps les ancêtres des chérifs actuels.

Comme la papauté catholique, la papauté malékite a sa milice spirituelle dans les ordres religieux, *khouan*, sorte de confréries ou de sociétés secrètes fort répandues dans le monde musulman, plus enclin peut-être à l'enthousiasme mystique et aux raffinemens de dévotion que le monde chrétien. Le Maroc possède trois de ces ordres, dont le plus important, celui de Mouley-Taïeb, fondé par les chérifs eux-mêmes, compte un nombre infini de frères, parmi lesquels figure l'empereur régnant. Le cheikh ou grand-maître réside à Ouazzan, entre Tanger et Fez, siége d'une domination morale avec laquelle les sultans eux-mêmes sont obligés de compter. Investi par les mœurs publiques du pouvoir de prononcer entre les divers prétendans au parasol impérial et d'intervenir ainsi dans la guerre civile qui marque chaque changement de règne, le chef de l'ordre est l'objet des hommages les plus obséquieux de tous les intéressés. Ce rôle, aussi favorable à la fortune qu'à l'ambition, est échu en ce moment, par l'héritage du sang et l'adhésion des peuples, à un jeune homme d'une vingtaine d'années, qui ne paraît pas entièrement étranger aux idées et aux vues de la civilisation. Les deux autres ordres, les *aïssoua* et les *derkaoua*, sont loin d'at-

teindre à la même importance. Les premiers ressemblent plutôt à des jongleurs et à des charlatans de place publique qu'à des religieux, et les seconds prêchent un radicalisme trop puritain pour recruter beaucoup de sectateurs. A côté de ces ordres ou confréries, une multitude de marabouts, de santons, libres de tout engagement, reçoivent les dons de la piété populaire, et l'entretiennent par des pratiques où les étrangers ne voient que fanatisme, superstition et crédulité, mais que les fidèles qualifient d'édifiantes dévotions.

Mieux encore que ces nombreux et divers témoignages, le pèlerinage à La Mecque montre combien est puissant dans les sociétés musulmanes ce ressort religieux, que ne reconnaissent pas volontiers nos scrupules de chrétiens ou nos dédains de philosophes. Douze siècles se sont écoulés depuis la mort du prophète, et tous les ans, dociles à sa parole, cinquante ou cent mille pèlerins, bravant des périls et des fatigues souvent mortelles, viennent retremper leur foi autour de la Kaaba de la ville sainte! Le Maroc est séparé de l'Arabie par toute l'épaisseur de l'Afrique, et néanmoins Maroc, Fez, Méquinez, Tafilet, sont les sources principales qui alimentent la grande caravane des Maugrebins. Détournée par nos guerres d'Afrique de son cours naturel le long de l'Algérie méridionale, la caravane s'est démembrée : un courant s'est jeté sur le littoral, où des navires anglais ont emporté vers Alexandrie les pèlerins; un autre courant s'est enfoncé dans les oasis et les sables du Sahara, pour aller rejoindre sa route habituelle dans les régences de Tunis et de Tripoli, et de là gagner l'Égypte. Quoique morcelée, cette grande caravane subsiste, entretient le pèlerinage, ravive la foi dans son primitif foyer, et ramène au Maghreb des croyans plus vivement pénétrés de la puissance de l'islamisme et de la respectueuse obéissance qu'ils doivent à leur père spirituel, le guide de leur conscience, le suprême sultan de Fez!

Le titre de pontife religieux que lui reconnaissent tous ses peuples est celui auquel le sultan du Maroc attache avec raison le plus de prix; son amour-propre tient à honneur de traiter d'égal à égal avec le khalife de l'Orient, le sultan de Constantinople, comme avec le grand-chérif de La Mecque. Aussi le comble de son ambition est-il que, dans ses rapports avec l'Europe, cette égalité soit reconnue par la diplomatie. Faute d'avoir pénétré et compris ce sentiment, les ambassadeurs européens ont plus d'une fois échoué dans des négociations qui auraient réussi par une habile et inoffensive satisfaction donnée à l'orgueil marocain.

Après la force armée, après la religion, la polygamie est le troisième ressort du gouvernement impérial de Fez. Lorsqu'on parle en Europe d'un sérail de sept ou huit cents femmes, l'esprit se reporte aux contes orientaux ou aux légendes bibliques, et ne croit pas un

pareil scandale possible de nos jours : il existe pourtant au Maroc; mais au caprice et au hasard n'est pas abandonné le soin de peupler le harem du monarque; le calcul politique y préside. La faveur du maître est un moyen de gouvernement. Une famille puissante est-elle rebelle, l'empereur, s'il juge inopportun l'emploi des armes pour la soumettre, invoque l'hymen; il demande au père une de ses filles en mariage, et appuie ses propositions de riches cadeaux. La rébellion, désarmée par la vanité et la cupidité, livre la fille du chef, qui va, docile et fière, orner les immenses gynécées de la cour. Quand elle a donné le jour à un fils du sultan, un divorce régulier la rend bientôt à ses parens, à qui elle amène un petit chérif, un héritier du trône. Par ce trafic, le parti de l'empereur s'est grossi d'un noyau d'adhérens qui spéculent pour leur fortune sur la parenté impériale et la chance de porter un des leurs au commandement suprême. La même tactique, indéfiniment multipliée à l'égard de toutes les grandes familles, explique cette quantité étonnante d'épouses et de concubines, et la multitude de fils, de neveux, de cousins de souche impériale qui obscurcissent de leurs intrigues et de leurs luttes les annales du Maroc. Des pays entiers, comme le Tafilet, sont peuplés de rejetons dynastiques qui réclament comme un dernier privilége de leur rang le droit à l'oisiveté et à la mendicité. Et tel est au fond du cœur humain, en Afrique du moins, le respect instinctif pour toute grandeur, que ces princes fainéans réussissent à se faire nourrir par le peuple!

Les souverains du Maroc sont trop habiles pour négliger la force que donne l'argent, ce nerf de tout gouvernement barbare ou civilisé. Le Koran y a pourvu, au profit de tous les pouvoirs légitimes, au moyen de l'*achour*, la dîme des grains. Les sultans du Maroc y ajoutent d'autres ressources : les monopoles financiers, les capitations sur les Juifs, les taxes douanières, un droit par chaque tête de chameau des caravanes, une part sur les marchandises qu'elles rapportent de l'Afrique, et dont ils s'assurent une exacte connaissance en nommant les chefs ou *khrebirs* de caravanes. Outre ces sources à peu près régulières et avouables, la cupidité impériale spécule à son gré, suivant l'inspiration de chaque jour, sur les confiscations d'héritages, la spoliation des riches, les amendes arbitraires, les offrandes obligatoires à chaque fête de religion et de famille, l'altération des monnaies, les fraudes et la violence dans les achats et les ventes de marchandises. L'exaction prend bien souvent les formes hypocrites de l'ordre. Qu'un pacha soit dénoncé pour ses concussions, accusation trop souvent légitime; le sultan l'oblige à rendre gorge en recourant, s'il le faut, aux plus affreux supplices. Il punit ainsi le crime, mais il a soin de s'approprier l'argent, qui s'entasse dans les sombres et mystérieuses caves, bien gardées par

les noirs, de Méquinez, de Tafilet, de toutes les résidences impériales.

A quels chiffres peuvent s'élever ces royales économies? Nul ne le sait; mais l'imagination populaire les suppose énormes, non sans vraisemblance. Un million d'épargne annuelle, depuis trois cents ans que règnent les chérifs, ferait un trésor de 300 millions, et c'est bien peu d'un million de réserve tous les ans pour un état qui pendant des siècles a perçu des tributs chrétiens, qui a su réaliser à un degré qu'aucune puissance civilisée ne saurait atteindre le gouvernement à bon marché, mais pour son propre compte (1). Le ministre des affaires étrangères perçoit 75 francs par mois, le gouverneur de Tanger 50 francs, et tout le reste à l'avenant! Aucune dépense n'est affectée aux travaux publics : il n'y a ni routes, ni ponts, ni ports entretenus, ni marine sérieuse.

Nous avons montré les conditions de force des souverains du Maroc dans le dévouement des troupes mercenaires, l'influence religieuse, les alliances de famille, les finances enfin : on a déjà dû entrevoir les conditions de leur faiblesse.

« A l'exemple des rois se range le monde, » a dit un ancien poète, écho d'une éclatante vérité. Dans un pays où règne le despotisme, tout agent du pouvoir en revendique sa part. Dans un pays où le gouvernement vit d'extorsions et de rapines, toute la hiérarchie des

(1) D'après les indications les plus récentes, mais très hasardées faute de sources officielles, voici comment s'établissait le budget du Maroc :

Recettes.

1° Contributions sur les terres et les troupeaux..	650,000 piastres	(de 5 fr. 25 c.).
2° Impôts sur les Juifs.....	30,000 —	—
3° Droits réunis.....	950,000 —	—
4° Fabrication de la monnaie.....	50,000 —	—
5° Douanes.....	400,000 —	—
6° Vente du tabac.....	35,000 —	—
7° Droit du fisc.....	150,000 —	—
8° Location du domaine impérial.....	40,000 —	—
9° Cadeaux des consuls et des négocians.....	225,000 —	—
Total.....	2,600,000 piastres.	—

Dépenses.

1° Maison impériale, harem, écuries.....	110,000 piastres.	—
2° Entretien des palais et jardins publics.....	65,000 —	—
3° Cadeaux à La Mecque, aux chérifs, aux mosquées.....	65,000 —	—
4° Traitemens des fonctionnaires.....	50,000 —	—
5° Armée de terre.....	650,000 —	—
6° Marine militaire.....	30,000 —	—
7° Honoraires des consuls en Europe.....	15,000 —	—
8° Courriers.....	5,000 —	—
Total.....	990,000 piastres.	—

Économie annuelle, 1 million 1/2 de piastres, soit de 7 à 8 millions de francs; en trois siècles, 2 milliards.

fonctionnaires, depuis le premier ministre jusqu'au dernier commis de douane, vole et rançonne les administrés. Un tel système sème la terreur et récolte la haine. Sous le silence général, l'esprit de rébellion couve toujours, et à la première occasion il éclate. Sans cesse quelque insurrection de tribu jette l'alarme. L'obéissance, satisfaisante au centre, diminue avec la distance et s'évanouit aux extrémités. Ainsi les maîtres du Maroc ont vu échapper successivement à leur joug, au sud de l'Atlas, une partie de la région de Sous, celle de l'Oued-Noun, l'état de Sidi-Hescham, l'oasis de Touat. Sur la frontière du Maroc et dans les montagnes du Rif, les tribus nomades ou sédentaires vivent hors de toute loi. Sur tout son pourtour, l'empire se disloque. Encore ne parlons-nous pas de Tombouctou, qui en fut jadis, comme l'Espagne et les Baléares, comme les royaumes de Tlemcen et de Bougie, une annexe, due à des conquêtes temporaires, non une dépendance naturelle.

L'incertitude de la succession impériale constitue un autre ordre de périls fréquemment renouvelés. Dans le monde musulman, aucune loi ne règle la transmission du pouvoir. Doit-on croire à un oubli de Mahomet, ou bien à un calcul de sa politique pour ouvrir au plus digne le rang suprême? Pendant que les docteurs disputent, les prétendans luttent. En Turquie, c'est le fils aîné qui succède quand il lui arrive de survivre à tous les complots de palais; en Égypte et en Tunisie, c'est le membre le plus âgé de la famille régnante; au Maroc, en dehors de ces deux héritiers, la désignation du souverain mourant assure quelquefois un autre choix. A chaque avénement, les frères ou cousins du souverain désigné suscitent des partis qui divisent l'empire pendant des années entières. Tout leur vient en aide, le mécontentement des peuples, l'esprit de secte et de révolte enraciné dans les cœurs, les traditions historiques attachées au souvenir de royaumes distincts, enfin et surtout la configuration même du pays. Les deux vastes versans séparés par la chaîne atlantique, et au sein de ces versans les massifs montagneux et les bassins des plaines, constituent naturellement autant de foyers d'insurrection. Au moyen âge, les états de Fez, de Maroc, de Tafilet ou de Sedgelmessa furent l'expression féodale de la nature elle-même, et toutes les fois que faiblit ou chancelle le pouvoir central, ces divisions tendent à renaître spontanément sans que l'ambition des prétendans dynastiques ait beaucoup à faire pour se les rallier et en tirer parti.

L'unité matérielle s'établirait au moyen de routes qui franchiraient les hauts et étroits défilés de l'Atlas, au moyen de ponts jetés sur les larges et profondes rivières qui coulent à l'ouest de la chaîne. Rien de cela n'existe dans l'empire et n'est possible avec les ouvriers trop ignorans du pays, les seuls que les sultans veuillent employer. L'unité politique s'établirait encore par une hiérarchie administrative

régulière, qui relierait entre eux et avec le pouvoir central tous les groupes d'intérêts et de races épars à travers les solitudes : la société monterait de sa forme rudimentaire, la tribu, à un échelon plus élevé, l'état; mais l'exécution d'un tel plan suppose une énergie de volonté, privilége de quelques hommes supérieurs, qui manque aux vulgaires chérifs, réduits à maintenir l'ordre en se transportant successivement avec leur maghzen à Fez, à Maroc, à Taroudant, à Tafilet. L'ordre dure autant que leur séjour. L'administration n'est organisée que pour la perception des impôts par le double canal des pachas ou gouverneurs et des caïds. Sous tout autre rapport, la vie collective est nulle, sauf une ombre de police et de justice dans les villes; elle ne se ranime qu'à l'appel de la guerre sainte.

Malgré ces imperfections et ces vices, l'état social du Maroc repose sur un fond solide, qu'il serait imprudent de méconnaître. Sous une organisation politique fort incomplète, l'islamisme, combiné avec les traditions de race et les nécessités de l'existence, a fortement constitué la famille et la tribu. Le *self-government*, qui nous apparaît comme l'idéal des peuples libres, existe dans ces communautés primitives, et les vivifie de sa séve fortifiante. Peu administrées d'en haut, elles s'administrent elles-mêmes sous une influence aristocratique dans les tribus arabes, démocratique dans les tribus berbères. Cheikhs et kadis, conseils municipaux et mosquées, kaïdats même ont leurs racines dans les mœurs et les traditions. Dans ses formes primitives, la société marocaine subsiste par sa propre vertu, sans initiative ni tutelle officielle. La vie commune, moins centralisée dans une tête, circule plus énergique dans chaque organe. Si ce n'est pas la civilisation, ce n'est pas non plus la barbarie confuse et incohérente que nous sommes habitués à dédaigner. Le peuple du Maghreb a vu depuis deux mille ans s'avancer vers lui, pour l'envahir et le conquérir, les plus fameux d'entre les peuples anciens et modernes, les Carthaginois et les Romains, les Vandales et les Byzantins, les Portugais et les Espagnols; il les a tous rejetés de son sein, n'admettant au partage du pays que les Arabes, dont il a accepté la religion. Et l'empire que leur union a fondé, sous les auspices d'Édris, défie depuis plus de mille ans les efforts des états chrétiens; il a même repoussé les Turcs, qui, à l'aide de la communauté de religion, se sont imposés à tous les états de l'Afrique du nord depuis le Caire jusqu'à Tlemcen. Avec une telle force il faut compter, et il serait plus que téméraire de parler d'extermination ou de refoulement, de conversion violente ou de domination facile.

Entre toutes les illusions, une des plus grandes serait l'espoir de séduire les peuples du Maroc par les bienfaits moraux de la civilisation : ils en apprécieraient les bienfaits matériels, non les savantes combinaisons, auxquelles ils préfèrent leur simple organisation.

Celles des pratiques administratives qui blessent nos habitudes d'ordre les irritent moins, pourvu que les exactions ne dépassent pas une certaine limite. Quand la tribu a payé l'impôt, même après quelques coups de fusil, elle est libre, et chacun de ses membres reste maître de sa conduite. Le pouvoir n'intervient en rien dans leurs affaires. Pour n'être pas le nôtre, ce mode d'existence n'est pas dépourvu de toute raison, et la politique doit le comprendre, sous peine de s'égarer. Elle commettrait surtout une erreur énorme, si elle assimilait l'empire du Maghreb, depuis dix siècles formé d'élémens dont la diversité n'exclut pas l'accord, avec l'empire turc, où une minorité conquérante tient sous le joug par la force, et par la seule permission de l'Europe, une majorité de vingt peuples conquis, maudissant leur maître et toujours prêts à s'insurger.

II. — RELATIONS DU MAROC AVEC L'EUROPE. — LA POLITIQUE ANGLAISE. — LES OPÉRATIONS DE LA GUERRE.

Avant-garde de l'islam en Occident, le Maroc a de tout temps réfléchi, sous un jour particulier, la situation générale du mahométisme envers le christianisme. Pendant la période d'agression musulmane contre l'Espagne, du VIIIe au XIIIe siècle de notre ère, il fut une place d'armes tournée contre la chrétienté : fantassins, cavaliers, généraux, navires, armes, il lança toutes ses forces au-delà du détroit. Lorsque, dans les siècles qui suivirent, la défaite de l'islamisme dans la Péninsule ouvrit l'Afrique elle-même à la réaction chrétienne triomphante, le Maroc se mit sur la défensive. Entamé d'abord par le Portugal et l'Espagne, il parvint à refouler entièrement l'un de ses ennemis, et à cantonner l'autre dans quelques petits postes. Plus tard, avec l'apaisement des haines religieuses, des relations pacifiques purent s'établir, sur l'initiative de la France et de l'Angleterre, entre le Maroc et la plupart des puissances continentales. Un point de rencontre amiable résultait naturellement de l'échange des esclaves faits de part et d'autre dans des courses maritimes qu'autorisait dès lors le droit de la guerre, et que ravivèrent, en les transformant en pirateries, les décrets impitoyables qui bannirent les Maures d'Espagne, en ne leur laissant que la mer pour théâtre de leurs vengeances. Des arrangemens commerciaux complétaient les transactions charitables. Dans ces négociations, le Maroc se prévalut si bien de sa position redoutable le long du détroit, que toutes les nations chrétiennes durent acheter la sécurité de leur navigation, les unes au prix d'un tribut en argent, les autres au moyen de *régals* d'une grande valeur, fréquemment renouvelés, qui déguisaient mal l'humiliation. Il fallut le canon de Mogador et d'Isly pour balayer ce

qui restait de ces servitudes, comme il avait fallu, en 1830, le canon d'Alger pour les supprimer à l'égard de la Régence.

On devait espérer que cette double leçon, une des plus éclatantes que de nos jours la civilisation eût infligées à la barbarie, profiterait à la politique et au commerce de la France autant qu'à sa gloire militaire et navale. On y comptait lorsque, dans le traité du 10 septembre 1846, qui faisait revivre les conventions antérieures de 1767 et 1684, les hautes parties contractantes s'engageaient à procéder le plus promptement possible à la conclusion d'un nouveau traité qui aurait pour but de consolider et compléter les accords antérieurs dans l'intérêt des relations politiques et commerciales des deux empires; mais, avant qu'aucune suite fût donnée à cet engagement, le gouvernement monarchique de la France était renversé. Sous le coup de plus urgentes nécessités, la république dut se borner à une répression locale d'un acte de piraterie commis en 1851 par les habitans de Salé. Le nouvel empire aussi était préoccupé d'autres soins, si bien que, vers la fin de 1856, l'Europe apprit que M. Drummond Hay, le représentant de la reine Victoria au Maroc, avait conclu avec le sultan Abd-er-Rahman un traité des plus avantageux. On avait annoncé que l'Angleterre stipulerait au profit des nations chrétiennes; la lecture du texte officiel constata qu'elle n'y avait pas songé. La France se trouvait dès lors devancée, et il ne lui restait, pour se rapprocher de la situation obtenue par l'habileté de son alliée, qu'à invoquer la clause de ses propres conventions qui lui assure le traitement de la nation la plus favorisée. Elle avait semé, d'autres avaient récolté!

Ne semblerait-il pas que le Maroc, rassuré du côté de l'Europe par ses traités nouveaux et anciens, dût enfin vivre en paix avec tout le monde? L'empereur Abd-er-Rahman, rappelé à la prudence par le malheur de ses armes, le souhaitait vivement dans les derniers temps de sa vie : aussi traçait-il un cercle inviolable autour de lui, autant pour ne pas se compromettre avec les étrangers que pour se soustraire à leur odieuse influence. Son fils et successeur Mohammed, quelque rancune qu'il conserve de la bataille d'Isly, où il commandait en personne les bandes marocaines, suivra probablement la même ligne de conduite, aussi longtemps du moins que des compétiteurs lui disputeront le pouvoir dans le sud de l'empire. Mais les rois sont solidaires de leurs peuples. Régnant nominalement sur les territoires sans dominer les sujets et ne pouvant y établir l'ordre, les sultans du Maroc n'en sont pas moins responsables d'attentats qu'ils désavouent. Les états offensés poursuivent eux-mêmes leur vengeance : les plus modérés, comme la France, s'attaquent aux coupables seulement; d'autres, comme l'Espagne, remontent des sujets au souverain lui-même. La France avait à se plaindre de la violation

de ses frontières algériennes par des tribus du Maroc; l'Espagne se plaint d'attaques quotidiennes contre ses présides. En dehors de ces deux griefs particuliers, toutes les puissances maritimes, qui ont souffert de la piraterie des montagnards du Rif, demandent contre eux justice et protection. Ce sont là autant d'actes d'accusation dont il convient d'apprécier la portée et de prévoir les conséquences.

La question de la frontière algérienne paraît une affaire vidée. Un rapport du général de Martimprey, qui commandait le corps expéditionnaire, a raconté l'origine et les phases diverses de la rapide campagne qui a fait justice des empiétemens des Marocains. Depuis Nemours jusqu'au désert, les tribus ont expié leurs attentats; Beni-Snassen, Mahias, Angades, Beni-Guil, ont demandé l'*aman*, payé des contributions de guerre, livré des otages; la ville marocaine d'Oudjda, centre de recel pour tous les vols qui se font dix lieues à la ronde, a racheté à prix d'argent sa complicité; son caïd a été enlevé et conduit à Toulon. L'armée victorieuse a construit une pyramide monumentale sur le plateau d'Aïn-Taffoural, et célébré sur le champ de bataille d'Isly même des souvenirs immortels. Les mouvemens de notre armée avaient commencé le 21 octobre, et le 11 novembre les troupes repassaient la frontière : en trois semaines la campagne était menée à bonne fin, en dépit des ravages causés par un terrible fléau. On n'attendait pas moins de l'expérience consommée des chefs et de la bravoure des soldats; mais quelles garanties s'est-on assurées contre le retour de pareilles agressions? Le public n'en connaît aucune, et a droit jusque-là de réserver une complète approbation. Ce n'est pas la première fois que ces tribus pillardes sont châtiées : l'histoire de l'Algérie est remplie des leçons qu'elles ont reçues. Sans remonter bien loin, en 1852, au bruit de pareilles insultes faites à notre drapeau, le commandant de la subdivision de Tlemcen accourut sur le Khis, comme on a fait dernièrement. Il brûla aux Beni-Snassen huit villages, tua quatre cents hommes. Bientôt le caïd du Rif, Abd-el-Sadok, arriva au camp des Français au nom des Beni-Snassen et de l'empereur, prêt à souscrire à toutes les conditions qui lui seraient imposées, comme dernièrement le cheikh kabyle El-Hadj Mimoun. Sept ans après, les ennemis recommençaient leurs attaques contre nos postes, se précipitaient sur nos escadrons surpris, et promenaient triomphalement dans les rues d'Oudjda les têtes des prisonniers tombés entre leurs mains. Une expédition était à recommencer, et sur de bien plus vastes proportions, car elle réunissait vingt mille hommes au moins, déployés de la mer au désert sur une profondeur de cent lieues, où les Beni-Snassen avaient recruté des auxiliaires, sans compter leurs alliés du Rif, que nous n'avons pas atteints. Et pendant cet intervalle de sept ans une suite non interrompue de brigandages a répandu la

terreur tout le long de la frontière. N'est-il pas à craindre que l'avenir ne ressemble au passé jusqu'à l'adoption de mesures définitives et permanentes de sécurité? L'établissement de postes nouveaux qui resserrent la ligne de défense entre sans doute dans les vues du gouvernement; mais la rectification de la frontière, qui eût été portée jusqu'à la Moulouïa, limite naturelle et historique entre le Maroc et l'Algérie, était indiquée par le vœu public et l'opinion de la plupart des hommes de guerre. On y a renoncé pour cette fois. Si c'est par respect de la convention du 18 mars 1844, qui a tracé la ligne actuelle de séparation, on peut juger ce respect exagéré : l'empereur du Maroc n'est pas fondé à réclamer le maintien d'une frontière le long de laquelle il ne peut assurer l'ordre du côté de son propre territoire. Cette rectification eût peut-être fourni l'occasion de négocier avec l'Espagne la cession des îles Zafarines, situées à l'embouchure de la Moulouïa, îlots restés vacans jusqu'en 1847, où le général Cavaignac, qui avait reçu l'ordre d'en prendre possession, les trouva occupés depuis une quinzaine de jours par une garnison espagnole. A l'Espagne, qui n'a ni commerce ni intérêts politiques à la Moulouïa, ces îlots, où manquent la terre et l'eau, sont inutiles, tandis que l'excellent mouillage qu'ils forment par leur disposition, et que Suffren signalait il y a un siècle, les rend précieux pour la marine et pour le commerce de l'Algérie, dont les rivages s'étendent jusque dans le voisinage, à Nemours.

L'affaire des présides espagnoles est des plus simples. L'Espagne, successivement refoulée de toutes les positions maritimes qu'elle avait prises en Afrique dans le cours de ses grandes luttes contre l'islamisme, a conservé, sur le littoral de la Méditerranée, quatre places seulement, qui ont reçu le nom et la destination de *presidios*, prisons : lieux de captivité pour les condamnés ordinaires, lieux d'exil pour les condamnés politiques. Ce sont, en allant de l'est à l'ouest, Melilla, Alhucemas, Peñon de Velez et Ceuta, l'antique Abyla, l'une des colonnes d'Hercule. A vrai dire, ces postes ne lui ont jusqu'à présent rapporté ni profit ni honneur, et mieux eût valu pour elle ne pas les garder. Des prisons sont peu propres à exciter la sympathie naturelle qui s'attache à tout établissement européen en pays barbare, et elles ne donnent pas aux Maures eux-mêmes, dont elles entretiennent la haine patriotique, comme toute usurpation de territoire par les étrangers, une haute idée de la moralité et de la grandeur de la nation. Par une fatalité qui nuit à sa gloire, l'Espagne ne sema en Afrique, même aux plus beaux jours de sa puissance, aucun germe de colonisation ou de commerce. Elle sut bâtir des églises et construire de magnifiques fortifications; elle ne sut point attirer à elle les tribus indigènes, pas même celles qui, sous le nom de *maghzen*, offrent toujours leurs services au plus fort. Animée d'un

fanatisme chrétien dont la violence ne le cédait en rien au fanatisme musulman, elle arbora l'oriflamme de la croix, elle extermina les infidèles, elle établit l'inquisition; elle légua moins à l'avenir que le Portugal lui-même, qui fit servir la ceinture de places fortes qu'il posséda jadis à l'ouest du Maroc à la pacification régulière d'une partie du pays, et surtout aux progrès des sciences nautiques. Pour le Portugal, les mers du Maroc furent le chemin des mers de Guinée, et conduisirent son pavillon de proche en proche au cap de Bonne-Espérance et jusque dans l'Inde. Pour l'Espagne, ces mers ne furent qu'un champ de sanglantes représailles contre la domination des Maures, domination étrangère, musulmane, et à ce double titre destinée à succomber en Europe, mais qui s'était néanmoins signalée par assez de bienfaits pour obtenir de ses vainqueurs un usage modéré de la victoire. Malgré ce caractère stérile de l'occupation espagnole, le droit est pour le cabinet de Madrid quand il réclame le respect de ses postes, et le gouvernement du Maroc est tenu de mettre fin à des attaques incessantes, ou de laisser les offensés se faire justice eux-mêmes.

L'Espagne a su agrandir sa cause et rallier les vœux de toutes les puissances en rattachant à ses projets l'anéantissement de la piraterie du Rif, troisième grief de la civilisation contre le Maroc. Le Rif, on l'a dit, est la chaîne montagneuse qui s'étend à l'entrée de la Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à la frontière occidentale de l'Algérie, sur une longueur moyenne de 330 kilomètres, une largeur de 50, une altitude évaluée de 900 à 1,000 mètres. C'est autour du cap *Tres Forcas* qu'a établi son quartier-général la piraterie africaine sous sa dernière forme, le brigandage sans audace et sans péril. Dans la baie orientale, où se trouve Mélilla, elle n'a pu se développer à cause du petit nombre des criques abritées des vents du large; mais dans la baie de l'ouest elle est sérieusement constituée. Au fond du rivage et dans ses replis se tapissent les barques, les unes échouées sur le sable, d'autres retirées sous des grottes, la plupart abritées sous des toits de sable et de terre recouverts de branches d'arbres. Elles appartiennent aux Riffains, qui, couchés sur les falaises où s'élèvent leurs cabanes comme des vigies d'observation, épient au loin l'horizon. A la vue d'un navire de commerce arrêté par le calme ou luttant contre le courant, ils se précipitent armés au nombre de vingt-cinq ou trente dans leurs embarcations, et s'élancent sur leur proie. Arrivés à portée, ils effraient à coups de fusil l'équipage, qui le plus souvent s'enfuit dans les canots; puis, maîtres du navire, les brigands, après s'être partagé la cargaison, détruisent et brûlent le navire aux cris d'une joie féroce. Les bâtimens que la tempête jette sur leur côte sont moins encore épargnés, et, pour les attirer, les pirates ne se font pas faute, en

cas de détresse, d'arborer le drapeau blanc, symbole d'amicale hospitalité. Malheur à qui s'y fie! Les marins et passagers qui tombent en leurs mains sont impitoyablement massacrés, à moins que l'espoir d'une forte rançon ne préserve leur vie. En attendant, ils subissent le plus dur esclavage.

En plein XIXe siècle, presque sous le canon de Gibraltar et de Ceuta, à quelques lieues de l'Algérie, de tels excès sont une honte et un scandale, et l'Europe va châtier au bout du monde des injures bien moins graves. En 1852, l'Angleterre, lasse de se résigner, chargea l'amiral Napier de venger ses nationaux; après quelques promenades à portée des côtes, l'illustre amiral laissa impunis les méfaits des barbares. En 1856, le prince Adalbert de Prusse se montra plus hardi; mais sa hardiesse faillit lui coûter la vie, ainsi qu'à ses braves compagnons. La France a plus osé que l'Angleterre et mieux réussi que la Prusse. Au mois d'août 1854, le commandant du *Newton*, M. Hugueteau de Chaillé, reconnut d'aussi près que possible, pendant quatre jours de navigation, tout le littoral du Rif. Accueilli d'abord par des coups de fusil, il en fit immédiatement justice en canonnant les barques d'où partait l'insulte. Deux jours après, les principaux chefs, frappés de terreur, venaient humblement implorer le pardon. Depuis lors, le pavillon de la France a toujours été respecté; mais la piraterie a survécu contre les autres nations, et les navires français eux-mêmes ont été invités par leurs chefs administratifs à passer à quinze milles au large.

L'Espagne, plus en butte que personne aux violences quotidiennes des Maures du Rif, et sur mer et sur terre, a donc résolu d'en tirer vengeance, et pour elle-même et au nom de l'Europe. Le délai accordé par l'ultimatum du cabinet espagnol a expiré le 13 octobre dernier, sans que les satisfactions et les garanties demandées à l'empereur du Maroc aient été accordées. Le président du conseil des ministres a annoncé la déclaration de guerre aux cortès, qui l'ont accueillie avec un enthousiasme partagé par la nation entière. L'opposition espagnole, mieux inspirée que celle de la France en 1830, a désarmé devant la grandeur patriotique des desseins, et la Péninsule présente depuis deux mois l'émouvant spectacle d'un peuple qui sacrifie ses querelles et ses passions particulières sur l'autel de la patrie. Des souscriptions en argent et en nature s'efforcent d'élever les dévouemens à la hauteur des besoins. Cités et corporations, universités et couvens, noblesse et clergé, toutes les classes et tous les âges s'unissent dans les mêmes vœux. Que dans ces démonstrations une teinte d'emphase espagnole blesse quelquefois la correction un peu sévère et railleuse du goût français, on peut l'avouer, sans que le sourire efface l'approbation. A ces élans de joie il y a d'ailleurs quelques ombres naissantes : la perspective d'une aggrava-

tion d'impôt et la crainte de concessions regrettables à l'Angleterre.

Pour les impôts, il faut bien s'y résoudre, en se consolant par l'espoir de faire payer les frais de l'expédition au trésor du sultan. Les dernières grandes guerres ont montré que le bon marché n'entre pour rien dans les inventions meurtrières qui émerveillent les contemporains. Des financiers élevés à l'école française auraient, il est vrai, préféré un emprunt. Qu'ils patientent, et ils verront venir le tour de l'emprunt, quand l'impôt aura rendu tout ce qu'il peut rendre. Il est bon, il est moral que les générations présentes ne se déchargent pas entièrement sur l'avenir du soin de payer leur gloire. Les concessions envers l'Angleterre reprochées au cabinet espagnol se rapportent à la correspondance qui a été échangée entre les ministres des affaires étrangères des deux états, M. Calderon Collantes et lord John Russell. Nous touchons par ce point à un nouvel aspect de la question marocaine : les prétentions et les droits de l'Angleterre.

Une seule voix, on le sait, a troublé le concert de félicitations qui, dans le monde, a accueilli la nouvelle des résolutions de l'Espagne : c'est la voix de la presse anglaise. Il doit pourtant suffire à la couronne britannique d'avoir conquis, il y a cent cinquante ans, un rocher escarpé que la nature avait donné à l'Espagne, et d'en avoir fait une place inexpugnable. Cette occupation, que consacra le traité d'Utrecht, a réparé avec avantage l'abandon de Tanger, que fit le roi Charles II en 1684, après l'avoir reçu, vingt ans auparavant, comme dot de son épouse Catherine, infante de Portugal. Du camp fortifié de Gibraltar, l'Angleterre s'est mieux insinuée dans le Maroc, au nom de l'amitié, que ne l'ont fait le Portugal et l'Espagne, toujours assaillis et détestés comme envahisseurs du sol sacré de l'islam. Ses consuls ont hérité des nôtres pour la prépondérance que Richelieu et Louis XIV avaient conquise à la cour de Fez, et qui fut abandonnée lorsque le régent, en sacrifiant en 1717 le consulat français de Salé aux convenances de George Ier, livra le Maroc pour un demi-siècle à l'influence exclusive de son alliée. C'est alors que le commerce anglais, profitant habilement des succès de sa diplomatie, triompha facilement de toute concurrence, et fit de Gibraltar un entrepôt de ses marchandises et un foyer de contrebande aussi bien que de trafic régulier. La garnison de la place tire même de Tanger et de Tétuan ses approvisionnemens de viande fraîche, de légumes, de fruits. Tant d'avantages avouables justifient la sollicitude particulière des Anglais pour tout ce qui se passe sur le territoire marocain, mais ne sauraient diminuer les droits des autres nations à venger leur honneur et à consolider leur position. Qu'ils veillent au maintien de leur influence politique, à la protection de leurs intérêts commerciaux, ils seront écoutés avec impartialité ;

mais qu'ils prennent garde de paraître trop obstinément redouter pour la liberté du détroit les empiétemens de l'Espagne : personne ne prendrait au sérieux de tels scrupules sur les lèvres des maîtres de Gibraltar.

L'ultimatum adressé par le cabinet de Madrid au commissaire marocain des affaires étrangères, Sidi Mohammed-Khetib, se résumait en un petit nombre de conditions. Le pacha ou gouverneur de la province remettrait lui-même les armes d'Espagne à la place où elles étaient avant d'être renversées, et les ferait saluer par ses soldats; les troupes du Maroc infligeraient aux coupables, sous les murs de Ceuta, la peine qu'ils avaient encourue; le gouvernement marocain nommerait deux ingénieurs qui, conjointement avec deux ingénieurs espagnols, détermineraient les points les plus convenables pour modifier autour de Ceuta les limites établies par une convention antérieure. M. Collantes a exposé, dans une instruction aux agens diplomatiques de l'Espagne, quelle suite d'incidens avait empêché ces propositions d'aboutir, et de son côté le ministre maure a opposé un récit différent, qui rejette tous les torts sur ses adversaires, accusés d'avoir voulu à tout prix la guerre. Quoi qu'il en soit, nous nous étonnons que l'Espagne ait adressé des demandes si modérées qu'elles peuvent paraître imprévoyantes de l'avenir, et d'autre part que le représentant de l'empereur, muni de pleins pouvoirs pour traiter, ait hésité à les accepter. En ajournant une réponse pour en référer à son maître, il a laissé échoir le délai fatal et fourni à la déclaration de guerre un prétexte plausible. On sait que le général O'Donnell, comme ministre de la guerre et commandant en chef de l'expédition, a concentré sur les côtes du Maroc toutes les forces dont il pouvait disposer : quarante mille hommes de troupes, une flotte à voiles de plus de trois cents canons, une quinzaine de bateaux à vapeur pour transports rapides, une flottille de commerce, des navires auxiliaires frétés dans les ports voisins.

On ne se propose pas ici de raconter ou d'apprécier des opérations dont le résultat n'appartient pas encore à l'histoire. Il est deux points qui doivent cependant aujourd'hui préoccuper utilement les publicistes : les leçons fournies par l'expérience sur les conditions d'une campagne dans le Maroc, les notions qu'on possède sur le territoire marocain et sur les voies diverses qu'il peut ouvrir à l'attaque.

Sur la Méditerranée, la possession de Ceuta donne à l'armée envahissante un précieux avantage que ne possédait pas en 1830 l'armée française en vue de Sidi-Ferruch : une plage de débarquement à l'abri des coups de l'ennemi. C'est par là en effet que les troupes transportées sur l'escadre de la reine ont promptement atteint le rivage. Déjà de sanglans combats ont eu lieu, où la bravoure a été égale de part et d'autre, et les pertes graves; mais, comme on

devait s'y attendre, la discipline l'a emporté sur le nombre et la fougue. La ligne de fortification nouvelle aussitôt commencée est très avancée. A s'en tenir à la rectification des limites territoriales sur ce point, l'entreprise serait trop modeste pour l'immense déploiement de forces dont on a donné le spectacle, pour l'ambition de l'Espagne comme pour les vœux de l'Europe. On n'atteindrait pas le sultan, qui, à cet égard, avait donné plein pouvoir de transaction à son commissaire et a droit d'alléguer un malentendu. Il ne peut être frappé que dans ses villes maritimes ou au cœur de l'empire; aussi le blocus des ports de Tétuan, Tanger et Larache a-t-il suivi immédiatement la déclaration de guerre. Le blocus ne fera pas capituler un ennemi pourvu de vivres abondans fournis par le pays, d'armes et de munitions achetées de longue main à Gibraltar et en Angleterre, et qui peuvent se renouveler par les ports du sud; bientôt des attaques directes seront nécessaires.

Quatre villes sont désignées aux premiers coups : Tétuan, Tanger, Rabat-Salé, Mogador. Tétuan, situé à 6 kilomètres de la Méditerranée, avec laquelle il communique par la rivière de Martyn, est abordable par terre pour l'armée qui occupe Ceuta, distant de neuf lieues seulement : c'est là une facilité particulière à l'Espagne. Sur la plage, un débarquement a été involontairement préparé par la canonnade française qui, pour punir une insolence faite au pavillon du *Saint-Louis*, a récemment démoli les ouvrages d'art qui défendaient le port. Aux mains de l'ennemi vainqueur, la ville de Tétuan, peuplée de 30 ou 40,000 âmes, importante par son commerce, par sa fabrique de fusils, serait une base pour agir sur le Rif, en combinant des marches par terre avec les opérations maritimes.

Là commencent les difficultés sérieuses, car, pour exterminer la piraterie, il faut atteindre les pirates non-seulement dans leurs barques, mais dans leurs jardins, leurs vergers, leurs champs, leurs richesses mobilières et immobilières. Au fond de ces gorges sauvages qui ravinent le pays en tous sens, sur les abrupts escarpemens qui en commandent les défilés, derrière les rochers et les bois qui masquent les embuscades, commencera une lutte d'homme à homme, où les Kabyles retrouveront, au moins par la connaissance du pays, l'avantage sur les soldats européens. L'œuvre de l'Espagne eût été singulièrement facilitée par la marche d'une colonne alliée qui serait venue de la frontière algérienne par la plaine : les Riffains, pris de revers et placés entre deux feux, auraient été réduits à se rendre à merci, sous peine d'être exterminés un à un dans leurs retraites ou jetés à la mer. Cette nouvelle guerre de Kabylie devra, comme la nôtre en Algérie, se conclure par la construction de forts occupés en permanence, sous peine de n'ouvrir, comme le navire qui fend l'onde, qu'un sillon qui se referme sur lui-même. Si l'on ne se croit

ni le droit ni le pouvoir de consolider de cette façon les résultats de la campagne, beaucoup de sang aura été versé, beaucoup de gloire recueillie dans les bulletins; mais l'espoir de l'Europe aura été déçu, et contre la piraterie, prochainement renaissante, quelque autre nation devra prendre, avec des plans plus décisifs, la cause des marines civilisées. L'Espagne ne détournerait cette éventualité qu'en fondant à Ceuta et à Mélilla des établissemens maritimes capables de faire d'une manière efficace la police du littoral, et en les reliant par des stations télégraphiques convenablement défendues, qui étendraient la communication sous-marine que l'on organise en ce moment à travers le détroit.

Si la prise de Tétuan ne suffit pas à vaincre la résistance de l'empereur, il faudra ouvrir les attaques par mer contre des villes qui mènent plus droit à l'une des capitales. Il est fâcheux que la mauvaise saison rende dangereux l'accès des côtes nord et ouest du Maroc, ce qui constitue contre les assaillans la première et la plus grave des mauvaises chances. Nos annales, aussi bien que celles de l'Espagne, contiennent sur l'inconvénient des campagnes d'hiver de nombreux et lugubres enseignemens, trop vite oubliés.

Tanger s'offre au premier abord. Les ménagemens quelquefois invoqués en sa faveur comme résidence des consuls et centre des intérêts européens ne prévaudront pas contre les plans d'une puissance belligérante qui doit viser à s'emparer des positions les plus avantageuses : aussi les habitans de la ville et les auxiliaires kabyles venus du dehors préparent-ils une défense désespérée avec les formidables batteries de canons dont les murs sont armés. L'importance de la place justifie cette prévoyance. Tanger est le centre des relations politiques avec l'Europe; elle est à trois heures des rives espagnoles, à portée de Tarifa, Cadix, Algésiras, où sont accumulées des réserves de tout genre. Dans la direction de Tanger à Fez, la chaîne de l'Atlas et celle du Rif se rejoignent par des ramifications qui coupent en deux la grande plaine centrale du Tell. Au point d'intersection se trouve la ville d'Ouazzan, nœud stratégique qui tire sa force autant de sa position que du choix qu'en a fait pour sa résidence le chef de la confrérie de Mouley-Taïeb. De ce point, on commande tout le nord de l'empire, de Larache jusqu'à Oudjda, de Tanger jusqu'à Fez : la ligne de Tanger, Ouazzan, Fez et Méquinez est donc la ligne gouvernementale et militaire que doit prendre tout conquérant qui veut pénétrer à l'intérieur, quoique l'accès d'Ouazzan soit plus difficile du côté de Tanger que par le littoral de l'Océan.

Entre Tanger et Rabat, Larache, sorte de port militaire en décadence, Méhédia, jadis occupé et fortifié par les Portugais, seraient de bonnes bases d'opérations, si Rabat n'offrait les mêmes facilités

avec une plus grande proximité de Fez et de Méquinez. Rabat et Salé, deux villes que l'on peut appeler jumelles, car elles ne sont séparées que par la rivière de Bouragrag, découvrent ces deux capitales, et en outre assurent ou rompent à leur gré l'unité de l'empire par leur situation dans un étranglement de sol qui est la communication obligée entre le nord et le sud. Sur ce point, le contre-fort qui de l'Atlas descend jusqu'au voisinage de la mer, les nombreuses rivières qui suivent la même pente du sol, ne laissent de voie de communication facile que par l'emplacement des deux villes. Indépendantes, elles ferment leurs portes, et empêchent la circulation entre les royaumes de Fez et de Maroc. Tel fut le secret de leur puissance dans le long antagonisme des peuples et des dynasties qui remplit l'histoire du Maghreb; la république de Salé devint même un nid de corsaires jadis très redoutés des chrétiens, et dont les fils sont de nos jours encore fort insolens. Pénétré des avantages de cette position, le prince Almohade Yacoub Almansor, qui fut au XIIe siècle le Charlemagne du Maghreb, avait voulu faire de Rabat-Salé la capitale de ses états. Les coups qu'on frappera de ce côté retentiront au cœur de l'empire, car l'ennemi ne sera qu'à quelques journées de Méquinez, la cité du trésor impérial, de Fez, la ville sainte et savante qui réclama toujours le privilége d'ouvrir ses portes à tout assaillant, sans être tenue à l'honneur périlleux d'une défense.

Reste enfin Mogador, qui, à titre de port commercial de la ville de Maroc, la capitale du sud, joue aussi un grand rôle, révélé par la prompte soumission de l'empereur Abd-er-Rahman après le brillant fait d'armes qui illustra, il y a quinze ans, une escadre française et le prince qui la commandait. Si l'on estime que, pour réduire l'ennemi, il suffit de l'atteindre dans ses intérêts commerciaux, nulle autre part la blessure ne serait plus sensible; mais pour une occupation prolongée et une conquête, même partielle et temporaire, Rabat et Salé jouent un rôle plus décisif.

Si le sultan s'obstine, une expédition à l'intérieur devient nécessaire, et la pensée se reporte naturellement à la conquête de l'Algérie par les Français : rapprochement fondé quant aux difficultés, et qui invite l'Espagne à une grande prudence. Pour s'emparer de la Régence, les Français ont dû combattre pendant près de vingt ans un ennemi insaisissable : à certains momens, l'armée a réuni plus de cent mille hommes; plus d'un milliard y a été englouti. Pour la conquête du Maroc, certes les sacrifices s'accroîtraient avec une résistance plus grande. Les indigènes de l'Algérie étaient au plus trois millions avant la guerre et les émigrations, qui en ont un peu réduit le nombre: au Maroc, ils sont six millions au moins, et même huit ou neuf d'après la plupart des géographes. Le

gouvernement de la Régence, turc et étranger d'origine, était odieux aux Kabyles et aux Arabes, qui l'ont laissé tomber; celui du Maroc, né des entrailles de la nation, a été élevé et il est soutenu, malgré des révoltes isolées contre quelques princes, par la foi populaire. Les Français rencontrèrent, il est vrai, en face d'eux un homme de génie qui organisa la résistance; mais les races du Gharb ne pourraient-elles aussi enfanter, à l'appel de la guerre sainte, un nouvel Abd-el-Kader? De tous les pays de l'islam, le Maroc est le plus fertile en marabouts et en saints, et les grands hommes ne sont pas rares dans son histoire. N'insistons pas néanmoins sur les obstacles que rencontrerait, selon toute apparence, l'Espagne au Maroc, ni sur ceux que pourrait lui créer l'état de ses finances si elle entreprenait en Afrique une guerre de conquête. L'Espagne n'a d'autre souci, nous le croyons, que d'infliger au Maroc un juste châtiment. Une fois ce but atteint, la diplomatie, reprenant son œuvre interrompue, proposerait à son tour des arrangemens qui répondraient à une situation nouvelle de l'empire marocain vis-à-vis de l'Europe.

III. — RELATIONS NOUVELLES DE L'EUROPE AVEC LE MAROC. — LES CONDITIONS DE LA PAIX.

On a vu que la convenance de nouveaux accords avec la France a été reconnue en 1844. La convention commerciale avec l'Angleterre doit être révisée en 1861. Toutes les autres puissances ont intérêt à améliorer leurs anciens traités. Dans de telles conjonctures, l'avénement d'un nouveau souverain est une occasion favorable, car les princes musulmans attachent plus d'importance aux engagemens qu'ils contractent qu'à ceux dont ils héritent, et l'usage s'est établi de renouveler avec chacun d'eux les conventions signées avec leurs prédécesseurs. Le traité anglais du 9 décembre 1856 et la convention commerciale du même jour fournissent les bases essentielles des arrangemens à conclure. Il suffit d'en préciser ou d'en étendre quelques clauses.

En première ligne se présente le règlement des rapports consulaires. Depuis longtemps déjà, les consuls européens n'ont été admis à résider que sur la côte, à Salé, Tétuan, Tanger; mais le roi de France Henri III avait, sur l'invitation même du chérif régnant en 1577, nommé un consul et institué une agence consulaire à Fez. Les cités commerciales de France et d'Italie y ont entretenu des représentans à diverses époques; c'est ce passé qui doit revivre. Aujourd'hui le sultan marocain traite avec l'Europe par l'organe d'un secrétaire attaché à sa personne, qui communique les ordres du maître au commissaire des affaires étrangères résidant tantôt à Tanger, tantôt à Tétuan. Ce dernier seul est en rapport avec les consuls. On devine les lenteurs, les complications, les malentendus qui en

résultent, commissaire et vizir s'appliquant, comme tous les courtisans de ce bas monde, à ne faire entendre à leur souverain que le moins possible de vérités déplaisantes. Les mêmes raisons qui déterminent la diplomatie européenne à vouloir pénétrer jusqu'à Pékin existent à l'égard de Fez, car le système d'isolement est exactement pareil.

Dans son traité, l'Angleterre s'est fait accorder implicitement cette faculté, en stipulant que ses consuls pourront résider dans tel port ou *ville* de l'empire que choisira le gouvernement britannique. Les traités avec les autres puissances ne permettent que la résidence dans les ports. Malgré cette autorisation, la nation qui est représentée par des agens à Ghedamès et à Mourzouk, au cœur du Sahara, s'est abstenue d'envoyer jusqu'à présent des représentans soit à Fez, soit à Maroc. Dans de nouvelles négociations qui suivraient les succès de la guerre, l'Angleterre, l'Espagne et la France pourraient réclamer et obtiendraient certainement, avec la faculté de résidence, celle qui lui donne tout son prix, le règlement des affaires avec les propres ministres du sultan, et au besoin avec le sultan lui-même, sans qu'il fût nécessaire de recourir comme aujourd'hui, pour arriver jusqu'à ce dernier, à une ambassade extraordinaire. Encore une audience de dix minutes est-elle tout ce que les ambassadeurs ont jamais pu obtenir en pareil cas. En 1844, après l'affaire de Mogador, Abd-er-Rahman aima mieux se rendre de sa personne à Rabat qu'autoriser un représentant de la France à se rendre à Fez. On transigea sur ce point comme sur celui des frais de la guerre, parce qu'à cette époque le véritable ennemi à réduire était Abd-el-Kader, dont le déclin immédiat, suivi trois ans après de sa soumission personnelle, prouva que la modération avait été d'un excellent calcul; mais la condescendance n'aurait plus aujourd'hui les mêmes motifs. C'est au cœur de l'empire, à Fez et à Maroc, que la civilisation doit porter son action, pour sa propre dignité et pour le progrès du peuple marocain lui-même. Il conviendrait d'insister en outre pour que l'empereur se fît représenter lui-même auprès des cours de Paris, de Londres, de Madrid par des envoyés et des consuls à résidence fixe, moyen précieux de régler à l'amiable les incidens et d'initier les barbares à nos idées politiques. Les sultans ont souvent envoyé en Europe des représentans en mission; Gênes a eu pendant longtemps le privilége de posséder un véritable consul marocain, et aujourd'hui Gibraltar sert de résidence à un agent qui a l'œil et l'oreille sur tous les mouvemens et les bruits de l'Europe pour les transmettre à Fez. Un pas de plus, et l'on se mettra au ton de toutes les nations, même de celles qui, comme la Turquie et la Perse, appartiennent au monde musulman.

Les rapports des consuls avec les pachas et ministres doivent être

empreints d'une dignité qu'ils n'ont pas toujours eue. Les chaussures à ôter, les présens à offrir, l'intermédiaire obligé d'un interprète juif qui traduit le dialogue à genoux ou à plat ventre, tous ces symboles d'humiliation, qui ont existé, qui existent peut-être encore en partie, sont un démenti trop manifeste à l'égalité qui doit régner entre les états. On y mettrait fin au plus tôt, si l'on confiait les fonctions consulaires à des agens familiarisés avec la langue et les mœurs des indigènes, et sachant par quelle vigueur d'attitude on en obtient respect et justice. Ainsi fait l'Angleterre, qui a rendu en quelque sorte héréditaires dans la famille Drummond Hay les titres de chargé d'affaires et de consul-général : aussi recueille-t-elle les fruits d'une expérience consommée. La France n'a pas suivi cet exemple; elle a même, en 1842, toléré que le sultan refusât son *exequatur* à M. Pellissier, nommé consul à Mogador; plus tard elle a consenti à l'éloignement de M. Léon Roches, membre du consulat de Tanger, sans autre motif réel que la connaissance trop approfondie de la langue arabe et des secrets de l'administration qui distinguait ces deux fonctionnaires.

La position des agens consulaires dans les villes de second ordre appelle aussi quelques réformes. Ceux d'entre eux qui appartiennent au culte israélite sont cantonnés dans le *mollah*, qui est le *ghetto* des Juifs, et qui existe partout ailleurs qu'à Tanger : les drapeaux chrétiens se trouvent ainsi arborés dans un quartier voué à l'opprobre si on les étale au grand jour, ou honteusement cachés si les titulaires jugent à propos, par scrupule ou par prudence, de ne pas les montrer. Le traité anglais autorise tout consul britannique à résider où bon lui semble, et par conséquent à franchir l'enceinte du mépris : c'est un précédent à suivre. La plupart des agens consulaires sont en outre négocians, et à ce titre débiteurs de droits de douane. L'usage s'est introduit que l'empereur leur accorde, pour l'acquittement de ces droits, des crédits presque illimités, qui les mettent sous sa dépendance et contiennent leur zèle en faveur des intérêts et des personnes qu'ils devraient protéger. Autre abus à réformer!

Les droits personnels des nationaux étrangers sont à régler. A cet égard, le traité anglais laisse peu à désirer. Il stipule au profit des sujets britanniques la faculté de voyager, de résider où il leur plaît, de louer des maisons et des magasins, d'acheter des marchandises, de régler tous leurs marchés avec tels agens qui leur conviennent. Il les soustrait à toute contribution forcée, à toute saisie et confiscation, à toute amende arbitraire. Il protége en un mot pleinement leur fortune et leur personne, fussent-ils chrétiens, juifs ou mahométans. Sous l'égide de telles libertés, les Anglais peuvent visiter tous les états du sultan; mais le droit d'acquérir des immeubles

se réduit à la faculté de construire des édifices pour la durée de temps jugée nécessaire au remboursement fructueux des capitaux. En Tunisie, en Turquie, la propriété immobilière est permise aux étrangers; elle peut l'être au Maroc.

De même pour l'exercice des cultes chrétiens, qui est interdit jusqu'à ce jour, car on ne peut admettre comme chose satisfaisante la célébration à huis clos, et en quelque sorte clandestine, de quelques messes dans la chapelle espagnole de Tanger. En ceci, le traité anglais, avec la sollicitude particulière à cette nation, a tout réglé convenablement, jusqu'au droit d'inhumation. On ne refusera pas aux catholiques une liberté reconnue aux protestans, aux israélites même, et qu'ils possèdent à Tunis et dans tout l'empire ottoman. L'ouverture d'écoles chrétiennes et mixtes en sera la conséquence. Quant au droit de propagande et de mission à travers le pays, toujours revendiqué par les âmes exaltées qui aspirent à la palme du martyre, la prudence oblige de s'en passer. La prédication par l'exemple des vertus reste toujours permise, et mieux que toute autre elle fait les conversions sincères.

Sur les intérêts commerciaux, troisième objet à régler, l'initiative anglaise n'a pas été moins bien inspirée. A l'importation et à l'exportation, les prohibitions sont supprimées, sauf pour les articles suivans, qui ont trait à la santé et à la sécurité publiques : tabac, pipes à fumer, opium, poudre à tirer, salpêtre, plomb, armes et munitions de guerre. Le droit d'importation est fixé à 10 pour 100 *ad valorem*, proportion qui ferait honneur à nos tarifs. Les droits sur l'exportation sont encore généralement trop élevés, mais l'avenir les améliorera par un accroissement d'influence. Les seuls monopoles que le gouvernement se réserve sont ceux des sangsues, des écorces, des tabacs et autres herbes à fumer. D'autre part, les taxes de la navigation sont loin d'être exorbitantes. Que les diverses nations européennes partagent avec l'Angleterre les profits du nouveau système, et le commerce de l'empire prendra des proportions dont le mouvement actuel, qui roule sur 22 ou 25 millions de francs, ferait mal apprécier l'importance (1). L'Algérie montre quelle est à cet égard l'influence vivifiante de la civilisation; moitié moins étendue et peuplée que son voisin de l'ouest, elle fait aujourd'hui pour environ 200 millions d'échanges.

Le Maroc peut fournir une grande quantité de matières premières : laines, cuirs, peaux et autres dépouilles animales, cires,

(1) En 1854, d'après un rapport du consul belge de Tanger, le commerce total fut seulement de 16,861,351 francs, mais il monta en 1855 à 30,628,875 francs. Ce document estime que ce chiffre est au-dessous de la réalité à cause de la contrebande anglaise, dont les importations passent pour excéder d'un quart les importations déclarées. Gibraltar est le centre de cette contrebande, qui s'étend jusqu'à l'Algérie et l'Espagne.

huiles, écorces à tanner, bois d'ébénisterie et de marine, plantes textiles, tinctoriales et médicinales. Il peut vendre des blés, qu'une absurde prohibition laissait naguère enfouis dans les silos, pendant que l'Europe inquiète les achetait au bout du monde et à tout prix, et entre autres objets de consommation les fruits frais, les légumes secs, les graines de toute sorte, les animaux vivans, les sangsues. Du fond des déserts, les caravanes apporteront des gommes, des plumes d'autruche, de l'ivoire, de la poudre d'or. Les montagnes livreront d'inépuisables filons de minerais de toute sorte, surtout de fer, de cuivre et de plomb argentifère. L'industrie même, soit des tentes, soit des villes, offrira des tissus de laine et de soie, des cuirs préparés avec art, des métaux travaillés avec un goût original qui s'accommodera parfaitement à notre élégance. A son tour, une population de six millions d'habitans, industriels et consommateurs, ouvrira un débouché à tous les produits fabriqués de l'Europe et de l'Amérique, et aux denrées coloniales de toute provenance, débouché qui deviendra pour ainsi dire illimité quand on pénétrera par le Maroc dans l'intérieur de l'Afrique. Aujourd'hui l'Angleterre prélève les quatre cinquièmes de ce commerce; la seconde part revient à la France; le reste se partage entre trois ou quatre puissances seulement, l'Espagne, la Sardaigne, les États-Unis. Le Portugal et la Hollande, qui autrefois trafiquaient directement avec le Maroc, ont été absorbés par Gibraltar. En retour, la Belgique par son industrieuse activité a conquis une place dans ce mouvement de transactions qui peut prendre facilement des proportions plus considérables et laisser le champ libre à tous les peuples et à tous les commerces.

Entre toutes ses rivales, la France profiterait d'un système libéral de relations. Mise dernièrement par la prohibition dans l'impossibilité d'exporter du Maroc les laines dont les fabriques du midi tirent un grand parti, elle a adressé des protestations qui n'ont été accueillies que depuis quelques semaines, après des dommages irréparables. Une prohibition pareille contre l'exportation des cuirs et des peaux a subsisté jusqu'à présent. Nous avons droit au traitement de la nation la plus favorisée, mais il paraît que nous n'en usons pas. Contrarié par une suite de mesures vexatoires, notre lot commercial (importations et exportations comprises) roule sur le modeste chiffre de trois ou quatre millions de francs, et encore les navires, au nombre d'une centaine, qui fréquentent la côte occidentale du Maroc arrivent-ils en général sur lest, et font-ils en numéraire leurs achats, tandis que les Anglais, mieux avisés, favorisés d'ailleurs par une fabrication moins chère, échangent produits contre produits : double gain.

La possession de l'Algérie et du Sénégal donne au Maroc, situé entre les deux colonies, une valeur exceptionnelle pour la France. De

l'une à l'autre, sous les auspices d'une alliance solide, s'établiraient des services de navigation qui les relieraient en faisant escale dans les principaux ports du Maroc. Sur la Méditerranée, ils rencontreraient Tétuan, avec son active clientèle de quinze mille Israélites; Ceuta, peuplée de trois à quatre mille habitans; Tanger, qui en compte de onze à douze mille; Larache, bâtie sur la rive gauche du Leuccos, dont l'embouchure forme un assez bon port, ainsi que Méhédia, au sud; Rabat et Salé, dont nous avons dit les propriétés stratégiques, et qui sont des centres considérables de production et d'exportation, peuplés de soixante mille âmes; Darbeida ou Casablança, ville jadis florissante, aujourd'hui en déclin, quoique située dans un pays très fertile; Mazagan, qui fait un assez grand commerce de laines avec la Sardaigne; Safi, bon mouillage; Mogador, entrepôt commercial de tout le sud; enfin Agadir ou Santa-Cruz, aujourd'hui délaissée par ordre des empereurs, dont la faveur s'est portée sur Mogador, mais qui retrouverait son antique prospérité par l'échange des articles de commerce avec les produits de la province de Sous; c'est là qu'avant la découverte de l'Amérique, l'Europe s'approvisionnait de sucre, cultivé et fabriqué autour de Taroudant. A l'Oued-Noun finit la puissance réelle des sultans, et l'on aurait à contracter des alliances nouvelles qui seraient recherchées comme une protection; les commerçans fonderaient eux-mêmes un comptoir à l'embouchure de l'Oued-Draa, où les caravanes qui parcourent le désert viendraient porter leurs cargaisons, de préférence au port plus lointain de Mogador. De là les navires, traversant la zone d'abondantes pêcheries qui s'étend entre l'Afrique et les Canaries, se détourneraient vers ces îles fertiles qui reproduisent, au sein de l'Océan, la chaîne de l'Atlas, dont elles sont le prolongement. Ensuite le courant les porterait sur l'archipel du Cap Vert, d'où ils atteindraient soit les comptoirs à recréer, sur d'anciens exemples, à Arguin et Portendyk, soit nos établissemens de Saint-Louis du Sénégal et de Gorée. Pour protéger ces nouveaux périples d'Hannon, une station de marine militaire promènerait le pavillon français le long de ces parages.

Du côté des frontières de terre, des profits pareils s'offrent à la France; mais ici, on répugne à le dire, les barbares en fait d'institutions commerciales ne sont pas les Marocains. Pendant que tous nos produits s'écoulent librement chez nos voisins, tous les leurs après avoir été longtemps absolument prohibés, passent sous les fourches caudines de nos douanes. Nemours, Lalla Maghrnia, Sebdou, Tlemcen, sont dotés de bureaux où le tarif est le moindre des ennuis. Les formalités à remplir par des étrangers, ignorans de notre langue et de nos habitudes administratives, exigent des interprètes

qui rançonnent ces malheureux à des taux crians. Une multitude de petites charges accessoires aggravent la taxe principale et irritent le maître de la caravane, qui se promet bien de ne plus s'y laisser prendre. Pendant des siècles, d'impérieuses nécessités commerciales conduisirent les marchands d'Oudjda, Teza, Fez, Figuig, Tafilet, à Tlemcen, que son admirable position avait faite la capitale d'un royaume, une capitale peuplée de cent mille âmes. Les convenances du pèlerinage religieux prolongeaient le courant des voyageurs à travers toute la régence d'Alger, qui recueillait les bénéfices d'un transit important de personnes et de marchandises. Quand ces voies commerciales et religieuses, coupées par la guerre, se rouvrirent avec la paix, la douane s'empressa d'y mettre ordre, par la prohibition d'abord, puis par des tarifs. Au début, la puissance des habitudes procura d'assez belles perceptions, et l'on crut à un succès. D'année en année, les recettes baissèrent; aujourd'hui la douane ne fait plus ses frais, tant le commerce du Maroc fuit de jour en jour un pays inhospitalier.

Comment une administration qui ne manque certes pas d'intelligence a-t-elle eu l'idée, fort bizarre ce semble, d'échelonner des douaniers sur une longue ligne de désert, tant au Maroc que du côté de la Tunisie et jusqu'au seuil du Sahara? Elle a voulu complaire à l'industrie française, dont les calicots ne pourraient, disait-on, soutenir la concurrence de l'Angleterre, si celle-ci pouvait arriver impunément à nos frontières de terre. En vérité, une industrie mérite-t-elle des faveurs, lorsque ne lui suffisent pas la protection des frais de transport à travers cent lieues de pays et les taxes douanières de Maroc, de Tunis, de Tripoli? Ou plutôt peut-on bien prendre au sérieux une telle prétention d'impuissance? Quel que pût être le dommage, les marchandises d'origine africaine n'y sont pour rien, et elles devraient circuler librement de leur pays d'origine en Algérie, et par l'Algérie en France. Et quant aux marchandises anglaises, leur concurrence accuse surtout l'état des routes de l'Algérie. Un réseau de chemins de fer est la vraie protection qu'il faille accorder au travail national, comme s'appelle lui-même celui des rouenneries, qui n'est pourtant pas le seul digne de ce nom. Ces déplorables barrières ferment à l'Algérie, outre le chemin du Maroc, celui de toute l'Afrique intérieure. La vraie route vers le Soudan et Tombouctou, la plus courte, la plus sûre, la plus fréquentée des indigènes, est celle qui, remontant le bassin de la Moulouïa, aboutit à Tafilet, et de là s'engage dans la vallée saharienne de l'Oued-Guir pour atteindre l'oasis de Touat. De Tafilet à Tombouctou, la route a été suivie par Caillé. Plus d'une fois, des négocians ont songé à établir une factorerie à Sebdou, même plus au loin dans le sud;

ils ont toujours reculé devant les rigueurs de la douane française et l'incertitude de la protection qui serait accordée à leurs entreprises.

Dans une carrière pacifique et fructueuse d'échanges, l'Europe recueillerait, croyons-nous, des triomphes plus satisfaisans et plus profitables que dans une guerre de conquête et d'extermination contre l'empire du Maroc. Par ces voies, la barbarie s'élèverait plus vite et plus sûrement à la civilisation. Les succès considérables obtenus par la diplomatie anglaise, quoiqu'au seul profit d'un peuple, prouvent que les barbares eux-mêmes ne résistent pas indéfiniment aux lumières supérieures, aux conseils bien motivés, à leur propre intérêt, bien expliqué et bien compris. L'état de Tunis n'était pas moins arriéré il y a quelques années, et déjà, sur l'instigation de la France, il se transforme sensiblement. Le Maroc ne sera pas plus réfractaire, son histoire autorise à l'espérer. Sous les glorieuses dynasties des Almoravides, des Almohades, des Mérinides, les princes chrétiens et les républiques de l'Italie étaient liés par des traités d'amitié et de commerce avec les maîtres du Maghreb, dont la cour et les villes étaient ouvertes à leurs marchands et à leurs envoyés. Auprès de ces monarques, des chevaliers chrétiens, fuyant les discordes civiles, trouvaient un asile honorable. L'orthodoxe Raguse employait ses navires à transporter les pèlerins à Alexandrie, comme fait aujourd'hui la protestante Angleterre. Fez était renommé pour ses écoles, ses bibliothèques, pour l'aménité de ses mœurs, reflet de l'Andalousie. Les papes eux-mêmes correspondaient amicalement avec les khalifes de l'Occident, et nommaient librement des évêques pour diriger les groupes chrétiens répandus dans l'intérieur de l'empire. Fez, Méquinez, Maroc, possédaient des couvens et des églises, où des religieux célébraient le culte portes ouvertes. Même par un trait de mœurs que de nos jours encore désavoue la civilisation, on l'a vu au congrès de Paris en 1856, le commerce particulier se continua en un certain moment sans trouble entre les sujets des états chrétiens et musulmans qui étaient en guerre. L'histoire atteste donc, par une multitude d'exemples, que, pendant et après l'héroïque duel des croisades, l'islamisme et le christianisme vivaient en paix en divers lieux, et particulièrement dans l'Afrique du nord. La brutale expulsion des Maures d'Espagne, l'avénement de la dynastie religieuse des chérifs et la piraterie barbaresque rompirent les alliances, et l'on inclina depuis lors vers l'idée d'une incompatibilité radicale entre les croyans comme entre les dogmes des deux religions : sentiment entretenu de nos jours par la décadence anarchique de la Turquie, que l'on voit promettre des réformes, les tenter mollement et ne pas les accomplir.

Le spectacle de l'Algérie, où chrétiens et musulmans vivent en

paix, entremêlés les uns aux autres, a suscité dans notre esprit d'autres convictions. Joseph de Maistre a écrit quelque part que « l'islamisme est une secte chrétienne. » On peut bien admettre avec lui que la religion de Mahomet est, comme celle de Moïse, une forme incomplète du christianisme, l'une antérieure, l'autre postérieure à l'Évangile; par cela même, elle ne peut être un amas de ridicules et dégradantes superstitions. En dehors de toute tentative téméraire, les concessions à l'esprit moderne qui doivent amener la transformation progressive du Maroc seront obtenues, à l'heure opportune, par le concours de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre. La France, en ramenant dans leurs campemens des régimens victorieux qu'elle pouvait diriger sur Fez, vient d'acquérir le droit d'être écoutée; l'Espagne acquerra ce droit par ses victoires; l'Angleterre exerce depuis longtemps une haute influence. Devant leur entente, le nouveau sultan du Maroc comprendra que de sa déférence à leurs conseils dépend sa destinée. Il s'inclinera sous l'arrêt de Dieu : c'était écrit!

Si, contre toute attente raisonnable, l'opiniâtreté du sultan refusait toute réforme à une bienveillante intervention, il faudrait bien se résoudre à prévoir, dans un avenir plus ou moins prochain, quelque révolution que prépareraient la guerre civile et l'anarchie. Les chérifs auraient fait leur temps, et à leur premier tort, au lieu de leur pardonner encore, on les remplacerait. Élèverait-on à leur place une nouvelle dynastie musulmane? Installerait-on un prince chrétien? Ferait-on un appel, avec une héroïque confiance, suivant le vœu de quelques esprits éminens, à l'émir Abd-el-Kader, qui consume inutilement sa haute intelligence dans ses loisirs de Damas? Le Maroc serait-il partagé entre les puissances coalisées contre lui, ou bien serait-il annexé à l'Algérie? Ces solutions extrêmes, l'esprit les conçoit; mais il ne peut que les livrer, sous une forme dubitative, aux méditations des lecteurs. Il nous suffit d'avoir mis en lumière, avec quelques développemens, les transactions moins radicales qui se présentent au premier plan : si jamais ces transactions paraissent impossibles, il faudra bien alors réclamer, à défaut d'améliorations de détail, un gouvernement nouveau et de toutes pièces, avec la condition expresse pour lui de se légitimer par la colonisation du sol, par l'essor de l'industrie et du commerce, et surtout par la tutelle paternelle des races vaincues et le scrupuleux respect de leur liberté religieuse.

JULES DUVAL.

LE THÉATRE

ET

LA NOUVELLE LITTÉRATURE DRAMATIQUE

J'éprouve quelquefois un sentiment de douloureuse satisfaction en voyant se réaliser à la lettre les prédictions de ces gens improprement appelés pessimistes et misanthropes. J'aime à voir, je l'avoue, l'invincible logique des événemens donner raison à ces esprits qui passent pour moroses, parce qu'ils ne veulent pas se refuser à l'évidence, même lorsque, comme tant d'autres, ils sont intéressés à la nier, et qu'on qualifie de mécontens parce qu'ils admettent que deux et deux font quatre, même alors qu'il serait doux, au gré de leurs passions, que deux et deux fissent cinq. Oser dire que deux et deux font quatre, c'est cependant une hardiesse qui n'est pas sans danger à certaines époques, ainsi que l'histoire s'est chargée de nous l'apprendre mainte fois. Le danger est surtout grave aux époques de *fronde*, à ces époques où les hommes, n'étant plus unis par aucun lien de confiance mutuelle, suivent isolément la voie de leur intérêt personnel, où la déception engendre forcément l'incrédulité, et le ressentiment l'injustice. Personne alors n'ose plus se confier à la nature humaine, et devant l'observation la plus insignifiante ou la plus innocente, chacun retourne à sa façon le fameux mot de Talleyrand sur Sémonville. « Quel intérêt peut-il avoir à dire ce qu'il dit? » est la question muette que tous s'adressent en écoutant les paroles de leur prochain. Les réflexions les plus simples donnent lieu aux commentaires les plus fantastiques, lesquels engendrent à leur tour les perfidies les plus chimériques. Tous, rêvant de trahisons, de ma-

lice ou de vengeance, se mettent sur la défensive contre un prétendu agresseur, fort innocent de la diplomatie qu'on lui prête, et qui n'a jamais soupçonné qu'il eût en lui de telles profondeurs machiavéliques. Son unique tort est de n'avoir pas compris combien il est dangereux, à certaines époques, de prétendre que deux et deux font quatre, et non pas cinq. Cependant, malgré tout, deux et deux font quatre, — la méchanceté n'y changera rien non plus que l'optimisme, les gens contens d'eux-mêmes non plus que les misanthropes.

Je ne sais donc pas s'il est encore bien prudent d'oser affirmer que nous assistons aujourd'hui à l'un des plus tristes momens de notre histoire littéraire. Cette affirmation, qui, il y a quelques années, aurait suffi pour marquer un homme de la qualification d'esprit chagrin, n'est désormais cependant pour le plus grand nombre qu'un lieu-commun vulgaire. Le public commence à être frappé de cette stérilité toujours croissante et de cette inquiétante impuissance qui gagne l'un après l'autre les organes de la pensée. Est-il donc décidément vrai que la conscience s'oblitère, que l'imagination s'éteint, que la force de méditation semble épuisée, que le génie de l'observation ne sait plus pénétrer les plus fragiles surfaces? L'homme semble ne plus avoir à son service que des yeux, des mains et des oreilles, et encore ces mains deviennent-elles de jour en jour plus malhabiles, ces yeux n'ont-ils plus aucune grande curiosité, et ces oreilles s'ouvrent-elles de préférence pour écouter les bruits les plus vulgaires. L'homme a encore des sens; mais comme l'âme a diminué et ne commande plus en maîtresse, les sens, comme d'honnêtes ouvriers qui ne recevraient plus d'ordres, accomplissent tant bien que mal les difficiles tâches dont l'âme avait seule le plan et le secret. Ils font ce qu'ils peuvent en vérité, et mettent souvent à faire leur œuvre une bonne volonté dont on doit leur savoir gré; ils se rappellent de loin en loin quelques-unes des anciennes instructions de l'âme, et ils les appliquent quelquefois avec dextérité; mais comme la plupart du temps ils doivent agir avec le secours de leurs inspirations, ils commettent les plus impardonnables maladresses. S'il est une leçon morale qu'on puisse tirer de la littérature française contemporaine depuis une quinzaine d'années, c'est que les sens peuvent bien être d'excellens ouvriers, mais qu'ils ne seront jamais que de médiocres artistes. Ils ont fini par s'apercevoir de cette vérité; aussi commencent-ils à renoncer aux grands projets et aux grandes œuvres, et ont-ils de préférence recours aux sujets qui leur sont familiers. Le tapage, la confusion, le scandale, sont de leur domaine, et ils en usent sans vergogne. Pour le quart d'heure, certaine littérature est une vaste arène de commérages, de scandale et de diffa-

mation. Romanciers et dramaturges mettent en scène sous des noms transparens non-seulement leurs amis et connaissances, mais les gens même qu'ils ne connaissent pas, et dont ils ne savent rien, le premier passant venu, pourvu toutefois qu'il ait un nom, aussi modeste qu'il soit.

« Que voulez-vous? il faut expier votre talent! » écrivait-on récemment à un homme de notre connaissance qui se plaignait d'être victime d'un de ces guets-apens littéraires, d'autant plus lâches qu'ils sont assurés de l'impunité. Les paroles de cet indulgent et complaisant contemplateur des mœurs de notre époque expriment, paraît-il, plus qu'une opinion personnelle et un conseil de résignation; elles sont, à ce qu'on assure, l'expression d'une loi nouvelle qui cherche à s'établir, et en vertu de laquelle toute gloire acquise, toute célébrité reconnue devront être expiées par l'injure et la calomnie. Il y a une foule de gens qui semblent penser que l'outrage est naturellement dû à quiconque a occupé l'opinion, et qui sont tout désappointés lorsque, au sortir du théâtre ou après la lecture d'un roman, ils n'ont pas éprouvé les émotions agréables de malignité et d'envie que donne le scandale. Nous ne plaisantons point. Pour prendre un exemple tout récent, beaucoup de gens, alléchés par le titre de la pièce nouvelle de M. Dumas, avaient espéré que le jeune auteur imiterait le crime de Cham pour les amuser et les faire rire. Désappointés, ils n'ont pu pardonner à l'auteur d'avoir obtenu un succès sans commettre une indécence. Voilà les charmantes transformations qu'une littérature sans frein et sans pudeur est en train de faire subir au sens moral du public! Où cela s'arrêtera-t-il? Cela ne s'arrêtera pas. Les jours de Martial sont revenus, avec cette différence toutefois que Martial se contentait de cinq ou six vers pour envelopper ses turpitudes, tandis que nos modernes diffamateurs ne se contentent pas à moins de quatre cents pages. Tels sont les progrès amenés par la civilisation chrétienne et la perfectibilité humaine. Ainsi prenez-en bravement votre parti : saluez et souriez, si vous êtes plus ou moins sycophante; taisez-vous et détournez la tête, si vous êtes un honnête homme. Le scandale ne fait pas seulement le principal attrait de certaine littérature, il lui rend encore le signalé service de dissimuler son indigence et de cacher sa nudité. Le scandale, c'est la robe aux couleurs voyantes qui couvre la courtisane déshonorée; ce sont les oripeaux ornés de clinquant qui transforment le bateleur en personnage merveilleux. Si cet horrible attrait n'existait pas, vous verriez à quel point tout cela est pauvre, mesquin, voisin de la sottise; vous pourriez mesurer cette indigence littéraire que tout le monde avoue, et que personne n'ose plus contester.

Prenons garde cependant d'être injuste, et de trop accorder au

pessimisme. Si cette décadence littéraire est évidente, elle n'est pas également complète sur tous les points. La mort n'a pas fait partout les mêmes ravages. Bon nombre d'esprits courageux et élevés luttent contre l'indifférence croissante ou les mauvaises tendances de la mode, et refusent de croire qu'ils seront vaincus. Les grandes causes ont encore leurs avocats, qui se retrouvent aux occasions solennelles; la religion, la philosophie, la justice, les seules choses qui vaillent la peine d'être aimées, trouvent encore des défenseurs. La littérature sérieuse maintient donc encore sa supériorité avec un avantage marqué. En est-il de même de la littérature qui s'adresse au plus grand nombre, et qu'on appelle la littérature d'imagination? N'est-ce pas là surtout que la marée montante de la médiocrité menace de tout submerger? Et ne semble-t-il pas que le mal soit d'autant plus actif que la forme littéraire à laquelle il s'attaque est faite pour un plus vaste public? La poésie, qui s'adresse à un moins grand nombre de lecteurs que le roman ou le drame, n'a plus, en réalité, qu'un petit nombre de fidèles et de croyans, mais en revanche elle compte encore beaucoup de prêtres zélés et surtout beaucoup de pieux desservans. Le roman, qui est le genre littéraire le plus en harmonie avec les instincts de notre époque, qui a le privilége d'intéresser et d'émouvoir tous ceux que la poésie ne pourrait pas toucher, le roman, qui est la vraie poésie des esprits prosaïques, est encore cultivé par quelques esprits délicats et même puissans, comme le grand romancier dont les lecteurs de la *Revue* applaudissaient hier encore le succès récent. Mais c'est au théâtre, c'est dans le drame et la comédie, cet art des foules et des multitudes, cet art qui s'adresse à tous indistinctement, riches ou pauvres, ignorans ou lettrés, que la décadence est complète. Là nulle trace de préoccupation sérieuse, aucun souci de la grandeur morale, nul rayon de poésie. Là dominent ce qu'on appelle en argot dramatique les ficelles et les *trucs*, là le génie est remplacé avantageusement par je ne sais quel instinct d'habileté matérielle, comparable à l'instinct architectural du castor. L'art, lorsqu'il daigne s'y montrer, s'y élève à la hauteur de la photographie et du daguerréotype. Le théâtre, à l'heure présente, c'est véritablement les colonnes d'Hercule de la décadence littéraire.

Le premier trait qui frappe les regards du curieux, c'est la singulière ressemblance qu'ont entre elles les nouvelles productions dramatiques. Toutes répètent le même air, jeune encore et pourtant déjà vieux, qui depuis quelques années résonne sur tous les théâtres de Paris sans exception, depuis le classique Théâtre-Français jusqu'au sentimental Gymnase et à la mélodramatique Porte-Saint-Martin. Si la chanson n'est pas neuve, son succès grandit de

jour en jour, et ne semble pas près d'être épuisé. Le coup d'état téméraire de M. Dumas fils a fait fortune, et, comme il arrive en France, tous les dramaturges sont venus l'un après l'autre reconnaître la nouvelle constitution qu'il a inaugurée au théâtre. Son triomphe a opéré toute une révolution qui s'est étendue beaucoup plus loin qu'on n'aurait pu le croire d'abord; aucun genre dramatique, depuis la comédie jusqu'au vaudeville et même jusqu'à la farce, n'a échappé à son influence. La comédie sentimentale a congédié ses vieux types de convention et renouvelé son mobilier; le mélodrame commence à renoncer à son personnel de traîtres à outrance et de scélérats apocryphes. La farce bouffonne elle-même, renonçant aux fantaisies de son costume baroque, se résigne à revêtir les livrées du réalisme (1). Tous les genres étant pour ainsi dire mêlés et confondus en un seul qui n'a pas encore reçu de nom, et qui n'en recevra probablement pas de longtemps, il en est résulté ce fait singulier, qu'il n'y a plus pour ainsi dire qu'un seul théâtre, comme il n'y a plus qu'un seul genre de production dramatique. Tous les théâtres, sans exception, jouent la même pièce avec le même succès, et il n'y a pas une seule pièce qui ne pût sans inconvénient aucun être transportée d'une scène sur une autre. *Le Duc Job*, de M. Léon Laya, a été très applaudi au Théâtre-Français; mais nous n'étonnerons sans doute pas l'auteur en lui disant que sa pièce aurait été reçue sans obstacle au Gymnase, et qu'elle méritait de tenir sa place dans le répertoire des pièces choisies de ce théâtre. Le *Père prodigue*, qui vient de voir le jour au Gymnase, pouvait fort bien au contraire venir au monde sur la scène du Théâtre-Français, maintenant surtout que ce théâtre paraît vouloir renoncer à sa pruderie traditionnelle. Quelques détails scabreux n'étaient point faits pour l'arrêter; quand on se lance dans la voie des innovations, il ne faut pas s'arrêter à moitié chemin. Si le Théâtre-Français accepte le réalisme à l'état de vaudeville, j'imagine qu'il ne refuserait pas de l'accepter à l'état de comédie et de drame. Une autre comédie jouée quelques semaines avant le *Père prodigue*, — le *Petit-Fils de Mascarille*, révélait dans l'auteur, M. Henri Meilhac, plus de finesse et de véritable habileté dramatique que n'en possèdent beaucoup d'autres plus renommés, et aurait pu se produire sur n'importe laquelle

(1) Nous avons assisté tout récemment à une longue farce *réaliste* intitulée *les Gens nerveux*, où les auteurs, hommes d'esprit d'ailleurs, ont essayé d'unir les genres les plus contraires. Cette pièce dépasse les bouffonneries les plus extravagantes, et d'un autre côté s'aventure témérairement jusqu'aux frontières de la comédie. Quel n'a pas été notre étonnement lorsque nous avons entendu retentir, sur une scène regardée jusqu'à présent comme le sanctuaire de la bouffonnerie hyperbolique, des sentences et des tirades morales, et que nous avons retrouvé dans un des personnages notre ancienne connaissance Desgenais, le Diogène des *Filles de Marbre* et des *Parisiens!*

des scènes de Paris tout aussi bien qu'au Gymnase. Parmi toutes les pièces récentes, la seule qui soit peut-être à sa place est *le Testament de César Girodot*, œuvre estimable de deux jeunes auteurs qui ont cherché consciencieusement la bonne comédie, et qui ont fait tous leurs efforts pour l'atteindre. Et cependant, quoique cette pièce ait rencontré à l'Odéon son vrai théâtre et son vrai public, je ne suis pas bien sûr qu'elle n'eût pas été également applaudie au Vaudeville par le public qui a fait le succès des *Faux Bonshommes*.

Ainsi voilà un fait bien constaté : il n'y a plus qu'un seul théâtre, de même qu'il n'y a plus qu'un seul genre de production dramatique. Telle était la conséquence que renfermaient les innovations de M. Dumas et le triomphe du réalisme au théâtre. Nous nous sommes longuement expliqué naguère, à propos des drames de M. Dumas, sur les dangers et les inconvéniens de ce système, qui veut transporter au théâtre la réalité brutale sans la modifier ni la transformer (1), et nous ne nous sentons guère le courage de revenir sur ce que nous avons dit. Nous fîmes remarquer alors que le romancier était beaucoup plus à l'aise que le dramaturge pour appliquer ce système de transcription scrupuleuse et fidèle qui s'appelle *réalisme*, parce que le romancier avait la faculté d'épuiser et en même temps d'expliquer la réalité, parce qu'il pouvait analyser, tandis que le dramaturge au contraire devait condenser. Sans repousser du reste, même au théâtre, ce système nouveau, nous refusions d'admettre qu'il pût s'appliquer également à tous les sujets. Selon nous, l'artiste et le poète devaient savoir distinguer quels sujets le repoussaient et quels sujets l'admettaient; c'était affaire de tact instinctif. Ainsi M. Dumas l'avait très justement appliqué dans la comédie du *Demi-Monde* et très maladroitement dans *Diane de Lys* et même dans *la Dame aux camélias*. Enfin nous refusions de reconnaître en principe que la réalité extérieure fût autre chose que le signe matériel de la réalité morale, autre chose que la matière première, la terre glaise ou le marbre que l'artiste avait le droit de pétrir et de tailler à son gré. Nos observations subsistent encore, et, pour nous du moins, l'expérience des deux dernières années ne les a modifiées en rien.

Je sais bien que le système du réalisme dramatique a un mérite incontestable, et que je ne me permettrai certainement pas de contester : celui de dispenser l'auteur d'imagination, d'invention et de pensée. Tout l'art dramatique dans ce système consiste à prendre des personnages réels et à les disposer en face les uns des autres pendant un certain nombre de scènes comme les pièces d'un jeu

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1858, *le Théâtre réaliste, le Fils naturel.*

d'échecs. Vous n'avez qu'à transcrire un épisode de la vie contemporaine et à le transporter sur la scène; votre siége est fait. Malheureusement la réalité, violentée quand elle n'est pas violée, se venge; transportée brutalement sur la scène, elle cesse tout à coup, sans qu'on puisse dire pourquoi, d'être ce qu'elle était dans la rue. Dans la rue, on la reconnaissait, elle ne choquait personne; au théâtre, elle étonne, et on hésite à la reconnaître. La salle entière n'applaudit jamais à l'unanimité, mais les spectateurs applaudissent isolément et pour ainsi dire à tour de rôle. Je reste froid devant telle observation de l'auteur tandis que mon voisin crie bravo, et lorsqu'à mon tour j'applaudis, je m'aperçois que ce voisin si enthousiaste ne comprend plus. Ce qui est pour moi d'une scrupuleuse exactitude est au même moment, dans un autre coin de la salle, déclaré impossible et faux par un second spectateur. Il est facile de comprendre comment se produit ce bizarre phénomène, que pourront contempler chaque soir au Gymnase les gens curieux de le connaître. L'auteur ayant transporté sur la scène le résultat brutal de ses observations, son cahier de notes, si je puis m'exprimer ainsi, chacun y puise comme dans un recueil de sentences. J'accepte les observations qui par hasard se rapportent à mon expérience personnelle, et je refuse d'accepter les autres, qu'accueille au contraire avec enthousiasme mon voisin, lequel a vu certains côtés de la réalité que je ne connais pas. La pièce peut être très réelle d'un bout à l'autre pour l'auteur; mais pour les spectateurs elle n'est réelle que par détails et par fragmens. Il y a donc des séries successives d'admirateurs pour tel acte, pour telle scène, pour tel personnage, pour tel mot, et cela grâce à ce système de transcription littérale qui, s'adressant tout particulièrement à l'expérience personnelle, ne vous permet pas de comprendre en un clin d'œil les hommes et les choses que vous n'avez pas rencontrés dans la vie. Cependant, si l'auteur s'était donné la peine d'interpréter par la pensée les faits et les personnages qu'il présente, s'il avait bien voulu mettre son esprit en tiers entre les acteurs et les spectateurs de son drame, nous n'éprouverions probablement aucun embarras à comprendre même les situations qui nous semblent le plus scabreuses et les personnages qui nous sont le plus inconnus.

Étonnez-vous après cela des jugemens contradictoires qui sont portés sur telle ou telle pièce nouvelle! Personne n'est d'accord, je le crois sans peine. Quel est donc l'homme qui a fait en *réalité* toutes les expériences de la vie? Aussitôt que nos souvenirs ne nous aident plus et ne nous font plus crier : « Comme c'est vrai! » nous sommes tout prêts à crier : « Comme c'est faux! » Voilà le phénomène que j'ai vu se produire mainte fois dans les dernières années, et notam-

ment à la représentation de la pièce nouvelle de M. Alexandre Dumas fils. Rien n'est curieux à observer comme les séries contradictoires de sentimens que traverse la foule et les rapides oscillations de sa pensée. A chaque instant, son attitude change. Le parterre rit aux éclats pendant que les loges restent froides. En revanche, lorsque les loges applaudissent, le parterre semble ne pas comprendre. Au milieu du silence général, un petit rire isolé part, comme si un mot de l'auteur, énigmatique pour tout le monde, était destiné à frapper un unique spectateur. On rit, on s'étonne, on pleure, on murmure, et tout cela dans l'espace du même quart d'heure. Les uns comprennent trop, et les autres pas assez. Le spectacle que présente la salle est vraiment curieux au point de vue psychologique, et vaut celui qui se donne sur la scène.

Ainsi la grande prétention du dramaturge réaliste ne se trouve en fin de compte qu'à demi justifiée; il prétend qu'il veut être vrai avant tout, et que c'est par amour de la vérité qu'il s'abstient de toute poésie de langage et de toute idéalisation des caractères; mais le spectateur lui répond que la réalité n'est vraie pour lui que lorsqu'il la rencontre dans sa propre expérience. Une autre conséquence, plus importante encore peut-être, de cette invasion du réalisme au théâtre, c'est la transformation que l'art du comédien est en train de subir. L'art du comédien consiste essentiellement dans un mélange de liberté inventive et d'obéissance intelligente : il ne doit pas vouloir se substituer témérairement au poète et inventer après lui, il ne doit pas se résigner davantage à copier servilement. Le comédien n'est pas un créateur ni un imitateur, c'est un interprète. Il ne peut concevoir le personnage qu'il représente autrement que le poète qui l'a créé, et cependant comme pour le comprendre il est forcé de se l'assimiler, il le modifie nécessairement. L'art du comédien est d'autant plus parfait que cette assimilation a été plus complète et plus ingénieuse. Il en est de l'art du comédien comme de l'art du graveur : il peut tout oser dans l'exécution, pourvu qu'il ne dénature pas la pensée du maître. Sa part n'est donc pas aussi restreinte qu'on pouvait le penser d'abord, mais elle est singulièrement délicate et difficile, puisqu'il doit respecter les traits principaux du personnage qu'il représente, et qu'il ne peut inventer que dans les détails. Une nuance, une différence d'accent suffisent pour modifier un rôle et séparer l'interprétation du comédien de celle de ses prédécesseurs. Mais à quelle condition cet art d'interprète à la fois libre et soumis, ingénieux et docile, sera-t-il possible? A la condition que les caractères présentés par le poète seront assez larges pour se prêter à différentes interprétations, à la condition qu'ils auront en eux ce certain *indéfini* sans lequel il n'est pas de grand ca-

ractère pas plus que de grande œuvre d'art. Si ces caractères sont traités avec une précision systématique, s'ils sont bornés par toutes les circonstances misérables de temps, de lieu, de costume, de profession, s'ils n'ont pas en eux assez de puissance et de vigueur pour échapper à ces tyrannies qui les emprisonnent, s'ils ne brisent pas et ne dépassent pas le cadre étroit dans lequel le poète a dû nécessairement les enfermer, l'interprétation devient impossible, et l'imitation servile sera la première loi du comédien. Un seul détail omis, une seule nuance ajoutée suffiront pour rendre faux le caractère que le comédien est chargé de représenter. Alors ce n'est plus l'acteur qui s'assimile le rôle, c'est le rôle qui s'assimile l'acteur.

J'engage ceux qui douteraient de cette servitude nouvelle que le théâtre réaliste impose aux comédiens à aller voir Got dans *le Duc Job* et Mme Rose Chéri dans le rôle odieux d'Albertine, la courtisane obligée de toute comédie de M. Dumas fils. Je fais certes le plus grand cas du talent de Got, qui est presque à lui seul la vie et la force du Théâtre-Français. Got est un novateur et un révolutionnaire dans son genre; il est ambitieux, et il s'efforce avec succès de justifier son ambition. Il a transporté à la Comédie-Française un élément tout nouveau, le sentiment de la réalité. Bien qu'il connaisse à fond la tradition de son art, ce n'est pas à elle cependant qu'il demande ses inspirations : il prend ses modèles dans la nature vivante, dans le spectacle de la réalité contemporaine. Il ne compose pas ses rôles, il les incarne en lui; aussi son jeu possède-t-il une verve, une vivacité, un entraînement, qu'on ne rencontre au même degré chez aucun autre acteur contemporain. Il est vraiment incomparable dans cette création du *duc Job*; on peut dire qu'il a en quelque sorte épuisé le personnage inventé par l'auteur. Cela dit, je lui poserai cependant deux questions. Croit-il qu'il avait toute latitude pour interpréter ce rôle, et qu'il pût le comprendre autrement qu'il ne l'a compris? Non assurément, et j'oserais affirmer que pendant tout le temps qu'il a mis à l'étudier, il n'a jamais hésité sur la manière dont il devait rendre tel ou tel détail. Il s'agissait pour lui avant tout de *se couler* dans ce rôle comme dans un moule, d'effacer autant que possible l'interprète et d'approcher autant que possible de la vérité, car le caractère du personnage mis en scène par M. Laya est d'une précision impitoyable, qui ne permet aucun écart d'imagination. Il est limité de toutes parts, enfermé dans les circonstances de la vie comme un portrait dans son cadre. Ses paroles expriment rigoureusement ce qu'il pense et ce qu'il sent, et ne fournissent pas matière à commentaires. On ne peut concevoir, avec la meilleure volonté du monde, qu'il y ait pour un acteur deux manières d'interpréter ce personnage. Voilà qui rétrécit sin-

gulièrement le domaine de l'art du comédien, et cependant il y a pis encore. Ces rôles, si étroits qu'ils ne se prêtent qu'à une interprétation unique, ne supportent forcément qu'un seul interprète et deviennent la propriété exclusive d'un seul comédien. Got pense-t-il que quelqu'un de ses camarades puisse se charger après lui du personnage du *duc Job*, et surtout puisse le jouer autrement que lui? Quant à nous, il nous est impossible d'imaginer une seconde interprétation d'un tel rôle. Nous dirons de Mme Rose Chéri ce que nous avons dit de Got. Assurément, s'il est une comédienne ingénieuse, habile à composer ses rôles, inventive dans la nuance et le détail, c'est Mme Rose Chéri. Jamais son talent fin et un peu rusé ne s'est contenté de copier servilement et d'imiter avec docilité : elle sauvait par son interprétation les caractères les plus insignifians; elle savait effacer ce qui était vulgaire, développer ce qui n'était qu'indiqué. Elle inventait après l'auteur, et se réservait le droit de modifier et de varier son interprétation. Eh bien! elle a cependant été contrainte, en acceptant les rôles de M. Dumas fils, d'accepter du même coup la servitude dramatique que la comédie réaliste impose au comédien. Il n'y avait qu'une manière de jouer les rôles de Suzanne dans *le Demi-Monde* et d'Albertine dans *Un Père prodigue :* c'était de ne rien changer à la pensée de l'auteur, de ne supprimer aucun détail, d'aller jusqu'au bout sans répugnance, en se conformant à la réalité. On pourrait défier l'habile comédienne de trouver une seconde interprétation de ces caractères sans les fausser et les dénaturer. Tels sont les progrès que le drame réaliste est en train d'opérer dans l'art du comédien!

J'ai longtemps été étonné du contraste frappant que présente la valeur réelle des pièces qu'on voit jouer aujourd'hui avec le succès prodigieux qu'elles obtiennent. De toutes les productions littéraires de notre époque, ce sont celles qui soulèvent les acclamations les plus bruyantes et qui cependant sont le plus sûrement dévolues à l'oubli. Le succès de ces pièces est rarement en proportion avec leur mérite; mais puisque leur vie doit être courte, peut-être après tout est-ce justice qu'elle soit bonne. On a donné diverses explications de ces prodigieux succès. La faute, a-t-on dit, en est au public, qui accepte aujourd'hui tout ce qu'on lui donne, sans choix ni discernement, et qui permet tout, pourvu qu'on l'amuse. D'ailleurs succès est-il bien le mot propre pour exprimer certaines vogues insensées, et ne faudrait-il pas trouver un autre mot? Cette affluence de spectateurs constate plutôt un phénomène politique, social, qu'un phénomène littéraire, et intéresse beaucoup plus l'économie politique que la critique sérieuse. Si chaque soir les théâtres sont remplis de spectateurs qui se contentent de mauvaises pièces,

cela signifie que le nombre des spectateurs est plus grand qu'autrefois, que le goût du théâtre a cru en proportion du goût du luxe et d'une répartition plus égale de la richesse générale. Il y a plus de spectateurs parce qu'il y a plus de gens qui peuvent payer leur place qu'autrefois, parce que le plaisir, qui n'était jadis qu'une récompense exceptionnelle du travail, est devenu une habitude de chaque jour. Si vous ajoutez que les chemins de fer ont mis les provinces les plus reculées à quelques heures de la capitale, et versent incessamment des milliers d'oisifs et de curieux sur le pavé de Paris, vous aurez le secret de la prospérité des théâtres. C'est au moraliste, non au critique dramatique, de tirer de ces faits telle conclusion qu'il lui plaira. Il serait fort injuste de rendre ce public démocratique, sans cesse renouvelé, responsable de l'abaissement de l'art dramatique; il n'est point composé de connaisseurs. Il ne va pas au théâtre pour faire acte de juge ou pour éprouver un plaisir intellectuel. D'ailleurs les scènes qu'il fréquente de préférence ne sont pas celles qui sont chargées de représenter les intérêts de l'art sérieux. Il ne fréquente guère le Théâtre-Français; on ne peut donc point le rendre responsable de la décadence momentanée de ce théâtre. Il ne fréquente guère non plus l'Opéra; ce n'est donc pas lui qui est coupable s'il n'y a plus ni grands chanteurs ni grands musiciens. Dites donc, si vous voulez, que les productions dramatiques nouvelles ont de la vogue, et non pas qu'elles ont du succès. A toutes ces raisons, il faut en ajouter une dernière, qui, selon moi, explique beaucoup mieux que l'accroissement du public le succès des œuvres dramatiques médiocres. Tous ceux qui ont fréquenté le théâtre ont pu se convaincre que, pour réussir, il n'est pas besoin de grandes facultés littéraires. Il suffit de l'illusion de la vie que crée le théâtre pour enlever le succès. De même que chez l'orateur le geste et l'intonation sauvent le discours, au théâtre le jeu de l'acteur et le mouvement de la scène sauvent la pièce. Le spectateur est bien différent du lecteur, personnage défiant, vigilant, soupçonneux, qui contrôle ses impressions et maîtrise son jugement; il sort de lui-même et s'abandonne sans résistance. En quelques minutes, il est sous le charme; il lui est devenu indifférent qu'on lui dise des choses communes et vulgaires, pourvu qu'on ne lui dise pas des choses fausses. Il ne songe pas davantage à réclamer des choses neuves et imprévues qui arrêteraient son plaisir et déconcerteraient son jugement. Non, un bon petit dialogue, honnête, sensé, comme le dialogue de la vie ordinaire, une bonne petite action dramatique, qui le mène doucement, amicalement à l'émotion ou au rire, voilà ce qu'il demande avant tout. De l'habileté, du bon sens, suffisent pour atteindre ce résultat. Que la pièce soit bonne ou mauvaise, elle

est assurée du succès, si l'auteur a su éveiller en vous d'une manière factice la sympathie. La sympathie au théâtre obéit aux mêmes lois que dans la vie réelle; pas plus que dans la vie réelle, nous n'avons besoin, pour qu'elle s'éveille, de beaux discours ou de remarquables caractères. Notez bien que je ne parle pas ici du spectateur illettré et ignorant, mais au contraire du spectateur lettré, du plus récalcitrant à l'émotion. S'il est franc, il vous avouera sans détour qu'il se contente fort bien au théâtre de qualités négatives, et qu'on a de grandes chances de l'émouvoir si on ne le choque pas. Qu'il lise cette même pièce le lendemain du jour où il l'a vue représenter, et il reprendra toute sa sévérité de juge. Il bâillera peut-être aux passages où il avait ri la veille, et s'étonnera des larmes qu'il a eu envie de verser. La pièce est médiocre, cependant il a contribué pour sa part au succès qu'elle a obtenu. Fiez-vous après cela aux succès dramatiques, et essayez de les expliquer par le mérite intrinsèque des œuvres qui les obtiennent!

En règle générale, et sans aucune exception, toute pièce qui ne peut pas supporter l'épreuve de la lecture est mauvaise ou médiocre. Appliquez cette règle au thâtre contemporain, et dites-moi ensuite combien de pièces modernes seront épargnées. J'ai voulu soumettre à cette épreuve quelques-unes des pièces récentes; hélas! tout le parfum s'est évaporé avec l'illusion dramatique, et il ne reste plus qu'un flacon vide. Le dialogue paraît terne, et n'a plus cet éclat qu'il empruntait à l'œil de l'acteur, ni ce mordant qu'il empruntait à sa voix. Le plan est faible, décousu, incohérent, les caractères ne se soutiennent pas. Allez voir à l'Odéon *le Testament de César Girodot*, et je vous promets une agréable et amusante soirée. Vous rirez de bon cœur, car il y a de la gaieté dans cette pièce, et une gaieté de bon goût, sans amertume ni cynisme, une gaieté à laquelle il est doux de s'abandonner. Le dialogue vous en paraîtra vif, et si vous exprimez vos impressions au sortir du théâtre, il n'est pas impossible que vous écriviez que les deux jeunes auteurs ont frisé de près la bonne comédie. Vous lisez cette pièce le lendemain; tout le prestige créé par la représentation s'est évanoui : vous n'avez plus qu'un essai dramatique recommandable beaucoup plus qu'ingénieux, qui révèle chez les auteurs l'étude des grands modèles et des dispositions heureuses pour le théâtre. Vous vous apercevez que vous avez éprouvé l'illusion de la gaieté, et vous avez peine à comprendre vos rires. L'insuffisance de la donnée et la faiblesse de l'action que vous aviez pardonnées à la représentation vous apparaissent; vous n'avez plus sous les yeux qu'une succession de scènes reliées les unes aux autres comme les grains d'un chapelet par le fil le plus mince et le plus fragile : un amour de deux jeunes premiers. De ces pièces ré-

centes, celle qui supporte le mieux la lecture est, à mon avis, *Un Petit-Fils de Mascarille*, de M. Henri Meilhac. Il y a beaucoup de soin, de recherche littéraire, d'inquiétude de l'art sérieux dans cette piquante comédie. Le titre n'est point trompeur : le héros est bien un petit-neveu de Mascarille, et les personnages qui l'entourent sont bien les anciennes dupes et les anciens compagnons de l'illustre grand-père. On n'a pas assez remarqué, selon moi, le dessein un peu artificiel, mais très ingénieux, de l'auteur, dessein trop subtil pour ne pas échapper à la représentation, mais qui se découvre aisément à la lecture. L'auteur a voulu opérer une sorte de fusion entre l'ancienne comédie et la nouvelle, transporter dans la vie moderne les personnages des vieux comiques de manière à montrer les modifications que le temps, les accidens politiques, les nouveaux intérêts, leur ont fait subir. Les personnages sont pour ainsi dire de deux époques; ils portent un demi-masque, pour indiquer qu'ils se rattachent à l'ancienne comédie; ils sont vêtus de l'habit noir moderne, pour indiquer qu'ils sont pris dans la réalité contemporaine. Cette pièce trahit encore une étude attentive, trop attentive peut-être, du dialogue et du style de Molière, lesquels, pour le dire en passant, préoccupent beaucoup plus qu'il ne faudrait quelques-uns de nos jeunes auteurs dramatiques.

J'espère ne pas trop étonner M. Léon Laya en lui disant que sa pièce ne m'a pas fait éprouver à la lecture le même plaisir qu'à la représentation. J'ai relu avec la froideur la plus impassible les scènes qui m'avaient le plus touché. Que voulez-vous? Got n'était plus là. Que M. Laya ne s'imagine pas que je veuille refuser à sa pièce la justice qui lui est due. Il y a d'excellentes parties dans *le Duc Job*, et bien des détails heureux qui se détachent comme de brillantes broderies sur un fond un peu terne. La déclaration brusque, spontanée, imprévue, du jeune duc à sa cousine est d'une aimable invention. Dans le dialogue entre Achille David, qui veut pousser jusqu'aux dernières limites de la logique les leçons de conduite pratique qu'il a reçues, et son père, qui veut l'arrêter sur cette pente, l'auteur a très habilement développé une idée qui se trouvait en germe dans une scène des *Faux Bonshommes*, la querelle de M. Dufouré avec son estimablere jeton. Cette pièce, dont nous louerons volontiers l'enseignement moral et les honnêtes sentimens, est plutôt remarquable par ce qu'elle indique que par ce qu'elle exprime. L'auteur n'a su tirer parti ni des situations très nouvelles, ni des personnages qu'il avait trouvés. Il y a dans cette comédie quantité de germes heureux qui ne demandaient qu'à s'épanouir. Quel personnage intéressant à étudier et à mettre en scène que celui d'Achille David, qui, né avec une nature fine et un cœur aimant, se déprave progressivement au

contact des affaires matérielles! Le duc Job est le personnage central de la pièce, celui autour duquel tous les autres tournent comme des satellites, et cependant, quoiqu'il l'ait mis en pleine lumière, l'auteur n'a pas su rendre la poésie et l'intérêt dramatique de ce type tout moderne que j'appellerai le duc-brigadier, qui s'est révélé dans ces dernières années, et que notre ami M. Paul de Molènes a eu le mérite, je crois, de découvrir le premier. C'est un type qui, après M. Léon Laya, est digne de tenter et de séduire encore un auteur dramatique.

Avec ces deux caractères d'Achille David et du duc Job, M. Léon Laya avait de quoi faire un chef-d'œuvre, et à ce sujet je ferai une réflexion que je recommande à tous nos auteurs dramatiques. Ils se plaignent quelquefois de l'uniformité de la société contemporaine, et vont, criant famine, chercher des types accentués dans le monde le plus interlope. Que n'ont-ils de meilleurs yeux? Ils voyageraient moins loin, et nous montreraient à moins de frais des personnages plus intéressans que ceux qu'ils ramènent de leurs pérégrinations souterraines. Que ne pensent-ils plus souvent au monde très varié, très divers et très dramatique des jeunes gens modernes? La comédie et le drame n'ont pas encore su tirer parti des types que leur offrent les nouvelles générations telles que les ont faites les révolutions au milieu desquelles elles ont été élevées. Jadis le jeune homme était le personnage sacrifié de la comédie et du drame, un personnage presque de convention, aussi aimable qu'ennuyeux. Il était invariablement l'éternel jeune-premier, Valère ou Clitandre. Les grands rôles étaient pour Alceste, Géronte ou Orgon. Aujourd'hui le jeune homme peut lutter d'intérêt avec les types les plus dramatiques de la vieille comédie. Cet ancien jeune-premier est doublé généralement d'un autre personnage : c'est le duc Job, le jeune aristocrate qui ne trouve pas toujours son emploi dans une société de plus en plus démocratique, engagé volontaire et promu caporal au choix; c'est Achille David, le jeune homme des riches classes moyennes, qui, doué d'instincts élevés comprimés par sa profession, présente chaque jour, à qui sait bien voir, le spectacle du désenchantement enjoué de Wilhelm Meister, son cousin par les liens du sang et de la race.

Ce n'est pas M. Dumas fils qui aurait laissé échapper sans en tirer bon profit les deux types d'Achille David et du duc Job, s'il les avait rencontrés sur son chemin. Il ne les aurait pas idéalisés ni agrandis, il n'aurait pas cherché à pénétrer jusque dans leur âme pour en surprendre la vie morale; mais comme il aurait exprimé toute leur réalité extérieure! comme toutes les circonstances de leur vie matérielle auraient été mises en relief! avec quelle fermeté de trait il aurait décrit les caractères de leur physionomie! Quoi qu'on

doive penser du théâtre réaliste, de ses théories dramatiques douteuses et de sa morale, plus douteuse encore, on ne peut s'empêcher de reconnaître que M. Dumas fils en est le roi, le maître et le vainqueur. Il est roi d'un territoire très brumeux, plein de marécages et de mares qui demanderaient une loi sur le desséchement, orné de broussailles où se cachent des bêtes fauves très méchantes et des reptiles très venimeux, traversé par des routes qui ne sont pas réparées tous les jours; mais enfin il est roi, et le pouvoir royal est toujours agréable à exercer. Son habileté dramatique est désormais incontestable; il vient d'en donner une preuve dans sa nouvelle comédie, *Un Père prodigue*, où il a montré une audace et une dextérité vraiment incomparables. Il y a dans cette pièce assez de détails choquans, assez de situations scabreuses, assez de spectacles repoussans, pour faire tomber vingt comédies sous les sifflets du public. Des scandales sont échelonnés comme des bornes milliaires tout le long de cette pièce, sur laquelle plane un instant une odeur d'inceste, qu'accompagnent en sourdine, comme une mélodie lascive, les souvenirs de l'adultère, et que traversent les héros malpropres de la prostitution parisienne. Un autre aurait versé dix fois avant d'arriver seulement au milieu de la route; lui, il excelle à trouver son triomphe là où d'ordinaire on trouve la défaite. C'est vraiment plaisir de voir avec quelle légèreté il fait rouler son char dramatique à travers les fondrières et effleure les bornes sans les accrocher. On écoute, étonné, effaré, en se disant : Qu'allons-nous entendre encore? mais malgré tout on écoute. L'auteur est choquant, il n'est jamais absurde. Il peut nous irriter et exciter notre colère, mais il sait éviter nos moqueries. Tel est l'avantage que donne la science du cœur humain, à quelque degré qu'on la possède. Prenez donc *Un Père prodigue* non pour une bonne comédie, ni même, quoi qu'on en ait dit, pour un progrès dans la manière de l'auteur, mais pour la preuve définitive et convaincante de son habileté dramatique. Après sa nouvelle comédie, il peut tout tenter; quand on est parvenu à faire passer de telles hardiesses, je ne sais trop ce qu'on ne peut pas oser.

Je crois d'ailleurs que la pensée première de l'auteur, ainsi qu'il arrive souvent, valait mieux que l'expression qu'il lui a donnée. Il me semble apercevoir que l'idée première de la pièce s'est gâtée et comme corrompue dans le cours de l'exécution. Si je ne me trompe, à l'origine cette idée s'est présentée à l'esprit de M. Dumas sous la forme de deux personnages : un quinquagénaire écervelé, ayant conservé jusque dans l'âge mûr les entraînemens généreux et l'imprévoyance de la jeunesse, ramené à la sagesse et au bon sens par un jeune homme de vingt-cinq ans, chez qui le spectacle de ces folies quasi-séniles a refroidi, bien loin de la stimuler, la fougue de

l'âge abondant en tempêtes. C'est le renversement des rôles naturels : le fils tuteur et protecteur du père. L'idée était simple, forte, fertile en situations comiques ou dramatiques au choix de l'auteur. C'est une de ces idées comme les aimaient les anciens auteurs comiques, et comme M. Dumas sait en choisir quelquefois; mais, chemin faisant, cette idée si simple s'est compliquée, et s'est pour ainsi dire compromise au contact des préoccupations et des souvenirs de l'écrivain. On la retrouve cependant dans la pièce, mais il faut souvent l'y chercher, tant elle est profondément enfouie sous la multiplicité des incidens. Si le plan de la pièce en effet n'est pas confus, il est singulièrement enchevêtré et compliqué. Il semble que le drame ne se continue pas, mais recommence à chaque lever de rideau. La pièce pourrait commencer sans grand inconvénient au second, au troisième et même au quatrième acte, aussi bien qu'au premier. Les différentes parties du drame ne sont donc pas liées bien solidement entre elles; l'action s'interrompt, languit, se ranime. Je ne lui fais certes pas un crime de ne pas courir, mais vraiment son allure est par trop inégale.

Il arrive souvent que les plus mauvaises éducations donnent d'heureux résultats, et que les mauvais exemples, loin de provoquer l'imitation, soufflent les meilleurs conseils. Le comte de La Rivonnière et son fils André en sont la preuve. M. le comte de La Rivonnière, le caractère le plus finement étudié de la pièce, est un Charles Surface quinquagénaire. Je ne crois pas que, comme l'aimable étourdi de Sheridan, il pousse la folie et la prodigalité jusqu'à vendre les portraits de ses ancêtres; mais je crois fort que ce respect de sa race est à peu près le seul enseignement que l'âge lui ait donné. Il a toujours vingt ans, il est sémillant, poli, affable, généreux, et avant toute chose amoureux en tout lieu et en toute saison. Il baise respectueusement la main des maîtresses de son fils qu'il rencontre installées sans gêne et sans pudeur dans ses appartemens, reçoit les confidences amoureuses d'André, se fait, par prudence paternelle, adresser les lettres des femmes mariées avec lesquelles le sage jeune homme a entretenu des relations agréables sans doute, mais illégitimes. Ce chevaleresque père prodigue exerce le plus innocemment du monde, comme vous le voyez, les plus singuliers offices, et tout cela par amour paternel. L'économe André n'y prend seulement pas garde; il n'y a qu'une seule chose qui l'inquiète dans la conduite de son père, la ruine, car le comte est ruiné, et les quarante mille livres de rente qu'il croit encore posséder ne sont qu'un don secret de son fils. « Vos affaires sont en mauvais état, mon père, il faut vous ranger, et pour cela il faut vous marier. » Justement André a sous la main une certaine dame Godefroid que le comte avait aimée alors qu'elle était jeune et qu'elle n'était pas veuve, qui, dès le dé-

but du premier acte, s'offre avec une complaisance acharnée, laquelle ne se dément pas pendant toute la pièce et mérite vraiment sa récompense. Le comte partage l'avis de son fils : il a pensé au mariage, mais Mme Godefroid n'est pas son fait; son ancien amour pour elle s'en est allé avec les neiges d'antan, et d'ailleurs il a porté ses vues sur une jeune personne qui n'a pas même la moitié des printemps de Mme Godefroid, Mlle Hélène de Blignac. A ce nom, André baisse la tête. Hélène était la fiancée de son choix. Allons, encore un sacrifice à ce père terrible! Il lui a donné la moitié de sa fortune, il lui abandonnera sa fiancée. Ainsi tous les préparatifs qu'il avait faits pour son prochain mariage sont peines perdues. C'est inutilement qu'il a consigné à sa porte, avec une dureté vraiment révoltante, la *dame noire*, une femme mariée avec laquelle il a entretenu un commerce amoureux, qu'il congédie sans plus de façons qu'il n'en mettrait avec Mlle Albertine, maîtresse d'occasion et de hasard que nous voyons installée sous son toit en compagnie d'un parasite sordide. Ainsi, sans sortir de ce premier acte, comptez combien de situations équivoques!

L'événement que faisait redouter le premier acte se dissipe au second. Le mariage du comte et de Mlle Hélène ne se fera pas. Hélène de Blignac raffole du comte, il est vrai, mais comme beau-père et non comme mari. Le comte surprend le secret des deux jeunes gens, et, avec une générosité qui serait facile même à un père moins prodigue, il met la main d'Hélène dans celle d'André. Il se consolera avec Albertine, qu'il trouve charmante, et puisqu'il ne peut épouser la fiancée de son fils, il héritera au moins de ses maîtresses, et il en hérite vraiment! Il hérite d'Albertine en réalité, et il est *en effigie* l'amant de la *dame noire*, la femme délaissée, mais toujours inconsolable, qui vient pleurer aux genoux du comte et qui l'inonde de lettres passionnées. C'est le comte qui recevra les lettres adressées à son fils, de crainte qu'elles ne tombent entre les mains de Mme André de La Rivonnière. Les situations scabreuses, comme vous voyez, ne font que croître et embellir. Il en pousse dans cette comédie comme des champignons dans une nuit d'été. Ajoutons que Mlle Albertine, quoique invisible, remplit cet acte de sa personne. Pendant qu'elle se promène menant son chien en laisse sur la plage de Dieppe, deux dandies, l'un jeune et d'une corruption candide, M. de Naton, l'autre revenu des illusions de la jeunesse et d'une corruption érudite, M. de Ligneraye, s'entretiennent de cette aimable personne. M. de Naton, qui en est amoureux, la trouve plus belle que la jeunesse et plus pure que la vertu; M. de Ligneraye, qui l'a entretenue autrefois, la trouve plus laide que la décrépitude et plus souillée que l'infamie.

Le troisième acte s'ouvre sur une scène de la lune de miel en plein

jour. Les deux jeunes époux roucoulent comme savent roucouler les amoureux de M. Dumas, toujours logiciens, raisonneurs et disputeurs à outrance. Tout à coup une idée bizarre traverse le cerveau de la jeune femme; elle veut que son mari lui parle de ses amours passés, et lorsque ses vœux téméraires sont exaucés, elle lui fait une scène de bouderie. André cherche à la consoler, mais au moment où il approche ses lèvres de la joue de sa femme, il rencontre la tête de son père, qui vient de le devancer dans un fort agréable projet. Décidément ce père prodigue est un personnage par trop indiscret. Il usurpe auprès de sa bru la place de son fils; c'est lui qui la conduit à la promenade, au bal, au concert. Il en fait tant que la malignité publique va répétant que ce beau-père est encore amoureux de sa bru, et qu'un soupçon d'inceste vient, comme une vapeur infecte, s'étendre sur son honneur. D'où donc cette calomnie peut-elle sortir? De chez Albertine peut-être, car c'est le parasite et l'entremetteur dévoué de cette créature qui vient le premier apporter au comte cette nouvelle. Le comte se révolte. Hélas! il est bien tard. Pourvu que son fils aussi ne se défie pas de lui et n'ait pas mal interprété sa conduite! Pour le mettre à l'épreuve, il feint un voyage subit. « Pars, » lui répond tranquillement son fils, qui espère que cette distraction arrêtera pour un temps au moins ses prodigalités toujours renaissantes. M. de La Rivonnière sort, persuadé que son fils partage le soupçon général, et pour se venger il commet une nouvelle sottise : il court chez Albertine.

Au quatrième acte, André s'emploie à arracher son père aux griffes de cette créature, qui, ayant trouvé, comme le lion, une proie à dévorer, refuse de la lâcher. Ici se place la scène capitale de l'ouvrage. Elle est belle, quoique un peu commune, et qu'elle laisse dans l'esprit une impression équivoque. André, après avoir épuisé les prières, a recours, comme dernière ressource, à la dureté. Il rappelle à son père que ce n'est pas lui qu'il ruine, et que ce n'est pas sous son toit qu'il abrite Mlle Albertine. Le sentiment de la paternité outragée se réveille chez le comte : il éclate, pendant que son fils baisse la tête sous l'humiliation et le repentir. La scène est dramatique, et cependant elle ne peut nous intéresser à la colère du comte, car si un père ne doit jamais avoir tort aux yeux de son fils, il peut avoir tort aux yeux du public, et le comte est plus coupable qu'il est permis de l'être. A peine André est-il sorti qu'une occasion se présente au comte de réparer sa faute; il accepte en son nom un duel que venait proposer à son fils le mari de la *dame noire*, qui a découvert les intrigues de sa coupable moitié. Ce duel, dont le mari trompé sort blessé et mécontent, amène la réconciliation du père et du fils. Mlle Albertine est congédiée, et le comte épousera Mme Godefroid, qu'il serait cruel de faire attendre plus longtemps.

Voilà la nouvelle comédie de M. Alexandre Dumas très scrupuleusement analysée. Avais-je tort de vous dire qu'elle était émaillée de détails dangereux et de situations scabreuses? L'impression qui reste de cette pièce est une impression équivoque; on sort de ce spectacle sans savoir quoi penser, le cerveau fatigué et inquiet. La pièce est-elle morale? Non sans doute. Immorale? Vous auriez bonne envie de le dire; cependant un scrupule vous arrête, et vous vous bornez à dire : Je ne sais pas. M. Dumas semble avoir à son service, pour juger les actions humaines, une morale particulière, qui n'est pas celle de tout le monde, et en vertu de laquelle les choses sont condamnées et amnistiées, non selon qu'elles sont bonnes ou mauvaises, mais selon qu'elles sont utiles ou nuisibles, — morale qu'on pourrait appeler l'art de ne pas être dupe. Du reste, ce n'est pas ses drames seulement qui laissent cette impression équivoque et désagréable; toutes les pièces les plus applaudies du théâtre contemporain la font plus ou moins éprouver. Cette singularité, qui étonne d'abord, s'explique facilement quand on songe au système dramatique mis en vogue par M. Alexandre Dumas et ses confrères. Tous ne savent pas copier sans doute la réalité avec la même habileté et la même vigueur que lui; mais tous la copient avec la même indifférence, sans choix, sans réprobation, en s'arrêtant aux faits et aux types qui se présentent avec le plus de relief sur la surface sociale. De ce système de transcription indifférente de la réalité, il résulte deux conséquences morales forcées. La première, c'est que les types les plus en dehors, les plus accentués, sont nécessairement les types malfaisans; de là cette invasion des personnages du demi-monde dans la comédie contemporaine. Ces personnages font saillie sur la surface un peu plane de notre société, et leur originalité, tout extérieure, se laisse facilement saisir sans le secours de l'analyse. La seconde conséquence, c'est que l'auteur, étant indifférent pour ses personnages, ne prend jamais, comme les anciens écrivains dramatiques, parti dans leurs démêlés, et que c'est vainement qu'on chercherait à découvrir son opinion sur les hommes et les choses qu'il met en scène. Il copie les phénomènes de la vie, et semble n'avoir aucune opinion personnelle sur la vie. Que l'art dramatique participe à l'indifférence générale qui règne de nos jours, et que les dramaturges n'aient pas plus de préoccupations morales que la majeure partie de leurs contemporains, c'est un fait sans doute dont il ne faut pas s'étonner. Et cependant cette indifférence est un fait aussi nouveau sur le théâtre héritier de Molière et de Corneille que parmi la nation héritière de Descartes et de Voltaire.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1859.

Si l'on pouvait d'avance juger des résultats du prochain congrès par l'effet qu'a produit dans les esprits la seule nouvelle des invitations expédiées aux puissances, il serait permis de concevoir de favorables pressentimens sur la destinée de cette délibération européenne. L'influence de la nouvelle sur l'opinion a été excellente. En même temps une impression rassurante se répandait : quelques faits apparens et des rumeurs très accréditées dissipaient les craintes qu'avait inspirées récemment l'état de nos rapports avec l'Angleterre, et donnaient à croire que, loin de tourner à l'aigreur, les dispositions des gouvernemens anglais et français inclinaient vers la bienveillance mutuelle, la bonne entente et l'action concertée. Il ne nous est guère possible d'établir maintenant la portée de ces faits ou le fondement de ces bruits. Parmi les faits, nous avons déjà signalé le plus saillant, la circulaire du ministre de l'intérieur, qui a modéré le zèle anti-anglais de la presse officieuse; nous mentionnerons aussi la réponse satisfaisante du chef du cabinet de l'empereur à la démarche excentrique de quatre négocians de Liverpool, — braves gens bien dignes sans contredit de figurer parmi les hommes de bonne volonté à qui la paix a été promise à la naissance du Christ, mais dont l'acte insolite et un peu ridicule est taxé d'indiscrétion et presque de félonie par leurs trop sévères compatriotes. Le chapitre des bruits serait plus curieux peut-être, mais qui oserait, sans en avoir la mission, répéter publiquement des protestations verbales attribuées à de grands personnages? Qui oserait surtout garantir la fidélité des échos multipliés et successifs par lesquels elles arrivent dans le monde politique? Quoi qu'il en soit, deux aimables vertus, dont, pour notre part, nous subissons volontiers le charme, la foi et la patience, règnent pour le moment sur l'opinion. L'on croit et nous croyons à la bonne intelligence entre les gouvernemens de France et d'Angleterre; l'on croit et nous croyons que l'on verra au congrès les effets de cet accord : muni de cette foi, l'on attend patiemment le congrès, sans vouloir scruter d'avance aucun des problèmes qu'il devra résou-

dre, sans vouloir anticiper par aucune conjecture sur les difficultés de sa tâche. Ce soulagement, ce repos, cette quiétude que nous apportent la certitude de la réunion prochaine du congrès et l'amélioration de nos relations avec l'Angleterre, sont des biens que l'on tient à posséder et à savourer à loisir, et que l'on ne veut pas laisser entamer, dans le court intervalle qui nous sépare du concile diplomatique, par des prévisions importunes. Ce sentiment d'absorption et de concentration confiante dans le présent est si général qu'il nous semble que les gouvernemens doivent avoir grande peine à s'y dérober eux-mêmes. Nous ne sommes point dans leurs secrets, mais nous ne serions pas surpris si, cédant un instant à la lassitude après une année si remplie et à l'appréhension des tracas de l'avenir, ils hésitaient à se sonder mutuellement, ils évitaient de soulever, par une négociation préparatoire, les questions qui pourraient les diviser, ils ajournaient à l'époque du congrès les inévitables controverses. A eux aussi cette halte doit être douce. Par un accord tacite et général, une vraie trève de Dieu s'est donc faite sur les affaires d'Italie : respectons-la, et gardons-nous d'agiter avant l'heure du congrès aucune question italienne.

Nous profiterons de ce court répit pour réfléchir sur l'esprit qui doit animer l'opinion libérale dans la nouvelle série de discussions et d'événemens où vont entrer les affaires d'Italie. L'influence de l'opinion sur les délibérations diplomatiques qui vont s'ouvrir sera grande, il faut s'y attendre et s'y préparer. Il n'y a que deux sanctions possibles aux décisions d'un congrès, la force matérielle ou la force morale, l'action militaire ou l'opinion. L'action militaire paraît devoir être écartée en principe : sur ce point, les déclarations publiques de l'empereur sont d'accord avec les principes affichés par le ministère anglais. L'autorité du congrès ne pourra donc s'exercer que par la force morale, c'est-à-dire que les arrêts du congrès n'auront de puissance que celle qui leur sera prêtée par l'opinion, que le congrès, s'il veut obtenir quelque efficacité pour son œuvre, devra écouter attentivement les inspirations de l'opinion, que l'opinion en un mot sera la vraie souveraine. La situation parlementaire de l'Angleterre, celle même de l'Italie, si le gouvernement piémontais a le bon esprit de convoquer promptement ses chambres, donneront une forme pratique à l'intervention de l'opinion. Le ministère anglais a une si petite majorité dans la chambre des communes, qu'il sera obligé de compter à tout instant avec cette chambre. Dans l'état d'excitation où est l'Angleterre, la chambre des communes, reflétant le sentiment public, sera vigilante et exigeante. Le ministère anglais a bien compris cette situation, lorsqu'il s'est décidé à n'envoyer au congrès aucun de ses membres, ni lord Palmerston ni lord John Russell. Les représentans de l'Angleterre, lord Cowley et lord Wodehouse, diplomates distingués, mais qui ne sauraient avoir l'initiative qui aurait appartenu au chef ou à un membre influent du cabinet, seront toujours étroitement liés à la lettre de leurs instructions. Le ministère lui-même sera tenu de court par la chambre des communes, laquelle sera surveillée, poussée ou contenue par l'esprit public. Ce sera une situation neuve que celle de ce congrès délibérant sur la renaissance d'un peuple à l'indépendance et à la liberté en présence et sous le contrôle d'un parlement qui, depuis les réactions continentales, est en quelque sorte devenu le parlement du monde. Nous

croyons que la diplomatie, à laquelle les traditions sont chères, serait fort embarrassée pour trouver des précédens qui s'y pussent rapporter. Le congrès de Paris ne ressemblera pas à ces congrès qui suivirent les événemens de 1815, aux congrès de Laybach et de Vérone, véritables conspirations du despotisme contre les droits populaires, où se complotait mystérieusement entre gouvernemens absolutistes la destruction à main armée, et encore par l'intervention étrangère, des constitutions qu'avaient voulu se donner les nations méridionales. Le congrès de Paris, renonçant à l'emploi de la force, n'a devant lui que deux issues : ou il entrera en compromis avec l'opinion libérale de l'Europe, ou, s'il refuse de tenir compte de cette opinion, il se condamnera à une impuissance avérée.

Dans de telles circonstances, il faut que partout en Europe l'opinion libérale comprenne et l'importance du rôle qu'elle est appelée à jouer, et les devoirs que ce rôle lui impose. Les hommes qui sont dévoués à la cause libérale doivent en ce moment redoubler de fermeté, d'ardeur et de confiance. Ces hommes sont encore dans notre pays plus nombreux qu'on n'a l'air de le croire, plus nombreux qu'ils ne semblent le penser eux-mêmes. Il serait temps qu'ils songeassent à définir nettement leur situation et leur mission. Avant tout, qu'ils sachent bien et qu'ils apprennent à ceux qui seraient tentés de les considérer comme des adversaires qu'ils ne constituent point un parti, et un parti d'opposition, dans le sens que nous attachions à ce mot sous le régime parlementaire. Ils représentent des principes, des doctrines; ils forment, si l'on veut, une école : ils ne sont point un parti; ils ne sont pas davantage une opposition. Un parti n'est pas seulement déterminé par des idées, il est lié par des intérêts et par des questions personnelles : les intérêts peuvent être élevés et les questions personnelles respectables, ce n'en sont pas moins des entraves qui donnent à un parti organisé je ne sais quel caractère égoïste et exclusif. Une opposition est un parti qui lutte contre un autre parti investi du gouvernement, et aspire à le remplacer au pouvoir. Nos institutions actuelles, on nous dispensera de le démontrer, ne se prêtent point à ces organisations de partis et d'opposition. Qu'on puisse le regretter à plusieurs égards, c'est une discussion qui nous est peut-être interdite, et dans laquelle d'ailleurs nous ne voulons pas entrer. Que l'organisation des partis et d'une opposition politique présente des avantages publics et particuliers, c'est un point sur lequel nous ne voulons pas nous prononcer. Il nous suffit, pour le moment, de constater que ces avantages sont compensés par des inconvéniens, et que, par le fait même qui nous prive des uns, nous sommes affranchis des autres. Nous n'avons pas les tentations et les soucis de l'ambition personnelle, nous n'avons point à nous préoccuper des questions de personnes et à nous inspirer des animosités qu'elles engendrent; nous ne sommes pas voués, par la nécessité d'une situation, à la critique systématique des actes du pouvoir. Rien de ce qui a dans la vie politique un caractère étroit, exclusif, intéressé, ne nous est plus imputable. Nous n'avons plus à nous attacher qu'aux principes qui sont l'âme même de notre cause, qui ont été l'inspiration la plus généreuse du XVIIIe siècle, et qui sont le plus glorieux héritage que notre révolution nous ait légué. En les défendant, nous perpétuons une des plus vitales traditions françaises, et nous gardons à l'avenir un dépôt fécond. Ce sont les intérêts mêmes de

ces principes et la force de développement qu'ils contiennent qui nous tracent nos devoirs dans les circonstances actuelles.

Le premier de ces devoirs, soyons-en bien convaincus, est d'achever de nous dépouiller des petitesses et des tics de l'esprit de parti, qui seraient pour nous un affaiblissement sans compensation. Ne nous laissons pas aller à l'insouciance par mauvaise humeur, au dédain par paresse, à l'air de dégagement et d'ironie par découragement. Laissons-nous pénétrer de ce noble cri du patriotisme désintéressé que poussait naguère ici M. de Rémusat : « Par quelque barrière infranchissable qu'on soit séparé de la politique officielle, on ne peut se tenir pour étranger à ce qu'elle décide et à ce qu'elle entreprend... On n'émigre pas plus de sa pensée que de sa personne, parce qu'on est à jamais hors de la vie publique. » N'oublions pas que le monde marche, et qu'il s'y fait sans nous des choses grandes et bonnes, qu'il faut le prendre où il est, dans l'ordre des faits et des intérêts, si nous voulons le ramener où nous sommes, dans l'ordre des idées. Le second devoir est de maintenir la fixité de nos principes; le troisième, de les professer et de les appliquer dans toute la largeur qu'ils comportent; le quatrième, de nous tenir à l'unisson du mouvement libéral qui s'accomplit en Europe. N'étant point des prétendans au pouvoir, pourquoi nous imposerions-nous gratuitement ces compromis accidentels que la pratique des choses prescrit, dit-on, aux gouvernemens? Qu'aurions-nous gagné par exemple cette année à subordonner nos principes, qui nous commandent de respecter en Italie les vœux d'un peuple qui veut s'émanciper du joug étranger et se constituer librement, à une tactique d'opposition systématique? Nous aurions été amenés à changer trois ou quatre fois d'opinion, sans avoir l'excuse qui couvre au moins les variations de la politique d'un gouvernement, obligé de modifier ses desseins par des combinaisons d'intérêts imprévus et par la force des événemens. Il faut aussi pratiquer nos principes dans toute leur étendue et les préférer hardiment aux routines surannées qui se présentent à nous comme des traditions de la politique soi-disant grande du passé. Les affaires d'Italie nous fournissent encore sur ce point une leçon instructive. L'Italie centrale veut s'annexer au Piémont, pour former avec cet état un grand royaume italien. Peut-être a-t-on encore le droit de contester la fermeté et la sincérité de cette résolution de l'Italie centrale; mais le jour où cette question de fait serait tranchée par une manifestation décisive des peuples italiens, il ne serait pas permis à un Français libéral de s'inscrire contre le vœu légitime d'un peuple au nom de cette politique de nos anciens rois qui interdisait la formation d'un royaume puissant sur nos frontières. Là où la voix des principes est claire et impérieuse, de prétendus intérêts doivent céder. Nos principes proclament le droit des peuples à choisir et à constituer leur gouvernement : il y aurait une immoralité révoltante à vouloir les sacrifier en Italie à un soi-disant intérêt français.

En agissant ainsi, nous commettrions au-delà des Alpes une injustice analogue à celle que nous reprochons à quelques hommes d'état anglais à propos du percement de l'isthme de Suez. Ces hommes d'état prétendent en effet qu'un intérêt anglais, à coup sûr mal entendu, doit l'emporter, dans l'affaire de Suez, sur l'intérêt des autres peuples, tel que ceux-ci le comprennent, et sur un vœu de la civilisation générale. Les

libéraux français ne peuvent pas, sous un prétexte d'intérêt égoïste, donner au monde le scandale d'un pareil désaveu de leurs idées. Ici d'ailleurs le prétexte même est faux. L'ancienne politique française, qui empêchait la formation d'états puissans sur nos frontières, était logique, car elle s'appliquait à une époque où des états semblables n'auraient pu être formés que par la conquête, et où les monarchies européennes, constituées despotiquement, étaient, par cela même, toutes placées sous une menace mutuelle et permanente de guerre. Un état despotique ne pouvant pas donner à ses voisins de garanties efficaces de paix, les ministres de nos anciens rois avaient raison de prévenir l'extension des états situés sur nos frontières. La même politique serait aujourd'hui encore justement applicable au royaum de l'Italie supérieure, si ce royaume devait être despotiquement gouverné, car nous serions alors continuellement exposés aux agressions capricieuses et soudaines du prince qui disposerait seul de ses ressources et de ses forces militaires. Au contraire, l'Italie, se constituant sous un régime parlementaire, n'est plus pour nous une menace, parce qu'une nation représentée et appelée à choisir elle-même entre la guerre ou la paix ne se prononce jamais pour une guerre gratuite, parce qu'une nation représentée ne peut recourir que pour sa propre défense à ces coalitions auxquelles est si favorable le mystère des cabinets absolutistes, parce qu'enfin une nation représentée fait ses affaires au grand jour, ne décide ses entreprises qu'après de longues discussions publiques, et que de sa part il ne saurait y avoir pour ses voisins aucun danger de surprise. Ainsi les libéraux français doivent respecter les vœux de l'Italie tels qu'ils seront présentés au congrès. Il ne nous suffit donc pas de maintenir persévéramment l'identité de nos principes; il faut, dans l'application, être résolus à les interpréter aussi largement que possible. Dans cette voie, il y a une influence qui doit nous éclairer et nous guider : c'est le développement des idées libérales dans les autres pays de l'Europe, c'est la nécessité de demeurer toujours au niveau et à l'unisson des progrès du principe de liberté au dehors. La halte de la France n'a point en effet suspendu la marche des idées libérales dans le monde. Nous aurons un jour un grand espace à franchir d'un bond pour rattraper l'avance que d'autres ont prise sur nous. Nous pourrons attendre patiemment ce jour, et nous rendre le témoignage de n'avoir point manqué à la fortune et à l'honneur de notre patrie, si jusque-là nous avons maintenu en nous l'intégrité de nos principes, et si nous en avons nourri la flamme dans les esprits et dans les caractères.

Parmi nos contemporains étrangers, celui chez lequel on trouve peut-être la note la plus élevée et la plus sûre de l'esprit libéral est M. John Stuart Mill. M. Mill peut être considéré comme le penseur politique qui a mis dans la circulation intellectuelle de son pays le plus d'idées libérales éprouvées. Personne autant que lui n'a enrichi ce fonds commun où les politiques de profession, les journalistes, les orateurs, les ministres, tous plus ou moins condamnés à l'improvisation, puisent les vérités politiques, économiques et sociales qu'ils vont ensuite vulgariser avec tant de talent, et qui ont fini par former l'atmosphère morale actuelle de l'Angleterre, malheureusement si peu connue du continent, comme nous en faisions récemment la remarque. M. Mill a des facultés philosophiques rares chez ses compatriotes : il a un

autre mérite aussi peu commun en Angleterre, c'est une curiosité sympathique des idées, des aspirations et des littératures du continent, et notamment de la France. Peu d'Anglais connaissent la France aussi bien, et ont pour elle autant de goût. Comme tous les esprits élevés, qui veulent accroître la civilisation de leur patrie en la comparant à des civilisations différentes, il dédaigne de flatter son pays, et ne craint point de lui signaler les qualités de ses rivaux, qu'il voudrait lui voir acquérir. S'il a encouru un reproche parmi ses compatriotes, c'est d'être le censeur un peu morose de l'Angleterre et le panégyriste un peu complaisant de la France. Les qualités de M. Mill et ces penchans que nous venons d'indiquer donnent un puissant intérêt et une autorité particulière à un écrit remarquable qu'il vient de publier, dans le *Fraser's Magazine,* sur la politique étrangère de l'Angleterre, sous ce titre : « Quelques mots sur le principe de non-intervention, » *a few Words on no-intervention.*

M. John Stuart Mill, qui n'est point, nous le répétons, un adulateur de son pays, s'étonne de la méprise profonde que commettent les écrivains du continent dans leurs jugemens sur l'Angleterre. « Il y a un pays en Europe, dit-il avec une éloquente sincérité, égal aux plus grands par l'étendue de ses possessions, et qui les dépasse tous en richesse comme par la force que la richesse procure, dont le principe déclaré en matière de politique étrangère est de laisser à eux-mêmes les autres peuples. Aucun pays ne redoute ou n'affecte de craindre de sa part des projets d'agression. Les puissans, de tout temps, ont eu l'habitude d'usurper sur les faibles et de lutter pour la domination avec ceux qui sont aussi forts qu'eux. Il n'en est point ainsi de cette nation. Elle veut garder ce qui lui appartient, elle ne se soumettra à aucune usurpation; mais, pourvu que les autres nations ne se mêlent pas de ses affaires, elle ne veut pas se mêler des leurs. L'influence qu'elle peut exercer sur elles par la persuasion, elle l'emploie plutôt au service des autres qu'à son profit : elle est médiatrice dans les querelles qui éclatent entre les états étrangers, elle s'efforce de mettre un terme aux guerres civiles obstinées, elle réclame la clémence en faveur des vaincus, ou enfin elle obtient la cessation de quelque crime national ou de quelque scandale pour l'humanité, tel que la traite des esclaves. Non-seulement cette nation ne cherche pour elle aucun bénéfice aux dépens des autres, elle ne poursuit aucun avantage sans admettre les autres à le partager. Elle ne fait point de traités qui stipulent pour elle des profits commerciaux exclusifs. Si les agressions de peuples barbares la contraignent à faire une guerre heureuse, et si ses victoires lui permettent d'imposer la liberté du commerce, tout ce qu'elle demande pour elle, elle le demande pour le genre humain. Les frais de la guerre sont pour elle; les fruits en sont fraternellement partagés avec l'humanité tout entière. Ses ports et son commerce sont libres comme l'air et le ciel. Tous ses voisins y peuvent entrer sans payer de droits, et elle ne s'inquiète pas si, de leur côté, ils gardent tout pour eux, et persistent à se fermer avec la plus étroite jalousie à ses négocians et à ses marchandises. — Une nation qui adopte une telle politique est une nouveauté dans le monde; c'est si bien une nouveauté que la plupart n'en peuvent croire leurs yeux. Par un de ces faits paradoxaux que nous rencontrons souvent dans les affaires humaines, voilà pourtant la nation qui est,

pour sa politique étrangère, dénoncée comme le type de l'égoïsme, comme une nation qui ne cherche qu'à tromper, à supplanter ses voisins. Un ennemi vaincu, un rival distancé, pourrait à la rigueur exhaler une telle accusation dans un moment de mauvaise humeur; mais que cette calomnie soit acceptée par les indifférens et passe à l'état de doctrine populaire, il y a bien là de quoi surprendre même ceux qui ont sondé le plus avant l'abîme des préjugés humains. Telle est pourtant, au sujet de la politique anglaise, l'opinion la plus répandue sur le continent. » M. Mill ne se contente pas de protester contre cette colossale méprise, dont naguère nous étions en train de voir les déplorables conséquences se dérouler parmi nous, et dont par contre-coup les Anglais subissent l'effet en se livrant à des armemens formidables et en s'imposant le fardeau de taxes extraordinaires. Avec sa sagacité de philosophe, il en recherche les causes, celles du moins que les Anglais peuvent s'imputer à eux-mêmes, et dont il est en leur pouvoir d'arrêter l'action malfaisante.

La situation paraît critique à M. Mill. « Nous sommes, dit-il, dans un de ces momens qui ne se présentent qu'une fois dans la vie d'une génération. » Suivant lui, la conduite et le renom de l'Angleterre peuvent décider d'une longue série d'événemens et de la direction d'une période historique pour l'Europe. Dans cette crise, M. Mill presse sévèrement les hommes d'état anglais de veiller à leur langage et à leurs actes. C'est, selon lui, par des imprudences et des inexactitudes de parole, c'est en déviant par caprice, sur des points secondaires, de la vraie politique générale de l'Angleterre, que les hommes d'état anglais compromettent la réputation de l'Angleterre, et fournissent matière aux jugemens injustes qui sont portés sur elle au dehors. Confirmant une observation très fine et très vraie de M. de Rémusat, M. Mill remarque que sur le continent on fait les Anglais plus habiles et plus profonds qu'ils ne le sont en réalité. On y recherche dans la conduite de l'Angleterre tout ce qui peut prêter aux accusations d'égoïsme. Si l'on n'en trouve pas la matière dans sa conduite ordinaire, on se rabat sur les exceptions, l'on donne à ces exceptions une importance exagérée, et l'on veut y découvrir les mobiles habituels de la politique anglaise. « On prend au mot, dit-il, le langage que nous employons sur nous-mêmes, et par lequel nous nous faisons pires que nous ne sommes. Ce mauvais langage par lequel nous nous calomnions nous-mêmes a deux causes : d'abord les Anglais répugnent tant à faire profession de vertus, qu'ils aiment mieux se faire fanfarons de vices; ensuite les hommes d'état anglais, insoucians à l'excès de l'effet que leurs paroles peuvent produire à l'étranger, commettent l'erreur grossière de croire que les objets bas sont les seuls qui soient à la portée de ceux de leurs concitoyens qui ne font pas partie de l'aristocratie, et qu'il est toujours utile, sinon nécessaire, de mettre dans leurs discours ces objets en première ligne. » Comme exemple de ces erreurs de langage, M. Mill indique la formule banale sous laquelle les orateurs anglais présentent ordinairement la doctrine de non-intervention. C'est toujours, dit-il, le même honteux refrain : « Nous ne sommes pas intervenus, parce que les intérêts anglais n'étaient pas engagés. Nous ne devons pas intervenir, parce que les intérêts anglais ne sont pas en question. » A juger de l'Angleterre par ce langage, continue-t-il, on en fait un pays dont les hommes les plus distingués

ne rougissent pas d'avouer comme règle de conduite politique une maxime que personne, à moins d'être tombé au dernier degré de bassesse, ne se laisserait accuser d'appliquer à sa conduite privée, à savoir que l'on ne doit pas remuer le doigt pour les autres, à moins d'y trouver son avantage. Qu'arrive-t-il? les autres nations disent à l'Angleterre : « La non-intervention n'est donc point pour vous une question de principe. Si vous vous abstenez d'intervenir, ce n'est pas que vous pensiez que vous auriez tort d'intervenir. Ce n'est pas le bien des autres qui vous préoccupe. Vous vous mêleriez de leurs affaires, si vous pensiez y trouver votre avantage. » Les hommes d'état anglais et les politiques de profession ont en cela le tort de trahir par la négligence de la parole leur véritable pensée et la pensée de leur pays. En réalité, ils ne veulent dire qu'une partie de ce qu'ils semblent dire. Ils répudient l'intervention comme un système par lequel une nation ne peut faire du bien à un autre peuple; mais en parlant des intérêts de l'Angleterre, ils font une confusion involontaire d'idées : ils entendent donner non les intérêts, mais la sécurité de l'Angleterre, comme un motif légitime de guerre. Leur vraie pensée, qui est celle de leur pays, c'est que la guerre ne serait juste que si la sûreté et les intérêts de la nation étaient mis en péril par une agression hostile et déloyale. Cependant ces fautes d'expression, aggravées par l'ignorance du continent, nuisent réellement à la réputation de l'Angleterre. « C'est une opinion accréditée parmi les politiques du continent, dit justement M. Mill, spécialement parmi ceux qui se croient les mieux instruits, que l'existence de l'Angleterre dépend de l'acquisition incessante de nouveaux marchés pour notre agriculture, que la chasse aux marchés est une question de vie ou de mort pour nous, et que nous sommes toujours prêts à fouler aux pieds tous les devoirs de la morale publique et internationale plutôt que de nous arrêter dans cette course. Il serait oiseux de montrer ce qu'une telle opinion suppose de profonde ignorance et d'inintelligence des lois qui régissent la production des richesses et de tous les faits qui établissent la situation commerciale de l'Angleterre; mais cette ignorance et cette inintelligence sont malheureusement générales sur le continent. Est-ce trop exiger de nos politiques de profession que d'exprimer le désir qu'ils tiennent quelquefois compte de cet état de choses? A quoi peut-il servir de nous exprimer comme si nous n'avions pas de scrupule à commettre des choses que non-seulement nous ne commettons pas, mais qu'il ne nous vient pas même à l'esprit de faire? » Parmi les erreurs d'action sur les questions secondaires que M. Mill reproche aux hommes d'état anglais, il signale surtout l'affaire de Suez. Il déclare d'abord que l'Angleterre est entièrement étrangère aux opinions exprimées par lord Palmerston au sujet du canal de Suez. La prétendue opposition de l'Angleterre à cette entreprise se réduit à un caprice du chef du cabinet. Le grand économiste n'a pas de peine à démontrer que l'opposition de lord Palmerston au canal est une déviation aux principes de politique commerciale adoptés depuis tant d'années par l'Angleterre. L'entreprise, avec les bases financières sur lesquelles elle s'est constituée, ne sera peut-être pas rémunératrice des capitaux engagés. Cela regarde les actionnaires. Il n'entre pas dans les attributions du gouvernement britannique d'empêcher des particuliers, fussent-ils Anglais, de dépenser leur argent dans des spéculations malheu-

reuses. Et combien de fois, ajoute avec raison M. Mill, les premiers promoteurs d'une entreprise n'ont-ils pas, au prix de leurs sacrifices, préparé la voie à ceux qui ont pu, au profit de tous, réaliser les avantages qu'on s'en promettait! Pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour le percement de l'isthme de Suez, si la tâche était trop grande pour la compagnie qui la première a voulu tenter cette œuvre audacieuse?

Ces efforts de M. Mill pour ramener les hommes d'état anglais à une consistance plus rigoureuse dans leur langage et dans leur conduite sont louables assurément, car ils tendent à effacer une des causes principales des malentendus qui se sont élevés entre les Anglais et nous; ce n'est point là cependant qu'est la portée la plus sérieuse de son écrit. Le principe de non-intervention est la force morale que l'Angleterre doit apporter au congrès de Paris. Toute définition de ce principe a donc en ce moment une importance particulière; une définition qui vient de M. Mill doit surtout être prise en sérieuse considération, car on peut être sûr que, comme tout ce qui émane de cet écrivain, elle ne manquera pas d'influer sur l'esprit des hommes d'état anglais. M. Mill n'est point partisan des guerres faites pour une idée. Faire la guerre pour une idée, si c'est une guerre agressive et non défensive, lui paraît aussi répréhensible que de faire la guerre pour acquérir du territoire et du butin, car, selon lui, nous n'avons pas plus le droit d'imposer nos idées aux autres peuples que de les contraindre à subir sous toute autre forme nos volontés; mais il croit que la guerre peut en certains cas être permise à un peuple, sans que ce peuple soit attaqué ou menacé, et il juge qu'il importe aux nations d'être bien fixées sur ces cas particuliers avant qu'ils ne se présentent. M. Mill sépare d'abord, par une distinction décidée, les principes qui peuvent diriger les nations civilisées dans leurs rapports avec les peuples barbares et les principes qui doivent diriger dans leurs relations réciproques les peuples de même civilisation. Dans le premier cas, dans celui où se trouvent la France en Algérie et l'Angleterre dans l'Inde, la guerre lui paraît permise, et a même à ses yeux un caractère hautement civilisateur. La vraie difficulté commence quand on examine les rapports mutuels des nations chrétiennes. Tous les esprits honnêtes proscrivent les guerres de conquête. On repousse également dans les pays libres toute idée d'intervention pour soutenir un gouvernement contre son peuple. « Un gouvernement, dit M. Mill, qui a besoin d'un secours étranger pour imposer l'obéissance à ses sujets est un gouvernement qui ne devrait pas exister. » L'intervention est un acte honnête, légitime, humain, lorsqu'elle a pour objet de mettre fin à une lutte indécise, et où un parti ne pourrait l'emporter qu'au prix de cruautés affreuses et de perturbations prolongées : c'est ainsi que les puissances européennes se sont interposées avec raison entre la Grèce et la Turquie, entre la Turquie et l'Égypte, entre la Belgique et la Hollande. La question délicate pour un pays libre est de savoir s'il peut venir au secours d'un peuple qui lutte contre son gouvernement pour conquérir ou pour conserver de libres institutions. Ici deux cas peuvent se présenter : le gouvernement contre lequel le peuple est soulevé est ou indigène ou étranger. Si le gouvernement est indigène, l'intervention en faveur du peuple n'est pas légitime aux yeux de M. Mill; dans ce cas, on ne peut être assuré que l'intervention, même heureuse, tournera à l'avantage du

peuple, car comment un peuple qui ne saura pas conquérir la liberté pourra-t-il la conserver quand le secours étranger sera retiré? Un peuple libre ne peut raisonnablement et justement prêter à un peuple qui s'efforce d'obtenir la liberté que le concours moral de l'opinion, à moins que l'intérêt de sa propre défense ne soit en jeu. La question est différente, si la tyrannie contre laquelle une nation s'insurge est étrangère ou soutenue par des armées étrangères. « Pour devenir un principe légitime de morale, dit M. Mill, il faut que la non-intervention soit acceptée par tous les gouvernemens. Il faut que les despotes consentent à être liés par ce principe aussi bien que les états libres. Sans cela, le principe de non-intervention, proclamé par les états libres, aboutirait à cette misérable conséquence, que l'injustice viendrait en aide à l'injustice, tandis que le droit ne pourrait aller au secours du droit. L'intervention pour imposer la non-intervention est toujours juste, toujours morale, sinon toujours prudente. » M. Mill illustre cette conclusion, qui est en effet la sanction et la sauvegarde du principe de non-intervention, par l'exemple du dernier soulèvement de Hongrie. Le jour où l'empereur Nicolas jeta ce défi à l'Europe occidentale d'intervenir contre les Hongrois au profit de l'empereur d'Autriche, c'eût été, suivant M. Mill, de la part de l'Angleterre et de la France un acte honorable et vertueux de déclarer au tsar que cela ne serait pas, et que si la Russie allait au secours de la mauvaise cause, les nations d'Occident iraient au secours de la bonne. « La première nation, écrit en finissant M. Mill, qui, assez puissante pour rendre sa parole efficace, aura le courage de dire qu'aucun coup de canon ne sera tiré en Europe par les soldats d'une puissance contre les sujets révoltés d'une autre, sera l'idole des amis de la liberté dans toute l'Europe. Cette déclaration seule assurera l'émancipation presque immédiate de tout peuple qui désirera assez la liberté pour être capable de la conserver, et la nation qui prononcera cette parole sera b entôt à la tête d'une alliance de peuples libres assez forte pour défier tous les despotes confédérés contre elle. Le prix est trop glorieux pour ne pas tenter tôt ou tard quelque pays libre : le temps est proche peut-être où l'Angleterre, si elle ne prend pas ce parti par héroïsme, sera obligée de le prendre pour sa sûreté. »

Il nous a paru utile de faire connaître cette intervention de M. Mill dans la polémique internationale et les graves conclusions auxquelles, avec ce mélange de modération et de vigueur qui sont les traits distinctifs de son esprit, arrive cet éminent penseur. Nous aurions voulu, si M. Mill n'avait pas eu à nos yeux des droits antérieurs et supérieurs à l'attention du public français, dire quelques mots d'un admirable discours qu'un membre des communes, M. Kinglake, vient de prononcer devant les électeurs de Bridgewater sur la situation de l'Angleterre vis-à-vis de l'étranger. Nous avons retrouvé dans ce discours, qui a produit dans le monde politique anglais une profonde sensation, des idées parentes de celles que nous avons plusieurs fois émises nous-mêmes sur la vertu essentiellement pacifique des institutions représentatives, et sur la sécurité réciproque que se donneront les nations européennes le jour où elles auront toutes assuré les garanties de leur liberté intérieure. Au surplus, les questions extérieures, quoiqu'elles y soient envisagées avec plus de calme que dans les derniers temps, conti-

nuent à tenir la première place dans les préoccupations de l'Angleterre. La question de la réforme électorale est loin de faire contre-poids à l'agitation des volontaires. M. Bright a l'air de s'en apercevoir, car il a annoncé, dans la dernière réunion de l'association réformiste de Londres, une résolution qui, venant de lui, paraît modeste : il votera pour le bill que doit présenter lord John Russell, quoique ce bill, dont lord John avait fait connaître les principales données avant les dernières élections, demeure bien en-deçà du programme de l'éloquent agitateur.

Résolus à ajourner jusqu'à la réunion du congrès la discussion des questions italiennes, nous ne dirons rien non plus de la croisade qui se prêche en ce moment dans la plupart des pays catholiques en faveur de l'intégrité du pouvoir temporel du pape, et qui nulle part n'est plus bruyante qu'en Irlande. Nous avons remarqué pourtant, parmi les harangues des *meetings* monstres d'Irlande, le curieux discours d'un évêque dont le nom nous échappe, marqué de contradictions éloquentes qui n'étaient pas faites pour nous déplaire. Ce prélat, vieil ami d'O'Connell, regarde avec raison comme dégénérés ceux de ses coreligionnaires qui ne savent pas apprécier ces libertés de la presse et des associations, et ce régime des parlemens libres dont l'Irlande jouit jusqu'à l'abus. Il se promettait bien, quant à lui, de renverser de leurs siéges aux prochaines élections ceux des membres irlandais qui ne voteraient pas contre lord Palmerston dans le cas où le noble lord laisserait démembrer l'état pontifical. Le même évêque racontait pourtant avec une verve toute pittoresque qu'il était en Italie pendant la dernière guerre, qu'entendant le canon d'un champ de bataille, il avait fait des vœux pour le succès de l'armée sarde, et qu'en contemplant les beautés des lacs de l'Italie supérieure, il s'écriait : « Pourquoi les Autrichiens resteraient-ils ici? pourquoi l'Italie n'appartiendrait-elle pas aux Italiens? » On pourrait s'entendre avec un pareil évêque. Si en effet il n'y avait plus que des Italiens en Italie, les plus grandes difficultés de la papauté ne seraient-elles pas conjurées? Le pape n'aurait plus le poids de ces alliances et de ces interventions étrangères qui ont surtout dépopularisé son gouvernement temporel, et l'Italie elle-même, la spirituelle et ambitieuse Italie, qui a tant contribué à la construction de cet édifice de la papauté, signe de sa prééminence religieuse, serait bien capable de s'arranger encore avec son pape. Mais n'anticipons pas sur le congrès. Maintenant que les adhésions des puissances sont connues, il n'est plus guère permis que de s'enquérir des noms des plénipotentiaires choisis par elles. La présence du cardinal Antonelli à Paris aurait excité un vif intérêt de curiosité; mais aurons-nous le cardinal? C'est douteux. Nous ne voulons pas douter du moins que la Sardaigne ne soit représentée au congrès par M. de Cavour. Si les objections qui se sont quelque temps, dit-on, opposées à la désignation de M. de Cavour étaient venues de la Sardaigne, elles auraient été une ingratitude; si elles étaient venues d'une autre puissance, elles eussent été une faute. Dans la diplomatie, M. de Cavour est l'homme de l'Italie émancipée, émue, attendant une vie nouvelle, que nous ont faite les événemens de cette année. Sans M. de Cavour, le congrès n'eût pas été le congrès pour l'Italie, car elle ne s'y serait pas crue représentée. Or l'on conviendra que s'il est un pays

en Europe pour qui il importe que l'œuvre du congrès soit efficace et son autorité persuasive, c'est à coup sûr l'Italie.

On n'en a point fini encore avec toutes ces épineuses questions agitées depuis si longtemps entre le Danemark et l'Allemagne, et tant que ces questions ne seront pas résolues, elles seront un sujet perpétuel d'inquiétude et de crise pour la monarchie danoise, un grief permanent et une raison incessante d'intervention pour la confédération germanique. Le Danemark s'était pourtant exécuté aussi bien qu'il l'avait pu. On lui avait signalé la constitution commune du 2 octobre 1855 comme portant atteinte aux intérêts et aux droits des duchés allemands dépendant de la couronne danoise, et il a suspendu cette constitution pour le Holstein et le Lauenbourg; la diète de Francfort lui a fait un devoir de consulter de nouveau les Holsteinois, et il a convoqué des états provinciaux, en livrant à leur délibération la constitution même, en les appelant à formuler leurs vœux, à se prononcer sur l'organisation constitutionnelle de la monarchie. On ne pouvait aller plus loin. Il est malheureusement arrivé ce que l'excitation des esprits dans le Holstein devait laisser prévoir. Les états provinciaux des duchés ont formulé un projet qu'ils ont adressé au roi, et qui est non-seulement incompatible avec le principe de ce qu'on appelle l'*état d'ensemble,* mais encore impraticable, en même temps qu'il serait contraire à toute équité. Nous ne citerons qu'une des prétentions holsteinoises. Selon le projet des états provinciaux, aucune loi générale ne pourrait être adoptée, aucune dépense commune ne pourrait être autorisée que moyennant accord et consentement de quatre assemblées provinciales distinctes, séparées et respectivement indépendantes, l'une représentant quarante mille habitans du Lauenbourg, l'autre cinq cent mille du Holstein, la troisième quatre cent mille du Slesvig, et la quatrième, qui est celle du Danemark seul, représentant une population de seize cent mille âmes. On voit que l'inégalité qui en résulterait ne serait pas compensée par la facilité de ces délibérations indépendantes et rivales qui seraient comme le *liberum veto* de la monarchie danoise.

Le cabinet de Copenhague, on le conçoit, n'a pu accepter ce projet, et il s'ensuit que les duchés se trouvent provisoirement placés entre une constitution suspendue et une constitution nouvelle, sur laquelle on ne peut s'entendre. Cette anomalie n'est peut-être pas près de finir, si l'on en juge par la vieille date et les mille vicissitudes passées de ce conflit. En attendant, le gouvernement danois a pris récemment quelques mesures pour régler le mieux possible ce provisoire. Une patente royale est venue aviser à cette situation tout exceptionnelle. Il ne sera rien ordonné, en ce qui touche les duchés, sans que les états provinciaux aient été consultés. Ces états auront en même temps le droit d'adresser des pétitions sur les intérêts communs de la monarchie. La part du Holstein dans les dépenses générales sera fixée par le roi proportionnellement à la population d'après le dernier recensement. Ce n'est pas d'ailleurs que le gouvernement du Danemark renonce à rattacher constitutionnellement les deux duchés au reste de la monarchie : il va faire au contraire une tentative nouvelle. On réunirait, sous la présidence d'un membre du gouvernement, des députés pour le Holstein-Lauenbourg et pour le Danemark-Slesvig en nombre égal, sept pour chaque partie; ces députés seraient élus par les états provinciaux holsteinois

et par la représentation législative danoise. Moyennant des concessions réciproques et une révision de la constitution de 1855, le gouvernement espère arriver à formuler un projet qui, après avoir été soumis à l'examen des diverses assemblées, finirait par être adopté d'un commun accord, et resterait définitivement la loi fondamentale de la monarchie. Ces diverses mesures, le cabinet de Copenhague vient de les notifier à la diète de Francfort par une communication diplomatique qui précise le point où en est aujourd'hui ce conflit. Qu'on n'oublie pas la situation singulière où se trouve le Danemark : une patente royale de 1852, rendue en vertu d'engagemens pris avec la confédération germanique, lui fait un devoir d'organiser l'ensemble de la monarchie; d'un autre côté, toute tentative d'organisation rencontre l'insurmontable répugnance du Holstein. Reste un troisième personnage, la diète de Francfort, qui prétend être juge de la façon dont le cabinet de Copenhague exécute ses engagemens. C'est là le problème qui occupe depuis sept ans les hommes d'état du Danemark et de l'Allemagne, et qui n'est peut-être pas beaucoup plus près d'une solution que le premier jour.

Ce n'est là encore que le côté extérieur d'une affaire qui réagit nécessairement sur la situation intérieure du Danemark. Il y a dans ce pays, sans qu'on se l'avoue peut-être, deux partis politiques distincts. L'un de ces partis est absolutiste d'inclination, l'autre constitutionnel. Les absolutistes, peu nombreux en réalité, sont les grands défenseurs du principe de l'unité de l'état d'ensemble ou *Heelstat,* même au risque de sacrifier la constitution et l'indépendance nationale danoise aux exigences de l'Allemagne. Les constitutionnels, qui sont en grande majorité et qui voudraient sauver les institutions libres, l'indépendance nationale, tendraient plutôt au contraire à abandonner cette idée d'unité difficile à concilier avec la situation mixte des duchés; ils s'en tiendraient volontiers à une sorte d'union composée : — d'une part, des provinces constitutionnelles indépendantes, le Danemark et le Slesvig, — de l'autre côté, des provinces allemandes du Holstein-Lauenbourg, qui tiennent en même temps à la confédération germanique. Ces divisions se sont fait sentir lorsque s'est réuni, il y a peu de temps, le *Rigsraad,* cette assemblée qui est censée être la représentation commune de la monarchie, et qui ne l'est plus d'une manière aussi complète depuis la patente royale qui met provisoirement les duchés allemands à l'écart. La minorité s'est armée de ce fait pour décliner l'autorité et la compétence d'une assemblée qui, selon la constitution, devrait se composer de quatre-vingts membres, et qui ne compte plus que soixante représentans après l'exclusion temporaire du Holstein et du Lauenbourg. Des membres ont protesté et se sont retirés des séances. Il en est résulté un certain embarras. Le ministère malgré tout a tenu tête à cette opposition, et il a réussi à rallier une majorité assez forte. Les difficultés paraissaient donc surmontées, lorsque le jour même de la clôture du *Rigsraad,* le 24 novembre, le ministère donnait subitement sa démission.

A quoi tenait cette retraite soudaine du cabinet de Copenhague? Aucun incident extérieur n'était survenu; tout semblait aplani pour le moment par l'accord du gouvernement et de la majorité législative dans la politique intérieure. Cette démission n'a pu s'expliquer que par une cause, par la ré-

sistance que rencontrait le ministère dans cette petite cour de favoris qui s'est formée depuis le mariage morganatique du roi. Le ministère, à ce qu'il semble, demandait l'éloignement de quelques-uns des personnages de cette cour suspecte; il n'a pu l'obtenir du roi, et il s'est retiré. Voilà donc un nouveau cabinet formé à Copenhague le 2 décembre, et dont les principaux membres sont M. Rotvitt, président du conseil et ministre de la justice; le baron de Blixen, ministre des affaires étrangères; le général Thestrup, ministre de la guerre; M. Jessen, ministre de l'intérieur. C'est en somme un cabinet d'une physionomie vague, sans caractère, ne représentant aucune idée, aucune politique. MM. Rotvitt et Jessen, l'un bailli, l'autre maire d'une ville de province, tous les deux chambellans, doivent leur avénement à la faveur de la cour. Le premier n'a marqué jusqu'ici dans les chambres que par ses alliances avec le parti démagogique des *amis des paysans*. M. Jessen incline plutôt vers l'aristocratie. Le baron de Blixen joint à des formes extérieures agréables un esprit vif et mobile. Haut placé d'abord dans le parti aristocratique réactionnaire, il a depuis modifié ses opinions, et après avoir cabalé contre la cour, il s'est réconcilié avec elle. On ne connaît point encore son expérience et sa capacité politique. Dans son ensemble, le ministère semble d'autant plus faible qu'il succède à un cabinet qui réunissait de bien autres conditions de force et d'intelligence. Il reste à savoir quelle marche adopteront ces nouveaux ministres pour relever le pouvoir dans l'opinion et faire face aux difficultés de la situation du Danemark.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

DU PERSONNEL DE LA MARINE FRANÇAISE

ET DE LA FORMATION DES ÉQUIPAGES.

L'étude sur les *Marines de France et d'Angleterre* que la *Revue* a publiée dans son numéro du 15 septembre dernier nous a valu quelques communications intéressantes, auxquelles nous ne pouvons mieux répondre qu'en reproduisant les détails nouveaux qu'elles nous apportent sur ce grave sujet.

En évaluant approximativement à 2,000 le cadre de nos officiers de marine, nous y avions compris les aspirans, dont le nombre est indéterminé. On nous fait observer que les aspirans, n'entrant pas dans la formation des états-majors, doivent être laissés en dehors du cadre, ce qui le réduirait d'une manière exacte aux chiffres suivans :

	33	officiers-généraux, amiraux, vice-amiraux, contre-amiraux.
	110	capitaines de vaisseau.
	220	capitaines de frégate.
	650	lieutenans de vaisseau.
	550	enseignes.
Total.	1,563	

Notre personnel d'officiers est donc effectivement de 1,563 contre 5,000 environ, que portent les listes de l'amirauté anglaise. On voit déjà combien cet écart est grand, et dans quelles conditions d'infériorité il nous laisse; on s'en assure mieux en suivant sur nos flottes la répartition de ce corps d'officiers dans l'hypothèse d'un armement complet.

Il est évident que, pour un service de guerre, il faudrait d'abord armer tous les bâtimens à vapeur à flot capables : 1° de présenter le flanc à l'ennemi, 2° de poursuivre comme croiseurs les bâtimens de commerce, 3° de porter des vivres, des munitions, des troupes, dans nos colonies, ou d'accompagner comme transports une flotte de guerre en vue d'une expédition ou d'un débarquement, 4° de défendre les ports de commerce ou de guerre les plus importans ou les places dépourvues de batteries et de défenses fixes.

Il faudrait en outre armer en flûtes les quelques vaisseaux à voile qui nous restent, et dont, sous cette forme, on obtiendrait de bons services, en les amalgamant dans une flotte de transport, et sauf à les faire remorquer quand cela serait nécessaire. Pour les frégates et les grandes corvettes à voile, bâtimens d'une marche supérieure, leur destination est d'avance indiquée : elles iraient dans les mers lointaines, où le ravitaillement en charbon est impossible, faire un service de croiseurs dont la tradition est toujours vivante, et infliger au commerce ennemi des dommages auxquels il ne pourrait échapper. Sur nos 27 frégates à voile, 20 sont dans les meilleures conditions pour cet emploi, et toutes nos corvettes y sont propres. L'avantage de cette flotte, c'est sa prompte disponibilité; tout bâtiment à flot peut être considéré comme un bâtiment armé. Le matériel est dans les magasins, et nos croiseurs à voile auraient pris le large avant que l'ennemi eût pu établir des croisières à vapeur pour leur barrer le chemin. Les bâtimens à voile inférieurs aux corvettes resteraient en dehors de cet armement.

Dans la flotte à vapeur, il faudrait également faire un choix. Pour les bâtimens à roues, il conviendrait de s'arrêter aux corvettes, quoique plusieurs avisos de première classe fussent bons à un service de transport. Parmi les bâtimens de flottille, on devrait mettre en ligne de compte les batteries flottantes, les canonnières et les chaloupes blindées, qui seraient utilement employées à la défense des côtes et des abords des rivières navigables.

Voici dès lors les trois divisions naturelles d'un armement complet : flotte de guerre, transports, croiseurs à voile. Il resterait en dehors de ces besoins : 1° le vaisseau-école de Brest, pépinière des aspirans; 2° le vaisseau de matelots canonniers, où se forment les bons chefs de pièces; 3° l'école des mousses de Brest, institution qui fournit d'excellens sujets, et où se recrutent les cadres des officiers mariniers et des sous-officiers; 4° la flottille qui stationne dans l'intérieur des fleuves du Sénégal, et qu'en cas de guerre il conviendrait d'accroître plutôt que d'affaiblir.

L'ensemble comporterait la présence de 15 officiers-généraux à la mer, avec un chef d'état-major et deux aides-de-camp pour chacun. En y ajoutant le personnel nécessaire au service des ports de guerre, réduit aux termes les plus stricts, et sans y comprendre les officiers supérieurs qui font partie des commissions de recette, on a tous les élémens du tableau qui suit, et où les officiers sont répartis dans les proportions que comporte chaque nature de service.

Tableau de répartition des officiers de marine français dans l'hypothèse d'un service de guerre.

Capitaines de vaisseau.	Capitaines de frégate.	Lieutenans de vaisseau.	Enseignes.		OBSERVATIONS.
				Flotte à vapeur de guerre.	(1) Pour des états-majors composés réglementairement, il aurait fallu de plus en capitaines de vaisseau : 9 pour commander les vaisseaux à voile. 11 pour les corvettes de 1er rang. 19 pour les frégates à roues. 39 capitaines de vaisseau. Les lieutenans de vaisseau seraient aussi réglementairement insuffisans; mais comme beaucoup d'enseignes seraient alors inoccupés, on les suppose embarqués sur les vaisseaux et corvettes à voile, ainsi que sur les frégates à roues, en remplacement d'un pareil nombre de lieutenans de vaisseau.
33	33	165	165	33 vaisseaux à hélice.	
7	7	35		7 bâtimens cuirassés —	
16	16	80		16 frégates —	
	5	5	20	5 corvettes —	
	5	5	15	5 avisos de 1re classe —	
		11	33	11 avisos de 2e classe —	
	9	9	27	9 corvettes rapides à roues.	
		31	31	31 canonnières et chaloupes cuirassées, à hélice.	
				Flotte de transport.	
	9	9	27	9 vaisseaux à voile (1).	
	29	29	87	29 transports à hélice.	
	19	19	57	19 frégates à roues.	
				Croiseurs à voile.	
20	20	100		20 frégates.	
	11	11	44	11 corvettes de 1er rang.	
				État-major des officiers-généraux en chef ou en sous-ordre	(2) Ne sont pas compris dans le tableau : 1° 5 capitaines de vaisseau membres du conseil des travaux et de l'amirauté; 2° 5 capitaines de vaisseau commandans supérieurs de bâtimens à vapeur dans les cinq ports; 3° 2 capitaines de vaisseau examinateurs au commerce; 4° Les aides-de-camp du ministre; 5° Les capitaines de frégate et lieutenans de vaisseau attachés aux bâtimens en réserve; 6° Les lieutenans de vaisseau, capitaines de port en Algérie et dans les principaux ports de commerce. Soit approximativement : 13 capitaines de vaisseau. 4 — de frégate. 16 lieutenans de vaisseau. Et en récapitulant ces chiffres et ceux de la note précédente : 52 capitaines de vaisseau. 4 — de frégate. 16 lieutenans de vaisseau. 72 total général.
10	15	20		Chefs d'état-major ou aides-de-camp.	
				Dans les ports (2).	
5	8	20		Direction de port et ateliers dans les cinq grands ports militaires.	
3	8	40		Divisions des équipages de la flotte.	
5	8	15		Majorités, conseils de guerre, observatoires.	
	3	7		Aides-de-camp des préfets maritimes.	
1	1	8		Etat-major du vaisseau-école.	
1	1	8	6	Etat-major du vaisseau canonnier et de l'école des matelots timoniers.	
		3		Etat-major de la corvette des mousses.	
	1		20	Flottille du Sénégal.	
2	2			Gouverneurs et commandans particuliers de colonies.	
103	210	630	532	Personnel strictement nécessaire pour l'ensemble des services en temps de guerre.	
110	220	650	550	Cadre actuel.	
7	10	20	18	Restant disponible.	

Ce tableau est si concluant qu'il pourrait se passer de commentaires. Nos armemens une fois au complet, il ne nous resterait comme réserve, pour parer à des nécessités imprévues, que 10 capitaines de vaisseau, 20 lieutenans de vaisseau et 18 enseignes. Encore n'a-t-on pas compris dans le tableau, comme cela est indiqué en marge, les officiers qui remplissent dans les ports des fonctions très utiles; on s'est tenu, pour le personnel embarqué, au-dessous des chiffres réglementaires, comme il est facile de s'en convaincre par un simple rapprochement. Rien de plus digne d'attention qu'une situation semblable. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, et ce que les hommes sensés doivent éloi-

gner de tous leurs vœux, une guerre maritime venait à éclater, elle aurait pour effet le plus immédiat de créer des vides, de grands vides, dans le corps des officiers. Ces vides, comment les combler? Les marins, on l'a dit souvent, ne s'improvisent pas; encore moins improvise-t-on les chefs qui les commandent. Il n'en sort pas des rangs comme dans l'armée de terre; c'est le produit de l'étude et du temps unis à la vocation. Avec une sollicitude louable, le gouvernement s'est récemment appliqué à tirer du matériel existant tout le parti qu'il était possible d'en tirer. Il a mis à flot les vaisseaux en réserve sur les chantiers, réparé ceux qui avaient éprouvé quelque avarie; il en a transformé un certain nombre pour n'être en arrière d'aucun perfectionnement, et en a construit d'autres sur des modèles entièrement nouveaux, avec des armures de métal qui doivent les rendre impénétrables. La part du matériel est donc faite, et amplement; en peut-on dire autant du personnel? On a des bâtimens en état et en quantité suffisante; a-t-on assez d'officiers pour les monter et les conduire au feu? Ce sont là pourtant des termes qui se correspondent et doivent toujours se mettre en équilibre.

L'insuffisance du cadre des officiers est donc manifeste dès aujourd'hui et dans l'état des choses. On vient de voir ce qui reste de disponible quand on aura armé ce qui est à flot et susceptible d'être armé. Que sera-ce lorsque les constructions en projet et distribuées sur un certain nombre d'exercices arriveront au dernier degré d'achèvement, et que nous aurons, comme l'indique le rapport du ministre de la marine à propos du budget de 1859, 150 bâtimens de guerre à vapeur de divers rangs, bien pourvus, bien installés, et au niveau des meilleurs modèles? En supposant que les cadres ne soient pas élargis, où trouvera-t-on le nombre d'officiers nécessaire pour monter cette belle flotte? On ne saurait y songer trop tôt, ni y porter un trop prompt remède. Les cadres ont été fixés à une époque où l'armée de mer n'avait ni l'activité ni l'importance qu'elle a acquises, et ils sont restés stationnaires pendant que ceux de l'armée de terre s'accroissaient incessamment. Quelque opinion qu'on se forme des événemens, un fait reste avéré pour tout le monde: c'est que le rôle de la marine ne saurait être amoindri. Et si du second rang la marine passait au premier, quel regret n'aurait-on pas de n'en avoir pas préparé tous les élémens avec une égale prévoyance! Une autre considération se joint à celle-là, et, quoique plus spéciale, elle mérite qu'on s'y arrête. L'arme est ingrate pour qui s'y voue, et l'avancement n'y a lieu que d'une manière peu encourageante. Plus d'une démission est donnée avant l'heure, plus d'une émigration a lieu vers des services privés. Si ce n'était l'attachement au métier, très vif chez le marin, ces retraites volontaires et prématurées seraient bien plus nombreuses. Il y a tel moment de la carrière, par exemple le passage du grade de lieutenant de vaisseau à celui de capitaine de frégate, où les cadres se resserrent au point qu'il y a par an à peine un officier de promu sur cent qui pourraient y prétendre. Nécessairement le zèle doit s'en ressentir, et la tiédeur gagner jusqu'aux meilleurs quand ils voient, avec les années, leur horizon se limiter et leurs chances se restreindre. L'élargissement des cadres, en ouvrant aux ambitions plus de perspectives, donnerait au service plus de ressort, en même temps qu'il répondrait au besoin le plus urgent et le mieux démontré.

Dans quelles proportions cet élargissement des cadres devrait-il avoir lieu? Là-dessus il n'y a pas de donnée absolue; c'est une affaire d'appréciation. Si l'on voulait prendre pour règle l'effectif de nos voisins, on irait au-delà d'un effort raisonnable. Les Anglais ont plus de 100 officiers-généraux, nous n'en avons que 33, et sur ce nombre 20 à peine sont disponibles pour un commandement à la mer. Les Anglais ont 358 capitaines de vaisseau; nous n'en avons que 110, et ainsi des autres grades. Ce serait folie que d'essayer de mettre nos cadres au niveau des leurs et d'effacer, à force d'argent, de telles distances. Une donnée plus admissible serait celle-ci : prendre pour base de calcul un armement complet sur le pied de guerre et y affecter le chiffre d'officiers de tout grade que les règlemens comportent, puis se ménager à terre comme réserve un nombre d'officiers équivalant au tiers du personnel embarqué. Dans ces termes, l'augmentation n'aurait rien d'excessif; en retour d'une dépense modérée, on aurait toutes les garanties d'un bon service, plus de mouvement dans un cadre plus élastique, avec l'avantage de posséder une réserve pour remplir les vides que les combats occasionneraient. Quand on songe à ce que serait cette guerre, avec les moyens de destruction qu'elle mettrait en jeu, cette réserve d'un tiers sur le total de l'effectif semble plutôt rester en-deçà qu'aller au-delà des besoins éventuels; seule elle peut empêcher qu'après les premières campagnes, si brillantes qu'elles soient, nos flottes ne soient réduites à l'impuissance, faute d'officiers expérimentés.

Après avoir établi quelle serait, dans l'hypothèse d'un armement complet, la situation du corps des officiers, il convient de voir comment se passeraient les choses pour la composition des équipages. Les communications que nous avons sous les yeux contiennent là-dessus des renseignemens précis. Voici comment se distribueraient les forces pour les diverses natures de services qui figurent dans le tableau précédent. On a pris pour chaque espèce de bâtimens une moyenne dans laquelle on fait entrer la maistrance et les ouvriers chauffeurs :

Bâtimens à vapeur.	33 vaisseaux	à	870	hommes.....	28,710	hommes.
	16 frégates	à	550	—	8,800	—
	7 bâtimens cuirassés	à	600	—	4,200	—
	5 corvettes	à	200	—	1,000	—
	16 avisos	à	100	—	1,600	—
	31 canonnières	à	40	—	1,240	—
	29 transports	à	150	—	4,350	—
	19 frégates à roues	à	140	—	2,660	—
Bâtimens à voile.	9 vaisseaux-transports	à	300	—	2,700	—
	20 frégates	à	500	—	10,000	—
	11 corvettes	à	300	—	3,300	—
	1 vaisseau canonnier	à	1,000	—	1,000	—
	Total.....				69,560	hommes.

L'armement au complet exigerait donc 70,000 hommes en nombres ronds, et en y ajoutant une réserve de 9 à 10,000 hommes, 80,000, qui suffiraient aux besoins les plus immédiats. Cet effectif n'a rien que le pays ne puisse supporter, si l'on a soin de le répartir entre le recrutement et l'inscription

maritime. L'inscription maritime, on le sait, comprend les marins des classes, c'est-à-dire inscrits sur des registres où figure toute la population qui vit des industries de la mer, matelots au commerce, caboteurs, pêcheurs, y compris les ouvriers, tels que charpentiers et calfats, dont les travaux se rattachent au matériel naviguant. Le recrutement comprend une partie minime du contingent annuel que la loi appelle au service militaire, et qui, au lieu d'entrer dans l'armée de terre, est affectée à l'armée de mer. Entre les deux origines, il y a cette différence que pendant que les hommes du recrutement ne doivent à l'état que le service ordinaire de sept années, les hommes des classes peuvent y être astreints jusqu'à la cinquantaine, sinon d'une manière continue, du moins par des appels successifs et des périodes de trois ans. Ce régime des classes, que les habitudes et la tradition ont consacré, est, on peut le dire, la clé de voûte de notre établissement maritime, et tout onéreux qu'il soit, et quoiqu'il blesse ce sentiment d'égalité qui exerce chez nous tant d'empire, peut-être serait-il imprudent et dangereux d'y renoncer. Tout ce qu'il est permis de faire, c'est d'y apporter des ménagemens, et ces ménagemens sont de deux sortes : en premier lieu, il faut enlever de plus en plus à cette servitude son caractère presque indéfini, et en réduire l'effet à des périodes d'embarquement déterminées. On est entré dans cette voie, et il est rare qu'après deux campagnes de trois années et deux congédiemens on rappelle à bord des bâtimens de l'état les marins des classes. Cependant il n'y a là qu'une tolérance; le droit de rappel n'en subsiste pas moins, et l'exercice en est quelquefois abusif. Les commissaires de quartier n'y apportent pas toujours le discernement désirable, et leurs actes ne relèvent pas d'un contrôle sérieux. Aussi les marins de notre littoral protestent-ils à leur manière : on en voit qui, pour échapper au service de l'état, restent en pays étranger et s'engagent au commerce sous des pavillons à leur convenance, d'autres qui changent de profession et émigrent à l'intérieur, où il est difficile de retrouver leurs traces. Pour contenir ces réfractaires, peut-être faudrait-il à l'institution des bases plus fixes et des règles moins incertaines; dans tous les cas, elle a besoin d'être maniée avec douceur : les faits doivent atténuer ce que le droit a de rigoureux.

Telle est la première forme de ménagemens; la seconde serait plus efficace encore, si elle entrait dans nos mœurs. Ce qui pousse nos marins à bord des navires étrangers, c'est l'attrait du salaire. Les Américains leur offrent 80 francs par mois quand l'état ne leur en donne que 24 ou 30 au plus, en y ajoutant le supplément de gabiers. Comment pourraient-ils hésiter? comment pourraient-ils, en comparant ces deux chiffres, envisager le service de l'état autrement que comme une charge, y prendre goût, s'y attacher? Si étrangers qu'ils soient au calcul, celui-ci est trop élémentaire pour qu'ils ne le fassent pas. L'Angleterre et les États-Unis l'ont compris; leur marine militaire est désormais payée sur le même pied que celle du commerce; c'était le seul moyen d'avoir des équipages de choix et fidèles au pavillon; ces deux états se sont résignés de bonne grâce. Les derniers engagemens de l'amirauté ont eu lieu à raison de 43 à 44 livres sterling par an, ce qui fait, à une petite fraction près, 1,100 francs. Nos gabiers, nos fins matelots, comme on les nomme, en sont réduits à 360 francs. Il est vrai

qu'aux États-Unis et en Angleterre, où les contrats sont libres, il faut payer ces services à leur prix réel sous peine d'en manquer, tandis qu'en France on peut y mettre le prix qu'on veut puisqu'on les impose. L'engagé est à la merci de l'état, qui l'engage; l'état a fait la loi : fût-elle plus dure, il faudrait la subir. De là des répugnances faciles à comprendre, et qu'une augmentation de salaire, si légère qu'elle fût, diminuerait, si elle ne les détruisait pas.

Un autre allégement pour les hommes des classes serait dans un emploi plus étendu des hommes du recrutement. Pour que cet élément entrât dans la composition des équipages, il a fallu triompher de beaucoup de préventions. On n'admettait pas jadis qu'il pût y avoir à bord des vaisseaux autre chose que des marins de profession. Ces préventions n'existent plus; les hommes du recrutement comptent aujourd'hui dans la flotte comme de bons auxiliaires, et sont destinés à y gagner du terrain. Tirés de l'intérieur, ils sont en général plus vigoureux et de plus grande taille que les gens des côtes, et, sinon pour l'adresse, du moins pour ce qui exige de la force musculaire, ils leur sont supérieurs. Leur nombre, qui varie entre 6 ou 7,000 par an, pourrait dès à présent être doublé, triplé même, non-seulement sans inconvénient, mais avec un avantage marqué pour le service. C'est la vapeur qui a rendu possible, en beaucoup de détails, cette substitution des conscrits aux inscrits, et on va comprendre comment. Tant que la voile restait l'unique moteur, tout s'effaçait et devait s'effacer à bord devant ceux qui savaient la manier, et un homme du recrutement ne pouvait pas y prétendre; les marins des classes, chargés des manœuvres des hunes, étaient aussi chargés presque exclusivement de la manœuvre des canons. On y employait de fins matelots, des hommes à qui la mer était familière. Avec la vapeur, ces fins matelots, sans perdre de leur prix, sont moins indispensables, et les hommes du recrutement peuvent les suppléer sur les ponts et dans les batteries. Par une expérience qui remonte à plusieurs années, il est démontré que les conscrits du contingent deviennent, après quelques mois passés à bord des vaisseaux, d'aussi bons canonniers que les marins des classes, dont l'apprentissage n'est ni moins long ni moins sujet à des mécomptes. Or le canonnage sera de plus en plus l'objet essentiel de l'instruction maritime et la force d'un établissement naval. Il restera aux marins des classes, comme domaine réservé, les services où la voile se maintient, les croisières, les transports, les stations et expéditions lointaines; quant à ceux dont la vapeur s'empare et qu'elle n'abandonnera plus, ils peuvent être indistinctement remplis par les inscrits et les conscrits, par les hommes des classes et les hommes du contingent. Ces derniers prennent ainsi dans la flotte un degré d'importance qui en modifiera nécessairement l'organisation; ils y figurent au poste essentiel, le poste de combat, et au lieu d'y entrer comme un simple appoint, ils sont en position aujourd'hui de joindre à leurs autres titres celui du nombre.

En effet les proportions d'amalgame entre les deux élémens dont se composent les équipages sont devenus, aux yeux des personnes compétentes, susceptibles de modifications. Dans l'époque des débuts, un homme du contingent n'était considéré dans le service de mer que comme une superfétation, presque comme un embarras. Plus tard, on rendit à ces braves gens

plus de justice, et on admit que des équipages où les marins des classes entreraient pour deux tiers, les recrues de terre pour un tiers, seraient susceptibles d'un bon service à bord des bâtimens à voile. Avec la vapeur, on devait faire un pas de plus, et on l'a fait. Il paraît accepté aujourd'hui que le partage peut s'opérer entre les deux élémens d'une manière à peu près égale. Ainsi, dans l'hypothèse d'un armement complet, semblable à celui dont nous avons donné le détail, 45,000 hommes seulement seraient demandés à l'inscription maritime; le reste pourrait être emprunté à la conscription. Les avantages de cette combinaison sont faciles à apprécier. En premier lieu, en ne prenant que 45,000 sujets aux registres des classes qui en portent 90,000, on peut à la fois faire un choix et se ménager une réserve égale au chiffre des levées : 45,000 marins resteraient disponibles pour remplacer ceux qui seraient tombés devant l'ennemi. Ensuite, en identifiant de plus en plus aux services de la mer des hommes qui ne sont pas nés dans la profession, on ouvre au recrutement de nos flottes des ressources à peu près inépuisables; on supprime une des causes de notre infériorité vis-à-vis des états qui sont mieux pourvus que nous en marins de commerce.

Ce changement dans les habitudes ne s'est produit et ne s'affermira, on le devine, qu'à la suite d'efforts persévérans et des combinaisons appropriées. Ce qui a le plus aidé à cette transformation, ce sont des institutions spéciales créées en vue de services déterminés. L'enseignement des équipages avait autrefois un caractère général, comme si tous les hommes dussent être appelés à tout faire, et dans des fonctions distinctes se suppléer presque indistinctement. Cette variété d'instruction, près de ses bons côtés, avait un côté faible et un grave inconvénient : c'est que les services n'arrivaient pas à leur degré de perfection, faute d'être exclusivement dévolus aux mêmes hommes. On revient aujourd'hui là-dessus et dans ce sens : on multiplie les écoles spéciales, où l'instruction est donnée à fond et où les recrues de l'intérieur trouvent des cadres qui leur sont affectés. La première de ces écoles, et la plus utile sans contredit, est celle des matelots canonniers; elle a son siége sur un vaisseau qui est constamment en cours d'exercices, quelquefois à l'ancre, le plus souvent à la voile. Cette institution, quoique récente, a déjà eu de très bons effets. L'école peut former par an de 900 à 1,000 sujets, qui, après huit mois d'instruction, sont répartis sur les vaisseaux, où ils deviennent d'excellens chefs de pièce, et font à leur tour des élèves. Un examen précède leur sortie, et, après l'avoir subi, ils reçoivent un brevet. La moitié au moins de ces canonniers provient du recrutement; ils sont l'élite de la flotte, et dans aucune autre marine ils n'ont de supérieurs pour l'habileté, la tenue, le zèle et l'esprit de corps. Lorsqu'il y a deux ans, le grand-duc Constantin visita nos ports militaires, le vaisseau des matelots canonniers fut un des détails qui fixa le plus vivement son attention; il se montra émerveillé de l'ardeur que montraient ces hommes, de la dextérité avec laquelle ils maniaient les canons, de la justesse et de la promptitude du tir, de l'ordre qui régnait dans les manœuvres.

A côté de cette école des matelots canonniers, il existe sur le même vaisseau une petite école de matelots timoniers qui se compose de marins des classes. Elle n'a que trois ans d'existence et a déjà porté de bons fruits.

C'est toujours le même principe : prendre en détail chaque service et le pousser jusqu'où il peut aller. L'école des matelots fusiliers n'a pas d'autre objet. Sans doute, à bord d'une escadre, tout marin a toujours su se servir d'un mousquet; mais avant ces derniers temps on s'en fiait plus à l'habileté individuelle qu'à l'instruction des hommes et à la qualité des armes. C'est notre armée de terre qui a donné à notre armée de mer l'exemple et le goût d'un tir de précision. Nulle part ce tir n'était mieux approprié, ni plus utile que dans des combats où tous les officiers, depuis l'amiral jusqu'à l'enseigne, sont à découvert et où les feux qui se croisent du pont et des hunes peuvent, autant que ceux des batteries, influer sur l'issue d'un engagement. L'école des matelots fusiliers fournira désormais cette instruction spéciale : elle reproduit pour les équipages ce qu'a fait l'école de tir de Vincennes pour les bataillons de chasseurs à pied; on y apprend à manier les armes perfectionnées qui frappent des coups sûrs à de grandes distances. Plus récente que celle des canonniers, cette école n'a pas dit son dernier mot; elle ne forme que sept cents sujets; elle en pourrait aisément former mille, qui répandraient promptement dans la flotte de bonnes habitudes de tir. L'un de ces avantages est de se recruter surtout parmi les hommes du contingent de terre, qui, plus patiens et plus dociles que les marins, se prêtent plus aisément aux soins de détail et aux exercices fréquens qu'exigent les nouvelles armes.

Enfin il est un dernier cadre où les conscrits figurent à peu près exclusivement, c'est celui des ouvriers chauffeurs, travail ingrat, mais recherché à raison de la solde beaucoup plus forte qui s'y attache. Une des conditions imposées aux chauffeurs, c'est d'apporter la preuve qu'ils ont été ouvriers en métaux, et les gens des classes sont très rarement dans ce cas. C'est donc parmi les hommes déjà accoutumés aux feux des forges que sont choisis les chauffeurs, et cet élément ne se rencontre que dans la conscription ou les engagemens volontaires. Ainsi toutes ces institutions spéciales qui viennent d'être énumérées, école des canonniers, école des fusiliers, cadre des chauffeurs, sont autant de débouchés qui se sont ouverts aux hommes du recrutement. Ils y figurent à côté des marins des classes à titre égal, si ce n'est supérieur, et chacune de ces catégories est ainsi appelée à faire valoir les qualités qui lui sont propres dans des conditions de rivalité profitables au service de l'état.

Ces institutions spéciales ont un autre avantage, si évident qu'il est à peine utile d'y insister. En créant dans chaque service un type de perfection pour ainsi dire, elles élèvent l'instruction des équipages à un niveau que jamais cette instruction n'avait atteint. On sait quelles ont été, en industrie, la force et la vertu du principe de la division du travail; c'est ce principe qui, appliqué à l'art militaire et naval, y multiplie les corps doués d'aptitudes et investis d'attributions particulières. Ce système peut avoir ses inconvéniens, si on en abuse; appliqué dans une certaine mesure, il apporte, comme on a pu s'en convaincre, un remarquable supplément de vigueur aux armées qui les premières en ont fait l'application. Pour la flotte, restée jusqu'ici sous l'empire d'une instruction trop générale, ce soin des spécialités, si on y persiste, donnera à chaque détail plus de valeur et à l'ensemble plus de puissance. Il ne faut pas croire d'ailleurs que l'idée en soit entièrement nouvelle,

et que de bons esprits n'en aient pas déjà été frappés. Dans l'enquête sur la marine, ordonnée en 1849 par une loi et poursuivie pendant deux années sous la ferme et judicieuse présidence de M. Dufaure, des hommes qui font honneur à leur arme, les amiraux Charner et Hernoux, avaient donné à ces institutions, alors naissantes ou en projet, l'appui de leur autorité. Les faits ont confirmé cette opinion, et dans les essais qui chaque jour se succèdent, on peut voir ce qu'y ont gagné les exercices de la mousqueterie et du canonnage.

Une conclusion à tirer de ces faits, c'est que les cadres nouveaux suffisent à une bonne composition des équipages et répondent à toutes les éventualités. On a, pour les marins des classes, les cadres de gabiers et de timoniers, pour les hommes du recrutement, en partage si ce n'est à titre exclusif, les cadres de canonniers, de fusiliers, de chauffeurs et d'aides-mécaniciens. La question du nombre se trouve ainsi écartée; l'inscription n'en fournit plus le terme unique; nos flottes puisent dans le réservoir, autrefois restreint, maintenant illimité, que l'on nomme le recrutement. De son côté, l'école des mousses de Brest prépare des titulaires pour la maistrance et forme de bons sous-officiers et officiers mariniers. Dans ces conditions, on a sous la main les équipages nécessaires pour monter le matériel existant et les réserves qui doivent en être l'appui; bien ménagées, ces ressources peuvent même suffire au matériel en construction et à la flotte de 150 bâtimens à vapeur de combat qui nous sont annoncés pour 1871. On peut donc, sur ce point, attendre les événemens, avec la confiance qu'ils ne nous trouveront pas au dépourvu.

Mais, pour le cadre des officiers, cette confiance ne saurait être la même; il y aurait imprévoyance à le laisser ce qu'il est et à fermer les yeux sur son insuffisance. Il pourvoit péniblement aux services actuels, et on a pu s'en convaincre à propos des derniers armemens pour la Chine; il ne se prêterait pas à des services plus étendus; il est au-dessous de ce qu'on l'a vu dans des temps où la marine était effacée, et au milieu du développement des autres services militaires il a gardé une décourageante immobilité. Une augmentation dans ce cadre ne pourrait en aucune façon avoir un caractère agressif; ce n'est qu'une question d'équilibre entre les équipages et les chefs appelés à les commander. Pour rétablir cet équilibre, on ne saurait s'y prendre de trop longue main; les effets n'en seront pas immédiats, des années s'écouleront avant qu'ils soient sensibles. Un mot plein de sens a été dit par le ministre qui préside le cabinet anglais : c'est qu'en matière de défense chaque état est juge de la conduite qu'il doit suivre et n'a point à se régler sur ce qu'on dit et pense ailleurs. Il est à croire qu'il ne réserve pas à sa nation le bénéfice de ce principe, et que toutes restent maîtresses d'agir dans la mesure de leurs besoins. Ici le besoin est démontré, et nous n'avons pas craint de le mettre en évidence. Nous avons donné au maintien de la paix et à l'alliance qui la garantit des gages si sincères et si multipliés, qu'il nous est permis de signaler ce vide dans notre établissement maritime sans qu'on se méprenne sur nos intentions.

LOUIS REYBAUD.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-QUATRIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXIXe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1859.

Livraison du 1er Novembre.

JEAN DE LA ROCHE, seconde partie, par M. GEORGE SAND..... 5
L'ASTRONOMIE AUX ÉTATS-UNIS. — L'OBSERVATOIRE DE CAMBRIDGE ET LES TRAVAUX DE WILLIAM BOND, par M. AUGUSTE LAUGEL..... 43
DE LA RENAISSANCE DES ÉTUDES RELIGIEUSES EN FRANCE, par M. ALBERT RÉVILLE. 68
HISTOIRE NATURELLE. — LA GÉOGRAPHIE DES ANIMAUX, par M. ALFRED MAURY, de l'Institut..... 100
SCÈNES DE LA VIE JUIVE EN ALSACE. — LES FÊTES ISRAÉLITES DU PRINTEMPS ET DE L'AUTOMNE, par M. DANIEL STAUBEN..... 124
DE L'ALIMENTATION PUBLIQUE. — LE CACAO ET LE CHOCOLAT, par M. PAYEN, de l'Académie des Sciences..... 153
LITTÉRATURE AMÉRICAINE. — UN ROMAN D'AMOUR PURITAIN (*The Minister's Wooing*, de Mme BEECHER STOWE), par M. C.-CLARIGNY..... 174
LES RÉFORMES SOCIALES EN ANGLETERRE. — II. — LE PAUPÉRISME ET L'ASSISTANCE PUBLIQUE, par M. L. DAVÉSIÈS DE PONTÈS..... 197
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE..... 232
REVUE MUSICALE, par M. P. SCUDO..... 246
ESSAIS ET NOTICES..... 249

Livraison du 15 Novembre.

JEAN DE LA ROCHE, troisième partie, par M. GEORGE SAND..... 257
LA FRANCE ET L'ANGLETERRE A MADAGASCAR. — LA REINE RANAVALO ET LA SOCIÉTÉ MALGACHE, par M. ALFRED JACOBS..... 297
LA SEINE MARITIME. — I. — LE HAVRE ET LE RÉGIME HYDRAULIQUE DE L'EMBOUCHURE DE LA SEINE, par M. J.-J. BAUDE, de l'Institut..... 332

Vicissitudes et Progrès de la Médecine. — Tendances nouvelles de l'art médical, par M. J.-M. GUARDIA..... 370
Les Deux Kean, Cinquante ans de la vie dramatique en Angleterre, par M. E.-D. FORGUES..... 403
Les Forces productives de la Lombardie, par M. Émile de LAVELEYE..... 436
Portraits poétiques. — Alfred Tennyson, par M. Émile MONTÉGUT..... 472
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 497

Livraison du 1er Décembre.

Madame Récamier, par M. GUIZOT..... 513
Jean de La Roche, dernière partie, par M. George SAND..... 536
Affaires de Chine. — La Diplomatie anglaise depuis la dernière guerre avec le Céleste-Empire, par M. Charles LAVOLLÉE..... 580
Un Voyage a la Nouvelle-Grenade, paysages de la nature tropicale. — I. — Les Côtes Néo-Grenadines, par M. Élisée RECLUS..... 624
Des Rapports politiques de la France et de l'Angleterre, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 663
La Duchesse de Choiseul et la Correspondance inédite de Mme Du Deffand, par M. Charles de MAZADE..... 677
Au Coin Du Feu, Souvenirs et Portraits, poésies, par M. André THEURIET.. 698
Les Consolations religieuses d'une ame protestante (*les Horizons célestes*), par M. Émile MONTÉGUT..... 705
Revue Musicale. — Reprise de l'*Orphée* de Gluck, par M. P. SCUDO..... 719
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 730
Essais et Notices. — Masques et Bouffons de la Comédie italienne, de M. Maurice Sand, par M. E. LATAYE..... 743

Livraison du 15 Décembre.

L'Angleterre et la Vie anglaise. — VII. — Le Sel dans le Royaume-Uni. — Les Salines du Cheshire et les Usines de Sheffield, par M. Alphonse ESQUIROS..... 753
Marie la Fileuse, récit du Bocage, par M. Théodore PAVIE..... 792
Le Chili en 1859. — La Société chilienne et la Crise politique, par M. André COCHUT..... 822
La Peinture religieuse en France. — M. Hippolyte Flandrin, par M. Henri DELABORDE..... 862
Adam Smith, par M. Léonce de LAVERGNE..... 893
La Question du Maroc et les Intérêts européens en Afrique, par M. Jules DUVAL..... 930
Le Théatre et la nouvelle Littérature dramatique (*Un Père prodigue*, de M. Alexandre Dumas fils), par M. Émile MONTÉGUT..... 965
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 984
Essais et Notices. — Du Personnel de la Marine française, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut..... 997

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8863